This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 813,344

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

Digitized by Google

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE)

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME XXXIX. — Année 1927.

PARIS (VIe)

SOCIÉTÉ ET LIBRAIRIE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

4, RUE CASSETTE

Digitized by Google

BX
3101
E85

V. 1

Digitized by Google

LES ATTRAITS MERVEILLEUX DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE[1]

De tout temps, et plus particulièrement en ces dernières années, l'on a dit tant de mal de ceux qui ont fait de la politique une carrière, qu'il pourrait paraître étrange à quelques-uns que j'aie été appelé à vous parler de Saint François d'Assise. Pourquoi s'en étonner cependant ? La vie d'un grand nombre de saints n'a-t-elle pas été écrite d'une façon admirable en ce siècle par des laïcs de toutes professions, parfois même par des protestants, voire par des incroyants ?

Nos contemporains ont appris à connaître Jeanne d'Arc dans les écrits de Bernard Shaw et de Gabriel Hanotaux. Madame Delarue-Mardrus, qui n'est pas précisément une croyante, a fait connaître aux Parisiens blasés sainte Thérèse de Lisieux, la petite fleur du Carmel. Tout le monde connaît par ailleurs le Saint Augustin de Louis Bertrand, le Saint François de Sales d'Henri Bordeaux et le Saint François d'Assise de Joergensen et de Chesterton. Je ne m'excuse donc pas de venir vous parler du saint d'Assise ; saint François est l'homme de tous ceux qui sont tourmentés de la nostalgie du divin et mieux encore des fidèles du Christ. Je m'en serais plutôt voulu d'avoir manqué l'occasion qui m'était si aimablement offerte de vous faire connaître et vous faire partager l'admiration et l'amitié que j'ai pour saint François.

Et pour qu'il n'y ait pas entre nous de malentendu, laissez-moi ajouter que cet attachement n'est pas une chose d'occasion qui serait née subitement, *ex abrupto*, en vue de cette conférence. J'ai toujours pensé que la vie des saints ne contenait

(1) Conférence donnée au Théâtre Français d'Ottawa par l'Honorable Rodolphe Lemieux, Président de la Chambre des Communes du Canada, le 10 octobre 1926, au cours des Fêtes du VIIe centenaire de la mort de saint François.

Digitized by Google

aucune biographie qui fût plus belle et en même temps plus captivante et mieux remplie que celle de saint François d'Assise. Comme le dit un de ses biographes, le docteur Bournet, il est un des enchanteurs de l'histoire religieuse. « On se sent attiré vers le grand et saint personnage d'Assise, surtout en cette fin de siècle où un certain mouvement, qu'on pourrait appeler évangélique, s'accomplit dans la littérature et dans l'art, où les problèmes sociaux sont les premiers de notre temps ».

Car l'une des grandes raisons qu'il y ait d'aimer le « poverello » d'Assise, c'est qu'il a été un précurseur, il a donné de longs siècles à l'avance le meilleur moyen de guérir les maux dont notre société souffre et en même temps l'histoire de sa vie nous repose du matérialisme de notre siècle. Maintenant que la Réforme a enlevé au Christianisme sa beauté et son mysticisme et que notre univers a été transformé par ce mouvement en une vaste institution financière et sociale d'oppression et de censure, combien il est doux de revenir à plusieurs siècles en arrière et de relire la légende du Saint. Comme le dit Lafenestre, un autre de ses biographes, « plus nous l'approchons et le comprenons, plus nous le connaissons, plus nous l'aimons ».

* * *

Je vous ai parlé de précurseur. On ne saurait exagérer l'influence extraordinaire qu'il eut dans tous les domaines, si bien que l'univers entier a été bouleversé par cette sensibilité à la fois si riche et si neuve. Il a été dans son pays l'inspirateur des Arts et des Lettres. Les poètes, les peintres et les musiciens vinrent à lui et trouvèrent en lui un esprit ayant atteint sans recherche cet idéal de perfection et de sincérité que poursuivent tous les véritables artistes. Parmi les peintres, non seulement Giotto et Cimabuë qui sont des primitifs, mais encore le grand maître Fra Angelico ont trouvé en saint François un sujet d'inspiration. Pendant plusieurs siècles ensuite, des milliers d'artistes ont cherché à reproduire les traits du saint en se servant des descriptions que nous en avaient laissées ses contemporains. Notons en passant que le meilleur portrait est encore celui de Cimabuë, « dont le chef-d'œuvre est la grande fresque du transept nord de l'église inférieure d'Assise où François se tient debout, les yeux noyés d'extase, à la

Digitized by Google

droite de la Vierge assise sur son trône ». Et parmi les poètes qu'il a inspirés, mentionnons le plus grand des poètes d'Italie, Dante Alighieri dont j'aurai occasion de vous parler tout à l'heure.

Mais si l'influence du patriarche séraphique s'est si bien fait sentir dans le domaine des arts et des lettres que l'on a pu écrire que ce qui s'est fait de grand après lui dans ce domaine, en Italie, porte l'empreinte de son esprit, il ne faut pas oublier que son influence dans le domaine social a été encore plus merveilleuse, car il a renouvelé l'amour des petits, des humbles, le culte de la souffrance et de la paix. En lisant comment le pauvre petit moine essaya de mettre fin aux croisades en haranguant les Sarrasins ou comment il intercéda auprès de l'empereur en faveur des oiseaux ou encore en voyant son détachement des choses de ce monde, combien cet esprit nous paraît éloigné de l'esprit du siècle où l'on n'entend parler que de richesse, de luxe et où la puissance de l'or est si formidable. En un temps où il n'y avait pas de révolutionnaires, au sens que nous donnons à ce terme aujourd'hui, mais dans lequel l'on ignorait cependant ce que c'était que la fraternité, saint François avait trouvé au mal de la société d'alors, qui est le mal de la société d'aujourd'hui, le véritable remède. Il enseigna à tous la fraternité, l'amour du prochain, cette loi élémentaire que nous enseigne l'Evangile et que l'on avait alors tout à fait oubliée.

Depuis, il est vrai, d'autres apôtres de la fraternité sont venus : les encyclopédistes prêchaient la fraternité et plus récemment l'apôtre de Toula enseignait « qu'il ne faut pas vivre pour soi mais vivre pour autrui ». Mais les encyclopédistes avec leurs beaux raisonnements n'ont fait qu'amener la terrible révolution française, et s'il y a eu une réforme, elle s'est faite dans le sang, c'est-à-dire que l'on s'est égorgé et déchiré au nom de la fraternité et de l'humanité. En Russie, l'histoire s'est répétée ; les romanciers russes ont contemplé le peuple avec une grande pitié, Tolstoï surtout s'est fait l'apôtre de cette pitié sociale et Dostoievski y a porté ses lamentations résignées et fraternelles. Mais toute cette prédication faisant abstraction de Dieu et de la religion ne pouvait aboutir qu'à un soulèvement de révolte et d'anarchie. Trente années avant la révolution russe, M. de Voguë avait prévu l'aboutissement de cette crise sociale. « Au premier abord, écrivait-il alors, on

Digitized by Google

est séduit par ce large courant de sympathie. Malheureusement, je me souviens et je réfléchis ; je me souviens que nous eûmes nous aussi notre siècle de sensibilité et de paysannerie. Vingt ans avant 93, tout le monde aimait tout le monde, on retournait aux champs, on se faisait simple, on versait des larmes sur le laboureur, en attendant qu'il versât le sang. La loi presque mathématique des oscillations historiques veut que ces effusions soient suivies de réactions terribles, que la pitié s'aigrisse et que la sensibilité se tourne en fureur ».

Voilà bien où le génie de saint François nous apparaît. Lui aussi, comme les réformateurs dont je viens de vous parler, a senti une tendresse profonde pour la nature, pour ses humbles créatures, les oiseaux et les poissons, pour les déshérités, les souffrants et les petits. Mais en même temps qu'il prêchait l'amour et la fraternité, il prêchait aussi la paix en Dieu. Et prêchant l'amour de la pauvreté, il détruisait chez les pauvres cette convoitise des richesses qui est à la base du mouvement révolutionnaire. Par cette prédication, il sut réconcilier les riches qui cessèrent alors de ne vivre que pour eux-mêmes et les pauvres qui n'aspirèrent plus à voir changer un ordre de choses qui a existé de tout temps et subsistera malgré les révolutions et malgré les belles doctrines de Karl Marx et des socialistes. Ozanam n'avait-il pas raison d'écrire qu'en ce siècle de dûreté et de violence « où la pauvreté était la plus méprisée des conditions humaines, il n'y eut pas de politique plus profond que cet insensé ».

Ces considérations sociales, qui sont toujours d'une si grande actualité et sur lesquelles il est possible de s'étendre à l'infini en parlant de saint François, ne sont peut-être pas tout à fait dans le cadre qui m'a été tracé, puisqu'on m'a demandé de vous parler des merveilleux attraits du Saint. Et cependant, qu'y a-t-il de plus sympathique que de voir ce petit pauvre, ne disposant de rien autre que de son amour et de sa foi, rénover toute une époque ? N'ayant d'autre arme que son éloquence, il se lance à la conquête du monde : l'Italie n'est pas assez grande pour celui en qui l'amour du Dieu créateur s'était de nouveau réalisé « par un amour ardent et tendre pour l'humanité toute entière et pour la création universelle, animée ou inanimée ».

Les sceptiques trouveront peut-être la chose bien simple qu'un homme petit et malingre au physique, d'abord sans

Digitized by Google

influence et toujours sans argent, ait pu exercer en son siècle une influence si grande que l'on considère aujourd'hui son époque comme un réveil du monde ; voilà pour moi ce qui m'étonne et me confond d'admiration. Je me suis demandé, en relisant la vie de saint François et en voyant se dérouler cette suite d'événements extraordinaires, s'il n'y avait pas lieu d'appliquer ici cette parole de Bayle : « il y a souvent dans les choses de cette nature beaucoup moins de merveilleux que ne le croient les esprits faibles et beaucoup plus que ne le croient les esprits forts ».

Je vous rapporterai les événements de cette vie qui m'ont paru les plus merveilleux sans chercher à discerner strictement ce qui appartient à l'histoire et qui est de la légende, laissant à de plus savants que moi en ces matières le soin de vous dire ce qu'il faut en croire. Cependant, quand le doute viendra vous effleurer de son aile noire, je vous demanderai de vous rappeler cette scène de Hamlet.

Lorsque sur la terrasse du château d'Elseneur le spectre du feu roi de Danemark a disparu, lorsque, de sa voix qui semble sortir de terre, il demande aux deux jeunes gens qui ont été de garde avec le prince Hamlet de ne pas révéler les choses qu'ils viennent de voir ou d'entendre, Horatio s'écrie :

Par le jour et la nuit, cela est merveilleusement étrange !

Et Hamlet de lui répondre :

Horatio, il y a dans le ciel et sur la terre beaucoup plus de choses que n'en rêve votre philosophie.

A votre tour, avec Hamlet, si vous voyez errer sur certaines lèvres le sourire du scepticisme, n'en soyez pas abattus et dites-vous qu'il y a dans le ciel et sur la terre beaucoup plus de choses que n'en rêve leur philosophie.

Le spectre du roi eût d'ailleurs pu ajouter qu'il y avait encore un bien plus grand nombre d'événements extraordinaires que la science ne pouvait expliquer. Ainsi l'on a attribué à des causes naturelles le phénomène des stigmates. Un trop grand nombre de personnes avaient de leurs yeux vu les vénérables stigmates du saint pour qu'il fût possible de nier leur existence. L'on a alors cherché à les expliquer comme choses tout à fait naturelles en disant que l'imagination, appliquée fortement à se représenter les blessures du Christ, pouvait, grâce au pouvoir de l'esprit et à sa supériorité sur le corps, produire certaines blessures comme effet d'un tel effort de con-

Digitized by Google

centration. Pour ma part je crois que le pouvoir d'imagination de saint François était moins considérable que celui de ces savants et de ces médecins.

Voici maintenant autre chose qui n'est pas à un même degré dans le domaine du merveilleux, mais dont le récit se prête aux développements les plus agréables ; je regrette de n'être pas poète car il y aurait là de quoi vous enchanter et vous faire oublier pour quelques instants tout le matérialisme de ce siècle. Je veux parler du charme que saint François exerçait sur toute la nature et du don qu'il avait d'attirer à lui les créatures les plus timides aussi bien que les plus farouches. Les oiseaux du ciel, que ce soit des faucons ou des moineaux, accourent à sa voix et viennent écouter religieusement le sermon qu'il leur fait : « Mes frères les oiseaux, louez votre Père céleste qui vous a donné plumes et ailes et tout ce qu'il vous faut. Il vous a fait princes entre les créatures et vous assigne pour château la route et l'azur... Et, dit-on, eux d'ouvrir le bec, de secouer leurs petites têtes, de ramager en leur latin et de battre des ailes avec des signes de joie en se caressant à sa robe ».

Il fit encore d'autres sermons pleins de charme à « mes sœurs les hirondelles » ou à « mon frère le lièvre ». D'autres fois il s'adresse à une poule d'eau, à une tanche du lac, ou à un faisan, parfois même aux arbres ou aux roches. Car, nouvel Orphée, toute la nature lui est sympathique, il aime tout ce qui est l'ouvrage du Créateur et il en est aimé.

Heureux temps ! « Qu'avons-nous perdu, malheureux, s'écrie Louis Gillet, en oubliant ce petit monde d'autrefois, ce Paradis de Pauvreté où nous conviait saint François ? Qu'avons-nous fait en méconnaissant une vue de l'univers si pure et si touchante ? Par quoi l'avons-nous remplacée ? Ce monde de la Pauvreté, c'était tout simplement le royaume de Dieu : c'était un monde de la valeur, un monde où chaque objet avait sa place exacte, où chaque chose était une personne et pourtant en représentait une Autre ; où tout le périssable se prolongeait dans l'éternel. Quel respect de la créature, quel ménagement, quel tact dans l'usage des biens de la vie, inspire une telle doctrine ! Quelle leçon de tenue résulte de ce sentiment du sacré ! On marche dans l'existence comme dans une église, au milieu des choses saintes. On est reçu chez un seigneur très bon, très magnifique que l'on aborde avec con-

Digitized by Google

fiance, mais dans la maison de qui on aurait pudeur d'abuser. Et au fond, cet esprit de Pauvreté, n'est-ce pas le sentiment que la vie ne nous appartient pas, qu'elle n'est qu'un prêt qu'il faudra rendre comme nous l'avons reçu, et dont le véritable sens est un sens de Sainteté ? »

Parmi les merveilleux attraits de saint François, il faut noter en particulier sa charité, son renoncement ou plutôt son amour de la pauvreté, son admirable héroïsme et enfin son éloquence.

Pour bien connaître et apprécier pleinement cet homme remarquable, il faut avoir passé soi-même de longues heures à méditer ses vertus étonnantes ; vous comprendrez donc facilement que je ne puisse vous en donner qu'une faible idée dans le cadre d'une conférence, limité comme je le suis par le temps qui fuit et par la grandeur du sujet. D'ailleurs, et il est peut-être un peu tard pour faire cet aveu, il m'a toujours semblé que les disciples même du Saint, et j'en vois ici un grand nombre qui sont savants éminentissimes et penseurs très profonds, seraient bien mieux qualifiés pour peindre saint François, eux qui ont su si bien reconnaître toute la subtilité d'une vie dont ils ont fait le modèle de la leur.

Le trait dominant du patriarche d'Assise et celui que nous devons admirer davantage est sans doute son amour de la pauvreté du Christ. Voilà, semble-t-il, la raison de l'éclatant hommage, devant lequel pâlissent tous ceux qui lui seront décernés, qui lui a été rendu par Sa Sainteté Pie XI dans son encyclique. « Il n'y eut point de saint, dit-il, en qui l'image du Christ-Seigneur et le genre de vie évangélique aient resplendi avec plus de ressemblance qu'en saint François... *Il a présenté en sa personne comme une réincarnation du Christ.*

« C'était bien un autre Christ que les disciples de la Portioncule et les populations voyaient dans le Pauvre d'Assise, un troubadour céleste qui aima passionnément Jésus crucifié et le suivit dans le détachement le plus héroïque. »

Cette figure idéale de pauvre par conviction et par choix se dépouillant de tous ses biens, parfois même de ses habits, rayonne d'une séduisante lumière au dessus de nos petitesses que nous cherchons à excuser en les mettant au compte de la lutte pour la vie.

Ce grand amour de la pauvreté a frappé le Dante d'admira-

Digitized by Google

tion et lui a inspiré l'un des plus beaux chants de la Divine Comédie. Nous lui devons en particulier cette image sublime où il nous montre la pauvreté, l'épouse du Christ qui monta seule avec Lui sur la croix tandis que Marie elle-même restait au pied, demeurée veuve douze cents années, jusqu'à l'heure où saint François la recueillit. Parlant de l'union de Jésus et de son épouse, le poète nous montre « le Christ qui sur cette croix sanglante, en poussant un grand cri, consomma son hymen ».

François, à son tour, après avoir tant aimé la pauvreté, « descendit de l'Alverna portant, selon l'expression de saint Bonaventure, l'image du Dieu crucifié, non tracée par la main d'un artiste sur des tables de pierre ou de bois, mais gravée sur sa propre chair par le doigt du Dieu vivant ».

Nous pouvons nous demander d'où était venu cet amour de la pauvreté , car une vertu aussi sublime et aussi extrême ne devrait pas être l'effet d'un hasard ou d'un caprice. Il est évident que le courage qu'il faut pour la mettre en pratique ne peut venir que de Dieu. François aimant Dieu de toute son âme devait nécessairement chercher la manière la plus agréable de plaire à Dieu. Humble et ne se confiant pas en son propre jugement, il ouvre au hasard le livre des Evangiles en trois endroits et y lit trois textes. Le premier est l'histoire du jeune homme riche dont le refus de vendre tous ses biens fut l'occasion du grand paradoxe du chameau et de l'aiguille. Le second était le commandement aux disciples de ne rien prendre avec eux pour le voyage, ni besace, ni bâton, ni argent. Le troisième, c'était l'ordre, que l'on peut dire littéralement crucial, donné au disciple de porter lui aussi sa croix. François, parce qu'il était un simple, ou plutôt parce qu'il était un grand saint, devait suivre ces leçons à la lettre.

Ecoutez si vous voulez vous en convaincre ce passage de Chesterton : « Comment il pouvait même subsister, c'est ce qu'il devait se demander ; mais il est à présumer qu'il mendiait déjà son pain comme il avait mendié des matériaux de construction. Cependant il prenait toujours grand soin de mendier le pain le plus noir et le plus mauvais qu'on lui pouvait donner, les plus vieilles croûtes, quelque chose de moins délectable encore que les miettes que mangent les chiens et qui tombent de la table du riche. Ainsi était-il sans doute plus mal nourri encore qu'un mendiant ordinaire, car le mendiant mange

Digitized by Google

ce qu'il peut trouver de meilleur, et le saint mangeait ce qu'il pouvait trouver de plus mauvais. Pour tout dire, il était disposé à vivre de détritus ; et c'était sans doute quelque chose de beaucoup plus affreux comme expérience que cette simplicité raffinée que les végétariens et les buveurs d'eau claire appellent la vie simple.

Tout comme il traitait la question de la nourriture, il traita la question de l'habillement : c'est-à-dire qu'il la traita selon le même principe qui consistait à prendre ce qu'on lui pouvait donner, et pas même ce qu'il y avait de mieux dans ce qu'on lui pouvait donner. On raconte qu'il changea d'habits avec un mendiant, et il eût sans doute été content d'en changer avec un épouvantail à moineau. Selon une autre version, il prit la grossière tunique brune d'un paysan, mais ce fut pour la seule raison que le paysan lui donna sa plus vieille tunique brune, laquelle devait être bien vieille, en effet : les paysans n'ont pas en général beaucoup d'habits de rechange à abandonner et la plupart ne se décident à les abandonner que s'il n'y a vraiment plus moyen de faire autrement. On dit que pour remplacer la ceinture qu'il avait jetée (peut-être avec un mépris d'autant plus symbolique qu'elle devait porter, selon la mode du temps, la bourse ou l'escarcelle), il ramassa une corde, au hasard, parce qu'elle se trouvait là et la noua autour de sa taille. Il la concevait sans nul doute comme une remplaçante sordide, à peu près comme le vagabond dénué de tout rattache parfois ses vêtements avec un bout de ficelle. Il voulait donner l'impression qu'il ramassait ses vêtements n'importe où, comme des guenilles qu'on tire d'une rangée de boîtes à ordures. Dix ans plus tard ce costume de raccroc était l'uniforme de cinq mille hommes, et cent ans plus tard, c'est vêtu de ce même uniforme, en guise d'armure pontificale que les Franciscains descendirent le grand Dante au tombeau ».

*
* *

En faisant une étude, fût-elle nécessairement incomplète, de la vie de saint François, comment pourrions-nous parler de son amour de la pauvreté sans y rattacher sa grande charité et l'héroïsme étonnant qu'il a mis à pratiquer ces deux vertus. Il n'y a pas jusqu'aux esprits les plus sceptiques qui ne soient ravis devant la force d'âme avec laquelle cet homme poursuit la réalisation de son sublime idéal.

Digitized by Google

Que de récits nous pourrions faire qui sont une leçon d'héroïsme extraordinaire et qui sont plus merveilleux que les contes les mieux imaginés.

Un jour, François rentrant au couvent, apprend que les voleurs avaient tenté d'y pénétrer, mais que le portier, homme vigoureux, les avait repoussés à coups de bâton. Le saint admonesta le portier parce qu'il avait manqué de pitié pour ses frères les voleurs ; il n'eut de cesse qu'il ne les eût retrouvés, leur fit ses excuses et il leur envoya leur part de la soupe des frères.

Et remarquez en cela son admirable courtoisie, dont j'aurais voulu vous entretenir car elle est chevaleresque et il en a fourni maints exemples tous plus ravissants les uns que les autres. Ses contemporains ont reconnu que « la politesse coulait de lui dès son jeune âge comme l'eau coule de la fontaine ». Nos jeunes gens qui sont si fiers de la coupe de leurs vêtements pourraient apprendre de lui que la grâce extérieure n'est pas tout et que la noblesse, les bonnes manières peuvent aussi s'allier aux haillons du pauvre.

Voici un autre exemple d'héroïsme et qui rappelle cet amour du panache que l'on reproche aux Français.

Pierre Bernardone avait cité son fils devant la curie épiscopale pour le forcer à rendre une certaine somme que François voulait consacrer à rebâtir une église. L'évêque Guido conseilla à François de rendre l'argent à son père. Celui-ci s'avança alors devant le tribunal et dit : « Mon Seigneur, non seulement je rendrai l'argent à mon père, mai je rendrai également les vêtements que je porte et qui sont à lui ». Il arracha aussitôt ses habits et les déposa devant l'évêque. La foule qui se presse devant le tribunal put alors remarquer que, sous ses somptueux vêtements, il portait un cilice. C'est en ce jour mémorable qu'il tourna réellement le dos à la société pour entrer dans un monde glacé. En vérité, c'était littéralement dans les circonstances un monde glacé. On était en plein hiver et François sortit nu sous son cilice. Désormais sans famille, sans argent, sans espoir en ce monde, il avançait sous bois et soudain il se mit à chanter à tue-tête les louanges du Seigneur. Des brigands sortirent alors des fourrés, le rouèrent de coups et le jetèrent dans un fossé profond et rempli de neige. François, après de grands efforts, réussit à s'en tirer et exultant de joie, il se mit aussitôt à chanter en français d'une voie plus éclatante encore, les louanges du Seigneur.

Digitized by Google

Une autre fois, peu de temps après l'incident que nous venons de rapporter, pour la première fois il revint à sa ville natale sous les habits d'un mendiant. Voulant mendier de l'huile pour une lampe qu'il avait allumée en l'église de Saint-Damien qu'il était occupé à rebâtir, il vit plusieurs de ses anciens amis se divertissant dans la rue. Aussitôt le cœur lui manque, son courage lui fait défaut. Il recule et s'enfuit sans tourner la tête. Puis, honteux de cette faiblesse passagère, il revient sur ses pas, aborde ses anciens camarades et leur demande de contempler un poltron qui a pris la fuite. Réunissant alors tout son courage, il mendie de l'huile auprès d'eux et s'en retourne à Saint-Damien, heureux de son humiliation. Il se réjouissait d'ailleurs de son extrême pauvreté, des humiliations qu'on lui faisait subir dans les premiers temps, lorsque, épuisé de jeûnes, de macérations, pâle et décharné, il avait à subir les lazzi et les quolibets de ses anciens compagnons qui le plaisantaient sur sa folie. Lorsque la foule lui jetait de la boue et des pierres, il se réjouissait encore en songeant au Crucifié dont il voulait devenir le miroir.

L'on pourrait multiplier ces exemples. Un jour il embrassa sur la bouche un lépreux dont la figure était entièrement rongée par la terrible maladie. Il s'approchait du reste souvent de ces malades et les soignait n'ayant nulle hésitation à les toucher et leur donner tous les soins que méritait leur état. Et cela le rendait heureux. Et je ne parle pas de la résistance qu'il a toujours montrée jusqu'à sa mort dans toutes ses maladies et dans les souffrances de son corps. Rosetti fait la remarque dans l'un de ses ouvrages, que le pire moment pour l'athée, c'est quand il éprouve une sincère reconnaissance et qu'il n'a personne à remercier. Comme le dit Chesterton, « la réciproque de cette proposition est également vraie, et il est certain que cette gratitude apportait à des hommes comme ceux dont nous nous occupons ici les moments de la plus pure joie qui ait été connue de l'homme ». Un grand peintre se vantait de mêler de la pensée à toutes ses couleurs : on peut dire que le grand Saint mêlait à toutes ses pensées des actions de grâces.

Je pourrais terminer cette causerie sans vous parler de l'éloquence de saint François, si cette éloquence n'était aussi personnelle, aussi originale et aussi empreinte de ces vertus qui ont fait de lui le Saint dont la renommée croît de jour en jour.

Digitized by Google

Pour comprendre l'éloquence de celui qui fut, sans contredit, le génie le plus original du XIIIe siècle, il faut noter à quelle période de transition il a vécu, chercher à se figurer cette renaissance dont il a été le principal inspirateur. Après la décadence des temps païens et les âges obscurs, c'était l'aube naissante et la beauté du christianisme éclatant à tous les regards. Le peuple était grossier et ignorant, illettré et simple, mais il était en même temps sincère et facile à impressionner. Les beaux discours et les fleurs de l'éloquence produisaient sur lui une impression moins forte que les sermons où l'on décrivait les peines de l'enfer, la méchanceté et les ruses du démon. Les êtres de la création lui étaient aussi plus familiers que l'art du rhéteur et du philosophe. François apparut dans ce clair obscur, sur ce fond gris de l'aube naissante. Sa physionomie d'abord indécise se précisa peu à peu. Il était sur un sommet, entouré de sources jaillissantes et d'oiseaux chanteurs, derrière lui c'était le lever du jour et devant lui « la nuit longue et sévère, nuit de vigile, qu'avaient visité les étoiles », se retirant lentement.

L'influence de François sur son temps et l'empire qu'il sut prendre sur les hommes par son éloquence sont bien faits pour nous étonner et ne peuvent s'expliquer que par l'action divine car le prédicateur ne payait pas de mine. Celano nous dit que « ses vêtements étaient sordides, son aspect chétif, son visage sans beauté ». « C'était, écrit-il, un homme au parler facile, au visage souriant, au regard bienveillant, exempt de mollesse et de morgue. Sa taille était moyenne, plutôt courte, sa tête petite et ronde, sa figure assez allongée et étroite, son front lisse et bas, ses yeux moyens, noirs et limpides, ses cheveux bruns, ses sourcils droits, son nez régulier, mince et droit, ses oreilles écartées, mais petites, ses tempes plates, sa parole miséricordieuse, brûlante et pénétrante, la voix prenante et douce, claire et sonore, ses dents serrées, égales et blanches, ses lèvres petites et minces, sa barbe noire et clairsemée, son cou grêle, ses épaules étroites, ses bras courts, ses mains fines avec des doigts longs et des ongles saillants, ses jambes maigres, ses pieds petits, sa peau douce. Il était décharné, grossièrement vêtu, dormait peu, avait la main toujours ouverte ».

S'il est une leçon que nous pouvons tirer de l'éloquence de saint François, c'est qu'il ne nous sera pas demandé compte de nos talents, car ils sont un don de la divinité, mais plutôt

Digitized by Google

de l'usage que nous en aurons fait, puisque cet usage dépend de nous.

Comme correctif au portrait de l'homme extérieur tel que le décrit Celano, voici maintenant le séduisant tableau qu'il fait de l'homme intérieur :

« Qu'il était beau, splendide, glorieux, dans l'innocence de sa vie, la simplicité de son langage, la pureté de son cœur, sa tendresse pour Dieu, sa charité fraternelle, sa fervente obéissance, son commerce agréable, son aspect angélique. De mœurs douces, de nature paisible, il se montrait affable dans ses paroles, très bienveillant dans l'exhortation, savait garder très fidèlement un secret, était prévoyant dans le conseil, actif dans l'exécution, gracieux en toutes choses. Il avait l'esprit serein, l'âme douce, l'intelligence claire; il était absorbé dans la contemplation, assidu à la prière, toujours plein de ferveur. Constant dans ses desseins, affermi dans la vertu, persévérant dans la grâce, il demeurait toujours semblable à lui-même. Il était prompt au pardon, lent à la colère, d'esprit vif, de mémoire très heureuse, subtil dans la discussion, plein de prudence dans la délibération et toujours simple. Il était sévère pour lui-même, compatissant pour les autres, toujours plein de discernement. »

Nous pouvons enfin nous demander d'où vient l'éloquence de saint François et là encore nous répondrons, de son amour du Christ. Son âme est semblable à un instrument sonore dont les cordes vibrent au souffle chaud de la flamme intérieure qui le consume. Il ne cherche pas son inspiration auprès des docteurs en théologie qui ont écrit de vastes traités, ou auprès des philosophes qui cherchent à atteindre la sagesse et le bonheur au moyen de raisonnements compliqués. François a été un simple, et il parle au peuple de son temps le seul langage que celui-ci puisse comprendre, le langage de la simplicité. Il est beaucoup plus près de la foule que ne le sont le pape et les évêques et cela explique le succès de sa prédication. Son langage, pour contenir peu de ces périodes longues, sonores et harmonieuses que l'on retrouve chez les orateurs, était cependant plein d'images, d'allégories et de paraboles, comme celui des Orientaux, et fleuri comme le discours de ceux qui sont en contact intime avec la nature.

Il était sensible à toute la nature. A toutes les musiques il préférait la plainte harmonieuse du vent dans le feuillage, le

Digitized by Google

bruissement de feuilles mortes ou du bois sec que les pieds foulent dans la forêt, et par dessus tout, le chant triste ou joyeux des oiseaux. Le feu qu'un pâtre allumait dans le sous-bois, le croissant argenté de la lune qui montait dans la nuit remplie d'étoiles avait pour lui un charme incomparable. Pauvre des biens de ce monde, toute la nature lui fournissait compensation. Le soleil était son frère et les étoiles étaient devenues ses sœurs. Il aimait le feu pour sa beauté et son utilité, parce qu'il est vigoureux et fort, et qu'il illumine la nuit ; l'eau, parce qu'elle est l'image de la pénitence et qu'elle purifie ; le bois parce que le Christ avait été crucifié sur le bois de la croix ; les fleurs, parce qu'étant belles et odoriférantes, elles chantent la gloire de Celui qui les a faites si agréables et si bien vêtues ; enfin le soleil en l'honneur duquel, peu de temps avant sa mort, il fit le célèbre cantique qui ramena la paix entre l'évêque et le podestat d'Assise. Son langage portait la marque de ses émotions et se ressentait de cette fraternité en Dieu. Son éloquence venait de cette source et de la grande connaissance qu'il avait des Ecritures.

*
* *

Si je n'écoutais que mon enthousiasme pour les merveilleux attraits de saint François, je pourrais peut-être vous en parler plus longuement, mais ce serait mal vous remercier de la bienveillante attention que vous avez mise à écouter un discours qui se ressent de la tristesse d'avoir rendu un si faible hommage à celui qui en méritait de si grands, et du regret de n'avoir pu faire infiniment plus.

Le fils de Pietro Bernardone fut un grand Saint parmi les plus grands, et si je n'ai pas réussi à vous le faire voir, comme je l'aurais voulu, je vous prie, à votre tour, de n'en point faire souffrir la gloire de François d'Assise, mais de m'en attribuer la disgrâce. Car il est difficile de parler de celui qui fut l'âme d'une renaissance artistique, sans refaire toute l'histoire du moyen-âge ; ce que nous avons dit suffit à donner cependant quelques raisons de l'attrait extraordinaire qu'exerça saint François sur son temps et sur les temps qui suivirent.

Rodolphe LEMIEUX,
Président de la Chambre des Communes du Canada.

Digitized by Google

A PROPOS DE L'ECDOTIQUE DE DOM HENRI QUENTIN (1)

Le philosophe veut que celui qui parle d'une chose commence par la définir. Disons donc de suite que l'ecdotique est « la partie de la critique relative à l'établissement et à l'édition des textes ». Dans des pages qu'il ne faut pas traverser en courant, mais qu'il faut lire pas-à-pas, en appuyant sur ce qui forme le centre du volume, sur la méthode de classement des manuscrits, dom Henri Quentin propose de faire, de ce qui semblait un art pur, un art superposé à une science ou plutôt une science superposée à une autre science. Cela, dans le but principal de donner un texte meilleur de la *Vulgate,* dont le pape Pie X a confié la correction à une commission à laquelle dom Henri Quentin appartint dès sa constitution, le 30 avril 1907.

I

La Vulgate, chacun le sait, est une partie de l'œuvre scripturaire immense de saint Jérôme. « Celui-ci, écrit M. Paul Monceaux (2), pendant son séjour à Rome de 382 à 385, entreprit, sur la demande du pape Damase, de reviser sur le grec les vieux textes latins de la Bible ; de ce travail provient probablement notre Vulgate du Nouveau Testament, et sûrement le *Psautier* dit *romain*, revu sur les Septante et adopté à Rome. Vers 386, dès l'arrivée à Bethléem, nouvelle entreprise, une revision de l'Ancien Testament sur les *Hexaples* d'Origène ; de là provient un texte de *Job*, avec le *Psautier* dit *gallican*, celui qui figure dans nos Bibles latines. Un peu plus tard,

(1) *Essais de critique textuelle* (*Ecdotique*) par Dom Henri Quentin, moine bénédictin de l'abbaye de Solesmes. Paris, Picard, 1926, in-8° 180 pages.

(2) *Histoire de la Littérature Chrétienne*, Paris, Payot, 1924, p. 94.

Digitized by Google

Jérôme résolut de traduire directement sur l'hébreu tout l'Ancien Testament, sauf les deutéro-canoniques. Commencé en 391, ce travail colossal était terminé en 405... »

Le nouveau texte dérangeait des habitudes ; il valut à l'auteur, affirme M. Monceaux, plus d'ennuis que de compliments. On lui reprochait d'avoir voulu supplanter l'ancienne version exécutée sur le grec, de professer une estime marquée pour le texte hébreu, pour la *veritas hebraica,* où il saisissait mieux la pensée des auteurs inspirés, où il la trouvait plus entière et plus probante,plus apte à éclairer, plus messianique. Saint Jérôme, de plus, n'avait pas que des amis. Cependant, moins de cent ans après sa mort, sa version avait pénétré un peu partout. Au septième siècle elle devint d'un usage général. Nous l'employons encore aujourd'hui. C'est la Vulgate.

*
* *

Son succès même a été une des causes des fautes qui s'y sont introduites : « plus un texte est souvent copié, plus il se déforme. » Une copie n'est, hélas ! ni un calque ni une photographie.

Le scribe, en effet, n'est pas une machine. Sa main n'est pas une usine sans communication avec son intelligence, avec son cœur,avec le monde extérieur. Il n'est pas hors de la vie. Il n'est pas lancé, isolé, dans l'espace. Il a une âme comme nous, avec tous ses affluents, avec sa tendance à faire science de tout, même de son ignorance. Dans ce qu'il copie,il se glisse furtivement lui-même et le petit coin d'univers qui l'entoure. Trop souvent ses doigts sont mis en train, plus que par l'exemplaire où errent ses yeux, par sa mémoire, par sa fantaisie et par son imagination, par ses faiblesses surtout. Et voilà ce qui déçoit et égare à plaisir. Nous trouvons sous sa plume tous les accidents de la pensée. Il y a des erreurs, de formation comme spontanée, qui sont dans l'air ambiant et qui contaminent le manuscrit presqu'à l'insu du copiste, c'est l'action des impondérables. Il y a l'épaisseur de son ignorance ; ainsi dans la phrase de saint Jérôme que dom Henri Quentin étudie avec une sagacité si pénétrante au chapitre sixième de son volume. Il y a ses préventions, ses préjugés, sa présomption. Il y a son inattention et sa légèreté (1). « J'ai fait réflexion, écrit Fr. Roger Bacon au

(1) Il y a aussi les conditions défectueuses dans lesquelles se font certaines copies. En voici un exemple tiré des choses franciscaines. Je l'emprunte à la page 7 de

Digitized by Google

moment où il va parler de l'état du texte bihlique (1), j'ai fait réflexion que l'intelligence humaine a, en soi, une grande faiblesse, comme chacun de nous l'expérimente et comme saints et philosophes le proclament... Les causes de cette faiblesse sont au nombre de quatre : l'autorité contestable du texte à copier, l'habitude invétérée, l'opinion de la multitude flottante qui nous entoure et la présomption de notre esprit. Chacun s'appuie sur cette dernière pour masquer son ignorance, pour affecter de ne pas approuver ce qu'il ignore ou pour le désapprouver, et chacun se réjouit d'étaler imprudemment ce qu'il sait et même ce qu'il croit savoir et ne sait pas ».

Puis il nous dit par le menu comment est traité le texte sacré: « On ajoute, on retranche ; on change ; on divise le discours, la phrase, les syllabes, les diphtongues, les lettres, les aspirations, la ponctuation, les chiffres ».

« Chacun, continue-t-il, corrige à sa fantaisie. Tout Lecteur dans l'Ordre des Mineurs change ce qu'il veut ; les Prédicateurs font de même ; et les séculiers aussi. Chacun modifie ce qu'il ne comprend pas (2) ».

Seraphicae Legislationis textus originales, Quaracchi, 1897, où l'auteur étudie les erreurs qui se sont glissées au *Bullarium franciscanum* dans la reproduction de la bulle de Nicolas IV *Supra Montem*, celle même qui, jusqu'à la Constitution de Léon XIII, servait de règle aux membres du Tiers-Ordre. *In talibus* y devient *in tabulis ; universi sane fratres, universi sani fratres ; massario, missario : in quadragesima vero S. Martini et etiam in majori, ecclesias*, devient : *in quadragesima vero S. Martini et etiam in majoribus ecclesiis ; de dicta pecunia, de ipsa pecunia* etc. L'auteur en passe, et celui qui écrit ces lignes ; mais combien d'interprêtes ont cherché vainement, dans ce texte de loi ecclésiastique, ce que pouvaient bien signifier *in majoribus ecclesiis*, *tabulis* et *missario ?* Le préambule de la bulle dit : le bienheureux François instruisit ses fils dans la pureté de la foi et leur prescrivit.. de la tenir fermement et de la mettre en pratique, *firmiter et opere ;* le Bullaire écrit : *similiter et opere*. La sanction pontificale, à la fin du document, parle de ce qui a été statué et ordonné, *statuti et ordinationis*, le bullaire, de ce qui a été statué, ordonné et commandé, *statuti ordinationis et voluntatis*. Dans l'édition de Quaracchi dont nous parlons le texte de la bulle avec sa traduction française tient dix-huit pages (p. 77-94) soit neuf pages pour chacun des textes. A ces neuf pages imprimées en gros caractères l'éditeur a fait subir quarante-trois corrections ! L'auteur du *Bullaire* avait l'original de la Bulle sous les yeux, il nous le dit lui-même ; mais cet original, c'est à la Bibliothèque Vaticane qu'il l'a consulté, rapidement, un jour, peut-être où il avait attendu longtemps avant d'en recevoir communication ; il avait peut-être été dérangé ; on causait peut-être à côté de lui. Il avait donc pris vraisemblablement quelques notes puis, se fiant à sa mémoire, il avait — il l'avoue — repris le texte tel qu'il avait été publié antérieurement par le *Speculum Fratrum minorum*, par le *Firmamenta trium Ordinum*, par Wadding et par le *Bullarium Romanum* et l'avait publié à nouveau après lui avoir fait subir de légères retouches. Il s'était trouvé dans de mauvaises conditions.

(1) *Opus Tertium*, Chap. XXII, p. 69 de l'édition Brewer, Londres 1859.

(2) *Ibid.* p. 93.

Digitized by Google

Cela, dans l'*Opus Tertium*. Voici de l'*Opus Minus* (1) : « La méfiance est de règle à l'égard du texte parisien de la Vulgate. Cette méfiance a sa raison dans les divergences d'opinion entre correcteurs, car autant il y a de Lecteurs dans le monde, autant il y a de correcteurs, c'est-à-dire de corrupteurs. Chaque Lecteur change selon ce qui lui passe par la tête »,

Après les audaces des Lecteurs, c'est-à-dire du personnel enseignant, chez les Ordres mendiants, les méfaits des libraires, des correcteurs et des copistes sont signalés toujours dans la même page de *l'Opus Minus* : « Il y a une quarantaine d'années environ (*l'Opus Minus* est de 1267) beaucoup de théologiens et un nombre infini de libraires peu clairvoyants proposèrent un texte unique... Les copistes y introduisirent beaucoup de fautes. Des théologiens novices ne furent pas à même d'examiner les exemplaires avant leur mise en circulation et ils firent crédit aux libraires ; et maintenant c'est une tâche écrasante que de donner un texte exact de la Vulgate, *propter multitudinem et immensitatem falsitatis* ».

Et Fr. Roger Bacon de conclure. (2) : « Le sage se méfie du texte parisien de la Vulgate ; il faut l'en louer comme on approuve la crainte quand on la rencontre chez un homme courageux. Aucun homme, sachant ce qu'il renferme d'erroné et de douteux ne peut en conscience se servir du texte de Paris, soit pour enseigner, soit pour prêcher » (3).

(1) P. 333.

(2) *Opus Tertium* Chaq. XXV, p. 92, édition Brewer.

(3) S'il faut en croire fr. Roger Bacon une des causes de la faiblesse des études bibliques était à chercher aussi dans les empiétements de la dialectique *sur* et *dans* l'exégèse : « Il est impossible que le texte divin soit su, à cause de l'abus qui est fait du Livre des Sentences. Car les questions qui devraient être cherchées dans le texte et servir à l'interprétation du texte, comme on le fait dans toutes les facultés, on les traite séparément du texte. Et l'on appelle curieux celui qui, dans l'exposition du texte, veut discuter des questions même nécessaires, si elles sont du domaine de la théologie, et on ne l'écouterait pas, à moins qu'il ne fût homme de réputation extraordinaire, ou d'un savoir exceptionnel sur des questions spéciales, utiles et importantes. Ainsi ceux qui enseignent le texte ne l'expliquent pas, parce qu'ils n'abordent pas les questions qui s'y rapportent et qui seraient indispensables à son intelligence ». *Opus Minus*, p. 329. Que fait donc celui qui enseigne le texte, au dire de fr. Roger ? Trois choses, nous dit-il : « Il partage le texte, artistement, en divisions de longueur variée ; il cherche des concordances forcées, comme le ferait un juriste et des consonnances harmonieuses, comme le ferait un grammairien. C'est à ces trois tâches que s'appliquent principalement les artistes qui exposent les Ecritures ».

Ibid, p. 323. Sur toute cette question Cfr le remarquable travail du R. P. Hilarin de Lucerne. *Histoire des Etudes dans l'Ordre de Saint François*, Paris, 1909, p. 534 et s.

Digitized by Google

Comme le copiste, le correcteur, le libraire, le Lecteur sont des hommes. L'intervention du Lecteur surtout devait provoquer, dans l'interprétation du texte biblique, des hésitations sans fin. Il n'est pas le scribe humblement penché sur son manuscrit. Le Lecteur : *legere* ne signifie pas, dans la langue du moyen-âge, *lire* un texte, mais l'expliquer librement quant au fond et quant à la forme. Cependant il y avait le *pronuntiare*, c'est-à-dire la lecture dont le maître faisait précéder son explication pour permettre aux élèves de corriger et de ponctuer, d'après le sien à lui professeur, le texte qu'ils avaient apporté en classe. Et c'était là le point de départ de contaminations sans nombre entre les manuscrits. Dans certains passages, dans ceux, qui avaient été précédés du *pronuntiare*, ils suivaient tous la courbe du tempérament du Lecteur. Celui-ci favorisait telle expression au détriment de telle autre, choisissait telle forme de langage plutôt que telle autre, imprimait à telle page son individualité, se laissait dominer par ses sympathies, par ses antipathies instinctives. L'élève, de son côté, acceptait ou n'acceptait pas le texte proposé par le maître ou sa ponctuation. Il corrigeait ou ne corrigeait pas. Les manuscrits s'enchevêtraient, entraient les uns dans les autres. Il y avait, dirait le philosophe moderne, universelle interaction et universelle réaction. Et tout était confusion inextricable. Tous les plans se brouillaient, toutes les perspectives se confondaient.

*
* *

Vint la réforme de Sixte Quint. Elle fut incomplète (1).

Et nous voici devant l'œuvre de dom Henri Quentin.

Faisons, avant de nous engager sur cet océan, le point.

Fr. Roger Bacon nous a conduits à la Salle de Cours du XIIIe siècle, où se créent les parties communes de manuscrits n'ayant pas de parenté entre eux ou n'appartenant pas à la même lignée ; dans la cellule du Lecteur ; dans l'officine du libraire ; il nous a fait entrevoir les insuffissances du correcteur et les légeretés du scribe, les contacts réciproques sous la pression de l'ambiance, les irréflexions, les erreurs diffuses, ainsi que l'impatience générale devant la corruption du texte. Certes, il faut tenir compte de la manière âpre dont le moine est accoutumé

(1) Sur l'histoire de cette réforme voir dom Henri Quentin. *Essais de Critique Textuelle, Ecdotique*, p. 18 et s. A l'avenir je citerai le volume sous le nom d'*Ecdotique* tout court.

Digitized by Google

d'exprimer sa pensée ; il n'hésite pas devant les paroles de témérité ; il donne durement ; sa critique est virulente, sa façon de composer et de rédiger singulière, on peut le déplorer ; mais lui, qui a jeté les fondements des sciences modernes de la nature, qui a détourné l'attention de l'homme sur les mathématiques, sur la physique, sur l'astronomie et sur la chimie, qui lui a ouvert à la fois des horizons sur le monde extérieur et sur les intimes profondeurs de la pensée, sur les problèmes de l'optique et sur ceux de la philologie comparée, il a su voir, il a vu et il a bien vu. Il a suivi la ligne droite. La question du texte biblique était, foncièrement, au XIIIe siècle, ce qu'il nous a montré. Mais avant où en était-elle ? Où était la source du mal ?

A peine la version hiéronymienne avait-elle vu le jour, que déjà elle s'était corrompue. Les traductions qui l'avaient précédée continuaient à vivre et à circuler et se vengeaient d'elle. On se servait de leurs paroles pour faire, à ce qui fut plus tard appelé Vulgate, des corrections malheureuses. Car elles étaient, ces ancienne traductions, « des traductions divergentes faites au jour le jour, sous leur seule responsabilité, par des traducteurs bénévoles ». Versions assez barbares, pas toujours fidèles, rédigées, le plus souvent dans la langue pittoresqne et crue du latin vulgaire (1). « On peut compter ceux qui ont traduit les Ecritures de l'hébreu en grec ; mais pour le latin c'est impossible, écrit saint Augustin dans son traité de la Doctrine Chrétienne. Aux temps primitifs de la foi, le premier venu qui avait en mains un exemplaire du texte grec et croyait connaître suffisamment les deux langues latine et grecque, se permettait d'entreprendre une version nouvelle ». Et les générations de copistes malheureux, de correcteurs malheureux se succédaient ; et les vieux textes fantaisistes se mêlaient au nouveau ; puis, en désespoir de cause on revenait à l'hébreu sans se douter que le texte hiéronymien est loin d'être une traduction littérale, qu'il représente un état du texte hébreu antérieur à la recension massorétique ; qu'il doit donc logiquement être appliqué à critiquer celle-ci et ne doit à aucun degré être influencé par elle ; et l'agitation des mots était encore augmentée par ce souffle venu du fond des siècles.

La réforme de Sixte-Quint ayant été, je l'ai dit, incomplète, il fallait reprendre le travail à sa base et remonter d'échelon en

(1) P. Monceaux, *op. cit.* Parmi les corrections malheureuses inspirées par l'ancienne version latine il y a lieu de signaler celle de *ipsa* en *ipse* du texte de la Vulgate (Genes. III. 15) ; *ipsa conteret caput tuum. Cfr. Ecdotique*, p. 114. et ci-après.

Digitized by Google

échelon jusqu'aux textes les plus rapprochés de celui de saint Jérôme, jusqu'à l'archétype enfin le plus voisin de l'original. Mais comment gravir cette échelle ? Cette montagne ? Au moyen de quel classement ? De quelle méthode ? De quelle règle ?

* * *

Comment dompter la résistance de cette masse ? Dom Henri Quentin a compté près de 700 manuscrits antérieurs au XIe siècle (1). A raison d'une demi-heure de lecture par jour, il faut une année pour lire la Bible d'un bout à l'autre. Mais lire n'est rien auprès de collationner, c'est-à-dire de comparer mot par mot le texte d'un manuscrit à celui d'un imprimé et noter par écrit toutes les différences qu'ils présentent et toutes les particularités de changements d'écriture, de corrections, de grattages susceptibles d'être utiles pour l'établissement du texte. L'amas est immense ; comment de son amalgame complexe faire sortir la leçon originale de saint Jérôme ? D'aucuns y ont renoncé. « L'unanimité des critiques, écrit un savant, déclare que pour les textes copiés fréquemment — et nul texte n'a été copié aussi souvent que la bible latine, — il est impossible d'établir une généalogie » des manuscrits. Donc, de remonter au texte primitif. Comment organiser cette masse, ce monde informe au premier abord et sans limite qui obstrue le chemin ?

Au moyen de l'ecdotique, répond dom Henri Quentin, c'est-à-dire d'une science raisonnée et positive.

« Il semblerait, écrit-il (2), que la critique d'édition fût un art qui n'a pas besoin d'être appris. De fait, on ne l'enseigne guère qu'aux conférences pratiques de M. Joseph Bédier au Collège de France. La paléographie, la diplomatique, la chronologie, la grammaire, la philologie, toutes ces sciences utiles à l'éditeur, sont objets d'enseignement, mais, lorsqu'il s'agit de faire sortir des manuscrits anciens un texte contenu dans un certain nombre d'entre eux et de choisir entre les diverses leçons qu'ils présentent, les guides font subitement défaut, ou à peu près ; chacun doit être son propre maître et faire ses expériences. Il y a là une grave lacune dans la science critique ».

(1) Dom Henri Quentin est aidé dans ses travaux par une cinquantaine de bénédictins appartenant à toutes les congrégations et à tous les pays et qui travaillent depuis 18 ans à l'œuvre commune. Pour l'historique et l'organisation de ce travail voir *Ecdotique* p. 22 et s.

(2) *Ecdotique* p. 27.

Digitized by Google

Essayer de combler cette lacune a été l'objet, non plus seulement des conférences pratiques, cette fois, mais du cours public même de M. Joseph Bédier au Collège de France, en avril-mai 1926. Avec quelle intensité d'attention il fut suivi, celui qui écrit ces lignes en témoigne. La méthode de Lachmann, quelque sérieux qu'ait été ce savant aussi bien dans le domaine classique que dans la science textuelle biblique, y a croulé définitivement sous la verve érudite du maître, cette méthode qu'appliquaient, depuis soixante-quinze ans, tous les éditeurs de texte. Et c'est là pour la science un bienfait de premier ordre.

La méthode de Lachmann est celle de *la faute commune* (1). Elle repose sur le principe suivant : l'erreur, dans un texte, ne peut être primitive ; elle est le fruit d'une intervention subséquente — intervention d'un Lecteur, d'un libraire, d'un correcteur, d'un copiste. — Cette intervention malheureuse provoque, du même coup, une bifurcation dans la tradition du texte, un double courant : celui qui charrie l'erreur reçue et la transmet avec lui ; et le courant resté indemne de l'erreur. Une erreur commune à un groupe est donc l'indice qu'il est issu du même courant, que son origine se place du même côté de la tradition bifurquée avec laquelle il forme une famille.

Soit le texte : *Ipsa observabit caput tuum* du verset 15 du chapitre IIIe de la Genèse où Dieu, maudissant le serpent, lui dit : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne. Elle t'écrasera la tête etc... » A un moment donné un copiste s'inspirant d'une ancienne version, au lieu d'écrire *ipsa* se rapportant à la femme, écrit *ipse* se rapportant à *semen* ; et alors nous devons traduire, non plus que c'est la femme qui écrasera la tête du serpent, mais que ce sera sa postérité (2). Tous les manuscrits qui portent la faute *ipse* au lieu de *ipsa* dérivent de notre copiste et forment une famille. Et ces familles se multiplient, se divisent et se subdivisent, parallèlement aux erreurs qui s'additionnent, s'accumulent et se multiplient. L'éditeur devra refaire en sens inverse le chemin

(1) Sur la méthode de Lachmann, voir *Ecdotique* p 34-36. Les remarques contenues dans la préface mise par ce savant à son édition du Nouveau Testament parue en 1842, pour curieuses et incomplètes qu'elles soient, ne manquent ni de finesse ni de bon sens. Mais il a une conception erronée de la marche à suivre dans l'édition d'un texte.

(2) *Ecdotique*, Chap. V, *Une fausse conception de l'original, note sur la leçon* : Ipsa observabit caput tuum (Genes. III. 15) *chez les Pères du IVe siècle*. L'hébreu a le pronom masculin ainsi que l'*Ottobonianus*, dont nous parlerons ci-après dans une note ; la Vulgate : *ipsa conteret caput tuum*.

Digitized by Google

qu'elles ont fait et les suivre, pour cela,à la trace, en remontant d'embranchement en embranchement jusqu'à l'original. En remontant de faute en faute, dit Lachmann, de sous-sous famille en sous-famille, de sous-famille en famille, nous parviendrons à l'original, et cela, sans effort, en faisant jouer simplement à travers le dédale, un ingénieux mécanisme, celui de la constatation, à tous les échelons, de la faute commune et de ses ramifications.

* * *

Ce mécanisme, hélas ! est déjà faussé à sa base. Il repose sur l'idée d'erreur. Or, nous ne sommes pas dans la confidence de l'Eternelle Sagesse ; nous avons des préjugés, une déplorable précipitation ; y a-t-il, en nous, une illumination intérieure qui nous permette de dire, le plus souvent, a priori, ceci est une faute, ceci n'en est pas une ? Une faute, au point de vue de l'établissement du texte, s'entend. Ce que nous qualifions erreur, dans le cas spécial qui nous occupe, signifie simplement que tel mot ne répond pas à l'idée que nous nous faisons de ce que l'auteur a dû écrire. Or, comme nous ne sommes pas l'auteur, comme nous ne sommes pas dans tous les secrets des choses, nous tranchons souvent à tort. Le lourd fardeau du choix nous accable et nous écrase, et la passion, l'ignorance ou le sentiment personnel nous égarent. Nous donnons dans l'arbitraire et dans l'illusion. Nous nous forgeons un type imaginaire de l'original, et tout ce qui ne lui ressemble pas, nous disons : c'est une faute ! Le grand franciscain que j'ai cité au commencement de cette étude ayant écrit : « Quand on énonce une vérité il est nécessaire de la prouver par des expériences, *Necesse est per rerum ipsarum experientias certificari veritatem* (1) » le lecteur me permettra-t-il ici de lui en soumettre une (2) ?

Le 8 janvier 1305 Fr. Jean de Montcorvin, archevêque de Pékin, annonce à ses frères en religion qu'il a acheté des enfants, fils de païens, âgés de 7 à 11 ans, qu'il les a baptisés et formés aux lettres latines *et grecques*. L'auteur d'une des copies qui nous restent de cet inestimable document juge que les mots *et grecques* sont une erreur, que Fr. Jean *n'a pas pû les écrire*, et il les supprime. Or, nous savons aujourd'hui qu'une

(1) *An unpublished fragment of a Work by* Roger Bacon, dans *English historical Review*, vol. XII, p. 502.

(2) *Cfr. Etudes Franciscaines*, Sept-oct. 1923. p. 489 et s.

Digitized by Google

partie des ouailles de Fr. Jean de Montcorvin à Pékin étaient des Alains, vraisemblablement de langue grecque : Fr. Jean, donc, enseignait le grec à ses élèves pour les mettre à même de catéchiser un jour ses Alains. Le scribe avait fait entrer dans la critique de l'original un des éléments les plus ordinaires de l'erreur, l'élément subjectif ; il avait vu une faute là où il y avait un renseignement précieux, tout du moins le fait supposer.

Voici une deuxième expérience sur le même terrain : un peu plus d'un an après cette première lettre, le 13 février 1306, nouvelle missive de Fr. Jean. Il a, dans son église, affiché un texte en *tarsicae litterae*. *Tarsicae litterae,* se dit notre même réviseur trop habile, cela ne signifie rien ! Et il corrige en *tursicae litterae*, lettres turques. *Il n'a pas pu croire* que *tarsiae* fût autre chose qu'un *lapsus calami*. Or, nous savons aujourd'hui que *tarsicae litterae* signifie lettres ouïgoures, celles mêmes dont se servaient les Mongols, maîtres alors de Pékin. Une seconde fois le terme juste était taxé de faute ! « Chacun, nous a dit Fr. Roger Bacon, modifie ce qu'il ne comprend pas (1) ».

Et voilà une première faiblesse de la méthode de Lachmann : elle est unilatérale ; elle ne repose pas sur des bases rationnelles, mais sur l'arbitraire. Et cet arbitraire, qui se trouve au point de départ du mécanisme se retrouve, d'une manière surprenante, à son point d'aboutissement.

Ce fut un service signalé que M. Joseph Bédier rendit à l'ecdotique en mettant en lumière cette déviation suprême de la méthode de l'illustre allemand (1). En tracer la courbe précise est chose délicate. Elle se dérobe sous les voiles d'ombre et les écharpes de brouillard de la plus fine psychologie morale. Elle résulte d'une de ces tendances, mettons subconscientes, pour lesquelles nous n'avons que de pauvres mots lamentables quand nous voulons en exprimer les nuances et les préciser. Mais le fait est là : tout éditeur de textes se servant de la mécanique de la faute commune finit par ne tenir compte que de deux manuscrits et par en jouer à sa volonté.

(1) Une excellente édition critique de ces deux lettres a été donnée par le P. Anastase Van den Wyngaert, o. f. m., dans *Jean de Mont-Corvin O. F. M. premier évêque de Khanbaliq (Pe-King)* 1247-1328, Société Saint-Augustin, Lille, 41, rue du Metz, 1924, p. 47-56. Dans le corps de son travail le R. P. pense que la suppression des mots *et grecques* est légitime, cela contrairement à l'opinion de Deveria et de Pelliot (p. 29, note 3).

(1) Dans son Introduction à la deuxième édition (Paris 1913) du *Lai de l'Ombre* de Jean Renart, poème de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle, de 962 vers, dont sept manuscrits se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris.

Digitized by Google

M. Joseph Bédier a communiqué à ses auditeurs cent quatre *stemmata codicum* de cette facture ; sur ces cent quatre, quatre sont incomplets ; les cent autres aboutissent aux deux manuscrits libérateurs, et cela, par un mouvement naturel de l'esprit qui s'efforce d'échapper à une règle de fer, d'agir à sa volonté.

Les efforts et les faiblesses de Lachmann établis, il fallait partir d'un principe opposé au sien. De cette réaction naquit le systéme de dom Henri Quentin, où s'affirme une plus vigoureuse maîtrise du sujet.

Dans ses grandes lignes, laissant de côté toutes les petites règles intérieures connues seulement de ceux qui pratiquent, ainsi que les multiples charnières qui unissent et assouplissent le système (1) dont l'apprentissage est, il faut l'avouer, assez sévère, en voici l'économie.

Quand le sentiment entre en jeu, le recours au jugement

(1) Dom Henri Quentin exposa une première fois le détail de son système au public dans son *Mémoire sur l'Etablissement du Texte de la Vulgate, 1re partie, Octateuque*, Rome et Paris 1922, pages 209 et suivantes. Il commence par faire, p. 210, cette remarque qu'il ne faut jamais perdre de vue quand il s'agit de manuscrits bibliques : « Le respect de la parole divine s'y montre assurément au soin avec lequel on y transcrit le moindre iota, mais il s'y manifeste aussi au zèle pieux avec lequel on les corrige, non pas d'imagination, mais par le retour aux exemplaires plus anciens Une variante s'introduit-elle, tôt ou tard elle est éliminée ; une omission se produit-elle, rapidement elle est comblée... La conclusion pratique à tirer de cette remarque est qu'il ne faut pas chercher à classer les manuscrits bibliques sur des observations à très longue portée, mais plutôt sur des caractéristiques de diffusion restreinte aussi bien dans le temps que dans l'espace. Par conséquent, au lieu de se mettre en quête d'un fil conducteur partant des manuscrits les plus anciens et allant vers les plus récents, il est plus conforme à la nature des documents étudiés de partir de quelque point de la tradition et d'aller pas-à-pas, d'anneau en anneau, jusqu'à ce que, dans tous les sens, on ait reconstitué la chaîne entière. C'est ce que j'ai essayé de faire dans ce mémoire en employant une méthode qui paraît tout indiquée pour ce genre d'investigation et qui consiste à comparer les manuscrits par groupes de trois ». La méthode de comparaison des manuscrits par groupes de trois est étudiée au moyen d'un exemple théorique tiré de la notice de sainte Anastasie, insérée par Florus dans son Martyrologe au 25 décembre. Il commence par ces mots : *Anastasia primo diram* jusqu'à : *Christum mihi non tollet etiam qui caput abstulerit*.

L'étude de la partie analytique de la méthode appliquée à ce texte remplit les pages 218 à 222, celle de la partie synthétique les pages 222 à 226. Le tableau de concordance est reproduit p. 227. Dom Henri Quentin remarque avec raison que ces tableaux sont « l'un des plus utiles et plus sûrs instruments de classement préliminaire ». Une lecture préalable, attentive et approfondie, de cette partie du *Mémoire*, est indispensable à l'intelligence des chapitres les plus importants de *l'Ecdotique* et les plus nombreux. Ce dernier ouvrage tout entier n'est, au fond, que la défense et l'illustration du premier, de nos pages 209 et suivantes surtout. *L'esquisse d'une méthode de classement des manuscrits* remplit les pages 61-96 de *l'Ecdotique*.

Digitized by Google

s'affaiblit, devient insuffisant, passionné, au lieu d'intellectuel. Nous disons hâtivement,trop hâtivement: «ce passage est fautif». A la méthode de Lachmann, à base d'affirmation subjective, il faut donc substituer une méthode à base de réalité objective. A priori, il n'y a pas des fautes, il y a l'accord des manuscrits entre eux, ou leur désaccord ; il y a le mot sur lequel ils sont unanimes et le mot sur lequel ils se divisent ; partir de ce point de vue, bâtir sur ces assises, c'est se placer dans le secteur du réel ; on construira dès lors sur des concordances ou des discordances irrécusables alors que Lachmann partait de fautes qui pouvaient être imaginaires ; on tablera sur le solide, et non pas sur le mouvant et l'arbitraire ; on constatera, au lieu de trancher on travaillera, affranchi de la tyrannie de la faute commune, dans le clair domaine de l'impersonnel. « Je ne connais ni erreurs, ni fautes communes, ni bonnes, ni mauvaises leçons, écrit dom Henri Quentin, mais seulement des formes diverses du texte sur lesquelles par une méthode qui s'appuie sur des statistiques rigoureuses je délimite d'abord les familles, puis je classe les manuscrits dans l'intérieur de chacune d'elles, et enfin les familles entre elles » (1).

Ces statistiques ont pour but de donner un texte qui ne soit pas le texte imaginé par les préférences de l'éditeur, mais le texte résultant du témoignage des manuscrits, interprété d'après des règles bien déterminées. Elles forment un double étage réuni par un palier.

Dom Henri Quentin compare d'abord les manuscrits deux à deux ; c'est le premier étage. Puis il rabat le relevé des concordances constatées entre les différents manuscrits sur un plan en damier dont les cases se trouvent ainsi, pour ainsi,dire colorées différemment. Celui qui regarde ce tableau chiffré, domine d'un coup d'œil, dès lors, l'ensemble des manuscrits et leurs rapports ; des groupes se dessinent, des agglomérations paraissent, des affinités et des antipathies s'avèrent, des îlots séparés se montrent. On a sous les yeux la carte du pays où l'on va cheminer. On a les avantages de la vision à distance. On pressent les lignages. Ce tableau, écrit un critique, d'ailleurs peu sympathique à la méthode, est impressionnant comme un *Carmen figuratum*.

(1) *Ecdotique*, p. 37. C'est la théorie diamétralement opposée à celle de David Schulz (Ecdotique, p. 38) qui disait : « Ce qu'il faut, c'est examiner à fond les grands manuscrits, les Pères, les versions, *ne pas s'embarrasser dans l'infinie multitude des variantes involontaires des copistes et, dans chaque cas particulier trancher soi-même* ».

Digitized by Google

Mais il est bien entendu que c'est là, le poème chiffré non des fautes, car avec dom Henri Quentin nous ignorons la notion de « faute », mais celui des variantes « c'est-à-dire » des formes diverses présentées par les divers manuscrits.

Ces carrés multicolores, teints du chiffre des variantes, dom Henri Quentin va-t-il les jeter dès maintenant à la fusion pour en faire évaporer la substance et retrouver au fond de son alambic le texte original dans toute sa pureté ?

Non. Après avoir comparé les manuscrits deux à deux, dom Henri Quentin les compare trois à trois. C'est un deuxième étage de statistiques où il met en œuvre l'axiome que « deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles » et qui le conduit à trois manuscrits les seuls véritablement intéressants de la Vulgate (1). Tout le reste n'est que groupes secondaires. En appliquant à ces manuscrits où plutôt à l'archétype dont ils dérivent (2), lequel est fautif, les règles de la critique verbale

(1) Ces trois manuscrits sont les suivants : 1° le *Turonensis*, dont l'écriture est une onciale un peu grossière qui est attribuée au VIIe siècle, mais pourrait peut-être remonter à la fin du VIe. Il appartenait avant la Révolution française à la cathédrale Saint Gatien de Tours et, après de nombreuses aventures, fut acheté, en 1888 par la Bibliothèque Nationale de Paris où il est inscrit sous la côte : *Nouvelles acquisitions latines 2334*. Il est le plus important manuscrit existant. C'est un Pentateuque ; mais la fin du volume fait défaut et le Deutéronome a disparu. La partie conservée était ornée de 63 peintures dont 19 seulement nous restent. Elles sont du plus haut intérêt ; la véracité avec laquelle sont représentés les animaux exotiques, chameaux et lions de l'Atlas, les vues du petit Atlas que l'artiste a reproduites avec ses cimes escarpées et découpées en dents de scie, les équipements des chevaux et des ânes, bien d'autres détails topiques encore amènent dom Henri Quentin à placer l'origine du manuscrit dans l'Afrique du Nord et à voir en lui un des derniers monuments de la civilisation chrétienne de l'Afrique. 2° *L'Ottobonianus*. L'écriture est onciale et paraît être du VIIe siècle. Son lieu d'origine est inconnu. Il apparaît au XVIe siècle en possession du cardinal Cervini, d'où le nom de *Codex Cervinianus* sous lequel il est alors cité. Il appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane où il est côté *Manuscrit Ottoboni latin 66*. 3° *L'Amiatinus*. Imposant volume de 1030 feuillets (50 × 34) écrit à deux colonnes, de 44 lignes, à la fin du VIIe ou tout au début du VIIIe siècle, en Angleterre, dans le monastère de Yarrow, par ordre de Céolfrid, abbé de cette maison. Céolfrid avait fait copier trois volumes semblables ; il emportait celui-ci à Rome avec l'intention de l'offrir au pape, lorsqu'il mourut à Langres, le 29 septembre 716. Une partie de ses compagnons continua le voyage et sans doute porta le manuscrit en Italie. Nous le retrouvons au XVIe siècle seulement dans l'abbaye cistercienne de Monte-Amiata, dont il a gardé le nom et où il portait le n° 1. La suppression de ce monastère le fit passer en 1786 à la Bibliothèque Médicéo-Laurentienne de Florence, dont il est aujourd'hui l'un des plus précieux *cimelia*. Ce manuscrit a été copié avec un soin extrême. Pour l'étude approfondie de ces trois textes, voir les pages 414 à 452 de dom Henri Quentin, *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*. Rome et Paris, 1922, auxquelles les renseignements ci-dessus sont empruntés.

(2) L'archétype est la forme du texte la plus voisine de l'original à laquelle il soit possible d'arriver en appliquant aux manuscrits conservés le traitement que nous venons de décrire. Voir *Ecdotique* p. 97 et s.

Digitized by Google

connues de tous (1), en mettant en œuvre l'histoire, la philologie, la paléographie et les sciences voisines, dom Henri Quentin remonte au texte de saint Jérôme, à travers un vide de cent cinquante ans, une *terra incognita*, dont nous ne connaissons ni les fleuves, ni les montagnes, une obscurité d'un siècle et demi. Car l'archétype se présente comme une copie exécutée cent ou cent cinquante ans après la mort de saint Jérôme. Et cette remarquable ascension, cette percée, dom Henri Quentin et ses collaborateurs l'ont exécutée — car les premiers livres du Pentateuque sont sous presse — en observant des règles qui, tout en éliminant l'arbitraire, filtrent et tamisent le texte par un classement des manuscrits, par une reconstitution de l'archétype et par un maniement de la critique verbale qui procurent une édition aussi complètement objective que possible.

II

Mais le but de dom Henri Quentin n'était pas seulement de fournir à l'Eglise un texte aussi voisin que possible de l'original hiéronymien, il voulait aussi donner à tous les savants — sur quelque texte qu'ils se penchent — un instrument de travail rigoureusement scientifique (2). A-t-il réussi dans la deuxième partie de son programme, aussi complètement que dans la première ? Son système construit pour le Livre Saint vaut-il pour les autres ? Leur est-il applicable sans artifice excessif ? Pourrons-nous, pour une œuvre franciscaine du XIIIe siècle, opérer comme il fut fait pour la Vulgate ? L'attitude des textes dans la tradition manuscrite, n'étant pas uniforme, et cette attitude étant partiellement fonction du matériel employé, on est tenté, au premier abord, de répondre négativement. Car un abîme sépare, au point de vue des moyens dont dispose le copiste, au point de vue de la matière subjective, du support, l'époque carolingienne du siècle d'Assise ; la première se situe dans l'ère du parchemin et c'est la seule qui intéressât la Vulgate :

(1) La connaissance méthodique des fautes et de leurs causes fait l'objet des *Eléments de critique* de l'abbé J. B. Morel publiés pour la première fois à Paris en 1766 et reproduit dans l'*Encyclopédie théologique* de Migne, en 1846, à la fin du *Dictionnaire de diplomatique* de Quentin. M. L. Havet a repris la question dans son *Manuel de critique verbale*, Paris, 1911.

(2) « J'ai moins en vue ici de convaincre mes adversaires sur le terrain particulier de la Vulgate que d'ouvrir quelques horizons nouveaux aux éditeurs futurs. Les questions traitées dans ces pages sont, en effet, d'un intérêt général et elles se posent pour la critique de tous les textes ». *Ecdotique*, p. 10.

Digitized by Google

le second dans celle du papier. « Le papier, écrivait un penseur il y a un quart de siècle, est la conquête la plus lourde de conséquences qu'ait faite l'industrie humaine jusqu'à l'invention de la locomotive ». Et il ajoutait : « De semblables découvertes bouleversent de fond en comble la vie de l'humanité tout entière ». Nous pouvons dire en plus : celle du manuscrit d'abord.

En quoi la vie du manuscrit a-t-elle été modifiée, elle aussi, comme celle des autres puissances mondiales, par l'introduction du papier ? Remaniée aussi, de fond en comble ? Compliquée en tous cas, et rendue plus précaire.

Le papier avait ouvert, à l'écrit, une voie plus large ; il avait d'abord métamorphosé le monde arabe ; la diffusion du livre y était favorisée par la situation géographiqne même, par la proximité de l'empire des califes avec la Chine, où le passage du papyrus au papier s'était effectué antérieurement au VIIe siècle de notre ère. Elle était favorisée aussi par le caractère cursif de l'écriture et par le fait que le musulman n'ayant ni assemblées politiques, ni théâtres, ni académies, a plus besoin que nous de la parole écrite. De la Chine à Samarkande, qui fut pendant un temps la métropole du papier, de là à Bagdad, sous Haroun-al-Rachid, contemporain de Charlemagne, le papier suit l'Arabe partout où il pénètre et d'abord en Espagne. Il y eut bien vite à Almeria et à Cordoue des bibliothèques de plus de 400.000 volumes, presqu'exclusivement en papier, l'Arabe employant peu le parchemin (1). Dans la dernière de ces villes, cerveau des

(1) S'il faut en croire Geoffroy de Beaulieu ces grandes bibliothèques arabes frappèrent vivement saint Louis. Voici les paroles du premier, telles que les donne Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèpue Impériale*, Paris, 1868, T. I, p. 7 : « Quand le bon roi Louis était outre-mer, il entendit qu'un grand roi des Sarrazins faisait rechercher, transcrire à ses frais et ranger dans sa bibliothèque tous les livres qui pouvaient servir aux philosophes de sa nation... Voyant que les fils de ténèbres paraissaient plus sages que les enfants de lumière, le bon roi se promit de faire transcrire, à son retour en France, tous les livres relatifs à l'Ecriture Sainte qui se pourraient rencontrer dans les diverses abbayes de son royaume ; la collection qu'il parviendrait à réunir devait servir, non seulement à lui-même, mais encore aux savants et aux religieux de son hôtel... Il faisait copier des livres plûtôt que d'acheter ceux qui étaient tout faits : par là, disait-il, le nombre des bons livres se trouvait multiplié ». L'activité intellectuelle que manifesta à certains moments de son histoire, le monde arabe, n'a pas toujours été reconnue. On ne saurait ne pas être étonné en lisant dans une œuvre qui eut un succès retentissant des phrases comme celles-ci : « Pendant un demi-millénaire sèmites et demi-sémites ont eu le monopole du papier ; temps suffisant, s'ils avaient eu la moindre étincelle de faculté inventive, s'ils avaient eu la moindre ardeur de vie spirituelle, temps suffisant pour transformer en puissance cette arme de l'esprit. Et qu'ont-ils produit pendant ce

Digitized by Google

provinces de l'Occident, arrivaient en foule les copistes les plus habiles et les libraires les plus riches. La bibliothèque de tel particulier, vendue aux enchères, produisit quarante mille pièces d'or représentant aujourd'hui vingt millions de francs environ. Il n'est donc pas historiquement exact de dire que l'invention de l'imprimerie fut à elle seule le point de départ d'une ère nouvelle; ce n'est pas elle seule qui donna des ailes à la pensée ; le prétendre avec une insistance trop marquée ne répond pas à une vue concrète et claire des choses. En fait, l'imprimerie fut une des applications, un des emplois du papier. Sans papier, de quoi servirait l'imprimerie ? S'il fallait, pour chaque feuille de journal, abattre un mouton, une chèvre ou un veau, aurions-nous le journal ? Si l'Arabe, héritier de l'utilitarisme chinois, n'avait pas eu son papier bon marché, maniable, d'emploi facile, aurait-il eu ses merveilleuses bibliothèques ? En fait, dès le XIIe siècle, les Almohades possédaient au Maroc quatre cents manufactures de papier. Et, à la même époque, la ville de Fabriano, en Italie, était fameuse elle aussi, par ses fabriques de papier. Ces papiers italiens s'étaient multipliés de telle façon que l'historien Sachâwi, mort en 1245, (1) se plaignait qu'ils vinssent jusque sur les marchés égyptiens, concurrencer les papiers nationaux. Au Caire dans les bazars et les marchés on enveloppait dans du papier les fruits, les légumes, les sucreries, toutes les marchandises vendues. Le papier est dès lors commun (2).

décours de siècles, plus long que celui qui nous sépare de Gutenberg ? Rien, absolument rien ». Il faut cependant laisser à cet auteur le mérite d'avoir montré que *l'imprimerie n'est qu'une suite de l'invention du papier et qu'il la présuppose*. Mais ici encore il ne rend pas pleine justice à l'Orient ; il passe sous silence le fait qu'en Chine l'invention de l'imprimerie succéda immédiatement à celle du papier : les livres de Kung-Tses ont été imprimés entre 890 et 925 après Jésus-Christ. Vers 980 l'empereur Tai-Tsong possédait déjà quarante mille volumes imprimés.

(1) *Cfr.* Karabacek, *Das arabische Papier*, dans *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, Vienne (Autriche) 1887, p. 143. A Fez, dès la fin du Xe siècle, les meules employées à la fabrication du papier se chiffraient par centaines.

(2) Rien ne peut donner une idée plus exacte de la rapidité avec laquelle se répandit l'emploi du papier en Italie que l'étude de la matière dans laquelle nous sont parvenues certaines œuvres fameuses du XIVe siècle péninsulaire. On répète couramment que « dans les manuscrits proprement dits le papier ne se substitua guère au parchemin que durant le cours du XVe siècle, c'est-à-dire, au moment même où naissait l'imprimerie. Rien n'est plus inexact. Dante meurt en 1321. Sur les septs manuscrits de sa *Vita Nuova* qui peuvent être attribués au XIVe siècle, quatre sont en papier ; ce sont le Cod. CCCCXLV (288) de la Biblioteca Capitolare de Verone : le manuscrit de la Laurentienne à Florence pl. XC, sup. 136 ; à Florence, aussi celui de la Riccardiana 1050, et le 1054 de la même bibliothèque. —

Digitized by Google

Il parait surabondant même quelquefois (1).

Monsieur Legentil, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, à l'obligeance érudite de qui je dois une partie des renseignements qui précèdent et de ceux qui suivront, veut bien m'en communiquer d'autres, sur le Portugal, qui lui sont transmis de Coïmbre par Mademoiselle Pomès. Mademoiselle Pomès connaît parfaitement l'Europe et l'Amérique, elle a traduit Miquel de Unamuno et Ramon Gomez de la Serna et l'on attend de sa connaissance approfondie des choses de la péninsule un livre sur Angel Ganivet et un autre sur les traducteurs de Molière en Portugal. Ces renseignements puisés à bonne source, les voici. Ils nous montrent combien le papier était, là aussi, de peu de valeur par rapport au parchemin et ils nous rappellent en même temps que l'élimination de celui-ci par celui-là ne se poursuivit pas dans le monde entier sur un rythme uniforme.

Par une ordonnance du 15 janvier 1343, le roi dom Denis rend *obligatoire* l'emploi du papier pour les tabellions lorsqu'il s'agira de noter les lettres ou instruments qu'ils auront à établir. Autrement dit ils ne pourront user que de papier pour leurs brouillons (2). Cela, dans l'article 1er. L'article 3 spécifie au

Giovanni Villani meurt en 1348. Sur les seize manuscrits de ses *Croniche* qui se trouvent dans les bibliothèques de Florence, et qui, pouvant être attribués au XIV siècle, ont été étudiés par V. Imbriani, *Studi Danteschi*, Florence 1891, p. 16-17, 21-25, six sont en parchemin et dix en papier. Ce sont de très gros manuscrits de plus de deux cents pages in-folio. — Pour se rendre compe de la signification de ces chiffres il ne faut pas perdre de vue que le papier disparait avec une rapidité déconcertante alors que les causes qui le font disparaitre n'existent pas pour le parchemin. La multiplicité des manuscrits italiens en papier frappe encore plus lorsqu'on la compare à la rareté du manuscrit en papier dans d'autres pays. Sur les douze manuscrits dont s'est servi le chanoine Jocob, vicaire cathédral et conseiller épiscopal à Ratisbonne, pour son étude sur les sermons latins du bienheureux Berthold de Ratisbonne (Ratisbonne, 1880, p. 14-24), onze sont en parchemin et un seul en papier, Et encore ce dernier est-il du commencement du XVe siècle. Il appartient au Couvent des Frères Mineurs de Würzbourg.

(1) « L'emploi du papier de fabrication industrielle au lieu du parchemin et du papyrus des Romains... ainsi que la forme cursive de l'écriture arabe qui permet une grande célérité, mirent à même de satisfaire à tous les besoins de la civilisation générale même avec excès ». Rafael Altamira, *Historia de Espana y de la civilizacion espagnola*, Barcelone, 1900, Tome I, p. 274, § 186, *Bibliotecas*.

(2) Il est intéressant de constater que le plus ancien manuscrit de papier conservé en Allemagne est un cahier de brouillons, celui du légat pontifical Albert Bœheim (Behaim ou de Beham) ; il est sur papier de lin italien et date du milieu du 13e siècle environ. Mais dès le mois d'avril 1228 l'empereur Fréderic II rédigeait sur papier un mandat, à Barletta, et un autre, en 1230, adressé au bailli et aux membres du conseil de Lübeck. Pendant longtemps l'Allemagne se servit de papier italien, l'Allemagne du Nord au contraire et la vallée du Rhin se fournissaient, à Bruges,

Digitized by Google

contraire que s'il s'agit d'un contrat définitif l'emploi du parchemin sera obligatoire. Le papier en effet est bon marché, mais sa vie est courte et son existence précaire. Plus de cent ans auparavant, en Italie, l'empereur Frédéric II par sa constitution de Melfi (1231) avait défendu l'emploi du papier dans les actes publics, car ils doivent se conserver le plus longtemps possible. Or, le papier n'a souvent qu'une apparition passagère. Il ne semble pas fait pour la lente consécration des temps, cela contrairement au parchemin. Celui-ci ne sert-il pas encore aujourd'hui, dans la plupart des communautés juives, à la confection des rouleaux de la loi ? Et dans l'Allemagne du XIe siècle ne l'assimilait-on pas à l'argent, peut-être à cause de son incorruptibilité ? Pour en revenir à l'ordonnance du roi dom Denis, datée 15 janvier 1343, son article 7 est plus caractéristique encore : les règlements concernant l'intérieur du royaume seront établis sur papier, ceux pour l'extérieur sur parchemin. Le souci de la conservation est concilié ici avec celui d'économie. Et ce souci d'économie par l'emploi du papier se retrouvera jusqu'au commencement du 16e siècle, époque où le roi don Manoël ordonne l'emploi du papier pour les pièces des procès (1).

Le papier est donc la matière pauvre, le livre en papier est le livre pauvre, et les franciscains sont des pauvres ! Ils feront bon accueil au papier.

Saint François est formel sur ce point : pas de livres riches dans les couvents (2). Un jour, nous dit Celano dans sa *Seconde*

Anvers et Cologne, de papier bourguignon et français. Le parchemin resta, dans l'Allemagne entière, le matériel le plus employé jusqu'au XIVe siècle. Certains érudits croient qu'il existait, entre Cologne et Mayence, des moulins à papier vers 1320 ; mais le fait n'est pas établi. Comme on le verra par les pages qui suivent la date exacte de l'emploi du papier en Portugal ne peut pas se déterminer par les documents mêmes ; il faut se reporter pour cela aux textes de lois, aux mémoires, et aux travaux des historiens.

(1) A rapprocher de ce détail de la vie de l'infant saint dom Fernando que me signale aussi M. Legentil. L'infant est prisonnier des Marocains (1437-1443). A force d'ingéniosité ses compagnons de captivité trouvent le moyen d'alimenter sa lampe et il passe son temps, dans sa cellule obscure, à lire : « Il avait avec lui un grand livre *de papier*, qui était un bréviaire, où étaient écrites de nombreuses et dévotes oraisons ». *Cronica do Infante santo D. Fernando*, Coimbre 1911, p 97

(2) La lecture des pages que le T. R P. Edouard D'ALENÇON consacre à l'étude des manuscrits de Thomas de Celano (*S. Francisci Assisiensis Vita et Miracula*. Rome, 1906) semblerait, au premier abord, faire croire qu'après la mort du saint ses recommandations furent oubliées. Ne parlons que des manuscrits de la *Vita Prima*, étudiés p. XLVIII à LVI. Ils sont au nombre de neuf ; or, sur ces neuf, un seul est en papier, le seul d'ailleurs qui n'ait pas quitté la bibliothèque pour laquelle il fut copié, celui du monastère cistercien d'*Ossegg* en Bohême. Il est du XIVe siècle, ou peut-être du commencement du XVe, et se distingue des autres manuscrits tant

Digitized by Google

Légende, chapitre XXXII, un jour un ministre lui demandait l'autorisation de conserver des livres ambitieux et de grand prix. Il s'entendit faire cette réponse : « Le livre de l'Evangile, que j'ai promis d'observer, je ne veux pas le perdre pour tes livres. Fais ce que tu veux ; mais je ne t'autorise pas à les garder ».

Nous sommes renseignés sur le prix de ces « livres ambitieux et valant cher ». Ils représentaient, selon Ubertin de Casal, cinquante livres ou seize florins. Le florin équivalait à douze francs or. En tout 185 francs or, si les chiffres donnés par Ubertin son exacts. C'est peu de chose. Mais François insistait pour que les livres fussent pauvres. Par stricte obéissance donc, entre le parchemin cher, presqu'inconciliable avec la *très-haute pauvreté* de l'ordre, et le papier bon marché, — ce papier fabriqué en masse à Fabriano à la porte d'Assise — le Mineur doit préférer le papier (1).

par la matière subjective que par mainte particularité du texte. Tous les autres manuscrits sont sur parchemin. Ce sont les suivants : celui de *Barcelone*, provenant de l'abbaye bénédictine de Ripoll, au diocèse de Vich ; celui d'*Evreux*, provenant de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame de Lyre, au diocèse d'Evreux ; celui de *Heidelberg*, provenant du monastère cistercien de Salmansweiler ; celui de *Londres*, d'origine inconnue ; celui de *Montpellier*, provenant de l'abbaye bénédictine de Saint-Bénigne de Dijon ; celui d'*Oxford*, d'origine inconnue ; celui de *Paris*, d'origine inconnue (appartint à Colbert) ; enfin, celui de *Wurzbourg*, provenant du monastère cistercien d'Ebrach. Sur ces huit manuscrits en parchemin, trois sont donc d'origine inconnue ; ceux de Londres, d'Oxford et de Paris ; les cinq autres sortent d'armoires bénédictines. Aucun ne vient authentiquement d'un couvent franciscain. Que faut-il conclure de cette dernière constatation ? Que le fameux décret du chapitre général tenu à Paris en 1266 soit ici en cause, décision en vertu de laquelle toutes les légendes de la vie du Poverello antérieures à celle de saint Bonaventure auraient été anéanties à l'intérieur de l'Ordre ? Ou plutôt ne faut-il pas y voir une conséquence du fait qu'en vertu même des règles de la très-haute pauvreté les légendes primitives étaient écrites sur papier, et qu'elles ont disparu comme l'immense majorité, comme la presque totalité des manuscrits du XIIIe écrits sur papier ? Cette dernière hypothèse expliquerait bien des choses incompréhensibles sans elle.

(1) Il est à peine besoin de faire remarquer que cela n'empêche pas qu'il y eut des livres en parchemin dans les couvents de Mineurs même dans ceux où la loi de pauvreté était le plus jalousement observée. Il y avait d'abord ceux dont il était fait don à l'ordre. La *Légende des Trois Compagnons* dans son Chap. XI contient à ce sujet les lignes suivantes : Nihil insuper sibi proprium vendicabant, sed libris et *aliis* collatis, eisdem utebantur communiter secundum regulam ab Apostolis traditam et conservatam. Le texte italien publié par les PP. Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli, Rome, 1899, p. 75 porte : Niente anco del proprio si ritenevano ; ma i libri e *altre* cose a lor date, usavano comunemente secondo la forma delli apostoli data et osservata. L'un et l'autre textes ne peuvent se traduire que de la façon suivante : « Ils ne conservaient rien en propre ; mais les livres et les *autres* choses qui leur étaient donnés, ils en usaient en commun selon la règle portée et observée par les Apôtres ». De ces mots on peut conclure sans trop de présomption que tout au commencement de l'Ordre les premiers frères n'avaient de

Digitized by Google

Mais le papier, comme l'a déjà remarqué Frédéric II en 1231, comme le remarquera encore le roi dom Denis en 1343, le papier a la vie courte ; pour lui, la décrépitude vient vite, la mort est toujours prochaine. Car beaucoup le méprisent, en France particulièrement. On le soigne, au contraire dans les pauvres cloîtres ombriens, le papier, comme le livre en général, avec une sollicitude touchante. Le P. Gratien veut bien me signaler les recommandations suivantes de Bernard de Besse, secrétaire de saint Bonaventure à tous les fils (1) de saint François : « Qu'ils tiennent les livres surtout proprement et honnêtement. Qu'ils ne les touchent pas de la main nue, car, même propre, celle-ci est poreuse et détériore et salit facilement. Il est malséant de tenir ses doigts nus sur les marges des pages et de poser sa main et surtout la lampe sur le livre en lisant. Si tu as un morceau d'étoffe,mets-le toujours sous ton doigt ; si tu n'en as pas, touche si légèrement et avec tant de précaution que tu paraisses ne pas toucher. Ne laisse pas inutilement le livre ouvert et ne laisse pas traîner. Ouvre le fermail en appuyant légèrement, sans violence, et pose le livre sans bruit. Le bruit prouve la violence. Il est indigne du livre, celui qui néglige de le soigner. Ces choses sont graves pour l'homme sage qui se réjouit de la propreté, qui se délecte à la beauté de tout ce qui est honnête ».

Mais, toute précaution est inutile ; le papier est périssable par essence ; il règne à son égard une naturelle et incorrigible incurie ; il s'use ; il est passager ; il tombe en poussière ; telle édition de Rabelais, tirée à plusieurs milliers de volumes, n'est plus connue que par un seul exemplaire ; un spécialiste veut bien affirmer à celui qui écrit ces lignes que telle image d'Epinal, répandue à millions autrefois, a complètement disparu, sans

livres que ceux qui leur étaient offerts gracieusement. A côté des livres écrits sur parchemin qui leur arrivaient par cette voie — et ils devaient être nombreux — le parchemin devenait la règle là où il était meilleur marché que le papier, dans la vallée du bas Danube par exemple. Enfin une économie bien entendue ou la nécessité d'assurer la conservation d'un document imposaient aussi, fréquemment, l'emploi du parchemin. Cette dernière considération donne une importance diplomatique singulière à la béuédiction de saint François à Fr. Léon, qui est sur parchemin. Le tract, au contraire, dont nous parlerons ci-après, était presqu'exclusivement en papier, et cela, en vertu de sa nature même.

(1) Bernard de Besse, *Speculum Disciplinae*, P. II, cap. IV, *De custodia rerum*, dans *Opera Omnia S. Bonaventurae*, T. VIII, p. 619. Fabriano, le grand centre de la fabrication du papier en Italie, est au nord-est d'Assise, à moitié chemin entre cette ville et Ancône. C'est à Fabriano, entre 1270 et 1280, que fut inventé le filigrane, qui ne se rencontre jamais dans les papiers arabes.

Digitized by Google

laisser de trace. Impossible d'en signaler même le moindre débris. La suite de cette étude nous mettra en présence d'autres preuves encore de cette caducité.

De la fragilité même du papier résulte, pour l'établissement des textes, cette conséquence capitale, que le fil de la tradition qui unit le manuscrit à l'original est infiniment plus cassable et, partant,sans cesse rompu. L'Arabe, le grand propagateur du papier, le désigne du même mot que la feuille de l'arbre. Il disparait comme elle, au vent des routes ou au feu de l'âtre. La série est frappée de discontinuité, les chaînons disparaissent. Autant le parchemin, œuvre d'avenir et de durée, vit une vie lente mais longue, autant la vie du papier est fiévreuse, mais courte. Le respect, pour lui, est moindre. On n'écrit pas sur le papier comme on écrirait sur le parchemin. L'écriture change avec la matière subjective, avec le support (1). L'écriture, et même le jet de la pensée ! Le parchemin invite à moins de précipitation, à une attention plus surveillée. Le papier sollicite l'improvisation. Il crée même la paperasserie, et avec elle, l'habitude de déchirer les vieux papiers. L'attitude du papier, par rapport à la tradition manuscrite, étant si différente de celle du parchemin, pourrons-nous lui appliquer le même traitement?

*
* *

Comme le cas est complexe, il faut faire à cette question une réponse nuancée. Oui, ou à peu près, pour le livre ; non, ou à peu près, pour le tract, dont saint François fut le grand initiateur.

Le papier, grâce à son bas prix, permettait de parler à la masse ; il descendait aux couches les plus nombreuses de la population. Agent de transmission de la pensée, il devenait une merveilleuse arme spirituelle. François,qui avait l'instinct missionnaire,s'en empare dans deux lettres, les premiers tracts connus, où sonne une pensée toute neuve, un accent inconnu, un effort pour pénétrer sous les surfaces jusqu'aux cœurs, dont il faut admirer la merveilleuse adaptation aux besoins du temps. Dans l'orient européen, au milieu du monde orthodoxe, dans ces couvents lointains où l'évolution est infiniment lente, dans cette patrie de l'ataraxie, à ces extrémités du monde, où chan-

(1) Il a été remarqué bien souvent que, plus l'usage du papier se répand, plus la qualité de l'encre diminue. Celle-ci est généralement excellente jusqu'au commencement du XIIIe siècle : puis vient le déclin. Quant à l'écriture cursive elle paraît avec le papier, ou plutôt elle réapparait.

Digitized by Google

ger un minuscule détail dans la forme d'une lettre suscite des tempêtes, où il est si difficile de commencer, le parchemin continuera pendant des siècles encore sa marche apaisée, loin du tumulte du papier. Ce n'est pas au même moment que se produit partout la coupure entre l'ère du parchemin et celle du papier. En Moldavie celui-ci ne pénètre qu'au XVIIe siècle, apporté de Venise par le moine Macaire à travers le Montenegro ; la lutte contre le parchemin se poursuit jusqu'à la fin du premier tiers du XVIIIe siècle, et il n'est éliminé définitivement que vers 1730 environ. Dans ces milieux, le tract n'est pas possible, car son essence est d'être répandu à profusion, et le papier seul est assez abondant pour répondre à cette nécessité (1). Le tract, c'est la vie intellectuelle accélérée et vulgarisée.

La première lettre de saint François à *tous* les gardiens — le premier des tracts auxquels je faisais allusion ci-dessus — nous montre comment le système, j'allais dire la puissance nouvelle, fonctionnait. « *Tous mes frères gardiens* qui recevront cet écrit (sa lettre), dit le Poverello, *le copieront, le garderont et le donneront aux autres frères ;* tous ceux qui ayant l'office de la prédication ou la garde des frères feront copier cette lettre et prêcheront jusqu'à la fin tout ce qui est contenu en cet écrit, qu'ils sachent qu'ils auront la bénédiction du Seigneur Dieu et la mienne. *Et cela en vertu de la vraie et sainte obéissance* ». Même insistance dans le deuxième tract — la deuxième lettre à *tous* les gardiens : « Je vous en prie devant le Seigneur notre Dieu, ma lettre qui traite du très-saint corps et du sang de Notre-Seigneur, donnez-la aux évêques *et aux autres clercs* et apprenez par cœur ce que je vous y recommande. Quant à l'autre lettre que je vous envoie pour la donner aux gouverneurs, aux consuls et aux recteurs et où il est dit de faire célébrer par le peuple sur les places publiques les louanges de Dieu, *copiez-en immédiatement un grand nombre d'exemplaires et de reproductions et dépêchez-vous de les donner à ceux auxquels c'est destiné* ». *Ceux auxquels c'est destiné ;* le Saint l'avait dit plus explicitement encore dans une lettre précédente : « aux chefs, aux consuls, aux juges, aux gouverneurs *de tous pays* ». Les gardiens, les prédicateurs, les

(1) En France Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, parle dès 1125 du produit fait avec des rognures de vieux linge. Une charte de l'évêque de Lodève autorise en 1189 la construction d'un moulin à papier sur l'Hérault. Les premiers moulins à papier, en Allemagne, nous l'avons vu, ne sont pas antérieurs à 1320. Nous devançons donc l'Allemagne de 130 ans au moins pour la fabrication du papier.

Digitized by Google

évêques, les clercs, les juges de tous pays, ce sont des milliers de personnes (1), et il faut copier immédiatement un grand nombre d'exemplaires et de reproductions et se dépêcher de les répandre ! C'est la fièvre apostolique dans sa splendeur et dans son ardeur d'universalité. L'exemple donné fut suivi. Certes tous les franciscains ne furent pas saint François ; il était une personnalité d'exception ; juger de tout l'ordre d'après lui c'est parler du Danemark d'après Hamlet. Mais son esprit se perpétua chez ses enfants. On se plait à dire qu'il faut un chef d'œuvre pour lancer une forme nouvelle de la pensée. Le tract, par ces deux lettres, est lancé. Or, — la transcription d'un manuscrit étant un acte humain, — à un texte produit dans ces conditions de hâte, de précipitation et — il faut le dire aussi — quelquefois d'inexpérience chez ces copistes improvisés *de tous pays*, appliquerons-nous les mêmes règles critiques qu'au vaste in-folio de parchemin sorti du Scriptorium de Hirsau où quarante moines, obéissant aux lois collectives avec tout ce qu'elles ont quelquefois de réactions mystérieuses, écrivent en même temps dans un religieux silence ; ou bien de celui de Saint-Gall, éclairé par le nord comme les ateliers de nos peintres classiques, avec sa grande table centrale et les sept autres tables adossées aux six

(1) Tout fait supposer que les deux tracts dont nous nous occupons ont été composés par saint François d'Assise en 1224, deux années avant sa mort (Boehmer, *Analekten zur Geschichte des Franciscus von Assisi*, Tübingen et Leipzig, 1904, p. XLI). Le grand développement de l'ordre était commencé depuis le fameux chapitre de la Pentecôte du 26 mai 1219. La France, la Hongrie, l'Espagne, le Portugal, Tunis, le Maroc, avaient leurs Mineurs. L'armée des croisés et Damiette avait les siens. Trois mille frères assistent au chapitre des Nattes du 30 mai 1221. L'épopée de la conquête de l'Allemagne commence : dès le mois d'octobre Würzbourg, Mayence, Cologne, Worms, Spire, Strasbourg, Ratisbonne, Salzbourg ont leurs couvents de franciscains. En septembre 1223 des stations sont fondées à Hildesheim, Brunswig, Goslar, Halberstadt, Magdebourg et Bamberg. En 1224 enfin, année de nos tracts, les Mineurs arrivent en Angleterre. C'est donc aux clercs et aux juges de l'Occident tout entier que doivent être remises les copies des lettres tombées de la plume du saint. Ajoutez-y les chefs quelconques, les consuls, les gouverneurs de tous pays et surtout les innombrables copies destinées à l'Italie, depuis les centres à demi hérétiques comme Milan jusqu'aux laures perdues de la Basilicate et de la Marche d'Ancône, sans compter les nombreux couvents qui commençaient à s'élever sur la côte est de l'Adriatique jusqu'à Durazzo et à l'Albanie actuelle et sans compter anssi les possessions latines en pays de langue grecque et en Asie-Mineure. Pour le chapitre des Nattes, j'ai indiqué le chiffre de trois mille frères présents ; en réalité le *Speculum Perfectionis*, Chap. 68 (Edition Sabatier, Paris 1898, p. 131) dit formellement qu'ils étaient cinq mille, *fuerunt ibi quinque millia fratrum*, et les *Actus*, Chap. 20 (Edition Sabatier, Paris, 1902, p. 67) affirment eux aussi : *congregati sunt ibi quinque millia fratrum*. C'est donc le monde entier que François a en vue, non seulement dans ses chefs, mais jusqu'à son plus humble clerc et jusqu'au plus modeste de ses juges.

Digitized by Google

fenêtres d'où vient le jour ; ou même de ces vingt-quatre ateliers de libraires que le rôle de la taille nous montre à Paris en 1292?

Il faut se dépêcher, supplie François ; se dépêcher, c'est quelquefois écrire mal et multiplier les abréviations, insérer, par conséquent, dans la tradition une nouvelle source d'erreurs. Se dépêcher, c'est, trop souvent, ne pas collationner. Or, la nécessité d'un collationnement sérieux est si bien sentie dans le vieil atelier bénédictin qu'on y autorise parfois les scribes à se réunir de nuit pour procéder plus tranquillement, dans le silence absolu des choses, à la comparaison des copies.

Toute œuvre doit être située dans le temps et dans l'espace. En supposant même que le tract fut établi avec le même soin que les textes liturgiques ou sacrés, il est sur papier (1), et le papier est par définition, une chose qui disparait. Le même sort n'attend pas le gros volume en parchemin et l'infiniment petit du tract, l'éléphant et le ciron, le splendide manuscrit en onciale, de plus de mille feuillets in-folio, sorti du plus opulent monastère anglais, et le pauvre chiffon de papier semé sur sa route par un solitaire de la Calabre ou de la Marche d'Ancône. J'ai cité ci-dessus l'ordonnance du 15 janvier 1343 rendant obligatoire, dans certains cas, l'emploi du papier par les tabellions et officiers publics portugais. La disposition législative est de 1343 ; mais elle ne fait vraisemblablement qu'imposer à tous ce qui, en fait, était pratiqué par beaucoup depuis très longtemps. Et cependant le plus ancien original sur papier connu en Portugal est du 4 novembre 1372 (2), trente ans après la promulgation du texte de loi, imposant l'emploi du papier, un siècle ou deux peut-être après l'introduction du papier dans le royaume; car dans l'Espagne voisine, il existait dès le onzième siècle une manufacture de papier. Tout, tout ce papier a disparu, alors que les parchemins subsistent.

(1) Le Frère-Mineur porte sur lui un exemplaire de la règle ; il y a même dans sa tunique une poche spécialement ménagée pour la contenir. Depuis les origines de l'ordre la règle a été copiée un nombre incalculable de fois. Or, il est affirmé que les vieux exemplaires sont introuvables. Il n'en existerait aucun dans les couvents de France.

(2) C'est une provision expédiée au nom de l'infante D. Branca, épouse destinée à D. Pedro 1er, signée par son auditeur. Elle existe dans le carton de Pendorada, Armar. B. maço XVIII, n. 15. municipalité de Coimbre. Dans le même carton, plusieurs originaux sur papier du règne de Jean 1er (1385-1453). — A noter que, dans le carton des Finances de l'Université de Coimbre, un document de 1326 mentionne une lettre écrite sur *parchemin de papier !* (Renseignement dû à l'obligeance érudite de mademoiselle Pomès qui renvoie en outre à *Dissertacoes chronologicas*.. Lisbonne, 1867, Tome IV, partie I, 2e édit., p. 36 et s.)

Digitized by Google

Ni les conditions de confection de la copie, ni les conditions de conservation de la copie ne sont donc les mêmes dans les deux cas. C'est un monde nouveau ou une manière nouvelle de traiter un monde.

J'en dirai tout autant et plus encore de ces chants populaires que saint François recommande instamment dans ses tracts, de ces louanges de Dieu à faire célébrer sur les places publiques. Tout est chanson dans la jeunesse de François et dans son âge mur. Le franciscain est par excellence le représentant de la chanson populaire. François a été qualifié de troubadour ; fra Pacifico avait été roi des vers, Giacomino de Verone était franciscain, fra Bonvesin della Riva, humiliate ; et Piétro de Barsegapè, qu'était-il? Franciscain probablement. Or, comment expliquer l'état lamentable dans lequel ces productions nous sont parvenues !

Mademoiselle E. Droz, dont la compétence en cette matière est de tout premier ordre, est mieux que personne à même de faire quelques remarques sur ce mystère.

Dans le chant populaire, au moyen-âge surtout,l'intervention de la mémoire est prédominante. C'est dire que la chanson est un texte vivant. Elle s'oppose au texte mort. Le texte mort est le texte lu, si sa lecture ne produit aucune réaction, si je le copie tel que, sans que les mots appellent en moi un souvenir ou une contradiction, s'il n'y a pas pour ainsi dire, collaboration entre le texte et moi, si je ne suis pas vivant devant la page à reproduire. C'est le cas pour beaucoup d'œuvres historiques ou purement littéraires. J'ouvre, après M. Félix Grat et avec dom Henri Quentin, les *Annales* de Tacite aux premières lignes du XIe livre et j'y lis : « (Messalina)..., hortis inhians quos ille (Valerius Asiaticus) a Lucullo cœptos insigni magnificentia *extollebat* » « Messaline convoitant les jardins que Lucullus avait commencés et que Valerius Asiaticus *embellissait* avec une magnificence extraordinaire ». Le texte est mort pour moi ; il ne produit en moi aucune réaction, bien qu'il faille peut-être lire *excolebat* au lieu de *extollebat* et traduire *entretenait* au lieu de *embellissait* (1).

(1) *Ecdotique*, p. 173. *Cfr.* aussi p, 43. Voir, dans un sens tout contraire, la curieuse remarque du T. R.P. Edouard d'Alençon *op. cit.*, p. LIV, sur le manuscrit en papier de la *Vita prima* écrit à Osseg. en Bohême, à la fin du XIVe ou au commencement du XVe siècle. Le scribe, enthousiaste de saint François, et trouvant barbare (?) le latin dans lequel Thomas de Celano a écrit sa vie, change continuellement l'ordre des mots pour donner des faits et gestes du Poverello une narration à son sens plus élégante ! Le papier sur lequel il écrit est un épais papier allemand

Digitized by Google

Il en serait tout autrement si les mots faisaient partie d'une chanson. Ceux-là, on les sait par cœur ; ils vivent ; ils vivent et, parce qu'ils vivent, se déforment au cours de traditions orales parallèles. « Dans ces textes là, écrit dom Henri Quentin, les variantes n'ont souvent qu'une existence éphémère, les corrections sont innombrables, les confusions des familles incessantes ». Pourquoi, sinon parce que, dans la chanson, la tradition est fréquemment confiée à la mémoire et aussi parce que, dans la chanson, mélopée des haleurs de la Volga, ou refrain de zarzuelas, lieds ou mandolinata, couplets de muletiers ou de pâtres, c'est la musique qui est l'élément stable et les paroles l'élément mobile? C'est l'air qui vous sollicite, vous poursuit et vous hante, c'est lui qui s'incruste dans vos souvenirs et que vous fredonnez ; et, si une partie des mots vient à vous manquer, vous laissez à votre originalité individuelle et à votre fantaisie le soin de combler les vides. La musique persiste, universelle, et vous, vous incorporez dans le texte quelque chose de votre être. Les mots anciens fatiguent plus vite que les airs anciens. Tandis que ceux-là s'effritent, ceux-ci résistent. C'est ici surtout qu'il faut répéter avec Fr. Roger Bacon et avec dom Henri Quentin : « Les copistes ne sont pas des machines, mais des hommes qui pensent, qui raisonnent », ajoutons : qui sentent, se passionnent, oublient, se souviennent, et même donnent libre cours à leur fantaisie et à leur instinct créateur, voire à leur caprice. De tels textes ne sont jamais fixes, ne sont jamais à l'état stable. Ils sont toujours en mouvement. Il est impossible de les suivre dans leurs changements.

Soit, par exemple, la fameuse chanson du Châtelain de Coucy que M. Joseph Bédier étudiait, il y a quelques mois, au Collège de France, avec l'acuité critique et l'incomparable érudition que j'ai dites. Au premier vers de la deuxième strophe l'un des manuscrits porte :

Biauz sire Diex, K'iert il dont ? et, coment ?

Un autre :

Biaus sire Diex, qu'est ce dont ? et conment ?

Un troisième :

Biau sire Dieus, K'iert il dont ? ne conment ?

dont le filigrane est inconnu aux spécialistes, l'écriture est du type germanique assez gauche et les sommaires prouvent que nous n'avons pas affaire à un simple copiste.

Digitized by Google

Un quatrième :

Por Dieu ! Amors, qu'iert ce donc ? et coment ?

Un cinquième :

Douce dame, ceu Ke iert ? et comant ?

Un sixième :

Beau sire Dex, qu'en iert donc et coment ?

Un septième :

Haï ! Amors, qu'iert il dont ? et comment ?

Il nous reste en tout treize manuscrits de la chanson ; les six dont je n'ai pas relevé le texte portent pour ces vers, des variantes insignifiantes (1). Celles que j'ai citées ne suffisent-elles pas pour montrer qu'il n'y a pas là copie, mais transposition et que, dans la chanson, les mots vont à la dérive sous la musique, maîtresse, elle, et protagoniste ? Il n'y a plus de leçons rivales, il y a des versions indépendantes. Elles sont toutes dissemblables et toutes d'égale valeur, d'égal intérêt du moins, mais elles vivent chacune une vie différente. Nous aurons beau les presser, nous n'en ferons pas jaillir la pépite d'or du texte original.

La mémoire intervient plus, au moyen-âge, parce qu'on lit moins, or elle a ses caprices, faits d'oublis rapides et de survivances lointaines, ses obscurcissements momentanés et ses éclairs subits. Elle n'est pas égale partout. Dans la chanson, elle est, en plus, soumise aux passions des foules. Nous chantons encore les refrains du bienheureux Grignon de Monfort, mais si la musique est inchangée, quelles métamorphoses dans le texte pour lequel elle fut écrite ! Les hymnes même de l'office divin n'offrent-elles pas des variantes suivant que nous les entendons chez les bénédictines de la rue Monsieur, ou, tout à côté, à la paroisse de saint François-Xavier ? Et la *cantica del Frate Sole*, telle que nous la possédons a-t-elle toutes les paroles et rien que les paroles tombées des lèvres de François (2) ? Et

(1) Les textes les plus complets de la chanson ont cinquante deux vers. Dans ces cinquante deux vers. M. Joseph Bédier a relevé quarante cinq *séries* importantes de variantes, telles que (série 9) : *Sans li m'estuet aler*, qui devient : *Aler m'estuet morir*. ou bien *morir m'estuet aler*, ou encore : *Por vos m'en vois morir* ou enfin ; *Aler m'estuet sans li*. Et d'autres de même poids.

(2) P. Sabatier a étudié spécialement cette œuvre dans son *Speculum Perfectionis*, Paris, 1898, p. 277 et s. Il écrit, p. 283 : « *Les variantes sont si nombreuses* entre les divers documents où l'on trouve ce cantique que pour que l'on ait une idée quelque peu nette de chacune des leçons, j'ai cru devoir les reproduire successivement. En massant toutes les variantes en note, au bas des pages, *on aboutirait à des*

Digitized by Google

surtout les strophes enflammées de Fr. Jacopone da Todi, les imprécations du vieux lion enchaîné dans sa fosse quand il fait entendre sa voix souterraine :

O papa Bonifazio
Molto hai giocato al mondo
O papa Bonifatio
Io porto il tuo prefatio

De quelles couleurs se sont-elles chargées au cours de leurs voyages à travers le golfe de Corinthe à Trixonia, en Achaïe, dans le Despotat, en Thessalie et aux échelles du Levant avec les Spirituels ? Et s'il nous etait donné d'écarter les voiles, en face de quel original serions-nous ?

De tels textes, brûlant d'une vie si intense, tout pétris de passion, où les variantes se succèdent rapidement, où le fil conducteur se rompt sans cesse, où l'homme s'interpose continuellement entre le mot à copier et la copie, où le scribe est beaucoup plus préoccupé de renforcer l'expression de l'indignation ou de la colère que de reproduire exactement l'exemplaire, de tels textes, incertains, confiés au papier éphémère, en mal continuel d'actualité, seront toujours d'une édition particulièrement délicate. Ils réservent d'imprévisibles surprises. Ceux qui essaient de donner un texte critique des *Satires* ou des *Laudi* ne savent que trop ce que produit la passion s'exerçant sur l'apport de la mémoire.

complications où l'œil se perdrait ». Si nous jetons un regard sur les leçons que publie le savant critique nous trouvons que :

Laudato sia *Dio mio Signore con* tute le *tue* creature
devient :
Laudato sia *el mio Signiore con* tutte le *sue* creature
puis :
Laudato si *mon signore da* tucte *le* creature.

Le vers suivant :

Specialmente messer la frate Sole, il quale *giorna* et *illumina* nui per lui
devient :
Spetialmente meser lo frate Sole, loquale *iorna* e *allumini* noi per lui
puis :
Spetialmente da miser lu frate sole, el qual *orna* et *illumina* noi per luy.

Les mots :

Laudato sia, mio Signore, *per* suor luna et per le stelle, *il quale in cielo le hai formate chiare e belle*
deviennent :
Laudato sia, mio Signiore, *per* suora luna, e perle stelle, *cielo sereno e ogni tempo*
puis :
Laudato si mon Signore *da* sora luna et per le stelle incelo lai *fermate* clare *pretiose* et belle.

Et ainsi de vers en vers.

Digitized by Google

III

Partis de la Vulgate écrite sur parchemin, pour laquelle la méthode de dom Henri Quentin avait été créée, nous sommes passé aux productions intellectuelles auxquelles elle semble le plus étrangère. A celles qui furent énumérées ci-dessus et dont l'exploration est particulièrement difficile, surtout lorsque le papier intervient dans la tradition avec ce qu'il comporte de ruines, mais aussi de puissance d'expansion, il faut joindre les œuvres polémiques, telles que celles que suscitaient Guillaume de Saint-Amour et l'Université dans leurs luttes contre les Mendiants, les libelles relatifs à la question de la pauvreté, les manifestes publiés à cette occasion, tels ceux rédigés les 4 et 7 juin 1322 par les Mineurs réunis en chapitre général à Pérouse, les lettres et les circulaires répandues à profusion par ceux qui empruntèrent aux enfants de saint François leurs armes pour les combattre, telles celles dont Fra Dolcino, le nouveau Mahomet, inonda l'Italie du nord de 1305 à 1307. A tout ce matériel l'application de la méthode de dom Henri Quentin, faite pour des manuscrits qui évoquent de lents travaux et de longues heures, est hasardeuse, mais pas impossible; peut-être y aura-t-il lieu de lui faire subir même quelques inflexions, de la rendre encore plus souple qu'elle n'est ; de s'efforcer d'en faire fléchir certaines rigueurs, chaque fois qu'il s'agira de ces polémiques d'un jour, surtout, où l'on songe à faire vite plutôt qu'à faire très bien ; peut-être y aura-t-il lieu de ne pas faire subir, à ces matériaux si ondoyants, un traitement trop exclusivement logique ; de modeler la théorie sur des exigences pratiques si diverses.

Mais il semble chimérique d'essayer cette méthode, même assouplie, sur la chanson profane du moyen-âge où les valeurs ne sont pas les mêmes, ou plutôt, pour employer le langage des peintres dans sa plénitude, où les valeurs sont faussées, dont il est impossible d'éliminer la vie, dont les mots sont si facilement dans le désarroi, qui est sans cesse à l'état passager, qui est, nous l'avons vu, dépourvue de stabilité, qui est ce que nous avons dit et, en plus, pour le jongleur, une marchandise commerciale qu'il modifie au gré des désirs exprimés, explicitement ou tacitement, par ses auditeurs, au gré de ce que la foule demande et attend de lui. C'est elle qui est sans cesse présente à sa pensée,

Digitized by Google

et non pas l'idée d'art pur ou d'exactitude absolue. Il ne cherche pas à corriger objectivement un texte, il le crée à nouveau, l'adapte, ou le déforme. Il se soumet à la mode, et non au manuscrit qu'il a sous les yeux. Il sait que ce qui plaisait il y a dix ans ne plait plus aujourd'hui ; que ce qui émouvait les mères laisse les filles indifférentes ; et il agit en conséquence ; car de son succès dépend son vêtement et son pain quotidien. Ici, les modifications visent, non à rectifier, mais à changer, à rajeunir, à réadapter, à remanier, à mettre à la portée d'un milieu différent ou nouveau, à donner une couleur, une ligne un mouvement qui n'était pas. Les treize textes de la chanson du Châtelain de Coucy ne sont pas le produit d'une volonté arrêtée de copier un original ; ils ne sont pas la même chanson, mais treize floraisons successives, — fraîches et tendres toutes les treize, — de la même chanson dont toutes les treize nous cachent l'original indéchiffrable.

Pour la Vulgate au contraire, et pour telles grandes œuvres qu'il y aura peut-être lieu d'étudier plus tard, la méthode nouvelle, malgré les attaques dont elle est l'objet (1), apporte un instrument perfectionné. La chasse au texte original passe, dès lors, du royaume de l'arbitraire sur le terrain solide de la réalité. Plus de construction échafaudée sur des fautes problématiques. Plus de ces jugements à classer dans la collection des illusions de l'humanité. Plus de généalogies expédientes tissées et pensées mollement. Plus de ces fantaisies personnelles dans le choix

(1) Ces attaques sont venues principalement de deux côtés. Les unes émanent de M. E. K. Rand, professeur à l'Université Harvard, qui consacre près de 70 pages à la critique du *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate* dans *Harvard Theological Review*, 1924, pp. 197-264 : *Dom Quentin's Memoir on the text of the Vulgate*. Dom H. Quentin lui répond dans *Ecdotique* p. 41 et suiv. Il répond, par la même occasion, aux critiques venues de l'aufre côté, je veux dire de la *Revue Bénédictine* elle-même. T. 36, 1924. M. Rand ne semble pas avoir très bien compris le texte même du *Mémoire* et il entreprend l'éloge de la méthode si hasardeuse et si aléatoire des fautes communes. Dom H. Quentin, après avoir répondu à ses objections, conclut : « Je ne m'arrêterai pas davantage aux observations de M. Rand ; je constate seulement qu'il n'a rien opposé de sérieux à ma méthode de classement des manuscrits Cette méthode m'a permis d'aboutir à un canon critique dont deux années de travail et de constatations sur les textes de la Genèse et de l'Exode, aujourd'hui prêts pour l'impression, ont prouvé la justesse. L'accord des trois manuscrits *Amiatinus*, *Ottobonianus* et *Turonensis* ou de deux d'entre eux contre le troisième a donné un texte remarquablement bon et l'apparatus qui l'accompagne permet de voir toujours clairement pour quelle raison une leçon a été choisie plutôt qu'une autre. C'est là à quoi je visais en me donnant pour but une édition d'une limpidité parfaite... Lorsque cette édition aura paru, les préventions, je l'espère, tomberont d'elles-mêmes », *Ecdotique* p. 59.

Digitized by Google

auxquelles l'éditeur le plus consciencieux, malgré lui, se laisse prendre. Plus rien de cette chimie intellectuelle décevante qui fait toujours surgir du creuset, en dernière analyse, le même couple fantastique des deux manuscrits. Plus de déviation subite de l'appareil. L'instrument est solide. L'estimerons-nous trop haut ? Nous reposerons-nous trop sur son ingéniosité ? Oublierons-nous qu'en pareille matière la conduite vaut encore mieux que l'intention ? L'appliquerons-nous avec obstination, avec entêtement, sans tenir compte des innombrables mouvements qui, comme celle de l'homme, constituent la vie du manuscrit ? C'est l'état d'un éditeur de textes que d'être tenté de cette manière. Mais, si nous restons sages, l'objet imprenable — l'original — se sera enfin, dans bien des cas, rendu ; et, dans les autres, nous aurons atteint plus sûrement le vraisemblable.

H. MATROD.

Digitized by Google

LES TRIBULATIONS D'UN CAPUCIN PATRIOTE

Le 30 vendémiaire an III (21 octobre 1794), un convoi de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs prêtres, arrivait à Paris, venant de Besançon. Le Tribunal criminel de cette ville, devant la gravité des faits, ne s'était pas cru compétent pour juger cette affaire, et avait renvoyé tous les accusés devant le Tribunal révolutionnaire de Paris. C'était le moyen, en invoquant l'arrêté du 22 prairial, d'éviter des responsabilités, et en même temps d'envoyer sûrement à la mort ceux dont on voulait se débarrasser. Car ce tribunal de sang établi par la Convention pour juger les crimes et les délits politiques, envoya à l'échafaud sous les plus futiles prétextes, sans preuves, sans interrogatoire et sans appel, un grand nombre de victimes prises dans tous les rangs de la société, et surtout dans le peuple. Cependant ceux qui avaient institué ce tribunal, finirent par en devenir les victimes, et en vendémiaire an III, quelques mois après la mort de Robespierre, le Tribunal révolutionnaire s'était quelque peu relâché de son implacable sévérité. Il condamnait encore à mort, mais du moins il daignait écouter la défense, et quelquefois il acquittait.

Quel crime avait donc commis le Capucin faisant partie du convoi de Besançon qui comparut à cette date devant le redoutable tribunal ? Nous allons le voir d'après les documents des Archives.

Le Père Julien de Rignosot (Jean Claude Paul Dessirier), Capucin de la Province de Franche-Comté, était missionnaire dans l'île d'Haïti au moment de la Révolution. Né à Rignosot (Doubs) le 16 décembre 1733, il avait pris l'habit le 5 avril 1750, et fait profession l'année suivante. De 1770 à 1772 il fut maître des novices à Dôle, et en 1773, il partit pour cette mission

Digitized by Google

lointaine confiée aux religieux de son Ordre qui desservaient en même temps les colonies françaises des petites Antilles. (1)

Avant 1789, la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue, ou Haïti, était la plus prospère de nos colonies. (L'Est appartenait aux Espagnols.) Elle avait pour capitale le Cap-Français. Sa population comptait 40.000 blancs, 35.000 hommes de couleur libres, et 500.000 esclaves attachés à la culture des plantations de cannes à sucre et de café.

Le 28 mars 1790, l'Assemblée Constituante accorda les droits civiques aux hommes de couleur libres ; les planteurs refusèrent d'exécuter le décret, ils gagnèrent par des présents et des promesses les troupes venues de France, la loi resta lettre morte, dès lors la guerre civile ne devait pas tarder à éclater. Il n'entre pas dans notre plan de faire l'histoire de cette révolte qui eut pour résultat la prise de l'île par les Anglais et les Espagnols appelés par les planteurs. Aussi bien nous ne possédons aucun renseignement sur le sort des missionnaires pendant le cours de cette révolution. Le P. Julien quitta l'île au mois de mai 1791, ainsi que le prouvent les documents suivants (2).

(1) Il y avait encore dans la province de Franche-Comté un autre Père Julien Dessirier de Rignosot, probablement de la même famille, qui avait fait profession en 1734, et qui partit en 1750 pour la mission de Constantinople dont la province de Paris avait la charge. « Il y remplit son ministère avec tant de zèle et de piété que le R. P. Supérieur de la Mission en donna l'avis les larmes aux yeux ; sa lettre mériterait d'être conservée. Le R. P. Julien mourut le 25 janvier 1751 ». Manuscr. du couvent de Besançon. Liste des religieux morts hors province.

(2) L'abbé Morey : *Les Capucins de Franche-Comté*, Paris. 1881, fait erreur en situant le Cap-Français au Canada. La ville du Cap-Français, capitale des possessions françaises à Saint-Domingue, s'est appelée dans la suite Cap-Henri, elle porte maintenant le nom de Cap-Haïtien.

La mission de Saint-Domingue, c'est-à-dire de la portion française de l'île d'Haïti, était confiée au commencement du XVIIIe siècle à la Province des Capucins de Normandie. Ceux-ci étaient déjà chargés de desservir les Antilles, et l'on est porté à croire que cette nouvelle mission imposée à la Province dépassait ses ressources en missionnaires, car en 1703 les Capucins Normands furent remplacés par les Jésuites. Les lettres patentes de 1704 permettaient aux Jésuites de s'établir dans la partie du Nord de l'île de Saint-Domingue, à l'exclusion de tout autre prêtre séculier ou régulier. Néanmoins les Jésuites admirent dans leur mission les prêtres que leur zèle amena dans l'île, et tous travaillèrent à l'évangélisation des Noirs. La Compagnie de Jésus ayant été supprimée en 1762, les derniers Jésuites quittèrent l'île en 1763, et tout le poids de la mission retomba sur les prêtres séculiers. Ils avaient à leur tête l'Abbé de la Roque, Préfet Apostolique, qui mourut à Port-de-Paix le 21 décembre 1769. Nous ne pouvons, faute de documents, retracer l'histoire religieuse d'Haïti sous la direction de ces prêtres venus de tout côté, et recrutés quelque peu au hasard. Il est certain toutefois que le 12 février 1768, le duc de Praslin, Ministre de la Marine, demanda au Provincial de Champagne de prendre des arrangements pour faire passer à Saint-Domingue une douzaine de religieux Capucins. « Cependant, ajoutait-il, si vous ne pouvez en envoyer ce

Digitized by Google

Extrait du copie de lettres de la Municipalité du Cap.

Cap. 21 may 1791

Messieurs et chers confrères

Le Révérend Père Julien, Capucin, nous ayant représenté le désir qu'il a de rejoindre sa famille et sa patrie, et de profiter des avantages qui lui sont offerts par le décret de l'Assemblée Nationale de vivre

nombre quant à présent, vous pourrez en attendant employer d'autres religieux ou prêtres séculiers ». Dans la pensée du Ministre, cette mission remplaçait pour la Province de Champagne celle qu'elle desservait à la Louisiane, et qu'elle avait dû abandonner lors de la cession de cette colonie à l'Espagne. Mais, soit que la Province de Champagne ait répugné à se charger de cette mission imposée par le Ministre, qui avait désigné lui-même comme futur Préfet le Père Colomban de Sarrelouis, soit que celui-ci n'ait pas eu les sympathies des religieux, il est certain qu'au lieu des 12 missionnaires demandés par le Ministre, le P. Colomban ne put en recruter que 8, et encore y avait-il parmi eux cinq Francs-Comtois.

Dans l'impossibilité de remplir tous les postes de la Mission avec un personne si réduit, le Préfet fut contraint de conserver dans la Mission les prêtres séculiers et réguliers qui l'avaient desservie jusqu'alors, de là d'inévitables difficultés. Si l'on n'admet pas que le choix par le Ministre de la Marine ait indisposé les religieux, il est difficile de comprendre pourquoi cette Province de Champagne, qui avait fourni des missionnaires à la Louisiane, n'en ait point trouvé pour Saint-Dominigue, quand on sait que pendant tout le XVIIIe siècle elle compta toujours plus de 200 prêtres. Il est vrai qu'elle se recrutait en grande partie dans le Luxembourg l'Electorat de Trèves et les pays voisins, de là encore une difficulté pour envoyer dans les colonies françaises des religieux qui ne possédaient pas de lettres de naturalisation, et qui étaient, comme l'on disait alors « non natifs ». Y avait-il encore d'autres raisons provenant, par exemple, du climat d'Haïti ? C'est possible. En effet, des cinq Capucins Comtois partis en 1768 avec le P. Colomban, il n'en restait plus qu'un seul en 1774. Alors d'autres Comtois, et parmi eux le P. Julien Dessirier, vinrent prêter main forte au Préfet, tout heureux de les accepter pour venir en aide aux rares auxiliaires que lui fournissait sa Province.

Aussi en 1785, le P. Julien écrivit au Maréchal de Castries, Ministre de la Marine, pour lui expliquer les difficultés au milieu desquelles se débattait la mission d'Haïti, et lui proposer de la confier à la Province de Franche-Comté alors encore très florissante. On trouvait en effet des Comtois dans les Provinces de Paris, de Normandie, de Lorraine, de Lyon, de Champagne, de Touraine, d'Alsace, et dans toutes les missions. Déjà en 1780, la Province de Normandie avait proposé à la Province de Franche-Comté de lui céder la mission de la Martinique. La proposition fut acceptée par le Chapitre réuni à Besançon, et trente religieux se déclarèrent prêts à partir. Le projet échoua pour des raisons que nous ignorons, et il en fut de même pour la mission d'Haïti. Etait-ce pour des raisons politiques ? Il y avait cependant 100 ans que la Franche-Comté appartenait à la France, et l'on aurait dû oublier en haut lieu la résistance acharnée que les Capucins Comtois, intrépides défenseurs de la liberté, avaient opposée aux armées de Louis XIV.

Nous n'avons pas la réponse du Ministre à la lettre du P. Julien, mais la mission d'Haïti resta confiée à la Province de Champagne jusqu'à la Révolution, plus ou moins bien desservie par des religieux venus de toutes les Provinces de France, apportant chacun ses usages et ses coutumes, et par des prêtres séculiers recrutés sans choix sérieux. Il eut fallu un homme énergique pour gouverner ce corps de missionnaires quelque peu disparate, malheureusement le P. Colomban de Sarre-

Digitized by Google

comme prêtre séculier dans la société, nous vous le recommandons comme un ecclésiastique qui a toujours rempli ses devoirs. C'est d'après cet aveu que nous vous prions de le recevoir dans votre sein.

Nous avons l'honneur d'être très fraternellement,
Messieurs et chers confrères,
Vos très humbles et très obéissants serviteurs
Les officiers municipaux
Cormaux De la Chapelux.

A MM. de la Municipalité de Besançon (1).

Extrait des registres des délibérations de l'Assemblée Provinciale du Nord.

Séance du 27 mai 1791 au soir.

Le R. P. Julien, Curé cy-devant de la paroisse de la Grande Rivière s'est présenté pour prêter son serment civique, ce qu'il a fait dans la forme ordinaire ; il a ensuite prononcé un discours dont le dépôt a été ordonné aux archives ; et l'Assemblée, sur sa demande, a arrêté qu'il lui serait donné acte de sa prestation de serment, déclarant en outre, qu'il s'est toujours comporté, depuis dix-huit ans qu'il est dans la mission, d'une manière à mériter l'estime générale.

Hardivillier,
Président de l'Assemblée provinciale du Nord.
Bougnon, secr.

louis ne fut pas à la hauteur de la situation, pas plus que son successeur le P. Saintin de Curfo.

Au reste, le recrutement des missionnaires se faisait souvent en dehors des supérieurs et d'une manière qui nous étonne. Les religieux qui, poussés par un zèle irréfléchi, désiraient aller en mission, s'adressaient directement au Ministre de la Marine, qui transmettait la demande aux Supérieurs Provinciaux. Ceux-ci n'avaient d'autre ressource que de protester timidement, et enfin ils devaient s'incliner devant une demande qui ressemblait à un ordre. D'un autre côté, les Préfets Apostoliques se plaignaient au Ministre de l'instabilité des sujets venus sans vocation sérieuse, et qui rentraient dans leurs Provinces après quelques années de mission. Il y avait donc un vice radical dans ce mode de recrutement, qui dura cependant pendant tout le XVIIIe siècle jusqu'à la Révolution. Nous avons extrait ces renseignements de documents trouvés au Ministère des Colonies, dont les Archives abondent en documents sur les Missions, et d'un *Mémoire du Fr. Julien, missionnaire au Cap-Français* (Archives Nationales F5. A. Colonies, n 4, p. 211), ainsi que du *Mémoire de Messieurs les Missionnaires tant réguliers que séculiers, anciens Curés dans la partie du Nord de l'Isle de Saint-Domingue, contre le P. Colomban, Capucin de la province de Champagne, Préfet Apostolique, et Curé du Cap-Français*. (Archives Nat. D. XXV. 4).

(1) Toutes les pièces que nous citons sont extraites des deux dossiers concernant le P. Julien, que nous avons trouvés aux Archives Nat. sous les cotes : W 487 (413) et F1 7485 (880).

Digitized by Google

Dès qu'il eut connaissance des décrets de l'Assemblée sur les religieux, le P. Julien comprit comme beaucoup de ses confrères que la vie religieuse devenait impossible surtout en pays de mission. Aussi, pour être en règle avec sa conscience, il sollicita de la Cour de Rome un bref de sécularisation (1). Mais Saint-Domingue était éloigné de la France, les communications entre les deux pays ne se faisaient pas très rapidement, et les lois promulguées en France n'étaient connues que longtemps après dans la colonie. De là résultaient parfois des complications, par exemple pour le P. Julien. Le 19 mai 1791, il prêta à l'Assemblée provinciale du Nord de Saint-Domingue le serment civique que l'on avait prêté en France l'année précédente. Mais à cette époque ce serment avait été aboli, et il avait été remplacé par un autre que l'on semble n'avoir pas encore connu dans la colonie.

Le 6 février et le 14 juillet 1790, les députés de l'Assemblée Constituante prêtèrent le serment suivant : « *Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi* ». C'est ce que l'on appelait le serment civique.. Le 6 février 1790, on pouvait le prêter, puisque la Constitution civile du Clergé, laquelle devait faire partie de la Constitution du royaume, n'était point encore votée, et de fait tout le monde prêta ce serment. Le 14 juillet, le serment était encore permis, car la Constitution civile du clergé, votée le 12 juillet, n'avait pas encore été acceptée par le Roi ; il l'accepta le 22 juillet, et la loi fut promulguée le 24 août 1790.

A partir de l'acceptation par le Roi, et surtout après la promulgation de la loi du 24 août 1790, aucun prêtre ne pouvait plus faire ce que l'on appelait encore le serment civique, parce que la Constitution civile du clergé était devenue loi de l'Etat. Cette Constitution civile du clergé imposait aux prêtres fonctionnaires publics le serment suivant : « *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles qui me sont confiés, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi* ».

(1) Les demandes de brefs furent plus nombreuses qu'on ne le pense. On s'étonne parfois du petit nombre de religieux qui au moment de la déclaration en appellent au Pape, on ignore que presque tous, en raison de la difficulté des temps, avaient déjà obtenu des brefs, soit des évêques autorisés à les accorder, soit directement de la Cour de Rome. Les Archives Vaticanes renferment la preuve d'innombrables demandes de brefs faites par des religieux de tout Ordre qui ne pouvaient plus observer leur règle.

Digitized by Google

C'est ce serment du 12 juillet-24 août 1790, c'est-à-dire le serment civique, qui fut ordonné par le fameux décret du 27 novembre-26 décembre 1790 ; on n'enjoignait de faire ce serment civique que parce qu'il englobait désormais la *Schismatique Constitution du Clergé*. Ce serment du 12 juillet-24 août-27 novembre-26 décembre 1790 fut prononcé en France en janvier et février 1791, et le P. Julien le fit le 27 mai 1791. Or le 13 avril 1791, le Pape Pie VI l'avait condamné comme schismatique.

Mais les autorités de Saint-Domingue, aussi bien que le P. Julien, ignoraient encore la Constitution civile du clergé, et en fait de serment ils ne connaissaient que le premier serment civique. A plus forte raison, le Bref du Pape, qui avait amené tant de rétractations en France, n'était pas encore parvenu dans cette colonie lointaine ; aussi le P. Julien, en prêtant son serment, ne faisait point acte de schisme, car il ignorait la législation française, mais son serment prêté en France à la même époque eut été absolument schismatique.

Il prit donc le chemin de la France par Philadelphie (Etats-Unis) le 28 mai 1791, et il arriva à Besançon pour y faire élection de domicile le 11 octobre suivant.

Son séjour à Besançon fut de courte durée, et le 1 janvier 1792 nous le trouvons à Rougemont (Doubs). Il y passe l'année entière, et quand le serment de Liberté-Egalité eut été imposé par la loi du 14 août, en compagnie du curé de Rougemont, du vicaire, d'un ex-jésuite, d'un chapelain et de plusieurs sous-officiers du régiment de Rouergue, il prêta le serment d'être fidéle à la Nation et de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir en les défendant. Le curé et le vicaire de Rougemont étaient tenus de prêter ce serment comme fonctionnaires publics, le P. Julien et les autres le prêtaient non pas pour entrer dans l'Église constitutionnelle, mais pour toucher leur pension, ainsi que les officiers pour percevoir leur traitement.

Il n'éprouve aucun doute sur la licéité de son serment, et il le prête sans aucun scrupule comme il a prêté son serment civique à Saint-Domingue. Il ne semble pas se douter des divergences qui existaient dans le clergé au sujet de ce serment. Il ignore que la question a déjà peut-être été portée à Rome, et que si le Pape *ne veut pas que l'on traite de schismatiques ceux qui ont fait ce serment, car ce serait prévenir son jugement, il veut cependant que l'on avertisse les fidèles de s'abstenir de ce serment, par la raison que dans le doute s'il est permis ou non, c'est un devoir*

Digitized by Google

de s'en abstenir, et qu'il réserve en temps opportun de se prononcer définitivement sur ce serment.

Le jugement définitif ne fut jamais rendu, et le serment de liberté-égalité n'a jamais été condamné. Mais dans certains pays les directives du Pape ne furent pas connues ; ainsi, à Paris, par exemple, M. Emery, Supérieur général de Saint-Sulpice, prêta ce serment, d'autres l'imitèrent. Dans d'autres régions, au contraire, comme à Lyon et dans l'ouest de la France, soit que les intentions du Pape y fussent parvenues à la connaissance du clergé, soit que celui-ci ait eu des doutes sur la licéité de ce serment, les prêtres refusèrent de le prêter en s'appuyant sur ce principe théologique : *In dubiis jurare non licet.*

Quelle était l'opinion des Vicaires Généraux de l'Archevêque légitime de Besançon ? Il est certain qu'après 1792 ils se montrèrent sévères à l'égard de ceux qui avaient prêté ce serment. Ils avaient eu connaissance alors des intentions du Pape par le moyen des Evêques émigrés à Fribourg, et leur conduite dans les années suivantes nous montre avec évidence qu'ils réprouvaient ce serment le Liberté-Egalité.

Le P. Julien le prêta donc, et il resta à Rougemont jusqu'au mois d'Avril 1793. A cette date il vint fixer sa résidence à Authoison (Haute-Saône), où la municipalité lui délivra un certificat de civisme après qu'à l'appui de sa demande il eut joint « l'avis de sa section sur son civisme, ainsi que la quittance de la totalité de sa contribution patriotique, celle de son imposition mobiliaire de l'année entière 1792 et année antérieure ; ensemble 1° le certificat qui atteste que le dit Jean Claude Paul Dessirier, prêtre, n'est point compris sur la liste des émigrés de ce département, et que ses biens n'ont pas été mis sous séquestre ; 2° celui de la municipalité de son domicile constatant qu'il réside dans la République depuis le 8 octobre 1791 jusqu'à ce jour ; lequel citoyen Jean Claude Paul Dessirier, prêtre, de la taille de 5 pieds, 2 pouces et demi, a le front évasé, les sourcils, cheveux et yeux bruns, le nez grand, la face et le menton ronds ».

Ce certificat du 6 octobre 1793 fut signé par le Maire, les officiers municipaux et les notables d'Authoison, enregistré à Vesoul, et contresigné par les membres des Directoires des District et Département le 15 octobre 1793.

Il ne resta que quelques mois dans cette paroisse, et en 1794, on le trouve desservant Scey-la-Montagne (1) comme le prouve le certificat suivant que lui délivra la Municipalité :

(1) Nom républicain de Scey-le-Chatel (Doubs).

Digitized by Google

Les soussignés Maire, Officiers municipaux et membres du Comité de surveillance de la commune de Scey-la-Montagne, certifions que le citoyen Jean Claude Paul Dessirier déservant cy-devant notre église à notre invitation et d'après le permis du Directoire de notre District et des Vicaires de la Métropole de l'Est, y a montré le patriotisme et le zèle que nous lui connaissions auparavant, qu'il nous a portés par tous ses discours à l'amour de la Patrie et à la soumission aux lois, qu'il n'a fait aucun exercice de la religion ayant connaissance que le culte était interdit, aucune loi ne nous ayant été envoyée ny à luy qui le deffendait, ny d'aucun délit contre-révolutionnaire, ce que nous n'eussions pas permis et nous l'en croyons incapable.

En foi de quoy nous lui avons fait le présent certificat. Fait dans l'assemblée générale de notre commune le 14 vendémiaire de l'an 3 de la République française une et indivisible (6 octobre 1794).

Suivent les signatures.

Vu au Directoire du District de Besançon le 15 vendémiaire 3e année de la République.

Dormoy Brégand Magnin.

Nous concluons de ce certificat volontairement équivoque que les habitants de Scey avaient demandé au P. Julien le secours de son ministère, mais pour éviter des ennuis, ils s'étaient adressés au Directoire du District. Ils étaient même allés plus loin, ils avaient demandé le Père comme curé aux Vicaires de la Métropole de l'Est, c'est-à-dire aux Vicaires Episcopaux de l'évêque intrus de Besançon, Séguin, alors député à la Convention. Ceux-ci le croyant assermenté avaient consenti. Mais accepter un poste avec la prétendue juridiction de l'évêque intrus, c'était se mettre au service du schisme. Le Père Julien ne le pouvait pas. Il avait consulté sur ce point en rentrant en France, un de ses confrères de Besançon qui lui avait répondu : « Vos sentiments catholiques sont louables et édifiants et vous ne pouvez en aucune manière accepter des places qui ne sont faites que pour des schismatiques. Soyez persuadé, Monsieur, des sentiments d'attachement et d'estime avec lesquels je suis. La prudence ne me permet pas de signer ».

Le Père vint donc s'installer à Scey, et, comme le disent les officiers municipaux, ignorant que le culte était interdit, il officia publiquement. Les populations chrétiennes du Doubs, très attachées à leur religion, supportaient avec peine la présence des intrus, et elles ne cherchaient que le moyen de s'en débarrasser.

Digitized by Google

C'était le cas de la paroisse de Cendrey. Le curé légitime avait prêté un serment restrictif qui ne fut pas accepté, et le 18 septembre 1791, les électeurs du District de Besançon élurent curé de cette paroisse un Capucin nommé Coulot (1). Les paroissiens de Cendrey le supportèrent, sans toutefois lui demander les secours religieux. Ils le laissaient officier presque seul dans son église, et recouraient aux prêtres réfractaires qui trouvaient asile dans la paroisse.

Mais lorsque la Convention eut déclaré que le peuple français ne reconnaissait plus d'autre culte que celui de la Raison, les habitants de Cendrey s'empressèrent de signifier qu'ils n'avaient plus besoin de curé et qu'ils n'en voulaient plus, qu'on fit déguerpir le leur, et ils envoyèrent au District de Besançon la déclaration suivante :

Liberté. Égalité.

Extrait des registres du greffe de la Municipalité de Cendrey, District de Besançon, Département du Doubs.

Arretté du Conseil général de la commune de Cendrey du 25 pluviose 2e année républicaine française, une et indivisible, adressé aux Administrateurs du Département du Doubs.

Citoyens Administrateurs.

Après avoir mûrement réfléchis sur l'observation du citoyen Mangin-Tochot, cy-devant curé de Gilley, rapporté à la Vedette N° 2, du 26 nivose, sur les malices des prêtres, et regardés pour être les plus mauvais citoyens d'un état, ce que nous regardons pour être la pure vérité, d'après la connaissance que nous avons du notre, et de toute la malice qu'il a exercée depuis qu'il est arrivé parmi nous, et nous jugeons de cette vérité par lui (qui est nommé Jean-François Coulot, ex-Capucin) qui depuis qu'il est entré dans cette paroisse dudit Cendrey, y a mis le plus grand trouble, et y a causé les plus grands maux comme il sera dit cy-après.

Qu'en entrant dans cette municipalité il a trouvé un ordre parfait, le plus uni entre les citoyens, qu'il a trouvé de vrais patriotes qui tous ont fait des sacrifices pour la Constitution, et qui sont des vrais républicains qui ont parfaitement suivi toutes les lois avec exactitude sans reproche.

Il a commencé par y semer la division la plus complète, voisin

(1) Coulot Jean-François, P. Nicolin de Vuillafans, Capucin du couvent de Lure, n'avait que 28 ans en 1790. Il adhéra au schisme dès le principe, et desservit la cure de Peigney avant d'être élu à Cendrey. En 1801 il résidait à Fournet, canton d'Orchamps, « honnête homme, dit de lui le Préfet, il n'a que la minorité des habitants à ses offices ».

Digitized by Google

contre voisin, amis contre amis, et parens contre parens, et qui a parfaitement réussi en jouant son grand rôle, ayant incité par sa passion de vengeance nombre de personnes qui, bien loin d'avoir eu la volonté de faire le mal, ne l'auraient pas fait s'ils n'avaient été condamnés par luy, de leurs propres aveux qu'ils croyaient en lui comme s'il avait été un Dieu, c'était à cause qu'il était prêtre, et ont commis à cet égard toutes sortes d'excès en cassant et en brisant tout chez les citoyens les plus paisibles sans qu'ils se soient plaint, ne cessant de les appeler aristocrates à tout bout de champ, et même jusque dans son prône pour les tant plus décrier et pour les afficher par devant les personnes étrangères pour qu'ils en fussent davantage molestés, ce qui était bien dur à souffrir par des personnes qui ne méritaient pas qu'on leur appliquat cet indigne mot d'aristocrate qu'ils ont abhorré toute leur vie.

Cette horde de prêtres qui ont toujours été ennemis de la vérité et par conséquent méchants, ils accusent aux autres ce de quoy ils sont capables, et par conséquent n'ajouter aucune foi en eux, et au contraire s'en défier comme dangereux, menteurs et scandaleux, ne nous ayant jamais donné que du scandale et non aucune édification.

Pourquoy tous les citoyens de cette commune en général déclarent vouloir renoncer aux préjugés des prêtres, et vous prient, Citoyens Administrateurs, de nous délivrer de notre curé, nous y renonçons dès à présent, et voulons désormais suivre les principes de la liberté du culte de la Raison, l'enseigner et le professer. La République y gagnera le traitement de tous ces prêtres là qui ne sera heureux cette république que quand il n'y en aura plus.

Signé : Fr. Moussu, maire ; J. Fr. Bougier, municipal. Suivent 35 signatures.

Vu par la Municipalité et le Comité de surveillance de la Bretenière l'exposé cy-dessus véritable.

Suivent les signatures, ainsi que celles des Municipalités et des Comités de surveillance de Flagey et de Rougemontot.

Lorsque le Directoire du District de Besançon reçut cette réclamation des quatre communes qui formaient la paroisse de Cendrey, écrit M. Sauzay, il fut enchanté de la conversion philosophique si complète et si inattendue d'une population réputée l'une des plus fanatiques de son ressort, mais comme il conservait quelque défiance à cet égard, il eut soin de remplacer aussitôt le curé constitutionnel par *un prédicateur de morale*, dont la mission était de répandre les principes et les lumières de la philosophie à Cendrey. Son choix tomba sur le trop fameux David, magister, méchant, ivrogne et ridicule, que l'indignation publique avait déjà fait chasser de plusieurs en-

Digitized by Google

droits. On comprend aisément quel accueil David et ses prédications trouvèrent à Cendrey. Des délégués vinrent courageusement à Besançon demander au District qu'on les débarrassat de ce misérable (1).

Ils eurent gain de cause, et le 24 ventose an II (14 mars 1794) l'agent national du District de Besançon adressa « Aux Citoyens composant la paroisse de Cendrey » la lettre suivante :

« Rassurez-vous, Citoyens, dès l'instant que l'aparition d'un instituteur de morale dans vos communes peut y causer le moindre trouble, j'arretterai son départ, et vous suivrez librement, chacun selon votre créance, vos opinions religieuses. Jamais on n'a pensé à employer la force pour lutter contre vos sistèmes : ainsi soyez tranquils et vivés tous en frères et amis ».

Salut et fraternité.
Morin.

« Du reste, continue M. Sauzay, pendant que l'administration était occupée à leur procurer un ministre du nouveau culte, les paroissiens de Cendrey avaient eux-mêmes découvert un respectable religieux, qui était beaucoup plus de leur goût et leur avait rendu, en pleine Terreur, toutes les joies de leur vieille et chère religion. En effet, à peine l'intrus avait-il quitté la commune, qu'il avait été remplacé par le P. J. Cl. Dessirier, Capucin, dont la piété et l'orthodoxie irréprochable s'alliaient à un amour sincère de la Révolution. La prestation du serment de Liberté-Egalité l'avait mis en règle vis à vis des lois, et sa résidence au milieu d'une population rurale excellente l'avait mis à l'abri des dénonciations particulières qui avaient jeté presque tous ses collègues fidèles en exil ou en prison. Au moment donc où les églises même des constitutionnels commençaient à se fermer, les habitants de Cendrey donnèrent le spectacle unique dans notre département et peut-être aussi dans la plus grande partie de la France, d'un prêtre orthodoxe célébrant publiquement en vertu de la liberté des cultes. Mais si un pareil phénomène n'avait rien que de conforme à la Constitution et aux lois républicaines, il était en opposition flagrante avec l'impiété que certains révolutionnaires tenaient avant tout à faire règner sur la France, et ils ne pouvaient pardonner aux habitants de Cendrey, ni au P. Dessirier, la déconvenue de leur apôtre de prétendue morale ».

(1) Sauzay. *Histoire de la persécution révolutionnaire du département du Doubs*. t. V, p. 497 et seq.

Digitized by Google

Le souci de la vérité nous fait un devoir de contredire ici le savant auteur de l'*Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*.

Si le P. Julien a été d'une orthodoxie irréprochable avant de s'installer à Scey, c'est, nous l'avons dit, à cause de sa bonne foi qui lui a permis de prêter son serment civique en 1791, et celui de Liberté-Egalité en 1792. En cela il n'a pas fait acte de schisme, pas plus que pendant les deux années suivantes pendant lesquelles il exerça mais sans communiquer *in divinis* avec les intrus. Mais dès le mois de décembre 1793, quand il accepta de desservir Scey avec les pouvoirs à lui accordés par les Vicaires Episcopaux de Besançon, il entrait par là même dans l'Église constitutionnelle, il devenait schismatique, et son orthodoxie est loin d'être irréprochable.

« Qui vous a autorisé à desservir Scey lui demanda-t-on le 22 prairial ?... C'était après enquête présentée au District, et envoyée aux Vicaires Episcopaux, du consentement du curé de Cendrey, et d'une invitation à lui faite par le Cn. Grappin, Vicaire Episcopal ».

Il en est de même pour Cendrey où il va biner quinze dimanches de suite avec la permission du même Cn. Grappin. « C'était, dira-t-il, du consentement du curé de Cendrey ». Evidemment il veut parler du curé intrus Coulot, car il n'y avait plus à Cendrey de curé légitime, et les Vicaires Généraux de l'Archevêque de Besançon émigré n'auraient jamais délivré de pouvoirs à un prêtre qui avait prêté le serment de Liberté-Egalité, sur l'orthodoxie duquel ils étaient fixés à cette époque. Le P. Julien se trouvait donc dans une situation étrange : *intrus* pour les uns, puisqu'il avait accepté les pouvoirs du vicaire épiscopal, il était *non intrus* pour d'autres, puisque c'était la municipalité qui avait sollicité ces pouvoirs.

Celle-ci pouvait être dans la bonne foi, étant par elle-même incapable de trancher ces questions de juridiction. Elle avait renvoyé le curé intrus qu'on lui avait imposé, mais elle ne voulait pas cependant rester sans prêtre,et ayant rencontré le P. Julien elle le prit pour curé. Pour sauver la situation aux yeux de l'administration, elle demanda l'autorisation de célébrer aux vicaires épiscopaux, et elle se crut en règle à tous les points de vue. Cette casuistique municipale pouvait rassurer les braves gens de Scey et de Cendrey, mais comment le P. Julien pouvait-il s'en contenter ? Puis n'y avait-il pas scandale pour ceux qui n'étaient pas au courant de ces tractations équivoques avec

Digitized by Google

les vicaires épiscopaux ? Il est donc bien difficile d'innocenter le P. Julien, officiellement il est dans son tort. Dans son for intérieur fait-il partie de l'Église constitutionnelle ? Il semble bien que non. Il a, il est vrai, toutes les apparences contre lui, mais au fond il est en communion avec le Pape. Il chante des messes, prêche, baptise, enterre, mais *on ne l'a pas vu confesser*. Avait-il un scrupule ? Peut-être. Car il est bien clair qu'il n'avait aucun pouvoir pour Scey et Cendrey, si ce n'est *in articulo mortis*. Nous ne parlons pas des mariages, la loi du Concile de Trente n'existait plus en France sous la Terreur.

Il faut donc faire les plus expresses réserves sur *l'orthodoxie irréprochable* du P. Julien. Devant l'Eglise elle était nulle, devant l'Administration elle était aussi loin d'être à l'abri de tout soupçon.

Aussi lorsque le P. Dessirier se présenta au District de Besançon pour faire viser son certificat de civisme, un accueil foudroyant l'y attendait.

« Il fut sommé de déclarer s'il était fonctionnaire public, quels étaient ses pouvoirs, et s'il n'exerçait pas publiquement dans l'église de Cendrey depuis le départ du ci-devant curé, et avant le retour de l'instituteur de morale que l'Administration avait envoyé pour éclairer les citoyens et les dégager du fanatisme dans lequel ils étaient ensevelis ». La réponse du Père n'ayant pas été jugée suffisante, l'agent national réclama son emprisonnement, et exigea que l'on procédat immédiatement à son interrogatoire, ce qui fut accordé.

« Ce jourd'hui 22 prairial, 2e année républicaine, à six heures après midy, dans la maison d'arrêt de Besançon, en vertu d'arrêté du Directoire du District de Besançon du présent jour, nous Jean François Barrey, administrateur du District de Besançon, ayant avec nous pour secrétaire greffier Jean Nicolas Berger, duquel nous avons pris et reçu le serment requis avons procédé à l'interrogatoire du citoyen Dessirier, prêtre, ex-capucin, détenu dans la dite maison d'arrêt depuis aujourd'hui, comme il suit :

D. Ses noms, prénoms, âge, qualité et demeure ?

R. S'appeler Jean Claude Paul Dessirier, dit Julien sous le nom de capucin, âgé de 61 ans, desservant l'église de Scey-la-Montagne, demeurant audit Scey.

D. De qui il était autorisé à desservir cette église ?

R. Que c'était après requête présentée au District, renvoyée aux Vicaires épiscopaux, et du consentement du curé de Cendrey

Digitized by Google

et d'une invitation à lui faite par le citoyen Grappin, du 8 nivose, signée de celui-ci.

D. Si depuis la suppression des maisons religieuses il n'a pas administré publiquement et dans d'autres communes ?

R. Non.

D. S'il ne s'est pas transporté dans la commune de Cendrey pour y administrer ?

R. S'y être transporté, non pas de son propre mouvement, mais à l'invitation réitérée du citoyen maire de ladite commune, de Jean François Bougeot, municipal, et d'Antoine Bartet, membre du comité de surveillance ainsy que de plusieurs autres particuliers dont il ne peut se rappeler les noms, et que le jour d'hier l'agent national de ladite commune lui a dit qu'il espérait que sous peu il ne s'y transporterait plus, et que le répondant lui a dit qu'il cesserait de s'y transporter à la prémière opposition.

D. S'il n'a pas été informé du renvoi du cy-devant curé de Cendrey et s'il en sait le motif ?

R. Que le citoyen secrétaire-greffier lui aurait fait lecture de la requête présentée par les quatre communes de Cendrey, Rougemontot, la Bretenière, et Flagey, dans laquelle requête il a vu que les motifs desdites n'étaient que de se mettre à l'abri des vexations, des méchancetés qu'elles éprouvaient depuis longtemps de la part du citoyen curé Coulot, ex-capucin, et de la fille de soin, de plus que dans ladite requête le mot de religion n'était pas même employé, et que seulement lesdites communes demandaient le culte de raison pour le motif ci-dessus, et que il a su le renvoi du curé par l'agent national disant qu'il eut incessamment de se retirer de sa paroisse, laquelle avait renoncé à la religion catholique, apostolique et romaine.

D. S'il se rappellerait la date de cette pétition, et à qui elle avait été adressée ?

R. Que cette requête avait été présentée fin février ou au commencement de mars dernier (v. s.), et qu'autant qu'il se rappelle, elle avait été adressée aux administrateurs du District, et qu'il ignore la réponse qui y a été attribuée.

D. S'il n'a pas connaissance qu'après le départ du ci-devant curé l'administration a envoyé à Cendrey un instituteur de morale ?

R. Oui, et qui sait qu'il a été refusé, mais qu'il n'en eut connaissance que trois jours après qu'il avait été refusé.

D. S'il n'a pas engagé les habitants de cette paroisse notam-

Digitized by Google

ment ceux de Cendrey à ne pas assister aux instructions de morale ?

R. Il n'a engagé personne, et il est prêt à l'assurer par serment, mettant au défi quiconque de le prouver.

D. Quelle était la rétribution qui lui a été promise par ceux qui l'avaient engagé à desservir la cure de Cendrey ?

R. Aucune ne lui avait été proposée.

D. Lorsqu'il avait exercé les fonctions à Cendrey, n'était-il pas alimenté par quelqu'un des particuliers de cet endroit et par qui ?

R. La moitié du temps au sortir de la messe, il était invité à dîner par l'un ou l'autre des particuliers, notamment chez François Bougeot, Jean Nicolas Bougeot, même maison, le maire, et autres, et que depuis Pâques, pour ne leur être point à charge, il avait dit la seconde messe à Scey-la-Montagne, pour dîner chez lui.

D. S'il n'a point de parents émigrés, reclus et déportés ?

R. Non.

D. S'il n'était point porteur d'aucun papier, et de nous les montrer.

R. Il était porteur de quelques papiers de famille qu'il nous a à l'instant représentés, parmi lesquels s'est trouvé une lettre sans date et sans signature, qu'il nous a dit être la lettre d'un ami, ex-capucin, et que le bref dont il y est parlé est de 1790 (v. s.) en réponse à sa demande au Pape pour être en sûreté de conscience, en rentrant dans la société, conformément aux décrets de l'Assemblée nationale.

D. Le nom de cet ami, ex-capucin, et le lieu de sa résidence ?

R. Il s'appelait Clément Baratte, de Salins, et il est mort depuis plusieurs années (1).

D. S'il a un certificat de civisme ?

R. Il en a obtenu un de la Municipalité de Scey-la-Montagne, lieu de sa résidence, le 30 floréal dernier, visé seulement par le Comité de surveillance dudit lieu le 1 prairial et enregistré à Roulans le 15 prairial, mais qu'il n'est point encore visé par les corps administratifs.

Lecture à lui faite desdits interrogats et réponses y attribuées, a dit icelles contenir vérité, y a persisté et signé

Dessirier Pretre.

Barrey. Berger.

(1) Le Père Clément Baratte, ex-Provincial et Gardien de Salins (Jura) était mort le 14 mai 1790, à 68 ans.

Digitized by Google

Le District ne se crut pas suffisamment renseigné par cet interrogatoire, et il fit citer à sa barre les habitants de Cendrey. Nicolas Bouvot, officier municipal, déclara qu'il ne connaissait que de nom le citoyen Dessirier, que c'était le maire qui l'avait appelé à Cendrey, et qu'on lui avait promis trois livres par chaque ci-devant dimanche, qu'au surplus il n'avait jamais tenu de propos inciviques pendant la messe, mais il avait dit qu'il fallait toujours confesser et communier comme par le passé. Simon de Vichot, notaire public et agent national, affirma que ce n'était point la municipalité qui avait appelé le citoyen Dessirier, mais seulement quelques bigots et fanatiques, que ledit Dessirier n'a présenté à la municipalité aucuns pouvoirs, car ils auraient été enregistrés, néanmoins il a dit des Grand-messes, fait des prônes, et des catéchismes, mais le déposant ignore si Dessirier a confessé, ne l'ayant jamais vu au confessionnal.

Ces deux témoins ne contredisaient point la déposition du P. Julien qui cependant était toujours maintenu en prison (1).

Le Citoyen Barré, administrateur du District lui avait promis de le faire élargir au bout de deux jours. Voyant que sa détention se prolongeait, le Père se décida à écrire au District :

Aux Citoyens Administrateurs du Directoire du District de Besançon.

Citoyens Administrateurs

Je n'ai contre moi aucun dénonciateur, ni au bureau de votre adminisitration, ni à celui du Comité de surveillance. Mon exactitude à la loi m'en a seule garanti. Ce n'est donc que ma franchise qui m'a fait vous dire que j'avais desservi la paroisse de Cendrey, depuis la sortie de son curé, le citoyen Coulot.

Il est cependant bien étonnant que depuis quinze dimanches que je l'ai desservie, de trois partis qui y étaient, même dans chacune des quatre communes qui la composent, il ne se soit pas trouvé un seul mécontent de mes fonctions, pour me dénoncer ; les uns qui ont signé la requête à vous présentée en demande de culte de raison ; les autres qui étaient fâchés de l'expulsion de leur curé ; les troisièmes enfin qui ne s'en plaignaient que dans la crainte d'être privés de leur culte catholique. Mais du silence de ces trois partis sur ma desserte, partis très animés les uns contre les autres, n'en résulte-t-il pas une

(1) Pendant sa détention il avait fait imprimer chez Briot à Besançon un « *Précis justificatif pour Jean Claude Paul Dessirier, ci-devant Capucin, desservant l'église de Scey-la-Montagne aux Citoyens Administrateurs du Directoire du District* ». 11 pages.

Digitized by Google

une preuve évidente ; soit que j'y étais demandé par la Municipalité pour concilier les esprits, et y empêcher l'émeute préméditée si le culte catholique n'y eut pas été exercé soit que j'ai eu le bonheur de rétablir la paix entre les citoyens des quatre communes qui composent cette paroisse.

Mais si j'ai eu de la franchise en vous parlant, Citoyens Administrateurs, je ne vous ai pas moins montré d'assurance. J'avais pour moi, et j'ai encore le témoignage de ma conscience : j'étais assuré de ne transgresser aucune loi en faisant cette desserte. Votre Commissaire et Collègue, le Citoyen Barré, a lu mon permis de desservir l'église de Scey-la-Montagne par les vicaires de l'église métropolitaine de l'Est, signé Grappin, portant expressément le pouvoir de biner en cas de besoin. Or le besoin de biner n'y était-il pas ? Il est certain que le tiers au plus des quatre communes a signé la requête en demande du culte de raison : les deux autres tiers, qui s'étaient refusés à la signer, n'étaient-ils donc pas en droit de demander la continuation de leur culte catholique, avant surtout que le Comité de salut public en eut interdit l'exercice ; et la municipalité de Cendrey, comme la principale de la paroisse, n'était-elle donc pas en droit de me demander pour l'exercice du culte ; d'autant plus que la requête ne portait en rien la renonciation à la religion catholique ? Je vous le certifie, Citoyens Administrateurs, parce que je l'ai lue et relue : le mot de religion n'y était même pas exprimé. Et certes, si la renonciation à la religion catholique en eut été le motif, j'aurais cru deshonorer mon ministère en l'exerçant dans cette paroisse. Il en résulte que je n'ai transgressé, ni voulu transgresser aucune loi en acquiesçant à la desservir. Il n'en est pas moins certain que j'ai cru et que j'étais fondé à croire, qu'en faisant cette desserte, je n'agissais pas contre votre intention. Citoyens Administrateurs, surtout dans le temps où je l'ai commencée, sur la fin de février dernier (v. s.) je n'ai pas même cru vous déplaire dans ces derniers jours, ou, d'après la lettre de l'agent national, on a fait l'inventaire des meubles et effets des deux églises, de Cendrey et Scey-la-Montagne : l'opinion de leur municipalité s'est trouvée conforme à la mienne, qu'il fallait continuer l'exercice du culte puisqu'il n'y avait ni décret, ni défense qui s'y opposat.

Ce considéré, il vous plaise, Citoyens Administrateurs, rendre justice à la droiture de mes vues, à la régularité de mes actions, et à mon civisme reconnu, en cessant de me croire capable d'entretenir le fanatisme ; lors même que le culte catholique n'a été exercé par moi publiquement qu'avec permission, que dans sa pureté et qu'en l'exerçant il est notoire que j'ai ramené à la paix et au calme les quatre communes qui compose la paroisse de Cendrey, celle de toutes les paroisses de votre district qui a été la plus agitée par des émeutes ruineuses.

Digitized by Google

Ce sont les représentations que j'ose vous adresser ce 26 prairial an 2 de la République une et indivisible.

Votre concitoyen Dessirier, Prêtre, Ex-Capucin.

Si dans mes papiers il s'est trouvé une lettre anonyme rappelant un bref, elle est sans conséquence, je vous l'assure, Citoyens administrateurs, je n'ai transgressé aucune loi, lorsque j'ai écrit au Pape depuis le Cap-Français, le 12 juin 1790, pour lui demander une dispense de ma règle vouée autant que l'exigeait ma rentrée dans la société, d'après les décrets de l'Assemblée Nationale. Cela est évident, il n'en existait aucune alors qui défendit le recours à Rome, à plus forte raison aucune qui me fut connue au Cap-Français. Or il est vrai que j'ai voué cette règle de la meilleure foi, ainsi que j'ai reçu le sacerdoce, ayant droit de dire que je l'ai toujours exercé avec désintéressement, exactitude et dignité. Ne croyez donc pas, Citoyens administrateurs, que, lorsque vous m'avez demandé mes lettres de prêtrise, ce soit par défaite que je vous ai répondu que je ne les avais pas. La droiture de mon âme ne s'allia jamais avec de si basses futilités. La vérité est qu'à mon départ de France, en 1783, pour notre mission du Cap-Français, je laissai à Dôle mes lettres d'ordination, et par conséquent, de prêtrise, et on ne me les a pas renvoyées. Mais, quand je les aurais, et que je vous les livrerais, en cesserais-je d'être prêtre ? Non sans doute. Mais je vous déclare, et je crois qu'il suffit, que quant à l'exercer, je jure de ne point l'exercer publiquement. Oui je suis incapable dans mon opinion de troubler la société par action quelconque qui soit défendue.

Quant à ma pension, pour laquelle obtenir je vous avais préseuté mon certificat de civisme, veuiliez faire attention, Citoyens Administrateurs, que je n'en ai pas encore touché le terme échu le 1 avril dernier, (v. s.) pour n'avoir été mis sur l'état des pensionnés par la raison seule que je n'avais pas pu offrir dans ce temps une estimation juste d'une succession qui m'est échue. Vous avez néanmoins appointé ma requête il y a environ vingt jours pour que j'en sois payé à Baume. Mais je dois vous prévenir que je suis sans argent. Aussi votre commissaire et collègue, le citoyen Barré, m'a promis de me faire inscrire sur l'état des pensionnés de Besançon pour le dernier terme qui m'est du sans restriction, et même pour celui à échoir le 1 messidor prochain.

Pour les autres termes à venir et plus éloignés, j'espère ne plus les demander, dès que je serai rentré dans mes biens paternels, comme j'espère y rentrer à l'appui de l'autorité et des lois, d'après la requête que je vais vous présenter à ce sujet.

Dessirier, Prêtre, Ex-Capucin. »

Mais rien ne pouvait convaincre les membres du Directoire du District aveuglés par l'esprit de parti, et possédés surtout par la haine de la religion. Ni le mémoire du Père où il fait, dit M.

Digitized by Google

Sauzay, avec une généreuse franchise sa profession de foi politique et religieuse, en montrant qu'il avait toujours réuni dans son cœur et dans sa conduite la fidélité la plus scrupuleuse à son Dieu avec l'amour de la liberté et de la République, ni les témoignages des citoyens de Cendrey, ne pouvaient modifier l'opinion de ses juges.

Aussi le Directoire du District « considérant que Jean Claude Paul Dessirier en a imposé à l'Administration dans les réponses qu'il a données par devant le Commissaire, que dans son mémoire il manifeste les principes et les vues d'un fanatique dangereux, qu'il est probable que sa conduite et ses conseils ont décidé il y quelques mois un certain nombre d'individus de la commune à demander le renvoi d'un instituteur de morale qu'il avait envoyé pour répandre les lumières et les principes de de la philosophie, après la sortie de leur curé qu'ils auraient eux-mêmes sollicitée avec instance.

Arrête qu'il sera traduit au tribunal criminel ».

Le surlendemain, le président du tribunal, Rambour, répondit qu'après examen du dossier, le citoyen Dessirier était convaincu de manœuvres fanatiques tendant à priver les habitants des campagnes des lumières de la raison, que par là il tombait sous le coup de l'article 6 de l'arrêté du 22 prairial qui considérait comme ennemis du peuple ceux qui auraient cherché à égarer l'opinion, et à empêcher l'instruction du peuple, et que par là même la cause devait être portée au Tribunal révolutionnaire de Paris.

Le conseil fut suivi, et le P. Dessirier fut acheminé vers Paris en charrette avec un convoi d'autres accusés. Il fut écroué à la Conciergerie le 30 vendémiaire an 3 (31 octobre 1794), et interrogé quelques jours après.

Son interrogatoire fut bref.

D. S'il connait les motifs de son arrestation ?

R. Qu'il les ignore.

D. S'il n'a pas entretenu des correspondances et des liaisons avec les prêtres déportés ?

R. Que non.

D. S'il a fait les serments que les lois exigeaient ?

R. Que oui. Et à l'instant a représenté des pièces qui le justifiaient.

D. S'il n'a pas cherché à fanatiser les gens de Cendrey, et par là les exciter à la guerre civile ?

R. Que non. Qu'au contraire, il y est allé pour rétablir

Digitized by Google

l'ordre qui était troublé, à ce qu'il paraissait, par l'établissement du culte de la Raison.

D. S'il a un défenseur ?

R. Que non.

Le citoyen La Fleuterie fut nommé d'office.

Pour présenter la défense de son client, il lui suffisait de résumer le mémoire que celui-ci avait fait imprimer à Besançon et qui prouvait péremptoirement la fausseté des accusations portées contre lui.

Le tribunal accueillit favorablement ses raisons et rendit l'arrêté suivant :

« Attendu qu'il n'existe aucune trace de délit contre-révolutionnaire contre le prévenu, que son civisme constant est prouvé par pièces jointes, et qu'il a abandonné les fonctions ecclésiastiques aussitôt que le peuple a manifesté son désir pour l'établissement du culte de la Raison,

Le Tribunal déclare qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Jean Claude Paul Dessirrier, et ordonne qu'il sera sur le champ mis en liberté.

28 brumaire an 3 (18 novembre 1794)

Dobsent, président, Leriget, vice-président.

(A suivre) P. ARMEL.

Digitized by Google

VERS LA SYNTHÈSE

TRANSFORMISME — EVOLUTION.

L'article « Fundamentalism » paru ici-même récemment (1) donnait un aperçu du grave conflit qui sévit et s'aggrave encore aux Etats-Unis, entre les orthodoxes et les libéraux ou libres croyants — tous effectivement protestants. Nous avons cru devoir signaler l'intérêt qui s'en dégageait pour les catholiques — en France et ailleurs — par la nature même des questions agitées qui s'apparentent étrangement avec les causes profondes de nos divisions doctrinales et philosophiques.

Des conversations avec des personnalités qualifiées, en théologie et en sciences générales, nous ont largement confirmés dans notre façon de voir.

D'autre part le témoignage spontanément donné par M. le pasteur Saillens, directeur de l'Institut Biblique Orthodoxe de Nogent-sur-Marne, vient à point pour nous convaincre de l'intérêt très grand que les protestants orthodoxes de France portent à la tournure prise par les événements d'Amérique en faveur de l'intégrité des textes révélés.

L'éloquent et savant pasteur Saillens a longtemps habité l'Amérique. Il est en quelque sorte le correspondant français de l'orthodoxie américaine. Il nous a déclaré fonder les plus grandes espérances sur l'efficacité du mouvement orthodoxe de là-bas et se réjouir de voir qu'en France des chrétiens étaient dans le même esprit de foi pour affirmer la Révélation des premiers chapitres de la Genèse et cela pour la plus grande gloire de la divinité de Jésus.

Il est fort curieux de constater que sur les « origines » le même désir d'affirmation divine se rencontre chez de nombreux protestants et chez nos purs théologiens scientifiques comme le R. P. Hilaire de Barenton que je me permettrai de con-

(1) *Etudes Franciscaines*, n° 215, mars-avril 1926.

Digitized by Google

sulter au cours de cet article. Je profite même de cette occasion pour l'assurer du tout spécial intérêt que portent plusieurs personnalités protestantes à ses très savants et très suggestifs travaux bibliques.

Il est bien certain ici que la théologie a seule la parole sur l'appréciation scripturaire des textes. C'est donc avec la plus grande réserve qu'il en sera parlé, et toujours avec l'appui de l'autorité qualifiée pour en juger. Tout de suite, pour qu'il ne puisse y avoir d'équivoque, nous nous empressons de déclarer que si notre foi en la Révélation et en l'Inspiration des textes bibliques est intégrale, l'interprétation que nous reconnaissons seule valable est celle de Rome. C'est en cela malheureusement que le point de vue diffère entre catholiques et protestants. Nous, catholiques, nous attendons la parole définitive de Rome, les protestants s'en passent et déclarent que la Révélation dans la Genèse par exemple se suffit à elle-même. Hélas, il y a la manière de comprendre ; il y a les interprétations nombreuses, variées, contradictoires, et une seule Vérité qu'il importe de connaître. Qui la donnera ? Moi, répond le protestant. L'Eglise, c'est-à-dire Rome, répond le catholique.

Mais lorsque avec deux conceptions si différentes, des chrétiens des deux bords sont d'accord, faut-il se refuser à signaler cet accord ? Souvenons-nous que l'Esprit de Dieu souffle où Il veut, et que la Providence tire profit de tout pour la plus grande gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

*
* *

Le criticisme, d'origine allemande, après avoir été précédé d'un certain libéralisme qui lui préparait les voies, introduisit dans nos travaux d'exégèse, de philosophie et de sciences, des procédés nouveaux dont le succès s'affirma en écartant le rapport étroit qui unit l'une à l'autre. En d'autres termes c'était l'inerrance biblique ou contrôle et collaboration dans les sciences qui, de plus en plus, était reléguée aux seuls faits de morale et de dogme. Les documents vinrent — en désordre — et les hypothèses se multiplièrent, en foule. De sérieux malaises se manifestèrent ; des écarts fâcheux de doctrine suivirent que Rome condamna souvent. Mais le mal était fait. Le « Modernisme » condamné continua à sévir avec des dérivatifs, des accommodements, des essais d'adaptation qui ne

Digitized by Google

donnèrent pas les résultats souhaités. Les consciences se troublaient et la Foi eut à supporter de pénibles assauts et de cruelles épreuves. C'était l'époque où les théories scientifiques semblaient exposer la bonne formule — et l'affirmaient — dans l'hypothèse du Transformisme et de l'Evolution.

Cet esprit critique nouveau avait donc atteint toutes les branches du savoir qui éclairent la conscience. Les savants généralisèrent le transformisme — les philosophes l'évolution. Toutes les chaires furent envahies par les apôtres des nouvelles hypothèses. Les résultats ne tardèrent pas à paraître — « Modernisme », esprit nouveau dit de l'incompétence de la Bible, dans les sciences historiques ou autres — chez les catholiques. Abandon complet de toutes les traditions sur les « origines » chez les savants qui y substituèrent l'engendrement des êtres par leur transformation à travers un nombre indéfinissable d'années, depuis l'hypothétique monère jusqu'à l'homme. Enfin, les philosophes ne virent plus que l'évolution qu'ils interprétèrent dans le sens d'un incessant progrès. A l'axiome « Dieu est », se substitua cet autre que Renan vulgarisa « Dieu se fait ». Tout l'enseignement de l'Ecole laïque est là, doctrine et morale (2).

Eh! bien, il faudrait savoir jusqu'où est allée la science dans ses affirmations et si vraiment ses affirmations justifient les divers enseignements, de droite à gauche, qui s'inspirent de son criticisme, de son transformisme et de son évolution.

Nous sommes allés consulter quelques savants. Nous donnons leurs interviews. Leurs réponses ajoutées au préambule de cet article constitueront le programme de notre discussion qui ne s'éloignera pas des témoignages autorisés. Nous fournirons ainsi les éléments d'appréciation à soumettre au jugement des lecteurs des *Etudes*.

En paraphrasant quelque peu une vérité populaire, nous pouvons dire que quelques documents éloignent de la Bible, mais que beaucoup de documents nous en rapprochent.

En voici quelques-uns.

Professeur Vialleton.

Le professeur Vialleton, de la Faculté de Montpellier, où il tient la chaire d'histologie, est considéré comme un prince de la science. Son autorité est grande. Son bagage scienti-

(2) G. Valois, *La Religion de la laïcité.*

Digitized by Google

fique considérable. Tout le monde a dans la mémoire le bruit fait par son dernier ouvrage : *Membres et Ceintures des Vertébrés*, puisque les journaux profanes s'occupèrent de la question primordiale soulevée dans ce savant livre, « *La Crise du Transformisme* ». Ses conclusions furent alors nettement une condamnation du Transformisme. Sa critique serrée et documentée ébranla bien des convictions et prépara une longue suite de controverses. Les sciences naturelles sous son impulsion prennent une allure telle que leurs directions doctrinales en seront considérablement modifiées.

Chercher à obtenir du Maître des précisions verbales était la démarche impérieusement indiquée. Atteindre le Professeur était chose plus difficile. Nous y parvinmes, sans toutefois éviter des protestations que sa bonhommie et sa bienveillance surent adoucir, mais non pas diminuer.

Au milieu d'un véritable Musée scientifique, entièrement constitué par ses soins et spécialement ordonné pour documenter précieusement son travail d'infatigable chercheur, le Maître nous reçoit :

— Ces articles de journaux me font horreur et je ne suis pas habitué à présenter mes idées sous la forme qu'ils emploient d'ordinaire, me dit-il tout de suite. — Je proteste, il le faut bien ! — Mais oui, les articles de polémique de la presse sont toujours hâtifs, mal informés et susceptibles d'être accusés de parti pris. — Voyez la masse des faits, de documents sur lesquels je m'appuie. Un esprit ouvert et averti à qui je montrerais mes preuves, verrait lui aussi l'imperfection des théories transformistes et sortirait d'ici bien convaincu qu'il n'en reste rien scientifiquement.

— Voilà qui est affirmatif.

— Certes, il faut dire que le transformisme matérialiste ou mécaniste a fait faillite. Personne ne croit plus à la toute puissance de l'adaptation, ni de la sélection naturelle. J'ai déjà montré par l'étude des « *Membres et Ceintures* » que les rapprochements faits par les transformistes entre organes de groupes divers, sont trop souvent superficiels. J'ai fait voir que les homologies sur lesquelles on appuyait le transformisme étaient imparfaites et, au lieu de prouver la transmission d'une pièce d'un être à un autre, montraient simplement que ces êtres étaient bâtis sur *le même plan*, chacun de leurs organes gardant la marque de ce plan, mais présen-

Digitized by Google

tant en même temps un arrangement particulier qui permet justement de faire chaque animal ce qu'il est.

— C'est donc la fixité de l'espèce qui s'impose.

— Oui, parce que, comme le disait Cuvier, chaque animal, en dehors du plan général auquel il appartient a son explication en lui-même, et pour résumer d'un mot je n'ai qu'à rappeler la phrase de Caullery, transformiste, dans son *Histoire des Sciences Biologiques*, « l'évolution ne peut résulter de l'action des seules forces extérieures à l'organisme. Il faut faire une part considérable, peut-être même prépondérante, à des *propriétés intrinsèques aux facteurs internes.* » Cela, voyez-vous, est absolument destructif de tout transformisme, parce que celui-ci réside évidemment dans l'idée que le monde vivant résulte essentiellement de l'action des causes externes et dans le *caractère accidentel* de l'évolution.

Ajoutez à cela ce qu'a dit E. Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, « que la Physique et la Chimie ne nous apprennent pas à connaître la Nature et la Cause des phénomènes, mais seulement à les mesurer, et à comprendre ainsi leur action réciproque ».

— Je crois comprendre que d'après vous, Maître, selon les données les plus exactes et les plus précises de la Science, l'inanité du Système transformiste est démontrable et, dirais-je, grâce à vous, démontrée.

— Répétez comme je l'ai écrit dans *Membres et Ceintures* : Oui, c'est une immense illusion qui a présidé à l'édification des Théories transformistes et celles-ci ont fait faillite. »

... Puis le Maître me conduisit vers ses collections, ses livres, ses instruments et la conversation continua, c'est-à-dire que le Maître parla seul et ce fut un émerveillement, pour moi seul, émerveillement que je me garderai bien de faire partager encore, afin de ne pas déflorer les travaux récents que le savant Professeur se propose de publier opportunément.

Professeur Okinczyc, professeur de chirurgie à la Faculté de Paris.

Tout de suite le docteur Okinczyc donne l'impression du parfait professeur moderne, cherchant à dissimuler, par modestie, sous une correction un peu froide, une grande maturité de savoir. J'ai évidemment l'impression que je

Digitized by Google

l'importune et vais le distraire de travaux qui réclament tout son temps. Mais la courtoisie du professeur est grande ; après des réserves sur la fragilité des interviews et s'être récusé d'apporter, sur l'ensemble de la question soumise à son jugement, une compétence particulièrement autorisée, il consentit à une conversation amicale qui me fournit, en somme, ce que je voulais savoir.

— Surtout pas d'interview.

— Non, Docteur. Votre opinion seulement, ou plus impersonnellement, l'opinion de la Science! Vous êtes bien placé pour traduire son postulat, puisque vous l'enseignez et, je le sais, avec toute la précision que réclame votre auditoire de jeunes praticiens et de futurs savants.

Voyons, que pensez-vous, en l'état actuel, du Transformisme et de l'Evolution ?

— Je vous rappellerai ce que disait à une époque déjà lointaine, un Maître de Conférence, au Muséum, en réponse aux questions que nous, étudiants, lui posions sur la même question. « Qu'importe que le Transformisme soit vrai. Il est si commode pour nos classifications et la mise en ordre de nos vitrines. » Je vous avoue que depuis, indépendamment de raisons scientifiques, je n'ai plus accordé qu'une valeur très réduite au roman Lamarko-Darwinien.

— Alors, vous n'êtes pas transformiste ?

— Non. Toute la théorie de l'Evolution et du Transformisme est établie sur une confusion entre l'*Analogie* et l'*Identité*. Où, pour un homme de science, il n'existe qu'une *ressemblance*, une analogie lointaine, pour les masses moins accoutumées à l'observation précise, il y a *identité*. Un homme de science ne doit pas laisser s'établir la confusion, encore moins l'établir lui-même, comme pour le cas de la prétendue loi de Serres et de Fritz Muller, résumée dans cet aphorisme qui a fait fortune : « L'Ontogénie reproduit les phases évolutives de la Philogénie ».

— Ce qui veut dire, en d'autres termes ?

— Que l'embryon, avant sa transformation définitive, doit repasser par tous les stades qu'avait traversés l'espèce. Illustrons cette loi par un exemple : Au cours de son développement ontogénique, l'embryon humain présente au niveau du cou, des fentes latérales et parallèles qui se comblent ultérieurement mais qui, selon l'interprétation précitée, repro-

Digitized by Google

duisent le stade phylogénique de la respiration branchiale des poissons, d'où leur nom de fentes branchiales qui leur a été donné.

Si la loi est vraie, si ces fentes branchiales de l'embryon humain sont une réalité, nous devons admettre qu'au cours de sa vie embryonnaire l'homme présente un stade transitoire où il possède des branchies et par voie de conséquence, une respiration branchiale, en rapport avec le milieu liquide où il se trouve. La réalité est tout autre, bien que ce soit la conviction d'un grand nombre de profanes.

Cette assimilation ne dissimule qu'une très vague et très médiocre ressemblance. Les initiés établissent la différence, mais les masses croient à l'identité, et les conséquences de cette croyance sont incalculables.

Toute la morphologie de l'embryon prête aux mêmes confusions.

— Alors, confusion d'interprétations. C'est grave. Mais qu'explique la science ?

— Rien ou presque rien. Tenez, en Paléontologie, on recherche toujours les types de transition.

Les explications que l'on donne sont des hypothèses qui n'arrivent à se soutenir que par d'autres hypothèses, telles que celles du nombre illimité d'années, pour justifier des variations insensibles, soustraites par ce fait à notre contrôle. Il est à remarquer, d'ailleurs, que ce chiffre d'années croît dans la proportion où le crédit du Transformisme diminue.

Même confusion ou impuissance quand il s'agit d'expliquer la stérilité relative ou absolue des hybrides. Aujourd'hui, tout le monde sait que les hybrides sont stériles. Alors, pourquoi l'ancêtre commun qui est devenu, dès le passé, par l'acquisition de certains caractères, une sorte d'hybride, par rapport à des espèces plus anciennes, a-t-il le singulier privilège de posséder la fécondité qui assure sa descendance ? Et à quel moment se marquera dans sa descendance, l'incapacité de croisement entre cousins ; la stérilité qui établit la différenciation entre deux espèces nouvelles ?

Il appartient à ceux qui savent voir et comparer, de protester énergiquement contre la mystification transformiste.

Comme la croyance à la fixité de l'espèce est plus simple !

— Evidemment il n'y a pas eu évolution. Cette question de fécondité et de stérilité est déconcertante.

Digitized by Google

— L'évolution ne serait concevable que s'il n'existait dans la nature aucune délimitation d'espèces. Or l'espèce existe avec ses lois irréductibles et elle demeure actuellement incompatible avec la théorie de l'évolution. *C'est le fait contre l'hypothèse.*

— Merci, cher Maître, et pardonnez-moi mon insistance.

Professeur Gaia, Gênes.

A Gênes, non loin du Corso Firenze que domine l'élégante silhouette du Castello Piaggio, dans un cabinet d'études bondé de livres de tous pays, nous avons rencontré l'éminent professeur Gaia qu'un ami nous avait désigné comme un des savants italiens les plus versés dans les sciences biologiques et comme un vulgarisateur notoire, dans la Péninsule.

Très au courant des productions scientifiques de France et d'ailleurs, le professeur Gaia a répondu avec une complaisance des plus courtoises à notre questionnaire. S'exprimant en un français correct et pittoresque, il a donné à ses réponses la tournure schématique qui fait image.

— Maître, quelle est votre pensée sur le Transformisme et l'Evolution ?

— Ma pensée sur le Transformisme et l'Evolution est que ces théories manquent de toute base solide et sont le produit de la « fantaisie » et de l' « apriorisme » que ne peuvent accepter les naturalistes. En effet, j'affirme qu'au concept d'espèce, correspond dans la nature, une réalité objective qui se révèle dans les individus bien avant l'achèvement de tous les organes. Cette réalité se décèle surtout par une configuration caractéristique, dans l'architecture de l'organisme ; elle résulte des rapports entre les parties, c'est-à-dire de la corrélation et de la subordination des organes qui donnent les traits de l'espèce. J'admets l'espèce dans le sens de Linné et de Cuvier.

Toutefois les caractères spécifiques dans chaque être sont toujours accompagnés de beaucoup de variations individuelles et radicales ; mais les variations individuelles, dans leurs différentes directions, sont toujours limitées.

— Vous ne voyez pas de types communs auxquels pourraient se ramener les différentes espèces ?

— *Non, je suis « Fixiste » convaincu. Les variations oscillent autour d'un type moyen et ne dépassent jamais les*

Digitized by Google

limites de l'espèce. Elles sont en quelque sorte pendulaires. *Elles ne sont pas un* Processus, *mais un* Status.

— Mais pour ces variations, vous reconnaissez bien une certaine évolution.

— Oui, mais il n'y a évolution que *dans les limites de l'espèce*, car les variations ont lieu en deça du patrimoine intangible de l'espèce *qui ne se transforme jamais*...

... Et le Professeur développa sa pensée pour justifier ses affirmations qu'il appuya de l'autorité de nombreux auteurs français et étrangers. Le suivre nous ferait, non pas sortir du sujet, mais bien au contraire, serrer la question de beaucoup trop près, et la place nous manque. C'était l'opinion scientifique du savant que nous voulions. Il nous la donne de très bonne grâce, et nous le remercions. Nous lui reprochons une omission, que nous tenons à réparer, en signalant nous mêmes le dernier ouvrage du professeur Gaia, l'*Evoluzione e la Scienza*, dont une traduction paraîtra prochainement en France, espérons-nous.

***

Voilà ce que déclarent de véritables savants. Avec eux, point d'illusion, la vérité crue. Encore devons-nous considérer que ces messieurs ont commencé leur carrière dans une ambiance imprégnée, saturée de transformisme et d'évolution. Ils s'en sont affranchis en remontant péniblement les étapes, et la constatation qu'ils font aujourd'hui est le résultat de travaux effectués, sans esprit préconçu, car dans les œuvres de l'éminent professeur Vialleton, par exemple, on voit, petit à petit, sa conception s'affirmer, sans encore briser les cadres de ses premières observations, traduites alors dans un esprit transformiste.

Notons bien ici que nous ne présumons pas de l'orientation philosophique des savants aux témoignages desquels nous avons fait appel. Ils ne disent que ce qu'ils croient devoir dire, dans leur compétence, rien de plus. De notre côté, nous prenons ce qu'ils nous donnent, et il n'est pas dans notre esprit de vouloir leur faire partager une responsabilité déductive.

Mais voilà un fait. Le Transformisme et l'Evolution sont théoriquement morts. En pratique, on se défend. Personne

Digitized by Google

n'ose plus affirmer la doctrine intégralement dans le monde des grands savants, mais les convictions ne sont pas encore assises comme chez nos trois professeurs cités, qui ne sont pas, fort heureusement, des isolés. On fait des concessions graves — comme Caullery (interview du prof. Vialleton). Le professeur de la Faculté de Lyon M. Deperet, transformiste, hésite, et fait des déclarations troublantes. Il y a des articles de revue où les questions présentes — spécialement scientifiques — sont étudiées avec indépendance et clairvoyance (*Revue Thomiste,* articles de M. Dalbiez). On revient de loin ; il faut attendre que le dépouillement de la doctrine qui a tout bouleversé s'effectue dans les esprits et dans les consciences. Jusque-là nous aurons des constatations scientifiques, des aveux, des discussions d'adaptation pour satisfaire la vérité de fait sans trop nuire à la théorie transformiste, et pendant longtemps encore, on enseignera les origines animales de l'homme, par un transformisme à compartiments, et la marche ascensionnelle des peuples conscients vers un progrès indéfini. On enseignera ces erreurs tant qu'on n'aura pas trouvé une nouvelle hypothèse scientifique et doctrinale à mettre à leur place. C'est une nouvelle synthèse à faire (3).

*
* *

On travaille, croyez-le bien, partout, à la Synthèse qui se substituera au Transformisme. Entraînera-t-elle encore à sa suite, cette synthèse, les théologiens les plus estimables, d'ailleurs, qui font de grands efforts pour concilier les œuvres du siècle et l'Eglise? Ou bien sera-t-elle nettement d'Eglise et s'inspirera-t-elle des Principes éternels et des Traditions dont Rome a la garde ? Rejettera-t-elle la Création comme actuellement ou admettra-t-elle la Création comme la sagesse l'y engage?

Il n'est pas un catholique qui n'envisage avec sérénité, dans sa foi, un tel problème, après la faillite du Transformisme et de l'Evolution — constatée par les plus grands savants, et surtout après la documentation compacte qui apparait dans toutes les sciences.

(3) Nous avons des organisations catholiques, nombreuses, où les sciences sont en honneur. Je citerai seulement la Société Médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien où nous savons que les idées scientifiques du professeur Vialleton sont très en faveur — et très étudiées.

Digitized by Google

Il y a trois-quarts de siècle, un grand évêque, Mgr Pie, plus tard cardinal, s'élevait avec courage et énergie contre un libéralisme naturaliste officiel dont la brise fraîche caressait agréablement les fronts un peu échauffés des exégètes. Nous n'étions pas encore au modernisme, ni à ses succédanés, mais Mgr Pie, en véritable prophète, avait vu juste et loin. Il parlait sur le sommet de la montagne et ses paroles font encore écho aujourd'hui. A un sermon du dernier carême, prononcé par le Père Janvier, nous avons constaté que le thème du sermon était précisément la Doctrine sociale de Mgr Pie. Sa parole n'est pas perdue comme on le voit et elle s'adapte parfaitement à nos crises modernes. La preuve en est faite maintenant puisque Rome, par une Encyclique de Sa Sainteté (1926), a décidé qu'une manifestation mondiale affirmerait la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'univers (4).

Voilà un commencement de synthèse dans le principe essentiel qui, après le grand Congrès eucharistique de Chicago, marque un temps. Considérons cet exemple qui vient de haut et qui manifeste des vues providentielles aux conséquences imprévisibles. Pour l'instant le geste a toute sa portée d'une volonté plus affirmée en faveur de l'Eternelle Tradition.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Eglise réagit contre les tendances libérales, naturalistes, modernistes et l'introduction des procédés évolutionnistes dans la doctrine religieuse. Elle a toujours condamné les exagérations patentes, mais laisse encore une grande liberté dans le domaine scientifique — de sorte que les sciences, quelques-unes, ont réagi sur l'ensemble de l'enseignement et dicté des lois. C'est contre cette dictature qu'il faut s'armer et lutter pacifiquement.

Pourtant, nous avons vu — par les interviews rapportés plus haut — ce que disent du Transformisme les savants qui pensent tout haut. C'est bien, comme dit le professeur Vialleton, une illusion qui s'en va (5).

(4) R. P. Théotime de Saint-Just, *La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après le cardinal Pie.*

(5) Il faudra bien qu'on nous donne un jour les manuscrits laissés par le chanoine Brettes, chanoine de Notre-Dame. Nous les avons eus pendant quelques heures sous les yeux, et nous avons senti dans la conscience qu'un souffle puissant passait là. Résumons : La restauration de tout dans l'affirmation divine de Jésus, Créateur et Premier Homme (au commencement était le Verbe. Nous sommes créés à son Image. Toutes choses ont été faites par Lui.). A l'origine les choses étaient donc parfaites. Les contradictions vinrent après — avec la

Digitized by Google

Mais que peut-on dire de cette illusion des théories transformistes en ce qui concerne leur application dans l'enseignement religieux ? Le Père Hilaire de Barenton est bien placé pour nous éclairer. Dans son livre *La Bible et les Origines de l'Humanité*, il fait un excellent exposé de ce qu'il appelle, de façon générale, « la lutte du criticisme allemand contre nos anciennes traditions ». Nous n'entrerons pas dans ses discussions mais apporterons quelques-unes de ses conclusions qui, toutes d'ailleurs, sont largement justifiées par les interventions de Rome depuis cinquante ans au moins.

Après avoir parlé dans les termes qu'il convient du Transformisme et de l'Evolution et exposé les thèses, le Père Hilaire écrit : « Le malheur de l'exégèse française, à la fin du siècle dernier, fût de se mettre à l'école des Allemands ou plus exactement des Anglo-Saxons, qui était l'école de Luther. »

Notons toutefois les tentatives faites par l'abbé Vigouroux pour réagir contre le courant. Le Père Hilaire fait un exposé de ces luttes et tout est à lire dans son livre pour quiconque veut se faire une opinion impartiale sur les tribulations catholiques depuis près d'un demi-siècle.

Citons encore : « Il est dangereux et maladroit de concéder aux ennemis du Christianisme que l'explication du monde par les causes purement naturelles, sensibles, susceptibles d'expérimentation, soit seule scientifique. C'est leur concéder que la théologie et l'exégèse catholiques qui s'appuient sur la révélation et le miracle ne peuvent atteindre à la certitude et dans leurs thèses n'agitent que des opinions dépourvues de certitude et conséquemment de tout caractère obligatoire. Bien loin de faire une telle concession, il faut proclamer bien haut que notre théologie et notre exégèse bien qu'appuyées sur la révélation et le miracle, atteignent à la plus haute certi-

chute et ses conséquences *morales, physiques, cosmogoniques*. N'oublions pas que la perfection comportait la liberté comme suprême perfection. L'homme a succombé dans la lutte du Bien et du Mal — librement. Nous sommes loin de l'évolution, si elle fût — elle fût regressive, avec des modes alternatifs et un redressement divin. La Tradition est là et c'est elle qui a raison. On le verra bien plus tard, quand sera endigué de flot des anathèmes.

Voilà le fond de la pensée du chanoine Brettes — imparfaitement exposé de mémoire. Nous savons que quelques théologiens, un ancien vicaire général, qu'un Père de la Compagnie de Jésus, savant exégète, eurent connaissance de ces manuscrits et déclarèrent que le génie voisinait là avec la sagacité la plus grande.

Digitized by Google

tude et en ce sens, sont une vraie science et la reine des sciences. C'est là l'enseignement traditionnel. »

C'est aussi l'affirmation de l'inerrance biblique.

Les avis de l'Eglise depuis cinquante ans n'ont pas manqué. Mises à l'index de nombreux livres de théologie avec commentaires indiquant la voie qu'il fallait suivre et celles qu'il fallait éviter; encyclique de S. S. Léon XIII, *Providentissimus Deus* (1893); l'encyclique contre le Modernisme de S. S. Pie X. Les interventions de la Commission biblique de Rome (1909, 30 junin), (1910 ,1er mai), (1911, 19 juin), (1913, 12 juin, (1914, 24 juin), (1915, 18 juin) ; l'encyclique *Studiorum ducem*, 29 juin 1923 de S. S. Pie XI ; la condamnation du *Manuel Biblique* de Brassac, 1923, — suivie de la pleine soumission de MM. Brassac et Ducher, 1924.

Voilà les documents que peuvent invoquer les catholiques, et sur lesquels s'appuie le R. P. Hilaire dans les conclusions de son livre *La Bible et les Origines de l'Humanité*. Ce qui n'empêche pas le Révérend Père d'écrire : « Roma locuta est — causa finita est — disait-on autrefois. Hélas sur cette même question (l'inerrance biblique) Rome a parlé déjà tant de fois, sans succès, qu'on peut craindre pour cette fois encore. »

Non, ne craignons pas, espérons; et ce sera cette science cause de tout le mal — science mal comprise, mal interprêtée — qui, dégagée, libérée de ses commentateurs arbitraires, viendra apporter les réconciliations souhaitables, dans la Vérité intégrale enfin reconquise (6).

(6) A signaler les conférences faites depuis près d'un an par M. l'abbé Henocque, aumônier de Saint-Cyr — de 12 h. 30 à 13 h. 30 — contre le Transformisme, à Notre-Dame-des-Victoires. Conférences de vulgarisation populaire qui ont remporté un franc succès. Signe des temps. On réagit. Il faut remercier M. le Curé de Notre-Dame-des-Victoires et le très sympathique abbé Henocque qui met à l'attaque de la forteresse « Transformisme » la même bravoure dont il témoigna sur le front.

Du Père Hilaire de Barenton, avec le même ouvrage : *La Bible et les Origines de l'Humanité*, nous trouvons de remarquables travaux sur les langues anciennes d'Orient qui permettent d'établir la filiation intellectuelle et morale du polythéisme avec le monothéisme primitif. Travaux fragmentaires dont l'ensemble constituera un apport précieux à la vérification du sens des mots employés dans les textes sacrés.

A peu près sur le même sujet, nous nous faisons un devoir de signaler l'idée fort heureuse de M. le pasteur W. H. Guiton. C'est un commentaire des documents du Musée du Louvre — sections assyrienne, babylonienne, égyptienne — au point de vue de la confirmation biblique. Voilà un excellent moyen de vulgarisation, objectif et populaire, fait dans un esprit scripturaire des plus louables. Nous ne saurions trop encourager M. le pasteur Guiton à continuer ses travaux dans les autres musées, car ils fournissent une contribution dont

Digitized by Google

*
* *

Résumons les conclusions de cette enquête faite avec le souci d'une véridique information. Evidemment nous avons été heureux de pouvoir suivre nos préférences, mais celles-là sont catholiques, romaines et traditionnalistes. Elles peuvent s'avouer et elles ont le mérite de ne pas être personnelles à l'auteur de ces lignes. Les lecteurs ont pu voir que nous attendons toute la Vérité, toutes les Vérités, de l'Eglise, et que nous ne cherchons qu'à réunir les éléments épars favorables à cette thèse exploitée des textes révélés et inspirés.

Si nos témoignages sont peu nombreux, ils sont de qualité et vont se multiplier. De ce résultat initial nous pouvons consigner :

1° La faillite des systèmes transformiste et révolutionnaire qui exercèrent une si forte emprise sur les esprits — depuis Lamarck, Darwin, Hoeckel et leurs vulgarisateurs des cinquante dernières années;

2° Redressement de la notion des Espèces acceptée maintenant en tenant compte toutefois des oscillations de formes où nous pouvons parfaitement reconnaître un Transformisme et une Evolution mais *limitées à l'espèce même;* en deçà mais non au delà;

3° Table rase et logiquement condamnation de tous les systèmes préconçus aux noms desquels la Théologie, la Révélation, la Religion, l'Eglise furent attaquées, vilipendées, amoindries dans leurs droits directeurs;

4° Conséquences : Changement d'orientation, recherches nouvelles vers une Synthèse à laquelle toutes les branches de la science fourniront les éléments constructeurs — non plus, comme précédemment, avec des documents isolés constitués en Biologie, en Paléontologie, en Géologie ou ailleurs, triturés par une critique préconçue, hâtive, soustraite à toute psychologie et à toute tradition, et d'où sont sorties une Morale et une Philosophie douteuses, en même temps qu'un trouble sensible dans l'Enseignement religieux.

A ce point mort, l'Eglise a une nouveauté à offrir : sa

la science, en général, a fort à profiter — par le seul fait de l'inerrance de la Bible — en archéologie. Exemple bon à suivre qui prouve que sur le terrain scientifique — à la lumière des Ecritures — les rencontres les plus heureuses peuvent se faire entre gens de bonne foi et de science, séparés d'autre part.

Digitized by Google

Tradition, ses textes révélés et inspirés. C'est là qu'est la Vérité directrice — et l'on verra ce que les sciences, toutes les sciences, au point de développement où elles sont : musées, laboratoires, instruments, donneront sous son impulsion. Retournons à la Création. Considérons ce que nous aurions gagné à faire l'économie d'une erreur. Heureusement l'Eglise, depuis longtemps, dans sa prescience providentielle, a indiqué les voies. Nous avons noté ses conseils, ses exhortations, ses nombreuses encycliques. Nous assistons cette année à une série de manifestations bien significatives à cet égard. Il n'est pas douteux que si les catholiques — eux, au moins — suivent ses directions, ils apportent dans toutes les sciences, morales, philosophiques, sociales et biologiques, des progrès réels qui, au lieu d'augmenter les indifférences du scepticisme et les angoisses du doute, donneront la paix de l'esprit, du cœur et de la conscience.

N'oublions pas que c'est ce travail de redressement qui se fait — sans autorité responsable, mais qui se fait sûrement — chez les protestants d'Amérique, aidés localement de catholiques éprouvés. C'est ce que nous avons voulu faire connaître aux catholiques de France dans l'article « Fundamentalism ».

Notre Foi nous assure que rien ne viendra infirmer les principes, et qu'il n'y aura jamais que contradiction *provisoire* isolée entre l'analyse scientifique à un degré quelconque de son élaboration et Dieu. Il n'y a que les hypothèses folles lancées dans un but d'anathème qui s'effondrent après un temps — lamentablement — dans l'impuissance.

L'antique demeure catholique ouvre largement ses fenêtres et ses portes. Elle est accueillante à tous ; à ceux qui veulent travailler pour la Vérité, *en reconnaissant ses lois* ; à ceux aussi qui, travaillant pour la Vérité et n'en présupposant pas le principe établi ont ou semblent avoir l'unique ambition d'apporter des pierres solides à la science sans préoccupation doctrinale.

Nous avons vu les efforts faits en Amérique par les protestants orthodoxes, les travaux intéressants que des protestants français peuvent apporter à la cause de l'intégrité des textes. Ils peuvent nous être utiles. Nous pouvons aussi leur donner une aide bienfaisante. On verra. Dieu jugera les uns et les autres, la Providence pourvoira et le Saint-Esprit soufflera où Il voudra.

Digitized by Google

Les catholiques et tous les vrais chrétiens de tous les bords auront le mérite de suivre la logique de leur Foi. En suivant Rome dans ses directions, ils auront l'avantage de tirer profit de l'héritage divin, profit légitime, dont le mépris serait plus qu'une désertion — une trahison — pour ceux qui se réclament de l'Eglise.

Pratiquement, et par l'initiative privée, il est possible d'agir tout de suite. Il faut des bibliothèques, elles existent ; les livres ne manquent pas. Mais il faudrait publier un catalogue d'ouvrages remplissant les conditions documentaires nécessaires à la constitution d'une encyclopédie qui s'enrichirait tous les jours des œuvres nouvelles auxquelles il faudrait faire une bonne publicité. La Synthèse que nous espérons se ferait alors. Une direction savante, certes, s'impose. Elle se trouvera (1), et elle aura une sainte besogne à faire, dans l'esprit le plus large et le plus tolérant, sous le haut contrôle de Rome.

Albert DE VOGEL.

(1) Elle est trouvée. Nous n'avons qu'à souhaiter plus d'autorité et une notoriété plus large à l'Institut Biblique de Rome.

Digitized by Google

UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN ABYSSINIE

Nous avons déjà publié le compte-rendu des premières explorations archéologiques (1922-1923), en Abyssinie, du R. P. Bernardin Azaïs.

Ces explorations ont eu un vif retentissement dans le monde scientifique et ont provoqué des études fort intéressantes ; l'une de M. J. Cottreau sur les *Invertébrés jurassiques de la région de Harar*, dont le P. Azaïs avait découvert une espèce et une variété nouvelles ; les autres, de M. P. Ravaisse, sur *Les stèles et les inscriptions arabes trouvées en Abyssinie* et de M. Enno Littmann, qui examina, dans son article de la Zeitschrift für Semitistik, *Arabische Inschriften aùs Abessenien*, les conclusions de M. Ravaisse et proposa les siennes : en particulier, d'après les indications de date, il reporte l'érection de ces stèles à la seconde moitié du XIIIe siècle et il n'y reconnait pas des inscriptions primitives composées en écriture coufique archaïque.

Quoiqu'il en soit, tous deux reconnaissent l'intérêt de ces découvertes et M. Ravaisse a pu dire « qu'un jour nouveau se lève pour l'histoire de l'épigraphie et de la paléographie arabes ». En présence de ces résultats scientifiques, la Société de Géographie de France estima qu'il y avait lieu d'encourager le P. Azaïs et de lui apporter son appui le plus efficace pour l'aider à continuer ses recherches et à réaliser son programme, programme approuvé et encouragé par le Gouvernement français : créer à Addis-Abeba un organisme scientifique travaillant en liaison avec l'Institut du Caire. La Société de Géographie attribua donc au P. Azaïs, pour 1924, le prix Herbet-Fournet de 6.000 francs.

Digitized by Google

Le P. Azaïs avait déjà repris ses travaux et cette fois parcourait le pays Gouragué, au nord-ouest d'Addis-Abeba, où il avait la chance de découvrir de curieux mégalithes d'un tout autre genre que ceux qu'il avait découverts dans sa première campagne. Ce sont de grandes dalles plates, couvertes de sculptures dont le relief atteint jusqu'à cinq centimètres : la plus petite mesure un mètre de hauteur sur soixante centimètres de largeur, mais le plus grand nombre dépasse la hauteur d'un homme, et l'une d'elles a même quatre mètres quarante sur un mètre quarante. Cette dernière est couchée sur le sol et brisée en trois morceaux ; c'est un menhir qui s'est brisé en s'écroulant, comme celui de Lockmariaker.

L'une de ces pierres, qui mesure un mètre soixante de hauteur sur un mètre de largeur et à laquelle manque la partie supérieure correspondant à la tête du sujet, porte une représentation féminine. Le collier, les seins, les bras la ceinture, les jambes du personnage sont figurés dans le même style, mais la pierre est sculptée sur les deux faces, et en arrière, au milieu d'un riche décor, se détache la natte de cheveux de la femme. La face antérieure, en dehors de la figure humaine, est également couverte de motifs divers.

L'ornementation de ces pierres varie à l'infini. Sur l'un des grands menhirs, on distingue dix-huit sabres, assez effacés. D'autres pierres anthropomorphes représentent des blocs plus ou moins ornés, surmontés d'une tête, mais dépourvus de bras et de jambes. Trois blocs, sans formes définies, montrent des figurations humaines extrêmement grossières. La tête est représentée par un disque, sans indication des yeux, du nez ni de la bouche, mais orné de trois longs traits verticaux et parallèles. Le sexe des sujets est nettement indiqué : deux sont masculins et l'autre est féminin. Tous ont un cou, très long et très grêle, qui se continue par un tronc minuscule. Les trois personnages lèvent les bras en l'air, et, de leurs aisselles, partent leurs membres inférieurs. Sur plusieurs pierres, il semble qu'on puisse reconnaître des poignards volumineux, très courts et très larges. Sur une autre, dont la sculpture est malheureusement fort usée, on dirait que l'artiste ait voulu représenter la tête d'un éléphant avec sa trompe.

Or, en France, dans la Marne, le Gard, l'Aveyron, le Tarn et l'Hérault, on a recueilli des sculptures, qualifiées statues-menhirs, qui offrent une grande analogie avec les monuments

Digitized by Google

abyssins : formes de dalles arrondies par le haut ou surmontées d'une saillie pointue pour la tête, représentations féminines. On y remarque aussi des représentations d'armes, haches emmanchées ou manches de haches, boucliers. En France, ces idoles sont étroitement reliées à l'usage des dolmens et appartiennent à la même époque ; on suppose qu'elle sont les images d'une déesse protectrice de ces nécropoles. Quel est l'âge et quelle était la destination des monolithes abyssins ? Ce sont deux questions auxquelles il est difficile de répondre. Le Père Azaïs a noté que l'orientation en est des plus variables, quoique l'orientation Nord-Sud paraisse la plus fréquente, ce qui lui fait dire qu'ils sont sûrement préislamiques. Quant à leur destination, plusieurs observations l'ont conduit à admettre que ce sont des stèles funéraires. Ainsi, dans le gisement de Saden, situé sur une éminence, il a rencontré plus de cent cinquante tombes autour des pierres sculptées. Il en conclut que les monolithes sculptés peuvent avoir servi simplement à orner les nécropoles ou bien à marquer les tombes des personnages importantes.

Ces monuments ont été rencontrés à l'ouest du lac Zouaï, dans un périmètre de cinquante kilomètres à peine. Les renseignements recueillis auprès des chefs abyssins les plus éclairés et qui ont le plus voyagé dans la contrée, font penser que des monuments de même style se rencontrent en grand nombre tout le long de la grande faille des lacs de l'Ethiopie, qui commence au lac Zouaï et se poursuit jusqu'au lac Rodolphe. C'est de ce côté que le P. Azaïs dirigea son expédition de 1925.

Mais, au cours de son exploration, le Père avait eu l'occasion de recueillir les renseignements qu'il nous envoya sur le *Paganisme en pays gouragué*. Depuis il put observer les cérémonies du mariage et des funérailles.

Les Gouragué ont un rituel spécial dans leurs mariages. A Tchahou, par exemple, au jour fixé pour les noces, toutes les voisines de la fiancée, femmes, jeunes filles et fillettes, se réunissent à la maison de celle-ci. Aussitôt rassemblées, elles commencent à chanter les strophes innombrables du chant nuptial où revient toujours ce refrain :

Joré nech ! Joré nech !

Le fiancé, de son côté, réunit à sa maison tous ses camarades qui chantent aussi un chant nuptial dont le refrain est :

Digitized by Google

Joré goch ! Joré neuh !

Le sens de ces deux refrains est mystérieux.

Le fiancé reste chez lui, mais envoie le groupe de ses amis à la maison de sa fiancée. Ils partent en chantant et reviennent de même, accompagnant le groupe des femmes au milieu duquel se trouve la nouvelle épouse. Les deux groupes restent distincts. Arrivés à la maison du fiancé, jeunes gens et jeunes filles continuent à chanter, en deux chœurs séparés, alternativement. Le chœur des jeunes filles chante les exploits des braves dont s'enorgueillissent leurs familles et cite tous leurs hauts faits. A la louange de chacun de ces héros, le chœur des jeunes gens répond par la louange et l'énumération des beaux actes des braves de leurs familles. Il s'ensuit une espèce de lutte entre les deux chœurs. C'est à qui pourra chanter plus de héros dignes d'éloges parmi ses ascendants et citer plus de traits héroïques. Le chœur qui s'arrête le premier est vaincu. Si les jeunes gens peuvent chanter plus de héros, énumérer plus de hauts faits, ils font sortir la fiancée du groupe de ses amies et la font entrer dans la maison du nouvel époux, à l'heure fixée par la tradition, c'est-à-dire à minuit ou au chant du coq. Si les jeunes filles au contraire l'emportent dans ce tournoi, elles refusent de laisser la fiancée aux mains des jeunes gens. Mais ce refus est seulement un refus de principe. Les jeunes gens se mettent alors à supplier, à implorer et il y a toujours un arrangement entre les partis.

La fiancée, une fois entrée dans la maison du nouvel époux, n'en sort qu'au bout de six mois (chez les Abyssins, cette réclusion ne dure que quatre jours). Elle reste dans la case de son mari, seule avec les femmes et les jeunes filles. L'époux vient la retrouver seulement la nuit et ne pénètre jamais le jour dans la case où se tient sa femme avant que les six mois soient révolus.

Les Gouragué, chrétiens, musulmans ou païens, observent sensiblement les mêmes rites dans les cérémonies du deuil. Chez les chrétiens d'Aïmallel on observe quelques variantes que nous signalerons.

Quand un individu meurt, ses parents et ses amis se réunissent à sa maison et commencent à pleurer. Ils pleurent le mort en dansant, en gesticulant et en chantant des chansons de deuil accompagnées du tambour, tandis que les autres assistants battent des mains. A tour de rôle, les parents se lèvent,

Digitized by Google

prennent une poignée d'épines et s'en frottent le front et le visage, jusqu'à ce qu'ils soient couverts de sang.

Le chant de deuil varie suivant l'importance de la personne que l'on pleure. Pour le commun des mortels on chante :

Ah ! nous avons perdu notre fortune !
Ah ! mais la mort c'est la loi !
Ah ! le deuil est une nécessité !

Pour les petits enfants, les jeunes gens et les jeunes filles non mariées, on chante :

Ah ! Ah ! Quelle mort déplorable !

Si c'est un prêtre :

Ooh feu ! Ooh feu !

dont le sens est mystérieux d'après les prêtres gouragué.

Si le mort était un héros intrépide on le pleure ainsi :

Ouré ! Ouré ! Animal sauvage,
Jeune lion ressuscite !

Si c'est un guerrier qui a tué un homme au combat :

Ecoute ! Aigle sauvage !

Pour un chef, un gouverneur du pays :

Ecoute, aigle sauvage !
Aigle bâton du pauvre.

Si un homme charitable est mort :

Porte détruite ; pauvre maison abandonnée !

parce que sa porte ne livrera plus passage aux pauvres, sa maison ne les hébergera plus.

Les pleurs à la maison du mort durent deux jours : s'il s'agit d'un roi ou d'un guerrier ayant tué au moins cent hommes, ils durent trois jours.

Après ces pleurs, les Aïmallel chrétiens ont une cérémonie ignorée des autres tribus et qui témoigne de l'influence chrétienne par sa grandeur simple.

On rassemble les vieillards près de la demeure du défunt. Ils se mettent à genoux, tandis que l'un d'eux adresse les paroles suivantes à la parenté du mort :

« Maudits soient ceux qui font le mal, qui n'observent pas la loi de leur pays, qui désobéissent à leurs parents. Que la

Digitized by Google

mort ne les épargne pas plus que ce mort d'aujourd'hui ! » Puis le prêtre donne sa bénédiction aux assistants.

Si c'est une femme qui est morte, les jours de pleurs rituels étant passés, les vieilles femmes se réunissent à part et adressent aux femmes de la parenté de la défunte des paroles identiques à celles que nous avons notées plus haut. Le prêtre donne de même sa bénédiction aux assistantes.

Le rituel du deuil veut encore qu'après ces jours de pleurs chantés, la parenté du défunt reste réunie sept jours durant hors de la maison mortuaire. Seuls les parents qui habitent loin ne sont tenus à rester qu'une journée. La réunion se fait d'ordinaire sous de grands arbres et l'on pleure le défunt en silence. Les voisins, les amis du mort viennent tour à tour pleurer le défunt et présenter leurs condoléances à la famille. Durant ces sept jours, il n'est permis aux parents du mort de manger que la nuit. Autrefois même, durant les cinq premiers jours du deuil, les parents du mort ne devaient prendre aucune nourriture.

Cette semaine écoulée, chacun reprend le chemin de sa demeure, mais il est de bon ton que, le septième jour, tous les voisins et amis du défunt reviennent présenter d'ultimes condoléances à la famille. Enfin, ce jour-là, si le mort laisse des enfants en bas âge ou une veuve dans le besoin, un conseil est convoqué. Il décide de quelle façon les gens du pays devront aider ceux que le mort laisse dans le besoin pour le labour, les semailles et tous les travaux domestiques. Jusqu'à ce que les enfants soient en âge de travailler, la loi du pays veut qu'on travaille pour eux un jour par semaine.

*
* *

Du pays Gouragué, le P. Bernardin, toujours accompagné de son fidèle collaborateur, M. R. Chambard, de l'Ecole Nationale des langues orientales vivantes, gagna la forêt des Aroussi-Galla et, à la station de la Mission à Gambo, les deux explorateurs purent recueillir des renseignements intéressants sur cette tribu.

Les Aroussi sont uniquement pasteurs. Ils vivent dans des cases misérables, du lait de leurs troupeaux et de la viande qu'ils en tirent. Ils refusent en général de vendre la moindre tête de bétail. Hommes et femmes sont vêtus de peaux de bœuf vaguement ajustées aux épaules. Les hommes sont

Digitized by Google

grands cavaliers et on les voit toujours armés de deux lances ordinairement barbelées.

Ces Aroussi sont les seuls Gallas qui tuent pour tuer. Ils assaillent lâchement par derrière les gens isolés qu'ils trouvent sur la route et se font ensuite gloire dans leurs villages de leurs atroces exploits. A Gambo même, plusieurs jeunes chrétient de la mission furent ainsi tués par ces sauvages.

De plus ils sont infiniment superstitieux. Ils tirent des présages du chant des oiseaux : à droite, le chant est de bon augure, à gauche, de mauvais augure. Ils vénèrent quantité de sorciers qui se livrent à des pratiques diaboliques et invoquent Satan. C'est en somme une population des plus sauvage, la plus cruelle de toute l'Abyssinie et il faut un réel courage pour demeurer au milieu de ces véritables bêtes féroces et essayer de leur inculquer quelques principes de morale évangélique.

Le pays Aroussi est situé à l'est du lac Zouaï. Le Père allait y faire une récolte inattendue de grandes pierres dressées, comme les *menhirs* de Bretagne, mais dont la forme très particulière et taillée de main d'homme prend l'aspect de gigantesques pierres phalliques, parfois décorées de signes gravés qui ressemblent à des étoiles rayonnantes.

Le culte des *bétyles*, pierres sacrées, si répandu en Orient et dans la Grèce primitive, trouve ici une curieuse analogie qui fera éclore bien des discussions savantes.

Le 31 décembre 1924, le P. Azaïs trouva un gisement de 105 pierres écrites, à dix kilomètres est du lac Zuaï, sur une hauteur appelée *Goro-Mounessa*. Une trentaine de ces pierres sont encore debout, et dans un bon état de conservation. Les autres sont couchées, plusieurs brisées.

Ce gisement a tout l'aspect d'une nécropole. L'alignement des tombes est régulier. Chaque tombe se compose de deux stèles se faisant face à deux mètres d'intervalle. L'étendue du gisement est de 60 mètres environ sur 50.

Toutes ces pierres offrent les mêmes caractères d'écriture et sont d'une même facture. L'écriture est incisée dans la pierre, aucun signe n'est en relief. Les dimensions de l'écriture sont les mêmes sur chaque stèle dont les deux faces sont écrites.

Le Père put photographier cinq de ces pierres dont l'écriture parut la mieux conservée, mais regretta de ne pouvoir photographier que le côté exposé au soleil. La face exposée au nord

Digitized by Google

est plus ou moins dévorée par le lichen, et demanderait un long et délicat examen sur place : travail qui sera bien facilité dès qu'on aura étudié et déterminé le genre d'alphabet auquel peut être ramenée cette écriture.

Les dimensions moyennes de ces pierres sont en hauteur (au-dessus du sol) de 1 m. 25, en largeur de 0 m. 75 à 1 m. L'orientation de l'ensemble du gisement et de chaque stèle est N.-E.-S.O. Enfin l'altitude du gisement est de 2.100 m. Le lac Zuaï est à 1.700 mètres.

Du pays Aroussi, les explorateurs passèrent dans le pays Sidamo et, à la frontière de cette province, le 11 janvier 1925, trouvèrent, sur le chemin même des caravanes, adossé à un arbre, le premier de ces bétyles phalliques que bientôt ils découvriront en si grand nombre, autour du lac Margarita. Ce bétyle a trois mètres environ de hauteur, et porte au centre les mêmes signes incisés qui se reconnaîtront plus loin, sur les autres. Ce mégalithe, trouvé par hasard sur le chemin, signale le voisinage de tous ceux qui ont été signalés depuis dans cette région, situé à la lisière du *Wando,* face au lac Awasa, dans la direction de l'est. L'expérience acquise quelques jours après cette première découverte, permet d'affirmer qu'une nouvelle exploration dans cette ligne des lacs Zouaï et Awasa serait très fructueuse. Ainsi à Abela (ville abyssine) on indique dans la direction du lac Awasa la présence de trois pierres écrites et gravées.

Mais, continuant sa route vers le sud, le P. Azaïs gagne Alata. Dès une heure avant d'arriver à Alata la végétation est splendide. La ville elle-même est bâtie sur une crête dont les flancs sont tapissés de beaux arbres, de moissons verdoyantes, de champs de Workié (mousaensete) aux couleurs d'émeraude.

Quand on est parvenu au sommet d'Alata, l'œil embrasse d'un seul regard l'horizon le plus vaste et le plus riche, lacs, volcans, chaînes de montagnes qui serpentent dans des déserts sans limite. Aussi le Père n'est pas étonné d'apprendre qu'en ce lieu, qui semble prédestiné, sa moisson de découvertes va être abondante et sa remarque — vieille de trois ans d'exploration archéologique en Abyssinie — se corrobore à nouveau : la beauté, la poésie des lieux, autant que leur situation topographique et stratégique, sont un de ces indices qu'il faut se garder de négliger dans la recherche des monuments du passé.

Digitized by Google

Nos lointains ancêtres avaient aussi bien que nous le goût des beaux sites. De l'extrémité est de la province du Harar jusqu'au lac Margarita, toutes les stations ou gisements si nombreux de dolmens, de tumuli, de pierres écrites, gravées ou sculptées, de monuments funéraires, obéissent sans exception à cette sorte de loi que semble avoir imposée aux anciens, dans le choix des lieux où ils se sont établis, la beauté, la grandeur des paysages, la fertilité du sol, et aussi je ne sais quelle disposition des sites propice au mystère, au recueillement des nécropoles et des autels du sacrifice.

Ici, cinq gisements de pierres phalliques furent explorés. Trois gisements se suivent sur le sommet d'un éperon de montagne qui surplombe une vallée profonde, et domine un vaste horizon dont le plan central est le lac Margarita. Cet éperon de montagne, d'une longueur de deux kilomètres environ, est orienté du N.-E. au S.-O. et les trois gisements occupent ses trois sommets successifs.

Le premier gisement, sur le sommet appelé Aradjitcho, se compose d'une vingtaine de colonnes, la plupart à demi inclinées vers le sol. Deux sont debout; une, couchée, porte au centre un signe gravé, peut-être solaire, de 28 centimètres de diamètre. La hauteur des colonnes est ici comme dans les deux autres gisements de 4 à 5 mètres au-dessus du sol. Leur diamètre est de 50 à 60 centimètres.

Le second gisement, à 800 mètres environ du précédent, est formé de 41 colonnes, toutes phalliques, les unes debout, la plupart couchées sur le sol.

Les signes à peu près identiques qu'elles portent paraissent symboliser le soleil.

Le troisième gisement, sur le sommet qui termine cet éperon de montagne, face au lac Margarita (Abbaï), occupe tout le sommet et les pentes douces de la hauteur. Il comprend 134 des mêmes bétyles. Le sol en recouvre certainement bien d'autres.

On a l'impression d'une vaste nécropole où, en certains endroits plus particulièrement, les pierres se trouvent entassées et enchevêtrées les unes dans les autres. Un seul de ces entassements fournit un compte de 39 énormes bétyles.

Le sommet du tertre résonne fortement sous les pas, faisant soupçonner l'existence d'une cavité. Les pentes sont couvertes d'arbres puissants et touffus, poussés au milieu de cette forêt

Digitized by Google

de bétyles qu'ils abritent et protègent. Quelques-uns de ceux-ci ont deux mètres de circonférence à la base, et vont en s'amincissant jusqu'au sommet qui est toujours nettement terminé par le signe phallique. L'altitude de ces gisements est de 2.200 mètres. Ils dominent donc d'à peu près 1.000 mètres le lac Margarita.

A trois kilomètres à droite des précédents (dans les propriétés du Chef abyssin, Kegnatomatch Birou) se trouve une centaine au moins des mêmes bétyles: huit seulement restent debout, les autres gisent pêle-mêle sur le sol, où, à demi penchés, s'entremêlent formant faisceaux, et donnant l'impression d'une gigantesque construction en ruines dont tout aurait disparu excepté les colonnes.

Le cinquième gisement au nord d'Alata est situé sur le flanc d'une montagne appelée Aroudjé, et compte 6 colonnes debout, 15 couchées, si bien que pour l'ensemble de ces cinq gisements on arrive au chiffre de 325 bétyles.

Autour de ce pays, restent à explorer de nombreux gisements que des chefs et gens du pays, bien renseignés, ont signalés: ainsi à Allo-Toullou, montagne fantastique, vis-à-vis du promontoire où se trouvent les trois premiers gisements, à un endroit de la forêt fréquenté, dit-on, par les seuls sorciers que respecte un grand serpent, gardien d'un dolmen et de vastes ruines antiques, serait un plus grand nombre encore de pierres; de même à deux heures vers le sud-est, sur la montagne appelée Sodditcha que l'on aperçoit d'Alata, etc...

On peut donc conclure, avec les Chefs abyssins, qu'une année entière ne suffirait pas pour visiter et dénombrer les pierres phalliques de ce pays d'Alata, toutes de même facture et de même inspiration très réaliste; nulle part cependant le P. Azaïs n'a trouvé de représentation du sexe féminin comme en pays Gouragué.

A 50 kilomètres au sud d'Alata, se trouvent les nombreux gisements de Darasa qui comprennent cinq gisements principaux et quatre secondaires. Les trois premiers sont situés sur une croupe de montagne, un peu analogue à celle des gisements d'Alata. Tout autour de cette croupe isolée, aux flancs abrupts quoique très boisés, se déroule un cirque de montagnes pittoresques et verdoyantes, qui ne s'ouvre que pour laisser découvrir, de l'endroit même des gisements, une

Digitized by Google

vue superbe sur le lac Margarita et le plus vaste horizon de montagnes et de déserts.

Les autres sont situés sur des éminences ou se trouvent dans des champs de Workié (mousaensete). Le dernier est à la base du promontoire qui domine Katama, ville du Darasa. A côté de ce gisement, on traverse une petite rivière dont le pont a été construit par les indigènes avec quatre énormes bétyles que les pieds des passants et le sabot des mulets a usés.

Si l'on ajoute à ceux-ci les bétyles de gisements situés à deux heures de marche d'Atala, vers l'ouest, on peut évaluer à 500 environ le nombre des bétyles de cette région.

Enfin à une journée N.-O. de Darasa se trouvent les gisements de Watadera et de Abera qui comptent 249 et 149 bétyles; si bien que l'on arrive à un total général de 1200 environ. Et partout la même remarque s'impose : les monuments gisent dans des terrains de culture splendide. Fertilité du sol, position topographique, décor du paysage, tout frappe dans ces lieux admirablement choisis. Les pierres monumentales sont toutes d'une très grand dureté; à ce point que sur certaines les habitants actuels aiguisent leurs lances, et on ne voit pas de roches aussi dures dans le voisinage. De quelle manière ont pu être portés là un nombre si considérable de bétyles de cette taille et dans quel but s'y trouvent-ils si pressés qu'en certains endroits ils ont l'aspect d'une masse compacte? Problèmes qui se posent là comme en tant d'autres régions. Les habitants actuels n'ont plus idée de la réponse à ces questions. Ils tentent parfois des fouilles au pied de ces bétyles, espérant y trouver des trésors; ils n'y trouvent que des lances rongées par le temps et des poteries.

Tenant compte des renseignements des chefs du pays, abyssins ou indigènes, qui affirment que tous les abords de l'immense lac Margarita et du lac Rodolphe sont couverts de gisements semblables, il est donc permis de conclure que dans la longue étendue de territoire que constitue la faille des lacs de l'Ethiopie méridionale, une civilisation préhistorique s'est longuement installée. Passant par le couloir du lac Rodolphe, remontant l'Afrique par le centre, a-t-elle atteint le Congo, où, paraît-il, des monuments semblables se rencontrent, et bifurquant vers le nord, a-t-elle quelque rapport avec les civilisations qui ont laissé dans nos régions les mêmes monuments mégalitiques?

Digitized by Google

Toujours est-il que les explorations du P. Azaïs ont délimité un vaste champ de recherches préhistoriques, jusqu'ici insoupçonné; de l'est de la ville de Harar, il s'étend vers l'ouest jusqu'au Choa, et de là, gagnant le sud-ouest, remplit la faille des lacs jusqu'au lac Rodolphe.

Désormais, pourvu de cette documentation générale, le P. Bernardin Azaïs pourra entreprendre des fouilles avec plus de chances de succès. Le gouvernement éthiopien, qui a compris le grand intérêt qu'offraient ces travaux pour l'histoire des origines de l'Ethiopie, a décidé d'en faire les premiers frais. Le gouvernement français ne reste pas indifférent et favorise de tout son pouvoir les travaux du Père. Nous avons même dit que le projet d'un Institut archéologique rattaché à celui du Caire avait été formé; mais le gouvernement éthiopien, désirant faire œuvre nationale, a préféré se charger de tout ce qui regardait la fondation de ce haut établissement. Il en a confié du moins la direction au R. P. Azaïs, assisté d'un autre savant français. On ne peut que se réjouir de cette conclusion puisque, dans l'état actuel de nos finances, il eût été difficile de réaliser cette fondation coûteuse; il faut encore remercier le Père Azaïs d'avoir mené à bien tant de tractations délicates avant d'arriver à ce résultat.

En guise de prise de possession de son nouveau poste, le P. Bernardin Azaïs fit le 12 janvier 1926, à Addis-Abeba, en présence du prince Taffari, de ses Ministres et du Corps diplomatique européen, une conférence accompagnée de projections sur ses découvertes depuis quatre ans. Le Prince tint à remercier publiquement le Père; il ordonna de traduire la conférence en abyssin et de la publier dans le Journal ethiopien. Enfin il félicita le Ministre de France et Mgr Jarosseau de ce succès, présage de succès plus précieux pour les travaux à venir.

P. J.

Digitized by Google

MON « SAINT FRANÇOIS D'ASSISE »

Je n'oublierai jamais l'entrevue et l'audience épiscopale dont je fus honoré le 12 septembre 1879. Ce jour-là le grand évêque d'Angers, Mgr Freppel, me rendait le manuscrit biographique intitulé *Saint François d'Assise,* pour lequel j'avais sollicité quelques lignes d'approbation signées de sa main. Il m'accueillit avec une bonté toute paternelle, qui ornait d'un nouveau charme, à mes yeux, l'ancien professeur d'éloquence sacrée, l'intrépide lutteur toujours sur la brèche, et le hardi rénovateur de l'ancienne Université d'Angers.

« Père, me dit-il, j'ai lu votre travail (il le savait tout entier par cœur, pour l'avoir lu une seule fois). Vous avez la qualité maîtresse de l'écrivain : la clarté. Croyez-moi, ne prêchez pas tant. Ecrivez, écrivez ! »

L'évêque avait été bon prophète. J'ai écrit.

Je m'en retournai joyeux, mon précieux trésor sous le bras. N'était-ce pas un trésor en effet que cette préface où le savant prélat, jetant un coup d'œil d'aigle sur l'ensemble de l'épopée franciscaine, la présentait en un tableau si plein de vigueur et d'un si chaud coloris ? « *Il n'est rien dans l'histoire de l'Eglise qui dépasse en force et en grandeur ce mouvement de renaissance chrétienne parti d'une vallée de l'Ombrie et s'étendant à tout l'univers dans l'espace de quelques années. Et c'est un humble mendiant, saintement épris de la pauvreté évangélique, qui a été le héros de cette merveilleuse épopée, devant laquelle la raison et l'imagination restent confondues, tant la cause y est peu en rapport avec l'effet* ».

En 1881, j'étais en Italie, visitant en pèlerin autant qu'en chercheur les lieux qui virent le Patriarche d'Assise et qui vivent toujours de sa gloire : Assise, la grotte du Subasio, Sienne, les

Digitized by Google

Celle de Cortone et les cimes illuminées de l'Alverne. Je respirai l'air qu'il avait respiré et tâchai de surprendre dans l'écho de ses gémissements l'esprit qui l'animait. Au retour, la Bibliothèque municipale de Turin me retint quelques heures ; mais j'y cherchai en vain, à côté du manuscrit de Bernard de Besse, quelques feuillets supplémentaires.

Décidément, Thomas de Celano, le contemporain du Poverello, l'hagiographe officiel, choisi par Grégoire IX, le témoin fidèle et le plus complet, reprenait sa place, la première, et Bernard de Besse était relégué au second rang. Je regardai comme un devoir d'en prévenir Mgr Freppel ; une simple remarque. « Tout ce qui concerne la personne de notre saint fondateur, est sacré pour nous. A ce titre le manuscrit de Turin nous est précieux. De plus, il n'est pas sans importance pour établir d'une manière certaine l'ordre chronologique des premiers temps ; il est le seul même qui ait enregistré quelques faits propres à éclairer les rapports du Bienheureux avec sainte Claire, comme « le miracle des Pains » au Chapitre des Nattes. Mais, somme toute, il n'a qu'une valeur secondaire. — *Il a une véritable valeur pour vous,* reprit-il aussitôt, *puisqu'il vous a fourni l'occasion de votre travail. C'est le sens que gardera ma Préface, aux yeux des critiques de demain* ».

* * *

La signature d'un maître dont le seul nom faisait autorité, attira l'attention du public et contribua puissamment au succès du volume. Quatre éditions se succédèrent rapidement. Aussi lorsqu'il fut question en 1883, de réaliser le projet que méditaient les supérieurs Capucins des Provinces de Paris et de Lyon, aidés par un prêtre de Saint-Sulpice, M. l'abbé Brin, d'ériger un monument artistique à la gloire du Patriarche séraphique, tournèrent-ils tout de suite leurs regards vers Angers, pour inviter le P. Gardien du couvent de cette ville à leur prêter sa collaboration. Comment refuser un honneur où la reconnaissance et l'admiration parlaient avec tant de force au cœur de l'invité ? J'acceptai.

L'ouvrage, un grand in-4° superbement illustré, était divisé en quatre parties, qui se complétaient et devaient s'harmoniser, sous la main des auteurs désignés ; *la biographie du saint ; la diffusion de l'Ordre ; les héros et les grands hommes* qu'il a donnés au monde, enfin *Saint François dans l'art*, les trois dernières sous un anonymat que nous respectons.

Digitized by Google

Qu'il nous soit seulement permis d'excepter de cette résolution l'écrivain, étranger à l'Ordre, qui composa cette page, cet hymme vibrant où les arts, peinture, poésie, éloquence, architecture, chantent à l'envi les grandeurs du Poverello. C'est Léon Gautier, l'auteur de *La Chevalerie*. Au poème des arts, il ne dédaigne pas de mêler ça et là quelques réflexions philosophiques comme celle-ci : « *Les époques de décadence sont celles où tout le monde veut jouir de tout et où personne ne veut se priver de rien. A un mal aussi grave, il n'y a qu'un remède héroïque, mais certain : « Se priver de tout et ne jouir de rien». C'est ce qu'à fait François, qui par la beauté de son sacrifice a véritablement sauvé la societé chrétienne* ».

L'ouvrage venait à son heure. C'était au lendemain des Expulsions de 1880 et à la veille de la campagne qu'allait entreprendre Jules Ferry, l'âme damnée de la Franc-Maçonnerie, pour introduire en France l'Ecole sans Dieu ou plutôt contre Dieu. L'ouvrage fournissait des armes aux catholiques, inquiets et déconcertés, et il continue à leur en fournir ; car quand on a contemplé ces chefs-d'œuvre de la peinture, ce regard limpide, cette physionomie séraphique de saint François dans les portraits de Fra Angelico de Fiesole, de Zurbaran, d'Alonso Cano, quand on a parcouru les écrits d'un saint Bonaventure, entendu la voix d'un Bernardin de Sienne ou suivi sur les Océans l'explorateur qui découvrit le Nouveau Monde, Christophe Colomb, il n'est plus permis de répéter, à la suite de nos *intellectuels* plus ou moins teintés de rationalisme, que « le Moyen-âge est une ère de barbarie, d'ignorance et de superstitions ».

En 1885, le volume était prêt, le plus beau assurément qui ait paru dans le siècle. Il eut une vogue immense et reçut de la presse l'accueil le plus flatteur. Un exemplaire de luxe, paré de sa couverture de soie blanche, fut offert à Léon XIII. L'auguste vieillard l'admira, félicita chaleureusement les fils dévoués qui avaient élevé ce monument d'art et de littérature à la gloire de leur Père, et assigna au chef-d'œuvre une place d'honneur sur les rayons de la Bibliothèque Vaticane.

Peu de temps après, en 1892, l'éditeur Plon reproduisait dans un in-8° élégamment illustré une grande partie du texte de l'in-4°. Les deux éditions sont épuisées depuis longtemps. Revenons à notre in-12, parvenu en 1885 à sa cinquième édition, qui a son cachet particulier.

Digitized by Google

*
* *

Renan, que hantaient ses souvenirs de jeunesse, venait de publier ses *Nouvelles études d'histoire religieuse* (Paris, 1884), où nous lisons: « Le but de saint François fut de réaliser l'idéal chrétien, de montrer ce qui pouvait sortir du Discours sur la montagne pris à la lettre comme loi de la vie. — Nous avons la preuve que le caractère réel de François d'Assise répond exactement au portrait qui est resté de lui ». Mais il accompagnait cet hommage d'une restriction qui est le trait du Parthe : « Sauf les circonstances miraculeuses ». Voilà bien le dilettante habitué à plaider le vrai et le faux. Il tient en échec, pense-t-il, le Créateur des mondes, lui pose une chaîne aux mains et lui défend de déroger aux lois de la nature. Fou d'orgueil ! Mais que pèsent ses négations, lorsque les miraculés eux-mêmes viennent témoigner sous serment. « Cet enfant ressuscité, c'est moi, affirme devant le jury ecclésiastique le fils des Spini. — Ce chancreux que François guérit au seul contact de ses lèvres, prononce de son côté le miraculé du duché de Spolète, c'est moi ».

Les faits, voilà le mode de réfutation que j'ai adopté pour réfuter Renan et ses imitateurs.

Un peu plus tard, je rencontrai sur mon chemin un autre adversaire, d'un caractère différent : Paul Sabatier. A propos de la création de l'Institut séraphique et de celui de sainte Claire, il prête au Fondateur une tendance séparatrice qui ferait de celui-ci un Luther avant la lettre. Je me mis en relations directes avec lui et lui demandai pourquoi il émettait une supposition que rien n'autorise dans l'histoire du Saint. « Vous avez raison, me répondit-il ; mais l'éditeur !... » L'intérêt financier passait avant la vérité. Mais voyant avec quel empressement il recueille et défend tout ce qui touche à la mémoire de saint François, je me contentai d'appuyer sur le texte des documents pontificaux, où pas un mot de blâme ou de récrimination ne se mêle à la louange du Fondateur.

L'année 1924 annonçait, en dépit des difficultés politiques et financières du moment, l'apparition de la 9e édition. C'est l'édition définitive, soigneusement révisée et mise au point, ornée comme toutes les précédentes de la Préface magistrale de Mgr Freppel et enrichie d'une lettre d'approbation, de haut style, émanée du cœur de l'éminent archevêque de Paris, le cardinal Dubois. Je m'applique à présenter dans un plus haut

Digitized by Google

relief les trois innovations canoniques, vraiment géniales, du Réformateur ombrien.

Il *est le premier* en effet qui, ressuscitant pour ainsi dire le Collège apostolique, ait fondé un Ordre essentiellement voué à l'évangélisation des peuples. — *Il est le premier* qui, sous l'autorité et avec la bénédiction du pape Innocent III, ait inauguré l'ère de ces Croisades pacifiques qu'on appelle les *Missions étrangères*. — *Il est le premier* enfin qui ait canoniquement constitué le Tiers-Ordre et lui ait imprimé le double caractère qui distingue les œuvres de son zèle : l'universalité et l'esprit de conquête pacifique. Tout dans le but de guérir les intelligences du mal de l'erreur, qui est le pire de tous, et de rétablir le règne du Christ-Jésus, source unique de la vérité et pierre fondamentale de la civilisation.

Un auteur du siècle dernier, Frédéric Morin, faisait à propos du Tiers-Ordre, la remarque suivante : « François et ses fils ? Nous les retrouvons à l'origine de tout ce que nous aimons, de tout ce que nous vénérons, de tout ce que nous défendons aujourd'hui ». C'est par le Tiers-Ordre en effet que le Réformateur ombrien a réveillé la conscience publique, ramené l'idée de l'ordre et de la justice dans le gouvernement de la cité, mis fin aux luttes fratricides qui déchiraient la péninsule, réconcilié le pauvre avec le riche, le manant avec le grand seigneur, et rétabli la concorde au foyer.

Et quel a été son levier ? Le nombre des adhérents ? Non ; mais le nombre hiérarchisé, discipliné, en d'autres termes, l'union des volontés tendues vers le même but, un but honnête, au profit de la collectivité. Le citoyen isolé n'est qu'un grain de poussière ; les volontés liées l'une à l'autre par l'association forment un roc qui résiste à toutes les attaques. C'est sur ce principe de l'association, dont il a deviné la puissance et la fécondité, que s'est appuyé saint François. Personne n'a mieux dépeint la force de ce principe et ses résultats que Léon XIII dans son Encyclique *Humanum genus* (du 20 avril 1884).

Les esprits cultivés entrent de plus en plus dans le mouvement imprimé par les papes, de Léon XIII à Pie XI.

Tout récemment, un parlementaire italien, ayant à retracer le rôle social du Patriarche d'Assise, s'extasiait devant un pareil résultat et prononçait une phrase qu'il nous plaît de répéter : « *N'eût-il créé qu'une seule de ces milices religieuses, le Tiers-Ordre, le Poverello mériterait encore la reconnaissance et l'admiration des siècles* ».

Digitized by Google

*
* *

On ne saurait donner plus de relief au Réformateur, à l'homme d'action. Et pourtant il y a quelque chose de plus grand encore : c'est *le Saint* : le Saint dont le sultan du Caire subit le charme séduisant ; le Saint qui subjugue la Toscane et l'Ombrie par la magie de sa parole et l'ascendant de ses vertus ; le Saint qui terrasse la pieuvre de ces temps, l'hérésie manichéenne du Languedoc, les Cathares en Italie, les Vaudois dans le Piémont ; c'est sa figure si belle, si captivante que par dessus tout j'ai cherché à mettre en lumière.

La mission terrestre du Réformateur se termine dans une sorte d'apothéose : l'apparition de l'Alverne, le chant de ses sœurs ailées les alouettes et les ovations plus célestes que terrestres du jour où Grégoire IX posait sur le front de « l'ami vénéré » la couronne des saints : ovations qui se perpétuent à travers nos révolutions et se renouvellent cette année, avec plus d'éclat que jamais.

Un seul nom retentit aux lèvres des orateurs de la chaire et de la tribune : le nom du puissant Réformateur qui sauva le XIIIe siècle. Et vers cet humble, vers ce grand cœur que fut le Poverello, monte un flot de louanges enthousiastes dont M. Mussolini, nous fait entendre la première note dans le message qu'il adresse à tous ses compatriotes résidant en Italie ou fixés à l'étranger :

« *Le plus élevé des génies, l'Italie l'a donné à la poésie avec le Dante ; le plus audacieux navigateur, aux Océans avec Christophe Colomb ; l'esprit le plus profond, aux arts et aux sciences avec Léonard de Vinci ; mais avec saint François, elle a donné encore le plus saint des saints au christianisme et à l'humanité* ».

D'avoir contribué à le faire connaître et aimer c'est ce qui reste notre meilleure consolation et, nous osons l'espérer, ce qui nous demeurera un titre à sa protection lorsque Celui qu'il aima tant nous appellera.

P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ.
O. M. C.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

L'influence de Saint François d'Assise sur la civilisation italienne. — Conférences tenues à la Sorbonne sous le patronage de l'Union Intellectuelle Franco-Italienne, par MM. Paul SABATIER, Alex. MASSERON, Henri HAUVETTE, Henri FOCILLON, Etienne GILSON, Edouard JORDAN.

Guidée par la délicate pensée de ne pas rivaliser avec les autorités ecclésiastiques dans la célébration du VIIe centenaire de la mort de saint François, l'Union intellectuelle franco-italienne a cependant tenu à apporter son hommage au grand Assisiate. Par ses soins, ont été données à la Sorbonne sept conférences dont six figurent dans ce recueil ; la septième, sur *S. François et la poésie italienne* avait été prononcée en italien par M. Neri, professeur de Turin.

Notre volume s'ouvre par *L'actualité de la figure de S. François.* Actualité très originale, nous dit M. P. Sabatier, car elle ne dépend pas du centenaire lui-même. Elle provient du « besoin d'une ascension spirituelle qu'ont tous les hommes dont le cœur est bien placé ». Ceux-là se tournent vers l'humble fils d'Assise parce que la science historique et critique, coupable de tant de méfaits aux yeux de certains, l'a signalé à leur admiration et à leur amour. Elle a rénové et démontré que son histoire « n'est pas une pieuse fiction sans contact avec la réalité ». A côté de cette actualité *scientifique,* il y a son actualité *religieuse* qui consiste dans le renouveau du sentiment religieux que son exemple inspire, même chez les protestants. Près de lui ils s'aperçoivent « qu'il y a une langue évangélique différente de la leur et non moins respectable ». Enfin saint François jouit encore d'une grande actualité *politique* au sens étymologique de ce mot. La cité ne retrouvera la paix, l'ordre et l'équilibre que par l'amour du travail et l'esprit de pauvreté, deux éléments importants du franciscanisme.

Dans *Assise de Saint François,* M. Alexandre Masseron, doué d'une érudition aimable, du sens artistique le plus fin et d'une fervente piété pour le Poverello, nous explique le charme de la petite ville ombrienne, rendez-vous des pèlerins de l'art et des pèlerins de la sainteté, des esprits cultivés et des cœurs simples. Assise tient sa grandeur de ce qu'elle est la patrie de saint François, et son charme de ce qu'elle possède sa tombe. Sa tombe est devenue une

Digitized by Google

source de joie et la ville une source de vie spirituelle qui sans cesse se renouvelle. Cette conférence amplifiée et copieusement illustrée est devenue le beau volume intitulé « *Assise* » dans la collection « *Les villes d'art célèbres* », de la Librairie Laurens.

Monsieur Hauvette, professeur à l'Université de Paris, avec la connaissance parfaite qu'il a de la littérature dantesque pouvait traiter avec compétence le sujet : *Dante et S. Franois.* Sa conférence est un savant commentaire historique de l'éloge du Poverello que le grand poète florentin a placé, entre 1315 et 1320, sur les lèvres de saint Thomas d'Aquin au XIe Chant du *Paradis.* Sous la plume du grand artiste qu'était Dante, ce panégyrique, M. Haudette le souligne, ne pouvait être un récit complet. C'est un hymne qui, dans sa brièveté et son lyrisme, suscite l'admiration, enseigne la paix et l'amour de la pauvreté. Car c'est par l'estime qu'il avait de cette vertu évangélique et du rôle qu'il lui attribuait dans la régénération de l'Eglise que l'infortuné Gibelin se montre disciple enthousiaste du Poverello.

M. Hauvette n'a pas étudié à propos de Dante l'influence de saint François sur la poésie italiene. Monsieur Henri Focillon, chargé de cours à l'Université de Paris a au contraire développé et caractérisé avec une justesse de vue et d'expressions qu'il sera difficile d'égaler, l'influence du Petit Pauvre sur la peinture italienne au XIIIe et au XIVe siècles. Quelques mots précis sur l'âme de notre Saint dont « l'étonnante vie devient spontanément exemple, légende et tableau », une rapide esquisse de l'état des arts au commencement du XIIIe siècle, et le conférencier traite de la contribution de la pensée franciscaine à la rénovation artistique. Elle apporte des *sentiments nouveaux :* pauvreté joyeuse, tendresse, sentiment de la nature, imitation du Christ crucifié, des *thèmes nouveaux* ou renouvelés : scènes évangéliques et scènes de la vie du Saint. Puis nous parcourons les différentes étapes de la légende franciscaine dans l'art en passant en revue les œuvres de Cimabüe, de Berlinghieri, de Giunta Pisano et surtout de Giotto, le plus éloquent interprète de la grande ferveur humaine du franciscanisme qui baigne de toute part la peinture italienne. « Le génie de la charité a éveillé l'homme, c'est en ce sens que la pensée franciscaine appartient à l'histoire de la Renaissance, non comme un épisode, non comme la matière d'un texte, mais comme une force de création et de liberté ».

Le beau travail de M. Henri Focillon est suivi d'un autre qui ne lui cède rien en vues originales, lumineuses et profondes : *Saint Franois d'Assise et la pensée médiévale,* par M. Etienne Gilson, professeur à l'Université de Paris. Que le Poverello qui renonça pour lui-même à l'acquisition de la science et qui ne l'estimait que dans la mesure où elle conduit à l'amour de Dieu, ait enrichi le domaine de la pensée, c'est une idée qui ne vient pas de prime abord à l'esprit. M. Gilson, avec un art désespérant pour quiconque doit le résumer, en démontre cependant la rigoureuse exactitude. La vie de saint Franois a été une harmonieuse synthèse de la contemplation et de l'action, de la prière et de l'apostolat ; synthèse

Digitized by Google

provoquée non par une réflexion intellectuelle, mais par un *acte d'amour* à l'égard du Christ en croix. Et c'est là un « point essentiel pour qui veut comprendre quelle action la vie spirituelle de saint François peut avoir exercée sur la pensée du Moyen-Age ». M. Gilson, analyste pénétrant de toutes les philosophies qu'il fait passer sous les yeux de ses lecteurs, découvre l'ampleur de cette action en montrant que quatre génies comme saint Bonaventure, Duns Scot, Roger Bacon et Raymond Lull sont tributaires de la spiritualité de l'humble et simple Poverello et que, sans lui, ils n'auraient pas été ce qu'ils furent : des penseurs qui méditent sur le Christ.

La conférence de M. Edouard Jordan, professeur à l'Université de Paris : *Les premiers Franciscains et la France* ne pouvait pas être une histoire de l'établissement des Frères Mineurs sur notre sol. Pour écrire cette histoire les matériaux ne sont pas prêts, et nous n'avons pas la chance de posséder une chronique comme celle de Thomas d'Eccleston ou comme celle de Jourdain de Giano.

M. Jordan note rapidement que l'apôtre ombrien eut une prédilection pour notre pays et que le premier écrivain qui parle de lui est un Français, le cardinal Jacques de Vitry. L'érudit conférencier s'étend davantage sur l'entrée des Frères Mineurs à Paris et sur leur incorporation à l'Université. Cet événement imprima au franciscanisme une direction inattendue et localisa surtout en France certaine grande querelle avec les Maîtres en théologie. « Paris, dit en terminant, M. Jordan, n'a pas détruit Assise. Il lui a donné un très utile complément et un contre-poids peut-être nécessaire. »

L'Union intellectuelle franco-italienne ne voulait faire qu'une préparation « modeste » aux fêtes du VIIe centenaire de la mort de saint François d'Assise. Ce fut au contraire un splendide prélude que ces conférences magistrales dont peuvent jouir maintenant à titre de lecteurs ceux qui n'eurent pas l'avantage d'en être les auditeurs.

P. Gratien.

De mediatione universali B. M. Virginis quoad gratias, par G. Bittremieux. Brugis, C. Beyaert, 1926. In-8°, 320 p. Fr. 20.

Se basant sur un des principes fondamentaux de la Marialogie de saint Bonaventure : « B. Virgo non indiget nostro mendacio quae tantum plena est veritate », le professeur G. Bittremieux examine dans cette étude volumineuse une des questions les plus intéressantes et les plus actuelles de la Marialogie : la doctrine catholique touchant la médiation universelle de la Sainte Vierge doit-elle être considérée comme une doctrine certaine, révélée par Dieu et définible par l'Eglise ? Cette thèse qui, pendant les siècles antérieurs, avait déjà été regardée comme une opinion pieuse et probable par beaucoup d'écrivains, a été, pendant les dernières années, l'objet de recherches plus assidues et plus approfondies de la part d'un nombre considérable de théologiens et d'auteurs pieux.

Digitized by Google

Elle a été examinée et discutée dans de nombreux congrès mariaux et tous les périodiques, à peu près sans exception, ont consacré des articles à cette question intéressante. Parmi toutes les études parues à ce sujet, celle du professeur Bittremieux occupe sans conteste une place d'honneur : aucun auteur n'a traité cette question d'une façon aussi vaste et ne l'a étudiée d'une façon aussi approfondie que lui; personne avant lui n'a considéré cette question sous des aspects aussi multiples et aussi variés. Le travail de l'éminent Professeur de la Faculté de théologie de Louvain constitue donc le travail le plus complet que la théologie contemporaine ait fourni sur cette matière. Aussi nous ne doutons point que cette étude contribue largement à établir la définibilité de cette doctrine théologique.

L'histoire nous apprend que le magistère ecclésiastique n'a pas l'habitude de promulguer les définitions solennelles avant que la doctrine à définir n'ait été dûment prouvée par des arguments solides et avant que les difficultés sérieuses qui s'y opposent, n'aient été aplanies et réfutées. A ce point de vue le travail édité par le professeur Bittremieux est d'une valeur incontestable : remontant des propositions plus certaines et plus claires à des propositions moins certaines et moins claires, il traite avec un ordre judicieux les différentes théories et doctrines développées dans les diverses parties de son livre.

Distinguant une double médiation de la Sainte Vierge — une première, exercée par sa coopération à l'*acquisition* de la grâce, et une autre, exercée par sa coopération à la *distribution* des grâces — l'auteur étudie dans la première partie de son volume la médiation exercée par la Mère de Dieu en tant qu'elle a coopéré à la rédemption du genre humain. Pour prouver cette thèse — qu'il estime être de foi — l'éminent Professeur apporte d'abord des arguments empruntés à la notion même de médiation. Il démontre ensuite la coopération de la Sainte Vierge à la rédemption du genre humain par son libre consentement donné à l'Incarnation, par ses mérites et par sa compassion (cum-passio) au pied de la croix sur laquelle mourut son divin Fils. Il trouve un dernier argument en faveur de cette thèse dans la tradition orale. Cet exposé déjà très étendu est parsemé de développements intéressants consacrés successivement 1° à la compréhension du mot « médiation »; — 2° à la théorie, admise par l'auteur, d'après laquelle la Sainte Vierge aurait mérité *de congruo* tout ce que le Christ a mérité *de condigno*; — 3° à l'étude d'autres titres invoqués quelquefois pour fonder la médiation de Marie; — 4° à l'énumération de titres et de témoignages, rencontrés chez les saints pères et les théologiens postérieurs, qui enseignent équivalemment la médiation, et enfin — 5° à l'examen du titre de médiatrice entre le Christ et l'Eglise donné à la Sainte Vierge.

La deuxième partie de ce volume traite de la médiation exercée par la Mère de Dieu dans la distribution des grâces. L'auteur veut y prouver que l'opinion soutenant que la Sainte Vierge

Digitized by Google

serait la dispensatrice de *toutes* les grâces doit être admise en théologie. Ses arguments allégués en faveur de cette thèse sont les suivants : l'enseignement du magistère ordinaire de l'Eglise, quelques raisons théologiques, l'Ecriture Sainte et a Tradition. L'auteur réfute ensuite les objections apportées par les adversaires contre la médiation universelle de la Sainte Vierge et dans le dernier chapitre il expose et discute la nature et le mode de la coopération de la Mère de Dieu dans la distribution de toutes les grâces. Dans cette partie, comme d'ailleurs dans la première, l'éminent Professeur fait de nombreux excursus qui, s'ils rompent bien souvent la suite logique des idées, ont cependant l'avantage de jeter une lumière plus vive sur les doctrines développées et sur les arguments exposés. Ainsi il traite successivement 1° de la définibilité de la doctrine de Marie médiatrice; — 2° de la médiation de la Sainte Vierge soit entre le Christ et les hommes, soit entre Dieu et les hommes; — 3° de la médiation de Marie vis-à-vis des anges; — 4° de l'opinion de saint Thomas par rapport à la question si le Christ doit être considéré comme le médiateur des anges par rapport à la gloire et à la grâce essentielles; — 5° du titre de « sacramentum majus » donné à la Sainte Vierge, et enfin — 6° de l'opinion de saint Thomas par rapport à la causalité instrumentale physique de la médiation de Marie.

Comme on le voit par cette courte analyse, l'auteur n'a omis ni négligé l'examen d'aucun point de doctrine qui regarde de près ou de loin la médiation de la Sainte Vierge. Il a tourné et retourné cette question épineuse dans tous les sens, il l'a considérée sous toutes ses faces et il l'a étudiée à tous les points de vue. Les trois conclusions importantes auxquelles l'auteur aboutit peuvent se résumer, d'après ses propres expressions (p. 228), de la façon suivante : 1° que la Sainte Vierge soit notre médiatrice en raison de sa coopération générale à notre rédemption, est une vérité définible par l'Eglise, parce que cette coopération est contenue tant dans l'Ecriture Sainte que dans la Tradition; — 2° que la Sainte Vierge soit notre médiatrice en raison de sa coopération à la distribution des grâces, considérée comme actuelle et s'étendant seulement aux grâces *moraliter omnes*, est également une vérité définible et pour les mêmes raisons; — 3° que la doctrine, d'après laquelle la Sainte Vierge est notre médiatrice, dans son sens plein et entier, c'est-à-dire en raison de sa coopération à la distribution de toutes les grâce *(omnium et singularum gratiarum)* de sorte qu'aucune grâce ne puisse être obtenue sans son intervention, constitue une vérité définible est une thèse qui nous sourit mais qui doit être prouvée.

Quant au mode d'après lequel la Sainte Vierge exercerait sa médiation dans la distribution des grâces, l'auteur marque ses préférences pour l'opinion qui explique cette coopération « per intercessionem » plutôt que pour celle qui l'explique « per cansalitatem physicam ». Cette dernière toutefois n'est point exclue ni rejetée comme impossible ou absurde.

Les franciscanisants se seront peut-être déjà demandés : « Cette

Digitized by Google

étude si documentée du professeur Bittremieux que nous fournit-elle par rapport aux maîtres franciscains » ? Nous devons confesser qu'à ce point de vue nous avons éprouvé une déception. Ayant parcouru ce travail volumineux en vue d'y trouver les doctrines des grands franciscains du XIIIe siècle pour les présenter aux lecteurs des « Etudes Franciscaines », nous avons constaté avec surprise que l'éminent auteur n'apporte les théories que du seul saint Bonaventure par rapport aux multiples questions qu'il traite avec tant de maîtrise. Aucun théologien, aucun historien du dogme ne contestera cependant que les doctrines des grands maîtres franciscains du XIIIe siècle, d'un Alexandre de Halès, d'un Richard de Médiavilla, d'un Bienh. Jean Duns Scot, surnommé le Docteur Marial, d'un Pierre Auriol, l'auteur du premier traité de Mariologie, auraient été très intéressantes à connaître et auraient augmenté singulièrement la valeur et éclairci peut-être des points obscurs de l'argument emprunté à la tradition et invoqué par l'auteur pour prouver ses thèses. Cela est d'autant plus regrettable que l'école franciscaine, plus que n'importe quelle autre, s'est consacrée pendant le XIIIe et le XIVe siècle, avec une prédilection exceptionnelle, à l'étude des prérogatives de la Mère de Dieu.

Nous nous contenterons donc de relater ici les doctrines principales de saint Bonaventure par rapport à la médiation de la Sainte Vierge, telles qu'elles sont alléguées et interprétées par l'éminent Professeur de Louvain. A la page 32-34, il constate que saint Bonaventure distingue trois sortes de mérites, « meritum congruitatis, dignitatis et condignitatis » et il pense que le « meritum dignitatis » ne constitue qu'une espèce du « meritum cogruitatis » : il apporte une raison théologique pour confirmer son interprétation. A la p. 37-38, il enseigne que saint Bonaventure a défendu l'opinion que la Sainte Vierge ne pouvait mériter l'Incarnation que «merito congruitatis et merito dignitatis » et il ramène la causalité « ex merito de congruo » à la causalité dispositive et matérielle.

A la p. 40, l'auteur soutient que, d'après saint Bonaventure, Marie est la médiatrice de la grâce en vertu de son intercession auprès de Dieu, en vertu de ses mérites « de congruo » qu'elle aurait offerts à Dieu pour le salut de tous les hommes. Il développe à la p. 51-52 la théorie de saint Bonaventure, d'après laquelle la Sainte Vierge aurait véritablement souffert avec son divin Fils pour le salut des hommes et à la p. 64-65 il affirme qu'elle aurait satisfait « de congruo » pour les péchés des hommes. A la p. 74, l'auteur allègue plusieurs témoignages empruntés au Docteur Séraphique pour prouver que Marie est notre Corédemptrice, non seulement « in sensu largo » mais aussi « in sensu formali », en tant qu'elle a contribué à racheter les hommes en offrant à Dieu le Père son divin Fils comme rançon. Il apporte à la p. 97 un texte de saint Bonaventure pour prouver que la comparaison instituée entre Eve et Marie implique une véritable médiation de la part de la Sainte Vierge. Il invoque à la p. 132 l'autorité du Docteur Séraphique pour donner à Marie le titre de Médiatrice entre le Christ

Digitized by Google

et l'Eglise et à la p. 268 il cite plusieurs textes pour prouver que saint Bonaventure enseigne que Marie est notre Médiatrice par son intercession. A la p. 93 l'éminent auteur mentionne une singulière acception du vocale « Médiatrice », développé chez le Docteur franciscain, à savoir que Marie est médiatrice entre le Christ et les hommes en tant qu'elle est « quodammodo infecta originali et quodammodo non ». Tout en regrettant fortement l'omission surprenante de la doctrine marialogique des grands Maîtres franciscains, nous ne pouvons nous abstenir de recommander vivement l'étude du Professeur G. Bittremieux et nous espérons que non seulement elle contribuera à mettre dans une nouvelle lumière la doctrine de la médiation universelle de Marie mais aussi qu'elle nourrira abondamment la dévotion et la piété des serviteurs dévoués et des esclaves spirituels de la Mère de Dieu.

P. Amédée Teetaert.

Histoire de Notre-Dame de Lourdes, d'après les documents et les témoins, t. I : Les Apparitions, par J.-M. Cros, S. J. in-8° de XVII-528 pp. 30 fr. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.

L'ouvrage du R. P. Cros était connu; plusieurs l'avaient même utilisé en partie, tel M. Bertrin, dans son *Histoire critique*, mais il n'était pas encore publié et son apparition était attendue avec impatience. Il faut remercier le P. Cavallera et ses Supérieurs d'avoir satisfait le désir de tous les dévôts de Notre-Dame de Lourdes; il faut les féliciter d'avoir mis aux mains de ceux qui peuvent avoir à défendre les faits de Lourdes ce puissant instrument; on doit enfin reconnaître que par là ils ont grandement travaillé au bien des âmes et à diminuer le nombre de ceux qui loyalement ne peuvent plus douter que Marie soit vraiment apparue à Lourdes.

Ce premier volume fait la lumière définitive sur les Apparitions — deux volumes suivront qui raconteront l'histoire de la grotte et du sanctuaire et poursuivront la biographie de Bernadette jusqu'à sa mort en 1879 — et en même temps qu'un document irréfutable où le plus rigide, le plus méticuleux amour de la vérité nous convainc, il est un récit passionnant dont l'intérêt toujours renouvelé nous charme et nous entraîne malgré d'arides discussions. Celles-ci ne sont pas toujours sans longueurs, mais les faits nous sont présentés avec tant de vie que nous pardonnons volontiers à l'auteur ses petites manies; nous lui savons gré par dessus tout de nous fait vivre intensément ces heures de grâce parmi tant de personnages si nettement accusés.

On ne s'arrêtera donc pas à ce qu'il y a de factice dans le chapitre préliminaire, destiné à prouver que Lourdes était prédestiné aux Apparitions de l'Immaculée Conception, parce que le Puy fut un sanctuaire de Notre-Dame où l'on eut toujours grande dévotion à l'Immaculée et que Lourdes dépendit probablement du Puy !

Au chapitre premier, le P. Cros nous montre, sans fard, les taches de la famille Soubirous et nous rappelle que Dieu met souvent en

Digitized by Google

ses instruments préférés quelque faiblesse, qui montre mieux comment par eux-mêmes ils étaient incapables d'accomplir ses œuvres. Le chapitre préliminaire prouvera par l'exemple que le P. Cros ne fut pas lui-même à l'abri de faiblesses qui auraient pu l'empêcher d'être l'historien impartial que Lourdes demandait. Il l'a été cependant et si parfois quelque chose se remarque de son esprit un peu tendancieux, il faut reconnaître qu'il déploie souvent une perspicacité merveilleuse dans l'examen de détails minutieux.

Aussi peut-il, chemin faisant, redresser quantité d'affirmations des historiens et même des témoins de Lourdes, qui n'ont pas assez étudié, ne se sont pas bien souvenu et sont contredits par les faits mis dans leur exacte vérité.

La rigueur, l'exactitude de son récit sont peut-être les raisons qui en ont fait retarder la publication; retard qu'expliquent des raisons de charité et de convenance, mais qui ne doit arrêter personne quand il s'agit de recueillir des faits vrais, dûssent-ils déplaire à notre courte sagesse. A voir le tableau qu'il trace de la famille Soubirous, tableau nuancé malgré tout, il est manifeste qu'une piété ou une admiration aveugles ne pourront en être flattées, mais la sagesse et la puissance de Dieu n'en sont que plus évidentes.

Elles le deviennent dans le récit des Apparitions que, sous la conduite du P. Cros, nous vivons à notre tour, passant successivement par les alternatives de joie ou de tristesse qui furent celles des contemporains; comprenant la défiance des uns, regrettant les erreurs des autres, sympathiques par dessus tout à ceux qui dès l'origine surent se laisser convaincre peu à peu sans excès ni crédulité déplacée, tels M. l'abbé Pène et sa sœur.

Et ce premier volume achevé, un seul regret nous reste, celui de ne pouvoir lire sans attendre les pages du second, celui où nous verrons se développer des événements dont les passions humaines et la puissance divine seront les grands moteurs, mais dont sortira plus éclatante la vérité des Apparitions, la sincérité de Bernadette et la réalité de sa mission. P. J.

Le catéchisme vécu à Lourdes, par E. Duplessy et le Dr A. Marchand, in-12 de VIII-264 p. 7 fr. Tégui, éditeur, 52, rue Bonaparte, Paris.

Lourdes est un catéchisme vivant, dit M. l'abbé Duplessy, catéchisme en action, catéchisme par les faits où la religion n'est pas enseignée par un exposé de doctrine mais où Notre-Seigneur et sa Mère, par les miracles, enseignent de la façon la plus claire, la plus pressante, les vérités chrétiennes.

Ce catéchisme « rappelle le premier de tous les catéchismes, celui qui fut fait par Jésus-Christ lui-même. Comme dans celui-là, c'est Jésus-Christ qui agit directement, qui « fait le catéchisme » et qui confirme sa doctrine par des miracles » (p. 3).

Le théologien averti qu'est M. Duplessy a donc pensé très justement pouvoir reprendre de ce point de vue tous les enseignements

Digitized by Google

du catéchisme, les distribuer même en trente et une lectures pour chacun des jours du mois de Marie. M. A. Marchand, le regretté directeur du Bureau des constatations de Lourdes, illustre chaque exposé par le récit d'un miracle de Lourdes.

Heureuses, ingénieuses façons de montrer aussi ce que peut être un « catéchisme vivant ».

Theologiae Asceticae et Mysticae Cursus, par le R. P. FRANCISCUS NAVAL. Versio latina juxta tertiam editionem hispanicam a R. P. JOSEPHO M. FERNANDEZ, 2e éd., Taurini apud Marietti, 1925, in-8°, pag. 353, 12 lires.

Les études de théologie ascétique et mystique sont partout en faveur et des cours ont été établis dans les Universités et les Séminaires pour enseigner cette science à la fois théorique et pratique. Clair et précis, le livre du R. P. F. Naval, honoré d'un bref de Sa Sainteté Benoît XV, pourrait servir de manuel. Les directeurs d'âmes eux-mêmes en useront avec avantage ; ils y trouveront les principes les plus sûrs de vie spirituelle et les conseils les plus sages empruntés aux meilleurs maîtres, surtout à sainte Thérèse et à saint Jean de la Croix.

Cette seconde édition a été heureusement corrigée sur quelques points et amendée. Nous regrettons toutefois le titre de Mystique générale donné à la première partie ; ce mot ne devrait jamais désigner les lois générales de l'ascèse.

Nous regrettons aussi que l'Auteur se soit refusé *(non est cur...)* à définir ce qu'il entend par grâces ordinaires et extraordinaires (p. 6, note 3).

Pour le R. P. Naval, la mystique est une voie extraordinaire (p. 15), la contemplation infuse une grâce extraordinaire (p. 72) que l'on peut toutefois désirer (p. 252), bien que l'on puisse sans elle parvenir à la plus haute perfection (p. 254). Nous regrettons encore de voir appliquer aux efforts ascétiques le mot, consacré par l'usage, de purifications passives (p 156 sq). A signaler enfin que, dans cet ouvrage, la vie unitive se dédouble en vie unitive ascétique et vie unitive mystique, mais par ailleurs l'on affirme l'unité de la vie spirituelle.

Ce sont là opinions d'auteurs ; elles ne feront pas oublier les réelles qualités de ce manuel qui lui assureront un succès grandissant.

P. JUSTINIEN.

Avec la permission des Supérieurs.

P. Duperrey, gérant.

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE).

Digitized by Google

UNE MISSION CAPUCINE EN ACADIE [1]

(Fin.)

Port-Royal.

La prise du fort de Saint-Jean contenait en germe tous les éléments de progrès pour la colonie. La guerre civile ayant pris fin, le commerce allait renaître, la confiance également. On pouvait combler peu à peu les vides creusés par ces années de disette et employer en travaux utiles les deniers qui se fondaient jusque-là en pure perte.

Après le succès de ses armes, le gouverneur reçut de bonnes paroles et des promesses de secours. On reconnaît qu'il a été un bon serviteur. Le Roi l'engage à bien établir son autorité « en toutes ces côtes et pais » et lui annonce qu'il fait équiper un vaisseau pour l'envoyer au plus tôt (2).

Le vaisseau n'arriva pas, et, durant près de deux ans, le vainqueur n'eut à encaisser, de la part de la Cour, que ces propos aimables. Enfin, quelque chose de plus substantiel lui parvint un jour. Des lettres patentes en date de février 1647, effaçant le « stupide partage » de 1638, rendaient au successeur de Razilly le gouvernement de toute l'Acadie « à commencer dès le bord de la grande rivière de Saint-Laurent, tant du long de la côte de la mer et des îles adjacentes qu'au dedans de la terre ferme... jusqu'aux Virginies... » Son autorité y doit être absolue. Elle est lourde de charges, d'ailleurs, car le gouverneur doit établir et faire connaître le nom et la puissance [du Roi], assujettir, soumettre et faire obéir les peuples qui y habitent, et les amener et faire instruire à la connaissance du vrai Dieu... « Pour subvenir aux dépenses nécessaires, il

(1) Cf. *Etudes Franciscaines*, t. XXXVIII, p. 337 sq. Ces articles, complétés par une série de chapitres nouveaux et réunis en un volume, paraîtront prochainement à la Librairie Saint-François, 4, rue Cassette, Paris (VI).

(2) *Lettre d'Anne d'Autriche au Sr d'Aunay*, 27 sept. 1645, ap. *Coll. de Doc.*, t. I, p. 119.

Digitized by Google

aura le monopole de la traite dans toute l'étendue de son gouvernement (1). »

Très élogieuse pour le destinataire, cette lettre n'hésite pas à qualifier de rebelle Charles de Latour qui avait occupé et voulait retenir, contre les ordres formels et au mépris des arrêts du Conseil, le fort de Saint-Jean « à l'aide et faveur des étrangers religionnaires, desquels il s'était allié à cette fin ».

Ce n'est pas ainsi qu'on voyait les choses à Québec. Denys d'un côté, Latour de l'autre y avaient fait à D'Aunay une fâcheuse réputation. Les sympathies et les faveurs allaient obstinément au rebelle. En 1646, il fut reçu à Québec avec les honneurs vice-royaux : « On tira à l'arrivée... M. le Gouverneur lui donna le devant le premier jour... et continua de l'entretenir au fort (2). »

Les Jésuites le comblent. Il va « avec le P. de Quen chez M. de Chavigny... pour le baptême d'une fille ». Oubliant ses accointances huguenotes et puritaines, il porte le dais, en 1648, pour la Fête-Dieu. Bref, en dépit de sa déroute de Saint-Jean, il ne s'avoue pas vaincu et il continue ses intrigues qui ne seront pas sans résultat.

D'Aunay ne faillit pas à se prévaloir des avantages qui lui étaient reconnus par les lettres royales et que vint confirmer, le 13 avril 1647, une nouvelle lettre de la reine régente, à seule condition « de prendre pour tous les vaisseaux qui yront audit pais... nos congés et passe-ports en la manière accoutumée... » Les lieutenants de l'Amirauté avaient ordre d'afficher des extraits de ces ordonnances « en ports, havres et autres lieux... que besoin sera... » (3)

Le 14 septembre de cette année 1647, les lettres patentes du roi étaient montrées et signifiées « aux sieurs Jacques Maillet et René Guignard commandant le fort et habitation » de Saint-Pierre (Cap-Breton)... à ce qu'ils aient à mettre ledit fort et habitation de Saint-Pierre entre les mains dud. [Charles de Menou] comme comprises dans l'étendue de son gouvernement ». C'est le nommé Boisseau Antoine, sergent dans le fort et habitation de Port-Royal, qui s'acquitta de cette mission (4).

(1) *Aff. Etrang., Mém. et Doc., Amérique*, 4, *ff. 188-190*, et *B. Nat.*, F. Fr., 18.593, f. 412-415. Copie imprimée, de P. Récolet, 1647 ; *Coll. Doc.*, I, pp. 120-124.

(2) *Journal des Jésuites*, 1646, *op. cit.*

(3) *Coll. Doc.*, I, pp. 125-126.

(4) *Arch. Nat. Acadie CII* D. I, f. 81.

Digitized by Google

Une consigne semblable avait été exécutée peu auparavant (9 septembre) à Miscou (1). Denys s'était établi, en 1645, dans ce poste avancé. Il y avait planté « toutes sortes de fruits à noyaux qui y vinrent à merveille ainsi que de la vigne qui réussit admirablement ». Il ne faudrait pas conclure de ceci que Miscou fut un centre agricole. Denys, d'ailleurs, n'y resta que deux ans et n'eut pas le temps de savourer les fruits de sa vigne (2). Nous doutons fort que le climat de Miscou lui eût jamais donné un vin comparable aux crus de sa Touraine. Mais l'île de Miscou, ou plutôt celle de Shippegan, était un excellent poste pour la pêche et pour le trafic. Denys l'occupa, il le dit du moins, d'après une concession de la compagnie (3).

Cette concession, que l'éditeur de Denys n'a pu retrouver, n'était peut-être que l'autorisation générale donnée à tous les colons, en 1645, d'effectuer quelques échanges avec les sauvages, nonobstant les droits de la Compagnie. Celle-ci, pour favoriser les efforts des habitants, cédait ainsi à chacun une partie de ses monopoles. Mais le contrôle étant malaisé et l'appât du gain toujours âpre, cette tolérance ne pouvait qu'engendrer des abus. En tout cas, on jugea nécessaire de la supprimer en 1647 et de remettre à celui qu'on chargeait de tous les frais de la colonie les privilèges indispensables (4).

Pour réclamer l'habitation de Miscou, le gouverneur n'eut pas à se prévaloir d'un « arrêt du Conseil » (5), aussi introuvable que la concession de la Compagnie. Il lui suffit d'une copie des lettres patentes qui avaient été produites au commandant du fort Saint-Pierre (6). Ici comme là, ses droits furent reconnus sans conteste : « On inventoria les marchandises et victuailles » et D'Aunay se reconnut débiteur envers Denys de la somme stipulée. Il ne mentionne pas cette dette dans son testament, mais le P. Ignace affirme qu'il la reconnaissait, sauf révision du chiffre, qui faisait l'objet d'un débat, et que les tribunaux devaient finalement établir.

Ruiné à ce moment, le gouverneur n'était pas en mesure de désintéresser ses créanciers. Après sa mort, les choses de-

(1) *Arrêt du Conseil Privé rendu en faveur de Nic. Denys contre Emm. Le Borgne. Arch. Col., Coll.* Moreau de Saint-Méry, Canada, I, p. 253.
(2) N. Denys, *Description..., op. cit.*, ch. VII, p. 191.
(3) *Ibid.*
(4) *Arch. Col. C II A I*, f. 237.
(5) Denys, *loc. cit.*
(6) Ganong, ap. Denys, p. 193.

Digitized by Google

viendront si embrouillées que la dette restera indéfiniment en souffrance. Après un quart de siècle, Denys, non encore indemnisé, trouve qu'on ferait mieux de « maintenir un chacun en ce qui lui appartient, sans le donner à un autre » (1). Nous comprenons, une fois de plus, ce ressentiment. Il y avait un moyen de prévenir tous ces ennuis, c'était, dans les débuts, de continuer à D'Aunay la confiance qui régnait sous Razilly. Du jour où Denys fit bloc avec Latour contre le nouveau gouverneur, les choses devaient fatalement se gâter. La faute en est à qui sema les premiers germes de discorde. Aujourd'hui que De Menou, ruiné par une guerre civile qu'on lui a imposée, grevé de dettes et chargé d'une œuvre immense, entrevoit le moyen de se libérer et de faire honneur à l'entreprise, on trouve mauvais qu'il fasse état de ses lettres patentes! Qui eût agi autrement ? Les concessionnaires n'ont point l'habitude de se gêner pour prendre leur bien où ils le trouvent, fût-ce dans la chambre du Prieur de Québec où l'on confisqua, en 1647, 260 livres de castors (2). A cette époque éminemment procédurière nul ne s'étonne d'une certaine âpreté dans la poursuite des intérêts respectifs. On fut très dur entre réguliers des divers Ordres. Le clergé ne renonçait pas volontiers à ses droits temporels. Les Archives canadiennes contiennent plusieurs procès intentés par des religieux à quelques riverains coupables d'empiéter sur leurs droits de pêche. Enfin, si le gouverneur mit une certaine vivacité à entrer dans ses possessions, il semble que les pertes subies et l'obligation de maintenir son œuvre lui en donnaient un certain droit. Il s'était ruiné, il avait hypothéqué ses terres de France. On lui en a même fait un grief et on lui a jeté l'épithète — qu'on a voulu injurieuse — de banqueroutier. Ce qui n'empêche pas, à quelques lignes de distance, de le traiter d'homme cupide à la recherche de gros sous. Il faut pourtant choisir. Ce n'est point au jeu que D'Aunay a fait faillite. Comment donc cet homme si avide s'est-il appauvri là où d'autres ont fait fortune ?

La vivacité d'exécution, qui ne serait pas sans excuse, n'est même pas prouvée à l'égard de Denys. Il y a entente, expertise, reconnaissance des droits mutuels. Les ponts ne sont point coupés entre ces deux hommes, nous le verrons plus loin.

Délivré du cauchemar trop longtemps entretenu par le voi-

(1) *Description...*, p. 479.
(2) *Journal des Jésuites*, 1647.

Digitized by Google

sinage hostile de Latour, le gouverneur tourna ses plus sérieux efforts vers l'agriculture. Les conditions géologiques de la région de Port-Royal lui fournirent le moyen de déployer en cette matière son esprit d'initiative :

« Il y a, dit Denys, une grande étendue de prairies que la marée couvrait et que le sieur d'Aunay fit désecher, elle porte à présent de beau et bon froment (1). Cadillac donne quelques détails sur le procédé : « Le Port-Royal est environné de montagnes tout à pic au bas desquelles il y a un petit vallon d'une lieue de largeur et de sept de profondeur où il n'y a que des prairies de chaque côté de la rivière qui sont inondées par les marées. Les habitants ont fait des levés, digues ou chaussées, afin que la mer ne puisse entrer. Ils les laissent dessécher pendant deux ans, au bout de ce temps-là ils rompent et labourent ces terres ou marais dans lesquels tout ce qu'on sème produit merveilleusement sans qu'il soit besoin d'y mettre jamais du fumier » (2). Toutes les rivières de la contrée sont en effet très limoneuses. Et comme la marée atteint, dans la Baie Française, des hauteurs variant entre huit et douze mètres, il est facile d'imaginer l'énorme quantité d'engrais qui se déversait ainsi automatiquement sur ces terres. Aussi la méthode se propagea dans tous les centres d'exploitation. Cadillac la trouva tout le long de la vallée, jusqu'aux Mines, et aujourd'hui encore, les héritiers des anciens riverains y ont souvent recours le long des rivières Annapolis, Petitcoudiac, Memramcook, etc. Les détails de l'opération sont sensiblement les mêmes qu'autrefois :

« Ils plantent cinq ou six rangs de gros arbres tout entiers aux endroits par où la mer entre dans ces marais; et, entre chaque rang, ils couchent d'autres arbres le long les uns sur les autres et garnissent tous les vides si bien avec de la terre glaise bien battue et gazonnée que l'eau n'y peut plus passer. De distance en distance s'ouvrent ou se ferment vannes ou esseaux. Des rangées de quatre ou cinq rangs forment ainsi des chaussées d'exploitation. La moisson abondante qu'on en retire dès la deuxième année, après que l'eau du ciel a lavé le sol de ces terres, dédommage des frais qu'on a faits (3). »

L'idée première de ces assèchements agricoles fut d'origine plutôt commerciale. Louis XIII avait prescrit à diverses re-

(1) *Description géographique...*, p. 53.
(2) *Mémoire de l'Acadie, op. cit.*
(3) Diéreville, *Relation du Voyage de l'Acadie..., op. cit.*

Digitized by Google

prises le drainage des marais de Saintonge, Aunis et Poitou. Des sauniers saintongois, experts dans ce genre de travail, furent engagés par D'Aunay, pour ravitailler en sel les pêcheries acadiennes. En desséchant, pour établir leurs marais salants, une portion de cette « grande étendue de prairie que la mer couvrait », ils apprîrent aux colons à récupérer sur la mer la totalité de cette riche plaine.

Tous les produits venaient bien sur cet humus. Non seulement on récoltait du froment et du foin en quantité, mais on élevait « un grand nombre de vaches et de porcs » (1). On cultiva le lin et le chanvre, on planta poiriers et pommiers et l'on fit d'excellent cidre, tout comme en Cotentin ou en pays de Caux. Il y fait trop froid pour la vigne, ce qui décourage quelques vocations. Denys prie ces gourmets de considérer « qu'aux lieux où le vin ne croist point, c'est où l'on boit le meilleur ». Ce qui est éminemment vrai, le bon vin pouvant seul supporter un voyage maritime. Quant au reste, on l'aura avec le temps, car « tout ce que l'on peut recueillir en France vient en ces pais-là » (2).

Les concessions de terrain, variant entre cent et deux cents arpents en superficie, partaient de la rivière et se prolongeaient sur une profondeur de 1.000 à 2.000 toises, jusqu'à la forêt de l'intérieur. Chaque censitaire trouvait donc sur son terrain, outre les denrées usuelles, le bois de chauffage et de construction. Ce n'est pas à dédaigner en un pays où les rigueurs hivernales durent cinq à six mois.Pendant les trois premières années, les nouveaux colons étaient libres de tous frais. La Compagnie des Cent-Associés ou ses mandataires devaient les « loger, nourrir et entretenir de toutes choses généralement quelconques nécessaires à la vie » (3) ; après quoi les débutants prenaient possession des terres qu'ils avaient défrichées « avec le blé nécessaire pour les ensemencer la première fois et pour vivre jusqu'à la récolte prochaine » (4).

A Québec, la plupart des concessions furent accordées à des parents et amis des associés, ou même à quelques-uns de ces derniers. Ni les uns ni les autres, sauf un tout petit nombre, ne mirent jamais les pieds dans la colonie (5). En Acadie,

(1) Denys, *Description...*, p. 54.
(2) Denys, *Hist. nat.*, p. 13.
(3) *Extrait de la Charte des Cent-Associés*, ap. *Documents relating to the seignorial tenure in Canada*. Toronto, 1908, p. 3.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

Digitized by Google

au contraire, le partage se fit, dès le début, entre les résidents. Avec le travail arrivèrent l'aisance et le progrès. Celui-ci se fit surtout sentir dans le logement. Le bois brut des premiers temps (1) fut remplacé par des poutres superposées, chevillées aux deux bouts et surmontées d'une toiture en bardeaux. Il y eut même au Port-Royal un moulin à scie qui fournit la planche et les voliges destinées aux habitations plus élégantes.

* * *

Durant une assez longue période, les Acadiens restèrent fidèles à leurs terres basses. Sous la pression des circonstances, comme lorsque un raz de marée (1706) inonda leurs prairies, ils durent s'attaquer au sol plus rude des côteaux, mais ils gardèrent toujours un faible pour la prée.

Le gouverneur, qui explora peu à peu toute la Baie Française, ne chercha pas à multiplier les centres agricoles. Jusqu'à sa mort, il resta résolument réfractaire à la politique d'éparpillement. Dans son testament, il conjure sa femme d'employer fidèlement tout le revenu de la côte à « faire défricher dans le Port-Royal et avancer puissamment dans ledict lieu, avant que de songer à travailler en quelque autre endroict, affin que les forces estant plus utiles et conjoinctes, le travaille avance davantaige... et comme il y aura quelque chose de solide estably dans le port royal, on pourra se jester a desfricher dans le lieu qu'on jugera le plus propre et de celuy-là à un autre, mais non pas dans tout d'un mesme temps... » Il voudrait prémunir ses enfants contre la tentation de se séparer, de « s'amuser à tirer un morceau chascun de son côté; car ce serait le bouleversement de tout dans un commencement de plantation de collonye... » Bref, son ambition est que « tout l'accadie se conserve en un, pour que plus puissamment on pui avancer... » (2).

Ces termes marquent assez clairement le prix que le gouverneur attachait à la culture. Il payait d'ailleurs de sa personne. La veille de sa mort, le Père Ignace le vit « revenir au soir d'une grande demi-lieue audelà de la grande et petite Rée, tout percé de pluye et fangeux jusqu'à la ceinture, tant il était zélé pour faire promptement du bled » (3). La grande

(1) Cf. *Supra*, ch. V, p. 124.
(2) *Arch. Nat.*, s 3706. Voir Appendice VII.
(3) *Lettre du P. Ignace*, 6 août 1653, ap. *Coll. Documents...*, t. I, pp. 130-139. Voir Appendice VIII.

Digitized by Google

et la petite Rée désigneraient sans doute les deux fermes ou métairies que D'Aunay avait fait construire sur le territoire de Port-Royal « avec les bâtiments nécessaires, tant granges que maisons et étables, ainsi que deux moulins, l'un à eau, l'autre à vent » (1). Il eut aussi une ferme à la rivière Saint-Jean, au lieu que la lettre du P. Ignace, citée plus haut, appelle la « terre des Basques », et une autre à Pentagouet.

De quelle mesure s'est donc servi Latour pour évaluer à sept ou huit arpents le sol défriché par son rival ? Il est vrai que, dans la même lettre, datée du 21 octobre 1644, il prétend que celui-ci n'a bâti aucun fort, alors qu'il est indiscutable que le fort définitif de Port-Royal, celui-là même dont une partie subsiste encore aujourd'hui, fut commencé en 1643, et que celui de Pentagouet était beaucoup plus ancien. C'était « un bon et beau fort », dit Denys, en parlant du premier (2). Quand il fut question, en 1687, d'aménager de nouveau la défense de Port-Royal, récupéré sur les Anglais, l'ancien fort, en dépit de deux sièges essuyés, parut assez bon pour servir encore, moyennant quelques « augmentations et accommodements » (3).

Plus encore que la nature, D'Aunay avait à cœur l'œuvre de conversion qui reposait sur ses épaules, surtout depuis qu'il administrait la rente du Séminaire. Avait-il fait de cet apostolat l'objet d'un vœu formel ? C'est infiniment probable, vu la solennité qu'il apporte à nous faire savoir, *à la plus grande gloire de Dieu*, qu'il s'est voué, lui, sa femme, ses enfants, ses biens et tous ses soins... pour être employé à la conversion des pauvres sauvages de ces dicts lieux. « En prévision de sa mort, il se reconnaît obligé de prier sa femme de « vouloir continuer ses mesmes dessains et tâcher de rendre capable [leurs] enffans de seconder [son] entreprise ». Il répète avec insistance que c'est là une *obligation* en même temps qu'une faveur et prérogative de Dieu, c'est une *élection* particulière et amoureuse que la Vierge sa « tres chere et honorée dame et mestresse [lui] a procuré en ceste employe de son cher fils ». C'est à cette œuvre qu'il emploiera d'abord, toutes dettes payées, les revenus des habitations commerçantes. En

(1) *Certificat de Michel Boudrot, lieutenant-général*, 1687. Les deux moulins se voient parfaitement dans la carte de Port-Royal, par De Meulles.

(2) *Description...*, p. 52. Cf. LAMOTHE-CADILLAC, *Mémoire de l'Acadie, loc. cit.*

(3) *Aff. Etr., Amér. du Nord, Acadie, Corr. Gén.*, t. I.

Digitized by Google

détourner le fonds serait attirer sur soi les châtiments de Dieu. Il faut se donner « tout entier et non à demy ». Aucune réserve. Les biens sont à Dieu dont lui, D'Aunay, n'est que le fermier, voire l'esclave, mais l'esclave par amour (1).

Ces dispositions nous révèlent la nature du concours que trouva auprès de cet homme l'œuvre des missionnaires.

Au centre de la colonie, D'Aunay créa, dès les premières années, un important foyer de vie religieuse. Il affecta aux besoins de la mission un terrain d'un mille carré (2) sur lequel s'élevèrent successivement les divers édifices de la mission.

Nous avons vu que le premier couvent fut bâti à Port-Royal dès l'automne de 1632. Les écoles suivirent de proche. En 1640, après la fondation de Richelieu, on construisit les séminaires, dont le principal, celui des garçons, se confondait avec le monastère (3). A l'arrivée de l'important renfort de 1641, l'institution prit un grand développement. L'année 1642 fut féconde, autant que la suivante devait être désastreuse. Où étaient, à ce moment, l'église et le séminaire? Plusieurs spécialistes de l'histoire d'Acadie tiennent que les œuvres vives de Port-Royal furent d'abord sur la rivière Alani ou de l'Equille, dans la région du moulin. C'est là qu'il faudrait chercher, avant 1643, le premier fort de D'Aunay, ainsi que l'église, le cimetière et les écoles. Cette opinion repose sur un double fondement : d'abord, le fait que D'Aunay, poursuivi par Latour en 1643, chercha un refuge à cet endroit, ce qui serait invraisemblable si un fort avait existé à l'emplacement actuel (4); ensuite une tradition très affirmative situe dans ces environs, non seulement le petit fort dominant le moulin, dont parlent les documents, mais une église ou chapelle, un couvent et un cimetière.

Une ancienne version mettait ces locaux sur la rive gauche du ruisseau, à l'opposé et en aval du petit fort. Au commencement du siècle, on voyait encore dans ces environs, quelques pierres tombales éparses dans un terrain aplani et libre

(1) *Testament de Menou, loc. cit.*

(2) *Arch. Prop. Lettere Antiche,* vol. 141, f. 68.

(3) Les séminaires définitifs ne furent pas construits avant 1640 : Quoad Canadensem Provinciam..., nihil desideratur... nisi validam habere substantiam pro instituendis seminariis. *Etat des missions de la Province de Paris. Arch. Prop. Lettere Antiche,* 1639, vol. 199, f. 223.

(4) SAVARY, *French and anglican churches at Annapolis Royal.* Annapolis, 1910, p. 4. Mac VICAR, *A short history of Annapolis Royal.* Toronto, 1897, pp. 7-9.

Digitized by Google

de cailloux. Un vieux chemin large, bon pour les voitures, existait de ce côté, avec une issue vers les hauteurs opposées, grâce à un pont qui traversait le ruisseau en amont du moulin.

Une opinion différente a trouvé un grand crédit après la découverte, en 1867 et 1871, de deux petites cuillers auxquelles on a attribué une origine liturgique. Ces objets ayant été trouvés non loin du petit fort dominant le moulin à l'ouest, on a cru que c'était bien là l'emplacement de la vieille chapelle. Les tenants de l'autre opinion, impressionnés par cette découverte, se sont ralliés à la rive droite. En quoi ils ont fait preuve d'une certaine précipitation. Car le caractère rituel des « apostles spoons » est loin d'être prouvé (1). L'oiseau qui se reconnaît à la naissance de la concavité peut être tout autre chose qu'une colombe et représenter, non plus le Saint-Esprit, mais une marque de fabrique, complétée par les deux M M du verseau (2).

Laissons à ses inconnues ce petit problème topographique et jetons un regard sur l'église et le monastère dont le souvenir nous a été conservé. Un plan de Port-Royal, dressé avec un grand soin par l'intendant De Meulles en 1686, nous montre, à peu de distance du fort, l'enclos des Capucins comprenant un jardin, la résidence, et, en bordure, l'église paroissiale, avec le cimetière à une centaine de mètres. Dans l'hypothèse mentionnée ci-dessus, tout cela daterait de 1643, comme le nouveau fort qui entraînait avec lui toute l'habitation.

L'église subsista jusqu'à sa destruction par les Anglais, en 1690. Elle fut construite sur le modèle de toutes les églises de l'Ordre, avec un chœur séparé pour les religieux (3). Elle était « grande et massive », dit le même P. Ignace, bâtie en bois de charpente fortement chevillé aux extrémités. Il y

(1) Outre que la découverte fortuite de ces objets ne serait nullement une preuve de l'existence d'une chapelle à cet endroit, il est très difficile d'attribuer d'une façon certaine une origine liturgique aux trouvailles de ce genre, car les cuillers de table étaient fréquemment ornées de sujets chrétiens. De plus, la cuiller de l'offertoire ne fut en usage, en France, que dans un petit nombre de diocèses. Quant à la cuiller pour l'administration du précieux sang, elle a été à peu près inconnue en Occident. CORBLET : *Hist. dogm., liturg. et archéol. du sacr. de l'Euch.*, V. Palmé, 1886, II, pp. 278, 280. *Dict. d'Archéol. et de Liturgie*, Letouzey, art. *Cuiller*. — Sur les anciennes collections de 13 cuillers portant les figures des apôtres et de la Vierge et appelées pour ce motif *apostles'spoons*, cf. CRIPPS : *Old English Plate*. London, 1891; BUCK : *Gold and Silver-Smith*. London, 1878. Encyclopedia Universal illustrada europeo-americana. Barcelone, au mot *cuchara*.

(2) Les données matérielles de cette petite découverte sont tirées d'une note écrite pour M. le Juge Savary et communiquée à l'auteur par ce dernier.

(3) ...cependant que la faisions (l'oraison) renfermez derrière l'autel dans notre petit chœur. *Lettre du P. Ignace*, 6 août 1633, *loc. cit.*

Digitized by Google

avait deux clochers, dont l'un, sans doute, faisait partie du chœur ou du couvent. La cloche principale était de deux cents livres, l'autre avait la moitié de ce poids.

Le monastère devait être de dimensions considérables. Un inventaire fait par les religieux en 1658 estimait 6.000 livres les portes, fenêtres, lambris et plancher « brisés et rompus » par les envahisseurs de 1654 (1). De cette église, qui fut brûlée en 1690, il ne reste aucune trace. Le seul témoin de cette époque est le vieux cimetière où de nombreuses générations d'Anglais sont allées rejoindre les frères aînés d'Evangéline.

*
* *

Cette église de Port-Royal fut le centre d'une vie religieuse très intense. Les missionnaires ont reçu, pour leur part, la consigne de ne rien abdiquer de leur vie intérieure et de ne sacrifier qu'à des raisons d'ordre supérieur la forme apparente de leur vie franciscaine. Ceux qui sont envoyés en Angleterre ne peuvent point paraître, au début, avec le costume de l'Ordre, pas même dans la chapelle de la reine. Mais cette déchéance leur pèse. A force d'insistances ils obtiennent la permission de porter l'habit dans leur intérieur et à l'église. Le Capucin français tient si fort à son habit qu'un jour (1643) il prend lui-même l'initiative de demander son retrait des pays où le port de la bure devient impossible (2).

Les missionnaires de l'Acadie sont trop heureux de se montrer aux sauvages sous cet extérieur de pauvreté et d'humilité qui attire les simples. Il n'y aura, pour les contraindre à porter des chaussures, que les températures extrêmes des mois les plus rigoureux. Et c'est sous le nom de *Pieds-Nus* que leur mémoire se perpétuera chez les naturels, alors que les Jésuites et les prêtres séculiers seront, pour ces derniers, les *Robes Noires* (3).

Quant à la bure franciscaine, nous avons vu des missionnaires la dépouiller et se présenter, avec un nom d'emprunt et un habit séculier, aux autorités de Boston. Le cas peut se

(1) *Mémoire de ce que les Anglais ont pris au Port-Royal aux PP. Capucins... B. N. Fr.*, 17.871.

(2) Hil. de Barenton : *La France catholique en Orient, op. cit.*, p. 79.

(3) Concurremment avec ce terme de *Pieds Nus*, les sauvages se servirent de l'appellation de *Robes Grises* pour désigner les missionnaires capucins et récollets. *Aventures du sieur Lebeau ou Voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale. Amsterdam*, MDCCXXXVIII, p. 266.

Digitized by Google

renouveler. Après la dispersion de 1654, l'un des spoliés proposera de recourir à des moyens de fortune et de revêtir des livrées de circonstance pour secourir en cachette les fidèles désemparés (1). C'était un de ces cas de force majeure où les lois humaines s'effacent devant un bien supérieur.

Les besoins des missions volantes ne permettaient pas de conserver dans son entier la psalmodie conventuelle, mais la présence de nombreux frères convers rendait possible, dans une large mesure, cette « vie en commun » tant recommandée par le P. Joseph (2). Par la lettre du P. Ignace, déjà citée, nous apprenons qu'à Port-Royal, il y avait le salut tous les soirs. A quatre heures, on récitait tous les jours les litanies de la Sainte Vierge, suivies d'une demi-heure d'oraison.

Un simple coup d'œil sur le testament de Charles de Menou nous convaincra que la réception des sacrements et un culte tout filial envers Marie étaient en honneur à Port-Royal. Les Capucins avaient nettement pris position, d'ailleurs, contre le Jansénisme et les ouvrages du P. Yves de Paris sur la communion fréquente étaient entre toutes les mains. Le même document, ainsi que la lettre du P. Ignace, nous prouvent que les missionnaires ne craignaient pas de conduire plus loin les âmes capables de direction. Le gouverneur qui, en tête de ses dernières volontés, invoquait, après les noms bénis de Jésus et de sa sainte Mère, celui « du glorieux Patriarche saint François », appartenait certainement, par le Tiers-Ordre, à la famille franciscaine. Il se confessait de deux jours l'un et parfois tous les jours. Il assistait à la messe tous les matins et le soir au salut. « Il portait un si grand respect au Très Saint Sacrement... et à la parole de Dieu qu'il ne se couvrait jamais la teste et y estait perpétuellement à genoux, excepté quelquefois durant les vespres qu'il se tenait debout. » Il assistait aux litanies et puis, en union avec les religieux, il faisait une demi-heure de fervente oraison. « Il portait de très grands respects à l'Eglise et aux prestres, mesme aux moindres religieux. » Qui ne perçoit ici l'écho des enseignements de François d'Assise sur la dignité des prêtres et le respect dû au très saint corps du Seigneur?

A la fin de sa vie, le fier gentilhomme était devenu doux, résigné, bon pour les domestiques. Durant les six derniers

(1) *Brevis ac dilucida...*
(2) RICHARD : *Le Véritable Père Joseph*, t. 2, VI, 74.

Digitized by Google

mois, le P. Ignace ne lui entendit pas dire une seule parole « au desavantage de qui que ce soyt, ennemy ou austres » (1).

Voilà de beaux résultats. Car ceci n'était point vertu de nature. Aussi le témoin ajoute : « Il était entièrement changé de ce qu'il était autrefois. » Et ceci nous est une nouvelle preuve que les Capucins continuaient à « conduire sagement » comme ils avaient fait au temps de Razilly.

Une des grandes joies des missionnaires fut la conversion des Ecossais demeurés à Port-Royal. Ceux-ci épousèrent des Françaises, comme nous avons dit, et finirent par entrer, avec plus ou moins d'empressement, dans le bercail de l'Eglise. Lamotte Cadillac, dans son *Mémoire de l'Acadie,* nous dit qu'il trouva deux Ecossais mariés à des Françaises, devenus catholiques, et dont la mère, âgée alors de quatre-vingt-dix ans, vivait encore à Boston. Il se pourrait que ces deux Ecossais fussent de la deuxième génération, car la mère d'un colon de 1627 aurait eu plutôt cent ans en 1690. Comme les deux Ecossais étaient frères, il se pourrait que ce fussent les deux fils Melanson dont l'un épousa une fille Dugast et l'autre une D'Entremont. Le recensement de 1686, qui nous donne ces détails, mentionne aussi les noms de Peselet (Paisley) et Colson. Celui de 1671 avait signalé Kuessy (2) et les deux Mélanson.

C'est l'appoint connu dont l'Acadie est redevable à l'Ecosse. Lauvrière ajoute à cette liste le nom de *Pitre,* qui serait un *Peter* francisé. C'est la famille Mélanson qui, grâce à de nombreux rejetons mâles, tient aujourd'hui le record, dans ce groupe écossais, pour le nombre des descendants.

L'œuvre vitale de Port-Royal, ce fut le séminaire, ou plutôt les séminaires, car, si les deux écoles ne formèrent qu'une corporation, il y eut néanmoins deux institutions distinctes, ayant chacune son local et son personnel. Les religieux s'occupent de l'instruction des garçons (3).

C'est un même corps de bâtiments qui abrite les missionnaires et leurs élèves. Couvent et séminaire ne font qu'un et ce sont les mêmes frères convers qui président à l'ordonnance matérielle de l'un et de l'autre (4). Les filles sont

(1) *Lettre du P. Ignace, loc. cit.*

(2) Probablement le nom écossais Kressy. *Lettre du P. John Leuhart à l'auteur.*

(3) Les Capucins enseignent les garçons. RICHARD, *op. cit.*, p. 75.

(4) ... cum duobus fratribus... qui ad substidium Missionariorum ac Seminarii... morabantur... *Brevis ac dilucida...*

Digitized by Google

confiées à une personne de leur sexe. Jusqu'en 1644, la titulaire était une dame vertueuse dont on ne nous dit pas le nom, mais dont nous savons que l'action ne fut point sans résultats (1). Après l'élan qui marqua les années 1641 et 1642, le séminaire subit un déclin, par suite des causes diverses énumérées précédemment. Peu s'en fallut que la pénurie n'obligeât les missionnaires à « renvoyer dans les bois » les enfants déjà baptisés (2). Le nombre des pensionnaires, en tout cas, fut considérablement réduit, puisque la directrice n'avait à cette date qu'une douzaine d'élèves. Et encore, le rapport cité plus haut nous porte à croire qu'elle était momentanément chargée des petits sauvages des deux sexes. Mais la crise fut de courte durée. Le P. Pacifique de Provins, préfet de la mission, découvrit et envoya en Acadie, comme directrice, une femme d'un grand mérite, dont l'avènement coïncida avec celui d'une ère de prospérité matérielle. Madame de Brice fut le bon ange de Port-Royal. D'Aunay lui confia, outre le séminaire, l'éducation de ses propres filles. En prévision de sa mort, il supplie cette dame de conserver ce double ministère et il prie sa femme de l'y maintenir (3). Le P. Ignace, dans sa relation de 1656, reconnaît à Madame de Brice une insigne piété qu'un grand zèle double de prudence. Le choix de cette titulaire et son installation à Port-Royal est le seul acte important de l'administration du P. Pacifique de Provins, mais il suffit pour ranger ce dernier au nombre des bons ouvriers de la mission acadienne. Ce préfet n'a point créé les écoles de l'Acadie, celles-ci existaient avant la fondation de 1640, destinée à les maintenir et augmenter (4), mais, par le choix et l'envoi de Madame de Brice, il leur donna une forte impulsion. Tandis que les petits abénaquis du séminaire atteignaient le chiffre prévu de trente, l'école des filles augmentait dans les mêmes proportions. On aménagea à ce moment, si la chose n'était déjà faite, le local définitif de ce séminaire féminin. En effet, certains documents plus explicites que les autres précisent que le gouverneur construisit deux séminaires, « l'un d'hommes, l'autre de femmes ». Et lorsque le P. Pacifique envoie à

(1) Si richiedeva una donna virtuosa per ammaestrare con qualque frutto i figlioli indiani al numero di dieci o dodeci. *Rapport du P. Pacifique de Provins. Arch. Prop. Lett. Antiche.* America, vol. 259, f. 141.

(2) Certificat du 20 oct. 1643, *loc. cit.*

(3) *Testament, loc. cit.*

(4) Per mantenere la missione di Canada et le scole... *Lettre du P. Pacif. à la S.-C.*, 24 juin 1644. *Arch. Prop. Lett. Ant.*, vol. 199, f. 269.

Digitized by Google

Port-Royal Madame de Brice, c'est avec la charge d'instruire les petites écolières (1).

Les missionnaires ont toujours aimé à montrer à l'Europe des spécimens de leur apostolat. Lepré-Balain mentionne le vaisseau sur lequel les Capucins du Canada amenèrent « plusieurs enfants pour faire voir le commencement d'un plus grand profit qu'ils y espèrent » (2).

Le P. Pacifique, grand metteur en scène, n'eut garde de négliger ce genre de réclame. En 1646, il fit passer en Europe deux catéchumènes des Antilles, déjà instruits. L'un fut baptisé à Rome, l'autre reçut le sacrement à Paris. Ce dernier, grand insulaire de vingt ans, eut pour parrain le roi, qui lui donna son nom. Ce fut un événement mémorable sur lequel les missionnaires appuyaient volontiers dans leurs correspondances (3).

Le fait avait d'ailleurs un précédent. A son retour du Maroc, « le Commandeur de Razilly... avait amené en France un barbare du royaume de Maroc avec les prisonniers chrétiens rachetez par Sa Majesté. Ce Barbare reçeut le sacrement de Baptême le Lundy 12 avril 1632, en l'église des Capucins du faubourg Saint-Jacques à Paris, par l'Archevesque de la dite ville. Le sieur de Condy, prestre de l'Oratoire (frère de l'archevêque), lui servit de parrin » (4). Dans les cas ordinaires. l'apparition de petits sauvages excitait la curiosité et la sympathie sans autrement défrayer la chronique.

Où se trouvait l'école de Madame de Brice? Rien ne nous permet de le définir. Après l'expulsion de la titulaire, en 1652, l'école fut fermée (5), pour un temps.

Le règlement intérieur du séminaire devait ressembler plus ou moins à celui que nous trouvons établi ailleurs. Voici, d'après le P. Lejeune, une journée-type des petits hurons de Québec : « Le matin estans levez on les fait prier Dieu...

(1) Per ensegnar le zitelle di costi. Lettre du 24 juin 1644. *Arch. Prop., loc. cit.* Pendant que les capucins élèvent les enfants, il y a passé des femmes d'une probité avérée pour l'éducation des filles. Lepré-Balain, *op. cit.*, liv. 7.

(2) *Op. cit.*

(3) *Arch. Prop., Acta,* 1646, f. 19. *Lettre du P. Louis-François,* substitut du P. Archange à Paris, 8 mars 1646. *Ibid., Lettere Ant.,* vol. 144, f. 107. Du même, lettre du 27 avril 1646. *Ibid.,* f. 108. *Lettre des Pères Joachim de Corbeil et Alexis d'Auxerre,* 20 fév. 1650. *Ibid.,* vol. 260, f. 17. Des mêmes, *ibid.,* f. 63. *Ibid.,* vol. 97, f. 61.

(4) *Mercure François,* vol. XVIII, p. 76. Paris, 1633.

(5) Sublatis illis... ac illustri directrice cuncta illica subversa sunt... *Brevis ac dilucida...*

Digitized by Google

Ils vont ensuite à la chapelle où ils assistent à la sainte messe jusqu'à l'offertoire. Après déjeuner... on leur montre à lire et à escrire, après quoy aiant pris quelque relache, le Père leur fait le catéchisme. L'heure du disner estant venue, eux-mesmes dressent leur table avec un ou deux jeunes Français, puis visite au saint sacrement, lecture, promenade... ou travail... chasse ou pesche... ou font des arcs et des fleches ou défrichent. Ayant souppé, ils font l'examen de conscience. . leurs prières, puis s'en vont prendre leur repos (1). »

Une différence à signaler, entre l'éducation des filles à Québec et à Port-Royal, c'est que les petites Algonquines étaient soumises, de par la règle des Ursulines leurs maîtresses, à une clôture quasi monacale, assez courante d'ailleurs à cette époque. Ce qui n'allait pas sans quelque inconvénient, voire sans quelques surprises. Il n'était pas rare que, au retour du printemps, quelque agile pensionnaire, prise de nostalgie, franchît nuitamment la clôture pour regagner la forêt.

Au reste, la politique coloniale de Richelieu, comme celle de Colbert, était d'amener les naturels, par la vertu de l'influence, à la civilisation et à la foi chrétiennes, la civilisation étant regardée comme l'auxiliaire de la foi. On francisait pour christianiser, et jusqu'aux détails :

« On caresse ces jeunes gens, on les fait habiller à la française. Nos François prennent plaisir de voir de jeunes sauvages jaloux de vivre à la française... » (2)

Il y avait pourtant des différences dans l'application du même principe. Les Récollets, avec Champlain, Frontenac, et d'une façon générale avec les autorités civiles, étaient partisans de la méthode directe : le mélange des sauvages avec les Européens, l'éducation par la vue. D'ailleurs un sauvage baptisé devenait, de par l'article 17 de la Charte des Cent-Associés, un citoyen de France « tout ainsy que les vrays regnicoles et originaires François » (3).

Les Jésuites avaient un système opposé. Au lieu de mêler, ils isolaient les sauvages dont ils avaient la charge. Sillery fut une réplique des réductions du Paraguay. Cette méthode permettait une culture intensive riche de résultats immédiats et qui pouvait être un succès à longue portée si les familles ainsi groupées conservaient leur cadre naturel et une existence

(1) *Relation de ce qui s'est passé... en l'année 1637.* Rouen, 1638, p. 196.
(2) *Relation de...,* 1637, p. 181.
(3) *Coll. Doc.,* I, p. 70.

Digitized by Google

normale. C'est le système des chrétientés auquel recourent les missionnaires de divers pays.

Nous ne hasarderons pas une préférence de principe en faveur d'un système. Il y a toujours en cela beaucoup de relatif. Ce qui réussit bien en un lieu échouera ailleurs. Finalement, les Algonquins si bien soignés ne donneront que de minces consolations. Mgr de Saint-Vallier les regardera même comme indignes des grâces reçues. Et aujourd'hui, c'est bien la tribu des Micmacs qui fait entre toutes la meilleure figure, elle qui fut élevée par ses divers missionnaires, Jésuites, Capucins et Récollets, d'après les méthodes plus ouvertes de Champlain, de Razilly et de Frontenac (1).

Quant aux écoliers français, nous pouvons dire qu'ils se trouvèrent bien de l'éducation reçue en Acadie. L'un d'eux, Matthieu Martin, né à Port-Royal vers 1635, porté comme tisserand sur le recensement de 1671, profita tellement bien des leçons de ses maîtres que les traiteurs européens s'en servirent maintes fois pour la gérance de leurs intérêts. Ses goûts néanmoins le poussaient à la culture. En 1679, il achetait, conjointement avec son père, une partie de la seigneurie de Port-Royal, jadis exploitée par D'Aunay et tombée à ce moment aux mains du sieur le Borgne de Belle-Isle (2). Mais il caressait un autre rêve. Il avait remarqué, au fond du bassin des Mines, une anse encore déserte qui lui parut la base tout indiquée d'une excellente exploitation agricole. S'établir là, y rééditer l'œuvre de D'Aunay à Port-Royal, c'était son ambition.

Qui lui prêta son épaule? Je ne sais. Mais, un beau matin, le modeste roturier de la veille se leva seigneur authentique. Au nom du Roi, le marquis de Denonville, gouverneur de Québec, concédait à Matthieu Martin « à titre de fief, seigneurie et justice, avec droit de chasse et de pêche », le lieu dit *Oué Cobequid*. La concession avait quatre lieues de front sur la baie des Mines et deux lieues de profondeur. L'acte d'investiture constate que le sieur Martin appartient à l'une des plus anciennes familles d'Acadie, *y étant le premier né* (3). Ainsi l'artisan devint le « sieur Martin seigneur de Saint-Mat-

(1) Cf. PARKMANN : *Count Frontenac and New-France*. Boston, 1879, pp. 23-24.

(2) RAMEAU : *Une colonie...*, II, p. 318.

(3) *Registre du Conseil Souverain*, titres de 1689. *Arch. du Parlement de Québec*.

Digitized by Google

thieu », ou, pour le citer lui-même, « le tisserand par la grâce de Dieu devint gentilhomme par la bonté du Roi » (1).

Le terrain concédé à la mission — un mille carré suivant le P. Pacifique — devait être contigu au séminaire. Nous aimons à le voir, sur le plan de De Meulles, dans ce quadrilatère à peu près libre de maisons dont un côté fait front à l'anse formée par la rivière principale, et qui contient des bois, des champs labourés, les hauteurs des collines dominant le ruisseau, et, de l'autre côté de ce dernier, les vastes prairies indiquées sur le plan. Un chemin la traverse, de la grande rivière au ruisseau. Dans les bois et les prairies, les trente moutons portés sur l'inventaire cité plus haut pouvaient se mouvoir à l'aise et, d'un côté comme de l'autre, il y avait des abreuvoirs naturels. Ce terrain resta longtemps indivis, car les créanciers de D'Aunay se jetèrent avidement sur ses biens pour les exploiter. Le nom de Séminaire servait, après bien des années, à désigner la cure de Port-Royal, la résidence des desservants et la personnalité légale de ces derniers. Un mémoire de 1686 parle de marchandises venues à Port-Royal et aux Mines « pour Messieurs les prestres et pour les intéressés en leur séminaire » (2). Il prétend aussi qu'un certain Dubreuil, ainsi que Matthieu Martin, qui nous est connu, s'embarquèrent un jour pour Boston dans l'intérêt du *Séminaire*. Il ne reste rien alors des écoles de jadis, les desservants sont des Sulpiciens ou des prêtres des Missions Etrangères, mais les anciens noms persistent, et quand le gouverneur Menneval veut tenir une assemblée il convoque les habitants devant le *séminaire* (3).

* * *

Jusqu'à la mort du gouverneur, la colonie de Port-Royal dut connaître quelques années délicieuses. Aux charmes rimés par Lescarbot

> ...Qu'on aille rôdant toute la terre ronde
> Et qu'on furette encor tous les cachotz du monde

(1) Rameau, *op. cit.*, I, p. 193. Cf. P. Candide : *Au Pays d'Evangéline, première école et premier écolier*, ap. : *L'Echo de St-François*, Ottawa, 1914. p. 238. — Le Gresley : *L'enseignement du français en Acadie*, 1925. — Lauvrière, *op. cit.*, I, p. 174.

(2) *Aff. Etr. Amérique du Nord. Acadie. Corr. Gén.*, 1686-1695, 2 bis, p. 339.

(3) *Lettre du Sr Desgouttins. Ibid.*

Digitized by Google

On ne trouvera rien si beau ne si parfait
Que l'aspect de ce lieu ne passe d'un long trait (1)

s'ajoutait la posésie de ces mœurs acadiennes à leur berceau que nous a si bien décrites la plume coloriée du P. Ignace et que nous nous reprocherions de ne pas citer ici d'après Rameau :

« Il y vécut en seigneur rustique... ; il partageait son temps entre la gestion de ses deux fermes, les excursions qu'il poussait dans l'intérieur parmi les Indiens et la surveillance des travaux toujours renaissants par lesquels il cherchait à développer la Colonie à laquelle il s'était voué sans réserve.

On le voyait souvent sortir à cheval de son grossier manoir bâti en poutres gigantesques, et remonter la vallée de Port-Royal en parcourant les métairies naissantes, louant celui-ci, gourmandant celui-là, aiguillonnant tout le monde... Parvenu aux dernières huttes, il s'enfonçait dans les bois avec quelques trappeurs ou coureurs de bois. Le pittoresque de l'imprévu et la sauvage grandeur de la forêt apportaient à la scène un charme particulier; quelques fois un campement indien, s'étalant dans la clairière, venait animer le tableau. Cette vue n'inspirait aucun souci, car depuis cinquante ans il s'était consolidé parmi ces rudes tribus une tradition de confiance et de respect pour les chefs français, que Poutrincourt avait fait naître et que Razilly avait fait grandir avec sa dignité froide et sévère. D'Aunay actif et industrieux, père de famille et chef de tribu lui-même, qui émerveillait à chaque instant leur esprit par quelque création nouvelle, avait conservé et développé cette haute influence. Il leur inspirait d'autant plus de vénération et d'attachement, que, sans peser sur eux, sans contrecarrer leurs usages qu'il respectait, il travaillait efficacement à leur éducation par les missionnaires et par ses relations familières avec eux, leur rendant mille services, peu coûteux peut-être, mais auxquels leur imprévoyance donnait un inestimable prix.

Il pouvait donc parcourir les bois et les savanes d'un bout à l'autre de la presqu'île sans appréhension et sans souci, il n'avait à craindre ni hostilité, ni embuscades, tandis qu'il était au contraire assuré de rencontrer partout l'assistance et le

(1) *Les Muses de la Nouvelle-France, op. cit.*, p. 14.

Digitized by Google

concours sans réserve de tous ces fils de la forêt qui tenaient à son service leur agilité, leurs armes, et la grande sagacité de leur expérience sauvage.

Quand il débouchait dans un campement au milieu des wigwams, ni les squaws ni les enfants ne s'enfuyaient en poussant des cris effarés; ils le connaissaient tous et venaient à sa rencontre au moment où il descendait de cheval; ils s'accroupissaient en rond autour de lui en chantant un de leurs hymnes gutturaux, et ils attendaient la parole et la bénédiction du grand chef, tandis qu'un vieux sagamo venait lui présenter le calumet avec un collier de porcelaine qui devait former comme le procès-verbal de leur entrevue et des conventions que l'on pourrait arrêter. Un peu de poudre et quelques babioles distribuées parmi eux répandaient une joie naïve parmi ces grands enfants ; les coureurs de bois lâchaient leurs chevaux dans la clairière et pouvaient se reposer sans crainte, car la paix régnait dans la solitude; les bêtes fauves seules auraient pu troubler le calme de la nuit, mais leur voisinage était peu redoutable avec de tels compagnons que les Indiens.

L'histoire des Acadiens a cela de particulier que jamais la bonne harmonie ne fut troublée entre eux et les Micmacs, et pendant cent cinquante ans, il est sans exemple qu'un seul coup de fusil, une seule discussion ait troublé l'alliance des Acadiens et de leurs sauvages amis.

Dans ses excursions chez les Indiens, D'Aunay était souvent accompagné par quelqu'un des missionnaires qui prêchaient l'Evangile parmi les tribus sauvages. Leur douce et religieuse influence n'avait pas peu contribué à établir et consolider ces relations pacifiques entre les deux races. D'Aunay, bon juge en ces matières, avait su apprécier leurs services efficaces et modestes; aussi consacra-t-il une somme importante à leur maintien et à leur accroissement...

Les colons étaient unis à leur seigneur par une grande communauté d'idées et de sentiments; le respect de la la hiérarchie n'excluait point entre eux une certaine familiarité expansive et confiante qui se manifestait dans les relations journalières de la vie. Le dimanche, on voyait déboucher de tous les replis de cette charmante vallée les fermiers acadiens, les uns en canot, les autres sur leurs chevaux, amenant en croupe

Digitized by Google

leurs femmes ou leurs filles, tandis que de longues files de Micmacs, couverts d'ornements bizarres et de peintures voyantes, se croisaient avec eux. Autour du manoir et de l'église, D'Aunay avait ménagé de grands espaces de terre et de prairies, qu'on appelait les *champs communs,* où les arrivants attachaient leurs montures et déposaient leurs bagages; ces champs étaient destinés au pâturage des bestiaux, alors que les mauvais temps empêchaient de les envoyer au loin; les habitants pouvaient s'y assembler, et c'était une réserve de terrain ménagée pour les nécessités communes dans l'avenir, telles que écoles, églises, marchés, magasins, etc.

Le seigneur arrivait de son côté, sortant du manoir avec sa femme ainsi que ses nombreux enfants, dont l'aîné, Joseph, avait déjà 14 ans en 1650, et les Capucins qui, au nombre de douze, tenaient le séminaire des sauvages, formaient cortège. Avec leurs trente pensionnaires, et avec les enfants du pays qu'ils tenaient en l'école, ils arrivaient en rang prendre place à l'église. Celle-ci était plus que simple, c'était une hutte en charpente, grande et massive, sur laquelle les plantes parasites commençaient à grimper, rustique à l'intérieur, mais proprement décorée de fleurs et de feuilles; il s'y trouvait peu d'ornements, mais beaucoup de piété sincère et une foi profonde. Tous les hommes soutenaient les chants du chœur, et personne n'ignore que ces ensembles de voix, souvent peu harmonieuses dans le détail, produisent toujours en masse par le recueillement de leurs intonations un effet saisissant. Les cérémonies étaient sérieuses, touchantes, pleines d'onction, parce que ce peuple était vraiment chrétien, et les sacrements étaient fréquentés, le seigneur donnant l'exemple avec les siens.

C'étaient bien là des fêtes communes, dont chacun prenait sa grande part du fond du cœur et d'où l'on revenait chez soi plus réfléchi, meilleur, plus propre à supporter ensemble les travaux, les privations, et parfois les déceptions de la vie rude et solitaire que menait la petite tribu de nos Français complètement séparés du reste du monde. En sortant des offices on s'attardait volontiers durant la belle saison sur les champs communs, en devisant sur les récoltes, sur la chasse, sur les défrichements de chacun, sur les travaux entrepris par le seigneur, et aussi sur les mille incidents de la vie privée, ainsi

Digitized by Google

qu'il est d'usage de *commérer* dans tous les pays français. Il se faisait des jeux, il se nouait des parties, quelquefois des marchés et des mariages; et tout se terminait par quelques plaisantes saillies et de larges éclats de rire; car, lorsque dix Français se rassemblent quelque part, il y a toujours un compère plaisant et dispos pour égayer les neuf autres.

D'Aunay se mêloit souvent lui-même entre mis ces propos; il racontait ses aventures de mer ou de bataille, et ses courses dans le pays indien; plus d'un vieux routier qui avoit chevauché avec La Tour et Biencourt, voire avec Poutrincourt, lui donnait la répartie, et de vénérables sagamos Micmacs intervenaient quelquefois avec solennité dans la conversation, c'était une occasion propice pour s'informer de ce qui advenait dans chaque famille.

Tout en plaisantant, il fomentait les mariages et discutait l'établissement des nouveaux ménages dans de nouvelles fermes, car c'était un de ses soucis dominants de multiplier ces foyers domestiques qu'il considérait avec raison comme la base essentielle, la force vitale de sa seigneurie et de la colonie. Tout en causant de la sorte, les anciens groupés autour de lui le reconduisaient jusqu'à sa porte; d'autres fois, c'était lui-même qui remontait avec eux dans la vallée, à travers les maisons, les cultures, les vergers qui commençaient déjà à donner leurs fruits. »

Tel avait été le rêve du bon sire de Poutrincourt: s'établir en Acadie avec les siens, y créer une sorte de principauté dépendant de la couronne de France, qu'il eût peuplée avec quelques familles de ses anciens vassaux, vivant avec eux dans une familiarité digne et respectable, en travaillant d'un commun accord à féconder les déserts et à agrandir la vieille patrie (1).

C'est encore ainsi, ou peu s'en faut, que se passe le dimanche au pays d'Evangéline et de Maria Chapdelaine.

Dans les postes moins importants, où le missionnaire ne faisait que des apparitions espacées, le dimanche ne perdait pas son caractère religieux. Ce qu'on voit encore dans quelques dessertes — ou *missions*, suivant l'expression canadienne — remonte aux premières origines. Donc, à la Prée-Ronde, à Chipody et ailleurs, on célèbre, en l'absence du missionnaire, la *messe blanche*, dans le lieu ordinairement consacré aux

(1) RAMEAU, *op. cit.*, I, p. 83 et sq.

Digitized by Google

offices. Le doyen des pionniers, prenant la présidence de l'assemblée, « récite les prières de la messe, entremêlées des chants liturgiques qui sont soutenus en chœur par les assistants » (1).

Les veillées ne se terminaient pas sans quelque évocation religieuse. Après les expansions familiales et les récits gravement narrés par les anciens, le vieux Thibaudeau — c'était toujours à Chipody — présidait la prière du soir et donnait à l'assistance sa bénédiction de patriarche et de seigneur, après quoi « les jeunes garçons de Chipody allumaient de grandes torches de résine et reconduisaient les gens de Petitcoudiac jusqu'à leur rivière, en chantant de vieux noëls ou quelques gais refrains » (2).

Ce Thibaudeau, avant de fonder, en 1698, l'établissement de Chipody, était meunier à la Prée Ronde, en amont de Port-Royal. Il était né en France, en 1631, et avait suivi ses parents en Acadie dès les premières années de la fondation. Plus âgé de quatre ans que Matthieu Martin, ce chef laïque de la prière avait dû d'asseoir avec lui sur les bancs d'école de Port-Royal, sous le magistère des Capucins (3).

*
* *

Comment se résolvait, pour la colonie et la mission, le problème économique? Comment arrivait-on à boucler le budget militaire, agricole, commercial et apostolique de l'Acadie ? Bâtir d'abord, puis entretenir des forts, avec leur garnison, leur artillerie, leurs dépendances; construire « cinq pinasses, plusieurs chaloupes, deux petits vaisseaux d'environ soixante-dix tonnes chaque » (4), « fréter tous les ans trois ou quatre vaisseaux pour passer et repasser et nombre d'autres pour naviguer le long des côtes », installer et pourvoir du nécessaire les nouveaux colons, construire et maintenir les séminaires, quelle tâche formidable !

Dès 1642, le gouverneur avait déboursé 150.000 livres. En 1645, ses dépenses totales égalaient le demi-million, pour atteindre, à sa mort, la cote de 800.000. En réalité, le poids de la colonie reposa presque tout entier sur ses épaules. Avec

(1) Rameau, *Ibid.*, p. 241.
(2) *Ibid.*, p. 264.
(3) Cf. Lauvrière, I, p. 172.
(4) *Certificat du lieut.-gén. Boudrot*, 15 oct. 1687.

Digitized by Google

son capital de cent mille livres, la Compagnie n'était pas en mesure de joindre les deux bouts. Quelques sociétaires, à l'heure des débours, exécutaient parfois de peu gracieuses reculades (1). Pratiquement, D'Aunay se substitua le plus souvent aux autres intéressés. Ceux-ci le reconnurent d'ailleurs en offrant au gouverneur cette part d'associé dont nous avons parlé. A partir de ce moment (1641), D'Aunay jouit du revenu de ces 17.000 livres et bientôt il y ajoute la rente de la part de Richelieu dont il devient l'administrateur au nom des Capucins. Enfin, moyennant 14.000 livres payables en sept ans, il acquiert (15 janvier 1642) les parts de Claude de Razilly (2). La Compagnie de la Nouvelle-France lui cède aussi, la même année, les trois septièmes de son actif « en reconnaissance des travaux soufferts pour l'établissement et manutention de l'Acadie » (3).

Tout cela fait très bien dans le tableau. Mais si les objets de troque tombent aux mains d'un rival, si l'insécurité de longs mois de guerre éloigne le trafic, le bilan annuel se soldera par un lamentable déficit, au grand dam de la colonie et des missionnaires.

Québec était mieux pourvu. Grâce aux nombreuses amitiés que leur valaient leurs collèges, grâce à la réclame créée par leurs intéressantes *Relations*, les Jésuites obtenaient d'importants secours. Dès 1637, un bienfaiteur jetait les fondations d'un hôpital, un second prenait à son compte le séminaire projeté pour les filles, d'autres se disposaient à bâtir une école pour les garçons sauvages, tandis qu'un grand cœur « bien conneu de Dieu et fort peu des hommes » donnait de quoi nourrir trois pères ou trois enfants hurons.

D'autre part, les missionnaires se disaient hautement redevables « des soins de Monseigneur le Cardinal et des grandes dépenses de Messieurs les Associez et Directeurs ». Le total de ces dons resta néanmoins inférieur aux besoins, puisqu'on se vit obliger de ramener à six le chiffre des élèves et d'éconduire les autres « faute d'avoir de quoi les nourrir et entretenir » (4). A partir de 1647, l'œuvre des Jésuites reçut an-

(1) Après leur avoir fait signifier (à Tardif et Poincy) et sommer de contribuer par années, selon le besoing... au prorata de leur part et portion... n'ayant tenu comte... sont deboutés. *Testament de Menou, loc. cit.*

(2) *Ibid.*

(3) Lauvrière, *op. cit.*, I, p. 80.

(4) *Relation de...*, 1637. Rouen, 1638.

Digitized by Google

nuellement 5.000 livres « pour la nourriture et l'entretien des missionnaires ». A ce revenu fixe, s'ajouta bientôt le droit de s'établir « dans tous les endroits que bon leur semblera » et le privilège de la pêche exclusive « sur les terres achetées » ou reçues » (1). De son côté, le gouverneur de Québec touchait des appointements annuels de douze mille livres.

Dépourvu de toute ressource de ce genre, frustré parfois de ses profits légitimes, D'Aunay eut du mal à faire l'appoint. Après avoir engagé toutes ses économies et hypothéqué ses biens ainsi que ceux de sa femme (2), il se lança dans les emprunts. Son principal créancier fut un gros négociant de La Rochelle, nommé Emmanuel Le Borgne. D'autres, dont nous trouvons les noms dans le *Testament* déjà cité, avancèrent des sommes variant de soixante à trois mille livres, sans compter les terres provenant de marchandises achetées à crédit. » Passif formidable, « passant suivant l'expression de D'Aunay la portée d'un gentilhomme particulier ». Toutefois, puisqu'il trouvait prêteur, la confiance ne manquait pas. Lui de son côté, attendait, avec les jours sereins, les bénéfices capables de le libérer.

A partir de 1645, les profits durent être sérieux et ils augmentèrent considérablement en 1647. En possession de Saint-Jean, D'Aunay trafique jusqu'à « trois mille orignaux par an » sans compter les castors et les loutres » (3).

A Canceaux, il livre un jour pour 27.000 livres de peaux à un marchand de Siboure (4). Ces pelleteries, après une première préparation, étaient envoyées en France, principalement à La Rochelle, d'où, par un canal aménagé à cet effet, elles passaient aux tanneries de Niort (5).

Il n'est point ici question de commerce de morue. D'Aunay n'eut point le temps — ou le moyen — de monter à son compte une exploitation de pêche. Il dut même acheter, à plusieurs reprises, la provision de morue nécessaire aux habitants (6). Par contre, il envoyait du Port-Royal, au témoignage de Denys, « du monde avec des barques pour faire la pêche des loups marins qui est au mois de février ». Ces loups marins

(1) *Arch. Nat. Colonies* C II, A I, f. 267.
(2) *Requête des filles du sieur D'Aunay Charnizay. Aff. Etrang., loc. cit.*
(3) Denys, *Description...*, p. 50.
(4) *Testament, loc. cit.*
(5) Lauvrière, *op. cit.*, I, p. 81.
(6) *Testament..., loc. cit.*

Digitized by Google

sont une espèce de phoques qui fréquentaient alors les îles Tousquet et qui hantent de nos jours l'île de Sable : « On en tuait parfois six et huit cents par jour. Avec trois ou quatre petits on faisait une barrique d'huile « qui est bonne à manger estant fraîche et aussi bonne à brûler que l'huile d'olive » (1).

En résumé, les privilèges reçus du roi et les droits qu'il tient de la Compagnie sont pour D'Aunay une source féconde de revenus. Mais aussi il reste « seul chargé du total ». Il dit chargé « puisque quiconque voudra s'acquitter de son devoir devra dire que le revenu ne suffit quasy pas jusque ycy à la dispense qu'il a convenu faire » (2).

Ceci était écrit après deux ans seulement de jouissance du monopole. Encore quelques années prospères et l'on paiera les dettes et l'on s'agrandira. Le revenu ne suffit pas « jusque ycy », mais il suffira bientôt. Pour que « puissamment on puisse avancer » il faut la collaboration de tous, « que toute l'Acadie se conserve en un », il faut entretenir les sources de profit : Pentagouet, Saint-Jean, Canceaux et Miscou, « pour retirer seulement le revenu », enfin ce revenu il faut l'employer fidèlement à la conversion des sauvages et au défrichement de Port-Royal, et ce, sous peine des châtiments de Dieu (3).

*
* *

Le programme du Père Joseph se poursuivait ainsi dans son entier. Les écoles étaient prospères, la vie franciscaine s'épanouissait librement et la parole de Dieu était annoncée. Quant à l'accord avec le pouvoir civil, il ne pouvait être plus cordial. Le gouverneur ne faisait rien sans ses missionnaires. Ils l'accompagnaient dans les voyages importants, ils lui servaient d'ambassadeurs. Le supérieur de ce moment, le P. Pascal de Troyes, avait eu en mains « depuis douze ou treize ans en çà » la conscience du gouverneur. Il n'est pas seulement le confident spirituel, mais on a recours en tout à ses lumières. Il connaît assez les pensées et les volontés de son pénitent pour en répondre au besoin.

Sauf la question économique, point noir qui s'évanouissait de jour en jour, je ne vois sur le ciel de Port-Royal de 1650

(1) *Description..., op. cit.*, p. 65.
(2) *Testament..., loc. cit.*
(3) *Ibid.*

Digitized by Google

aucun nuage inquiétant. Le séjour de Poutrincourt est devenu un paysage d'idylle, capable de tenter le pinceau d'un artiste (1). Rien ne dépare cet éden où la main du Créateur prodigua les merveilles (2).

Saint-Jean, Pentagoet, Port-Sainte-Marie.

Après Port-Royal, les principaux centres religieux de la mission d'Acadie étaient Saint-Jean, ou, comme on disait plus souvent, le Fort de la Rivière Saint-Jean et le Fort de Pentagoet. Ce furent deux stations régulières, deux hospices, ayant chacun son supérieur et le nombre de religieux requis pour former une communauté.

A Saint-Jean, D'Aunay bâtit son fort sur la rive droite du fleuve, à la pointe d'une presqu'île qui forme, dans la ville actuelle de Saint-Jean le quartier excentrique de Carleton. On construisit là une église et un couvent (3) et le gouverneur y exploita « vers la terre de Basques », dit le P. Ignace, une ferme à son compte. Il y avait là, comme à Port-Royal, un ministère à remplir auprès des Français, car les missionnaires avaient assumé dans son intégrité la charge de pasteurs (4). Quant aux relations avec les sauvages, elles exigeaient là une « existence à la sylvatique », suivant l'expression du P. Biard. Port-Royal, avec ses séminaires, ses organisations centrales, ses exploitations terriennes, était, au spirituel, un poste de pêche sédentaire. A Saint-Jean, c'était le mouvement perpétuel. Les sauvages se déplaçant volontiers, le missionnaire était réduit à les relancer comme on fait le poisson dans les grandes eaux, à moins qu'il ne préférât les attendre à

(1) Port-Royal was a scene for an artist. PARKMANN : *The Old Regime in Canada*. Boston, 1865, p. 13.

(2) Le paradis terrestre n'eust sceu estre plus agréable que ce séjour. Lettre attribuée à Lescarbot. *Aff. Etr. Mém. et Doc. Amérique*, 4, f. 49-50. Imprimé dans la *Revue de Géographie*, vol. 16, ff. 65-69, et dans les *Œuvres de Lescarbot*, éd. Champlain, t. 3, p. 523. Cf. P. CANDIDE : *Port-Royal en 1650*. Extrait de « La Nouvelle-France ». Québec, 1906.

(3) Ecclesia Sti Joannis ad arcem et fluvium ejusd. nominis. Haec a Patribus Capuccinis extructa... *Relation de Mgr de Laval*, 1663. *Arch. Prop. Lettere Antiche*, vol. 256, f. 37.

(4) Missio Canadae in qua quatuor habitationes ædificaverunt non solum pro conversione istius barbarae nationis, sed etiam pro consolatione catholicorum quarum curam habuerunt tanquam pastores animarum. *Memoriale Missionum Prov. Capucc. Parisiensis*, 1662. *Arch. Prop. Lett. Ant.*, vol. 204, f. 6.

Digitized by Google

l'époque des migrations, c'est-à-dire au moment des échanges ou à l'arrivée des vaisseaux.

Un des documents les plus précieux pour l'histoire du Canada, c'est le registre des baptêmes de Sillery, conservé aux Archives de l'archevêché de Québec. Grâce à lui, il nous reste un échantillon officiel des travaux des Capucins en Acadie. Ce registre contient le certificat de trois baptêmes administrés en Acadie, dont deux à Saint-Jean (1).

A vrai dire, le document ne dit pas si le sacrement fut conféré au centre de la mission ou dans un coin quelconque de la région tributaire du fleuve. Ce qu'il laisse bien entendre, c'est que les nouveaux chrétiens, baptisés le même jour, n'étant point venus au monde aux alentours du clocher, sans quoi les parents, tous chrétiens, sauf l'un des pères qui se disposait au baptême — nondum christiano — n'auraient pas attendu plusieurs mois à les présenter. Après une saison de chasse, en apportant au magasin leur provision d'orignaux ou de castors, les parents avaient demandé le sacrement pour leur nouvel héritier. Ou bien, le P. Côme de Mantes, au cours d'une randonnée apostolique dans la forêt, avait cueilli au passage ces petites âmes. A raison précisément de leur existence mouvementée, on délivrait aux parents un certificat de baptême qu'ils pouvaient produire à toute fin utile. Dans les deux cas, les familles durent se fixer pour un temps à Sillery, ce qui leur valut une entrée au livre des baptêmes de cette mission. Et voilà comment leur souvenir n'a point péri. L'abbé Tanguay (2) et l'abbé Scott (3) ont vu dans ce document la preuve d'un voyage du P. Côme à Sillery, au cours duquel il aurait témoigné verbalement au sujet des deux baptêmes. Mais le libellé des deux actes se prête mieux à l'autre interprétation. De plus, la présence du P. Côme à Sillery rendrait

(1) Anno Dni 1648 Julii 9 mihi Paulo le Jeune Soc. J. Sacerdoti redditum est testimonium quo significabat R. P. Cosmas de mante Capucinus a se baptizatum esse in Acadia ad flumen Sti Joannis infantem ex patre Makoues nondum christiano et Jaquilina patrinus fuit D. Carolus. Acadiae moderator nomen infanti Carolum dedit die 10 maii 1648 quo baptizatus est infans aliquot mensibus natus.

Anno Dni 1648 aug. 2 mitsi Paulo le Jeune Soc. J. Sacerdoti redditum est testimonium quo significabat R. P. Cosmas de mante superior missionum Capucinorum Sti Joannis infantem quatuor circiter mensibus natum ex patre Bernardo Mitgensinitik et matre Francisca Oukdinteganig patrinus fuit D. Carolus Acadiae moderator nomen Francisca infanti datum est, die 10 maii 648 baptizata est.

(2) *Répertoire du Clergé Canadien*, 1868.

(3) *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, t. I, p. 233.

Digitized by Google

invraisemblable l'hésitation du P. Lejeune devant l'orthographe des noms propres, y compris le nom du noble parrain. Ces blancs se comprennent, au contraire, le premier surtout, dans l'hypothèse d'un certificat manuscrit. Dans les deux actes, le gouverneur figure comme parrain. C'est un honneur qui dut souvent lui échoir. Et il est fort probable que ses nombreux filleuls ne manquaient pas de réclamer à propos les dragées sacramentelles.

Des cinq noms chrétiens portés sur les actes, l'un est celui du gouverneur, trois autres : Jacqueline et Françoise, deux fois répétés, sont des noms franciscains.

*
* *

La mission de Pentagoet, comme celle de Saint-Jean, occupait un terrain d'un quart de mille carré (1) Le P. Pacifique de Provins, en travail de projets gigantesques, trouvait ces proportions mesquines. On pouvait tout de même s'y mouvoir, en attendant les agrandissements que pouvaient réclamer les circonstances.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut (2), les Français s'établirent à Pentagoet en 1613. Depuis plus d'un demi-siècle il y avait bien là un poste de commerce et une station de pêche mais ce n'est qu'après le raid d'Argall à Port-Royal et au Mont-Désert que Pentagoet prit une réelle importance et reçut un commencement de fortification ainsi que d'importants renforts. Ce furent les débris de la colonie de Biencourt, ce fut peut-être une colonie formée en France (3) qui fournirent cet appoint. Ce furent probablement ces deux éléments réunis. Le poste, qu'on appela plus tard le « Vieux Logis » fut établi sur une hauteur dominant l'embouchure du Pénobscot. On met également au crédit de Claude de Latour sinon la création, du moins l'agrandissement de cette habitation. Il l'aurait entourée d'une palissade et en aurait fait un centre de commerce. D'Aunay en éloigna les Anglais, comme nous l'avons dit, en 1632, puis il construisit un bon fort et y tint garnison jusqu'à sa mort. A six milles plus haut, soit à Brookville, il fit exploiter à son compte une grande ferme où il faisait parfois d'assez longs séjours. Le fort était situé dans la partie méri-

(1) *Arch. Prop. Lett. Ant.*, vol. 141, p. 68.
(2) Ch. V, p. 126.
(3) *Arch. du Massachussets. French Documents*, p. 227.

Digitized by Google

dionale du village actuel de Castine. Quelques ruines encore visibles sont désignées sous le nom de *Old French Fort*. On découvre encore de temps en temps des poutres de chêne enlisées dans le sable et qui firent partie de la palissade. Depuis l'arrivée du baron de Saint-Castin à Pentagoet, en 1667, la localité et la rivière qui la baigne furent appelées Castine.

Arrivés vers 1633, les missionnaires se logèrent d'abord modestement, puis, quand D'Aunay eut bâti son fort et amené du monde (1635), ils construisirent une église et les locaux monastiques indispensables (1). La population française n'y fut jamais aussi considérable qu'à Port-Royal. Elle atteignit néanmoins, à cette époque, des chiffres relativement importants qui ne furent jamais égalés plus tard (2). Il y avait dans le fort une chapelle de six à huit pas de long sur quatre ou six de large (3), construite en poutres et enduite de bousillage. Elle était surmontée d'un clocheton où logeait une modeste cloche de dix-huit livres. Le toit était en bardeaux. Etait-ce la chapelle du fort seulement, ou abritait-elle les réunions dominicales de toute la population ? Nous en sommes réduits aux conjectures. Les dimensions paraissent bien modestes pour une église paroissiale. Daprès les auteurs de *History of Catholic Church in N. E. States*. Boston, 1899, c'était bien tout ce que la mission possédait comme édifices religieux à cette époque. Cette chapelle, rendue au culte en 1670, celle-la même que Mgr de Laval mentionnait dans son rapport, aurait toujours été l'unique église de Pentagoet. Hannay (4) croit que les Capucins, n'ayant que faire avec les commerçants anglais, qui étaient restés à leurs comptoirs après l'occupation de Razilly, s'établirent à quelque distance de là, au milieu des sauvages qui avaient jadis sollicité la visite du P. Biard. L'endroit s'appelle Kadesqui. C'est plus tard seulement, soit en 1635, quand les Franais furent en nombre, que les Capucins auraient ajouté au service des Indiens celui des habitants groupés autour de la forteresse.

(1) Ecclesia ad fluvium Pentagoet dictum... Haec a Patribus Capuccinis extructa et culta fuit, nunc ab... Anglis occupata. Ad eam spectat natio Etchemic dicta, 70 familias numerat. *Relation de Mgr de Laval, loc. cit.*

(2) *Arch. du Massachussets. French Documents, loc. cit.*

(3) Six sur quatre, d'après WHEELER : *History of Castine, Penobscot and Brooksville*. Bangor, 1875; huit sur six, d'après les *Mémoires des Commissaires du Roy, op. cit.*

(4) *Hist. of Acadia, op. cit.*, p. 130.

Digitized by Google

Le couvent, détruit en 1654, était situé « hors du fort » (1). Sur la rivière Pentagoet, dit Mgr de Laval — ad fluvium Pentagouet — et non, comme pour Saint-Jean, dans le fort — ad arcem et fluvium Sti Joannis — (2). C'est aussi l'opinion de Gilmary Shea (3) et du P. Lenhart (4).

Après le renfort de 1641, cette mission, comme celle de Port-Royal, prit une plus grande importance. Mais il nous est impossible de découvrir le moindre fondement à l'assertion des historiens qui, à la suite du P. Charlevoix, font commencer la mission du Maine en 1642 ou 1643. Les mêmes, répétant une leçon dont nous ne voyons pas l'origine, disent que cette mission prit fin en 1649, que les Capucins furent chassés par Latour et que tout fut détruit avant 1650. Latour conçut-il quelque projet de ce côté ? Nous le voyons bien partir en guerre le 16 avril 1648, mais la campagne fut courte puisque, en juin suivant, il portait le dais à Québec, le jour de la Fête-Dieu. En aucune hypothèse, les Capucins ne furent chassés par Latour, puisque les Anglais les y trouvèrent en 1654. Un auteur dit, sans autrement spécifier et sans indiquer ses sources, que des troubles politiques s'élevèrent entre les colons de Pénobscot et que la mission des Capucins s'en trouva menacée (5).

Ce que nous savons de positif, c'est qu'en 1648, les missionnaires de Pentagoet firent les frais d'une église neuve. Que ce fût la première en dehors du fort, ou que la construction primitive fût insuffisante ou délabrée, il posèrent, cette année-là, la première pierre d'une église qui fut dédiée à Notre-Dame de Sainte-Espérance. Nous aurions tout ignoré de cet événement sans la découverte fortuite d'une pièce de métal qui avait dû être posée sur les fondements de l'Eglise. Donc, durant l'automne de 1863, un nommé Weeks, travaillant pour le compte de l'Etat, à l'ouverture d'un chemin, trouva tout près de l'ancien fort, et à peu de distance du sol, une plaque de cuivre à laquelle il n'attacha d'abord aucune importance, mais qui, à l'examen, révéla l'inscription suivante :

1648 8 Jun. F.
Leo Parisin :

(1) *B. N. Fr.*, 17.871, f. 190.
(2) *Arch. Prop. Lett. Ant.*, vol. 256, f. 39 v.
(3) *Capuchins in Maine*, ap. *Histor. Magazine*. New-York, 1864, pp.301-304.
(4) *Lettre à l'auteur*, juillet 1926.
(5) T. O' Gorman : *A History of the Roman Cath. Church in the U. S.* New-York, 1097, p. 134.

Digitized by Google

Capuc. Miss.
Posui hoc fu
ndtm in hnr
Nrae Dnae
Sanctae Spei (1).

C'est la première fois, et aussi la dernière, que le P. Léon de Paris se montre dans le rayon de la mission acadienne. Pour donner son patronage à une semblable cérémonie, il devait occuper un certain rang. Il s'agit peut-être de ce Père Léon de Paris qui était, en 1635, définiteur provincial, gardien de Saint-Honoré et lecteur en théologie (2) et qui dut venir au Canada avec une mission temporaire. Cette découverte nous laisse ainsi aux prises avec plusieurs inconnues. Elle ne nous renseigne même pas sur le site de cette nouvelle église ni sur son histoire postérieure. Bref, nous en savons aussi peu sur son compte que sur celui de son parrain, le P. Léon de Paris.

*
* *

Nous savons, par contre, qu'il se fit à Pentagoet de bonne besogne. Le P. Ignace, dans sa relation, cite à l'ordre du jour de l'apostolat le P. Bernardin de Crépy qui convertit à la foi, dans cette région, un grand nombre d'infidèles, et le frère Elzéar de Saint-Florentin, qui resta neuf ou dix ans dans cette mission et qui, grâce à une grande vertu, à une connaissance suffisante de la langue et à de rares aptitudes catéchistiques, avait disposé à la foi, ou même amené au baptême, un grand nombre d'infidèles. Ce ne fut peut-être pas, comme à Port-Royal, une école proprement dite, ce fut certainement un excellent cours de religion (3).

D'un autre côté, le développement parallèle des deux portions de la Nouvelle-France devait fatalement créer entre elles des relations de plus en plus fréquentes. L'année 1647, où D'Aunay fut reconnu sans conteste comme gouverneur de toute l'Acadie, marqua un « commencement de commerce et

(1) *U. S. Cath. Hist. Magazine,* New-York, 1864, t. 8, p. 176. *Shea. Hist. of the Cath. Church in Colonial Days,* vol. I, p. 237. Ce dernier ouvrage contient un fac-similé de la plaque de cuivre.

(2) *Arch. Nat.* s 3706. *Mercure François,* vol. XX, Paris, 1637, p. 1050.

(3) F. Elzearius qui... conversationibus christianissimis plures infideles disposuerat ad fidem necnon converterat ipsos in simplicitate efficaci fidei nostrae articulos edocendo. *Brevis ac dilucida...*

Digitized by Google

de lettres » entre lui et les Jésuites. Au P. de Quen, qui lui avait écrit « pour r'avoir un petit sauvage captif, il répond fort honnestement et son commis au commis de Tadoussac » (1). Lors du martyre du bienheureux Père Jogues, le P. Raguenau avait recours à l'entremise de D'Aunay pour envoyer « par des quartiers du nord » la tragique et glorieuse nouvelle (2).

Il y eut aussi un nouveau mouvement d'affaires avec le Sud, et les traités de 1644-1646 ne restèrent pas lettre morte. D'Aunay achetait en effet à un Bostonnais, dans les débuts de 1647, des denrées et un bâtiment (3).

*
* *

Entre les missionnaires du Canada et ceux de l'Acadie des relations s'établirent aussi. Cordiales d'abord, elles subirent ensuite un certain refroidissement qui dut être l'effet d'un regrettaable malentendu. Nous rapportons cet incident pour le jour qu'il nous ouvre sur la vie de ces apôtres et les conditions de leurs travaux.

Malgré la consigne formelle du début, et en dépit de leurs plus ardents désirs, les Capucins de l'Acadie n'avaient pu encore étendre leur apostolat au delà de Pentagoet. Crise de personnel, due aux causes que nous avons exposées, tension entre la colonie française et celle du sud, autant d'obstacles à tout progrès vers la Nouvelle-Angleterre, ou, comme on disait alors, la Virginie.

Plus encore que le Saint-Jean, la rivière Pentagoet, ainsi que sa voisine, la rivière Kennebec, étaient la grande voie de communication entre l'Acadie et Québec. Les relations entre les Abénaquis et les Algonquins ne prirent toutefois qu'après 1640 une réelle importance. Cette année-là un Algonquin de Sillery, coupable de polygamie, s'enfuit à Kennebec avec sa famille. Peu après, il fut tué dans une querelle d'ivrognes. Dans l'été de 1641, deux Abénaquis se rendirent à Québec pour faire amende honorable. La réception fut glaciale. Puis, l'accord se fit et une alliance fut conclue entre les sauvages

(1) *Journal des Jésuites*, 1647, *op. cit.*

(2) *Relations des Jésuites*, éd. Thwaites, t. 34. Cf. *Biblioth. des Missions. Mémoires et Documents*, p. 139.

(3) On May 14, 1647, Robert Child wrote... to John Winthrop jun. : Mgr Vener Dobson hath given away a ship to D'Aulnay and about 1000 lib. cargo *Coll. Mass. Hist. Soc.*, ser. V. vol. I, p. 158.

Digitized by Google

du Saint-Laurent et ceux de Kennebec. A partir de ce moment la colonie algonquine de Sillery accueillit souvent des Abénaquis, soit à demeure, soit pour une saison (1). Ces fils d'adoption formèrent bientôt dans la tribu algonquine un groupe très important. C'étaient les « Abénaquis algonquinisés » du *Journal des Jésuites*. D'un naturel docile, ils se convertissaient facilement. Ils furent d'ailleurs fidèles à l'alliance avec leurs frères du Saint-Laurent et combattirent à leurs côtés. Quant à leur religion, elle mérita les éloges du deuxième évêque de Québec (2).

Or, les Canibas ou Abénaquis du Kennebec devenaient de plus en plus nombreux à Saint-Michel de Sillery. L'un d'eux, déjà chrétien fervent, partit en 1643, sous la pression d'un vœu, pour semer la foi dans la région du Kennebec. Il fut assez heureux pour ramener à Sillery une chef qui reçut peu après le baptême. Cette propagande continua et, au mois d'août 1646, un groupe de ces apôtres laïcs supplia le gouverneur de Québec d'envoyer dans leurs pays une Robe-Noire. Le gouverneur adressa le pétitionnaire aux Jésuites, qui prirent un temps pour la réflexion. L'appel était touchant, les résultats semblaient assurés, mais il y avait une difficulté. Le territoire du Kennebec faisait partie de la mission de l'Acadie, confiée aux Capucins. Pas plus qu'aujourd'hui, moins peut-être, on ne plaisantait alors sur cette question. Pourtant, après deux mois d'hésitation, à la suite d'une « consulte », le Père Supérieur décida d'accepter l'offre des Abénaquis et choisit pour l'expédition le P. Druillettes. Les Jésuites faisaient confiance à la générosité de leurs confrères. Ils ne furent pas trompés. Après une tournée fructueuse dans les villages indiens le P. Druillettes descendit vers le bas du Kennebec (août 1646) et rendit visite aux Anglais de Koussinoc (Augusta), puis, continuant vers l'est, s'arrêta à Pentagoet, où il reçut du P. Ignace et de ses confrères, l'accueil le plus empressé et le plus cordial (3).

(1) JOHN MARSHALL BROWN : *The Mission of the Assumption*, ap. *Coll. of Maine Hist. Soc.*, VI, 87.

(2) A Sillery, les Algonquins s'étant rendus indignes des grâces qu'ils avaient reçues, Dieu a substitué depuis peu d'années les Abénaquis en leur place. *Lettre de Mgr de Saint-Vallier*. Québec, 1856, p. 68. Cf. *B. N. N. A. F.*, 9273.

(3) CHARLEVOIX, S. J. : *Hist. de la Nouvelle-France*, I, 280. C'est par erreur que le P. Charlevoix situe cette rencontre sur le Kennebec. Cf. BROWN : *The Mission..., op. cit.; U. S. Cath. Hist. Magazine, loc. cit.; Journal des Jésuites;* JOHN LENHART, *loc. cit.*, pp. 302-303.

Digitized by Google

Au bout de neuf mois d'absence, il revint à Québec avec son escorte de sauvages. Peu après, ceux-ci demandèrent le retour du missionnaire, mais le P. Lejeune, supérieur, s'y refusa, parce que les derniers venus des Abénaquis avaient apporté des lettres des Pères Capciuns priant les Jésuites de ne plus revenir. Cette lettre est malheureusement introuvable, introuvable aussi la réponse qui y fut donnée. Seule, cette correspondance nous renseignerait pertinemment sur les motifs d'une démarche que l'accueil reçu à Pentagoet faisait peu prévoir. Certes, les raisons ne manquaient pas pour déconseiller comme inopportune une propagande intensive en pays habité par les Anglais. Fanatisme protestant, hostilité des Iroquois, complications politiques à prévoir, tout cela pouvait entrer en ligne de compte.

Si on se rappelle que Latour est à Québec, qu'il ne peut manquer d'y intriguer — on lui prête même un raid à Pénobcot en 1649 — si on se rappelle en outre le mal qu'avait eu D'Aunay à établir son traité de paix avec les colonies, on n'aura aucune peine à soupçonner les difficultés qui pouvaient naître, pour les missions des Capucins et pour le gouvernement de l'Acadie, de la campagne du P. Druillettes.

D'autres croient pouvoir attribuer la démarche en question à un souci tout naturel de maintenir les droits territoriaux de la mission. Il peuvent être en partie dans le vrai. Les termes quelque peu réticents du *Journal des Jésuites* (1) donnent quelque vraisemblance à cette explication assez naturelle. Plus encore les paroles suivantes attribuées au P. Raguenau : « Il est vrai que ce district n'est pas dans notre juridiction, et cependant comment pouvons-nous abandonner un peuple si bien disposé (2) ? »

Soit. Pour éviter les inconvénients que nous avons dit, ou tout bonnement pour ne pas laisser pescrire leurs droits, les Capucins invoquèrent la question de juridiction. Pourquoi leur en ferait-on un grief ? Etait-ce une chose si nouvelle ? Ce qui était nouveau, c'était précisément l'occasion qu'on leur fournissait de défendre un droit ordinairement fort respecté. Ce grief serait d'autant moins généreux que les Capucins, on s'en ouvient, avaient spontanément décliné en faveur des Jésuites

(1) Ce qui en peut être su se trouvera dans les Archives. Je... fis la réponse qui se trouvera dans une lettre que j'escrivis sur ce sujet aux Capucins. *Journal...*, 1646, 1647.

(2) J. Marshall Brown, *op. cit.*

Digitized by Google

la mission de Québec. Quant au bien des âmes, devant lequel il peut être légitime de faire parfois fléchir les règles canoniques, il ne devait pas se présenter avec une telle évidence. En fait, le P. Druillettes, après plusieurs tentatives, abandonnera la partie. Les Abénaquis, par le contact avec Québec et Pentagoet, se maintiendront dans la foi, mais ce n'est que bien plus tard que la mission du Kennebec pourra s'établir (1).

Au reste, la mission diplomatique du Jésuite n'eut pas un meilleur résultat. Celui-ci fut comblé d'honneurs, logé, banqueté, mais ne rapporta qu'un échec (2).

Pour l'objection des Capucins, si tant est qu'elle ait vu le jour, il est sûr que son existence fut éphémère, puisque, dès 1648, le P. Côme de Mantes écrivait la lettre suivante :

« Nous conjurons vos Révérences par la sacrée dilection de » Jésus et de Marie, pour le salut de ces pauvres âmes qui vous » demandent vers le sud... de leur donner toutes les assitances » que vostre charité courageuse et infatigable pourra leur don- » ner, et mesme si en passant à la rivière du Kinibeki vous y » rencontriez des nostres, vous nous feriez plaisir de leur mani- » fester vos besoins, que si vous n'en rencontriez pas vous » continuerez, s'il vous plaist, vos sainctes instructions envers » ces pauvres barbares et abandonnez, autant que vostre charité » le pourra permettre... »

Cette lettre, confiée aux sauvages, ne fut remise au supérieur des Jésuites qu'en août 1650. Le 1er septembre, le P. Druillettes partait « avec Jean Guérin pour les Abénaquois » (3).

Dans le registre de Sillery, nous trouvons, à côté des baptêmes de Saint-Jean, le certificat d'un ondoiement conféré, dans la région de Kennebec et dont les cérémonies furent également suppléées à Saint-Michel (4). C'est le P. Druillettes qui, en

(1) SHEA, *Catholic Church in Colonial Days*, pp. 234 sq.

(2) ... Druillettes went back... to report his failure, nor did he ever again visit his Indian flock on the Kennebec. For 36 years... the mission work of Maine was interrupted... O'GORMAN, *op. cit.*, p. 137.

(3) *Journal des Jésuites, op. cit.*, 1650. — *Relations...*, 1652, ch. 7. D'après O'Gorman, *(loc. cit.)* ce changement d'attitude serait dû à ces troubles politiques, qui auraient éclaté à Pénobscot. Craignant la ruine de leur mission, les Capucins auraient confié au Jésuites les indigènes du Kennebec. Cette explication n'est guère vraisemblable. Comment la mission de Pentagoet pouvait-elle sembler en danger au moment même où on la dotait d'une église neuve et où elle rayonnait vers le sud ?

En effet, la lettre du P. Côme nous apprend que les Capucins de Pentagoet avaient, en cette année 1648, quelqu'un des leurs sur le Kennebec. Nous le tenions d'ailleurs d'une autre source.

(4) Ego Gabriel Druillettes Soc. Jesu sacerdos vices gerens parochi anno Dni 1648 29 sept. puero septem circiter mensibus nato ex matre Marg. et ex

Digitized by Google

qualité d'assistant, eut à accomplir ce rite. Sans vouloir presser les termes, nous pouvons conclure de cette rédaction que le P. de Joinville faisait alors sa résidence dans cette région — ad flumen Kinibeki degentis. Il y avait un toit quelconque dans ces parages, un toit de peau probablement. Et c'est là, sans doute, que le missionnaire mérita la citation encadrée dans la *Relation* du P. Ignace. C'est là que, pour apprendre une langue inconnue, cette langue du Kennebec différente de celle de Pénobscot, il s'isola une année entière au milieu des sauvages, au cours de laquelle il endura bien des privations et contracta une singulière maladie de peau (1).

Ce ministère sur le Kennebec avait-il précédé le premier voyage du P. Druillettes, ou bien fut-il la conclusion pratique des désirs et des démarches des Indigènes ? Nous ne saurions le dire. Le ou les missionnaires détachés là appartiennent au groupe de Pentagoet. Le supérieur de cette résidence les désigne clairement comme ses sujets: si vous rencontrez des nôtres. Etaient-ils plusieurs en effet ? Le P. Ignace dit bien que le P. Gabriel passa un an *tout seul* dans les bois. Rien n'empêche néanmoins de supposer un pied-à-terre fixe, avec une organisation sommaire, capable d'accueillir éventuellement et de secourir un missionnaire de passage, suivant la fraternelle invitation du P. Cômes aux Jésuites de Québec. Mais, encore une fois, cette contrée n'était point mûre pour une mission permanente. Le P. Druillettes, bien que puissamment recommandé, n'y recueillera que de bonnes paroles. Les Anglais avaient déjà leur idée de derrière la tête. On était à moins de trois ans d'une nouvelle invasion (2). Plus tard, en de meilleures circonstances, cette « antique mission de l'Assomption » sera reprise avec succès (3).

Ces à-côtés sont précieux à l'historien, pour la tranche de

patre mortuo Claudio mataouiska viri abnaquiensis et sacris aquis abluto a R. P. Gabriele de Joinville ordinis RR. PP. Capucin. missionario apud Abnaquios ad flumen Kinibeki degentis solemnes adhibui ceremonias in eccl. Si Michaelis Vulgo de Sillery, ei nomen Michaelis imposuit dnus Gulielmus Vignard apud moniales Stae Ursulae Kebeci praepositus. *Archives de l'archevêché de Québec.*

(1) Ut edisceret linguam istam valde difficilem... mansit solus anno integro in sylvis cum hominibus silvestribus in quo quidem anno tanta egestate ac penuria omnium rerum fuit afflictus ut ter prae nimiis doloribus ac eagritudinibus pellem totius corporis deposuerit ac mutaverit. *Brevis ac dilucida...*

(2) *Journal des Jésuites*, 1652. Cf. Du Creux, S. J. : *Historiae canadensis seu Novae Franciae Libri decem...* Parisiis, 1664, p. 650.

(3) *Rapport de Mgr de Laval*, ap. *Arch. Prop. Lettere Antiche*, vol. 256, f. 39.

Digitized by Google

vie qu'ils font passer sous ses yeux. Il a garde d'oublier la grande histoire qui se déroule en même temps, moins complexe, parfois silencieuse et inconnue. La grande histoire, à ce moment, c'était, au Canada, la glorieuse passion des bienheureux Jésuites (1646-1649), et, en Acadie, les fatigues apostoliques des Capucins, couronnées bientôt par le martyre de leur chef.

*
* *

La province des Capucins de Paris n'oubliait pas cependant que la Nouvelle-Angleterre ou Virginie faisait partie du champ attribué à son apostolat. Mais l'évangélisation de ce pays ne pouvait se faire sur les mêmes bases que celles de l'Acadie, pays catholique, français, jouissant d'une pleine liberté religieuse. La reine d'Angleterre, ayant pu constater les résultats du ministère des Capucins, fit instance pour qu'une entreprise du même genre fût décidée en faveur de la colonie américaine. Il y faudrait des sujets choisis, connaissant l'anglais, sachant se plier aux circonstances et munis des pouvoirs et des dispenses nécessaires. Le Provincial de Paris accueillit la requête, et, par l'entremise du Procureur Général, propose, comme noyau de la mission future, le P. Joseph de Paris, ancien missionnaire d'Angleterre, et le P. Joseph d'Angers (1). Cette pétition, présentée à la Propagande dans la session du 21 février 1650, est accordée aussitôt (2) ainsi que la faculté pour les futurs missionnaires de faire usage de l'argent et de revêtir l'habit séculier (3).

(1) Il Ministro Provinciale dei Capuccini... di Pariggi rappresenta humilmente all' Eminenze Vostre che dalla Regina d'Inghilterra li vien fatta efficace instanza che voglia procurare vi mandino alcuni de suoi frati missionarii nella nuova Inghilterra nomata Virginia per la conversione e salute di quei popoli, al che si offerisce pronto quando cosi piaccia e parra bene all' Eminenze Vostre... Il Procuratore Generale dei Capuccini propone come idonei il P. F. Giuseppe da Pariggi, il quale e stato molti anni missionario in Inghilterra et il P. F. Giuseppe Andegavense molto dotto e celeberrimo predicatore. *Arch. Prop. Lettere Antiche*, vol. 280, f. 379.

(2) Proponente Em. Dom. Card. Brancatio libellum supplicem P. Procur. Gen. Capucc. petentis quod S. C. dignetur dare facultatem M. Prov. paris. instituendi missionem in nova Anglia seu Virgina et illuc mittendi sex Patres missionarios pro infidelium conversione. S. C. annuit, dummodo patres idonei reperiantur a domino Nuntio Galliarum. — *Ibid., Acta*, 21 feb. 1650, vol. 19, f. 330, n. 15.

(3) Humillime exposcit a S. C. Em. Card. F. Martialis Paris... provincialis et missionum praefectus... ut cum... necessarium sit in Virginiam ceu novam Angliam missionarios mittere qui cum haereticis (qui ad numerum usque quinquaginta millium sunt) et barbaris degant et conversentur, ut illis, que-

Digitized by Google

C'était après l'assassinat de Charles Ier. La persécution faisait rage, et les pauvres catholiques du Maryland étaient sans secours. Cette situation, qui avait ému la reine en deuil, ne pouvait laisser indifférents les missionnaires. Quelle suite fut donnée à ces projets ? Rocco affirme que les Capucins français se tinrent à côté des catholiques persécutés (1). D'autre part, l'*Abrégé historique des illustres capucins de la province de Paris*, en enregistrant, sous le chiffre LXI et à la date du 17 mars 1667, la mort du P. Joseph d'Angers, attribue celle-ci aux travaux et fatigues apostoliques endurés en pays de mission. Nous pouvons donc supposer que cet homme « de grande science et prédicateur renommé » partit en effet pour la Virginie. Mais c'est par une erreur de traduction que le Père Rocco le fait mourir au Canada et ensevelir par les sauvages. Le texte assez diffus, comme d'ailleurs l'ensemble du livre, ne dit point que le P. Joseph d'Angers mourut au Canada, encore moins qu'il y mourut au milieu des sauvages et fut enseveli par eux. Ce sont ses fatigues qui le « mirent dans la tombe ». Et s'il alla en Virginie, il n'y mourut pas, car il figure en 1661 comme gardien du couvent de Provins et le nécrologe le fait mourir en 1667. Il ne peut donc en aucune façon être compté parmi les missionnaires morts en Acadie.

Outre le P. Joseph d'Angers et le P. Joseph de Paris, il est aussi fait mention d'un Capucin anglais, sujet de la province de Paris, le P. Alexandre Plunkett, qui exerçait le ministère en Virginie en 1689 (2). Cette mission n'entrant point dans notre sujet, nous n'avons pas à y insister autrement. Le Père John Lenhart a recueilli sur cette matière des notes qui seront sans doute publiées quand paraîtront ces pages.

Bien qu'ayant perdu de son importance après la mort de Razilly l'habitation de La Hève ou Port-Sainte-Marie ne fut point abandonnée par les missionnaires. Ils ne pouvaient laisser sans emploi l'église et le couvent qu'ils y avaient construits. Un certain nombre de colons, d'ailleurs, étaient restés là, sur

madmodum olim in Britania, liceat veste saeculari indutis deambulare et in necessitate pecunia uti et tangere, sine qua facultate nullo modo in his partibus possent subsistere. — *Ibid. Lettere Antiche*, vol. 260, f. 380.

(1) *Storia delle missioni..., op. cit.*

(2) *Public Record Office*, Cal. VIII, p. 52 et 157. London. — Cf. Th. Hughes : *Hist. of Soc. of Jesus in N.-Am.*, I, p. 52.

Digitized by Google

les terres déjà défrichées. Et il y avait aux environs un village micmac où l'on comptait, en 1739, soixante hommes (1). De plus, la saison de la pêche amenait là, tous les ans, un grand nombre de Français dont le soin spirituel appartenait aux missionnaires de l'Acadie. Nous n'avons aucun détail sur l'activité des Capucins dans cette région. Ils en partirent définitivement en 1653, quand Le Borgne y eut porté la torche. Ils étaient d'ailleurs très réduits à ce moment. Et peut-être ne faisaient-ils à La Hève que des séjours momentannés.

Il nous reste à résumer les travaux accomplis dans la « Grande Baie de Saint-Laurent », de Nipisiguit à Canceau. Dans toute cette région, les Capucins n'eurent pas à faire les frais des édifices conventuels ou des églises. Le mémoire de 1662, déjà cité, ne leur attribue que quatre constructions (2), à savoir celles que nous venons d'énumérer. Dans les postes riverains du Golfe, ils eurent comme établissements principaux : Miscou et Canceau, Saint-Pierre et Nipisiguit.

A Miscou, ils trouvèrent le souvenir des Pères Jésuites Marché et Turgis (3), peu stables, sans doute, puisque, durant les deux années de son séjour, le P. Turgis n'avait baptisé qu' « un ou deux petits enfants sauvages qui moururent incontinent après le baptême » (4). Ce poste, « créé pour assister principalement les Français » (5), devait être peu prisé des missionnaires. Ces Français, gens de mer et gens de lucre, aussi peu sédentaires parfois que les sauvages, devaient procurer au prêtre d'assez minces consolations. Les Capucins trouvèrent-ils là la chapelle qui avait servi aux Jésuites, ou bien affectèrent-ils au culte une partie des magasins ? Rien ne nous renseigne à cet égard. Comme logement, ils occupèrent un édifice construit pour eux avec des souscriptions volontaires. Louis XIII leur en fit reconnaître formellement la jouissance (6). Ils n'y

(1) *Service Hydrographique de la Marine*. PF. 32, D 2, f. 5.

(2) Quatuor habitationes aedificaverunt. *Arch. Prop.*, vol. 204, f. 6.

(3) Ecclesia Miscouiensis ad sinum Calorum dictum... Haec 40 circiter familias numerabat dum a Patribus Societatis, qui eam extruxerant coleretur a Patribus Capuccinis aliquamdiu culta fuit... *Rapport de Mgr de Laval. Arch. Prop. Lettere Antiche*, vol. 256, f. 37.

(4) *Relation de 1637...*, p. 336.

(5) *Ibid.*

(6) La maison servant à présent au lieu de Miscou à retirer les marchandises de traite et les commis pour le commerce aiant été donnée aux R. P. Capucins par S. M. Louis XIII de glorieuse mémoire comme ayant été bâtie d'aumones sera estimée leur appartenir pour leur être rendue toutes fois et quantes...

Digitized by Google

étaient pas en 1652, et peut-être n'assuraient-ils là qu'un service d'été, comme en d'autres points de la côte. En compagnie du gouverneur ou de quelqu'un de ses agents, les missionnaires parcouraient ces postes du golfe, y donnaient pendant un temps plus ou moins long les exercices religieux, catéchisaient, administraient les sacrements, puis partaient pour un autre poste. C'est le programme des missionnaires d'aujourd'hui dans le Labrador, le long de la côte septentrionale du golfe et sous d'autres latitudes également. En raison de ce ministère, le P. Ignace avait pu, en l'espace de onze années, se rendre familières les terres et les côtes de toute l'Acadie (1).

*
* *

Saint-Pierre, occupé par D'Aunay depuis 1648, était un centre important pour les sauvages, assez nombreux, du Cap Breton. On pouvait d'ailleurs, durant la belle saison, s'en détacher pour la desserte des Français occupés autour de Canceau. C'est par ce dernier vocable que le P. Ignace désigne la région — in regione Canceau — où était ce fort Saint-Pierre. Canceau, lieu très renommé, était en effet plus qu'un nom local. Denys lui aussi situe son fort de Saint-Pierre dans la baie de Canceau (2). C'est donc bien au fort de Saint-Pierre qu'il faut placer l'établissement régulier des Capucins dans ces parages. Les ruines de ce fort sont encore très apparentes. Le site, dominant la mer, offrait un coup d'œil très pittoresque. Il n'avait que 40 pieds sur 34 et était protégé par une palissade dont les fondations se voient encore sur trois des côtés du rectangle, le quatrième ayant été emporté par les eaux. L'endroit, désigné sous le nom de « Old Redoubt », est aujourd'hui la propriété du Gouvernement Fédéral. Bourinot a eu le tort d'identifier le fort Saint-Pierre avec le Fort-Toulouse, bâti beaucoup plus tard, à quelque distance du premier (3).

Les missionnaires se maintinrent là parmi les vicissitudes

Contrat d'association entre le duc de Vendôme et la dame veuve Charnizay, 18 février 1652. *Arch. Nat. Colon.* Carton X. *Coll. Doc., op. cit.* — MURDOCH, *Hist. of Nova Scotia*, I, 119.

(1) Sciens loquor qui per undecim annos integros mansi in illa missione et lustravi fere totam illam terram ac mare. *Brevis ac dilucida.*

(2) *Description...*, ch. VIII.

(3) DENYS : *Description...*, éd. Ganong, p. 718. — HALIBURTON. *Hist. of Nova Scotia*, vol. II, p. 239.

Digitized by Google

les plus diverses, en dépit des assauts et des pillages. En 1651, on brûle une partie du fort et des constructions.

Ils continuent leur ministère, en attendant des jours meilleurs, dans une habitation singulièrement réduite (1). Ils devront s'accommoder des divers régimes, subir la suzeraineté de Le Borgne d'abord, de Denys ensuite, jusqu'à ce que la tyrannie de la faim les expulse sans retour.

La dernière station des Capucins en Acadie fut Nipisiguit. Les Jésuites y avaient deux Pères en 1646. Denys venait d'y fonder une « nouvelle habitation » qu'il devait augmenter en 1652. Les sauvages n'y étaient point nombreux : deux familles seulement, formant un total de quinze personnes (2). Mais c'était un bon centre, la rivière permettait d'atteindre les sauvages de l'intérieur, et l'hiver y était moins rude que sur les côtes. C'était même, d'après Leclercq, un séjour des plus charmants qu'il y ait dans la Grande Baie de Saint-Laurent (3). Cet auteur, qui se tait sur le ministère des Capucins à Port-Royal et ailleurs, mentionne que ces derniers ont exercé là « leur zèle et leur charité pour la conversion des infidèles ». Les Jésuites qui les y avaient précédé avaient « fait bâtir une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge » (4). Ou plutôt, c'est un prêtre de Paris, l'abbé de la Madeleine, qui, de ses propres deniers, avait fait construire, en 1643, une chapelle pour les Jésuites et « plusieurs petites maisons à la française pour les sauvages chrétiens » (5).

Il ne reste rien aujourd'hui de cet établissement. Les grandes marées lavent la Pointe-au-Père, aujourd'hui Ferguson's Point, où s'éleva jadis l'établissement de Denys. On y a trouvé des boulets de canon, des débris de fusils et des pierres taillées. Un peu plus haut, un vieux saule marque, dit-on, l'emplacement du vieux cimetière où se trouveraient, d'après la tradition, les restes de plusieurs prêtres et d'un amiral français (6).

Ce fut, après 1647, le quartier général de l'un des plus vaillants missionnaires de cette époque, le P. Balthazar de

(1) In parvula habitatione Sancti Petri in regione Canceau. *Brevis ac dilucida...*

(2) *Journal des Jésuites, op. cit.*, 1646.

(3) *Nouvelle Relation..., op. cit.*, p. 203.

(4) *Ibid.*, p. 204.

(5) Chan. Desranleau : *Le Clergé canadien et l'Acadie.* Editions du « Devoir », Montréal, 1925.

(6) Denys : *Description...*, éd. Ganong, pp. 213-214, note de l'éditeur.

Digitized by Google

Paris. Cet intrépide se donna tout entier à l'évangélisation des sauvages du Golfe. Il apprit la langue au point de la posséder aussi parfaitement que l'idiome maternel. De Nipisiguit, il faisait des croisières dans tous les sens. Vers le sud, Miramichi, Richibouctou, Tatamagouche, Antigonish étaient des centres micmacs assez importants et il y avait aussi des groupes autour de la baie des Chaleurs et jusqu'à Gaspé. Le P. Balthazar fut le patriarche de tous ces Micmacs durant six ans (1648-1654). Il connut tous leurs villages, campa au milieu d'eux, connut toutes les privations, les incommodités, les maladies inséprables d'une existence à la sauvageone : sauts et précipices à passer la plupart déchaussé, la cendre et la fumée des pauvres sauvages (1), mauvaise nourriture, vermine, tout cela était le lot du missionnaire ambulant. Parfois on s'égare, les jours de bourrasque la neige recouvre les pistes, on marche péniblement. Il faut pourtant « mourir ou marcher ». Dans ces conditions, on voit apparaître le spectre de la faim. Le P. Lejeune, en excursion chez les Hurons, après avoir sucé les racines trouvées en route, en fut réduit, un jour, à faire bouillir le morceau de peau dont il avait rapiécé sa soutane. Le P. Leclercq, après avoir cheminé trois jours pour ne pas mourir de froid, dut se rabattre, pour tromper la faim, « sur une paire de souliers sauvages avec un morceau de peau passée » (2). C'était précisément dans la région de Nipisiguit.

Les travaux du P. Balthazar furent récompensés. Vingt familles entières, au moins, lui durent le baptême, sans parler des sacrements administrés *in extremis*. D'après le P. Ignace, c'était un record. Pratiquement toutes les familles de la région étaient touchées (3) et la conversion de la tribu entière assurée. En effet, ceux qui ne sont pas encore baptisés à cette époque le seront bientôt. Beaucoup demanderont d'eux-mêmes le baptême et embrasseront de plein cœur les pratiques de

(1) P. Jos. Bressani : *Lettre à Madame Pontac, de Bordeaux,* Datée d'une cabane huronne, ce 23 avril 1646. *Arch. Munc. de Bordeaux. Papiers Fieffé,* I, I, 55.

(2) Leclercq : *Nouvelle Relation..., op. cit.,* pp. 215-216.

(3) Adm. V. P. Balthazar parisianus omni laude sane dignissimus missionem suam exercuit cum tanto zelo et profectu per sex annos integros in loco qui vulgo dicitur Nepigigouit... nec in eo loco tantum sed fere etiam per totam partem quae ab hoc sinu calido tendit usque ad habitationem Si Petri in Canceaux quae quidem pars centum leucas, continet, lustrando terras, incredibiles egestates, frigora, labores et infirmitates perpessus est ut viginti ad minus familias converterit ad Christum. — *Brevis ac dilucida.*

Digitized by Google

leurs aînés. Peu, il est vrai, seront entièrement d'accord avec leurs croyances. Hélas! c'est encore leur faible aujourd'hui. Comme autrefois, « le nombre est très petit de ceux qui vivent selon les règles du christianisme... » (1).

Le Sauveur a prévu cela, heureusement pour les sauvages et... pour d'autres aussi. « Zélés pour les prières, modestes dans les églises, et portez à se confesser... pour approcher dignement de la sainte communion... », voilà certes assez d'éléments de bien pour entretenir la ferveur et la charité des anciens missionnaires envers ces peuples. Nous ne croyons pas que les inconséquences dues à la nature primitive des sauvages et en partie aux influences délétères de la civilisation, notamment à l'alcool, aient été pour quelque chose dans l'abandon par les Jésuites de cette mission de Nipisiguit. Le P. Leclercq, qui l'affirme d'abord, se donne à lui-même un démenti lorsqu'il raconte le départ sensationnel du dernier de ces Pères, comment « il laissa son bonnet par dessus l'autel disant qu'il le reviendrait chercher quand il luy plairait; pour faire connoitre que sa compagnie avait droit d'établissement dans ce lieu » (2).

Nous ne pouvons voir, d'après ce texte, s'il s'agit du jésuite relevé par les Capucins en 1647 ou de celui qui aurait plus tard, vers 1664, cédé la place aux Récollets. Ce récit, d'ailleurs, n'est peut-être qu'un des nombreux ragots trop facilement recueillis par la plume malicieuse du P. Leclercq. Acceptons-le pour ce qu'il vaut et voyons dans le fait relaté une conséquence nouvelle du « stupide partage » de 1638. Les suites d'un mauvais accord se prolongent durant des siècles, que cet accord soit signé à Versailles, à Washington ou à Locarno.

*
* *

L'année 1648 peut être regardée comme l'apogée de la mission. Il y avait à ce moment, dans toute l'Acadie, au moins douze prêtres et cinq frères convers. En voici la liste scrupuleusement contrôlée :

P. Archange de Luynes, venu comme visiteur en 1646.
P. Pascal de Troyes, préfet local ou custode.
P. Côme de Mantes.

(1) Leclercq : *Nouvelle Relation...*, p. 276.
(2) *Ibid.*, p. 205.

Digitized by Google

P. Gabriel de Joinville,
P. Ignace de Paris.
P. Léon de Paris.
P. Léonard de Brice d'Auxerre.
P. Pascal de Brice d'Auxerre.
P. Balthazar de Paris.
P. Augustin de Pontoise.
P. Bernardin de Crépy.

Sans la même certitude, mais avec une grande probabilité, on pourrait joindre à ces noms ceux des Pères Hippolyte de Brou et Yves de Paris. Quant aux frères convers, il faut compter comme certains les noms des FF. Didace de Liesse, Félix de Troyes, Félix de Reims, Elzéar de Saint-Florentin et Georges d'Abbeville, et comme vraisemblables ceux des FF. Côme de Senlis, Jean de Saint-Jean de Luz, François-Marie de Paris, Jean de Troyes et Jean Desnouse (1).

Cette simple liste a bien son éloquence. Il ne la connaissait pas l'historien qui écrivait, en 1854, que les Capucins n'avaient à leur actif aucune mission parmi les indigènes (2). Même restreinte au territoire des Etats-Unis, cette assertion manque de fondement. L'auteur l'a d'ailleurs très loyalement corrigée, trente ans plus tard, après une exploration à travers les archives de Rome et d'ailleurs. Il reconnaît, en effet, que les Capucins n'ont point failli à leur tâche, qu'ils n'ont point seulement assisté les Français échelonnés depuis la Baie des Chaleurs jusqu'au Kennebec, mais que la conversion des Indiens fut leur principal objectif (3).

La relation du P. Ignace et le testament de D'Aunay nous

(1) Nous ne faisons pas figurer ici le nom du P. François de Colomiers ou de Cumières, parti en 1646 pour les missions avec le P. Augustin. Ils se séparèrent finalement, et le Père François travailla aux Antilles avec le P. Pacifique. *Arch. Prop.* Lettre dudit Père François, datée de Chateau, juillet 1648. *Lettere Antiche,* vol. 259, f. 70. La signature porte nettement François de Colomiers, mais le document n'étant qu'une copie, l'orthographe pourrait être fautive et nous croyons qu'il s'agit bien du P. François qui partit en 1646.

(2) We are not aware that they (the Capuchins) ever attempted any Indian Missions. G. SHEA. *History of the Catholic Missions among the Indian tribes of the U. S.* New-York, 1854, p. 135.

(3) On the extent of their labours there is no doubt. The Capuchins of the Province of Paris, accepting the field assigned to them, sent missionaries who attended the French along the coast from Chaleur Bay to the Kennebec... population swelling in summer to thousands... The conversion of the Indians was one of the main objects of the mission and the establishment of a seminary for natives was provided for... SHEA : *Catholic Church in Colonial Days.* New-York, 1886, p. 236.

Digitized by Google

permettent de croire que la plus grande harmonie régnait à ce moment entre les missionnaires et les Français, et entre les missionnaires eux-mêmes. Les divergences momentanées étaient bien réduites, sinon entièrement disparues. Nous en voyons une preuve dans le retour à la mission du P. Augustin de Pontoise, ancien supérieur, qu'on avait sacrifié en 1642, ainsi que deux ou trois autres, à l'intérêt général (1) et qui revint ensuite en Acadie où nous le trouverons au jour de la débâcle.

*
* *

La confiance est grande à ce moment. On bâtit une église neuve à Pentagoët. La sacristie de Port-Royal se meuble rapidement. Il s'y trouve de beaux articles ciselés, des aubes, surplis et nappes à passements, des serviettes de communion ouvrées, des tapis de Turquie et un grand nombre de tableaux (2). Et là-bas, à Paris, un magnifique programme est en train de s'élaborer. Le P. Pacifique, préfet toujours, quoique absent, poursuit une idée vieille de quelques années. Avec l'aide financière de son ami, le duc de Ventadour, il veut créer un séminaire des missions, une maison d'éducation pour les futurs missionnaires capucins d'Afrique et d'Amérique. L'année même de sa nomination comme préfet, cette idée avait pris corps dans son cerveau et s'y développait rapidement. Le 17 octobre de cette année 1641, ce grand réalisateur était sur le point de conclure cette grande entreprise (3). Il s'était assuré les premiers fonds et il obtint sans doute les plus indispensables autorisations, puisque, d'après son dire, le séminaire était érigé vers cette même époque (4).

Les difficultés, comme toujours, n'avaient d'autre résultat que de stimuler son ardeur. C'est du séminaire surtout qu'il parlait dans sa belle lettre du 28 mars 1642, où il se comparait à un artiste penché longuement sur sa toile (5). La chose se

(1) Cf. *supra*, ch. VI, p. 206.

(2) *Mémoire de ce que les Anglais...*, *loc. cit.*

(3) Aspettano qui il *ritorno del* Re. et del Card. duca per concludere il regocio del Seminario. *Arch. Prop. Lettere Ant.*, vol. 141, p. 69. *Ibid.*, vol. 97, p. 6.

(4) Il P. Pacifico di Provins... supplica che sia confermata di sua autorità apostolica una donazione fatta dalla contessa Rintgrave già badessa nel monasterio di Remiremont in Lorena a favore del seminario nuovamente eretto per le missioni in Parigi, e di Francisco de Montorcis laico suo servitore di lire 30 m. in circa... *Ibid.*, vol. 402, f. 422, v.

(5) *Cito nata, cito pereunt, diù pingo, sed aeternitati pingo.* Ibid., vol. 141, p. 31.

Digitized by Google

présente si bien que le préfet entonne bientôt un chant de triomphe. Car les secours abondent, et le duc de Ventadour accepte le patronage du séminaire (1).

L'exécution de telles œuvres est toujours laborieuse. Le P. Pacifique partit pour les Antilles sans avoir eu le temps de mettre sur pied son séminaire de Paris. Sans abandonner ce projet, il rêva alors de ce séminaire pontifical de l'île des Saints dont il est question plus haut (2).

Le P. Pacifique meurt sans avoir pu fonder à Paris ce séminaire des Missions Etrangères. Le duc de Ventadour, héritier de sa pensée, recueille ce projet et en poursuit la réalisation (3).

Le séminaire des Missions Etrangères fut établi, à la rue du Bac, par lettres patentes du 26 juillet 1663, enregistrées le 7 septembre de la même année. Le séminaire de Québec, fondé la même année, fut uni au premier en 1676.

Le P. Pacifique eut-il sur la création du séminaire une influence personnelle ? C'est fort possible, attendu que le fondateur de ce chef-d'œuvre d'apostolat, Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, était, comme lui, un ancien missionnaire de Perse et que des relations mutuelles ont vraisemblablement existé entre eux. En tous cas, le P. Pacifique, une fois de plus, montra des routes nouvelles par où devaient passer bientôt tant d'héroïsmes. La mort emporta ce rêve comme tant d'autres qui voltigeaient dans ce cerveau obstinément jeune.

Hélas! en Acadie aussi, l'impitoyable faucheuse va coucher prématurément les promesses d'un « blé qui lève ».

P. CANDIDE.

(1) *Benedictus Deus Israël!* Lettre du 16 mai 1642. *Ibid.*, vol. 141, fol. 42. Cf. deux lettres de mars 1642. *Ibid.*, f°s 19 et 25.

(2) Cf. *supra*, ch. VII, p. 217. *Arch. Prop. Lett. Ant.;* Lettre du P. Pacif., 20 sept. 1645, vol. 144, f. 109. — Du même, lettre du 2 nov. 1647, vol. 145, f° 38.

(3) *Ibid.*, vol. 260, f°s 140-145; et f°s 151-152.

Digitized by Google

SÉRAPHISME ET SENSUALISME

SAINT FRANÇOIS A VENISE

Mêlés aux premiers pèlerins de l'année franciscaine, nous avons été avec eux retrouver la trace du Séraphique à Assise, dans sa patrie ombrienne, toute entière possédée encore par son souvenir, à Greccio où lui furent renouvelées les bénédictions de Bethléem, à l'Alverne où il obtint le premier la grâce d'un crucifiement mystique. Mais les leçons de François sont tellement douces et tellement salutaires qu'on n'en est jamais rassasié!... Si bien que nous pensons aux sites où nous eussions pu retrouver encore sa présence spirituelle... Il est allé souvent à Rome, peut-être en Espagne, deux fois en Orient pour y chercher ce martyre qu'il n'obtint pas, Jésus lui réservant sa propre passion.

Au second de ces voyages, en 1221, François revint, comme on le faisait alors d'ordinaire, par Venise. Peut-on imaginer une plus émouvante confrontation de l'esprit même de la pauvreté ascétique, avec la ville de l'or et de la pourpre, le plus parfait symbole de la richesse sous tous les aspects que peuvent lui donner les différents rayonnements de l'âme?

Depuis environ trois siècles, Venise nous apparaissait comme le rendez-vous de plaisir de l'Europe, la ville d'un carnaval perpétuel. Mais c'était une vue superficielle, oublieuse de la vérité profonde et ancienne. Si Venise dégènera de la sorte, ce fut dans cette décadence atteignant les peuples les plus virils après l'engourdissement des consciences qu'entraînent les longues prospérités. Avant ce piège, les îles des Lagunes avaient formé ici l'asile d'une nation saine et pieuse.)Elle croyait avec reconnaissance que Dieu même lui avait indiqué cet abri, révélant par de gracieux prodiges les endroits où il voulait voir élever ses principaux sanctuaires. Rien de

Digitized by Google

plus significatif que les termes dans lesquels les Vénitiens parlent de leur ville. Voici ceux d'une proclamation officielle : « *C'est la cité bénie qui a été élue par Dieu le Père Tout-Puissant pour être le réconfort et le soutien dans toutes les tribulations.* »

On conçoit bien vite que ceux qui eurent un tel sentiment de cet asile sacré, furent souvent des saints, et, pour l'ordinaire, des chrétiens d'une piété profonde. Des doges quittèrent le palais ducal pour le cloître. Les bourgeois et les gens du peuple fondèrent ces « scuole » qui furent comme des congrégations abondantes en bonnes œuvres. Bien des usages de cette grande époque chrétienne persistent encore aujourd'hui après toutes les décadences et toutes les dissipations. Chaque année, une des plus belles nuits vénitiennes solennise le vœu fait au Rédempteur pour la délivrance d'une peste. Chaque jour, à la grande heure italienne de l' « Ave Maria », deux énormes cierges sont apportés devant une Madone à la façade de Saint-Marc, et demeurent allumés durant la sonnerie du Campanile.

C'est la Venise chrétienne qui se trouvait devant François à son retour d'Orient. La richesse n'y était pas encore criminelle ; elle pouvait entendre et comprendre le séraphique. Car si nous devons reconnaître la valeur morale de la Venise du XIIIe siècle, sa supériorité d'âme sur celle qui s'éveilla au quinzième, nous devons aussi comprendre bien l'appel que vint lui apporter François par sa parole, mais bien plus encore par son exemple et son seul aspect. Celui qui vient s'opposer à cette richesse chrétienne mais déjà tentée, n'est pas un stoïque ou un ascète des premiers temps, uniquement soucieux de macérations. Si François aime par dessus tout la pauvreté, c'est parce qu'elle laisse le cœur libre pour Dieu et en paix avec nos frères. « Il faut honorer les riches, dit-il, comme les représentants de la Providence envers les pauvres de Jésus ». S'il veut pour ceux-ci, le partage de la commune misère, la hutte de roseau et l'austère églisette, il prie dans les grandes basiliques de Rome et, sans doute, aima-t-il, avant nous, la splendeur de Saint-Marc. Ces richesses royales, mises, pour l'amour de Dieu, à la disposition de tous, rentrent par là-même dans la grâce de ces splendeurs naturelles pour lesquelles on sait l'enthousiasme du poète que fut le Poverello. Le « Cantique des Créatures » pourrait s'appeler encore celui de la

Digitized by Google

beauté naturelle à la Beauté divine. Dès sa jeunesse raffinée mais non dissipée, François comprit cet apostolat du beau. Lorsque par l'amour de la pauvreté, il eut réussi à en écarter les convoitises et les contentions des égoïsmes particuliers, il n'en aima que mieux l'édifiante beauté du monde, depuis l'or du soleil jusqu'au chant de l'oiseau. Par la beauté, François mit l'amour dans le monde et soumit tout à Dieu, l'universel Amour. Peut-être a-t-il regardé dans les mosaïques de Saint-Marc cette admirable figure d'un séraphin plongé dans la flamme du ciel d'or et marquée de ces mots « plenitudo scientiae ». En attribuant au séraphin la science, le mosaïste semble aller contre la doctrine commune qui lui réserve l'amour. Mais n'est-ce pas aussi la plus merveilleuse façon de nous apprendre que l'amour passe toute science par la connaissance suprême de l'union ? Conformé au Christ, il lui conforma toute chose ; c'est là le séraphisme avec sa pauvreté donnant tout à tous, ne repoussant des choses que l'avare égoïsme. C'est donc un relèvement, un perfectionnement et non une condamnation que François proposait à Venise. La ville splendide le comprit et l'on sait quelle part elle apporta dans la célébration du Poverello par tout l'art chrétien.

Pourtant, lorsque François revint d'Orient et se trouva devant elle, il lui préféra d'abord le désert d'eau de ces lagunes qui sont comme l'âme de Venise, les îles où demeurait seulement le souvenir de ses premières ferveurs. Alors que le vaisseau avait dépassé Torcello et ses sanctuaires antiques, et qu'il se trouvait proche de Murano, de Burano, également parés d'églises, le saint considéra avec envie une autre île, toute petite, qui semblait absolument déserte, abandonnée à « ses frères » les oiseaux du marais. Pourtant elle renfermait quelques vignes et quelques champs cultivés. On l'a redit souvent et avec justice : François eut au plus haut point la vocation érémitique. La solitude l'attirait comme une promesse de Dieu. Il l'avait si souvent cherchée déjà dans les montagnes et dans l'île du lac Trasimène ; il en sentit le charme exceptionnel au milieu des eaux marines. Or, cette île appartenait à deux vénitiens appelés Giacomo Micheli et Rodolpho, qui se trouvaient précisément sur le même bateau. Voyant le désir du saint, ils s'empressèrent d'offrir l'hospitalité de leur domaine à celui-ci et à son compagnon dans lequel la tradition locale reconnaît Frère Illuminato de Rieti. On croit avec raison que François

Digitized by Google

voulut cependant prêcher sa chère pauvreté dans la ville alors la plus riche du monde. Comme elle était aussi une des plus pieuses, ainsi que nous l'avons rappelé tout à l'heure, elle garda un grand souvenir du séraphique. N'est-ce pas à cause de la petite île déserte que le nom de celle-ci se retrouve dans l'église San Francisco della Vigna, rattachée à la légende fondamentale de la république, celle de Saint-Marc et de la promesse obtenue par lui du ciel pour la ville de l'évangéliste : « *Pax tibi, Marce, evangelista mi ?* » Ces mots sont devenus la devise portée partout par le vol du lion, et qu'il garde encore aujourd'hui, immobile à la piazzetta sur un des piliers de la mer. Les Frères Mineurs, les « Frari » comme Venise aimait à dire, possédèrent de plus une des deux grandes églises de la seigneurie, *Sancta Maria gloriosa,* l'autre appartenant aux dominicains, selon la séculaire confraternité des deux ordres mendiants. C'est aux Frari que Venise confia ses immenses archives remontant au-delà du IXe siècle et dont plus de deux cents chambres contenaient à peine les millions de dossiers. On attribuait à saint François leur conservation au milieu d'un grave incendie. C'est surtout au sanctuaire de l'île que les vénitiens témoignaient leur reconnaissance envers le saint patriarche. Dès sa mort bienheureuse, un oratoire avait été élevé au « désert » ainsi qu'un abri pour quelques Frères. Au printemps de 1228, sous l'impulsion personnelle de saint Antoine, alors provincial, fut commencée l'église dédiée à l'Immaculée. Les prédications de saint Jean de Capistran, rénovateur des premières austérités séraphiques, pendant le carême de 1451, marquent l'apogée mystique de l'île qui reçoit tour à tour les largesses des doges Francesco Foscari, Piero Mocenigo, Leonardo Loredan. La ferveur de la Stricte Observance y demeura jusqu'à l'unification de l'Ordre, en 1897 ; le provincial, le P. Bernardino da Portogruaro, mort en odeur de sainteté, répara les désastres de la fin du XVIIIe siècle, alors que les Frères avaient été chassés de l'île franciscaine et l'église transformée en poudrière... Le recueillement y est revenu et, pour l'année jubilaire, on annonce, déjà, les pèlerinages des paroisses de Venise.

Par bonheur, ils n'ont pas commencé lorsque nous y venons aux premiers jours du mois d'août. Nous retrouvons encore le calme qui attirait François vers l'île désertique. Le canot doit multiplier ses détours dans cette route peu fréquentée,

Digitized by Google

entre les bas-fonds qui affleurent partout. Partout, ils portent la fleur violette du statice. Et ce sont au lointain comme des écharpes mauves entre les reflets de l'eau dorée, azurée, verdissante, réfléchissant partout les nuances du ciel. Entre roseaux et fleurs abondent les oiseaux volant si doucement qu'ils semblent courir, courant si vite qu'ils semblent voler, unissant dans leur joie, la terre et la lagune. De tous petits échassiers, sorte de combattants, pullulent surtout. On conçoit qu'à son débarquement le saint ait du user une fois de plus de son habituel pouvoir sur la nature entière, pour qu'ils ne troublassent point son oraison. Tandis que notre canot tourne ainsi délicieusement parmi les ailes et les fleurs, à la recherche du passage, l'île nous salue, toute proche, déjà, de son petit clocher entre ses grands cyprès. Ceux-ci viennent à notr rencontre jusqu'à une sorte de débarcadère formé par quelques degrés descendant vers l'eau. On aborde avec l'impression délicieuse d'une intimité dans la solitude avec saint François... Le très petit couvent dresse son porche devant nous. Les pommes de cyprès roulent dans le gazon plein de fleurs sous nos pas ; les petites fleurs, les « fioretti » nous enchantent... Déjà en 1385, Bartolomeo Pisano disait que ceci est un lieu plein de miracles, une terre sacrée. Aussi dernièrement encore, en réparant l'édifice qui les commémore, les Frères ne voulurent aucune main profane, ni pour les constructions, ni pour leur ornement! Ceci fait oublier leur simplicité maladroite, toute transfigurée, du reste, par le grand souvenir. Un jeune Frère (c'est ici un voviciat) nous conduit successivement dans toute l'enceinte non défendue par la clôture. Une foule de saints franciscains : Antoine de Padoue, Bernardin de Sienne, Jean de Capistran, Jacques de la Marche, Bernardin de Feltre et bien d'autres, est venue chercher ici la trace de leur père dont vous voyez l'étroite cellule. On y a placé, en face de la statue du Poverello en oraison, une partie du pin, que la tradition regarde comme contemporain de François, né d'un de ses miracles. Avant de la quitter, le thaumaturge enfonça dans le sol de l'île le bâton avec lequel il aimait voyager en Syrie et le bâton grandit, devint l'arbre sacré qui ne périt qu'en 1701. L'autre partie du tronc est conservée dans un des cloîtres. Les hommes seuls y peuvent donc arriver à cause de la clôture. Au milieu d'un jardin où la vigne étend ses guirlandes au dessus des fleurs et des légumes, s'élève une manière

Digitized by Google

de grotte assez analogue à celle que l'on trouve à Venise, dans le cloître de San Francesco della Vigna. Une grande statue du saint y bénit à côté de l'arbre desséché dont le Frère nous détache un éclat. Les fidèles d'ici font tremper ce bois sacré dans l'eau qu'ils boivent ; de nombreuses guérisons continuent de récompenser leur confiance. On ne saurait trouver plus charmante évocation du bois sacré de la croix, du bois porte-bonheur !

En véritable fils du saint poète d'Assise, le jeune religieux nous montre le jardin, le verger composant l'île entière. C'est un site délicieux, plein de joie mystique, car les novices, selon la grâce franciscaine, courent gaiement à travers la prairie, écartent les animaux domestiques du jardin, se veulent en sainte familiarité avec « leurs sœurs », les créatures. Au-dessus des eaux et de leurs prairies violettes de statices, la magie des lointains dépasse la parole! Pourtant, ce monde lumineux et doux se transforme souvent par la tempête et les digues soigneusement entretenues doivent défendre alors le domaine monastique. En hiver, il arrive que le mauvais temps isole complètement les fils de François, abandonnés alors à une Providence qui ne leur fit jamais défaut. Cette vie érémitique en face, précisément, d'une des plus enivrantes villes du monde, n'inquiète en rien les jeunes ferveurs qui l'ont élue. Le novice qui nous conduit se réjouit des longs jours que ses dix-sept ans lui promettent dans le désert étroit et délicieux. C'est une grande grâce, reconnaît-il, qui lui est faite ! « *Je ne deviendrai pas prêtre, mais je vivrai comme a vécu saint François.* » Le merveilleux modèle assure son bonheur.

Et nous emportons cette parole d'un enfant, plus sage que la Venise en fête !

Pour aller de Terre sainte à Venise ou pour en revenir, ceux d'autrefois, traversant l'Adriatique en suivant le plus possible la côte, s'arrêtaient d'ordinaire à Parenzo, en Istrie. Ne se pourrait-il pas que saint François eût fait de même ? En tout cas, pour débarquer à Venise, il traversa l'Adriatique ; nous continuerons donc le pèlerinage de sa trace aimée en la traversant à notre tour, pour une course rapide en Istrie, de Trieste jusqu'au port ancien de Parenzo. Celui-ci est une des plus délicieuses parmi les merveilles que présentent les petites villes mortes embaumées d'âme et de rêve. Le vapeur qui répète chaque jour cette traversée fend une onde bleue-argent dont

Digitized by Google

la tranche, si on peut dire, est du plus beau bleu-violet. Il est impossible de ne pas remarquer combien ce bleu rappelle la draperie que les mosaïques anciennes consacrent à la Madone. Leurs auteurs ont du se rappeler le conseil de la mer. Presque jamais le bateau ne perd de vue la côte ou ses îles pareilles aux perles d'un collier discrètement voilé, parfois, sous les brumes lumineuses. Enfin, au bout de quelques heures, celles-ci laissent transparaître un dessin bleuâtre de montagnes ; c'est l'Istrie. On s'éloigne le plus vite possible de Trieste dont l'aspect « moderne » et industriel n'est pas fait pour retenir. Une visite à la cathédrale de San Giusto nous réserve deux admirables coupoles en mosaïques byzantines, et nous nous empressons vers Parenzo. La route d'auto monte et descend selon les lacets de la montagne, rappelant un peu celle d'entre Assise et Sienne. Chaque sommet reprend des corbeilles de chardons (Erynghium) d'un bleu tellement pur que le ciel y descend. Près de la mer déchiquetant le rivage pour y mêler mieux la terre a sa douceur, voici Parenzo encore bâtie selon la régularité d'un vieux plan romain et toute ensoleillée de souvenirs splendides. Dominant les ruelles aux maisons anciennes (un beau temple romain est demeuré entre elles) l'église de saint François conserve le souvenir de celui que nous suivons à l'odeur de ses vertus. Est-il vraiment venu ici ? On ne peut l'affirmer, mais son âme y demeure dans la pauvreté douce et la splendeur des choses, dans le geste certain d'Antoine de Padoue faisant dresser l'église à la grande mémoire.

Enfin voici la basilique fameuse qui était une station pour tous les pèlerins vénitiens de Terre Sainte... Que de pleurs oubliés, de désirs héroïques, furent sus de Dieu seul entre ces murs sacrés ! Leur histoire est surprenante. A droite, des fouilles nous découvrent un pavage de mosaïque ; c'est celui d'un premier oratoire qui devança la paix de Constantin ! Il fut formé par la demeure même de saint Maur, lequel fit ajouter à cette mosaïque les poissons, le secret symbole chrétien que l'on reconnaît si facilement avoir été introduit après-coup dans le travail. Saint Maur ayant subi le martyre, son oratoire particulier devint le lieu de prière des chrétiens de Parenzo qui, à la paix de l'Eglise, y apportèrent son corps. On agrandit le sanctuaire, on éleva une première basilique qu'il fallut plus tard reconstruire et, au sixième siècle, s'éleva celle que nous

Digitized by Google

avons encore sous les yeux avec la fraîcheur inflétrissable de ses mosaïques. L'évêque Eufrasius l'avait dédiée à la Vierge dont l'image triomphe magnifiquement à l'abside, au dessus de deux compositions évoquant, l'une son Annonciation, l'autre sa Visitation. Ici donc, s'affirmait déjà cette piété envers le grand mystère de la maternité divine qui fit placer l'Annonciation célèbre d'Hilarin de Viterbe sur l'autel de la Portioncule.

En revenant de ce pèlerinage à une des plus fugaces et, par là même, à une des plus chères empreintes de la vie séraphique, nous nous retrouvons bientôt devant l'île de François et, comme lui, dans un bateau allant vers Venise. De loin, les hauts cyprès entourant sa chapelle et remplaçant le pin jailli de son bâton, rayonnent dans le ciel doublé par la lagune. Tant de douceur heureuse enivre à défaillir ! Au seuil de son pays, de l'Italie très sainte, un ineffable adieu semble ici nous attendre, avec le geste en croix de la main crucifiée.

EDMOND JOLY.

Digitized by Google

LES TRIBULATIONS D'UN CAPUCIN PATRIOTE

(fin)

Après un séjour de six semaines dans les geôles révolutionnaires, le P. Julien revint en Franche-Comté. On le trouve à cette époque sur une liste de prêtres qui résident sans fonctions dans le Doubs, et il est indiqué comme habitant la ville de Baume d'abord, puis son village natal Rignosot, où il réside en 1795.

Au commencement de cette année avait été publiée la loi du 9 ventose (21 février) sur, ou plutôt contre la liberté des cultes. Elle était combinée de manière à débarrasser la nation le plus tôt et le plus sûrement possible de la religion. Elle proclamait la liberté des cultes, mais elle n'en salariait aucun. Elle maintenait l'exil pour les prêtres fidèles, proscrivait tout insigne sacerdotal, tout indice extérieur de religion, tout son de cloches et si élle ne décrétait pas une persécution plus violente, c'était uniquement pour ne pas rallumer les fameuses torches du fanatisme qu'une éducation publique obligatoire ne tarderait pas à éteindre plus sûrement.

Heureusement la loi du 11 prairial (30 mai) vint adoucir quelque peu cette législation barbare en laissant les églises à la disposition des communes, et en permettant aux prêtres d'y exercer leur ministère moyennant la promesse de soumission aux lois de la République.

« Mais la religieuse commune de Venise (Doubs), dit M. Sauzay, n'avait pas attendu la nouvelle loi pour rentrer en possession de son église, et trouver un prêtre pour la desservir. Rencontrant dans un excellent Capucin retiré à Rignosot un prêtre orthodoxe, libéral et courageux comme elle, aussitôt après le décret du 3 ventôse, elle avait, de concert avec ce moine, donné le plus remarquable exemple de la piété active unie au respect des lois. Le 16 mars tous les habitants ayant été réunis par la municipalité sur la place publique, le traité suivant fut conclu.

Digitized by Google

Je soussigné, prêtre, ci-devant Capucin, à la demande des citoyens habitants de Venise, m'oblige à exercer pour eux le culte catholique, apostolique et romain, selon l'usage de l'Eglise, et de leur faire les offices ordinaires de paroisse chaque dimanche et fête annuelle chômée, de même que les cinq jours suivants de leurs fêtes de vœux : 8 mai, fête de saint Pierre de Tarentaise ; le 15 mai, de saint Isidore ; le 6 juin, de saint Claude ; le 4 juillet, de la translation de saint Martin ; et le 28 août de saint Augustin. Je m'oblige de plus à leur réciter chaque jour la passion avant la messe, selon l'usage, pour les biens de la terre, et enfin à donner la bénédiction à vêpres chaque dimanche et fête même de vœu.

Fait double à Venise, le 28 ventôse an 3 de la république française, une et indivisible. Dessirier.

Le même jour, nous, habitants de Venise, assemblés en corps de la commune avons fait les marchés et conventions suivants. La municipalité a laissé à titre de bail à ferme au citoyen Dessirier la quantité de cinquante ouvrées de vignes appartenant à la commune, lieu dit *Viantin*, pour le prix de trois cents livres, payables à la Saint Martin d'hiver de chaque année, le dit bail étant fait pour trois, six ou neuf années. Les citoyens étant tous d'accord pour ladite amodiation, il est convenu que la somme marquée ci-dessus sera partagée par tête de chaque individu de la commune. Les quittances seront données par le maire et les officiers municipaux sans intervention d'aucune autre personne.

J. Fr. Buchet, agent national ; Metras, officier municipal ; Fr. Echenos, Nic. Ligier, notables ; Gobillot, greffier, et 38 autres.

Reprise complète du service paroissial, traitement foncier à peine déguisé, rien, comme on le voit, ne manquait à cette petite restauration religieuse. Elle marchait à souhait depuis plusieurs mois, lorsque les intrus du voisinage, jaloux de cette prospérité, que leurs églises ne connaissaient guère, dénoncèrent le P. Dessirier au District comme exerçant en contravention avec la loi. En effet, le nouveau curé de Venise avait montré peu d'empressement à souscrire l'acte de soumission exigé sur ces entrefaites. Mandé à Besançon, et sommé par le District de se mettre en règle à cet égard, il s'empressa d'insérer au registre municipal cette déclaration ambiguë : Appelé par les citoyens de Venise, pour exercer le culte catholique dans l'église dont leur commune n'a jamais cessé d'être en possession, je promets soumission aux lois de la République qui n'ont rien contre la religion catholique, apostolique et romaine, de laquelle déclaration je demande acte.

Digitized by Google

La déclaration faite, le religieux en fit aussitôt une copie, et l'envoya au District, le 2 juillet, avec la lettre suivante : Vous trouverez ci-inclus l'extrait de mon acte de soumission. Puisse mon exactitude achever de vous convaincre que des vues très éloignées du bien public ont suscité les délations dont vous m'avez parlé. Je crois devoir vous répéter ici ce que j'ai eu l'honneur de vous dire : que je suis en butte aux prêtres constitutionnels, entre autres celui de Palise, le citoyen Jacquez de Besançon. Il s'est flatté à diverses reprises qu'il me ferait sortir d'ici, et qu'il s'y prendrait de tant de façons que, sans contredit, il y réussirait. Je me fais un devoir de vous en prévenir, non point pour vous porter plainte contre lui, à Dieu ne plaise ! l'indécence de sa conduite crapuleuse le dénonce assez, mais pour que vous n'ayez aucun égard aux dénonciations qu'il n'aurait pas honte de faire contre moi, sans que vous daigniez m'en prévenir, afin que je puisse me justifier. Soyez assuré que je me rendrai auprès de vous au premier signe, et vous trouverez toujours en moi autant le fidèle républicain que le catholique exact. C'est sous ce double caractère que j'ai été reconnu au tribunal révolutionnaire, et je n'aspire qu'à la gloire de m'en maintenir la réputation.

Votre citoyen, Dessirier, prêtre.

Grâce aux sentiments républicains bien connus de ce religieux, l'administration voulut bien fermer les yeux sur les termes un peu suspects de sa déclaration » (1).

Mais à propos de la présence du P. Julien à Venise se pose de nouveau la question des pouvoirs. A qui en avait-il demandé pour desservir cette paroisse ? Ce n'était certes pas à l'Église Constitutionnelle qui à vrai dire n'existait plus. Ce n'était pas davantage aux Vicaires généraux légitimes de Besançon. Ceux-ci, en effet, ne pouvaient qu'avoir des sentiments plutôt défavorables pour un religieux qui avait communiqué au moins indirectement avec les représentants de l'évêque intrus. Dès lors on se demande sur quels principes il pouvait s'appuyer pour administrer cette paroisse. Ici encore il était en faute, et nous croyons,

(1) Sauzay. Op. cit. VIII, p. 186 seq..... Il y eut sur d'autres points de la France des conventions à peu près semblables entre prêtres et fidèles surtout vers la fin du Directoire et sous le Consulat. Les populations privées de tout secours religieux imitaient celle de Venise, et cherchaient à s'attacher des prêtres. Les Administrations le savaient, et au lieu d'y voir une résurrection de la foi, elles en concluaient que c'était la fin de la religion. Ainsi le Commissaire près l'Administration départementale du Cher écrivait au Ministre de la Police le 2 ventose an 8 (21 février 1800) : *Il y a apparence qu'il y aura bientôt des louées de prêtres, comme des louées de domestiques, et il est assez drôle d'entendre dire aux villageois : J'ons loué not'curé pour six mois. Vous concevez que quand les choses en sont à ce point, le fanatisme est près de sa fin, il mourra dans les bras de la liberté.* (Arch. Nat. F7 7656 (1782).

Digitized by Google

que ce furent moins les dénonciations des curés intrus qu'un rappel à l'ordre de l'autorité légitime qui lui fit cesser ses fonctions à Venise.

On avait entre autres choses à lui reprocher le serment de Liberté-Egalité qu'il avait prêté à Rougemont le 30 septembre 1792, en compagnie du curé et du vicaire de la paroisse, du juge de paix, du receveur de l'enregistrement, d'un ex-jésuite, d'un officier et de deux caporaux du régiment de Rouergue, tous domiciliés à Rougemont.

Or, ce n'est un secret pour personne que les Evêques restés en France, suivis d'une grande partie du clergé, et M. Emery, Supérieur de Saint-Sulpice, avaient prêté ce serment, qui après tout n'a jamais été condamné par l'Eglise, ou du moins ils ne s'opposaient pas à ce qu'on le prêtat. Les Evêques émigrés, au contraire, qui connaissaient moins les difficultés inextricables au milieu desquelles se débattait le clergé de France, étaient intraitables sur cette question. « Les prêtres jureurs de liberté et d'égalité, avaient décidé les Evêques réfugiés à Fribourg, qui ont été approuvés, pèchent en exerçant leur ministère, s'ils tiennent encore à leur serment, et s'ils ne l'ont pas rétracté devant Dieu, et même autant que possible devant les hommes, en déclarant devant ceux qui les ont fréquentés, que tel a été le sens légitime qu'ils ont entendu. En général,la conduite de ces jureurs, qui ont su, par un tel serment, se mettre à couvert de la persécution, est très suspecte ; les fidèles courent de grands risques en s'adressant à eux. On ne peut trop les en éloigner ».

Les Vicaires Généraux de Besançon donnaient de leur côté les instructions suivantes : « On avertira les fidèles que les prétendus brefs et lettres des Evêques favorables au serment de l'égalité et de la liberté sont des actes supposés et absolument contraires à l'esprit de l'Eglise, qui recommandent spécialement l'obéissance aux lois et aux autorités légitimes. Quoique le Souverain Pontife n'ait pas encore prononcé sur ce serment, c'est un crime de le faire dans le doute qu'il soit permis. Les personnes coupables de ce serment, et qui se soumettront à la pénitence, pourront être absoutes de ce péché, sans qu'on les oblige à faire une rétractation qui les obligerait à quelque danger. Mais s'ils ont une pension ou un traitement, il ne leur serait pas permis de produire un certificat de prestation de ce serment pour pouvoir les toucher ».

On comprend dès lors que les prêtres désireux de rétracter même le serment de liberté-égalité représenté comme un crime,

Digitized by Google

s'attendaient bien à rencontrer chez leurs supérieurs, non pas l'indulgence et la miséricorde, mais uue implacable sévérité inspirée par l'esprit janséniste. D'un autre côté, non seulement leur rétractation les privait de leurs pensions et les réduisait à misère, mais elle les faisait encore tomber sous les coups de la loi du 24 octobre 1793, dès lors c'était en perspective la déportation ou mieux l'échafaud.

« Eh bien, écrit M. Sauzay, en face de tous ces inconvénients, de toutes ces amertumes et de tous ces dangers, il se trouva des hommes, et en grand nombre, qui, soutenus par une force plus qu'humaine, n'hésitèrent pas à tout sacrifier, leur repos, leur popularité, leur pension, leur fortune, leur liberté et leur vie, pour en faire hommage à la vérité et à leur conscience » (1).

Le P. Julien fut du nombre de ces vaillants, il se vit condamné à une première rétractation, puis à une seconde supplémentaire, et laissé sans autre pouvoir que de célébrer la messe. Cette rétractation imposée par l'arbitraire dut avoir lieu en 1795. Le Père continue néanmoins de résider au milieu de ces braves

(1) Une lettre d'un Capucin va nous donner une idée de la rigueur avec laquelle étaient traités ceux qui avaient prêté ce serment, et en même temps de la joie avec laquelle ils acceptaient toutes les expiations proposées. Le P. Marcillien de Vaisre, Capucin du couvent de Vesoul, profès en 1767, n'avait pas prêté le serment schismatique, mais seulement celui de liberté-égalité. De plus il avait eu le malheur d'être indument porté sur la liste des abdicateurs qui avaient livré leurs lettres de prêtrise. Voici ce qu'il écrivait, le 19 mai 1795, à un de ses amis réfugié à Soleure : « Je vous remercie bien sincèrement, cher ami, de la part que vous prenez à mon retour. J'ai cherché à réparer mes fautes aussitôt que j'ai cru être coupable, et j'ai fait, le 10 février, entre les mains de *Grandpierre*, tout ce que votre modèle de rétractation exige. J'ai écrit une lettre à Mgr Lentzbourg, où toute ma conduite est détaillée ; j'ai,de plus,écrit à l'évêque intrus une lettre des plus fortes. Je n'ai point remis mes lettres de prêtrise. Le serment civique ne me lie pas plus que mes autres confrères. Ce fut notre supérieur qui le fit pour toute la communauté ; il est en Suisse. Ce serment est tout à fait catholique, puisqu'il est selon l'instruction de Mgr de Langres,prononcé avec toutes les restrictions possibles,et avec un inviolable attachement au Saint-Siège et aux évêques légitimes. L'autre serment est celui de l'égalité. Quant à la suspense et l'irrégularité, je n'ai jamais voulu de cure ni de desserte, il y a plus d'un an et demi que je ne dis pas de messe. Je n'ai jamais administré les sacrements qu'en cas de nécessité ; jamais je n'ai fréquenté les églises, et encore moins les offices et discours des intrus. J'ai fait connaître à tout le monde mon repentir et mes erreurs.Je les ai déclarés publiquement et en particulier dans les catéchismes qu'on vient de m'ordonner de faire dans notre église. Enfin je ne crois pas qu'à moins de distribuer des imprimés, on puisse se repentir plus publiquement. A Dieu ne plaise que je cherche par là à tenter mes supérieurs de me réhabiliter un seul instant plus tôt qu'ils le jugeront convenir.Je suis tout résolu à rester toute ma vie, s'ils le jugent convenable, dans la pénitence qu'ils voudront m'imposer. Je fis mes Pâques le Jeudi Saint dans la chapelle de M. Guillemin : toute la paroisse en a été témoin. Je continue et me restreins à la simple communion laïque. Je parcours le voisinage, avec les missionnaires qui y vont. Je cherche à

Digitized by Google

gens de Venise qui l'avaient demandé pour curé, et qui avaient probablement peine à comprendre l'inaction à laquelle il était réduit par suite de la suspense ecclésiastique.

Il était encore à Venise en 1796, car le 3 avril de cette même année le Commissaire du Directoire près l'Administration cantonale déclara au Département qu'il ne connaissait aucun prêtre dans le canton que le citoyen Jean Claude Paul Dessirier qui résidait dans sa commune, mais qui n'exerçait aucune fonction de prêtre, quoiqu'il eut fait le serment prescrit par la loi. Il s'agissait de la promesse de soumission imposée par la loi du 11 prairial. Cette déclaration avait amené au sein du clergé de France la même division que le serment de liberté-égalité. Une partie des Evêques émigrés s'y déclara entièrement opposée, et précisa les motifs de son opposition dans un *Avertissement* imprimé et répandu partout.

Les défenseurs du serment de liberté-égalité, MM. Emery et de Bausset se retrouvèrent sur le terrain pour soutenir la légitimité et l'orthodoxie de la soumission aux lois de la République, et appuyés sur les considérations développées par M. de la Luzerne, Evêque de Langres, sur le serment de liberté, il leur fut facile de réfuter les opinions plus royalistes que religieuses des évêques émigrés, et de rallier à eux les prêtres qui n'avaient pas prêté serment. Le P. Julien fut de ce nombre, et il n'hésita pas, ainsi que nous l'avons vu, à faire soumission.

Cependant au milieu des ses déboires, Dieu lui avait ménagé

rappeler ceux de vos ci-devant confrères et les miens qui se sont égarés. Le curé de Montigny et celui de Charriey se sont rétractés. Le P. Séguin *(Le P. Claude-Nicolas de Vesoul, Capucin du couvent de Saint-Amour)*, le P. Boudot, Dom de Courcelles, Mougin et d'autres branlent au manche. Notre pasteur actuel est le P. Séguin. Je lui ai appris à baptiser, parce qu'il ne savait aucune céremonie de ce genre. Je lui sers de maître d'école. Tous les dimanches je fais à l'église le catéchisme auquel tout le monde assiste. Bonne nouvelle ! Tous les prêtres qui étaient enfermés aux Ursules, à Vesoul, sont élargis et renvoyés dans leurs cures, avec pleins pouvoirs d'y exercer le ministère. On y renferme à force les terroristes. Revenez, cher camarade, je vous logerai dans ma chambre. Elle appartient à tous les prêtres fidèles, mais elle vous est réservée à juste titre. J'aurai besoin de vos lumières, de vos exemples pour m'affermir dans la carrière qui me reste à parcourir. Toutes les fois que je pense à mes sottises, j'en frissonne, et je ne sais comme j'ai pu en venir au point où je me suis trouvé sans le savoir. J'ai toujours été catholique dans l'âme, mais toujours faible, et n'osant me montrer tel. *Vale et amas*. (SAUZAY, op. cit. VII, p. 502)..... On ne peut s'empêcher de trouver excessive et injuste la sévérité de l'autorité diocésaine légitime qui faisait si cruellement expier le serment de liberté-égalité, prêté cependant par tant d'éminents théologiens et de saints confesseurs de la foi. Seuls des préjugés jansénistes pouvaient faire apprécier avec cette rigueur ce que le P. Marcilien, et d'autres comme lui, avaient fait de bonne foi dans les circonstances douloureuses qu'ils avaient traversées.

Digitized by Google

une consolation qui était de nature à en adoucir l'amertume, c'était l'arrivée à Venise d'un confrère et ami qui vint le suppléer dans les travaux du ministère.

Le Père Justinien d'Autrey (Haute-Saône), dans le monde Claude-Joseph Véjux, Capucin du couvent de Besançon, né le 9 avril 1749, profès le 15 août 1770, opta pour la vie commune en 1790, refusa de reconnaître la juridiction de l'évêque Séguin, puis dénoncé comme ses confrères au District de Besançon, il reçut l'ordre de se déporter et dès lors il se mit à parcourir le pays pour exercer secrètement son ministère.

Dans la nuit du 21 au 22 mars 1796, il fut arrêté à Bonnay (Doubs) chez un ermite nommé Lambert. Après ses réponses aux questions d'usage pour constater son identité, le P. Justinien avoua qu'il n'avait point fait de serment, qu'il n'avait été ni déporté ni émigré ; que pendant les dernières années, il avait résidé dans les environs, mais qu'il n'avait ni passeport ni certificat de résidence, et qu'il était arrivé la veille à Bonnay pour voir des amis. « Après quoi nous l'avons fouillé, écrit le gendarme dans son procès-verbal, et nous avons trouvé dans une de ses poches une petite boite en carton vert liée avec une tresse blanche et dans laquelle nous avons trouvé trois petites boites en étain, où il y avait de l'huile avec du coton. Nous avons de suite cherché sur le lit où il avait couché et nous y avons trouvé un portefeuille de maroquin doublé en soie, renfermant un autre petit portefeuille rouge, dans lequel il se trouve environ vingt hosties qu'il a déclaré avoir consacrées. Il se trouve aussi dans le portefeuille en maroquin un passeport à lui délivré par la municipalité de Vieilley le 7 pluviose an IV. Il s'est trouvé de plus un petit livre intitulé *Missale et Rituale portatilia*, quatre assignats de 50 sous, trois de quinze et un de 5 livres ». La perquisition achevée, les gendarmes emmenèrent les deux prévenus sans oublier les dossiers, et les amenèrent à la prison de Besançon. « Le même jour à sept heures du soir ils furent interrogés. Le P. Vejux déclara qu'il était âgé de 47 ans, originaire d'Autrey et qu'il résidait à Venise ; « qu'il avait exercé les fonctions du culte depuis le mois d'août précédent après avoir fait son acte de soumission, mais avec restriction. Questionné ensuite sur les lieux qu'il avait habités depuis la suppression des ordres religieux, il répondit : lorsque j'ai quitté le couvent de Besançon, je me suis retiré chez une veuve, dans la rue des ci-devant Ursulines. Ensuite je suis allé à Voray, où j'ai vécu pendant quinze jours chez l'aubergiste

Digitized by Google

Vauthier ; de Voray, je suis allé à la Grange-de-Mairot, commune de Chatillon-Guyotte, ou j'ai demeuré environ quinze jours ; de là j'ai passé chez mes parents, avec qui j'ai demeuré environ huit mois. Pendant ce temps là arriva la loi de déportation. Je me retirai chez ma sœur, femme Pelleteret, à Oricourt (Haute-Saône), où j'ai demeuré caché environ dix-huit mois. Depuis ce temps j'ai parcouru les communes de Bonnay, Vieilley, Venise, Voray, Cendrey, La Tour de Scey et lieux circonvoisins sans avoir de domicile fixe. J'ai fait aux greffes des municipalités de Venise et de Vieilley la déclaration des lieux où je voulais exercer mon culte ». Il terminait en disant qu'il résidait habituellement à Venise où il exerçait les fonctions du culte catholique (1).

Le Pére Justinien, sans jamais avoir été jugé, passa quatorze mois en prison, dont six mois dans le couvent des Capucins de Besançon, qu'il avait habité autrefois comme religieux, et il ne fut libéré que le 2 mai 1797. La présence de ce courageux missionnaire à Venise consola le P. Julien en assurant les secours religieux aux paroissiens. La capture du Père fut pour lui une nouvelle cause de tristesse, qui venant s'ajouter à toutes les tribulations qu'il avait déjà éprouvées en France, lui inspirèrent la pensée de retourner à Saint-Domingue.

Il envoya à Rome un rapport sur la situation de la mission d'Haïti au milieu des horreurs de la guerre civile qui désolait ces contrées. Depuis six ans, disait le P. Julien, les fidèles sont privés de toute juridiction spirituelle légitime (2), et comme il avait déjà passé 18 ans dans cette Mission il se déclarait prét à y retourner, malgré les dangers de la situation, si l'on daignait lui accorder la Préfecture Apostolique de la mission du Cap. Le 27 novembre 1797, un Bref du Pape Pie VI adressé « Au Père Julien, Capucin de la Province du Comté, en Bourgogne »

(1) Sauzay, op. cit. VIII, p. 206, 768..... Les saintes hosties saisies sur le P. Justinien furent retrouvées en 1859, au greffe de la cour de Besançon, par M. Sauzay, au cours de ses recherches pour son *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*. « Le portefeuille du P. Véjux, raconte-t-il, enfoui depuis soixante-quatre ans parmi les défroques des voleurs et des assassins contenait encore vingt hosties dans le plus parfait état de conservation. Mgr le Cardinal Archevêque de Besançon, après avoir fait dresser un procès-verbal de cette découverte, a réuni ces monuments augustes de notre foi persécutée dans un vase de prix déposé dans le tabernacle de sa chapelle particulière où ils attesteront longtemps encore, s'il plait à Dieu, dans le même état d'intégrité, l'éternel amour de Jésus-Christ pour nous, et le courageux amour de nos pères pour Jésus-Christ ».

(2) Nous en concluons que le P. Saintin de Curfo, Préfet Apostolique, était mort vers 1791.

Digitized by Google

lui apportait la nomination demandée. Il était déjà retiré à Besançon, quand éclata le coup d'Etat du 18 fructidor an V, qui porta au pouvoir un personnage avec lequel le P. Julien avait déjà été en relation lors de son voyage en France, en 1785.

Il lui adressa donc la lettre suivante :

Au Citoyen François de Neufchâteau, Membre du Directoire exécutif.

Citoyen Membre du Directoire.

Votre zèle pour le salut et la gloire de la République est sans cesse en activité, aussi le succès y répond. Veuillez néanmoins m'accorder un de vos moments, tout précieux qu'ils soient, je suis républicain.

Daignerez-vous vous rappeler du ci-devant curé de la Grande-Rivière, juridiction du Cap-Français, le P. Julien ? Oh ! Combien de fois déjà, dès que je vous ai vu au nombre des députés de la Nation, ai-je été pressé par la haute estime et les sentiments respectueux que je vous ai voués de me renouveler dans l'honneur de votre souvenir ! Mais à présent que votre mérite vous a élevé à la suprême autorité du Directoire exécutif, je ne puis retenir ma plume. La bienveillance dont vous m'avez honoré, surtout pour mon voyage en France en 85, me rassure dans l'excès de ma confiance d'oser vous écrire. Enfin je me sens justifié dans ma hardiesse par la conduite que j'ai tenue au milieu des diverses phases de la Révolution. Oui, tel que j'ai paru à vos yeux pénétrants, je dis ennemi du cagotisme et de la dissimulation, tel depuis mon retour en France en 1791, 16 septembre (v. s.) je me suis montré à quiconque a scruté mes démarches. J'ai fui d'abord de la Grande-Rivière, où je savais que le premier signe de l'insurrection devait être donné, bientôt après la colonie, où je voyais s'approcher l'instant de l'insurrection générale. Mais arrivé en France, du premier coup d'œil j'ai vu mon système à prendre, et ne m'en suis pas départi, celui de la Constitution civile du clergé ne m'a pas plu : il n'a pas été le mien ; j'en avais prévu l'anéantissement par celui de la constitution que j'avais jugé indispensable et prochain. J'ai cependant eu malgré le tranquille de ma conduite des choses à soutenir. Allé au district de Besançon lui faire viser mon certificat de civisme. à l'effet de toucher ma pension, il m'envoya en arrestation, pour mon refus de mes lettres de prêtrise, puis au Tribunal révolutionnaire de Paris. Mon jugement rendu en sa chambre du conseil, après 156 jours de détention, ne porta pas moins en termes exprès qu'il n'y avait dans ma conduite aucune trace de délit contre-révolutionnaire.

Avant ce temps et depuis j'ai eu soin d'écarter de moi tout sujet de suspicion, et je me suis toujours mis en règle par mon exactitude à me faire délivrer à chaque trimestre le certificat de domicile exigé par la loi. Je suis donc tranquille à présent même, et ne mérite par

Digitized by Google

en aucun endroit d'être inquiété, parce que autant que le culte m'est cher, autant je m'abstiens de l'exercer contre le vœu de la loi.

A ces traits, quoique sortis de ma plume, mais aussi vrais qu'ingénus, j'ose croire ne pas démériter que vous vous intéressiez à moi.

Or ce désir de retourner au Cap-Français—Eh ! Quelle occupation puis-je me donner en France ? —Oui ce désir s'est tellement imposé à mon âme depuis l'espoir inspiré par le conseil législatif aux colons fugitifs des Iles françaises, que je dirige toutes mes vues à ce but qui me flatte infiniment. Pour mon intérêt personnel je ne tiens en rien au climat européen de la France, ou pendant mon abscence et celui de mes deux frères, une belle-sœur a vendu les biens soit de feu son mari mon frère aîné, soit de mon frère cadet, habitant de la Marmelade ! et par son injuste déprédation m'a enlevé toute ressource, jusqu'à celle d'un asile.

Mais je tiens au climat américain de la France, du Cap-Français, où ce frère aîné est mort entre mes bras en 1787, où le frère cadet a été massacré par les nègres en 1793, où enfin je trouve un asile, soit dans les deux habitations que ce frère cadet m'a laissées, soit par la bienveillance des habitants du Cap-Français que je récupérerai aisément.

Et ne pouvez-vous pas tout pour le succès de mon juste désir ? La générosité née avec vous, ce caractère indélébile des grandes âmes telle que la vôtre ne rejettera pas mes vœux, conformes qu'ils sont d'ailleurs aux vues des législateurs. Mais je suis sans moyens de m'y transporter. Si je vous dis que la pension attribuée aux ci-devant religieux ne m'est pas payée depuis le 2e trimestre de l'an IV, encore que je n'ai pu toucher que le 6 vendémiaire dernier. Ce n'est point pour m'en plaindre à vous, c'est uniquement pour que vous daignez m'accorder ou me faire accorder les moyens de me transporter le plus tôt possible à Paris. Là avec votre aide je subsisterai aisément jusqu'au jour d'un embarquement favorable, lequel ne me semble pas devoir être éloigné.

Voilà l'objet de mon ambition. Ah qu'il vous est aisé de faire qu'il soit de suite rempli ! Mais l'endroit par lequel je me glorifie de l'avoir conçu, c'est que par la confiance qu'il m'inspire en l'honneur de votre protection, et me met dans l'heureuse occasion en recourant à votre générosité de vous exprimer des sentiments de dévouement et de respect dans lesquels je suis du plus profond de mon cœur.

Citoyen membre du Directoire

Votre concitoyen

Dessirier, ci-devant P. Julien
curé de la Grande-Rivière et
du Cap-Français

Aux Chaprais, près Besançon,
Maison Raffier, 12 brumaire
an 6 de la République.
(2 novembre 1797).

Digitized by Google

Malgré l'intervention de François de Neufchâteau, il dut rester encore assez longtemps à Paris avant d'obtenir la permission de s'embarquer pour le Cap. Il dut fournir un certificat de non émigration et de non déportation, et ce n'est qu'après avoir produit ces pièces indispensables qu'il dut demander à Besançon, qu'il put obtenir un passeport du Ministre de la Police générale. Il ne lui restait qu'à trouver un navire en partance pour Saint-Domingue. Ils'adressa au Premier Consul, Bonaparte, au Ministre de la Marine, le citoyen Forfait, pour obtenir d'embarquer sur un navire de la République prêt à mettre à la voile ; le Ministre répondit : « Je n'accorde pas au citoyen Dessirier le passage sur la Frégate..... le sort de cette expédition est trop incertain ». Il fallut donc encore attendre un navire sur lequel il put embarquer à ses frais. Il se rendit au Hâvre, puis à Dieppe dans ce but. Mais il apprit que Mgr Spina, Archevêque de Corinthe, était arrivé à Paris en qualité de Nonce Apostolique. Il se hâta de venir soumettre son Bref au Nonce, à qui il fut présenté par M. de Dampierre, Vicaire général de Paris, plus tard évêque de Clermont. Sur le conseil du Nonce, le P. Julien demanda au Pape Pie VII, par l'entremise du Cardinal Gerdil, Préfet de la Propagande, la dignité de Vicaire Apostolique, ou du moins l'extension de ses pouvoirs à toute l'île de Saint-Domingue.

C'était une précaution d'autant plus nécessaire que les évêques constitutionnels réunis à Paris en *Concile national,* avaient nommé le Cn. G. Mauviel évêque de cette colonie. Il fut sacré le 3 août 1800 (1).

Enfin le P. Julien put partir pour sa mission le 22 mai 1800, après avoir refusé les propositions avantageuses qu'on lui fit pour le retenir soit à Portsmouth en Angleterre, soit à Norfolk aux Etats-Unis, au cour de son voyage. Il débarqua enfin au Cap le 20 septembre 1800.

(1) Lors de l'arrivée à Saint-Domingue de G. Mauviel, on vit paraître dans les journaux de la colonie une « *Profession de foi des Ministres du culte catholique du Département du Nord adressée au Général en chef pour prévenir l'introduction des Evêques envoyés par les soi-disants Evêques réunis à Paris* ».

Après avoir prouvé par l'Ecriture, la Tradition, les témoignages des Pères et les décisions des Conciles la primauté d'honneur et de juridiction des Papes sur les Evêques, les prêtres et les fidèles, la Profession de foi conclut :

« Nous déclarons que nous ne reconnaissons point pour Evêques des hommes qui méconnaissent l'autorité et la juridiction du Pape sur eux ;

Nous déclarons que nous refusons de communiquer avec eux ;

Digitized by Google

Toussaint Louverture était à cette époque à peu près le maître dans la colonie. C'était donc à lui que le Père Julien voulait, en l'absence de toute autre autorité, présenter le bref qui l'instituait Préfet Apostolique. Mais les prêtres séculiers et réguliers qui résidaient dans l'île ne pouvaient voir d'un bon œil un Supérieur envoyé par Rome. Ils refusaient, il est vrai, de recevoir l'évêque constitutionnel Mauviel, mais ils ne voulaient qu'un évêque nommé par le clergé et le peuple. Aussi ils employèrent tous les moyens pour desservir le Père Julien auprès du général Leclerc à qui le Premier Consul avait confié l'expédition de Saint-Domingue.

La ville du Cap fut incendiée une seconde fois à l'arrivée des Français, et le Père Julien dut se réfugier à l'intérieur. C'est dans ce voyage qu'il rencontra Toussaint Louverture, et lui remit son Bref. Ses ennemis le dénoncèrent au Commandant de l'expédition comme ayant suivi le parti des révoltés. Quand il put revenir au Cap, en juin 1801, il sollicita une audience du Général. Il fut favorablement accueilli, mais il ne put montrer qu'une copie du Bref resté entre les mains de Toussaint Louverture. On affecta d'y voir la preuve de ses liaisons avec les rebelles, et on en prit occasion de le calomnier et de le desservir auprès du Général Leclerc qui, sans pousser plus loin l'enquête, le fit arrêter et embarquer le 25 juin sur un navire en partance pour Brest où il arriva le 19 août 1801. Son séjour

Nous déclarons que nous ne reconnaîtrons point pour confrères dans cette mission des hommes qui n'auraient d'autre mission que celle de ces prétendus Evêques ;

Nous déclarons que nous ne reconnaîtrons pour Evêque dans cette colonie que ceux que nous aurons élus, et quand le Pape aura confirmé ceux sur lesquels le choix du clergé et du peuple aura tombé.

Au Cap-Français le 21 germinal an IX
(11 avril 1801)

Signé : Brelle ; Duburcq ; Balthasar Torelli ; Placide Layer ; Anlleaume ».

Annales de la Religion (Organe des Constitutionnels), T. XIV, p. 120.

Nous retrouverons plus loin Aulleaume et Balthasar Torelli ; Duburcq nous est inconnu ; quant à Brelle, c'est le Père Corneille de Douai, Capucin de la Province de Lille, né le 18 août 1754, profès le 20 août 1775, de résidence au couvent de sa ville natale en 1790. Etait-il parti pour Saint-Domingue dès 1787, comme le dit Le Glay, *Cameracum Christianum*, p. 352 ? Nous l'ignorons. Il est certain toutefois qu'en 1790 il était à Douai, et que le 6 mai il prononça dans la Collégiale Saint-Amé un sermon incendiaire et contre-révolutionnaire, qui fut dénoncé par acte passé devant notaires (Déchristé, *Douai pendant la Révolution*, p. 240). Pour éviter des poursuites, il partit pour Saint-Domingue où nous le retrouvons en 1801. Plus tard, il se donna comme Archevêque d'Haïti, sans jamais avoir été nommé ni sacré. L'Almanach royal d'Haïti de 1814 donne ses armoiries et sa dotation. Il sacra et couronna les empereurs noirs Dessalines et Christophe. Il tomba en disgrâce en 1816, et mourut de faim en prison en 1819.

Digitized by Google

dans la Mission qu'il ne devait plus revoir avait duré moins d'un an.

Il revint à Paris, et il écrivit un long rapport de quarante pages pour expliquer et justifier sa conduite pendant les dix mois de son séjour à Saint-Domingue. Il l'adressa au Conseiller d'Etat Portalis, chargé de toutes les affaires concernant les cultes (1) ; celui-ci présenta aux Consuls de la République le Rapport suivant.

Le 26 frimaire an XI.
(17 décembre 1802).

Citoyens Consuls,

Le Général Leclerc a renvoyé en France le prêtre Dessirier soupçonné d'être un agent de Toussaint Louverture. Vous m'avez chargé de faire des recherches sur cet ecclésiastique, j'ai l'honneur de vous en présenter le résultat.

Jean-Claude-Paul Dessirier est natif de Rignosot, commune du 1er Arrondissement du Département du Doubs. Il était capucin de la ci-devant Province de Franche-Comté, et son nom de religion était le P. Julien.

En 1773, il passa à Saint-Domingue avec la permission de ses supérieurs. Il y séjourna 18 ans, et revint en France en 1791. Il se retira dans son Département où il a clandestinement exercé ses fonctions pendant les années 2 et 3, et notamment à Besançon, où il a demeuré six mois.

Il obtint sous la date du 27 novembre 1797 un Bref du Pape Pie VI qui lui conférait le titre et les pouvoirs de Préfet Apostolique à Saint-Domingue, et ce ne fut qu'en prairial an IX qu'il lui fut possible de s'embarquer pour sa destination.

On m'avait inspiré quelques soupçons sur la vérité de ce Bref, mais j'ai acquis la preuve de son existence par les certificats de l'évêque actuel de Clermont et des Abbés Malaret et Duclaux.

Dessirier avait donné connaissance de sa mission au Ministre de la Marine, auquel il demanda son passage gratuit qui ne lui fut pas accordé. Il assure même qu'il s'adressa au Premier Consul pour solliciter son agrément ; il n'a pu m'administrer la preuve écrite de ces deux allégations.

Arrivé au Cap, il déposa son bref entre les mains de Toussaint Louverture, en lui demandant de l'autoriser à exercer ses fonctions et de le reconnaître comme Préfet apostolique. Il parait que dès cet instant il fut desservi par les prêtres qui entouraient Toussaint Louverture, et qu'il a beaucoup à s'en plaindre.

Il n'avait pas encore obtenu l'autorisation qu'il sollicitait, lorsque la flotte française parut à la vue du Cap. Effrayé par l'attentat des Brigands qui incendièrent cette ville, par le tumulte, par le bruit

(1) Arch. Nat. F 19 326. 329.

Digitized by Google

du canon, par les menaces des nègres, il se hâta de sortir du Cap, et il se retira sur une habitation à la Petite-Anse, où il espérait être en sûreté.

Les événements de la guerre le chassèrent d'habitations en habitations depuis le 15 de pluviose jusqu'au 19 floréal, époque à laquelle, apprenant la pacification, il s'empressa de retourner au Cap, et de se présenter au Général Leclerc, dont il assure qu'il fut reçu avec bienveillance. Il prétend que le Général lui avait promis de reconnaître sa mission, lorsqu'il serait possible d'organiser l'exercice du culte, que pour cet effet il lui demanderait des renseignements, et qu'en attendant il l'autorisait à accorder son ministère aux Nègres qui avaient confiance en lui. Dessirier assure qu'il a encore reçu toutes ces marques d'intérêt de la part du Général Leclerc dans la dernière audience qu'il lui accorda le 22 prairial, 36 heures avant qu'il l'envoya en rade pour être transporté en France.

Voilà l'historique de la conduite du prêtre Dessirier. Mais j'ai l'honneur de vous observer, Citoyens Consuls, que je ne les ai appris que par les interrogatoires et les propres mémoires de Dessirier. En le renvoyant en France, le Général Leclerc ne l'a fait suivre d'aucunes pièces, d'aucuns rapports et même d'aucune accusation positive. Ce n'est donc encore que dans les aveux de Dessirier que j'ai cru trouver les causes de sa déportation.

Dans le cours des déplacements auxquels les événements de la guerre obligeaient Dessirier, il avait fait un voyage au Camp-Cardinaux, commandé par Jean-Baptiste Sans-Souci, un des généraux de Toussaint Louverture, et un autre à la Marmelade chez Toussaint Louverture lui-même.

Le jour même qu'il fut arrêté par le Général Leclerc, et envoyé en rade pour être transporté en France, il écrivit une lettre à Toussaint Louverture, dont il avail rencontré le fils dans les rues du Cap. Cette lettre déposée en maison tierce, fut surprise sansdoute et remise au Général Leclerc. Je ne fais que le présumer, puisque le Général n'a envoyé aucun rapport sur Dessirier, mais son arrestation suivit de si près l'émission de cette lettre, qu'il est plus que vraisemblable qu'elle en fut la cause. Dessirier, ne m'a représenté ni la minute, ni les expressions de cette lettre, il m'en a seulement rapporté le sens. Elle avait, dit-il, pour objet de réclamer le Bref de sa nomination que Toussaint Louverture avait retenu, et de lui promettre d'aller quelque temps après sur son habitation lui administrer les secours de son ministère, supposant, dit-il, qu'il était rentré dans une parfaite soumission envers le gouvernement français.

Le même jour que cette lettre fut écrite, le Général Leclerc reçut avis de la nouvelle rébellion de Toussaint, on lui avait livré la lettre de Dessirier, et cette correspondance dans un moment semblable ne pouvait manquer de lui rendre ce prêtre suspect.

Digitized by Google

J'ai l'honneur de vous répéter que ce n'est que par une supposition probable que j'ai ainsi développé les motifs de la déportation de Dessirier, contre lequel le Général Leclerc n'a fait passer en France ni pièces, ni dénonciation, et il me paraît juste de penser que de ce défaut de pièces, et de dénonciation résulte une espèce de persuasion que Dessirier n'aura paru que suspect au Général Leclerc et non positivement coupable, et que conséquemment, la lettre qui a motivé la déportation peut bien être dans le même sens qu'il me l'a rapportée. Les voyages que pendant l'expédition Dessirier avait fait au Camp-Cardinaux et à la Marmelade auront augmenté les soupçons du Général, et je ne serais pas éloigné de croire que la jalousie des prêtres Alleaume et Balthazard n'y ait contribué pour beaucoup. Dessirier porte des plaintes graves contre ces deux ecclésiastiques, qui étaient, dit-il, des confidents intimes de Toussaint Louverture, et qui le voyaient avec peine revenir en Amérique. Peut-être, Citoyens Consuls, sans ajouter entièrement foi aux reproches que Dessirier fait aux prêtres Alleaume et Balthazard, vous penserez qu'ils peuvent être le motif d'un avis au Général Leclerc.

Dessirier assure que ses voyages au Camp-Cardinaux et à la Marmelade ont été l'effet de la violence et qu'il y a été conduit de force, que dans le premier il a été retenu dans une dure et périlleuse captivité, qu'il a été transporté à la Marmelade par une escorte de dragons, et d'après l'ordre de Toussaint Louverture, qui apprenant qu'il y avait un prêtre dans les environs, le faisait venir pour célébrer les fêtes de Pâques. Dessirier prétend que Toussaint Louverture imaginait que ce prêtre était Balthazard et non pas lui, et que dans l'intervalle de dix jours qu'il resta à la Marmelade, il ne vit Toussaint Louverture que deux fois, et ne lui parla que de choses relatives à son ministère.

Voilà, Citoyens Consuls, ce que l'examen le plus attentif m'a mis en état de vous présenter dans le dénuement de renseignements où je me trouve, et la probabilité de la justesse de cet examen suffira peut-être pour dire qu'il n'y a rien de prouvé contre le prêtre Dessirier, et que même il n'a pas été possible au Général Leclerc d'obtenir des preuves contre lui, mais seulement des indices suffisants pour le déporter d'Amérique.

Dessirier demande à retourner, il assure que ses longues habitudes avec les Nègre mettent à même d'être utile au Gouvernement. Cela se peut, mais dans l'état des choses il ne serait pas prudent de le renvoyer à Saint-Domingue.

J'ai l'honneur de vous proposer de le faire passer dans une autre colonie, ou de le renvoyer dans son diocèse, il pourrait y être employé en qualité d'aumônier dans quelque hospice bien plus utilement qu'en qualité de curé ; et d'après une lettre du Préfet du Doubs qui en rendant justice à la pureté de ses mœurs, le taxa d'ambitieux.

Digitized by Google

Il me semble qu'il doit être écarté de toute place à laquelle est attachée une sorte de juridiction. Salut et respect (1).

En l'absence de tout document justifiant l'expulsion du P. Julien par le Général Leclerc, la justice conseillait au Ministre de demander de nouveaux renseignements avant de le condamner et de lui interdire de retourner à Saint-Domingue. Mais les événements s'étaient précipités dans la colonie ; après avoir soumis l'île en trois mois, le Général Leclerc fut emporté par la fièvre jaune. Cependant Toussaint Louverture fut arrêté et envoyé en France, au fort de Joux, où il mourut au bout de quelques mois. Mais le Général Rochambeau, successeur de Leclerc, ne put dompter les nouvelles révoltes des Nègres soutenus par les Anglais, et la colonie fut perdue pour la France.

Pendant que ces événements se déroulaient à Saint-Domingue. le P. Julien, que le Préfet du Doubs déclarait inhabile à occuper un poste de curé, fut cependant nommé à la cure de Saint-Ouen près Paris. Mais ses ennemis ne désarmaient pas, il dut quitter ce poste, et il fut heureux d'accepter la cure de Cérelles que lui offrit l'Archevêque de Tours.

Le premier acte qui porte sa signature sur les registres de la paroisse est du 9 janvier 1804. En 1809, il était encore à Cérelles comme l'indique l' « Etat des Curés et Desservants du diocèse de Tours qui se sont le plus distingués par leur zèle, leurs bonnes mœurs et l'obéissance aux lois, et qui en raison de leur âge et leurs infirmités ont le plus besoin de secours » (2). Sur cet état son nom est suivi de ces annotations : Pension : 333 f. 33c; Nature des infirmités : tempérament ruiné par le travail ; Ressources : Aucune ; Renseignements : Ancien Capucin, a été Vicaire Apostolique à Saint-Domingue, et a bien mérité dans tous les temps, particulièrement digne de secours, à raison du peu de ressources de sa paroisse. On le trouve encore porté sur un état semblable de 1811 avec la même pension de 333 f. qui formait le tiers de sa pension de religieux fixée à 1000 f. à cause de son âge, toutes les pensions ayant été réduites au tiers en 1804. Enfin le Père Julien de Rignosot (Jean Claude Paul Dessirier) mourut dans son presbytère de Cérelles le 16 novembre 1814 à l'âge de 81 ans.

Telles sont les tribulations par lesquelles eut à passer le Père Julien, auquel nous avons donné la qualification de Capucin patriote. Capucin, il l'était par sa vocation à laquelle il resta tou-

(1) Arch. Nat. A F IV 1317.
(2) Arch. Nat. F 19 1237[8].

Digitized by Google

jours fidèle. S'il quitta Haïti après dix-sept années passées dans cette mission, c'est qu'il prévoyait d'une manière certaine l'insurrection générale prochaine dans toute la colonie, et encore ne le fit-il qu'après avoir obtenu de Rome un bref de sécularisation. Il vint en France et il exerça le ministère dans les conditions que nous avons décrites. Puis quand il se vit poursuivi par l'autorité civile et frappé sévèrement par l'autorité ecclésiastique, il n'eut plus qu'un désir, retourner au Cap-Français, où il espérait pouvoir travailler au salut des âmes pendant quelques années. C'est en qualité de Capucin qu'il obtint de Rome le Bref qui l'autorisait à repartir, nous avons vu comment sa mission fut brusquement interrompue.

Patriote, il l'était également. Il avait vu en Haïti la triste condition des esclaves, et la dûreté souvent impitoyable des maîtres. « La sûreté des blancs exige, écrivait tout crûment un gouverneur de colonie, qu'on tienne les Nègres dans la plus profonde ignorance... J'hésite à faire instruire les miens, et je ne le ferai que pour l'exemple, et pour que les moines ne mandent point en France que je ne crois point à ma religion et que je n'en ai point » (1). Indigné et révolté dans sa conscience de chrétien, de prêtre et d'honnête homme par de semblables procédés, le P. Julien prêta l'oreille aux cris de liberté qui venaient de la patrie, et il partit pour la France. Grande fut sa déception à son arrivée, plus grande encore fut-elle, quand il se vit traduit devant le tribunal révolutionnaire pour avoir usé de la liberté. Il aurait pu comme tant d'autres passer en Suisse, en Italie ou en Espagne, mais il ne songeait qu'au Cap, car Haïti pour lui c'était encore la France.

Ses efforts n'aboutirent pas, et plus d'une fois dans son presbytère de Cérelles, son souvenir dut se reporter vers Saint-Domingue. Il voyait ces esclaves auxquels il avait consacré dix-sept années de sa vie, devenus maintenant des hommes libres, livrés à tous les hasards des révolutions. Il les voyait sans missionnaires pour les évangéliser, car il ne pouvait donner ce nom à ceux qui avaient tramé son expulsion de l'île, et qui avaient fini par se mettre en révolte contre Rome. Le vieux missionnaire dut mourir en faisant des vœux pour cette mission de Saint-Domingue qu'il avait tant aimée.

P. ARMEL.

(1) P. DE VAISSIÈRE. *Saint-Domingue ; la société et la vie créoles sous l'ancien régime (1629-1789)* — Paris, 1909.

Digitized by Google

BULLETIN FRANCISCAIN

I. PAYS DE LANGUE NÉERLANDAISE, ANGLAISE ET ALLEMANDE

Index. — I. Archives et Bibliothèques, n°s 1-12. — II. Editions de texte et critique historique, n°s 13-41. — III. Histoire Générale, n°s 42-57. — IV. Histoire des Provinces, n°s 58-65. — V. Histoire des couvents, n°s 66-80. — V. Prédication, n°s 81-86. — VII. Missions, n°s 87-102.

I. ARCHIVES — BIBLIOTHEQUES

1. — David De Kok, dans un article des *Bossche Bijdragen*, t. IV, 1921-1922, p. 84-119, intitulé : *Inventaris van het Archief der Clarissen te Megen*, donne une liste chronologique de registres, plutôt qu'un inventaire des archives des Clarisses de Megen. L'inventaire comprend 259 documents (1433-1878), conservés chez les Sœurs à Megen ou chez les Frères Mineurs à Weert. L'auteur n'y décrit aucun registre.

2. — Dans une autre étude, *Codices van Klarissen*, parue dans *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*, t. XVII, 1923, p. 200-25, le même écrivain donne une description détaillée de 12 mss du XVe au XVIIe siècle, dont 4 se conservent chez les Clarisses de Megen, 3 à la Bibl. royale de La Haye, 2 à Leyde, 2 à Rotterdam et 1 à Roermond. A peu près tous ces manuscrits constituent des traductions hollandaises de textes qui ont rapport à la législation et à la vie spirituelle des Clarisses, ainsi qu'à l'histoire littéraire des Frères Mineurs. Les textes se rapportant aux Clarisses sont les suivants : les Statuts des cardinaux Arnould de Pellegrue et Jean Orsini, la lettre du chapitre provincial de Berne de 1337, qui communiqua aux Clarisses les Statuts de Benoît XII, le testament et la bénédiction de sainte Claire, le *Privi-*

Digitized by Google

legium Paupertatis, les Règles des Clarisses, les Statuts des Collettines par Guill. de Casal et quelques autres documents de moindre importance. Parmi les textes franciscains, signalons la *Legenda S. Clarae* et la *Vita et Miracula S. Coletae*, par Fr. Petrus de Vallibus, interprete Fr. Stephano Juliaco.

3. — Le Jésuite W. MULDER raconte, dans *Een Deventersch-Handschrift*, publié dans *Het Boek*, t. XII, 1923, p. 96-100, comment il découvrit à Deventer le texte complet du *De imperatorum et pontificum potestate* d'Ockham; il donne ensuite la description de ce manuscrit. (Cf. A. F. H., t. XVI, p. 469.)

4. — Dans un inventaire fait par N. J. M. DRESCH, *Inventaris van de oude kerkelijke doop, - trouw - en dooden - (begraaf-) boeken te Alkmaar, 1540-1811 (1896)*, Alkmaar, 1926, l'auteur énumère les registres de baptême, de mariage et de sépulture qui appartinrent jadis à l'ancienne station des Frères Mineurs d'Alkmaar. Un registre donne la liste des Tertiaires séculiers de 1661 à 1685 et 1691 à 1725.

5. — Le P. HILDEBRAND, O. M. CAP., dans *Derde ordelingen te Kortrijk en omstreken in de XVIIe-XVIIIe eeuw*, paru dans la revue si intéressante et si méritoire et tant regrettée par tous les Franciscanisants, *Franciscana*, t. VII, 1924, p. 137-152, publie une liste des membres du Tiers Ordre à Courtrai et aux environs, d'après un registre de l'ancien couvent des Capucins de la même ville, reposant maintenant à la bibliothèque communale de Courtrai.

6. — Dans la même revue, t. IV, 1921, p. 193-204, H. NÉLIS a publié le texte latin et probablement original des Statuts du Tiers Ordre de Saint François, édictés à Zepperen en 1487.

7. — Dans le même tome, p. 249-255, H. LIPPENS, O. F. M., *Un missel franciscain belge du XVe siècle au British Museum*, donne la description du ms. Harl. 2967 et établit son origine franciscaine et belge vers 1484.

8. — G. GOYENS, O. F. M., *Wereldlijke Derde Orde te Sint Truiden. Kleedingenen professies van 1689 tot 1719*, dans *Franciscana*, t. V, 1922, p. 54-59, donne la liste des tertiaires séculiers de Saint-Trond, pendant les années 1689-1719, d'après le registre des vêtures et des professions, conservé dans les Archives des Frères Mineurs de la Province Belge.

9. — Le même auteur, dans *Wereldlijke Derde Orde te Tongeren, 1640-1772*, au même tome, publie les listes des tertiaires séculiers à Tongres et des religieux qui les recevaient depuis 1640 jusqu'à 1772, d'après deux manuscrits (le Nécrologe et le Memoriale Guardiani du couvent de Tongres) conservés là aux Archives des Frères Mineurs.

Digitized by Google

10. — Le docte P. Fr. CALLAEY, archiviste général des Mineurs Capucins, dans un article intitulé : *L'influence et la diffusion de l'Arbor Vitae d'Ubertin de Casale,* dans la *Rev. d'Hist. Ecclés.*, t. XVII, 1921, p. 533-46, signale quelques nouveaux manuscrits de l'*Arbor Vitae* en France et en Espagne. Il décrit ensuite, d'une façon plus détaillée, les quatre manuscrits de la Bibl. Royale de Bruxelles. Les cod. 646, 728 et 1164 ne contiennent que le Prologue et les trois premiers livres; le cod. 1273, au contraire, est complet. Son texte toutefois a été élagué, moins cependant que celui des cod. 309, 320 et 348 de la Bibl. Univers. d'Utrecht. Deux autres manuscrits de Bruxelles, les cod. 3057-58, f. 2-49 et 15067, f. 174-177, contiennent des paraphrases flamandes de quelques parties de l'*Arbor Vitae.*

11. — Dans *The oldest Ms. of S. Francis's writings,* de la *Revue Bénédictine,* t. XXXIV, 1922, p. 199-205, F. C. BURKITT admet avec Sabatier que le cod. 338 de la Bibl. Munic. d'Assise constitue un recueil composé de 5 parties, réparties comme suit : A. f. 1-10 ; B. f. 11 ; C. f. 12-43 ; D. f. 44-53 ; E. f. 54-72 ; F. f. 73-91. Le f. 11 serait une addition ultérieure à C. qui aurait été composé vers 1250. D. serait copié un peu après C. ,mais certainement avant 1279. L'A. est moins décisif sur la date de composition des autres parties.

12. —B. KMITWAGEN, O. F. M., *Een arbor seraphicae sanctitatis (Rosarium beati Francisci) van Nürnberg 1484. Een onbekend werk van Nic. Glassberger?* dans *Franciscana,* t. VI, 1923, p. 159-194 et t. VII, p. 99-114 et 177-87, examine le *Rosarium beati Francisci* ou l'*Arbor seraphicae sanctitatis* (comme il préfère l'appeler), imprimé à Nuremberg en 1484. Après avoir identifié les « sancti » et les « beati » qui y sont représentés, l'A. démontre que N. Glassberger, appartenant au couvent de Nuremberg, pourrait bien être l'auteur de cet arbre.

II. EDITIONS DE TEXTE

CRITIQUE HISTORIQUE.

13. — A. DE POORTER, l'érudit bibliothécaire de la Bibliothèque communale de Bruges, étudie dans la *Revue neo-scolastique de Philosophie,* t. XXIV, 1922, p. 137-69, *Un Traité de pédagogie médiévale,* le « *De modo addiscendi* » *de Guibert de Tournai, O. F. M.,* tel qu'il est conservé dans le cod. lat. 15451 de la Bibliothèque nationale de Paris. Ecrit vers 1262, ce traité, dédié à Jean, prévôt de Saint-Donatien, à Bruges, et fils du comte de Flandre, Gui de Dampierre, constitue la troisième partie de l'en-

Digitized by Google

cyclopédie de Guibert, intitulée : *Erudimentum* ou *Rudimentum doctrinae,* qui comprend quatre livres dans lesquels les « quatre causes » de l'enseignement sont considérées : la cause finale, efficiente, formelle et matérielle. La cause formelle de l'enseignement fait l'objet du troisième livre, intitulé *De modo addiscendi :* c'est un vrai traité de pédagogie qui étudie les conditions requises à la bonne réussite de l'enseignement chez le maître et ensuite chez l'élève. L'auteur a joint à son exposé des extraits importants de ce traité inédit (p. 206-228).

14. — Dans un article *A propos de Jean Duns Scot et des études scotistes,* paru dans la même revue de Louvain, t. XXV, 1923, p. 410-420, Mgr A. PELZER, le savant scrittore de la Bibl. Vaticane, donne un coup d'œil général sur les travaux, parus depuis 1900, traitant de la doctrine (p. 410-513), de la vie et des œuvres du Docteur subtil (p. 413-420).

15. — Dans son étude, *Le premier livre des Reportata Parisiensia de Jean Duns Scot,* publiée dans les *Annales de l'Institut Supérieur de Philosophie,* t. V, Louvain, 1924, p. 447-492, le même Mgr. A. PELZER tâche de rechercher et de retrouver la reportation authentique des leçons données à Paris par le Docteur Marial. Après une courte introduction sur la nature de la *Reportatio* en général, il analyse et étudie les diverses reportations de Scot connues jusqu'ici. La première, ou *petite reportation,* conservée dans les cod. Borghes, 50 et 89 de la Bibl. Vatic., est la *Reportatio fratris H. de Superiori Alemania super I Sent. :* ce dernier serait très probablement un Frère Mineur. La IIe est la *Grande Reportation examinée par Duns Scot :* l'auteur base ses affirmations sur la souscription du copiste du cod. 1453 de la Bibl. nation. de Vienne. Mgr A. Pelzer étudie ensuite la *Reportation éditée par Jean Major,* à Paris, 1517-18, et note qu'elle ne présente pas un bon texte. Il examine, en quatrième lieu, un *Abrégé de la Grande Reportation,* qu'il attribue au franciscain Guill. Alnwick. Le Mineur Guil. de Missali aurait utilisé cet abrégé dans sa *Tabula super 1° Scoti de Reportatione,* encore inédite et un autre Mineur, Barth. Bellati de Feltre, l'aurait édité à Bologne en 1478. Mgr Pelzer étudie en dernier lieu l'édition des *Reportata* de Duns Scot, faite par Wadding. Celle-ci constituerait un « mélange contaminé », sans valeur, vu qu'elle serait une reproduction du texte de l'abrégé de Guill. Alnwick et un mélange malheureux avec la mauvaise Reportation éditée par Jean Major.

16. — Le Père Charles BALIC, O. F. M., a entrepris d'apporter à certains traits de l'image de Duns Scot les corrections et les compléments que suggère et qu'appuie un examen consciencieux et étendu de la tradition manuscrite. A ce point de vue, son article :

Digitized by Google

Quelques précisions fournies par la tradition manuscrite sur la vie, les œuvres et l'attitude doctrinale de Jean Duns Scot, parues dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique de Louvain,* t. XXII, 1926, p. 551-566, est du plus haut intérêt. Dans la première partie de son article consacrée à faire la lumière sur la vie du Docteur subtil, il lance de nouveaux documents dans le débat. Il étudie d'abord une sorte d'épigramme, consacrée à Duns Scot et conservée dans le ms B. I de la Bibl. de l'église cathédrale de Cantorbéry. Elle débute par les mots : Scotia plange, serait contemporaine de la mort du Docteur subtil et aurait servi de source aux autres rédactions connues de la même épigramme, à savoir, celle qu'a publiée le P. A. Callebaut dans l'*Arch. Francisc. Histor.,* t. XIII, 1920, p. 81, et celle que vient de découvrir le P. Ch. Balic lui-même dans le ms. F. f. III, 26 de la Bibl. de l'université de Cambridge. Il examine ensuite la dépendance entre Scot et Guillaume de Ware et, se basant sur des notes marginales contenues dans les ms. 302 de Balliol Collège, à Oxford, dans le ms. 525 de la Bibl. de l'Arsenal, à Paris, et surtout dans le ms. F. 39 de la Bibl. de la cathédrale de Worcester, l'auteur incline plutôt à admettre une dépendance de Duns Scot à l'égard de Guillaume de Ware. Dans la seconde partie, l'auteur est incliné à admettre comme un fait historiquement certain que Duns Scot avait, une première fois, probablement vers 1303, exposé à Paris, les distinctions 1-17 du troisième livre des Sentences. Il base cette affirmation sur les données fournies par quatre manuscrits : les ms. F. 69 et F. 39 de la Bibl. de la cathédrale de Worcester, le ms. 206 de la Balliol College et le ms. 62 de Merton College à Oxford. Les deux manuscrits d'Oxford prouveraient que le Docteur marial aurait également composé à Paris un commentaire complet sur le troisième livre des Sentences, dont ils fournissent le texte. Instituant ensuite une comparaison entre les textes des deux manuscrits d'Oxford et celui du cod. 1408 de la Bibl. de l'Université de Cracovie, le P. Balic est arrivé à la conclusion, que le ms. de Cracovie constitue une paraphrase du texte renfermé dans les deux ms. d'Oxford. Ce sont là des conséquences du plus haut intérêt pour l'histoire critique de la vie et des œuvres du Docteur subtil, et nous remercions vivement le sympathique P. Ch. Balic d'avoir bien voulu communiquer ces considérations importantes au public s'intéressant à l'histoire théologique du moyen âge.

17. — Dans *Een onuitgegeven kruiswegoefening uit de XVe eeuw,* publié dans les *Bijdragen tot de Geschiedenis,* t. XV, 1923, p. 487-511, A. Van den Wijngaert, O. F. M., publie un texte inédit de l'exercice d'un chemin de croix, tel qu'il l'a découvert dans un recueil de prières du XVe siècle à la Bibl. des Frères Mi-

Digitized by Google

neurs de St-Trond. L'auteur soutient que ces méditations seraient antérieures à celles de Bethlem.

18. — Mgr A. PELZER publia, sous le titre : *Les 51 articles de Guillaume Occam censurés à Avignon en 1326,* dans la *Rev. d'Hist. Ecclés.*, t. XVIII, 1922, une copie de 1333 du Rapport des six maîtres en théologie qui avaient été chargés par Jean XXII de l'examen de 51 articles du franciscain Guillaume Occam. L'éminent auteur avait découvert cette copie dans le cod. vatic. lat. 3075 ·

19. — Le P. FRÉDÉGAND, O. M. CAP., *Drie stukken betreffende zuster Francisca Taffin van Sint Omaars* (1614-1622), dans *Franciscana,* t. IV, 1921, p. 269-276, publie deux actes de 1614 concernant la fondation du couvent des Capucines à Bourbourg et une lettre de la fondatrice Sœur Marie Françoise Taffin de Saint-Omer, datée du 7 janvier 1622 et adressée aux Capucines de Bergues. Les copies sont conservées aux Archives Générales des Capucins à Rome.

20. — Dans le même périodique, t. VI, 1923, p. 135-9, L. TAFFIN DE VEZON publie des *Litanies en l'honneur de Mère Françoise Taffin de Saint-Omer.* Le texte de ces curieuses litanies est donné d'après deux feuilles volantes imprimées au XVIIe siècle.

21. — H. LIPPENS, O. F. M., a publié dans la même revue, t. V, 1922, p. 120-142, *Le nécrologe des Sœurs Franciscaines de Bree,* d'après le cod. *add. 26663* du British Museum. Ce codex, généralement attribué à une communauté religieuse de Weert, provient du couvent « Notre-Dame à la Rivière » des Sœurs franciscaines de Bree. C'est un lectionnaire en langue hollandaise.

22. — Des textes inédits, conservés aux Archives des Capucins Belges à Iseghem, de Notre-Dame d'Anvers et de l'archevêché de Malines, relatifs à la visite du P. Marc d'Aviano, O. M. Cap., à Anvers, le 20-23 juin 1681, et aux guérisons y opérées, ont été publiés par le P. HILDEBRAND, Cap., dans : *Marcus van Aviano te Antwerpen,* des *Franciscana,* t. VI, 1923, p. 120-134.

23. — L'*Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht,* t. 49, 1924, p. 70-71, donne un article : *Kerhkof-devotie in de XVe eeuw,* dans lequel G. A. MEIJER, O. P., publie un extrait d'un *Memoriale* composé, vers 1500, pour les Tiercelines du couvent Sainte-Agnès d'Amersfoort. Il y est question des dévotions de la Passion, de la Terre-Sainte et des plus célèbres pèlerinages que les Sœurs pouvaient pratiquer en visitant leur cimetière.

24. — Dans la même revue, t. 49, 1924, p. 72-81, *Een Aflaatvoor de Conventualen van Aalsum,* S. A. WALLER ZEPER publie une lettre d'indulgences, donnée en 1508, aux Tertiaires du couvent d'Aal-

Digitized by Google

sum, qui avaient contribué par leurs aumônes à la guerre contre les ennemis de l'Eglise en Livonie.

25. — Le P. MAXIMILIEN, O. CAP. a donné une seconde édition de sa traduction élégante du petit traité de saint Bonaventure, « *De quinque festivitatibus pueri Jesu* », sous le titre : *St. Bonaventura : De vijf feestelijkheden van het Kind Jesus, vertaald en ingeleid*. Maastricht, Boostin en Stols, 1924. Les cinq festivités, décrites par le Docteur séraphique pour exciter chez les lecteurs la dévotion et l'amour pour Jésus, sont les suivantes : 1) Quomodo Filius Dei, Christus Jesus a mente devota spiritualiter concipiatur ; 2) Quomodo Fililus Dei in morte devota spiritualiter nascatur ; 2) Quomodo infans Jesus a devota anima spiritualiter sit nominandus ; 4) Quomodo Filius Dei a devota anima cum Magis sit spiritualiter quaerendus et adorandus ; 5) Quomodo Filius Dei a devota anima spiritualiter praesentetur in templo. La belle introduction, de laquelle toute rhétorique a été soigneusement écartée, dispose merveilleusement l'âme du lecteur à méditer et à savourer le langage mystique du petit traité. L'A. a revu soigneusement la traduction de cette seconde édition et il a réussi, grâce à la souplesse et à l'élégance de sa langue, à obtenir cet effet que le lecteur a la sensation, non de lire une traduction, mais d'entendre le Docteur séraphique lui-même.

26. — Dans un article, *De vita beati Francisci. A Worcester text of II Celano*, paru dans *Arch. Franc. Hist.*, t. XVIII, 1925, p. 181-210, WALTER SETON édite 74 paragraphes de la *Legenda II S. Francisci*, par Thomas de Celano. Il publie son texte d'après le manuscrit F. 75 de la Bibl. de la cathédrale de Worcester. Ce codex doit être considéré, d'après l'A., comme le plus ancien des manuscrits connus, donnant la *Legenda II S. Francisci*.

27. — La Légende attrayante et délicieuse de saint François, telle qu'elle a été écrite par Jacques de Voragine, dans sa Légende dorée, a été traduite en allemand par M. PETRA, O. S. U., *Vom heiligen Franziskus aus der Goldenen Legende des Jacobus de Voragine*. (Franz von Assisi. Reihe der Texte, Bd. I), Werl i. W., Franziskus Druckerei, 1925. In-12, 51 p. M. 1. Dans une introduction soignée, il lance un appel vibrant à tous les amateurs de poésie à se tourner vers le Saint Séraphique d'Assise et à lire cette Légende de saint François, qui peut-être leur montrera le véritable chemin du bonheur comme elle l'a indiqué jadis au grand saint Ignace de Loyola. L'auteur soutient, dans un appendice, que cette Légende de saint François aurait été composée par Jacques de Voragine vers 1263-1264, qui se serait inspiré des deux Légendes et du traité « De miraculis S. Francisci » de Thomas de Celano, ainsi que de la «« Legenda major » de saint Bonaventure.

Digitized by Google

M. Petra a fourni une traduction soignée et pleine de piété qui ne tend qu'à exciter dans le cœur des lecteurs des sentiments de dévotion profonde et d'imitation filiale du grand Séraphin d'Assise.

28. — Le capucin C. Bröll a publié une traduction allemande de la *I et II Vita S. Francisci* et du traité « *De miraculis* » de Thomas de Celano : *Leben und Wundertaten des Hl. Franz von Assisi, erzählt von Thomas von Celano, übersetzt mit einer Einleintung von Otto Karrer.* München, G. Pfeiffer, 1925. In-8°, 383 p. M. 5,80. L'introduction analyse la caractéristique de Celano, sa signification comme biographe, son amour pour la vérité, ses procédés critiques, l'origine et le style de son œuvre. Le traducteur a tâché de se rapprocher le plus possible de l'original latin et nous pouvons dire qu'en général il a pleinement réussi. Il a décomposé de trop longues périodes latines en des phrases allemandes plus courtes et il a écarté les parties moralisantes trop étendues dans lesquelles Celano s'était laissé trop entraîner par sa passion pour prêcher et moraliser. De plus, les traits qui avaient déjà été racontés dans la Ia ou la IIa Vita, n'ont pas été repris dans la traduction du « De miraculis ». La traduction fournie par C. Bröll doit être considérée comme une des mieux réussies quant à la fidélité du sens, la netteté de l'expression et la souplesse de la langue.

29. — La revue mensuelle des Capucins de Hollande, « *Franciscaansch Leven* », publie dans le t. VIII, p. 25 un texte flamand, emprunté à un ms de la Bibl. Royale de La Haye, dans lequel il est raconté comment saint François délivra des tourterelles et leur construisit des nids.

30. — La même revue, t. VIII, p. 164-165, édite en langue flamande les Litanies de Marie, telles qu'elles furent chantées dans l'Ordre des Capucins pendant un temps très long.

31. — Nous y trouvons aussi, t. VIII, p. 241, le texte flamand d'une chanson consacrée à saint François et empruntée à un livre de dévotion de 1539 : *Een devoot en profitelijck Boecxken.* Geestelijk Liedboek met melodieën van 1539.

32. — Le P. Constantin, O. Cap., publie dans le t. IX, p. 49-51, une chanson à S. François, composée par le poète américain H. Longfellow.

33. — Une traduction anglaise du Traité d'oraison de saint Pierre d'Alcantara a été faite par le P. D. Devas, O. F. M. : *Treatise on Prayer and Meditation by Saint Peter of Alcantara, translated with on introduction and sketch of the Saint's life. Together with a complete english version of the Pax animae by John of Bonilla.* Londres, Burns, Oates and Washbourne, 1926.

Digitized by Google

In-24, XX-211 p. Sh. 5. Une introduction substantielle et une esquisse soignée de la vie de saint Pierre d'Alcantara précèdent et présentent favorablement le texte. L'auteur y a ajouté encore la version anglaise du « Pax animae » de Jean de Bonilla.

34. — R. STEELE a édité le *Compotus fratris Rogeri,* dans la collection « Opera hactenus inedita Rogeri Baconis », t. VI, Oxford, Clarendon Press, 1926. In-8°, XXVII-302 p. Ce « Compotus » du célèbre Mineur anglais, Roger Bacon, constitue un traité sur le comput ecclésiastique et le calcul de la fête de Pâques.

35. — Le P. GODTS, Rédemptoriste, a publié deux sermons de saint Bernardin de Sienne, traduits en langue française, intitulés, l'un : *De consensu Virginali* et l'autre : *Iterum de consensu Virginali.* Comme ces sermons se rapportent au consentement virginal donné par la Vierge pour l'Incarnation, l'A. a intitulé son édition : *Du consentement virginal ou du « Fiat » de la Corédemptrice. Deux Sermons de saint Bernardin de Sienne.* Esschen, Librairie Saint Alphonse, 1926. In-12, 47 p. Fr. 2. L'A s'est basé pour la traduction sur l'édition des œuvres de saint Bernardin de Venise, 1745. Les deux sermons sont empruntés à la série complète des 13 sermons de saint Bernardin sur la Sainte Vierge édités dans le tome IV, p. 98 et suiv., de l'édition mentionnée dans laquelle ils sont marqués comme le VII° et le VIII° sermon.

La traduction n'est pas toujours littérale, vu que le saint a souvent des phrases d'une longueur démesurée et d'un style entortillé. De plus, plusieurs passages trop obscurs et peu importants ont été supprimés. Ce charmant opuscule sera le bienvenu auprès des âmes avides de mieux connaître les amabilités de leur Mère, afin de pouvoir l'aimer davantage.

36. Plusieurs documents se rapportant à l'histoire des Fraticelles et des disciples d'Ange de Clareno ont été publiés dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte,* t. VIII, 1926, p. 215-242, par L. OLIGER sous le titre : *Beiträge zur Geschichte der Spiritualen, Fratizellen und Clarener in Mittelitalien,* à savoir :

a) Un document se rapportant au procès du 15 février 1314, dirigé contre les spirituels du groupe toscan, dans lequel le prieur de Saint-Fidèle à Sienne, le P. Bernard, ordonne, en vertu de la bulle du 18 juillet 1313 de Clément V, « Ad nostri apostolatus », aux rebelles de retourner, dans les soixante jours, dans leurs couvents respectifs et de s'y soumettre à leurs supérieurs.

b) Le dialogue de S. Jacques de la Marche contre les Fraticelli, d'après le cod. vatic. lat. 7307. Le prologue seul a été publié dans les Miscellanea de Baluzius-Mansi, t. II, Lucca, 1761, p. 595-610.

c) Une bulle de Nicolas V du 4 juillet 1447 en faveur des disci-

Digitized by Google

ples orthodoxes d'Ange de Clareno. L'A. s'est basé sur un texte reposant dans les Archives Générales des Capucins à Rome.

37. Dans le premier tome, 1926, p. 50-80, de *Scholastik*, le célèbre historien F. PELSTER, S. J., *Der älteste Sentenzen-kommentar aus der Oxforder Franziskanerschule. Ein Beitrag zur Geschichte des theologischen Lehrbretiebes an der Oxforder Universität*, décrit un commentaire sur les Sentences, datant du milieu du XIIIe siècle, dont l'auteur est probablement Ricardus de Cornubia. Il retrace ensuite tout ce que nous connaissons sur l'introduction des Sentences comme manuel à l'Université d'Oxford et résout quelques questions d'ordre littéraire historique, se rapportant au commentaire en question, qui constitue sans doute le plus ancien de l'Ecole franciscaine anglaise.

38. Le même auteur, dans *Die Herkunft des Richard von Mediavilla, O.F.M.*, paru dans *Philosophisches Jahrbuch*, t. XXXIX, 1926, p. 172-178, se basant sur la leçon : « Explicit tertium quodlibet fratris Ricardi de Meneville » du cod. 144, f. 143^r de la Bibl. munic. d'Assise, soutient que le véritable nom de ce maître franciscain est Richard « de Meneville ». Meneville cependant ne serait pas le nom d'une ville mais d'une famille anglaise de la province de Northumberland.

39. — Dans un article digne d'intérêt : *Was St. Bonaventura a student in Oxford? His visit to England in 1259*, paru dans *Archivum Franciscanum Historicum*, t. XIX, 1926, p. 289-291, le célèbre historien franciscanisant A. G. LITTLE émet l'hypothèse, basée sur des textes latins, empruntés au *Tractatus de Adventu Minorum in Angliam* du fr. Thomas d'Eccleston et à deux lettres d'Adam Marsh, que saint Bonaventure aurait étudié à Oxford. — Saint Bonaventure aurait certainement été en Angleterre en 1259, probablement en juillet ou en août.

40. Dans la même revue, t. XIX, p. 169-80, le Père CONRAD WALMESLEY, O. F. M., *The Venerable Thomas Cort, O. F. M.; an identification*, publie deux rapports du martyre du Vén. Thomas Cort, O. M. Obs., qui est mort le 27 juillet 1537, dans la prison à Londres, pour la défense de la foi catholique : le premier est celui du P. Marc de Lisbonne (en 1570) et le second, celui du Père anglais Thomas Bourchier (en 1583). Fr. Gonzaga a suivi le second rapport dans son *De origine seraphicae religionis*, publié à Rome en 1587. Les autres historiens ont puisé dans Fr. Gonzaga. — L'A. s'est proposé dans cet article de prouver que Thomas Cort doit être identifié avec le P. Bernardin Covert, gardien du couvent de Cantorbéry en 1534. Ce dernier s'appelait dans le monde Thomas et ce n'est que sous ce nom qu'il est connu par les persécuteurs. Le nom de famille Covert se prêtait à plusieurs

Digitized by Google

formes diverses : Cowart, Covert, Couert, Court, Cort. L'A. publie enfin des actes dans lesquels il est fait mention du P. Bern. Covert et deux lettres écrites par le même Père et signées J. B. Couert.

41. Le P. FABIEN, O. Cap., vient de terminer la deuxième édition de *Bloemekens van St. Franciscus.* Uit het Italiaansch vertaald door ANNY LIEFTINCK. *Amsterdam,* N. V. de R. K. Boek-Centrale, 1926. In-12, XV-411 p. Fl. 1,25. Ce volume constitue une traduction charmante et captivante des *Fioretti di San Francesco d'Assisi,* faite par la protestante Anny Lieftinck, qui a entrepris ce travail dans son amour immense et son admiration sans bornes pour le grand et saint Patriarche d'Assise. Les Fioretti constituent une série de récits touchants et entraînants, se rapportant à la vie de saint François et de ses premiers compagnons et se répartissant dans les cinq groupes suivants : 1) la vie de saint François et de ses compagnons; 2) cinq méditations sur les stigmates; 3) la vie du fr. Junipère; 4) la vie du fr. Egide et 5) les leçons du fr. Egide. Le traducteur a généralement réussi à imiter et à rendre le plus parfaitement possible le style naïf, entraînant et charmant de l'original. Le P. Fabien n'a apporté que quelques corrections de détail à la traduction d'Anny Lieftinck qui, étant protestante, n'avait pas bien compris la signification exacte de plusieurs mots et expressions. Espérons, avec Anny Lieftinck, que ces petites fleurs, épanouies sur les champs fertiles du moyen âge doré, pourront trouver un accueil favorable dans les cœurs et rafraîchir nombre d'âmes désolées.

III. HISTOIRE GENERALE

42. Dans *Franciscana,* t. VI, 1923, A. VAN DEN WYNGAERT, O. F. M., *Les Origines et la Règle primitive de l'Ordo de Poenitentia,* adopte les conclusions suivantes : Saint François a fondé trois ordres, distincts depuis leur origine : en 1209 les Frères Mineurs, en 1211 les Clarisses et les Tertiaires en 1221. Suit un exposé bien documenté sur la Règle primitive du Tiers Ordre.

43. Le même auteur, dans un autre article : *Saint François, l'Eglise et le cardinal Ugolin,* de la même revue, t. VI, 1923, p. 257-264, montre le saint Fondateur en rapports corrects, même amicaux, avec le Pape, les évêques, les clercs et surtout avec le cardinal Hugolin. Il n'existe aucune trace d'un soi-disant conflit entre saint François et la Curie romaine.

44. — W. LAMPEN, *Vereering der H. Moeder Anna in de middel-*

Digitized by Google

eeuwen, dans *Historisch Tijdschrift,* t. II, 1923-1924, p. 221-43, donne un article détaillé sur le culte de sainte Anne au moyen âge. Il montre comment les Frères Mineurs étaient parmi les premiers promoteurs de la dévotion en Europe mais il ne cherche pas à expliquer ce fait.

45. Dans la collection : *Franz von Assisi. Reihe der Abhandlungen,* F. IMLE a consacré une étude à l'histoire de la dévotion à la Passion dans l'ordre franciscain : *Die Passionsminne im Franziskanerorden,* Werl i. W., Franziskus-Druckerei, 1914. In-8°, 187 p. M. 2,60. Les cinq parties dont se compose ce volume révèlent au lecteur l'amour intense de saint François pour la Passion, lui font connaître combien profondément les saints et bienheureux franciscains ont été pénétrés du même amour, dans quelle mesure la liturgie, la dévotion populaire et les beaux arts ont été influencés par les idées vivifiantes des franciscains sur la passion et enfin de quelle façon saisissante ces pensées si chrétiennes ont été développées dans les écrits et les sermons des enfants de saint François. Ce livre intéresse non seulement les historiens, mais il s'adresse aussi au cœur et contribuera grandement à exciter chez les lecteurs un amour plus ardent pour la Passion du divin Sauveur.

46. La célébration du troisième centenaire de l'arrivée des franciscains à Saint-Isidore à Rome (1625-1925) a été commémorée dignement et perpétuée par G. CLARY, dans *Father Luke Wadding and St. Isidore's College, Rome. Biographical and historical notes et documents. A contribution to the tercentenary celebration 1625-1925.* Rome, G. Bardi, 1925. In-8°, VII-263 p. L'A. a rassemblé un grand nombre de notes et documents biographiques et historiques se rapportant au célèbre historien franciscain Luc Wadding et au Collège St-Isidore à Rome.

47. Par rapport au troisième chapitre de la Règle des Frères Mineurs, traitant de l'obligation de réciter l'office divin : « Clerici faciant divinum officium secundum ordinem Sanctae Romanae Ecclesiae, excepto Psalterio, ex quo habere poterunt breviaria » *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 19-20, expose l'interprétation donnée par les Quatuor Magistri : Alexandre de Halès, Jean de Rupella, Robert de Bastia et Richard de Cornwall. Ceux-ci déclarent que, d'après la volonté de saint François, les clercs sont tenus de réciter l'office divin d'après le rite de l'Eglise romaine, s'ils peuvent avoir des bréviaires; mais aussi longtemps qu'ils ne peuvent s'en procurer, ils peuvent suivre un autre rite dans la récitation du Saint Office.

48. L'histoire de la dévotion envers la Sainte Vierge, telle qu'elle fut pratiquée sous ses différentes formes dans l'Ordre franciscain, est retracée par le Père Capucin CHRYSOLOGUS, dans *Fran-*

Digitized by Google

ciscaansch Leven, t. VIII, 1925, p. 3-8, 26-29, 60-62, 109-115, 160-164, 234-238, 253-259 et 273-279. Il étudie d'abord l'influence exercée par les franciscains sur la Liturgie. Deux généraux des Mineurs, Haymo de Faversham (1240-44) et le Bienh. Jean de Parme, avaient prescrit de réciter après Complies, d'après la saison, une des Antienes : Regina coeli, Alma Redemptoris, Ave Regina, Salve Regina. Cette pratique a été étendue à l'Eglise universelle en 1350. Saint Bonaventure voulut qu'aux fêtes de Marie la strophe finale des hymnes soit : « Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine ». Sous leur influence, quatre nouvelles fêtes de Marie ont été introduites dans le Bréviaire romain : la Présentation, la Visitation, l'Immaculée-Conception et Ste Marie-aux-Neiges. La première congrégation de Marie aurait été fondée à Rome en 1264 par saint Bonaventure. Le Docteur séraphique aurait également prescrit vers 1269 de réciter chaque soir trois Ave Maria : coutume qui a été universalisée plus tard. Les derniers mots de l'Ave Maria « maintenant et à l'heure de notre mort » auraient été ajoutés par les Franciscains et introduits dans les bréviaires par le Général de l'Ordre, le cardinal François de Angelis Quinones. Saint Pie V l'aurait étendu à l'univers entier. Le poète franciscain Jacopone de Todi a chanté les louanges de sa Mère céleste dans des poésies immortelles et de nombreux prédicateurs de l'Ordre de S. François ont consacré leur vie à la propagation du culte de Marie. Nous ne citons que S. Bonaventure, Conrad de Saxe, Berthold de Regensburg, Greculus, S. Bernardin de Sienne, Bernardin de Busto et pour les contrées flamandes Jean Brugman et Diederik Coelde.

Les franciscains ont aussi contribué dans une large mesure à faire vénérer les images de la Mère de Dieu; c'est le cas pour *N.-D. cause de notre joie* à Tongres, *N.-D. étoile de la mer* à Maastricht, la *Vierge Jesse* à Hasselt, et ils ont rivalisé à organiser des pèlerinages aux sanctuaires de la Vierge à Montaigu, à Kevelaer et principalement à Lourdes. La dévotion aux sept joies de Marie constitue une dévotion franciscaine par excellence et le titre « *Mère du Bon Pasteur* » a une origine purement franciscaine. Cependant la prérogative de Marie, la plus chère au cœur de tout franciscain, est son Immaculée Conception. Durant cinq siècles consécutifs, ils ont été continuellement sur la brèche pour défendre cette gloire de leur mère contre ses adversaires et ils n'ont déposé leurs armes qu'au triomphe final et complet avec la proclamation de foi par Pie IX. Parmi les défenseurs les plus acharnés de l'Immaculée Conception citons le Bienh. Duns Scot, Pierre d'Auriol, François Mayron, Jean de Barolis, André de Neufchâteau, Antoine Andrea, Raymond Lulle, André de Vega, Sixte V et le cardinal Ximenes.

Digitized by Google

49. Une étude, traitant ce même sujet, a vu le jour en Allemagne et a été composée par G. HASELBECK, *Seraphische Marienminne. Bilder zur Geschichte der Marienverehrung im Franziskanerorden.* (Franziskanische Lebenswerte, 1re série, t. II.) Mergentheim, K. Ohlinger, 1925. In-8°, 279 p. M. 4.

50. Dans *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 49-54, 73-80 et 97-100, *De Franciscaansche Armoede in de Nederlandsche Literatuur,* le P. MAXIMILIEN, Cap., montre comment la pauvreté franciscaine a été chantée dans la littérature néerlandaise par l'immortel Guido Gezelle, par le mineur Hilarion Thans, par Kees Meekel dans le drame « Innocentius III », par Fr. Van Eeden et par le non-catholique Jean Walch.

51. Un autre article, *De franciscaansche Vredesaktie,* dans t. IX, 1926, p. 166-178, décrit l'action bienfaisante pour la paix exercée par le Patriarche d'Assise, par les Membres du Tiers Ordre, auxquels il était défendu de porter ou de prendre les armes contre quelqu'un, ainsi que par les frères du Premier Ordre qui devaient prêcher la paix et la concorde.

52. Dans *Datums der Franciscaansche Beweging* de la même revue, t. IX, 1926, p. 151-160, le P. QUIRIN, Cap., analyse la bulle *Auspicato* donnée le 17 septembre 1882 par Léon XIII et la lettre *Rite expiatis* promulguée le 30 avril 1926 par Pie XI.

53. Le P. AURELIUS, Cap., *St. Franciscus en de Missie,* t. IX, 1926, p. 179-187, décrit l'activité déployée par saint François et ses disciples en faveur des missions.

54. Dans la revue protestante *Nieuw theologisch Tijdschrift,* . XV, 1926, p. 196-202, H. E. DE GRAAF soutient qu'à côté du catholicisme officiel de Rome, il s'est développé, depuis Duns Scot jusqu'à nos jours, un catholicisme franciscain autonome. Il apporte comme preuves de son assertion les tendances continuelles manifestées par les franciscains, à l'encontre de l'ordre contraire donné par Rome qui patronne le thomisme, d'enseigner et d'imposer les théories et les doctrines des grands Maîtres de leur Ordre.

55. — Le P. Capucin CLARENE consacre une étude intéressante à l'histoire de l'Observance dans *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 169-176, 193-202, 217-219, 280-284, t. IX, 1926, p. 7-11 et 41-46. Il débute par une introduction substantielle dans laquelle il appuie sur la cause profonde qui est à la base de toutes les discussions et de toutes les divisions dans l'Ordre franciscain, à savoir la confusion perpétuelle et constante faite entre l'observance de *tout* l'évangile et de tous les simples *désirs* du Fondateur, manifestés dans ses écrits d'un côté, et de l'autre l'observance de l'Evangile pour autant que saint François le *commande* dans sa Règle et que l'Eglise le *veut.* Il retrace ensuite à grandes lignes

Digitized by Google

les origines et l'évolution de la Réforme de Mirabeau, introduite par quelques franciscains français et officiellement approuvée au Concile de Constance de 1415. Il consacre un examen spécial à la Réforme du couvent de Saint-Omer. Il analyse enfin les diverses *Querimoniae,* alléguées par les Réformés, contre les Franciscains conservateurs par rapport à l'observance intègre et complète de la Règle. L'A. attire l'attention du lecteur sur le fait intéressant que plusieurs des plaintes déposées par les Réformés ne regardaient nullement des points de la Règle dont saint François avait *exigé* l'observance mais simplement *conseillé.*

56. Le Frère Mineur F. Doelle a retracé l'histoire des Franciscains en Allemagne dans *Die Franziskaner in Deutschland* (Religiëse Quellenschriften herausgeg. von Dr Walterscheid, Heft 15). Düsseldorf, L. Schwann, 1926. In-16°, 76 p. M. 0,60.

57. L'influence exercée sur l'Eglise par S. François et son ordre, ou plutôt une partie de son ordre (puisqu'il ne s'agit que des seuls Frères Mineurs), a été retracée de main de maître par l'historien franciscain Fid. Van den Borne, O. F. M., *De H. Franciscus van Assisi en de Minderbroeders orde.* Weert, Comitie Sïnt Franciscus, 1926. In-8°, IV-247 p. Après une introduction, dans laquelle il démontre l'importance de l'étude des questions franciscaines, l'A. donne une esquisse soi-disant psychologique, mais en réalité plutôt historique, de la vie de saint François. Il décrit ensuite le caractère et la personnalité du Patriarche d'Assise, ainsi que la signification profonde du saint Fondateur pour son temps. Il décrit, en quelques tableaux charmants, l'influence vivificatrice exercée par saint François et la branche de son Ordre, appelée Frères Mineurs, sur la vie de l'Eglise, d'abord par leur prédication, ensuite par l'institution et l'activité du Tiers Ordre, enfin par leurs mission nombreuses et par leurs Maîtres et savants innombrables. Il clôt cet exposé, plein d'intérêt, par un coup d'œil général sur le mouvement franciscain actuel. Les idées développées dans cette étude synthétique du P. F. Van den Borne peuvent fournir avantageusement des sujets multiples de conférences sur saint François, sur le mouvement franciscain et sur l'influence considérable exercée par l'Ordre franciscain sur les diverses manifestations de la vie profonde, tant extérieure qu'intérieure, de l'Eglise romaine.

IV. HISTOIRE DES PROVINCES

58. *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 39-45 et 63-68, publie quelques notes posthumes du P. Cyrille de Schiedam concernant l'histoire des Capucins en Zélande, *De Kapucijnen in*

Digitized by Google

Zeeuwsch-Vlaanderen. On y trouve quelques courtes esquisses de la vie de quelques Capucins de la Province flamando-belge qui, après la suppression de leurs couvents par les républicains français, se sont consacrés au ministère en Zélande. Tels sont le P. Odo qui devin curé à Saffelaere, le P. Grégoire de Gand qui fut curé à Hengstdijk et le P. Placide d'Ypres qui fut exilé sur l'île Oléron en 1798 et, à son retour, devint tour à tour curé à Hoofdplaat, à St Jan in Eremo et à Clemskerke (lez Ostende).

59. Le P. PLACIDE, O. Cap., *Het eerste Apostolaat der Capucijnen in de Noordelijke Nederlanden, 1626-october-1926,* dans *Franc. Leven,* t. IX, 1926, p. 242-247, consacre quelques pages au premier apostolat, exercé par les Capucins, dans les provinces néerlandaises du Nord. La province Hollandaise célébrait le 7 octobre dernier le troisième centenaire de l'arrivée des premiers capucins dans les provinces du Nord. La province flamande des Capucins envoya en effet, le 7 octobre 1626, les huit premier capucins dans la Hollande pour y travailler à la conversion des Calvinistes et y établir plusieurs stations de mission. Réunie à la province belge, la Hollande s'en sépara en 1882 pour devenir une province autonome. Elle est devenue depuis une des provinces les plus florissantes de l'ordre entier.

60. Dans le Bulletin de la Province des Frères Mineurs du Tyrol : *Spiritus et Vita Fratum Minorum* le P. MAX STRAGANZ trace, dans quelques articles, l'histoire de cette province. Dans le t. IV, 1924, p. 9-28, *Die Gründung unserer Provinz,* il étudie les origines de la Province du Tyrol, se groupant et se formant autour du couvent d'Innsbruck. Dans *Die Erweiterung unserer Provinz bis 1783,* ibid., p. 58-97, il en décrit le développement ultérieur jusqu'en 1783.

61. A l'occasion du retour des Franciscains irlandais dans le collège Saint-Antoine de Louvain, qui fut fondé au début du XVIIe siècle, pour former des missionnaires destinés à l'Irlande, le P. BRENDAN JENNIGS, O. F. M., *The Return of the Irish Franciscans to Louvain,* dans *Studies,* t. XIV, 1925, p. 451-458, rappelle les services rendus à la science historique et à l'hagiographie irlandaise par les religieux Hugh Word († 1635), Michael O' Clery , Patrick Fleming († 1631) et John Colgan († 1658). Les franciscains de Saint-Antoine essaimèrent dans les autres collèges irlandais de Saint-Isidore à Rome et de Prague, fondés, le premier en 1625, le second en 1629. Les archives de Saint-Antoine, qui renfermaient une riche collection de manuscrits irlandais, sont maintenant conservées au couvent franciscain de Merchant's Quay à Dublin (cf. R. H. E., t. XXII, 1926, p. 176).

62. — E. HAGEDORN raconte l'expulsion des Franciscains de la

Digitized by Google

Prusse et leur arrivée aux Etats-Unis dans l'été de 1875 dans : *The Expulsion of the Franciscans from Prussia and their coming tho the United States in the summer of 1875,* paru dans : *Illinois catholic historical Review,* t. VIII, 1925, p. 82-84.

63. Pour commémorer le troisième centenaire de la fondation de la Province des Frères Mineurs de Bavière, le périodique *Franziskanische Studien* a consacré deux fascicules à des études intéressantes, se rapportant à la fondation et au développement interne et externe de la province de Bavière : *Festnummer zur Dreihundertjahrfeier bayrischen Reformatenprovinz 1625-1925,* dans *Franz. Studien,* t. XII, 1925, fasc. 1-2. D. STÖCKERT a décrit l'évolution de la province des Franciscains de la Bavière à travers les siècles, ainsi que la vie religieuse et la charge d'âmes assumée par les Frères Mineurs jusqu'à la sécularisation. Th. KOGLER étudie la marche des études jusqu'en 1800. E. SCHLUND peint l'état des études scientifiques dans la nouvelle province de Bavière. M. HARTIG consacre une étude aux Franciscains et la construction des églises en Allemagne. H. DAUSEND donne un exposé intéressant au sujet de la Liturgie dans la province des Franciscains de Bavière depuis leur union avec les Réformés. Les missionnaires de la province de Bavière ont été l'objet d'une étude de la part de B. LINS. P. MINGES fait connaître une des figures les plus illustres de la Province de Bavière, P. Petrus von Hötzel, évêque d'Augsbourg (1836-1902). L. LEMMENS enfin retrace l'histoire des missions franciscaines dans l'exposition du Vatican. Autant d'études vraiment intéressantes et captivantes!

64. — Deux études déjà parues dans les numéros spéciaux des *Franz. Studien,* analysées plus haut, ont été l'objet d'un examen plus fouillé et d'un exposé plus développé. Ce sont :

1. — Th. KOGLER, O. F. M., *Das philosophisch theologische Studium der bayrischen Franziskaner. Ein Beitrag zur Studien-und Schulgeschichte des 17 und 18 Jahrhunderts.* (Franz. Studien, Beiheft 10). Münster i Westf., Aschendorff, 1925. In-8°, XII-104 p. M. 4,50. L'A. y donne l'histoire de l'activité littéraire des franciscains bavarois, au point de vue de la philosophie et de la théologie ainsi que de l'organisation et du développement des études dans cette province. Ce travail constitue en même temps une contribution importante à l'histoire des études et des écoles durant le XVIIe et le XVIIIe siècles.

2. D. STÖCKERT, O. F. M., *Die bayrische Franziskaner-provinz. Ihr Werden, ihr Wirken und ihre Klöster.* Zweite Auflage. Münster i. Westf, Aschendorff, 1925. In-8°, 183 p. M. 6,40, expose, en historien, les origines, la fondation, le développement, l'activité et l'expansion de la Province des Franciscains de Bavière.

Digitized by Google

65. L'étude la plus importante, parue à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de la Province des Frères Mineurs de Bavière, est sans conteste celle du Père B. LINS, O. F. M., *Geschichte der bayrischen Franziskanerprovinz zum hl. Antonius von Padua, von ihrer Gründung bis Säkularisation, 1602-1802.* München, Fr. Pfeiffer, 1926. In-8°, XII-339 p. M. 12. Ce travail se divise en deux parties consacrées au développement externe (première partie) et à la vie intime, ainsi qu'à l'activité de la Province de Bavière (deuxième partie). Il faut noter toutefois que l'A. n'en décrit l'histoire que jusqu'à la sécularisation. Il étudie successivement dans la première partie : 1) la fondation et la direction de la Province par des Réformés italiens, 1620 à 1638; 2) le premier provincialat, 1638; 3) le développement de la Province depuis 1641 jusqu'en 1677; 4) le P. Fortunat Hueber; 5) les événements les plus importants depuis 1680 jusqu'à 1714; 6) l'apogée de la province de 1714 à 1738; 7) des troubles internes depuis 1738 à 1769 et enfin 8) l'empiètement de l'Etat dans le gouvernement de la Province (1765-1802). L'A. consacre les études les plus intéressantes dans la deuxième partie de son travail volumineux : 1) aux statuts provinciaux et généraux; 2) à l'éducation ascétique; 3) aux couvents du noviciat et des études; 4) au développement et à l'organisation des études; 5) aux exercices journaliers des membres de la Province; 6) à la discipline religieuse; 7) au chant du chœur ; 8) au Tiers-Ordre ; 9) à diverses fonctions dans l'exercice desquelles les Pères avaient la charge des âmes; 10) aux missionnaires et 11) aux pénitenciers de Latran. Ce travail, qui est fondé et basé sur des sources d'archives solides, et principalement, sur des documents et des actes que l'A. avait sous la main, intéresse au plus haut degré non seulement les historiens de l'Ordre mais aussi les historiens de l'Eglise en général et les écrivains de l'histoire profane. Cette étude gagne en importance si l'on considère la grande objectivité, avec laquelle elle est faite et avec laquelle les événements, favorables ou défavorables à la Province, sont exposés et développés.

V. HISTOIRE DES COUVENTS

66. — O. ROBYNS et J. PAQUAY racontent la fondation en 1614 et la suppression à la fin du XVIIIe siècle de l'ancien couvent des Frères Mineurs à Tongres : *Stichting en ondergang van het voormalig klooster der Minderbroeders te Tongeren,* Maeseyck, Van der Donck, 1923. In-8°, 24 p.

67. Le P. HILDEBRAND a donné dans *Franciscana,* t. V, 1922,

Digitized by Google

p. 37-42 et 89-103 une charmante notice sur les Capucins et la ville de Louvain. L'activité des Capucins à Louvain consistait à assister les condamnés à mort et les pestiférés, à confesser les séculiers, depuis 1735, et à prêcher dans différentes églises. Louvain était le couvent de noviciat jusqu'en 1772 et il fut aboli le 27 nov. 1796, après l'expulsion des religieux. Le mobilier et les bâtiments ont été vendus. Les Capucins sont rentrés à Louvain en 1898.

68. *Het voormalige Capucijnenklooster te Wittem* par H. Mosmans, C. SS. R., dans *Franciscana,* t. VI, 1923, p. 17-50. L'A. donne la description bien documentée de la personne du fondateur (en 1729), de l'église consacrée à S. Jean Népomucène, de la vie religieuse, de l'activité apostolique et de la suppression des Capucins (en 1797) à Wittem (Limb. Holl.). Depuis 1835 les Rédemptoristes occupent ce couvent et sont les diligents conservateurs des souvenirs capucins et d'une partie de leurs archives.

69. Il y a des renseignements intéresants sur le couvent des Capucins et des Sœurs franciscaines de Meersel dans *Meerle door de eeuwen heen,* par J. E. Jansen et L. Van Nueten, dans *Taxandria,* t. XXX, 1923, p. 81-99.

70. P. Rolland donne des documents au sujet des Récollets d'Hoogstraeten, Herenthals et Turnhout, des Clarisses d'Hoogstraeten et des Tiercelines de Turnhout dans *Les sources de l'histoire de la Campine aux Archives de l'Etat à Anvers,* dans *Taxandria,* t. XXX, 1923, p. 60-70.

71. — Le travail très méritoire de Maria Hüffer, *De adelijke vrouwenabdij van Rijnsburg, 1133-1574.* Nijmegen et Utrecht, N. V. Dekker en Van de Vegt et J. W. van Leeuwen, 1923 ; in-8°, XX-292 p., composé sous les auspices du Père B. Kruitwagen, fait connaître plusieurs rapports peu ou pas connus entre l'abbaye des nobles dames à Rijnsburg et les Frères Mineurs.

72. A l'occasion du XXVe anniversaire de la rentrée des Frères Mineurs à Woerden (1899-2-mai-1924), un petit fascicule d'une exécution typographique irréprochable, commémore la vie en communauté des Franciscains pendant vingt-cinq années dans cette petite ville : *Het klooster van de Paters Minderbroeders te Woerden. Ter herdenking van zijn 25 jarig bestaan 1899-2-mei-1924 aan de weldoeners en vrienden aangeboden door de paters Minderbroedens te Woerden.* Woerden, Drukkerij J. H. Ysebrands, 1924. In-8°, 32 p. Après un exposé très bref sur l'origine de la station des Frères Mineurs à Woerden, ce petit traité décrit plus longuement la construction et l'inauguration du couvent actuel et traite abondamment de ses premiers habitants, de leur vie et de leur travail. On y trouve aussi l'histoire de 29 couvents antérieurs à

Digitized by Google

la Réformation dont le plus ancien, celui de Bois-le-Duc, aurait été fondé en 1220.

73. Pour commémorer le troisième centenaire de l'arrivée des Frères Mineurs à Bolsward, le P. R. BURGERS, O. F. M., a publié une étude intéressante au sujet de cette station avec son église de S. François : *De statie der paters Minderbroeders te Bolsward. Sint Franciskuskerk,* 1624-31-augustus-1924. Groningen, Uitgave van de W. V. « Ons Woorden », 1924. In-8°, 92 p. Ce travail, tout en promettant plutôt une histoire de la paroisse, constitue un recueil de petites monographies, consacrées aux nombreux Frères Mineurs qui, depuis la Réformation, ont exercé leur zèle en cet endroit. Le premier missionnaire de l'ordre des Mineurs s'y établit définitivement pour la première fois le 31 août 1624. Pour mener le travail entrepris à bonne fin, l'auteur a fouillé les vieux livres et les dépôts d'archives et c'est aux meilleures sources, généralement aux archives, qu'il a puisé ses renseignements.

74. Les Pères capucins, de leur côté, ont publié une petite brochure pour fêter le XXVe anniversaire de leur arrivée à Amsterdam, dans un des quartiers les plus pauvres de la capitale, notamment le 1er juillet 1912 : *Jubileum der EE. PP. Capucijnen te Amsterdam, 1 Juli 1912 — 1 Jan. 1925.* Amsterdam, Drukkerij Klaessens, 1924. In-8°, 56 p. L'auteur donne une exposé succinct sur la construction des bâtiments, sur les faits et les gestes de la famille et sur l'activité des nombreuses confraternités et des groupes à but social surgis par les efforts des apôtres du peuple que sont par excellence les Capucins.

75. Dans un tirage à part de quelques articles, parus dans le journal « *De Nieuwe Venlosche Courant* », le P. L. VERSCHUEREN, O. F. M., raconte l'histoire abrégée du gymnase de Venray : *Beknopte Geschiedenis van het Gymnasium van Venray. Verzamelde artikelen verschenen in de Nieuwe Venlosche Courant,* 1925. In-8°, 24 p. Depuis 1793 jusqu'à la suppression en 1805 et depuis 1844 jusqu'à nos jours, l'enseignement dans ce gymnase, fondé en 1652 par la municipalité, a été confié presque exclusivement aux Frères Mineurs.

76. Le P. CYRILLE DE SCHIEDAM, O. Cap., *Geschiedenis van het klooster der Minderbroeders-Capucijnen te 's-Hertogenbosch,* (1611-1629), dans *Bossche Bijdragen,* t. V, 1922-1923, p. 271-320, retrace l'histoire des Capucins à Bois-le-Duc. Il décrit leur admission en 1611, la construction du couvent et de l'église en 1613, leur vie religieuse et leur activité apostolique. Il traite plus amplement de la suppression du couvent avec la prise de la ville par les troupes hollandaises en 1629. Fondés sur des archives, plusieurs traits qui y sont relatés prennent une importance particulière, comme le remplacement du papier par des vitres dans les fenêtres

Digitized by Google

du réfectoire en 1628 et l'acceptation d'une station à Nimègue en 1623.

77. Trois documents relatifs à la pose de la première pierre du couvent des Capucins à Velp, le 15 nov. 1717, ont été publiés par L. KRUYFF, *Eerste steenlegging van het klooster der Capucijnen te Velp, 15 nov. 1717,* dans *Bossche Bijdragen,* t. VII, 1924-1925, p. 299-303. Des notes historiques précèdent et suivent cette publication.

78. Dans les *Franziskanische Studien,* t. XII, 1925, p. 213-238, B. ZIERLER, *Das Kapuzinerhospiz in Würmlingen,* retrace l'historique de l'hospice des Capucins à Würmlingen.

79. A l'occasion du cinquième centenaire de la fondation et du premier centenaire de la suppression du couvent franciscain de Fremerberg, près de Baden-Baden, L. HEIZMANN a publié une brochure, intitulée : *Das Franziskanerkloster Fremerberg bei Baden-Baden. Zum fünfhundertjähr. Gründungsjubiläum und hundertjärhr. Aufhebungs-Gedächtnis.* Carlsrhe, Badenio-Verlag, 1926. In-8°, 40 p. M. 1,50. On y trouve une courte esquisse historique sur ce couvent.

80. — Le P. PLACIDE, O. Cap., a publié *De Capucienenmissie te Nijmegen 1623-1644,* dans *Bossche Bijdragen,* t. VII, 1925-1926, p. 15-76. Il y raconte l'origine de la station des Capucins à Nimègue en 1623, leur activité au temps de la persécution et surtout pendant la peste, ainsi que la fin de la mission en 1644, à cause de l'impossibilité d'y porter la bure franciscaine, comme le prescrivait le Définitoire général de cette époque.

VI. PREDICATION

81. Dans *La Terre Wallonne,* t. IX, 1923, p. 162-72, 245-53 et 316-22, O. ENGLEBERT a consacré un article intéressant à la prédication du Frère Mineur Philippe Bosquier († 1636), intitulé : *Comment Bosquier prêchait aux Wallons du XVIe siècle.* Philippe Bosquier, tout en étant un fameux prédicateur, s'accommodait trop au mauvais goût de son temps.

82. Le ministre protestant A. G. WOLF a publié une conférence, inspirée par sa sympathie pour saint François et par des idées originales : *St. Franciscus van Assisi.* Amsterdam, Uitg. Mij. Holland, 1925. In-8°, 64 p. Il suit malheureusement parfois trop les opinions de P. Sabatier.

83. — Le P. PAUL, O. CAP., a édité deux *Retraites séraphiques,* dont l'une *sur l'humilité* et l'autre *sur l'amour divin.* Elles ont

Digitized by Google

paru toutes les deux à Gembloux, chez J. Duculot, la première en 1924 et la seconde en 1925. On peut voir notre appréciation sur cette double Retraite dans les *Etudes Franciscaines*, t. XXXVII, 1926, p. 220-221.

84. Le Frère Mineur E. SCHLUND, *Die seraphische Liebe. Ein Zyklus franziskanisher Exerzitien in Skizzen.* München, Verlag Fr. Pfeiffer, 1926. In-8°, 56 p. M. 1.40, a publié une série d'esquisses et de plans d'une retraite pour les prêtres de l'ordre franciscain. La matière traitée se répartit sur trois jours mais, condensée qu'elle est, elle peut facilement s'étendre à un nombre de jours plus élevé. Cette retraite sur l'amour séraphique a le grand avantage de ne pas offrir des sermons tout faits et complètement rédigés; elle ne donne que la coordination logique de quelques idées que le prédicateur devra développer lui-même et auxquelles il devra imprimer son propre style. Cette retraite ne dispensera donc nullement le prédicateur de travailler ces sermons. Tout en s'adressant premièrement et principalement à des prêtres de l'Ordre franciscain, cette retraite peut être prêchée aussi avantageusement aux autres prêtres; elle n'est en effet séraphique et franciscaine qu'en tant que l'amour divin, qui en constitue l'objet, a été l'idéal religieux de saint François et doit être le but principal de tous ses véritables enfants. Ecrite par un vétéran dans la prédication, cette retraite ne donne pas seulement quelques méditations théoriques sur l'amour divin, mais elle s'étend également à la vie pratique et offre de multiples applications, dans lesquelles l'A. montre comment toute la vie doit être pénétrée de l'amour divin. L'auteur a donné un travail vraiment original et sortant du cadre ordinaire des retraites, dans lequel il expose toute la théologie franciscaine si suave et si douce au cœur aimant Dieu au-dessus de tout. Aussi, tous les prédicateurs liront-ils avec grand fruit cette belle retraite du P. Schlund.

85. Le capucin B. SCHROPP a publié également quelques esquisses de sermons et de conférences : *Nachfolge des hl. Franziskus. Predigtskissen* (Predigten und Vorträge bei ausserordentlichen Seelsorgsangelegenheiten. T. 16). Wiesbaden, Rauch, 1925. Le but de l'A. est de proposer S .François à l'imitation des fidèles de tout sexe, de tout âge et de toute condition.

86. — Dans l'*Historisch Tijdschrift* de Tilburg, t. IV, 1925, p. 217-59, A. C. De SCHREVEL a consacré une étude minutieuse et impartiale au fameux prédicateur observant de Bruges, le P. Corneille Adriaenz dans : *Br. Cornelis Adriaensz von Dordrecht. Zijn leven, zijn preeken,* 1521-1581. A l'aide de pièces d'archives et de textes contemporains, l'A. étudie la vie et l'apostolat de cet adversaire intrépide, mais toujours honnête, des novateurs et

Digitized by Google

le lave des calomnies que les Réformés n'ont cessé d'accumuler à son sujet.

VII. MISSIONS

87. L. Du Bois a publié la vie de son frère, le Père Herman, O. Cap. (Eugène Du Bois) : *Een Vlaamsch missionaris in Engelsch-Indie, Pater Herman, Capucein.* Brasschaet, De Bièvre, 1924. In-8°, 192 p. C'est une biographie populaire du regretté Père Herman qui, pendant douze ans, a été un missionnaire intrépide aux Indes anglaises. Il y est mort à la fleur de l'âge le 26 oct. 1920. La meilleure recommandation pour ce volume est l'accueil favorable, et pour ainsi dire unique, qu'il a trouvé auprès du peuple flamand et hollandais : quatre mille volumes ont déjà été écoulés et la seconde édition vient de paraître.

88. — Les Frères Mineurs de la Belgique ont publié, les dernières années, plusieurs petites brochures se rapportant à leurs missions et destinées à la propagande. Ecrites dans un style populaire, elles donnent des notes intéressantes sur l'histoire des missions qui y sont décrites, une brève description du pays, du caractère du peuple et principalement de l'activité des missionnaires. Ce sont :

I *Missiën der Belgische Minderbroeders : China, Congo, Chili.* (Missions des Frères Mineurs belges : Chine, Congo, Chili). Malines, Imprimerie S. François, 1922. In-8°, 95 p.

II *Nos missionnaires en Chine,* par un ancien missionnaire franciscain. Ibid., 1922. In-8°, 61 p.

III *Les Franciscains belges au Chili,* par un ancien missionnaire franciscain. Ibid., 1922. In-8°, 31 p.

IV *Nos missionnaires au pays de Jésus (Terre-Sainte) et au Pays sanglant (Arménie).* Ibid., 1922. In-8°, 64 p.

V *Nos missionnaires au Congo,* par un ancien missionnaire franciscain. Ibid., 1922. In-8°, 48 p.

VI *Les Franciscains au Congo,* par I. Beaufays, O. F. M. Bruxelles, P. Vanderkelen, 1922. In-8°, 27 p.

VII *De Franciskanen in Congo* (Les Franciscains au Congo), par St. Van de Velde, O. F. M. Ibid., 1924. In-8°, 32 p.

89. Une notice biographique a été consacrée aux cinq missionnaires franciscains belges, martyrisés en Chine, 1898-1922, par L. Kerkhove, O. F. M., *Vijf belgische martelaren uit de Orde der Franciskanen.* Brasschaet, A. De Bièvre, 1922. In-8°, 111 p. Il s'agit de Mgr Théotime Verhaeghen, Victorin Delbrouck, Frédéric Verhaeghen, Florent Robberecht et Julien Adons.

90. — Un travail, digne d'admiration, a été publié par J. Goydns,

Digitized by Google

O. F. M., *Nomenclature méthodique des publications concernant les missions franciscaines belges.* Anvers, P. Joosten et Vanderaa, 1924. In-8°, 64 p. L'A. a suivi dans la classification l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et donne des renseignements bibliographiques sur les missions en Chine, au Chili et au Congo belge, confiées à la Province belge des Frères Mineurs.

91. Le Bulletin de la Province des Frères Mineurs du Tyrol : *Spiritus et vita fratrum minorum. Anregungen und Mitteilungen aus der Tiroler Franziskaner-Ordensprovinz,* t. IV, 1924, p. 270-88, donne quelques notices précieuses sur les missions de cette province en Russie au XVIIIe s. et en Terre-Sainte aux XVIIe et XVIIIe siècles par Max STRAGANZ, *Unsere Missions tätigkeit in Russland und in der Terra sancta bis zum Ausgange des 18 Jahrhunderts.*

92. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Frères Mineurs hollandais au Brésil, 1899-1924, un Père du commissariat a édité un livre commémoratif de ce jubilé d'argent, intitulé : *Vijf en twintig jaar in Brazilië. Gedenkschrifk bij het zilveren jubilé der Nederlandsche paters Minderbroeders in Brazilië, door een pater van het Commissariaat,* 1899-1924. Weert, Procure des Frères Mineurs, 1924. In-8°, 200 p. L'A. donne quelques notices d'introduction sur l'activité des Frères Mineurs au Brésil du XVIe au XXe siècle, et retrace l'histoire du commissariat hollandais, fondé en 1893, et fournit une description, un aperçu historique et des statistiques sur les 17 résidences qu'y ont établi les Frères Mineurs pendant les 25 dernières années. Ce volume, d'une composition vraiment captivante et pourvu de riches illustrations, ne peut qu'intéresser vivement.

93. — Le périodique capucin *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 85-91 et 101-108, retrace la vie du Bienh. Raymond Lulle et insiste principalement sur son activité évangélisatrice déployée autour de lui et dans les pays étrangers. L'A. le considère comme un des principaux défenseurs de la foi et le plus grand missionnaire de son temps.

94. — *De Capucijnen - Missie in Tibet,* dans la même revue, t. VIII, 1925, p. 187-191, 212-215, 238-240, 259-261 et 284-290, donne l'histoire de la mission des premiers Capucins au Tibet, depuis 1704, date de leur entrée, jusqu'en 1743, date leur expulsion. L'A. base son récit sur le rapport du Préfet Apostolique, le P. François Horace de Pennabilli, fait en 1737 à la Congrégation pour la Propagation de la Foi. Une traduction de ce rapport est éditée dans la revue.

95. — *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 249-252, rapporte quelques traits inconnus et intéressants sur les missions

Digitized by Google

des Capucins français dans l'Orient Turc et dépeint principalement l'activité développée par les Capucins de la Province de Tours.

96. — Le P. DONAT, O. CAP., *Joannes van Piano di Carpino*, dans *Franciscaansch Leven*, t. IX, 1926, p. 80-84, 110-112, 125-131 et 230-236, décrit d'une façon typique la vie et les voyages émouvants du grand missionnaire franciscain Jean de Piano di Carpino. Né en 1182, il entra dans l'Ordre en 1210 et fut envoyé en Allemagne en 1221, où il devint provincial en 1228. Ayant rempli cette même charge en Espagne et en Saxe, il fut chargé en 1245 par le pape d'une mission très importante en Mongolie. Innocent IV, en effet, l'envoya en qualité de légat auprès du puissant empereur des Mongols pour défendre les droits de l'Eglise catholique et pour arrêter les multiples invasions des Tartares en Europe. L'A. décrit ce voyage fatigant du Père depuis Lyon jusque dans la capitale de la Mongolie, d'après un rapport donné par lui-même et publié dans *Recueil de voyages et de mémoires*, édité par la Société de Géographie, par d'Avezac, Paris, 1839, t. IV, p. 604-773, et dans *Voyages faits principalement en Asie dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles*, par P. Bergeron, t. I, La Haye, 1735. Il rentra à Rome à la fin de 1247 et donna son rapport au Pape qui l'éleva en 1248 à l'archevêché d'Antivaris. Il mourut le 1er août 1252.

97. — Le P. J. GOYENS, O. F. M., vient d'éditer une brochure sur les missions franciscaines belges, intitulée : *Galerie missionnaire Belge*. Malines, Imprimerie St-François, 1926. In-12, 141 p.

98. — Dans *Franziskanische Studien*, t. XII, 1925, p. 238-253, *Die Geschichte der Franziskanermissionen in der vatikanischen Ausstellung*, le P. L. LEMMENS, O. F. M., donne l'historique des missions franciscaines à l'Exposition du Vatican.

99. — Le même historien a publié le premier volume d'une étude richement documentée et soigneusement travaillée sur la mission des Frères Mineurs en Terre-Sainte. Elle porte comme titre : *Die Franziskaner im Hl. Lande*. T. I. *Franziskaner auf dem Sion* (1335-1552). Zweite vermehrte Auflage. Münster-in-Westf., Aschendorff, 1925. In-8°, XII-208 p. M. 8. 40. (Franzisk. Studien, Supplément V.) Le premier tome traite de la résidence des franciscains, sur le mont Sion depuis 1335 jusqu'à 1552.

100. — La vie et les voyages jusque dans le cœur de l'Asie en 1253-1255 d'un autre grand franciscain, Guillaume de Rubruk, qui, en plusieurs points, dénote des ressemblances frappantes avec son confrère Jean de Piano di Carpino, a été éditée par H. HERBST. L'A. publie pour la première fois une traduction complète du mémoire du franciscain Guillaume de Rubruck sur son voyage en

Digitized by Google

Asie, rédigé en latin. Cette publication porte le titre : *Der Bericht des Franziskaners Wilhelm von Rubruck über seine Reise in das Innere Asiens in den Jahren 1253-1255. Eerste Vollständige Uebersetzung aus den lateinischen, herausgeben und bearbeitet von H. Herbst.* Leipzig, Grippel-Verlag, 1925. In-8°, XXVIII-200 p. M. 6,50. Le revue si méritoire de la province des Capucins Hollandais, *Franciscaansch Leven,* a également publié plusieurs articles pleins d'intérêt sur l'illustre franciscain Guillaume de Rubruck, dans le t. III, 1920, p. 90-92, 114-117, 126-129, 153-156, 210-213, 220-226, 250-257 de la main du P. Vitus, provincial actuel de la Province Hollandaise.

101. — Les provinces des Capucins de langue allemande ont publié en 1925 une nouvelle revue illustrée des missions, intitulée *Seraphisches Weltapostolat.* Elle publiera des articles sur les missions actuelles des Capucins et des études sur l'action évangélisatrice de l'Ordre dans les temps passés.

102. — Une histoire, étudiée jusque dans les détails, de la Mission catholique dans les Indes néerlandaises pendant la domination portugaise et espagnole (1511-1605) a été publiée par B. J. J. Visser, M. S. C., *De katholieke missie van Indonesië, 1511-1605.* Amsterdam, N. V. de R. K. Boek-centrale, 1925. In-8°, 340 p. Fl. 2,25. Le but de l'auteur est de montrer la continuité ininterrompue de la mission catholique dans les Indes néerlandaises, et de donner ainsi le démenti le plus formel à l'affirmation trop hâtive du professeur non-catholique H. C. Millies, qui prétendait que, dans l'histoire de cette mission, l'une des plus belles dont peut se glorifier l'Eglise romaine, on rencontre partout des hiatus et que les mémoires et les rapports y font bien souvent défaut. Bien que ce travail, étudié et rédigé avec un soin minutieux, s'occupe principalement de l'histoire des Jésuites, qui fondèrent dans cette région le plus grand nombre de stations plus ou moins permamentes, il relève en plusieurs endroits des traits qui se rapportent à l'évangélisation de ces contrées par les Frères Mineurs. Ces derniers détails nous intéressent le plus. D'après l'A., les premiers missionnaires de ces régions auraient été des Franciscains qui auraient débarqué dans les îles des Moluques en 1522 avec Antonio de Britto, le chef de l'expédition. Leur séjour y a été de très courte durée et ils durent abandonner bien vite la jeune mission. Ce sont encore les Franciscains qui auraient fondé la première mission dans les îles de Célèbes. Deux prêtres franciscains et un frère laïques y auraient débarqués en 1525 avec le personnel de l'expédition portugaise, conduite par Antonio Galvano. Ils y auraient travaillé en vain à la conversion des indigènes et auraient abandonné l'île avec les soldats. D'après l'A., il serait peu probable

Digitized by Google

que des missionnaires franciscains, partis de Lisbonne en 1548 pour l'île de Célèbes, aient évangélisé cette contrée et aient opéré la conversion non seulement d'un nombre considérable d'indigènes, mais même du roi du Supa et plus tard du roi de Siam. L'A. donne des renseignements plus fondés et plus certains sur l'évangélisation de Java, commencée déjà en 1580 et existant encore en 1597. Quatre franciscains s'y distinguèrent spécialement ; ce sont les Récollets Pietro d'Aronca, Emmanuele di Elvas, Giorgio di Viseu, tous les trois prêtres et le frère Girolamo du couvent de Malacca. Les Pères Pietro et Giorgio évangélisèrent le royaume de Panarucan ou Panarman, tandis que le P. Emmanuele travailla à la conversion du royaume de Bolambuan. Dans ce dernier état, le fils unique du roi et deux de ses neveux reçurent le Baptême ; parmi ces derniers est Pascuale qui, plus tard, fut martyrisé et enterré dans l'église des Franciscains à Malacca. Aux p. 249-251, l'A. consacre une notice pleine d'intérêt à un franciscain martyr dans Bornéo : il s'agit du Père Francesco de Santa Maria qui fut tué par des indigènes mahométans, après avoir célébré la Sainte Messe. D'après *Archivo Ibero-Americano,* t. III, 1915, p. 412 et *Arch. Francisc. Histor.,* t. XIX, 1926, p. 453, ce serait à tort que Visser place la date du martyre en 1585 ; il faudrait plutôt lire 1587. Tels sont les principaux faits intéressant l'histoire des missions franciscaines, relatés par Visser. Ce travail, fondé sur une étude minutieuse des documents et des sources, non seulement de langue latine, espagnole et portugaise, mais même néerlandaise, et rédigé dans une langue bien soignée et châtiée, constitue une contribution sérieuse à l'histoire des missions catholiques.

P. Amédée Teetaert, O. Cap.
S. Th. D. et Mag.

(A suivre.)

Rectification. — Dans le numéro de septembre-octobre 1926 des *Etudes Franciscaines,* p. 550, l'auteur du Bulletin Franciscain, le R. P. Ubald, rapporte comme étant de M. Dufourcq, l'historien bien connu, ces paroles : « François fut un homme à belles conquêtes. » Elles auraient été prononcées au cours d'une conférence donnée par M. Dufourcq sous les auspices de la ligue Drac...

N'ayant pu assister à cette conférence, comme à plusieurs autres, le R. Père avait été induit en erreur et mit au compte de M. Dufourcq une phrase lancée ailleurs par un autre conférencier. Nous prions M. Dufourcq d'agréer toutes nos excuses.

Les Etudes Franciscaines.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Etude critique sur les livres des assises de Jérusalem, par Maurice GRANDCLAUDE, docteur en droit. Paris, Jouve, 1923, in-8°, 184 p.

Les assises de Jérusalem sont la codification faite par les juristes des royaumes de Syrie et de Chypre des coutumes et usages de ces principautés, mais ce terme d'*assise*, appliqué par des historiens modernes à tout un ensemble de documents juridiques, ne correspond pas au même mot employé par les Latins de Jérusalem au XIIIe siècle. L'*assise* était une décision d'ordre législatif prise par le roi et ses hommes, c'est-à-dire par des nobles et des bourgeois, mais aussi par le patriarche, le vicomte de Jérusalem et « les plus sages hommes que ils pooient avoir chevaliers et clercs et laïs ». On ne peut dire exactement comment s'établissaient et se promulgaient les *assises*, toutes les dispositions législatives semblent cependant avoir été créées.

« Le conseil du roi et de ses hommes avait, nous venons de le voir, le monopole législatif. Légiférer seul c'était de la part du roi un abus de pouvoir, presque un sacrilège. » Cependant au XIVe siècle, les Lusignan se sont sentis assez forts pour établir seuls des *espéciaus commandements*. Quant aux *ordonnements* de cour, ce sont *tous* des règlements de police commerciale, *tous* furent promulgués par ban.

A côté des divers *ordonnements* et des *assises* existaient les *bons us et bonnes coutumes*, qui ne se confondent pas; cependant après 1187 les lettres du Saint-Sépulcre ayant été perdues le tout s'amalgama en une coutume unique, orale et traditionnelle.

Précisément par les livres des juristes, il est possible de connaître les principes de la législation hierosolymite, ces traités parvenus jusqu'à nous sont au nombre de huit : *le livre au roi, le livre des assises des bourgeois, le livre de Philippe de Novare, le livre de Jean d'Ibelin, le livre de Jacque d'Ibelin, le livre de Geoffroy le Tort, la clef des assises, le livre du pledeant et du plaidoyer.*

L'étude de M. Grandclaude dont nous rendons compte, cherche à étudier ces *livres* publiés par Beugnot en 1840, mais dans une édition peu critique. Or il existe un grand nombre de manuscrits contenant le texte des *Livres des Assises* et l'auteur de ce mémoire

Digitized by Google

les répartit en trois catégories : les manuscrits généraux, ceux qui contiennent uniquement ou presque uniquement le *Livre des Assises des bourgeois*; ceux qui contiennent uniquement ou presque uniquement le *livre de Jean d'Ibelin.*

Mais après ce classement très serré et la caractéristique de tous ces recueils, il convenait de reprendre successivement chacun d'eux pour essayer d'en établir le texte et d'en préciser la date. Le collationnement du manuscrit français 19026 et du manuscrit de Munich étant fait, il reste à conclure que le premier est incomplet et le deuxième non interpolé. Toutefois sait-on la patrie du *livre au roi ?* D'après Schlumberger, on serait en présence d'un traité de droit chypriote, mais cette opinion est inacceptable, et en contradiction formelle avec les textes qui démontrent que le recueil a été écrit pour le royaume syrien de Jérusalem.

D'après Beugnot, *le livre au roi* pourrait porter la date : entre 1271 et 1281 ; Paulin Paris émet l'hypothèse de la rédaction à la fin du XIIe siècle. Mais un élément de datation ne doit pas être négligé; *le livre au roi* nomme : le roi et la reine ou même la reine seule; ne s'agit-il pas d'Isabelle, héritière du royaume en 1192 ? Il paraît permis de supposer que le synchronisme 1197-1205 peut se considérer comme très vraisemblable.

Quant au *Livre des Assises des Bourgeois,* il présente deux états différents : la leçon primitive et la traduction officielle de 1531, sept manuscrits existent, et tout l'intérêt pour nous est l'établissement du texte et sa datation. Or on peut conclure après examen que la leçon originale se trouve perdue, en constatant que le français a dû servir à la rédaction du livre primitif avec toutefois des divisions latines. L'altération réside dans la suppression de ces divisions, mais ce n'est là qu'une modification extérieure, d'ailleurs l'excellente édition Kansler existant, il faut s'en servir parmi les nombreuses impressions donnant le texte du *Livre des Bourgois.*

La datation raisonnable du document ne va pas sans heurter les données émises par la plupart des auteurs, ceux-ci admettent les synchronismes : postérieur à 1173, ou antérieur à 1187 ; mais il semble infiniment probable que ce *livre* ait été écrit pendant la seconde occupation de Jérusalem, entre 1229 et 1244.

Le troisième des traités faisant connaître les principes du droit hierosolymite se nomme le *livre de Philippe de Novare ;* l'auteur nous apprend lui-même ce qu'il écrivit, mais nous ne possédons pas le *livre à un sien ami* sous sa forme primitive et l'édition de Beugnot est très défectueuse, les termes de la rédaction peuvent s'admettre de 1252 à 1257.

Avec le *livre de Jean d'Ibelin,* nous en arrivons au plus important des *livres des assises,* trois états sont parvenus jusqu'à nous : la traduction italienne, la traduction officielle de 1369, la leçon originale; malheureusement, la seule édition existante, due à Beugnot, n'a pas pris pour base le manuscrit français 19025, la meilleure version, et c'est fort regrettable.

Digitized by Google

Les livres de Jacques d'Ibelin, de *Geoffroy le Tort,* la *Clef des* Assises, sont des ouvrages secondaires, ne méritant pas un examen approfondi, tous trois datent de la fin du royaume latin de Syrie.

Cependant la critique extérieure et la datation de ces monuments vénérables du droit hierosolymite ne donneraient qu'une appréciation fort superficielle de la valeur des *Livres des Assisses* et la nécessité s'impose de les situer dans leur milieu historique. Or nous ne savons pas quelle fut l'œuvre législative de Godefroy de Bouillon, mais il est certain que de très bonne heure le royaume de Jérusalem a eu son organisation judiciaire et ses coutumes propres. Une histoire détaillée du droit du XIIe siècle semble impossible, cependant on peut en connaître les grandes lignes grâce au livre *de Philippe de Novare,* au *Livre au Roi,* et aux chartes très nombreuses de cette époque.

La conséquence de la perte des lettres du Saint Sépulcre fut une profonde modification de l'évolution du droit de l'Orient latin; au lieu d'être l'œuvre du législateur, il deviendra tout coutumier, traditionnel, vague et malaisé à prouver.

On notera également l'extension progressive du droit latin, dépassant le royaume de Jérusalem et appliqué à partir du XIIIe siècle au royaume de Chypre, son influence se fit même sentir en Romanie. Mais durant la quatrième période, après la chute de Saint-Jean d'Acre, *les Assises de Jérusalem* ne furent plus observées qu'en Chypre, toutefois sur ce territoire, *l'Assise d'Amaury* et *les Assises de Jérusalem* en général étaient très dangereuses pour les rois de Chypre, très avantageuses pour les féodaux. On comprend aisément que les princes aient cherché à abolir les *assises* et qu'ils se soient efforcer de légiférer seuls.

D'ailleurs, si, pour cette période, il faut utiliser ces documents avec circonspection, on peut en dire autant du temps de l'organisation de la Chypre vénitienne qui s'écoule de 1489 à 1571.

De tout ce qui précède, il résulte que l'utilisation d'une façon complète du livre des *assises* est souhaitable; un historien en tirerait un tableau général du droit public et du droit privé de l'Orien latin. L'étude serait facile puisque tous les documents sont édités d'une façon suffisante, ses résultats nous donneraient des choses particulièrement intéressantes et on constaterait que le droit public et le droit latin furent tout à fait originaux.

Nous nous associons pleinement aux conclusions du travail de M. Granclaude et pensons qu'il n'est nul besoin de chercher un juriste pour écrire l'étude souhaitée. L'auteur de l'étude sur *le livre des assises de Jérusalem* nous donnera d'excellents articles sur le droit hierosolymite, ce premier essai, écrit en style clair, divisé en chapitres judicieusement répartis, est un modèle d'équilibre et de raisonnement.

Faut-il dire que l'impression de cette thèse est loin d'être parfaite ? Hélas ! on constate de plus en plus depuis la guerre un laisser aller singulier dans l'imprimerie française, intolérable pour

Digitized by Google

les auteurs. M. Granclaude a relevé une page d'errata, nous pourrions lui en signaler au moins autant : *e* pour *et*, note1, page 180, *surout* pour *surtout*, par. 27, *Esmin* pour *Esmein*, note 4, p. 67, etc.

Nous chercherons ailleurs une petite querelle à l'auteur de ce travail; il eut été désirable que la bibliographie, quoique sommaire, soit classée par ordre alphabétique d'auteurs, d'ailleurs M. Granclaude distingue : 1° sources, 2° ouvrages modernes, cela ne se comprend pas bien. En fait, on trouve dans les ouvrages modernes des recueils qui figureraient avantageusement aus sources ; quel est cet article de Madelin, sans plus d'indication ? Ce sont là des vétilles, mais le plus grave réside à mon sens dans la faiblesse de la documentation de quelques points de la partie historique : exemple, p. 136, à propos de la famille du Puiset, M. Granclaude ne cite même pas : A. de Dion, *Le Puiset aux XIe et XIIIe siècles* dans les *Mém. de la Soc. Arch. d'Eure et Loir*, 1889 et Ch. Cuisard, *les seigneurs du Puiset* (980-1789), *Bull. Soc. Dunoise*, t. III, et citer de Saint Saumev qui écrivit en 1867, quand nous avons les beaux travaux de R. Merlet sur les dynasties chartraines, il y a là une lacune sur laquelle je ne veux pas insister.

Em. HOUTH.

Commentarium in codicem juris canonici ad usum scholarum. Liber V. *De delictis et pœnis*, par GUIDUS COCCHI, in-8°, 224 pages. Taurinorum Augustæ, Marietti, 1925.

Ce nouveau volume du P. Cocchi, commentaire de tout le 5e livre du Code de droit canonique, se fait remarquer, comme les autres, par la clarté, la précision et le souci de suivre le Code pas à pas. Sa disposition typographique est excellente. L'Auteur met en relief l'ordre logique du Code et ses tableaux schématiques sont suivis d'un exposé de doctrine exact, sobre, sans grands développements ni discussions.

Bon ouvrage — mais sans table analytique — qui s'adresse aux commençants et prépare les esprits à une étude du Code plus raisonnée et plus approfondie.

P. JUSTINIEN.

De Matrimonio et causis Matrimonialibus, Tractatus canonico moralis juxta Codicem juris canonici, par le P. NICOLAUS FARRUGIA, in-8°, VII, 564 pages, 16 fr. 50. Librairie Saint-François, 4, rue Cassette, Paris VIe.

Cet ouvrage, à la fois canonique et moral est le commentaire clair, précis et pratique de tous les canons relatifs au mariage (1012-1143) et aux causes matrimoniales (can. 1960-1992), mais cette dernière partie, très brièvement traitée, ne forme qu'un chapitre de 30 pages environ. Le P. Farrugia tient compte des opinions des meilleurs auteurs et les cite à l'occasion avec discernement ; il étudie surtout les textes eux-mêmes, il les serre de près et fait valoir principalement les raisons intrinsèques qui motivent ses

Digitized by Google

opinions, jamais hasardées. A noter que le P. Farrugia traite tout au long la question du *debitum conjugale.*

Ce travail, sans discussions prolixes ni longues études, rendra de grands services à tous ceux qui ont à s'occuper d'une manière ou de l'autre de l'importante et délicate matière du mariage.

P. JUSTINIEN.

La Métapsychique et la Préconnaissance de l'Avenir, par J. AGEORGES, in-16 de 284 p., Bloud et Gay, 7,50 fr.

Monsieur Ageorges est un convaincu ; il admet la réalité des phénomènes psychologiques supranormaux, il donne droit de cité à cette nouvelle science, que l'on appelle métapsychique parce que, comme la métaphysique est au-delà de la physique, elle se place au-delà de la psychologie. Cependant il se défend de toute crédulité et, sous la direction d'un savant spécialiste, dont, à mainte reprise, il nous fait l'éloge, le Dr Orty, M. Ageorges cherche à constater et déterminer ces faits si curieux. Il ne nous convainc pas toujours, et d'ailleurs lui-même n'est pas si convaincu qu'il n'ait des reprises et ne laisse la porte ouverte à une critique plus sévère, mais il faut reconnaître la loyauté de son exposé et la sagesse avec laquelle il distingue et sépare ce qui est dit métapsychique et ce qui est mystique. Une saine philosophie, la vraie religion n'ont rien à redouter de pareilles études.

Tout au plus, parfois, pourrait-on demander à M. Ageorges une plus grande précision de langage, par exemple (p. 196) : « Les choses merveilleuses que connaissent les mystiques ne viennent-elles pas de la même source que les choses étranges que révèlent les métagnômes ? Evidemment, tout vient apparemment d'une grande source commune... » Même en ajoutant que « ni le but, ni l'action des mystiques et des métagnômes ne se ressemblent », on ne corrige pas tout à fait à ce qu'il y a de trouble dans cette affirmation et cette interrogation. Mystiques et métagnômes sont hommes et il est peut-être vrai que « la transe extatique a un peu la même origine que la transe divinatoire », mais « les choses merveilleuses que connaissent les mystiques », ainsi présentées en bloc, ne peuvent venir « de la même source que les choses étranges que révèlent les métagnômes ». P. J.

Au pays de l'Occultisme, par L. ROURE, in-16 de 348 p., Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris, 12 fr.

Le R. P. Roure est l'un des spécialistes les plus en vue, parmi les catholiques, des questions occultistes. On connaît ses ouvrages, le *Merveilleux Spirite* et le *Spiritisme d'aujourd'hui et d'hier*, où il étudie avec sympathie, mais d'une façon très objective les phénomènes spirites, et l'on sait que, contrairement à plusieurs, il se maintient dans une prudente expectative, ne se prononçant pas sur la réalité des faits et sur leur caractère

Digitized by Google

Dans ce nouvel ouvrage, on le verra prendre une attitude d'opposition franche à ce qui n'est plus l'objet d'une science, peut-être possible, mais se présente comme une philosophie ou une religion. Le lecteur suivra avec intérêt cet exposé très documenté, mais toujours limpide, des formes variées de l'occultisme moderne et des théories ou pratiques qui s'y rattachent : théosophie, christian science, etc. Une étude qui n'est pas sans ironie est consacrée à la personnalité et aux idées de M. Coué, le thaumaturge qui vient de mourir. En appendice, des pages très intéressantes sur les superstitions du front de guerre 1914-1918.

Si une conclusion générale se dégage de ce volume, c'est bien celle que l'on a déjà signalée tant de fois : « tout ce que perd la vraie religion, les prétendues religions le gagnent ; tant est profond le besoin religieux de l'homme ». P. J.

Immortalité, entretiens sur le problème de la survivance, par le R. P. MAINAGE, in-16, de 254 p., Téqui, 82, rue Bonaparte, 7fr.

Recueil de conférences données à S. Séverin et dont l'objet est d'établir la preuve de l'immortalité de l'âme humaine. Le R. P. Mainage examine successivement la constitution de l'univers, les religions, l'homme, sa conscience et sa raison, puis l'éternité, et partout reconnaît les preuves indubitables d'une même conclusion, à laquelle mènent tant d'avenues : notre âme n'est pas enfermée dans son court passage sur cette terre.

Ce livre fera beaucoup de bien aux esprits qui demeurent dans le doute, souvent parce qu'ils ne prennent ni le temps ni la liberté de réfléchir aux grandes évidences que nous offrent le monde, la religion et nous-mêmes.

Dans une conférence relative à la métapsychique, on reconnaîtra l'auteur de *La Religion Spirite* et l'accueil favorable qu'il réserve aux tenants de la réalité des phénomènes supranormaux. Il se garde cependant de faire de ces phénomènes un argument en faveur de l'immortalité ; c'est un domaine trop mal connu et trop peu délimité pour autoriser une conclusion que d'ailleurs, fait très justement remarquer le R. Père, il ne comporte très probablement pas.

P. J.

El Padre Esteban de Adoain. — Sucesos extraordinarios de su vida, par le P. GUMERSINDO de Estella o. m. cap., vice-postulateur. Pamplona. Ricardo Garcia, 1926, in-16 de 120 pages.

Le P. Esteban est un capucin navarrais. Il est né le 11 octobre 1808. Son nom séculier était Pierre-François Marcuello. Il entra chez les Capucins en 1828. Au moment de la guerre carliste, en août 1834, il est expulsé de son couvent de Pampelune, et depuis lors ce sont des changements : quatre ans en Italie, puis au Venezuela en 1842, à Cuba en 1850, et de là au Guatémala, et au San Salvador. Chassé du Guatemala, il est en France à Bayonne en 1873 ; il rentre en Espagne en 1874, et il est là un des piliers

Digitized by Google

de la restauration capucine. Il meurt le 7 octobre 1880 en odeur de sainteté.

La cause du P. Esteban a été introduite en septembre devant la Curie épiscopale de Pampelune. P. UBALD.

The Life of Francis Thompson, par Everard MEYNELL. 1926. Londres. Burns et Oates (5e édition), in-8° de VII-280 pages avec un portrait en photogravure.

Au lendemain même de la mort du grand poète anglais F. Thompson (1907), les *Etudes Franciscaines*, t. XXI (1909), p. 513-520, ont présenté une esquisse de sa vie. Et voici que nous recevons cette magnifique biographie, dont la première édition, à vrai dire, est d'octobre 1913. Nous n'avons donc pas à présenter le poète, l'écrivain vraiment génial, né le 16 décembre 1859 à Preston, dans le Lancashire, et mort à Londres le 13 novembre 1907. Ses œuvres, deux tomes de poésie et un de prose, ont du reste été publiées, et nous n'avons qu'à confirmer le jugement que nous avons déjà porté.

Ajoutons que cette cinquième édition de 1926 est de toute beauté au point de vue bibliographique, et qu'elle est de nature à contenter à la fois les lettrés et les historiens. P. UBALD.

Necrologio dei Frati Minori Cappuccini della provincia serafica, par le R. P. FRANCESCO da Vicenza. Foligno, 1926, in-8°. Primo semestre pp. VI-361, — secondo semestre pp. 363-838.

L'activité du P. François de Vicence ne se dément point. Nous lui devons déjà surtout *Gli Scrittori Cappuccini Calabresi* (Catanzaro, 1914, in-8° de 107 pages), avec un *Appendice* de 1916 (*Umbertide*, in-8° de 32 pages); — et *Gli Scrittori Cappuccini della Provincia serafica* (Foligno. 1922. in-8° de VIII-255 pages).

Voici maintenant un énorme nécrologe destiné à la lecture quotidienne dans les réfectoires. Les noms intéressent quatre siècles, 1525-1925; ils sont tirés de deux registres écrits par le P. Alexis de Pérouse, à la fin du XVIIIe siècle, et d'un troisième registre, de 1824, du P. Illuminé. Le reste est complété par les Annales de Boverius, les *Analecta* de l'Ordre, les lettres circulaires (depuis 1880), etc. L'ordre suivi est l'ordre chronologique.

Collegii S. Fidelis pro missionibus ordinis Fratrum Minorum Cupuccinorum conspectu historicus. Concinnavit P. EDUARDUS ALENCONIENSIS. Romæ. Apud Curiam generalitiam o. m. cap. 1926. in-8° de XVI-156 pages.

C'est un chapitre fort intéressant de l'histoire des missions capucines, que nous présente là notre éminent confrère le Rme P. Edouard d'Alençon

Les Constitutions de l'Ordre ne donnent rien de précis au sujet de la juridiction du P. Procureur sur les Missions. Au début, on voit les religieux partir en mission avec une obédience du P. Vicaire

Digitized by Google

Général. En 1611, le P. Général délègue son autorité au P. Provincial de Paris pour l'envoi de missionnaires en Amérique. A partir de l'établissement de la S. C. de la Propagande (1622), le P. Procureur demande à cette Congrégation les obédiences nécessaires, et c'est aussi par l'usage et non par le droit positif que les Missions étaient confiées au P. Procureur de l'Ordre, dont l'office est de traiter toute affaire en cour de Rome.

Au XVIIe siècle, les Carmes avaient fondé un collège à Rome pour la préparation de leurs candidats aux missions. De même, les F. M. Réformés,en 1668, à S. Pietro Montorio. En 1717, Clément XI prescrivit à certains Ordres reilgieux d'agir de même et de fonder un collège des Missions. Les F. M. Observants ouvrirent le leur en 1710, à San Bartolomeo in Insula, et les F. M. Conventuels, à Assise, la même année.

Les F. M. Capucins, après plusieurs essais infructueux, n'ouvrirent le leur qu'en 1841, au couvent de l'Immaculée-Conception, à Rome.

En 1858, sur les instances réitérées du préfet du collège, Mgr Anastase Hartmann, de sainte mémoire, la Procure des Missions fut créée, unie à la Préfecture du collège et disjointe de la Procure de l'Ordre. C'est environ cette même année (1857-1858) que le collège Saint-Fidèle occupa enfin une maison autonome, via dei Quattro Cantoni, pour être transféré ensuite via delle sette Sale, et enfin, après 1875, à cause de la loi de Suppresion, près des SS. Quatro Coronati. C'est dans cette dernière demeure que se tint le chapitre général de 1882, et c'est là qu'eut lieu l'élection providentielle au généralat du P. Bernard d'Andermatt.

Un des actes du gouvernement du P. Bernard fut de supprimer la Procure indépendante des missions, et de rattacher les missionnaires à la juridiction immédiate du chef de l'Ordre. En 1892, Léon XIII confiait aux Généraux des Observants et des Capucins l'examen des candidats missionnaires. Le collège Saint-Fidèle ne demeurait plus ainsi que l'ombre de lui-même. Il ne servit désormais que de pied-à-terre aux missionnaires de passage ayant quelques affaires à traiter à Rome. Il fut définitivement abandonné en 1911 et remplacé avantageusement par le collège S. Laurent de Brindes, via Boncompagni.

Malgré ses imperfections, le collège Saint-Fidèle a rendu de grands services à l'Ordre et aux missions. Il a imposé un choix et une préparation aux candidats à l'apostolat loinntain ; il les a dirigés vers le pays pour lequel ils pouvaient avoir plus d'aptitude. Et quel séminaire peut se glorifier de noms plus glorieux que ceux du saint évêque Mgr Hartmann, de Mgr Cocchia, et des cardinaux Recanati, Persico et Massaja ?

P. UBALD.

Los Plateros de Carlos el Noble rey de Navarra, par le P. FERNANDO de Mendoza. Pamplona. 1925. in-16 de 100 pages.

Le roi Charles le Noble a régné en Navarre de 1390 à 1425. Ce

Digitized by Google

prince français (il était né à Mantes) fut un grand ami des arts. Le P. Fernando s'est plu à rechercher dans les archives de Navarre à Pampelune, les noms des orfèvres qui ont travaillé pour ce roi, une cinquantaine environ, dont plusieurs français, et un certain nombre de juifs.

C'étaient les Juifs qui étaient les grands pourvoyeurs du métal argent à la cour de Navarre. Mais le Roi ne se contentait pas de faire exécuter des monnaies, des sceaux, etc. Il fit faire en particulier un calice avec émaux, un reliquaire pour le droigt de saint Saturnin, qui existent toujours, et notre confrère le P. Fernando en donne de belles reproductions. P. UBALD.

Storia dei Frati Minori Cappuccini della provincia di Palermo, par le P. ANTONINO da Castellammare. Vol. III. Palermo. Boccone del Povero. 1924. in-8° de 671 pages.

Les volumes I et II de cette histoire des Capucins de Palerme ont été annoncés dans les *Etudes Franciscaines*, tome XXXVI (1924), p. 9'-96. Le volume III comprend deux livres et embrasse les années 1635 à 1779. Pour ces pages, l'auteur s'est servi de nos Annales manuscrites conservées à l'*Archivio di Stato* de Milan, et d'un Traité chronologique de la province de Palerme, conservé aux archives généralices de l'Ordre, à Rome. Déjà, le P. Pellegrino da Forli s'était servi de la première source, mais avec beaucoup de parcimonie : il ne mentionne que seize Capucins, là où le P. Antonin en présente cent-sept.

Il y a de particulièrement intéressant dans ce volume : la statistique de 1650 qui énumère trente-trois couvents; à Palerme se trouve une centaine de religieux; mais ailleurs, dans chaque couvent, on compte seulement une dizaine ou douzaine de religieux, moitié Pères, moitié laïcs, avec un ou deux clercs; — les pages consacrées au B. Bernard de Corleone, mort en 1667, et au Fr. Jérôme de Corleone (p. 418); l'auteur ne semble pas connaître la vie de ce dernier frère écrite en français; — l'histoire de l'essai de réforme du cardinal Jérôme Farnèse, en 1667; — des luttes occasionnées par la présence du fameux tribunal de la Monarchie, de 1713 à 1719, tribunal supprimé par Clément XI mais rétabli par Benoît XIII en 1728; — du vén. Fr. André de Burgio, mort le 26 juin 1772; — enfin de la Madone des Capucins de Palerme. Ajoutons que le merveilleux coule à pleins bords dans toutes ces pages.

P. UBALD.

Saint Anthony of Padua according to his contemporaries, par Ernest GILLIAT-SMITH, 1926, Londres, Dent. in-8° de 224 pages.

Le papillon qui forme la couverture-enveloppe de ce volume nous avertit que M. Gilliat-Smith a écrit la vie de saint Antoine de Padoue dans un style très simple et plein de charme — je n'y contredis point — et qu'il a su éviter les extravagances que l'on trouve dans beaucoup des plus anciens chroniqueurs. Ceci est beaucoup dire.

Digitized by Google

Qu'il y ait eu un saint pour lequel le développement des merveilles se soit manifesté dans les biographies, au fur et à mesure de leur apparition, évidemment c'est bien saint Antoine de Padoue. Mariano de Florence, en parlant de lui, n'a pas la sobriété de la Légende Primitive. Mais qu'on ne se serve que de cette Légende Primitive, que du texte de Julien de Spire (ou à lui attribuable) et que du *Dialogus sanctorum Fratrum*; en dehors de là qu'on n'accepte que les quelques lignes de Barthélémy de Trente, que la chronique de Rolandino de Padoue et que les deux bulles de Grégoire IX, — cela semble œuvre d'un criticisme fort aigu. Et le criticisme paraît même assez contradictoire quand on voit l'auteur attacher un sens très étroit à une expression (d'ailleurs pittoresque) de Fra Salimbene *(Hic fuit... socius beati Francisci)*. Il me semble qu'on aurait pu moins négliger d'autres sources, par exemple Jean Rigaud, ne fût-ce que pour les contredire ou pour les vérifier par des documents locaux. M. Gilliat-Smith ne s'en tient qu'aux chroniques générales.

Et son livre, ainsi envisagé, ressemble à un bel arbre planté en pleine forêt, auquel on aurait enlevé à peu près toutes les feuilles, au milieu de l'été, et auquel on aurait coupé même quelques maîtresses branches.

Du séjour en France, Montpellier, Brives, Limoges, il n'est plus question. Le voyage à Rome *(Leg. prim. E. 10)* a eu lieu en 1223, en compagnie de saint François et avant l'approbation de la Règle par le Souverain Pontife. Le véritable fondateur de l'Ordre c'est le cardinal Ugolin (p. 93). Saint Antoine a opéré très peu de miracles avant sa mort; c'est seulement après qu'il est devenu thaumaturge. Quant à son nom de Ferdinand, changé en celui d'Antoine après son entrée dans l'Ordre des Frères Mineurs (*Leg. prim.* c. 5), il en reste que Ferdinand est bien le nom de baptême de notre saint, et que durant les dernières années de sa vie on l'appelait Frère Antoine. On ne peut pas se moquer de son document de plus superbe façon. Comme si la Légende Primitive n'accusait pas elle-même ses propres lacunes! (*Leg. prim.* c. II).

Une simple question pour finir : puisque M. Gilliat-Smith attribue à Julien de Spire (à la suite du P. Ferdinand Delorme) la légende anonyme publiée par les Bollandistes, et que cette seconde légende n'est qu'un remaniement de la *Legenda prima*, comment se fait-il qu'il n'ait pas eu la tentation d'attribuer à Celano la rédaction de cette *Legenda prima*? On l'a bien attribuée à Jean de Peckham; mais c'est une opinion absurde.

P. Ubald.

Méditez l'Imitation de N. S. Jésus-Christ. L'Imitation présentée sous forme de méditations, traduction nouvelle, par le T. R. P. Jacques, o. m. c., in-32 de XVI-360 p., broché, 7,50 fr., relié, 10,50 fr. Librairie Saint-François, 4, rue Cassette, Paris.

Sauvent on cherche quelque livre pieux, utile, intéressant, qui

Digitized by Google

puisse servir de cadeau. Voici un volume charmant, fort bien présenté et qui est de l'intérêt le plus vif pour les âmes pieuses.

Le P. Jacques a pensé que l'Imitation pouvait, mieux que tout autre livre, fournir un sujet de méditations suivies, relatives à la préparation à la vie intérieure (liv. I), à l'entrée dans la vie intérieure (liv. II), à la vie intérieure elle-même (liv. III), à l'aliment de la vie intérieure, l'Eucharistie (liv. IV), et il a judicieusement divisé l'Imitation en brefs chapitres qui forment la matière de cent quatre-vingt-seize méditations.

Le texte est peu remanié ; de temps en temps, simplement une inversion de quelques versets qui favorise la suite logique des idées, si bien que, dans l'ensemble, il y a là comme un petit tour de force et une heureuse disposition qui facilitera à beaucoup d'âmes, d'un côté la méditation, de l'autre la connaissance des richesses de ce livre précieux. P. J.

La France et les Religieux, in-12 de 272 p., 12 fr. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris.

Recueil de conférences organisées par la célèbre ligue Drac et destinées à prouver la nécessité d'un retour à plus de justice dans le régime légal qui régit les religieux.

Successivement ont traité : Mgr Baudrillart, des divers aspects de la vie des religieux au cours des âges; M. A. Dufourcq, de son plus éclatant modèle, S. François d'Assise; du statut légal des religieux en France, ce qu'il est, M. A. Maistre, et ce qu'il doit être, M. H. Toussaint ; des raisons d'accueillir les religieux en France, à cause de leurs services pendant la paix, M. G. Goyau, et pendant la guerre, M. H. Bordeaux; de l'appui que doivent apporter aux réclamations des religieux leurs camarades, les anciens combattants, M. J. Péricard. Et, à cet ensemble de remarquables exposés, S. E. le cardinal Charot a donné une digne conclusion en montrant, avec la hauteur de pensée et la distinction de langage qui sont sa marque, le défaut de justice politique en France dans le domaine des libertés du religieux.

Il nous est agréable de signaler cet ouvrage qui pourra être un si utile instrument de propagande. Mais nous avons un plaisir bien compréhensible à noter le beau portrait de saint François qu'a tracé M. Dufourcq. En cinquante pages, l'éminent historien a su condenser un sujet aussi vaste et ne rien négliger d'important en ce qui concerne le milieu où vécut saint François ou les principaux traits de son caractère.

Tout au plus lui chercherons-nous quelques menues chicanes. En 1210, le cardinal Colonna était-il chargé de la surveillance des premiers Frères Mineurs ? Il semble bien que c'est anticiper sur l'idée qu'eut plus tard saint François de demander un cardinal protecteur, et qui depuis a été adoptée par l'Eglise pour tous les Ordres religieux.

Nous ne croyons pas conforme à la réalité non plus l'attitude

Digitized by Google

que M. Dufourcq prête à saint François vis à vis de la science. Saint François n'était pas un ignorant, il n'a pas été hostile à la science mais il a toujours voulu que, dans l'âme de ses frères, elle ne fût qu'au second ou troisième rang, après la piété et la vertu.

Peut-on dire aussi qu'il y avait, parmi les Frères Mineurs, deux groupes de gens : les mariés et les non-mariés (p. 75) ? C'est adopter, semble-t-il, les affirmations sans fondement sérieux du R. P. Mandonnet.

Mais M. Dufourcq décrit avec justesse le drame qui brisa l'âme de François dans ses dernières années; peut-être emploie-t-il quelques termes un peu forts : « la racaille », pour désigner ceux qui s'opposaient au *désir de perfection absolue* qui hantait l'âme de François, mais les faits sont là; peut-être aussi ne distingue-t-il pas assez entre « l'observance de *tout l'Evangile* et de *tous les désirs* du Fondateur..., et l'observance de l'Evangile pour autant que saint François le *commande* et que l'Eglise le veut » (1).

P. J.

Annali dell' Italia Cattolica, 1927, in-12 de 496 p., 8 lires, Soc. édit. Vitae Penviero, Milano.

Voici la troisième fois que paraît cet almanach catholique italien; toujours aussi riche et aussi intéressant, il donne une physionomie exacte de l'activité catholique en Italie pendant l'année 1926 : vie religieuse, centenaires, actions catholiques, sciences, lettres et arts.

Vingt pages sont consacrées au centenaire de saint François, et nous avons noté en particulier celles où M. V. Pacifici nous présente avec une excellente photographie, le plus ancien portrait de saint François. Il se trouve dans le Sacro Speco de Subiaco, où depuis longtemps on a signalé le portrait regardé comme le plus ancien, mais qui, en 1855, fut sérieusement retouché. Celui-ci est, au contraire, intact. Il nous donne une représentation de saint François extraordinairement vivante et parlante : ces grands yeux noirs, ce profil aquilin marqué dans la vue de trois-quarts, ont quelque chose de doux et de prenant, mais aussi quelque chose de pénétrant et presque d'impérieux qui révèle le chef et l'entraîneur.

Mais enfin, ce portrait est-il vraiment de saint François ? Dans le magnifique numéro spécial consacré par l'Archivum Franciscano Historicum à célébrer le centenaire de saint François, le Père le nie.

L'Ami du Lettré, 1927, in-12 de XXII-260 p., 13 fr. 50. B. Grasset, 61 rue des Saints-Pères, Paris.

L'Ami du Lettré a vite conquis une place de choix parmi les volumes que recherchent tous ceux qui sont désireux d'avoir un tableau précis et complet de l'activité littéraire pendant l'année écoulée ou de connatre tous, ou presque tous, ces petits potins,

(1) Cf. *Supra*, Bulletin franciscain, p. 198.

Digitized by Google

faits et mots, qui pendant un temps défrayent la chronique littéraire.

Aussi bien, il est composé avec beaucoup de tenue par les membres de l'Association des Courriéristes littéraires des journaux quotidiens. Il faut reconnaître, en effet, que tous savent observer les règles au moins de la courtoisie mondaine. Ce serait une curieuse occasion d'ailleurs de voir comment cette courtoisie en est venue un peu trop à remplacer tous principes et à permettre d'accueillir d'un même sourire bienveillant, parfois un peu ironique, piquant, tout ce qui paraît.

Il est vrai qu'un courriériste peut penser qu'il n'est pas un juge, cependant...

Là comme partout, place a été faite à saint François : M. Valmy-Baisse rappelle le centenaire et cite les principaux ouvrages parus. Il oublie, et c'est dommage, la vie de saint François du P. Cuthberth; cependant, de l'avis général, c'est le travail le plus important que l'année du centenaire nous ait révélé en France : la meilleure des vies de saint François. P. J.

Avec la permission des Supérieurs.

P. Duperrey, gérant.

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE).

Digitized by Google

SUR ROGER BACON (1214-1294)

A propos des dernières découvertes dans le monde stellaire.

Un maître écrivait, il y quelque soixante-dix ans, ces mots : « Lorsqu'on demande aux Anglais quels sont chez eux les hommes qui pensent, ils nomment d'abord Carlyle ; mais en même temps ils vous conseillent de ne pas le lire, en vous avertissant que vous n'y entendrez rien du tout. Là-dessus, comme il est naturel, on se hâte de prendre les vingt volumes de Carlyle, critique, histoire, pamphlet, fantaisie, philosophie ; on les lit avec des émotions fort étranges, et en démentant chanque matin son jugement de la veille. On découvre enfin qu'on est devant un animal extraordinaire, débris d'une race perdue, sorte de mastodonte égaré dans un monde qui n'est point fait pour lui. On se réjouit de cette bonne fortune zoologique, et on le dissèque avec une curiosité minutieuse, en se disant qu'on n'en retrouvera peut-être pas un second. »

Ces mots, nous pouvons les appliquer à Roger Bacon.

I.

On se perd dans l'œuvre de Roger Bacon comme dans celle de Carlyle. Mais Roger Bacon domine Carlyle d'une immense hauteur. Le génie de l'un comme celui de l'autre est marqué de l'empreinte anglo-saxonne : âpre, aiguë, tourmentée et violente. Humain dérive d'humus, a-t-on dit. Ils sont fils de la même terre. Chez l'un comme chez l'autre, presque tout est nouveau et anxieux. Seulement, tandis que Carlyle obscurcit les sujets en les traitant et, malgré sa grandiloquence, les rapetisse, Roger Bacon les élargit. Il a son vocabulaire personnel, son dictionnaire ; chez lui il faut traduire *dignitas* par fonction, *species* par émanation de force, *modus*

Digitized by Google

par méthode, *persuasio* par discours non scolastique, *certificatio* par vérification. *Naturalis perpetuitas hominis respectu sapientiae,* signifie, l'attrait naturel qui pousse et poussera toujours vers la science. On peut dire de lui, comme on l'a dit de Carlyle, qu'il violente tout, les expressions et les choses. Et cependant — et voilà un premier fait surprenant et disparate de son œuvre — il a quelquefois des inversions, des tours de phrase, une allure classique qui font songer à Sénèque, à Pline, à Cicéron. Certes, la littérature latine du moyen-âge n'a jamais été l'expression d'une âme morne et sans couleurs ; mais elle a chez Roger Bacon une vie particulière. Ses formules ont une densité impérieuse, sa phrase est pleine, mais jamais engourdie et toujours attachante ; on n'a pas chez lui la sensation de l'embouteillage ni celle de la timidité. On a dit qu'il est aisé de donner l'illusion du génie par simple incapacité d'être clair. Roger Bacon sait être clair, et si sa langue n'est pas facile, il sait, même dans le domaine purement littéraire, créer et être puissant. Sa pensée s'efforce d'être translucide. On dirait que son esprit passe sans cesse par un processus de clarification. Soit cette page sur la science : « Le vulgaire est porté au mal ; souvent ceux qui le guident sont indolents ; mais ces derniers n'y font-ils pas obstacle, lui, le vulgaire, parvient assez facilement à un certain degré de bien mais imparfait ; car, de nature il est instable et, une fois mis en mouvement, il ne sait plus s'arrêter ; il saute donc d'un extrême à l'autre sous l'impulsion de celui qui préside à ses destinées. Il se ploie à tous les vents de l'enseignement, comme un roseau, et l'opinion du maître fait loi pour lui. Quand des hommes sont réunis, nous voyons toujours les membres se mouvoir sur l'ordre de la tête. Aussi, le chef néglige-t-il de promouvoir le bien ? tout le monde dort ; excite-t-il au mal ? tout le monde s'y porte avec fureur ; dirige-t-il vers un bien imparfait ? tous s'y précipitent sans discernement ; mais s'il montre la voie de la perfection, la multitude se contente d'en respirer de loin l'odeur. Ne lui en demandez pas davantage : elle est incapable de la goûter et elle n'en a cure. » Evidemment, une page semblable pâlit toujours dans les traductions, à travers lesquelles le lecteur devine seulement le mépris de l'auteur pour le faux savant, d'intelligence esclave et vacillante, gonflé d'erreurs et de sottises, avec qui on rougit de se trouver d'accord. Toujours Roger est dur pour les ignares

Digitized by Google

prétentieux, quelquefois même pour les vrais grands hommes.

Ce vocabulaire spécial, cette densité dans la formule, sont une des raisons pour lesquelles on nous dit : ne lisez pas Roger Bacon. Il y en a une autre, à laquelle notre paresse intellectuelle n'est pas étrangère : c'est que Roger Bacon a trop à dire pour bien composer.

Devant certains esprits, la remarque en a été faite, la nature toute entière se développe, transparente comme si elle avait été fondue en verre. Chez Roger Bacon la nature toute entière se développe, oui, mais dans une irrégularité chaotique qui fait que le plan s'en brouille devant nos yeux, que nous y errons comme dans une forêt, que ce que nous en sentons le mieux, c'est l'inexprimable complexité des choses, sans lignes, sans construction apparentes. Toute la matière scientifique a été effleurée ou élaborée par lui ou entrevue, à travers ses phrases abruptes, incomplètement, inexprimée souvent dans le tumulte de sa pensée ; son abondance n'est pas réglée. Il y a chez lui de continuels soubresauts qui déconcertent, des rebondissements inattendus, du fouillis grandiose, des procédés de visionnaire, une vie turbulente et hérissée, des inconséquences sans nombre. On a noté, non sans ironie, que son argumentation contre l'emploi de la méthode d'autorité en matière scientifique consiste surtout en une citation de nombreuses autorités (1). Tel détail de sa science est suranné, de

(1) Voici quelques extraits de cette page curieuse que le lecteur pourra lire *Opus Majus, Pars Prima,* cap. VI et VII, (édition BRIDGES, Londres, 1900, p. 135). Roger Bacon invoque d'abord l'autorité de Sénèque qui, au livre VI, par. 5 de ses *Questions Naturelles,* écrit : « Les systèmes des anciens, je dois le dire avant tout, sont peu réfléchis, sont uniformes. Ils erraient encore autour de la vérité. Tout était nouveau pour eux qui n'allaient encore qu'à tâtons ; depuis on a poli leurs grossières idées ; toujours les commencements sont loin de la perfection. » Il cite ensuite un autre passage du même Sénèque, tiré du livre VII, par. 25, des mêmes *Questions Naturelles :* « Un âge viendra où ce qui est mystère pour nous sera mis au jour par le temps et les études accumulées. Pour de si grandes recherches, la vie d'un homme ne suffit pas. La multitude même, dans les siècles futurs, saura beaucoup de ce que nous ignorons, et le temps viendra où nos descendants s'étonneront que nous n'ayons pas connu des choses si simples. » Ces derniers mots ont vivement frappé Roger qui, nous le verrons, en a fait un de ses dictons favoris. Puis, après avoir cité une troisième fois Sénèque : « Plus nous sommes modernes, plus nous sommes perspicaces ; car venant les derniers dans l'ordre des temps, nous recueillons les bénéfices des travaux accumulés par ceux qui nous ont précédés, » il fait remarquer qu'Aristote a corrigé les affirmations de ceux qui avaient enseigné avant lui, qu'Avicenne et Averroès ont corrigé les siennes. Que dire des saints ? Saint Augustin a fait un livre tout entier pour rétracter ce qu'il y avait d'erroné dans ses premiers ouvrages. Et saint Jérôme ? Et Platon n'a-t-il pas dit : « Socrate, mon maître est mon ami, mais je suis encore plus ami de la vérité, » et Aristote : « J'aime mieux m'incliner à la vérité qu'à l'amitié de Platon,

Digitized by Google

tel autre, au contraire, s'échappe une pensée d'une impérissable nouveauté. Il écrit : « La chimie doit former le fondement de la médecine » et d'un bond il a rejoint Pasteur. A côté de cela il y a, dans son œuvre, à côté des plantes vivaces, des choses mortes, inanimées,qui ne ressusciteront pas, des choses définitivement tombées, qui ne reprendront jamais forme vivante. Ce que l'on a appelé la catégorie du spontané joue un grand rôle chez lui, rôle quelquefois perfide, souvent sublime. Il cède à son génie.

De là, un manque d'économie dans sa confusion, sans bredouillage cependant. On l'a comparé à Pénélope, tissant sa toile toute la journée et la défaisant chaque nuit. La synthèse de ses larges intuitions est flottante, fluide, pas assez ferme; il revient, dix fois, en désordre, sur la même pensée (2). Sa

notre docteur. » ? Il ne faut donc pas opiner du bonnet à tout ce que nous entendons dire et à tout ce que nous lisons, mais il faut examiner avec le plus grand soin les sentences des anciens, combler leurs lacunes, corriger leurs erreurs, mais avec la plus entière modestie. « Boèce n'a-t-il pas posé ce principe :... » Et pour prouver qu'il ne faut pas s'incliner devant les autorités, il continue à accumuler les citations d'autorités !

(2) On a l'habitude de dire qu'il y a un âge, vers la quarantaine, où, après avoir longtemps traîné son chalut au fond de la mer, on le hisse à bord pour trier le butin et rejeter ce qui ne convient pas. Cette opération, Roger Bacon ne l'a jamais faite, et cependant il a vécu quatre-vingts ans. Il n'a jamais rien rejeté. Ainsi, et la chose lui a été vivement reprochée, il croit à l'astrologie et en fait ressortir à plusieurs reprises la valeur. Il l'étudie avec zèle. Il est persuadé que les étoiles fixes et les planètes exercent leur influence sur toutes les choses de ce monde, spécialement : que l'observation minutieuse de leur position au moment de la naissance d'un enfant peut nous révéler les ressorts cachés de son caractère et nous permettre de prévoir ce que sera le cours futur de son existence ; que les radiations astrales seront plus ou moins puissantes selon qu'elles frapperont perpendiculairement ou obliquement, etc., etc. A la décharge de fr. Roger Bacon on peut faire observer que presque tout son siècle — et les siècles suivants — étaient imbus de cette croyance, et qu'en 1811 encore Goethe, le grand Goethe, alors âgée de 62 ans, commençait dans *Dichtung und Wahrheit* son autobiographie par ces mots : « Le 28 août 1749, sur le coup de midi, je fis mon entrée dans le monde à Francfort-sur-le-Main. *Les constellations m'étaient favorables ; le soleil se trouvait dans le signe de la Vierge et culminait, Jupiter et Venus se regardaient amicalement, Mercure n'était pas contraire, Saturne et Mars étaient indifférents ; seule la lune, alors dans son plein, exerçait sa force d'opposition et cela d'autant plus vigoureusement que son heure planétaire était venue.* Les astrologues sûrent plus tard me mettre en lumière ces bons aspects *qui peuvent bien avoir été la cause que je vécus,* car l'impéritie de la sage-femme fit que j'arrivai comme mort en ce monde... » Est-il bien utile de rappeler que le chancelier Francis Bacon, trois siècles et demi après le franciscain Roger Bacon, partageait encore sa manière de voir, et cependant Copernic avait déjà publié son système ! Et Kepler lui-même ? Et, pour parler de ceux qui furent les contemporains de notre moine, Dante, cet incomparable penseur, ne nous parle-t-il pas, au chant XXX du *Purgatoire,* de « l'influence des grandes sphères qui dirigent chaque chose vers une fin, selon les étoiles qui accompagnent sa naissance ». D'ailleurs, Roger sauvegarde formellement le libre arbitre chez nous (voir Raoul CARTON, *L'Ex-*

Digitized by Google

marche est troublante. Il y a de l'indéchiffrable chez lui. L'agilité de sa pensée, la vélocité de son imagination scientifique déroutent. Ses sauts brusques dans l'idée générale donnent le vertige, sa plénitude égare, les différences de niveau dans ses conceptions déconcertent. Il est impossible de se représenter clairement les échelons qu'il franchit, soit dans le domaine de la théorie, soit dans celui de la pratique, pour s'installer dans les hauteurs où s'installe sa pensée. On le suit à tâtons. Mais arrivés au sommet, quelles étendues se déroulent devant nos yeux! Car il a des visions scientifiques éclatantes, des clartés surprenantes et inattendues, et il est temps de les rappeler, le passé nous intéressant surtout par ce qui nous en est resté. Or, nul n'a émis des idées plus efficaces et plus complètes que Roger Bacon.

*
* *

Soit cette page trépidante et fascinante du *de Secretis Operibus Artis et Naturæ* qu'Ozanam s'est plu à traduire : « Encore que la nature soit admirable en ses opérations, l'art qui la modifie et qui s'en sert comme d'un instrument, se montre plus puissant qu'elle... On peut construire pour les besoins de la navigation des machines telles, que les plus grands vaisseaux, dirigés par un seul homme, parcourront les fleuves et les mers avec plus de rapidité que s'ils étaient remplis de rameurs. On peut aussi faire des chars qui, sans attelage, courront avec une incommensurable vitesse. Il est possible de créer un appareil au milieu duquel un homme assis, et faisant mouvoir avec un levier des ailes artificielles, voyagerait comme un oiseau dans les airs. On conçoit aussi des machines qui promèneraient sans péril le plongeur au fond des eaux... Et l'on peut inventer une multitude d'autres engins et d'utiles artifices : comme des ponts qui traversent les rivières les plus larges sans pile et sans appui intermédiaire... Les ressources ne manqueraient pas non plus pour faire des lampes dont la mèche ne se consumerait pas; car nous connaissons des corps qui brûlent sans se consumer: le talk, par exemple, et la *peau*

périence Physique chez Roger Bacon, Paris, 1924, p. 146) et la contingence dans les choses et les événements qui l'impliquent, réserve que ne comportait pas le déterminisme astrologique des Arabes. En résumé, sur cette question, Roger Bacon n'innove pas, mais il n'accepte pas les lourdes erreurs des philosophes de l'Islam, et beaucoup de ceux qui le suivirent furent moins sages que lui.

Digitized by Google

de salamandre (sic). L'art a ses foudres, plus redoutables que les tonnerres du ciel : une faible quantité de matière de la grosseur d'un pouce produit une horrible explosion accompagnée d'une vive lumière, et ce fait peut se répéter jusqu'à détruire une ville et des bataillons entiers... Témoin de ces prodiges de la nature, rien n'étonne plus ma foi, ni dans les œuvres de l'homme, ni dans les miracles de Dieu... Les savants d'aujourd'hui ignorent eux-mêmes beaucoup de vérités qui seront familières aux écoliers les plus novices des temps futurs. »

Bâteaux à vapeur, automobiles, avions, ponts immenses d'une seule jetée, dynamite, ces perspectives de l'infini dans la science, ces mondes inconnus qui surgissent, du fond de sa cellule, le pauvre moine franciscain, dès le milieu du treizième siècle, les devinait dans l'avenir, il en avait l'instinct, il les voyait, comme le guetteur les feux qui s'allument sur l'horizon et il devinait aussi, dans son humilité, le sourire des enfants du vingtième siècle qui se moqueraient de son labeur, et celui des faux savants qui feraient comme eux! Il se rend compte que ses anticipations sur l'avenir, le grondement de ses vaticinations, cette manière de prendre le contrepied de ce qui l'entoure, d'échapper aux étreintes de la logique étroite, de gagner du champ, de prôner des méthodes nouvelles (3) ; que les caprices de sa langue et de sa composition,

(3) Lire, à titre d'exemple, sur cette question des méthodes nouvelles prônées par Roger Bacon ce que dit M. Raoul CARTON (*L'Expérience Physique chez Roger Bacon*, Paris, 1924, p. 96 et s.) de la manière dont le fils de saint François vante « l'applicabilité des mathématiques à tout dans la nature, ainsi que la merveilleuse explicabilité de tout par les mathématiques, et conçoit l'idée d'une science générale *ramenant aux principes mathématiques les actions réciproques des agents dans la nature*, science qu'il a réalisée après dix ans d'efforts dans son traité de la *Multiplication des Espèces*, sorte de physique mathématique à la mode du temps, dont on peut dire qu'elle n'a encore jamais été étudiée. » Roger Bacon fut le plus fervent champion des mathématiques au cours du grand treizième siècle, et, au XVe, Léonard de Vinci ne fait que s'inspirer de ses idées lorsqu'il écrit : « La philosophie est écrite dans ce livre immense qui est là, continuellement, ouvert devant nos yeux, je veux dire l'univers ; mais il ne peut se comprendre si, au préalable, on n'a eu soin d'apprendre la langue et les caractères dans lesquels il est écrit ; or, il est écrit en langue mathématique et ses caractères sont les triangles, les cercles, et autres figures géométriques. » Les mathématiques, a dit Roger avant lui, sont la clef et l'alphabet du savoir, la porte qui nous y introduit, *scientiarum porta et clavis mathematica*, il faut asseoir sur elles toutes nos connaissances, *oportet ut fundamenta cognitionis in mathematica ponamus*. Les grands savants de l'antiquité ont cultivé les mathématiques, ainsi que les grands savants modernes tels que Robert Grossetête, évêque de Lincoln, et fr. Adam de Marsh, de l'ordre des Frères Mineurs. Pour se rendre compte de l'avantage que comporte l'application des mathématiques il faut descendre dans les détails. « Les sciences

Digitized by Google

l'ingéniosité de ses remarques, la symphonie flottante de ses œuvres multiples, ce qu'il y a de détendu dans leur trame, d'étranger à tous les procédés d'école, d'apparente absurdité dans leur audace, vont surprendre : « Les choses dont je dois parler, écrit-il au commencement de son *Opus majus*, sont grandes, insolites, et l'humanité est fragile ; j'ai donc besoin de la bonne grâce et de la bienveillance du lecteur. » Son esprit se meut dans de si vastes étendues qu'il est nécessaire que son œuvre apparaisse hétéroclite et confuse : histoire de la philosophie, philologie comparée, mathématiques, physiologie des sensations, rien n'échappe à sa fougue enflammée. Il déborde sans cesse. Les pages que j'ai citées du *de Secretis* se terminent par ces mots : « Le dernier degré de perfection où puisse atteindre l'industrie humaine, soutenue de toutes les forces de la création, c'est la faculté de prolonger la vie. La possibilité d'une prolongation considérable est établie par l'expérience. Un infaillible moyen consisterait dans l'observance perpétuelle et scrupuleuse d'un régime qui réglerait la nourriture et la boisson, le sommeil et la veille, l'action et le repos, toutes les fonctions du corps, les passions même de l'âme, et jusques aux conditions de l'atmosphère environnante. Ce régime est rigoureusement déterminé par les préceptes de la médecine... » Et tout jeune encore, bien des années avant d'avoir écrit ces lignes, dans un traité *De retardandis senectutis accidentibus* dont M. Raoul Carton, dans son beau travail sur l'Expérience physique chez Roger Bacon, écrit qu'il y aurait profit à le rééditer, tout jeune encore, dis-je, notre moine constatait — je cite M. Raoul Carton — que la cause de la brièveté de notre vie doit être cherchée « dans la santé déréglée que nous héritons de nos pères et que nous déréglons chaque jour » et dans le fait que « ni le médecin ni le patient ne savent tenir le milieu opportun et variable entre l'usage de la nourriture et de la boisson, du repos et du mouvement, du sommeil et de la veille ». Et dans la sixième partie de l'*Opus Majus* il écrira : « Les pères corrompent leur santé ; ils engendrent des fils à la santé corrompue et qui ont une dispositions à une mort hâtive. Ces fils, nés avec une santé corrompue, la corrompent

ne se fondent pas sur les arguments communs de la dialectique et de la sophistique, mais il faut pénétrer par la démonstration mathématique dans les vérités et dans les œuvres des autres sciences et les régler sur elle, sans laquelle elles ne peuvent être ni comprises, ni expliquées, ni enseignées, ni apprises. » Voir surtout *Opus Majus*, édition BRIDGES, Londres 1900, pages 97, 106, 108, où l'on trouvera mainte autre formule aussi frappante.

Digitized by Google

eux-mêmes encore davantage; ils ajoutent leur corruption à celle de leur père... Et ainsi court de père en fils la complexion débile jusqu'à ce qu'on en arrive aux décrépitudes d'aujourd'hui. » N'est-ce pas déjà le mot terrible : « L'homme contient et nourrit sa mort comme le fruit son noyau » ? Et y a-t-il là trace de clair de lune transcendental ou vues de vague rêverie ?

Eclatantes ou voilées, les visions scientifiques de Roger Bacon n'ont jamais l'air d'une vaine fabrication; elles ne sont pas de simples pressentiments; elles amènent toutes à l'esprit cette question : qui lui a appris à penser ? Elles renferment une conception générale de l'homme et de l'univers. Soit cette ligne du *De Multiplicatione Specierum* : « Aucune substance n'est assez dense pour empêcher le passage du rayon lumineux », et celle-ci de la quatrième partie de l'*Opus Majus* : « Quand un rayon lumineux frappe un corps très dense, au jugement de notre œil, il ne le traverse pas; mais, dans la réalité, il le traverse; seulement, l'œil de l'homme n'enregistre pas ce phénomène », quand il écrit ces lignes, d'une conception si géniale de la substance des choses, Roger Bacon pose le principe des rayons X (4). Et quand il affirme, contre

(4) Ce passage de l'*Opus Majus* que le lecteur trouvera dans l'édition BRIDGES, Londres, 1900, Tome I, p. 114, est, comme le remarque l'éditeur, d'une extrême importance. Il nous montre une fois de plus la conviction qu'avait Roger Bacon que des instruments et des méthodes scientifiques inventés par l'intelligence humaine seront un jour capables de suppléer à l'insuffisance de nos sens. Il nous prouve aussi, quand on compare à d'autres du *De Mult. Spec.* que Roger avait le pressentiment de la théorie des ondulations dont on sait la fortune qu'elle a faite dans la science. Voici un passage cité par Bridges dans son introduction, Tome I, page LXVIII : « Aucune substance n'est assez dense pour empêcher entièrement le passage des rayons. La matière est commune à toute chose, et ainsi il n'y a aucune substance dans laquelle l'action produite par le passage d'un rayon ne puisse produire un changement. C'est ainsi que le rayonnement de la chaleur ou du son pénètre à travers les cloisons d'un vase, qu'il soit d'or ou de cuivre. Boèce prétend que l'œil du lynx perce des murs épais ; s'il en est ainsi, le mur serait perméable aux rayons visuels de l'animal. En tout cas, il y a beaucoup de corps suffisamment denses pour mettre obstacle au sens de la vision chez l'homme, ou à l'exercice de ses autres sens, et cela parce que le rayonnement du corps émetteur n'est pas assez énergique pour influencer ces sens, *alors qu'il n'en est pas moins vrai malgré tout que le rayonnement traverse le corps interposé, bien que nous ne nous en apercevions pas.* » M. Bridges, après avoir cité ce passage, fait la réflexion suivante : « Les découvertes récentes donnent toute leur signification à ces mots qui ont dû sembler de la plus haute fantaisie, non seulement aux contemporains du génial franciscain, mais encore aux générations qui vinrent après lui. » Aujourd'hui, quand nous lisons dans le *de Secretis*, ces mots : « Un instrument, long de trois doigts et large d'autant suffira pour soulever d'énormes fardeaux... Il en est un autre au moyen duquel une seule main tirera à elle des masses considérables, malgré la résistance de mille bras. » Quand nous lisons ces mots nous haussons les épaules en disant : fantaisie ! Et cependant, demain peut-

Digitized by Google

l'opinion de toute l'antiquité et de tous les hommes de son temps, qu'il est faux que la propagation de la lumière soit instantanée, il pose un des fondements sur lesquels repose notre connaissance scientifique de l'univers, de même que, par son invention du télescope, il crée l'instrument indispensable qui forcera le firmament à livrer ses secrets, à dévoiler ses abîmes que rien ne semble devoir combler, à dire même de quoi est fait cet étrange éclat de diamant bleuâtre dont Canope « perce au cœur le sauvage Ismaélite qu'elle guide à travers le désert vide ».

*
* *

Dans le passage déjà cité du *de Secretis,* nous lisons ces simples paroles : « On peut construire un système de verres transparents qui rapprocheront de l'œil les choses éloignées leurs images, les montreront du côté qu'on voudra. Ainsi, d'une incroyable distance, on lira les caractères les plus fins, on comptera les choses les plus imperceptibles. » Ces mots, personne ne les avait encore dits avant lui.

Ces mots sont le berceau de l'astronomie moderne ; ils valent que nous nous y arrêtions, et que nous les jugions sans aveuglement, à leur valeur réelle (5).

être, sur ce point encore, le fils de saint François aura eu raison ! Les applications de l'énergie intra-atomique seront un nouveau triomphe pour lui.

(5) Cette valeur semble avoir été sous-estimée par Bridges à la page LXXIII de l'Introduction dont il a fait précéder sa remarquable édition de l'*Opus Majus,* Londres, 1900, Tome I. Voici cette page : « Bacon se distingue des auteurs arabes qui ont écrit sur l'optique et de tous les autres chercheurs et savants de son temps par son effort constant à tirer les conséquences pratiques de la découverte des lois de la réflexion et de la réfraction. Ni dans Alhazen, ni dans Vitello on ne découvre trace d'essais qu'ils auraient faits pour construire des instruments dont le but aurait été d'accroître notre puissance de vision. Bacon, au contraire, a ce but toujours présent à l'esprit. *Du simple microscope il a une conception parfaitement claire.* Sa science vivante joue librement avec les possibilités qu'il y a de rapprocher des objets éloignés, d'agrandir à l'infini de menus objets, de donner aux rayons réfractés une direction voulue, d'user de milieux appropriés. *Ce serait cependant exagérer de faire de lui l'inventeur du télescope.* Il n'y a aucune preuve absolue qu'il ait combiné deux lentilles convexes, ou une lentille convexe avec une lentille concave, combinaisons qui sont à la base du télescope. Tout ce que l'on peut porter à son actif, c'est qu'il fut le premier à faire avancer définitivement et explicitement le problème, à le mettre en lumière, laissant aux générations suivantes le soin de le résoudre. En réalité, sa conception d'une image optique, conçue comme construite par un assemblage de foyers lumineux émanés de chaque point de l'objet visé, tout en étant correcte dans l'ensemble, n'est pas toujours saisie clairement. » Je crois qu'il faut retenir des lignes ci-dessus trois données que le savant auteur énonce à bon droit : la première, c'est que Roger Bacon eut une conception

Digitized by Google

Il y a chez Roger Bacon cette pensée énergiquement affirmée et dont nous tissons aujourd'hui inlassablement la toile vivante de la science, cette chose qui doit rester, alors que tant d'autres sont destinées à périr, cette persuasion intime, qui semble avoir surgi toute neuve dans son cœur, et que nous déchiffrons avec étonnement dans son œuvre, que « *tout s'obtient par méthode* ». Dès le XIIIe siècle, il professe la conviction que, modernes, nous exprimons en ces termes : « Le cerveau est un mécanisme si sûr, si dirigeable et si souple qu'on peut obtenir de lui tel rendement particulier que l'on désire. » Il se fait fort — et il offre sa tête pour enjeu — de faire apprendre dans la moitié ou même le quart d'une année, avec un bon manuel qu'il aurait composé à cet effet et qu'il commenterait oralement, des sciences et des langues qu'on met à son époque des années à apprendre. Mais cette méthode ne doit s'appliquer qu'aux choses utiles, et cela, en raison de la brièveté de la vie. Or, une des sciences les plus utiles est l'optique « fleur de la philosophie, sa part la plus belle, la meilleure et la plus magnifique, avec la moisson digne, glorieuse et brillante qu'elle apporte au genre humain ».

Dans cette moisson digne, glorieuse et brillante que fait lever l'optique, la première place appartient à l'astronomie, qui étudie l'espace au milieu duquel flotte notre univers.

Rien, au même degré que cela, ne nous donne une idée de la connexion nécessaire des choses ; la régularité du mouvement des astres, les lois rigoureuses auxquelles ils sont soumis, la solide construction de cet univers aérien, nous font considérer le monde comme un tout fermé plein de réactions réciproques et salutaires. D'un autre côté, la science est une. Roger a la conviction profonde de l'unité du savoir et il reprend fréquemment le thème avec cette particularité qu'il a de revenir sur ce qu'il a déjà exprimé : « Toutes les sciences, nous dit-il, au chap. IV de l'*Opus Tertium,* sont connexes ; elles se prêtent un appui mutuel comme parties d'un même tout, chacune remplissant sa fonction, non seulement à son

parfaitement claire du microscope simple; la seconde, que sa théorie de la marche des rayons lumineux dans les lentilles est, dans, ses grandes lignes, exacte; la troisième, qu'il eut comme but constant la réalisation des instruments d'optique dont il avait conçu le principe. Or, comment douter qu'il ait construit un télescope lorsque nous lisons dans le texte cité ci-dessus du *de Secretis* qu' « on peut construire un système de verres transparents qui rapprocheront à l'œil les choses éloignées *ou qui feront fuir les plus proches* » ? Ce : *ou qui feront fuir les plus proches* a-t-il pu être fourni facilement par autre chose que par l'expérience ?

Digitized by Google

propre profit, mais au profit aussi des autres parties ; ainsi l'œil guide le corps tout entier, tandis que le pied le soutient et le porte de place en place ; supposez l'œil arraché ou le pied coupé, et vous aurez les parties détachées de la sagesse ; ainsi fractionnées, aucune d'elles ne pourra parvenir seule à ses fins, car toutes elles sont parties d'une seule et même sagesse complète. »

Cette sagesse complète, qui implique l'interdépendance, suppose l'expérimentation ; et celle-ci, les instruments nécessaires à l'expérimentation, qui, elle-même, nous conduira de découverte en découverte, si nous savons aller du principe à la conséquence, du facile au difficile, du général au commun, au propre, au particulier, du moins au plus, du simple au composé, sans perdre jamais de vue l'unité de la science. Or, l'instrument nécessaire à l'astronomie, reine des sciences, c'est le télescope, qui nous dévoile le monde de l'extrême éloignement, comme le microscope nous dévoile celui de l'extrême petitesse.

II.

Que le microscope — le microscope simple s'entend — n'ait pas eu de mystère pour Roger Bacon, il suffit pour s'en convaincre de parcourir son *Optique* (6) et particulièrement ces

(6) *L'Optique,* ou *Perspectiva,* constitue la cinquième partie de l'*Opus Majus.* Dans l'édition Bridges, Londres, 1900, elle remplit les 166 premières pages du tome II. Avec le traité *de Multiplicatione Specierum*, c'est la partie de l'œuvre de Roger Bacon qui fut le plus souvent copiée et dont il nous reste le plus de manuscrits. Le plus important de ceux-ci est le British Museum (Royal, 7 F. VIII) que l'on considère comme contemporain, ou à peu près, de Roger Bacon, c'est-à-dire comme appartenant à la fin du XIIIe siècle. Il a été l'objet d'une étude particulièrement sérieuse de la part de M. Bridges, qui a rétabli dans son édition la ponctuation logique dont le besoin se faisait vivement sentir, et qui a fait précéder l'œuvre entière d'une analyse minutieuse qui facilite singulièrement l'étude, d'ailleurs si laborieuse, de l'œuvre du fils de saint François. Telle qu'elle nous est présentée aujourd'hui, l'*Optique* comprend, dans l'*Opus Majus*, trois parties. La première traite du caractère général de la science optique, et des organes de la vision étudiés tant du point de vue physique que du point de vue physiologique. Dans l'édition Bridges cette première partie remplit les 82 premières pages du tome II. La seconde partie (p. 130 à 166) la vision réfléchie et la vision réfractée. C'est là que se trouve la fameuse étude des miroirs : sphériques, coniques, cylindriques, plans, avec, dans les trois premières catégories, l'étude des miroirs convexes et concaves; et celle de la réfraction, qui conduit l'auteur aux théories fameuses du microscope simple et du télescope (chap. III et IV de la *Distinctio III, Pars Tertia,* de la *Perspectiva*, elle-même, cinquième partie de l'*Opus Majus).* L'esprit foncièrement scientifique qui anime ces chapitres témoigne, comme le note parfaitement M. Bridges, de « la prescience qu'avait le Franciscain de l'empire que l'homme exercerait un jour sur les forces physiques ».

Digitized by Google

lignes de la *Troisième Partie,* Dist. II : « Si un homme regarde des lettres ou d'autres menus objets au moyen d'un cristal ou d'un verre ou d'un autre corps transparent, et que ce cristal, ce verre ou ce corps transparent aient la forme d'une calotte sphérique dont la convexité soit tournée du côté de l'œil, il verra beaucoup mieux les lettres et celles-ci lui paraîtront plus grandes... C'est là un instrument utile aux vieillards et à tous ceux qui ont les yeux faibles, car ils verront d'une taille suffisante les lettres quelque petites soient elles. » Et il donne de ce phénomène les raisons scientifiques, en étudiant la marche des rayons, l'angle qu'ils font, et leur mise au point. Que Bacon ait eu la connaissance de cette loi, nul ne le conteste ni ne peut le contester, ni songe à le faire.

Du microscope découlent tout naturellement les lunettes. Quelques années à peine après la mort de Roger Bacon, au commencement du XIVe siècle — Roger était mort en 1294 — sainte Gertrude, dans son *Legatus divinus pietatis,* livre I, chap. 16, écrit : « Lorsqu'un lecteur voit l'écriture d'un livre si fine qu'il lui est difficile de le lire, il prend une de ces paires de lunettes qui font paraître les écritures plus grosses, non pas que l'écriture même du livre soit changée, mais par l'effet des lunettes. » Ces lignes ont été écrites vers 1302 ou 1303. L'invention de Roger Bacon avait fait rapidement son chemin dans le monde.

Il semble qu'il en ait été autrement du télescope. Ouvrez n'importe quel ouvrage de vulgarisation, le petit Cours de Physique de Ganot à l'usage des gens du monde, par exemple, et voici comment vous y lirez l'histoire de son invention : « Comme la plupart des grandes découvertes, celle de la lunette d'approche paraît due au hasard. Elle est attribuée, en effet, à deux enfants, fils, suivant les uns de Zacharie Jans, et, suivant les autres, de Lippershey, lunettiers l'un et l'autre à Middelbourg. Vers l'an 1600, ces enfants, s'étant avisés de regarder le coq qui surmontait le clocher de leur église, au travers d'un verre convexe et d'un verre concave, ce dernier placé près de l'œil, poussèrent des cris de surprise en voyant le coq grossi et à la portée de la main. Attiré par les exclamations de ses enfants, le père répète l'expérience avec le même succès ; puis, pour la faciliter, il fixe les deux verres dans deux tuyaux susceptibles d'entrer l'un dans l'autre, et dès lors la lunette est trouvée. Cependant elle porte le nom de Galilée,

Digitized by Google

parce que ce fut cet illustre astronome qui, le premier, la dirigea vers le ciel et l'appliqua aux observations astronomiques. On rapporte que Galilée était à Venise lorsqu'il apprit que Zacharie Jans avait offert au prince de Nassau un instrument qui rapprochait beaucoup les objets ; il part aussitôt pour Padoue, se recueille, expérimente, et en vingt-quatre heures, dit-on, retrouve la lunette de Zacharie. »

La lunette d'approche aurait donc été découverte trois fois : deux fois redécouverte en l'an 1600, dont une fois par les enfants de Zacharie Jans à Middelbourg, et l'autre à Padoue, après vingt-quatre heures de recueillement, par Galilée; puis, une première fois, découverte trois cent cinquante ans auparavant, par le franciscain Roger Bacon. La pensée de celui-ci n'aurait bourgeonné dans aucun esprit, ne se serait greffée dans aucun esprit, n'aurait fructifié dans aucun esprit, du moins d'une façon pratique. Elle aurait été le germe mort-né, les accents d'un vain lyrisme scientifique, quelque chose comme la célèbre apostrophe de Pascal . « Que l'homme contemple la nature entière dans sa haute et pleine dignité! » Une énigme non déchiffrée !

La lunette est, dans le domaine de l'astronomie, l'instrument de l'exploration méthodique, la magistrale pourvoyeuse des vérités nouvelles, la plus grande des victoires que l'homme ait remporté sur l'espace. A sa découverte, qui devait conduire à celle de tant de mondes démesurés, et de tant de connaissances utiles à l'humanité, qui nous donnerait une idée exacte

(7) La remarque en a été faite avec juste raison : si un homme de la rue, abordant un astronome, lui demandait : « A quoi serviront tous vos travaux? » l'astronome devrait en âme et conscience lui répondre « Je l'ignore », car nul ne peut dire à l'avance les conséquences pratiques qu'amènera la constatation d'une vérité théorique. Au cours d'un article paru dans le *National Geographic Magazine* de Washington sous la signature de W.-G. Showalter et qui sera encore cité au cours de ce travail, est noté le fait suivant : le 7 octobre 1924 le dirigeable Shenandoah de la marine américaine quittant Lakehurst, dans le New Jersey, traversait deux fois les Montagnes Rocheuses, survolait deux fois trois des frontières des Etats-Unis, et revenait de sa croisière aérienne après avoir couvert seize mille kilomètres sans avoir eu à craindre un seul moment une de ces terribles explosions de gaz qui ont détruit tant de plus légers que l'air. Et cela, pourquoi ? Parce qu'en 1868 Lockyer, dirigeant son spectroscope sur une de ces grandes flammes qui jaillissent des rebords du soleil, découvrit dans le spectre de cette protubérance une nouvelle raie. Il nota son étroite ressemblance avec les raies de l'hydrogène et conclut qu'il avait là la signature spectroscopique d'un gaz léger inconnu aux chimistes d'ici-bas, l'helium. Vingt-huit ans se passent pendant lesquels chacun pense que ce gaz est étranger à notre globe quand, en 1895, sir William Ramsay obtient, de l'uraninite, de petites quantités d'un nouveau gaz; il les étudie au spectroscope et obtient la même raie que celle qui avait été observée par Lockyer. Les années passent

Digitized by Google

de la structure du ciel, qui nous en révélerait les formations les plus mystérieuses, qui nous montrerait les soleils voguant par milliards au souffle de l'infini, quelle fut donc la part précise du franciscain ?

Beaucoup l'ont rapetissée outre mesure; disant: il a trouvé la formule de la lunette, il ne l'a pas réalisée ; or, dans l'espèce, la réalisation est tout. Principe faux. Mais, en fait ? Ne l'a-t-il pas réalisée ? Le sot, dit-on, ne nous entretient que de lui. Roger Bacon n'est pas un sot, aussi ne nous entretient-il jamais lui-même. Cependant il nous parle des instruments qu'il fit confectionner : « Tel miroir, nous dit-il, me coûta soixante livres parisis qui valent environ vingt livres sterling; plus tard, j'en ai fait fabriquer un meilleur pour dix livres parisis, soit : pour cinq marcs sterling ; puis, ayant plus d'expérience, je m'aperçus qu'on peut en faire de meilleurs encore pour deux marcs ou vingt sous, et même pour moins. » Ce n'est pas là le langage d'un rêveur, d'un simple assembleur de nuées, d'évocateur de théories basées sur des fumées d'apparences. Ailleurs, au chap. XVII de son *Opus Tertium,* il écrit : « En l'espace de vingt ans, j'ai dépensé plus de deux mille livres pour mes travaux et pour l'achat de manuscrits et d'instruments. » Deux mille livres, c'est-à-dire environ cent mille francs de notre monnaie ; et il écrit ces lignes en 1267, c'est-à-dire vingt-sept ans avant sa mort. Or, jusqu'à son dernier jour, l'atelier de son esprit peut être comparé à quelque haut-fourneau qui, nuit et jour, flamboie infatigablement avec la fécondité du génie ; et jusqu'à son dernier jour il a recherché ardemment les vérifications de l'expérience. Comment douter qu'il ait fait fabriquer la lunette qu'il décrit avec tant de précision et dont il note si exactement les effets ?

Et mettons même qu'il ne l'ait pas réalisée ; il en a trouvé la formule qui n'est pas une simple charade et il a trouvé les

encore, la guerre mondiale éclate, les Etats-Unis y prennent part. Or, tandis que leurs fils et leurs maris se battaient en France, les ménagères du Kansas se plaignent de la mauvaise qualité du gaz que leur fournit la Compagnie : il ne chauffait ni n'éclairait. On l'analyse et, oh surprise ! le spectroscope révèle une fois de plus la mystérieuse raie de Lockyer; la conclusion s'imposait : le gaz ne brûlait ni ne chauffait parce qu'il contenait de l'helium. Or, que faut-il pour assurer la sécurité d'un dirigeable ? Un gaz qui ne brûle pas. La solution était trouvée : il n'y avait qu'à employer ce gaz même dont, en 1868, Lockyer avait fait la découverte dans les protubérances solaires ! Ajoutons que le ministère de la guerre américain fit aussitôt construire de grands dirigeables incombustibles qui auraient contribué puissamment à assurer notre victoire si celle-ci n'avait pas été acquise avant leur achèvement; et cela, parce qu'en 1868 Lockyer avait étudié consciencieusement une protubérance solaire !

Digitized by Google

moyens de la réaliser ; car, s'il n'avait pas trouvé les lunettes, il n'y aurait pas eu de lunettiers pour inventer la lunette d'approche et les enfants de Jans n'auraient pas pu rapprocher de leur main le coq de leur église. Et surtout, il a initié le monde à la puissance optique des lentilles.

*
* *

Roger Bacon est donc le père en même temps des lunettes et de la lunette astronomique ; il est aussi celui du télescope proprement dit, du grand révélateur de l'infini, par son incomparable étude sur les miroirs : personne n'ignore que les télescopes dont la science se sert aujourd'hui ont pour objectif, pour collecteur de lumière, un miroir concave parabolique ; or Roger, non seulement, connaissait ces miroirs, mais encore il met en lumière la propriété qu'ils ont de donner naissance à des rayons parallèles convergeant, après réflexion, à un foyer (8).

Sur ces données, appliquées par Herschel et améliorées par Foucault, les Etats-Unis ont construit, avec le concours de l'industrie française, leurs magnifiques outils de découverte, leurs appareils géants dont voici, au point de vue astronomique, les résultats à travers lesquels nous perçons dans un monde inconnu.

Au moment où Roger Bacon posait les principes du téles-

(8) La première *lunette* construite par Galilée donnait un grossissement de *quatre* fois, qui fut porté successivement par le même savant à *sept* et *trente* fois, ce qui lui permit de découvrir successivement : les satellites de Jupiter; les montagnes de la lune et les taches du soleil, et lui fit donner le surnom de *Lynceus*, par allusion à l'argonaute Lyncée dont la vue, dit-on, était si perçante qu'il voyait jusqu'au fond des mers. Ces lunettes, composées de deux lentilles, n'étaient autre chose que notre *lorgnette simple* de théâtre; la *lorgnette double*, ou *jumelles*, a été inventée, on le sait, en 1671, par un capucin, le P. Chérubin. La *lunette astronomique*, ainsi que la *lunette terrestre* ou *longue-vue*, ne comporte aussi que des lentilles. Le *télescope* proprement dit a pour objectif *un miroir*. Celui-ci paraît pour la première fois dans les instruments optiques entre 1663 et 1672. Mais la période des *grands télescopes* ne fut ouverte que vers 1774 par W. Herschel qui construisit des miroirs de *bronze* allant jusqu'à 1 m. 25 d'ouverture et donnant un grossissement allant jusqu'à *six mille fois*, ce qui frappa l'imagination des peuples au point que le bruit se répandit qu'il avait vu les habitants de la lune. Dans la première moitié du XIXe siècle, lord Rosse construisit un télescope dont le miroir — toujours de bronze — avait un diamètre de 1 m. 80. C'est donc avec lui que fut découvert ce monde extraordinaire, dont nous aurons à dire un mot : celui des nébuleuses spirales. En 1857 Foucault présentait à l'Académie des Sciences son premier *miroir de verre argenté*; et une ère nouvelle s'ouvrait pour l'astronomie, ère dont la fécondité en découvertes semble devoir être illimitée.

Digitized by Google

cope, l'homme ne connaissait que les mille vingt-deux étoiles visibles à l'œil nu et il était ébloui de leur abondance superbe ; Roger — qui nous dira par quel conseil de la Providence ? — écrit nos six lignes sur « le système de verres transparents qui rapprocheront les choses les plus éloignées » et son chapitre sur les miroirs ; cela, en 1267, dans ces profondeurs du moyen-âge où il faut reconnaître les origines légitimes de la science moderne ; des siècles de travail, silencieux ou éclatant, passent, dont quelques-uns, les plus féconds, sont taxés, par l'ignorance, de sommeil et de mort ; puis viennent Herschel et Foucault, lointains disciples de Roger ; aujourd'hui enfin, avec l'instrument géant de Mont-Wilson, dont le miroir pèse 4.500 kilogrs., et pour lequel on a été forcé de construire une coupole plus grande que celle du Panthéon, on peut tenter dans le ciel de Roger Bacon une exploration comme celle que M. W. G. Showalter nous engage à faire « sur les ailes de la lumière » (9). La lumière, dans sa propagation, Roger Bacon le premier l'a notée, n'est pas instantanée ; elle parcourt dix-huit millions de kilomètres à la minute. Supposons donc que nous voyagions aussi vite qu'elle, sur les routes de l'univers sidéral, en une seconde, nous aurions atteint la lune (10) ; pour atteindre le soleil il nous faudra huit minutes, pour toucher Neptune, quatre heures. Voulons-nous pousser jusqu'aux étoiles, disons, jusqu'à la cité étoilée de Dieu, nous rencontrerons notre plus proche voisine, appelée *Proxima Centauri*, après un vol ininterrompu de quatre ans, à raison toujours de dix-huit millions de kilomètres à la minute ; Sirius, nous le toucherons au bout

(9) *The National Geographic Magazine*, volume XLVII, n° 1, janvier 1925, p. 115, Washington, U. S.

(10) Les connaissances que nous avons du monde lunaire depuis la création du télescope de 2 m. 50 ne sont plus simplement d'ordre géographique, mais bien d'ordre *topographique*, c'est-à-dire que nous y distinguons nettement des détails séparés l'un de l'autre de *cent mètres* seulement. Les astronomes, tels M. Danjon, nous disent que, vu au moyen d'un de ces appareils perfectionnés, notre satellite « offre un spectacle magnifique, dont l'éclat et la variété dépassent tout ce que le dessin et la photographie peuvent exprimer ». Dans ses régions claires, ses montagnes projettent au lever du soleil des ombres fantastiques; on y peut énumérer maintenant par le menu ces collines insignifiantes qui rident à peine les taches grises, étendues, unies, que l'on appelle improprement des mers, ses cirques « dont les dimensions présentent une extraordinaire variété, depuis le plus petit trou observable jusqu'aux grandes arènes de 300 kilomètres et plus » dont certains sont entourés d'une auréole et qui possèdent souvent leur piton central. Nous savons d'une manière certaine que la lune, dont le volume est le cinquantième seulement de celui de la terre, possède des *sommets plus élevés que ceux de l'Himalaya !* Nous savons la cause des changements que subissent, au cours d'une lunaison, les taches de notre satellite et mille choses encore qui, il y a vingt ans, étaient un mystère.

Digitized by Google

de huit ans, Altaïr au bout de quinze ans, Capella au bout de quarante-sept ans et nous constaterons, à notre grand étonnement, avec M. Showalter, qu'il y a là deux étoiles au lieu d'une et que chacune d'elles est cent fois plus brillante que notre soleil. Pour arriver aux Pleïades, il nous faudra trois cent vingt-cinq ans, et nous y trouverons, non sans émoi, trois cents à cinq cents soleils que nous ne nous attendions pas à trouver là. Nous longerons Rigel d'Orion après cinq cents ans de voyage, mais nous n'y débarquerons pas, car elle est treize mille fois plus brillante que notre soleil. Ce n'est qu'au bout de cent cinquante mille années de voyage, toujours à raison de dix-huit millions de kilomètres à la minute, que nous aurons atteint les dernières limites de la voie lactée. Et nous aurons constaté, en passant, que cette voie lactée se compose de *trente milliards de soleils !*

Et si nous poussons au-delà de cette limite nos recherches, au moyen de l'instrument de Roger Bacon, que ne découvrirons-nous pas avec effroi, en même temps qu'avec un profond sentiment d'apaisement ? Qu'il y a, en dehors de cette sphère démesurée — l'univers est beau et terrible — un million d'autres sphères semblables, qui aujourd'hui accaparent l'attention des savants, qui éblouissent la pensée, dont tout le monde s'entretient, dont la forme énigmatique plonge dans la stupeur, que l'on appelle les nébuleuses-spirales, et qui chacune, vraisemblablement, contient, elle aussi, ses trente milliards de soleils ; et que pour atteindre certains de ces univers immenses, qui flottent dans le champ de l'infini, il faudra que nous voyagions pendant des centaines de millions d'années en faisant dix-huit millions de kilomètres à la minute ! Ces résultats sont obtenus avec un miroir de 2,50 m. de diamètre. On en construit un qui sera peut-être de dix mètres de diamètre (10). Combien de

(11) Le miroir de 2 m. 50 du Mont-Wilson aux Etats-Unis a été construit par M. Ritchey. Il permet de *tripler* le nombre des étoiles observables avec un miroir de 1 m. 50 et d'atteindre des étoiles dont l'éclat est *400.000 fois plus faible* que les plus petites étoiles visibles à l'œil nu. Ce miroir de 2 m. 50 a été installé en 1917. Depuis deux ans M. Ritchey est en France; l'Observatoire de Paris a mis à sa disposition sa grande galerie méridienne qui mesure trente-trois mètres de longueur sur quinze de largeur et quinze de hauteur. Il y travaille à la construction de miroirs d'après un procédé nouveau de son invention, celui des miroirs cellulaires, qui est comme on l'a très bien dit, quasi révolutionnaire et qui permettra de porter l'ouverture à 5 mètres, peut-être à 10 mètres. Le passage du miroir de 1 m. 50 au miroir de 2 m. 50 ayant permis de tripler le nombre des étoiles observables, nul ne peut dire ce qu'il adviendra lorsque le miroir sera porté de 2 m. 50 à 5 mètres ou à 10 m. La France possèdera alors le premier observatoire du monde. Cela, il faut le

Digitized by Google

milliards de milliards de soleils, quand il sera terminé, nous fera-t-il découvrir ?

C'est grâce à quelques lignes tombées de la plume d'un pauvre moine du XIIIe siècle que nous avons découvert cette foule formidable d'un million de fois trente milliards de soleils. C'est grâce à lui qu'ils ne sont plus hors des prises de la science. C'est grâce à lui que demain, probablement, nous en connaîtrons des milliards de milliards, que nous classerons, que nous décrirons, que nous analyserons, dont nous énoncerons les caractères spécifiques, dont nous dresserons la géographie, dont nous décrirons la distribution dans le ciel. C'est grâce à lui que notre esprit se dilate à leur grandeur, que nous concevons l'infini des mondes, que nous nous faisons une idée adéquate de l'immensité de la Houle Divine qui les charrie. Elle met l'homme à sa place dans l'ordre des choses, elle lui montre l'abîme de sa petitesse, elle ne lui permet que l'humilité, les soupirs du fond de l'abîme, *suspiria de profundis*, l'espérance et la louange : *Coeli enarrant gloriam Dei*. C'est le mot final de l'œuvre baconienne : *gloria Dei*, car « la science sans vénération est stérile ».

H. Matrod.

dire, grâce à la générosité de M. et de Mme Dina, les mécènes qui ont mis à la disposition de l'Académie des Sciences les ressources que l'on sait. Le programme de la *Fondation Dina* a été établi avec la collaboration de M. Danjon, dont nous avons déjà parlé, astronome à l'Observatoire de Strasbourg, dont les travaux sont bien connus. Il faut faire des vœux pour sa rapide réalisation qui formera le magnifique aboutissement des vues exprimées par frère Roger dans son *Opus Majus*.

Digitized by Google

LES VICISSITUDES D'UNE VOCATION RELIGIEUSE

Beaucoup d'esprit, le plus délié qui fut, souvent aussi le moins équitable, le plus froidement haineux. Ajoutez-y une ignorance totale des conditions de la vie chrétienne, surtout de la vie religieuse : et c'est tout Voltaire parlant du Père Ange de Joyeuse.

Le chatelain de Ferney a composé une épopée, prétendue histoire poétique de la France ; la science de la versification en est remarquable et les sentiments y sont à la température de la glace. L'émotion saine et vibrante ne fut jamais le fait de Voltaire. Dans la *Henriade*, il a cru peut-être décrire le Père Ange de Joyeuse, il n'a fait que l'insulter sans profit pour sa gloire de poète historien.

> Parmi ces combattants, ennemis de leur maître,
> Un frère de Joyeuse osa longtemps paraître.
> Ce fut lui que Paris vit passer tour à tour
> Du siècle au fond d'un cloître et du cloître à la cour.
> Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
> Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haine.
> Du pied des saints autels arrosés de ses pleurs
> Il courut de la Ligue allumer les fureurs,
> Et plongea dans le sang de la France éplorée
> La main qu'à l'Eternel il avait consacrée.

Après tout, Voltaire s'est peut-être illusionné au point de croire qu'il avait, par ces dix vers, tout dévoilé de l'histoire du Père Ange et fixé sans appel le jugement de la postérité sur le compte de ce capucin courtisan, prédicateur, maréchal de France et ligueur. En réalité Voltaire, écrivain surabondant et presque universel, mais sans profondeur, souvent dénué de sens critique, incapable de s'adonner à l'étude des textes révé-

Digitized by Google

lateurs des faits, a passé ici à côté de la vérité et même a substitué ses préjugés antireligieux. La suite de ce récit le prouvera sans doute jusqu'à l'évidence.

L'histoire du Père Ange de Joyeuse est celle d'une vocation religieuse commençant dès l'enfance, soumise à des vicissitudes assurément peu ordinaires, ensevelie à deux reprises sous un amas de travaux, soucis et hésitations qui eussent enlevé à une âme moins vigoureuse toute possibilité de réaction, mais qui chez lui prouvèrent d'autant mieux la force persistante de l'appel divin, chaque fois finalement entendu et suivi. Le point de vue auquel il faut se placer est donc d'ordre surnaturel. Dieu se trouve là et tout chrétien instruit de sa foi peut le découvrir aisément. Souvent l'ascétisme y coule à pleins bords et la mystique n'en est point absente. Ces aspects divers, parfois séparés, plus fréquemment unis, aident à comprendre la figure de ce catholique français, acteur intelligent, convaincu, adroitement fougueux, d'une époque troublée entre toutes et où la tragédie est habituelle. La verdeur des paroles et des gestes comme le brouillamini des situations ne peut faire perdre de vue l'idée chrétienne et la bonne volonté foncière dont les cinq enfants du maréchal Guillaume de Joyeuse et de sa femme Marie de Batarnay donnèrent tant de preuves au cours de leur brillante carrière. Cela, ils le devaient à une éducation de tous points sévère et soignée.

Le maréchal très absorbé par sa besogne de lieutenant-général du Languedoc ne pouvait être assidu à ce devoir paternel dont dépendaient l'avenir de ses fils et l'honneur de sa maison. Il devait, pour l'ordinaire, s'en remettre au dévouement éclairé de sa femme. Pas un instant, celle-ci ne faillit à la tâche. Marie de Batarnay avait une âme héroïque, remplie à déborder des énergies que donnent une foi tenace, imperturbable, dans le Christ et l'Eglise catholique, un amour pour le devoir même le plus rude qu'aucune difficulté n'arrête ou diminue. Toute sa vie de jeune fille, d'épouse, de mère surtout nous la montre cramponnée à Dieu ; avec Lui elle se sentait lucide, soutenue, vers Lui elle ramenait les gens et les choses. Ses fils plus d'une fois lui ont dû de rassembler leurs idées et leurs forces pour les faire servir au bien de la religion. Songea-t-elle dès les premières années à en faire des champions du catholicisme alors si durement attaqué et chancelant chez tant de Français ? Peut-être. Car certaines de ses lettres, cer-

Digitized by Google

tains de ses actes nous la montrent divinatrice au possible. En tout cas, elle mit toujours au sommet de ses préoccupations personnelles et de mère le triomphe du catholicisme. A ce point de vue elle est très représentative de cette seconde moitié du seizième siècle où vraiment s'agita en notre pays le sort de la Religion traditionnelle et probablement par surcroit, celui de la France elle-même.

« Femme d'une vertu et piété si sainte et si exemplaire, que Dieu sans doute, qui souvent récompense les mérites des parents sur les enfants, comme ils tiennent de leurs naturelles inclinations, a versé le torrent de ses bénédictions sur les siens, à cause de la sainteté de la mère. »

Cet éloge du premier historien du Père Ange, Jacques Brousse, ne paraitrait qu'un dithyrambe de commande et sans portée historique s'il n'était solidement appuyé sur les faits.

Châtelaine riche et puissante, elle n'avait ni morgue, ni hauteur. A Couiza (1) comme à Toulouse on la savait bonne et douce, toujours inclinée vers qui souffre. « Elle était dite et par effet la mère des pauvres, ne pouvant souffrir que l'indigence exerçât ses oppressions autour de soi ; visitait les prisonniers et hopitaux, et singulièrement charitable à l'endroit des pauvres honteux, qui n'osent demander publiquement dont le nombre n'est pas petit. » Les souffrances et la misère de par les discordes et guerres religieuses sans cesse renaissantes s'abattirent pendant un demi-siècle sur la France, et le Languedoc fut parmi les provinces les plus éprouvées. La Maréchale trouvait là un noble et fréquent emploi de son temps et de sa fortune. Le gouvernement équitable certes, mais parfois rude, et non sans raison, exercé par son mari pendant plus de trente ans rencontrait dans la collaboration charitable de cette parfaite chrétienne une compensation hautement appréciée du peuple.

C'est un autre trait de son caractère et non le moindre que la simplicité qu'elle apportait en toute sa conduite, au foyer familial comme en public. « Exempte du moindre trait d'ambition, elle abhorrait entièrement la Cour, vivant avec toute sorte de contentement en Languedoc auprès de son mari et édifiant toute la Province par l'éclat de son exemple : de sorte qu'elle l'eût entièrement bannie de son souvenir, aussi bien

(1) Chef-lieu du canton de l'Aude où la famille de Joyeuse possédait un château.

Digitized by Google

que de son affection, si elle n'eût été contrainte d'y passer quelques années, tant pour satisfaire aux désirs de la pieuse et religieuse reine Louise de Lorraine, que pour avoir l'œil et veiller sur ses enfants, qui pour lors y vivant en grande estime et faveur méritaient d'être retenus par sa présence, de peur que le courage qui souvente fois en la jeunesse est accompagné de plus de promptitude que de raison, ne les portât à des actions contraires à ce que toute la France avait déjà conçu de celles de leur enfance. »

Ses occupations nombreuses et ses soucis souvent durs ou cruels l'eussent découragée, auraient matérialisé son idéal si elle n'avait eu soin de l'appuyer chaque jour sur la prière et l'union à Dieu. « Ses désirs n'étaient portés qu'à la dévotion, ses pensées n'avaient que le Ciel pour entretien. » Le Maréchal faisait de fréquentes et longues absences; ses devoirs l'appelaient à la Cour, plus encore à travers la province confiée à ses mains loyales. Marie de Batarnay en souffrait et cherchait auprès de Dieu et dans ses enfants un adoucissement à sa tristesse. « Pendant ce temps (les absences de son mari) elle augmente tellement la pratique de ses dévotions et mortifications, que l'oraison étant l'entretien de ses plus agréables délices, les jours ne suffisant, elle y employait les nuits, comme le temps plus propre aux doux colloques d'une âme saintement ravie de l'amour de son Dieu. Les heures ne lui étaient que des moments et les nuits les plus longues lui semblaient courtes; de sorte que le sommeil naturellement nécessaire pour le soutien du corps venant à lui fermer les paupières, elle se servait d'une chaire (1) pour lit, où après avoir sommeillé quelque temps appuyée sur son bras, elle reprenait avec nouvelle ferveur les erres (2) de sa première vertu jusqu'à ce que le jour étant venu, ses premières visites étaient à l'église. »

Fière autant qu'il convient des hauts faits de ses fils et des honneurs ou charges dont Henri III les combla, elle tremblait pour leur vertu. Le jour des noces follement somptueuses de son aîné Anne, premier duc de Joyeuse, elle passa plusieurs heures en oraison; et pendant que « le roi et toute la cour témoignaient par carrousels, joûtes, courses de bagues et autres exercices l'allégresse qu'ils ressentaient de cette alliance, elle était enfermée dans son cabinet, les genoux en terre, les yeux

(2) Sorte de prie-Dieu élevé avec siège en bois recouvert ou non de coussin.
(3) Habitudes.

Digitized by Google

ruisselants de larmes, son cœur plein de soupirs et sa bouche de prières, de peur que tant de somptuosités n'irritassent le courroux de Dieu sur la prospérité de ses enfants ».

Il lui avait paru que la vie d'une grande dame à la Cour devait être austère et apostolique. Elle passait l'après-midi « en toutes sortes de bonnes œuvres, conformes à son amour de Dieu et du prochain et à son humilité ».

Comme elle savait la valeur du précepte divin montrant dans la pénitence un moyen nécessaire de salut et de perfection, elle s'y adonnait avec ardeur. « Sa nourriture était du pain bis avec du bœuf ou autre viande plus grossière et commune, sans que jamais on l'ait vue se licencier à d'autres délicatesses, quoique sa table fût ordinairement garnie selon sa qualité, déniant au corps, par abstinence et mortification ce que passionnément amoureuse de son Dieu, elle distribuait par charité aux pauvres qui sont ses membres. » Elle jeûnait tous les vendredis de l'année avec une rigueur à laquelle depuis longtemps nous ne sommes plus habitués, ne prenant rien jusque vers midi et le soir ne s'accordant qu'un léger morceau de pain trempé dans un peu de vin. Elle observait le carême de l'Eglise depuis le mercredi des cendres jusqu'à Pâques ainsi que l'Avent de la Toussaint à Noël « avec une austérité remarquable ».

Vie de moniale, dira-t-on peut-être, et qui ne convient pas à une grande dame, mariée, mère de famille, obligée de ce fait à l'accomplissement de travaux incompatibles avec une austérité, et des pratiques de dévotion anémiantes et sans attrait pour les siens.

C'était bien en effet une vie de perfection, une portion de cloître transportée dans les troubles et les occupations multiples d'une société enfiévrée. Marie de Batarnay avait opéré une sorte de transposition d'un idéal que son âme de jeune fille éprise de l'amour du Christ avait nourri jusqu'à l'époque de son mariage. Quand ses parents lui annoncèrent qu'ils avaient décidé de la fiancer à Guillaume de Joyeuse, un trouble douloureux s'empara d'elle ; elle demanda à réfléchir, décidée sans doute à ne pas entrer dans la voie que lui traçait une autorité à laquelle jusqu'ici elle avait cependant toujours obéi. Le jour des fiançailles arrivé, René de Batarnay, comte du Bouchage, et Isabeau de Savoie virent leur fille se jeter à leurs genoux et les supplier de « lui permettre de se faire religieuse.

Digitized by Google

si grand était le désir qu'elle avait de servir Dieu de la sorte ». Les parents furent inflexibles, Marie de Batarnay s'inclina, persuadée sans doute qu'elle « trouverait pour Dieu un service abondant en l'état du mariage ».

L'union était de tous points assortie. Guillaume avait rencontré un trésor, une perle rare, la femme forte dans toute l'acception du mot biblique. Fidèle et dévouée, sans compter avec l'effort ou l'obstacle, modèle en tout, Marie de Batarnay fut la compagne d'élite, la collaboratrice assidue autant qu'intelligente de son mari. Les chroniqueurs du temps dont la malignité féroce et toujours en éveil a déchiré tant de réputations bonnes ou mauvaises au seizième siècle ne s'attaquèrent jamais à elle. Quand ils prononcent son nom ou racontent des faits auxquels elle se trouve mêlée, ils sont déférents, voire sympathiques. Je ne vois aucun libelle, ou récit, aucune chanson, nul pasquil la présentant sous un jour défavorable ou l'égratignant même si peu que ce soit. Voilà vraiment qui est admirable en un temps si fertile en médisances et calomnies. Nous devons croire que la vertu de la noble dame s'était à tous imposée, trop connue, trop solidement établie à la Cour, à la ville pour que l'attaque courut chance de réussite.

Une autre Batarnay, Françoise, sœur de la Maréchale, l'égalait, si même elle ne la dépassait en tous les exercices de piété, de mortification et de charité. Veuve à vingt-deux ans de François d'Ailly, vidame d'Amiens « elle passa le reste de ses jours en son veuvage jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, avec une austérité qui ne se peut dire. Car outre des jeûnes presque ordinaires, elle demeura vingt ans sans se coucher, et trois ans devant sa mort, sollicitée par ceux qui avaient la direction de sa conscience, elle se couchait l'espace de deux ou trois heures pour le plus, menant une vie retirée et religieuse dans le monde. Ce n'est pas qu'elle n'eût envie de le quitter pour vivre dans un cloître, mais Monseigneur le Cardinal de Joyeuse son neveu, à qui elle rendait une paternelle obéissance l'en dissuada et s'y opposa entièrement, jugeant que demeurant au monde elle pouvait autant ou plus profiter, tant par son exemple et ordinaire conversation que par la multiplicité de ses aumônes dont les hôpitaux, monastères et légats de son testament donnent un très authentique témoignage ».

Les enfants de Joyeuse ont toujours témoigné à leur mère et à leur tante une docilité, une vénération profonde ; actes et

Digitized by Google

paroles, projets, difficultés et soucis, ils leur ont tout soumis à l'avance ou raconté avec une affectueuse déférence. Comblés d'honneurs, parvenus au sommet des charges que certainement ils n'avaient pas d'abord ambitionné, ils gardent un esprit de famille simple et du meilleur aloi ; l'abondante correspondance échangée avec les divers membres de leur famille, surtout les plus âgés, nous les montrent sous un jour plein de charme, souvent de fraîcheur. Et quel repos de lire ces lettres sans apprêt ni souci littéraire, mais si claires, si droites, après l'étude obligatoire et douloureusement instructive de ce siècle dont les crimes accumulés, le désordre et l'incohérence religieux et politique parurent à plus d'un l'annonce de l'Antéchrist et de la fin du monde !

Une autre figure apparait souvent et parfois domine dans cette scène déjà variée : Isabelle de Savoie, fille de René, bâtard de Savoie, grand maître de France, gouverneur de Provence et d'Anne Lascaris, comtesse de Tende. Mariée en 1531 à René de Batarnay, seigneur du Bouchage, elle apportait au contrat 50.000 écus. C'était bien peu en comparaison des nombreuses qualités dont elle fit toujours preuve : une culture étendue mise au service d'un esprit délié et d'un jugement sûr, un cœur tendre et dévoué, mais toujours ferme. Elle fut la maîtresse de maison hautement appréciée, plus encore la mère et l'aïeule toujours consultée et suivie. Après avoir réalisé avec un succès qui dépassait ses espérances l'union de sa fille Marie avec Guillaume de Joyeuse, elle se garda d'être encombrante ; mais discrètement et par les services rendus bien plus que par les conseils, elle aida et soutint l'ascension des Joyeuse. La fortune territoriale, politique et militaire de cette famille est bien un des faits les plus saillants de l'histoire seigneuriale à cette époque ; elle fut si étendue, si rapide tout à la fois qu'elle a suscité alors et depuis les réflexions les plus contradictoires. Mais quoi qu'il en soit du jugement que l'on porte à ce sujet, on doit tenir pour certaine l'influence considérable que sut y développer Isabelle de Savoie. Ainsi soignait-elle les intérêts de sa famille ; mais elle avait d'autres vertus qui permettent d'écarter le reproche d'égoïsme familial : sa bonté pour les malheureux, sa tendance marquée à la conciliation et à l'accord entre les gens ou partis les plus hostiles lui ont permis d'être plus d'une fois et d'une façon heureuse le truchement empressé dans les affaires délicates et compliquées.

Digitized by Google

Sa sœur Madeleine par son mariage avec le connétable Anne de Montmorency était entrée dans une des plus illustres et des plus influentes familles de France. Isabelle entretenait avec son beau-frère des relations cordiales; aussi quand Henri de Montmorency-Danville, fils d'Anne, vint en Languedoc prendre de la part d'Henri III le gouvernement de cette province, ne sommes-nous pas étonnés de le voir tenir sur les fonts baptismaux, en qualité de parrain, le troisième fils de Joyeuse, auquel il donna son prénom et qui est l'objet de ce récit. Un jour viendrait où le parrain et le filleul, gouverneurs de la même province pour le compte de leurs souverains respectifs se trouveraient face à face, luttant l'un contre l'autre dans cette guerre néfaste entre toutes qu'est la guerre de religion. Isabelle descendue dans la tombe peu auparavant ne serait plus là pour réconcilier les parents ennemis, mais les événements plus forts que les hommes se chargeraient d'opérer le rapprochement nécessaire.

On a vu Marie de Batarnay assidue dans sa délicate et parfois rude besogne d'éducatrice d'une nombreuse famille de fils tous appelés à jouer un rôle dans le monde ou l'Eglise. Guillaume de Joyeuse n'intervenait, semble-t-il, que pour prendre de concert avec elle des résolutions importantes. Non certes qu'il se désintéressât du sort de ses enfants, son histoire nous le montre au contraire soucieux d'être leur modèle et de leur procurer par son travail de chef politique et militaire l'occasion et les moyens d'être utiles à la religion et au roi; mais la charge de lieutenant général en Languedoc était lourde et absorbait tout son temps. Le 4 mai 1561, Henri III le mettait à la tête de cette belle et riche province sur la recommandation expresse de Montmorency-Danville; il n'était pas le premier, mais son habileté, son dévouement lui faisaient confier par le gouverneur Danville l'exécution des affaires les plus difficiles.

Il avait fait preuve en plusieurs circonstances de courage et d'initiative, et cela cadrait bien avec les idées et habitudes des Montmorency qui lui savaient gré de les seconder si brillamment. Trente années durant, il vécut, travailla et souffrit dans ce Languedoc sans cesse troublé ou ensanglanté. Sa haute conscience ne lui permettait pas de se soustraire au devoir le plus ardu et s'il fit des apparitions à la Cour, elles furent rares, même au temps où ses fils admis dans l'intimité

Digitized by Google

royale étaient comblés d'honneurs, et toujours il y alla pour traiter les affaires du royaume, surtout celles de sa charge.

Bientôt cette charge devient un fardeau accablant, et malgré toute son énergie, Guillaume de Joyeuse sent ses épaules meurtries; il se débat au milieu de difficultés pécuniaires, administratives et militaires qu'il constate sans amertume dans ses lettres à Henri III et à Montmorency, mais avec une loyale franchise à laquelle on n'était guère habitué aux Tuileries. Il y a pire. Montmorency-Danville, habile homme de guerre, esprit froid et positif, devine l'abîme où le roi va sombrer dans sa lutte contre les Guise; fatigué de ses tergiversations, ému des maux qui accablent le Languedoc, ne voyant pas pour la Ligue de possibilité de succès, il tend la main à Henri de Navarre et devient le chef le plus autorisé du parti des Politiques. Dès lors, c'est entre lui et Guillaume de Joyeuse une lutte sourde d'abord, bientôt déclarée. Et le spectacle est étrange, bien caractéristique de cette époque : le gouverneur et son premier lieutenant, obéissant, l'un au duc de Mayenne, l'autre à Henri de Bourbon, et à leur suite, le Languedoc divisé, déchiré par une guerre qui le couvrira de ruines et de sang. Certes les premiers et principaux responsables de cet abominable état de choses n'étaient ni Joyeuse ni Danville; il faut remonter plus haut et le verdict, pour délicat qu'il soit à établir, n'en est pas moins obligatoire; l'historien n'y peut échapper, mais on voit l'angoisse qui dut étreindre plus d'une fois l'âme de ce loyal serviteur, de ce chef, de ce catholique, Guillaume de Joyeuse qui mourra sans avoir vu la fin des calamités où il avait été acteur, sans pouvoir assister au triomphe définitif de la cause religieuse servie par lui avec tant de courage et de talent.

Ce milieu familial était éminemment favorable à l'éclosion des plus mâles qualités. Guillaume entendait que ses fils reçussent une éducation sévère et soignée. Toulouse, vieille ville universitaire, était abondamment pourvue de professeurs en tous arts et sciences. Le maréchal ne chercha pas longtemps: son choix s'arrêta sur un nommé Martin, « homme de profonde doctrine et exemplaire conversation ». Il lui confia ses trois aînés: Anne, François et Henri. « Il ne faut pas dire s'ils étaient admirés et chéris d'un chacun; leur naturelle douceur avait trop d'appas pour n'attirer les esprits à leur recherche. »

Henri faisait déjà preuve d'une grande vivacité intellectuelle.

Digitized by Google

Le précepteur « admirant la particulière inclination de cet enfant aux lettres, par dessus ses autres frères, accompagnée d'un désir plus fervent à la vertu, en avait un soin particulier, l'interrogeait plus souvent, et quelquefois en particulier, l'animait par des petits prix que l'on a coutume de proposer aux enfants pour leur faire trouver le travail plus doux et le temps moins ennuyeux... Et puis ce lui était une grande consolation de voir qu'il ne travaillait pas en vain, et que ses documents comme des oracles à cette jeune âme étaient incontinent suivis de leurs effets avec tant de perfection que lui-même se fut souvent trouvé empêché, s'il eût dû mettre en pratique ce qu'il disait en paroles, avec les mêmes circonstances que son disciple. »

Le chroniqueur qui parle ainsi ne serait-il par hasard qu'un panégyriste ? Il a voulu exalter son héros, c'est entendu, mais ne l'a-t-il pas hissé sur un pavois immérité ? Je n'en crois rien, car il nous fournit des détails typiques, certains importants en l'occurrence. « Il prenait ses leçons comme des jeux et des divertissements... à l'âge de dix ans, il entra en rhétorique, avec l'étonnement de tous ses maîtres. » Un rapprochement de dates, basé sur l'âge de ses frères Anne et François, permet d'affirmer qu'il avait été mis sous la direction de maître Martin alors qu'il n'avait pas six ans, « après qu'il fût sorti des mains des femmes ».

La science religieuse et la formation du cœur de ses élèves préoccupaient plus encore le précepteur. Catholique fervent, il sut développer dans l'âme d'Henri les principes de foi et de piété que Marie de Batarnay y avait déposés. « Il n'avait jamais assez de loisir pour prier Dieu et n'allait à l'église si souvent qu'il eût souhaité ; il entendait la messe avec un extraordinaire ressentiment, retenait les points principaux qu'il entendait aux prédications, et en l'âge de sept ans commença à fréquenter le sacrement de Pénitence, avec tant de déplaisir des petits manquements, que comme si c'eût été des crimes les plus énormes. »

On comprend la joie de madame de Joyeuse devant cette ascension intellectuelle et morale ; elle donna tout l'appui de son autorité à maître Martin, « n'étant pas de ces parents déplaisants souvente fois de voir les enfants jeter quelques racines de dévotion, comme si c'est un augure de malheur et les en détournant par toutes les voies» . Au contraire, « joyeuse d'entendre les merveilles de la dévotion qu'on leur rapportait

Digitized by Google

de ce jeune enfant, elle en rendait grâce à Dieu et priait son précepteur de l'y maintenir ».

La mère eut-elle pour ce fils appelé à une destinée si étrange et si complexe une tendresse particulière ? C'est à croire. Le chroniqueur l'affirme. « Comme la vertu étant aimable de soi est toujours chérie de ceux qui en connaissent le prix, cela faisait qu'elle l'aimait avec passion par dessus les autres. » Elle avait le cœur trop dévoué et trop haut placé pour que cette maternelle « passion » portât dommage à ce qu'elle devait à ses autres enfants. Elle souffrira d'atroce façon de par eux ou à leur occasion, elle restera toujours à leur égard dévouée totalement, pleurant sur eux, les conseillant, se réjouissant de leurs joies et portant sans faiblir le deuil de quatre d'entre eux.

Mais il paraît bien qu'elle eut pour Henri une prédilection marquée; elle lui en donna plus d'une fois des preuves qui manifestaient sa belle conception de la vie; et la dernière, la plus bienfaisante peut-être, Henri la reçut alors qu'à genoux auprès du lit de sa mère mourante, il l'entendit lui faire la suprême recommandation de sauver son âme en rentrant dans l'Ordre des Frères Mineurs Capucins qu'il avait quitté quelques années auparavant, contraint par des événements d'une haute gravité.

Un fait local et d'ordre tout spirituel vint préciser les aspirations d'Henri. Le pape saint Pie V avait accordé un jubilé à la Chrétienté entière. La publication en fut faite à Toulouse en mai 1571 et chacun se disposa à le gagner. « La dévotion fut grande par toute la ville et il arriva que dix ou douze jeunes hommes, qui avaient toujours imité la piété du Comte (1), touchés puissamment du Saint-Esprit, résolurent entr'eux de quitter le monde et de se faire Cordeliers. Leur projet fut suivi de l'exécution, et, sans avoir révélé leur dessein à personne, ils reçurent de la main du Supérieur l'habit en même jour. Le bruit de cette conversion courut incontinent dans Toulouse et comme il y avait des gentilshommes de maisons assez considérables parmi ces nouveaux convertis, avec lesquels le jeune comte de Bouchage avait fait amitié, il accourut au couvent pour les voir et leur donner des marques de sa bienveillance. » Fort loyalement, le chroniqueur ajoute: « Il se pouvait aussi faire que c'était pour satisfaire sa curiosité. » Nous n'en doutons pas et c'est chose fort naturelle et légitime, surtout à cet

(1) Henri, comte de Bouchage, appelé aussi de Batarnay du nom de sa mère.

Digitized by Google

âge. « Mais ce jeune Seigneur, qui n'avait jamais vu la prospérité de personne qu'avec plaisir et sans souhaiter d'y avoir part, ne put s'empêcher de regarder celle de ses compagnons avec émulation. Il se sentit touché d'un violent désir de les suivre et ne put considérer sans quelque espèce de douleur que ceux qui à peine l'avaient égalé dans les exercices de vertu le devançassent en un moment. Cette pensée si grande et si nouvelle lui roula dans l'esprit quelque temps avant qu'il prît la résolution de la découvrir. »

Henri avait depuis ses premières années manifesté une tendance marquée vers la réflexion et le silence imposé à ce que les auteurs spirituels ont si bien appelé, les vains bruits du dehors; mais cet événement accentua une disposition naturelle. « On le vit plus rêveur qu'à l'ordinaire, ses prières étaient plus longues et plus fréquentes et dès lors qu'il allait aux Cordeliers, il semblait qu'il n'en pouvait sortir. » Ses réflexions se transformèrent en souci et comme il arrive fréquemment en ce cas, l'inquiétude le prit, peut-être à la vue des difficultés qu'il estimait devoir surgir contre son projet de vie religieuse. Il ne paraît pas s'en être ouvert d'abord à ses parents et sentant toute la pression de l'appel divin, il se dit sans doute que le conseil et la décision sur une affaire toute spirituelle ne pouvaient lui être donnés que par son confesseur.

Or il se trouvait que celui auquel il s'adressait pour recevoir l'absolution et les directives de sa vie chrétienne était précisément le Gardien du couvent des Cordeliers de Toulouse, le Père Robert de la Hosque, religieux d'une haute vertu et prédicateur renommé. Il ne pouvait trouver conseiller plus sûr et plus prudent. On va en juger. Il vint le trouver sans mystère et comme « il se promenait avec lui dans le cloître, après l'avoir entretenu du progrès de ses études et de la dévotion générale du grand jubilé, il fit tomber la conversation sur les novices qui avaient pris nouvellement l'habit et lui dit avec un grand soupir: « Mon Dieu! mon Père, que mes compagnons sont heureux! n'est-il pas vrai qu'ils ont bien plus de vertu que moi, puisque Dieu leur a accordé une grâce qu'il ne me fait pas ? Je vous avoue, mon Père, que si j'étais à leur place, je n'en voudrais jamais sortir. » Henri avait pour lors à peine 12 ans et nul, réfléchissant au genre d'éducation qu'il recevait et à ses habitudes de piété et de réflexion, ne songera à s'étonner d'un langage si élevé.

Digitized by Google

Mais le Père Gardien avait des motifs de prudence qui le mirent en garde contre une si belle ardeur. Il l'écoutait « attentivement et observait tous les mouvements de son visage et de ses yeux, et tâcha à l'en divertir, plus par crainte que ses parents crussent qu'il eût été suborné en un âge si tendre où à grand'peine il commençait à jouir de la raison, que d'appréhension qu'il eût de sa faiblesse. » Toutefois, en homme expérimenté et qui se défie de la candide franchise d'un adolescent auquel pourraient échapper des paroles révélant son secret, il se cantonna dans des considérations d'ordre général; Henri n'y pourra trouver une réponse précise, moins encore un conseil motivé. « La Religion, sans doute, a quelque chose de grand et il est bien vrai que Dieu l'a donnée aux hommes comme un asile contre la corruption du siècle; les vrais imitateurs de saint François sont autant de prédestinés, et la Règle en est toute sainte, mais on n'en voit que le dehors; le diable se sert quelquefois des choses les plus augustes pour commettre les plus grands maux, la vocation religieuse est chose incertaine, il faut une grande prudence pour discerner la bonne d'avec la mauvaise, ces mouvements, qui viennent aux jeunes gens ne partent pas toujours du Ciel; la légèreté naturelle qui cherche les choses nouvelles et n'aime que les inconnues en peut être la cause. »

Ceci n'était que l'entrée en matière d'une série de remarques sans grande portée pratique, le Père Robert va passer à une pensée dont la rudesse voulue devait, pensait-il, faire impression sur l'esprit si ouvert et si neuf d'Henri. « Si l'on savait à combien de difficultés et de contradictions on s'engage en se faisant religieux, on changerait peut-être de dessein, et après tout, les grâces de Dieu ne sont pas renfermées seulement dans les cloîtres; la Cour a des saints qui vivent au milieu de la corruption sans en être souillés et le monde est rempli de gens de vertu;il n'y a pas de profession où on ne se puisse sauver; on peut demeurer dans celle où l'on est né, sans souhaiter ce que l'on ne connaît pas; la Religion, enfin, ne peut rien souffrir de médiocre dans la pratique de ses règles: il y faut être ange ou démon. »

Une pareille mise en demeure allait-elle effrayer Henri et le faire reculer ? A n'en pas douter, là était l'espoir du Père Robert; mais les Joyeuse avaient l'humeur tenace et c'est chose remarquable que les plus célèbres d'entre eux: Anne, François,

Digitized by Google

Henri, Scipion manifestèrent toujours une confiance dans la vie et les moyens de vivre, un optimisme que rien ne pouvait déconcerter. Ce candidat à la perfection religieuse sortit du dilemme de la meilleure façon : « Ah ! mon Père, s'écria-t-il, pourquoi ceux qui aiment Dieu plus que leur propre vie n'y entrent-ils pas pour devenir des anges ? Et que je serais content si je pouvais espérer le devenir un jour ! » Rien de plus net. Le Père Robert le comprend bien, mais refuse de se rendre ; il s'enfonce dans sa réserve et ses conseils reprennent l'allure générale du début. « Vous devez tout attendre de la miséricorde de Dieu, si vous persévérez dans la vertu. Nous ne faisons jamais de bonnes œuvres sans en recevoir des récompenses et la justice divine est sans comparaison plus exacte à les reconnaître qu'à punir nos crimes. Le plus grand secret pour bien régler vos désirs est d'abandonner votre conduite à la sainte Providence et de croire qu'elle disposera tout pour sa gloire et pour votre salut. Vous serez ange si vous imitez la pureté des anges et j'ose vous assurer que Dieu vous bénira. »

C'était une fin de non recevoir et Henri le sentait bien, mais sa persévérance n'était pas à bout, il allait répliquer, quand, nous dit son chroniqueur, « l'arrivée de quelques séculiers qui s'avancèrent pour lui faire la révérence lui ferma la bouche ».

Taillière écrivait ceci quelque cinquante ans après la mort du Frère Ange et son récit présente les notes de sincérité et d'intelligence amplement suffisantes pour qu'on n'ait pas le droit de l'accuser d'avoir fait trop de littérature autour de son sujet. C'est d'ailleurs la même conversation très résumée que l'on trouve dans le premier historien de notre héros : Jacques Brousse. Et qui ne sait qu'à toutes les époques il s'est trouvé dans le monde des âmes très jeunes d'âge et cependant assez surnaturellement avancées pour avoir et nourrir ces pensées élevées, les exprimer avec une franchise, une netteté qui n'étonnent que les esprits mal accoutumés aux choses d'en haut. Aussi bien Caillière tient-il à tirer une conclusion toute naturelle et qui constitue une marque d'authenticité de sa narration. « Cette sainte conversation se termina par la prophétie du Père Gardien qui n'entendait pas pour l'heure ce qu'il disait, mais elle revint bien des fois à la mémoire du comte, lorsqu'en prenant l'habit de Capucin, le Père Gardien qui le reçut lui imposa le nom d'Ange qu'il garda jusqu'à la mort. En vérité la Providence a d'étranges ressorts pour acheminer

Digitized by Google

les choses à leur fin. Ce bon Père lui rendait la Religion difficile pour le détourner d'y entrer et cependant il lui prophétisait qu'il serait un jour reçu au nombre des enfants de saint François, sous le même nom qu'il avait désiré sans y penser. »

Père Robert s'illusionna-t-il au point de croire que ses dernières paroles avaient diminué l'ardeur ascétique de son jeune disciple ? C'est peu probable, mais sans doute il se dit que pour quelque temps au moins la solution était différée ; il ne s'était pas formellement opposé à une vocation qui dut lui apparaître sincère, certes, mais aussi de premier choix et combien avantageuse pour son Ordre. Mais en toute cette affaire la prudence fut sa principale vertu. Au désir légitime, disons obligatoire, d'éprouver une vocation aussi imprévue, se mêla bien, le chroniqueur l'insinue, une crtaine crainte de déplaire au puissant lieutenant général du roi et à sa femme. Mais il ne lui entra pas en l'esprit l'idée d'écarter Henri de son couvent et nous voyons le jeune Joyeuse y aller et venir avec une grande liberté. La chapelle et la bibliothèque avaient ses préférences. Les Cordeliers de Toulouse possédaient une des plus belles collections de livres qu'on vît en France. Henri, esprit curieux, ardent à s'instruire, se trouvait à l'aise au milieu de ces richesses, et « quoiqu'il y eut là beaucoup de choses qu'il ne pût comprendre, toutefois l'ennui ne lui venait pas et il ne songeait pas à partir ». Or prenant comme « à l'aventure un livre, il crut entendre un appel direct de Dieu à la vie du cloître. La voix lui disait : « Vois si tu te trouves disposé à observer de bon gré ce qui est contenu dans ce livre. » Il ne pouvait hésiter. « Incontinent il ouvrit le livre et les premiers mots qu'il y trouva écrits furent : *La Règle et la vie des Frères Mineurs*. C'était pour lui le trésor cherché et l'on pense s'il mit peu de temps à lire ces pages que saint François a pénétrées du meilleur de son âme évangélique, où tant d'âmes après lui puisèrent le moyen d'être les vrais imitateurs du Christ. Et Henri « pensa, ajoute le chroniqueur, qu'il ne lui restait plus qu'un habit à prendre pour être vu du monde changé au dehors aussi bien qu'il était en son âme ».

Revenons un instant sur le reproche d'embellissement et d'invraisemblance adressé à cette étude d'une vocation naissante. Jacques Brousse livrait cet ouvrage au public en 1621, douze ans après la mort du Père Ange. Dans son avis au lecteur, il proteste de son absolue sincérité. « Que si jamais tu as pra-

Digitized by Google

tiqué le bienheureux Père Joyeuse, tu diras véritablement que je n'en dis pas tant comme j'en ai omis. Et pour ceux à qui l'incrédulité ou l'ignorance ferait révoquer en doute la moindre de ses actions, je leur veux donner les paroles de saint Jérôme en la vie de sainte Paule, cette dame romaine, que je rends miennes en ce sujet : Je proteste devant mon Dieu, juge et témoin de n'y avoir rien ajouté, au contraire, j'en ai beaucoup retranché, afin de n'excéder la foi qu'on doit apporter aux choses vraies et qu'entre les détracteurs je ne sois estimé feindre et inventer quelque chose, et armer la corneille d'Esope de la plume des autres oiseaux ». Ne trouvez-vous pas que Brousse sait fermement se défendre du reproche d'ornements littéraires ? Il a fait la critique sévère des documents, récits et témoignages et veut qu'on le sache. « Celui qui m'a donné les mémoires outre la conversation et l'assistance qu'il rendit à cette âme angélique à sa mort, a depuis fait plus de quatre cents lieues pour les corriger, étant au reste tellement ennemi du mensonge par sa profession qu'il aimerait mieux mourir que d'y avoir pensé. Il m'est tombé entre les mains quelques-uns de ses manuscrits, d'où j'ai tiré beaucoup et de très relevées conceptions, sur toutes sortes de vertus et pour personnes de toutes qualités, dont on fera profit, comme je pense, rapportant ses mêmes paroles avec fidélité, ce que l'on connaîtra par des marques que j'ai fait mettre en marge. Pour l'étude de l'histoire et le style, c'est de ma façon, que je ne veux pas dire avoir ravalé, pouvant faire mieux ; au contraire, j'avoue ingénument qui si mieux j'eusse su faire je l'eusse fait, tant je suis ennemi de la feintise. »

N'a-t-il pas le droit d'être cru, non seulement en gros, mais en détail ? Il a raconté des faits, cité des paroles, fait paraître des témoins et il a pu oser dire dans son adresse à la duchesse de Guise, Henriette Catherine de Joyeuse, fille du Père Ange : « Vous même y trouverez des choses que votre bas âge quand il dit adieu à la Cour et l'éloignement de sa présence, étant religieux, vous ont fait ignorer jusqu'à présent. » On croira Jacques Brousse, historien véridique et intelligent ; on goûtera les appréciations morales de ce prêtre, bachelier de la Faculté de théologie de Sorbonne et hautement apprécié de ses collègues.

L'autre chroniqueur a la même sincérité ; son intelligence des événements et des personnes ne fait pas de doute ; on

Digitized by Google

trouve à glaner dans son œuvre : *Le Courtisan Prédestiné*, certains faits, certaines paroles introuvables ailleurs et qui portent la marque de l'authenticité. De Caillière est un soldat, son style, telles de ses pensées le marquent bien. Maréchal de bataille des armées du roi, commandant la ville et le château de Cherbourg, il s'est visiblement épris de la personne d'Ange de Joyeuse et nous la présente sur un ton qui déjà n'est plus tout à fait celui de Jacques Brousse ; celui-ci, théologien prudent et mesuré, se garde d'allonger les considérations ascétiques de son cru, il fait parler abondamment parfois ses personnages ; de Caillière, laïque pieux, préfère parler lui-même et selon une habitude assez courante en son temps (1662) multiplie aisément les remarques et réflexions d'ordre moral ou mystique ; nous ne lui en voulons pas autrement, mais ce procédé assez peu conforme à ce que nous estimons, à bon droit sans doute, la vraie méthode historique, nous prive de connaître des faits instructifs ou intéressants. Encore est-il que de Caillière a bien fait un ouvrage d'histoire et que son bon sens, sa connaissance des faits, sa parfaite loyauté nous sont des garanties amplement suffisantes. Il a lu avec grande attention le volume de Jacques Brousse, peut-être l'a-t-il annoté, sûrement il a collationné les paroles, les gestes, les événements qu'il y a principalement remarqués, car il serait facile de remplir plusieurs pages des emprunts indirects, mais à peine déguisés : qualificatifs, bouts de phrases, axiômes, qui lui ont paru peindre les personnages et les faits mieux qu'il n'eût pu faire lui-même. A voir la chose sous son vrai jour, ce n'est pas du plagiat, pas même du démarquage ; cela tout au plus prouve la modestie de Cailière, car ses emprunts presque tous portent sur des questions de dogme ou de mystique, et il a vraisemblablement estimé que s'appuyer sur le bachelier en théologie, le sorbonnique Jacques Brousse était une garantie contre les erreurs possibles. Dans sa lettre dédicace à son altesse royale, la duchesse de Montpensier, il note que cette arrière petite-fille du Père Ange de Joyeuse, si célèbre sous le nom unique de Mademoiselle, la grande Mademoiselle, la frondeuse du Faubourg Saint-Antoine, l'épouse de Lauzun, a lu son œuvre, a daigné l'approuver et l'a recommandée hautement à la Cour et à la ville.

Pour terminer cette étude critique qui ne paraîtra pas une digression inutile, il est bon de noter un défaut commun à nos chroniqueurs : l'absence ordinaire de date, ce qui ne laisse

Digitized by Google

pas parfois d'être embarrassant quand aucun autre document autorisé ne vient nous éclairer sur des points parfois importants.

Savourons maintenant ce détail qui est comme une mise au point du souci d'exactitude de nos historiens : nous avons laissé Henri dans la bibliothèque du couvent des Cordeliers, lisant la Règle des Frères Mineurs et tout joyeux d'y trouver l'expression de sa pensée, mais illuminée par la parole si séduisante d'un des plus parfaits imitateurs du Christ. Il est tout pénétré de la beauté de la vocation religieuse, il essaie de se représenter le bonheur qui lui adviendra quand il sera religieux, cette pensée « lui change les joues de couleur », il est absorbé dans une sorte de contemplation intérieure qui lui a fait oublier que ses deux frères et d'autres gentilshommes ses amis venus l'accompagner au couvent et moins soucieux de séjourner dans une bibliothèque l'attendent pour repartir. Mais la courtoisie chez lui ne perd jamais ses droits ; il revient à la réalité extérieure, à la vie terre à terre ou du monde et de peur que « ses frères et autres n'entrassent en quelque soupçon par un si soudain changement, s'ils lui eussent trouvé ce livre entre les mains, ayant déjà eu le vent du désir qu'il avait de se faire religieux, il le quitte promptement, suit la compagnie et par une prudence admirable sut si bien pallier l'effet de cette action que retenant gravés en son cœur les mots qu'il avait lus, il effaça de ses joues cette nouvelle couleur, sans que personne en eût la connaissance ».

Mais décidément il élevait la ténacité à la hauteur d'une vertu, car sous un prétexte quelconque après avoir reconduit chez eux frères et amis, il revient au couvent des Cordeliers, va trouver son confesseur, « lui déclare ce qui s'est passé, l'importune, le prie de le recevoir avec lui, puisque Dieu le veut ».

Le Père Robert sentit son embarras grandir. C'était décidément une affaire sérieuse. Fallait-il céder aux désirs imprudents ou prématurés, semble-t-il, de cet enfant de douze ans à peine et « foulant aux pieds toute considération du côté des parents », l'assurer que sa vocation était certaine et que saint François d'Assise le voulait pour disciple ? Ne valait-il pas mieux, au contraire, avoir en vue le quatrième commandement de Dieu auquel Henri ne pouvait songer à se soustraire et avertir les parents « jugeant que leurs permissions jointes à leur autorité de père et de mère auraient plus de force que ses remontrances pour le divertir ? » Le Père Gardien parait bien avoir manqué

Digitized by Google

de courage ; il renvoya Henri avec de bonnes paroles où il mit toute sa paternelle affection ; il l'assurait que sa vocation était certaine et qu'il convenait d'attendre quelque temps encore pour la réaliser. Le jeune âge d'Henri s'opposait d'ailleurs à son entrée immédiate en religion ; mais ce n'était que partie remise à un avenir prochain. L'enfant repartit le cœur en liesse : un avenir franciscain s'ouvrait devant lui brillant des clartés qui avaient empli tant d'âmes saintes ou ferventes, une vie commencerait bientôt pour lui où il mettrait toutes ses facultés au service de Dieu.

Le Père Robert comprit bien vite la fragilité de la décision qu'il venait de donner. La nuit, dit-on, porte conseil. Bon ou mauvais? Tantôt l'un, tantôt l'autre selon le cas ou les personnes. Le gardien du couvent des Cordeliers l'expérimenta sans tarder. Le lendemain, il réfléchit mûrement à cette affaire, « pesant à part soi toutes les circonstances et conclut enfin qu'il en fallait donner avis aux parents, assuré que si tel était le désir de Dieu, tous les hommes quand ils s'y opposeraient, ne seraient capables d'y mettre empêchement. »

A vrai dire, il y a souvent fort loin d'un projet arrêté à l'exécution, il se passa quelque temps avant que le Père Robert fit le chemin assez court qui séparait son couvent de l'hôtel parlementaire où habitaient les Joyeuse et de nouveaux incidents, menus en apparence, allaient surgir qui affermiraient la résolution d'Henri.

La fin de l'année scolaire approchait ; les écoliers de l'Université de Toulouse étaient en effervescence intellectuelle ; les joutes scientifiques, les déclamations publiques se multipliaient. Henri « y réussissait mieux que tous les autres », et sans doute, comme l'insinue son chroniqueur, reçut-il les félicitations de ses parents heureux de posséder un fils si bien doué sous tous rapports, et de ses professeurs dont il est entendu que les élèves doivent être la couronne et la juste renommée.

Non loin de Toulouse, Guillaume de Joyeuse possédait une maison de campagne au milieu de bois où le gibier abondait. Au lendemain des derniers exercices scolaires il donna ordre d'y emmener ses enfants : il entendait qu'ils se divertissent au grand air et reprissent « des forces lors que les classes seraient ouvertes ». Henri ne s'attendait à un si prompt départ ; il en fut affligé, sa pensée le ramenait au couvent des Cordeliers et il eût voulu à nouveau s'entretenir avec son confesseur

Digitized by Google

de sa vocation franciscaine. Il fit bien « quelque tentative pour cela, mais « ses frères qui mouraient d'envie de voir la campagne et de prendre le plaisir de la chasse n'eurent pas assez de complaisance pour l'attendre, de sorte qu'avec cette petite mortification, il monta en carosse avec eux ».

Le lendemain, les jeunes gens, précédés des piqueurs et des meutes, partaient en chasse. Tout d'abord, Henri ne bouda pas au plaisir; la course à travers bois et halliers se prolongeait, « lorsque les chiens étant tombés en défaut sur un retour et les valets de la meute ayant mis pied à terre pour en revoir dans un chemin, ne le pouvant relever à cause de la sécheresse, chacun s'ennuyant d'une si longue queste, s'écarta selon sa fantaisie ». Henri saisit l'occasion avec empressement; suivi d'un page il retourne au logis; il est libre enfin de se livrer à ses réflexions sans avoir à répondre aux questions, aux plaisanteries innocentes de ses frères et amis. A la porte du parc s'ouvrait une belle allée aboutissant à une haute futaie; sous les ombrages un grand bassin où le jet d'eau ornementé faisait entendre son bruit de cascatelle; le gazon était abondant; fatigué de ses courses à travers bois, Henri, séduit par « la beauté de cette solitude, se coucha de tout son long sur un tapis de mousse », et sa pensée repartit avec plus de vivacité vers le couvent des Cordeliers. Son chroniqueur nous le montre anxieux, préoccupé des obstacles qui allaient surgir et entraver son dessein. Naturellement, l'image de son père était là, le dominant de toute la hauteur de sa puissance et de son autorité paternelle. Comment lutter contre les répugnances certaines du Maréchal appuyé peut-être par la mère dont la tendresse s'effraierait d'une séparation inattendue et d'une entrée dans un Ordre austère. Henri chérissait ses parents, sa mère surtout, d'une vive tendresse; elle avait plus encore de sa part, nous voyons par ses lettres qu'il aimait à lui confier plus encore le fond de son cœur, et on peut dire qu'en Mari de Batarnay il voyait plus qu'une mère: une amie. Pourtant, telle est la force de certaines aspirations vers le secret, qu'il se demandait avec angoisse comment il lui serait possible de lui confier le sien.

Il n'était encore qu'un enfant, le sentait bien et le quatrième commandement de Dieu si cher aux âmes profondément et traditionnellement chrétiennes augmentait son inquiétude. Il tourna, retourna la question sous les aspects que sa conscience lui présentait et la solution pratique ne lui apparut pas. Don-

Digitized by Google

ner son cœur et sa vie à Dieu, c'était beau et tentant, mais n'était-ce pas présumer de ses forces et abandonner d'autres devoirs certains ? Et dans cette âme d'enfant réfléchi, mais inexpérimenté, la défiance de soi-même lui fit adopter en fin de compte de s'attacher jusqu'à nouvel ordre à une pensée générale qui le tranquillisait parce qu'elle embrassait toutes ses obligations, tous ses désirs pour le présent et l'avenir : il ne chercherait que Dieu seul, certain de le rencontrer partout.

Ses frères et le bon maître Martin apparaissaient à l'autre extrémité de l'allée et devant le grand salon. Henri de loin les aperçoit et se lève, marche à leur rencontre; tous reviennent s'asseoir auprès du bassin et l'un parle avec animation de la chasse qui vient de se terminer. Ici se place un curieux incident un peu romancé, mais dont pour ma part, convaincu par bonnes preuves de l'absolue sincérité du chroniqueur et de la sûreté de sa documentation, je ne le puis croire l'inventeur. Et à vrai dire, de prime abord, par comparaison avec un fait analogue de la vie de saint François au début de sa conversion, on pourrait incliner vers ce reproche; mais les lectures d'Henri suffisent à expliquer le fait: il y eut là une réminiscence qui s'imposa à l'esprit ou mieux au cœur du jeune candidat à la vie franciscaine. Qu'on en juge. Un gentilhomme au service du Maréchal de Joyeuse et qui commandait la meute jugea plaisant de taquiner Henri sur la manière dont il avait faussé compagnie à ses frères pour se retirer dans cette solitude. « Ne seriez-vous pas amoureux ? » La réponse arriva franche et décidée : « Oui, je le suis et le serai toute ma vie. » Le gentilhomme avait l'humeur gouailleuse. « Si votre amour, répliqua-t-il, ne change jamais d'objet, et qu'il soit aussi constant que vous le dites, il ne faudra pas le peindre comme le font les poètes, car s'il dure autant que vous il aura un jour la barbe grise, et s'il s'attache toujours au même objet, il lui faudra couper les ailes; je vous assure en tout cas qu'il ne ressemblera pas au mien. »

La conversation allait prendre un tour imprévu. Scipion de Joyeuse, le gai et guilleret Scipion entreprit son jeune frère avec l'autorité que lui donnaient ses dix ans. « En vérité, vos bonnes fortunes sont bien cachées et vous ne m'aimez point assez pour me les faire connaître. » Henri avait la repartie prompte et claire. « Je vous ai dit que je suis amoureux; mais je ne suis pas assuré d'être aimé, et si je vous découvrais

Digitized by Google

la beauté que je sers, je ruinerais tous vos desseins et romprais toutes vos mesures. » Scipion ne se tenait pas pour battu. « Eh! quoi, s'écria-t-il, avez-vous si mauvaise opinion de moi et croyez-vous que je puisse souffrir un tel outrage? » Y avait-il de l'amertume dans la voix de Scipion? Henri sans doute le sentit ainsi, car il répliqua : « Mon frère, votre amitié me ferait plus de mal que votre haine et rien ne me nuirait tant que vos bons offices; contentez-vous de ce que je vous dis. C'est un étrange roman que le mien. » Scipion n'eut garde de se fâcher. « Je ne sais si celle que vous aimez est aussi belle que vous croyez, mais vous en faites une peinture bien bizarre. » Henri voulut en finir avec une taquinerie innocente certes mais qui touchait au vif le plus actuel de ses sentiments. « Elle ne ressemble à rien de ce que vous connaissez, et si je vous l'avais nommée, vous avoueriez que vous lui avez d'extrêmes obligations. » Certes le vœu de pauvreté franciscaine auquel pensait Henri devait avantager ses frères. Mais Scipion pouvait-il penser à pareille chose? « Je vois bien, conclut-il, que vous ne voulez point de rivaux et que pour être tous frères, nous ne partagerons pas votre amour comme notre succession. »

Scipion dont la mort tragique devait avoir pour Henri de si graves conséquences avait déjà dans la parole ce tour dégagé, sans façon, qu'il porterait un jour dans ses actes et qui lui vaudrait des accusations multiples et précises dont il est parfois bien difficile de laver sa mémoire. On peut penser que sous les ombrages de la campagne toulousaine il eut été heureux et d'ailleurs sans malice de pousser sa pointe plus avant pour percer les intentions de son frère, mais l'arrivée de maître Martin qui s'était tenu un peu à l'écart jusque-là vint mettre une note nouvelle dans la discussion et la clore par voie d'autorité. Le digne précepteur s'adresse à Henri et sa mercuriale commencée par un exorde insinuant s'achève dans une mise en demeure sévère. « Monsieur, j'ai bien plus à me plaindre de vous que Monsieur Scipion, car quoiqu'il soit votre frère, vous ne lui devez votre confidence qu'autant qu'il vous plait, l'amour n'est pas tyrannique jusqu'au point qu'il doive arracher les secrets de nos amis contre leur consentement. Mais puisque Monsieur le Maréchal votre père m'a chargé de votre conduite, vous ne pouvez celer votre engagement, sans avoir dessein de me tromper. Jugez par là quelle opinion je dois

Digitized by Google

avoir de vous et en quelle estime vous vous allez mettre partout, quand on apprendra dans la maison que vous n'avez point de confiance dans votre frère et que vous manquez de probité envers votre précepteur. » Henri se raidit contre le reproche et décidé à garder son secret répondit sèchement : « Je ne crains pas les mauvais succès dont vous me menacez, pourvu que je puisse plaire à ce que j'aime, tout le reste ne me touche point. » Alors maître Martin menace : « Eh ! bien, je prendrai désormais garde de si près à vos actions qu'elles ne me seront pas inconnues. Et au pis aller je donnerai avis à Monsieur le Maréchal de tout ce que vous avez dit. » Scipion tira la morale de l'aventure. « Mon frère nous propose une énigme, mais ne lui en donnons pas la gêne, aussi bien saurons-nous son secret devant qu'il soit peu, sans lui en être obligés. »

Ainsi se termina dans les brumes d'une discussion où Henri seul pouvait voir clair, une partie de chasse commencée si joyeusement. Trois semaines environ se passèrent en promenades, jeux et chasse à courre. Les taquineries se renouvelèrent et Henri y répondit aimablement, sans rien laisser échapper de son secret. Les vacances loin de lui dissiper l'esprit lui furent une occasion de prolonger ses réflexions et d'augmenter ses exercices de piété. Il se revoyait chez les Cordeliers, auprès du Père Robert, triomphant de ses dernières résistances et se préparant à revêtir la bure franciscaine. Mais il y a souvent loin du désir à la réalité et le réveil pour Henri allait être d'autant plus cruel que le rêve avait été plus beau.

Quand les enfants de Joyeuse de retour à Toulouse eurent repris le cours de leurs études, Messire Martin sentit ses inquiétudes d'éducateur consciencieux augmenter à la vue du changement qui s'opéra dans l'attitude d'Henri ; le jeune élève paraissait soucieux, renfermé et visiblement sa confiance en son précepteur subissait un échec, tout au moins un temps d'arrêt. L'amour avait-il donc germé dans ce cœur d'enfant ? A réfléchir sur son jeune âge, treize ans à peine, le précepteur n'y pouvait croire, la chose lui semblait grotesque et il craignait fort qu'à la première ouverture là-dessus, le Maréchal lui rît au nez. N'apercevant aucune explication valable, il pensa que l'ardeur manifestée par Henri dans ses études « lui fatiguait la tête », et « de l'avis même de Messire Martin, on lui défendit de s'y attacher autant qu'il avait accoutumé de le

Digitized by Google

faire. » La mélancolie de l'enfant augmenta, son teint jusqu'alors brillant et animé changea et les médecins mandés par le Maréchal « appréhendèrent qu'il ne tombât en licterie ou la jaunisse. » Le précepteur conseilla de le traiter avec grande douceur et de lui permettre « tous délassements honnêtes et prolongés. »

Un mois se passa quand le fait redouté sans doute par Henri qui avait revu son confesseur et l'avait retrouvé défiant à l'égard de sa vocation se produisit. Le Père Robert obéissant à la crainte de se tromper dans un si grave sujet était venu trouver Guillaume de Joyeuse et lui avait narré par le détail les derniers incidents, notamment celui de la bibliothèque et la conversation qui avait suivi. Le Maréchal fut fort surpris de ces confidences; il fit venir le précepteur qui raconta la discussion survenue entre Henri et Scipion et la part que lui-même y avait prise. On commençait à voir clair dans cette imbroglio de prétendu amour. « Le maréchal conclut que sa dévotion pouvait n'être qu'une singerie d'enfant qui voulait imiter l'exemple de ses compagnons qui s'étaient rendus Cordeliers et que le meilleur moyen de lui faire passer sa fantaisie était de l'éloigner d'eux et de l'envoyer à Paris avec ses frères. »

La résolution ne fut pas communiquée aux enfants qui ne la connurent que le jour de leur départ. Henri comprit que son père avait été tenu au courant de ses aspirations. Une pensée lui vint, la plus naturelle pour ce cœur d'enfant délicat et aimant : sa mère seule pourrait le comprendre et le conseiller; il caressait l'espoir qu'elle lui serait autant favorable dans son dessein « que le maréchal lui était contraire ». Il connaissait les heures que Marie de Batarnay passait dans sa chambre à méditer et prier. « Il trouve moyen de la voir seule et l'abordant avec un visage respectueux, il la supplia de l'écouter dans les affaires de sa conscience. La vaillante chrétienne que fut toujours la Maréchale de Joyeuse était mère aussi, et la vocation religieuse de son fils qu'elle avait appris de la bouche de son mari ne paraît pas l'avoir beaucoup surprise; elle n'en jugeait pas de même que le Maréchal, mais convaincue de la nécessité de sauvegarder l'autorité du père de famille en l'accordant avec un appel peut-être certain vers le cloître, elle encouragea son fils à persévérer dans la piété, et à chercher la volonté de Dieu dans l'obéissance à son père. « Je sais bien ce que vous voulez me dire et vous pouvez penser que vous

Digitized by Google

aimant comme je fais, votre salut me sera toujours aussi cher que le mien propre. Je loue Dieu des bons sentiments que vous avez pour son service et pour sa gloire, mais il n'est pas temps de faire ce que vous souhaitez en l'âge où vous êtes; la principale vertu que vous devez avoir c'est l'obéissance. C'est à Monsieur le Maréchal à disposer de vos emplois, de votre fortune et de votre profession. Si Dieu veut que vous soyiez religieux, il l'inspirera de vous le permettre; si vous étiez entré en religion contre le gré de Monsieur le Maréchal vous auriez terni tout le lustre de votre action. Laissez agir la Providence comme il lui plaira. Obéissez, mon fils, et accoutumez-vous de bonne heure à acquérir cette vertu si nécessaire à un bon religieux; persévérez dans la pratique des exercices de piété, en attendant ce que le Ciel déterminera de vous. »

Malgré son ardent désir d'entrer en religion, Henri ne dut pas être très étonné de ce langage; il connaissait assez la haute sagesse de sa mère, et n'avait pu croire qu'elle allait, sans épreuve et sans délai l'approuver pleinement dans sa détermination, au risque d'amener entre elle et le Maréchal un conflit qui eût tout compromis. « Je ne me suis jamais défié de votre bonté, répondit-il, et je m'en vais consolé, avec les assurances que vous me donnez. Je reconnais ma faute de ne vous avoir pas ouvert ma conscience. Mon respect a causé ma crainte et je vous supplie très humblement de me pardonner. »

Marie de Batarnay venait de parler le langage de la raison chrétienne, la réponse de son fils fit surgir en elle toute la tendresse de la mère. Elle attira Henri dans ses bras, couvrit de baisers ce visage d'enfant dont les sentiments réflétaient si vivement les siens, Henri, la tête blottie sur le cœur de sa mère la vit pleurer, il se sentit secoué jusqu'au fond de l'âme et éclata en sanglots. « Mon fils, dit la Maréchale, combien votre dessein partage cruellement mes sentiments et quelle peine j'ai à vous détourner d'entreprendre de suite une action que je trouve si belle! » On voit bien le conflit qui s'établissait dans l'âme de cette admirable femme qui, sachant tout ce qu'elle devait à Dieu, à son mari et à ses enfants, cherchait loyalement le moyen d'accorder tous ses devoirs en apparence contraires. Henri comprit l'angoisse de sa mère et s'inclinant sous sa bénédiction, la quitta, décidé à obéir à ses parents, assuré aussi que dans cet acte où il mettait toute sa volonté, il trouverait, par la grâce de Dieu, le moyen de mettre

Digitized by Google

à exécution le projet que son départ pour Paris semblait bien rejeter à l'arrière-plan.

Il allait vers une destinée étrange et étonnante ; le caractère exceptionnel de sa vie ne pouvait cependant s'expliquer que par ces commencements où Dieu apparait, mais par des moyens si délicats, si intimes que Henri seul en vérité pouvait constater sa présence. Si le Père Robert en fut persuadé, ce ne fut pas sans hésitations et sans brouillard ; les parents d'Henri tenus si longtemps dans l'ignorance de cette vocation peu ordinaire étaient encore plus excusables d'y apporter des entraves ou du retard.

(A suivre) P. Louis DE GONZAGUE.

BIBLIOGRAPHIE. — 1°) SOURCES MANUSCRITES. Lettres des Joyeuse, Bibl. Nat., 3316, 3322, 3327, 3636. — Dépêches des ambassadeurs de Venise, Bibl. Nat., vol. 1730 et 1731. — Bibl. Nat. Fr., 3387, 4047 (Siège de la Fère).

2°) IMPRIMÉS. AUBÉRY, *Histoire du Cardinal de Joyeuse*, 1654. — Théodore AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, tomes V et VI. — JACQUES-AUGUSTE DE THOU, *Historia mei temporis*. Edition en français de THOMAS CORTE, tome VIII. — *Mémoires de* JACQUES GACHES. — *Journal de* L'ESTOILE, tome I. — JACQUES BROUSSE, *Vie du R. P. Ange de Joyeuse*, 1621. Paris. — JEAN DE CAILLIÈRE, *Le Courtisan prédestiné*, 1662. Paris. — *Histoire de la Vie du duc d'Epernon*, par GIRARD, 1673. Paris, tome I. — *Un demi-roi, le duc d'Epernon*, par LÉO MOUTAN. Paris, 1924. — *Messieurs de Joyeuse*. Paris, 1926, par PIERRE DE VAISSIÈRE.

Quelques remarques s'imposent au sujet de certaines de ces sources. Telle et telle dépêche des ambassadeurs de Venise sont à contrôler, leurs auteurs montrant à l'égard des personnages dont ils parlent une défiance ou une mésestime qui n'est pas toujours justifiée. D'Aubigné et de Thou ont une grande réputatanoti souvent méritée, mais le calvinisme zélé du premier, le demi-protestantisme du second les poussent à des violences ou à des exagérations de style qui dénaturent parfois les faits. Pierre de l'Estoile est un mémorialiste précieux pour la suite des événements et la portraiture des personnages, mais il verse facilement dans le cancan et le potin à scandale, ses relations secrètes avec les protestants, sa sympathie visible pour eux nuisent à son impartialité à l'égard des catholiques notoires ou militants. Des deux premiers historiens du Père Ange de Joyeuse, l'un, Jacques Brousse, est un chroniqueur consciencieux, impartial, généralement exact, mais les dates font défaut dans son ouvrage; l'autre, Jean de Caillière doit être contrôlé par Jacques Brousse. Il rapporte inexactement certains faits, les transpose à d'autres époques de la vie de son héros ou multiplie les considérations ascétiques que, conformément à la mode de son temps, il place dans la bouche de ses personnages. On constate pourtant à l'aide d'autres documents que le fonds même de ces considérations et paroles est certain, et c'est à ce titre que je m'en suis servi avec la prudence nécessaire.

Digitized by Google

FRÈRE ÉLIE
ET LA BASILIQUE D'ASSISE

Tâchons de passer notre terre à faire monter des roses jusqu'au Ciel. Peut-être rencontreront-elles celles que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus fait tomber sur nous. Des roses spirituelles surtout, des roses de vertu, des roses blanches de pureté et des roses rouges de charité, dont le parfum pourrait réjouir les Saints. Mais aussi des roses de beauté matérielle, quoique jamais elles ne pourront approcher, même de loin, de la splendeur des véritables fleurs créées par Dieu. Si nous avons en nous des forces artistiques, n'est-ce pas le Seigneur qui nous les a données et ne serait-ce pas ingrat de les laisser dormir ?

Je veux, en cette sainte année du VIIe Centenaire de la mort de saint François, défendre celui que le Père Séraphique appelait sa Maman spirituelle, le frère Elie de Cortone, parce qu'il a fait pousser la plus belle peut-être des roses humaines, la grande basilique d'Assise.

Pourquoi a-t-il fallu qu'autour du Saint de tendresse et d'amour puissent s'élever des malentendus et des discordes ? Pourquoi le tronc, après la mort du grand Pauvre, n'a-t-il pu monter vers le Ciel d'un seul élan, sans se diviser en branches ?

Au moment de mourir, saint François disait : « Et le Seigneur m'a aussi révélé une salutation que nous devons toujours nous dire : que le Seigneur te donne la paix ! » — « *Pax bonum* » était sa maxime et l'on ne peut manquer de penser à lui devant ce baiser que les Religieux se donnent si suavement pendant la messe avant la communion, ou devant l'embrassement des Anges de Fra Angelico dans la *Ronde du Paradis*.

Aujourd'hui, donnons-nous tous la paix.

Digitized by Google

Sans doute, dans la division des fils du Père Séraphique, ceux qui voulaient garder la règle stricte de pauvreté et ne pas admettre une seule fleur parmi la grise poussière, ne peuvent être blâmés. Mais faut-il pour cela blâmer les autres ? Le Saint, avant tout, débordait d'amour. C'est pour aimer mieux Jésus qu'il se contentait d'un seul habit, rapiécé au dehors et au dedans; c'est pour Jésus qu'il voulait être sans argent, sans gîte, un pèlerin dénué de tout, perdu dans le vaste monde, sous la seule protection de Dieu. Mais justement parce que son âme plongeait aux profondeurs de la grâce divine, il connaissait des contradictions que les cœurs tièdes ne comprennent pas. Celui qui avait cherché les pénitences les plus austères, qui s'était privé, macéré, flagellé, n'avait pas peur d'avouer doucement qu'un peu de poisson ou de persil lui ferait plaisir. Et, s'il aimait passionnément son frère le feu, qui brûlait ses pauvres tempes avec le thermocautère du médecin, il chantait de toute son ardeur, frère Soleil, les fruits, les fleurs, les arbres, tout ce qui est beau dans la nature. Il devait certainement aimer aussi ce frère mystérieux qu'est l'Art, un des plus merveilleux dons de Dieu, et les sœurs charmantes qu'il engendre : la peinture, la sculpture.

C'est pour aimer François et Jésus que les Frères de l'Observance ont voulu garder une jalouse fidélité à Dame Pauvreté.

Mais c'est pour aimer aussi que frère Elie et ses amis, les Conventuels, ont voulu déposer des corbeilles de beauté sur la tombe du grand Pauvre.

Ne peut-on pardonner à ceux qui, eux-mêmes dénués de tout, recueillaient les trésors dont Dieu a comblé les hommes en les rendant artistes, et s'en servaient pour construire un temple de glorification au plus humble des Saints ? N'est-ce pas au contraire s'éloigner complètement de l'esprit franciscain que de ne pas les comprendre ?

Les Fioretti racontent que saint François rêva un jour qu'Elie était damné après avoir été excommunié et chassé de l'Ordre. Le récit du reste n'est pas documenté et peut avoir été inventé en partie par les nombreux ennemis du Frère. Ah ! combien je voudrais que tous ceux que guette l'enfer puissent ressembler à frère Elie ! Combien sont humbles et aimantes les paroles de ce damné en songe, quand saint François vient lui raconter l'affreuse révélation !

Digitized by Google

« Mon Père très révérend, je te prie, pour l'amour du Christ, de ne pas me fuir pour cela, ni te détacher de moi ; mais, comme un bon Pasteur, à l'exemple du Christ, retrouve et reçois la pauvreté de ta petite brebis qui périt si tu ne l'aides, et prie Dieu pour moi, que, si cela peut être, Il révoque la sentence de ma damnation... ; j'ai tant de foi dans tes oraisons, que si j'étais au milieu de l'enfer, et si tu faisais oraison pour moi, j'en ressentirais quelque rafraîchissement... »

Et ceci avec tant de larmes que le Père ne put douter que son fils serait malgré tout sauvé.

Ecoutons Thomas de Celano quand il nous raconte comment à l'heure de sa mort saint François bénit frère Elie, bénissant en lui tous ses frères et le chargeant de les conduire :

« ... Je te bénis comme je peux, plus que je peux... Que Dieu se souvienne de ton œuvre et de ta fatigue ! — Que tu puisses trouver la bénédiction que tu cherches et que s'accomplisse tout ce que tu demandes ! »

Les épreuves pourtant ne pouvaient être évitées. L'apostasie blessa la belle vie de pureté. Les tristes luttes de l'époque entre le Pape et l'empereur en furent plus cause du reste que le caractère un peu fier d'Elie. Sa réputation de grande intelligence l'ayant fait devenir conseiller et ami de Frédéric II, il fut, malgré lui, entraîné dans le tourbillon des intrigues. Il essaya pendant longtemps d'être médiateur et pacificateur. Il finit par succomber. Excommunié par le Pape en même temps que l'empereur, privé du cher habit de son Ordre, il évoquait toujours la lumière de celui qui avait chanté le cantique au soleil. Ses pleurs d'amour finirent par laver ses plaies. Au moment de sa mort, il reçut le pardon de l'Eglise et le viatique du salut. Il ne fut pas damné, et la fleur d'Assise qu'il devait faire pousser vint se joindre à celles du Paradis pour lui tresser la plus belle des couronnes.

Quelle avait été grande la désolation des fils de saint François quand, le 4 octobre 1226, de la pauvre couche placée dans la modeste Portioncule, l'âme séraphique s'était envolée ! Comme leur douleur aurait dû les unir au lieu d'élever des ronces parmi eux ! Et puisque frère Elie fut un de ceux qui souffrit le plus, n'est-ce pas une raison suffisante pour nous le faire aimer ? Il n'y a qu'à lire le beau message trop peu connu qu'il écrivit pour annoncer le malheur à ses Frères lointains, et dont un exemplaire, envoyé aux Mineurs de France,

Digitized by Google

fut longtemps conservé aux Récollets de Valence, pour comprendre que ce sont les torrents de larmes dont débordait le cœur meurtri qui firent fleurir la basilique. Celui qui les tenait dans ses bras comme des agneaux n'était plus. Ils étaient orphelins, privés de leur lumière. Quoi de plus naturel et de plus sublime en même temps que de devenir un peu fou dans ces ténèbres, d'oublier un instant les vœux de misère et de pauvreté, pour recueillir passionnément et envelopper de gloire la pauvre dépouille qui seule restait sur terre après la vie splendide!

Saint François, par humilité, avait dit qu'il aimerait être enterré au lieu qu'on nommait « *Colle dell' inferno* », colline de l'enfer, cherchant toujours pour lui-même ce qu'il y avait de plus vil. De cet enfer, Elie voulut faire le merveilleux Paradis qui convenait à son Père aimé. Et il y réussit.

Le jour même de la mort du Saint, le peuple d'Assise et le clergé étaient venus chercher le précieux cadavre. On l'avait transporté depuis la plaine jusqu'à la ville avec des cierges et des rameaux verts et déposé provisoirement dans l'Eglise de Saint-Georges.

Elie, tout de suite, parla au Pape de ses projets. N'ayant pas été réélu Ministre général de l'Ordre au chapitre de 1227, sans doute à cause des ressentiments qui s'élevaient déjà contre lui de la part de ceux qui s'appelaient eux-mêmes les « Zelanti », il ne perdit pas son ardeur. Grégoire IX, l'ancien cardinal Ugolino, ami de saint François, l'aida de toutes ses forces, le chargea, au début de 1228, de la construction d'une église et d'un couvent pour les Frères et fit recueillir de l'argent à cette intention par les ministres provinciaux.

Deux citoyens d'Assise, Simone di Pucciarello et Monaldo di Liopardo, firent don de la colline souhaitée qu'on appelait « *Colle dell' inferno* », et de l'avoisinante forêt. On ne pouvait trouver un emplacement plus beau pour y élever la basilique paradisiaque. Sans doute cet îlot isolé du flanc principal du Mont Subiaso, qui s'avance en forme d'éperon à l'ouest d'Assise au-dessus de Tescio, et qui est surtout fait de rochers abrupts, avait quelque chose d'austère. Ayant été autrefois réservé au supplice des scélérats, il avait mérité le nom infâme. Mais maintenant allait se réveiller sa grandeur cachée et prédestinée. Trône géant duquel on domine les immensités de la terre, mais d'une terre parfumée par les vertus de François, la douce plaine d'Ombrie, avec sa ceinture bleue comme celle

Digitized by Google

de la Vierge, avec la broderie d'argent de son torrent; trône céleste qui semble déjà posé sur les nuages de l'éternité: c'est là qu'Elie allait élever comme un chant d'amour un temple magnifique à la Pauvreté.

Le 16 juillet 1228, le Pape prononçait à Assise la canonisation du Père Séraphique. Le lendemain 17, il posait la première pierre de la basilique. Telle fut l'ardeur des Mineurs, des fidèles, des ouvriers que, deux ans après, elle s'élevait déjà comme une forteresse grandiose au dessus des immenses arcs du couvent accrochés au rocher: une envolée, un cri d'extase surgissant de pieuses litanies.

La vieille tradition, sans aucun fondement, donnait à l'église comme architecte un certain Jacopo ou Lapo, architecte de Frédéric II, que Vasari dit « Tedesco », allemand, mais qui aurait été plutôt lombard. On a mis également en avant le nom de Giovanni della Penna, lequel était des Abruzzes où le style des Cisterciens s'était beaucoup répandu, ce qui expliquerait le caractère un peu français de l'église supérieure d'Assise, et le nom de Pilippo da Campello, qui, du reste, n'aurait été préposé à la fabrique qu'en 1253. Pourquoi ne pas croire plutôt le premier des historiens qui nous parle de l'architecte de la basilique ? Fra Mariano da Firenze écrit au XIVe siècle:

« *Elias de Corthona, Frater Minor in ipsa arte* (architecture) *famosus, mirabilem Ecclesiam cum conventu Sancti Francisci de Assisi et de Corthona extruxit, ac arces plurimas et fortilitia per regnum Siciliae,* etc... » « Elie de Cortone, Frère Mineur, architecte fameux, construisit les églises merveilleuses avec les couvents de saint François d'Assise et de Cortone en plus de beaucoup de forteresses dans le royaume de Sicile. » Frère Elie dirigea les travaux du tabernacle sacré qu'il voulait offrir à son bien-aimé Père. C'est lui qui fit venir des ouvriers lombards, des maîtres connaissant l'art monastique français, des marbriers romains, toute une équipe de Cosmates; c'est lui qui dut appeler ensuite de Rome une splendide armée de peintres. Et d'autres franciscains, artistes comme lui, devaient l'aider. On oublie trop, quand on discute sur les attributions des merveilles de l'église San Francesco et particulièrement des fresques, que les Mineurs Conventuels furent sans doute les premiers à travailler pour leur Saint. Les mystères d'Assise tiennent beaucoup à leur humilité. Frère Elie fut l'architecte principal. Beaucoup de ses Frères furent les sculpteurs et les

Digitized by Google

peintres. Le seul document que l'on possède sur les auteurs possibles des peintures ne concerne ni Cavallini, ni Giotto, mais un Conventuel, Fra Martino.

Et Frère Elie, que l'on accuse si injustement, sut accomplir un miracle. Car au fond, cette église, qui est une des plus belles que la terre ait jamais portée, n'est-elle pas toute empreinte de l'âme du petit Pauvre dont elle abrite les saints ossements ? Trop luxueuse ? Trop riche ? Mais où sont ses ors, ses marbres, ses pierres précieuses ? En quoi ressemble-t-elle aux églises surchargées de l'époque jésuite ? Et même n'est-elle pas beaucoup plus simple que la plupart des églises gothiques ? La plus belle, peut-être, mais sa beauté est toute spirituelle. Aucun vain ornement, aucun éclat pour éblouir les yeux. De belles proportions seulement qui sont une musique de l'âme. Des voûtes basses, obscures, qui se recueillent, des piliers massifs, solides et calmes dans leur foi, une paix divine dans laquelle on sent qu'on va rencontrer Jésus. Et pour éclairer les murs nus, simplement en fresques les paroles de l'Evangile. Jamais on n'a vu une grande église dénuée de luxe matériel. Nulle part on ne trouve une telle richesse jaillie uniquement d'élans spirituels. Le temple d'Assise n'est qu'une pierre.

Elie eut l'idée de construire deux églises superposées comme à Saint-Gilles de Provence. L'architecture de transition entre le roman et le gothique fut en bas grave et mystérieuse. Dans la large nef un peu écrasée, divisée en puissantes travées, dans le transept qui s'en dégage et même dans les chapelles latérales qui furent ajoutées postérieurement, règne un rythme unique, intraduisible en mots. Mais c'est surtout au cœur de la basilique, au centre de la croix latine que l'on entend le chant d'amour. Un très beau mais simple autel cosmatesque a été dressé, au-dessus de l'endroit même où repose, dans la crypte, le corps de saint François, longtemps resté caché par les soins jaloux d'Elie. De grands cierges montent en même temps que les hymnes vers une admirable voûte surbaissée, coupe retournée gigantesque qui verse, par les images qui la décorent, des flots de lumière et de grâce. Qu'elles soient de Giotto ou non, ces fresques à la gloire des vertus franciscaines, remplies d'un or qui n'est qu'une coulée de peinture et d'un azur impalpable, entr'ouvent dans les ténèbres une porte éternelle.

Et dans l'église d'en haut pleut la lumière céleste. Cette fois, le gothique s'éveille et s'allège, prenant décidément le

Digitized by Google

pas sur le roman. Mais il ne se fleurit pas comme ailleurs. Les grands murs de la nef sans bas-côté restent tout unis en leur pierre brute, s'offrant sans parure au pinceau qui dit la vie du Saint. Ce n'est qu'elle, la suave et chère légende, qu'on voit, qu'on écoute, dont on est pénétré jusqu'à l'intense émotion.

Et c'est ainsi que frère Elie prépara un miracle que nous ne devrions jamais oublier et qui peut être un exemple aux artisans modernes de l'art religieux.

D'autres ont su perpétuer l'habit de bure rapiécé. Lui a trouvé, par amour, une autre beauté toute franciscaine, qui, entraînant les âmes vers saint François au cours de sept siècles, a magnifié l'esprit de pauvreté, aussi bien que d'innombrables sermons.

L'or et les diamants dépravent.

Les roses sans épines réjouissent le Seigneur.

Suzanne PICHON.

Digitized by Google

LA SPIRITUALITÉ FRANCISCAINE

LES AUTEURS — LA DOCTRINE

Lapides et ligna ab aliis accepimus, aedificii tamen extructio et forma tota nostra est; nec sane aranearum textus ideo melior quia ex se fila gignunt, nec noster vilior quia ex alienis libamus, ut apes. Lipsius C. I in not. ad lib. I. Polit.

AVANT-PROPOS

Me croira qui voudra ! mais il est bien sûr que pour traiter complètement pareil sujet, il faudrait des pages et des pages. En ouvrant des bibliographies comme celle de Sbaraglia qui s'arrête pourtant au début du XIXe siècle (Rome. 1806), le lecteur s'arrête stupéfait devant les vingt et une colonnes de la table des auteurs de spiritualité. Et ces colonnes ne contiennent pourtant que les noms et l'abrégé des titres des volumes.

Evidemment tous ces noms ne cachent pas des écrivains de qualité supérieure, et tous ne jouissent pas d'un renom sans égal. Voire! quelques-uns méritent de demeurer oubliés.

Pour toutes sortes de raisons, nous ferons donc un choix. Ce choix sera limité par la nécessité d'écrire brièvement cette étude, par le fait que certains auteurs franciscains ne sont utiles qu'aux bibliographes, et aussi — hélas! — par notre ignorance: plusieurs auteurs de spiritualité jouissent d'une réputation célèbre, ils en jouissent en vertu de la vitesse acquise au commencement; mais maintenant, de fait, il y a là autant

(1) En dehors des œuvres originales auxquelles je me référerai le plus souvent possible, je renvoie pour l'illustration de ce texte à la bibliographie placée par le P. Adolphe de Derdewindeke à la fin du tome second de son *Compendium theologiae asceticae* (Hong-Kong. 1921. in-12) — aux tomes II et III de la *Spiritualité chrétienne* de l'abbé P. Pourrat, — au *Dictionnaire de théologie catholique* (Letouzey), — aux *Scriptores O. M.* éd. de Sbaraglia. Rome. 1806. et enfin à ma première esquisse sur la Spiritualité franciscaine publiée dans mes *Leçons d'histoire franciscaine,* Paris. 1918. p. 37-72, esquisse que je corrige et que je complète ici.

Digitized by Google

de travaux à reprendre en sous-main, et ces travaux souvent très difficiles à faire n'existent pas encore. Nous ne pouvons songer à instituer ici un tribunal de révision, pour toute l'histoire de sept siècles.

CHAPITRE I

Le TREIZIEME SIECLE

La filiation ecclésiastique.

C'est un fait banal que celui du rattachement de la spiritualité franciscaine à la spiritualité de l'Eglise. D'une manière très concrète, et pour signaler une relation étroite, on a voulu voir dans saint Bernard, dans sa piété affective pour Jésus-Christ, et aussi dans les écrits des Victorins, les sources immédiates de la piété séraphique, tout comme on indique saint Augustin et Platon comme les maîtres de la philosophie franciscaine.

Il est possible qu'il y ait dans cette affirmation une grande part de vérité, au moins pour la seconde moitié du treizième siècle.

Mais en ce qui regarde saint François lui-même, sa piété s'est nourrie dans la méditation de la vie du Christ et — livresquement — dans la Bible, psaumes et évangile de saint Jean surtout.

Le chef.

C'est à cette source de grâces que sa nature s'est abreuvée.

Tous, tant que nous sommes, nous vivons de notre métaphysique. Nous ne nous en doutons pas. Et cette ignorance placide est peut-être une des formes de notre bonheur ici-bas. Mais la chose n'en est pas moins réelle.

Conformément à ses principes, le chef, le père, le maître, saint François d'Assise est allé à Dieu par la pauvreté. Et il introduisit les siens dans le champ de la perfection par les mêmes routes. « C'est là l'excellence de la très haute pauvreté qui vous a institués, mes très chers frères, héritiers et rois du royaume des cieux, vous a faits pauvres de biens et vous a élevés en vertus. Qu'elle soit votre héritage, elle qui conduit à la terre des vivants. Attachez-vous-y totalement » (Deuxième règle, ch. VI).

Digitized by Google

C'est par la pauvreté qu'il forme ses disciples. Bernard de Quintavalle, Pierre de Catane, frère Silvestre, puis Léon, Massée, Junipère, Rufin et Egide se joignent à lui. Que leur demande-t-il ? Ce que Notre-Seigneur réclame du jeune homme aspirant à la perfection : « Allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-en le prix aux pauvres ». Et quand le noviciat régulier sera installé en 1220, ce sera toujours le même procédé, ce sera la même règle.

Pour sainte Claire qu'il enferme en 1212 à Saint-Damien, ce sera pareil. Voici sa dernière volonté adressée à la bienheureuse abbesse : « Moi, petit frère François, je veux suivre la » vie et la pauvreté du Très-Haut Notre-Seigneur Jésus-Christ » et persévérer dans cette voie jusqu'à la fin. Et je vous » demande, Mesdames, et je vous donne le conseil de vivre » toujours dans cette très sainte vie de pauvreté. Et prenez » bien garde, sous l'influence d'une doctrine ou d'un avis » étranger, de ne jamais vous en écarter en quoi que ce soit ».

Le même esprit animera la règle de 1221 écrite pour l'Ordre de la Pénitence appelé plus tard le Tiers-Ordre.

Qu'était donc cette pauvreté ?

Cette pauvreté, c'était le détachement des choses, c'était l'humilité, c'était la simplicité. C'était l'arrachement du cœur de tout ce qui n'était pas Dieu, même de soi.

Cette pauvreté, ce n'était point un anéantissement, un nirvana. Cette pauvreté était une vertu travaillante. Saint François ne resta jamais à ne rien faire. Il restaurait les églises. Il s'employait un moment dans un monastère de bénédictins. Il soignait les lépreux. Il prêchait : en Toscane, dans la vallée de Rieti, dans la Marche d'Ancône, en Orient, sans parler d'Assise même.

Sa pauvreté avait un visage attrayant et non renfrogné. Comme il était une mère pour ses enfants spirituels, nous en avons deux preuves typiques dans sa conduite de direction avec frère Richer et avec frère Léon.

Au premier, tenté et doutant de l'affection de son maître, François dit de venir le trouver. « Que nulle tentations ne te » trouble, mon fils, tu m'es entièrement cher, et sache que » parmi les plus chers, tu es digne de mon affection et de mon » amitié. En toute sécurité, viens à moi quand tu le voudras » et compte toujours sur mon entière bienveillance ».

Au frère Léon anxieux de savoir avec quel degré de sévérité

Digitized by Google

il doit demeurer dans la voie de la pauvreté, saint François écrit : « Toute façon de faire qui vous paraîtra préférable pour » plaire au Seigneur Dieu, embrassez-la, avec la bénédiction » du Seigneur, et en vertu de l'obéissance que vous me devez. » Et si pour ton âme, ou pour tout autre motif de consolation, » tu as besoin de venir me trouver, mon Léon, et que tu le » veuilles, viens ».

Confiance et amour, fruits du détachement des biens d'ici-bas, voilà la manière du Saint d'Assise, la substance de sa direction.

La pauvreté lui enseigne à tenir pour modèle perpétuel sous ses yeux la figure de Jésus-Christ, et surtout les abaissements de Jésus pauvre à la crèche, à l'autel, au calvaire, au calvaire spécialement. Elle lui apprend à faire pénitence.

La confiance en Dieu lui inspire la méfiance de soi-même et le saint usage des créatures, voulant que toutes les choses temporelles servent à l'esprit de sainte oraison et de dévotion.

Il semblera étrange de faire remarquer que si saint François conduit l'âme à Jésus-Christ par la voie de la pauvreté, de la croix et du détachement, il est aussi le maître de spiritualité qui nous conduit par la voie des créatures, et de ceci nous rend compte encore sa métaphysique surnaturelle : il voyait Dieu invisible dans toutes les choses visibles, et la créature lui était comme un ascenseur ou échelle pour s'élever jusqu'au Créateur.

A ce propos viennent bien ici ces lignes de Celano (II, 124). « Bien qu'il se hâtât de sortir de ce monde comme d'une terre d'exil, ce saint voyageur trouvait un grand réconfort dans le spectacle de ce monde. Quand il considérait les puissances des ténèbres, le monde était à ses yeux comme un champ de bataille ; mais quand il considérait Dieu, c'était un très clair miroir de sa bonté. Dans chaque œuvre il glorifiait l'artisan et il reportait sur le Créateur l'admiration que lui inspiraient les créatures. Il tressaillait d'allégresse en présence de toutes les œuvres sorties des mains de Dieu et à travers ces spectacles charmants il voyait, il contemplait la raison vivifiante et la cause première. En tout ce qui est Beau, il reconnaissait la Beauté suprême, et tout ce qu'il y a de bon lui criait : « Celui

Digitized by Google

qui vous a fait est la Bonté même ». Grâce aux vestiges imprimés dans la nature, il suivait partout le Bien-Aimé, et tout lui servait comme d'échelle pour s'élever jusqu'au trône de Dieu. Il embrassait toutes les créatures dans un amour pieux et inouï, leur parlant du Seigneur, et les exhortant à le louer. »

*
* *

L'amour enfin, et le désir d'imiter Jésus-Christ entraîne saint François jusqu'à l'extase, jusqu'au ravissement, si c'est le bon plaisir de Dieu : « Dans le feu l'amour m'a mis... »

De ceci nous avons la preuve palpable donnée par Dieu lui-même dans le miracle des Stigmates. Et celui qui pénètre jusqu'au fond du cœur du Séraphin d'Assise, observe même que la vie contemplative fut la grande passion du Saint. Il ne se livra à la vie active et à l'apostolat que parce que c'était plus conforme à la vie de Notre-Seigneur, et sur les avis de sainte Claire. Avec une affection particulière, il avait organisé l'existence des frères dans les ermitages, et il avait promulgué le règlement suivant :

« Que ceux des frères qui veulent vivre religieusement dans » les ermitages soient trois ensemble ou quatre tout au plus. » Que deux d'entre eux jouent le rôle de mères et les deux » autres celui d'enfants, ou un tout au moins.

» Que les premiers mènent la vie de Marthe et les deux » autres la vie de Marie-Madeleine.

» Que ceux qui mèneront la vie de Marie aient un cloître » et que chacun y ait sa cellule, et qu'ils n'habitent ni ne » reposent en commun. Qu'ils disent toujours complies de jour » quand le soleil est sur son couchant. Qu'ils s'appliquent à » garder le silence, qu'ils récitent leurs Heures et se lèvent à » Matines et qu'*ils cherchent d'abord le royaume de Dieu et* » *sa justice*. Et en temps convenable, qu'ils disent Prime et » Tierce, et après Tierce qu'ils ne soient pas tenus au silence, » et qu'ils puissent aller et parler avec leurs mères, et s'ils » veulent, qu'ils puissent leur demander l'aumône pour » l'amour du Seigneur Dieu comme de petits pauvres. Et » ensuite qu'ils récitent Sexte et None, et Vêpres, à l'heure » voulue.

» Et dans le cloître qu'ils habitent, qu'ils ne laissent per- » sonne entrer ou manger. Et que les frères qui jouent le rôle

Digitized by Google

» de mères s'appliquent à s'écarter de tout étranger, et par » obéissance à leur gardien, qu'ils éloignent tout le monde » de leurs enfants, et que personne ne puisse leur parler. Et » que ces enfants ne s'entretiennent avec personne, si ce n'est » avec leurs mères ou avec leur gardien, quand il lui plaira » d'aller les visiter, avec la bénédiction de Dieu. Que les » enfants prennent quelquefois la place des mères, à tour de » rôle, comme il leur aura plu d'en disposer. Et que tous » s'appliquent à l'observance fidèle et empressée de tous ces » avis. »

* * *

Où saint François puisa-t-il les éléments de sa spiritualité? Quel code d'ascétisme donna-t-il à ses disciples? La réponse à ces questions est unique : c'est à l'évangile, et à l'évangile seul que saint François recourut. L'Evangile fut le code de sa vie intérieure.

Mais alors, pour lui, l'évangile est le livre vivant, concret, appliquable et appliqué, le code pris à la lettre et dans toute l'ampleur de son esprit. La première règle des Frères Mineurs, court document de vingt-trois chapitres, renferme quatre-vingt-quinze citations de l'Ecriture-Sainte, toutes de l'Evangile.

Mais nous n'avons point de traité d'ascétisme tombé de la plume de saint François d'Assise. Quelques lettres, quelques paroles conservées par Thomas de Celano, les règles, les « Opuscules », et c'est tout. Saint François n'est pas un didacte de la plume. Il n'a pas songé à écrire ou à professer.

Saint François, oserai-je le dire, est un homme et non pas un livre; il est un saint et non pas un docteur; il est un ouvrier et non pas un spéculateur, un affectif et non pas un déductif, un cœur aimant et non pas un cerveau savant, un esprit beaucoup plus qu'une doctrine, un idéal beaucoup plus qu'un code. C'est-à-dire un réaliste, et non pas un visionnaire, un praticien et non pas un théoricien.

Son enseignement, c'est surtout nous qui le mettons en formule.

Ses *Admonitions* forment cependant un trésor assez précieux, à notre point de vue. Elles renferment vingt-huit chapitres dont il faut donner au moins l'en-tête :

Digitized by Google

I. Du corps du Christ.
II. De la volonté propre.
III. De l'obéissance parfaite ou imparfaite.
IV. Que personne ne prenne de lui-même de supériorité.
V. Que personne ne se glorifie sauf en la croix du Seigneur.
VI. De l'Imitation du Seigneur.
VII. Que la bonne action soit faite avec intelligence.
VIII. Du péché d'envie à éviter.
IX. De la dilection.
X. De la mortification corporelle.
XI. Qu'on ne se laisse pas influencer par le mauvais exemple.
XII. De la connaissance de l'esprit du Seigneur.
XIII. De la patience.
XIV. De la pauvreté d'esprit (2).
XV. Des pacifiques.
XVI. De la pureté du cœur.
XVII. De l'humble serviteur de Dieu.
XVIII. De la compassion envers le prochain.
XIX. Du serviteur heureux et non heureux.
XX. De l'humble et bon religieux.
XXI. Du bienheureux et du vrai religieux.
XXII. Du religieux frivole et loquace.
XXIII. De la vraie correction.
XXIV. De la vraie humilité.
XXV. De la vraie dilection.
XXVI. Que les serviteurs honorent les clercs.
XXVII. Des vertus contraires aux vices.
XXVIII. Il faut cacher le bien de peur de le perdre.

Ces instructions n'ont rien de didactique. Les résumer est difficile. Il faut les lire et voir comment elles convergent toutes à la formation intérieure de l'âme, par le détachement du cœur.

Ce que nous savons peu encore, c'est la manière dont saint François donnait ses instructions. Pour prêcher l'humilité, à

(2) Citons ce passage : « Beaucoup sont fidèles à l'oraison et à l'office divin, pratiquant l'abstinence et la mortification corporelle; mais qu'on leur adresse une injure, qu'on les prive de quelque chose, et ils sont aussitôt scandalisés et troublés. Ce ne sont pas des pauvres d'esprit, car celui qui est vraiment pauvre d'esprit se hait soi-même, et chérit ceux qui le soufflettent à la joue ». De quoi, il convient de rapprocher les textes dont Wadding a fait sa Collatio II dans son édition des *Opuscula*, Anvers, 1623, p. 287-288.

Digitized by Google

San Damiano, il trace un cercle de cendre sur la terre et se met au milieu.

Chez lui, la leçon des choses accompagne souvent la parole. Souvent celle-ci disparaît, comme pendant le repas de Noël, au milieu des Frères ou lors de la leçon faite à frère Elie pour lui enseigner les qualités du supérieur idéal.

Saint Bonaventure.

Le fils le plus représentatif de saint François, et sans contredit celui que l'on peut regarder comme sa continuation ou son complément, ou sa manifestation la plus expressive, c'est saint Bonaventure, le prince de la mystique, suivant le mot de Léon XIII (3).

Nous avons l'avantage de posséder toutes les œuvres ascétiques et mystiques de saint Bonaventure. Elles sont nombreuses. Elles forment le tome huitième, in-folio, de l'édition des œuvres du séraphique docteur publiées par les Pères de Quaracchi.

Saint Bonaventure a été reçu docteur de Paris en 1257, le même jour que saint Thomas d'Aquin. Il a enseigné au grand couvent des Cordeliers. Il dirige ses frères en qualité de ministre général pendant une quinzaine d'années, succédant au bienheureux Jean de Parme, supérieur sévère. Il s'est vu d'abord dans l'obligation de lutter contre certaines tendances joachimistes, quelquefois assez superficielles comme dans la personne de ce bienheureux Jean de Parme, mais quelquefois réelles comme en certains Frères signalés par fra Salimbene. Le joachimisme est au fond une erreur qui aura dans l'Ordre quelques tenants, et jusqu'au XVIe siècle, mais qui n'y fera point école.

Saint Bonaventure est la raison même. Il achève la législation franciscaine amorcée par le premier fondateur. Il est aussi le grand maître de spiritualité. Il a compris la métaphysique de l'Alverne. Il s'en nourrit. Plus consciemment que son

(3) Parmi les disciples de saint François brille la figure de Frère Egide d'Assise, et c'est bien la figure la plus originale, sinon la plus doctorale ou la plus didactique. Ses *Dicta aurea* sont passés dans les *Conformités;* ils ont été édités dès 1463 à Mayence et tout récemment à Quaracchi (1905), dans la *Bibliotheca franciscana medii œvi*. Pour le dire en passant les *Opuscula S. Francisci* ont été imprimés seulement en 1623 par le P. Luc Wadding, récollet irlandais. Il y a une édition très rare des *Sententiae vere aureae sancti Patris Egidii* à Anvers, chez Martin César, 1573, in-32, que nous avons à Bry-sur-Marne.

Digitized by Google

séraphique Père, il s'attachera au Bien essence de l'Etre (4), et par suite au primat de la volonté, et à la triple division des facultés de l'âme, et à la triple distinction des puissances cognitives : sensible, raisonnable et supérieure. Il sera le Mystique de l'Amour.

Ses principales œuvres sont le *Breviloquium,* le *Traité de la perfection* adressé à des religieuses, le *Soliloquium* et les *Six ailes des séraphins.* Toute sa doctrine est résumée dans l'*Incendie d'amour* ou le livre *de la triple voie,* et plus resserrée si possible, et plus théologiquement dans l'*Itinéraire de l'esprit vers Dieu.*

Le livre *De triplici via* est une véritable somme ascétique, une théorie merveilleuse où sont développés les grands principes de la manœuvre spirituelle. Par la triple voie de la méditation, de l'oraison et de la contemplation, l'âme chrétienne peut arriver à la véritable sagesse, c'est-à-dire à l'union avec Dieu par l'amour.

Comment cela? par la prière, par la considération.

L'homme, en effet, ayant prié et priant toujours, doit passer par les substances corporelles ou extérieures, puis par les spirituelles ou intimes ou éternelles pour arriver à l'Etre divin. Il le fait avec les six degrés des puissances de son âme : les sens et l'imagination, la raison et l'intelligence intérieure, l'intelligence supérieure et la cime de l'âme: *Apex mentis,* disait saint Augustin .

De là six étapes que l'homme parcourt, six ascensions qu'il opère au moyen des six ailes des Séraphins. Premièrement l'homme voit Dieu dans les créatures sensibles. Dieu y a marqué les traces de son action créatrice. Il le trouve ensuite dans l'âme humaine douée de ses facultés naturelles (deuxième étape), puis dans l'âme en état de grâce, véritable image de la divinité (troisième étape).

Enfin voici la divine unité selon son nom principal qui est l'Etre (quatrième étape) — l'Etre Bon, voilà le premier nom de Dieu — et voici la Trinité sainte, objet de contemplation (cinquième étape) et bien vite objet d'amour et d'union (sixième étape).

D'une telle doctrine qui eut tant d'influence, il est pénible

(4) Le Bien essence de l'Etre, c'est la théorie d'Alexandre de Halès. Et voilà le nœud métaphysique de toute la spiritualité franciscaine.

Digitized by Google

de donner un dessin si raccourci. S'il est permis d'ajouter une comparaison topique et bonaventurienne, nous dirons:

Il y a deux manières de connaître Dieu, la manière positive et la manière négative. Nous pouvons affirmer que Dieu est l'Etre qui possède toute qualité à l'infini, c'est-à-dire toute Bonté — ou bien que c'est l'Etre qui n'a absolument aucun défaut, ni limite.

La spiritualité franciscaine, celle de saint Bonaventure, a également deux pôles : le négatif et le positif : le premier, c'est le détachement ou le saint usage des créatures, c'est la théorie de la pauvreté. Le second, c'est la théorie de la prière, de l'oraison et de la contemplation, la théologie de l'amour.

Chez saint Bonaventure, il n'est de connaissance que de Dieu, il n'est de science que d'amour. C'est le docteur mystique par excellence: *Hic est fructus omnium scientiarum ut in omnibus aedificetur fides, honorificetur Deus, componantur mores, hauriantur consolationes quae sunt in unione sponsi et sponsae.*

Le rayonnement de saint Bonaventure.

Aussi l'influence de saint Bonaventure en spiritualité fut-elle énorme au milieu de ses frères et au sein de l'Eglise. La force du docteur séraphique était de présenter la doctrine de l'Imitation de Jésus-Christ qu'il tenait de son séraphique Père, en se rattachant à l'école de saint Bernard et des Victorins, et par eux à l'école de Denys le Mystique, et à saint Augustin.

Saint Bonaventure devient lui-même chef de file. En particulier sa distinction de la triple voie — purgative, illuminative et unitive — a été depuis adoptée par tous.

De l'Imitation de Jésus-Christ.

Convient-il de ranger dans sa génération spirituelle l'*Imitation de Jésus-Christ?* Il paraîtrait bien que oui. Et des auteurs aussi graves que le P. Symphorien (5) n'ont pas craint d'écrire des pages et des pages pour mettre en relief cette filiation du point de vue de la critique interne. De fait, ce livre immortel qui dans sa forme actuelle date du quinzième

(5) *Etudes Franciscaines,* années 1922-1924. Voir un article de M. Levandowski sur le même sujet dans *le Correspondant* du 10 novembre 1926, p. 414-425.

Digitized by Google

siècle, est pourtant de source plus ancienne, et il a ses sources jusque dans le treizième siècle. Saint François a intitulé l'une de ses Admonitions : *De l'imitation du Seigneur,* et saint Bonaventure l'une de ses lettres : *De l'imitation du Christ.* Tel et tel chapitre de l'*Imitation* a des racines certaines dans l'arbre franciscain. Ce qui est sûr aussi, c'est que l'idée était depuis longtemps dans l'air. C'est que l'auteur le plus probable de ce recueil pris dans sa rédaction classique, Thomas à Kempis, appartenait à la Congrégation de Windesheim, relevait intellectuellemen des Frères de la vie commune, et par eux de saint Bonaventure, tout comme le chancelier Gerson.

Mais l'*Imitation* prise dans son texte classique, je l'abandonne à tout le monde tant qu'il existera dans ce doux livre, à mon humble sens, trop de chapitres pessimistes, plus d'appels à la contemplation qu'à l'action, et pas un seul chapitre sur l'imitation de l'apostolat du Divin Maître.

Les médidations de la vie du Christ.

Pour l'histoire de l'influence bonaventurienne, signalons, avec certitude, les *Méditations de la vie du Christ,* le *Traité de la composition de l'homme extérieur et intérieur,* et l'*Aiguillon d'amour.*

Ces trois ouvrages sont bien de l'école du séraphique docteur. Ils lui ont été attribués.

Mais ils sont, le premier, du frère Jean des Chaux *(Joannes a Caulibus)* de San Gimignano en Toscane et professeur de théologie à Milan, le second de David d'Augsbourg, *socius* du fameux prédicateur Berthold de Ratisbonne, et le troisième du frère Jacques, lecteur de théologie à Milan.

Manuscrits ou imprimés, nous avons ces ouvrages en grand nombre d'éditions.

Les *Méditations de la vie du Christ* sont adressées à une fille de sainte Claire et disposées pour les sept jours d'une semaine. L'auteur suit la vie de Jésus-Christ, chronologiquement, avec force précisions et détails de lieu, circonstances. Souvent, très souvent il n'y a là rien d'historique. Mais c'est plein de crédibilité. Et en tout cas, c'est très affectif, à la manière de saint Bernard qui est maintes fois cité. Ce livre est une vraie peinture. Aussi aura-t-il une grande influence sur le théâtre et le développement des Mystères.

Digitized by Google

Il en aura sur l'art. On ne représente l'ange à genoux devant la Sainte Vierge, dans la scène de l'Annonciation, que depuis les *Méditations*. De même Jésus cloué à la croix avec trois clous au lieu de quatre, comme l'indiquait aussi dès 1227 le poème lyrique du *Sacrum Commercium*.

Les *Méditations* auront surtout de l'influence sur la piété. Elles contribueront certainement à entretenir cette dévotion envers la Passion de Notre-Seigneur qui peuplera nos sanctuaires d'anges porteurs des instruments de cette passion, et qui ne s'éclipsera qu'avec la fin de la Renaissance française. Au XVIIe siècle, le sermon de Bossuet pour le vendredi-saint est visiblement à rapprocher du récit de la Passion de frère Jean de Caulibus.

Et prenez les *Exercices spirituels* de Garcia de Cisneros ou ceux de saint Ignace de Loyola, qu'y retrouvez-vous en première ligne ? Ces imaginations sensibles, *imaginariae representationes*, ces constructions du lieu, le fond même, tout imaginatif des *Meditationes vitae Christi*. Mémoire, intelligence et volonté, la psychologie est la même chez saint Ignace de Loyola et chez saint Bonaventure. Saint Ignace a lu les *Méditations*, il s'en est nourri, il en a fait passer la moelle dans sa méthode de spiritualité.

Aujourd'hui encore, notre livre des *Méditations* est d'une lecture très recommandée aux retraitants de la Compagnie de Jésus.

L'Aiguillon d'amour.

Les *Méditations de la vie du Christ* s'adressent avant tout aux commençants. *L'Aiguillon d'amour* est plutôt la nourriture des parfaits. Et il faut croire au nombre sans limite des parfaits, car ouvrage ne fut jamais plus copié, transformé, augmenté. La dernière en date des rédactions est attribuée au B. Henri de Baume le confesseur de sainte Colette, vers l'an 1400. Et il en est de même, pour l'ajouter en passant, de la fameuse *Théologie mystique* longtemps attribuée à saint Bonaventure, et qui est principalement d'un chartreux du treizième siècle, dom Hugues de Palma. Nous en reparlerons.

Le *Stimulus amoris* est un ouvrage empreint d'une mortification extrême et d'une tendresse indicible pour Jésus-Christ. Il n'a du reste aucun cachet didactique, mais il roule au fond tout entier sur la contemplation.

Pour obtenir le repos de la contemplation, il faut tâcher de

Digitized by Google

ne jamais offenser le Créateur, et cependant reconnaître que nous l'offensons chaque jour. Il faut de plus s'efforcer de compatir tant que nous pouvons à la passion du Christ et d'en posséder toujours le souvenir au fond de son cœur. Enfin, il faut n'avoir qu'un désir: celui de posséder Dieu lui-même.

Alors l'âme est enivrée par l'amour du Créateur; et avant le ravissement l'esprit jouit d'une joie intense et le cœur surabonde de douceur infinie.

La vue des œuvres de Dieu, et la considération de la Passion du Christ sont d'ailleurs des secours dans ce chemin de la contemplation, et l'un des nombreux moyens pour alimenter cette compassion aux douleurs de Jésus-Christ, c'est de se donner « une bonne discipline très rigoureuse, incapable de vous » blesser tout de même à l'excès ».

Gerson, le V. Père Louis de Grenade, saint François de Sales ont lu et recommandé l' *Aiguillon d'amour*. Et de fait ouvrez le petit livre et voyez les pages contre l'orgueil, ou sur l'utilité des tentations, ou sur le jugement téméraire. Il n'y a rien de plus beau. Il n'y a rien de plus pratique. La spiritualité franciscaine est avant tout pratique.

David d'Augsbourg.

Pratique aussi, tel est le caractère du troisième principal écrit de l'école bonaventurienne: le traité écrit par David d'Augsbourg et dédié à Berthold de Ratisbonne: *De la composition de l'homme extérieur et intérieur,* ou encore *Règle des novices.* L'ouvrage fut composé vers 1240-1241. L'auteur le divise en trois livres visant les novices, d'abord, puis ceux qui ont déjà accompli des progrès, et enfin les parfaits.

Voici le résumé des conseils donnés pour la formation extérieure: « Soyez dévot envers Dieu, et que votre cœur soit toujours occupé de lui autant que possible. Obéissez humblement à vos prélats, n'ayez point de rancœur contre eux, ne les méprisez pas, ne les jugez pas, ne murmurez pas contre eux. Soyez pacifique avec vos frères et patient devant les paroles dures et les reproches. Ne jugez facilement personne, ne soyez pas soupçonneux. Soyez respectueux, surtout pour les malades et dans les humbles services. Priez très souvent. Soyez au chœur plein de correction et attentif à Dieu, dans la nourriture modeste avec discrétion ainsi que dans toutes les nécessités corporelles. Demeurez en cellule volontiers. Fuyez l'oisiveté

Digitized by Google

des paroles. Parlez franchement, avec une amabilité discrète, et toujours dans la vérité. Que vos paroles aient la loyauté d'un serment. Ne parlez mal de personne et ne souffrez pas qu'on en parle. N'ayez de haine contre personne. Ne vous enorgueillissez pas dans vos paroles ou dans vos gestes. Haïssez l'argent. Aimez la pauvreté. En tout fuyez les femmes. Soyez compatissant envers les affligés, et toujours chaste. »

La réforme intérieure comprend celle de la raison, de la volonté et de la mémoire.

La réforme de la raison, c'est: 1) la ferme croyance à la foi catholique; 2) une certaine intelligence des raisons de la foi en vertu d'une illumination divine; 3) le ravissement au dessus de soi par le transport de l'esprit, c'est-à-dire la vision de Dieu dans la contemplation par une très pure intelligence de l'esprit.

La réforme de la volonté, c'est: 1) la résistance aux vices et la poursuite des vertus pour Dieu; 2) l'ordonnance parfaite de toutes nos affections suivant la volonté de Dieu; 3) l'union de notre volonté avec l'esprit de Dieu par l'amour.

La réforme de la mémoire, c'est: 1) l'éloignement de notre esprit de toute divagation pour s'attacher au seul souvenir de Dieu par la prière et la lecture; 2) la méditation et l'oraison; 3) l'absorption en Dieu par le transport de l'esprit en sorte que l'homme oublie tout et qu'il se repose en Dieu seul et suavement, délivré de toute pensée et de toute imagination.

Evidemment la langue de ce beau traité latin, écrit par un allemand pour des religieux, n'est pas toujours très pure, elle est remplie de germanismes. Mais l'excellence de la doctrine explique la vogue et l'influence de ce traité. Et nous le lisons encore aujourd'hui dans les noviciats d'ordres religieux.

Sainte Angèle de Foligno.

Il ne faut pas quitter le treizième siècle franciscain, qui, dans le sens de l'idéal conçu, n'aura peut-être pas de pair, sans présenter une dernière et notable figure, celle de la B. Angèle de Foligno.

Pour saint François, la pauvreté et la mendicité sont des exercices d'ascétisme. La pauvreté est une question d'ordre moral et de formation du cœur. Sainte Angèle, l'inspiratrice d'Ubertin de Casale, est toujours de cette école du treisième siècle, bien qu'elle soit morte au début du quatorzième siècle, en 1309.

Digitized by Google

« Si sainte Gertrude, dit M. Olier, fut la sainte de l'huma-
» nité de Jésus-Christ, et sainte Catherine de Gênes la sainte
» de sa divinité, il semble que la bienheureuse Angèle de Foli-
» gno réunit ces deux genres de contemplation, de lumière et
» d'adoration. Il semble qu'elle pénétra le double abîme de
» la hauteur et de la profondeur : la profondeur de la passion,
» la hauteur de la divinité. »

Nous pouvons maintenant juger l'œuvre d'Angèle de Foligno d'après des documents sérieux. Le P. Doncœur a repris le manuscrit d'Assise utilisé au dix-huitième siècle par Boccolini et il en a donné une édition complète, sinon parfaite. Mais que vient faire l'érudition en ces matières ? L'essentiel est là, et nous devons l'ajouter, édition moderne, éditions anciennes, le fond de la doctrine d'Angèle demeure le même, sensiblement. C'est toujours la théorie des trois oraisons, corporelle, mentale et surnaturelle. C'est toujours la même connaissance de Dieu et de soi aboutissant à la contemplation qui se reconnaît, cette dernière, à l'onction et à l'embrassement. C'est toujours le même moyen de perfectionnement, la triple pauvreté temporelle, celle du cœur *(amicorum)* et celle du détachement de soi-même. C'est toujours la même méditation amoureuse de la sainte humanité de Jésus-Christ et des souffrances de la Passion (6).

Sainte Angèle écrit quelque part :

« De trois signes sont marquées les œuvres de l'amour :

« Le premier signe du vrai amour est que l'amour soumette sa volonté à la volonté de l'Aimé. Et ce très spécial et très singulier amour a trois opérations : « La première opération est que si l'Aimé est pauvre, il cherche à être appauvri ; s'il est vil, il cherche à être avili.

« La seconde opération de cet amour est qu'il fait abandonner toute autre amitié qui puisse lui être contraire ; et il fait lâcher père et mère, sœur et frère, et toute affection contraire à la volonté de l'Aimé.

« La troisième opération de cet amour est que rien ne peut être occulte en l'un qu'il ne le révèle à l'autre. Et cette troisième opération, selon mon jugement, est suprême et complément de toutes les autres opérations, car en cette révélation des

(6) A propos de la première autobiographie que nous rencontrons, il n'est piont du tout hors de saison de rappeler quelques lignes sur le rôle de la biographie dans la réputation de sainteté, lignes publiées par *la Vie catholique* du 3 octobre 1925.

Digitized by Google

secrets s'ouvrent les cœurs, et se lient plus parfaitement l'un vers l'autre (7). »

Nous avons là toute la doctrine de sainte Angèle. Sa méditation, en elle, est la vie de l'amour de Jésus-Christ.

La même méditation s'incarnera dans deux ouvrages célèbres, influents, mais moins directement rattachés à la piété et qui sont l' *Arbor vitae crucifixae* d'Ubertin de Casale (8), et les *Conformités de saint François* (1399) de Barthélemy de Pise. Elle s'incarnera même dans le roman mystique du *Blanguerna,* écrit par le B. Raymond Lull († 1315), divisé en cinq parties en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ, et touchant les cinq états de la vie: le mariage, l'état religieux, la prélature, la seigneurie ecclésiastique suprême (pape et cardinaux), enfin l'état de vie contemplatif (9).

CHAPITRE II

LE QUATORZIEME SIECLE

Discussions et réformes.

Le quatorzième siècle franciscain s'oppose au treizième par une déviation assez notable de l'idée de pauvreté. Cette remarque, qui paraît peut-être sans importance, en revêt une assez grande, si l'on songe que le quatorzième siècle dominicain est au contraire une époque remarquable au point de vue de la spiritualité, surtout en Allemagne.

Non pas que les Franciscains cessent d'attacher de la valeur à la vertu prônée par leur Maître. Au contraire, ils lui en donnaient trop. Ils en firent une question de dogme, ou du moins

(7) *Le livre de la bienheureuse Angèle,* trad. du P. Doncoeur. Paris. 1926. p. 207. Il serait tout à fait possible que saint Ignace de Loyola ait lu sainte Angèle. Le P. Balthazar Alvarez se servait dans son enseignement à ses novices jésuites du livre des *Visions.* Cf. *Rev. asc. myst.* (Toulouse), janvier 1923, p. 29-31. Du reste les anciens jésuites ont eu un culte pour les œuvres bonaventuriennes. On a par exemple *Le Prélat accompli par le Docteur séraphique S. Bonaventure au traité des Six aisles des Séraphins,* mis en français par le P. Jean Cornuty S. J. de la province de France. Paris. S. Cramoisy. 1650. in-12.

(8) Il y a un très beau livre sur Ubertin de Casale par le P. Frédégand Callaey (Louvain. 1911. in-8°). Le ch. IV est consacré aux doctrines mystico-politiques contenues dans l'*Arbor Vitae.*

(9) Le roman de Blaquerne n'est qu'une partie de l'œuvre de R. Lulle. La plus récente édition a été faite à Genève (1890. in-32) par le P. Hilaire de Paris. Edition avec le texte latin et édition sans le texte latin.

Digitized by Google

de théologie, et Jean XXII dut jeter de la cendre ou du sable sur le feu trop enflammé des discussions.

De là cette trop longue querelle au quatorzième siècle relative à la vertu de pauvreté. De là ces interprétations trop étroites ou trop larges. De là ces disputes au sujet de la pauvreté du Christ et des Apôtres. De là ces divergences dans la manière d'observer la règle et de pratiquer la perfection. De là ces Spirituels et ces Fraticelles qui n'oublièrent qu'une vertu : celle de l'obéissance. De là cette littérature dont le chef-d'œuvre est la *Chronique des sept tribulations* d'Ange de Clareno, mort en 1337.

Le siècle où vécurent des exégètes comme Nicolas de Lyre ou des philosophes comme Guillaume d'Occam, Nicolas Bonet, Pierre Auriole et Pierre Auxbœufs, n'a point laissé d'écrits proprement spirituels. On était tout à la vie pratique, à l'action, et c'est ce qui sauva les Franciscains de ces discussions stériles, et de ces joûtes plus littéraires que chrétiennes. Mais si le quinzième siècle est le siècle des grandes réformes franciscaines, ce fait est dû au bouillonnement qui agitait l'Ordre à la fin du quatorzième siècle (10).

Le centre du mouvement est dans le Poitou, au couvent de Mirebeau. Sans Mirebeau, l'Italie n'aurait jamais abouti à rien. Mirebeau s'agite, entraîne une dizaine de maisons, se fait reconnaître par le concile de Constance en 1415 et creuse la percée en secouant le joug des ministres généraux et en instituant le régime des Vicaires. Dès lors, les discussions portent beaucoup plus, dans le camp des réformés, sur la vertu d'obéissance que sur la vertu de pauvreté.

Mais soyons justes. C'est tout de même au quatorzième siècle que l'on doit le commencement de la dévotion à l'Ange Gardien avec le *Livre des Saints Anges* du franciscain catalan

(10) C'est en Allemagne qu'on relève les quelques mystiques franciscains du quatorzième siècle : Luitgarde de Wittichen, tertiaire morte en 1348 et dont la vie intérieure a été écrite par le curé Berthold de Bombach en Brisgau; — Marc de Lindau, provincial de Strasbourg, mort en 1392, auteur d'un traité sur les *Dix commandements;* — Otton de Passau, frère mineur de Bâle, avec son livre des *Vingt-quatre vieux*. Le P. Orlando, *San Francesco d'Assisi*. Palerme, 1882, p. 125-136, signale la *Regula della vita spirituale* du P. Chérubin de Sienne, livre précieux et texte classique du quatorzième siècle, réédité au dix-neuvième siècle par le P. Francesco Zambrini, S. J.

Digitized by Google

François Eximenis (11) (né vers 1340, mort en 1409). Livre écrit en 1392, édité en français à Genève dès 1478 (Brunet décrit cette édition). La fête de l'Ange Gardien fut célébrée pour la première fois en 1525, par François d'Estaing, évêque de Rodez (12), avec le concours de Jean Columbi, O. M. De ce Jean Columbi, on a un délicieux *Traité du Saint-Sacrement*, de 1502, en six parties, inédit, fait à Moulins pour le prince et la princesse de Bourbon, et signé (Bibl. nat. fr., f. 946), ce qui est fort rare (13). Et son traité est excellent.

Ecrits tendancieux.

Et c'est ici peut-être le lieu de parler de trois ouvrages nés à des époques diverses, mais dûs à une même tendance d'esprit: le *Sacrum Commercium S. Francisci cum Domina Paupertati*, qui est à peu près sûrement de 1227, le *Speculum Perfectionis* qui est, tel que nous l'avons, du quatorzième siècle, enfin les célèbres *Fioretti*.

Ces ouvrages ne sont point des œuvres de spiritualité. Mais ils ont une très grande influence sur la spiritualité franciscaine.

Le *Sacrum Commercium* est une œuvre littéraire, un véritable poème, en latin. Il chante la femme noble, belle, pure et féconde, si chère au cœur du séraphique patriarche: la Pauvreté. Il a peut-être pour auteur Jean Parent. Fut-il écrit dans un but de polémique ? Je ne le pense pas. Il faudrait voir aussi de la polémique dans Thomas de Celano qui est contemporain et qui est au contraire un homme de paix. Mais le *Sacrum Commercium* est un ouvrage de forme parfaite et classique et il aura l'avantage de flatter plus tard les zélateurs de l'Ordre, sans chercher à blesser personne. Dès le quatorzième siècle, il sera oublié, ou presque (14).

Il n'en est évidemment pas de même du *Speculum Perfectio-*

(11) Voir une étude sur lui écrite par Masso i Torrents, dans l'*Anuari de l'Inst. d'Estudis Catalaus*. 1909-1910. p. 588-602.

(12) Cf. H. Matrod. dans les *Etudes Franciscaines*, t. XXXVII (1925), p. 419-445.

(13) Et c'est sans doute ce F. Jean Columbi qui a dessiné les miniatures du joli missel franciscain qui se trouve à la bibliothèque de Lyon (ms. 514). Cf. l'art de H. Joly dans le fascicule cinquième des *Doc. paléog. typogr. iconogr.* de la bibl. de Lyon.

(14) Dans ma traduction française du *Sacrum Commercium*, Paris, 1913, p. XV, j'ai noté les éditions de cet ouvrage. Il faut y joindre l'édition de S. Minocchi, Florence, 1901, et la traduction française de Madame Vaussard (François Bénédict) Paris, 1922, in-32.

Digitized by Google

nis (15) attribué à Frère Léon. Nous avons là certainement une œuvre polémique, faite de pièces et de morceaux, sans trop d'unité, sinon celle qu'impose la pensée de remettre avant tout la Pauvreté en honneur dans l'Ordre. Celui qui voudrait construire son idéal religieux d'après les leçons qui ressortent de cette lecture aurait certes une très haute conception de la pauvreté franciscaine; mais cet idéal franciscain serait absolument incomplet, banal, voire erroné et dangereux. La Pauvreté franciscaine est bonne quand elle est en compagnie des autres vertus religieuses dont elle est la mère. Or la Pauvreté prônée par le *Speculum Perfectionis* leur est opposée, ou du moins peu sympathique, notamment à l'obéissance.

Les *Fioretti* sont de tous les écrits franciscains, les plus célèbres, sans aucun contredit. Que de gens, même des savants, ne connaissent saint François que par la lecture des *Fioretti !* C'est bien là un livre cousin du *Miroir de perfection* et de la *Légende des Trois Compagnons.*

Mais avec une différence! Au point de vue littéraire, les *Fioretti* sont un chef-d'œuvre. Le texte est « classique » en Italie (16).

La partie historique vaut-elle autant ? L'auteur, Frère Hugolin de Monte-Giorgio, est un religieux du quatorzième siècle. Nous lui prêtons charitablement la pensée d'avoir recueilli les documents du passé. Mais combien de ces documents furent des rapports uniquement verbaux! Et par suite légendaires, invraisemblables. Il ne faut pourtant pas jeter au panier ces gerbes dorées. Il y a là un herbier et dans ces pages littéraires peut-être quelques traits historiques. Frère Hugolin n'a pas tout inventé. A nous de vanner les épis battus et de mettre de côté le bon grain et de rejeter la paille.

La partie ascétique des *Fioretti* a-t-elle plus d'intérêt ? Au premier regard, l'impression est bonne. Mais, affirme Mgr Faloci, quand on insiste sur les considérations ascétiques et mystiques, la lecture paraît dangereuse; et c'est ainsi qu'au seizième siècle, l'autorité « des supérieurs » aurait prohibé la réimpression de ces *Fioretti.* Du moins, c'est ce qui résulterait d'une déclaration explicite insérée dans une édition des *I nuovi*

(15) Dans son édition du *Speculum Perfectionis* (Paris, 1898, in-8°, p. CCXCCXI, M. Paul Sabatier indique les éditions latines antérieures : Venise 1504 — Metz 1509 — Anvers 1620 — Raab. 1752.

(16) Voici les meilleures éditions des *Fioretti* : Buonarotti 1717 — le P. Ant. Cesari 1822 — Luigi Manzoni 1900 — et Passerini 1902.

Digitized by Google

Fioretti di S. Francesco de 1597. Le portrait que l'écrivain du quatorzième siècle trace de saint Bonaventure est d'ailleurs si vulgaire et si faux que tous les éditeurs ont supprimé le nom du séraphique docteur bien que tous les manuscrits le contiennent. Evidemment ceci n'est point pour exalter la valeur ascétique des *Fioretti*. Et il est bien clair que ce livre a pu être le livre de chevet des zélateurs outranciers de la Règle, mais non pas celui des Conventuels amis du Frère Elie. Telle est l'opinion de Mgr Faloci (17).

Nous ne voulons pas la soutenir avant d'avoir vérifié les données nouvelles mises en avant par l'éminent prélat. Mais nous ne voulons pas la nier, car il y a ici une question de nuances qui n'a peut-être pas été assez observée jusqu'ici. Et il est bien certain que l'idéal ascétique de la *Légende de saint François* écrit par saint Bonaventure et l'idéal des *Fioretti*, ce n'est pas la même chose. Entre les deux, on ne peut hésiter.

Les *Fioretti* peuvent faire du bien aux croyants. Ils peuvent faire du mal aux incroyants, à cause des monceaux de faussetés qu'ils présentent comme parole d'Evangile (18).

(A suivre) P. UBALD d'Alençon.

(17) Voir son article dans la *Nuova Antologia* (Roma), 16 octobre 1926. L'article visé à propos de saint Bonaventure est le chapitre XLVIII des *Fioretti* relatant la vision de F. Jacques de la Massa (ch. 76 de l'édition des *Actus* de P. Sabatier).

Voici le passage des *Nuovi Fioretti* de 1597 : « ... Essendo dai superiori per il passato stati sospesi per degni rispetti i Fioretti di S. Francesco... »

(18) Louis Gillet, *Sur les pas de saint François d'Assise*. Paris, Plon, 1926, in-12, p. 184, assure que l'histoire du loup de Gubbio (une fable) donne « une idée plus juste du Saint d'Assise que tout Celano et tout saint Bonaventure ». Est-il permis à un auteur sérieux de tomber en si grossière erreur ? — Le P. Doncœur parle plus justement de « l'inquiétude laissée par les *Fioretti* ». *Etudes*, 5 janvier 1927, p. 26. Il aurait pu ajouter que c'est ailleurs que se trouvent les vraies sources de la spiritualité franciscaine.

Digitized by Google

L'AGNEAU

Rome, 1218.

« Prends-le, Jacopa, vois comme il est jeune et beau. »
— « Petit Pauvre du Christ, j'accepte ton agneau,
Mais, souffreteux François, en retour prends l'offrande
De mon gâteau de miel et de pâte d'amande. »

Rome, 27 sept. 1226.

« O mon réveil-matin, mon doux et beau mouton,
Il faut pour son linceul lui donner ta toison.
— Prends-la, Maîtresse, et pars, ô seule créature
Pour qui s'abrogera la loi de la clôture. »

Assise, 1er oct. 1226.

Jacopa, hier au soir, Léon t'écrivait.
Quoi! te voici déjà dès l'aube à mon chevet!
— Et je t'apporte, François, sans savoir tes demandes,
Les cires, le linceul et les gâteaux d'amandes. »

Emile VITTA.

Digitized by Google

BULLETIN FRANCISCAIN

PAYS DE LANGUE NÉERLANDAISE, ANGLAISE ET ALLEMANDE

(Fin)

INDEX. — VIII. Saint François (nos 103-134). — IX. Biographies de Frères Mineurs (nos 135-162). — X. Clarisses (nos 163-169). — XI. Tiers-Ordre (nos 170-196). — XII. Sciences (nos 197-219). — XIII. Vie Liturgique (nos 220-224). — Art Franciscain (nos 225-235).

VIII. SAINT FRANÇOIS

103. — La quatrième édition de la vie populaire de saint François par le P. JÉSUALD, O. Cap., a été publiée : *Sint Franciscus. Vierde herziene uitgave van « Leven en Daden van den H. Franciscus van Assisië »*. Helmond, N. V. Boek-en Handelsdrukkerij « Helmond », 1924. In-8°, 326 p. L'auteur met bien en lumière la vie et les gestes du saint Patriarche d'Assise.

104. — Le P. FID. VAN DEN BORNE, O. F. M., a donné une vie abrégée de saint François d'après Celano dans : *De H. Franciscus van Assisi* (Geert-Groote Genootschap n° 53). 's-Hertogenbosch, Verzendingshuis : Mariënburg, 1923. In-8°, 20 p. Dans cette courte biographie, qui dénote chez l'auteur une connaissance parfaite des premières légendes, le R. P. insiste sur plusieurs traits caractéristiques qui distinguent saint François, et principalement sur l'esprit foncièrement catholique qui l'a guidé toujours et partout, et sans lequel il est impossible de comprendre et d'apprécier à sa véritable valeur le Séraphin d'Assise.

105. — Une traduction souple et élégante du Saint François d'Assise de l'anglais G. K. CHESTERTON a été fournie par WIES MOENS, *Sint Franciskus van Assisië*. Vertaald uit het Engelsch. La Haye, B. Mensing, 1924. In-8°, 245 p.

Digitized by Google

106. — Le même WIES MOENS a écrit dans *Onze Jeugd* (Notre jeunesse), t. VII, 1926, p. 67-76, *G. K. Chesterton's Boek over Sint Frans van Assisi,* un article très intéressant qui fournit au lecteur une connaissance plus profonde et plus intense de saint François et de son célèbre biographe anglais, G. K. Chesterton.

107. — *Het Schild* (Le Bouclier), t. VII, 1925-1926, p. 205-13, donne un excellent article de vulgarisation sur saint François, de la main de W. NOLET et intitulé : *Bij het eeuwfeest van Sint Franciscus.* L'auteur indique la signification du Séraphin d'Assise pour la vie spirituelle et donne un aperçu général sur les études franciscaines des temps modernes.

108. — MAX STRAGANZ, O. F. M., donne un article sur les stigmates de saint François : *Kreuzerhöhung auf Alverna, 1224,* dans *Spiritus et Vita Fratrum Minorum. Anregungen und Mitteilungen aus der Tiroler Franziskaner Ordensprovinz,* t. IV, 1924, p. 224-241. Il y décrit la Stigmatisation d'après les sources du XIIIe siècle : légendes, bulles, antiennes, etc.

109. — Le P. HILARIN FELDER, O. Cap., a publié la troisième édition de la vie de saint François par le Révérendissime Père BERNARD CHRÉTIEN D'ANDERMATT, Ministre-Général des Capucins († 1909) : *Leben des heiligen Franziskus von Assisi, neubearbeitet von Dr P. Hilarin Felder, Kapuziner.* Innsbruck, F. Rauch, 1922. In-8°, 464 p. Le R. P. H. Helder, tout en voulant maintenir, par piété pour l'auteur, le caractère primitif de cette œuvre, c'est-à-dire « œuvre d'édification » s'est vu obligé de remanier un nombre considérable de pages, voire des chapitres entiers, pour pouvoir donner une « biographie véridique ». Tâche délicate dont le P. H. Felder s'est acquitté en pleine connaissance de cause.

110. — Le P. HUBERT, O. Cap., donne une description typique et scientifique de la stigmatisation de saint François, en comparant le texte du récit de saint Bonaventure avec les données fournies par les sciences et la théologie mystique, dans *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 9-13, 30-36 et 55-59.

111. — Le P. QUIRIN, O. Cap., *Francis Thompson en Sint Franciscus van Assisi,* dans *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 69-71 et 81-84, institue un parallèle significatif entre saint François d'Assise et un de ses glorieux enfants, le tertiaire et poète anglais François Thompson.

112. — Dans la même revue, t. VIII, 1925, p. 130-136 et 145-152, le P. MELCHIOR, O. Cap., *De Stigmatisatie van St. Franciscus en de moderne Kritiek,* prouve l'historicité du fait de la stigmatisation de saint François et réfute les multiples théories et hypothèses, les unes parfois plus absurdes que les autres, inventées par les adversaires pour expliquer ce fait extraordinaire et miraculeux.

Digitized by Google

113. — Fr. M., *Door God geleid,* paru dans la même revue, t. VIII, 1925, p. 137-144, 153-160 et 177-181, démontre comment saint François a été amené progressivement par Dieu à la plus haute perfection, à la plus grande sainteté par sa folie immense de la croix.

114. — Le même périodique, t. VIII, 1925, p. 210-212 et 220-227, *Door de Kerk geleid,* se basant sur les sources les plus anciennes, démontre que l'harmonie la plus parfaite a toujours existé entre saint François et l'Eglise et que jamais on n'a rencontré la moindre dissonance qui serait venue troubler l'accord harmonieux existant entre le Patriarche d'Assise et les autorités hiérarchiques de l'Eglise.

115. — Le P. Eleuthère de Lichtervelde, O. Cap., a publié une traduction néerlandaise de la belle vie de saint François du P. Cuthbert, ex-provincial des Capucins de la province anglaise : *Leven van S. Franciscus van Assisië. Uit het Engelsch vertaald door P. Eleutheer van Lichtervelde, Mind. Cap.* Bruges, Ch. Beyaert, 1926. In-8°, 512 p. Universellement reconnu comme la vie la mieux réussie de saint François, le travail du P. Cuthbert surpasse en solidité celui de Joergensen, en intimité et description celui de Schnürer et en teneur celui de Chesterton qui de fait ne nous rapproche pas de beaucoup du Saint. La traduction de ce chef-d'œuvre étant chose infiniment délicate, nous ne pouvons que féliciter l'infatigable P. Eleuthère du travail fourni, tout en exprimant le vœu qu'il revoie soigneusement le texte pour une seconde édition et institue une comparaison minutieuse entre le texte original et la traduction.

116. — A. Cardijn a traduit du hongrois en néerlandais le mystère : *De Soldenier van Assisi* par Renée Erdös. Aerschot, T. Teurlinckx, 1926. C'est une pièce de théâtre, chantant et représentant le chevalier d'Assise, en quatre tableaux successifs, dans lesquels est racontée la conversion admirable de saint François.

117. — Dans le tome Ier de la série *Franz von Assisi. Aus dem religiösen Geitesleben seiner drei Orden. Reihe der Abhandlungen,* le Frère Mineur W. Meyer retrace la vie, le travail et l'esprit de saint François : *Bruder Franz. Sein Leben, sein Werk, sein Geist.* Werl-i.-Westf., Franziskus Druckerei, 1924. In-8°, 96 p. M. 1,35. Cette charmante apologétique franciscaine s'adresse aux hommes modernes avec tous leurs désirs inassouvis et leurs besoins innombrables pour les élever au-dessus des biens périssables, les mener par la main à travers les sentiers dangereux et faire luire à leurs yeux, fixés sans interruption sur les plaisirs mondains, les beautés incomparables, la douceur et la fraîcheur des biens spirituels et éternels. Un premier chapitre est consacré à la vie de saint

Digitized by Google

François; un deuxième retrace la tragédie de l'Ordre dans ses luttes entre l'idéal et la faiblesse humaine ; un troisième chapitre dépeint l'esprit de joie et de charité fraternelle du Patriarche d'Assise. Ce petit livre d'or peut faire réfléchir les lecteurs et exciter leur enthousiasme pour le franciscanisme.

118. — G. TERRAMARE a publié également une biographie du Pauvre d'Assise pour fêter le sept-centième anniversaire de la stigmatisation de saint François. Ce travail est intitulé : *Stimmen am Wege. Ein Buch um Franzisus von Assisi.* Kempten, J. Kösel et Fr. Pustet, 1924. In-8°, VIII-116 p.

119. — La collection allemande : *Religionskundl. Quellenbücherei* a consacré aussi un fascicule à saint François d'Assise, composé par F. KOEHLER et ayant comme titre : *Franziskus von Assisi.* Leipzig, Quelle und Meyer, 1925. In-8°, 31 p. M. 0,50.

120. — Un volume des plus édifiants, débordant d'amour et d'admiration pour le Séraphin d'Assise, a été écrit par J. SCHUCK, *Sankt Franziskus, der seraphische Wandersmann.* München, Verlag « Ars sacra », Jos. Müller, 1925. In-24°, 139 p. Cet écrit contient une courte biographie de saint François et un grand nombre de « paroles » précieuses que le saint Patriarche légua, après sa mort, à ses disciples pour les instruire et les consoler dans les tribulations. Ce petit volume constituera un véritable livre de chevet pour tous les admirateurs du Séraphin d'Assise.

121. — Une publication, mieux soignée et éditée avec un goût plus parfait est le charmant travail du P. HAMMER, O. F. M., *Franziskusblümlein.* München, Verlag « Ars sacra », J. Müler, 1926. Le texte, qui embrasse les récits les plus touchants et les plus beaux des anciens « Fioretti », est illustré de silhouettes nombreuses de la main d'un véritable artiste qui a parfaitement compris l'esprit profond des « Fioretti ».

122. — Saint François, le pauvre d'Assise, a été glorifié dans un autre travail de R. ENDELL, *St. Franziskus, der Arme von Assisi.* Einsiedeln, Benziger, 1926. In-8°, 122 p. M. 2,60.

123. — Le jésuite ERNST BÖMINGHAUS, *Franciscus und Ignatius,* dans *Die Stimmen der Zeit,* t. 55, p. 341-3, compare les Exercices spirituels de saint Ignace avec les courants spirituels qui passent par le monde et principalement avec le franciscanisme. L'A. émet la conclusion que le but final des Exercices spirituels est d'arriver à un abandon complet à Dieu : ce qui constitue le fruit de la formation ascétique la plus profonde, cet esprit qui nous ravit tellement en saint François, l'amour immédiat de Dieu dans ses créatures.

124. — Un autre écrivain, franciscain cette fois, le P. E. ROHR, a tâché de résoudre le problème difficile et obscur des rapports existant entre saint François d'Assise et saint Ignace de Loyola,

Digitized by Google

dans *Franziskus und Ignatius. Eine vergleichende Studie.* München, Verlag Fr. Pfeiffer, 1926. In-8°, 84 p. M. 1,80. A côté de ressemblances typiques, il existe des différences essentielles entre saint François et saint Ignace, entre l'ascèse franciscaine et ignatienne. D'après saint Ignace, la charité constitue, il est vrai, la chose principale, mais non la chose primordiale et première dans l'ascèse, comme pour saint François qui ne s'est laissé guider partout et en tout que par l'amour. Pour saint Ignace, la charité constitue le but et la fin de nos actions ; pour saint François au contraire elle constitue plutôt le motif qui inspire toute notre activité. Pour saint Ignace, la charité ne constitue pas tant l'âme et l'essence que le couronnement de ses Exercices. Il en va tout autrement chez saint François. Pour utiliser les Exercices spirituels de saint Ignace dans les retraites franciscaines, il faudra donc les retravailler et leur infuser un tout autre esprit, où l'amour et la charité doivent avoir la place primordiale et non la vertu d'obéissance comme chez saint Ignace. Ce travail, d'une importance capitale, mérite d'être connu et largement répandu dans les milieux franciscains.

125. — WOLFRAM VON DEN STEINEN retrace, à côté de la biographie de saint Dominique, la vie du séraphique saint François d'Assise, dans : *Franziskus und Dominikus.* Breslau, Hirt, 1926. In-8°,125 p. M. 5. Il traite de ces deux saints dans un même volume parce que l'un complète logiquement l'autre : à côté du « penseur » profond, il faut placer l' « amant » fervent, le « chérubin » à côté su « séraphin ». A la fin, l'A. donne les écrits de saint François en langue allemande.

126. — Le jésuite P. LIPPERT a consacré un bel article à saint François d'Assise dans *Die Stimmen der Zeit,* t. 56, 1926, octobre, intitulé : *Der hl. Franz von Assisi und unsere Zukunft.* Il y propose saint François comme modèle aux jeunes gens.

127. — Un Bénédictin du Chili, P. SUBERCASEAUX, a retracé l'histoire de saint François d'Assise en cinquante tableaux dans : *Saint François d'Assise. Avec Préface de Johannes Joergensen.* Boston, Marshall Jones Cie, 1925. Ces cinquante tableaux, pleins de charme, de beauté et de poésie, dépeignent la vie de saint François, depuis sa naissance jusqu'aux adieux touchants de sainte Claire.

128. — C. R. HALLACK, *St. Francis : The leader of the layfolk,* dans *The Month,* t. 147, 1926, p. 531-537, montre que saint François est un véritable leader de l'esprit duquel s'inspirent tous les hommes qui ont un idéal, catholiques et protestants, artistes, peintres, littérateurs, savants, théologiens, etc.

129. — Dans *Theology-Journal of historic christianity,* t. XI, 1925, p. 214-223, G. J. INGLIS raconte à sa façon la conversion de saint François d'Assise.

Digitized by Google

130. — Le P. JACQUES, O. Cap., a décrit les charmes et la popularité de saint François dans *Irish Ecclesiastical Record,* 1926, mars. Il nous montre cette popularité dans la littérature anglaise. Ceci constitue la première contribution d'une longue série d'articles traitant le même sujet.

131. — Une biographie étendue de saint François a été écrite par W. H. KEATHEM : *Life of S. Francis of Assisi.* Londres, J. Clarke, 1926.

132. — Le P. MAGNUS DE GAISERWALD a publié une vie illustrée de saint François d'Assise à l'occasion du septième centenaire de la mort glorieuse du Séraphique Père : *St. Franziskus im Bilde. Zur siebten Jahrhundertfeier seines Todestages,* 1226-1926. Schwyz, Verlag des Drittordenszentrale, 1925. In-16°, 94 p.

133. — Le travail, plein de mérites, du Capucin HIL. FELDER, sur l'Idéal de saint François, a été traduit en anglais par J. B. BITTLE : *The ideals of St. Francis of Assisi, trad. per Father Berchmans Bittle.* New-York, Benziger Brothers, 1926.

134. — Une anthologie franciscaine, comprenant les poésies les plus captivantes et des morceaux de littérature très remarquables, a été publiée par L. VINCENT avec une introduction par le P. CUTHBERT, O. S. F. C. : *The little Brown Company. An anthology of franciscan Poetry and Proset.* Dublin, The Talbo Press, 1924. In-8°, XII-136 p.

IX. — BIOGRAPHIES DE FRERES MINEURS

135. — Le P. HILDEBRAND, O. Cap., *Marcus van Aviano te Mechelen,* dans *Franciscana,* t. V, 1922, p. 194-208, a publié plusieurs guérisons obtenues et d'autres faits miraculeux arrivés à Malines, lors d'une visite du vénérable Marc d'Aviano, O. Cap., en 1681.

136. — Le même A., dans la même revue, t. VII, 1924, p. 188-194, décrit la vie du théologien *Fulgence Bossaert de Steenvoorde, Capucin.* Promu à un canonicat à Ypres, le 23 janvier 1694, il se démit de cette charge en 1698 et entra chez les Capucins de l'ancienne Custodie flamande. Il fit ses vœux le 15 nov. 1703, fut plusieurs fois lecteur et mourut le 14 août 1746. Les *Principia theologiae moralis et scholasticae* en six volumes furent publiés à Ypres en 1780-1783 et réédités à Bois-le-Duc en 1815-1817.

137. — Dans *Spiritus et Vita Fratrum Minorum. Anregungen und Mitteilungen aus der Tiroler Franziskaner-Ordensprovinz,* t. III, 1923, p. 102-118, E. HAEFELE, *P. Vincenz Maria Gredler. Eine Lebensskizze zu seinem 100. Geburtstage,* donne une esquisse très sommaire de la vie du P. V. Gredler (1823-1912), célèbre botaniste, minéralogiste, etc., professeur au Gymnase de Bozen.

Digitized by Google

138. — Le P. M. STRAGANZ, O. F. M., dans la même revue, t. IV, 1924, p. 288-94, donne une notice sur le P. Justinien Ladurner (1808-1874), dont les travaux sur l'histoire du Tyrol sont très estimés.

139. — Un récit vivant et assez fidèle de la passion des martyrs de Gorcum a été donné par B. VERHOEVEN, *De Martelaren van Gorcum.* 's-Hertogenbosch, Verzendingshuis : Mariënburg, 1924. In-8°, 32 p. C'est une petite brochure de vulgarisation, comme les autres fascicules édités par le Geert-Grooe Genootschap, appelée à faire beaucoup de bien au peuple.

140. — Le P. L. VERSCHEUREN, O. F. M., nous a fourni dans la même collection néerlandaise un autre petit travail de vulgarisation : *Sint Paschalis Baylon, Minderbroeder, Patroon der Eucharistische Congressen.* 's-Hertogenbosch, Verzendingshuis : Mariënburg, 1924. In-8°, 20 p. C'est une courte biographie bien faite de saint Pascal Baylon, Frère Mineur, Patron des Congrès Eucharistiques.

141. — La vie du P. Mathieu de Bassi et les vies des saints capucins ont été racontées par le J. JESUALD, O. M. Cap., *St. Franciscus-bloemen, geplukt in den hof der Capucijnenorde.* Deuxième édition. Eindhoven, N. V. Lecturis, 1924. In-8°, 230 p.

142. — *Le Bx. Thierri Coelde de Münster, O. F. M.*, a été l'objet d'une étude de la part de J. GOYENS, O. F.M., dans *Archiv. Francisc. Histor.*, t. XIX, 1926, p. 418-430. L'auteur raconte brièvement la vie de ce Franciscain de l'Observance, mort en odeur de sainteté à Louvain le 11 déc. 1515. Il s'est rendu célèbre par son dévouement héroïque à soigner, en 1489-1490, les pestiférés de Bruxelles et par plusieurs travaux qu'il a publiés. L'A. donne ensuite une bibliographie détaillée et quelques documents au sujet des reliques de ce bienheureux.

143. — Dans les *Bijdragen voor de Geschiedenis van het bisdom Haarlem* (Contributions à l'histoire du diocèse de Haarlem), t. 44, 1925-1926, p. 1-121, J. C. VAN DER LOOS nous fait connaître le Frère Mineur Joseph de Longas par 39 de ses lettres, adressées à l'auditeur auprès de la nonciature de Bruxelles (8 janv. 1739-25 janvier 1742). Pendant cette période le Père de Longas était le curé le plus estimé et le plus influent d'Amsterdam. Ayant été plusieurs fois supérieur des missionnaires et vice-préfet des stations des Frères Mineurs en Hollande, sa correspondance se rapporte aux principaux différends qui agitaient à cette époque le clergé régulier et séculier de la Hollande.

144. — W. LAMPEN, O. F. M., *Joannes van Diest, O. F. M., hofkapelaan van Graaf Willem II en eerste Nederlandsche Bisschop uit de Minderbroedersorde, ibid.*, t. 44, 1925-26, p. 299-312, donne

Digitized by Google

la biographie du premier évêque néerlandais de l'Ordre des Frères Mineurs, Jean de Diest. Chapelain de Guillaume, roi des Romains, en 1249, il prêcha la croisade contre Frédéric II. Promu évêque de Samland en 1252, il fut transféré à Lubeck vers 1254. Il démissionna en 1260 et mourut peu après à Essen.

145. — Le docte P. CLARENCE, O. Cap., nous trace une courte biographie du franciscain David d'Augsbourg, dans *Franciscaansch Leven,* t. VIII, 1925, p. 182-187. Ce Frère Mineur nous intéresse d'autant plus qu'il a exercé par ses écrits de spiritualité une influence considérable sur la théologie ascétique et mystique des XIVe et XVe siècles.

146. — La revue des Capucins Hollandais, t. VIII, p. 242-248, rapporte comment les Frères Mineurs anglais de l'observance refusèrent de prêter le serment d'obéissance et de soumission à Henri VIII et furent emprisonnés dans le Tower de Londres. Une cinquantaine y auraient péri.

147. — La vie et le martyre affreux d'un franciscain anglais, le Bienh. Jean Forest, sont racontés dans le même périodique, t. VIII, 1925, p. 265-273. Sur son refus de reconnaître Henri VIII comme le chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, il fut condamné à être brûlé vif à Smithfield.

148. — Le P. MAXIMILIEN retrace, dans la même revue, t. IX, 1926, p. 132-138, la vie du franciscain Salimbene, le chroniqueur le plus célèbre du XIIIe siècle. Né en 1221, il embrassa la vie de Frère Mineur le 4 février 1238. Il fit ses études théologiques dans la province toscane et commença, en 1247, ses voyages innombrables au cours desquels il a rassemblé toutes les notes et tous les rapports et mémoires qu'il retravaillera plus tard dans sa fameuse Chronique.

149. — Une notice pleine d'intérêt est consacrée par le P. J. GOYENS, O. F. M., dans *Archiv. Francisc. Histor.,* t. XVIII, 1925, p. 318-345 et 473-510, au Frère Mineur Belge, Louis Hennepin, missionnaire au Canada au XVIIe siècle. Né en 1640 à Ath, il revêtit, à l'issue des humanités, la bure franciscaine au couvent des Récollets de Béthune. Après de longues années d'apostolat en Belgique, il partit pour le Canada en 1675 où il explora le Mississipi. Après cet aperçu biographique, l'A. donne un tableau chronologique comparé, puisé surtout aux trois ouvrages du héros sur la Nouvelle-France et jette un coup d'œil rapide sur les œuvres littéraires du P. Hennepin. Il décrit enfin le caractère de ce grand missionnaire et discute une foule de jugements émis sur son compte.

150. — D'après le savant historien franciscain, A. CALLEBAUT, O. F. M., saint Gautier de Bruges, évêque de Poitiers, serait né

Digitized by Google

à Zande, près de Bruges, vers 1225. Il établit ces conclusions dans *Archiv. Francisc. Histor.*, t. XVIII, 1925, p. 295-298.

151. — A l'occasion du septième centenaire de la naissance de saint Gautier de Bruges (1225-1925), le même auteur retrace d'une main de maître la vie, le rôle et le culte de saint Gautier, dans *La France Franciscaine*, t. VIII 1925, p. 189-204.

152. — H. Lübbing a consacré quelques lignes intéressantes à la biographie de Bartholomeus Anglicus : *Zur Biographie des Bartholomäus Anglicus*, dans *Franziskanische Studien*, t. XII, 1925, p. 254-257.

153. — Une vie populaire de saint Laurent de Brindes, Ord. Cap., a été éditée par P. B. Wirth, dans la collection *Wege und Wenke*, t. 19 : *Der hl. Laurentius von Brindisi. Für Gottes Reich.* Einsiedeln, Benziger, 1924. In-8°, IV-78 p.

154. — Pour perpétuer la mémoire vénérée du maître et directeur de la jeunesse, Januarius Grewe, de l'Ordre des Frères Mineurs, le P. E. Schatten, O. F. M., a publié une charmante biographie du préfet regretté du gymnase franciscain de Saint-Louis à Dalheim-Rödgen en Rhénanie : *P. Januarius Grewe. Ein Schulmann und Jugendführer des Kollegs St. Ludwig.* Werl-i.-Westf., Franziskus-Druckerei, 1925. In-8°, 87 p. M. 1,50. L'A. dépeint la bienveillance paternelle et la charité immense avec lesquelles il traitait ses élèves et surtout les malades auxquels il n'apportait pas seulement le soulagement dans leurs peines, mais aussi une joie franche et ensoleillée. En fin connaisseur d'âmes, il avait l'art de captiver la jeunesse par ce qu'elle présentait de meilleur et de plus sain. Tout en retraçant la vie de ce grand éducateur de la jeunesse, ce petit volume permet aussi au lecteur de jeter un coup d'œil sur l'histoire du collège séraphique de Saint-Louis, dans lequel travailla le P. Janvier Grewe, et sur sa méthode franciscaine d'éducation .

155. — Ch. V. Langlois a consacré une notice au franciscain Hugues de Novocastro ou de Castronovo, dans *Essays in M. H. pres. to T. F. Tout*, 1925, p. 269-276.

156. — Une biographie, bien étudiée et présentée avec soin, du Frère Mineur Henri Jackson, sous-directeur du Collège de la Sainte Trinité et de Regius, professeur de grec à l'Université de Cambridge, a été publiée par S. J. Parry, *Henry Jackson, O. F. M., vice-master of Trinity College and Regius, professor of greek in the university of Cambridge.* Londres, Oxford Press, 1926. In-8°, 307 p. Sh. 15.

157. — Le P. Charles, O. Cap., a lancé un petit livre de dévotion en l'honneur de saint Antoine de Padoue, l'ami du peuple dans tous ses besoins : *Onze Vriend in allen nood, de H. Antonius van*

Digitized by Google

Padua. Herenthals, Secrétariat du Tiers-Ordre, 1926. In-16° 326 p. Ce volume populaire retrace la vie, le culte et les miracles du grand Thaumaturge et contient une collection d'exercices et de prières choisies en l'honneur du Saint. Ecrit pour le peuple, ce travail est appelé à nourrir l'amour et la dévotion du peuple envers saint Antoine, à augmenter sa confiance dans sa puissance et sa bonté, et à embraser son cœur de reconnaissance profonde pour les bienfaits reçus.

158. — A. Drieghe, O. F. M., *Pater Servatius Dirks, O. F. M., als letterkundige, geschiedkundige, redenaar,* dans *Limburg,* t. IV, 1923, p. 247-53, 261-71, et t. V, 1924, p. 1-4, dépeint l'auteur de l'Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs en Belgique, éditée à Anvers en 1875, comme littérateur, historien et orateur.

159. — Le P. Bruno a Clivia, O. Cap., a publié un petit volume sur les Capucins : *Im Kapuzinerkleide. Ein franziskanisches Büchlein.* Aachen, Xaverius Verlagsbuchhandlung, 1926. In-16°, 304 p.

160. — Le P. Victricius de Eggenfelden, O. Cap., a publié une lettre du serviteur de Dieu, P. V. de E., ex-provincial de la province des Capucins de la Bavière : *Sendschreiben des Diener Gottes P. V. von E. Exprovinzials der bayerischen Kapuzinerprovinz.* München, St. Antonius-Druckerei, 1925. In-16°, 94 p.

161. — Le P. Cassien de Oberleutasch, O. Cap., a relaté quelques traits édifiants, empruntés aux vies des saints, bienheureux et vénérables de l'Ordre des Capucins et rassemblés à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation des Capucins : *Ware Franziskuskinder. Züge aus dem Leben der Heiligen, Seligen und Ehrwürdigen des Kapuzinerordens zur vierten Zentenarfeier des Ordens zusammengestellt.* Innsbruck, Verlaganstalt Tyrolia, 1925. In-16°, 179. p.

162. — Une petite charmante vie du novice capucin Joseph de Palermo a été écrite par le P. Balduin de Berg, O. Cap. : *Fr. Joseph a Palermo, Kapuzinernovize. Die wiedererkämpste Tugend.* Einsiedeln, Benziger, 1925. In-32°, 62 p.

X. — CLARISSES

163. — Un article très intéressant a été consacré dans les *Anal. Boll.,* t. 41, 1923, p. 386-416, à *Une vie italienne de sainte Catherine de Bologne,* par Fr. Van Ortroy et R. Lechat. Le cod. 2894 de la Bibl. royale de Bruxelles renferme une courte vie de sainte Catherine de Bologne, le début d'un recueil de miracles opérés par elle et un fragment du traité ascétique de la Sainte : *Delle battaglie spirituali e delle sette armi per combatterle.* Cette vie ne serait qu'un

Digitized by Google

abrégé d'une plus longue vie de la sainte, composée par la Bienheureuse Illuminée Bembo. Ce résumé aurait été rédigé par la même sœur avant la recension longue (avant 1469), de même que le début du recueil des miracles.

164. — Le jésuite A. LUDEWIG décrit l'histoire détaillée du monastère des Clarisses de Valduna, qui exista de 1402 à 1782, près de Feldkirch, au Vorarlberg, petit pays situé entre le Tyrol et la Suisse. Ce travail est intitulé : *Das ehemalige Klarissenkloster in Valduna.* Valduna (Vorarlberg), Verlag der Wohltätigkeitsanstalt, 1922. In-8°, XVI-372 p.

165. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la résidence des Clarisses dans le vieux château d'Ammerzoden (1875-15 juin-1926), J. TRIENEKENS, O. F. M., retrace l'histoire de ce couvent en faisant d'intéressants emprunts à la chronique du couvent : *Het Klarissenklooster op het kasteel van Ammerzoden. Ter herdenking van zijn 50-jarig bestaan, 1875-15 juni-1926.* Ammerzoden, Imprimerie R. W. A. van Run, 1926. In-8°, 39 p.

166. — Le P. OSCAR DE PAMEL, O. Cap., *La biographie de Sainte Claire d'Assise,* dans *Franciscana,* t. IV, 1921, donne un aperçu bibliographique des sources et des travaux sur sainte Claire, publiés depuis 1910.

167. — Dans *Bossche Bijdragen,* t. IV, 1921-22, p. 84-119, DAVID DE KOK donne l'inventaire des archives des Clarisses de Megen.

168. — Le même auteur décrit, dans *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis,* t. XVII, 1923, p.200-25, douze codices des XV°-XVII° siècles, ayant tous rapport à la législation et à la vie spirituelle des Clarisses et à l'histoire littéraire des Frères Mineurs.

169. — Le P. J. GOYENS, O. F. M., a publié, dans *Franciscana,* t. VII, 1924, p. 227-39, quelques *Documents sur les Clarisses de Bruges* (1268-1591), concernant les donations faites aux Clarisses de Bruges et l'administration de leurs biens.

XI. — TIERS-ORDRE

170. — Le P. CHARLES, O. Cap., a publié pour les directeurs un petit manuel du Tiers-Ordre : *De Derde Orde van den H. Franciscus van Assisië. Geschiedenis, Wetten en Voorrechten.* Herenthals, Secrétariat du Tiers-Ordre, 1924. In-12°, 206 p. Il y retrace l'histoire très abrégée, la législation et les privilèges des membres du Tiers-Ordre. Un cérémonial clôt ce charmant petit travail qui certainement peut se flatter d'avoir fait mieux connaître et conséquemment mieux apprécier le Tiers-Ordre, si instamment recommandé par tous les papes.

Digitized by Google

171. — A l'occasion du troisième centenaire de la fondation des Religieuses Pénitentes Récollectines, dites de Limbourg, par Sœur Jeanne de Jésus (Jeanne Neerinck) et Pierre Marchant, O. F. M., P.-Cl. Meurisse a commémoré ce souvenir par l'édition d'un volume consacré à l'histoire de ces sœurs : *Les Religieuses Pénitentes Récollectines dites de Limbourg,* 1623-1923. Fayt-lez-Manage, Deltenze, 1923. In-8°, 165 p.

172. — N. Balthazar a consacré une biographie, pleine de sincérité et d'une simplicité toute franciscaine, à *Une fleur franciscaine. Vie de Mère Elisabeth, fondatrice des Sœurs Franciscaines de Scailmont-Manage.* Louvain, Impr. « Nova et Vetera », 1922. In-12°, 100 p. Née en 1796, elle fit profession dans le Tiers-Ordre en 1836 et mourut en 1854. Cette congrégation possède un grand nombre de maisons en Belgique où elle se consacre principalement à l'éducation de la jeunesse.

173. — Le P. Hildebrand, O. Cap., donne la législation romaine et les prescriptions provinciales des Capucins belges au sujet des tertiaires séculiers aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans *Franciscana,* t. IV, 1921, p. 161-72.

174. — Dans la même revue, t. V, 1922, p. 229-48 et t. VI, 1923, p. 5-16, le P. A. Van den Wyngaert, O. F. M., examine les théories du R. P. Mandonnet sur l'Ordo de Poenitentia et rejette ses arguments en démontrant leur manque de base et de solidité.

175. — Une contribution importante à l'histoire des Bogards en Belgique au XVIIIe siècle, est l'article de Cl. Buvé : *De Belgische Provincie der Beggaarden,* dans *Hagelands Gedenksschriften* (Mémoire du Hageland), t. X, 1920, p. 110-124.

176. — W. J. J. C. Byleveld, *Het Klooster van St. Ursula of der elfduizend Maagden in Warmond,* dans *Bijdragen voor de Geschiedenis van het bisdom Haarlem,* t. 43, 1925, p. 40-58, donne l'histoire du couvent de Sainte Ursule ou des Onze mille Vierges à Warmond. Ce couvent des Tiercelines fut fondé vers 1410 et fut supprimé par les troubles de l'an 1572.

177. — Dans la même revue, t. 43, 1925, p. 461-73, N. J. M. Dresh traite du déterrement furtif des ossements de sainte Lydwine à Schiedam en 1615. Sa pierre tombale la représenterait vêtue en tertiaire.

178. — J. S. Van Veen, *Bijdrage tot de geschiedenis van het klooster Holtmeer te Horssen,* dans *Bossche Bijdragen,* t. VII, 1926, p. 276-87, donne une contribution à l'histoire du couvent Holtmeer à Horssen. Fondé vers 1435 par les Tiercelines, il passa vers 1450 aux Frères du chapitre d'Utrecht.

180. — Le P. Gervaise, O. Cap., a raconté, dans la même revue, t. IX, 1926, p. 73-79, la vie édifiante d'un autre grand tertiaire

Digitized by Google

flamand, le saint prêtre E. Poppe. Enrôlé très jeune dans le Tiers-Ordre de saint François, il a marché durant toute sa vie sur les traces de son Père séraphique et a tâché de l'imiter dans sa pauvreté, son abnégation et sa simplicité.

181. — Un catéchisme du Tiers-Ordre a été publié par les Capucins CHARLES D'ANVERS et TIMOTHÉE D'AERSCHOT : *Catechismus van de Derde Orde van den H. Franciscus van Assisië. Volledig handboek.* Bruges, K. Beyaert, 1925. In-16°, XII-503 p. Ce travail bien soigné constitue un manuel complet pour les tertiaires franciscains. Ils y trouveront le texte de la règle du Tiers-Ordre avec une explication bien étudiée et soigneusement rédigée. Ce charmant petit volume contient en outre une dissertation sur l'essence et le but du Tiers-Ordre, une série d'indulgences et privilèges accordés aux tertiaires, un cérémonial complet du Tiers-Ordre, un grand nombre de prières et de dévotions franciscaines et enfin les statuts provinciaux des Capucins belges pour les congrégations du Tiers-Ordre. Puisse ce petit livre répandre dans le peuple le véritable esprit de saint François et attirer, selon le vœu des derniers papes, une grande phalange d'hommes et de femmes au Tiers-Ordre du Patriarche d'Assise.

182. — L'histoire du Tiers-Ordre depuis sa fondation jusqu'à nos jours a été magistralement traitée par l'archiviste général des Capucins, le P. FRÉDÉGAND D'ANVERS : *Zeven eeuwen geschiedenis der franciskaansche Derde Orde* (1221-1921). Herenthals, Secrétariat du Tiers-Ordre, 1926. In-8°, 248 p. Cette étude, parue déjà en grande partie dans *Franciscaansch Leven* de 1923-24, analyse l'origine et l'organisation, le développement et la signification religieuse et sociale du Tiers-Ordre. Ce travail étudie le Tiers-Ordre sous toutes ses formes et le fera apprécier à sa juste valeur. Il contribuera de la sorte grandement à faire connaître et à faire aimer le Tiers-Ordre et conséquemment à enrôler sous sa bannière de nombreuses nouvelles recrues pleines d'ardeur et de zèle pour lutter et combattre pour la bonne cause.

183. — Un manuel allemand pour les Directeurs du Tiers-Ordre Franciscain a été publié par H. HOLZAPFEL, O. F. M., *Die Leitnug Des Dritten Ordens. Handbuch für die Direktoren des Dritten Ordens vom hl. Franziskus.* München, Verlag Fr. Pfeiffer, 1925. In-8°, 164 p. Cette étude donne, dans une langue serrée mais claire, la solution à toutes les questions épineuses qui embarrassent et découragent bien souvent les directeurs les mieux disposés et les plus zélés. La première partie donne un exposé méthodique de la signification religieuse du Tiers-Ordre, jusqu'ici si peu connue et si peu étudiée. La seconde partie traite des questions juridiques relatives au Tiers-Ordre et les expose jusque dans les moindres détails. Dans

Digitized by Google

un supplément, l'A. a ajouté la traduction allemande de la Règle du Tiers-Ordre, la liste des saints et des bienheureux et une bibliographie très riche d'ouvrages et de revues en rapport avec le Tiers-Ordre

184. — Le manuel le plus complet et le plus intéressant du Tiers-Ordre est celui du Frère Mineur G. SCHMIDT : *Drittordensleitung*. Werl.-i.-Westf., Franziskus-Druckerei, 1926. In-8°, 192 p. Il est vraiment indispensable à tous ceux qui, tant au point de vue pratique que théorique, veulent avoir une direction sûre dans la solution des questions difficiles d'ordre juridique, directif, administratif et ascétique que soulève la direction d'une congrégation du Tiers-Ordre et il les a traitées et disposées d'après l'ordre suivi dans le nouveau code du Droit canonique. L'A. donne un exposé clair et fondé sur l'essence, le but et l'organisation du Tiers-Ordre. Il consacre de beaux chapitres à l'apostolat, à la propagande et au mode de vivre des tertiaires. Il clôt son étude par une histoire abrégée du Tiers-Ordre et une liste de ses saints et de ses bienheureux, auxquelles il ajoute une bibliographie très étendue sur le Tiers-Ordre. Ce travail rendra de grands services aux directeurs des congrégations du Tiers-Ordre.

185. — Le P. A. INGELS, O. F. M., a fourni une traduction française du travail bien connu de P. STEIN : *Le Tiers-Ordre de Saint François. Etude canonique*. Malines, Imprimerie Saint-François, 1925. In-8°, 71 p.

186. — L'histoire du début du Tiers-Ordre franciscain et le développement de sa règle ont été étudiés par le Frère Mineur FID. VAN DEN BORNE : *Die Anfänge des franziskanischen Dritten Ordens. Vorgeschichte, Entwicklung der Regel. Ein Beitrag zur Geschichte des Bruderschaftswesen im Mittelalter*. Münster-i.-Westf., Aschendorff, 1925. In-8°, VIII-184 p. Cette étude constitue en même temps une contribution précieuse à l'histoire des congrégations au moyen âge.

187. — Le Père E. RICKING, O. F. M., a consacré une charmante étude à une nouvelle institution de personnes charitables, réunies sous la règle du Tiers-Ordre et ayant pour but de soigner les malades à domicile, principalement les enfants abandonnés et les femmes malades : *Die Familienpflege vom Dritten Orden* (Seraphisches Leben, t. 4). Werl-i.-Westf., Franziskus-Druckerei, 1926. In-8°, 42 p. Après un coup d'œil rapide sur la situation désespérée de plusieurs familles, l'A. décrit les premières tentatives entreprises pour venir en aide aux familles délaissées. Il donne ensuite un exposé enthousiaste de l'activité prodigieuse de la nouvelle institution des sœurs tertiaires de la maison mère de Essen, qui se sont consacrées à aller soigner les enfants et les mères à domicile.

Digitized by Google

Cette congrégation a reçu une expansion très rapide et compte déjà treize affiliations. Puisse cet exemple sublime donné par les femmes allemandes éveiller la charité toute franciscaine dans les cœurs de nombreuses autres jeunes filles de tous les pays et enflammer leur zèle pour secourir, par leurs soins charitables, les innombrables familles en détresse!

188. — La vie de la tertiaire exemplaire, la princesse Anne de Prusse, grand-tante de l'ex-empereur Guillaume II, a été décrite par le franciscain K. ROMEIS : *Princessin Anna von Preuszen.* Fribourg-i.-Br:, Herder, 1925. Convertie au catholicisme en 1901, elle a fait profession comme tertiaire de saint François en 1905, entre les mains du Général des Frères Mineurs. La lecture de ce petit livre excitera les tertiaires à mener au milieu du monde une vie toute franciscaine.

189. — ANNA FREIIEN VON KRANE, *Der Spielmann Gottes.* Köln, J. P. Bachem, 1926, décrit, dans un récit romantique qui se joue aux côtés de saint François, l'influence exercée par le Tiers-Ordre sur quelques personnes et quelques événements contemporains du Séraphin d'Assise. On peut y voir comment les tertiaires vivaient du temps de leur Fondateur et s'inspirer avec fruit à ces modèles de vie véritablement franciscaine.

190. — La vie édifiante, toute d'amour et de souffrance, de la pieuse sœur M. Fidelis Weiss du couvent des Franciscaines Maria Loreto, sur le Reutberg dans la Haute-Bavière, a été décrite par J. EV. MÜHLBAUER : *Lieben und Leiden. Lebensbild der gottseligen Schwester M. Fidelis Weiss, aus dem Kloster der Franziskanerinnen Maria Loreto auf dem Reutberg in Oberbayern.* Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage. München, Verlag J. Pfeiffer, 1925. In-12°, 205 p. C'est la vie d'une âme qui, dans sa vie, n'a cherché que Dieu et est arrivée de la sorte à pratiquer les vertus les plus héroïques. Née à Kempten en 1882, elle obtint déjà à l'âge de sept ans le premier degré de la prière mystique. Elle parcourut dans la suite tous les autres degrés jusqu'à ce qu'elle arriva aux fiançailles mystiques le vendredi-saint de l'année 1919. A côté des joies et des délices spirituelles que Dieu lui prodigua abondamment, elle eut également à endurer les peines les plus accablantes et les souffrances les plus aiguës. Aimer en souffrant et souffrir en aimant était la devise de cette âme intérieure qui est arrivée au sommet de la perfection par la fidélité assidue à s'acquitter de ses devoirs quotidiens de la manière la plus parfaite. Après une longue et douloureuse maladie, elle est morte en odeur de sainteté, le 11 février 1923. La meilleure recommandation pour cette charmante vie est sans conteste le fait que, dans le bref espace de six semaines, la première édition en a été complètement épuisée.

Digitized by Google

191. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de la pieuse fondatrice des pauvres sœurs de saint François, la Mère Françoise Schewier d'Aix-la-Chapelle, le P. W. MEYER, O. F. M., en a retracé la vie merveilleuse : *Im Rufe der Heiligkeit. Leben und Wirken der gottseligen Mutter Franziska Schewier, Stifterin der Armenschwestern vom hl. Franziskus, Aachen.* Werl-i.-Westf., Franziskus-Druckerei, 1925. In-8°, 137 p. M. 1,20. L'A. raconte, dans une première partie, la vie de cette grande servante de Dieu et retrace, dans la seconde partie l'héroïcité de ses vertus. Il dépeint, dans la troisième partie la puissance merveilleuse de la Mère Françoise Schewier et fait un exposé détaillé de toutes les guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la Servante de Dieu. Puisse ce volume accélérer la béatification de la Mère Françoise Schewier dont la cause a été introduite à Rome.

192. — La vie édifiante d'une autre pieuse religieuse allemande, de la Mère Marie-Thérèse Bonzel, fondatrice des Pauvres Franciscaines de l'Adoration Perpétuelle à Olpe en Westphalie, a été racontée par le P. S. ELSNER, O. F. M. : *Mutter Maria Theresia Bonzel und ihre Stiftung. Die Genossenschaft der armen Franziskanerinner der ew. Anbetung zu Olpe-i.-Westf.* Werl.-i.-Westf., Franziskus-Druckerei, 1926. In-8°, 395 p. M. 4,40. Le but de ce volume, rédigé avec le plus grand soin et étudié jusque dans les moindres détails, est de retracer le portrait véritablement historique de Mère M. Thér. Bonzel et de caractériser sa fondation. Ce travail est divisé en deux grandes parties : dans la pemière, l'A. dépeint la vie et la fondation de la pieuse Mère M. Thér. Bonzel, ainsi que l'expansion rapide prise par cette congrégation, qui se dévoue principalement à soigner les malades dans les hôpitaux. Dans la seconde partie, il retrace le tableau touchant des vertus héroïques pratiquées par la pieuse fondatrice. L'A. a rassemblé avec un zèle infatigable les matières nombreuses empruntées aux archives de la maison-mère d'Olpe et de l'évêché de Paderborn, ainsi qu'aux mémoires des sœurs contemporaines de la fondatrice, et il les a disposées avec un goût si soigné que le lecteur peut revivre la vie de Mère M. Thér. Bonzel depuis sa naissance jusqu'à sa mort. L'A. a eu en plus l'heureuse idée de mettre un parallèle étroit entre la pieuse fondatrice et son Père séraphique et prouva de la sorte au monde moderne qu'une vie séraphique peut encore être menée de nos jours.

193. — A. ZURBONSEN, *Institutions conducted bij the sisters of St. Francis, Springfield, Illinois,* dans *Illinois catholic historical revieuw,* t. IX, 1926, p. 71-83, donne la description des multiples institutions dirigées par les sœurs de Saint François à Springfield, dans l'Illinois.

194. — Dans *The thorough Catholic. An ideal attained by the*

Digitized by Google

Third Order of St. Francis, paru à Dublin, M. H. Gill and Son, 1926. In-8°, 48 p., le P. CANICE, O. S. F. C., démontre comment l'idéal de la vie chrétienne se trouve réalisé dans le Tiers-Ordre.

195. — Une traduction anglaise de l'histoire du Tiers-Ordre de FRÉDÉGAND D'ANVERS, O. Cap., a été faite par les soins du périodique « *Seraphic Home Journal* » : *The Third Order of St Francis. A historical Essay. In lingua anglica translatum et editum cura Folii periodici « Seraphic Home Journal », Provinciae nostrae Pennsylvanicae.* Pittsburgh, St. Augustine Monastery, 1926. In-8°, 108 p.

196. — Le P. CYPRIEN DE STEINFELD a raconté l'histoire de la branche allemande du Tiers-Ordre dans l'Eglise de saint Augustin : *Kurze Geschichte des deutschen Dritt-Ordens-Zweiges in der St. Augustinus Kirche.* Pittsburgh, Pa, 1925. In-8°, 30 p.

XII. — SCIENCES

197. — Une conférence publique faite à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain en nov. 1920 par le savant et sympathique Père SYMPHORIEN DE MONS, O. Cap., tant regretté, a été incorporée dans les *Annales de l'Institut supérieur de Philosophie,* t. V, 1924, p. 3-37. Il y démontre que l'*Itinerarium mentis* de saint Bonaventure est une œuvre éminemment mystique plutôt que philosophique et que, si saint Bonaventure admet les raisons éternelles, il ne les entend point dans le sens ontologiste.

198. — La *Revue néo-scolastique de Philosophie,* t. XXIV, 1922, p. 137-69, a publié un article de B. LANDRY sur *La notion d'analogie chez Saint Bonaventure.*

199. — L. GILSON a édité le troisième chapitre de son fameux ouvrage : *La Philosophie de Saint Bonaventure,* Paris, 1923, dans la même revue, t. XXV, 1923, p. 37-62, sous le titre : *Saint Bonaventure et l'évidence de l'existence de Dieu.*

200. — A propos de trois ouvrages récents sur l'*Expérience chez Roger Bacon* de R. CARTON : I. L'expérience physique chez Roger Bacon, II. L'expérience mystique de l'illumination intérieure et III. La synthèse doctrinale de Roger Bacon, J. HOFFMANS, fit une critique serrée de ces trois volumes et a inséré un article, très bien fait et très bien étudié, sur *L'expérience chez Roger Bacon,* dans la *Revue néo-scolastique de Philosophie,* t. XXVI, 1925, p. 170-190.

201. — Le Prof. J. BITTREMIEUX examine la doctrine de saint Bonaventure au sujet du moment de la collation de la justice originelle et de la grâce à Adam avant sa chute, dans : *De instanti collationis Adamo justitiae originalis et gratiae. Doctrina S. Bonaventurae,* paru dans *Ephemerides theologicae Lovanienses,* t. I, 1924, p. 168-73.

Digitized by Google

202. — Dans la *Nouvelle Revue de Théologie*, t. 52, 1925, p. 153-63, le P. E. HOCEDEZ, S. J., dans son article, *Saint Bonaventure*, adopte le sentiment du P. JULES D'ALBI, O. Cap., dans : *Saint Bonaventure et les luttes doctrinales* de 1267-1277, Tamines, 1922, et de E. GILSON, dans : *La Philosophie de Saint Bonaventure*, Paris, 1924 : on aurait eu tort d'exploiter la doctrine de saint Bonaventure en l'interprétant trop d'après le système de saint Thomas.

203. — Le P. ZACH. VAN DE WOESTYNE, O. F. M., a publié le second volume de son cours de philosophie adapté à l'école franciscaine. Ce deuxième tome comprend la cosmologie, la psychologie et la théodicée. Il est intitulé : *Scholae franciscanae aptatus cursus philosophicus. T. II. Cosmologia, Psychologia, Theologia.* Malines, Typogr. S. Francisci, 1925. In-8°, XXXIX-816 p. Pour l'appréciation de cette œuvre magistrale, cf. *Etudes franciscaines*, t. XXXVIII, 1926, p. 407-418.

204. — *Le Saint-Siège et le Bx. Jean Duns Scot* a constitué l'objet d'une étude du Frère Mineur W. LAMPEN, dans *De Katholiek*, t. 165, 1924, p. 335-50.

205. — J. VAN DER VELDT, O. F. M., a donné une bonne analyse de l'œuvre de E. GILSON : *La Philosophie de Saint Bonaventure*, dans *Het wijsgeerig systeem van S. Bonaventura*, paru dans *Studia Catholica*, t. I, 1924-1925, p. 406-20.

206. — La théorie de la connaissance dans l'école franciscaine du moyen âge, depuis saint Bonaventure jusqu'à Duns Scot, a été étudiée par H. SPETTMANN, *Die Erkenntnislehre der mittelalterlichen Franziskanerschulen von Bonaventura bis Skotus. Texte verdeutscht und herausgegeben.* Paderborn, F. Schöningh, 1925. In-12°, 143 p.

207. — La doctrine de la connaissance religieuse, telle qu'elle a été défendue par saint Bonaventure, a été examinée en détails par B. ROSENMÖLLER, *Religiöse Erkenntnis nach Bonaventura.* Münster-i.-Westf., Aschendorff, 1925. In-8°, XIV-224 p.

208. — Le Capucin M. BAUERLE a consacré une étude très intéressante à l'examen de la doctrine de saint Bonaventure, sur la plénitude de grâce de la Mère de Dieu : *Lehre des hl. Bonaventura über das Gnadenvollmass der Gottesmutter*, parue dans les *Franziskanische Studien*, t. XII, 1925, p. 177-184.

209. — Un examen approfondi et méthodique de la théorie du Docteur Séraphique au sujet de la préparation à la réception de la grâce sanctifiante a été fourni par le jésuite E. MITZKA : *Die Lehre des hl. Bonaventura von der Vorbereitung auf die heiligmachende Gnade*, dans *Zeitschrift für kathol. Theologie*, t. 50, 1926, p. 27-72 et 220-252. Il étudie successivement : I. La notion de la grâce *gratis data*. II. La nécessité de la grâce *gratis data* dans l'état de pure nature des anges. III. La nécessité de la grâce *gatis data*

Digitized by Google

pour le premier couple humain avant la chute. IV. Valeur dogmatique de la doctrine de saint Bonaventure sur la préparation des purs esprits et de nos premiers parents à la réception de la grâce. V. L'essence de la grâce préparatoire à la justification d'un pécheur. VI. La gratia praeveniens et subsequens. VII. Les vertus infuses comme disposition à la justification. (La foi, la crainte servile, l'espérance surnaturelle du pécheur.)

210. — La foi d'après la doctrine de Jean Duns Scot a constitué l'objet d'un examen sérieux de la part de F. KLEIN : *Der Glaube nach der Lehre des J. Duns Skotus,* dans *Franziskanische Studien,* t. XII, 1925, p. 184-213.

211. — Les théories du Docteur Subtil sur l'espérance ont été étudiées par F. KLEIN, dans la même revue, t. XII, 1925, p. 312-347 : *Die Lehre über die Hoffnung nach J. Duns Skotus.*

212. — F. FEDERHOFEN a consacré une étude, bien étudiée et rédigée avec soin, à la Philosophie de Guillaume Ockham, considérée dans le cadre de son temps : *Die Philosophie des Wilhelm Ockham im Rahmen seiner Zeit,* dans *Franziskanische Studien,* t. XII, 1925, p. 273-297.

213. — Une analyse d'une relation de P. J. Olivi, O. M. († 1298), sur les positions augustiniennes relativement au problème de la connaissance, d'après les manuscrits 358 et 322 de la Biblioth. Vaticane, a été fournie par B. JANSSEN, S. J. : *Der Kampf um Augustin im 13 Jahrhundert,* dans *Stimmen der Zeit,* t. 111, 1926, p. 91-96.

214. — Le même auteur, dans *Auf dem Wege zur Wahrheit,* paru dans *Stimmen der Zeit,* t. 111, 1926, p. 257-265, se basant sur « *La philosophie de B. Duns Scot* » de E. LONGPRÉ, O. F. M., Paris, 1924, décrit la révolution caractéristique qui s'est opérée, les dernières années, touchant plusieurs points de doctrine fondamentaux du Docteur subtil, p. ex., le subjectivisme, le volontarisme et le scepticisme religieux.

215. — La théorie sacramentelle du maître franciscain Richard de Mediavilla a constitué l'objet d'un examen approfondi et d'une analyse minutieuse de la part de J. LECHNER, *Die Sakramentenlehre des Richard von Mediavilla* (Münchener Studien zur historischen Theologie. Heft 5). München, J. Kösel et Fr. Pustet, 1925. In-8°, VIII.-426 p. L'auteur y analyse et examine successivement la doctrine de Richard de Mediavilla, d'abord par rapport à chaque sacrement en particulier. Toutes les questions et tous les problèmes, se rapportant à la doctrine sacramentelle de Richard de Mediavilla, ont été soumis par l'A. à un examen minutieux, consciencieux et objectif et toutes les thèses et théories du Maître franciscain ont été confrontées et comparées avec celles des scolastiques antérieurs et contemporains, de sorte qu'en général le lecteur pourra avoir confiance dans les conclusions présentées par J. Lechner.

Digitized by Google

216. — Le septième fascicule du *Spicilegium Sacrum Lovaniense* (Etudes et Documents) est consacré à *Richard de Middleton. Sa vie, ses œuvres, sa doctrine,* par E. Hocedez, S. J. Louvain, rue de Namur, 40, et Paris, Champion, 1925. In-8°, XV-555 p. L'A. y donne la biographie et l'exposé des doctrines philosophiques et théologiques du « Doctor solidus ».

217. — Un travail d'une importance exceptionnelle pour l'histoire du Nominalisme a été rédigé par le Card. Fr. Ehrle, S. J., *Der Sentenzenkommentar Peters von Candia, der Pisaner Papstes Alexander V. Ein Beitrag zur Scheidung der Schulen in der Scholastik des vierzehnten Jahrhunderts und zur Geschichte des Wegestreites.* Münster-i.-Westf., Aschendorff, 1925. In-8°, XII-363 p. Après une introduction substantielle sur la vie du franciscain Pierre de Candie, plus tard pape sous le nom de Alexandre V, l'A. analyse le Commentaire sur les Sentences de Pierre de Candie. Deux écoles y sont fréquemment citées et ont influencé considérablement le grand Franciscain du XIVe siècle, à savoir, l'école nominaliste et l'école scotiste. La plus grande partie de ce volume est consacrée à l'étude de cette double école, principalement de l'école nominaliste. L'éminent A. considère Pierre de Candie comme un scotiste nominaliste ou plutôt comme un nominaliste scotiste.

218. — L'opinion de S. Bonaventure, de S. Thomas et du Bienh. Duns Scot par rapport à l'Immaculée Conception de Marie a été longuement traitée par le Frère Mineur H. Storff : *The Immaculate Conception. The teaching of St. Thomas, St. Bonaventure and Bl. Duns Scotus on the Immaculate Conception of the Blessed Virgin Mary.* San Francisco, California, St. Francis Press, 1925. In-8°, 272 p. L'A. développe les dissertations et publie les textes principaux de ces trois grands Maîtres par rapport à l'Immaculée Conception. Après avoir étudié dans une première section la notion du péché originel, il expose, dans la seconde section, l'opinion de S. Thomas, du Docteur Séraphique et du Docteur subtil sur l'Immaculée Conception. D'après l'A. il n'existerait aucun doute que S. Bonaventure et S. Thomas aient rejeté l'Immaculée Conception : les textes, empruntés au Docteur angélique, seraient trop explicites et trop clairs à ce sujet. Dans la troisième section il discute à fond l'article du P. Lumbreras : *St. Thomas and the Immaculate Conception,* paru dans *Homiletic Review,* t. 24, 1923. Dans ce volume l'A. expose d'une façon critique l'importance historique et doctrinale du B. Duns Scot pour la question de l'Immaculée Conception.

219. — H. Johnstone a consacré une notice à l'archevêque Pecham et le Concile de Lambeth de 1281 : *Archbishop Pecham and the council of Lambeth of 1281,* dans *Essay sin M. H. pres. to T. F. Tout.* 1925, p. 171-188.

Digitized by Google

XIII. VIE LITURGIQUE

220. — Dans *Un Missel franciscain belge du XVe siècle au British Museum,* paru dans *Franciscana,* t. IV, 1921, p. 249-55, H. LIPPENS, O. F. M., donne la description du ms. Harl. 2967 et conclut à son origine française et belge vers 1484.

221. — Le P. J. GOYENS, O. F. M., a publié, dans la même revue, t. VII, 1924, p. 268-73, un acte fondant une messe quotidienne et deux anniversaires chez les Frères Mineurs Conventuels de Bruges.

222. — Le P. Max STRAGANZ, O. F. M., a prouvé que le P. Vigilius Salvotti, fameux prédicateur et provincial du Tyrol (1636-1697), fit ajouter l'invocation « *Regina sine labe concepta, ora pro nobis* » à la fin des litanies de la Sainte Vierge, au chapitre provincial du 4 août 1693. Cf. *Spiritus et Vita Fratrum Minorum, Anregungen und Mitteilungen aus der Tiroler Franziskaner-Ordensprovinz,* t. III, 1923, p. 124-125.

223. — H. DAUSEND, O. F. M., a consacré une étude intéressante à l'Ordre franciscain et son influence sur le développement de la Liturgie : *Franziskaner-orden und Entwicklung der Liturgie.* Münster-in Westf., Aschendorff, 1924. In-12, 19 p.

224. — Le P. Anastase VAN DEN WYNGAERT, O. F. M., a publié le texte inédit de l'exercice d'un chemin de la croix, tiré d'un recueil de prières du XVe siècle dans les *Bijdragen tot de Geschiedenis,* t. XV, 1923, p. 487-511.

XIV. ART FRANCISCAIN

225. — Le P. EPHREM DE KCYNIA, O. Cap., a publié des œuvres vraiment artistiques dans les huit belles aquarelles du *Canticum Solis Sancti Francisci. Le Cantique des créatures de saint François d'Assise. Introduction et texte par A. Goffin.* Bruxelles, Edition d'art Gaudio, 1924. In-fol. 32 p. et 8 planches hors texte.

226. — M. SABBE signale plusieurs objets artistiques provenant des Récollets d'Anvers et des Capucins de la même ville et de Bruxelles, qui avaient été volés pendant la révolution française et restitués en 1816. Cf. *Eenige Vlaaamsche kunstschatten tijdens de Fransche Omwenteling geroofd en in 1816 gerestitueerd,* dans *De Brabander,* t. III, 1923, p. 85-93.

227. — Dans *De invloed der « Meditationes vitae Christi » van den Pseudo-Bonaventura op de kunst,* paru dans les *Annales du congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Gand en 1914,* publiés en 1921, t. III, p. 190-216, L. VAN PUYVELDE montre que les « *Meditationes vitae Christi* » du Pseudo-

Digitized by Google

Bonaventure n'ont pas exercé une grande influence directe sur les arts; elles agirent cependant indirectement sur la formation de l'iconographie de la fin du moyen âge en tant qu'elles contribuèrent à répandre l'ascétisme franciscain.

228. — Dans *Spiritus et Vita Fratrum Minorum. Anregungun und Mitteilungen aus der Tiroler Franziskaner-Ordensprovinz,* t. IV, 1924, p. 147-197, le P. Max STRAGANZ, O. F. M., *Unsere scholastischen Lehrer des Mittelalters in unserer Kirche in Bosen,* reproduit en quatre parties sectionnées, et décrit une fresque assez endommagée, conservée à l'église franciscaine de Bozen, qui représente 23 docteurs franciscains, bien alignés et caractérisés par leurs titres élogieux. Elle doit avoir été peinte après 1484, vu que S. Bonaventure y est auréolé. De plus, la fresque primitive aurait comporté 36 docteurs; 15 figures ont disparu.

229. — Le même auteur, dans la même revue, t. IV, 1924, p. 242-258, *Stigmata-Darstellungen im Bereiche unserer Provinz,* énumère et décrit les nombreuses représentations artistiques des Stigmates, existant aux couvents de la Province : 5 planches et 2 miniatures en reproduisent les plus intéressantes.

230. — Le même auteur M. STRAGANZ, O. F. M., raconte encore toujours dans la même revue, t. IV, 1924, p. 98-99, qu'un portrait sur toile de S. Jean Capistran, existant à Brixen en 1706, suait chaque fois que des nouvelles alarmantes arrivaient de la Hongrie, alors en rébellion contre la maison de Habsbourg.

231. — Dans une étude pleine d'érudition sur les Images religieuses des Pays-Bas aux XVe-XVIe siècles, *Nederlandsche prenten uit de 15e-16e eeuw,* dans *Het Boek,* t. XII, 1923, p. 193-206 et t. XIII, 1924, p. 39-62, le P. B. Kruitwagen, O. F. M., signale, dans deux représentations figurées du monogramme IHS, l'effet de l'opposition à la dévotion au saint Nom de Jésus, telle qu'elle fut propagée par S. Bernardin de Sienne. Une autre image, reproduite hors texte, représente S. François en prière devant le Crucifix, tandis que des âmes passent du purgatoire au ciel. Un texte néerlandais ajouté signale que les âmes des membres de la confraternité de S. François reçoivent, à leur mort, une indulgence de tout péché. Il s'agirait de la confraternité de saint François et de saint Antoine, propagée dans les Pays-Bas par Bernardin de Rechaneto, O. F.M., qui, en 1489, reçut la permission de prêcher dans le diocèse d'Utrecht une indulgence plénière au profit du couvent de Paris. Cf. Arch. Francisc. Hist., t. XIX, 1926, p. 461.

232. — Dans *Archivum Franciscanum historicum,* t. XIX, 1926, p. 3-16, le P., B. KLEINSCHMIDT, O. F. M., décrit un cycle de peintures remarquables qui représentent huit événements de la vie de S. Bonaventure et qui ont été peintes par Franciscus Herrera senior

Digitized by Google

(1576-1656) et Franc. Zurbaran (1598-1662) pour l'église Saint-Bonaventure à Séville vers l'an 1630. Le premier tableau représente la guérison de S. Bonaventure par S. François, le second, la réception dans l'Ordre, le troisième, la communion miraculeuse, le quatrième, la rencontre entre S. Bonaventure et S. Thomas, le cinquième, la prière du Docteur Séraphique pour l'élection de Grégoire X, le sixième, saint Bonaventure au concile de Lyon, le septième, les funérailles du Docteur Séraphique célébrées par le pape et les pères du Concile, le huitième, le viatique miraculeux de S. Bonaventure. Les tableaux I-III seraient l'œuvre de Herrera, les autres de Zurbaran. Depuis 1812, ces peintures sont dispersées dans divers pays et sont conservées maintenant à Madrid, en France (dans une collection privée), à Paris, à Berlin et à Dresde.

233. — Le Frère Mineur R. Boving a édité les peintures murales de la Basilique de S. François à Assise, dans le t. II de l'ouvrage bien connu de B. Kleinschmidt, O. F. M., *Die Basilica San Francesco in Assisi.* T. II. *Die Wandmalereien der Basilica herausgegeben von Remigus Boving, O. F. M.* (242 Textbilden, 16 Lichtdrucktafeln u. 19 Farbendruche). Berlin, Verlag für Kunstwissenschaft, 1926. In-fol., 316 p.

234. — Deux artistes, un littérateur et un peintre, ont collaboré pour éditer une vie illustrée de saint François d'Assise; il s'agit de Fr. Kunz — H. Federer, *Der heilige Franz von Assisi,* 3e édition. München, Verlag der Gesellschaft für christliche Kunst, 1924. Le littérateur l'emporte toutefois sur le peintre. H. Federer a illustré les cinq tableaux en couleurs de Kunz de quelques chapitres pleins d'âme et de vie, dans lesquels il dépeint d'une main de maître l'Homme d'Assise, le Poverello, le Fou, le Directeur spirituel, l'Amant en extase, le Saint dans toute sa simplicité évangélique. Par tout ce qu'il raconte dans ce charmant volume sur saint François, H. Federer obtient une place marquante dans la phalange des écrivains qui ont chanté le Séraphin d'Assise.

235. — Pour célébrer le septième centenaire de la mort glorieuse de saint François et pour subvenir aux nombreuses demandes d'admirateurs fervents du Pauvre d'Assise, le P. Beda Kleinschmidt, O. F. M., a réédité son ouvrage universellement connu et admiré sur saint François dans l'art et dans la légende : *Sankt Franciscus von Assisi in Kunst und Legende.* München-Gladbach, Verlag B. Kühlen, 1926. In-fol. XV-151 p. Si jamais il fut un temps où l'art et la légende se sont rencontrés et se sont complétés mutuellement, ce fut certainement le moyen-âge : tous les peintres et sculpteurs empruntèrent, en effet, le plus grand nombre de leurs sujets à la légende. Il en fut de même pour saint François. Cachant sous sa pauvre bure un grand idéal, il a inspiré les artistes qui ont vécu

Digitized by Google

après lui, depuis Cimabue et Giotto jusqu'à Feuerstein et Kunz. L'auteur a fait un choix parfaitement réussi des meilleurs et des plus beaux tableaux faits sur saint François dans le cours des siècles et en a édité des reproductions très réussies. L'A. les a choisis de telle sorte qu'ils peuvent illustrer toute la vie de saint François depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Tous les faits marquants de la vie du Séraphin d'Assise, tous les événements, pleins de charme et de simplicité, racontés dans les légendes, ont été perpétués et immortalisés par les artistes. L'auteur n'avait donc que l'embarras du choix. Et il s'est bien acquitté de sa tâche, de sorte que ce travail, étudié jusque dans les moindres détails et soigné de façon minutieuse, constitue une véritable légende artistique de la vie du Patriarche d'Assise. Le texte est généralement emprunté à la Légende de saint Bonaventure et raconte, dans un style simple et suave comme la légende, la vie et les gestes de saint François d'Assise. Après la lecture de ce travail captivant, un sentiment spontané d'admiration et de reconnaissance pour l'auteur monte au cœur et l'on se sent enflammé d'un amour plus grand pour le Pauvre d'Assise.

P. Amédée Teetaert, O. Cap.
S. Théol. Dr et Mag.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

L'idée du Sacrifice de la Messe, d'après les théologiens, depuis l'origine jusqu'à nos jours, par M. Lépin. Paris, Beauchesne, 1926.

Après le remarquable ouvrage du R. P. De la Taille, le *Mysterium Fidei*, voici un travail important qui attire de nouveau l'attention des théologiens sur le Sacrifice de la Messe. C'est un signe non douteux de piété croissante dans l'Eglise envers l'Eucharistie. L'ampleur, l'objectivité, la rigueur scientifique avec laquelle la question est traitée permet en même temps d'y voir un gage sérieux de progrès théologique.

L'auteur, dans sa préface, commence par constater qu'on n'a pu jusqu'ici préciser en quoi consiste proprement le Sacrifice Eucharistique. Est-il une immolation, une oblation, ou bien, d'une manière ou d'une autre, les deux à la fois ? De multiples théories ont été émises par des théologiens éminents, mais d'autres théologiens non moins éminents se sont toujours élevés pour les contredire. Le P. De la Taille lui-même, malgré le beau succès qu'il a connu, ne rallie pas tous les suffrages et l'on continue à parler du désaccord des théologiens.

En face d'un pareil état de la question, M. Lépin s'est donné comme tâche première de dresser l'inventaire complet, à la fois historique et logique des opinions. « La multitude des théologiens apparaîtra comme réunie en une vaste assemblée plénière, une sorte de concile général où chacun fera entendre librement sa voix. » Une sentence définitive sera alors prononcée et, semble-t-il, en pleine connaissance de cause. Pour éviter en effet toute partialité, on ne se contentera pas de nous énoncer les diverses opinions en quelques brèves formules, mais « une véritable anthologie des morceaux les plus importants de la littérature théologique concernant le sacrifice de la Messe » sera constituée. Peut-être s'étonnera-t-on de voir une aussi vaste enquête se limiter aux théologiens, sans avoir préalablement consulté l'Ecriture et les Pères. L'auteur nous avertit toutefois que par les théologiens on ne laissera pas d'atteindre ces sources premières de la foi.

On n'attend pas d'un compte-rendu le résumé d'un exposé historique de plus de sept cents pages. Il se divise en deux grandes parties : des origines de la Théologie au concile de Trente (IXe au

Digitized by Google

XVIe siècle) et du Concile de Trente à nos jours. L'importance de cette étude n'échappe à personne. Elle sera un instrument de travail précieux pour quiconque veut s'occuper de la question. De nombreuses pages sont consacrées à l'Ecole théologique française, à laquelle l'auteur se rattachera. Cette Ecole remonterait au cardinal de Bérulle. Charles de Condren, second supérieur de l'Oratoire, en donne la formule la plus complète et Bossuet l'exprime magnifiquement dans ses écrits. Elle est continuée par l'Oratoire et Saint-Sulpice, par le capucin Bernardin de Picquigny, puis de nos jours par Mgr Gay, D. Marmion, Mgr Batiffol, etc., etc... Cette enquête se termine par un long exposé de la thèse du P. De la Taille dans le *Mysterium Fidei,* puis une discussion serrée.

Enfin viennent les conclusions : une revue rapide des opinions se succédant et se combattant sans cesse au cours des siècles nous conduit à constater que « l'idée du sacrifice-destruction ou immutation est une idée relativement moderne, introduite postérieurement au concile de Trente, sous l'influence des prétentions protestantes auxquelles on s'est piqué de répondre directement, et en opposition à la doctrine invariable des théologiens des sept siècles précédents, et de la tradition patristique dont ils dépendent ». De plus, chercher une immutation réelle à la Messe est une entreprise vouée, semble-t-il, à l'insuccès, à cause des objections tirées de l'état impassible du Christ depuis sa Résurrection. N'y voir qu'une immolation virtuelle ou mystique, c'est se contenter d'une apparence ou d'une image, c'est inventer une exception pour le besoin de la cause. Au contraire, l'idée du sacrifice-oblation est la plus conforme à la doctrine traditionnelle, et elle évite les difficultés qu'on vient de signaler. Mais alors, pourquoi cette dernière conception n'a-t-elle pas prévalu ? C'est que ses partisans n'ayant jamais revisé, comme il eût fallu, la notion habituelle de sacrifice, mais se servant avec tous de l'idée d'immolation ou de destruction, n'ont pu échapper au reproche de manquer de logique ou d'harmonie.

Il ne nous appartient pas de décider s'il faut se rendre sans réserve à cette conclusion. Le Père De la Taille, pris directement à partie, défend la position que M. Lépin résume en ces termes : « Tout sacrifice requiert essentiellement, avec l'immolation d'une victime, son oblation rituelle. S'il s'agit du sacrifice de la Croix, l'acte de l'oblation rituelle a été fait par le Christ, lorsqu'il a consacré séparément son corps et son sang, à la dernière Cène. A la Messe, le même acte d'oblation rituelle est reproduit par le prêtre, ministre de l'Eglise, lorsqu'il renouvelle la double consécration. » On comprend qu'une discussion engagée entre ces maîtres de la science théologique fasse espérer des résultats positifs et un progrès véritable. Car des principes communs sont acquis, par exemple ceux-ci, que le sacrifice est essentiellement un présent ou une donation, qu'il ne saurait y avoir de sacrifice rituel au Calvaire, que la Messe ne comporte pas d'immolation réelle et que l'immolation figurative qu'elle contient ne peut la constituer en sacrifice, etc...

Digitized by Google

Notre auteur donne en dernier lieu l'esquisse d'une synthèse du sacrifice, que nous résumons :

Il faut distinguer d'abord avec saint Augustin le sacrifice personnel du sacrifice rituel.

Le sacrifice personnel ou direct est celui que l'homme fait de lui-même à Dieu. Il ne consiste pas en une destruction, mais en une donation dont l'homme est à la fois l'hostie et le prêtre.

Le sacrifice rituel exprime sensiblement cette oblation; il traduit et stimule la religion intérieure du donateur. La victime est alors prise en dehors de l'homme, mais pour le représenter. Ce sacrifice est lui aussi essentiellement un acte significatif de donation, dans lequel l'expiation n'entrera que comme élément partiel ou secondaire.

Si on applique ces notions au sacrifice de Notre-Seigneur sur la Croix, on reconnaîtra qu'il ne peut y être question que d'un sacrifice personnel. Il consiste dès lors dans la donation pleine d'amour que le Sauveur souffrant et mourant fait de lui-même à son Père. De plus, il n'y a pas lieu de restreindre cette oblation à l'instant du dernier soupir du Christ, mais on se fera une idée adéquate de son sacrifice si on l'envisage par rapport à cette réalité continue qu'est sa vie terrestre tout entière.

Objectera-t-on qu'un pareil sacrifice n'est que moral, tel que peut l'offrir de lui-même tout homme religieux ? C'est vrai, si par sacrifice moral on entend un sacrifice non rituel. Mais il n'en reste pas moins la donation de Celui que l'Ecriture nous dit constitué prêtre souverain pour s'offrir personnellement en victime et racheter l'humanité.

Bien que l'oblation sanglante du Sauveur au Calvaire soit son sacrifice par excellence, de même qu'on étend ce sacrifice à toute sa vie terrestre, ainsi faut-il le faire pour sa vie glorieuse au ciel, où le Christ continue d'offrir la victime immolée ici-bas.

Ce sacrifice du ciel est rendu présent sur nos autels dans l'Eucharistie, où de cette manière il s'offre encore, mais en s'adaptant à nos besoins, c'est-à-dire en se rendant présent sous deux espèces distinctes, où apparaît un signe de son immolation rédemptrice, dont la Messe nous applique les fruits.

Il y a donc dans l'Eucharistie une immolation mystique, mais elle n'est pas constitutive du sacrifice. Celui-ci trouve sa raison formelle dans l'offrande que le Christ fait de lui-même. Cette offrande est réalisée principalement au moment de la double consécration, mais elle semble bien se prolonger jusqu'à la communion.

Toutefois, le Christ n'est rendu présent sur l'autel que par le prêtre. L'immolation mystique de son corps et de son sang est faite aussi par lui. C'est donc consacré et immolé mystiquement par l'Eglise qu'il s'offre au milieu d'elle et pour elle. Bien plus, il veut être offert par elle, et cette oblation du Christ par l'Eglise, complémentaire de l'oblation du Christ par lui-même, n'est pas moins essentielle à la Messe, pour qu'elle soit en réalité notre sacrifice. On distinguera donc une oblation personnelle du Christ et une

Digitized by Google

oblation rituelle de l'Eglise au sacrifice de la Messe, qu'on peut dès lors définir : l'oblation que le Christ fait de lui-même et que l'Eglise fait du Christ, sous les signes représentatifs de son immolation passée.

M. Lépin note encore comment le Christ à la Messe s'incorpore l'offrande de l'Eglise, l'absorbe et la convertit en la sienne, de telle sorte que l'offrande de l'Eglise devient celle du Christ lui-même. La communion achève le sacrifice en faisant passer en ceux qui y participent l'esprit du Christ prêtre et victime.

Enfin, ce qui s'accomplit mystérieusement sur la terre, se consommera glorieusement au ciel, où le sacrifice, qui est l'acte foncier de la religion, demeurera à l'état parfait. Dans sa vision apocalyptique, en effet, saint Jean a vu le Christ « debout semblable à un agneau égorgé »,et tous les saints sont « prêtres », sans doute pour l'oblation même du Christ en laquelle le Père prendra à jamais ses complaisances.

Telle est, si nous l'avons résumée fidèlement, la synthèse que nous présente M. Lépin, comme le fruit de sa longue enquête théologique. Elle est d'une harmonie et d'une simplicité séduisantes. Nous avons signalé plus haut ce qui nous paraissait acquis dans ce vaste débat. Faut-il de plus, mettant définitivement de côté l'idée de sacrifice-destruction, adopter celle de sacrifice-oblation ? La formule en quelque sorte conciliatrice de l'oblation-immolation est-elle inacceptable ? Un sacrifice purement personnel, sans rite, tel que celui qui nous est décrit pour le Christ sur la Croix, suffirait-il à réaliser un acte vraiment sacerdotal ? L'auteur ne semble pas s'être assez arrêté à examiner les raisons qui font placer le sacrifice dans le genre des signes. Tout sacrifice comporte-t-il un signe extérieur ? Dans l'état d'innocence l'homme, selon certains théologiens, n'avait pas besoin de symboles sensibles pour exprimer sa religion intérieure, cette nécessité n'existant que par suite du péché et de la subordination coupable de l'âme aux puissances inférieures. Il faudrait alors identifier le sacrifice purement personnel avec l'acte principal, « élicite », de la vertu de religion : la dévotion. Notre-Seigneur n'eut certes pas besoin pour lui-même d'exprimer sensiblement son sacrifice intérieur. Mais ce n'était pas nécessaire pour nous non plus, si on remarque que le sacrifice de la Croix ne peut être appelé un acte du culte public, c'est-à-dire un acte du chef d'une communauté constituée, puisque le Christ s'offrait justement pour racheter l'humanité et acquérir ainsi son corps mystique... Malgré tout, l'histoire des vicissitudes des opinions, si largement présentée dans le livre que nous étudions, montre que rien n'est moins pressé que de répondre catégoriquement à ces difficiles questions. On suivra avec le plus haut intérêt la discussion que ne manquera pas de soulever ce nouvel ouvrage. En attendant, il faut féliciter son auteur pour l'exemple d'un travail patient et d'une attitude vraiment scientifique qu'il nous a donné. Nous recommandons vivement son beau livre à nos lecteurs.

f. M. B.

Digitized by Google

De sponsalibus et matrimonio. Tractatus theologico-canonicus, par A. De Smet. Ed. 4°. Bruges, Beyaert, 1927, in-8° XLV-840 pages. Fr. 85 pour la Belgique; Belgas 22,50 pour les autres pays.

Voilà, enfin, satisfaits les vœux les plus ardents d'un grand nombre de théologiens moralistes et d'une phalange innombrable de prêtres et de confesseurs, lors de l'édition de 1923 du même ouvrage : le chanoine De Smet nous donne un traité sur les fiançailles et sur le mariage tout à fait définitif. Ses nombreux *addenda,* ajoutés aux deux volumes de l'édition précédente, qui rendaient plus ou moins malaisé l'usage de cette étude remarquable, ont été insérés et retravaillés dans le corps même de l'ouvrage. Cet ouvrage important et unique dans son genre n'est peut-être pas encore connu suffisamment. C'est pourquoi nous avons à cœur de faire ressortir les grands mérites de cette étude incomparable.

L'ouvrage de Monsieur le chanoine De Smet est parvenu à sa quatrième édition. Les deux premières s'étaient suivies à peu d'intervalle : août 1909 et août 1910. Les profonds remaniements apportés par la promulgation du Nouveau Code de Droit Canon à la législation matrimoniale avaient nécessité une troisième édition « *ad normam codicis recognita* » : elle parut au début de 1920. Epuisée en 1923, elle a été remplacée alors par la quatrième édition du second volume. Dans la nouvelle édition que l'auteur vient de publier, il a réuni les deux volumes des éditions précédentes en un seul et il a supprimé les suppléments et les addenda qui rendaient malaisé l'usage de ce manuel. Il nous a fourni de la sorte un traité définitif.

Ecrivant, alors qu'il était encore professeur au séminaire de Bruges, l'auteur s'adressait et s'adresse encore toujours avant tout aux élèves en théologie. Mais par de-là son jeune auditoire il désire atteindre également ses collègues dans le sacerdoce. A tous ceux-là il se propose d'offrir une information pastorale complète, de les guider au confessionnal, en chaire, à l'autel, dans la sacristie et même devant le magistrat ecclésiastique et les congrégations romaines.

Et cette information, il la veut telle que la requièrent les exigences scientifiques d'aujourd'hui. Il s'attache avant tout à bien établir ce qu'il avance. Et puisque le passé éclaire le présent, et qu'en cette matière les usurpations même du for civil, multiplient les questions de conscience, le docte et savant auteur enchâsse dans son étude — en un petit texte qui distingue nettement l'accessoire du primordial — des aperçus historiques, un résumé de la législation de la Belgique et des aperçus plus généraux sur la législation des autres pays, ce qui est très précieux pour ceux qui veulent approfondir la législation matrimoniale à travers les siècles.

Cette étude volumineuse est remplie de notions nouvelles, de discussions érudites, intéressantes pour les savants, de renseignements pratiques immédiatement utiles aux prêtres employés dans le saint

Digitized by Google

ministère. L'auteur y a inséré également, à leur place respective, les multiples changements récemment introduits en matière matrimoniale, dont il avait fait l'étude dans la revue théologique de la Faculté de Théologie de l'Université de Louvain, les *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, t. I, 1924, p. 558-579, et t. II, 1925, p. 54-66. De la sorte, l'auteur n'a pas fait mentir le titre qu'il a donné à son ouvrage, c'est un véritable « *tractatus canonicus et theologicus* ».

Après l'indication des sources, ce magnifique ouvrage s'ouvre par une bibliographie extrêmement abondante et que l'on pourrait regarder comme une bibliographie complète, relative à toutes les questions concernant les fiançailles et le mariage. Après ces intéressants préliminaires, l'auteur entre pleinement dans son sujet. Comme le titre l'indique, le traité est divisé en deux livres d'inégale importance et partant d'inégale étendue. Le premier, plus court, renferme toutes les questions relatives aux fiançailles avec un appendice sur les bans de mariage. Le second est consacré au mariage et subdivisé en trois parties. La première partie examine le mariage comme contrat et comme sacrement, ses effets et ses propriétés. La seconde expose les empêchements. La troisième traite des dispenses et de la validation du mariage. Suivent enfin des formules, les canons du Nouveau Code relatifs au mariage et la teneur des indults accordés aux divers ordinaires. Une table alphabétique et analytique des matières constitue le couronnement de cet ouvrage plein de mérites.

Comme on le voit, cette division du sujet n'est pas suivie par tous les théologiens et les canonistes. Elle est cependant claire, méthodique et facile à retenir. Pour la disposition, il faut signaler deux textes (dont le plus petit renferme les notions d'histoire et de droit civil), de bons résumés marginaux et une quantité de notes à chaque page. Ces notes sont d'une importance incontestable, mais peut-être certaines explications contenues dans ces notes auraient-elles été mieux placées dans le corps même de l'ouvrage.

Fidèle à la méthode suivie dans la plupart des grands séminaires, l'auteur a voulu faire un traité complet du mariage, résolvant toutes les questions, canoniques, dogmatiques et morales, qui se posent à propos de ce sacrement. Il l'a fait, peut-on dire, avec une maîtrise inégalée. Les revues qui ont signalé l'apparition des diverses éditions de ce traité, ont été unanimes à louer l'ordre et la logique impeccables qui ont présidé à la composition de tous les chapitres, la solidité de la doctrine, la richesse des matériaux et l'excellence de la documentation positive. Ce traité a été jugé capable de répondre à toutes les justes exigences de l'heure présente.

Nous ne pouvons naturellement pas examiner toutes les questions proposées par l'auteur. Une refonte, à peu près complète, a été opérée à cause du nouveau Droit canon. D'où la nécessité de recueillir les restes de la législation ancienne et de les combiner scientifiquement avec les dispositions et variations récentes.

Nous nous bornerons donc à signaler quelques-unes des modifications les plus importantes, apportées par l'auteur dans les éditions

Digitized by Google

de son ouvrage les plus récentes. Nous voudrions d'abord attirer l'attention sur le changement d'opinion qui s'est opéré dans les diverses éditions en ce qui concerne la révélation du secret professionnel dans le cas où le fiancé atteint de maladie vénérienne grave persiste à vouloir épouser une jeune fille ignorant cet état. Dans les premières éditions, l'auteur prescrivait un silence absolu; dans celle de 1919, il excusait le silence du médecin; dans celle de 1923, il dit que, *generatim et passim,* le médecin ne pourrait ni ne devrait se servir de ce secret. Dans cette dernière édition, après avoir noté que le secret professionnel dispense *generatim* l'intéressé de révéler l'un ou l'autre empêchement, il ajoute : *Diximus : generatim, quia nolumus normam illam severius urgere in omni omnino casu, etiam in casu quo agitur de praecavendo ab altera parte nocumento enormiter gravi, puta in casu morbi venerei valde contagiosi; non desunt scil. auctores qui censeant tunc a medico* posse *secretum discreto modo revelari sponsae vel hujus parentibus; imo putant dictum medicum hujusmodi revelationem* debere *facere quando ex lege civili a secreto professionali liberatur* (p. 48-49). Personne évidemment ne peut permettre cette révélation que comme toute dernière ressource.

A l'endroit où il expose les devoirs des confesseurs envers les onanistes, l'éminent auteur relate et commente cette fois les réponses données par le Saint-Office, le 22-23 nov. 1922, à des questions posées par l'épiscopat hollandais relativement à la *copula dimidiata,* dans lesquelles la manière d'agir de certains confesseurs hollandais est sévèrement réprouvée (p. 217-218).

Dans cette nouvelle édition, l'auteur signale, dans le corps même de l'ouvrage (p. 620), la réponse du cardinal Gasparri par rapport aux mariages contractés invalidement avant la Pentecôte de 1918, à cause d'un empêchement dirimant, abrogé actuellement : leur validation peut s'opérer sans une demande de dispense.

Un des remaniements les plus importants est celui du cas spécial de mariage, contracté uniquement devant témoins, en application du can. 1098 du Code (p. 109-113). Dans les premières éditions de son ouvrage, l'auteur avait soutenu, du moins en théorie, la possibilité et la licéité de se servir de ce privilège, partout où il importe de marier devant l'Eglise des fiancés qui ne peuvent se marier devant l'officier de l'état civil, et dont le curé ne peut bénir l'union, de peur de se voir appliquer les sanctions sévères du Code pénal. Tel est le cas, en Belgique, en France, en Allemagne. Il fallait, si le temps le permettait, recourir à Rome. Mais, si ce recours était impossible, le chanoine De Smet admettait autrefois que le mariage, contracté dans ce cas devant les seuls témoins, était licite et valide. Aujourd'hui, surtout depuis qu'il a connaissance d'une réponse — privée, il est vrai, — donnée par la Sacrée Congrégation des Sacrements à l'évêque de Paderborn concernant des mariages semblables, qui met en doute la validité de ces mariages, parce qu'elle accorde à l'ordinaire le pouvoir de leur conférer la « *sanatio* » et qu'elle qualifie les contractants de « *putati conjuges* », l'auteur

Digitized by Google

n'oserait plus soutenir, comme le font encore des canonistes distingués, tels que Vermeersch, Creusen et Cappello, qu'on peut, de sa propre autorité, procéder à des célébrations de ce genre, même en cas d'urgence.

Quant aux questions récemment controversées, M. De Smet motive généralement son opinion. Ainsi il justifie pleinement sa réponse négative à la question de savoir si le privilège paulinien peut s'appliquer à un hérétique ou à un schismatique qui, après avoir validement contracté mariage avec un non baptisé, se convertirait à la foi catholique (p. 202-293). Se basant sur l'interprétation du can. 1116, l'auteur exige un rescrit pour la légitimation des enfants illégitimes, nés de parents entre lesquels il existait un empêchement aboli par le nouveau Code (p. 248, note 2). Dans cette nouvelle édition, M. De Smet mentionne également, à propos de la légitimation au for civil, la loi belge du 30 avril 1922 permettant pour certains cas extraordinaires la légitimation hors mariage, ainsi que la loi du 23 juillet 1921, qui détermine les conditions dans lesquelles les enfants, dont les parents, pendant la guerre, se sont trouvés par le service militaire, la déportation ou l'internement du père et le décès de celui-ci dans l'impossibilité de contracter mariage, pourront être légitimés. Avant de terminer, nous tenons encore à ratifier les sages conseils que l'éminent auteur donne aux curés et aux confesseurs sur l'instruction des futurs époux, sur le traitement des onanistes, sur la conduite à tenir avec les divorcés, et généralement sur tous les points qui sont en rapport avec la pastorale. Il nous est agréable ici de proclamer que tout prêtre peut prendre leçon à l'école de M. le chanoine De Smet, moraliste aussi sagace que canoniste avisé.

On le voit, le traité du mariage de M. De Smet est un véritable trésor dans lequel se trouvent amassés, logiquement disposés, une foule de documents appartenant à l'histoire, au dogme, à la morale, au droit ecclésiastique, au droit civil belge et français. Ce traité est indispensable à tout prêtre qui veut étudier les questions relatives au mariage.

Ce sont les ouvrages de ce genre qu'il faut approfondir; ils l'emportent de loin sur les *summaria*, les *compendia* et les autres synopses si répandues, qui se contentent trop souvent aujourd'hui de donner un aperçu superficiel. Puisse cet ouvrage important, « *solida doctrina refertum atque ingenti labore multaque solertia compositum* », comme s'exprime le savant évêque de Bruges, occuper une place d'honneur dans les maisons d'étude et dans tous les couvents de l'Ordre franciscain.

P. Amédée TEETAERT, O. Cap.

I. **Le cinquième Evangile. — Saint François d'Assise,** par Nicolas SÉGUR. Paris, Fasquelle, in-12 de 251 pages.

II. **La Légende des Trois Compagnons. Vie de saint François d'Assise,** par Frère LÉON, Frère ANGE et Frère RUFFIN. Traduite

Digitized by Google

du latin par l'abbé Louis PICHARD. Paris, L'artisan du livre, in-12 de 237 pages.

III. **Imitation du séraphique et très noble saint François d'Assise,** par L. GARZEND. Paris, Librairie Saint-François, in-16 de 280 pages.

IV. **Sur les pas de saint François d'Assise,** par Louis GILLET. Paris, Plon, in-12 de 253 pages.

V. **Saint François d'Assise,** par Louis GILLET. Paris, Bloud et Gay, in-4° de 56 pages, avec de nombreuses gravures.

I. L'abbé Brémond avait raison : l'inondation continue. On commence à s'y habituer. Alors les précautions sont prises. Les passerelles établies nous permettent la circulation et le ravitaillement, malgré les flots jaunis et gênants. Le livre de Nicolas Ségur roule des flots d'or, de poésie et d'amour. Qu'il lui soit pardonné un peu parce qu'il a bien écrit. Voici le titre de ses chapitres : la voix de la Cigale — la joie parfaite — le Noël de saint François — les flammes de l'amour — les divines blessures — le chant des alouettes. Mais de grâce, qu'il ne nous parle plus de l'adoration de François pour sainte Claire, etc.

II. M. l'abbé Pichard est professeur de langue latine. Ce fut donc un jeu pour lui de traduire dans la plus magnifique langue française le texte des Trois Compagnons donné par les *Acta Sanctorum.* Et il a bien fait de nous dispenser des disputes interminables et trop souvent stériles relatives à ce texte. Nous avons là une fine pièce littéraire superbement éditée. C'est parfait.

III. L'*Imitation* de M. l'abbé Garzend est précédée d'une lettre-préface très élogieuse du R. P. Godefroy. Nous souscrivons pleinement à ces louanges. En quelques chapitres pieux l'auteur nous entretient de quelques vertus du séraphique Père : son amour pour Dieu, sa tendresse pour les hommes, sa parfaite obéissance, les sources de sa vie spirituelle, enfin ses vertus touchant la pénitence et la mortification. Nous souhaitons à ce livre un franc succès.

IV. *Sur les pas de saint François* est le livre d'un franciscanisant illustre et d'un grand écrivain. M. Louis Gillet, en trois parties, entreprend de larges commentaires touchant la personne de saint François, les faits de sa vie, et les lieux qu'il habita. Décidément, saint François troubadour et poète, ce sera toujours le motif principal pour nos écrivains du monde laïc.

Toutefois, je crains bien que mon franciscanisant ne soit demeuré pour l'heure encore dans l'état de novice. A la dernière votation, je ne lui donnerais pas une boule blanche. Il y a de-ci, de-là quelques petites énormités qui font voir le froc déchiré et ce n'est pas la peau du Frère Léon qui transparaît. Pourquoi nous dire que le miracle du loup de Gubbio, des *Fioretti,* nous éclaire plus sur l'esprit de saint François que tout Celano et saint Bonaventure ? Pourquoi

Digitized by Google

oublier de noter que saint François a trouvé sa principale inspiration spirituelle dans le saint Evangile? Et pourquoi faire du *chevalier chrétien* du P. Benoît de Canfeld une vie de saint François le Paladin? Il est tout à fait clair que M. L. Gillet parle d'un livre qu'il n'a jamais vu.

V. Mais le clou, c'est le *Saint François* de chez Bloud et Gay. Les images sont vraiment belles et intéressantes. Il faudrait tout à fait recommander cet élégant fascicule.

Mais pourquoi écrire (p. 24) : « Il faut toujours avec François en revenir aux chansons de geste. Dieu le Père, c'est Charlemagne, et les pauvres sont sa mesnie. »

Et voici pour la bonne bouche (p. 48) : « Ces empreintes, ces » stigmates de la Passion, sont ce qui mit François, pour les con- » temporains, dans une situation à part, au-dessus de tous les » saints. Le retentissement du miracle fut immense. On ne douta » plus que Dieu lui-même eût voulu donner au monde un second » exemplaire du Christ. L'idée du parallèle, de la conformité avec » Jésus, remplit tout le moyen-âge. Nous en jugeons bien autre- » ment. Si François nous paraît l'homme qui s'est le plus rapproché » de Jésus, ce n'est pas aux stigmates qu'il le doit. Pour nous, » il n'y a plus là de prodige : nous n'y voyons qu'un phénomène » dont les exemples ne sont pas rares. Chose singulière ! Ce qui » fait la gloire unique de François est notre scandale, et ce qui a » le plus contribué à sa canonisation ne sert plus qu'à le compro- » mettre, si quelque chose pouvait nous le gâter. »

Non, M. Gillet, vous ne méritez pas d'entrer comme profès dans le quatrième Ordre. Nous regrettons sincèrement qu'une telle phrase soit coulée de votre plume. La trop grande familiarité avec le saint vous a été une mauvaise conseillère.

P. UBALD.

Manuel pour servir à l'histoire de la persécution religieuse dans les Côtes-du-Nord durant la Révolution française, par l'abbé LEMASSON, ex-aumônier militaire. Tome I, 1789-1795, 1 vol. in-8° de 352 pp. L'ouvrage comprendra deux volumes. Chez l'auteur, à Lancieux, Côtes-du-Nord.

Les journaux et revues catholiques ont loué sans réserves l'*Histoire du pays de Dinan,* du même auteur, dont le deuxième volume est en cours de publication, par fascicules. Les éloges que les écrivains catholiques ont décernés à l'auteur de ce véritable travail de bénédictin, nul doute qu'ils ne les adressent aussi au *Manuel* dont nous sommes heureux de saluer l'apparition. Ce n'est pas l'histoire proprement dite de la persécution révolutionnaire dans le département, elle viendra plus tard; c'est un recueil complet de documents puisés aux sources originales. Ce caractère de rigoureuse objectivité s'explique et se justifie par ce fait que l'ouvrage ne s'adresse pas au public, mais au tribunal ecclésiastique chargé d'instruire la cause des prêtres victimes de la Révolution, et aux témoins qui

Digitized by Google

seront appelés à déposer dans cette cause, et qui trouveront dans ce Manuel les références devant leur servir de fil conducteur dans leurs recherches. Avec l'auteur nous caressons l'espoir de voir un jour s'ouvrir le procès de béatification d'un certain nombre de Confesseurs de la Foi de toute la Bretagne; l'exemple d'une autre province ecclésiastique ne peut que nous encourager à souhaiter le même honneur pour la nôtre. L'abbé Lemasson a déjà publié sur ce sujet et dans ce but deux volumes bourrés de faits. Son exemple a été suivi dans les autres diocèses de la Province. Des travaux d'approche, commencés depuis plusieurs années se poursuivent, se complètent tous les jours, et tous les travailleurs connus et ignorés, qui ont au cœur l'amour de l'ancien Clergé breton si vaillant dans la persécution et dans l'épreuve, sauront gré à l'abbé Lemasson de leur avoir mis entre les mains un aussi précieux instrument de travail que son Manuel.

Mais hâtons-nous de le dire : ce Manuel d'une utilité de premier ordre pour les chercheurs du pays breton, intéresse également, quoiqu'à un moindre degré, les travailleurs des autres provinces. Les lois et les décrets des Assemblées de la Révolution s'étendaient, il est vrai, à tout le territoire de « La République française, une et indivisible », mais ce n'est qu'en étudiant à fond les archives locales que l'on peut arriver à constater comment ces règles générales ont été appliquées, ou parfois éludées. L'application n'a pas été partout la même, ici elle a été plus rigoureuse, plus sanglante, là plus adoucie, plus humaine. Pour le constater, il faut renoncer aux généralités vagues et tendancieuses, et s'adonner au pénible mais fructueux travail de recherches dans les archives, qui révèle au chercheur averti de l'inédit, de l'inconnu là où il ne s'attendait pas à le rencontrer. « Un document d'archives, dit Brunetière, est un document qui, de quelque nature qu'il soit, n'a pas été rédigé pour servir à l'histoire. Ce qui le caractérise essentiellement, on pourrait presque dire que c'est son insignifiance intrinsèque; ce qui en fait le prix, c'est ce que ceux qui le rédigeaient n'ont pas eu conscience d'y mettre; ce qui en fonde l'autorité, c'est ce que l'on y trouve des renseignements étrangers à l'objet de sa rédaction. » Ce que l'illustre Académicien dit de l'histoire en général, trouve son application dans l'étude si passionnante et en même temps si nécessaire de la Révolution. Mais pour aborder les innombrables documents de cette époque un guide est nécessaire, il faut un conducteur pour se retrouver dans le dédale des lois, décrets et arrêtés dont la connaissance est cependant indispensable pour connaître quelque chose à la marche de la persécution de 1790 à 1800. C'est dans ce but que l'auteur nous offre son Manuel.

Deux chapitres préliminaires nous renseignent sur les cahiers de doléances et sur la Bourgeoisie et la Franc-Maçonnerie en 1789. Le livre premier, qui a pour titre : *La préparation de la persécution*, nous fait connaître, en quatre chapitres, la suppression des ordres religieux, la spoliation de la propriété ecclésiastique, la Constitution civile du Clergé et son application. Avec le livre second : *La*

Digitized by Google

persécution violente, nous étudions en quatre chapitres la loi du 26 août 1792 et son application, les maisons de réunion, la déportation et le régime de la Terreur. Le livre troisième nous documente sur le clergé constitutionnel, les déprêtrisations et les mariages ainsi que sur les sanctions qui leur furent données par le cardinal Caprara. Enfin le livre quatrième, en un seul chapitre, nous parle de la tentative de pacification de 1795.

Ce résumé trop succinct ne peut donner qu'une faible idée de la multitude de documents que signale au lecteur l'abbé Lemasson, pour qui les archives n'ont plus de secrets. Nous attendons avec impatience le second volume de ce Manuel, et, plus tard, l'histoire définitive de la persécution religieuse dans le Département des Côtes-du-Nord.

P. ARMEL.

Le livre de la bienheureuse sœur Angèle de Foligno du Tiers-Ordre de saint François. Documents originaux édités et traduits par le Père Paul DONCŒUR, 1926. Paris, *Art catholique,* in-16 jésus de 367 pages.

Les *Etudes Franciscaines* ont précédemment parlé du texte latin établi par le R. P. Doncœur. Nous n'avons plus à revenir sur cette question. Il s'agit ici de présenter uniquement la traduction française du livre de sainte Angèle de Foligno. Comme dans le latin, nous avons le mémorial, puis les lettres, les confidences, dictées, testament, souvenirs, présentés sous le nom générique de documents. Le R. Père a donné à sa phrase un ton archaïque et, loin de lui en vouloir, nous l'en félicitons sincèrement. Ce stratagème permet de suivre plus exactement le texte latin. Et l'écriture d'autre part n'est pas tellement archaïque que l'on ne puisse comprendre ces pages fort aisément.

Naturellement nous pourrons mieux juger après les travaux du P. Doncœur de la nature de la spiritualité d'Angèle de Foligno et de la place de cette sainte dans les annales de la sainteté. Peut-être y a-t-il exagération à soutenir que la traduction infidèle d'Ernest Hello ne donnait pas une certaine idée juste des idées spirituelles de la Sainte. Mais, ce qui est indéniable, c'est qu'avec le R. P. Doncœur nous avons un texte assuré et complet. Et c'est bien là le même détachement absolu, la même contemplation parfaite jusqu'à l'union, c'est bien là le même attachement à l'humanité de notre divin Sauveur, trois points à quoi se ramène généralement la piété des enfants authentiques du séraphique Père.

Soit loué et remercié le R. Père Doncœur pour sa très belle traduction du livre d'Angèle de Foligno.

P. UBALD.

L'allegra giovinezza di S. Francesco d'Assisi. *Esame critico,* par le P. FRÉDÉGAND d'Anvers. Roma, 1926, in-8° de 22 pages. Extrait de l'*Italia francescana.*

Digitized by Google

Le savant auteur reprend l'examen de la question assez délicate à résoudre : jusqu'à quel point fut peccamineuse la jeunesse de saint François d'Assise ? Nous avons donné notre opinion là-dessus dans le fascicule d'octobre 1926. Le P. Frédégand donne une solution beaucoup plus optimiste; il est beaucoup moins gêné dans ses jugements lénitifs par les affirmations pourtant assez cruelles de Thomas de Celano. Nous ne pouvons qu'admirer l'érudition et la souplesse de la critique dépensées à soutenir une thèse indéfendable, à notre avis. P. UBALD.

Some recently discovered Franciscan Documents and their relations to the second Life by Celano and the Speculum Perfectionis, par A.-G. LITTLE, membre de l'Académie britannique. Londres, 1926. In-8° de 32 pages.

Dans la séance du 4 octobre 1926 à l'Académie britannique, M. Little a parlé des récentes découvertes proprement franciscaines publiées depuis l'édition du *Speculum Perfectionis* (1898) par M. Paul Sabatier.

Ces découvertes se composent :

1° Des documents établis par le P. Lemmens.

2° Du ms A.-G. Little décrit dans les *Opuscules de critique historique,* fasc. XVIII.

3° Des travaux du P. Ferdinand Delorme relatifs au ms. 1046 de la bibl. com. de Pérouse.

C'est surtout de ce troisième point que s'est occupé M. Little, montrant par des tables minutieuses les rapprochements à faire entre II Celano, Delorme, Little, Lemens, et le *Speculum* de Sabatier.

Ses conclusions se rapprochent de celles qui ont été communément données jusqu'à présent : les travaux entrepris aboutissent à la connaissance plus étroite d'un texte du Frère Léon ou des Trois Compagnons. Et ce texte a servi à Thomas de Celano pour l'établissement de sa seconde légende.

On lira sur un sujet analogue *Thomas de Celano historien de saint François* un très bel article du P. Gratien dans les « Annales Franciscaines » du mois d'octobre 1926. P. UBALD.

Le baiser de saint François et de saint Dominique, par M. Elie MAIRE, aumônier du Collège Stanislas. Paris, Lethielleux, 1927. Brochure de 103 pages.

C'est le frère prêcheur Géraud de Frachet qui nous a rapporté le premier, à la fin du XIIIe siècle, la rencontre de saint François et de saint Dominique et cela sur le témoignage d'un frère mineur. Du moins savons-nous avec plus de certitude que les deux généraux des deux Ordres, Jean de Parme et Humbert de Romans écrivirent une lettre commune à leurs religieux pour leur recommander de bien s'aimer entre eux.

M. Elie Maire est parti de cette idée, et il nous montre les deux Ordres naissant, travaillant et se développant côte à côte, ainsi que deux frères jumeaux.

Avec plaisir nous avons noté que l'auteur a corrigé quelques-unes des erreurs qui lui avaient échappé dans son article du *Dictionnaire pratique.*

Trois jeunes saints, par le P. Cyril MARTINDALE, S. J. Traduit

Digitized by Google

de l'anglais par Charles GROLLEAU. Préface du P. Lhande, S. J. Paris, Bloud et Gay, 1927, in-12 de XVI-191 pages. Collection *Ars et Fides.*

Ces trois jeunes saints, ce sont saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kotska et saint Jean Berchmans. De chacune de ces figures, l'italienne, la polonaise, la flamande, le P. Martindale dégage les traits de la physionomie spirituelle et surnaturelle : chez l'un, la haine du péché, chez l'autre, un suave parfum d'innocence, chez le troisième, un amour de la volonté de Dieu dans l'amour de la règle religieuse. Ce sont là trois pointes-sèches, mais bien plus vivantes que celles de Leleu. Ajoutez-y que l'artiste-peintre s'appelle le P. Martindale, un des jésuites les plus originaux et les plus remplis de talents de toute l'Angleterre moderne, et vous devinerez les digressions intéressantes et l'humour glacial qu'on trouve en ces pages. Il est très curieux d'entendre un homme du Nord juger les « gens du Midi » avec tant de naïveté. Mais quand cette naïveté, chez un homme mûr, est poussée jusqu'au paroxysme, n'est-ce pas là, au fond, un manque de jugement recouvert de beaucoup d'esprit. Heureusement, le P. Martindale donne assez peu dans ce travers.

P. UBALD.

Scènes de la vie de saint Pierre peintes à fresque dans l'église San Pietro de Toscanella, par Jeanne VIELLARD. Paris, Fontemoing, 1926. In-8°, de 16 pages.

Voyage en France d'un gentilhomme morave en 1599 et 1600, par Jeanne ODIER. Paris, ibid. In-8° de 34 pages.

Ces deux brochures nous arrivent réunies parce qu'elles sont toutes deux extraites des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* publiés par l'Ecole Française de Rome, en 1926.

Dans la première, Mlle J. V. publie trois fresques datant des environs de l'année 1200 et représentant : Saint Pierre acueillant saint Paul à son arrivée à Rome — la dispute de saint Pierre avec Simon le Magicien — la chute de Simon le Magicien devant Néron —. Nous n'avons là sans doute qu'une partie de l'histoire de S. Pierre qui devait être complètement peinte dans cette église de Toscanella, près de Viterbe.

Le gentilhomme morave de Mlle J. O. s'appelait Zdenek, baron de Waldstein. Il était né en 1581. C'est donc dans la période de sa jeunesse qu'il fit ce voyage en France dont la relation est conservée dans un ms. de la bibl. du Vatican. Le texte de la relation est reproduit p. 23-34.

P. UBALD.

Chansons couleur du Temps. Musique de M. CADIER; poésie de Hermin DUBUS; illustration de Lola ANGLADA. Préface de Vincent D'INDY; introduction de Philéas LEBESGUE. Paris, B. Roudanez, éditeur, 9, rue de Médicis.

Délicieux recueil de chansons destinées aux enfants. D'une ligne mélodique distinguée (qui se rattache à celle des chansons populaires françaises), faciles à chanter et à jouer, vives, alertes, gaies

Digitized by Google

et musicales, ces chansons devraient être mises entre les mains de tous ceux qui se préoccupent d'enseigner la musique aux enfants. Hermin Dubus est « humain, sincère et joyeux. On l'aime », dit Lebesgue dans son Introduction. C'est vrai. Les enfants l'aimeront aussi et seront intéressés par tout ce qu'il leur propose. Les illustrations de Lola Anglada augmentent le charme de ce recueil qui mérite d'être vulgarisé. P. José Antonio DE DONOSTIA.

Chansons populaires du Bourbonnais. Recueil de Paul DUCHON. Harmonisations de Vincent D'INDY, Paul BERTHIER, Henry MESMIN. Paris, B. Roudanez, éditeur, 9, rue de Médicis.

Recueil de trente-et-une mélodies, quelques-unes harmonisées à plusieurs voix et quelques autres accompagnées au piano. Toutes sont intéressantes et bien écrites. D'Indy cherche l'harmonie simple, naturelle, qui semble naître du fond même de la chanson. Mesmin trouve des formules plus compliquées qui visent plutôt le concert : Berthier se plaît à revêtir les vieilles mélodies d'un accompagnement très moderne qui sied bien à ces cantilènes du Bourbonnais. Ce recueil mérite d'être répandu et chanté, car les chansons y contenues ne sont pas données seulement comme documents, mais aussi comme des morceaux dignes de figurer aux concerts. Les sociétés chorales y trouveront de quoi nourrir leurs programmes.

P. José Antonio DE DONOSTIA.

Seize sonates anciennes d'auteurs espagnols, par Joaquin NIN. Paris, Max Eschig et Cie, éditeurs, 48, rue de Rome.

Tous ceux qui s'intéressent à la musique espagnole sauront gré à J. Nin d'avoir publié ces seize sonates espagnoles du XVIIIe siècle. Elles feront les délices de tous ceux pour qui la musique enjolivée et délicate de cette époque est un régal et une nourriture.

Les auteurs des XVIIIe-XIXe siècles, parlent le langage de l'époque. Si, en général, on ne peut dire qu'ils arrivent à des hauteurs comme celles de Mozart, Haydn et Beethoven, néanmoins ils se tiennent près d'eux sans faire mauvaise figure. Scarlatti semble être le modèle préféré du plus intéressant de ces auteurs, le P. Soler. L'empreinte du maître italien est forte sur le moine espagnol.

Il faut cependant noter que si le vocabulaire de ces sonates est italien quelques idées sont espagnoles et l'esprit du peuple n'y manque pas. C'est l'attrait de ces sonates. A un tournant de chemin vous trouverez des espagnols qui vous adressent quelques mots, drapés de la « capa », et s'en vont en vous laissant une vision de terre à découvrir.

Ce recueil, qui vient combler une lacune dans la littérature musicale espagnole, mérite d'être connu : la lecture du prélude mis en tête du volume sert à situer ces sonates dans leur cadre en faisant un résumé des tendances musicales de cette époque-là. Nous souhaitons au recueil un succès digne de son mérite.

P. José Antonio DE DONOSTIA.

Digitized by Google

Danza iberica. *Danse ibérienne pour piano,* par Joaquin NIN. Paris, Max Eschig et Cie, éditeurs, 48, rue de Rome.

M. Nin, imbibé de l'esprit des mélodies populaires espagnoles, a écrit cette *Danse ibérienne* sans avoir pris comme thème une chanson populaire. Ceci n'empêche pas que la composition accuse fortement un caractère espagnol bien accentué.

Ibérienne, cette danse l'est par la fougue, la passion dans la première et troisième parties : et par le caractère rêveur de la « copla » (lento e molto expressivo). Le cachet espagnol y est fortement accusé. De là la difficulté de bien l'interpréter. Car c'est en esprit de la guitare espagnole que cette danse a été composée. L'abus des pédales nuira à son exécution. La netteté des traits dans la guitare doit être présente à ceux qui joueront la *Danse ibérienne.* Cette danse (je l'appellerais plutôt poème à la danse) vient continuer la liste d'œuvres espagnoles des Albeniz, Granados, Fallas et Turinas. Elle la continue dignement, il faut l'avouer.

P. José Antonio DE DONOSTIA.

Missa, Honori Seraphici Francisci Assisiensis binis vocibus paribus, comitante organ. Auctore P. Josepho Braydensi, O. M. C.

Prem. Stamperia Musicale « Roma ». Roma, Viale Regina Margherita, 56.

Style religieux correct. Voulant être à la portée de ceux qui ne peuvent pas atteindre une exécution très artistique, l'auteur sait se maintenir dans une moyenne difficulté : ce dont les chapelles modestes lui sauront gré. Sa musique sonne bien et sera entendue avec plaisir.

P. José Antonio DE DONOSTIA.

RECTIFICATION :

Dans la recension de l'ouvrage : *De Mediatione Universali Beatae Mariae Virginis,* de J. BITTREMIEUX, s'est glissée une interprétation qui ne rend pas complètement l'idée de l'éminent professeur. Il y est écrit, en effet, *(Etudes Franciscaines,* t. 39, 1927, p. 108) que J. Bittremieux considère la médiation universelle de la sainte Vierge dans la distribution des grâces comme une thèse qui lui sourit mais qui doit être prouvée. Or ces paroles ne rendent pas exactement le sens de la pensée de l'éminent professeur. Il aurait fallu lire que la thèse citée lui sourit et lui semble devoir être approuvée et embrassée.

Avec la permission des Supérieurs.

P. Duperrey, gérant.

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE)

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, TOUJOURS !

LE R. P. UBALD D'ALENÇON

L'un de nos collaborateurs vous dira, dans un prochain numéro, ce que fut la vie, le caractère et l'activité littéraire du R. P. Ubald d'Alençon. Mais nous ne pouvons laisser paraître ce numéro, qui porte à un tel point la preuve de son inlassable activité, de son amour des choses franciscaines et de son affection pour nous, sans lui apporter le suprême hommage de notre gratitude et de notre affection fraternelle.

Miné par la maladie depuis de longues années, il trouva, dans la générosité de son âme, la force de lutter contre la maladie par le travail et par le désir passionné de rendre service. Aussi autour de sa tombe, ce furent d'unanimes regrets venus de tous côtés, des rangs les moins élevés de la société, comme des personnalités les plus signalées par le mérite, le talent et la situation. Ce fut plus encore, un unanime et touchant appel à la bonté de Dieu pour qu'Il daignât se montrer miséricordieux à celui qui si bien, si affectueusement, sut être ici-bas bon et miséricordieux. Le Père n'eût pu espérer plus douce et plus précieuse récompense.

LA RÉDACTION.

Digitized by Google

LA SPIRITUALITÉ FRANCISCAINE
LES AUTEURS — LA DOCTRINE

CHAPITRE IV

LE QUINZIEME SIECLE

Le quinzième siècle sera l'époque de sainte Colette et de son confesseur, le P. Henri de Baume, l'époque de saint Bernardin de Sienne et de Henri de Herp, celle de sainte Catherine de Bologne.

L'Observance.

Nous sentons, plus que nous ne constatons par écrit, la doctrine spirituelle de sainte Colette et de son bienheureux confesseur. Sans les lettres, sans les Constitutions, sans les *Vies* de la première, nous n'aurions rien d'elle, sinon l'assurance qu'elle a voulu renouveler la doctrine de saint François et de sainte Claire.

Et du second, du P. Henri de Baume, auquel on a beaucoup prêté (1), il reste des instructions, peu nombreuses, et qui demeurent manuscrites. Mais de sainte Colette et du B. Henri de Baume, l'influence fut incontestable et profonde à tel point

(1) En particulier la *Mystica Theologia* attribuée aussi à saint Bonaventure et qui est du chartreux Hugues de Palma (*S. Bon. Opera*, éd. Vivès, t. VIII (1866), p. 1-53). Un certain nombre de mss. du quinzième siècle l'attribuent au B. Henri de Baume. En tout cas, la *Quaestio unica* de la fin de ce traité, et qui paraît bien une addition, est tout à fait d'esprit franciscain. On y demande si la volonté peut être mue vers Dieu sans une pensée préalable ou concomitante de l'intelligence; et l'on répond affirmativement : *Ipse Spiritus Sanctus per ignem amoris tangit et inflammat supremum affectivae apicem et indicibiliter sine omni cogitatione vel rationis discretione, ad se trahit... Una potentia quae est affectus et supremum in spiritu hominis, Spiritu Sancto immediate amoris vinculo est unibilis.* Et l'auteur recourt à la comparaison de la pierre qui est entraînée naturellement par son poids vers son centre. Evidemment nous voguons là en dehors de la psychologie d'Aristote. Le cas est fréquent dans l'histoire de la spiritualité franciscaine.

Digitized by Google

que l'Ordre, sous le gouvernement du général Gilles Dauphin en 1502, pensa devenir colétan tout entier. Mais ce ne fut qu'un rêve et une illusion. L'Observance italienne, par l'intermédiaire de son véritable fondateur, saint Bernardin de Sienne (né en 1380), maintint l'idée de séparation des Réformés d'avec les Conventuels et ce fut cette idée qui triompha finalement en 1517 (2).

La prédication, la polémique n'ont point empêché saint Bernardin de Sienne de penser aux choses de la spiritualité. Bien au contraire. Non seulement il est un des plus ardents propagateurs de la dévotion au nom de Jésus; mais on a de lui tout un carême, intitulé *Seraphim,* quarante-neuf sermons prêchés à Padoue, sur l'Amour, et nous nous demandons si le P. Paul de Lagny, au XVIIe siècle, ne les a pas connus avant d'écrire ses *Canones amoris divini* en 1659. De saint Bernardin de Sienne, dont les œuvres ont été publiées en cinq tomes par le P. Jean de la Haye, nous avons surtout un *Adventuale* (t. III, p. 130-167), qui est un traité du discernement des esprits et des inspirations de la grâce. Au cours de cinq sermons, il étudie: 1. la variété de ces inspirations d'après leur origine: Dieu, l'ange, la nature humaine, le démon, la nature humaine pervertie, la nécessité temporelle, les circonstances extérieures — II. le discernement des inspirations, et c'est ici un vrai traité des vertus — III. les mérites que l'on acquiert à suivre les inspirations — IV. les causes, les genres et les effets des inspirations — V. enfin dans le cinquième sermon, le Saint reprend les sources, le discernement, l'activité et le fruit des inspirations.

On ne s'étonnera point par ailleurs qu'un franciscain tel que saint Bernardin ait écrit un sermon sur la Royauté du Christ, en quoi il demeure bien de l'école de la primauté du Christ (3).

Sainte Catherine de Bologne.

Toute contemporaine et compatriote de saint Bernardin de Sienne, est sainte Catherine de Bologne (1413-1463). Nous avons deux vies d'elle dans les *Acta Sanctorum.* Son livre:

(2) Au temps de la prise d'habit de saint Bernardin chez les Conventuels (1402), il n'y avait encore que cent-trente Observants en Italie. Nous le savons par saint Jean de Capistran.

(3) Sur la royauté du Christ, cf. P. Chrysostome URRUTTICHETY, *Doctrina et cultus Christi regis in Ordine Fratrum Minorum,* dans *Antonianum* (Rome, 1926), p. 289-308.

Digitized by Google

Les sept armes spirituelles contre les ennemis de l'âme est une autobiographie et un traité de spiritualité. La Sainte y raconte les luttes qu'elle eut à soutenir contre le démon, et aussi les grâces mystiques extraordinaires que Dieu lui accorda (4). Mais son livre n'a point eu d'influence, n'ayant pour ainsi dire pas été répandu.

Harphius.

Il n'en est pas de même de la *Théologie mystique* d'Henri Herp, « le bon Harphius », disait Bossuet. Harphius (nous lui gardons son nom le plus communément usité) est une figure bien singulière et attirante. Il est né à Cologne. Il est mort gardien à Malines en 1477. Il a beaucoup lu le B. Jean Ruysbroek, et il s'inspire de lui outrageusement. Eh bien, lisez Ruysbroeck, et ensuite relisez Harphius, et les différences vous sauteront aux yeux. L'un et l'autre sont bien suffisamment obscurs pour qu'on hésite à ne pas leur reprocher leur mépris de la vie active. L'un et l'autre ont bien l'air d'admettre la permanence de l'acte contemplatif dans l'âme parfaite. Mais l'absorption de l'âme en Dieu est une théorie moins dure à expliquer chez Harphius. Et surtout ce dernier est déjà plus classique et plus didactique.

Des cinq livres de sa *Théologie mystique,* le premier traite des mortifications qui sont les portes nécessaires de la vie spirituelle : mépris des choses temporelles ou pauvreté, mortification de l'intention, de la sensualité, de la charité, des pensées vaines et nuisibles, du souci des choses extérieures, de l'amertume de cœur (par la douceur d'amour), de la vaine gloire, fuite des douceurs intérieures et de la curiosité de l'esprit, des scrupules, utilisation des adversités, et finalement parfaite abnégation de la volonté propre par l'obéissance.

Le second livre traite de la vie active, et le troisième de la vie spirituelle contemplative. Il n'est peut-être pas inutile de citer ce passage :

La voie mystique « est divine, et cachée à toute sagesse hu-
» maine, et Dieu l'enseigne immédiatement aux petits, aux
» humbles et aux amoureux de lui. Comme dit Jésus-Christ :
» Je vous rends grâce, mon Père, Seigneur du Ciel et de la
» terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et
» aux prudents, et les avez révélées aux petits, c'est-à-dire aux

(4) Il y a une édition moderne : *Le armi necessarie della battaglia spirituale.* Bologna, 1900, in-12.

Digitized by Google

» humbles. » Cette voie aussi est beaucoup plus utile et plus » noble, parce que Dieu, maître de toute perfection, l'enseigne, » de sorte qu'un laïc sans lettre ou une bonne vieille, si elle » est tirée par cette voie et y chemine, en peu de temps elle » pourra recevoir une plus grande connaissance expérimentale » de Dieu et des vraies vertus, et de toutes choses touchant » le salut de l'homme. Et les Docteurs n'en sauraient autant » connaître par leur sagesse naturelle et science acquise. De » plus, cette voie est beaucoup plus courte pour obtenir la » perfection, voire la plus aisée et ne requérant point une » ingéniosité ou subtilité d'entendement, si bien que l'homme » devient tout embrasé de cœur et riche de grâces spirituelles » remplissant toutes les puissances de l'âme; et alors lui est ».donnée une connaissane certaine, pure et simple, avec illus- » tration de la clarté divine, et son intelligence naturelle de- » vient aussi élevée au dessus de toute connaissance naturelle » que la clarté du soleil excède la clarté de la lune. A cette » voie nous exhorte le prophète Daniel disant: « Goûtez et » voyez combien le Seigneur est suave, bienheureux l'homme » qui met son espérance en lui... »

La vie spirituelle contemplative se développe par les dons du Saint-Esprit. Elle s'augmente, suivant quatre degrés, par la retraite des sens ou élévation du cœur, par l'ébriété spirituelle, par un appel (éveillement et allèchement) à un plus pur embrassement de l'amour divin en l'unité de cœur, enfin par l'adversité. L'amour de Dieu devient ainsi fruitif, pratique, élevé, paisible, pur et éminent.

La quatrième partie de la *Théologie mystique* d'Harphius concerne la vie spirituelle suréminente. La première vie, la vie active, est figurée par Léa, « qui a les yeux chassieux ». La seconde vie, la vie contemplative, est figurée par Rachel, « toute belle mais stérile ». La vie suréminente est figurée par Marie, « qui a choisi la meilleure part». C'est celle qui reçoit au plus haut degré les illuminations divines. « Et il faut ici savoir que cette élévation ne se fait que par la seule opération intime de Dieu, parce que l'âme est alors élevée au dessus de toute opération propre... » « Le Saint-Esprit avec son trait divin opère en la volonté ou puissance intellectuelle et le Père en la mémoire et par ce moyen l'âme est disposée à contempler Dieu. »

La cinquième partie est un résumé, ou plutôt une précision et une explication nouvelle de ce qui précède. L'auteur y reprend les cinq exercices de vertus pouvant nous mener à la con-

Digitized by Google

templation divine, rappelant les cinq porches de la piscine probatique à Jérusalem, et c'est à savoir : 1. « une humilité abîmée », telle qu'elle nous a été enseignée par la divinité de Jésus-Christ en son humanité ; 2. la contrition de nos péchés, « contrition en la partie supérieure de notre raison avec une détestation sans fin du péché » ; 3. la pauvreté volontaire, par le dessaisissement et la pureté d'affection ; 4. une certaine et opiniâtre persévérance à demeurer dans l'intérieur du cœur, sans souci des choses extérieures ; 4. une action de grâces assidue et un fidèle rapport de tout à Dieu.

*
* *

Somme toute, si nous avions un jugement d'ensemble à porter sur la mystique d'Harphius, nous dirions que, dans l'histoire de la spiritualité franciscaine, elle donne une note plus intellectualiste, se rapproche davantage de la mystique flamande et qu'elle insiste moins sur le côté concret de l'imitation personnelle du Christ.

Et c'est ce dernier côté que développe le petit livre italien de la B. Baptiste Varani (1458-1526) (5), les *Dolori mentali di Cristo*, édité dès 1445, livre au dire de M. Pourrat (*La Spiritualité*, III, 376), « qui a tant contribué au XVIe et au XVIIe siècle à imprimer aux fidèles la dévotion au Christ expiant nos fautes ».

Et c'est à ce port de salut qu'il faut encore rattacher les écrits de ce bon Frère Mineur de l'Observance et confesseur à Amsterdam en l'année 1500, écrits publiés en flamand par le Père Etienne Schoutens en 1906, et tout récemment par Marie-Madeleine Saeyeys (1926), dans la collection *Caritas* (6).

Et à plus forte raison, dans cet ordre d'idées se range le *Kerstenspieghel*, c'est-à-dire le « Miroir du chrétien » du B. Thierry Coëlde de Münster, Observant de la province de Colo-

(5) La *Vie spirituelle de la bienheureuse Baptiste Varani, religieuse de l'Ordre de Sainte Claire écrite par elle-même* a été traduite du latin des Bollandistes par l'abbé P. vicaire-général d'Evreux (Clermont-Ferrand, 1840, in-12).

(6) *Indica mihi. Très précieuses méditations sur la Vie et la Passion du Christ.* Ensuite il y a, du même auteur inconnu (B. V.) six opuscules : *Exercice d'union aux plaies de Jésus — Les neuf petites fleurs de la Passion — Le septénaire sacré — Les Heures canoniales — Dix-neuf sentences ou conseils de perfection tirés de l'Ecriture.*

Au quinzième siècle, on compte encore parmi les auteurs spirituels franciscains Pierre Saupin, évêque de Bazas, mort en 1417, et Jean Canali de Ferrare, maître en sacrée théologie, mort en 1462.

Digitized by Google

gne et mort au couvent de Louvain, le 11 décembre 1515. Son livre fut publié en 1470. Les éditions si nombreuses (34) prouvent l'influence énorme de l'ouvrage du P. Thierry (7).

CHAPITRE V

LE SEIZIEME SIECLE

En France, au seizième siècle, nous allons un peu perdre cet amour de la passion de Jésus-Christ. Les anges porteurs des instruments du Calvaire vont disparaître du sanctuaire de nos églises. L'humanisme va venir. Il est même venu, desséchant. Le seizième siècle franciscain, au point de vue de la spiritualité, n'est pas partout des plus brillants. Il faut combattre le protestantisme en Allemagne, en Angleterre, en France. Et ce n'est pas sans raison que ce seizième siècle sera le siècle du concile de Trente, et le correcteur des abus.

En Espagne.

Pour retrouver une vie spirituelle intense, il faut aller en Espagne, dans le pays et à l'époque de la belle musique religieuse et de la mystique térésienne. Est-ce que l'Espagne ne vient pas de prendre naissance ? Est-ce que l'unité nationale n'a pas été réalisée par le mariage de Ferdinand roi de Castille et de Léon, avec la princesse Isabelle d'Aragon ? puis par la prise de Grenade sur les Maures en 1492 ?

Impossible, là plus qu'ailleurs, de mentionner tous les noms qui nous intéressent. Barthélemy de Saint-Basile, franciscain du désert de Bolorque, Jean le Portugais, surnommé le jardinier franciscain de Grenade, Pascal Baylon (8), l'apôtre de l'Eucharistie, dont les œuvres ont été publiées par le P. Jaime Sala, Diego d'Alcala, le saint de la *cuisine des Anges,* sont tous de grands mystiques.

Mais Jean des Anges, mais Diego de Estella, mais François d'Ossuna, mais saint Pierre d'Alcantara, mais le B. Jean de Bonilla !

Le P. Jean des Anges a laissé ses *Triomphes de l'amour de*

(7) J. Dirks, *Hist. Crit. et bibliogr. des FF. MM. en Belgique,* Anvers, 1885, p. 18-24. *Arch. franc. hist.,* année XIX (1926), p. 418-430.

(8) Les opuscules de saint Pascal Baylon (1540-1592) n'ont été publiées que récemment par le P. Jaime Sala (Tolède, 1911, in-24).

Digitized by Google

Dieu (Madrid, 1590) récemment réédités dans la « Bibliothèque des auteurs mystiques espagnols », par le P. Jaime Sala (9), puis les *Dialogues de la Conquête* (1595, la deuxième partie en 1608), la *Lutte spirituelle et amoureuse entre Dieu et l'âme* (1600) et le *Verger spirituel de l'âme religieuse*, dédié à Philippe III d'Espagne (1610). Ce qui le distingue, ce n'est pas l'originalité de la pensée ou de la doctrine. C'est l'alliance de l'érudition, de l'analyse et du sentiment religieux. Chronologiquement, il est contemporain de sainte Thérèse, de quelques années plus jeune qu'elle. Il s'accorde avec elle par ses théories. Il s'en éloigne par sa manière d'exposer. C'est un professeur.

De Diego de Estella (1524-1548), confesseur du cardinal de Granvelle, citons son *Traité de la vanité du monde* (1562) et surtout ses *Méditations sur l'amour de Dieu* (1576), dont il y a une édition française dès 1586, à Paris. Il n'est pas étonnant que saint François de Sales et Fénelon aient connu ce dernier ouvrage et l'aient loué. Diego de Estella ne fait pas de métaphysique; il parle en directeur de conscience, en guide des âmes, et en franciscain (10).

De la spiritualite térésienne.

Une place importante doit ici être consacrée à décrire l'influence de la spiritualité franciscaine sur l'esprit de sainte Térèse.

Tout le monde sait les relations affectueuses de la Sainte d'Avila avec saint Pierre d'Alcantara (1499-1462), l'auteur certain du *Traité de l'oraison et de la contemplation*. Ce court

(9) Les *Obras misticas* de Jean des Anges ont été rééditées à Madrid en 1912.

(10) Sa méditation cinquante-huitième est intitulée : « Que l'homme n'a rien en propre que l'amour ». Et il écrit dans la méditation quatre-vingt-sixième : « Plus je vous aime, mon Seigneur et mon Dieu, mieux je vous connais et plus clairement je vous vois; d'où il s'ensuit que bien souvent l'amour précède et devance la connaissance. En effet, Seigneur, quoique je vous aime pour vous avoir connu, puisque la volonté ne saurait se mouvoir ni agir que sur les objets que l'entendement lui présente; cependant ce que l'amour m'a découvert de vos divines perfections, depuis que je vous aime, surpasse de beaucoup tout ce que l'entendement m'en avait fait connaître depuis le commencement. La contemplation suit l'amour, qui étant plus excellent et plus parfait que les lumières de l'esprit, éclaire et perfectionne l'entendement contemplatif. La volonté, comme Reine dans l'empire des âmes, ordonne à l'entendement de s'appliquer à faire de nouvelles découvertes... L'amour prévaut la science... Dieu est plus souvent aimé qu'il n'est connu... ce n'est point un prodige... l'amour est plus hardi... » Traduction du P. Louis Verdun. Paris, 1699. — Pour la biographie de Diego de Estella, cf. *Etudes Franciscaines*, t. XXXVII (1925), p. 311.

Digitized by Google

traité que je nommerais Manrèse franciscain, est un véritable livre d'exercices spirituels. De là son insistance sur la purification (fins dernières) et sur l'illumination de l'âme (la Passion). La seconde partie du *Traité* est davantage du domaine de la vie unitive, et c'est en quoi notre Manrèse franciscain diffère du Manrèse de S. Ignace.

Or ce *Traité,* avec le *Troisième Abécédaire* d'Ossuna et la *Montée du mont Sion* de Bernardin de Laredo, sans compter le reste, a beaucoup impressionné sainte Térèse d'Avila. A tel point qu'elle reconnaît elle-même l'influence de ces lectures sur son âme, et que dans ses Constitutions à ses religieuses, elle recommande la lecture des œuvres du V. P. Louis de Grenade, O. P., et de saint Pierre d'Alcantara.

Tout le monde sait l'appui donné par ce franciscain à la Vierge du Carmel, attaquée et mal jugée dans son œuvre par ses contemporains. Tout le monde connaît la lettre qu'il lui écrivit le 14 avril 1562 : « Les litiges et cas de conscience peuvent être du ressort des canonistes et des théologiens. Les questions de vie parfaite ne se traitent qu'avec ceux qui professent ce genre de vie. Pour traiter une pareille matière, il faut la connaître. Ce n'est pas à un savant de décider si vous ou moi nous devons, oui ou non, pratiquer les conseils évangéliques... le conseil de Notre-Seigneur est toujours bon. Il ne paraît inexécutable qu'à l'incrédulité ou à l'humaine prudence. Qui a donné le conseil, donnera les moyens. »

François d'Ossuna.

De saint Pierre d'Alcantara, Térèse a affirmé à propos de son œuvre de réforme, que c'est lui qui véritablement avait tout fait.

En tenant cet humble langage, elle s'oubliait. Elle ne pensait plus à ses lectures passées. Ne rend-elle pas hommage, en d'autres circonstances, dans sa vie écrite par elle-même, à un autre fils du séraphique Père, à François d'Ossuna, né vers 1497. Ossuna, andalou de naissance et fils du comte d'Urena, appartenait par sa profession religieuse à la province observantine de Castille. Il avait à peine vingt-sept ou vingt-huit ans quand il écrivit son *Abécédaire Spirituel* dont la troisième partie fit les délices de Térèse.

C'est la sainte elle-même qui nous tient au courant du fait. Elle ne pouvait faire oraison. Le livre en question lui fut donné

Digitized by Google

par son oncle. Elle le prit, en goûta la doctrine, elle le suivit comme un guide. Ce fut là la grande résolution de sa vie spirituelle.

Au monastère de Saint-Joseph d'Avila, on peut encore voir et baiser l'exemplaire du *Tercero Abecedario* d'Ossuna dont elle se servit. C'est l'édition de Tolède de 1527. Le livre porte bien trois cents annotations et plus de la propre main de sainte Térèse.

Quand elle est inquiète et troublée, c'est toujours à son guide que revient la sainte. On juge défavorablement ses visions. Elle découvre ce passage dans Ossuna : « En toutes choses, craignez même l'apparence du mal et n'accordez pas votre confiance aux révélations ; ne vous obstinez pas non plus à vouloir des conseillers qu'il vous est impossible d'avoir. Que ceux de votre maison vous suffisent. A quoi bon aller consulter des femmelettes sans portée, illusionnées les trois quarts du temps ?... le sentiment de votre prélat ne doit-il pas toujours prévaloir ? Si votre vie spirituelle refuse de se soumettre à tout autre qu'à cette personne vantée pour sa sainteté, croyez que par ce fait, vous êtes en plein dans l'illusion et que le démon fait son œuvre en vous. Il a réussi à vous persuader que vous n'êtes pas sans quelque quiétude. Croyez qu'en vérité, c'est votre présomption qui s'égare et vous porte à faire de votre personne une idole que vous adorez. »

A côté de ce passage la sainte a écrit cette note marginale : « Non je ne fais point de moi une idole, mais je cherche quelqu'un qui me comprenne. Combien de fois je me verrai obligée sous peine de péché mortel... »

Le *Tercero Abecedario* est actuellement traduit par un maître en la matière, le P. Michel-Ange de Carcassonne, dans la revue *Orient* (Toulouse). Voici le résumé de ce *Tercero Abecèdario* ou traité du recueillement. Il contient vingt-trois chapitres avec, pour titres, les lettres de l'alphabet.

D'abord des considérations générales. Le recueillement n'est possible qu'après un dégagement de tout ce qui n'est pas Dieu. Il consiste en un accord plénier de tout l'être avec Dieu (1). Il a pour effet la substitution de Dieu en tout l'homme (2).

Ensuite une étude détaillée. Le dégagement s'applique aux sens et à leurs impressions (3) et aux préoccupations du cœur (4). Dans la pratique, il relève de la connaissance expérimentale (5) et de l'habitude acquise (6). Il s'acquiert par la vigilance continuelle sur ses pensées (7), par la soumission

Digitized by Google

affectueuse à un maître (8), par la retraite spirituelle et corporelle (9).

L'accord entre l'âme et Dieu doit faire que notre amour soit désireux de la grâce (10), que notre mémoire soupire après Dieu (11) et doit mettre en notre sentiment le goût spirituel (12). Il doit unir à Dieu la portion supérieure de notre âme (13), aussi continuellement que possible (14), et sans aucun intermédiaire (15), par la seule voie de l'amour (16).

Dieu, enfin, est substitué en nous, dans le corps, par la mortification sœur de l'oraison (17), et dans l'âme cherchant à trouver Dieu au dedans d'elle-même (18), pour grandir tous les jours en lui (19), pour endurer son opération (20) et le laisser opérer seul (21). Ainsi possédée et dominée par Dieu, l'âme vit d'un zèle personnel (22) et croissant dans la persévérance (23).

Pâle résumé certes (1) ! Il nous suffit cependant pour juger du côté substantiel et pratique de tous les écrits de François d'Ossuna, pour nous expliquer la chaude recommandation qui en fut faite au chapitre général de Toulouse en 1532. Et puisqu'elle fut officiellement approuvée, — comme celle d'Harphius au chapitre de Tolède, — nous pouvons affirmer que cette doctrine est bien celle de l'Ordre franciscain. Et dès lors nous ne devons pas tenir un grand compte de l'opposition de certains illuminés flamands de la même époque, ou de certains illuminés espagnols, Jean Hurtado, Isabelle de la Croix (du Tiers-Ordre), Antoine de Salagun qui adressait ses religieux à Francisca Hernandez, François Nunatello à Valladolid, et surtout François Ortiz, le dirigé de Francisca, qui se rétracta du reste et passa les dernières années de sa vie dans la pénitence et la solitude.

De meilleurs représentants de la spiritualité franciscaine se retrouvent dans la personne d'Alonso de Madrid qui publia à Séville, en 1521, un *Art de servir Dieu* (12), que connut saint

(11) Voici à quoi se ramène, tout compté, la pratique conseillée dans le *Troisième Abécédaire* : « L'homme s'y dépouille, s'y débarrasse de tous (lui-même et lui surtout compris) afin de se mettre dans la disposition de s'envoler par l'amour jusqu'à Dieu seul, qui nous demande notre cœur parfaitement dégagé et dans sa pleine intégralité. Dégagement universel, intégralité de l'homme, de son cœur surtout; évacuation aussi complète que possible de celui-ci, et cela fait, l'envolée du cœur vers Dieu seul. (L'âme est un) nageur qui fend l'eau et, sans se laisser détourner ni à droite ni à gauche, vient par le plus droit chemin jusqu'à la divinité... » P. MICHEL-ANGE, *Etudes Franciscaines*, t. XXIV, 1910, p. 391.

(12) Entre autres rééditions de cet *Art*, il y a une traduction latine faite

Digitized by Google

Ignace et que sainte Térèse traite d'ouvrage excellent, — dans l'extraordinaire figure de l'évêque de Mondogneto, Antoine de Guevara (13), avec son *Oratoire des religieux et Exercices du vertueux* (1542), encore un manuel remarqué par sainte Térèse, — et surtout dans le B. Jean de Bonilla.

Le Combat Spirituel, Jean de Bonilla.

Il y a là, en cette fin du seizième siècle espagnol un fait assez curieux et qui mérite d'être relevé parce qu'il intéresse la piété de l'Eglise.

Chacun sait qu'en dehors de l'Ecriture, certains livres ont marqué d'un sceau vigoureux la spiritualité des peuples catholiques: les *Morales* de saint Grégoire le Grand, les aréopagétiques, les écrits victoriens, l'*Imitation*, le *Combat spirituel*, les *Exercices spirituels* de saint Ignace. Entre tous, le *Combat spirituel* n'est pas le premier; mais il n'est pas le dernier quant à l'influence. Il date de 1589, année de la mort d'Henri III. Il a pour auteur un Théatin, dom Laurent Scupoli (1530-1610), originaire de Naples et mort à Naples. Or, ce petit ouvrage, qui est un grand livre au dire de saint François de Sales, ce *Combat spirituel* que l'évêque de Genève porta dix-huit ans dans sa pochette, le trouvant clair et très pratiquable, ce livre édité un nombre infini de fois et en toute langue, encore aujourd'hui manuel suivi dans des noviciats d'Ordres religieux, il est, je n'en puis douter, d'esprit franciscain.

Je veux dire: son auteur a certainement lu des ouvrages franciscains et il s'en est inspiré. Il s'est inspiré des *Méditations sur les douleurs mentales de Jésus-Christ* composées par la B. Baptiste Varani et publiées dès 1490 et 1515. Il s'est inspiré du *Traité de la paix de l'âme* de l'Observant espagnol Jean de Bonilla. L'un et l'autre, les *Méditations* et le *Traité* ont été utilisés par le P. L. Scupoli. Ils ont même été édités avec le *Combat spirituel* du vivant du P. L. Scupoli. Ils lui ont même été attribués.

Ce petit *Traite de la Paix de l'âme* de Bonilla — on vient encore d'en faire une édition anglaise dans la collection du

par un dominicain professeur à Louvain, le P. Jean Hentenius (Cologne, 1625), auquel on a ajouté le petit traité du P. Bernardin de Balbano sur « Le Mystère de la sainte Flagellation ».

(13) M. René Coster a publié une biographie d'Antoine de Guevara (1481-1545) dans le *Bulletin hispanique* de Bordeaux, vol. XXXV (1923), p. 305-360, et vol. XXVVI (1924), p. 193-208.

Digitized by Google

Orshard Books — il n'est point inutile de noter qu'on l'a parfois intitulé le *Sentier du Paradis*. Cela fait deux titres, mais un seul et même livre. On ne s'en est jamais aperçu.

S'il fallait résumer ce livre de forme peu didactique, nous pourrions voir dans le premier chapitre quelques préliminaires :

Nous sommes créés pour aimer Dieu ; c'est la vertu qui mène à Dieu. Mais de nous-mêmes, nous ne pouvons rien. Méfions-nous donc de nos forces. Ayons confiance en Dieu seul. S'il s'élève un trouble dans notre âme, nous devons le combattre avec douceur.

Viennent ensuite quelques chapitres (II-VII) où nous pouvons trouver comme les étapes de la vie spirituelle ou paix de l'âme :

Première étape : garde des sens. Aidez-vous en ce but de la prière et agissez avec pureté d'intention.

Deuxième étape : repoussez l'inquiétude et la tristesse.

Troisième étape : détachez-vous de toute consolation et de vous-même. Il vous faut Dieu seul.

Quatrième étape : demeurez dans la solitude. Là seulement Dieu agit. Ne faites rien sans le conseil de votre directeur.

Cinquième étape : mettez de la prudence dans votre charité envers le prochain. Que cette charité soit pure et humble. Qu'elle ne détruise pas la paix de votre âme, mais procède de Dieu seul.

Sixième étape : que l'âme se détache de l'amour-propre. Dieu seul doit lui suffire. Ni larmes ni dévotions indiscrètes.

Pour s'aider à avancer dans ce sentier du Paradis, il faut la sainte Eucharistie et l'offrande de soi-même à Dieu (ch. VIII). Il faut la recherche des travaux et des luttes intérieures, la communion spirituelle, la défiance de soi et la confiance en Dieu, la liberté, la recherche du seul plaisir de Dieu (ch. IX). Il faut la lutte contre la tristesse au milieu des troubles (ch. X), la lutte contre le démon et les tentations intérieures (ch. XI et XII).

Trois derniers chapitres nous expliquent ces vérités consolantes :

Comment Dieu nous envoie la tristesse et les tentations pour notre bien. Des raisons que l'âme doit avoir pour ne pas se décourager de ses fautes. Comment l'âme après chaque faute doit se remettre en paix et tirer profit de son mal.

Le *Traité de la Paix de l'âme* fut édité en 1580 à Alcala de Henarès. La même année, à Salamanque on rééditait le traité

Digitized by Google

alcantarin de l'oraison qui est de 1556. Entre les deux il y a bien des liens de parenté.

Le V. Ange del Pas.

Il serait injuste de laisser le seizième siècle sans évoquer finalement la douce silhouette du V. P. Ange del Pas, de Perpignan (1540-1596). Ce fut lui qui obtint de Grégoire XIII la fameuse Bulle de séparation des Réformés d'avec les Observants. Clément VIII témoigna par un *Motu proprio* du 24 septembre 1594, de la profonde estime qu'il avait pour cet auteur. On doit au P. Ange del Pas des *Avisos sobra la vida espiritual* (Gênes, 1583), dédiés à la noble dame Dona Veronica de Mari, et connus aussi sous cet autre titre: *De los fundamentos del buon espiritu y de toda perfeccione espiritual.*

Fr. Titelmans.

De même devons-nous saluer la sainte figure du P. François Titelmans. Il était de Hasselt. Ce fut un des critiques d'Erasme. On lui doit des *Pia exercita intimae devotionis* (Cologne, 1579, Anvers, 1698). D'abord Observant, il passa chez les Capucins, et il mourut à Anticoli en 1527 (14).

Pseudo mysticisme belge.

C'est dans la patrie du P. Titelmans, la Belgique, que se fit jour en ce seizième siècle un mouvement pseudo-mystique que nous a jadis signalé le P. Frédégand (15). D'après un chapitre de l'ancien coutumier de la province belge datant de 1595, Harphius, Tauler, Ruysbroeck et Suso, sont prohibés. Sans doute on regarde ces auteurs comme très pieux et catholiques, mais la lecture en paraît inopportune. Vers 1578, défense analogue avait été faite aux jésuites en ce qui regarde les

(14) Ajoutons encore le P. Antoine de Moneglia, *Sursum corda*. Bologne, 1522, et un missionnaire de Terre-Sainte, le P. Antonio da Atri, auteur d'un *Conforto spirituale* (1505) et d'un *Exercitio Spirituale* (1514). Cf. G. Golubovich, *Studi Francescani* (Arezzo), an. VIII (1922), p. 3-17.—Enfin le P. Gaspar Hasger, provincial de la province de Germanie supérieure, et sa *Formula vitae christianae* (Anvers, Martin César, 1532, in-32), en quatre parties. Il écrit dans son épilogue ces paroles qui résument et caractérisent son enseignement : *Labora... diligenter agrum tuum. Agrum sensualitatis, agrum rationis, agrum intelligentiae, agrum volitivae potentiae, agrum denique situatum in mentali apice.* L'ouvrage du P. Hasger m'a été signalé par un maître en spiritualité franciscaine, M. l'abbé A. Saubin. Cf. Jean de S.-Antoine, *Bibl. univ. franc.*, t. II (Madrid, 1732), p. 10.

(15) *Franciscana*. Iseghem, t. VII, p. 257-263.

Digitized by Google

mêmes auteurs, tant on abhorrait le quiétisme et à juste raison.

En retour on conseillait Grenade, *L'Aiguillon d'amour,* les *Méditations* de Lansperge, le P. Mathias de Salo et Louis de Blois.

Le P. Jérôme de Sorbo, général de l'Ordre, dut sévir contre deux religieux qui propageaient ce mouvement pseudo-mystique, le P. François Nugent, irlandais, et le P. Hippolyte de Bergame, provincial de Flandre.

Nous assistons évidemment là à une scène de la réaction à laquelle se trouvera mêlé plus tard Alphonse Rodriguez, S. J. La mystique privée de sa base théologique et ne s'appuyant plus sur la vertu de pénitence et de mortification, tourne insensiblement et par une pente naturelle vers le quiétisme, vers ses erreurs et vers sa morale.

P. UBALD d'Alençon.

(A suivre)

Digitized by Google

UN GRAND DOCTEUR MARIAL FRANCISCAIN

PIERRE D'AURIOLE

(PETRUS AURIOLI)

BIOGRAPHIE ET ACTIVITE LITTERAIRE

Au cours des siècles, des légendes nombreuses, les unes plus curieuses et plus invraisemblables que les autres, se sont forgées autour de la personne obscure et mystérieuse du Docteur et Maître franciscain, Pierre d'Auriole. Jusqu'aux derniers temps encore, les données historiques se rapportant aux faits et aux événements de la vie mouvementée de ce franciscain médiéval étaient basées en grande partie sur des renseignements légendaires ou faux. Ces dernières années, plusieurs historiens et savants, tels que F. Stanonik (1), Denifle-Chatelain (2), N. Valois (3), E. Albe (4) et principalement R. Dreiling, O. F. M. (5), ont réussi, par leurs recherches assidues et ininterrompues à jeter un peu de lumière sur des points biographiques, jusque là obscurs et ombrageux, de la vie du célèbre disciple de saint François d'Assise. Ils sont parvenus ainsi à pouvoir fixer avec certitude plusieurs dates jusque là incertaines ou fausses et à pouvoir établir, sur des bases solides, plusieurs faits et événements de Pierre d'Auriole. Sans avoir

(1) *Ueber den äusseren Lebensgang und die Schiften des Petrus Aureoli, O. F. M.*, dans *Der Katholik*, t. 62, 1882, p. 315-328, 415-427 et 479-501.

(2) *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. II, Paris, 1891, p. 225-228, 431 et 718.

(3) *Pierre Auriol*, dans *Histoire littéraire de la France*, t. 33, Paris, 1906, p. 479-528.

(4) *Prélats originaires du Quercy*. T. II. Province d'Aix (*Annales de Saint-Louis-des-Français*, t. IX), 1904-1905, p. 94 et ss.

(5) *Der Konzeptualismus in der Universalienlehre des Franziskanererzbischofs Petrus Aureoli* (Pierre d'Auriole). (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen*, Bd. XI, Hft. 6). Münster-i.-Westf., Aschendorff, 1913. Cette étude a servi de base à notre article.

Digitized by Google

la prétention de résoudre toutes les controverses et de tirer au clair tous les points obscurs de la biographie de ce Docteur franciscain, nous voudrions cependant apporter notre humble part à faire connaître et apprécier cette gloire de l'Ordre franciscain et attirer l'attention des théologiens sur ce grand défenseur de l'Immaculée Conception.

Mais avant d'entrer dans les détails de la biographie d'un auteur, il convient de connaître son nom, il est nécessaire de savoir comment il faut le dénommer: c'est là une chose primordiale et élémentaire. Dans le cours des siècles, le Docteur franciscain a reçu les dénominations les plus différentes et a été désigné par les noms les plus divers, parmi lesquels il faut citer comme les principaux: Aureoli et Aurioli, Auriolus et Aureolus, Pierre d'Oriol, d'Auriol, d'Aureol, d'Auriole et d'Aureole. Parmi toutes ces variantes du nom latin de ce théologien, les deux premières et les deux dernières sont encore les seules qui sont jetées dans le débat. Cette question n'ayant pas encore reçu une solution définitive, nous nous contenterons d'indiquer les principales raisons invoquées par les défenseurs de l'une et de l'autre dénomination, Aureoli ou Aurioli.

Pour la variante Aurioli plaident les arguments suivants :

1. Il est établi que ce nom existait et était porté dans la patrie d'origine du docteur franciscain (6).

2. On rencontre la variante Petrus Aurioli: A) dans une lettre du pape du 14 juillet 1318; B) dans un acte du 13 novembre 1318 de l'Université de Paris; C) dans un manuscrit cité par F. Stanonik (7).

3. Le frère de notre théologien, du nom de Raymond, est appelé Aurioli dans un document du Vatican du 23 janvier 1322 (8).

4. La forme Aurioli se lit encore dans la « *sententia excommunicationis* » lancée par le provincial de l'Aquitaine, Bertrand de Turre, le 3 février 1315, contre quelques Spirituels de sa province. R. Dreiling, dans son ouvrage cité plus haut, p. 218, en publie le passage suivant : « Sententia excommunicationis... in capitulo fratrum minorum Tholose et fratribus conventus ipsius loci more solito congregatis... lata, promulgata... presentibus me notario et testibus vocatis et rogatis,

(6) Cf. E. Albe, *op. cit.*, p. 94.
(7) *Op. cit.*, p. 319, note 1.
(8) Denifle-Chatelain, *op. cit.*, p. 718.

Digitized by Google

fratribus Petro Aurioli lectore, Geraldo baccalario, Arnaldo lectore biblie, in conventu Fratrum Minorum Tholose ». Ce document, originaire de la province même du Docteur franciscain, plaide sans conteste en faveur de la lecture : Aurioli.

Les défenseurs de la forme Aureoli invoquent les raisons suivantes :

1. L'auteur lui-même se dénomme Petrus Aureoli dans la dédicace au pape Jean XXII de la deuxième rédaction de son Commentaire sur le premier livre des Sentences.

2. Cette forme se rencontre dans un manuscrit, écrit au moins en partie en 1315, le codex Sessorianus, conservé dans la Bibliothèque nationale de Rome sous le sigle cod. 1405.

3. Cette variante se retrouve également dans les meilleurs et les plus anciens manuscrits et chez les auteurs les plus anciens et les plus célèbres, cités par F. Stanonik (9) et par N. Valois (10).

Par rapport à la forme française de ce nom N. Valois fait remarquer : « Petrus Aureoli, en français du Midi, doit se traduire par Peire ou Pierre Auriol » (11).

C'est pourquoi, nous basant principalement sur les premières raisons, nous préférons dénommer ce Docteur franciscain Petrus Aurioli ou Pierre d'Auriole ou Pierre Auriol, jusqu'à ce que l'on soit définitivement fixé sur la forme exacte de ce nom mystérieux.

Jusqu'ici il n'existe point encore une certitude définitive sur la date de naissance et sur la jeunesse de Pierre d'Auriole. Deux documents rapportent qu'il doit être né en 1280. Ce sont la *Biographie Toulousaine* qui écrit : « Aurioli (Pierre), né à Toulouse en 1280 » (12), et les Franciscains de Quaracchi qui écrivent, dans l'édition de la *Chronica XXIV Generalium Ordinis Minorum* : « Petrus Aurioli vel Aureoli ... natus est circa 1280, probabiliter Tolosae » (13).

Plusieurs erreurs ayant été dûment constatées et établies dans ces documents par rapport à d'autres points, il serait

(9) *Op. cit.*, p. 319, note 1.

(10) *Op. cit.*, p. 489-528. Voir aussi *Fr. Gulielmi Guarrae, Fr. Joannis Duns Scoti, Fr. Petri Aureoli Questiones disputatae de Immaculata Conceptione B. M. V.*, Quaracchi, 1904.

(11) *Op. cit.*, p. 480.

(12) *Biographie Toulousaine*, t. I, Paris, p. 405.

(13) *Chronica XXIV Generalium ordinis minorum*. Quaracchi, 1897, p. 470, note 3.

Digitized by Google

téméraire de se baser uniquement sur eux pour admettre l'année 1280 comme date de naissance de Pierre d'Auriole.

Le lieu d'origine du Docteur franciscain ne peut être Verberie-sur-Oise en Picardie ni Toulouse mais les environs de Gourdon en Aquitaine. Verberie-sur-Oise fut déjà considérée au XVe siècle comme la patrie d'origine de Pierre d'Auriole. Cette opinion se retrouve : 1° dans le *Tractatus de Immaculata Conceptione B. M. V.* de Pierre d'Auriole, conservé dans un manuscrit du XVe siècle, le cod. 518 de la Bibliothèque de Douai, où à la feuille 33 nous lisons : « Petri a Verberia dicti Aureoli » ; 2° dans un manuscrit du XVe ou XVIe siècle du même traité, conservé dans le cod. lat. 14835 de la Bibliothèque de Munich, folio 60 : « Petri Aureoli de Verberia » (14) ; 3° dans le Catalogus Scriptorum Ecclesiasticorum de Trithemius : « Petrus de Verberia, dictus Aureoli » (15). La même formule, ou une semblable comme Verberius, de Vermeria, se rencontre ensuite chez presque tous les auteurs jusqu'aux temps les plus récents, de sorte que l'opinion qui faisait naître Pierre d'Auriole à Verberie-sur-Oise, était généralement admise par tous les écrivains et tous les historiens (16). Le conventuel Sbaralea (17), le premier, nia cette donnée, jusque-là universellement défendue, et, après lui, Stanonik (18), Albes (19) et Valois (20) ont repris la même thèse et prouvé définitivement que Verberie ne peut point être considérée comme le lieu de naissance du Maître franciscain. Le fait qui, d'après eux, a donné occasion à cette opinion erronée, est une confusion, faite entre Pierre d'Auriole et Pierre de Verberie de l'Ordre du Val des Ecoliers qui aurait vécu vers 1334 (21).

Le R. P. Dreiling donne une explication caractéristique et

(14) DENIFLE-CHATELAIN, *op. cit.*, p. 431, note 18, et N. VALOIS, *op. cit.*, p. 480.

(15) Edition de Cologne, 1531, fol. 101^v.

(16) Cf. H. SBARALEA, *O. Min. Conv., Supplementum et Castigatio ad scriptores trium ordinum S. Francisci*, Rome, 1806, p. 584. F. STANOVIK, *op. cit.*, p. 319 et suiv. N. VALOIS, *op. cit.*, p. 480.

(17) *Op. cit.*, p. 584.

(18) *Op. cit.*, p. 321.

(19) *Op. cit.*, p. 94 et suiv.

(20) *Op. cit.*, p. 479 et suiv.

(21) Pour Pierre de Verberie, cf. DENIFLE-CHATELAIN, *op. cit.*, p. 428 et suiv. Pierre de Verberie y est cité parmi les vingt-neuf maîtres en théologie de Paris, qui, le 2 janvier 1324, envoyèrent une lettre à Philippe VI, roi de France, au sujet de l'état des âmes après la mort.

Digitized by Google

originale de cette confusion (22). Il faudrait en chercher l'origine dans l'attribution d'un commentaire sur la « *Sententia Bernhardi de Immaculata conceptione B. M. V.* » à Pierre de Verberie, commentaire qui est conservé dans des manuscrits qui contiennent également le « *Tractatus de Imm. Conc. B. M. V.* » de Pierre d'Auriole. Ainsi le cod. 1049 de la Bibl. publique de Troyes, à côté du commentaire de Pierre d'Auriole sur le premier livre des Sentences, contient un petit commentaire anonyme sur la lettre de S. Bernard aux chanoines de Lyon par rapport à l'Immaculée Conception. De même le cod. lat. 24835 de la Bibl. de Munich contient le « *Tractatus de Imm. Conc. B. M. V.* » de Pierre d'Auriole et le commentaire anonyme: « *Declaratio sententiae Bernhardi de eadem* ». Dans un incunable de la Bibl. de Mayence est contenu le même traité de Pierre d'Auriole avec le petit commentaire sur la lettre de S. Bernard, attribué cette fois à Pierre de Verberie. Il commence en effet : « *Declaratio sententiae B. Bernardi de hac re Petri de Verberia* » et finit: « *Ista scripsit et compilavit fr. Petrus de Verberya, anno 1338* ». Enfin les « *Monumenta antiqua Seraphica pro Immaculata Conceptiones B. M. V.* » de Petrus de Alva et Astorga, imprimés à Louvain en 1665, en dehors des deux monographies de Pierre d'Auriole sur l'Immaculée Conception (le Tractatus de Imm. Conc. et le Repercussorium) et la première question de la troisième distinction de son commentaire sur le troisième Livre des Sentences, donne également le petit commentaire sur la lettre de S. Bernard avec la mention : « *Declaratio sententiae Beati Bernardi de hac re Petri Aureoli de Verberia* » et avec la finale: « Ita scripsit et compilavit Frater Petrus Aureoli de Verberia anno 1338 ». Les deux noms de Pierre d'Auriole et de Pierre de Verberie, primitivement distincts, se trouvent intimement unis et fusionnés dans ce dernier écrit. De ces données R. Dreiling conclut qu'il faudrait probablement chercher là la cause et l'origine de la confusion entre les deux Pierre. Le petit commentaire sur la lettre de S. Bernard, atribué à Pierre de Verberie, étant intimement uni à des traités sur l'Immaculée Conception de Pierre d'Auriole et Pierre de Verberie étant un théologien inconnu et obscur, on aura considéré ces deux Pierre, primitivement distincts, comme un seul et même personnage et on les aura confondus dans la personne la plus célèbre

(22) *Op. cit.*, p. 4-5.

Digitized by Google

des deux, à savoir dans la personne du docteur franciscain Pierre d'Auriole, tout en croyant que la dénomination Pierre de Verberie désignait le lieu d'origine de Pierre d'Auriole.

Quant à ceux qui soutiennent que Pierre d'Auriole est originaire de Toulouse, tels la *Biographie Toulousaine* (23) et la *Chronica XXIV Generalium* (24), ils basent leurs affirmations sur des citations empruntées à divers manuscrits. Tous ces extraits peuvent s'expliquer sans difficulté si on les entend, comme d'ailleurs il faut le faire, de l'activité professorale exercée à Toulouse par Pierre d'Auriole. Toutefois, après l'étude approfondie de Albe (25) sur cette question, il est dûment établi et prouvé que Pierre d'Auriole descend d'une famille de ce nom, appartenant au diocèse de Cahors et au duché de Quercy, dans l'ancienne Aquitaine et habitant probablement aux environs de Gourdon, dans le nord du Quercy.

La date précise, à laquelle Pierre d'Auriole serait entré dans le jeune et vigoureux Ordre des Franciscains, ne peut encore être déterminée avec exactitude. Nous pouvons conjecturer toutefois du fait qu'en 1311 il avait déjà publié un « *Tractatus de paupertate et paupere usu rerum* » qu'à cette date il devait déjà appartenir depuis quelque temps à l'Ordre des Frères Mineurs. Il y prend en effet position contre la thèse des Franciscains spirituels outrés et défend une opinion moyenne et modérée: ce qui prouve qu'il n'est plus à ses débuts ni à ses premiers essais (26). Nous pouvons en conclure que Pierre d'Auriole doit déjà avoir appartenu en 1311 depuis quelques années à l'Ordre franciscain, car un trop jeune religieux ne prendrait point une part si active dans une lutte qui a troublé si profondément la paix et la prospérité du jeune Ordre. Albe émet l'opinion que Pierre d'Auriole aurait fait profession dans le couvent de Gourdon (27). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il a appartenu à la glorieuse province d'Aquitaine, comme

(23) T. I, Paris, 1823, p. 405.

(24) Editée à Quaracchi, 1897, p. 470-471.

(25) *Op. cit.*, p. 94 et suiv. On ne peut tirer aucune conclusion, par rapport au lieu d'origine de Pierre d'Auriole, des mots que l'on trouve dans son commentaire sur le IV livre des Sentences, Rome, 1605, p. 41 : « Tantum enim hic (scl. in baptizando) valet Gallium quantum Picardum ».

(26) D'un extrait de *Firmamenta trium ordinum beatissimi Patris nostri Francisci*, Paris, 1511, pars IV, fol. 117, il ressort que Pierre d'Auriole avait déjà fait profession lors de la fameuse lettre au sujet de la pauvreté. Il y écrit en effet : « Ad quaestionum istam tria sunt videnda. Primum de altissima paupertate in se *quam vovimus* ».

(27) *Op. cit.*, p. 96.

Digitized by Google

l'atteste si énergiquement le « *De Conformitate* » : « Ista provincia Aquitaniae sufficientibus et bonis praedicatoribus semper claret et claruit et habuit illum magistrum facundum fratrem Petrum Aureoli, qui luculenter scripsit super Sententias, fecit compendium Bibliae et plura alia ; archiepiscopus tandem fuit Aquensis » (28).

En 1304, nous rencontrons Pierre d'Auriole à l'Université de Paris. Ce fait se dégage d'un passage du fameux « *Repercussorium* » du Docteur franciscain, dans lequel il prend position contre la théorie de l'impanation enseignée par quelques docteurs à Paris, en 1304. Nous y lisons en effet : « In oppositum illius erroris de paneitate quem aliqui docuerunt Parisiis, me praesente, est directe canon « De Summa Trinitate et fide » (29). F. Stanonik a attiré le premier l'attention sur ce texte (30). Après lui, N. Valois (31) et M. Grabmann (32) ont soutenu la même opinion. Nous ne pouvons cependant admettre, comme plusieurs le soutiennent, qu'à cette date Pierre d'Auriole aurait déjà été professeur à l'Université de Paris et le rival, l'émule de Duns Scot dans le professorat. Nous croyons bien plutôt qu'en 1304, Pierre d'Auriole était encore simple étudiant à l'Université et élève de Duns Scot. Plusieurs raisons nous inclinent à admettre cette opinion. Tandis qu'il est prouvé que le bienheureux Jean Duns Scot professa vers 1302-1307 à l'Université de Paris (33), nous savons que Pierre d'Auriole exerça le lectorat dans le couvent de Bologne en 1312 et dans le couvent de Toulouse en 1314 et qu'il devint seulement Licencié et Docteur en 1318. Avec ces données il serait difficile d'admettre que Pierre d'Auriole fut déjà professeur à l'Université de Paris en 1304, alors qu'il est établi qu'il devint seulement licencié en 1318.

Une autre raison plaidant en faveur de notre thèse est le fait que le premier écrit publié par Pierre d'Auriole ne date que de 1311 et qu'après cette date, les ouvrages se succèdent

(28) *De conformitate vitae beati Francisci ad vitam Domini Jesu, auctore* Fr. Bartholomaeo de Pisa, t. I, Quaracchi, 1906, p. 539.

(29) *Quaestones disputatae de Imm. Concept. B. M. V.*, Quaracchi, 1904, p. 152.

(30) *Op. cit.*, p. 324.

(31) *Op. cit.*, p. 480.

(32) *Die Geschichte des scholastischen Methode*, t. I. Fribourg, 1909, p. 199, note 2.

(33) A. Teetaert, O. Cap., *La confession aux laïques dans l'Eglise latine depuis le VIIIe jusqu'au XIVe siècle.* Bruges, 1926, p. 427.

Digitized by Google

d'année en année jusqu'en 1320, date à laquelle il a terminé ses *Quodlibeta*. De ce que nous ne connaissons aucun écrit de Pierre d'Auriole, publié avant 1311, nous pouvons conjecturer qu'il est invraisemblable qu'il ait été professeur à Paris en 1304.

Nous basant sur ces données, nous préférons admettre avec Dreiling qu'en 1304 Pierre d'Auriole ne fut encore qu'étudiant à Paris et élève du bienheureux Jean Duns Scot.

L'assertion de L. Wadding : « Petrum Aureolum his (c'est-à-dire les onze élèves les plus célèbres de Duns Scot) attexerunt alii, sed aemulum potius quam discipulum alii appellarunt » (34), d'après laquelle, de l'avis de plusieurs, Pierre d'Auriole aurait été le rival plutôt que le disciple de Duns Scot, peut trouver une explication suffisante dans notre thèse. Il ressort, en effet, des œuvres de Pierre d'Auriole qu'il n'a jamais été l'esclave d'aucun système déterminé, d'aucun maître, même le plus distingué et le plus renommé, et qu'en philosophie et en théologie il a suivi toujours un chemin personnel et défendu des thèses propres. Cette donnée, empruntée aux ouvrages du Docteur franciscain, nous a amené à entendre l'*aemulus Scoti* de L. Wadding dans le sens que Pierre d'Auriole n'a jamais accepté, sur la simple autorité de Duns Scot, les thèses et les propositions, défendues par lui, mais qu'il les a d'abord examinées, pesées et critiquées. De la sorte il pouvait déjà être appelé l'émule et le rival de Duns Scot, bien qu'il fût encore étudiant, et cela à cause des nombreuses critiques exercées et des multiples attaques lancées contre son professeur et confrère distingué, le bienheureux Jean Duns Scot.

Pierre d'Auriole a toujours professé la vénération la plus sincère et l'estime le plus intense pour l'Université de Paris qui avait fait une impression très vive sur son jeune esprit. Cela ressort d'abord de la dédicace de son commentaire sur le premier livre des Sentences, adressée à Jean XXII, où nous lisons : « Vestrae Universitatis servus inutilis filiusque indignus Fr. Petrus Aureoli » et ensuite de ce que, dans son commentaire sur l'Apocalypse, il prétend que S. Jean y a prédit la fondation de l'Université de Paris par Charlemagne :

(34) *Annales Minorum*, t. VI, 2e édit., Rome, 1733, p. 137, ad ann. 1308, nº 66.

Digitized by Google

« Parisiis etiam (scil. Carolus Magnus) studium divinae sapientiae et philosophiae instituit et fundavit » (35).

Quand nous jetons un coup d'œil sur les ouvrages de Pierre d'Auriole, nous constatons qu'il doit s'être consacré avec une prédilection spéciale à l'étude de l'Ecriture Sainte et que, parmi les théologiens, S. Augustin et, parmi les philosophes, Aristote et Averroès, ont exercé sur son esprit l'influence la plus profonde et la plus marquée.

Il publia en 1311 son premier ouvrage, le *Tractatus de paupertate et usu paupero*. Ce petit traité a été édité dans la quatrième partie du *Firmamenta trium ordinum beatissimi Patris nostri Francisci*, fol. 116r-119r, qui parut à Paris, en 1511. D'après N. Valois (36), il faudrait placer la date de composition de cet écrit avant la constitution *Exivi de paradiso* du 6 mai 1312. Il ne peut cependant pas avoir été terminé longtemps avant cette date. La raison en est que, malgré la vive polémique qui y est menée contre les deux partis extrêmes, et la complète indépendance de la doctrine qui y est défendue, cet écrit n'a jamais été cité avant le Concile de Vienne (37). Dans cette fameuse question si vivement agitée et discutée, dans l'Ordre franciscain, pendant les XIIIe et XIVe siècles. à savoir: si les Franciscains, en vertu du vœu de pauvreté, étaient également tenus à l'usage pauvre des choses et des objets qui étaient à leur usage, Pierre d'Auriole se prononce, d'un côté, contre le rigorisme trop étroit des Spirituels, et, d'un autre côté, contre le laxisme des Conventuels. Il défendait la thèse que non seulement l'usage pauvre est conseillé par des vertus annexes de la pauvreté, telles la tempérance, la pénitence, etc., comme le prétendaient les Conventuels, mais aussi qu'on était tenu, en vertu du vœu de pauvreté, à l'usage pauvre dans tous les cas où la Règle le prescrit. C'était aux Papes à déterminer plus exactement ces différents cas.

Pierre d'Auriole exerça, en 1312, le lectorat à Bologne, dans le *Studium generale* des Frères Mineurs qui, à cause de l'absence d'une faculté de théologie à l'Université, était fréquenté à cette époque non seulement par le clergé régulier mais aussi par le clergé séculier et qui a été incorporé à l'Université, en

(35) *Compendium sensus litteralis totius divinae scripturae*, Quaracchi, 1896, p. 515.

(36) *Op. cit.*, p. 481 et 489.

(37) K. Balthazar, O. F. M., *Geschichte des Armutsstreites im Franziskanerorden bis zum Konzil von Vienne*, Münster, 1911.

Digitized by Google

1360, comme Faculté de Théologie (38). On ne saurait déterminer plus exactement à quelle époque il a commencé son professorat dans ce Studium generale, ni durant combien de temps il a exercé cette charge, ni préciser s'il restreignit son activité au professorat ou s'il se consacra en même temps au ministère.

Tout ce que nous savons touchant l'activité de Pierre d'Auriole à Bologne, nous le devons au cod. 1405 de la Bibliothèque nationale de Rome (codex Sessorianus). Ce manuscrit contient les écrits suivants de Pierre d'Auriole : 1° *Tractatus de conceptione*, fol. 1-23v. A la fin nous lisons : Explicit tractatus de conceptione B. M. V. matris Dei, scriptus a Joanne Eltado de Frisia in Monte Albano, anno Domini MCCCXV, in vigilia s. Bartholomei apostoli consummatus ». — 2° *Repercussorium*, fol. 25r-44r. Il porte comme titre : « Repercussorium editum contra adversarium innocentiae Matris Dei, compositum per Fratrem Petrum Aureoli de ordine fratrum minorum ». — 3° *Tractatus de principiis* editus a frate Petro Aureoli de ordine minorum, lectore in civitate Bononiae anno Domini MCCCXII, fol. 44r-128v.

Il résulte de cette dernière donnée qu'il publia à Bologne, en 1312, lorsqu'il y était lecteur, son premier traité philosophique, intitulé : *Tractatus de principiis*. Il commence comme suit : « Principiorum notitia quantum sit efficax » et finit par les mots : « proprie et virtutes alterius speciei ». Dans ce manuscrit Pierre d'Auriole intitule cet écrit : « Vocetur autem tractatus iste *tractatus de principiis* » (fol. 44r), tandis que dans son I Sent., Rome, 1605, p. 81, il l'appelle *tractatus de principiis physicis*. Cet écrit traite de la matière et de la forme comme principes constitutifs de toutes choses et présente de la sorte une philosophie naturelle dans le sens le plus large du mot. Nous y lisons en effet : « Tractaturi itaque de constitutivis rerum principiis materia et forma ». Ce traité devait originairement comprendre quatre livres et chaque livre devait être divisé en six chapitres. Le premier livre traite de la matière et de la forme en général ; le second des principes essentiels des « substantiae separatae » ou « abstractae » et des corps célestes ; le troisième des éléments et des mélanges de ces mêmes substances et corps et le quatrième enfin de la matière

(38) H. Holzapfel, O. F. M., *Handbuch der Geschichte des Franziskanerordens*. Fribourg, 1909, p. 273 et 277.

Digitized by Google

et de la forme considérées comme principes constitutifs de tous les êtres vivants, « ac tandem in homine totus tractatus termineretur » (39).

Comme dans les trois manuscrits connus jusqu'ici de cet écrit, des parties notables et même des livres entiers font défaut, il en résulte que Pierre d'Auriole n'aura pas achevé ce travail. Ainsi dans le cod. 1405 de la Bibliothèque nationale de Rome et dans le cod. 1082 de la Bibliothèque d'Avignon, il manque les trois derniers chapitres du troisième livre et tout le quatrième livre; dans le cod. 295 de la Bibliothèque de St. Antoine à Padoue, le traité se termine déjà dans le corps du quatrième chapitre du deuxième livre. Nous ne pouvons nous prononcer avec certitude sur les causes qui ont déterminé Pierre d'Auriole à interrompre la composition de cet ouvrage. Fut-ce un déplacement au couvent de Toulouse ? Fut-ce plutôt la définition du Concile de Vienne en 1312 touchant le rapport entre le corps et l'âme d'où découlaient des difficultés très grosses pour Auriole ? Impossible de se prononcer.

De la lecture de ce traité, il résulte que l'influence exercée sur Pierre d'Auriole par S. Augustin, mais surtout par Aristote et Averroès, était très considérable. Ne citons en preuves que les titres des chapitres du début de l'écrit : « Secundum capitulum (primi libri), in quo inducuntur rationes ad praedictam conclusionem, quae auctoritatibus innituntur Augustini, Aristotelis et Commentatoris. Tertium capitulum, in quo ponuntur tres rationes, quae ex se ipsis habent evidentiam, quamvis etiam a praedictis philosophis tangantur... Primum capitulum (secundi libri), quid de abstractis substantiis philosophi senserint... Quartum capitulum, quid senserit Aristoteles et suus Commentator de anima et corpore cœlesti... Tertium capitulum (tertii libri), quid de anima intellectiva tenuit Aristoteles et suus Commentator » (40). On peut y constater également quels grands soucis Pierre d'Auriole s'est donnés pour faire accorder et concorder la doctrine d'Aristote et d'Averroès avec l'enseignement officiel de l'Eglise. Il écrit en effet au début de ce traité : « In omnibus autem intendo opiniones Aristotelis et philosophorum doctrinam cum veritate fidei concordare, quoniam in paucis dissonant et discordant ab ea, prout in sequentibus apparebit ».

(39) Fol. 44r.
(40) Fol. 44r.

Digitized by Google

En 1314, Pierre d'Auriole était lecteur dans le couvent des Frères Mineurs à Toulouse, mais nous ne pouvons pas préciser à quelle date il a été chargé du lectorat dans ce Studium generale, qui était déjà annexé, comme faculté de théologie, à l'université de Toulouse, depuis la première moitié du XIIIe siècle (41). Il y composa en 1314 son fameux *Tractatus de conceptione B. M. V.*, dans lequel, tout en défendant la même doctrine que son maître, le bienheureux Jean Duns Scot, il dépasse ce dernier par la profondeur et la clarté des raisons et des preuves alléguées en faveur de ce privilège exceptionnel de la Mère de Dieu. Aussi modéré que réservé, il réduisit son opinion sur cette question si vivement débattue à la conclusion suivante : la doctrine de l'Immaculée Conception n'est en soi ni définie comme dogme, ni hérétique ; elle trouve cependant des fondements tellement sérieux dans la Sainte Ecriture, dans la tradition et dans la pratique de l'Eglise qu'on ne peut alléguer aucune raison apodictique pour interdire la célébration de cette fête. La solution et la définition définitives de cette question doivent être réservées au Pape.

Pierre d'Auriole jouissait déjà vers la même époque d'une renommée très grande et très étendue comme orateur et prédicateur : ce qui lui valut plus tard le titre de : *Doctor facundus* comme nous le lisons dans le *De Conformitate* : « Frater Petrus Aureoli, facundus in theologia magister » (42). Le 8 décembre 1314, fête de l'Immaculée Conception, il monta dans la chaire et y défendit, devant le clergé, le privilège de l'Immaculée Conception, vivement attaqué par les Dominicains de cette époque. Il fut contredit du haut de la même chaire, le dimanche suivant, 16 décembre, par un Dominicain qui s'efforça de prouver que la Sainte Vierge avait été conçue dans le péché originel. A la suite de cet incident, à la demande de toute l'Université et en présence de l'évêque, Pierre d'Auriole ébranla, dans une dispute publique, tenue le 20 décembre 1314, la thèse du Dominicain et défendit avec tant de conviction et de maîtrise le privilège de l'Immaculée Conception qu'il gagna tous les auditeurs à sa cause.

Il rassembla, en 1315, les conclusions et le résultat de cette célèbre dispute dans l'écrit : *Repercussorium editum contra adversarium innocentiae matris Dei*. Dans ce traité il élargit,

(41) H. Holzapfel, *op. cit.*, p. 272 et 277.
(42) *De conformitate*, t. I, Quaracchi, 1906, p. 338.

Digitized by Google

explique et approfondit l'exposé de la doctrine de l'Immaculée Conception et les preuves alléguées en sa faveur, qu'il avait déjà publiées dans son *Tractatus de Conceptione B. M. V.* Il y conserve également son attitude modérée dans cette question si vivement disputée. Nous devons ces renseignements principalement à Pierre de Alva, O. F. M., qui les puisa dans un ancien manuscrit, intitulé : « Tractatus de conceptione » (43). Le *Tractatus de Conceptione B. M. V.* et le *Repercussorium* ont été réédités, en 1904, par les savants et infatigables Frères Mineurs de Quaracchi dans leur *Bibliotheca franciscana scholastica medii aevi*, t. III, sous le titre: *Quaestiones disputatae de Immaculata Conceptione B. M. V.*

Cette polémique et ces écrits ont contribué dans une large mesure à répandre la renommée de Pierre d'Auriole tant au dehors qu'au dedans de l'Ordre et à attirer sur lui l'attention de ses supérieurs majeurs. Il fut désigné pour la lecture des Sentences à l'Université de Paris au chapitre général de Naples en 1316, dans lequel Michel de Cesena de la province de Bologne fut élevé au généralat. La Chronique, en effet, écrit: « fuit electus ad lecturam Sententiarum Parisius magnae sufficientiae frater Petrus Aureoli, dicto Generali volente » (44).

La Chronique raconte encore que quelques adulateurs, jaloux de l'honneur insigne échu à leur glorieux confrère, s'efforcèrent d'annuler la décision prise, en accusant Pierre d'Auriole auprès du Général de s'être opposé à son élection. Elle rapporte également la réponse typique, donnée par le prélat franciscain et qui trahit un esprit vraiment supérieur et foncièrement surnaturel: « A Dieu ne plaise que, pour une offense qui me serait faite, j'éteigne une lumière si brillante de l'Ordre ! » (45). Le fait de l'opposition de Pierre d'Auriole à l'élection de Michel de Cesena comme général parait d'autant plus vraisemblable que nous savons qu'il a exercé le lectorat à Bologne où il doit avoir connu Michel de Cesena. Il est cepen-

(43) PETRUS DE ALVA ET ASTORGA, *Monumenta antiqua seraphica pro Immaculata Conceptione B. M. V.*, Louvain, 1665, p. 79. Cf. aussi : N. VALOIS, *op. cit.*, p. 517, 483 et 492, et F. STANONIK, *op. cit.*, p. 322 et 415.

(44) *Chronica XXIV Generalium Ord. Min.*, p. 470.

(45) Fuit electus ad lecturam Sententiarum Parisius magnae sufficientiae frater Petrus Aureoli, dicto Generali volente, quamvis aliqui adulatores dicentes Generali, quod sibi in electione se opposuerat, niterentur ipsum pro viribus impedire. Quibus verbum notabile Generalis respondit: « Absit », inquit, « ut pro quavis offensa a me tantum lumen ordinis extinguatur ! » *Chronica XXIV Generalium*, p. 470.

Digitized by Google

dant impossible de préciser à quelle époque et à quel endroit il aurait travaillé contre l'élection de Michel de Cesena au généralat. Fut-ce à Bologne ou à Toulouse ou comme compagnon de son provincial Bertrand de Turre au chapitre général ? Impossible de préciser. Une chose cependant reste acquise, c'est que le chapitre général de Naples en 1316 envoya Pierre d'Auriole à l'Université de Paris pour y expliquer et commenter les Sentences (46).

C'est pendant son séjour à Paris qu'il écrivit son grand et remarquable ouvrage philosophico-théologique, le *Commentarium in quatuor libros Sententiarum*. Nous reviendrons dans un autre article sur cette œuvre pour en faire la critique historique et littéraire.

Pierre d'Auriole avait à peine professé pendant deux années comme bachelier à l'Université de Paris, que le pape Jean XXII, dans une lettre du 14 juillet 1318, invita le chancelier de l'Université à lui conférer le grade de licencié en théologie (47) auquel était nécessairement lié le grade de Docteur (48). Nous citerons un extrait de cette lettre élogieuse du Pape pour montrer la grande vénération que nourrissait le Pontife suprême pour le Docteur franciscain : « Sicut partim experientia, partim fide digna relatione didicimus, et teipsum etiam non latere putamus, dilectus filius Petrus Aurioli ordinis minorum sic in studio theologicae facultatis diebus insudavit ac noctibus, sic per continuationem studii et exercitium lectionum profecit laudabiliter in eadem, quod dignum se reddidit, ut credimus, ad obtinendum docendi licentiam in hujusmodi facultate. Quia igitur ipsum honestate conspicuum et tantum thesaurum scientiae divina sibi suffragante gratia assecutum benevolentia prosequimur gratiosa, discretioni tuae per apostolica scripta mandamus, quatenus eidem Petro licentiam hujusmodi auctoritate nostra largiaris » (49).

Il est difficile de préciser comment le Pape a connu « experientia », comme il le dit dans la lettre, l'infatigable activité et la grande érudition de Pierre d'Auriole. Est-ce par l'étude des écrits du Docteur franciscain ou est-ce par des relations qu'il entretenait avec lui ? Ni l'un ni l'autre ne peuvent être

(46) Au sujet de la position des Franciscains à l'Université de Paris, cf. H. Holzapfel, *op. cit.*, p. 273 et suiv.

(47) Denifle-Chatelain, *Chart. Univ. Paris*, t. II, p. 227 et suiv., n° 772.

(48) H. Holzapfel, *op. cit.*, p. 280.

(49) Denifle-Chatelain, *ibid.*

Digitized by Google

affirmés avec certitude. Rien ne répugne cependant à admettre que Jean XXII était en relation avec Pierre d'Auriole, vu que l'un et l'autre étaient originaires du duché de Quercy (50).

Pierre d'Auriole n'avait pas encore obtenu depuis longtemps le grade de licencié et de docteur, quand la fameuse lutte entre les Maîtres du clergé séculier et ceux du clergé régulier, commencée déjà du vivant de saint Bonaventure et de saint Thomas, eut des conséquences funestes pour les réguliers qui perdirent, sur l'ordre du Pape, le privilège de ne pas faire le serment prescrit à tous les Maîtres (51). Ainsi, dans un document du 13 novembre 1318, nous rencontrons le nom de Pierre d'Auriole parmi les « Magistri actu regentes in facultate theologica » du clergé régulier qui, devant le Recteur et le Chancelier de l'Université et devant la Faculté de Théologie, s'obligeaient sous serment « ad quemcumque statum ipsos et eorum quemlibet devenire contigerit, se perpetuo irrevocabiliter et inviolabiliter observaturos videlicet privilegia, statuta, jura, libertates et consuetudines laudabiles hactenus approbatas et futuris temporibus approbandas et nostrae Universitatis secreta penitus et per omnino recelare » (52). On peut conclure de ce passage que Pierre d'Auriole, peu de temps après sa promotion, a été élevé à la dignité de « Magister » : ce qui lui permit d'avoir une propre chaire et de diriger une école de l'Université (Magister regens ou cathedraticus). En effet, quand, à cette époque, un Maître était reçu dans la faculté de théologie, il pouvait enseigner là où il le voulait et préparer et présenter ses élèves pour les grades académiques. On s'explique ainsi comment auparavant l'école franciscaine de Paris fut incorporée à l'Université, parce que le maître Alexandre de Halès encore novice, y donna ses leçons publiques au couvent même : de ce fait cette école se voyait incorporée à l'Université (53).

Après sa promotion à la licence et au doctorat, Pierre d'Auriole semble s'être consacré immédiatement aux études bibliques, à la suite desquelles il publia, en 1319, le *Compendium sensus litteralis totius divinae scripturae* (54). Cet ouvrage

(50) R. Dreiling, O. F. M., *op. cit.*, p. 29.

(51) Denifle-Chatelain, *op. cit.*, p. 223, n° 769.

(52) Denifle-Chatelain, *op. cit.*, p. 227, n° 776.

(53) N. Valois, *op. cit.*, p. 486 et H. Holzapfel, O. F. M., *op. cit.*, p. 273 et 280.

(54) Cet ouvrage a été édité en 1904, à Quaracchi, chez les érudits Pères Franciscains. D'après Sbaralea, op. cit., p. 585, la date de 1319, à laquelle cet

Digitized by Google

contient les leçons données par le Docteur franciscain à ses élèves et constitue un commentaire raccourci et condensé sur toute l'Ecriture Sainte. En preuves de cette assertion nous pouvons alléguer la répétition continuelle des mots « *studentes* » ou « *studiosi theologi* » et des expressions comme : demain, nous traiterons plus longuement ces questions (55). Le prologue du Compendium fait ressortir l'amour et le zèle déployés par Pierre d'Auriole dans l'étude des livres sacrés et les conseils, donnés à ses élèves et distribués dans l'ouvrage tout entier, démontrent combien il avait à cœur de rendre son jeune auditoire enthousiaste d'une étude scientifique de la Sainte Ecriture (56). Pour ne donner qu'un exemple de ce genre, citons un passage typique : « Videmus sensibiliter, quod de numero ascendentium quaedam ascendunt cum volatu, ut aves: quaedam ex afflatu et impetu venti, ut nubes; quaedam ascendunt cum conatu, ut homines; quaedam ascendunt cum ornatu ut oves et pascuales greges sicut habetur in Cantico I, 6-7. Venite ergo, theologi studiosi, et ascendamus istis quatuor modis. Ascendamus utique cum volatu meditationis perspicuae, ut aves; cum afflatu inspirationis intraneae, ut nubes; cum conatu supplicationis mellifluae et orationis assiduae, ut homines; cum ornatu conversationis perspicuae, ut oves » (57).

En plusieurs endroits de son Compendium, Pierre d'Auriole recommande instamment l'étude de la Sainte Ecriture. C'est donc avec raison que l'humaniste J. Wimpfeling, dans une lettre à J. Eck, publiée au début de l'édition du Compendium, de Strasbourg en 1514, déclare que l'exemple donné par Pierre d'Auriole peut réfuter l'objection faite par plusieurs de ses contemporains contre les philosophes et les théologiens de la jeune scholastique, d'après laquelle ceux-ci auraient négligé l'étude des Livres saints.

Aucun ouvrage de Pierre d'Auriole n'a eu un succès aussi grand et aussi étendu que ce *Compendium* : comme témoins, nous pouvons citer le grand nombre de manuscrits et d'imprimés qui existent de cet ouvrage. Même aux temps critiques de

ouvrage fut écrit, se dégagerait du texte même de cet écrit. Nous lisons en effet à la page 548 : « Sedit autem Silvester anno CCCXVI qui si tollantur ab his, qui hodie computantur, remanent mille et tres ».

(55) Quae quidem tria crastinas die diffusius pertractanda, nunc omittantur gratia brevitatis. *Compendium*, Quaracchi, 1904, p. 7, Cf. aussi p. 21 et 23.

(56) *Compendium*, p. 11, 12, 13, 45, 555 etc.

(57) *Compendium*, p. 11.

Digitized by Google

la Réforme, il jouissait encore d'une popularité immense (58).

Contentons-nous de signaler ici un seul trait caractéristique de cet ouvrage, à savoir que la méthode, suivie dans le Compendium, trahit le philosophe. D'après la thèse de Pierre d'Auriole l'Ecriture sainte doit procurer aux hommes une somme déterminée de vérités surnaturelles. De là suit que, dans chaque livre saint, il cherche à découvrir une vérité surnaturelle particulière qui y est enseignée par l'écrivain sacré. Considérant la vérité surnaturelle contenue dans chaque livre comme une conclusion (conclusio probanda) et le contenu du livre comme la preuve (ratio) de cette vérité, Pierre d'Auriole regarde chaque livre saint comme un grand syllogisme et la Sainte Ecriture entière comme une chaîne de syllogismes liés logiquement les uns aux autres. Bien que le syllogisme ne se présente pas toujours dans une forme extérieure correcte, il est cependant à la base de tout l'ouvrage et dans plusieurs livres, comme par exemple dans les Evangiles, il est présenté dans une forme extérieure correcte. Chaque évangile, en effet, présente une conclusion, et, à cet effet, se divise en une majeure, mineure et conclusion que l'on peut y retrouver facilement.

Pour en donner un exemple typique, citons l'évangile de saint Luc : « Nunc accedit Lucas et intendit istam conclusionem, scilicet quod homo ille, qui dictus est Jesus, fuerit Salvator hominum et medicus animarum... Per quod patet, quod sua principalis intentio fuit, probare conclusionem praedictam. Intendit igitur probare eam per talem rationem et syllogismum :

Homo ille, cujus ingressus et introductio, cujus convictus et conversatio, cujus conatus et recollectio, cujus affatus et eruditio, cujus discessus per mortem et consummatio, cujus regressus a morte et resurrectio fuit per modum cujusdam spiritualis antidoti et medecinae salutaris omnium hominum, utique homo ille censendus est Salvator hominum et medicus animarum.

Sed ita fuit de illo homine, qui dictus est Jesus.

Ergo ipse fuit spiritualis hominum medicus et Salvator. Minorem istius quantum ad sex conditiones positas in majori intendit Lucas deducere in suo evangelio propter quod totum evangelium ipsius in sex partes dividitur principales » (59).

(58) N. Valois, *op. cit.*, p. 509.

(59) *Compendium*, p. 220. Cf. aussi, p. 210, 39-45, 193-195, 211-215 et 233-235.

Digitized by Google

Pierre d'Auriole développe donc la somme complète des vérités contenues dans la Bible dans un polysyllogisme grandiose et cela ne manque pas de charmes de voir les plus hautes vérités naturelles et surnaturelles, coulées dans une forme rigoureusement mathématique et syllogistique.

Malgré la préférence marquée, à cette époque de sa vie, pour les études bibliques, Pierre d'Auriole s'est cependant vu forcé de revenir aux questions discutées de la philosophie et de la théologie, d'abord, pour donner un développement plus long à des problèmes intéressants, exposés trop brièvement dans son Commentaire (60) et ensuite pour répondre aux attaques et aux critiques dont plusieurs questions, traitées dans son commentaire, étaient l'objet. Toutes ces raisons le déterminèrent à écrire ses *Quodlibeta,* terminés en 1320 (61). Les problèmes qui y sont traités, se rattachent étroitement au Commentaire sur les Sentences et y renvoient souvent d'une façon explicite. Citons quelques passages pour fonder cette assertion : « Et propterea respondeo quod hanc difficultatem ego ipse movi alias et solvi et contra solutionem bis vel ter replicavi nec oportet nisi repetere, quae ibi dicta sunt » (62) ; et plus loin : « De hoc tamen diffusius dictum est in prima quaestione de unitate Dei, dist. 2 » (63).

Pierre d'Auriole dirige ses Quodlibeta non seulement contre des adversaires anonymes, comme le prouvent plusieurs formules employées, telles: « determinatio quaestionum nuper propositarum », « disputatio », « quaerebatur », etc. (64), mais bien souvent il attaque de front ses adversaires, qu'il cite par leur nom. Parmi ces derniers, il faut nommer le chancelier de Londres, Thomas de Wilton, appelé Thomas Anglicus dans les Quodlibeta (65), Hervaeus Natalis (66), Henri de Gand (67), saint Thomas d'Aquin (68), Godefroid de

(60) Comparez à cet effet *IV Sentent.*, p. 212, avec *Quodlib. VI.*

(61) N. Valois, *op. cit.*, p. 487 et 504 et suiv.

(62) *Quadlibeta,* s. d. ni l., p. 36.

(63) *Quodlibeta,* p. 131. Voyez encore: p. 23, 25, 26, 40, 49, 104, 125, 146, etc.

(64) *Quodlibeta,* p. 1 et 4.

(65) *Quodlibeta,* p. 16, 113, 138. Voyez encore le cod. lat. 17485 de la Bibl. Nation. de Paris, fol. 23r, 51r et 73v. Dans le Quodl. XV Pierre d'Auriole réfute les attaques, menées par Thomas de Wilton, contre les considérations développées dans le Prologue du Commentaire touchant le rapport qui existe entre la science et la théologie.

(66) *Quodlib. II.* Voyez aussi le cod. lat. 14566 de la Bibl. Nation. de Paris, fol. 20v, 24r, 28v, 32v, 57v.

(67) *Quodlibeta,* p. 100.

(68) *Quodlibeta,* p. 89 et 96.

Digitized by Google

Fontaines (69) et principalement Jean Duns Scot et les Scotistes (70) : il consacre tout le premier Quodlibet à la réfutation de la doctrine scotiste touchant la « distinctio formalis ex natura rei » et les « formalitates ».

Cet ouvrage constitue donc en grande partie une collection de monographies polémiques se rapportant aux théories de la connaissance et à la métaphysique, à la psychologie et à la philosophie naturelle, à l'éthique et à la morale, à la théodicée et à la dogmatique. Il donne un résumé succinct et une défense bien menée des problèmes fondamentaux, développés dans le commentaire sur les Sentences, et garde à leur égard la même opinion et la même position que dans le commentaire.

Il faut dater probablement de la même époque trois monographies polémiques de moindre étendue. La première vise Thomas de Wilton et débute: « Utrum virtus in quantum virtus sit ens per accidens », et nullement, comme le prétend Valois (71): « Utrum veritas sit ens per accidens ». La deuxième vise Hervaeus Natalis et commence par les mots : « Utrum actio differat a forma agentis tanquam res alia », et pas, comme l'écrit N. Valois (72): « Utrum actus differat a forma agentis ». La troisième est écrite contre les Scotistes et débute comme suit: « Utrum videns Deum videat omnia quae in ipso repraesentantur ». Ces monographies développent donc les questions qui sont exposées plus longuement dans les Quodlibeta: le sujet de la première monographie est traité dans le Quodlib. I, celui de la seconde dans le Quodlib. II et celui de la troisième dans le Quodlib. X.

Avec les Quodlibeta se clôt l'activité de Pierre d'Auriole comme professeur et comme écrivain.

Les considérations précédentes nous apprennent que, dès le début de sa carrière littéraire, le Docteur franciscain fut l'objet d'attaques et de critiques multiples et renouvelées. Ainsi le dernier article de son Commentaire sur le premier livre des Sentences, qui y constitue un hors d'œuvre (73), n'est en somme qu'une défense contre des attaques acerbes, menées contre sa conception touchant les rapports qui existent entre la science et la théologie et qui avaient été exposés dans le

(69) *Quodlibeta*, p. 90.
(70) *Quodlib. III*, p. 33, 42; IV, p. 46; V, p. 54 et X. Cf. aussi p. 2 et 89.
(71) *Op. cit.*, p. 507.
(72) *Op. cit.*, p. 507.
(73) *I Sentent.*, *éd. cit.*, p. 1120-1125.

Digitized by Google

Prologue. Pierre d'Auriole a également pris position, dans son Quodlib. XV, contre Thomas de Wilton qui, dans sa monographie « utrum habitus theologius sit practicus vel speculativus », s'était efforcé de réfuter les théories du Docteur franciscain touchant la science et la théologie (74). De même, dans le quatrième livre de son Commentaire, Pierre d'Auriole s'attache à réfuter des objections alléguées par Hervaeus Natalis contre le premier livre de son Commentaire et par un « Doctor quidam solemnis » contre le quatrième livre (75).

Saint Antonin nous donne, d'une façon succincte mais frappante, la raison profonde et fondamentale de toutes les attaques et de toutes les critiques dont Pierre d'Auriole a été l'objet, quand il écrit : « Celebris quoque opinionis fuit Petrus Aurelius, scripta relinquens super librum sententiarum, in quo, *quia manus ejus contra omnes,* vertens in dubium firmata per alios et in quaestionem vertens, *manus omnium contra eum* » (76).

Vers la fin de 1320, Pierre d'Auriole fut élevé par ses confrères à la dignité de provincial de la province d'Aquitaine, en remplacement de Bertrand de Turre qui, le 3 septembre de la même année, avait été promu archevêque de Salerne par le pape Jean XXII (77).

Bien qu'il ait été généralement soutenu jusqu'ici que Pierre d'Auriole a été élu ministre provincial dans le cours de l'année 1319, comme le soutiennent L. Wadding (78), F. Stanonik (79), N. Valois (80) et Denifle (81), nous croyons cependant que nous pouvons nous en tenir à la date de la fin de l'année 1320, comme nous l'avons dit plus haut. Il existe en effet plusieurs raisons sérieuses en faveur de cette dernière date.

La source la plus ancienne qui nous renseigne par rapport au provincialat de Pierre d'Auriole est la *Chronica XXIV Generalium ordinis minorum,* dans laquelle nous lisons à ce sujet la note suivante : « Eodem anno (scil. 1319) frater Ber-

(74) N. Valois, *op. cit.*, p. 507.

(75) Comparez à cet effet *I Sent.*, éd. cit., p. 595 et *IV Sent.*, p. 126. Cf. aussi *IV Sent.*, p. 121, 123-124, 147, 195,226.

(76) *Chronica,* P. III, tit. 24, cap. 8, § 2, Lyon, 1512, p. 244.

(77) C. Eubel, O. M. Conv., *Bullarium franciscanum,* t. V, Rome, 1898, p. 190, n. 406.

(78) *Op. cit.*, ad ann. 1316, p. 245, n. 6 et ad ann. 1318, p. 322. n. 29.

(79) *Op. cit.*, p. 419.

(80) *Op. cit.*, p. 486.

(81) *Op. cit.*, p. 225.

Digitized by Google

trandus de Turre, Minister Aquitaniae, fuit ad archiepiscopatum Salernitanum assumptus. Eodem anno factus est, electus et confirmatus Minister Aquitaniae frater Petrus Aureoli magister, sed interim factus episcopus Aquensis officio non est usus » (82). D'après ce document Pierre d'Auriole aurait été élu provincial la même année que Bertrand de Turre devint archevêque. Or le frère mineur conventuel C. Eubel a dûment établi que Bertrand ne peut avoir été élevé à l'archiépiscopat avant le 3 septembre 1320 (83).

Il s'ensuit donc logiquement que Pierre d'Auriole doit avoir été élu provincial vers la fin de 1320.

Les Franciscains de Quaracchi expliquent l'erreur chronologique, introduite dans la Chronica, de la façon suivante : L'auteur de cette Chronica aura compté la quatrième année pontificale de Jean XXII, signalée dans la lettre de nomination de Bertrand, non à partir du jour de son couronnement (5 sept. 1316) mais à partir du jour de son élection (7 août 1316) (84). De la sorte tout s'explique.

Ensuite, la même Chronica affirme explicitement que Pierre d'Auriole n'a jamais exercé le provincialat. Or cette thèse est insoutenable si l'on prétend qu'il ait déjà été élu provincial en 1319, vu qu'il ne devint archevêque que le 27 février 1321. Comme, dans cette supposition, une année se serait écoulée entre son élévation au provincialat et sa nomination comme archevêque, il est invraisemblable qu'il n'ait point exercé le provincialat durant cette année. Tout s'explique au contraire merveilleusement dans la thèse qui prétend que Pierre d'Auriole ne serait devenu provincial que vers la fin de 1320. Tout nous porte donc à partager l'opinion, défendue par M. Baumgartner (85) et R. Dreiling (86), que Pierre d'Auriole ne peut avoir été élu provincial de l'Aquitaine que vers la fin de 1320.

Pierre d'Auriole fut nommé archevêque d'Aix, le 27 février 1321. Un passage typique, emprunté à la lettre de nomination, démontre la grande confiance que le Souverain Pontife mettait dans le Docteur franciscain : « Nos attendentes quod nullus...

(82) *Chronica*, éd. cit., p. 478.
(83) Eubel, O. M. Conv., *op. cit.*, p. 190.
(84) *Chronica XXIV Generalium*, éd. cit., p. 471, note 1 et p. 478.
(85) *Uberwegs Grundriss der Geschichte der Philosophie*, Berlin, 1915, p. 592-596.
(86) *Op. cit.*, p. 35-36.

Digitized by Google

demum in te ordinis fratrum minorum, ordinem ipsum expresse professum, in sacerdotio constitutum ac sacrae theologiae magistrum, virum quidem morum gravitate laudabilem, vitae munditia commendatum, discretionis et consilii maturitate conspicuum aliarumque virtutum muneribus circumfulsum, aciem direximus mentis nostrae» (873. De plus, le fait que le Pape lui-même a daigné conférer la consécration épiscopale au nouvel archevêque, prouve la haute considération et la grande estime que le Souverain Pontife nourrissait à l'égard de Pierre d'Auriole.

Il fut consacré archevêque probablement le 14 juin 1321. Le pape lui fit remettre, le 20 juin 1321, le pallium par trois cardinaux et lui envoya, le 11 juillet 1321, 1000 florins d'or.

Pierre d'Auriole n'a pas exercé longtemps la charge d'archevêque. Il mourut, en effet, dès le début de 1322, vu que, le 9 juillet 1322, Jean XXII nomma déjà un successeur pour l'archiépiscopat d'Aix et que, dans la lettre de nomination, il dit que l'archevêque Petrus est mort (88). Quant à la date exacte de la mort de Pierre d'Auriole, Haitze (89), Stanonik (90) et Dreiling (91) soutiennent qu'il faut probablement la placer le 10 janvier de l'année 1322. Denifle (92), de son côté, a dûment prouvé qu'il devait déjà être mort le 23 janvier 1322; ce qui résulterait d'un passage emprunté aux archives du Vatican, datées du 23 janvier 1322, dans lequel il est dit : « Raymundus Aureoli, frater quondam archiepiscopi ». D'après Denifle, cet archevêque ne peut être que Pierre d'Auriole.

Il résulterait donc de ces considérations que Pierre d'Auriole serait certainement mort avant le 23 janvier 1322 et probablement le 10 janvier de la même année.

Quant à l'endroit où il mourut, les opinions sont également divisées. Les uns, tels F. Stanonik (93), N. Valois (94) et Denifle (95) soutiennent qu'il est mort à Aix même; d'autres,

(87) C. Eubel, O. M. Conv., *op. cit.*, p. 200, n. 425.
(88) Denifle-Chatelain, *op. cit.*, p. 718.
(89) *L'épiscopat métropolitain d'Aix*, Aix, 1863, p. 78.
(90) *Op. cit.*, p. 421.
(91) *Op. cit.*, p. 37.
(92) Denifle-Chatelain, *op. cit.*, p. 718.
(93) *Op. cit.*, p. 421.
(94) *Op. cit.*, p. 487.
(95) *Op. cit.*, p. 718.

Digitized by Google

au contraire, tels M. Baumgartner (96) et R. Dreiling (97) le font mourir à la cour papale d'Avignon.

Trois martyrologes franciscains (98), cités par F. Stanonik (99), et les *Acta Sanctorum* (100) font remarquer explicitement que Pierre d'Auriole est mort en odeur de sainteté et a été l'objet d'un culte spécial de la part du peuple.

Il nous faut encore examiner la question si Pierre d'Auriole a jamais été élevé à la dignité du cardinalat. D'après Sbaralea, il aurait été considéré, pour la toute première fois, comme cardinal, dans un acte de l'Université de Louvain, datant de 1470 (101). Cette assertion toutefois paraît invraisemblable et même inacceptable après l'étude approfondie de ce sujet par le P. M. Bihl, O. F. M., parue dans les « Etudes Franciscaines » (102), de laquelle se dégage la conclusion que, vers cette époque, Pierre d'Auriole était déjà généralement considéré comme cardinal. Cela résulte du fait qu'il figure déjà comme cardinal sur un gobelin de cette époque, donné, en 1479, par Sixte III à la basilique de Saint-François à Assise. Ce dessin grandiose symbolise saint François, fondateur des trois Ordres, à l'aide d'un arbre mystique, ou, si l'on préfère, généalogique. Sur les branches de l'arbre sont représentés des saints et hommes illustres des Ordres fondés par le Patriarche d'Assise. En voici les noms : sainte Elisabeth de Hongrie, le bienheureux Elzéar de Sabran, saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, saint Antoine de Padoue et saint Bernardin de Sienne. En bas, Sixte IV, le donateur du gobelin, entre Nicolas IV et saint Bonaventure d'un côté et Pierre d'Auriole de l'autre. Pierre d'Auriole porte les insignes de cardinal, comme pendant à saint Bonaventure.

A partir de cette époque, les peintres le représentent généralement comme cardinal et les historiens lui décernent universellement ce titre d'honneur. Oudin a défendu encore la thèse du cardinalat de Pierre d'Auriole, mais il l'a appuyée sur des bases si fragiles et si peu fondées que, de nos jours, cette

(96) *Op. cit.*, p. 592-596.

(97) *Op. cit.*, p. 36-37.

(98) P. Aussener, O. F. M., *Seraphisches Martyrologium nach den besten Quellen bearbeitet*, Salzbourg, 1889, p. 405.

(99) *Op. cit.*, p. 425.

(100) *Acta Sanctorum*, t. XXIII, Paris, 1866, p. 479-480.

(101) *Op. cit.*, p. 586.

(102) *Quelques notes sur l'exposition d'art ombrien médiéval à Pérouse*, dans *Etudes Franciscaines*, t. 18, 1907, p. 294-304.

Digitized by Google

opinion est complètement abandonnée par tous les auteurs, tels Sbaralea (103), C. Eubel (104), F. Stavonik (105), N. Valois (106) et Denifle (107). Pour pouvoir soutenir sa thèse, Oudin s'est vu obligé de nier l'authenticité de la bulle de promotion de Pierre d'Auriole à l'archiépiscopat d'Aix pour admettre une lettre de promotion au cardinalat à Aix (108).

Mais de nos jours, il est dûment prouvé que la bulle de promotion de Pierre d'Auriole à l'archiépiscopat d'Aix est authentique. Elle se trouve, en effet, dans les *Regesta Vaticana* (109).

Le fait étrange et curieux que l'on a attribué pendant plusieurs siècles le cardinalat à Pierre d'Auriole, se comprend et s'explique si l'on considère, qu'immédiatement avant lui Aix eut un cardinal dans la personne de Petrus de Prato (Pierre Desprez), qui fut élevé au cardinalat le 19 décembre 1320 (110). De la sorte, la légende du cardinalat de Pierre d'Auriole devrait son origine à une confusion avec son prédécesseur Pierre Desprez.

P. Amédée Teetaert, O. Cap.
S. Th. Dr et Mag.

(A suivre)

(103) *Op. cit.*, p. 586.
(104) *Hierarchia catholica Medii Aevi*, t. I, Münster, 1898, p. 15 et 96.
(105) *Op. cit.*, p. 422.
(106) *Op. cit.*, p. 489.
(107) *Op. cit.*, p. 225.
(108) *Comment. de scriptoribus ecclesiasticis*, t. III, p. 849 et suiv.
(109) Denifle-Chatelain, *op. cit.*, p. 225.
(110) Cf. R. Dreiling, *op. cit.*, p. 51-52.

Digitized by Google

L'ARISTOTÉLISME DE KANT (1)

Etre conséquent, c'est la première obligation d'un philosophe et c'est pourtant celle à laquelle on se conforme le plus rarement. (Crit. de la R. Prat., *trad. Picavet, p. 37.*)

Connaissance rationnelle et connaissance a priori sont choses identiques. (Crit. de la R. Prat., *trad. Picavet,* p. 16.)

(1) Cette étude est en partie rédigée depuis 1921. Les charges excessives d'un ministère intense et surtout une maladie contractée au front nous ont mis dans l'obligation d'interrompre tout travail. Une légère amélioration s'étant produite, nous en profitons pour mettre ces pages en état de paraître.

Nous devons toutefois rendre à chacun ce qui lui est dû et déclarer que, si nous avons pu étudier Kant dans son texte, c'est à la générosité de Mgr Bougouin, évêque de Périgueux († 1915), que nous le devons. C'est grâce à lui, qu'en 1913 nous avons pu nous procurer la Critique de la Raison Pure, et après sept ans de réflexions trouver la solution du problème qu'avait posé pour nous la lecture des premières pages de Kant. Le préjugé violent dans lequel nous avions été formé, préjugé que renforçaient toutes nos lectures et qui d'ailleurs est absolument universel, nous mettait dans l'impossibilité de comprendre comment un subjectiviste pouvait mettre l'expérience à la base du savoir. Une contradiction aussi grossière, et dès les premières lignes, chez un génie tel que Kant nous paraissait un non-sens dont notre ignorance était la seule responsable. Un jour que fatigués nous nous délassions en parcourant le Breviloquium de saint Bonaventure, la lumière se fit. Nous rapprochâmes les textes et désormais fut clair pour nous ce qui si longtemps était demeuré obscur et insoluble.

Dans notre « Saint Bonaventure et les luttes intellectuelles de 1267-1277 », qui demeura quatorze ou quinze mois chez l'imprimeur, nous avions écrit en note (164), p. 258 : « Par le fait que nous citons Kant dans cette énumération, » nous n'entendons nullement prétendre que les subjectivistes kantiens soient » les représentants légitimes de sa doctrine authentique. Nous comptons, au » contraire, démontrer prochainement que la Critique de la Raison Pure, » aussi bien que celle de la Raison Pratique, repoussent absolument l'idéalisme » subjectiviste. »

C'est cette note qui avait attiré l'attention du T. R. P. Symphorien de Mons, docteur en philosophie de l'Université de Louvain, ancien élève du cardinal Mercier et nous avait valu, entre autres choses, le mot que nous citons en épigraphe.

Nous devons noter toutefois que nous ne sommes pas bien certain que Fichte soit vraiment subjectiviste. Une indication du Larousse semble en effet témoigner chez ce philosophe de préoccupations très conformes à la pensée authentique de Kant. Nous lisons dans cet ouvrage au tome I, p. 642 de l'édition 1922 : « *Destination de l'Homme*, ouvrage de Fichte dans lequel il explique que la » réalité du monde extérieur indémontrable à la science est postulée par la » conscience (1800) ». Cette thèse rejoint l'Aristotélisme le plus rigoureux si vraiment Fichte l'établit d'après Kant son maître.

Digitized by Google

L'idéaliste transcendental est donc un réaliste empirique : il accorde à la matière considérée comme phénomène une réalité qui n'a pas besoin d'être conclue, mais qui est immédiatement perçue. (Crit. de la R. Pure, *trad. Tremesaygues, p. 347.)*

Chronologiquement, aucune connaissance ne précède en nous l'expérience et c'est avec elle que toutes commencent. (Crit. de la R. Pure, *trad. Tremesaygues, p. 39.)*

Res non cognoscitur ab anima nisi per aliquam sui similitudinem existentem vel in sensu vel in intellectu. (S. Thomas. in I Peri Hermeneias, lect. II.)

Sensus sistit circa exteriora accidentia rei, intellectus vero penetrat usque ad rei essentiam. (S. Thomas, Ia IIae, q. 31, a 5.)

Rerum essentiae sunt nobis ignotae. (S. Thomas, de Veritate, q. X, a. I.)

Non enim idem prius natura, et nostra ex parte prius; neque notius simpliciter et nobis etiam notius est. Atque ea quidem ad nos priora notiorave dico, quae propinquiora sensui sunt: ea vero simpliciter priora notiorave quae a sensu longius distant. Sunt autem remotissima quidem ea quae sunt universalia maxime: propinquissima vero, singularia ipsa. (Aristot. I Post., c. II, p. III, éd. Bâle 1538.)

Vous avez raison pour Kant. Il est pour la certitude objective. Ce sont ses disciples de Fichte à Hegel, qui ont fondé le subjectivisme... (T. R. P. Symphorien de Mons, Définiteur Général des FF. MM. Capucins, le 10 mars 1924, dans une lettre à l'auteur.)

§ I. — CE QU'ON DIT DE KANT — CE QU'IL EST

La destinée de Kant est peut-être la plus singulière qui soit dans l'histoire de la pensée.

Tous les anathèmes ont été lancés contre ce piétiste fervent dont la vie fut la régularité même et dont l'œuvre est certainement la plus grandiose et la plus cohérente qu'ait jamais pu rêver génie de philosophe. « Pilate de la métaphysique » (2),

(2) L'expression est de M. Maritain qui écrit : « J'appelle Kant un Pilate » de la métaphysique. L'intelligence après lui ne saura que redire : quid est » veritas ? comme une question qu'il faut une merveilleuse audace pour seule- » ment formuler, et qu'il suffit de poser pour n'y pouvoir répondre. » *(De la vérité.* Premier cahier de Théonas. *Revue universelle,* 15 avril 1922, p. 242).
Citer une semblable appréciation c'est en faire justice.

Digitized by Google

athée, subjectiviste en délire pour qui le monde est pure création de la pensée personnelle et la morale avec son impératif catégorique, production spontanée de notre volonté autonome, sont autant de titres que lui décerne la malédiction de beaucoup. D'autres, au contraire, non moins ardents célèbrent en lui le libérateur des esprits, le critique génial qui, nous débarrassant pour toujours des entraves du monde des objets, nous a donné le droit de construire un univers à notre guise et même de pousser notre original pouvoir jusqu'à produire Dieu.

Et tous, à l'unanimité, détracteurs et disciples s'accordent à proclamer en lui le négateur de la science objective (3).

Etrange ironie des choses ! On fait gloire à Kant de la doctrine même qu'il a toujours combattue, qu'il a définitivement ruinée et dont il a mis à nu les vices avec une logique, une pénétration dont nul autre n'avait donné l'exemple.

Car le philosophe de Koenigsberg n'est pas subjectiviste (4), il est même l'objectiviste le plus résolu, le plus intelligent qu'on ait encore connu. Et c'est à bon droit que, faisant allusion à certaines déformations de sa pensée qui commençaient à se faire jour, il protestait en ces termes dans une note de la préface de la *Critique de la Raison Pratique :* « Les noms » qui désignent les partisans d'une secte ont de tout temps » donné lieu à de grandes injustices: comme si quelqu'un

(3) M. Maritain n'a pas craint d'écrire : « Il (Kant) n'a pas seulement songé » avant la seconde édition de la Raison Pure, que l'idéalisme métaphysique » méritât une réfutation sérieuse... » *(ibid)*. Pourtant Kant avait eu soin de joindre à la préface de la seconde édition cette note qui se trouve à la page 34 de la traduction Tremesaygues, « la seule addition véritable que je pourrais citer » — *mais là encore ne s'agit-il que du mode de démonstration — est celle par* » *laquelle j'ai fait une réfutation nouvelle de l'idéalisme psychologique* et donne » une preuve rigoureuse (la seule même que je croie possible) *de la réalité objec-* » *tive de l'intuition extérieure.* Quelque inoffensif que puisse paraître l'idéalisme » par rapport au but essentiel de la métaphysique (et en réalité il ne l'est pas), » c'est toujours un scandale pour la philosophie et pour le sens commun en » général, qu'il faille simplement admettre à titre de *croyance* l'existence des » choses extérieures (d'où nous tirons pourtant toute la matière de nos con- » naissances, même pour notre sens intime) et que, s'il plaît à quelqu'un d'en » douter, nous ne puissions lui opposer aucune preuve suffisante ».

Kant déclare donc que son addition touche non le fond de la réfutation, mais seulement la forme. Et il est évident que la doctrine du célèbre philosophe porte directement contre l'idéalisme.

(4) Il a même tellement conscience de son objectivisme qu'il écrit : « La » Critique peut seule couper dans leurs racines le matérialisme, le fatalisme, » l'athéisme, l'incrédulité des libres-penseurs, le fanatisme, la superstition, fléaux » qui peuvent devenir nuisibles à tout le monde, enfin l'idéalisme et le scepticis- » me qui sont dangereux plutôt pour les écoles et ne peuvent que difficilement » passer dans le public. » (R. P., préface de la seconde édition, p. 32.)

Digitized by Google

» disait, par exemple, N... — et les historiens sont d'accord » pour dire qu'il s'agit de Kant lui-même — est idéaliste, car » bien que non seulement il admette, mais encore qu'il sou- » tienne avec insistance qu'à nos représentations des choses » extérieures correspondent des objets réels, des choses exté- » rieures, il veut toutefois que la forme de l'intuition de ces » choses extérieures dépende non des choses, mais seulement » de l'esprit humain. » (*R. Prat.*, trad. Picavet, préface, p. 19, note.)

§ II. — POURQUOI CETTE DEFORMATION

Cette déformation était inévitable :

Les tenants du Cartésianisme n'avaient pris de la méthode nouvelle que ce qu'elle avait de moins coûteux. Découvrant que la philosophie n'était pas seulement un défilé d'axiômes et de propositions montés en syllogisme avec majeure, mineure — qu'on développe ensuite l'une après l'autre et — que l'on fait suivre d'une conclusion, le tout protégé par une avant-garde d'arguments dits fondamentaux qui, faisant office de gendarmes, semblent pousser devant eux — tels des criminels — un groupe d'objections dont une arrière-garde d'arguments proclameront les fautes, conformément aux procédés chers aux Maîtres du Moyen Age et dont les scolastiques subséquents n'avaient pas su maintenir le dynamisme intérieur, mais qu'elle était avant tout une préoccupation personnelle et vivante, une assimilation des réponses fournies aux problèmes les plus généraux que notre esprit se pose, ils avaient rapidement délaissé l'assimilation pour recourir à l'analyse. C'était bien moins pénible. Pas besoin de longs efforts pour scruter la tradition et en discerner les données afin d'en assimiler les éléments vitaux ; l'analyse n'a qu'à démêler et noter ce qui s'offre à elle, ce qui se trouve là sous ses pas, et les Cartésiens bien plus analystes qu'assimilateurs eurent tôt fait de rompre avec les traditions philosophiques de l'Ecole. Ils se mirent à l'œuvre comme si nul penseur ne les avait précédés. Ce n'était pas une préparation pour reconnaître dans la Critique de la Raison Pure les vieux moëllons de l'édifice aristotélicien.

Les décadents de la Scolastique étaient encore plus fermés. Demeurés théologiens, ils ne pénétraient dans le domaine de la philosophie que dominés par leurs préoccupations dogma-

Digitized by Google

tiques. Ils répétaient depuis des siècles les mêmes axiômes, démontraient les mêmes propositions avec une puissance de routine qui eut jeté hors d'eux-mêmes les grands Maîtres du Moyen Age. Figés dans un Aristotélisme qu'ils prétendaient authentique et dont ils déformaient incessamment les données (5), ils croyaient leurs incohérences nécessaires à la stabilité du dogme. Pas un d'entre eux ne se demanda si Thomisme, Scotisme, Nominalisme reproduisaient vraiment les doctrines des chefs. Saint Thomas, Duns Scot et Ockam étaient étudiés en fonction de l'Ecole qui les exploitait, mais personne n'étudiait l'Ecole en fonction du chef. On faisait crédit aveuglément aux premiers disciples qui avaient canalisé la doctrine et on n'allait pas vérifier si cette canalisation n'était pas un amoindrissement et par le fait une déformation. On décorait

(5) Le célèbre professeur de Coïmbre Pierre Fonseca, S. J., se sent obligé de rompre avec cette routine et de retourner au texte authentique d'Aristote. Il le traduit à nouveau, le commente et oublie qu'Aristote étant païen ne doit pas être interprété d'après le christianisme, qu'il doit être compris tel qu'il est dans son texte formel. Si le célèbre Jésuite avait été plus objectif il n'aurait pas traité si légèrement les Pères de l'Eglise qu'avait scandalisés le paganisme violent du philosophe grec. Mais Fonseca était de son temps et partageait les préjugés de tous. Ce qui est souverainement regrettable, c'est que ni lui, ni Suarez, ni aucun autre se soit livré à un examen serré de la pensée des Grands Maîtres du Moyen Age.

« Adeo inops fuit politioris litteraturae superior aetas, ut cum omnes qui Philosophiae studia consectabantur, Aristotelici haberi vellent, *paucissimi essent qui Aristotelem evolverent*. Arbitrabantur enim Aristotelicam doctrinam planius et expeditius in Summulis quibusdam, ac quaestionibus quas diligentiorum industria pepererat, quam in sua Auctori contineri. Sed quamquam ex magna parte id verum sit, *non est tamen obscurum, quamtam jacturam fecerit Philosophia ex quo haec doceandi discendique consuetudo probari coepit*. Quotus enim quisque est qui gravem illam antiquorum eruditionem hisce rivulis contentus non dico consequi, sed aliqua ex parte imitari possit ? Hoc cum animadveteret nostra haec Conimbricensis Academia, aliarum quarumdam recenti exemplo et instituto ducta, eam docendi rationem ab ipsis veluti incunabulis secuta est, ut in explicandis libris Aristotelis omne studium et operam collocandam existimaret. Quo autem ex ea re uberior fructus perciperetur, prudenter statuit, ut ea quotidie praeceptores dictarent discipulis, quae de re, quam explicassent vel gravissimi auctores optime dixissent, ipsi parte suo addenda esse judicassent. Verum haec docendi ratio, etsi longe melior et utilior quam illa superior habebatur, tamen ob assiduum scribendi laborem incredibilem discipulis ut de praeceptoribus taceam, molestiam difficultatemque afferebat. Tempus etiam, quod in docendo ac disputendo utilius poni potuisset, non sine magno incommodo in dictando consumebatur. Unde illud evenire necesse erat, ut nec libri omnes qui in curriculo philosophiae numerantur omnino absolverentur, nec tam frequens esset, tamque diuturna, quam optabamus disputandi exercitatio. Ut ergo et labori discipulorum consuleretur et jactura qualiscumque erat studiorum Philosophiae resarciretur, statuerunt Praepositi Societatis nostrae (cui Regium hoc liberalium Artium Gymnasium 9 abhinc anno a Christianissimo Rege Joanne tertio traditum est) ut ego quod in profitenda philosophia aliquot annos posuissem, qua possem brevitate et perspicuitate eos libros Aristotelis exponerem, qui auditoribus Philosophiae explicari consueverunt (In I lib. Met. Arist. Comm. praef.; Lugduni MDXCVII).

Digitized by Google

cela du beau nom de tradition vénérable, on alla même plus tard jusqu'à recevoir de Leibnitz le nom plus solennel de « *Philosophia perennis* » (6), et on laissa passer Descartes et Cartésiens comme on laisse passer des vagabonds vulgaires. Attitude désastreuse qui ne devait pas grandement favoriser la lecture et la compréhension de Kant.

Et tandis qu'emportés par leur mouvement propre, Cartésiens et Scolastiques poursuivaient leur marche divergente, les admirateurs de Kant entreprenaient la course la plus folle et la plus imprévue. Séduits par la grandeur du rôle que donne au moi conscient l'idéalisme transcendental, des disciples de génie ne tardèrent pas à trouver trop étroite une science qui s'arrête aux phénomènes. Ils se demandèrent si tout ce que nous savons du rationnel pur, des essences, des choses-en-soi, se bornait à les déclarer non-soumis aux conditions et aux lois du sensible ; s'il n'y aurait pas moyen de les atteindre de façon positive, de pénétrer leur intime nature. Ils voulurent passer de plain pied de la spéculation à l'action, de la science à la croyance, de la vision intellectuelle à la réalisation volontaire. Schelling, Schopenhauer, Hegel s'y essayèrent et par une voie toute nouvelle rejoignirent le panthéisme averroïste des Aristotéliciens rigoureux de l'Université de Paris, à la fin du XIIIe siècle.

§ III. — KANT EST UN ARISTOTELICIEN L'ARISTOTELISME

L'idéalisme transcendental des disciples de Kant n'est pas celui du Maître. Car le Maître, dans sa Critique de la Raison Pure, est un Aristotélicien rigoureux qui a édifié son œuvre sur le plan de Descartes. Et l'Aristotélisme a pour principe fondamental que la science est œuvre rationnelle. C'est la rai-

(6) Les Thomistes actuels n'ont pas manqué de s'attribuer le bénéfice de l'expression Leibnitzienne. Outre qu'il leur est assez difficile d'invoquer Leibnitz en leur faveur, ils oublient que saint Augustin, qui n'était ni disciple de saint Thomas, ni d'Aristote, ni même de Platon, malgré les affirmations répétées des historiens, avait écrit bien avant : Quod autem ad eruditionem doctrinamque attinet, et mores quibus consulitur animae, quia non defuerunt acutissimi et solertissimi viri qui docerent disputationibus suis Aristotelem et Platonem ita sibi concinere, ut imperitis minusque attentis dissentire videantur, multis quidem saeculis multisque contentionibus, sed TAMEN ELIQUATA EST, UT OPINOR, UNA VERISSIMA PHILOSOPPHIAE DISCIPLINA. (Contra Academicos, lib. 3, cap. 19.) Cf. la note que nous avons publiée dans : *Orient*, septembre 1926, Philosophia Perennis.

Digitized by Google

son qui crée la science et l'organise, c'est la raison seule qui juge. Universelle de par soi, comme toute forme substantielle, l'âme est individuée par la matière qui vient restreindre son action et lui fournir l'élément de passivité dont elle manquerait. Cette âme qui est intelligente, qui lit à l'intérieur des êtres, abstrait des multiples représentations que lui offrent les sens, la représentation intellectuelle du réel extérieur. Cette représentation abstraite échappe aux déterminations qu'apporte aux individus la singularité qui leur est propre. Elle est intimement constituée par une aptitude à caractériser toute une série d'individus, toute une collectivité que naturellement démarquent des propriétés irréductibles et incommunicables; elle est universelle.

C'est par la forme qu'elle atteint la matière car, de soi-même, la matière nous est inattingible. Et comme de par soi, la forme est universelle, comme c'est de la matière qu'elle reçoit la singularité, le premier contact de notre âme avec les êtres étant un contact par les formes est dès lors un contact d'espèce et d'universalité. L'homme que je perçois par l'intelligence aussitôt que je vois Pierre ou Paul, c'est l'homme universel, c'est-à-dire, non pas Pierre ou Paul avec tout ce qui les fait chacun d'entre eux et les distingue des autres hommes, mais la nature humaine dans sa réalité spécifique. Puis, dirigeant à nouveau les regards de mon intelligence sur la représentation qui a frappé mes sens, par le moyen de cet abstrait universel qui, du premier abord, s'était formé en moi, je parviens à la notion précise de l'individualité de Pierre ou de Paul. Et c'est parce qu'il est abstrait, parce qu'il est dégagé de toutes ces surcharges que sont les conditions individuelles, parce qu'il échappe à l'emprise mouvante du temps et de l'espace, que cet universel va me permettre de constituer la science.

Car la science n'est faite que de l'universel et du nécessaire. Si la conclusion que dans mon raisonnement je tire n'est vraie qu'au moment même où je la tire, si je ne puis affirmer qu'elle sera vraie demain et toujours, qu'elle ne changera pas, qu'elle ne peut changer, je ne suis plus certain que du moment actuel, du fait présent; je ne puis rien prévoir, je ne puis plus formuler de loi régissant à l'avenir comme dans le passé toute une zone d'êtres. Il faut l'universel à la science, il lui faut le nécessaire. C'est par là qu'elle domine la nature et lui arrache le secret de sa marche. C'est sur ce fondement que repose la

Digitized by Google

démonstration. Et la démonstration est toujours déductive, car elle tient sa valeur, non du particulier qui entre dans le raisonnement, mais de l'universel dont le particulier n'est qu'une précision.

Deux éléments donc dans la science : l'élément universel qui est purement intellectuel et assure la possession certaine du vrai, l'élément particulier ou singulier que les sens nous fournissent et que l'homme intègre dans la science par le moyen de l'universel.

Or ces deux éléments nous parviennent par la nature sensible. Bien qu'élaborés par deux pouvoirs différents, ils ont la nature sensible pour premier point d'appui. Tout ce qui entre en nous, entre en nous par les sens, non pas que tout ce qui est en nous soit sensible, mais bien que non-matériel par nature, l'intelligible est cependant produit sous la dépendance de l'impression des sens. La science a pour principe originel les données des sens, autrement dit l'expérience. Et cette expérience est subjective car la vérité c'est ce qui est, c'est l'être en tant que saisi par les sens et exprimé par l'intelligence. Le sens ne crée pas la sensation, il la reçoit. Par sa vitalité propre, il réagit et l'intègre, mais sa réaction n'existe que provoquée, devancée par l'action des objets extérieurs. Et le but, l'intention visée par la représentation que les objets produisent sur les sens n'est pas la représentation dans son isolement, mais l'objet qu'elle dénote. L'objectivité de la connaissance est un fait de nature, un fait qui s'affirme et s'impose de par soi, que l'on n'a donc ni à légitimer ni à discuter.

Tel est dans ses éléments essentiels le point de vue d'Aristote, celui-là même qu'adoptera saint Thomas, celui que Duns Scot et Guillaume d'Ockam, à la suite d'Alexandre de Halès et de saint Bonaventure, sous la poussée des traditions chrétiennes, déformeront sans s'en apercevoir et qu'ils couvriront de leurs vues personnelles.

§ IV. — POINT DE VUE DE KANT ARISTOTE A VOULU UNE METHODE IL VEUT UN SYSTEME

Et Kant, que va-t-il enseigner de son point de vue critique et avec ses formes à priori ?

Digitized by Google

Tout simplement ce qu'enseignait Aristote, ce qu'enseignaient nombre de scolastiques.

Lui aussi veut à la base de la science l'expérience sensible, lui aussi veut, pour caractéristique du vrai, de cette science, l'universel et le nécessaire; mais il veut, de plus, une légitimation de cette science, et aussi une organisation qui ne soit pas simplement méthodique, qui soit exclusivement systématique.

Aristote a créé une méthode, Descartes a fait appel à une autre méthode, Kant organisera un système (7).

N'est-ce donc plus la même chose ? En aucune façon.

Une méthode n'est pas une organisation de nature, elle est une organisation du savoir par séries, par classes. On juxtapose dans un ordre plus ou moins personnel et dès lors plus ou moins arbitraire des séries de principes sans que rien les relie nécessairement les uns aux autres. Kant ne veut pas de cela, il veut une organisation systématique et il entend par là une organisation de dépendance intime en tout pareille à celle du principe et de la conséquence, de la cause et de l'effet. Il faut au centre, commandant toute la science, un principe, une raison d'être, ratio essendi, une condition dont tout dépende et sans laquelle rien ne puisse exister. Il faut que l'unité de la vie consciente se retrouve dans l'organisation du savoir; il faut une unité active de synthèse et d'assimilation qui prenne

(7) « C'était un dessein digne d'un esprit aussi pénétrant qu'Aristote que celui de chercher ces concepts fondamentaux. Mais comme il ne suivait aucun principe, il les recueillit avec précipitation comme ils se présentèrent à lui et en rassembla d'abord dix qu'il appela *Catégories* (prédicaments). Dans la suite, il crut en avoir trouvé cinq autres qu'il ajouta aux premiers sous le nom de postprédicaments. Sa table n'en resta pas moins défectueuse. » (Analytique des concepts, p. 112).

Il avait écrit auparavant, p. 102-103, *ibid.* : « Quand un pouvoir de connaissance entre en exercice, suivant les circonstances différentes, se dégagent une foule de concepts différents qui font connaître ce pouvoir et qu'on peut réunir dans une liste plus ou moins détaillée, suivant qu'on aura mis à les observer et à les relever plus de temps ou une plus grande pénétration. A quel moment cette investigation sera-t-elle achevée ? C'est ce qu'on ne peut jamais décider avec certitude par cette méthode pour ainsi dire mécanique. Aussi les concepts que l'on ne découvre, de cette manière, que par occasion, ne se présentent-ils dans aucun ordre ni dans aucune unité systématique; c'est après coup seulement qu'on les groupe d'après des ressemblances et que, suivant la grandeur de leur contenu, en allant des plus simples aux plus composés, on les dispose par séries qui ne sont rien moins que systématiques, bien qu'elles soient, d'une certaine manière, méthodiquement composées.

La philosophie transcendentale a l'avantage, mais aussi l'obligation de chercher ses concepts suivant un principe, parce qu'ils sortent purs et sans mélange de l'entendement comme d'une unité absolue et qu'ils doivent, par conséquent, être eux-mêmes enchaînés suivant un concept ou une idée. »

Digitized by Google

et compénètre tous les éléments, qui enveloppe tous les principes et tous les faits comme le soleil par sa lumière et sa chaleur enveloppe et compénètre tous les êtres qui peuplent notre terre.

Descartes l'a mis sur la voie. Le philosophe français a réintégré l'homme dans la science, non pas que les philosophes antérieurs n'en aient pas tenu compte, mais dans leur conception, le rôle de l'homme n'est plus que secondaire. Descartes lui rend sa vraie place qui est la première. Il a eu cette vision de génie que la base de tout le savoir, le roc inébranlable sur lequel la science repose, c'est le moi connaissant. Mais il n'a pas étudié l'organisation systématique imposée par ce moi au monde de la connaissance. Il a même poussé trop loin l'isolement du moi, et si l'on voit bien ce qui se passe dans le monde de la pensée, de l'esprit pur, on ne voit plus guère ce qui passe dans le monde de la réalité matérielle. L'intelligence est emmurée dans le monde intelligible et quand elle veut atteindre le sensible, c'est par un véritable tour d'acrobatie. Il y a bien la véracité divine qui entre en jeu pour assurer à nos idées un point d'appui dans le monde de la matière, mais l'esprit tant soit peu critique, dont les exigences voudraient demeurer rigoureuses et qui voudrait n'admettre en philosophie que ce qui a une vraie raison d'être et dont on peut rendre compte, trouve que c'est trop et tout à la fois pas assez. Il trouve que c'est trop, parce qu'il ne voit pas pourquoi l'esprit a besoin de l'intervention de Dieu dans une affaire qui est de son domaine propre et qui est le domaine même d'activité que ce Dieu lui a assignée. Il trouve que ce n'est pas assez, parce qu'il ne peut plus vérifier comment cette véracité divine certifie l'exactitude de représentations qu'un instrument aussi complet que celui des sens est impuissant à garantir, alors que le rôle précis de cet instrument est de lui permettre d'entrer en contact par ces représentations avec les agents qui les produisent.

Et c'est bien là ce qui a frappé Hume. Ce dernier voit le monde matériel entrer en lui par les sens, il constate le succès de l'organisation expérimentale des sciences, il note que dans la matière tout n'est que contact et juxtaposition, il rencontre la science Cartésienne toute de compénétration, d'universalité et il n'a pas de pont pour opérer le passage; il en conclut que le passage n'existe pas, que la science Cartésienne est une non-valeur et que la vraie science, celle du réel et du monde exté-

Digitized by Google

rieur, celle dont les résultats sont tangibles est fournie par les sens, qu'elle n'est qu'une science du relatif et du juxtaposé, une science de l'association et de la collection, une généralisation des cas et non l'expression des rapports jaillis des natures commandant leurs effets.

Kant ne perd pas le fruit de cette révision critique. Il connaît à fond l'Aristotélisme qu'il estime et qu'il admire, il sait fort bien le point faible d'Aristote et de Platon, il n'ignore pas les efforts de Leibnitz en vue de rajeunir les cadres scolastiques, mais il demeure frappé par le malaise métaphysique dont Descartes et Hume sont les témoins principaux, et il se dit: ce qu'Aristote a fait pour la logique, ce que Thalès ou n'importe quel autre a fait pour la géométrie, ce que Copernic a fait pour l'astronomie, je vais m'efforcer de le faire pour la métaphysique. Aristote a fait de la logique une science définitivement constituée et dont les grandes lignes résistent à toute attaque; Thalès ou celui quel qu'il soit qui le premier fit la démonstration du triangle isocèle, introduisit dans la mathématique les conceptions de son esprit et créa la géométrie, dépassant ainsi dans ses démonstrations les réalités linéaires de ses figures; Copernic organisa d'une façon nouvelle la science du système du monde. En mettant le soleil au centre du mouvement, il permit une explication bien plus cohérente et bien plus fructueuse des révolutions des astres. Pourquoi ne les imiterai-je pas ?

Et le voilà faisant tourner le monde de la science autour du moi connaissant, mais il n'est pas plus destructeur que Copernic dont l'astronomie n'a nullement supprimé les astres, par le fait qu'il déclare que leurs révolutions ne s'opèrent pas comme les anciens l'avaient cru.

Qu'est-ce donc que la science sinon le domaine organisé de ma connaissance de moi-même et du monde extérieur ? Et qu'est-ce que je connais sinon ce qui se présente à moi, frappant d'abord mes sens, éveillant par ce moyen mon intelligence ? Puis-je raisonner sur ce que je ne connais pas ? Puis-je connaître ce qui n'est pas en moi ? Mais en moi ne sont pas les êtres. Il y a des siècles que le grand Aristote l'a établi. Ce qui parvient en moi, ce qui frappe mes sens, c'est l'extérieur, le rayonnement des êtres, c'est leur représentation étendue. Historiquement, chronologiquement, dans l'ordre naturel de l'acquisition du connaître et du savoir, il faut en passer par là. C'est la voie du sens populaire, du sens commun.

Digitized by Google

Est-ce tout ?

Non. La représentation sensible est singulière, sous la pleine domination du temps et de l'espace, en perpétuel changement et la science est faite d'universel et de nécessaire. Il me faut donc dépasser cette représentation sensible et atteindre quelque chose qui échappe à cette étreinte du temps et de l'espace, il me faut parvenir à l'intelligible qui est universel.

Mais encore une fois, d'où la science tire-t-elle toute sa valeur sinon de cet universel qui embrasse, en son entier, la série d'êtres qui le réalisent en même temps qu'il est à l'abri de toute contingence ! Or j'examine la science, et ce qu'il y a de principal en elle, ce qui la caractérise et la constitue, ce qui — pour employer le style d'Aristote — lui donne sa forme spécifique, sa physionomie propre, la séparant de toute autre connaissance, c'est l'universel. De ce point de vue, me voilà donc dans une position qui est exactement le contraire de celle du sens populaire ou sens commun.

Tout à l'heure je débutais par les sens, à cette heure je débute par l'esprit ; tout à l'heure je partais de la matière et je déclanchais le mouvement de l'esprit, en ce moment je pars de l'esprit pour organiser et assimiler la connaissance fournie par la matière. La science étant organisation rationnelle, je ne puis faire organisation scientifique si je ne porte premièrement mon attention sur l'organisateur, car c'est lui, ce sont ses procédés, ce sont ses motifs qui me permettent de juger avec exactitude de la valeur et de l'étendue de son œuvre. *Cognitio rerum per causas,* connaissance des êtres par leurs causes, ce principe Aristotélicien est bien le principe absolu de la science et il domine toute cette philosophia perennis, cette philosophie de toujours dont parle Leibnitz.

Mais alors le droit n'est plus dans le sensible, le droit de primauté réside dans l'intelligible qui, lui, est l'organisateur réel, le seul organisateur de la science.

Si *je m'achemine vers* la science par le moyen du sens commun à débuts sensibles, *j'organise* et *je construis* la science par le moyen du sens critique lequel débute par l'intelligible. En d'autres termes, ma connaissance de tout instant, celle qui me fait vivre comme vivent les autres hommes et qu'on appelle vulgaire parce qu'elle est celle du vulgus, de tous, commence par le sensible et reçoit son couronnement de l'intelligible ; mais purement utilitaire parce que directement jaillie des profondeurs de la vie, elle se contente d'analyser rapidement et

Digitized by Google

d'enregistrer. Son rôle est immédiat. Elle doit préparer et diriger l'action présente. Elle est humaine sans doute et raisonnable, mais elle n'est humaine que débilement ; il n'y a pas en elle la pleine force humaine. Les impressions et les pensées se succèdent et s'enchevêtrent avec le décousu de la vie quotidienne et ma connaissance participe à ce décousu parfois déconcertant.

Toute autre est la science. Ici ce n'est plus l'impression sensible qui commande et qui s'impose, c'est l'entendement, c'est l'esprit qui opère ses classements et ses choix, c'est lui qui organise, hiérarchise ; et la représentation sensible n'est plus que l'élément docile qui vient prendre la place que l'esprit lui assigne. L'intelligence est chez elle, ordonnant, agissant en maîtresse. Il faut que la nature extérieure sensible, si elle veut pénétrer dans le monde de la science et s'étager en assises parlantes, se soumette à ses exigences. « Il faut donc que la raison » se présente à la nature tenant, d'une main, ses principes » qui seuls peuvent donner aux phénomènes concordants entre » eux l'autorité de lois, et de l'autre l'expérimentation qu'elle » a imaginée d'après ces principes, pour être instruite par elle, » il est vrai, mais non pas comme un écolier qui se laisse dire » tout ce qui plaît au maître, mais au contraire, comme un » juge en fonction qui force les témoins à répondre aux ques- » tions qu'il leur pose. » (*R. P.*, trad. Tremesaygues, préf. de la 2e édit., p. 20.)

La science est le tribunal devant lequel la raison cite la nature en témoignage, et la nature comme tout témoin se présente avec sa réalité massive. Son rôle est uniquement de témoigner de ce qu'elle est, d'affirmer sa réalité intégrale. Seule la raison va juger. Mais au nom de quoi ? Au nom de la vérité. Et cette vérité où va-t-elle la trouver ? Dans la réalité objective.

Evidemment la nature est vraie de par soi, de par le fait de son existence brutale. Nul besoin de la science pour cela ; l'animal dépourvu de raison mais non de connaissance atteint par le moyen des sens cette vérité brutale des êtres qui l'entourent. Il la constate et l'utilise à tel point que son instinct merveilleux provoque notre très vive admiration. L'homme, dans sa connaissance vulgaire, dans ce contact de tous les instants avec les réalités du monde, atteint à son tour cette même vérité. Plus pénétrant que l'animal parce que muni d'un instrument que l'animal n'a pas, il dépasse dans sa connaissance

Digitized by Google

l'utilisation immédiate. Sa raison lui permet de voir plus loin que le moment actuel, elle lui permet de prévoir, d'organiser ses prévisions grâce à la notation des directions générales suivies par le développement et la marche des êtres. Mais cette notation vulgaire, bien qu'elle soit intelligente et rationnelle, ne va pas jusqu'au fond des choses, elle est superficielle et s'arrête aux mouvements et transformations dont la vie de tous les jours impose l'observation. Elle n'est pas organisée, elle ne prend pas l'ensemble des êtres, elle ne porte guère que sur un nombre très restreint d'êtres et de phénomènes.

Ce n'est pas tout. L'esprit porte avec lui, violente, une tendance qui l'entraîne à rechercher un développement toujours agrandi de sa connaissance des êtres. Omnes homines natura scire desiderant, déclare Aristote, dès les premières lignes de sa Métaphysique. Tout le monde est poussé par le naturel désir de savoir ; mais tout le monde ne peut subir au même degré l'emprise de ce désir. La curiosité intellectuelle ne peut être satisfaite par tous avec égale plénitude. Quelques hommes plus aptes et plus dégagés des soucis quotidiens ont pu s'adonner à la culture intensive du savoir, ce sont les savants de toute catégorie et surtout les philosophes. Dépassant la connaissance vulgaire, ils ont voulu faire donner son plein à leur intelligence ; ils ont entrepris la révision des données acquises par la connaissance ordinaire, ils ont étendu le domaine des inquisitions rationnelles, mais bientôt submergés par le flot sans cesse grandissant des connaissances obtenues, ils ont reconnu que pour être fructueuse et durable leur œuvre devait éviter la dispersion, qu'elle devait donc être concentrée, unifiée, organisée, hiérarchisée ; ils ont par suite distingué les sphères multiples de la connaissance et constitué tout une série de sciences que dominait et couronnait une science plus vaste et plus générale, la science philosophique.

Puis retournant sur leurs pas, examinant à fond les procédés employés dans la constitution des sciences, ils ont reconnu que la méthode dite vulgaire, fort utile pour dégager les abords immédiats de la vie, était tout à fait insuffisante dès qu'on voulait aller plus loin et atteindre le fond même des êtres. Ecartant le sens commun, non pas pour sa non-valeur, mais pour son manque de précision et de portée, ils ont fait appel au sens critique ou sens commun perfectionné et c'est grâce à lui qu'ils ont peu à peu réussi à donner aux hommes cette science dont, à juste titre, ils se montrent si fiers.

Digitized by Google

Qu'ont-ils donc fait par là ? Ils ont tout simplement imposé à la nature les conditions et les lois de l'esprit. Ils ne pouvaient pas faire autrement, car ce n'est pas la nature qui connaît, ce n'est pas l'objet qui constitue la science, c'est uniquement l'esprit ; ce n'est pas la nature qui construit le vrai de la science, c'est encore une fois le seul esprit. La nature porte avec elle sa vérité ; elle est, à elle-même, sa propre vérité ; elle l'est sans l'intervention de personne, par son seul fait d'être.

Toute autre est la condition de l'homme qui connaît par la science. Il connaît, c'est entendu. Mais cette connaissance répond-elle à la réalité qu'elle prétend traduire ? On l'assure et Kant veut bien le croire, toutefois il voudrait aussi qu'on l'établisse, qu'on le prouve. Le fait que la métaphysique est un champ de disputes sans fin prouve bien que ces prétentions des philosophes manquent de quelque chose qui les étaye définitivement. Et ce quelque chose qui manque, ne serait-ce pas précisément la détermination exacte du rôle que dans la science joue l'esprit connaissant ? On organise le savoir philosophique comme si l'esprit y était étranger, on semble ne tenir que du réel extérieur s'imposant à nous, et on laisse sans code le juge qui doit se prononcer. La vérité étant chose intellectuelle doit être étudiée dans sa sphère, dans l'intelligence. Dès lors qu'elle est le fruit du jugement, il faut savoir comment et à quelles conditions.

§ V. — PRIMAUTE DE DROIT DE L'ESPRIT SUR LES SENS. A PRIORI DU RATIONNEL A POSTERIORI DU SENSIBLE

Jusque-là on s'est contenté d'affirmer, Kant veut qu'on prouve et c'est pour cela qu'il se transporte en plein tribunal scientifique et que, modifiant le point de vue d'Aristote, sans changer quoi que ce soit à la nature des choses, il va faire omission de l'étude de l'intelligence portant son verdict.

Et voici du coup une double expression qui va caractériser la place de chacun. L'esprit est juge, il domine, il reçoit à sa barre, plus tard il organise et classe, il est donc premier en dignité, il est même premier en droit puisqu'il est l'agent principal. C'est cette primauté qui va le dénommer et dénommer son action. Tout ce qui vient de lui sera venant-du-premier, a priori. « Connaissance rationnelle et connaissance a priori sont

Digitized by Google

» choses identiques », écrira Kant dans la préface à la Raison Pratique (p. 16, trad. Picavet).

Le monde vient après. Par la représentation sensible il agit sur les organes des sens et sollicite l'audience de l'esprit ; son rôle est de second ordre, il vient en second lieu, il vient après, il est venant en second, a posteriori.

Dans l'esprit, l'intelligible ; et cet intelligible est universel, il échappe à l'étreinte du temps et de l'espace, il embrasse la totalité de sa série et nul membre de la série qui puisse se soustraire. Universel, il est encore nécessaire. Rien de tout cela comme tel dans le réel étendu. Tout, au contraire, y est particulier, singulier ; tout y est changeant, contingent. Le caractère de l'a priori c'est donc la nécessité, l'universalité ; le caractère de l'a posteriori c'est la singularité, la contingence. Mais la science est spécifiée par le nécessaire et l'universel ; elle tire donc sa valeur de l'a priori qui détermine, précise, enveloppe et informe le singulier et le contingent, l'a posteriori.

« Que toute notre connaissance commence avec l'expérience, » écrit Kant dans l'*Introduction à la Critique de la Raison* » *Pure*, 2e édition, cela ne soulève aucun doute. En effet, par » quoi notre pouvoir de connaître pourrait-il être éveillé et mis » en action, si ce n'est par des objets qui frappent nos sens » et qui, d'une part, introduisent par eux-mêmes des repré- » sentations et, d'autre part, mettent en mouvement notre fa- » culté intellectuelle, afin qu'elle compare, lie, ou sépare ces » représentations et travaille ainsi la matière brute des impres- » sions sensibles pour en tirer une connaissance des objets, » celle qu'on nomme l'expérience ? *Ainsi chonologiquement* » *aucune connaissance ne précède en nous l'expérience et c'est* » *avec elle que toutes commencent.*

» Mais *si toute connaissance débute avec l'expérience,* cela » ne prouve pas *qu'elle dérive toute de l'expérience,* car il se » pourrait bien que même notre connaissance par expérience » fut un composé de ce que nous recevons des impressions » sensibles et de ce que notre propre pouvoir de connaître » (simplement excité par des impressions sensibles) produit » de lui-même, addition que nous ne distinguons pas de la » matière première jusqu'à ce que notre attention y ait été » portée par un long exercice qui nous ait appris à l'en séparer. » C'est au moins une question... que celle de savoir s'il y a » une connaissance de ce genre indépendante de l'expérience » et même de toutes les impressions des sens. De telles con-

Digitized by Google

» naissances sont appelées a priori et on les distingue des » empiriques qui ont leur source a posteriori, à savoir dans » l'expérience. » (Trad. Tremesaygues, p. 39-40.)

Le problème est admirablement posé. Kant se place d'abord en face du fait de la connaissance, il le prend tel qu'il est et, en bon Aristotélicien, il constate que l'expérience sensible est, en nous, le premier pas accompli par le moi connaissant. Cette chronologie du savoir établie, Kant passe au problème du droit. Ce savoir qui débute par les sens, n'est-il que sensible ? Y a-t-il en lui quelque élément qui dépasse le sensible, l'expérimental ? Le fait de son origine n'établit-il pas, à lui seul, la qualité de sa dérivation ? L'examen seul des éléments du savoir va permettre de résoudre le problème. Si le savoir ne contient rien qui dépasse l'immédiate représentation intellectuelle du sensible, nous pourrions dire que tout en lui dérive du sens, mais s'il est en lui quelque élément dont les propriétés soient étrangères au sensible pur, cet élément ne saurait être affirmé venir des sens, il faut que son origine soit intellectuelle, rationnelle, que si l'âme le tire de la réalité sensible, ce soit d'abord en conformité avec sa propre réalité.

Or, « l'expérience nous apprend que quelque chose est de » telle ou de telle manière, mais non point que cela ne peut » être autrement. Si donc premièrement on trouve une pro- » position dont la pensée implique la nécessité, on a un juge- » ment a priori ; si cette proposition n'est en outre, dérivée » d'aucune autre qui vaut elle-même à son tour, à titre de » proposition nécessaire, elle est absolument a priori. Secon- » dement, l'expérience ne donne jamais à ses jugements une » véritable et stricte universalité, mais seulement une univer- » salité supposée et relative (par induction), qui n'a pas d'au- » tre sens que celui-ci ; nos observations pour nombreuses » qu'elles aient été jusqu'ici, n'ont jamais trouvé d'exception » à telle ou telle règle. Par conséquent, un jugement pensé » avec une stricte universalité, c'est-à-dire, de telle sorte qu'au- » cune exception n'est admise comme possible, ne dérive point » de l'expérience, mais il est valable absolument a priori. L'uni- » versalité empirique n'est donc qu'une révélation arbitraire » de la valeur ; on fait d'une règle valable dans la plupart des » cas une loi qui s'applique à tous, comme par exemple dans » la proposition : Tous les corps sont pesants. Quand au con- » traire, un jugement possède essentiellement une stricte uni- » versalité, on connaît à cela qu'il provient d'une source parti-

Digitized by Google

» culière de la connaissance, d'un pouvoir de connaissance a
» priori. Nécessité et stricte universalité sont donc les mar-
» ques sûres d'une connaissance a priori et elles sont indisso-
» lublement unies l'une à l'autre...

» Or, que des jugements de cette espèce, nécessaires et uni-
» versels dans le sens strict, et par suite, purs a priori, se trou-
» vent réellement dans la connaissance humaine, il est facile
» de le montrer. Si l'on veut un exemple pris dans les sciences,
» on n'a qu'à parcourir des yeux toutes les propositions de la
» métaphysique ; si on en veut un tiré de l'usage le plus ordi-
» naire de l'entendement, on peut prendre la proposition : tout
» changement doit avoir une cause. Qui plus est, dans cette
» dernière, le concept même d'une cause renferme manifeste-
» ment le concept d'une liaison nécessaire avec un effet et celui
» de la stricte universalité de la règle, si bien que ce concept
» de cause serait entièrement perdu, si on devait le dériver
» comme le fait Hume, d'une habitude qui en résulte (d'une
» nécessité par conséquent, simplement subjective) de lier des
» représentations...

» D'où l'expérience, en effet, pourrait-elle tirer sa certitude,
» si toutes les règles suivant lesquelles elle procède n'étaient
» jamais qu'empiriques et par là-même contingentes ? Il serait
» difficile à cause de cela de donner à ces règles la valeur de
» premiers principes. » (*Ibid.*, p. 42 et 43.)

Il y a donc dans la science des éléments qui ne dérivent pas du sensible qui ont, dès lors, une origine non-expérimentale, si nous prenons le mot d'expérience dans le sens normal d'expérience sensible, qui ne sont pas a posteriori, qui revendiquent la paternité de l'a priori, de l'intelligible, du rationnel. Le contraire seul pourrait étonner, car si les corps étendus sont une réalité indubitable portant avec elle le témoignage de ses propriétés irréductibles, les êtres non-étendus, plus que cela, spirituels doivent bien porter à leur tour avec eux le témoignage de leurs propriétés incommunicables. Le fait que nous les connaissons, que nous les distinguons des matériels prouve à lui seul que nous avons en main des moyens de les connaître et de les distinguer.

Or qu'est-ce donc que l'intelligence, l'entendement comme s'exprime Kant et comme s'exprimait avant lui le grand Bossuet ? Une faculté de cette réalité vivante qu'est l'âme spirituelle. Elle est l'instrument mis à la disposition de l'esprit par la nature pour entrer en contact avec les êtres. Aucune

Digitized by Google

spontanéité créatrice en elle; une spontanéité représentative, expressive, un pouvoir de formuler spirituellement la vision non-sensible des choses sensibles, un pouvoir de formuler la vision spirituelle des choses spirituelles, un pouvoir de comparer, de lier, de coordonner, de hiérarchiser ces formules pleines de la réalité comprise. Mais ce pouvoir a une nature, une constitution dont les lois doivent être recherchées dans cette âme, cet esprit auquel il appartient et dont il sort comme de la plante sort le bourgeon. Et ces lois qu'il tient de cet esprit dont il émane, le pouvoir d'intelligence doit les manifester dans son action sans quoi l'action ne saurait le revendiquer pour sa cause productrice. La science qui est l'œuvre propre de l'intelligence, celle qui la manifeste et tout à la fois la mesure, doit témoigner de ses qualités natives. Elle doit prouver qu'elle vient de l'intelligence, qu'il y a du spirituel en elle, qu'il n'y a pas que du sensible, qu'il y a donc de l'a priori se joignant à l'a posteriori. Nier cela serait nier la réalité du spirituel comme le font les matérialistes.

Et c'est tellement vrai que M. Maritain résumant pas à pas la Metaphysica Textualis de saint Thomas écrit : « Sans lâcher » l'identité (mais non plus sous tous les rapports) entre l'être » et la pensée, je devrai arriver à une certaine disjonction de » l'être et de la pensée, de façon à discerner certaines condi- » tions propres à l'un et certaines conditions propres à l'autre, » et à distinguer dans ma pensée ce qui est des choses mêmes » et ce qui est de ma manière de connaître. Travail subtil, qui a » été commencé par Platon, accompli, quant à l'essentiel, par » Aristote, repris et complété par les scolastiques. » (*Revue Universelle*, 15 avril 1922 ; premier cahier de Théonas, p. 247.) M. Maritain proclame donc qu'il y a dans la pensée « ce qui est des choses mêmes » et « ce qui est de ma manière de connaître », c'est-à-dire ce qui est sensible et ce qui est spirituel ; ce qui vient du sens, a posteriori, et ce qui vient de l'intelligence, a priori ; ce qui est objectif, expérimental et ce qui est subjectif, intellectuel ; ce qui vient de l'extérieure réalité et ce qui vient du moi connaissant. En parfait Thomiste, en union sur ce point avec tous les scolastiques, il avait d'ailleurs déclaré un peu plus haut, « mais il y a en moi, pour connaître, autre » chose que les sens. L'intelligence *perçant les apparences* » *sènsiblès découvré dans lès chosès dès détèrminations in-* » *tèmporèllès ét nécéssairés, lisiblès pour èllè sèulè*, et dont elle » s'empare par ses idées. Elle travaille sur *ce que sont* les

Digitized by Google

» choses, et cela, c'est en elle un monde d'essences universelles, » tel le monde des nombres dans l'intelligence du mathémati- » cien » (*ibid.*, p. 245). Et un peu plus loin il ajoute (*ibid*, p. 247-248) : « Par le sens la chose est connue telle quelle, avec » toutes ses conditions d'existence actuelle et toutes les notes » qu'elle tient hic et nunc de sa matérialité. Par l'intelligence » elle est connue dans ce qu'elle comporte d'intemporel et de » nécessaire, *secret caché aux sens*. En ce rond qui tourne et » qu'on appelle roue, l'intelligence voit le cercle. Dans l'intel- » ligence la chose n'est plus chose, mais essence ou quiddité ; » elle y est, elle y vit séparée non seulement de son existence » en sa matière propre, mais encore des conditions et des notes » liées à cette existence matérielle (notes individuantes). A ce » prix seulement, l'être qui se trouve en elle nous apparaît » comme tel. C'est l'effet de l'opération abstractive, par la- » quelle notre intelligence tire son objet du donné sensible, et, » *fabricant de lui un concept qu'elle se dit à elle-même, le voit* » *dans ce concept*... Par là est mis en lumière le *rôle fabrica-* » *teur et formateur* de notre intelligence qui pose elle-même » son objet devant soi dans un concept, et qui le travaillera, » divisera, malaxera de toutes manières pour le mieux pénétrer. » *Dès l'origine, c'est d'elle et de son activité que vient à cet* » *objet le mode d'exister universel qu'il a en elle.* »

Ne croirait-on pas lire une transposition de la Critique de la Raison Pure ?

Voilà donc l'intelligence qui « découvre dans les choses des déterminations intemporelles et nécessaires, lisibles par elle seule », découverte qui n'est rien moins que celle d'un « secret caché aux sens », la voilà qui joue un « rôle fabricateur et formateur » et qui « pose elle-même son objet devant soit dans » un concept » !

Mais si l'intelligence « pose elle-même son objet devant soi », elle ne le reçoit pas, et ce n'est p'us l'objet qui s'affirme et en s'imposant se pose !... Il y a donc un rôle premier et principal joué par l'intelligence en vertu de sa spontanéité, un rôle a priori que dans sa vie quotidienne et dite vulgaire l'homme laisse dans l'ombre, mais que le philosophe met en lumière et fort légitimement proclame.

(A suivre) P. JULES D'ALBI.

Digitized by Google

LES VICISSITUDES D'UNE VOCATION RELIGIEUSE

(Fin)

Guillaume de Joyeuse appartenait à une vieille famille terrienne et ses ancêtres n'avaient guère quitté leur pays du Vivarais. Cette âpre et saine contrée où les mœurs un peu rudes, mais patriarcales, l'ardeur au travail, la probité sont encore un apanage n'avait avec la Cour que de rares et lointains rapports. La noblesse n'y sentait pas le besoin de s'expatrier pour courir à grandes étapes jusqu'à Paris conquérir honneurs et plaisirs, au risque d'énerver ses forces vives et de devenir un jour une caste de simples courtisans, sans vrai profit pour eux et leur pays.

Mais les Joyeuse avaient émigré en Languedoc. L'influence de cette plaine riche en tout : vignes, poètes, artistes et aventuriers, surtout le puissant soutien des Montmorency, enfin la charge de lieutenant-général que Guillaume remplissait depuis plusieurs années avec tant de distinction, tout s'accordait, concourait pour obliger, semble-t-il, le maréchal à envoyer ses fils à la Cour. Anne, l'aîné de la famille, était parti à Paris l'année précédente (1580). Ses trois premiers puinés, François, Scipion et Henri allaient l'y rejoindre, mais avant de prendre le coche ils se réunirent autour de leur père. Guillaume leur adressa ses derniers avis, « il les exhorta, comme c'est la coutume des gens de qualité, de se bien acquitter de leur devoir et de se souvenir qu'étant nés pour la Cour, ils devaient acquérir les vertus qui mènent ceux de leur condition aux grands emplois, ajoutant qu'ils devaient prendre la crainte de Dieu pour fondement de toutes leurs actions, que sans elle il n'y a point de véritable sagesse, ni de véritable probité, et que ceux qui s'en écartent ne doivent rien prétendre, ni à l'estime du monde, ni aux récompenses de l'autre vie ».

Digitized by Google

C'était bien toute l'âme chrétienne de Guillaume qui passait dans ces paroles austères et si éducatrices. Au milieu des orages d'une existence tourmentée, les trois jeunes gens devaient s'en souvenir plus d'une fois, et ce serait pour leur bonheur. Ils se retirèrent pour prendre leurs dernières dispositions de départ. Le maréchal alors prit à part maître Martin et lui « commanda d'avoir l'œil sur Henri et de travailler à lui ôter la fantaisie qu'il avait de se rendre religieux ».

Ainsi le maréchal semblait ignorer les projets de son fils, il ne lui adressait aucun reproche, ne lui faisait nulle remarque, et le chroniqueur l'en blâme tout en ajoutant que Dieu le permettait ainsi pour que l'âme d'Henri ne se trouvât point placée dans le dilemme inquiétant : répondre à l'appel de Dieu ou obéir à son père. A treize ans, l'illusion est facile et Henri put aisément se persuader que le maréchal ne voyait pas de mauvais œil sa vocation à un ordre sévère, mais qui comptait tant d'hommes éminents en science et en vertu.

La distance est longue de Toulouse à Paris. Les étapes ordinaires : Montauban, Cahors, Brive, Limoges, Châteauroux, Orléans, Brétigny n'étaient guère franchies en moins de quinze jours. La petite caravane ne dut arriver à Paris que vers la mi-novembre 1581. Entrée par la porte de Vaugirard, elle fut conduite par le précepteur au Collège de Navarre qu'elle devait habiter pendant le reste de ses études.

En 1304, Jeanne, reine de Navarre, femme de Philippe le Bel, comtesse de Champagne et de Brie, avait fondé ce collège et l'avait doté de son palais, situé au carrefour de Bussy ; elle lui donnait une rente de 2.000 livres tournois provenant de la vente d'une partie de ses biens. L'acte de fondation contenait une clause bien particulière : trois sortes d'écoliers y devaient apprendre les sciences et les arts, « c'est à savoir, dit Jacques du Breuil, bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, vingt en théologie qui auraient chacun, par semaine de sept jours, huit sols parisis, et trente en philosophie qui auraient chacun par semaine six sols parisis, plus vingt en grammaire qui auraient quatre sols parisis. Les soixante-six boursiers devaient prendre leur repas en commun, coucher dans le même dortoir, les classes seules étaient séparées. Le gouverneur (appelé depuis proviseur) avait seul sa chambre à part. Les maîtres ou professeurs couchaient dans la même salle que leurs écoliers ; mais par contre leur traitement était double de celui de leurs élèves. En bienfaitrice attentive, la reine Jeanne avait établi

Digitized by Google

une infirmerie commune et fait bâtir une chapelle dans laquelle une fois par an devait être célébré un service solennel pour le repos de son âme. Cette fondation fut en réalité une partie du testament de la pieuse reine; l'acte est daté de Vincennes, 25 mars 1204 (vieux style). Jeanne de Navarre mourait quelques jours après, le 2 avril, et son corps était inhumé dans l'église des Cordeliers de Paris qu'elle affectionnait tout particulièrement.

Contrairement à l'intention de la royale fondatrice, ce centre d'études fut établi non dans son palais situé, on l'a vu plus haut, au carrefour de Bussy, mais sur le versant sud-ouest de la colline de Sainte-Geneviève; les exécuteurs testamentaires, pour des raisons d'ordre administratif et pécuniaire, avaient cru pouvoir déroger aux volontés expresses de Jeanne de Navarre; son mari, Philippe le Bel, n'y mit point opposition et une bulle de Jean XXII, en 1314, approuva le travail exécuté. Les bâtiments formaient trois corps de logis isolés, pourvus chacun d'une cour.

En 1790, le collège fut dépouillé de ses legs et dotations par l'Assemblée Constituante et fermé en 1792. En novembre 1805, Napoléon y installa l'Ecole Polytechnique qui ne l'a pas quitté depuis.

L'existence du collège de Navarre ne différa guère de celle des autres collèges de l'Université de Paris. Situé sur le penchant de la colline Sainte-Geneviève, en plein centre intellectuel et tapageur, il participa à toutes les luttes scientifiques et politiques si nombreuses du XIVe au XVIe siècle. Pendant le règne de Charles VI, au cours des troubles et des massacres sans nom qui dévastaient Paris, le collège de Navarre fut complètement ruiné. Les étudiants, comme il arrive fréquemment, avaient suivi d'enthousiasme certains agitateurs, légistes, clercs ou maîtres de corporations plus faits pour la hart et le bûcher que pour le commandement des gens honnêtes, et quand les escholiers descendaient dans la rue, c'était d'ordinaire pour bambocher, rosser le guêt et le bourgeois rentrant d'aventure la nuit en son logis. Il arrivait parfois que l'un d'entre eux était pris par les gens d'armes du prévôt de Paris. L'affaire s'aggravait alors, le prévôt étant heureux de saisir l'occasion pour faire un exemple. Presque toujours force lui restait, car il représentait le roi et la loi, mais de temps à autre il advenait que l'Université s'émouvait d'une atteinte faite à ses droits et privilèges. Le prévôt des marchands, Pierre Jumel, avait fait jeter

Digitized by Google

dans un cul de basse fosse du Châtelet, appelé par ironie féroce : fin d'aise, un étudiant du collège de Navarre surpris dans une de ces bagarres fréquentes qui terrorisaient ou égayaient, selon le degré de gravité, le quartier latin. Le jugement fut sommaire, et sans tarder le corps de l'étudiant se balança haut et court au gibet de Montfaucon. Le recteur de l'Université indigné porta plainte devant le roi et fit fermer les classes. L'official, remplaçant l'évêque, Simon de Bussy, mort depuis peu, « ordonna à tous les curés de Paris d'aller ensemble processionnellement avec la croix et l'eau bénite à la maison du prévôt, contre laquelle chacun jetterait des pierres en criant à haute voix : « Retire-toi, retire-toi, maudit Satan ; fais réparation d'honneur à ta mère la sainte Eglise que tu as déshonorée et blessée dans ses privilèges ; autrement puisses-tu avoir le même sort que Dathan et Abiron que la terre ensevelit tout vivants. » Le procès dura près de deux mois, mais le collège de Navarre eut gain de cause : le trésor royal paya une indemnité et le prévôt fut révoqué. Le chroniqueur Nicole Gille affirme même que Pierre Jumel fut condamné à détacher lui-même l'écolier de la potence, à le baiser en le rendant à l'Université qui le fit ensevelir honorablement. Les classes ne furent rouvertes que le 3 novembre suivant.

Cette vieille histoire était rappelée de temps à autre pour l'édification des écoliers et pour exciter leur ardeur à obéir à des maîtres qui savaient si bien les soutenir contre la tyrannie politique. Mais le collège de Navarre avait des sujets de gloire plus beaux encore. Parmi les maîtres, gouverneurs ou boursiers, citons Pierre d'Ailly, plus tard cardinal, Jean Gerson, Nicolas de Clémengis, Gérard Machet et Jean Douce ; et du XVIe au XVIIIe siècle, Claude d'Espsence, Ramus, Henri III, Henri IV, Henri duc de Guise, le cardinal Duperron, le cardinal de Richelieu, François de Harlay, Bossuet, le prince Eugène de Savoie, le cardinal Fleury. Au XVIIIe siècle, il était le seul collège de l'Université qui réunît tous les genres d'enseignement ; la part donnée aux mathématiques était importante ; la physique était étudiée par de nombreux élèves.

Le cadre où venaient s'enfermer les enfants de Joyeuse était à la fois intime et public. Les cours faits et suivis avec régularité préparaient les fils de famille et certains boursiers pauvres à leur entrée dans le monde ou à la Cour. Les fêtes à l'intérieur et au dehors rompaient la monotonie des études. Certains étudiants devaient d'ailleurs, sur l'ordre des parents, s'adonner

Digitized by Google

à des exercices moins pénibles ; l'équitation, l'escrime, la danse prenaient certaines heures employées avec autant de joie que de succès. Ce n'était plus la férule paternelle de maître Martin à laquelle on s'était jusqu'alors soumis sans tristesse et sans souffrance ; c'était toute la série des sciences et des arts réclamant des professeurs nombreux dont le caractère et les idées ne s'accordaient pas toujours avec ceux des étudiants. Mais les fils de Guillaume se retrouvaient en famille, et j'imagine facilement que de cœur et souvent ils reportaient leur pensée vers leurs parents restés à Toulouse et en parlaient ensemble. L'attachement qu'ils manifestèrent toujours à leur famille, la cohésion dont ils donnèrent des preuves multiples et touchantes au milieu des plus graves événements l'indiquent assez.

Jean Guyon, ancien élève du collège de Navarre et sorbonnique éminent, avait alors la faveur de nombreuses familles anciennes soucieuses de l'avenir intellectuel et moral de leurs enfants ; il professait la philosophie, et sa doctrine, sa grande piété, son talent oratoire lui assuraient une influence considérable. Le choix de Guillaume de Joyeuse s'était fixé sur lui et Anne, premier fils du maréchal, lui avait été confié l'année précédente. Mais Guyon devait être bien plus qu'un professeur ; auprès des quatre jeunes toulousains, il était régent, car selon une coutume fort répandue et dont on ne saurait exagérer les bienfaits, beaucoup plus importants que les quelques inconvénients d'ordre administratif qui en résultaient, les familles n'étaient pas tenues de soumettre leurs enfants à la direction spirituelle du gouverneur ou des professeurs du collège ; ils se réservaient le droit de choisir au dehors tel prêtre dont ils avaient pu apprécier la science éducatrice et les vertus, car « l'exemple élève bien mieux encore que le plus beau discours ». Cette distinction entre les rôles du professeur et de l'éducateur ne peut étonner que ceux pour qui la religion étant un préjugé, surtout une gêne, se refusent à voir dans l'âme et sa formation religieuse le point essentiel vers lequel doivent converger tous les efforts théoriques et pratiques du pédagogue.

Henri n'avait pas treize ans accomplis quand il commença l'étude de la philosophie. Cette reine des sciences naturelles, dont la vieille Université de Paris dévoila si glorieusement les magnificences et la souveraine utilité, saisit d'emblée son esprit qui bien vite s'accoutuma aux termes abstraits dont elle paraît hérissée ; il montra une imagination brillante, une vivacité intellectuelle qui frappèrent ses professeurs. Les tournois phi-

Digitized by Google

losophiques étaient une tradition dans les collèges de Paris et aux jours fixés pour ces belles luttes dont en réalité la tradition s'est perdue avec la Révolution, on vit « des hommes savants poussés par la curiosité de le voir argumenter venir lui proposer de belles matières de contestation ; et les plus subtils en cet art étaient contraints de confesser qu'ils avaient trouvé leur maître, en cherchant un écolier ».

De temps en temps, Henri aimait à faire diversion à la philosophie et par goût, un goût très prononcé, il étudiait les poètes anciens, et s'essayait à les imiter ; dans les loisirs que lui laissait l'étude de la logique il composait des vers dont la facture sans être parfaite avait d'appréciables qualités. Caillière nous dit qu'il acheva « les autres parties de la philosophie avec pareil succès que la première et finissant ses études par là donna quelque temps aux exercices d'un cavalier ». Ce lui fut une occasion d'entrer à la Cour et de faire connaissance avec d'autres jeunes gentilshommes pour lesquels l'équitation était un devoir ou un passe-temps. « Il ravit ses compagnons et l'Académie (1) de son adresse et charma toute la Cour de sa bonne grâce. »

*
* *

Henri III avait accueilli les Joyeuse avec cette bienveillance un peu maniérée, mais au demeurant intelligente et délicate qu'il accordait à ceux dans lesquels il croyait discerner des amis sincères et des collaborateurs loyaux de sa charge royale si lourde et si compliquée. Il devait bientôt en faire des intimes de sa vie publique et privée. Le jour approchait où son amitié se manifesterait par d'extraordinaires et exceptionnelles faveurs. C'est peu de dire qu'il les en combla, il les en accabla et devant la postérité, les Joyeuse ont jusqu'ici porté pour leur part la responsabilité des bienfaits royaux et de l'intimité étroite qui en fut la cause au moins apparente. Il reste à savoir si cette responsabilité est bien établie.

Deux sortes de reproches ont été adressés à Henri III et à sa cour : d'abord, il aurait gaspillé l'argent du royaume, les ressources dont il était le premier gardien, pour gaver d'honneurs, de fêtes, de réjouissances et de rentes des courtisans indignes, des familles dont les services rendus au pays sont tenus pour problématiques. Ici les faits articulés sont assez

(1) Ecole d'Equitation.

Digitized by Google

nombreux, manifestes et personne ne songe à les nier. Il faut en parler avec quelque détail pour les juger aussi impartialement que possible et répandre de la lumière sur la scène où Henri va paraître bientôt au premier rang.

Guillaume de Joyeuse est créé maréchal de France en 1582. Les dépenses furent tout ordinaires et par avance Henri III avait pris soin de déclarer en quelle estime il tenait son lieutenant-général au pays de Languedoc. Il parle dans l'acte par lequel il érige le vicomté de Joyeuse en duché-pairie « des importants et recommandables services de messire Guillaume de Joyeuse, tant à la conservation du pays de Languedoc depuis vingt-cinq ans en çà, qu'en maintes autres grandes et laborieuses charges ». Et de fait, le nouveau maréchal méritait cette haute distinction. La besogne que lui avaient fait attribuer les Montmorency était rude, absorbante et ne comportait pas de « joyeuseté » quoi qu'en aient insinué certains fabricants de pamphlets et pasquils. Même, certains jours, Guillaume se sentait fléchir sous le poids de sa charge: les mutins et gens de mauvaise vie pullulent et s'ils les voit alliés aux Protestants, les aidant à combattre de façon ouverte ou déguisée l'autorité royale, il ne se trompe pas toujours; l'argent lui manque pour lever des troupes et les payer; « les tribunaux du Languedoc ne tiennent pas compte des lettres du roi encore « que postillées de sa main ». Il voit dans les réformés des fauteurs de troubles, des ennemis du roi et du pays, et déclare que les armes doivent être employées pour que soit « contenue cette canaille débordée ». Les habitants poussés par les semeurs de discorde et les impôts écrasants, se révoltent continuellement, des provinces voisines « les huguenots arrivent par troupes dans son commandement ». Autre difficulté: « Je suis au pays de Languedoc autant gasté qu'autre et estant de grande étendue, la plupart consistant en montagne et pays difficile où les rebelles font leur principal fort; d'autre part, il me faut combattre les rebelles de Guyenne et Provence qui se sont retirés dans ce pays et davantage ont secours de tout le pays de Lyonnais et Dauphiné en hommes, artillerie et munitions qu'ils font descendre de la rivière de Rhosne. »

A partir de 1565, les troubles augmentent, c'est la guerre religieuse qui renaît: les églises sont forcées, pillées, incendiées, les bourgeois se voient imposer des rançons extraordinairement élevées, les pillards sont partout et les campagnards ne veulent plus cultiver leurs terres, n'osant même plus sortir

Digitized by Google

de chez eux de peur de rencontrer « lansquenets, paillards et aultres gens prests à les trousser ». Dès lors, il a tout le monde à dos, les catholiques qui se défient de sa prudence ou lui reprochent de ne pas les protéger efficacement, les huguenots furieux, comme de juste, de se trouver toujours en face d'un lieutenant-général intègre, brave, loyal envers Dieu et son roi. Il se plaint amèrement de la négligence et de l'absentéisme des deux premiers corps de l'Etat, le Clergé, le haut clergé surtout, et la Noblesse. « Seuls sont ceux du Tiers auxquels on ayt affaire, ce sont ceux-là qui paient. » Et il déclare dans une autre lettre au roi « que ceux du Tiers bientôt plus rien ne pourront payer, n'ayant presque plus rien pour eux ».

Bref, il a passé les seize premières années de sa lieutenance en luttes continuelles, « infinis sièges, assauts des villes, meurtres et assassinats qui s'y sont faits de part et d'autre, n'ayant servi de rien que d'une réciproque ruine ». Et voici le mot typique du vaillant serviteur écœuré des procédés employés par ses ennemis pour le déconsidérer dans l'esprit d'Henri III : « Quelques jalousies, prétextes, soupçons, défiances, ambitions, faux rapports et calomnies qu'un tas de petits galands sèment ordinairement aux oreilles de sa Majesté. »

Eh ! bien, Guillaume de Joyeuse reste obstinément dans sa province du Languedoc ; ce n'est pas qu'il affectionne « grabuge et bataille », mais il a reçu un ordre et cet ordre ne comporte pas de ces longs séjours auprès du roi comme tant d'autres soucieux d'ambition savaient en faire.

Vraiment le nouveau maréchal méritait sa haute dignité ; il ne l'a pas sollicitée, ses vertus et services la commandaient. Ses fils, en bien moins de temps, obtinrent plus que lui. Le second, François, est un exemple frappant du tour inattendu que prennent les événements les plus contradictoires, et comment un esprit habile, attentif et tenace sait les observer, s'en servir, en évitant d'être manœuvré par eux. En 1582, François a vingt ans ; il avait été « réservé à l'Eglise dès son enfance », et, sur la demande du roi, le Pape Grégoire XIII le nomme archevêque de Narbonne alors qu'il n'avait l'âge « d'homme fait ». Deux ans après, il était transféré à Toulouse où il succédait à Paul de Foix. En décembre 1583, toujours sur les instances d'Henri III, il reçoit le chapeau de cardinal. En 1600, il prend possession du siège primatial de Rouen, et meurt le 23 août 1615, à peine âgé de cinquante-trois ans, et doyen du Sacré-Collège. De son temps, certains ont crié au favoritisme,

Digitized by Google

au scandale, et vraiment cette ascension par bonds rapides et si rapprochés d'un jeune homme dont on ignorait après tout s'il serait à la hauteur de ses devoirs et des circonstances, était matière à critique. Mais voici que la vie entière de cet archevêque, de ce prince de l'Eglise justifie amplement le choix du roi et du Pape. Partout où il parut, il agit, parla, il fut homme d'Eglise complet ; sa doctrine comme sa conduite étaient au dessus de tout soupçon ; il avait le zèle de la maison de Dieu et entendait que les cérémonies religieuses se fissent avec magnificence et tout le rite prescrit. Il semble bien qu'il fut le premier évêque de France à exécuter les prescriptions du Concile de Trente relatives à l'établissement des grands séminaire. « Parce que le fondement de l'Eglise consiste en la connaissance de la vérité et que cette connaissance ne se peut acquérir que par une étude solide où la longueur des années et les dépenses excessives qu'il convient faire ferment le chemin d'une si grande perfection à plusieurs qui d'ailleurs sont doués de vivacité d'esprit, il voulut avant que mourir fonder un Séminaire où continuellement sont enseignés, nourris et entretenus trente jeunes hommes ; donnant la conduite, l'éducation et l'entretien de cette jeunesse aux Pères de la Compagnie de Jésus. » Ce séminaire fut bâti à Pontoise ; François de Joyeuse y fit de grosses dépenses et le dota d'une bibliothèque qui, grâce à sa libéralité et à d'autres apports devint bientôt une des plus belles de France. Par testament il voulut être enterré dans la chapelle qu'il y avait fait agrandir et orner ; en 1615, son corps y fut apporté d'Avignon, mais quelque temps après on l'exhuma sur la demande du chapitre de la cathédrale de Rouen et cette insigne basilique fut sa dernière demeure.

Bâtisseur et bienfaiteur d'églises et de monastères, père des pauvres auxquels il consacra en diverses œuvres une partie de sa fortune, ami entendu et généreux des humanistes et des poètes, en particulier de François Desportes, il a encore d'autres titres à notre reconnaissante admiration. Une partie de sa vie publique, non la moindre, se passa en ambassades, négociations diplomatiques où vite il se montra toujours féal sujet d'Henri III, d'Henri IV, intermédiaire habile et tenace entre le Pape et ses souverains de France, jusqu'à la mort fils dévoué de son pays. Perspicace au plus haut point, bon juge des hommes et des faits, il sut découvrir Armand d'Ossat, l'attacha à sa fortune ; il en fit son secrétaire, l'initia aux secrets

Digitized by Google

de la carrière et contribua à en faire un des plus grands diplomates que la France ait eus. En Italie, François de Joyeuse a laissé des souvenirs précieux des séjours prolongés qu'il y fit ; citons les six mille écus qu'il donna au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette pour l'entretien à perpétuité de trois prêtres français qu'il chargeait de recevoir leurs compatriotes venus en pèlerinage au célèbre sanctuaire. On a vu plus haut sa tante, Françoise de Batarnay, vidame d'Amiens, lui confier la direction de son âme ; je ne résiste pas au désir de citer la lettre qu'il lui adressait le 5 août 1587.

« Ma bonne tante, je vous escrivis bien au long par le dernier ordinaire ; j'ay grand ennui de sçavoir si vous aurez reçu ceste lettre et plus encore de sçavoir comment vous vous portez, en estant extrêmement en peine ; m'ayant dit le sieur de la Feuillée que vous aviez un peu de fiebvre, et je sçay que quand vous estes malade, ce n'est pas pour peu... Je vous envoye l'autel privilégié que vous m'avez comandé. J'espère de vous envoyer, si ce n'est par ce courrier ce sera par l'autre, le bref, de mesme celuy de feu Madame votre bonne mère ; et si (ainsi) j'espère qu'il y aura lieu d'entrer quelques fois aux monastères des femmes, ce qui sera pour ceste heure que je vous diray. Vous suppliant faire cet honneur à votre neveu de l'aimer comme vous avez accoutumé. J'espère bien qu'Il (Dieu) vous conservera son amour. »

Et cette autre, adressée à la comtesse de Bouchage, plus significative encore, car elle marque le souci que prenait François de Joyeuse d'accorder les aspirations de sa grand-mère vers la pénitence avec la conservation d'une santé jugée par lui précieuse entre toutes.

« Je loue Dieu d'avoir sçeu par mon frère le Grand Prieur (1) que vous vous portiez bien, mais, Madame, il faut que je vous dise que j'appréhende extrêmement vos abstinences de Caresme. Je ne voudrais estre Pape seulement que pour, au lieu de la permission qui vous a esté donnée de son propre mouvement de manger de la chère, vous y enjoindre un peu plus étroitement encore. Car je pense que cela vous est venu sans lui avoir demandé, soit par une sorte de commandement pour ainsi, madame, vous faire penser au mérite d'obédience. »

La tendresse filiale, la sollicitude à l'égard des ascendants

(1) Antoine-Scipion de Joyeuse, Grand-Prieur de l'Ordre de Malte, pour le Languedoc.

Digitized by Google

étaient parmi les principales qualités des enfants de Joyeuse. Le quatrième fils de Guillaume, Antoine Scipion, la possédait comme ses frères. Ce rude ligueur, dont l'habileté militaire aidée d'une ténacité peu commune tint plusieurs années en échec les forces souvent supérieures en nombre des huguenots du Languedoc, ce batailleur impitoyable dans le combat était calme et reposé, presque timide dans l'intimité de la famille. Lui aussi écrit à sa grand-mère la comtesse du Bouchage.

« Madame, je vous baize très humblement les mains de l'honneur qu'il vous a pleu me faire de vous daigner ressouvenir de moi et du bon coignac que vous avez bien voulu nous envoyer; jamais présent ne fut mieulx reçeu de personne que cestui-là a esté de nous. Je vous diray que, Dieu mercy, votre cher filz se porte très bien; il va demain, s'il plaist à Dieu, investir Salvagnac, mais qu'il luy aye faict la grâce de le prendre. J'espère que nous aurons bientôt cest honneur de vous voir; car j'ai faict estat de repasser par Montrésor, si c'est possible. J'ai veu l'honneur que il vous a pleu de faire à Mr de Mus; vous l'obligez trop et nous, qui vous en avions supplié, comme je fais encore, si je ne craignais de vous importuner, mais nous vous en rendrons tous très humblement service, avec autant d'affection que je vous baize très humblement les mains et prie Dieu de vous donner, Madame, ce que vous désirez. »

En 1582, « il avait fait profession à Malte », ce qui évidemment signifie qu'en un couvent français du grand Ordre militaire, à Toulouse probablement, il avait décidé de s'engager pour la vie à défendre sous la croix bicolore la religion catholique si violemment attaquée. Et sans tarder, Henri III le faisait nommer Grand Prieur de Toulouse.

Encore que son action fût réelle et à plus d'un point de vue remarquable, il paraît effacé dans l'ombre de ses trois aînés, Anne, François et Henri. Il était brave jusqu'à la témérité, mais aussi pour lui comme pour beaucoup de ses contemporains, la vie humaine comptait pour peu de chose: les huguenots saccageaient, tuaient, incendiaient; lui ravageait, massacrait, brûlait; à ces ennemis de la foi et du roi il faisait une guerre sans merci. « Vous faites rage en Albigeois, écrit-il à d'Ambres, un de ses lieutenants et son cousin, vous ne faites que tuer, de quoy je ne suis pas marry. Les Espagnols vont venir aider notre cause. Vous n'avez jamais vu de telles gens que ces gens-là, car ils tuent et massacrent tout ce qui se pré-

Digitized by Google

sente, ils sont affamés d'assauts, de quoy j'espère les souler. » Il a mis le siège devant Carcassonne, fait reculer les Montmorency; la ville est prise d'assaut; il l'annonce à son père, et le vieux maréchal, fidèle jusqu'au bout à la Ligue et au roi, meurt peu après au château de Couiza (fin janvier 1592). Ce sera son dernier grand succès: une mort tragique l'attend que nous raconterons plus tard, car elle fut l'occasion d'un changement inattendu dans la vie de son frère Henri, devenu le Père Ange.

A ces reproches de cruautés qui n'étaient souvent que d'impitoyables représailles, faut-il ajouter celui d'une conduite cadrant bien mal avec la vocation de Grand-Prieur de Malte ? La réponse n'est pas douteuse. Ce ne sont pas seulement les chroniqueurs contemporains qui l'affirment; certaines lettres de Scipion en font foi: le jeu et les femmes prenaient une bonne partie du temps qu'il ne consacrait pas à batailler. Pendant les longs jours du siège de Carcassonne, entre deux assauts, son « plus ordinaire exercice est de jouer trois fois par jour aux tarots ». Il parle aussi de ses bonnes fortunes en des termes échevelés et sans noblesse aucune. Une fleur subsiste pourtant vivace au fond de cette âme de ligueur fougueux, habile autant que brave, imperturbable dans sa ligne de conduite politico-religieuse, mais que la cruauté des guerres civiles a rendu froidement féroce: il aime sa famille profondément, droitement et le lui témoigne en toute occasion. Le 16 janvier 1592, il écrit de Toulouse à sa tante, la vidame d'Amiens :

« Ma tante, je vous envoie ce porteur exprès pour vous faire sçavoir de nos nouvelles: m'ayant Dieu faict la grâce de prendre enfin la ville de Cârne (1) que j'avais tenue assiégée six mois; j'aurais repoussé leur secours (des Huguenots) ce qu'ayant veu, les assiégés, ils se rendirent à moi. Mr le Maréchal se porte bien, Dieu mercy, nous attendons Mr le Cardinal qui est il y a près de de deux mois à Gones et espérons de l'avoir bientôt. Je suis en toutes les peines du monde de Mme la Maréchale de laquelle nous avons si peu de nouvelles que c'est pitié, ni moyen de lui faire sçavoir des nôtres, de quoi elle n'est pas en moindre peine: je ne sais si vous aurez moyen de lui faire tenir une lettre que je vous envoie à tout hazard pour vous supplier de la lui envoier.

Je vous supplie de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces et croire qu'il n'y a rien au monde que j'honore tant

(1) Carcassonne.

Digitized by Google

que vous, à qui je veuille rendre éternellement plus d'obéissance et estre toujours votre serviteur qui vous baise bien humblement les mains. »

Il a fait souvent figure de soudard et sans doute c'est mal l'excuser que d'accuser l'époque où il vécut ; il avait pourtant des qualités nombreuses et de belle venue ; tel de ses ennemis a pu porter à son sujet ce jugement à tout prendre le plus impartial : « Le mal qu'il fit en sa patrie n'est de beaucoup si grand que le bien qu'il luy eûst pu faire un jour, si, ou guidé par un meilleur conseil, ou ayant raffiné son jugement par une plus longue expérience, il eûst mesnagé les grands dons de nature que chacun remarquait en lui, avec plus de discrétion. »

De Scipion à l'aîné des Joyeuse, Anne, la distance est grande, quoiqu'en pensent nombre de gens sur la foi d'une opinion qui à bien des égards n'est qu'une légende. Je m'attaque, ce disant, à une tradition ancienne, fortement enracinée, universellement répandue et dont les tenants ont une excuse : l'histoire de la Cour d'Henri III et de ses principaux habitués n'a pas été faite sérieusement jusqu'ici. Je mets à part M. Pierre de Vaissière qui a essayé d'éclairer cette tranche du seizième siècle et y a mis toute son impartialité et sa science historique bien connues. J'oserais dire qu'il se montre trop hésitant dans ses conclusions, peut-être parce qu'il n'a pas jugé à propos de faire état de certains principes de conduite morale, nécessaires cependant dans l'étude des faits passés, puisque ces faits remis dans leur cadre si bien décrit par lui ont le recul amplement suffisant pour être bien jugés.

L'histoire n'est ni une série de pamphlets ni une collection d'apologies ; les uns et les autres ne peuvent avoir de mérite que celui de plaire en vertu de principes ou d'idées préconçues souvent en contradiction avec les faits ; l'histoire, précisément parce qu'elle n'est pas la mathématique et comporte nombre d'éléments psychologiques et moraux, doit adopter une règle d'objectivité impitoyable et sans restriction.

Henri III et sa cour ont été l'objet d'attaques diverses et presque toujours passionnées. Les contemporains, gens d'une époque troublée entre toutes, sont assez excusables en somme d'avoir transposé leurs idées, leurs préjugés dans la réalité et de n'avoir pas gardé pour l'apprécier le calme et la sérénité indispensables. Nous nous trouvons, après trois siècles et demi, dans une situation difficile pour les juger eux-mêmes, car nous risquons d'écouter d'autres idées, d'autres préjugés qui sont

Digitized by Google

nôtres. On conviendra toutefois qu'il est certains principes de vie civile, familiale, politique, militaire indiscutables; sur eux repose la société telle que Dieu l'a voulue et c'est d'après eux, non d'après les données particulières issues de nos désirs ou de notre tempérament, que nous pourrons diriger nos pas dans cette question fort embrouillée.

Les années qu'Anne et Henri de Joyeuse passèrent à la cour d'Henri III nous obligent donc à une appréciation que nous formulerons aussi exacte que possible.

Quand le jeune Henri fut présenté au roi, il avait des protecteurs et des parrains dont l'influence lui avaient assuré d'avance un accueil des plus favorables. Son père avait une réputation méritée de lieutenant-général intègre, habile et dévoué, on le savait tel au Louvre et Anne, entré à la Cour depuis plus d'un an, n'avait pas tardé à devenir l'intime ami du roi. Celui-ci fut frappé de la bonne grâce d'Henri, car « sa taille et son port avaient déjà quelque chose de majestueux; ses yeux étaient pleins de douceur et de modestie, son abord était civil, sa conversation affable et courtoise, ses discours agréables et ses avertissements toujours éloignés du vice ». Ainsi parle Caillière. Jacques Brousse, contemporain des événements et qui parle sur témoignages et documents avérés, ne s'exprime pas d'autre façon: « Il était accompli de toutes les belles parties qui se peuvent désirer, affable et courtois aux plus petits, doux et agréable en son maintien, modeste et plombé en ses actions, ennemi juré de la vanité, fléau de la médisance, de la flatterie et de l'ambition, bref le miroir des vertus et chrétiennes et morales. »

On aurait quelque peine à ajouter foi complète à un si bel éloge si nos chroniqueurs se contentaient d'aligner des qualificatifs d'admiration et n'articulaient pas de faits pour les motiver. Cette conduite exemplaire du comte du Bouchage avait-elle un écho à la Cour ou plutôt n'y rencontrait-elle pas les obstacles et la contradiction ? Henri III s'était formé un groupe de jeunes gens tous issus de la vieille noblesse française: Louis de la Valette, plus tard duc d'Epernon, Jacques de Lévis, comte de Quélus, Livarrot, François d'O, Louis de Maugiron, d'Antrague dit le petit Antraguet, le jeune duc d'Aumale, Saint-Luc, Saint-Mesgrin, Anne de Joyeuse alors seigneur d'Arques, bientôt duc de Joyeuse. Je cite les plus connus, ceux dont les pamphlétaires et le peuple répétaient les noms pour s'en moquer d'abord et bientôt pour faire peser

Digitized by Google

sur leur maître à tous la responsabilité de leurs frasques. Certes, ce n'étaient des petits saints ; ils en prenaient à leur aise avec la morale chrétienne, et le roi qui les comblait d'honneurs, de titres et d'argent ne faisait guère figure de chef d'un grand pays.

Mais quel personnage complexe, ondoyant, insaisissable que ce Valois, dernier-né d'un roi dont la mort tragique en champclos avait permis à sa femme, Catherine de Médicis, de régner longtemps à la place de ses fils, sous leur couvert et d'étouffer en eux les bons sentiments, les vertus mâles ! Henri III de prime-abord paraît n'avoir rien d'un roi ; on pourrait presque dire qu'il en avait montré les qualités avant de l'être et s'en était débarrassé en montant sur le trône. Les victoires de Jarnac et de Moncontour où il avait déployé autant d'habileté que de bravoure, étaient loin et bien oubliées. Au Louvre, détestant la compagnie et la collaboration des hommes graves et des vieillards, il s'entoure d'une troupe de jeunes fous, ses Mignons, auxquels il ne refuse rien, auxquels il permet tout, même le pire, affirme la malignité publique.

Les contemporains ne sont pas d'accord sur le portrait de cet étrange souverain. Au physique, il est vigoureux, diront les uns, de Thou, par exemple ; c'est un gros mangeur, un franc buveur ; il a des jarrets d'acier, accomplissant à pied et en peu de temps des marches forcées. Nous le voyons en effet quand il est saisi d'un accès de dévotion, et cela lui arrive facilement après les « grandes bombances et extraordinaires et folles dépenses », courir de pèlerinage en pèlerinage, sans fatigue apparente, sans se plaindre. Il donne des audiences prolongées et discourt sur les sujets les moins plaisants plusieurs heures d'horloge, debout devant son interlocuteur qu'il a fait asseoir. Quand le 1er août 1589, il va tom[illegible] le poignard de Jacques Clément, on le sait en [illegible] prêt à guerroyer aux côtés de son cousin He[illegible]

Mais voici d'autres dires bien dif[illegible] est repésenté comme le moins fait p[illegible] peuple. Il est courbé, blanc avant [illegible] et laide, car les dents lui sont [illegible] vent garder la chambre, pa[illegible] sang vicié manifeste son [illegible] lèpres. La diète sera [illegible] obligé d'y recourir p[illegible] fêtes et les amuse[illegible]

Digitized by Google

peut en avoir, au témoignage de chroniqueurs étrangers et là-dessus l'italien Morosini donne des détails que je m'abstiens de reproduire. Bref, c'est un malade, un infirme, un incapable de corps et d'âme.

Au milieu de ces données contradictoires, certaines paroles relatant des faits curieux nous montrent dans le dernier des Valois un esprit vif, primesautier, une intelligence souvent lucide, capable d'étudier à fond une question et de la trancher de façon heureuse. Il reçoit avec beaucoup de grâce, sait écouter sans colère conseils et remontrances, sauf quand ses amis y sont facheusement impliqués, et cette marque de fidélité même mal placée dénote une délicate constance qu'il n'a pas montrée ailleurs. Car il est fantasque, d'humeur inquiète, a des inégalités de caractère qui déroutent ses familiers. Sa piété est sans profondeur comme son esprit. Là il est inconstant plus qu'en tout autre chose. Il entrelace les pèlerinages, prières et jeûnes avec les banquets follement somptueux et les amusements où l'enfantillage le dispute à l'extravagance. Puis subitement, sans transition, il décide de réduire son train de maison, d'épargner et de conduire gentilshommes et serviteurs dans cette voie bien inattendue pour eux. Cette bonne résolution ne dure pas; bientôt il revient au luxe frivole et coûteux qui fut une grande passion de sa vie.

Il eut été seul, sans obligation de commander, sans responsabilités, le mal eût été de bien moindre importance, en tout cas se fût limité à lui; mais il disposait des deniers de la France et l'on peut dire qu'à plus d'une reprise, il les a mis en coupe réglée pour satisfaire ses fantaisies, doter ses mignons. Parfois l'argent lui manque; il emprunte de côté et d'autre lorsque le surintendant des finances lui déclare que son trésor est à sec. Les fêtes, banquets, ballets et autres jeux organisés à l'occasion du mariage d'Anne de Joyeuse avec Marguerite de Lorraine, belle sœur du roi, coûtèrent la somme formidable de 1.200.000 écus. Henri III passa le reste de sa vie (1581-1589) à les payer sans pouvoir y réussir complètement, puisque en 1595 plusieurs créanciers, Charles et François du Jardin, Richard Tatain, Michel Bacler, remettent à Henri IV une note de 63.133 écus au bas mot, « montant, déclarent-ils, des marchandises d'orfèvrerie, bagues et pierreries qu'ils ont fournies ès mains de sa Majesté, durant le mariage de Mgr le duc de Joyeuse, auparavant et depuis icelluy ». Il en arrive à emprunter même à ses mignons; Anne de Joyeuse et

Digitized by Google

d'Epernon sont mis par lui à contribution, il leur assure un gros intérêt: 8 1/3 pour cent; le trésor de l'Etat payera les frais de cette étrange fantaisie.

Nous sommes bien obligés de croire à la réalité des chiffres officiels ou semi-officiels attestés d'une façon plus ou moins directe par Henri III lui-même. Il convient d'être plus réservé sur d'autres chiffres affirmés par les chroniqueurs dont plusieurs sont des ennemis ou des pamphlétaires. Il leur arrive de se contredire entre eux. Indirectement de Thou le reconnaît lorsque décrivant de façon fort amusante la manie du roi de racoler à Paris et à Lyon des meutes de petits chiens, il cite le chiffre de 200.000 écus par ans, puis ajoute: « Ceux qui en ont escrit doublent ma dose, ce qui amena « une grande stérilité et destruction des finances. »

Au total, c'est un homme intelligent, cultivé, aimant les arts, la littérature, discourant avec grande aisance sur de nombreux sujets; il est bon, ami de la paix, avenant pour tous grands et petits. Sa foi chrétienne est sincère et sans restriction, sa piété est fantasque, mais sans fard. On le dit vindicatif et sournois. Je n'en ai pas la preuve. La préparation de l'assassinat des Guise est son fait, mais de secret il n'y en eut pas; le Balafré fut prévenu du projet et sa réponse: « Il n'osera pas ! » le démontre bien. Si vengeance il y eut, ce qui ne fait pas de doute, je m'assure qu'Henri III entendait par ce double assassinat garder sa couronne et sa vie. Il croyait avoir là-dessus des droits certains, s'estimait seul souverain légitime, et craignait (n'avait-il pas de bonnes raisons de craindre ?) que les Guise ne cherchent à provoquer sa déchéance. On entend bien que je n'excuse pas ici le double meurtre commis au château de Blois, non, je cherche à découvrir les mobiles d'Henri III dans cette terrible aventure. On verra François de Joyeuse discourir là-dessus devant Sixte-Quint et tenter de justifier ainsi la conduite de son souverain.

Si un historien pourvu de connaissances médicales et bon critique voulait approfondir plus encore cette étude intéressante à plus d'un titre, peut-être aurait-il intérêt à remonter jusqu'à Henri II et François Ier; voyant l'un vivre et mourir perdu de débauche et pourri de corps, l'autre, non moins débauché, souffrant d'un vice de conformation et ne devant d'avoir des enfants qu'à une sage indication de l'illustre Fernel, son médecin ordinaire; cet historien, dis-je, doublé d'un critique avisé se demanderait si les trois fils d'Henri II: Fran-

Digitized by Google

çois II, rachitique, peut-être tuberculeux, Charles IX, faible et névrosé, Henri III, intelligent et déséquilibré ne sont pas les victimes au physique et au moral de la conduite déplorable du père et de l'aïeul. C'est une hypothèse, mais je la crois probable et peut-être tentera-t-elle un chercheur habile et heureux.

Sûrement, Henri III fut un déséquilibré; les faits abondent qui nous le montrent sous des aspects psychologiques défavorables; nous en avons cité quelques-uns, il y en a cent autres. Mais a-t-on le droit de dépasser les reproches déjà graves qui chargent la mémoire du dernier des Valois et en articuler un autre de caractère spécial et dont je suis obligé de parler, puisque le jeune Henri de Joyeuse en a été chargé par les historiens postérieurs aux événements, c'est vrai, certains romanciers et quelques poètes.

Henri III fut-il le vicieux anormal, l'habitué de mœurs spéciales qu'on a accoutumé de nous dépeindre? S'était-il entourré de jeunes gens de famille dans un but d'amusement non seulement frivole, mais ignoblement coupable ?

Certes, les habitudes mondaines du roi et de ses mignons, leur accoutrement portaient à y croire. Le 25 juillet 1576, l'Estoile nous décrit le roi et ses jeunes camarades de pittoresque façon: « Ces beaux mignons portaient leurs cheveux longuets, frisés et refrisés par artifice, remontant par dessus leurs petits bonnets de velours et leurs fraises de chemise de toile d'atour empesées et longues de demi-pied, de façon qu'à voir leur tête dessus leur fraise, il semblait que ce fust le chef Saint-Jean dans un plat. Le reste de leurs habillements fait de mesme. Leurs exercices estaient de jouer, blasphémer, sauter, danser, volter, quereller et paillarder et suivre le Roy partout et en toutes compagnies, ne faire, ne dire rien que pour lui plaire, peu soucieux en effet de Dieu et de la vertu, se contentant d'estre la bonne grâce de leur maistre qu'ils craignaient et honoraient plus que Dieu. »

Et comme on était au pays de la satire amusante et de la chanson, satires et chansons couraient les rues. La littérature de ces productions de circonstance n'est pas toujours de haute tenue, mais l'esprit n'y manque pas, et tout en faisant la part de l'exagération, nous y trouvons un assez bon portrait de nos jeunes fous et de leur chef. Vers ce temps, des mains audacieuses et inconnues placardaient sur les murs de Paris une satire en vers, intitulée: *Vertus et propriétés des Mignons.*

Digitized by Google

Les vers ont une certaine saveur et forment une description assez complète; l'un d'eux contient un rappel mythologique où on a voulu voir une affirmation nette, sans ambages des vices anormaux du roi et de ses courtisans. Nous aurons à en discuter la portée.

Nostre Roy doit cent millions
Et fault pour aquitter ses debtes
Que messieurs les Mignons ont faictes
Rechercher les inventions
D'un nouveau tiran de Florence,
Et les pratiquer en France.
Avant que l'argent en soit prest;
Monsieur le Mignon le consomme
Et fait un parti de la somme
A cent pour cent pour l'intérêt.

Leur parleur et leur vestement
Se void tel qu'une honneste femme
Aurait peur d'en recevoir blasme
En usant si lascivement;
Leur œil ne se tourne à son aise
Dedans le repli de leur fraise;
Déjà le froment n'est pas bon
Pour l'empois blanc de leur chemise,
Et fault, pour façon plus exquise
Faire de ris leur amidon.

Leur poil est tondu par compas
Et non d'une façon pareille,
Car en avant depuis l'oreille
Il est long, et derrière bas
Il se tient droit par artifice
Et une gomme les hérisse
Ou retord leurs plis refrisés;
Et dessus leur teste légère
Un petit bonnet par derrière
Les rend encor plus desguisés.

Je n'ose dire que le fard
Leur est plus commun qu'à la femme,
J'aurais peur d'en recevoir blasme
Et qu'entre eux ils pratiquent l'art
De l'impudique Ganimède.
Quant à leur habit il excède
Tout leur bien et tout leur trésor,
Car le Mignon qui tout consomme
Ne se vest plus en gentilhomme,
Mais comme un prince, de drap d'or.

Digitized by Google

Cette fantaisie vestimentaire faisait rire et murmurer; car on savait cette bande de jeunes seigneurs trop peu riche pour soutenir de ses deniers ce luxe quotidien; la cassette royale, on l'a vu, n'y suffisait même pas, et Henri III empruntant pour ses mignons ne pouvait désintéresser ses créanciers que par voie d'impôts. Alors, s'il faut en croire un huitain attribué à Nicolas Rapin, la Ligue qui avait bon dos fournissait des arguments inattendus pour dispenser ses fidèles du paiement de leurs dettes:

Un compagnon qui devait de l'argent
Fut ajourné pour acquitter sa dette :
« Je suis ligué, dit-il au sergent;
« De rien payer de la Ligue est le texte. »
« Cela serait une bonne recette,
Pour notre roi, répondit l'officier,
Car se mettant de la Ligue ainsi faite,
Il serait quitte aussi sans rien payer. »

Un autre procédé plus étrange encore avait été attribué au roi par le peuple de Paris. C'est l'Estoile qui parle. « En ce temps-là, le roy allait à pied par les rues de Paris gagner le jubilé, tenant en mains de grosses patenôtres; les marmonnant par les rues, sur le conseil de sa mère et pour tirer de l'argent. Mais le peuple ne s'en soucia point et s'en amusa.

Le roy pour avoir de l'argent,
A fait le pauvre et l'indigent,
    Et l'hipocrite.
Le grand pardon il a gagné,
Au pain et l'eau il a jûné
    Comme un hermitte.
Mais Paris qui le cognoist bien
Ne lui voudra plus prester rien
    A sa requeste;
Car il en a jà tant presté
Qu'il a, de lui dire, arresté... :
    Allez en queste !

On saisit ici le défaut de la cuirasse dans la documentation de l'Estoile. Comment a-t-il connu l'intention du roi ? Par supposition populaire, ou par on-dit des mécontents ? C'est trop peu pour créer une certitude et charger ainsi la mémoire d'Henri III du reproche d'hypocrisie. Les besoins d'argent se multipliaient à la Cour, les Mignons surtout en étaient responsables de par la volonté royale. En décembre 1583, pour

Digitized by Google

y subvenir, le roi « fit une nouvelle et insolite exaction, taxe sur tous les marchands de Paris, achetant ou vendant en gros : l'un 1.000 écus, l'autre 800, l'autre 600, etc..., selon le rapport qu'on lui faisait de leurs revenus ; envoya à chacun mandement de payer sa quote-part en vingt-quatre heures sous peine de prison et ce sans appel ».

On le voit, par beaucoup de moyens Henri III essayait de s'attacher sa troupe de jeunes gens. Non qu'il y ait toujours réussi. Le ciel n'était pas sans nuage et la concorde désertait parfois le Louvre. Même un jour, le 27 avril 1578, il y eut une bataille sous un futile prétexte et, sur le bruit qui en courut par la capitale un vaudevilliste essaya sa verve sur ce pauvre sujet.

Antraguet de cœur vaillant
A combattu bravement
Et fait renverser par terre
Les Mignons du roy qui guère
Avaient envie de lui mener
Et son honneur ruiner.
Mais maintenant bien les empesche
Fruit de Corbeil, belle dépesche;
L'Antraguet et ses compagnons
Ont si bien éstrillé les Mignons,
Que chacun dit : c'est grand dommage
Qu'il n'en soit pas mort davantage.

Mais à part quelques injures ou médisances suivies d'échauffourées sans grande importance, les mignons s'entendaient assez bien, surtout contre les ennemis communs. Le trop célèbre de Bussy qui, après avoir mis l'Anjou, dont il était gouverneur, en coupe réglée par mille méfaits, vols, massacres et débauches, devait si tragiquement trouver la mort une nuit dans le château de Montsoreau, ce « très vaillant et brave soldat qui se moquait ordinairement des mignons » fut attaqué par eux en son hôtel et dut s'enfuir au plus vite.

Il faut bien le dire : l'amitié qui unissait Henri III à ses favoris, les folles dépenses qu'il faisait pour eux, les exactions dont à cet effet il accablait certaines catégories de citoyens durent naturellement susciter l'animosité et la haine contre un souverain plus soucieux de ses plaisirs que de son métier de roi ; elles rejaillirent sur les mignons, objets de ses faveurs coûteuses. Les excentricités d'un goût plus que douteux qu'il organisait avec eux, les fêtes intimes dont il prenait la tête faisaient soupçonner plus qu'on ne voyait ; de là à l'accusation

Digitized by Google

des mœurs ignominieuses il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut vite franchi. Mais alors que voit-on de plus dans les documents de l'époque ? Rien, je n'hésite pas à le dire. Les remarques acerbes et d'ailleurs justifiées sur les goûts efféminés d'Henri III et de ses mignons, les mots frivoles, les plaisanteries salées des jeunes fous, c'est à peu près tout. D'Aubigné dans le plus ardent de ses pamphlets, la *Confession du sieur de Sancy,* ne réussit pas à nous citer un seul fait précis, avec témoignage à l'appui. Et certaines de ses expressions sentent trop l'animosité du protestant contre un roi catholique ; à vrai dire on s'explique la mentalité de l'ardent écrivain devant le spectacle d'un chef d'Etat mêlant avec tant de désinvolture les pratiques religieuses les plus affichées aux folies d'une existences désaxée. Mais même dans la fameuse description d'Henri III au livre II des *Tragiques,* je ne puis réussir à voir prouvée « l'infâme et brute vilennie dont il a pollué son renom et sa vie ».

Modifions un peu le vers antique et disons de d'Aubigné :

Facit indignatio *versum,*

et l'on pourra goûter sans risquer d'égarer son jugement la verve puissante et colorée bien personnelle à l'aïeul de madame de Maintenon.

Avoir le menton ras, garder la face pasle,
L'œil tout efféminé, l'œil d'un Sardanapale,
Si bien qu'un jour des Rois, ce douteux animal
Sans cervelle, sans front, parut tel en son bal.
De cordons emperlés sa chevelure pleine,
Sous un bonnet, sans bords, fait à l'italienne,
Faisait deux arcs voustés. Son menton pinceté,
Son visage de blanc et de rouge empasté,
Son chef tout empoudré nous montrèrent ridée
En la place d'un roy une p... fardée
Pensez quel beau spectacle et comme il fait beau voir
Ce prince avec un busc, un corps de satin noir
Coupé à l'espagnole, où des déchiquetures
Sortaient des passements et des blanches tireures.
Et afin que l'habit s'entresuivist de rang,
Il montrait des manches gaufrées de satin blanc,
D'autres manches encor qui s'estendaient fendues
Et puis jusques aux pieds d'autres manches perdues.
Aussi bien emmanché, il porta tout ce jour
Cet habit monstrueux pareil à son amour;
Si qu'au premier abord chacun estait en peine
S'il voyait un roy-femme ou bien un homme-reine.

Digitized by Google

Oui, le déséquilibre du royal personnage est ici complet, et nous savons par d'autres documents plus sereins, que la description de d'Aubigné, si haute en couleur n'a pourtant rien d'exagéré; mais encore une fois, la démonstration n'est pas faite du vice attribué à Henri III et à ses mignons par un peuple crédule auquel d'habiles pamphlétaires, pas toujours désintéressés soufflent le mépris et la haine contre un souverain à vrai dire si peu digne d'estime et d'affection. « L'infâme et brute vilennie » est sous la plume du vaillant compagnon d'armes d'Henri IV une conclusion qui sort des prémisses. Et comme il n'apporte aucun témoignage, ne fait montre d'aucun esprit critique, l'accusation est nulle et non avenue, au regard de l'histoire elle n'existe pas. On peut parcourir les chroniques les plus détaillées, les poésies, pasquils, satires les plus brutales d'expression, on ne trouvera pas autre chose que des récits de folies ou de frivolités comme nous en avons notés, mais rien de net ni de motivé sur le chapitre qui nous occupe présentement. Thomas Artus lui-même ne nous renseigne pas davantage dans son pamphlet qui eut tant de succès au seizième siècle: *L'Isle des Hermaphrodites.*

Il y a pourtant là-dessus une tradition enracinée et peut être dira-t-on que possession vaut titre. C'est transposer bien à tort dans l'histoire un axiome qui est d'ordre juridique et doit rester dans le domaine du droit. Il a été inventé avec raison et mis en pratique pour éteindre entre les citoyens des discussions et discordes relatives à la propriété, et menaçant de s'éterniser. En histoire où la recherche de la vérité seule doit préoccuper, cet axiome n'a pas droit de cité. Une tradition veut être vérifiée pour être crue, et si aucun fait précis, présenté par un témoin recevable ne peut être allégué en sa faveur, le moins qu'on puisse en dire est qu'elle n'est pas prouvée et ne peut s'imposer à notre crédit. Eh bien, « l'infâme et brute vilennie », la tare ignoble sont bien l'objet d'une tradition accolée au nom d'Henri III et de ses mignons, mais encore une fois, si dans les documents contemporains ou immédiatement postérieurs, je vois des insinuations, des sous-entendus, des allusions, je ne distingue aucun fait précis constituant la preuve d'une habitude ou même d'un passe-temps royal exceptionnel.

Naturellement, les plus chers mignons, les archimignons comme les appelle l'Estoile: Anne de Joyeuse et la Valette sont les Sigisbée du Valois en délire; chevaliers servants, puis amis à tout faire, ils passent par tous les caprices du

Digitized by Google

maître ; leur complaisance n'a pas de bornes ; devenus la fable de la Cour et de la ville, ils se moquent de l'opinion et, patiti du roi en son palais, ils ne quittent le Louvre ou leur logis que pour se répandre, la nuit de préférence, à travers les rues de Paris, organisant des rixes, rossant le bourgeois attardé, obligeant le guet à les reconduire avec honneur chez eux ou chez leurs dames. Ces derniers détails sont exacts, les premiers n'ont pas plus de valeur historique que l'accusation « d'infâme et brute vilennie » portée contre Henri III.

Une dernière remarque non dénuée d'importance. Les mignons tout évaporés qu'ils fussent n'étaient pas des efféminés au sens profond du mot. Tous énergiques, braves, capables d'héroïsme, ils ont passé leur vie à s'amuser, certes, mais aussi à verser leur sang sur les champs de bataille ; la fatigue des camps et des marches militaires ne les effrayaient pas ; plus d'un a trouvé une mort honorable ou glorieuse en luttant pour le roi et la religion. Et ceci ne s'accorde guère, on le sait, avec un vice anormal qui éteint les forces vives du corps et de l'esprit.

Le milieu dans lequel venait de pénétrer le jeune comte du Bouchage ne constituait pas une école de haute vertu. Quelle conduite allait-il adopter ? Ne se laisserait-il pas entraîner par l'ambiance souvent déplorable qui régnait à la Cour d'Henri III ? Pendant ses deux années d'études au collège de Navarre, il avait perfectionné sa piété et assagi sa volonté. Parents et amis lui ont ménagé l'entrée du Louvre. Le roi, depuis deux ans déjà, avait reçu son frère Anne dans son intimité ; il veut connaître aussi cet adolescent dont on lui a vanté l'intelligence, la bonne grâce et le profond sentiment religieux. Il le reçoit, j'imagine facilement, avec cette courtoisie exquise, ce tour de phrase spirituel dont il savait si bien faire montre à l'occasion. Henri du Bouchage dut entrer dans le courant des occupations, des fêtes, des banquets qui remplissaient les jours, parfois les nuits du roi et de ses mignons. Il y assista, il en prit sa part, puisqu'aussi bien il était venu à la Cour pour cela.

Etant à Navarre, il avait appris « en même temps que la bonne doctrine, à piquer et monter à l'écurie du roy, escrimer, jouer du luth » ; nous voyons par ailleurs qu'il allait de temps à autre prendre des vacances avec ses frères et s'ébattre au château de ses grands-parents du Bouchage, à Montrésor. La maréchalle de Joyeuse s'y rendait souvent voir sa mère et

Digitized by Google

d'accord avec elle veillait à l'éducation de ses fils. Sa haute et sévère conception de la vie, sa piété très entendue lui assuraient une influence durable sur sa famille. Nul n'en profita mieux qu'Henri, puisque nul parmi les mignons ne sut si bien garder une tenue irréprochable et faire honneur à l'éducation chrétienne reçue de ses parents et de ses maîtres. Il est impossible d'en bien juger, si l'on sépare certains faits importants de son existence à la Cour ; il y a une relation étroite entre sa vie de courtisan, sa dévotion assidue, ses rapports de plus en plus étroits avec les Frères Mineurs Capucins de la rue Saint-Honoré, ses aspirations persévérantes vers le cloître et son attitude au sujet du mariage.

Vraiment il avait une prudence au dessus de son âge. « Il n'empêchait l'accès de personne, dit Brousse, présentait les requêtes qu'on lui donnait, y ajoutant ses prières quand il les jugeait équitables, n'usait de la faveur qu'il avait auprès du roy que lorsque des gens doctes et craignant Dieu le lui conseillaient, et qu'il voyait que le peuple n'en pouvait recevoir de détriment. » Caillière dit de son côté : «Il ne se servait de son crédit que pour secourir les misérables, pour protéger les oppressés et se rendre utile à tout le monde. »

Quels étaient ces gens doctes et craignant Dieu ? Sans se hasarder trop on peut croire qu'ils habitaient rue Saint-Honoré. Henri de bonne heure fréquenta chez les Capucins ; quelques centaines de mètres les séparaient du Louvre. Ils s'étaient établis en août 1574 sur un terrain s'étendant jusqu'aux Tuileries et occupé aujourd'hui par les rues Cambon, Rouget de l'Isle et Castiglione ; Catherine de Médicis les protégeait, le cardinal de Lorraine était leur ami. Henri III aimait à venir prier dans leur chapelle assez vaste mais sans luxe aucun ; il y apportait sa piété sincère mais fantaisiste et désordonnée. Cette même année, il y vient communier tous les quinze jours ou peu s'en faut ; il a revêtu un cilice et s'est passé au cou un chapelet d'ébène avec des têtes de mort en ivoire ; il se prosterne le front contre terre à l'entrée et à la sortie de la chapelle et reste plusieurs heures avec les religieux, chantant l'office en leur compagnie. Henri du Bouchage accompagne parfois son souverain, plus souvent il va seul en ce couvent qui bientôt lui paraît le port du salut, l'asile de perfection où il rêve de s'enfermer. Les écrivains de tout parti qui parlent de lui à cette époque notent ses longues prières, mais jamais n'insinuent la tare d'hypocrisie ou d'inconsé-

Digitized by Google

quence. Sa conduite à la Cour et au dehors ne donne prise à aucune accusation personnelle; il est vraiment parmi les mignons un mignon d'une espèce à part; aux fêtes et banquets il paraît de corps, il est souvent absent d'âme et le roi lui en fait la remarque; c'est pourtant un compagnon avenant, aimable, enjoué; mais il est préoccupé; les désirs de vie religieuse se sont à nouveau emparés de lui et il aime à s'entourer de ceux dont il voudrait partager l'existence consacrée à Dieu. Aussi « avaient-ils en lui un particulier appui, il tenait à grand honneur de les avoir à sa table; la piété et dévotion singulière qu'il montrait en la recherche de leur conversation faisaient qu'avec plus de liberté ils lui exposaient leurs nécessités pour recevoir du soulagement; ce qu'il faisait avec une charité si entière et connue que le roi par une louange digne de sa cause le voulait appeler l'*advocat des religieux* ». C'est Brousse qui décrit ce retour de l'appel divin, mais l'heure n'est pas venue d'y répondre, ou du moins les événements vont obliger Henri à se tourner d'un autre côté et à retarder son entrée au couvent.

La faveur du roi ne tarda pas à se manifester à son égard d'une façon plus tangible. Pour des motifs futiles, l'un des mignons, le jeune d'O, avait encouru la disgrâce du fantasque Valois; sa charge de maître de la garde-robe royale devenait vacante. Henri III la donna au comte du Bouchage, qui, le 9 octobre 1581, entrait ainsi davantage dans l'intimité de son souverain. On a vu plus haut à quel degré de luxe et de frivolité vestimentaires atteignait Henri III, et on comprend que la charge de maître de la garde-robe exigeait de la discrétion, une forte somme de travail et des soucis presque chaque jour renouvelés. Il fallait parcourir la ville, communiquer avec les marchands drapiers et les bijoutiers, les joaillers, les pelletiers. Parce que sa Majesté change fréquemment d'habit, veut des formes nouvelles, exige des étoffes de haut luxe dont certaines rares, les démarches se multiplient; les comptes sont compliqués, les mesures à prendre sur la personne du roi ne le sont pas moins. Quand les étoffes sont trouvées, un autre travail s'impose: la recherche de maîtres-ouvriers capables de donner satisfaction aux goûts fantaisistes d'Henri III. Et le jeune du Bouchage s'enquiert au siège des grandes corporations de métier, des artistes tailleurs, chapeliers, bonnetiers, chaussetiers. Il leur présente des toiles de diverses couleurs, du satin, de la soie, pour les pourpoints, les manteaux, chaus-

Digitized by Google

ses et toques du roi. On passe contrat, et le travail fait, parvenu au Louvre, essayé sur sa Majesté et définitivement accepté, le Maître de la garde-robe signe les « acquits ». On ne peut en lire sans éprouver quelque amusement. Voici un échantillon des plus significatifs :

« Fourni au tailleur de sa Majesté trois aunes de fin drap noir pour lui faire un grand manteau de reistre, et six aunes et demie de velours noir pour le doubler ; plus quatre aunes et demie de velours noir pour doubler une cape de taffetas noir ; fourni de mesme cinq aunes de velours noir pour faire un capot pour le roy ; fourni de mèsme quatre aunes de satin gris pour un manteau de lit ; fourni au chaussetier une aune d'escarlatte tanné cavelé pour faire une paire de soubrechausses à botter, fourni au mèsme une demi aune de velours tanné pour border les taillades des chausses de velours tanné faites à cuisses de chiens, plus un quartier de velours noir pour faire un brayon bord et chevetté à une paire de grègues de velours noir, fourni au mèsme neuf aunes et demie de taffetas pour faire pochettes à toutes les grègues du roy et six aunes de boucassin blanc pour mettre dedans. »

Les brodeurs et dentelliers ont fort à faire pour bien exécuter les « collets de toile brodé, deux à fraise, l'autre renversé que le roi portera aux tournois, bals mascarades », où il paraîtra habillé en femme ; le cordonnier-bottier est invité discrètement à ne pas blesser les pieds de sa Majesté et cependant à lui faire des chaussures fines et délicates ; « à cet effet, l'intérieur des bottes sera doublé de velours noir ».

Le bijoutier sera grand artiste, car on ne lui demande pas du convenu ou du banal ; Henri III après tout est Valois, épris du beau, il a des lettres, il en a même beaucoup plus qu'on ne le croit d'habitude, rarement il demande conseil sur ce point, il impose ses vues et dans son luxe effréné il fait preuve d'esprit et d'élégance littéraire ou galante. Sur son ordre, le maître de la garde-robe fait graver autour d'un rubis une devise : serment ou défi, les deux peut-être :

Omnes noster amor sic semper vincet amores.

Mais pour Henri du Bouchage, là n'était pas la grande difficulté ; un autre point devait le préoccuper davantage : étudier les goûts du roi, au besoin les deviner et s'efforcer d'y satisfaire sans risquer de s'attirer de ces bouderies, rebuffades ou bons mots piquants que le fantasque et spirituel souverain

Digitized by Google

n'épargnait pas toujours, même à ses plus intimes amis. Il semble bien que le plus sage des mignons ait rempli sa charge avec tout le dévouement et l'adresse désirables, car les faveurs royales lui adviennent, comme à son aîné, rapidement, mais tout de même moins follement coûteuses. Il avait précédemment donné la preuve d'autres qualités et Henri III l'avait pleinement goûtée.

Le siège de la Fère en fut l'occasion. Cette place forte de Picardie avait été emportée par surprise et sans coup férir le 29 novembre 1579, grâce à une ruse audacieuse d'un partisan du prince de Condé. Celui-ci, dépossédé cinq ans auparavant de son gouvernement de Picardie, ne l'avait recouvré qu'en se rapprochant du roi. On a émis diverses hypothèses pour expliquer cette évolution. Le roi de Navarre qui appréciait peu l'humeur inquiète et versatile de Condé faisait aussi peu de cas de ses talents militaires; le dépit aurait rejeté le fils du vaincu de Jarnac vers l'ancien duc d'Anjou vainqueur en cette terrible bataille. D'autres y ont vu surtout le désir de rester tranquille gouverneur d'une province moins soumise que le Midi, aux troubles religieux et aux fluctuations de la politique. Toujours est-il que, le 30 novembre, Condé entrait dans la Fère et répondait agréablement aux remontrances de la Cour que parvenu à nouveau à son gouvernement, par la volonté du roi, il n'avait pas jugé à propos d'attendre plus longtemps, pour en faire la prise de possession, un ordre qui avait tant tardé. Il n'était pas un révolté, mais bien au contraire un féal et obéissant sujet de sa Majesté.

Henri III n'en jugea pas ainsi. Persuadé que le prince toujours protestant serait un danger pour sa politique, il leva une armée de 5.000 hommes de pied et de 1.000 chevaux. « Il entendait que tous ses bons serviteurs, rapporte l'Estoile, marchassent en diligence et montrassent par effet l'envie qu'ils avaient toujours protesté avoir à son service. Les mignons commencent à dresser leur équipage pour y aller ». Le comte du Bouchage depuis mars 1579, commandait une compagnie de chevau-légers. Il avait alors seize ans et demi et sans doute il était heureux et fier comme tout bon Joyeuse de lutter pour la religion et le roi.

On partit en magnifique équipage sous la conduite du maréchal Jacques de Matignon et, après six jours de marche, on arrivait devant la Fère. Le siège aussitôt commença. Il ne fut pas parmi les plus sanglants de cette fin de seizième siècle si

Digitized by Google

fertile en batailles. D'ailleurs aucun secours ne vint donner espoir aux assiégés ; ils firent diverses sorties pour se dégager ; le seigneur d'Arques, Anne de Joyeuse, combattant aux premiers rangs avec son frère Henri, fut blessé « d'un coup d'arquebuse qui lui emporta sept dents et une partie de la mâchoire ». Sa vigueur corporelle et son énergie eurent assez vite raison de cette grave blessure, puisque nous le voyons revenir devant la Fère dans la première quinzaine d'août 1580, toujours aussi ardent au combat. Le siège se prolongeait au delà des prévisions du roi. Matignon décidé à en finir fit avancer le plus près possible les mortiers et les bombardes ; le combat d'artillerie et d'hommes à pieds dura cinq jours ; des portions de fossés furent prises, mais les assiégés se défendirent avec courage et trois semaines se passèrent en escarmouches et surprises. Le 12 septembre, l'assaut général allait être donné quand la ville demanda à capituler. L'armée assiégée fut traitée selon la volonté du roi avec la plus grande humanité : chefs et soldats sortirent avec leurs armes ; c'était un hommage rendu par des braves à d'autres braves, ni les uns ni les autres n'avaient ménagé leurs efforts et leur sang.

Ce siège où le courage des deux Joyeuse avait été remarqué fut certainement la cause d'un redoublement de faveurs royales. Moins d'un an après (août 1581) le vicomté de Joyeuse était élevé à la dignité de duché-pairie. Henri III, en faveur de son mignon Anne d'Arques qu'il comble ainsi d'honneurs, exempte le nouveau duché d'être réuni à la couronne, « à défaut d'hairs mâles ». Il dérogeait ainsi à l'édit de juillet 1566. Le Parlement résiste, refuse d'enregistrer et lui fait adresser des remontrances par le premier président de Thou, deux autres présidents et plusieurs conseillers ; le roi alors lui adresse une lettre de jussion ; le Parlement cède et le 4 septembre Anne Ier, duc de Joyeuse, pair de France, se rend devant les hauts magistrats obéissants et non soumis ; il est accompagné des ducs de Guise et d'Aumale ; il fait lire les lettres royales et prend possession de ses titres et charges.

Henri III préparait ainsi l'exécution d'un autre projet : le mariage du jeune duc de Joyeuse avec la demi-sœur de la reine ; il négocia cette union avec autant de promptitude que d'adresse et, le lundi 18 septembre, Marguerite de Lorraine, fille de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont et de Jeanne de Savoie, était fiancée à Anne de Joyeuse ; le mariage fut célébré le dimanche suivant, 24 septembre, en l'église Saint-Germain

Digitized by Google

l'Auxerrois, à trois heures après-midi. Toute la Cour s'y trouvait et le roi n'était pas le moins heureux de ce qu'il regardait comme un succès personnel. Henri du Bouchage était là comme il assista par devoir de Cour et par amour fraternel aux fêtes de noces dont nous avons dit un mot précédemment. Le faste extraordinaire que le roi y fit déployer, les honneurs inouïs accordés au nouveau duc, la perspective d'une ascension rapide pour lui-même ne semblent pas l'avoir ébloui, si l'on en juge par les idées qu'il va bientôt manifester à l'occasion du mariage que le roi a déjà idée de négocier à son intention et pour les besoins de sa politique de Cour.

Henri du Bouchage a gardé les sentiments élevés et s'il trouve beau et bon que les autres, son frère tout le premier, s'attachent toujours plus et sans regrets au monde par le mariage et une participation intense aux fêtes, aux banquets, lui, sent la gêne l'envahir ; est-il à sa place dans le tumulte brillant de la Cour ? « Voyons-le dans les tournois étaler son adresse, dit Caillière, et dans les combats de barrière faire paraître sa force. Il a l'estime et l'approbation des dames, et des braves font cas de sa valeur. Mais aussi nous le trouvons une partie de la nuit au pied d'un crucifix et nous lui voyons les impressions que la haire fait sur sa peau ». Caillière ajoute des détails qui nous font pénétrer dans l'intimité de cette âme généreuse. « Son antichambre était toujours pleine de porteurs de placets ; il ne suivit pas la méthode des favoris qui est de se rendre invisibles pour n'être utiles qu'à eux-mêmes et à leurs propres intérêts ou de promettre tout pour ne rien tenir. Quand il jugeait une requête absolument contraire à l'humeur de son maître, il aimait mieux confesser son impuissance... Quand le roi se retirait à Vincennes, chez les Mineurs, où il faisait souvent ses dévotions, son principal soin était d'y mener avec lui le comte du Bouchage. Ce n'était pas une médiocre consolation pour une âme comme celle du comte de pouvoir sans déguisement pratiquer les austérités, les jeûnes et toutes dévotions qui lui plaisaient tant. »

A travers les péripéties variées d'une existence plus d'une fois bouleversée, Henri de Joyeuse, mignon, capucin, maréchal de France, revenu à la Cour, rentré ou couvent, gardera toujours la même attitude de franchise et de loyale décision.

P. Louis de Gonzague.

Digitized by Google

LA GENÈSE D'UNE LÉGENDE

SAINT ANTOINE DE PADOUE ET LES TROIS AVE MARIA

Voilà quelques années, alors que nous écrivions la *Vie du P. Jean-Baptiste de Chémery*, l'Apôtre des Trois *Ave Maria* (Blois, 1924), nous avons été amené à étudier ses nombreux écrits relatifs à cette dévotion. Au cours de cette étude un doute s'était présenté à nous, sur une question : celle du rôle attribué par le P. Jean-Baptiste à saint Antoine de Padoue, le premier en date, écrit-il, à pratiquer et à recommander cette forme de prière. Inutilement alors avions-nous cherché à l'éclaircir, mais nous avions conservé le désir de le faire, quand nous en aurions les moyens. C'est le résultat de cet examen que nous voudrions exposer aujourd'hui, au risque de passer pour un adversaire de la dévotion en cause.

Ce que nous avons fait jadis pour obtenir la première concession d'indulgences, dont a été enrichie la récitation quotidienne des Trois *Ave Maria* suffit à nous défendre contre un pareil soupçon, et les pages que nous avons consacrées à son apôtre sont là pour témoigner de notre admiration pour son zèle à propager cette dévotion salutaire. Notre excuse, s'il nous en faut une, sera le vieil adage : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

Dans sa brochure intitulée *La dévotion aux Trois Ave Maria* (Paris, 1902), qu'il annonçait lui-même comme « un traité très complet sur cette dévotion » (*Propagateur* du 8 février 1902, p. 15), le P. Jean-Baptiste, parlant des saints qui la pratiquèrent et la recommandèrent, consacre un chapitre à saint Antoine de Padoue (ch. IV, pp. 22-26). Il débute ainsi : « D'après un historien de saint Antoine de Padoue, cet illustre Thaumaturge franciscain récitait, tous les jours, trois *Ave Maria*, pour honorer la Virginité de Marie et, en

Digitized by Google

même temps, pour obtenir, ou plutôt, pour conserver une parfaite pureté. Dans ses prédications, il conseillait vivement cette sainte pratique aux fidèles, comme un moyen de se conserver purs, au milieu des dangers du monde.

» A chacun des *Ave Maria*, il ajoutait l'une de ces trois invocations : « O Marie, Vierge avant votre divin enfante-« ment, conservez purs mon esprit, mon cœur et mon corps. — « O Marie, Vierge pendant votre divin enfantement, conservez « purs mon esprit, mon cœur et mon corps. — O Marie, Vierge « après votre divin enfantement, conservez purs mon esprit, « mon cœur et mon corps ».

» Grâce à ces prières, chaque jour réitérées, à sa constante mortification, à sa vigilance sur lui-même, saint Antoine de Padoue garda jusqu'à la fin, dans toute sa blancheur, une pureté virginale et mérita de devenir un des plus parfaits modèles d'innocence et de candeur. »

Alors le P. Jean-Baptiste ne disait pas quel était l'historien auquel il avait emprunté cette page, fort importante pour l'histoire de la pratique des Trois *Ave Maria*. Il le faisait dans la nouvelle édition, complètement remaniée de son livre, *Manuel complet de la dévotion des Trois Ave Maria*, Blois, 1910. A la page 30, il indique en note : « Luigi Lenti, tome IV, p. 238, d'après les *Etrennes séraphiques*, année 1894 ». Nous avions vite fait de nous reporter aux *Etrennes séraphiques*, où tout à fait au dernier feuillet, se trouve un récit que le P. Jean-Baptiste avait quelque peu modifié. Nous croyons devoir le citer.

A la suite de l'Hymne favorite de saint Antoine à la très sainte Vierge, « O glorieuse Reine... » vient une « Autre prière de saint Antoine à la très sainte Vierge. — Le Saint avait coutume de recommander chaque jour, à la Vierge sans tache, la pureté de son âme. A cette intention, il récitait trois *Ave Maria*, précédés chacun d'une des trois invocations suivantes : I. O Marie, Vierge avant le divin enfantement, gardez purs mon corps et mon âme. *Ave Maria*... II. O Marie, Vierge dans le divin enfantement... III. O Marie, Vierge après le divin enfantement... Ayant éprouvé l'efficacité de cette pratique, saint Antoine la conseillait à tous ceux qui s'adressaient à lui, comme un puissant moyen pour se conserver purs au milieu des dangers du monde ». (Luigi Lenti, t. IV, p. 238.)

Notre curiosité était mise en éveil, car nous pensions con-

Digitized by Google

naître suffisamment les légendes primitives du Saint, où nous n'avions rien trouvé de semblable, et le nom de Luigi Lenti, historien de saint Antoine, nous était complètement inconnu. Il fallait donc remonter plus loin que les *Etrennes* de 1894 pour être renseigné. Où le compilateur du petit calendrier avait-il pris son récit ? Comme nombre de pages étaient empruntées à l'opuscule que venait de publier le P. Marie-Antoine, *Les grandes gloires de saint Antoine de Padoue* (1), il était tout indiqué de le voir. Bien nous en prit, car à la page 86 nous trouvions, mot pour mot, le texte donné par les *Etrennes* avec la même référence.

Remontant en arrière, nous consultions le *Manuel de dévotion*, publié par le P. Hilaire de Paris, à la suite de son ouvrage *Saint Antoine de Padoue et sa légende primitive*, Imprimerie de la Chartreuse de Montreuil-sur-Mer, 1890. C'était pour y rencontrer la même prière, suivie de cette courte note : « On dit que saint Antoine, ayant éprouvé l'efficacité de cette prière, qu'il récitait chaque jour, la conseillait aux autres pour la conservation de la pureté au milieu du monde ». (Luigi Lenti, t. IV, p. 238.)

Nous nous demandions comment arriver à trouver l'ouvrage de ce Luigi Lenti, dont nous n'avions pas même le titre, quand un jour, en feuilletant, pour une autre recherche, un ancien catalogue de livres d'occasion, nous avions l'agréable surprise de tomber sur cette annonce : LENTI LUIGI, *L'anno Antoniano*, Fossombrone, 1861, 4 vol. in-12. Comme il eût été inutile de demander l'ouvrage chez le bouquiniste romain, car le catalogue remontait à plus de dix ans, nous avons prié un confrère charitable de le rechercher dans les bibliothèques de Rome. Il le fit de bonne grâce, mais sans résultat. Le livre d'ailleurs avait paru à une époque troublée, ce qui suffisait à justifier son absence de ces dépôts. Le docte historien de Fossombrone, le chanoine Vernarecci, auquel nous nous étions adressé, nous répondait avoir trouvé l'*Anno Antoniano* chez une personne qui ne consentait point à s'en dessaisir, même momentanément. Nous avions frappé à d'autres portes sans plus de succès. Rappelé à Rome, nous reprenions ces recherches infructueuses, avec la confiance que nous finirions bien par venir

(1) Paris-Poitiers, Oudin. Nous n'avons entre les mains que le tirage qui porte la mention cinquante-deuxième mille, 1894. Comme les *Etrennes* imprimées avant la fin de 1893 citent les *Grandes gloires*, l'opuscule leur était nécessairement antérieur.

Digitized by Google

à bout de mettre la main sur cet ouvrage. Enfin, ces jours derniers, le P. Provincial de notre province des Marches, où se trouve Fossombrone, auquel nous nous étions recommandé, nous remettait *L'Anno Antoniano, ossia Concetti e Meraviglie proposte ai divoti di S. Antonio da Padova, per ciascun giorno dell'anno, fatto stampare per cura del Sacerdote Luigi Lenti.* Fossombrone, Stabil. Tip. del Metauro, 1861.

Après plusieurs années d'attente nous avions entre les mains l'ouvrage tant désiré, qui renfermait la clef du problème. Une première constatation s'imposait, Luigi Lenti n'était point l'auteur, mais simplement l'éditeur de l'*Anno Antoniano*. Une courte préface, signée P. F. Pio Luigi da Bologna, Min. Oss., nous renseignait aussitôt et, racontant la genèse de l'ouvrage, elle nous donnait le programme que s'était tracé l'auteur. Un dévot de saint Antoine lui avait exprimé un désir, qu'il regardait comme irréalisable : celui d'avoir pour chaque jour de l'année, le récit d'un miracle du grand thaumaturge de Padoue. Le Père avait cependant promis de s'en charger; mais jugeant que cette lecture serait sans aucun profit spirituel pour les âmes, il ferait précéder le récit du miracle d'une pensée, *concetto*, inspirée par la vie, les vertus ou les œuvres du Saint, avec un avis moral, *avvertimento morale*, soit une résolution ou bouquet spirituel, en rapport avec cette pensée. Nous sommes bien loin, on le voit, d'un ouvrage à tournure historique, et l'auteur, bien moins encore l'éditeur, ne mérite pas le titre d'historien de saint Antoine que lui accorde généreusement le P. Jean-Baptiste.

C'était une première désillusion, mais ce fut encore autre chose, quand nous avons eu sous les yeux le passage auquel on nous renvoyait : tome IV, p. 238. Voici ce qu'on lit à la page précédente; nous traduisons fidèlement.

« 13 décembre. PENSÉE D'APRÈS LE PROPHÈTE EZÉCHIEL.

« Cette porte sera fermée pour l'éternité ». Au sujet de ces paroles, dans lesquelles il reconnait le sanctuaire de la très sainte Vierge Mère de Dieu, saint Antoine s'exprime ainsi. Il est dit porte fermée, parce que Marie fut Vierge avant l'enfantement, dans l'enfantement et après l'enfantement. « L'homme ne passera pas par elle ». Parce que la Vierge Marie n'a pas conçu par l'œuvre d'un homme, mais par l'œuvre de l'Esprit-Saint. « Elle a été fermée au Prince ».

Digitized by Google

C'est-à-dire par honneur pour le Prince, qui fut le Fils de Dieu. « Le Prince lui-même s'y assoira ». C'est-à-dire le Verbe divin s'humiliera en elle, comme cela eut lieu quand en s'incarnant il demeura pendant neuf mois dans le sein de la très sainte Vierge. Soyez dévot de la triple pureté de la très sainte Vierge, qui, comme vous l'avez entendu est la virginité avant l'enfantement, la virginité dans l'enfantement et la virginité après l'enfantement. Qui désire être chaste a coutume de pratiquer cette dévotion envers la Vierge des vierges. Recommandez-lui chaque jour votre pureté par la récitation de trois *Ave Maria,* en les accompagnant de ces invocations : Vierge très sainte avant l'enfantement, gardez mon corps et mon âme. *Ave Maria.* Vierge très sainte dans l'enfantement, gardez, etc. Vierge très sainte après l'enfantement, gardez, etc. Ce sera un grand moyen pour vivre purs au milieu des dangers de cette vie » (2). — Suit le récit d'un miracle.

Voyons dans cette page ce qui appartient à saint Antoine et ce qui appartient au P. Pie Louis de Bologne.

Dans son Sermon pour le premier dimanche après l'Epiphanie le Saint s'exprime ainsi : « *Porta clausa est Virgo Maria. De hac Ezech.* Porta haec clausa erit in aeternum etc. *Dicitur porta clausa, quia Virgo fuit ante partum, Virgo in partu et Virgo post partum.* Vir non transibit per eam, ibidem, *quia Virgo Maria concepit non opere viri, sed opere Spiritus Sancti. Clausa principi, id est ad honorem principis, id est Filii Dei.* Princeps in ea sedebit, ibidem. *Sessio humilitatem notat, et Dei Filius in ea se humiliavit, ut voluntatem Patris impleat,*

(2) Voici le texte italien : 13. Decembre. Concetto dal Profeta Ezechiello. « Questa porta sarà chiusa in eterno. » Su queste parole s. Antonio riconoscendo il sacrario della Ss. Vergine Madre di Dio, così si esprime. Dicesi porta chiusa perchè Maria Ss. fu Vergine avanti il parto, nel parto, e dopo il parto. « L'uomo non passerà per essa. » Perchè la Vergine Maria non concepì per opera d'uomo; bensì per opera dello Spirituo santo. « I u chiusa al Principe. » Cioè ad onore del Principe, che fu il Figlio di Dio. « Lo stesso Principe sederà in Lei. » Cioè il Verbo divino si umilierà in essa, come di fatto fu, che incarnandosi stette nel sacro utero della Vergine Ss. per nove mesi. Siate devoto delle tre purità della Ss. Vergine, che sono come avete udito : verginità avanti il parto, verginità nel parto, e verginità dopo il parto. Chi brama di essere casto, suole verso la Vergine dei vergini praticare questa devozione. Raccomandate ogni giorno a Lei la vostra purità con tre *Ave Maria* : recitando dopo ciascuna queste giaculatorie : Vergine Ss. avanti il parto custodite il corpo e l'anima mia : *Ave Maria* etc. Vergine Ss. nel parto custodite etc. Vergine Ss. dopo il parto custodite etc. sarà un gran mezzo per viver puro fra' pericoli di questa vita » (pp. 237, 238).

Digitized by Google

sicut et ipse ait. Meus cibus est, ut faciam voluntatem Patris mei » (3).

Comme on peut s'en rendre compte, l'auteur de l'*Anno Antoniano* commence par traduire assez fidèlement le texte du Saint, sauf les derniers mots, *ut voluntatem Patris impleat...* qu'il remplace par un commentaire. Mais tout ce qui suit, depuis : *Soyez dévot*, jusqu'à la fin, n'est autre chose que l'*avvertimento morale*, ou la résolution en rapport avec le *concetto*, dû exclusivement au mineur Observant de Bologne. Qu'on le remarque, il ne dit aucunement que saint Antoine était fidèle à cette pratique, encore moins qu'il l'ait recommandée; et cependant c'est uniquement sur ce passage que l'on s'appuie pour voir en saint Antoine le premier prédicateur des Trois *Ave Maria.*

Nos doutes n'étaient que trop fondés, cependant ce n'est point sans surprise que nous n'avons pas rencontré dans l'*Anno Antoniano* ce que nous faisaient espérer ceux qui nous renvoyaient de concert à Luigi Lenti. Nous avons donc voulu savoir quel était l'auteur responsable de cette interprétation, par trop fantaisiste, du texte que nous avons cité. L'ouvrage ayant paru en 1861, c'était une période de trente années qu'il fallait explorer. Notre bibliothèque du Collège de Saint-Laurent de Brindes est riche en opuscules antoniens, elle nous fournirait peut-être la solution cherchée.

Le premier qui nous tomba sous la main était le *Petit Manuel de dévotion au glorieux thaumaturge des frères mineurs, saint Antoine de Padoue,* par le R. P. Henri de Grèzes. A la suite de l'Hymne favorite de saint Antoine à la très sainte Vierge, nous y trouvions, sous le même titre que dans les *Grandes gloires* et les *Etrennes séraphiques*, l'autre prière de saint Antoine à la très sainte Vierge, avec un texte absolument identique, se terminant par le renvoi à Luigi Lenti. Mais nous n'avions en main que la cinquième édition de 1890, tandis que la première est de 1870. Etions-nous en présence de la rédaction primitive ou d'une addition empruntée à un autre

(3) Ce commentaire sur Ezéchiel, XLIV, 2, 3, ne se trouve pas dans le texte de la somptueuse édition *S. Antonii Patavini Conf. Sermones in Evangelia Dominicarum per anni circulum*, Padoue, 1895, publiée par le chanoine Antoine-Marie Locatelli, d'après les manuscrits de Padoue, mais il est donné en note, p. 655, d'après les éditions antérieures. Nous avons consulté celles de Raphael Maffei, servite, Venise, 1574, et de l'observant Jean de la Haye, Stadtamhof, près Ratisbonne, 1739, où le passage en question se lit respectivement aux pages 47 et 15.

Digitized by Google

auteur. Il eut été long de rechercher cette première édition, aussi avons-nous pris une voie détournée pour arriver au but proposé. Nous trouvions au catalogue un autre manuel de dévotion à saint Antoine, en allemand celui-là, le *St. Antonius-Büchlein* de notre P. Boniface de Mayence et publié dans cette même ville en 1876. Il s'ouvre par une préface dans laquelle nous retrouvions la traduction littérale de celle du P. Henri, et à la page 186, nous y lisions la version fidèle de la Prière à la très sainte Vierge, encadrée dans le même petit récit, toujours avec la référence, Luigi Lenti. D'ailleurs le *St. Antonius-Büchlein* a reproduit presqu'entièrement le *Petit Manuel.*

Est-ce donc au P. Henri de Grèzes qu'il faut attribuer la paternité de la légende qui nous occupe ? Nous ne croyons pas nous tromper en répondant par l'affirmative. Deux autres fois dans son opuscule, aux pages 88 et 91 de la cinquième édition, il renvoie à Luigi Lenti, la première fois en donnant le titre, *Anno Antoniano*, t. II, p. 169, la seconde en citant simplement l'auteur, ou mieux l'éditeur, Luigi Lenti, t. I, p. 74; citations par ailleurs fort exactes, comme celle qui suit la Prière à la très sainte Vierge.

Jusqu'à preuve du contraire on nous permettra donc de reléguer parmi les légendes apocryphes celle que le P. Jean-Baptiste, dont la bonne foi a été surprise, aura puissamment contribué à répandre et par son *Manuel* et par la formule de la *Neuvaine efficace*. Luigi Lenti ou mieux le P. Pie Louis de Bologne, auteur de l'*Anno Antoniano*, n'a dit en aucune façon que saint Antoine avait coutume de réciter chaque jour la prière qu'on lui attribue, ni qu'il la conseillait à ceux qui s'adressaient à lui. L'eut-il dit, son affirmation serait sans valeur, si elle n'était confirmée par une autorité antérieure.

Que l'on se tranquillise. Si on ne peut faire remonter la dévotion des Trois *Ave Maria* jusqu'à saint Antoine de Padoue, si on ne peut dire qu'il l'a recommandée et prêchée, elle ne perd rien pour cela de son efficacité. Sainte Mechtilde, saint Léonard de Port-Maurice et saint Alphonse de Liguori suffisent à la patronner. L'Eglise l'a approuvée et enrichie d'indulgences ainsi que la *Neuvaine efficace* (4). Que faut-il de plus ?

(4) Pour la Neuvaine il suffira de revenir à la première rédaction, dans laquelle il n'était point fait mention de saint Antoine de Padoue. Voir le premier numéro du *Propagateur* et le premier manuel *La dévotion des Trois Ave*

Digitized by Google

Nous avons confiance que le grand thaumaturge de Padoue, dont nous avons toujours été un client dévot, ne nous tiendra pas rigueur pour avoir détaché de sa glorieuse couronne une perle fausse, que le pieux apôtre des Trois *Ave Maria* s'était cru en droit d'y placer (5).

P. EDOUARD D'ALENÇON, f. m. cap.

Maria, p. 174. Où il est dit aujourd'hui : « en union avec saint Antoine de Padoue et saint Léonard de Port-Maurice, les plus zélés prédicateurs de vos Trois *Ave Maria* », on disait alors : « en union avec saint Léonard de Port-Maurice, le plus zélé prédicateur de vos Trois *Ave Maria* ».

(5) Le R. P. Clovis, directeur de l'Archiconfrérie des Trois *Ave Maria* et successeur du Père Jean-Baptiste, veut bien nous écrire après avoir lu ces pages :

« ... *Le Révérendissime Père Edouard n'a pas à s'excuser de rétablir la vérité historique et ce n'est pas moi qui l'accuserai d'être un adversaire de la dévotion aux Trois* Ave Maria *: elle n'est pas en cause.*

A plusieurs reprises, j'avais moi-même exprimé au Révérendissime Père le désir de voir une étude approfondie consacrée au rôle attribué à saint Antoine de Padoue. Je remercie le savant historien de l'article où il veut bien retracer la génèse de cette légende.

La bonne foi du P. Jean-Baptiste a été surprise : il a copié presque littéralement le texte qui se trouve à la page 327 de la Vie de saint Antoine de Padoue par le R. P. Ephrem Blondelet, frère mineur récollet (3e édition, H. Goemarre, *éditeur pontifical, Bruxelles, 1874); texte que les* Etrennes Séraphiques *de 1894 ont reproduit et texte qui se réfère également à Luigi Lenti...* »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

RECTIFICATION

Dans le dernier « Bulletin Franciscain » (*Etudes Franciscaines*, mai-juin 1927, p. 305, n° 156), H. Jackson a été donné par erreur comme franciscain. Il ne l'était pas. Nous remercions le R. P. Cavallera, S. J., qui a bien voulu attirer notre attention sur ce point et le R. P. Cuthbert, notre savant confrère, qui a eu l'amabilité de faire les recherches nécessaires pour rétablir ce point d'histoire.

Défense de l'Occident, par M. H. Massis, in-8° écu de 282 p. « Le Roseau d'Or ». Plon, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris.

Le nouvel ouvrage de M. Massis connaît le grand succès, et il n'est pas jusqu'à la presse d'information qui n'ait voulu prendre parti dans la discussion qu'il a soulevée. Tout le monde d'ailleurs est d'accord sur le fait : la civilisation occidentale est mise en question; elle subit une crise; le péril asiatique nous menace, en ce sens au moins que les occidentaux sont pris d'un singulier engoûement pour la civilisation que l'Orient lui-même veut leur imposer. Le mérite de M. Massis est d'avoir mis en plus grande lumière ce fait, comme l'ont très bien vu les frères Tharaud, de « confronter l'Europe et l'Asie et leurs conceptions de l'univers radicalement opposées », et, grâce à une immense lecture, d'en avoir montré les conséquences nécessaires.

En cinq chapitres, il essaie de résoudre « les formidables problèmes que pose le réveil des peuples de l'Asie et de l'Afrique, dressés par le bolchevisme contre la civilisation d'Occident » (p. 4). Il le tente non par le dehors, mais par l'âme, par les idées directrices, car c'est « l'idée même de civilisation dont l'Europe se proclamait détentrice qui se trouve le plus profondément atteinte » (p. 8) et « c'est l'âme de l'Occident que l'Asie veut atteindre » (p. 14).

Pourquoi ? Parce que l'Asie a vu l'Europe déchirée par la guerre et, dans la guerre, a reconnu la faiblesse de l'Europe. L'Occident avait déjà commencé de perdre son prestige avant la guerre : depuis un demi-siècle, l'Europe a tout fait pour rénover les races asiatiques, pour leur donner sa civilisation matérielle, ses aspira-

Digitized by Google

tions et ses besoins, pour les moderniser enfin, non point, hélas ! pour les christianiser dans la même mesure. Or, à l'idée nationale n'a pas tardé à succéder l'idée d'unité asiatique et la victoire du Japon sur la Russie est apparue, dès 1905, comme le signe d'une délivrance prochaine et d'une revanche possible. La grande guerre n'a fait que rapprocher davantage les Orientaux dans ces sentiments de dédain et d'animosité que le bolchevisme a surexcités encore.

Mais l'Asie a trouvé en Occident même, depuis longtemps et surtout depuis la guerre, de réelles connivences.

D'abord en Allemagne, où l'effondrement consécutif à la guerre amena beaucoup d'allemands à annoncer l'effondrement de l'Europe et à chercher du côté de l'Orient une civilisation plus favorable au développement de l'Allemagne. Le prussien Spengler, le balte Keyserling entendent substituer « l'idéal de la sagesse asiatique à celui de la science matérialiste de l'Europe » (p. 37). N'ayant pas réussi dans la recherche « d'une stupide primauté matérielle », on met en cause la civilisation occidentale parce que trop matérielle et, puisque cette civilisation est fondée sur une certaine conception de l'homme, de la personne humaine, de sa réalité individuelle et de sa valeur absolue, on rejette cette conception; à l'exemple des Asiates, on cherche « la communion avec l'absolu » par la négation de la conscience personnelle et par des essais pour réaliser l'absorption de cette conscience dans ce qu'on appelle le grand tout. M. Massis montre bien qu'en cela le génie allemand remonte à ses origines et retrouve la suite des pensées qu'ont élaborées ses représentants, étrangers à la tradition romano-chrétienne. On conclut donc à « la décrépitude de l'idée antique et chrétienne » et on se tourne vers l'Orient, en passant par la Russie bolchévique.

Car c'est en Russie que l'Asie a trouvé son principal appui, grâce au bolchévisme. Ayant ruiné l'apparence extérieure de civilisation occidentale que les tsars avaient donnée à leur empire, le bolchévisme rendit en effet le peuple russe à ses tendances violentes mais vagues, à son mysticisme indéterminé, à son communisme instinctif et se trouva spontanément d'accord avec l'Asie.

De même que le protestantisme, avec tout ce qu'il peut avoir de trouble, a rencontré une faveur particulière dans les régions de l'Allemagne qui n'ont pas été romaines et n'ont pas été formées de bonne heure à la civilisation latine et chrétienne, le bolchévisme a trouvé un terrain de choix dans cette Russie que l'Eglise orthodoxe laissa végéter au sein d'une ignorance doctrinale inouïe, uniquement préoccupée du côté formaliste et extérieur de la religion. Parce que la Russie, comme l'Allemagne, « a été privée d'un enseignement où se manifeste la vie dogmatique du christianisme et du même coup son action sur les esprits et sur les âmes » (p. 92), elle s'est trouvée livrée sans défense aux pires erreurs et « il n'est pas de chimères (qu'elle n'ait) accueillies avec une sorte de sombre ardeur logicienne » (p. 104),, il n'est pas de négation à laquelle

Digitized by Google

elle n'ait fait une fortune, jusqu'au jour où, avec le bolchévisme, elle est arrivée à la négation de toute civilisation. De parti pris, elle fait appel à l'Orient pour abattre l'Occident. « Tournons-nous vers l'Asie, disait Lénine en 1920, nous viendrons à bout de l'Occident par l'Orient. »

« Pour cette guerre spirituelle qu'elle a déclarée au genre humain, l'idée russo-bolchéviste devait trouver dans l'idée germanique une sorte de complicité préétablie, de secrète connivence, un même fond d'hostilité à l'endroit des principes de la culture romano-chrétienne. » La philosophie allemande et le mysticisme slave s'unissent par leurs tendances profondes pour mettre dans le même danger l'avenir de notre civilisation. « A l'Occident matérialiste et qui est tout machine, ils opposent avec une insistance frénétique, la spiritualité de l'Orient qui est tout esprit » (p. 149). « Le seul effort requis, dit Gandhi, c'est de chasser la civilisation d'Occident. »

M. Massis n'a pas de peine à montrer qu'en tout cela, si ce plan réussissait, nous serions victimes de vieilles erreurs occidentales renouvelées et propagées jusqu'en Orient par nos contemporains oublieux de la sagesse chrétienne. A ce point que les prophètes que nous envoie l'Asie sont des asiates assez peu authentiques, du moins par leurs idées qui ne présentent pas la part de vrai que renferment les idées de l'Orient et qui ont surtout pris la part d'erreur que renferment des idées occidentales.

Le remède à semblable état de choses est dans le retour à la sagesse chrétienne qui seule assure, comme l'histoire le montre, la formation, le développement et la conservation de toute civilisation vraiment humaine. Or, jusqu'ici, l'Europe en est plus pénétrée que l'Orient. Et « qu'on n'objecte point que l'Europe se détache du christianisme. Son âme, sa conception de la vie et de l'univers, ses principes de discernement et d'évaluation morale et jusqu'à son idée de la science, c'est le christianime qui les a faits. Pour connaitre son essence, c'est là qu'il faut l'aller chercher. L'ordre chrétien, ses fondations vivantes, sont devenus à ce point inhérents à notre être que nos erreurs, elles-mêmes, semblent encore revêtues de cette grandeur d'origine ». (p. 221.)

*
* *

Telles sont les idées et l'argumentation de M. Massis et nous ne pouvons qu'y applaudir.

D'où vient cependant, à la lecture, ce malaise qui nous saisit parfois et nous empêche de donner à l'auteur la pleine adhésion de notre esprit ? Nous avons essayé de nous l'expliquer à nous mêmes, et, sans prétendre avoir réussi, nous voudrions en dire nos raisons ; elles ne sont peut-être pas sans portée.

Le lecteur se défend mal, devant certaines affirmations, de l'impression que donnerait une condamnation en bloc de l'Orient. Il est vrai, M. Massis fait à plusieurs reprises des réserves de principe,

Digitized by Google

en particulier dans une assez longue note (p. 15) : « ... Nous n'attaquons pas l'Orient et nous ne défendons pas l'Occident, indistinctement et en bloc... » Mais ces réserves sont de pure forme et ne semblent pas incorporées à l'ouvrage, plus que cela, elles lui paraissent parfois étrangères.

Car M. Massis ne semble pas avoir une connaissance personnelle de l'Orient. Il nous parle de l'Orient d'après les études de savants, fort compétents sans doute, mais on ne sent nulle part la sympathie que lui eût donnée la vue de l'Orient et de sa vie. Nous avons été surpris d'ailleurs de ne point voir citées les relations de tant de missionnaires qui respirent une réelle estime pour les nobles côtés de la civilisation et de l'âme orientales. Telle la brochure du Père Dontaine : « *L'Hindouisme conquérant* » (Etudes Religieuses, rue Leys, Bruxelles). M. Massis y eût appris à nuancer certaines affirmations et à mettre au point certains reproches, d'un mot, à pénétrer l'esprit de la civilisation orientale.

M. Massis paraît en effet éprouver une réelle difficulté à définir exactement ce qui distingue l'une de l'autre et ce qui caractérise en elles-mêmes les civilisations orientale et occidentale. C'était de toute évidence, un point capital et c'est une faiblesse pleine de conséquence de n'avoir pu le dégager; à lui seul, ce point bien éclairé eût mis M. Massis sur la voie de beaucoup de précisions utiles. En particulier, ceci eût permis à M. Massis de nous expliquer pourquoi l'Orient n'aime pas ce qui est précis et limité, ce qui est défini une fois pour toutes, n'aime pas « la forme » qui détermine, n'aime pas « la personne » qui a une valeur absolue et n'a pas notre conception du droit, mais a un penchant instinctif pour ce qui est « fluide », indéterminé, pour ce qui évolue et tend à se résoudre dans le tout. Et de même, pourquoi les inclinations de l'Occident vont en sens contraire. M. Massis constate le fait, mais ne l'explique pas. Or l'explication apporte une grande sagesse dans le jugement porté sur ces civilisations.

M. Massis ne paraît pas croire qu'il puisse être d'autre *vraie* civilisation que la civilisation gréco-latine ; il est le jouet d'une vénération exclusive pour ses ancêtres intellectuels. La civilisation orientale est l'œuvre d'esprits, d'âmes portées surtout au mysticisme ; de là sa grandeur comme aussi son danger, puisque rien n'est plus près du mysticisme que le goût de l'indéterminé, le sensualisme et tout ce qui l'accompagne. La civilisation occidentale au contraire est l'œuvre d'esprits, d'âmes inclinées surtout au rationalisme ; de là sa grandeur propre, sa sécurité relative, mais aussi son danger, puisque le mot même de rationalisme est devenu synonyme de confiance excessive dans la raison, confiance qui nous porte, comme le disait si bien, dans son récent discours à l'Académie, un maître qu'aime M. Massis, M. Valéry, à « placer notre pouvoir de penser au-dessus de toute pensée », confiance dans cette malheureuse raison dont nous sommes si fiers et dont les dérèglements sont justement à l'origine de la lutte entre l'Orient et l'Occident, comme le reconnaît M. Massis lui-même.

Digitized by Google

Or M. Massis ne paraît pas l'avoir vu, et c'est ce qui nous empêche de toujours l'approuver. Notre esprit oscille sans cesse entre deux excès; ou bien ne pas assez estimer la pensée et la vérité ou bien les trop estimer, ou bien laisser la vérité s'évanouir ou bien l'accroître de jugements regardés comme en faisant partie intégrante, mais qui ne sont que des vues de l'esprit. De là les noms si expressifs de libéralisme et d'intégrisme; M. Massis est un intégriste, nous ne l'apprendrons à personne, mais son intégrisme est une faiblesse.

M. Massis se réclame de S. Thomas: c'est un patronage plus sûr que celui de M. P. Valéry. Mais il nous fait presque sourire quand nous l'entendons parler de la métaphysique de l'être : on y sent encore quelque inexpérience; et il nous fait sourire tout à fait quand nous l'entendons parler, avec anathème, « des modernes disciples d'Einstein et de Vishnu ». Que vient ici faire Einstein ?

M. Massis est bon occidental, mais enfin il exagère quelque peu lorsqu'il cite l'éloge de « la civilisation heureuse de la Grèce antique » (p. 6). Nous ne voyons pas bien ce que l'Asie peut avoir à envier à la Grèce ou à la Rome païennes ? Si le christianisme n'était pas venu, qu'en serait-il de la civilisation de ces deux grands peuples ? et, en face de la civilisation chrétienne, que vaut leur civilisation ?

Mais M. Massis va plus loin encore et, dans l'Occident, il fait un choix. A dessein, il cite ce texte de Jacques Rivière (p. 57), « qu'on ne saurait tenir, dit-il, pour suspect de nationalisme intellectuel » : « L'intelligence française est la seule qu'il y ait au monde. Nous seuls avons su conserver une tradition intellectuelle, nous seuls avons continué de croire au principe d'identité. Il n'y a que nous au monde, je le dis froidement, qui sachions encore penser. Il n'y aura, en matière philosophique, littéraire, artistique, que ce que nous dirons qui comptera. » Ce texte a la froideur de la lave sortie d'un volcan et peut en effet donner idée du nationalisme intellectuel, mais ne fera-t-il pas l'admiration de tous les Européens qui ne sont pas français ?

Enfin, M. Massis est catholique, son livre est écrit pour la défense de la civilisation catholique, et il montre fort bien ce que la civilisation occidentale doit au catholicisme; on trouvera sur ce sujet de fort belles pages, en particulier p. 220 sq., avec la belle note de la page 223 qui cite deux textes bien intéressants de M. P. Valéry. Mais on peut se demander si pareille défense ne court pas le risque de rester inefficace puisqu'on semble toujours ne regarder cette action du catholicisme comme possible que sur une civilisation faite à l'image de la civilisation occidentale. Disons-le en toute franchise : ce n'est pas un état d'esprit vraiment catholique. Ceci donnerait une apparence de raison à ceux qui s'écrient avec Dostoïevsky : « Le catholicisme... (c'est) la conquête politique de tout l'univers sous la domination de Rome. »

L'Orient a sa sagesse, ses lumières, qui, à plus d'un point de vue, valent bien celles de la Grèce antique, et la civilisation orientale

Digitized by Google

n'est inférieure à l'occidentale que dans la mesure où elle n'a pas subi l'influence du christianisme, elle n'est dangereuse que dans la mesure où elle reste étrangère au christianisme et alors, comme le reconnaît M. Massis, elle est rejointe par l'occidentale qui abandonne la règle de la vérité chrétienne. Ces deux civilisations se valent donc quand elles sont privées du Christ; elles se valent quand elles sont informées par le Christ qui les corrige et les complète. M. Massis a affaibli sa démonstration pour les peuples qui les vivent dans la mesure où il semble ne pas l'admettre et dans cette mesure il s'est privé de l'audience sympathique des Orientaux.

Citons en terminant la belle conclusion du P. Dontaine ; mieux que tous les développements que nous pourrions donner à notre pensée, elle montre ce qu'on peut regretter dans le livre de M. Massis. « Ce n'est ni par la philosophie, ni par la dialectique que Dieu sauvera ce peuple, mais par des hommes qui auront assimilé, par un travail patient, toutes les richesses spirituelles de l'Inde païenne et qui dans leur vie plus encore que dans un enseignement doctrinal prouveront aux Hindous que leur grand rêve religieux, leur hantise de posséder Dieu, ne peuvent être pleinement réalisés que par le Christ, dans le Christ, avec le Christ.

« Il serait bien hardi, s'écrie un Jésuite qui s'est fait le pionnier des études hindoues, celui qui dirait que nous autres Européens n'avons rien à apprendre de l'Inde, de l'étude de ses coutumes sociales, de son esprit religieux et profond, de sa philosophie subtile. Est-il imaginable que Dieu ait permis à une grande et noble nation de rêver de la vérité, de penser à la vérité, de poursuivre la vérité, pendant des siècles, sans aucun bon résultat et que, dans l'Inde seule, Dieu se soit laissé lui-même sans témoignage ? »

Quant à moi, je n'ai pas honte de le déclarer : « Graecis et barbaris, sapientibus et insipientibus, debitor sum. » J'avoue mes dettes à ce pays que j'ai fait mien.

Car si l'Inde ne m'a rien donné que le christianisme ne pût me communiquer de sa plénitude..., l'Inde m'a aidé à mieux comprendre et à estimer plus le don de Dieu.

Qui peut lire le Gîta sans aimer Dieu davantage ou les Upanishads et Sankara, sans réaliser plus à fond la terrible vérité que Dieu est immanent en nous, qu'Il est tout en tous, plus proche de nous que nous-même ? Qui peut voir la vie profondément religieuse de tant d'hindous, sans prendre une conscience plus vive de la Communion des Saints, communion de toutes les âmes qui, dans l'Eglise visible ou hors d'elle, sont élevées vers le ciel par la grâce et illuminées par des rayons peut-être brisés et réfractés, mais qui procèdent tous du Père des lumières ?

Enfin qui a étudié l'Inde, sans l'aimer davantage à cause de sa grandeur et de sa misère ? »

M. Massis n'aime pas l'Inde, n'aime pas l'Orient parce qu'ils ne sont pas catholiques, mais également, pour ne pas dire plus encore, parce que l'Inde et l'Orient ne sont pas gréco-latins, et plus exactement parce qu'ils ne sont pas français... C'est beaucoup

Digitized by Google

demander et c'est risquer de ne pas faire partager toutes ses craintes. La Bible est orientale; le Christ est venu à nous de l'Orient, ne l'oublions pas et humilions notre raison latine. De récents événements nous le conseillent avec force.

P. JEAN DE DIEU.

Introducción à la mistica franciscana. Essayo teológico-bibliografico-literario, par le Prof. P. JUAN DE GUERNICA, O. M. C. Buénos-Aires. Amorrortu, 1925, in-12 de 202 pages.

Livre captivant, essai très intéressant, tel se présente à nous le livre du P. Juan de Guernica. Le volume comprend trois parties : une définition de notre mystique — une esquisse bibliographique — l'exposé de l'influence franciscaine sur l'œuvre de Dante, sur l'*Imitation* de Jésus-Christ, les *Exercices* de saint Ignace, et les écrits de sainte Térèse et de saint Jean de la Croix.

La première partie est une véritable exposition de la mystique de saint Bonaventure, et c'est la partie la plus complète et la mieux développée. Nous avons plaisir à voir la part principale que l'auteur accorde au séraphique Docteur, et bien expliqué le rôle donné par ce dernier aux *habitus* et aux dons du Saint-Esprit, à la contemplation et à l'état mystique,et à la licéité des désirs de la contemplation.

Dans la seconde partie, l'auteur énumère les écrivains mystiques franciscains. Mais il faut reconnaître que même dans ce champ si limité, il y a bien des lacunes.

Une édition nouvelle les comblera et développera surtout la troisième partie qui n'est véritablement qu'amorcée.

P. UBALD.

Légendes franciscaines, par ALEX. MASSERON. (Collection *Caritas)*, Librairie Bloud et Gay, 10 fr.

Pour composer ce volume de *Légendes franciscaines*, M. A. Masseron est allé glaner dans plusieurs parterres, entre autres : chez saint Bonaventure, un peu; davantage chez Thomas de Celano; mais surtout dans les *Fioretti* et dans ce pauvre *Speculum perfectionis* qui a bien perdu de son intérêt depuis que le P. Delorme des Frères Mineurs nous a donné la *Legenda antiqua* de Pérouse. Tout de même que Frères Léon, Ange et Ruffin, M. Masseron a composé ainsi sa gerbe de fleurettes à la gloire du Santo d'Assise; et, pour notre instruction, il les a liées ensemble par le fil de soie d'un commentaire toujours discret, pénétrant et spirituel. De toutes les manières de montrer la grandeur et la beauté de l'âme du Poverello, celle-ci est bien la plus fine et la plus vivante. Elle ne dissèque pas, elle n'analyse pas. Elle se contente de reproduire les paroles les plus saisissantes du saint, ses faits et gestes les plus significatifs, tels que les vieilles chroniques nous les ont transmis.

Tout ce qu'il y a de suave et de fort dans la physionomie du séraphique Père, tout ce qu'il y a de charmant dans la vie de ses premiers fils, on le retrouve ici. Mais l'auteur a groupé ces récits de

Digitized by Google

façon à mettre en relief ce trait particulier que saint François ne fut pas un discoureur, un parleur, mais un « acteur ». Son « jeu » par une héroïque sincérité a frappé d'étonnement ses contemporains et nous étonne nous-mêmes à sept siècles de distance. La bonté, la douceur, la simplicité du Poverello n'ont été si profondes et si séduisantes que parce qu'il fut un observateur *intransigeant* de l'Evangile. On devine combien violent fut le choc de cette intransigeance sur les spectateurs de ce « Mystère médiéval ». Quelle leçon pour nos lâchetés, pour nos atermoiements, pour toutes nos peurs en face de l'Evangile !...

Que M. Masseron soit remercié de nous donner une si opportune leçon dans une gerbe de fleurs.

P. GRATIEN.

St Francis of Assisi. Essays in commemoration. Londres. University Press, 1927, in-8°.

Ce joli volume débute par une préface de M. Paul Sabatier et il contient onze essais, écrits par différents auteurs. L'éditeur général est M. W. Seton, dont nous avons à regretter la mort toute récente.

Le Dr W. Seton a personnellement écrit deux articles : « la redécouverte de saint François », et « les deux dernières années de la vie du Saint ». Il explique la première surtout par des raisons littéraires. Dans la seconde étude il propose comme origine des armes de l'Ordre — les deux bras croisés — le geste bien connu du Saint tel qu'il est rapporté par les *Fioretti,* et croisant ses bras pour bénir à droite Bernard de Quintavalle et à gauche Frère Elie.

Naturellement dans ce volume écrit par différents auteurs, il y a quelques répétitions et même des contradictions. A la page 140 nous lisons que Frère Elie, malgré ses nombreuses fautes, est en réalité le second fondateur de l'Ordre. A la page 236, citant Celano, l'essayiste souligne la grande différence entre l'idéal de saint François et l'idéal de Frère Elie.

M. Goud expose « le dilemme de saint François et les deux traditions ». L'auteur de *Franciscan Italy* admet qu'au moins jusqu'à 1226, jusqu'à la mort du Saint, il n'y eut pas dualité d'opinion entre François et Elie son Vicaire, et que l'on ne peut pas regarder la construction du Sacro Convento comme un véritable scandale.

Le professeur Burkitt, de Cambridge, publie « l'étude des sources de la vie de saint François ».

Le professeur Gardner parle de « saint François et Dante », étude aussi alerte que savante. Du même une étude sur les *Fioretti,* point de vue littéraire et point de vue historique.

Miss Evelyn Underhill présente « deux franciscains mystiques : Jacopone et Angèle de Foligno ». Son point de vue n'est pas toujours très juste. Mais l'auteur note bien que les *Laudi* de Jacopone étaient populaires chez les Frères au XIVe siècle.

Voici encore « Saint François à Rome », par madame Arthur Strong, « Les cent premières années de l'école franciscaine à Ox-

Digitized by Google

ford », par A. G. Little. Et enfin et surtout « Quelques sujets franciscains dans l'art italien », par le professeur Tancrède Borenius, qui contient une description du beau tableau d'Ant. Vivarini, « la solitude du Mont Alverne ».

Nous avons omis un article plus spécial de Camillo Pellizi sur « la Pensée franciscaine et la philosophie moderne ». L'auteur assure que Duns Scot pouvait passer pour un thomiste au regard et au jugement d'un étudiant de la fin du XIIIe siècle. Voilà certes un jugement assez curieux, et qui pourrait laisser à penser que les deux grandes écoles, pendant longtemps, ont dépensé leurs arguments à peu près pour rien. Ce jugement, bien caractéristique de l'humour anglais, n'est cependant pas sans vérité si nous donnons à un étudiant du XIIIe siècle l'état d'esprit de beaucoup de gens du XXe. Scot admet toutes les grandes vérités qui constituent la charpente solide de ce que l'on appelle « Thomisme ». L'existence de Dieu est maintenant une vérité thomiste ! Scot qui l'admet est donc thomiste ! Mais il est probable qu'un étudiant de la fin du XIIIe siècle ne jugeait pas du thomisme d'une doctrine comme en jugent un bon nombre de nos contemporains. Cette alliance étroite des vérités fondamentales et des opinions systématiques, qui est une erreur d'école, n'avait pas encore été réalisée dans les esprits. Elle passera quand la philosophie chrétienne aura repris toute sa vigueur et Scot ne deviendra pas thomiste. T. U.

Messieurs de Joyeuse (1560-1615). Portraits et documents inédits, par PIERRE DE VAISSIÈRE. Paris, A. Michel, 1926, in-8°, de 350 pages, avec 20 gravures.

On sait la maîtrise avec laquelle M. Pierre de Vaissière évoque les âmes et les visages d'autrefois. Son récent volume est des plus attachants.

M. De Vaissière fait passer devant nos yeux les figures de quatre des fils de Guillaume de Joyeuse (d'abord évêque d'Alet) et de Marie de Batarnay. C'est à savoir, Anne, baron d'Arques, Henri du Bouchage, Anne-Scipion, et enfin François, cardinal de Joyeuse, tous fermes soutiens de la Ligue en Languedoc.

C'est du premier surtout que s'occupe M. P. de Vaissière. Anne d'Arques, duc de Joyeuse, nous est présenté comme ayant toutes les faveurs du roi Henri III. Il fut tué, comme l'on sait, à la bataille de Coutras en 1587. Il est assez curieux de relever le jugement de M. de Vaissière tendant, en somme, à justifier la cour du roi et ses mignons des crimes abominables qu'on leur prête ordinairement.

Le roi était un esprit faible, capricieux, changeant, mais aussi un esprit fin et délié et un cœur capable parfois des plus beaux élans. Il avait le goût politique de s'entourer de seigneurs qui ne devaient guère leur élévation qu'à l'humeur royale, voulant ainsi se libérer des grands qui s'imposaient par leur passé et leur fortune ancienne.

Ce caprice royal après avoir été un moyen d'avancement pour les Joyeuse, fut ensuite une cause de leur décadence. Et les événements contribuèrent à cette infortune. Scipion, second duc de Joyeu-

Digitized by Google

se, fut tué à Villemur. C'est alors que les Etats du Languedoc réclamèrent furieusement Henri du Bouchage, alors capucin depuis 1587, pour en faire le gouverneur du pays au nom de la Ligue, contre les Royaux. On sait le reste.

Le dernier survivant de la famille fut François, le cardinal de Joyeuse, qui joua un grand rôle dans la diplomatie française.

M. P. de Vaissière agrémente son récit de nombreuses lettres inédites. Une grande partie de ces lettres de la famille de Joyeuse se trouve à la bibliothèque nationale de Paris, dans le fonds Béthune. Ces lettres proviennent sans doute d'une libéralité de Mlle de Montpensier, la Grande Demoiselle, arrière-petite-fille du P. Ange de Joyeuse.

Je ne taquinerai M. de Vaissière que sur un petit point : celui des mobiles ou des moteurs de la « seconde conversion » du P. Ange de Joyeuse. Il a omis celui qui en fut l'agent principal, après la grâce de Dieu : le P. Benoît de Canfeld. P. UBALD.

L'Internele Consolation. Texte du manuscrit d'Amiens publié pour la première fois par Alfred PÉREIRE. Paris, Pelletan, 1926, in-24 de XXVIII-417 pages.

L'Internele Consolation, connue et imprimée depuis le quinzième siècle, est la traduction ou l'adaptation des trois premiers livres de l'*Imitation* placés dans un ordre différent : deux, trois et un. Le quatrième livre, celui de l'Eucharistie, fait défaut.

En 1886, chez Retaux à Paris, Mgr Pujol avait publié le plus ancien texte latin de l'*Imitation* (celui d'Arona). M. Péreire publie le plus ancien manuscrit de l'*Internele consolation,* l'une et l'autre source datant des alentours de l'année 1400. La copie d'Amiens, copiée à Hesdin,descend même jusqu'à l'année 1447. Mais M. Péreire croit que l'original est de 1400, à peu près.

Le livre est superbement imprimé par l'imprimerie nationale, et il est dédié au Souverain Pontife le pape Pie XI. Faveur très rare ! et d'un sens bien touchant quand on songe que M. Péreire est israélite.

A la fin de l'édition, il y a une suite de remarques ayant trait à l'établissement et aux variantes du texte, puis un glossaire.

L'originalité du livre se trouve dans la préface où M. Péreire déclare qu'à son avis l'auteur de l'*Imitation* et de l'*Internele consolation* (c'est tout un), ce n'est pas Thomas a Kempis, c'est le chancelier Gerson. D'après lui, le nom de Gerson se trouve au dernier paragraphe du troisième Livre : « Seigneur, exaucez la prière de votre *pauvre serviteur exilé* loin de vous... » Or, dans une lettre à son frère, le 1er janvier 1416, Gerson écrit : *Ego peregrinus et advena, sic enim Gerson interpretatum significat.* » Et en effet, le mot Gerson, en hébreu, signifie *exilé* ou *pèlerin,* les deux sens.

A quoi s'ajoutent des confirmations apportées par deux mss. de Valenciennes où l'*Internele consolation* est, dans l'un, précédé d'un sermon sur la Passion de Jean Gerson, et dans l'autre accompagnée de miniatures représentant le dit Chancelier.

Digitized by Google

Preuves bien menues qui ne résistent pas devant la comparaison des œuvres authentiques du célèbre ardennais. Et au contraire, les opuscules de Thomas a Kempis sont certainement de la même famille que l'*Imitation*.

Quoi qu'il en soit de l'auteur, M. Péreire n'a pas manqué de signaler le cousinage qui existe entre les idées du livre, et les idées franciscaines.

P. UBALD.

Hail ! full of Grace. An exposition of the Three Hail Marys, par le R. P. SYMPHORIEN. Ajmer. St. Anselm's Press, 1927, in-24 de 84 pages.

Le R. P. Symphorien est un de nos plus anciens missionnaires français des Indes Anglaises, et il dirige actuellement avec une haute compétence religieuse le noviciat des Capucins indiens à Sardhana. Ne nous étonnons donc point qu'il soit devenu un ardent propagateur de la dévotion des Trois Ave Maria.

Petite dévotion ! sans doute aux yeux des gens qui tiennent une balance et des poids ! Le P. Symphorien met parfaitement toutes choses au point. Mais dévotion fructueuse et féconde. Le faits sont là ! Et qui passe par la petite porte — *Porta cœli* — est vite au milieu du temple du Seigneur, où le Fils et la Mère accordent leurs audiences.

D'agréables historiettes sont insérées dans presque tous les chapitres et les rendent très vivants.

P. UBALD.

Etudes pascaliennes. I. Pascal et Saint-Ange. Jacques Forton, sieur de Saint-Ange, ses écrits, ses infortunes, par M. Ernest JOVY. Paris-Vrin, 1927, in-12, de 218 pages.

Ce volume est formé d'une première partie (p. 3-73), parue d'abord dans les *Archives de philosophie* en 1923, vol. I, cahier III, — et d'une seconde partie (p. 74-202), les infortunes, publiées ici même en 1925 et 1926. Un très court appendice a été ajouté (p. 203-216). Nous n'avons donc point à présenter ces pages remplies d'érudition et si finement écrites. M. Jovy est un maître en la matière. Et il est impossible d'étudier Pascal sans avoir recours à ses études neuves et fondamentales.

La première partie, parue dans les *Archives de philosophie*, a trait aux écrits de Jacques Forton. Professeur de philosophie, Jacques Forton de Saint-Ange a publié une sorte de résumé de ses cours sous le titre de *La conduite du jugement naturel où tous les esprits de l'un et de l'autre sexe pourront facilement puiser la pureté de la science*. L'ouvrage parut en trois parties, 1637, 1641 et 1643, traitant de la psychologie, de la logique et de la métaphysique, et enfin de Dieu et de la Trinité. Forton s'y révèle philosophe orthodoxe, et doué d'un esprit supérieur, disciple de Raymond Lull et de Raymond de Sebonde et fort au dessus de Pascal lui-même.

Digitized by Google

On a écrit de lui : « Plusieurs de ses vues anticipent sur celles de Leibnitz, et elles ne seront pas perdues pour Pascal. »

P. UBALD.

A propos d'un ouvrage récent sur la bienheureuse Marguerite de Lorraine. Les armoiries de la maison de Lorraine, par EDMOND DES ROBERT, président de l'Académie Stanislas. Nancy, Berger-Levrault, 1927, in-8° de 14 pages.

Des faits exposés, il résulte, sans contestation possible, que Marguerite de Lorraine ne put porter dans son blason les quartiers *Gueldres et Juliers*. Ces quartiers ne furent introduits dans les armes des descendants que plus de vingt ans après le décès de la pieuse duchesse.

La confirmation de cette thèse se trouve dans la découverte d'un sceau de la bienheureuse (Alençon, 1511), trouvé par M. J. Besnard dans la collection Gaiguière, bibl. nat. f. fr., 20371, fol. 52, sceau rond porté au 1 *Alençon,* au 2 *Lorraine,* aux quatre royaumes en chef, Hongrie, Sicile, Jérusalem et Aragon, aux deux duchés d'Anjou et Bar en pointe, et l'écu de Lorraine sur le tout.

Ceci est une très intéressante étude qui permet de dater certaines pièces d'art et de rectifier toutes les armoiries attribuées jusqu'à présent à la bienheureuse. P. U.

Propos un peu vifs. Essais de critique par JOSÉ VINCENT. Paris, Les éditions du monde moderne, 1927, in-12.

Des essais de critique littéraire, et de critique catholique, voilà bien le contenu de ce livre étincelant publié dans la collection : *Les Essais du XXe siècle,* par notre frère José Vincent.

Une première partie nous expose la dogmatique du sujet et son application d'une manière générale au roman catholique, et toute particulière au cas Montherlant.

Chacun sait la manière de procéder de José Vincent : à la fois ferme et nuancée, trop douce parfois parce qu'il y a des gens qu'il convient de traiter à l'occasion assez vertement; et si l'on doit leur offrir des fleurs, que ce soient des fleurs de houx. A quoi bon prendre des gants pour traiter avec certaines gens ? Il faut leur fermer carrément la porte au nez. Notre miel ne fera que les nourrir dans leurs erreurs. Veuillot et Barbey d'Aurevilly avaient du bon, qui frappaient parfois d'estoc et de taille.

La critique catholique est autrement forte et solide que l'autre.

La seconde partie des *Propos un peu vifs* est consacrée à l'examen des œuvres et du talent de Jouffroy, Hugo, Anatole France, Georges Duhamel, et de l'espagnol Michel de Unamuno, pour lequel on s'est bien sottement pris d'enthousiasme en France, il y a quelque temps. On pense bien que le fouet et le martinet jouent ici leur juste et nécessaire rôle, dans ces *Propos un peu vifs,* mais toujours très justes.

Léon BERSON.

Digitized by Google

Pastorales und Aszetisches für Seelsorger unserer Tage. Zur Neusrientierung in der heutigen Seelsorge. Gesammelte Norträge und Aufsätze. Zweite unveränderte Auflage, par G.-CHR. SCHULTE, O. Cap. Stuttgart, Otto Schloz, 1927. In-8°, XII-228 p. M. 5.

Jeté au milieu d'hommes, élevés d'après des méthodes complètement rajeunies et devant faire face à des circonstances nouvelles et à des situations autrefois ignorées et inconnues, le prêtre se pose bien souvent, avec une anxiété profonde, la terrible question : Que faire ? Et la crainte et l'angoisse redoublent en intensité et l'inquiétude la plus grande s'empare de leurs cœurs désemparés quand ils songent à leur responsabilité qui pèse sur leurs épaules et quand ils réfléchissent à ces milliers d'âmes que Dieu a confiées à leurs soins et dont ils devront un jour rendre compte devant le tribunal du Juge suprême. Cette question redoutable se pose également pour un grand nombre de prêtres du clergé régulier.

L'auteur s'est efforcé, dans ce travail, de trouver et de proposer une réponse satisfaisante à cette question redoutable et cela, en évitant toute polémique personnelle et en respectant toute institution pastorale existante. Et il a parfaitement réussi. Il expose et étudie tous les problèmes moraux et sociaux que la société moderne a créés au détriment du salut des âmes et indique en même temps les moyens qu'il faudra employer et les voies qu'il faudra suivre pour solutionner, à la lumière de la doctrine catholique, ces problèmes aigus et guérir les plaies purulentes dont souffrent tant d'âmes et tant d'institutions sous l'influence néfaste de pratiques immorales. Ne nommons que l'immoralité qui est devenue presque universelle, la culture exagérée du corps pratiquée principalement en Allemagne, les modes immorales étalées aux yeux de tout le monde, la fièvre grandissante pour les plaisirs coupables, etc. Tous ces sujets délicats sont traités d'une main de maître dans cet ouvrage, dans lequel on retrouve aussi les remèdes à employer, soit pour prévenir, soit pour guérir les blessures causées par les ennemis innombrables des âmes. Tous les sujets traités et toutes les conférences contenues dans ce remarquable ouvrage, tout en paraissant, à la première lecture, traiter de problèmes complètement différents, poursuivent cependant un seul but et traduisent une même idée fondamentale, à savoir : ce ne sont point des nouveaux moyens pastoraux et de nouvelles méthodes qui apporteront le salut et la délivrance. La chose principale, la chose la plus importante de nos jours est que le prêtre devienne de plus en plus conscient de sa haute dignité personnelle et de la grande valeur de sa propre initiative ainsi que de l'importance des travaux entrepris pour le bien des âmes.

Les idées développées et les principes exposés sont généralement puisés, non à des travaux préexistants, mais au seul livre de la vie, de la vie actuelle avec ses mœurs les plus variées et les plus divergentes : La source la plus importante, et pour ainsi dire unique, à laquelle l'auteur a puisé, c'est la pratique et le but immédiat poursuivi est également la pratique.

Digitized by Google

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est révélé un des plus grands maîtres modernes de la théologie pastorale, qui a réussi à trouver une solution adéquate à un grand nombre de problèmes moraux et sociaux. Aussi tous les prêtres, tant réguliers que séculiers, y trouveront une mine inépuisable de connaissances profondes et de directives sûres.

P. Amédée Teetaert, O. Cap.

Jesus, mein alles ! Und alles für Jesus ! Ein Büchlein für solche, die den Heiland lieben lernen wollen in der Tat und Wahrheit, par le P. Elpidius, O. F. M. Werl-in-Westfalen, Franziskus-Druckerei, 1927. In-16, 72 p. M. 0,30.

De nos jours aussi, quand nous parcourons nos villes et nos villages et nos hameaux, même les plus abandonnés et les plus reculés, nous pourrions nous écrier avec le Séraphin d'Assise : « L'amour n'est pas aimé ! L'amour n'est pas aimé ! » Cela est d'autant plus pénible pour un cœur de missionnaire, comme l'est celui de l'auteur, quand il voit que ce cri trouve sa justification pleine et entière dans la conduite de ceux qui se nomment des chrétiens, et qui trahissent et nient tous les jours leur Dieu et leur Sauveur. C'est pour remédier à l'indifférence universelle qui s'est emparée de presque tous les hommes de l'univers entier que l'auteur a entrepris d'écrire cet opuscule qui ne contient que des phrases brûlantes d'amour pour le Sauveur et qui ne lance que des cris d'amour vers le Créateur. Il y raconte dans un style simple et entraînant ce que Jésus est pour les hommes et, par des exhortations, pleines de vie et de cœur, il tâche d'enflammer les cœurs indifférents des hommes d'un amour intense pour leur Sauveur. Toutes les idées développées et tous les sentiments exprimés dans ce petit traité — qu'on peut appeler un livre d'or — convergent autour de la prière jaculatoire d'un Frère Mineur de Munster, Théodoric Coelde, mort en 1515 à Anvers, qui ne cessait de répéter : « Jésus, mon tout ! Et tout pour Jésus ! » Le développement donné à ces pensées profondes et sublimes constitue tout le contenu de cet opuscule, qui termine par un appel ardent à tous les hommes d'offrir toutes leurs actions au Chris-Roi. Puisse l'amour ardent qui se dégage à chaque page de ce livre enflammer et absorber les cœurs, ordinairement froids et indifférents de la plupart des hommes modernes, et les ramener ainsi à une vie profondément catholique et à un culte éminemment intime de leur Créateur et de leur Sauveur, du Christ-Roi.

P. Amédée Teetaert, O. Cap.

Spanien. Eine Studiereise par O. Maas, O. F. M. 2 Auflage. Werl-in-Westfalen, Franziskus-Druckerei, 1922. In-8°, 442 p., avec 28 gravures et 1 carte. M. 5.

Poussé par le désir ardent de contribuer et de travailler à l'histoire des missions et principalement des missions franciscaines, l'auteur s'était rendu, en 1914, en Espagne, dont les bibliothèques conservent de nombreuses archives et de précieux documents sur

Digitized by Google

l'histoire des missions de l'Ordre des Frères Mineurs. Il y fut surpris par la guerre mondiale et forcé à rester en Espagne jusqu'à l'heure de l'armistice. Pendant cette longue période, l'auteur n'a pas seulement fouillé les riches bibliothèques de l'Espagne et particulièrement l'Archivo de Indios de Séville, d'une importance capitale pour les missions, mais il a également étudié le pays et le peuple avec sa politique et son commerce, ses arts et ses sciences, ses mœurs et ses coutumes, en un mot, toute la vie matérielle et spirituelle du peuple espagnol. En observateur attentif, il nous décrit et nous dépeint tout cela d'une main de maître. Il sait tellement exciter l'intérêt et la curiosité du lecteur, que celui-ci, malgré lui, se sent entraîné et captivé par les descriptions entraînantes de la vie populaire et monacale, de la vie artistique et politique de l'Espagne, qui constituent certainement les plus belles pages de cet ouvrage. Il promène son lecteur à travers les beaux pays de l'Andalousie, de la Castille, de Léon et de Galicie et en décrit toutes les merveilles et toutes les attractions, telles que la semaine sainte et la kermesse à Séville, les cathédrales et les monuments de Tolède, Cordoue, Grenade, Séville, Madrid, Léon, etc. Il introduit son lecteur dans une multitude de couvents dans lesquels il peut vivre la vie monacale, telle qu'elle est menée en Espagne et il entre également avec son lecteur dans les bibliothèques, principalement dans l'Archivo de Indios de Séville, dans lesquelles il nous fait assister à ses recherches patientes et fructueuses. Tout cela est raconté avec une grâce exquise et un intérêt séduisant, de sorte que tout l'ouvrage trahit la main d'un observateur attentif et porte l'empreinte d'un véritable maître dans l'art de la narration captivante et entraînante.

P. Amédée Teetaert, O. Cap.

Avec la permission des Supérieurs.

P. Duperrey, gérant.

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE)

Digitized by Google

LA SPIRITUALITÉ FRANCISCAINE
LES AUTEURS — LA DOCTRINE

CHAPITRE VI

LE DIX-SEPTIEME SIECLE

En France.

Quittons l'Espagne et le Portugal et venons en France. Là nous allons retrouver le filon sacré que va perdre l'Espagne après l'avoir gardé pendant un siècle. Le siècle de Louis XIV et de Bossuet sera aussi le grand siècle franciscain en France. Il vivra, il fleurira, il produira ses fruits sous le grand roi. Mais c'est sous Henri IV et Louis XIII qu'il a déjà développé ses racines.

La lutte contre le protestantisme, la réforme du concile de Trente, la Ligue, la sève nouvelle infusée dans le vieux tronc franciscain par la réforme capucine sont les raisons de cette renaissance séraphique.

Comme en Espagne, cette renaissance eut à lutter contre les erreurs de Molinos. Mais, bien loin d'imiter ceux qui détestent le quiétisme jusqu'au point de verser dans le puritanisme ou le jansénisme, l'école franciscaine de la fin du seizième siècle et du dix-septième, garde saine la doctrine de l'action, de l'oraison et de la contemplation. Moins que jamais, elle en éloigne la personne sacrée et sans cesse imitable de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cette école se trouve représentée chez les Récollets et chez les Pères du Tiers-Ordre gallican, et tout d'abord par le fondateur, un parisien, le P. Vincent Mussard. Le nom du P. Chrysostome de Saint-Lô, « l'homme intérieur » de M. Boudon, dispense d'invoquer tous les autres : Elzéar de Domber,

Digitized by Google

Irénée d'Eu (1), et le soucieux intendant de Caen, Jean de Bernières (2), qui ne fait qu'un avec le P. Louis d'Argentan, *le Chrétien intérieur,* les solitaires de Silly et les missionnaires du Canada.

*
* *

Avec ceux-là il faut évoquer leurs maîtres, car il semble que ce sont leurs maîtres, les Franciscains réformés, les Capucins, veux-je dire, de la rue Saint-Honoré (1574) et du faubourg Saint-Jacques (1613) et ceux de Meudon (1574). Ces trois maisons, ce sont là proprement trois officines de spiritualité. Grands et petits y vont pour s'édifier et devenir des saints, fût-ce au prix de l'héroïsme et malgré toutes les barrières, fût-ce celle du mariage. A Saint-Honoré, le roi vient là comme chez lui. Dans le jardin, il y a l'allée du roi qui communique immédiatement avec les Tuileries, et le roi a la clef de la porte. Henri III, musard dévot, pénètre dans la chambre du P. Ange de Joyeuse sans cérémonie (3).

Nous allons assister au défilé de ces maîtres dans un instant.

Source italienne.

D'où vont-ils nous venir ? D'Italie où le feu de la spiritualité, sans être très vif, — nous avons dit pourquoi — est loin cependant d'être mort. Avec le P. Jean de Fano, nous remontons presque jusqu'à saint Bernardin de Sienne. Du moins, est-ce le même esprit.

Le P. Jean de Fano est né en 1469. Provincial des Marches

(1) Du P. Irénée d'Eu, *Le Vray Chemin du Ciel pour ceux qui vivent dans le monde. Ou le Journal de l'âme désireuse de son salut.* Paris, 1639, in-8°, dédié à Pierre Séguier, chancelier de France.

(2) Qui connaît l'histoire toute spirituelle et toute romanesque de Bernières et de Mme de la Peltrie, tertiaire, alençonnaise de marque, qui s'en fut mourir au Canada ? L'idée du mariage spirituel entre deux âmes était dans l'air à cette époque. J'ai raconté jadis l'histoire étonnante et analogue de *Jean Halbout de la Becquetière* (Paris, 1904, in-12) : là on commença par s'épouser pour finir dans le cloître.

(3) Le 17 août 1576, le P. Mathias de Salo rend compte à saint Charles Borromée d'une visite faite par le roi aux Capucins, le 15 août, et il termine en disant : « Donc, Monseigneur, je vous recommande ce pauvre roi de France. Le défaut de conseil, l'inexpérience et la jeunesse sont les seules causes de ses errements... Je vous conjure de prier pour lui, pour la reine et pour le royaume de France, où à côté du mal, il y a du bien et beaucoup de bien... » O. Gianantonio M. da Brescia, *Vita del Padre Mathia Bellintani.* Milano, 1885, p. 56. A Blois, les Capucins sont aussi voisins du château royal et ils ont la clef des jardins.

Digitized by Google

chez les Observants, il passa chez les Capucins en 1534 après les avoir violemment combattus. On a surtout de lui un petit traité: *De arte unionis cum Deo,* publié en 1536, à Brescia, réédité en 1548 et 1622 (4).

Par ces temps de nationalisation à outrance de la spiritualité, ascétique et mystique, on notera que pour écrire son *De arte unionis cum Deo,* le P. Jean de Fano se réfère souvent à saint Bernard et à saint Bonaventure, puis aux Pères et Docteurs de l'Eglise: Augustin, Jérôme, Grégoire de Nazianze, Anselme, Denys le Mystique, Hugues et Richard de Saint-Victor, et enfin à la Sainte Ecriture. La substance de la première partie de son livre est empruntée au Franciscain Henri de Herp, mort en 1477. Elle traite de la voie purgative, et Jean de Fano y distingue douze degrés dans la vertu d'humilité. La seconde partie, c'est la voie illuminative. L'auteur y indique les empêchements que l'âme peut éprouver dans la compréhension des divines qualités: d'abord une disposition spéciale de Dieu; ensuite un malaise ou une souffrance corporelle; les occupations externes; les petites négligences quotidiennes; un certain trouble de l'esprit qui fait que l'on vit toujours dans l'angoisse ou l'inquiétude (nous dirions: la neurasthénie sous ses diverses formes). Ce discernement des esprits est à rapprocher de ce qu'a dit saint Bernardin de Sienne, et de ce qu'enseigneront saint Pierre d'Alcantara, saint Jean de la Croix et sainte J. F. de Chantal.

La troisième partie du traité de Jean de Fano expose la voie unitive, c'est-à-dire l'obtention de la divine Sagesse. Par la contemplation on va à l'amour, et par l'amour à la sagesse et à l'union. Cet amour unitif a plusieurs effets, et particulièrement la conjonction avec Dieu, la liquéfaction de l'âme en Dieu. « Bienheureux donc le bon contemplatif. Très bienheureux le bon prédicateur. Très bienheureux celui qui, à l'imitation du Christ, des apôtres et des saints, s'élève tellement par la contemplation qu'il n'abandonne pas la contemplation. »

La partie du traité la plus originale est la quatrième et dernière. L'auteur y recommande les exercices spirituels de la méditation et les oraisons jaculatoires.

L'édition originale du P. Jean de Fano parut en italien, et ce fait , un ouvrage de spiritualité en langue vulgaire à cette

(4) Cf. FRÉDÉGAND D'ANVERS, *De arte unionis cum Deo juxta P. Joannem a Fano.* Romae, 1924, in-32 (Extr. des *Analecta Ord. Min. Cap.,* 1923 et 1924).

Digitized by Google

date, est à noter. Une édition française parut dès 1624 (5).

Le P. Mathias de Salo.

S'il est permis d'employer ici une image hardie, nous dirons que c'est par les mains de ces Capucins italiens que le flambeau de la spiritualité a été transmis en France. Par celles des premiers Commissaires généraux qui fondèrent la réforme en France : le P. Bernard d'Osimo, le P. Anselme de Thiano qui, en 1571, assistait à la bataille de Lépante et y tua sept Turcs de sa propre main, le P. Jérôme de Milan, le P. Pacifique de Saint-Gervais (enterré dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois), et surtout le P. Mathias Bellitani de Salo.

Avant de venir en France où il demeura à peu près trois ans, celui-ci voulut prendre les conseils du cardinal Sfondrati, évêque de Vérone (ensuite Grégoire XIV) et de saint Charles Borromée. Ce fut le P. Mathias qui présida aux premières fondations capucines en France. Ce fut lui qui se trouva le Père Maître des novices à Paris. Et quels novices ? Nous allons bientôt les voir.

De lui les écrits que nous avons traitent de la prédication. Ils regardent aussi la spiritualité. D'abord ces *Méditations ou couronne de la vie et passion de Jésus-Christ* (1570). Elles furent imprimées sur l'ordre de saint Charles Borromée qui les avait en grande estime. Saint François de Sales en fait aussi l'éloge dans son *Introduction à la vie dévote*. Ensuite cette *Pratique de l'oraison mentale ou contemplative* (1573), de laquelle il y a eu au moins une dizaine de traductions françaises. Cette *Pratique* est une suite de méditations divisées en trois points : préparation, méditation, action. Elles roulent sur le *Pater Noster*, puis sur Dieu et la vie de Notre-Seigneur et sur les sacrements. Souvent, presque toujours, c'est la forme affective qui est employée, un dialogue entre Jésus, l'auteur et l'âme. L'avis placé en tête de la seconde partie est à relever, car il explique la triple division de la méditation : « Notre âme a deux puissances (le P. Mathias est thomiste), à savoir : l'entendement et la volonté, et chacune de ces puissances fait en cette oraison les actes qui lui sont propres... les actes de

(5) Entre le P. Jean de Fano et ceux qui vont suivre on peut placer un Père capucin sicilien, le P. Bernardin de Balbano († 1553), qui écrivait un « Miroir de l'oraison » (1553, traduit en latin par un Chartreux de Brescia, à Munich, en 1627), et le « Sacré Mystère de la Flagellation de Notre-Seigneur déduit en sept méditations ».

Digitized by Google

l'entendement sont mis en la partie de la pratique qui s'appelle méditation, et ceux de la volonté en l'autre qui se nomme action... Et comme c'est une admonition du Sage que « devant » que nous venions à l'oraison, nous devons préparer notre » âme », j'ai mis la dite préparation et en fait la première partie de chaque pratique ».

Cet avis n'est qu'un résumé de la doctrine de l'oraison exposée plus complètement dès le début de la *Pratique de l'oraison mentale,* dans l'explication du *Pater Noster.*

*
* *

En France, les premiers maîtres de la spiritualité, disciples de ce religieux italien, furent aussi les premiers Pères maîtres des novices: Benoît de Canfeld, Honoré de Champigny et Joseph du Tremblay, ces deux derniers de Paris, Archange de Pembrock et Louis d'Argentan, ce dernier au couvent de Meudon puis de Rouen (6).

Le P. Archange de Pembrock, un protestant converti, est connu par ailleurs dans le rôle spirituel qu'il joua auprès de la Mère Angélique Arnauld, alors dans toute la fraîcheur de sa sévère jeunesse. Il finit par trouver sa « petite abbesse » trop forte pour lui et la renvoya à d'autres. On a encore les lettres qu'il lui écrivit. Elles sont ravissantes.

Le P. Benoît de Canfeld.

Le P. Benoît de Canfeld était aussi un anglais et protestant converti. Il mourut à Paris en 1610, à l'âge de quarante-neuf ans. Avec le P. Ange de Joyeuse, son ami, qu'il contribua à faire rentrer dans l'Ordre, il fut le maître de toute la génération capucine aux alentours de l'an 1600. Il eut aussi une influence très notable en dehors de l'Ordre, en particulier sur les fondateurs du Carmel en France, Bérulle et Mme Acarie.

Le P. Benoît de Canfeld n'a laissé que deux petits livres. Peu importe. Nous pouvons dire que c'est notre grosse pièce au début du XVIIe siècle.

Il y a d'abord son *Chevalier chrétien contenant un dialogue*

(6) Au moment de l'établissement des Capucins en France (1574-1600), les Cordeliers, un peu oublieux de leur admirable lutte contre le protestantisme, étaient fort préoccupés de leur union avec l'Observance. De là des luttes, stériles, on peut le dire, semblables à celles dont il a été parlé dans mes deux articles sur Jacques Berson, dans la *Revue d'Histoire franciscaine* de 1926.

Digitized by Google

mystique entre un chrétien et un païen, composé avant 1603 et imprimé en 1609 (7).

L'auteur prend soin d'y indiquer les chapitres plus utiles « aux mondains et débauchés », à ceux qui sont nouvellement convertis, à ceux qui commencent la vie spirituelle, à ceux qui sont avancés en perfection, à ceux qui sont « lettrés et d'un esprit plus subtil », à ceux qui n'ont pas étudié. Mais pour lui toutes sortes de personnes peuvent faire profit du livre entier, car il est tout dévot, suivant le conseil de saint François d'Assise.

Il y a deux parties dans ce livre :

La première expose les mystères: la chute d'Adam et la manière de cette chute, puis la réparation du genre humain: Incarnation, Passion, Résurrection, Ascension, mission du Saint-Esprit, l'Eglise.

La seconde partie parle des vertus et des vices. C'est la partie la plus longue et non pas la moins pittoresque. L'équipage du cheval et du cavalier et l'aménagement du château-fort servent de comparaison, et le seigneur anglais, auteur du livre, ne nous fait grâce d'aucune comparaison. La doctrine la plus élevée est exposée à la fin (tr. II, second point), montrant « le faux masque du péché levé par la naïve beauté de la vertu » et par les dons du Saint-Esprit.

Il n'y a là trace d'aucun quiétisme. Pas plus que dans le second livre du P. Benoît de Canfeld, *La Règle de perfection* (1609), qui met précisément en garde contre l'abandon de la vie active.

En quoi consiste cette règle de perfection, si brève, si commode, résumant toutes les autres règles et mettant à l'abri des erreurs ? Elle consiste à *faire toutes nos actions pour la seule volonté de Dieu et pour lui être agréable.*

Cette volonté, mystiquement, est triple.

Il y a la volonté extérieure, lumière et règle pour nous conduire en la vie active.

Il y a la volonté intérieure, clarté qui règle et élève notre âme en la vie contemplative.

Il y a la volonté essentielle, splendeur qui gouverne et perfectionne notre esprit en la vie suréminente.

La première dispose à la seconde, et celle-ci à la troisième.

(7) Comme tous ces livres sont inconnus du public savant d'aujourd'hui ! Louis Gillet suppose que le *Chevalier chrétien* est une vie de saint François. (*Sur les pas de saint François.* Paris, Plon, 1926, p. 47.)

Digitized by Google

La troisième pour les parfaits. Essentiellement, ces trois volontés sont en Dieu et ne sont qu'une seule volonté. Mais nous, nous la divisons pour notre commodité (8). Et nous concevons la volonté extérieure comme le divin plaisir connu par la loi et la raison pour être notre règle dans la vie active.

La volonté intérieure, c'est le bon plaisir de Dieu connu par une parfaite, manifeste et expérimentale connaissance intérieure, illuminant l'âme en la vie contemplative.

La volonté de Dieu essentielle est purement esprit et vie. Elle est dénuée de toutes formes et images créées, corporelles ou spirituelles, temporelles ou éternelles. Elle n'est saisie ni par le sens ni par le jugement de l'homme. C'est Dieu même et son essence, car cette volonté étant en Dieu, il s'en suit qu'elle est Dieu puisqu'en Dieu il n'y a que Dieu.

Pour saisir cette volonté et obtenir cette union suprême, il ne faut pas se servir d'intermédiaire ou de moyen. Cette union dépasse tout entendement et ne peut se produire par les actes intermédiaires de l'esprit: de là la nécessité d'une parfaite dénudation d'esprit, d'un arrêt du bouillonnement des désirs, de là l'intime présence de Dieu en l'âme par voie d'habitude.

Cette union se produit non par l'œuvre de l'homme, mais par le *trait* de Dieu qui produit en nous l'anéantissement ou l'annihilation (active ou passive) correspondant à l'amour pratique et à l'amour fruitif.

Il est entendu que ce résumé est tout à fait incomplet, ou du moins qu'il ne cueille que l'essentiel. La troisième partie est peut-être trop élevée aux yeux du commun. L'auteur lui-même, et aussi saint François de Sales, et aussi le P. Joseph ne voulaient pas qu'on la mit entre toutes les mains. Saint François de Sales pensait de même de la dernière partie de son propre *Traité de l'amour de Dieu*. Mais la doctrine du Père Benoît de Canfeld tout entière s'appuie sur la tradition, à finir par Harphius. Il y a du reste une pierre de touche: l'humanité de Jésus-Christ. Or le P. Benoît de Canfeld ne l'exclut pas de sa contemplation, loin de là.

Ce n'est pas sans une certaine joie qu'on apprend aujourd'hui qu'un Bénédictin anglais a préparé la réédition de Canfeld dans la belle collection *Orchards Books* (9), d'après la version anglaise de Rouen (1609).

(8) Le P. Benoît de Canfeld s'appuie sur un texte de saint Thomas d'Aquin, tiré de l'opuscule « de l'humanité du Christ » [Apocryphe dans l'éd. Vivès, t. XXVIII, p. 254].

(9) Il est tout à fait possible que le P. Benoît de Canfeld ait eu, à son tour,

Digitized by Google

Le P. Honoré de Champigny.

Si l'on a jeté un doute sur l'orthodoxie du P. Benoît de Canfeld, à raison, semble-t-il, d'une traduction italienne qui fit mettre à l'Index sa *Règle de perfection* (cf. *Analecta O. F. M. Cap.*, t. XLII, p. 28, en note), ce qui fut le cas également du *Chrétien spirituel* du P. Surin, en revanche, le Père Honoré de Champigny est un saint authentique: je veux dire, il possède le titre de Vénérable et ses vertus sont déclarées authentiquement héroïques. Il entra chez les Capucins de Saint-Honoré en 1587. Il reçut son instruction théologique à la Giudecca de Venise, de la bouche de saint Laurent de Brindes. Il fut un grand réformateur de monastères et un grand directeur d'âmes.

De ses lettres on coupait la signature que l'on gardait comme un talisman ou une relique.

Il a enfermé sa doctrine dans son livre: *L'Académie évangélique*. L'ouvrage paraît à Paris en 1621. L'*Académie* enseigne les moyens d'atteindre au sommet de la perfection. Une introduction, d'abord, indique les conditions requises pour entrer en religion ou devenir un bon chrétien. Le lien de l'académie, c'est le Calvaire; le but, c'est la réparation de l'image de Dieu en l'homme; l'instrument, le Père Maître ou le Directeur de conscience employant la bride ou l'éperon.

Viennent ensuite trois parties:

I. Réparation extérieure de l'image de Dieu en nous par l'imitation de la vie extérieure et morale de Jésus-Christ.

II. Réparation intérieure de l'image de Dieu en nous, portant sur l'intelligence, la mémoire et la volonté.

III. Réparation intime de l'image de Dieu en nous dans l'essence de notre âme.

C'est toujours là une triple distinction qui vise les débu-

influence sur les Italiens, par exemple sur le P. Alexis Segala de Salo, auteur d'un livre : *Le Chemin assuré du Paradis enseigné par Notre-Seigneur Jésus-Christ... où avec ses exemples et documents familiers l'on monstre à toutes sortes d'estat et de condition de personne à renoncer à leur propre volonté, avec diverses pratiques et exercices pour refréner les appétits, régler les passions et porter sa croix avec tranquillité de cœur...*, par le P. Alexis de Salo (traduction française par un Père de la province de Lyon). Lyon, 1622, in-12. Ce « labeur tout capucin » est offert par le libraire, Louis Muguet, à M. de Rougemont, écuyer, seigneur et baron de Chandé, qui a « l'âme et l'affection toute capucine ». La permission du P. Général est datée de Brescia, 8 janvier 1616. Le livre est d'ordre purement ascétique. Du P. Alexis nous avons encore un ouvrage sur la dévotion à la Sainte Vierge : il faisait les délices du pape Paul V qui voulait l'avoir jusque sous l'oreiller de son lit.

Digitized by Google

tants, les avancés et les parfaits. Nous ne sortons pas du cercle des idées de saint Bonaventure et de David d'Augsbourg, y compris le souvenir du Calvaire.

Le P. Joseph du Tremblay.

En sortons-nous un peu plus avec le P. Joseph, la fameuse Eminence Grise ? Lui, il est philosophe thomiste. Il écrit avec plus de goût et de pureté, mais sa spiritualité reste dans la tradition : elle est franciscaine par le cœur et par la pratique. Le P. Joseph reprochera au P. Benoît de Canfeld d'être trop théorique. Le P. Joseph est un homme tout pratique. Ce qui ne l'empêche pas d'être un ascète et un saint. On reste pétrifié quand on apprend la façon mortifiée dont il passe ses journées quand il travaille avec Richelieu, ne célébrant la sainte messe qu'à midi. Le secret de sa vie, c'est en effet son âme, et son âme il nous la livre dans sa conduite des Calvairiennes, dans sa direction de ses frères les Capucins. Ah ! s'il avait pu juguler le jansénisme comme il croyait le faire en jetant à la Bastille ce pauvre abbé de Saint-Cyran !

Le premier ouvrage de poids du P. Joseph, c'est l'*Introduction à la vie spirituelle par une facile méthode d'oraison*. Le livre est de 1616, mais il a été composé dès 1614, un an avant le *Traité de l'amour de Dieu* salésien. Il reçoit foule d'approbations. En 1620, il sera réimprimé par commandement du R. P. Paul de Césenne, Général de l'Ordre. Ce sont là des pages vécues touchant la préparation, la méditation et l'affection, dans l'exercice de l'oraison. Elles ne seront pourtant guère connues qu'indirectement, malgré leur valeur. Elles étaient écrites surtout pour les religieux.

C'est pour toutes les âmes qu'est écrite *La perfection séraphique*. Elle est de 1624. L'année précédente, le P. Joseph avait été mis à la disposition de Sa Majesté en tout ce qu'elle lui commanderait. Le moine se sert de sa situation pour faire du bien aux gens du siècle et aux courtisans, comme il écrit son livre pour se faire du bien à lui-même, s'entretenir dans la ferveur, le tout pour la plus grande gloire de Dieu (10).

(10) Nous connaissons les livres préférés que le P. Joseph recommandait à ses novices : « Isaïe, le Cantique des cantiques, l'Evangile de saint Jean, saint Paul surtout, saint Denys spécialement aux *Noms divins* et en la *Théologie mystique*, saint Augustin en ses *Confessions* et *Soliloques*, saint Bernard sur les Cantiques et en plusieurs autres traités, et entre les modernes Ruysbroeck, Harphius, Blosius, la *Vie et Chronique de saint François* [Marc de Lisbonne].

Digitized by Google

*
* *

Quoi d'étonnant qu'à cette époque la province capucine parisienne ait été connue dans tout l'Ordre sous le nom de *sancta provincia,* la sainte province ? C'est à Saint-Honoré que Bérulle se réfugie souvent. Il y passe quarante jours avant son sacre épiscopal. Nul doute qu'il n'ait puisé là, et aux pieds de la Notre-Dame de la Paix du P. Ange de Joyeuse, sa dévotion à l'humanité de Jésus-Christ.

Quoi d'étonnant que tant de maîtres aient engendré tant et de tels disciples !

Le P. Laurent de Paris.

Le P. Laurent de Paris a eu le grand honneur d'être loué par saint François de Sales. C'est heureux pour lui, car le P. Maurice d'Epernay ne souffle mot de lui dans ses *Eloges des illustres Capucins de Paris.* Et pourtant les deux volumes de cet auteur n'ont pas dû s'égarer facilement. Ce sont de véritables petits billots. Mais ils ne sont point grossiers d'esprit. Bien au contraire. Le premier est de 1603. Il a pour titre : *Le Palais d'amour divin de Jésus et de l'âme chrestienne, où toute personne tant religieuse que séculière peult apprendre à aymer Dieu en vérité.* C'est dédié à deux reines : celle du Ciel et celle de France. Dans le privilège du roi de l'édition de 1614 (3 juin 1613) il est fait mention de la *Salle d'amour divin,* en deux tomes, et du *Cabinet de l'amour divin,* en un tome, du même auteur.

Je ne connais du même P. Laurent, en dehors du *Palais d'amour,* que les *Tapisseries du divin Amour ou la Passion de N.-S. J.-C.... divisé en quatre livres selon les quatre montagnes esquelles le Sauveur du monde a souffert pour nous Passion, soit pour méditer, soit pour prescher, soit pour contempler, accommodés à tous les esprits savants, et non lettrez* (Paris, 1631). C'est en vérité très fort et très subtil. Mais aujourd'hui, on ne peut pas en lire beaucoup de pages chaque jour. Nous avons changé de ton, de goût, de mode et de forme, sinon de doctrine (11).

Hugues de Saint-Victor, Richard de Saint-Victor et plusieurs autres récents. » *Etudes Franciscaines,* t. XXXIV (1922), p. 395. Naturellement, le Père Maître oublie l'exemple de sa propre vie.

(11) Le P. Laurent de Paris a-t-il connu *le Grand Palais de la Miséricorde orné et tapissé de belles et riches pièces des sept œuvres de l'aumosne corpo-*

Digitized by Google

Le P. Philippe d'Angoumois.

On s'ennuie moins dans la lecture des *Triomphes de l'amour divin dans la convèrsion d'Hermogène,* dédié à Monsieur le Frère du roi, par le P. Philippe d'Angoumois (Paris, 1625). D'abord l'auteur, le P. Philippe, est bien plus connu que le P. Laurent, et l'on sait son rôle utile dans la création de la Compagnie du Saint-Sacrement, conjointement avec le P. Suffren, Jésuite. Deuxièmement, les *Triomphes* sont une paraphrase immense (plus de 1250 pages) et spirituelle de la « conversion » du P. Ange de Joyeuse dont il y a un portrait gravé, au début en frontispice. Il faudrait avoir la verve de notre cher abbé Brémond pour mettre cet ouvrage en valeur, et aussi les autres du même P. Philippe d'Angoumois et de son ami, le P. Hyacinthe de Paris, l'inventeur de la « Confrérie de la Croix » (12).

Le P. Martial d'Etampes.

Le souci d'abréger ces pages ne peut pas faire passer sous silence le P. Martial d'Etampes avec l'*Exercice des trois Clous amoureux et douloureux pour imiter Jésus-Christ attaché sur la Croix au Calvaire et pour nous unir à Luy* (Paris, 1635, in-12) et son *Traité très facile pour apprendre à faire oraison... avec plusieurs pétits traitéz propres aux âmès dévotes qui désirent s'avancer dans la vie intérieure et spirituelle.* A la fin de ce *Traité* (éd. de Paris, 1722) il y a, p. 352-369, un sommaire de la vie du P. Martial. A la suite du *Traité facilè* (éd. de Saint-Omer, Boscart, 1630), il y a un *Traité pour les âmes religieuses qui sont tirées par quelque traict extraordinaire* (19 pages). *L'Exercice du silence intérieur* a été réédité par le P. Flavien (Paris, 1896, in-24).

La vie de ce grand formateur d'âmes que fut le P. Martial est toujours à écrire. Il avait pris l'habit le 7 juin 1597 sous le P. Honoré de Champigny. Il fut vingt ans Père Maître, soit à Meudon, soit à Amiens. Il mourut en cette dernière ville

relle... par le P. Nicolas Gazet, O. M. (Douai, 1606, 2 vol. in-8°) ? En tout cas la doctrine est diverse. C'est à ce même Observant, N. Gazet, que l'on doit *l'Encensoir de l'âme dévote rempli d'oraisons odorantes et odoriférantes sur la vie... de N.-S. J.-C., de la T. S. Vierge et des Saints.* Arras, 1612, in-12, de 500 pages.

(12) Dans un privilège du roi, 7 mars 1620, on cite aussi les *Sept Fontaines de Méditations sur les attributs divins,* par le P. Philippe d'Angoumois. (Cf. Alexis de Salo, *Le Chemin assuré.* Lyon, 1622, en tête de l'ouvrage.)

Digitized by Google

chez les Capucins en 1635. « Il avait toutes les vertus que l'on demande à un bon Capucin, à un degré éminent et il y persévéra jusqu'à la mort » (13).

Le P. Sébastien de Senlis.

Du P. Sébastien de Senlis il faut au moins citer les *Entretiens du Sage* (Paris, 1639), qui eurent trois éditions, les *Maximes du Sage,* dédiées à Séguier (1638), ses *Epistres morales à toutes les Dames qui prétendent au Paradis* (1645). *Le flambeau du juste pour la conduite des esprits sublimes* (1643), et surtout *la Philosophie des contemplatifs contenant toutes les leçons fondamentales de la vie active, contemplative et suréminente* (1621). La dédicace est signée du couvent d'Amiens et offerte à la comtesse de Berlaymont, pour la sanctification de sa fille, Angélique. En cent leçons, l'auteur enseigne l'ascétique et la mystique. Tel chapitre sur le discernement des esprits rappelle saint Bernardin de Sienne; tel autre, sur la nécessité de sortir de la contemplation pour l'action, évoque le souvenir du P. Jean de Fano. Il y a même sur ce dernier point une comparaison originale: « Si l'obligation, la charité ou l'obédience nous appelle à quelque action externe, quand l'extase nous porterait jusqu'au troisième ciel, il faut tout quitter et vitement descendre. Si la Lune demeurait toujours en conjonction avec le Soleil, tout serait ici-bas en confusion et désordre. Il est besoin qu'elle s'en sépare pour le bien et conservation de cet univers. Aussi l'âme qui voudrait être toujours abstraite en la contemplation des choses hautes, sans se vouloir jamais ravaler aux actions communes de la vie humaine, il n'y a rien de si assuré qu'elle laisserait tout périr et perdre, voire qu'elle se perdrait elle-même » (p. 302).

Le groupe du P. L. F. d'Argentan.

Le P. Louis-François d'Argentan est célèbre par ses éditions du *Chrétien intérieur* qui ont eu autant de vogue que le *Traité* de Rodriguez, et même plus. Ce *Chrétien intérieur* est aujourd'hui insipide à lire, il faut bien le reconnaître, comme le sont beaucoup de ces ouvrages de cette époque qui n'avaient pas les mêmes préoccupations littéraires que les nôtres. Mais à notre point de vue, ce *Chrétien intérieur* est ravissant. Car

(13) P. Maurice d'Epernay, Bibl. Nat. Paris, f. fr. 25046, 30e Eloge.

Digitized by Google

il est l'œuvre de Jean de Bernières de Louvigny, l'intendant de Caen, mort en 1659, lequel, avec son ami de Renty, est le disciple du P. Jean Chrysostome de Saint-Lô, lequel, tout tertiaire picpucien qu'il est, relève du P. Louis F. d'Argentan. Et c'est ici que nous sommes à la roue, et nous ne savons pas bien la part d'un chacun. Côté Bernières l'écrivain, côté Argentan l'inspirateur et l'éditeur, nous ne savons où placer la cloison. Il n'y en a peut-être pas. Dans le même sens, le P. Jean Chrysostome de Saint-Lô écrira, entre autres choses, son *Traité de sa Désoccupation des créatures* et fondera sa « Société de la sainte abjection ». Et tous ces gens mettront à la base de leur vie la vertu de pauvreté, ne répugnant même pas à mendier, comme Boudon, à la porte de Notre-Dame, par esprit d'humilité et de mortification (14).

Le P. Yves de Paris.

Le P. Yves de Paris, ancien avocat au Parlement de Paris, est un de ceux qui portent le premier coup à la *Fréquente Communion* d'Arnauld, dès 1644, par ses *Très humbles remontrances contre les nouvelles doctrines de ce temps*, adressées à la reine Anne d'Autriche qui est Tertiaire franciscaine. On ne s'imagine pas le succès de cet auteur, philosophe et polémiste, qui en quarante années compose plus d'une trentaine d'ouvrages dont vingt-six au moins furent imprimés. L'abbé Brémond a bien mis en lumière cette haute valeur spirituelle dans le tome premier de son *Histoire littéraire du sentiment religieux* (1916). Si l'on ne veut pas reprendre ce travail par la base, il n'y a qu'à se fier au jugement de l'abbé Brémond, ou tout au moins ouvrir les quatre volumes de la *Théologie naturelle* (1633-1636), ou bien les quatre des *Morales chrétiennes* (1639-1642), ou les quatre du *Progrès de l'Amour divin:* l'amour naissant (1642), l'amour souffrant (1643), l'amour agissant (1643), l'amour jouissant (1643), etc., et l'on saura ce qu'était le P. Yves mystique, « l'humaniste dévot fait homme », grand ami de la contemplation qu'il préfère à l'action, ou plutôt pour lui toute contemplation est action, et il est avant tout un spéculatif. L'humanité de Jésus-Christ tient dans son âme dépouillée une place plus restreinte. C'est à retenir.

(14) Au mouvement des solitaires de Silly, du P. J. Chrysostome et du P. L. d'Argenton, il faut joindre l'œuvre du tiercelain le P. Archange de Rouen.

Digitized by Google

En lui il y a aussi une teinte de polémiste. Ses *Heureux succès de la piété* (1632) contre l'évêque de Belley, Camus, lui attireront bien des déboires: cette apologie de la vie religieuse manqua d'être condamnée par l'Assemblée du clergé. Mais Louis XIII mit son veto. Le P. Yves fut néanmoins exilé au Croisic (15).

Le P. Paul de Lagny.

C'est encore l'un de nos plus grands maîtres. Il est le meilleur disciple du P. Benoît de Canfeld. Avec la clarté et le talent didactique en plus. Et avec cette fortune que le P. Paul de Lagny demeure extrêmement lisible aujourd'hui. Il est aussi bien plus jeune, étant né en 1630 et mort en 1694. Son ministère en France et en Orient lui donnait peut-être enfin plus d'expérience. Nous avons de lui deux ouvrages de piété, en grec: « *Enseignement chrétien* », Paris, 1666, et un « *Manuèl orthodoxe romain* », Paris, 1668. C'est le roi qui fit les frais d'impression de ces volumes.

Les ouvrages mystiques du P. Paul de Lagny ne se comptent pas. En latin, en français. Son *Introduction à la vie active et contemplative* (1657) est écrite pour les âmes qui tendent à la perfection. *L'Exercice méthodique de l'oraison mentale en faveur des âmes qui se retrouvent dans l'état de vie contemplative* (1658), en cinq traités, rappelle le P. Mathias Bellintani da Salo. Ses deux gros volumes de *Méditations religieuses pour le matin, — pour le soir,* ont longtemps servi de livres de lectures dans les couvents des Capucins français.

Toute sa doctrine fondamentale, le P. Paul de Lagny l'a ramassée dans un court ouvrage qui est comme son chant du cygne: *Le Chemin abrégé de la perfection chrétienne dans l'Exercice de la volonté de Dieu* (1673). On voudrait peut-être ici une courte analyse de ce chef-d'œuvre qui est lui-même un abrégé et un condensé.

Le monde, enseigne le P. Paul, ne s'explique que par la volonté de Dieu. Notre perfection dépend elle aussi de notre conformité avec cette volonté divine (sect. I et II).

(15) Le P. Yves, né vers 1590, avait pris l'habit à Saint-Jacques, le 27 septembre 1620, sous la maîtrise du P. Martial d'Etampes. Il mourut à Saint-Honoré, le 14 octobre 1679, étant tombé en enfance depuis quatre ans. Le P. Maurice d'Epernay appelle le P. Yves « un grand génie », « un de ces hommes rares que les siècles n'enfantent qu'avec peine », « un bon Capucin et un des plus rares génies de l'Univers ». B. Nat. Paris, f. fr. 45046, 80e Eloge.

Digitized by Google

Il y a trois dispositions nécessaires pour bien réussir dans l'effort ou l'exercice que nous ferons pour arriver à cette conformité :

I. Connaître quelle est la volonté de Dieu que nous devons exécuter. Cette volonté est *essentielle* (ou Dieu même), ou bien *accidentelle*. C'est la volonté de signe (sect. III). Cette volonté, nous pouvons la connaître par la foi, — par notre raison, et nous avons des règles pour la connaître infailliblement, car Dieu veut absolument, réellement et de fait, tout ce qui se fait au monde, sauf le péché (sect. IV-V).

II. Il faut désirer ardemment faire la volonté de Dieu (sect. VI).

III. Il faut enfin demander instamment à Dieu la grâce de la bien faire (sect. VII).

Ce début posé, il s'agit de pratiquer l'exercice de la volonté de Dieu qui est *juste* (pour les commençants), *de bon plaisir* (pour les avancés), et *parfaite* (pour les parfaits), conformément à la parole de l'apôtre aux Romains, XII, 2 (sect. VIII).

Les commençants accompliront cette volonté avec pureté, avec fidélité, avec force, avec persévérance (sect. IX et X).

Les profitants mettront leur plaisir à faire la volonté de Dieu sans considérer s'ils en sont consolés ou non, et sans faire tant d'estime de l'action extérieure que du plaisir que Dieu prend à voir que ce qu'il commande est accompli. Ils acquerront les habitudes des trois vertus théologales aussi bien que des vertus morales infuses (set. XI et XII).

Les âmes parfaites pousseront l'héroïsme des trois vertus théologales jusqu'à la simplicité, jusqu'à l'abandon et jusqu'au repos. Mais sans exagération, certes ; car le troisième état n'est que le développement du premier et du second, et l'âme toujours conduite par un sage directeur, se perfectionne sans cesse à tout moment et par toutes ses actions (sect. XIII et XIV).

L'état d'oraison suit d'ordinaire l'état de la volonté humaine (sect. XV).

Les commençants feront donc comme le laboureur qui fume, façonne et arrose ses terres (sect. XVI).

Les profitants se lassent de méditer pour ne s'occuper que de l'amour de Dieu ; ils ne considèrent plus guère que le Tout de Dieu et leur propre néant, faisant surtout l'oraison d'affection (sect. XVII).

Les parfaits pratiquent l'oraison d'union qu'on appelle en-

Digitized by Google

core introversion, oraison passive, jouissance de Dieu, oraison extatique, sommeil de l'âme (sect. XVIII).

Cet enseignement, le P. Paul de Lagny le termine par un chapitre d'allure plus théorique (sect. XIX), en comparant la théologie mystique d'une part, et la vie mystique de l'autre, — et enfin par deux chapitres de « pratiques » et d'avis, de caractère expérimental (sect. XX et XXI).

Ai-je eu tort d'écrire naguère que les Capucins français n'ont jamais écrit au XVIIe siècle volume plus totalement et plus bellement représentatif de leurs doctrines spirituelles. Il y a là, ramassé, condensé, clairement exposé, à la française, tout ce que l'école de la rue Saint-Honoré nous a enseigné.

Après la mort du P. Paul de Lagny on publia, en 1694, toujours de lui et composée dès 1658, sa *Conduite intérieure pour les âmes qui désirent tendre à la perfection par les Exercices de l'oraison et de l'action, tirée sur le modèle des Pratiques de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Le P. Joseph de Dreux.

Une autre *Conduite intérieure* avait paru en 1667, mais *pour toutes les actions de la journée proposée aux novices des Capucins.* C'est elle qui eut le plus de succès. On la réédite encore. Des additions ultérieures l'ont développée. On aura une idée de cette spiritualité par les premiers avis généraux. Conduisez-vous dans toutes vos actions, y est-il dit, d'après ces pensées :

1) Pour l'amour de Dieu;

2) En la présence de Dieu;

3) En esprit de conformité avec la volonté de Dieu.

Au surplus, les « Trois réflexions importantes pour tous les jours de l'année » sont à l'antipode du quiétisme :

1) En m'appelant à la vie religieuse Dieu m'a fait une grâce que je n'ai point méritée.

2) La vie religieuse est une vie entièrement opposée à la vie du monde... par conséquent je dois être le contraire de ce que j'ai été autrefois.

3) Dieu mérite infiniment plus que je lui donne... par conséquent je ne dois rien épargner pour son service et pour sa gloire... »

De qui est cette seconde *Conduite intérieure* ? On s'accorde à dire qu'elle est du P. Joseph de Dreux, ancien élève des

Digitized by Google

Jésuites à Paris, au collège de Clermont, et Capucin en 1647, et mort en 1671 après avoir rempli plusieurs années la charge de Père Maître à Saint-Jacques de Paris. C'était un grand spirituel, malheureusement mort tout jeune. Et ses deux ouvrages, sa *Solitude séraphique*, et ses *Méditations*, n'ont été éditées qu'au XIXe siècle.

Dans sa *Solitude séraphique*, il se sent pressé de faire comprendre quel est l'esprit de l'Ordre, les vertus qui lui sont particulières et la manière dont elles doivent y être pratiquées. Il tire donc de nouvelles méditations de la doctrine et de la vie de saint François et de ses plus illustres enfants, il cite leurs paroles. Toute l'originalité du livre réside dans le développement des dix sujets de méditation. Et tout est dit dans un langage clair et simple.

Les *Méditations* du P. Joseph de Dreux, dont l'original est toujours conservé, sont à la fois courtes, ascétiques et liturgiques. Elles suivent le cycle de l'année et roulent toutes sur la personne sacrée ou les enseignements de Notre-Seigneur. Elles conviennent donc aux âmes d'élite qui, soit dans le cloître, soit dans le monde, s'efforcent chaque jour de tendre à la perfection en copiant de leur mieux le divin Modèle.

Le P. Jean-François de Reims.

De son nom de famille il s'appelait Dozet. Il fut le novice du P. Martial d'Etampes et mourut à Paris en 1660. On a de lui deux ouvrages qui mériteraient une longue étude..

I. *La vraye perfection de cette vie dans l'exercice de la présence de Dieu. Livre qui enseigne méthodiquement et solidement les principales pratiques de dévotion et tous les degrez de la vie intérieure depuis son commencement jusqu'à sa fin dans cet Exercice de la Présence de Dieu.* Paris, 1635. Il eut jusqu'à cinq éditions. Le premier volume est consacré plus particulièrement à l'oraison, à l'office divin et au bon usage des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Le second expose les six degrés nécessaires à franchir pour aboutir à la perfection religieuse, c'est-à-dire, le dépouillement de l'âme, l'acquisition des vertus et des dons de l'Esprit-Saint, la connaissance amoureuse des volontés divines, la pureté d'intention, l'abandon et le repos en la conduite de Dieu. La fin, c'est l'union avec ce même Dieu.

II. Le P. J. François de Reims donne mieux encore la me-

Digitized by Google

sure de son talent dans son autre ouvrage, qui est à vrai dire son premier-né. *La vraye Perfection* est d'une doctrine sûre, profonde et traditionnelle. Mais la forme est plus parfaite dans le *Directeur Pacifique*. *La vraye Perfection* est d'ailleurs pour les aigles. *Le Directeur Pacifique* est pour les colombes. La première édition de ce dernier ouvrage est de 1632. Elle est dédiée à Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre, petite-nièce des cardinaux Charles de Lorraine et Louis de Guise, et petite-fille du P. Ange de Joyeuse et sœur du duc de Joyeuse, grand chambellan du roi.

Trois parties divisent l'ouvrage. La première touche l'usage du sacrement de pénitence (scrupule, examen, contrition, accusation des fautes, satisfaction), — le discernement des péchés, — les sortes de contritions, — la direction.

La seconde partie regarde la conduite envers Dieu (amour de Dieu, tentations, travail, vœux, communion, inspirations, tribulations), envers le prochain (jugements téméraires, passions, rapports mutuels, détractions, injures...), envers soi-même (amour-propre, passions personnelles, du jeûne, des diverses sortes de conscience...).

La troisième partie étudie les questions proprement religieuses, les vœux, l'office divin, la clôture, les élections.

Il est à regretter qu'un pareil travail ne soit pas repris de nos jours et mis au point. Il en coûterait assez peu de fatigue. Et quelle mine précieuse !

Le P. Alexandrin de la Ciotat.

Il s'appelait dans le monde Honoré Coulomb et son père était capitaine de vaisseau marchand. Il fit profession chez les Mineurs Capucins en 1648, à l'âge de dix-huit ans. Il mourut à Marseille en 1706.

Nous n'avons qu'un ouvrage de lui, mais c'est un trésor. En voici le titre : *Le parfait Denuement de l'âme contemplative, dans un chemin de trois jours, par lequel Dieu nous appelle à la solitude intérieure, afin que nous nous consacrions à luy dans la plus haute contemplation... Avec un traité des Extases, Ravissements, Révélations et Illusions. Accessit tandem Clavis praecisa totius theologiae mysticae S. Dyonisii Areopagitae...* Paris, 1680, et seconde édition augmentée d'un chapitre. Marseille, 1681. L'un des approbateurs est le P. Alexandre Piny, Dominicain et thomiste notoire.

Digitized by Google

Le livre est dédié à l'aimable, incomparable et adorable Enfant Jésus, et l'auteur y veut réhabiliter la contemplation. Que l'on pense bien qu'il y a quelque mérite, car les exagérations du quiétisme battent leur plein et les condamnations justes vont pleuvoir sur eux. Le P. Alexandrin navigue entre Charybe et Scylla et il évite l'une et l'autre.

Son livre est divisé en trois « journées » ou parties. Dans la première il nous enseigne le détachement par la vertu de pauvreté. Il montre comment l'homme doit posséder les richesses, s'il en a, sans s'y attacher, et vivre dans une pauvreté volontaire sans renoncer à ses biens. Il lui prêche la pureté d'intention et lui enseigne à cette fin l'oraison mentale et surtout celle qui prend pour objet la Passion de Jésus-Christ.

Dans la seconde partie, le P. Alexandrin passe de la méditation à l'oraison d'affection, et de là à la contemplation acquise ou actuelle, et de là à la contemplation passive. Vient ensuite la fuite des obstacles à la contemplation, puis la pratique des actes de la contemplation. C'est à savoir :

1. *Le dénuement de l'âme sensible,* par le souvenir de la Passion de Jésus-Christ et par l'exercice de la Présence de Dieu. Cette présence est triple : extérieure, intérieure et enfin suréminente, suivant que l'on cherche Dieu au dehors, en soi-même ou bien dans la fine pointe de l'âme.

2. *Le dénuement de l'entendement,* par l'étude de la grandeur de Dieu.

3. *Le dénuement de la volonté,* par l'amour de la Croix.

Dans la troisième partie, évidemment de doctrine plus sublime, l'auteur se référant à sa triple distinction de l'âme : l'inférieure, la supérieure, ou moyenne, et enfin la suprême qu'il appelle le fond de l'âme ou pointe de l'esprit (*apex mentis,* a dit saint Augustin), étudie le dénuemnt de cet esprit. C'est la contemplation purement mystique.

Qu'est cette contemplation sublime dans la pensée du P. Alexandrin ?

Dans son introduction, il l'explique ainsi : « Les uns disent que l'âme, par la force de l'amour divin, est unie à Dieu sans intermédiaire. Suivant les autres, elle le voit autant qu'elle peut le voir en cette vie. Ou autrement, l'âme cesse d'opérer dans une sainte oisiveté ; elle est morte ou anéantie en elle-même, elle est déifiée, toute transfigurée en Dieu, cachée, vivante en lui et de lui.

Digitized by Google

« Toutes ces différentes façons de parler ne disent qu'une même chose. Etre uni à Dieu, c'est le dépouillement entier de toutes choses. Voir Dieu, le regarder sans nuages, sans obstacles, c'est être dans un dénuement parfait de tout ce qui est créé. Cesser d'opérer signifie le dénuement parfait de toutes les opérations sensibles et intellectuelles. La mort de l'âme, c'est le dénuement de toutes sortes de réflexions et de pensées... La vie mystique est un tombeau où l'âme contemplative expire à la vie naturelle et aux opérations propres pour ne vivre que de la vie de Jésus-Christ. »

Et où trouver un modèle concret de cette contemplation ? En Jésus nu sur la croix. La croix est la chaire d'où il enseigne tous les contemplatifs et le lit sacré où il épouse ces âmes choisies. Et plus une âme se dépouille d'elle-même et de tout ce qui la multiplie au dedans et au dehors d'elle-même, plus elle se rapproche de la simplicité de son unité où est la ressemblance avec Dieu.

Est-ce du chauvinisme de ma part de dire mon admiration chaque jour croissante pour notre P. Alexandrin de la Ciotat. C'est notre saint Jean de la Croix. Il est fin, il est subtil, il a de la psychologie. Ses phrases sont parfois bien longues et remplies de trop de conjonctions. Mais il y a des pages incisives qui font penser à Fénelon, et c'est toujours clair et logique, même dans l'exposé des doctrines les plus sublimes. Il y a en lui, on l'a fait remarquer, du Molière et du La Bruyère. Le P. Alexandrin note avec minutie et burine avec finesse. Il a le trait pittoresque. Il charge aussi ses portraits. Enfin c'est un très grand mystique. Il mérite cent fois mieux que mon pauvre hommage.

Le P. Bernardin de Paris.

Le P. Bernardin de Paris est un auteur ascétique considérable. On lui prête une royale origine. Ses traits auraient assez rappelé ceux d'Henri IV. Quoi qu'il en soit, son âme était véritablement haute et noble, puisqu'elle a pu être l'inspiratrice d'ouvrages comme ceux que nous allons citer : *La Religieuse dans son cloître* (Paris, 1678), œuvre tout à fait remarquable, *La Sainteté de Dieu exprimée en Jésus-Christ; pour servir d'exemplaire à la sainteté de tous les Etats que les Fidelles peuvent porter dans le Christ* (1674), *Le Religieux intérieur* (1663), *L'Esprit de saint François formé sur celuy de*

Digitized by Google

Jésus-Christ (1662) (16), *Le Parfait Novicè instruit des voyes qu'il doit tenir pour arriver à la perfection de son Estat* (1668), *Le Religieux ou le Chrétien en solitude* (1677), *L'Intérieur de Jésus-Christ en l'Eucharistie* (1671), *La Communion de Marie Mère de Dieu recevant le corps de son propre Fils en l'Eucharistie* (1672), récemment réédité par les Capucins de Toulouse.

Le P. Simon de Bourg.

Le P. Simon de Bourg en Bresse, écrivain des plus appréciés par le P. H. Watrigant, était Capucin de la province de Lyon. Il mourut à Saint-Etienne, le 30 août 1694, après quarante-deux ans de religion (17). Son livre fut achevé d'imprimer pour la première fois le huitième d'octobre 1657 en Avignon, chez Jacques Bramereau. Le titre est: *Les saintes élévations de l'âme à Dieu par tous les degrez de l'oraison.* Il contient huit parties ou degrés, sans compter un premier chapitre.

Au premier degré, nous nous occupons à diverses méditations et sur des sujets tout différents. Ainsi nous agissons et nous sommes dans une grande multiplicité.

Au second, nous nous astreignons à une seule méditation, qui est celle de Dieu, et encore seulement par rapport à son existence, à son immensité et à sa sainte présence. Déjà nous commençons à nous simplifier.

Au troisième, nous ne recherchons plus comment Dieu est présent et nous ne nous évertuons plus grossièrement à produire des affections devant lui. Mais par l'abandon de sa grâce et de son opération en nous, et par une sainte habitude, nous le sentons présent, nous le voyons des yeux de l'esprit, et nous formons sans effort des affections passives et intimes; de sorte que nous devenons encore plus simples, plus détachés de nous et de nos actes.

Au quatrième, non seulement nous retranchons les méditations, mais encore les diverses affections sur Dieu présent, et pour l'ordinaire, nous nous contentons de lui élever amoureu-

(16) Réédité en 1880 à Paris.

(17) Ceci d'après une note manuscrite du P. Apollinaire de Valence. Un ancien catalogue de la province de Lyon donne un *Simon Burgensis* ayant pris l'habit le 27 octobre 1614. Lequel est notre auteur spirituel ? Ici la biographie est toute à trouver. Le P. Simon de Bourg serait un disciple du P. Archange Ripaut.

Digitized by Google

sement et respectueusement notre esprit, ce qui nous simplifie toujours davantage.

Au cinquième qui est plus passif et plus surnaturel, Dieu nous fait perdre le peu d'activité grossière que nous déployions dans le degré précédent pour nous élever à lui ; il en résulte une plus grande et plus intime simplicité.

Au sixième, Dieu nous prive de sa vie, il ne nous laisse que le seul amour : amour sans aucune connaissance actuelle, amour par conséquent obscur et ténébreux, dont nous restons tout désolés, craignant de retourner en arrière et de devenir oisifs et moins spirituels, quoique pourtant nous devenions plus simples, plus intérieurs et plus élevés, occupés que nous sommes à ce qu'il y a de meilleur qui est précisément cet amour.

Au septième degré, Dieu nous laisse bien cet amour, et même il l'augmente ; mais nous ne le sentons pas ; il va jusqu'à nous faire éprouver un sentiment tout contraire, par les rébellions de la partie inférieure, et par le peu d'action et de résistance apparente de la partie supérieure. Tout cela achève de nous jeter dans le trouble et l'angoisse ; mais nous n'en sommes que plus simples, plus éloignés de nous et de nos actes, plus purgés de nos actes et de nos imperfections, et plus déiformes.

Au huitième et dernier degré, nous pratiquons les plus excellentes vertus d'une manière élevée, passive et divine. Dans toutes nos œuvres, nous sommes presque continuellement excités et mis en action par Dieu ; et ainsi nous vivons dans une très grande simplicité, entièrement dépouillés de nous-mêmes.

Cette simplicité parfaite nous vaut l'union la plus admirable avec Dieu, car, dit l'Apôtre, celui qui se séparant et s'éloignant de lui-même, s'attache infiniment à Dieu, devient très glorieusement un même esprit avec lui.

L'auteur, le P. Simon de Bourg, le fait bien remarquer : ces huit degrés se suivent de telle sorte que le premier nous dispose admirablement au second, le second au troisième, et ainsi des autres. Mais nous devons pendant quelque temps, comme l'espace de trois ou quatre mois, nous exercer fidèlement dans le premier degré, avant de passer au second, et puis demeurer dans celui-ci jusqu'à ce que Dieu dans sa condescendance infinie, veuille bien nous faire monter au troisième et aux suivants qui sont purement passifs et surnaturels.

Sur quoi l'auteur assure n'être que l'écho de la voix du pro-

Digitized by Google

phète royal, de saint Grégoire, de saint Bonaventure, du « grand Harphius » et de saint François de Sales.

Toute cette doctrine demeure-t-elle purement spéculative comme celle de beaucoup trop de mystiques allemands au XIVe siècle ? Nullement, car le livre du P. Simon de Bourg se termine par un *Traité admirable de la contemplation véritable de Jésus-Christ et de ses saintes souffrances et de notre parfaite imitation de lui* (p. 603-709), et par un *Traité nécessaire pour la véritable contemplation, digne réception et dévote visite de la Sainte Eucharistie* (p. 710-790). C'est de la mystique positive. Nous ne vivons pas dans les nuages. Avec le P. Simon de Bourg, nous ne verserons pas dans le quiétisme.

(A suivre) P. UBALD D'ALENÇON.

Digitized by Google

LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANCOIS (*)

§ I. — Les origines.

LE MOUVEMENT PENITENTIEL FRANCISCAIN

Au XIIIe siècle, si nous en croyons les historiens, l'Eglise et la Cité étaient accablées sous le poids de la richesse et du désordre. Toutes deux penchaient vers la ruine.

La réaction devait, inévitablement, se produire.

De tous côtés surgirent des réformateurs.

Les uns étaient nettement hérétiques et pofessaient les doctrines manichéennes. Ils s'appelaient eux-mêmes les «purs» (Cathares). Le peuple les nommait, en France, les Albigeois et, en Italie, les Patarins.

Les autres, les « Pauvres en esprit », avaient commencé par être orthodoxes. Leur fondateur, Pierre Valdo (1), riche marchand lyonnais, ayant, un jour, entendu son chapelain, Bernard Ydras, citer le conseil évangélique : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as », distribua ses biens aux pauvres et s'en alla par les rues et les places de Lyon, prêcher la pénitence. En 1178, il se rend à Rome et se présente, pendant le troisième concile de Latran, au pape Alexandre III.

(*) Cet article formera le chapitre sixième d'un ouvrage de propagande, destiné à paraître incessamment, sous ce titre : « *Sous le signe de l'Oder* » (Vie du Père Clausade, restaurateur, en France, des Tiercelains). Cette particularité explique, à la fois, le caractère général de cette étude et l'angle sous lequel elle a été, volontairement, envisagée.

(1) Sur les Vaudois, cf. Abbé Douais, *Les Albigeois*. Didier, Paris, chap. XIV, p. 312.

Digitized by Google

Paternellement reçu par le Pontife, Valdo renouvelle son vœu de pauvreté volontaire. Le Pape lui accorde, pour lui et pour ses disciples la permission de prêcher la pénitence, sous le contrôle de l'Ordinaire.

Dangereuse faveur. L'archevêque de Lyon, en effet, Jean Bolesman, ayant interdit aux « Pauvres en esprit » de « se mêler des Ecritures » ceux-ci passèrent outre délibérément.

L'histoire ne peut dire avec certitude si Pierre Valdo était encore à la tête des Pauvres de Lyon, lors de leur révolte, mais elle est contrainte d'enregistrer l'anathème fulminé contre eux au concile de Vérone, en 1184, par le pape Lucius III (2).

Après cette condamnation, les Vaudois (ainsi les appelait-on du nom de leur fondateur) s'enfoncèrent, de plus en plus, dans l'hérésie (3).

Un autre mouvement, plus radical encore, vit, à cette époque, le jour en Italie.

En ce pays, Jean de Ronco, fonde, en 1205, les « Pauvres Lombards ». Ces hérétiques prêchent, dans les provinces du Nord et du Centre, la pénitence, blâment, ouvertement, les richesses et l'ambition des clercs, tournent le Pape, les évêques, les prêtres, les moines en dérision, rejettent la Tradition, les sacrements, le célibat ecclésiastique... (4).

Dans le Sud, des réformateurs, se réclamant encore de l'orthodoxie, ne cachent pourtant pas leur mécontentement envers l'Eglise romaine.

Un homme complexe, Joachim, d'abord frère convers, chez les Cisterciens de Sambucina, puis, élevé malgré lui à la dou-

(2) Par sa bulle *Ad abolendam* promulguée lors de ce Concile, Lucius III condamne « in primis Pataros... Catharinos et eos qui se Humiliatos vel Pauperes de Lugduno falso nomine mentiuntur ». (MANSI, *Coll. Conc.*, t. XXIII, p. 447.)

(3) Plusieurs parmi les « Pauvres en esprit » revinrent au catholicisme lors d'une conférence tenue, à Pamiers, en 1206. Sous la conduite de l'un d'eux, Durand de Huesca, ils fondèrent l'association des « Pauvres catholiques ». Après leur conversion, ils conservèrent leur culte pour la pauvreté et continuèrent de renoncer à la propriété.

Ils ne tardèrent pas à être absorbés par les Augustins.

En 1270, d'autres Vaudois, groupés autour de l'Allemand Bernard Primus, rentrèrent également dans l'orthodoxie. A partir de 1212, on perd leurs traces.

Cf. P. HILARIN DE LUCERNE : *L'Idéal de S. François d'Assise*. Libr. Saint-François, Paris, 1924, t.I, chap. VI, p. 176.

BEAUFRETON : *S. François d'Assise*. Paris, Plon, Liv. III, chap. I, pp. 133 et suivantes.

(4) SALVE BURCE, *Supra Stella*, dans DOELLINGER, *Beitraege zur Sektengeschichte des Mittelalters*. Munich, 1890, t. II, pp. 52 à 84, cité par BEAUFRETON, *op. cit.*, p. 135.

Digitized by Google

ble dignité sacerdotale et abbatiale, avait transformé sa crosse en bâton de pèlerin (5).

Il allait, d'abbaye en abbaye, annonçant l'Evangile de l'Amour et prêchant la pénitence. Devenu, en 1189, abbé de Flore, en Calabre, il réunit autour de lui de nombreux disciples.

Bientôt, des prédicants laïcs, conquis à ses idées, se mirent à parcourir l'Italie méridionale et centrale (6). Ils devaient être condamnés, plus tard, au concile d'Arles, en 1260.

Mais le mouvement pénitentiel le plus sérieux prit corps dans les « Umiliati ».

Ceux-ci aimaient, sans le prouver d'ailleurs, à faire remonter leur origine à la fin du XIe siècle.

Contraints par de sanglantes querelles politiques de quitter Milan, quelques patriciens de cette illustre cité s'étaient réfugiés en Allemagne.

Obligés, par la perte de leur fortune, de gagner leur pain à la sueur de leur front, ces nobles Lombards se seraient adonnés dans les froides régions du Nord, à l'industrie du tissage. Rapprochés par la race et par le malheur, les exilés auraient vécu, en terre étrangère, fort près les uns des autres, presque en commun, et même, ils seraient allés jusqu'à partager entre eux les bénéfices de leur labeur selon une cote qui aurait fait, large, la part du pauvre.

Rentrés en Italie, ces initiateurs auraient été les fondateurs des « Umiliati », appelés encore « Fratres de convenio », à cause de leur habitude de se réunir mensuellement.

A cette époque, depuis 1198, Lothaire Conti occupait le siège de Saint-Pierre, sous le nom d'Innocent III (7).

Le Pontife, en dépit de ses origines aristocratiques, se montra toujours favorable au mouvement populaire.

Une des preuves les plus éclatantes de cette inclination est

(5) Joachim de Flore naquit à Celico, en Calabre, vers 1132, et mourut en 1202 à Pietra-Fitta. Cf. *Act. SS. Boll.*, t. VI, pp. 446 et seq.

(6) Peut-être ce pénitent laïc qui vint à Assise, quelque temps avant la conversion de François, et parcourut les rues de la cité en prononçant pour tout sermon cette formule : « Pax et bonum » était-il joachimiste. Cf. *Lég. des trois Comp.*, trad. PICHARD. Paris, 1926, p. 123.

(7) Lothaire Conti, né à Rome vers 1160, après avoir étudié la science théologique à Paris et le droit canonique à Bologne, fut appelé en la Ville Eternelle par son oncle, le pape Clément III (Souverain Pontife de 1187 à 1191). Devenu cardinal, il rendit à l'Eglise, sous le successeur de Clément III, le faible et octogénaire Célestin III (S. P. de 1191 à 1198), de signalés services. Exalté en 1198, il mourut en 1227.

Digitized by Google

la bulle « Incumbit nobis » édictée le 7 juin, en l'an 1201 (8).

Ce document pontifical contient, à la fois, l'exposé de la règle des Humiliés et son approbation.

Ce code prescrit aux pénitents lombards « l'humilité, la douceur, l'obéissance aux prélats, la patience, le support des injures, la charité envers les ennemis, l'aumône, le jeûne du vendredi, la prière avant et après les repas, l'office canonial ou celui des Pater, la modération dans le vêtement, la visite des malades ou des pauvres, l'assistance aux obsèques des frères défunts, l'application de suffrages aux trépassés ».

Il ordonne aux frères d'assister, en commun, à la messe dominiciale, « in loco idoneo ». L'un d'entre eux, avec la permission de l'évêque diocésain, leur adressera une exhortation à la pénitence, mais, jamais, ne traitera des articles de foi ou des sacrements de l'Eglise.

Innocent III défend, en outre, aux « Humiliés » de prêter inutilement le serment (9).

Cet article vise spécialement le « serment de vasselage ».

Le vassal se trouvait, en effet, dans la nécessité étroite de soutenir son suzerain ou sa commune, en toute querelle, même injuste, même arbitraire, au besoin les armes à la main.

L'initiative d'Innocent III fut donc un véritable trait de génie. Avec le temps, elle devait ruiner l'empire de la force brutale et mettre un terme aux guerres civiles (10).

(8) Cf. *Vetera humiliatorum monumenta,* Mediolani, 1768, auctore Hieron. Tiraboschi, S. J., t. II, pp. 128 à 134.

(9) Tiraboschi, *op. cit.*, t. II, p. 137. Bulle *Diligentiam pii patris* (du Latran, le 12 juin 1201).

(10) Les « Umiliati », vers la fin du XIIe siècle, avaient donné naissance à deux rejetons d'un caractère monastique. L'un était une institution d'hommes et de femmes qui avaient ajouté, aux pratiques en usage dans la Fraternité, les trois vœux de religion.

L'autre était un Ordre de prêtres vivant en communauté. Le fondateur de cet institut fut S. Jean Oldatri, surnommé de Meda, parce qu'il était né en cette bourgade, située près de Côme. S. Jean de Méda introduisit chez les « Humiliés » la Règle de S. Benoît et leur fit adopter un habit blanc. Il admit dans l'Ordre des clercs et des prêtres, fonda de nombreux couvents en Lombardie, s'adonna avec ardeur à la prédication et aux œuvres de charité. Il mourut en 1159 dans un âge avancé. En cette même année, le pape Alexandre III le canonisa (fête le 26 septembre).

Il convient de noter que la fondation de S. Jean de Meda, bien que postérieure aux deux autres, prit le nom de « premier Ordre des « Humiliés » et que, de ce chef, les communautés monastiques mixtes arborèrent celui de « second Ordre ». La fondation primitive fut alors appelée « Tiers-Ordre des Humiliés ».

La Règle approuvée par la bulle *Incumbit nobis*, en 1201, est celle de la Fraternité laïque primitive.

Digitized by Google

LE CARDINAL HUGOLIN DE SEGNI ET LE FRERE FRANÇOIS D'ASSISE

Innocent III ne se contenta pas de travailler à la réforme du peuple chrétien en favorisant les aspirations pénitentielles des laïcs pieux ; il envoya encore, en toutes les provinces ecclésiastiques, des légats, dignes de confiance, chargés de s'employer à l'amélioration des mœurs cléricales et séculières.

Son choix, pour la charge de légat en Lombardie, tomba sur l'un de ses parents, son cousin éloigné, Hugolin de Segni, cardinal-évêque d'Ostie.

Hugolin de Segni était un bel homme, à l'aspect imposant, un diplomate doué d'une grande perspicacité et de beaucoup de mémoire, un juriste consommé et un orateur entraînant (11).

En 1217, au printemps, le Cardinal légat se trouvait l'hôte de la Seigneurie, à Florence, lorsqu'un jour un pénitent venu d'Assise sollicita la faveur d'être admis en sa présence.

Aux huissiers, il déclare se nommer Frère François.

Remué au seul énoncé de ce nom, le prince de l'Eglise donne l'ordre d'introduire le visiteur.

Devant lui, celui-ci se tient, humblement, debout.

Hugolin le détaille d'un regard aigu.

Ce pénitent ombrien est âgé de trente-cinq ans. Il est de taille moyenne, il a la tête petite et ronde. Sa figure, assez allongée, est taillée sur un patron étroit. Son front lisse est bas ; ses yeux noirs sont limpides, brune est sa chevelure, ses sourcils apparaissent bien plantés, ses narines régulières et minces. Ecartées, ses oreilles sont petites ; ses tempes sont plates. Entre ses lèvres bien dessinées, ses dents serrées, singulièrement égales et blanches, apparaissent.

Frère François a le cou grêle, les épaules droites, les bras un peu courts, mais ses mains, aux ongles saillants, sont aristocratiques, de même ses jambes et ses pieds, aux attaches très fines.

A remarquer encore qu'au XIIIe siècle, l'expression « Tiers-Ordre » désigne toujours le Tiers-Ordre des « Humiliés ».

Sur le développement et la disparition des « Umiliati », cf. *Spec. Perfect.*, éd. P. SABATIER, pp. 296 et suiv. ; TIRABOSCHI, *op. cit.*, t. I, p. 98 ; BOLLANDISTES, *Act. SS. Sept.*, t. VII, p. 320 ; JACQUES DE VITRY, *Hist. occidentalis*. Douai, 1597, p. 335.

(11) Cf. MURATORI, *Rerum italiarum*, Scrip. I, t. III, p. 575.

Digitized by Google

Il porte, clairsemée, une barbe noire (12).

Son vêtement rude et grossier (une tunique grise à capuchon, serrée à la ceinture par une corde de chanvre) ressemble, à s'y méprendre, à celui de certains pénitents d'une orthodoxie contestable.

Cet homme, le Cardinal ne l'a encore jamais vu. Pourtant, depuis longtemps déjà, la renommée de l'Assisiate est parvenue jusqu'à lui. Il sait comment François, né en Ombrie, à Assise, de Messer Pietro Bernardone, riche marchand drapier, et de donna Picca, mena durant le cours de sa jeunesse, joyeuse et courtoise vie. Il n'ignore pas non plus que, converti par miracle, François vécut d'abord en pénitent solitaire, puis, s'adjoignit des compagnons. Il a appris, huit ans auparavant, la fondation de l'Ordre des Frères Mineurs et, trois ans plus tard, l'institution de celui des Pauvres Dames, tous deux basés sur l'observance de l'Evangile.

Hugolin a entendu également narrer que le pénitent ombrien vit en mendiant, épris d'un chevaleresque amour pour « dame Pauvreté ».

Mais l'évêque d'Ostie veut en apprendre davantage. Sur son ordre, François parle.

Le Cardinal ne peut alors se défendre de l'enchantement, sur lui exercé, par cette voix « prenante et douce, claire et sonore », par « cette parole brûlante et pénétrante » (13).

Au cousin d'Innocent III, Frère François exprime sa vénération pour son auguste personne, sa dévotion envers l'Eglise et le Pape; puis, filialement, lui expose son projet de partir pour la France.

Pensif, le puissant légat l'écoute.

Ce petit pauvre — éloquent sans le savoir — possède le privilège d'éveiller en son âme des résonnances secrètes... Une invincible sympathie entraîne vers Francesco Bernardone l'illustre descendant des Segni.

Il ne craint pas de s'ouvrir à lui de ses vues réformatrices. Puis, avec un ton de douce autorité, il lui interdit de passer outre monts et lui ordonne de retourner en Ombrie.

Frère François, à l'inverse des « Pauvres » hérétiques, est un fils obéissant de l'Eglise romaine. A contre cœur, mais

(12) Th. de Celano. Traduction de l'Abbé Fagot. Paris, 1922. *Vita Prima*, chap. XXIX, pp. 95 et 96. Portrait physique de S. François.

(13) Th. de Celano, *op. cit.*, p. 95.

Digitized by Google

sur le champ, il renonce à des desseins amoureusement caressés. Il exécute à la lettre les instructions cardinalices. De ce pas, il va rejoindre ses Frères, et reprend le chemin d'Assise (15).

Après le départ du visiteur, le cardinal Hugolin s'enquiert soigneusement de l'homme et de son œuvre. De ses familiers, le légat du Pape tire ces renseignements: « A peine le Souverain Pontife avait-il autorisé, en 1209, François et ses compagnons à prêcher la pénitence que nombre de séculiers se consacrèrent, dans leur maison, à une vie plus mortifiée » (15).

Parmi ces pénitents, l'on citait le puissant comte Orlando dei Cattani, devenu depuis sa rencontre avec François, au printemps de 1213, un disciple fervent de l'Evangile, et noble dame Jacqueline di Settesoli, veuve de Gratiano Frangipani (16). On parlait encore d'une Romaine d'une haute vertu, la vierge Praxède. « Elle a reçu, disait-on, de Frère François une tunique grise et une ceinture de corde, et, après avoir fait vœu d'obéissance entre les mains du serviteur de Dieu, elle vit en recluse dans la Ville Eternelle » (17).

De nombreux fidèles, épris de l'idéal du Pénitent d'Assise, se passaient, les uns aux autres, une lettre écrite de sa main et adressée « à tous les chrétiens, religieux, clercs et laïcs, hommes et femmes, à tous ceux qui habitent le monde entier... » (18).

Les conseils, répartis en cette missive relativement « à l'attachement à la foi catholique », à « l'observance des commandements », à « l'amour de Dieu et de son culte », à « la pratique de la confession des péchés aux prêtres », de « la charité fraternelle », du « jeûne spirituel et corporel », de « la pénitence », de « l'amour des ennemis », etc. (19), constituaient une sorte de règle à laquelle se soumettaient volontairement les âmes impressionnées par les idées du jeune réformateur.

Aussi avait grandi, peu à peu, un groupe de pénitents in-

(14) François envoya, à sa place, en France, l'ancien favori de Frédéric II, le « Roi des Vers », frère Pacifique. Cf. *Spec. Perf.*, cap. 65 ; *Leg. maj.*, IV, 9 ; *Chron. XXIV Gener.*, apud *Anal. Franc.*, III, p. 10.

(15) *Légende des trois Compagnons, op. cit.*, t. XIV, p. 200.

(16) L'origine des Frangipani se perd dans la légende. F. Jacqueline est enterrée en l'église basse de la basilique de Saint-François à Assise, près du maître-autel. Une fresque la représente en habit de Pénitente.

Voici son épitaphe : « Hic jacet Jacoba sancta nobilisque romana ».

(17) Th. de Celano, *Tract. de Miraculis*, 181.

(18) P. Ubald d'Alençon, *Les Opuscules de S. François d'Assise*. Paris, 1905, p. 122.

(19) P. Ubald, *op. cit.*, p. 122 à 135.

Digitized by Google

fluencés à ce point par le petit Pauvre d'Assise que, sans être liés le moins du monde entre eux, ils se reconnaissaient, à première vue, tant leur état d'esprit et leur manière de vivre étaient modelés sur un même idéal.

Après cette enquête, le légat pontifical s'affermit dans cette conviction : ces masses, encore inorganiques, attendent pour prendre pleinement conscience d'elles-mêmes un simple mot d'ordre et un législateur.

Bien que ces pénitents ne fussent point encore, comme les « Umiliati », organisés en associations distinctes, ils lui paraissaient appelés à un plus bel avenir.

Ugolin n'était pas sans inquiétude, en effet, au sujet des pénitents lombards. Plusieurs, parmi eux, avaient versé dans l'hérésie. La majorité, restée fidèle au Saint-Siège, était animée d'un esprit nettement particulariste et régionaliste, et ses allures, mornes et accablées, prêtaient à la pénitence un visage par trop sévère.

Après la visite de François, le diplomate pontifical se mit à comparer les deux manières d'être, celle des « Pénitents lombards » et celle des « Pénitents ombriens ». Avec sa pénétration d'esprit coutumière, l'évêque d'Ostie comprit qu'il fallait tirer de la règle des « Humiliés » tout ce qu'il était possible d'en extraire pour le bien des individus et des collectivités et lui infuser un esprit plus universel, plus strictement évangélique : l'esprit du Frère François.

Aussi le prince de l'Eglise considéra-t-il comme providentielle sa deuxième rencontre avec le fondateur des Frères Mineurs, en avril 1221, à Florence.

Le légat juge l'heure de François venue.

Il lui donne l'ordre d'écrire une règle pour ses disciples séculiers.

Le code des « Umiliés » pourra servir au réformateur ombrien d'utile modèle ; en outre, il est là, lui, Hugolin, pour fournir à son ami toutes instructions nécessaires.

Le Cardinal et le Mineur se retirèrent-ils, pendant un mois et plus, chez les Camaldules pour y travailler de concert ? C'est possible, toujours est-il que, dès le mois de mai suivant, François promulgua une règle de vie à l'usage de ses disciples séculiers (20).

(20) Cf. *Comp. Chron. F. M., Arch. Franc. Hist.*, 1908, p. 107, et *ibid.*, 1909, pp. 97 et 98.

Digitized by Google

§ II. — La Règle du Tiers-Ordre franciscain.

La règle primitive des pénitents ombriens fut l'œuvre commune de François et d'Hugolin. Elle est l'épanouissement de l'enthousiasme évangélique du premier et de la prudence canonique du second. Par malheur le texte original en a disparu.

Nous possédons pourtant, actuellement, du code séraphique, trois rédactions remontant à l'an 1228: le « Codex Capestranus » (21), le « Codex Regiomontanus » (22) et le « Codex Venetus » (23).

En ces trois rédactions concordent tous les points, souvent, mot à mot, toujours, au moins, substantiellement.

Pour donner une idée suffisante du code pénitentiel usité en 1228, il est nécessaire d'en faire une rapide analyse (1).

Il s'ouvre par cet « incipit »:

« Ici commence la règle et la vie des Frères et des Sœurs de la Pénitence. Ainsi soit-il.

Au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, Ainsi soit-il. Mémorial de vie des Frères et Sœurs de la Pénitence vivant en leurs maisons privées, commencée l'année du Seigneur MCCXXI.

Au temps du pape Grégoire IX, le 13 des calendes de juin, indiction première. La teneur s'ensuit » (24).

(21) En 1889, le professeur Vincent de Bartholomeis publia, dans un opuscule in-4° de 101 p. : « Ricerche Abruzzesi, comunicazioni all' Istituto Storico italiano » (Estratto del bolletino, n° 8, Roma), le catalogue des manuscrits conservés en la bibliothèque des Mineurs de Capestrano (province d'Aquila, Abruzzes). Sous le n° XX, il signala un manuscrit latin de 1228 concernant la Règle du Tiers-Ordre.

En 1901, au mois de mai, M. Paul Sabatier se rendit à Capestrano et il édita, la même année, à Paris, le « Codex Capestranus » qui est constitué par XII chapitres et un appendice.

Cf. *Op. de crit. hist.*, fasc. I ; P. Sabatier, *Reg. antiq. de Poenitentia seu T.-O. Sancti Francisci.* Paris, Fisbacher, 1901, p. 17.

(22) Le *Codex Regiomontanus* a revu le jour en 1913, grâce au P. Léonard Lemmens, franciscain ; il provient de la bibliothèque de Koenigsberg. Neuf chapitres le composent, plus deux « Ordinationes particulares : de poenis imponendis, de sepultura Fratrum ». Cf. *Arch. Franc. Hist.* Quaracchi, 1913, p. 242, à 250.

(23) Le P. Benvenutto Bughetti a édité en 1921 le « Codex venetus », jadis conservé chez les Frères Prêcheurs à Venise et émigré, dans la suite des temps, en la bibliothèque de Landau. Sept chapitres seulement constituent ce dernier document. Cf. *Arch. Franc., op. cit.*, 1921, p. 109.

(24) D'après la traduction, si autorisée, donnée par P. Ubald du « Codex Capestranus » dans les *Opuscules de S. François, op. cit.*, p. 203 et suivantes.

Digitized by Google

Puis, de suite, la Règle entre dans la façon de vivre, imposée aux pénitents.

Le chapitre premier leur indique « la manière de se vêtir », simplement et chrétiennement et leur interdit d'assister « aux spectacles, aux danses déshonnêtes et de favoriser les histrions ».

« L'abstinence » est imposée aux Frères et aux Sœurs par le chapitre deuxième, le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de chaque semaine. Mortification dans le boire et le manger, obligation de réciter Benedicite et Grâces, telles sont les autres prescriptions édictées par le second paragraphe.

Du troisième, les « Jeûnes » font l'objet. Les pénitents doivent jeûner, tous les jours, depuis le lendemain de la Saint-Martin jusqu'à Noël et depuis le dimanche gras jusqu'à Pâques ; de Pâques à la Toussaint, le vendredi seulement ; depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, tous les mercredis et vendredis, sans préjudice des jeûnes prescrits par l'Eglise.

Le chapitre quatrième (« des Prières ») rappelle aux pénitents la nécessité de réciter chaque jour les sept heures canoniales, ou bien « douze Pater pour Matines et, pour toutes les autres heures, sept Pater noster, avec, à la fin de chaque le Gloria Patri ». Réciter le Credo et le Miserere à Primes et à Complies, n'est imposé qu'à « ceux qui le savent ». Les malades peuvent se dispenser de leurs Heures.

« Tous doivent aller à matines pendant le carême de la Saint-Martin et le grand carême, sauf empêchement... », décrète le chapitre cinquième.

Très important, le chapitre sixième prévoit trois confessions et trois communions par an ; rappelle aux pénitents le devoir de payer la dîme, leur interdit de porter des armes et de prêter « serments solennels », c'est-à-dire de jurer, inconsidérément, fidélité au seigneur ou à la commune et de prendre part à des guerres injustes.

Au chapitre septième, est ordonné d'assister à une réunion mensuelle pour y entendre une messe avec instruction ; durant l'assemblée, aura lieu une quête dont le produit sera affecté à soulager les Frères et Sœurs pauvres, à payer les frais occasionnés par les funérailles des confrères défunts, à venir en aide en général aux indigents et à l'Eglise.

Les « Œuvres de miséricorde » à remplir par les ministres ou leurs délégués, à l'égard des Frères et des Sœurs malades, sont énumérées dans le chapitre huitième.

Digitized by Google

Quant au neuvième, il fait un devoir aux pénitents d'assister aux obsèques des membres défunts de la Fraternité et règle les suffrages à leur appliquer.

Grave prescription que celle formulée dans le chapitre dixième: les Frères et les Sœurs sont invités à faire leur testament « ... dans les trois mois qui suivent leur profession ». Ce même alinéa traite des charges et offices de la Fraternité, de « la nécessité pour les Frères de se réconcilier avec leur prochain et d'accomplir la pénitence imposée par le visiteur ».

Le chapitre onzième élimine de la Fraternité les « hérétiques ou soupçonnés d'hérésie »; impose aux femmes mariées l'obligation de demander à leurs époux la permission d'entrer dans la Fraternité et prévoit le cas où les « incorrigibles » doivent être expulsés de la congrégation.

Les deux chapitres douzième et treizième traitent, l'un « de la révélation des fautes commises par les membres de la Fraternité »; l'autre, « de leur manifestation » aux Ministres et aux Visiteurs. En ce dernier chapitre trouvent place nombre de redites adventices.

Ce rapide exposé met en évidence les ressemblances qui existent entre la « Règle des Umiliati » de 1201 et le « Codex Capestranus » de 1228.

Etaient-elles encore plus étroites dans la règle due à Hugolin et à François ? C'est probable... La question ne peut être actuellement tranchée; aussi mieux vaut-il porter un jugement d'ensemble sur le « Memoriale » de 1228.

Pour ce faire laissons parler un spécialiste :

« Les chapitres I à V de ce document, écrit le docte archiviste général des Frères Mineurs Capucins, le T. R. Père Frédégand, ainsi que les trois premiers numéros du chapitre sixième, datent très probablement de 1221; les autres, jusqu'au chapitre douzième, inclusivement, sont peut-être, eux aussi, de la même époque, mais ils présentent certaines retouches, faites les années suivantes jusqu'en 1226; le chapitre treizième et dernier n'est autre chose qu'un simple appendice de quinze articles, ajoutés dans un espace de temps difficile à fixer, mais qui s'étend peut-être jusqu'en 1247 » (25).

Quoi qu'il en soit, les premiers tertiaires, en possession de la Règle ou tout au moins de ses prescriptions essentielles

(25) R. P. Frédégand, *Le T.-O. de S. Fr. d'As.* Paris, Libr. Saint-François, 1923, chap. I, p. 16.

Digitized by Google

— relatives à la perfection individuelle et à la vie sociale — se mirent tout aussitôt à l'œuvre et en un clin d'œil ils transformèrent l'Eglise et la Cité.

Pourquoi réussirent-ils là où leurs devanciers avaient échoué ?

Ne serait-ce pas parce que François parvint, grâce à la Règle du Tiers-Ordre, à universaliser et à romaniser le mouvement pénitentiel médiéval... ?

L'APPROBATION SOLENNELLE DE LA REGLE

Rédigée pour satisfaire les aspirations religieuses de la masse, la Règle primitive des Pénitents reflétait, dans son ordonnance, malgré les apports juridiques d'Hugolin, le caractère populaire de ses origines.

De 1221 à 1289, elle réglementa, telle quelle, les activités de ses ressortissants. Tout au plus, sous le choc des nécessités successives, subit-elle, ici ou là, des modifications imposées par la loi inéluctable de l'adaptation au milieu (26).

Toutefois vint une heure où l'Eglise jugea prudent de lui imprimer une tournure canonique afin de pouvoir, ensuite, l'approuver ouvertement à la face de la catholicité.

L'artisan de cette évolution fut l'ancien général de l'Ordre des Mineurs, Jérôme d'Ascoli, devenu, en 1288, Souverain Pontife, sous le nom de Nicolas IV.

Le 17 septembre 1289, le premier Pape franciscain publia, de Rieti, la bulle « Supra Montem » qui promulgua solennellement et confirma la Règle de « l'Ordre des Frères de la Pénitence ».

Le Pape, dans sa constitution, présente le code pénitentiel séraphique comme l'un des plus beaux monuments élevés à la gloire de Dieu par la foi « du glorieux confesseur de Jésus-Christ, le bienheureux François ». Il ne touche pas à l'intégrité de la Règle, mais il en remanie la présentation ; il l'ordonne

(26) Par exemple, la bulle *Detestanda* (30 mars 1228) modifia l'article VI en permettant aux Pénitents de prêter serment pour la paix, la foi et la justice. Par ailleurs, les Frères Mineurs prirent avec le temps plus d'influence sur les Fraternités de Pénitents ; des additions au Codex Capestranus consacrèrent l'habitude qu'ils prirent d'exercer, seuls, l'office de Visiteurs. De son côté, te texte de Koenigsberg s'enrichit de prescriptions relatives aux funérailles des Frères et des Sœurs et s'augmenta d'articles disciplinaires, etc.... Cf. P. FRÉDÉGAND, *op. cit.*, pp. 70 et suivantes.

Digitized by Google

en vingt chapitres, adaptés au droit canon, alors en vigueur.

Ainsi, par exemple, au lieu de débuter comme la Règle primitive, sans aucun préambule, par les prescriptions relatives au vêtement, celle de Nicolas IV commence par fixer les conditions canoniques auxquelles doivent satisfaire les postulants. Le chapitre premier, en effet, porte ce titre: « De la manière d'examiner ceux qui veulent entrer dans l'Ordre » et le deuxième traite « de la manière de les recevoir ».

Le code nicolaïte consacre également l'orientation des Fraternités vers le premier Ordre franciscain. « Comme cette forme de vie a été instituée par le Bienheureux François », dit le Pape au chapitre seizième, « Nous leur conseillons (aux Tertiaires) de prendre (les) Visiteurs et Directeurs dans l'Ordre des Frères Mineurs... » (27).

Cette faculté devait devenir, un an plus tard, une obligation; le 8 août 1290, Nicolas IV ordonna, par la bulle « Unigenitus Dei Filius » que le Visiteur serait nécessairement un Frère Mineur (28).

La sujétion du troisième au premier Ordre franciscain était désormais complète.

§ III. — L'évolution du Tiers-Ordre séculier et régulier.

LA REGLE DE LEON X

L'approbation solennelle donnée par l'Eglise à la Règle du Tiers-Ordre lui conféra une haute autorité.

Des hommes et des femmes, vivant en leur propre demeure, mais émettant, publiquement, avec l'autorisation de l'évêque, le vœu de chasteté, revêtirent l'habit de la Pénitence et le portèrent ostensiblement. Ils étaient soumis à l'Ordinaire et observaient des prescriptions particulières.

En 1324, le pape Jean XXII approuva les vœux qu'ils faisaient « comme louables et utiles » (29).

(27) R. P. Ubald d'Alençon, *La Règle du Tiers-Ordre de S. François de Nicolas IV et la Constitution de Léon X*, pp. 9 à 29, Art Catholique, Paris.

(28) Sbaraléa, *Bull. franc.*, t. I, p. 94.

(29) Rapport de la Commission royale de 1769 sur l'état de la Congrégation gallicane du troisième Ordre de S. François. (Manuscrit, Archives Nationales, G⁹ 61, O. 561, liasse N° 3).

Digitized by Google

Dans les couvents de Frères Mineurs et de Pauvres Dames des « hôtes », des « donats », des « oblats », de simples domestiques ou servantes furent aussi autorisés à revêtir l'habit pénitentiel. Toutefois, pour jouir de ce privilège et émettre le vœu public de chasteté, les femmes devaient se soumettre à certaines conditions, prescrites par le droit canon et solliciter l'autorisation expresse de l'évêque diocésain.

Plus tard, à la fin du XIIIe siècle, on vit, ici ou là, des Pénitents vivre en commun, sous l'obédience des deux ministres de la Fraternité; ils s'engageaient à une certaine stabilité, mais ne prononçaient aucun vœu de religion. Ces « collèges » de Tertiaires s'adonnaient, principalement, aux œuvres de miséricorde. Ils devinrent florissants en Italie, particulièrement en Lombardie, et en Espagne et en Flandre.

En 1395, se produit un fait nouveau d'une grande importance dans l'histoire du Tiers-Ordre. La Bienheureuse Angelina de Corbara fonde, à Foligno, un couvent de femmes où des Tertiaires cloîtrées émettent des vœux solennels (30).

Dans le même temps, des ermites et des reclus embrassent la Règle du troisième Ordre séraphique.

Les uns, sans faire aucun vœu, observent la Règle de Nicolas IV et portent l'habit pénitentiel; ils vivent, dans la solitude, à leurs risques et périls.

A plusieurs reprises, l'Eglise désavoue cette forme de vie.

D'autres, ayant prononcé, de manière privée, les trois vœux essentiels de religion, sont soumis à la juridiction épiscopale. Ces faits le prouvent: à une époque impossible à préciser, il se manifesta parmi les membres libres des Fraternités d'hommes et de femmes certaines aspirations vers la vie religieuse. Sous la dénomination nouvelle de Tiers-Ordres réguliers apparaissent un certain nombre d'instituts nationaux ou provinciaux, soumis à des supérieurs.

Ainsi l'on voit, en janvier 1401, le pape Boniface IX permettre aux Tertiaires réguliers d'Utrecht d'émettre des vœux de chasteté et d'obéissance, de se nommer un supérieur général, de tenir un chapitre annuel et de prendre pour visiteur un prêtre tertiaire (31).

Le 26 août 1413, Jean XXIII confirme dans sa bulle « Per-

(30) Bordoni, *Hist. T.-O. S^ti Francisci.* Parmae, A. MDCLVIII, cap. VIII, p. 18.

(31) Sbaralea, *Bull. franc.*, t. V, p. 116. *Orbis seraphicus*, t. II, p. 827.

Digitized by Google

sonas vacantes » une formule de profession en usage, depuis longtemps déjà, chez les Frères et les Sœurs flamandes du Tiers-Ordre régulier (32).

A la vérité, Martin V, en décembre 1428, place tous les Tertiaires sous la juridiction des Frères Mineurs (33), mais, le 15 novembre 1431, Eugène IV révoque cette disposition (34) et permet, le 6 février 1442, aux Tertiaires des royaumes de Castille et Léon, vivant en communauté, d'élire un visiteur particulier (35).

Le 20 juillet 1447, Nicolas donne aux Italiens licence de célébrer un chapitre général et de nommer un visiteur général (36).

Le 26 juillet 1479, Sixte IV concède aux Tertiaires franciscains tous les privilèges des Frères Mineurs (37) et l'année suivante déclare, dans sa bulle « ad Christi vicarii »: « Les vœux prononcés par les Tertiaires réguliers sont solennels et produisent les mêmes effets que dans les autres religions approuvées par le Saint-Siège » (38).

Cette évolution lente du Tiers-Ordre séculier vers la vie régulière trouvait un obstacle dans la Règle même des Pénitents. En effet, nombre de ses prescriptions concernaient les personnes mariées et ne pouvaient, en aucune manière, s'appliquer à des religieux.

Remanier la Règle de Nicolas IV et l'adapter à des nécessités nouvelles devenait donc urgent.

A ce grand œuvre s'employa le plus illustre des Médicis: le pape Léon X.

A beaucoup d'autres gloires, ce Pontife, qui donna son nom à son siècle, ajoute celle d'être le législateur du Tiers-Ordre régulier.

En l'an huitième de son suprême pastorat, le 20 janvier 1521, le plus humaniste des Pontifes romains publia la bulle:

(32) SBARALEA, t. VII, p. 471.

(33) EUBEL, *Bull. franc.* Rome, 1904, t. VII, p. 715, n° 1843, *Orb. ser.*, t. II, p. 889.

(34) *Orb. ser.*, t. II, p. 890.

(35) SBARALEA, t. VII, p. 716, *Orbis seraphicus*, t. II, p. 832.

(36) Bordoni parmensis, relig. T. Ord. Lugduni MDCLXV, op., t. III. pars. secunda. Resolutio LXXXVII. Art. VI, p. 388.

(37) *Bull. romanum.* Coquelines, 1743, t. III, pars tertia, p. 173, bull. *Sacri Praedicatorum et Minorum Fratrum Ordines.*

(38) BORDONI, *op. cit., loc. cit.*, art. VII, p. 388.

Digitized by Google

« Inter cetera » (39) « en faveur des Tertiaires vivant en commun avec les trois vœux essentiels de religion » (40).

Après avoir rappelé les motifs qui l'ont poussé à « séparer (dans la règle de Nicolas IV) ce qui est précieux de ce qui est commun », Léon X ajoute: « Nous confirmons et approuvons de nouveau cette troisième Règle, modifiée comme il suit, et nous vous la donnons à observer, à vous et à ceux qui vous suivront, dans la teneur qui suit. »

Le code des Tertiaires réguliers comprend vingt chapitres.

« De l'admission des Novices », traite le premier qui n'innove en rien.

Le second précise « les promesses que les Frères et les Sœurs auront à faire dans leur profession ». Une toute petite phrase: « Ils promettront... de vivre dans l'obéissance, la pauvreté et la chasteté », fait de la règle du Tiers-Ordre l'égale de celle de tout autre Institut déjà existant dans l'Eglise.

Le chapitre troisième « impose aux Pénitents l'abstinence le lundi, le mercredi et le samedi « excepté le saint jour de Noël ». « Depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, ils seront tenus de jeûner chaque mercredi et chaque vendredi; ils jeûneront aussi tous les vendredis de l'année. De plus, ils jeûneront tous les jours depuis la fête de S. Martin jusqu'à Noël et pendant le Carême de l'Eglise universelle, qu'ils devront commencer dès la Quinquagésime pour le continuer jusqu'à Pâques... » (41).

A ces rudes prescriptions, ce chapitre prévoit des adoucissements pour les malades, les voyageurs, les surmenés (42).

« L'office divin et l'oraison » font l'objet du chapitre quatrième; quant au cinquième, il regarde les « Supérieurs et les différentes charges » ; le supérieur conventuel s'appellera « Ministre local », la supérieure, « Mère ». Ces supérieurs seront élus par les membres du couvent ou institués par les supérieurs provinciaux ou le Visiteur Général (43).

Les Ministres et les Mères « ... devront obéir en tout ce qui concerne la présente Règle aux Ministres provinciaux de l'Ordre des Mineurs de Saint-François ainsi qu'aux Visiteurs députés par eux » (44).

(39) SBARALEA, *Bull. franc.*, t. V, p. 764.
(40) Règle du T.-O. rég. de S. Fr. approuvée par Léon X. Quaracchi, 1889.
(41) Règ. T.-O., *op. cit.*, p. 13.
(42) L'abstinence du lundi a été supprimée par Paul IV en 1547.
(43) *Reg. T. O., op. cit.*, p. 13 à 19.
(44) Dèg. T.-O. Rrg., *op. cit.*, p. 19.

Digitized by Google

Sur « la manière de se conduire au dedans et au dehors du monastère », le chapitre sixième donne des conseils excellents. « De la visite et du soin des malades », le suivant fait une obligation de conscience aux Ministres ou à leurs délégués.

Sur cette grave question « de la visite des Frères et des Sœurs que doivent faire les Supérieurs », le chapitre huitième s'explique tout au long. « Le Ministre provincial des Frères Mineurs ou le Visiteur du même Ordre qu'il aura délégué, visitera chaque maison une fois l'an... » (45). Il corrigera les abus, au besoin, il chassera « les brebis galeuses » (46).

Les défunts ne sont pas oubliés en cette Règle. Le chapitre neuvième détermine que « l'Office pour les morts », les Frères et les Sœurs doivent le réciter pour le repos de leurs âmes.

Enfin, le chapitre dixième, « de l'obligation des prescriptions contenues dans cette Règle », rappelle aux Frères et aux Sœurs « l'objet et la teneur exacte des trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance » ; concède aux Sœurs « d'observer la clôture... pourvu que l'hospitalité et la charité « qu'on a l'habitude d'exercer à l'égard des malades » y trouvent leur compte » (47).

LES PICPUCIENS

La promulgation de cette règle fut pour le Tiers-Ordre régulier le signal d'une étonnante prospérité.

A cette époque, ces religieux comptaient, en France, depuis longtemps déjà, trois provinces: celle d'Aquitaine, de Normandie, de Lyon ; d'autres au Portugal, en Italie et en Espagne (48).

Tous les membres de ces groupements furent soumis, en 1568, par Pie V, au Ministre Général des Frères Mineurs (49).

Arrive la Réforme.

Les protestants anéantissent la province de Lyon. « Celles d'Aquitaine et de Normandie furent réduites à quelques monastères qui se soutinrent sans ordre et presque sans régularité », jusqu'à ce que parut un homme revêtu de l'esprit de

(45) Règ. T.-O. Rég., *op. cit.*, p. 23.
(46) *Ibid.*
(47) *Ibid.*, pp. 29 et 30.
(48) La province de Portugal fut fondée en 1443 par la province de Lyon. Cf. *Rapport de la Com. Royale, op. cit.*
(49) Bordoni, *op. cit.*, cap. VI, p. 112. Wadding, *Continuatio Romae*, t XX, p. 467.

Digitized by Google

pénitence et de religion « qui releva les temples et les sanctuaires que l'impiété avait abattus » (50).

Cet ouvrier providentiel fut Vincent Mussard.

Né le 13 mars 1570, à Paris, sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, confirmé et tonsuré en 1588, ordonné sous-diacre, à Senlis, en 1589, entré à la même date dans la Confrérie des Pénitents gris, l'abbé Mussard sert, pendant quelque temps, dans les armées de la Ligue.

En 1592, après avoir pris part au siège de Chartres, il fait la rencontre d'un ermite, nommé François Poupon. Celui-ci le décide à se retirer avec lui, tout près de Melun, dans la forêt de Sénart pour y mener la vie érémitique. Les deux solitaires ne séjournèrent pas très longtemps dans cette contrée. En 1593, ils sont installés à quatre lieues de Paris, dans un Val appelé Adam. Le Frère Vincent a d'effrayantes austérités; sa nourriture consiste en racines et en pain noir, sa seule boisson en eau pure. Rapidement, le pénitent tombe malade, il lui faut rentrer à Paris, alors assiégé par Henri IV, et s'y faire soigner énergiquement. Après la reddition de la ville, le Frère Vincent vole vers son ermitage (51).

Arrivé au Val-Adam, à la fin de mars 1594, il éprouve la surprise d'y trouver deux nouveaux habitants: « un pieux homme de Langres » et son propre père: François Mussard.

La réputation des ermites se répand, rapidement, dans la contrée.

Importunés par les visiteurs, les cénobites se transportent dans l'ermitage de Saint-Sulpice, situé dans le diocèse de Senlis, mais leur renommée les a précédés... ; aussi, désireux de se soustraire à la curiosité publique, se retirent-ils, dans le diocèse de Beauvais, à Franconville-sous-Bois.

Le seigneur de l'endroit leur abandonna une chapelle dédiée à S. Jacques de Vivier et un modeste logement y attenant.

A peine installée la petite communauté voulut se donner un statut définitif et résolut de s'agréger au Tiers-Ordre régulier de S. François.

Les ermites s'adressèrent au Père Gardien des Pénitents de Brassy, en Picardie (42).

Ce Père les envoya au Provincial des Frères Mineurs de la

(50) *Rapport de la Commission Royale, op. cit.*

(51) JEAN-MARIE DE VERNON, *Histoire générale et particulière du T.-O. de Sainct-François d'Assise.* Paris MDCLXVII, t. II, p. 613 et suivantes.

(52) *Rapport de la Commission Royale, op. cit.*

Digitized by Google

province France-parisienne, le Père Jean Lebrun. Celui-ci les admit dans le Tiers-Ordre en 1594, leur donna un religieux du couvent de Pontoise pour les diriger pendant leur noviciat. Ils firent profession solennelle à Franconville, entre les mains du même Père Provincial, le 7 septembre 1595 (53).

C'est vers cette date que le Supérieur de Franconville dut être ordonné prêtre. Le vingt-quatre juin 1598, la profession du Père Vincent Mussard est ratifiée par le R^me^ Père Bonaventure de Catalagerone, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, le Provincial, le Custode et les Définiteurs de la province France-parisienne.

La permission d'admettre « à la vêture et à la profession tous les postulants désireux d'embrasser son genre de vie » est en même temps donnée au père Mussard par le Père Bonaventure.

La Règle était alors très austère. Les religieux, vêtus d'un froc gris, ceints d'une corde en poils de chèvre, marchaient nu-pieds, se levaient chaque nuit à matines, pratiquaient de nombreuses austérités, habitaient des couvents éloignés des villes.

Un Pénitent de Franconville ayant, en l'an 1600, fait rencontre de Jeanne de Saulx, veuve de René de Rochechouart, comte de Mortemar, édifia à ce point cette noble dame que celle-ci lui proposa de faire une fondation à Picpus, petit village situé à la porte de Paris, sur le chemin de Vincennes. Elle possédait en ces lieux une chapelle et ses dépendances: volontiers elle les offrait au Père Vincent Mussard.

Consulté, l'évêque de Paris, Henry de Gondy, accorde, le 27 février 1601, les autorisations nécessaires (54). Henri IV délivre, de son côté, à la même date, des lettres patentes (55) et Franconville essaime à Picpus.

Le Supérieur du nouveau couvent est le P. Mussard en personne.

Bientôt il monte dans les plus célèbres chaires de Paris. « C'est un autre Jean-Baptiste qui sort de son désert pour

(53) Mémoire pour les religieux Pénitents de la Congrégation gallicane du Tiers-Ordre de S. François. Archives Nationales, G^9^ 61.

(54) Lettres de consentement par Mgr Hêry de Gondy, archevêque de Paris, pour l'établissement des religieux du troisième Ordre de S. François au village de Picpus-lès-Paris. Archives Nationales, L. 956 (liasse 2).

(55) Lettres patentes de S. M. Henry IV, Roy de France et de Navarre, portant donation pour ledit Etablissement des lieux cy devant abandonnés par les Jésuites audit lieu de Picpus-lès-Paris. Archives Nationales, L. 956 (liasse 2).

Digitized by Google

nous annoncer l'Evangile » (56), dit-on de lui en ville et à la Cour.

La réputation du P. Vincent se répand jusqu'à Rome.

A la requête du réformateur, Clément VIII publie, en 1603, un bref qui place tous les couvents français du Tiers-Ordre régulier sous l'autorité du Ministre Général et du Commissaire Général de l'Ordre des Frères Mineurs, et, sous leur contrôle, établit le P. Mussard Provincial de tous les Pénitents français. En outre, le Pape décrète que les Tertiaires réguliers se réuniront en chapitre tous les trois ans (57).

Le premier Chapitre général a lieu le 13 mai 1604. Il y avait alors deux provinces de Tertiaires: celle de Normandie et celle d'Aquitaine.

Les religieux de Normandie assistent au Chapitre avec ceux qu'on commence à nommer: les Picpuciens. La province d'Aquitaine a refusé d'envoyer des délégués (58). Elle n'accepta jamais l'union et finit par s'agréger à la congrégation d'Italie, gouvernée par un Ministre général particulier.

Les Normands adoptent l'habit gris, mais n'acceptent ni la nudité des pieds ni les austérités, ajoutées à celles prévues par la Règle léonienne.

En 1609, nouveau chapitre tenu par ordre du R^me^ Père Archange de Messine, Général des Mineurs. Les Pères capitulaires rédigent les nouvelles constitutions et instituent une province unique de Saint-Elzéar (59).

Elle prospère.

Aussi du chapitre de 1613, sort-il deux provinces picpuciennes: celles de France et d'Aquitaine. Elles devront se muer en quatre custodies lorsqu'il y aura au moins dix couvents dans chaque province.

Les divisions prévues sont celles-ci: la province de France donnera naissance aux custodies de Saint-François et de Saint-Yves et la province d'Aquitaine à celles de Saint-Louis et de Saint-Elzéar (60).

(56) *Hist. gén. et part. du T.-O. de S. Franç.*, par le R. P. JEAN-MARIE DE VERNON, religieux Pénitent. Paris, 1666.

(57) Extrait du Mémoire pour les Frères Pénitens du couvent de N.-D. de Nazareth. Archives Nationales, G^9^ 62.

(58) *Rapport de la Commission Royale, op. cit.*, p. 9.

(59) Extrait du Mémoire pour les Frères Pénitens du couvent de N.-D. de Nazareth. Archives Nationales, G^9^ 62.

(60) Extrait du Mémoire pour les Frères Pénitens du couvent de N.-D. de Nazareth. Archives Nationales, G^9^ 62.

Digitized by Google

Le projet de constitutions est solennellement approuvé le 22 avril 1613 par le Souverain Pontife, Paul V (61). Sur ces entrefaites a lieu le chapitre général. En cette réunion plénière, « les constitutions (de Paul V) furent unanimement reçues... » et comme elles « établissoient un Vicaire général sur la Congrégation, on élut à cette dignité le Père Vincent Mussard » (62).

Tout alla bien jusqu'en 1622, mais lors du chapitre, célébré cette année-là à Picpus, des religieux s'insurgèrent contre le Vicaire général et réclamèrent l'indépendance des provinces, sous le contrôle du Commissaire général. Le pape Urbain VIII répondit, en 1626, par un bref qui confirma purement et simplement les constitutions de 1613 (63).

A cette époque, le Père Vicaire général achète aux religieuses tiercelines de Sainte-Elisabeth, de Paris, « un bâtiment menaçant ruine et aussi resserré qu'irrégulier » (64). Il le transforme en hospice conventuel. Cette fondation parisienne devait devenir la plus prospère de toutes celles entreprises par le réformateur et donner, plus tard, asile aux jeunes étudiants picpuciens (65).

L'Institut tiercelain est alors à son apogée. Quand, le 13 août 1637, le Père Mussard meurt en prédestiné, il laisse, debout, derrière lui, trente-quatre couvents d'hommes, groupés dans les deux provinces de France et d'Aquitaine, et plusieurs monastères d'Elisabethines (66).

Le saint Religieux fut inhumé à Picpus, dans le chœur de l'église en un cercueil de plomb (67).

Sa mort donna, par malheur, le signal « des divisions et des guerres intestines » qui ont partagé depuis sa famille monastique (68). Au chapitre de 1639, éclatèrent les discussions,

(61) Extrait pour les Religieux Pénitens de la Congrégation gallicane du Tiers-Ordre de S. François, *op. cit.*, Arch. Nat., G⁹ 61.

(62) *Ibid.*

(63) Rapport de la Commission Royale sur l'état de la Congrégation gallicane du troisième Ordre de S. François. Archives Nationales, G⁹ 61.

(64) Mémoire pour les Frères Pénitens du couvent de N.-D. de Nazareth (pour protester contre ceux qui vouloient en faire un couvent national), adressé aux Commissaires de S. M. très chrétienne. Archives Nationales, G⁹ 62.

(65) Extrait du rapport du 8 mai 1769 sur tous les couvents. Arch. Nat., G⁹ 61.

(66) *Rapport de la Commission Royale, op. cit.*, Arch. Nat., G⁹ 61.

(67) Jean-Marie de Vernon, *op. cit.*, p. 615.

(68) Mémoire pour les Religieux Pénitens de la Congrégation gallicane. *op. cit.* Arch. Nat., G⁹ 61.

Digitized by Google

étouffées par l'ancien ligueur durant son gouvernement énergique.

« Les originaires de Paris et autres lieux (demandèrent au) Définitoire la division de la province de France » (69).

Le conseil refuse de se prêter à cette séparation. Il s'ensuit « trois mois de contestations pardevant les sept commissaires nommés par le Roi pour ouïr les parties... » (70).

Après d'interminables et vives disputes, la province de France fut divisée en provinces de Saint-François et de Saint-Yves. Cette dernière prit le nom de province de Normandie.

« Les dits commissaires, cédant aux clameurs des mécontents..., donnèrent treize (tant couvents qu'hospices) et le monastère des religieuses de Nancy à la province de Saint-François et dix à la province de Saint-Yves auxquels ils ajoutèrent le couvent fondé et non encore établi à Mouy et l' « hospice de Nazareth avec le monastère des religieuses de Sainte-Elisabeth à Paris » (71). Personne ne fut satisfait.

Pourtant le chapitre de 1642 sanctionna cet arrangement (72). Les mécontents, cependant, ne désarmèrent point et intriguèrent à Rome; mais ils reçurent, le 10 juillet 1656, de la Sacrée Congrégation des Réguliers une sévère mercuriale (73), qui mit fin au conflit.

En dépit de ces querelles de famille, l'Institut du Père Mussard devient des plus florissants. Bientôt, partager en deux la province d'Aquitaine apparaît comme une nécessité. Le pape Alexandre VII publie, le 21 mai 1663, un bref qui remanie cette subdivision picpucienne.

L'Aquitaine comprendra désormais une province de Saint-Louis, au sud de Lyon, et une province de Saint-Elzéar, s'étendant sur le sud-ouest. Toutefois, seule, la province de Saint-Elzéar pourra porter le titre de province d'Aquitaine, la province de Saint-Louis se nommera de Lyon.

Le trois juin de cette même année, le T. R. Père Fabien de Paris, Frère Mineur, Commissaire général et apostolique pour

(69) Mémoire pour les Frères Pénitens du couvent de Nazareth, pour protester, etc..., *op. cit.* Arch. Nat., G⁹ 62.

(70) *Ibid.*

(71) Mémoire pour les Frères Pénitens du couvent de N.-D. de Nazareth, pour protester, etc..., *op. cit.* Arch. Nat., G⁹ 62.

(72) *Rapport de la Commission Royale, op. cit.* Arch. Nat., G⁹ 61.

(73) ... « Observetur breve Sanctissimi... (anno 1641) circa divisionem provinciarum Franciae et Normanniae ; imponaturque silentium perpetuum Fratribus parisinis et aliis omnibus... », etc. Cf. Mémoire pour les Frères Pénitens du couvent de N.-D. de Nazareth.

Digitized by Google

les Pénitents français, délégué du R^me^ Père Michel-Ange de Sambuca, Ministre général des Franciscains de l'Observance, ouvre, au couvent de Saint-Louis-lès-Lyon, le chapitre général picpucien.

Le cinq juin, le Père Commissaire promulgue le bref papal devant tout le chapitre et érige canoniquement la province de Saint-Elzéar. Cette assemblée, restée célèbre dans les fastes picpuciens, s'occupa également de la discipline et des réformes à accomplir.

Le Père Fabien porta de nombreuses ordonnances.

Elles furent généralement observées pendant les années qui suivirent et la prospérité de la Congrégation gallicane augmenta encore sensiblement.

Peu à peu, cependant, la ferveur primitive s'atténua.

Aussi le chapitre général de 1743 demanda-t-il la suppression de la barbe et l'abolition de la nudité des pieds et de la tête. Le Ministre général des Frères Mineurs, le Père Raphaël, fit droit à cette requête et, le 29 juillet 1744, envoya à tous les tertiaires picpuciens l'ordre de se raser et de prendre chaussures et chapeau (75).

Des préoccupations plus sérieuses allaient bientôt s'imposer aux fils du Père Mussard. A la fin du règne de Louis XV commença une sournoise persécution contre les Ordres religieux : les Jésuites furent les premiers frappés, mais leur suppression ne satisfit point pleinement les « philosophes ». Ceux-ci firent tant et si bien que le Parlement, spécialement irrité contre les Picpuciens, à cause de leur opposition au jansénisme, ordonna, « par arrêt des 11 août 1764 et 7 juin 1765, qu'il fut procédé à une nouvelle réduction des lois et constitutions également convenables à tous les tierçaires françois » (76).

Peu de temps après, un autre décret du Conseil d'Etat, en

(74) Registre des décrets et ordonnances de Chapitres et Deffinitoires provinciaux de la province de Sainct-Elzéar ou d'Aquitaine du Tiers-Ordre de Sainct François de l'etroitte Observance. Manuscrit, Archives généralices, Albi, p. 1 à p. 14. z

(75) *Rapport de la Commission Royale, op. cit.* Arch. Nat., G^9^ 61, O. 561, liasse N° 3.

(76) Mémoire pour les Religieux Pénitens de la Congrégation gallicane du Tiers-Ordre de S. François, remis à M. le duc de Choiseul pour être envoyé à Rome en vue de l'approbation de la séparation en custodies. Arch. Nat., G^9^ 61.

Digitized by Google

date du 23 mai 1766, institua la « Commission des Réguliers », servile exécutrice des haines antimonastiques (77).

Le cinq mai 1769, conformément aux ordres royaux « dans le couvent de Notre-Dame de Nazareth, à Paris, en présence de M. l'Archevêque de Toulouse et de M. l'Evêque de Saint-Omer, commissaire du Roy » (78), le Chapitre général s'ouvre sous la présidence dù T. R. Père Bonhomme, Frère Mineur, docteur en théologie, Commissaire général.

Les capitulaires procèdent à un regroupement des soixante et un couvents picpuciens. « Les quatre provinces sont divisées en six custodies, savoir : celles de Saint-François et de Saint-Jean-Baptiste qui sont formées de l'ancienne province de France, celles de Notre-Dame de Nazareth et de Notre-Dame de Lorette, qui sont formées de la province de Normandie ou Saint-Yves et celles des monastères dont elles étoient composées sous la dénomination de provinces » (79).

Sur l'ordre de la Commission, treize couvents sont fermés (80). Puis le chapitre charge des religieux éminents de rédiger un projet de « constitutions où tout ce qu'il y a de mieux dans celles approuvées par Paul V et par Urbain VIII (sera) inséré et où on (corrigera) ce qu'il pouvait y avoir de défectueux... » (81). Dans ce schema les capitulaires introduisent une demande tendant à obtenir « le rétablissement du Vicaire général de leur congrégation qui, conformément à leur premier institut, forma, sous l'autorité du Ministre général de l'Ordre de S. François un centre commun d'autorité... » (82).

Les nouvelles divisions administratives et le texte remanié

(77) Un autre décret (31 juillet 1766) nomma comme membres de la Commission cinq prélats, cinq conseillers d'Etat, assistés de consulteurs ecclésiastiques et laïcs parmi lesquels pas un seul régulier. L'âme de la Commission fut l'hypocrite Etienne Charles de Loménie de Brienne, plus tard cardinal et, sous Louis XVI, Ministre des Finances.

(78) Mémoire en vue d'approbation..., *op. cit.* Arch. Nat., G⁹ 61.

(79) *Ibid.* Les Picpuciens étaient, alors, au nombre de quatre cent quatre-vingt-quatorze. Cf. Léon Lecestre, *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768*, pp. 85 à 87. Le « Projet à présenter au Chapitre du 5 mai 1769 » en compte 525. Peut-être le « Projet » fait-il état des religieux détachés au couvent picpucien romain de N.-D. des Miracles (quatre par custodie) et des supérieurs de cette maison.

(80) Cf. Projet à présenter au Chapitre du 5 mai 1769. Archives Nationales, G⁹ 62.

(81) Mémoire... remis à M. de Choiseul, *op. cit.* Arch. Nat., G⁹ 61. L'un des religieux chargés de la rédaction des nouvelles constitutions fut le Bienheureux Séverin Girault, martyr de septembre, béatifié le 17 octobre 1926.

(82) Copie des lettres patentes confirmatives des constitutions du Tiers-Ordre de S. François, étroite Observance. Archives Nationales, L. 956 (liasse 1).

Digitized by Google

des constitutions sont approuvés, le 15 septembre 1772, par bref de Clément XIV (83). Conséquemment, le chapitre de 1773 voit s'effectuer le rétablissement du Vicariat général. Le Père Chrysologue Blondel est promu à cet emploi le 28 mai en séance plénière (84).

A dater de ce jour, l'Institut picpucien décline lentement jusqu'à la Révolution. En 1790, les Pénitents sont encore répartis en six custodies contenant cinquante-huit couvents, mais ils ne comptent plus que trois cent-soixante-sept religieux. Le Vicaire général est alors le T. R. P. Janin, en résidence à Picpus. La Révolution précipite son cours. Paraît, sur les congrégations religieuses, le décret du 13 février 1790, confirmé et aggravé par ceux des 20 février, 18 et 20 mars suivants. En vertu de l'article 5 des lettres patentes royales sanctionnant ces trois derniers décrets, les religieux doivent déclarer s'ils entendent rentrer dans la vie privée ou continuer la vie commune.

Alors commence, opérée par les municipaux des différentes localités, la visite des couvents, et l'interrogatoire des religieux. Cinq « municipaux de la Ville de Paris » se présentent, le 3 mai 1790, à la maison généralice, ordonnant « d'assembler le chapitre » et requièrent « tous les religieux profès de s'expliquer sur leur intention de sortir ou de rester dans la maison de leur Ordre » (85).

Puis, le 12 juillet suivant, est promulguée la constitution civile du clergé, enfin, le 14 octobre, paraît une loi ordonnant pour le 1er avril 1791, au plus tard, l'évacuation de tous les couvents et spécifiant que les religieux seront tenus de résider en des maisons, désignées par les autorités.

En dépit de ces actes schismatiques et de ces mesures de rigueur, les Picpuciens restent en majorité fidèles à Rome et à leur serment. Les vexations augmentent. Le 15 décembre 1790, deux municipaux, en présence du P. Ambroise Guillerey (86) Gardien de Picpus, apposent les scellés au couvent

(83) *Ibid.*

(84) Procès-verbal du Chapitre du 15 may 1773 : Etat des supérieurs majeurs élus le 28 may 1773 par le Chapitre général de la Congrégation de France des Religieux Pénitens du troisième Ordre de S. François, dits tierçaires ou picpus. Archives Nationales, G9 61. Le B. Séverin Girault fut nommé secrétaire général.

(85) Procès-verbal de visite du 3 may 1790, Picpus. Archives Nationales, S. 4.337-38 (liasse 1).

(86) On trouve le P. Ambroise appelé ailleurs Guitteri. Cf. Procès-verbaux de visite et d'apposition de scellés.

Digitized by Google

généralice (87). Reste encore aux fils du P. Mussard le couvent de N.-D. de Nazareth, mais, le 28 avril 1792, les religieux sont dispersés, l'église est fermée. Se produisent les horribles massacres de septembre. Parmi les victimes se trouvent l'un des deux assistants généraux, le Père Séverin Girault; plusieurs autres picpuciens, de différentes maisons, meurent, au cours des années suivantes, guillotinés, fusillés, ou bien périssent sur les pontons; les survivants s'exilent. Le Tiers-Ordre Régulier Franciscain disparaît dans le gouffre révolutionnaire et les générations nouvelles oublient jusqu'à son nom (88).

P. GODEFROY.

(87) Procès-verbal d'apposition de scellés, 15 déc. 1790. S. 4.337-38 (liasse 1).

(88) Le T. R. Père François-Marie Clausade, en 1866, restaura, en France, les Picpuciens et établit ses premières fondations dans les diocèses d'Albi et de Tulle. Aujourd'hui les Tiercelains possèdent quatre couvents dans le Midi de la France et, en Amérique du Sud, desservent la mission du Matto-Grosso (Brésil). Pour tous renseignements sur le Tiers-Ordre régulier, prière de s'adresser au T. R. Père Bourdoux, 10, Place Sainte-Claire, Albi (Tarn).

Digitized by Google

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
LA BIBLE ET LE SAINT ÉVANGILE

En la septième année séculaire de l'entrée du Patriarche d'Assise dans la gloire, l'auteur de ce travail voulut contribuer à l'œuvre de glorification entreprise par ses contemporains. Puisse-t-il, par là, mériter un regard bienveillant du séraphique Père !

INTRODUCTION

I. — Saint François et l'Ecriture.

Au début du XIIIe siècle, la religion, selon la parole du cardinal Jacques de Vitry, était abattue, presque morte, au soir d'un monde qui tendait à tomber. Quelques années se sont écoulées, une transformation a commencé, bientôt, elle a été complète. Qui l'a produite ? Ne soyons pas exclusif : l'Eglise, gouvernée par les Innocent III, les Honorius III, les Grégoire IX, l'Eglise, évangélisée par des Apôtres, tels que saint Dominique et saint François, s'est réformée elle-même.

Pourtant, en cette réforme, le Patriarche Séraphique a joué un rôle providentiel et décisif. Mais par quels moyens ?

On a parlé de dons naturels, d'enthousiasme, de qualités chevaleresques; on a mis en avant l'action sociale du premier et du troisième Ordre ; avec plus de raison, on a exalté les vertus morales de l'Apôtre ombrien, par l'une ou l'autre de ces vertus, ou par leur modalité, on s'est efforcé d'expliquer son influence.

De telles causes ne sont point négligeables, cependant, elles ne suffisent point à faire comprendre l'action du Pauvre d'Assise sur son siècle et les siècles suivants; car, existant en d'autres temps et en d'autres saints, elles n'ont obtenu ni les mêmes résultats ni la

Digitized by Google

même durée. Il faut donc recourir à une cause plus agissante, laquelle, croyons-nous, n'est autre que l'Evangile, appliqué en son intégrité.

La raison en est que, le divin Maître ayant établi son royaume par la prédication évangélique, il n'est pas douteux que la connaissance et la pratique de l'Evangile ne soient les conditions de toute vie chrétienne.

Répandre l'Evangile, livre des vérités promulguées par le Fils de Dieu, éclairer les intelligences par ses maximes, façonner les volontés à ses lois, donner, en un mot, la conviction inébranlable que cet Evangile est, comme le divin Maître lui-même, *la voie, la vérité, la vie,* n'est-ce pas rendre à la société humaine sa base et son élément? N'est-ce pas unir ses membres par des liens divins et leur communiquer des principes de force et de vie?

Or, s'il est un saint des temps modernes, qui, d'une manière plus opportune et plus efficace, ait saisi la portée salutaire de la loi évangélique, c'est bien François, l'apôtre du XIIIe siècle. C'est pourquoi, s'il nous fallait retracer la vie spirituelle de saint François, nous parlerions de son amour du Christ, car l'amour de Notre Seigneur fut le premier attrait, en réalité l'unique conducteur de son existence. Cet amour lui fit rechercher et accomplir la volonté du divin Maître et le rendit son parfait imitateur. Nous arriverions ensuite à son amour de l'Evangile, à son esprit évangélique. Nous verrions le « nouvel évangéliste » *novus evangelista,* dit Celano; nous le verrions auprès de ses Frères et auprès des foules, se faisant dans ses enseignements l'écho fidèle de la voix du Seigneur. « Conservons donc, écrit-il, les paroles, la vie, la doctrine et le saint Evangile de Celui qui pour nous a daigné prier son Père. » (1re Règle, XXXII, *Op.* p. 73.)

« La Règle et la vie des Frères Mineurs est celle-ci : observer le saint Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ, vivant en obéissance, sans propre et en chasteté. » (2e Règle, *Op.*, p. 81.)

« Afin que stables en la foi catholique nous observions la pauvreté et l'humilité et le saint Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ, lequel nous avons fermement promis. » (*Ibid.*, ch. XII, *Op.*, p. 93.)

Alors seulement, nous comprendrions l'influence de François sur son temps et les siècles à venir.

Il serait alors facile de présenter les qualités du séraphique Père sous leur véritable aspect. Les caractères de son humilité, de son zèle, de son apostolat, de sa manière de prier, toutes ses vertus s'expliqueraient par la « forme du saint Evangile ».

Et la pauvreté, la « très haute pauvreté », si chère à son cœur, si essentiel au concept complet de la vie franciscaine, apparaitrait non comme un but mais comme le premier moyen d'arriver au but. Chez François, cette pauvreté, puisée aux sources de l'Evangile,

Digitized by Google

garderait le premier rang en tête des béatitudes; elle serait toujours la « dame », la « maîtresse », la « reine », puisque, dans l'ordre des vertus chrétiennes, y compris la charité, rien, ici-bas, ne peut sans elle avoir son parfait caractère chrétien. Elle ne serait pas le tout ni le principal de la vie évangélique, mais son commencement et son complément. Car il faut y revenir, le tout de cette vie et sa perfection résident dans l'amour divin. Non dans un amour d'imagination et de parole, mais, dans un amour actif et réalisateur, accomplissant la volonté du Père et de son Christ, Notre Seigneur Jésus-Christ ; car le Sauveur l'a dit : *Celui qui m'aime, accomplit mes commandements.*

Ainsi, l'œuvre de François, issue de l'amour du Christ, prend sa « forme du saint Evangile », surtout par la pratique de la pauvreté et des vertus qui en sont la conséquence, pour aboutir, en définitive, au complet épanouissement de la charité envers Dieu et le prochain.

De l'ensemble de ces conditions, peut-être de leur manière de se manifester dans l'humilité et la simplicité, dans la joie et la générosité, résulte ce que l'on appelle l'esprit franciscain.

Tel, en dehors de tout autre considération, nous apparaît l'idéal de saint François. En cet idéal, l'Evangile occupe la première place. Mais comprenons-le bien. Frappé de l'importance du détachement spirituel dans la vie du *Poverello,* on a parfois oublié que, si la pauvreté est la maîtresse des vertus, elle renferme toutes les qualités évangéliques.

Le *Beati pauperes spiritu* ne va pas seul. Bienheureux les cœurs purs et doux ; bienheureux les miséricordieux et les pacifiques, les humbles et les silencieux. Bienheureux ceux qui pleurent et qui pardonnent ; ceux qui souffrent la persécution et la calomnie. Bienheureux surtout ceux qui ont faim de la justice supérieure en recherchant la gloire de Dieu et le salut des âmes !

Bienheureux, oui, bienheureux, parce que, dès ici-bas, ils auront la surabondance des grâces et le mérite et plus tard la récompense.

Or, toutes ces béatitudes, saint François les apprit de l'Evangile; il les apprit par la lecture assidue et par la méditation cordiale des pages sacrées. Aussi, quelles découvertes heureuses pourrait faire un esprit attentif qui s'appliquerait à retrouver les pensées du Sauveur sous l'enveloppe souvent originale que François savait leur donner! Il en est tout pénétré, alors même qu'il emploie des expressions tout autres que celles des écrivains sacrés.

Mais l'Evangile ne fut pas son unique inspirateur, et il trouva dans les écrits de la Bible entière, des Prophètes et des Apôtres l'utilité de sa vie spirituelle.

C'est là un fait d'une grande importance historique, ayant une répercussion sur toute la vie et sur toutes les œuvres du séraphique

Digitized by Google

Fondateur. Il convient donc de le mettre en pleine lumière. C'est pourquoi, après les considérations qui viennent d'être émises, nous allons citer les principaux témoignages des auteurs primitifs sur le culte de saint François d'Assise pour les Ecritures.

Appuyé sur Thomas de Celano (2a, 2a, LXVII), saint Bonaventure a suffisamment indiqué le cercle dans lequel se mouvaient l'intelligence et le cœur de notre Père. Ses paroles méritent d'être reproduites, parce qu'elles résument admirablement le sentiment de ses contemporains.

« Une infatigable application à la prière, écrit le saint Docteur, avait amené l'homme de Dieu à une lucidité d'âme telle que, sans avoir étudié les Saintes Lettres, mais éclairé des rayons de la lumière éternelle, il pénétrait avec une extraordinaire intelligence le sens des Ecritures. Son esprit, pur de toute souillure, sondait les profondeurs des mystères et son amour le faisait pénétrer au cœur des retraites, à la porte desquelles s'arrête la science des maîtres. Il lisait parfois dans les Livres sacrés, et ce que son esprit avait saisi restait gravé dans sa mémoire ; la parole qui avait retenu son attention, il la ruminait continuellement avec dévotion.

« Un jour les Frères lui demandèrent s'il permettait que les gens instruits, reçus dans l'Ordre, s'appliquâssent à l'étude de l'Ecriture Sainte, il répondit : « Je le permets, pourvu qu'à l'exemple du Christ, dont il est dit qu'il priait plus qu'il ne lisait, ils étudient, non seulement pour savoir bien parler, mais pour mettre en pratique ce qu'ils auront appris, et, ce faisant, montrer aux autres l'exemple à suivre. Je veux, ajouta-t-il, que mes Frères soient les disciples de l'Evangile, de telle sorte que, avançant dans la connaissance de la vérité, ils croissent en parfaite simplicité et ne séparent point de la prudence du serpent la simplicité de la colombe, ces deux vertus que le Maître par excellence a unies par une parole de sa bouche sacrée. » « Un jour, à Sienne, il fut interrogé par un religieux, docteur en théologie, sur certaines questions fort difficiles. Il lui découvrit avec une telle clarté les secrets de la sagesse divine, que le savant en demeura dans la plus complète stupéfaction et qu'il redisait avec admiration : « Vraiment, la théologie de ce saint Père est comme un aigle, planant dans le ciel sur les ailes de la pureté et de la contemplation, tandis que notre science se traîne à terre, en rampant. »

« ... D'ailleurs, il n'est pas étonnant que le saint homme ait reçu de Dieu l'intelligence des Ecritures, lui qui, par la parfaite imitation du Christ, traduisait dans ses actions la vérité contenue dans les Saints Livres, et qui avait pour docteur l'Esprit-Saint, habitant son cœur dans la plénitude de son action. » (S. Bon., *Leg.*, XI, p. 151.)

L'affirmation du séraphique Docteur, au sujet de la connaissance

Digitized by Google

que saint François avait de l'Ecriture, est très formelle. Un autre témoignage nous instruit sur la manière dont le petit Pauvre avait soin de se nourrir journellement de l'Evangile. Il se trouve consigné sur une des feuilles de garde du « *bréviaire de saint François* » conservé parmi les reliques du monastère de Sainte-Claire, à Assise; il y est écrit : « Le bienheureux François procura ce bréviaire à ses compagnons, les Frères Ange et Léon. Au temps où il était bien portant, il y voulait dire son office, comme il est marqué dans la Règle. Au temps de son infirmité, alors qu'il ne pouvait le réciter, il voulait du moins l'entendre, et il a continué ainsi tant qu'il vécut. Car il fit aussi écrire cet *Evangéliaire,* parce qu'au jour où il ne pouvait pas entendre la messe, pour cause de maladie ou pour tout autre empêchement manifeste, il se faisait lire l'Evangile, qui était dit en ce jour à l'église durant la messe ; et cela il le continua jusqu'à sa mort. »

» Ayant entendu ou lu l'Evangile, le bienheureux François le baisait toujours, à cause de sa grande révérence pour le Seigneur. (*Spec. Perf.* édit. Sabatier, p. 175, en note.)

Sur le même usage habituel de la sainte Bible nous avons encore une page typique de Thomas de Celano :

« Alors que, raconte cet historien, le bienheureux était infirme, tout perclus de douleur, son compagnon lui dit : « Père, vous avez eu toujours recours aux Saintes Ecritures et elles vous ont toujours apporté un remède à vos douleurs. Faites-vous donc, je vous prie, lire quelque chose des Prophètes; peut-être votre esprit s'en réjouira-t-il dans le Seigneur. »

Le Saint lui répondit : « Il est bon de lire le témoignage des Ecritures, il est bon de rechercher en elles le Seigneur Dieu. Pour moi, j'ai eu *tant recours* à ces Ecritures que j'en suis rempli dans mes méditations et mes pensées habituelles. Aussi, mon fils, je n'en ai plus besoin. Je sais le Christ pauvre et crucifié. » (Cel. *2a 2a*, LXXI, p. 205.)

De ce qui précède concluons avec le séraphique Docteur : « Sur lui, sur cet homme vraiment pauvre et contrit, le Très-Haut a abaissé son regard; il a fait de lui le maître, le conducteur, le héraut de la perfection évangélique » (S. Bon., *Prologue Leg.* p. 1), et, comme il écrit ailleurs, « l'EXEMPLAIRE DE TOUTE PERFECTION ÉVANGÉLIQUE » (S. Bon., *Leg.*, XV, p. 205).

Les historiens sont donc unanimes à proclamer combien saint François possédait la science des Ecritures. Mieux, aux autorités déjà citées, il convient d'en adjoindre d'autres, qui feront saisir quelques-uns des aspects de cette connaissance.

Voici d'abord les moyens auxquels il avait recours lorsqu'en des circonstances très particulières il voulait connaître la pensée du ciel :

Digitized by Google

« Certain jour, écrit Celano, on lisait en l'église de la Portioncule l'Evangile où il est dit comment le Seigneur envoya prêcher ses Apôtres. Le Saint se trouvait là; ayant entendu les paroles évangéliques, il supplia le prêtre, après la célébration de la messe, de lui en faire connaître le sens. Ce prêtre lui exposa toutes choses avec ordre, et saint François comprit que les disciples du Christ ne doivent avoir ni or, ni argent, ni bourse, ni pécune; qu'ils ne doivent porter ni sac, ni pain, ni bâton; n'avoir point de chaussure, ni double tunique; mais prêcher le royaume de Dieu et la pénitence. Entendant ces choses, il se réjouit dans le Seigneur : « Cecit, dit-il, est ce que je veux, ce que je cherche, ce que du plus profond de mon âme je désire accomplir. » (Cel. 1*a* IX.)

Dans une autre circonstance, Bernard de Quintavalle, son disciple premier né, l'ayant interrogé sur la voie qu'il devait suivre, saint François lui répondit : « Ce conseil il faut le demander à Dieu ».

Aussi le matin étant arrivé, selon que l'écrit saint Bonaventure, il entra avec son compagnon en l'église Saint-Nicolas et « ayant prié, l'adorateur de la Trinité ouvrit trois fois le livre de l'Evangile, demandant à Dieu que, par un triple témoignage, le dessein de Bernard fût approuvé.

» A la première ouverture du livre, ce passage lui fut offert : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres.* — A la seconde : *Ne porte rien dans la route.* — A la troisième : *Que celui qui veut venir après moi, se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive.*

» Ceci, dit le Saint, est notre vie et notre règle, et celle de tous ceux qui voudront s'adjoindre à notre société. Va donc, si tu veux être parfait, et accomplis ce que tu as entendu. » (S. Bon., *Leg. III.)*

Une troisième fois le bienheureux Fondateur voulut recourir aux mêmes lumières évangéliques. Un novice lui ayant demandé la permission d'avoir un bréviaire à lui, il lui fit connaître que lui-même avait été tenté de posséder des livres, mais qu'ignorant la volonté de Dieu à cet égard, il avait pris le livre qui contenait les Evangiles du Seigneur et l'avait prié de lui manifester sa volonté à la première page qu'il ouvrirait. « Ma prière étant faite, ajoute le Saint, le premier passage qui me tombe sous les yeux quand j'eus ouvert l'Evangile fut : Il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, aux autres cela n'est donné qu'en paraboles. » (*Spec. Perf.* Sabatier, IV, p. 12.)

Enfin se trouvant sur l'Alverne, dans une angoisse profonde, inquiet, recherchant le bon plaisir divin, il s'approcha de l'autel, « il fit le signe de la croix, prit le livre de l'autel et l'ouvrit avec révérence. Or il arriva que l'ayant ouvert, le chapitre de la Pa-

Digitized by Google

sion du Seigneur Jésus lui fut offert une première fois. Cela seul lui indiquait la grande tribulation qu'il devait souffrir. Mais de peur que ce ne fût au hasard, il ouvrit le livre une seconde et une troisième fois et il trouva la même chose écrite ou quelque chose de pareil. Alors cet homme, tout rempli de l'esprit de Dieu, comprit qu'il lui fallait entrer dans le royaume de Dieu par beaucoup d'épreuves, d'angoisses et de combats. » (Cel. *1a 2a*, II, 105.)

* * *

Pour la bonne intelligence du sujet deux questions restent à résoudre. Quelle était d'abord la science du séraphique Père ? En le voyant avancer, sans aucune erreur d'interprétation un nombre considérable de textes scripturaires, et en l'entendant discourir avec une telle variété et une telle profondeur, on se demande s'il faut prendre à la lettre les épithètes qu'il emploie vis-à-vis de lui-même « d'homme simple et sans lettres » ? ou s'il ne faut pas les considérer comme des exagérations ?

La plupart des historiens, ni dans les siècles passés, ni à l'époque présente, n'y ont été trompés. Ils ont compris que François voulait dire par là qu'il n'avait point étudié à la manière des clercs et qu'il n'enseignait point comme un docteur.

Mais d'autres ont défloré la vérité. De saint François ils ont fait un ignorant et, ce qui est incompréhensible, un partisan de l'ignorance. Deux voies se présentaient à lui, ont-ils dit, celle de la science et celle de l'ignorance. Or, laissant à d'autres la science, pour lui et les siens il a pris et gardé l'ignorance !

Ce n'est point l'instant de refaire les démonstrations déjà faites. Qu'il suffise de rappeler certaines données, qui ne devraient échapper à personne.

François n'était point un homme médiocre. Enfant ou adolescent, il avait reçu une éducation suffisamment soignée pour marcher de pair avec les riches et les nobles, et il était doué d'un esprit assez cultivé pour s'exprimer facilement en italien et en français et discourir sur une multitude de sujets, au contentement de tous, même des savants et des docteurs.

Hé quoi ! celui qui, à la manière des poètes, était capable de traduire le mouvement de son âme en paroles nombrées et cadencées et de chanter les élans de son amour et de son admiration; celui qui s'entretenait familièrement avec les papes, les cardinaux et les évêques et leur tenait des discours pleins de sagesse et de force; celui qui captivait les foules sous le charme de sa parole et les conduisait au but poursuivi, cet homme extraordinaire aurait choisi la voie de l'ignorance ! Inconséquence vraiment inexplicable !

Digitized by Google

Que ce petit Pauvre, élevé par Dieu à une haute sagesse, ait regardé la science de ce monde comme insuffisante ou pleine de périls, qu'il se soit tenu en défiance contre l'orgueil de l'esprit et la sécheresse du cœur, qui, trop souvent, sont la conséquence d'une science sans vertu, soit! Que par ailleurs, saint François ait préféré aller à Dieu par la voie de la simplicité évangélique et suivre Jésus dans le chemin de la croix et de l'humiliation, soit encore!

Saint Paul a bien dit : Je ne veux point savoir d'autre chose si ce n'est Jésus et Jésus crucifié. Pourtant quel génie et quelle science dans l'Apôtre des Nations ! Pour saint François, sans pousser aussi loin, nous pourrions conclure de même.

Mais il suffit de reconnaître que le Fondateur des Mineurs, loin d'avoir contre la science des préventions injustifiées, savait avoir recours à son aide lorsque cela était utile à la gloire de Dieu et au bien des âmes.

La seconde question à élucider regarde la manière dont saint François étudiait la Sainte Ecriture. La lisait-il, en se servant de Bibles, de Nouveaux Testaments, et en les étudiant d'une façon méthodique et suivie ? Ou se contentait-il d'en prendre connaissance dans les leçons des Bréviaires ?

Il est difficile, étant donné l'état actuel des documents, de répondre d'une manière certaine. Mais, en considérant les textes employés, leur nombre, leur connaissance parfois peu répandue, et la rareté de leur emploi dans la littérature ordinaire de l'Eglise, on peut conjecturer qu'il a lui-même puisé les textes dans leurs sources officielles.

Ceci semble bien ressortir également du texte de Celano que nous avons cité et où un Frère lui propose de se faire lire dans sa maladie quelque chose des Prophètes et où saint François répond qu' « il a eu tant recours à ces Ecritures qu'il en est rempli ».

Nous savons par ailleurs, que si la possession d'un Nouveau Testament était chose rare au début de l'Ordre, cependant elle ne constituait pas un fait inouï. Saint François n'ordonna-t-il pas de vendre l'unique Nouveau Testament d'un couvent afin de secourir une pauvre mère dans la détresse ? Si l'on possédait ce Nouveau Testament c'était pour que les Frères pûssent s'en servir et saint François n'aura pas été le dernier à y recourir pour sa consolation personnelle et afin d'y puiser les lumières nécessaires dans ses charges de supérieur et de prédicateur.

Peut-on aller plus loin dans les déductions ? Nous ne le croyons pas, pour le moment du moins.

Digitized by Google

II. SOURCES ET METHODES

Avant de reproduire les textes par lesquels la science scripturaire du séraphique Père sera mise en évidence, il convient d'indiquer nos sources, afin que le lecteur puisse se rendre compte de leur valeur.

Il existe des autorités incontestables et admises par tous; nous les indiquerons sans craindre de les multiplier pour que la certitude s'en trouve mieux établie. A cette catégorie appartiennent les écrits authentiques de saint François. Aujourd'hui, ces écrits ont été réunis dans des éditions critiques, comme celle des PP. de Quaracchi et mis à la portée du public français par le P. Ubald d'Alençon.

Viennent ensuite les historiens de la première et seconde génération, depuis les BB. Léon et Thomas de Celano jusqu'à saint Bonaventure.

De cette double source, c'est-à-dire des écrits authentiques et des historiens primitifs, proviennent la plupart des textes allégués par nous.

Toutefois d'autres, mais en nombre assez restreint, viennent de sources moins certaines. Les uns nous sont donnés par des écrivains plus récents, comme Barthélemy de Pise, ou extraits des *Monumenta Ordinis*. D'autres enfin nous sont rapportés par Wadding qui lui-même se réfère à des autorités respectables.

Un bon nombre de ces textes, par leur contexture ou des similitudes de terminologie indiquent nettement une origine franciscaine; ils bénéficient de la tradition ou sont confirmés par des témoignages sérieux. On ne commet donc aucune imprudence en les citant avec les réserves voulues. Ainsi on ne prive pas la documentation d'éléments utiles. Du reste les références avertissent le lecteur de la valeur des citations.

Quant à la méthode employée, voici notre manière de procéder :

S'il s'agit de la simple reproduction d'un texte de la Sainte Ecriture, faite par saint François, nous imprimons d'abord ce texte scripturaire, selon l'ordre des livres, des chapitres et des versets de la Bible. Nous mettons ensuite en entier le mot CITATION, pour marquer la fin de la citation. Puis nous indiquons en italiques l'endroit où le texte est cité.

Lorsqu'il s'agit d'un commentaire de la Sainte Ecriture, d'une allusion à un verset ou d'une application, après avoir reproduit le texte scripturaire, nous faisons suivre ce texte des mots COMMENTAIRE, ALLUSION OU APPLICATION, et ensuite, ayant ainsi bien mis à part le texte scripturaire, nous reproduisons les commentaire, allusion ou application.

Digitized by Google

Les versets de la Sainte Ecriture sont toujours placés en tête de chaque alinéa. Mais au lieu de les imprimer en *italiques*, comme on le fait souvent, on les reproduit en caractères ordinaires, afin d'éviter une fatigue par la trop grande variété des caractères.

Viennent ensuite les passages, extraits des œuvres ou des biographies de saint François, dont nous donnons la référence par l'indication en abrégé du titre et, s'il y a lieu, par celle des chapitres et des sous-divisions. Cette indication suffira ordinairement pour que l'on puisse les retrouver en n'importe quelle édition. Mais afin de faciliter les recherches, ne pouvant signaler la pagination de toutes les éditions, nous donnons ordinairement celle des éditions signalées dans les tableaux ci-après. Quand le traité ou la citation sont d'une origine incertaine, nous le marquons, en faisant précéder la reproduction du mot ATTRIBUÉ.

1° *Dix écrits authentiques du séraphique Père saint François.*

Ces écrits se trouvaient autrefois mélangés, avec d'autres moins certains, dans les différentes éditions des *Œuvres de Saint François*. La première a été publiée par le célèbre Luc Wadding, Anvers, 1623. Cette édition, établie après de longues recherches, a été imprimée en un fort volume rempli de références et de notes précieuses. Depuis lors il a servi de base à toutes les publications qui ont paru jusqu'au vingtième siècle.

Comme nous l'avons marqué, les *Opera S. P. Francisci Assisiaty* publiés par Wadding contenaient les écrits authentiques du Saint et, en surplus, un bon nombre de pièces éparses recueillies auprès d'écrivains sérieux, comme étant des paroles prononcées ou écrites par saint François.

Depuis, les érudits, laissant de côté cette dernière partie, n'ont conservé que les écrits authentiques. Cette manière de procéder se comprend, dès lors qu'il s'agit des *Œuvres de Saint François;* mais elle ne signifie point que les œuvres éliminées comme n'ayant pas été écrites par le séraphique Père n'aient aucune valeur. Cette valeur dépend des sources ou de l'autorité des auteurs qui rapportent les paroles ou les extraits.

Les écrits authentiques, sélectionnés avec soin par les PP. de Quaracchi, ont été publiés sous le titre : *Opuscula sancti Patris Francisci Assisiensis sec. Codices mss. emendata et denuo edita a PP. Collegii S. Bonaventuræ, Quaracchi 1904.*

Dans notre travail, tout en utilisant cette édition, nous nous sommes servi, comme référence, de la traduction faite par le R. P. Ubald d'Alençon dans son édition : *Les Opuscules de Saint François d'Assise,* Paris et Couvin 1905, et nous l'avons signalée

Digitized by Google

sous cette abréviation (Op.). Quant aux traits particuliers nous les indiquons par les abréviations ci-après :

1re Rég.	Règle des Frères Mineurs 1210-1221.
2e Rég.	Règle des Frères Mineurs, texte définitif de 1223.
Test.	Testament de S. François.
Admo.	Admonition de Saint François.
Let. Fid.	Lettre I aux Fidèles et Chapitre.
Let. Chap.	Lettre II au Chapitre Général et à tous les Frères et Chapitres.
Let. Min.	Lettre III à un ministre.
Let. Rect.	Lettre IV aux Recteurs ou aux chefs des peuples.
Let. Clercs	Lettre V et VI aux Clercs sur le respect du corps du Seigneur.
Louanges de D.	Louanges de Dieu.
Let. Gard.	Lettre VII aux Gardiens. Deux lettres.
Let. Léon	Lettre VIII à Fr. Léon.
Ermitage	De l'habitation des ermitages.
Ben. Léon	Bénédiction de Fr. Léon.
Prière	Prière à Dieu Tout Puissant.
Laudes	Laudes après le Pater.
Sal. Vierge	Salutation de la Vierge.
Sal. Vertus	Salutation des Vertus.
Of. Pas.	Office de la Passion.
Cant. Sol.	Cantique du soleil, aujourd'hui reconnu comme authentique.

2° Ecrits et paroles attribués à Saint François.

Insérés avec les œuvres authentiques signalées précédemment, ces écrits et ces paroles se trouvent, avec un grand luxe de références et de notes dans la magnifique édition de Wadding, imprimée à Anvers en 1623.

Ces pièces méritent crédit puisque, sans être sorties de la plume de saint François, elles sont extraites des écrivains primitifs. Une seule chose serait à désirer, c'est qu'un chercheur patient indiquât les sources d'une manière plus précise. A leur sujet nous observerons les convenances historiques si nous les présentons comme ATTRIBUÉES à saint François, lorsque nous ne pourrons pas indiquer d'autre origine plus certaine. A cette catégorie appartiennent les opuscules suivants :

Colla.	Collations ou conférences monastiques.
Apoph.	Apophthegmes ou pensées remarquables.

Digitized by Google

Collo.	Colloques ou entretiens familiers.
Proph.	Prophéties.
Parab.	Paraboles.
Ben.	Bénédictions.
Orac.	Oracles et sentences.

Nous les citons d'après la traduction publiée chez Castermans, Tournai, 1864, par ce sigle, *Wad.*

Quant aux autres pièces, nous ne les indiquerons que s'il y a lieu, soit parce qu'elles sont trop incertaines quant à leur authenticité, soit parce qu'elles présentent peu d'intérêt relativement au sujet qui nous occupe en ce travail.

3° *Historiens primitifs faisant autorité.*

Cel.	CELANO : *Sancti Francisci Assisiensis, vita prima et secunda,* auctore Fr. THOMAS A CELANO. Edidit P. Eduardus Alenconiensis. Rome, 1906. Nous citons d'après la traduction de M. l'abbé Fagot, Paris, 1925.
Leg. Peru.	Legenda Antiqua sancti Francisci. Texte du Mss. 1046 (n. 69) de Pérouse; édité par le P. F. Delorme, Paris, 1926.
Spec. Perf.	Speculum Perfectionis, seu S. Francisci Assisiensis Legenda antiquissima, auctore Fratre Leone. Ed. P. Sabatier. Paris 1898.
R^lo 1a Sp. Perf.	Speculum Perfectionis; redactio prima. Ed. P. Lemmens. Quaracchi 1901.
Ext. Sp. Perf.	Extractiones de Legenda antiqua. Ed. P. Lemmens.
S. Bon., Leg.	Seraphici Doctoris S. Bonaventurae Legendae duae de Vita S Francisci. Quaracchi 1898. Nous citons d'après la traduction de M. l'abbé Fagot, Paris, 1926.
Tres Soc.	S. Francisci Legenda trium Sociorum. Ex codice Fulgin. a Michaele Faloce-Pulignani. Foligno 1898.
Leg. des trois Com.	La légende des Trois Compagnons. Ed. L. Pichard, Paris, 1926.
Actus	Actus B Francisci et sociorum ejus. Ed. P. Sabatier, Paris 1902.
Chron. Jord.	Chronica Fratris Jordani. Edidit Boehmer, Paris 1908.
Fioretti	
Pisan	Bartholomaeus de Pisis, De Conformitate vitae Beati Francisci ad vitam Domini Jesu. Quaracchi 1906.

Digitized by Google

I

ANCIEN TESTAMENT

Genèse.

1, 26. — Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. — ALLUSION : Père saint et juste, vous avez créé les êtres spirituels et corporels ; vous nous avez faits à votre image et à votre ressemblance. — *(1re Règle, Op., p. 75.)* Pense, ô homme à quel degré d'excellence le Seigneur t'a placé : il t'a créé, il t'a formé un corps à l'image de son Fils et une âme à sa propre ressemblance. *(Admo, Op., p. 108.)*

2, 15. — Le Seigneur prit donc l'homme et le posa dans un paradis de délices. — ALLUSION : Père saint, qui nous avez placés dans un paradis de délices. — *(1re Règle, Op., p. 73.)*

2, 16. — Mangez de tous les fruits des arbres du paradis; mais ne mangez pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. — CITATION et APPLICATION : Après avoir cité ces paroles, S. François continue : Adam pouvait donc manger des fruits de tous les arbres du paradis ; tant qu'il ne fit rien contre l'obéissance, il ne pécha point. Celui-là mange de l'arbre de la science du bien, qui regarde sa volonté comme son bien propre, se glorifie des biens que le Seigneur publie et opère en sa personne. Il écoute les suggestions du démon et transgresse les ordres divins ; ainsi il trouve le fruit de la science du mal, et, par là même, il faut qu'il en porte la peine. — *(Admo, Op., p. 106.)*

9, 22. — Cham voyant que ce que la pudeur obligeait de cacher en son père était découvert, alla le rapporter à ses Frères. — ALLUSION ATTRIBUÉE : Les détracteurs sont de la race de Cham, qui ne cacha pas ce qu'il devait cacher en son père, mais le découvrit. — *(Colla XVIII, Wad., p. 162.)*

12, 2. — Je ferai de toi une grande nation. — ALLUSION : Le Seigneur m'a montré clairement qu'il nous fera grandir et nous multipliera jusqu'aux extrémités du monde. — *(Cel. 1a, XI, p. 42.)*

27, 4. — Et que mon âme te bénisse avant que je meure. — APPLICATION ATTRIBUÉE : S. François à Bernard de Quintavalle : Viens, mon fils, afin que mon âme te bénisse avant que je meure. — *(Wad. Bened. VI, p. 291-292.)* Toute la scène est imitée de celle de la bénédiction donnée par Jacob à ses enfants, jusque dans les détails, les mains croisées, par exemple. Cf. Gen., 27, 29 et 48, 14. — Israël, croisant ses mains, étendit sa main droite et la posa sur la tête d'Ephraïm qui était le plus jeune et posa la

Digitized by Google

main gauche sur la tête de Manassé qui était l'aîné. — APPLICATION : S. François mourant : Ses fils étaient rangés autour de lui, il croisa les mains et posa la droite sur F. Elie placé à sa gauche. — *(Cel. Ia IIa, VII, p. 120.)*

28, 18. — S'étant levé, il prit la pierre, la dressa et versa de l'huile sur son sommet. — ALLUSION : S. François, parlant des secrets que Notre-Seigneur lui avait révélés sur l'Alverne, demanda de l'huile et l'ayant répandue sur la pierre d'où le Seigneur lui avait parlé, il ajouta : « Ceci est l'autel de Dieu. » — *(Collo. XXIII, Wad., p. 243.)*

Exode.

12, 11. — Vous le mangerez [l'Agneau pascal] à la hâte, car c'est la Pâques, c'est-à-dire le passage du Seigneur. — ALLUSION : S. François ayant accepté l'aumône comme un pèlerin, édifia ses fils par de saints discours. Il leur rappela que traversant le désert de ce monde en voyageurs et en étrangers ils devaient, comme de vrais hébreux, célébrer sans cesse dans la pauvreté de l'esprit, la Pâque du Seigneur, c'est-à-dire le passage de ce monde au Père. — *(S. Bon. Leg. C. VII, p. 102.)*

15, 6. — Votre droite, Seigneur, s'est signalée et a fait éclater sa gloire ; votre droite, Seigneur, a frappé l'ennemi. — CITATION : *(Of. Pas. Op., p. 196.)*

38, 29. — Aaron portera le nom des enfants d'Israël sur le Rational du Jugement, qu'il aura sur sa poitrine, lorsqu'il entrera dans le sanctuaire, afin qu'il serve d'un monument éternel devant le Seigneur. — ALLUSION : Dans la loi ancienne, sur le Rational du Jugement qui pendait de ses épaules sur sa poitrine, le grand prêtre portait le nom des douze tribus d'Israël; cela veut dire que, pour que le prélat porte ses sujets sur ses épaules, il doit aussi les porter dans son cœur. — *(Let. au Fr. Elie, Op.*, p. 220.)

LEVITIQUE

11, 14. — Soyez saints par ce que je suis saint. — CITATION : Prêtres, mes Frères, soyez saints parce qu'Il est saint. — *(Et. aux Prêtres de l'Ordre. Op.* p. 140.)

NOMBRES

6, 24. — Que le Seigneur vous bénisse et vous conserve. — CITATION : *(Bénéd. au Fr. Léon, Op.*, p. 164.)

6, 25. — Que le Seigneur vous découvre son visage et qu'il ait pitié de vous. — CITATION : *(Ibid.)*

6, 24. — Qu'il tourne son visage vers vous et qu'il vous donne la paix. — CITATION : *(Ibid.)*

Digitized by Google

DEUTERONOME

5, 11. — Vous ne prendrez pas en vain le nom du Seigneur votre Dieu. — APPLICATION : Et, comme un frère lui demandait un jour pourquoi il recueillait si soigneusement les écrits des païens, où ne se trouve pas le nom du Seigneur, il répondit : Mon fils, c'est parce qu'ils renferment les lettres qui servent à former le très glorieux nom de Dieu, notre Seigneur. — *(Cel. 1a, 1a,* XXIX, p. 94.)

6, 5. — Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. — ALLUSION : Aimons de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit, de toutes nos forces, de tous nos efforts, de toute notre intelligence, de tous nos moyens, de toutes nos entrailles, de tous nos désirs et de toute notre volonté le Seigneur Dieu qui nous a donné..., etc. — *(1re Règle, Op.,* p. 78.)

10, 17. — Il est le Dieu des dieux. — ALLUSION ATTRIBUÉE : Vous êtes le Dieu des Dieux. — *(Louanges de Dieu. Wad.,* p. 50.)

13, 18. — Afin que vous fassiez ce qui est agréable aux yeux du Seigneur votre Dieu. — ALLUSION : Ce qui me fut toujours et continue de m'être le plus doux, le plus doux et le plus agréable, c'est de voir le bon plaisir de Dieu réalisé en moi. *(Cel. 1a, 2a,* VII, p. 119.)

32, 35. — La vengeance m'appartient et je leur rendrai en son temps ce qui leur est dû. — ALLUSION : S'ils nous empêchent de sauver les âmes, la vengeance appartient à Dieu et il leur rendra en son temps ce qui leur est dû. — *(Collo. XII, p. 154.)*

JOSUE

1, 3. — Partout où vous aurez mis le pied, je vous livrerai ce lieu. — ALLUSION ATTRIBUÉE : Après avoir cité ce passage, l'auteur ajoute : Fouler aux pieds, c'est mépriser ; la pauvreté foule tout aux pieds, par conséquent elle règne sur toutes choses. *(Prière pour obtenir la Pauvreté ; Wad.,* p. 55.)

28, 18. — Et vous, aujourd'hui, vous abandonnerez le Seigneur, et demain sa colère sévira sur vous. — ALLUSION : Si oublieux de ses bienfaits vous retournez à votre vomissement, sa grande colère sévira sur vous. *(S. Bon., Leg.,* VII, p. 123.)

JUGES

5, 3. — Vous, rois, écoutez ; vous princes, prêtez l'oreille. — ALLUSION : Ecoutez, mes seigneurs, mes fils et mes frères, prêtez l'oreille à mes paroles. *(Let. au chap. gén., Op., p. 136.)*

Digitized by Google

I ROIS

2, 5. — Celle qui était stérile est devenue mère de beaucoup d'enfants. — ALLUSION : Il disait que la femme stérile était ce bon religieux, qui, par ses saintes prières et par ses vertus, édifie les autres. (*Spec. Perfect.*, p. 145; *Leg. Persus.*, p. 40.) La femme stérile, c'est mon pauvre petit frère qui n'a pas la charge d'enfanter des fils dans l'Eglise, mais au jour du jugement il en aura enfanté beaucoup parce que ceux qu'il convertit aujourd'hui par ses prières secrètes seront dénombrés pour sa gloire par le juge. La femme qui a beaucoup de fils sera affaiblie, car le prédicateur qui se réjouit d'avoir engendré beaucoup d'enfants par sa propre vertu, reconnaîtra alors qu'il n'y a rien en eux qui vienne de lui. (*Cel.*, *2a 2a*, p. 321). — La femme stérile désigne l'humble frère qui ne semblait pas appelé à enfanter des fils dans l'Eglise de Dieu. Au jour du jugement, plusieurs le proclameront leur père et le juge publiera à sa gloire les noms de ceux qu'il a gagnés par ses bons exemples. La mère de tant d'enfants, réduite à une honteuse impuissance, c'est le prédicateur vain et superbe qui se glorifie maintenant du grand nombre de pécheurs convertis par sa parole et dont la misère apparaîtra alors au grand jour. — (*Colla. XVII, Wad.*, 161 ; cf. *S. Bon.*, *Leg. VIII*, p. 109.)

TOBIE

4, 11. — Parce que l'aumône délivre de tout péché et de la mort. — ALLUSION : Soyons charitables et humbles et faisons l'aumône ; elle purifie notre âme de la souillure du péché. (*Let. aux fidèles, Op.*, p. 127.)

4, 16. — Et ce que tu ne veux pas que l'on te fasse, ne le fais pas à autrui. — CITATION : (*1re Règle, IV, Op.* p. 45.)

13, 4. — Il n'y a point d'autre que lui qui soit le Dieu tout puissant. — CITATION : (*Let. au Chap. Gén.*, *Op.*, p. 15.)

13, 6. — Exaltez par vos œuvres le roi des cieux. — ALLUSION : Exaltez-le par vos œuvres. (*Let. au Ch. Gén. et aux Frères, Op.*, p. 137.)

JUDITH

13, 21. — Reconnaissez tous qu'il est bon. — ALLUSION : Confiez-vous à lui car il est bon et louez-le dans vos œuvres. (*Let. au Ch. Gén.*, *Op.*, p. 136.)

JOB

6, 10. — Et que cela me soit une consolation qu'étant affligé de douleur et n'étant pas épargné, je ne contredise en rien à la

Digitized by Google

volonté de Celui qui est saint. — APPLICATION : Il me sera très agréable d'être affligé de douleur et de n'être pas épargné, car l'accomplissement de votre sainte volonté me remplit d'une consolation surabondante. — (S. Bon., *Leg.*, XIX, p. 199.)

14, 7. — Un arbre conserve l'espoir s'il est coupé, il reverdit et ses branches poussent à nouveau. — ALLUSION : Aux Frères qui coupaient les arbres il défendait de les couper entièrement, afin qu'ils conservâssent l'espoir de repousser à nouveau. *(Cel. 2a, 2a*, CXXII, p. 313.)

PSAUMES

3, 6. — Je me suis endormi et j'ai été assoupi et je me suis levé. — ALLUSION : Je me suis endormi et je me suis assoupi et mon Père très saint m'a reçu avec gloire. — *(Of. Pas., Op.*, p. 184.)

4, 3. —Jusques à quand, enfants des hommes, aurez-vous le cœur appesanti ? — CITATION. *(Admo*, I, *Op.*, p. 105.)

9, 9.— Il jugera les peuples avec justice. — CITATION : *(Of. Pas., Op.*, p. 192.)

9, 10. — Le Seigneur est devenu le refuge du pauvre, l'aide au temps opportun. — CITATION : *(Ibid.)*

11, 7. — Les paroles du Seigneur sont des paroles chastes. — APPLICATION : J'exhorte mes frères à ce que, dans la prédication qu'ils font, leurs paroles soient examinées et chastes. (2me Règle, IX, *Op.*, p. 90.)

12, 1. — Jusques à quand, Seigneur, m'oublierez-vous ? — CITATION. *(Of. Pas., Op.*, p. 194.)

12, 2. — Jusques à quand remplirai-je mon âme de projets et mon cœur sera-t-il chaque jour dans la douleur ? — CITATION. *(Ibid.)*

12, 3. — Jusques à quand mon ennemi sera-t-il élevé au dessus de moi ? — CITATION. *(Ibid.)*

12, 4. — Regardez-moi et exaucez-moi, Seigneur, mon Dieu ; éclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort. — CITATION. *(Ibid.)*

12, 5. — De peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu l'avantage sur lui. Ceux qui me persécutent ressentiront une grande joie, s'il arrive que je sois ébranlé. — CITATION. *(Ibid.)*

12, 6. — Pour moi, j'ai espéré dans votre miséricorde, mon cœur exultera à cause de votre salut ; je chanterai devant le Seigneur qui m'a comblé de biens et j'exalterai le nom du Seigneur. — CITATION. *(Ibid.)*

13, 1. — Il n'est personne qui fasse le bien, il n'en est pas un seul. — CITATION. *(Admo*, VIII, *Op.*, p. 111.)

16, 4. — A cause des paroles de vos lèvres, j'ai eu soin de

Digitized by Google

garder des voies dures. — ALLUSION : A cause des autres, j'ai gardé des voies dures ; car j'ai été donné en exemple à beaucoup. *(Apoph.*, XXXVII, *Wad.*, p. 207 ; *S. Bon.*, *Leg. Min.*, *Quaracchi*, p. 241.)

16, 8. — Protégez-moi à l'ombre de vos ailes contre les ennemis qui m'attaquent. — CITATION : Il disait au Christ : Protégez-moi, etc. *(Apoph. XXVI, Wad.*, p. 203.)

17, 7. — De son saint temple, il a entendu ma voix ; ma clameur est parvenue jusqu'à lui. — CITATION *(Of. Pas. Op.*, p. 191.)

17, 18. — Il m'a arraché à mes ennemis très forts et à ceux qui me haïssaient parce qu'ils étaient devenus plus puissants que moi. — CITATION. *(Of. Pas.*, *Op.* p. 180.)

17, 31. — Les paroles du Seigneur sont examinées au feu. — ALLUSION : Que leurs paroles soient examinées. *(1re Règle*, IX, *Op.*, p. 90.)

19, 2. — Que le Seigneur vous exauce dans le jour de l'affliction ; que le nom du Dieu et de Jacob vous protège. — CITATION. *(Of. Pas.*, *Op.*, p. 192.)

19, 3. — Qu'il vous envoie du secours de son sanctuaire et de Sion, qu'il vous protège. — CITATION. *(Ibidem.)*

19, 5. — Qu'il comble les désirs de votre cœur et qu'il confirme vos desseins. — CITATION. *(Ibidem.)*

19, 6. — Réjouissons-nous en notre salut et au nom du Seigneur notre Dieu glorifions-nous. — ALLUSION : Ils se réjouiront en votre salut et ils se glorifieront au nom du Seigneur notre Dieu. *(Ibidem.)*

19, 7. — Que le Seigneur favorise toutes vos demandes ; maintenant je sais que le Seigneur a sauvé son Christ. — ALLUSION : Maintenant je sais que le Seigneur a envoyé Notre Seigneur Jésus-Christ son Fils. — *(Of. Pas.*, *Op.*, p. 102.)

21, 7. — Mais pour moi, je suis un ver de terre et non un homme ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. — CITATION : *(Of. Pas.*, *Op.*, p. 18.) Et ALLUSION : Il témoignait un grand amour aux vermisseaux pour avoir lu ce qui est dit du Sauveur : « Je suis un ver et non un homme. » Aussi les ramassait-il sur la route et les mettait-il à l'abri ; de peur qu'ils ne fussent écrasés sous les pieds des passants. *(Cel. 1a 1a*, XXIX, p. 93.)

21, 8. — Tous ceux qui me voyaient se sont moqués de moi; ils ont remué leurs lèvres et ils ont branlé la tête. — CITATION. *(Of. Pas*, *Op.*, p. 81.)

21, 10. — C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère ; vous avez été mon espérance depuis le temps que je suçais sa mamelle. — CITATION. *(Of. Pas.*, *Op.*, p. 179.)

21, 11. — J'ai été jeté en vos mains au sortir de son sein ; vous avez été mon Dieu dès que j'ai quitté les entrailles de ma mère. — CITATION. *(Ibid.)*

Digitized by Google

21, 12. — Ne vous retirez pas de moi, parce que l'affliction approche, parce qu'il n'y a personne qui m'assiste. — CITATION. *(Of. Pas., Op.*, 179.)

21, 14. — Ils ont ouvert leur bouche comme un lion ravissant et rugissant. — CITATION. *(Of. Pas., Op.*, p. 184.)

21, 15. — Je me suis répandu comme l'eau ; tous mes os se sont déplacés et mon cœur, au milieu de mes entrailles, est devenu comme une cire en fusion. — CITATION. *(Ibid.)*

21, 16. — Toute ma force s'est desséchée comme une terre cuite au feu; et ma langue s'est attachée à mon palais; et vous m'avez conduit jusqu'à la poussière du tombeau. — CITATION. *(Ibid.)* Ici saint François au lieu de dire « vous m'avez conduit », dit « ils m'ont conduit ». — CITATION. *(Ibid.)*

21, 17. — Car un grand nombre de chiens m'ont environné ; une assemblée de pervers m'a assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds. — CITATION. *(Ibid.)*

21, 18. — Ils ont compté tous mes os ; ils m'ont considéré et ils m'ont inspecté. — CITATION. *(Ibid.)*

21, 19. — Ils ont partagé entre eux mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma robe. — CITATION. *(Ibid.)*

21, 20. — Pour vous, Seigneur, n'éloignez point de moi votre assistance, appliquez-vous à me défendre. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 175.)

22, 4. — Car, quand même je marcherais au milieu des ombres de la mort, je ne craindrai aucun mal, parce que vous êtes avec moi. — ALLUSION : Après avoir prié, il se sentit fortifié par le Seigneur, et chanta plein de confiance le verset prophétique : « Quand je marcherais..., etc.. *(S. Bon., Leg.*, IX, p. 134.)

27, 7. — Le Seigneur, mon secours et mon protecteur. — ALLUSION : Vous êtes le protecteur. *(Louanges du Seigneur. Wad.*, p. 30.)

33, 9. — Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. — ALLUSION : Tout plaisir du monde paraît amertume à celui qui goûte Dieu. Goûtez donc et voyez que le Seigneur est doux et aimable et jamais vous ne regretterez de l'avoir aimé. *(Oracle*, XXX, *Wad.*, p. 30.) — Ceux qui refusent de goûter combien le Seigneur est doux, préfèrent les ténèbres à la lumière et refusent d'observer les commandements de Dieu, ceux-là sont maudits. *(Let. aux Fidèles, Op.*, p. 124.)

33, 23. — Le Seigneur rachètera les âmes de ses serviteurs et ceux qui espèrent en lui ne périront pas. — ALLUSION : Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui a racheté l'âme de son serviteur. Nul ne périra de ceux qui espèrent en lui. *(Of. Pas. Op.*, p. 185.)

34, 11. — D'iniques témoins se sont dressés, ils m'ont demandé des choses que j'ignorais. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 183.)

Digitized by Google

34, 12. — Ils m'ont rendu le mal pour le bien. — CITATION. *(Ibid.)*

34, 15. — Ils se sont réjouis et rassemblés contre moi ; ils ont réuni tous les fléaux contre moi et je l'ignorais. — CITATION *(Ibid.)*

36, 40. — Et le Seigneur les assistera ; et il les délivrera ; il les arrachera d'entre les mains des pécheurs, et il les sauvera parce qu'ils ont espéré en lui. — ALLUSION ATTRIBUÉE : Mais le Seigneur sera alors le refuge des cœurs affligés et il sauvera ceux qui ont espéré en lui. *(Proph. XVI, Wad.*, p. 272.)

37, 12. — Mes amis et mes proches se sont approchés et levés contre moi, mes voisins se sont éloignés. *(Of. Pas. Op.*, p. 177.)

37, 21. — Hâtez-vous de me secourir, Seigneur Dieu de mon salut. — CITATION. *(Ibid.)*

39, 9. — Il est écrit de moi... que je dois faire votre volonté ; c'est aussi, mon Dieu, ce que j'ai voulu. — ALLUSION : S. François parlant de lui-même : Ce qui m'est toujours et continue de m'être le plus doux, le plus cher et le plus agréable, c'est de voir le bon plaisir de Dieu réalisé en moi et par moi. *(Cel. 1a, 2a*, VII, p. 199.)

40, 7. — Il sortait dehors et il allait s'entretenir avec les autres. — ALLUSION : Ils sortaient et parlaient entre eux. *(Of. Pas. Op.*, p. 181.)

40, 8. — Tous mes ennemis parlaient en secret contre moi ; et ils conspiraient pour me causer des maux. — ALLUSION : Tous mes ennemis m'ont cherché pour me nuire et ils ont tramé des projets d'iniquité contre moi. *(Ibid.)*

41, 9. — Durant le jour [S. François écrit : Durant ce jour], le Seigneur a envoyé sa miséricorde, et durant la nuit résonnent ses cantiques. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 188.)

43, 5. — Vous êtes mon roi et mon Dieu, vous qui tant de fois avez sauvé Jacob. — ALLUSION : Vous êtes mon Père très saint, mon roi, et mon Dieu. *(Of. Pas., Op.*, p. 183.)

45,11 . — Considérez et voyez que je suis Dieu ; je serai exalté parmi les nations ; je serai exalté sur la terre. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 184.)

46, 2. — Nations, battez des mains ; louez Dieu en des cris d'allégresse. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 185.)

46, 3. — Il est le Seigneur Très Haut, terrible et grand roi de toute la terre. — CITATION. *(Ibid.)*

50, 17. — Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres et ma bouche publiera vos louanges. — CITATION : S. François parlant à frère Léon sur l'Alverne. *(Actus S. F., Sabatier*, p. 34.)

50, 141. — Rendez-nous la joie de votre salut. — ALLUSION :

Digitized by Google

Priez Dieu de vous épargner dans sa miséricorde et de rendre à votre âme la joie de son salut. *(Apoph. XVIII, Wad,* p 199.)

52, 4. — Abandonnez au Seigneur le soin de vous-même, et lui-même vous nourrira. — ALLUSION : Il les embrassa pieusement et tendrement, en disant à chacun d'eux : Abandonnez..., etc. *(Cel. 1a 1a,* XII, p. 45 ; et *S. Bon., Leg.* III, p. 37.)

54, 23. — Abandonnez au Seigneur le soin de vous-même, et lui-même vous nourrira. — CITATION : Il les embrassa pieusement et tendrement, en disant à chacun : Abandonnez..., etc. *(Cel. 1a, 1a,* XII, p. 45 et *S. Bon., Leg.,* III, p. 37.)

55, 2. — Ayez pitié de moi, ô Dieu, parce que l'homme m'a foulé aux pieds ; m'attaquant tout le jour, il m'a accablé d'affliction. — CITATION. *(Of. Pas. Op.,* p. 181.)

55, 3. — Tout le jour mes ennemis m'ont foulé aux pieds ; en grand nombre, ils ont combattu contre moi. — CITATION. *(Ibid.)*

55, 9. — [O Dieu] je vous ai révélé ma vie ; vous avez accepté mes pleurs devant vous. — CITATION. *(Of. Pas. Op.,* p. 176.)

55, 10. — [Alors] mes ennemis me tourneront le dos chaque fois que je vous invoquerai; mais je sais bien que vous êtes mon Dieu. — CITATION. *(Ibid.)*

56, 2. — Ayez pitié de moi, ô Dieu, ayez pitié de moi, car mon âme a mis en vous sa confiance. A l'ombre de vos ailes j'espèrerai jusqu'à ce que soit passée l'iniquité. — CITATION. *Of. Pas. Op.,* p. 180.)

56, 3. — J'élèverai ma voix vers le Dieu très haut qui m'a comblé de ses bienfaits. — ALLUSION : J'élèverai ma voix vers mon Père le Dieu très saint. *(Ibid.)*

56, 4. — Du ciel, il m'a envoyé le secours, il m'a délivré, il a couvert d'opprobres mes persécuteurs ; il a envoyé sa miséricorde et sa vérité. — CITATION : S. François écrit : [Dieu m'a aidé de sa main et de sa vérité]. *(Ibid.)*

56, 5. — Il a arraché mon âme du milieu des lionceaux. — CITATION. *(Ibid.)*

56, 6. — Soyez exalté aux cieux, ô Dieu, que votre gloire éclate sur toute la terre. — CITATION. *(Of. Pas. Op.,* p. 186.)

56, 7. — Ils ont tendu un piège à mes pieds et ils ont tenu mon âme toute courbée; ils ont creusé une fosse devant moi, et ils y sont eux-mêmes tombés. — CITATION. *(Of. Pas. Op.,* p. 180.)

56, 8. — Mon cœur est prêt, ô Dieu, mon cœur est prêt ; je chanterai et je dirai un psaume. — CITATION. *(Ibid.)*

56, 9. — Debout, ô ma gloire ; debout, cithare et psaltérion ; je me lèverai dès le matin. — CITATION. *(Ibid.)*

56, 10. — Je vous chanterai au milieu des peuples, Seigneur ; je vous dirai un psaume au milieu des nations. — CITATION. *(Ibd.)*

Digitized by Google

56, 11. — Parce que votre miséricorde s'est élevée jusqu'aux cieux et votre vérité jusqu'aux nuées. — CITATION. *(Ibid.)*

56, 12. — Soyez exalté, ô Dieu, au dessus des cieux et que votre gloire éclate dans toute la terre. — CITATION. *(Ibid.)*

58, 17. — Béni, le Seigneur mon Dieu, il s'est fait mon soutien et mon refuge au jour de ma tribulation. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 192.)

58, 18. — A mon secours, je vous chanterai, parce que, ô mon Dieu, vous êtes mon appui, ma miséricorde. — CITATION. *(Ibid.)*

60, 3. — Vous m'avez placé sur la pierre en un lieu élevé. — ALLUSION : De même, quand il lui fallait marcher sur une pierre, il ne la foulait qu'avec crainte et révérance, par amour de Celui qui est dit être la pierre ; aussi quand il récitait le verset « Vous m'avez élevé sur la pierre », à cause de sa grande révérence et de sa dévotion, il disait « Au dessous des pieds de la pierre vous m'avez élevé ». *(Leg. ant. Persus.*, 1926, p. 30.) — Il marchait avec respect sur les pierres en pensant à Celui qui est appelé « la pierre ». (1 Cor. X, 4.) Quand il avait à réciter ce verset, il disait, pour parler avec plus de respect : « Sous mes pieds tu m'as élevé. » *(Cel. 2a 2a,* CXXIV, p. 322.)

61, 9. — Répandez vos cœurs devant lui. — ALLUSION : Voyez, mes Frères, l'humilité de Dieu et répandez vos cœurs devant lui. *(Let. au Ch. gén. Op.*, p. 141.)

65, 2. — Réjouissez-vous devant Dieu, habitants de la terre, chantez un cantique à son nom, glorifiez-le et louez-le. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 191.)

65, 3. — Dites à Dieu : Que vos œuvres sont terribles, Seigneur; la grandeur de votre puissance confondra vos ennemis. — CITATION. *(Ibid.)*

65, 4. — Que toute la terre vous adore et vous loue ; qu'elle chante un cantique à votre nom. — CITATION. *(Ibid.)*

65, 5. — Nations, bénissez notre Dieu et faites entendre votre voix pour le louer. — CITATION. *(Ibid.)*

65, 16. — Venez, écoutez, vous tous qui avez la crainte de Dieu, et je vous conterai les biens qu'il a faits à mon âme. — CITATION. *(Ibid.)*

65, 17. — J'ai ouvert ma bouche, ma langue l'a exalté! — CITATION. *(Ibid.)*

67, 33. — Royaume de la terre, chantez Dieu, chantez un cantique au Seigneur ; chantez Dieu. — CITATION. *(Of. Pas. C. Asc.*, p. 188.)

67, 34. — Qui est monté au dessus de tous les cieux, vers l'Orient ; il a donné à sa voix l'accent de sa puissance. — CITATION. *(Ibid.)*

67, 35. — Rendez gloire à Dieu à cause d'Israël ; sa magni-

Digitized by Google

ficence et son pouvoir s'élèvent au dessus des nuées. — CITATION. *(Ibid.)*

67, 36. — Dieu est admirable dans ses saints. Le Dieu d'Israël donnera lui-même à son peuple vertu et force. Que Dieu soit béni! — CITATION. *(Ibid.)*

68, 5a. — Ils sont devenus plus nombreux que les cheveux de ma tête; ils m'ont détesté sans raison. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 183.)

68, 5b. — Ils se sont fortifiés, mes ennemis et mes injustes persécuteurs, et j'ai payé ce que je n'avais pas pris. — CITATION. *(Ibid.)*

68, 8. — Pour votre gloire j'ai souffert tant d'opprobres et mon visage a été couvert de confusion. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p 182.)

68, 9. — Je suis devenu comme un étranger à mes frères et comme un méconnu aux enfants de ma mère. — CITATION. *(Ibid.)*

68, 10. — Parce que [S. François écrit: Père Saint] le zèle de votre maison m'a dévoré et que les outrages de ceux qui vous insultent sont retombés sur moi. — CITATION. *(Ibid.)*

68, 17. — Exaucez-moi, Seigneur ; votre bonté est miséricordieuse en proportion de vos multiples condescendances ; jetez un regard sur moi. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 193.)

68, 18. — Ne détournez pas votre visage de votre enfant ; je suis dans la tribulation, exaucez-moi. — CITATION. *(Ibid.)*

68, 19. — Ayez soin de mon âme et délivrez-la ; délivrez-moi de mes ennemis. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 178.)

68, 20. — Vous connaissez mes humiliations, mes hontes et le respect que j'ai pour vous. — CITATION. *(Ibid.)*

68, 21. — Devant vous sont tous mes persécuteurs: mon cœur attend l'opprobre et la misère. J'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec moi ; mais nul ne l'a fait ; que quelqu'un me consolât, mais je n'ai trouvé personne. — CITATION. *(Ibid.)* — Par ailleurs, S. François écrit : Il(le serviteur de Dieu) doit souffrir en toute patience, par amour du Seigneur qui, dans l'excès de ses souffrances, a cherché un consolateur, et ne l'a pas trouvé. *(Collo VIII, Wad.*, p. 151.)

68, 22. — Ils m'ont donné du fiel, comme nourriture ; et, dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 184.)

68, 33. — Que les pauvres voient et se réjouissent. Cherchez Dieu et votre âme vivra. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p, 186.) — *Nota:* cette partie du verset : « Que les pauvres vivent et se réjouissent », était d'un usage fréquent pour François.

68, 35. — Que les cieux et la terre, que la mer et tous les animaux qu'elle renferme louent Dieu. — CITATION. *(Ibid.)*

68, 36. — Car il sauvera Sion, il bâtira les villes de Juda : des

Digitized by Google

hommes y viendront demeurer et leurs descendants en seront les acquéreurs. — CITATION. *(Ibid.)*

68, 37. — Et la race des serviteurs de Dieu en sera maître, et ceux qui aiment son nom y demeureront. — CITATION. *(Ibid.)*

69, 1. — Venez à mon aide, ô mon Dieu, hâtez-vous, Seigneur, de me secourir. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 187.)

69, 2. — Qu'ils soient dans la crainte et la confusion ceux qui en veulent à ma vie. — CITATION. *(Ibid.)*

69, 4. — Qu'ils s'éloignent vite et rougissent ceux qui, par dérision, me crient : courage! courage! — CITATION. *(Ibid.)*

69, 5. — Qu'ils exultent et se réjouissent tous ceux qui vous cherchent et ne cessent de dire : « soit glorifié, le Seigneur », et aiment votre salut. — CITATION. *(Ibid.)*

69, 6. — Pour moi, je suis pauvre et indigent. Dieu, aidez-moi ! Soyez mon soutien et mon libérateur. Seigneur, ne tardez pas. — CITATION. *(Ibid.)*

70, 2. — En vous, Seigneur, j'ai espéré ; je ne serai jamais confondu ; dans votre justice délivrez-moi, emportez-moi, inclinez vers moi votre oreille et sauvez-moi. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 199.)

70, 3. — Soyez pour moi un Dieu protecteur, une forteresse, afin que vous me sauviez. — CITATION. *Ibid.)*

70, 5. — Car vous êtes, ma patience, Seigneur, mon espérance, Seigneur, depuis ma jeunesse. — CITATION. *(Ibid.)*

70, 6. — Sur vous je me suis appuyé dès le sein de ma mère ; depuis que je suis né, vous êtes mon protecteur ; vous serez toujours l'objet des mes chants. — CITATION. *(Ibid.)*

70, 8. — Que ma bouche soit remplie de vos louanges, que je chante votre gloire, et, tout le jour, votre grandeur. — CITATION. *(Ibid.)*

70, 10. — Ceux qui me défendaient ont fait cause commune avec eux. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 181.)

70, 15 et 16. — Parce que je ne connais point la science, je pénétrerai dans la jouissance du Seigneur. — ALLUSION : Celui qui veut atteindre le faîte (de la pauvreté), doit renoncer, non seulement à la prudence de la chair, mais encore, dans une certaine mesure, à la science, afin qu'étant complètement désapproprié, il puisse entrer dans la jouissance du Seigneur, et, entièrement dépouillé, se reposer dans les bras du Seigneur crucifié. *(Colla V. Wad.*, p. 146; *S. Bon., Leg.*, VI, p. 93.)

71, 17. — Et tous les peuples de la terre seront bénis en lui ; toutes les nations rendront gloire à sa grandeur. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 191.)

71, 19. — Toutes les tribus de la terre seront bénies en lui ; toutes les nations l'exalteront. — CITATION. *(Ibid.)*

Digitized by Google

72, 14. — [Père Saint] vous avez pris ma main droite ; vous m'avez dirigé selon votre volonté et vous m'avez élevé selon votre gloire. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 184.)

72, 25. — Car, qu'y a-t-il pour moi dans le ciel ? et que désiré-je sur la terre, sinon vous ? — CITATION. *(Ibid.)*

73, 12. — Cependant Dieu, qui est notre roi avant tous les siècles, a opéré notre salut au milieu de la terre. — CITATION : Notre très saint Père céleste, notre roi, avant tous les siècles, a envoyé d'en haut son cher Fils, il a opéré notre salut au milieu de la terre. *(Of. Pas. Op.*, p. 185.)

76, 3. —Mon âme a refusé toute consolation. — CITATION : De là, il se remettait souvent en mémoire et, ensuite, il redisait aux Frères, cette parole de David : « Mon âme a refusé toute consolation. » *(Leg. Antiq. Perus.*, 1926, p. 23.)

77, 1. — Rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche. — ALLUSION : Penchez l'oreille de votre cœur ; obéissez à la voix du Fils de Dieu. *(Let. aux prêtres. Op.*, p. 137.)

77, 25. — L'homme a mangé le pain des anges. — ALLUSION : S. François : Aux fêtes principales, quand il le pouvait facilement, il avait coutume de mendier, disant que cette parole du prophète « l'homme mange le pain des anges » s'accomplit à la lettre dans la personne des saints pauvres. « Le pain que l'on demande pour Dieu, disait-il, est réellement le pain des anges. Les anges inspirent aux hommes de bonnes pensées, et la sainte pauvreté le recueille de porte en porte. *(Colloq.* XXXVII. *Wad.*, 258.) C'est vraiment le pain des anges que la sainte pauvreté recueille de porte en porte, puisque demandé pour l'amour de Dieu, il est donné aussi pour son amour sous l'inspiration des saints anges.. *(S. Bon. Leg.* VII, p. 101, et cf. *Pisan. Conform. Fruct.*, XII, p. 612.)

78, 2. — Ils ont exposé les cadavres de vos serviteurs, pour servir de nourriture aux oiseaux du ciel, les chairs de vos saints, pour être la proie des bêtes de la terre. — ALLUSION ATTRIBUÉE : *(Conform. Fruct.*, XXe.)

80, 2. — Réjouissez-vous en louant Dieu, notre secours ; chantez le Dieu de Jacob. — ALLUSION : Réjouissez-vous en louant Dieu, notre secours; chantez le Seigneur vrai et vivant par des cris d'allégresse. *(Of. Pas. Op.*, p. 198.)

82, 19. — Vous seul êtes le Très Haut. — ALLUSION : Vous êtes le Très-Haut. *(Laus Dei. Wad.*, p. 50.)

85, 14. — Les méchants, ô Dieu, se sont élevés contre moi ; et une assemblée de puissants ont cherché mon âme ; et ils ne vous ont point présent en leurs pensées. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 179.)

87, 2. — Seigneur, Dieu de mon salut, je crie vers vous le jour et la nuit. — CITATION. *(Of. Pas Op.*, p. 179.)

Digitized by Google

87, 3. — Que ma prière pénètre jusqu'à vous; inclinez votre oreille à ma demande. — CITATION. *(Ibid.)*

87, 5 et 6. — J'ai été considéré comme un homme qui va descendre dans la fosse ; je me suis trouvé sans aide, libre au milieu des morts. — CITATION. *(Ibid.)*

87, 9. — Vous avez éloigné de moi ceux qui me connaissaient ; ils m'ont regardé comme un objet d'horreur ; j'ai été trahi et je n'ai pu m'échapper. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 177.)

88, 27. — Il m'invoquera : Vous êtes mon Père. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 198.)

88, 28. — Je l'établirai le premier-né, et je l'élèverai au dessus des rois de la terre. — CITATION. *(Ibid.)*

95, 1. — Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; que toute la terre le célèbre. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 199.)

95, 4. — Car il est le Seigneur grand et très louable ; il est plus terrible que tous les dieux. — CITATION. *(Ibid.)*

95, 7. — Apportez au Seigneur, patries et nations, apportez au Seigneur gloire et honneur. — CITATION. *(Ibid.)*

95, 8. — Apportez au Seigneur la gloire due à son nom. — CITATION. *(Ibid.)*

95, 9. — Que toute la terre tremble devant sa face. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 187.)

95, 10. — Dites parmi les nations : que le Seigneur a établi son règne. — CITATION. *(Ibid.)*

95, 11. — Que les cieux se réjouissent et que la terre tressaille; que tressaille la mer avec tout ce qu'elle contient. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 188.)

95, 12. — Que les campagnes soient dans la joie avec tout ce qu'elles possèdent. — CITATION. *(Ibid.)*

95, 13. — Parce que le Seigneur vient juger la terre. — ALLUSION. *(Of. Pas. Op.*, p. 186.)

97, 1. — Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a fait des prodiges. Sa droite et son bras nous ont sauvés pour sa gloire. — ALLUSION : Pour la seconde partie du verset, S. François lit : Sa droite a sanctifié son Fils et son bras est saint. *(Of. Pas. Op.*, p. 188).

97, 2. — Le Seigneur a révélé son soleil à la face des nations ; il a manifesté sa justice. — CITATION. *(Ibid.)*

106, 27. — Et toute leur sagesse a été dévorée. — CITATION. *(Let. aux Fid. Op.*, p. 132.)

108, 4. — Au lieu de m'aimer, ils médisaient de moi; moi je priais pour eux. — CITATION. *(Of. Pas. Op.*, p. 177.)

108, 5. — Ils m'ont rendu le mal pour le bien et de la haine pour mon affection. — CITATION. *(Ibid.)*

108, 8. — Parce que je suis pauvre et dans l'indigence. — ALLU-

Digitized by Google

SION : Mes très chers frères et mes fils, n'ayez point honte à cause de l'aumône, puisque le Seigneur s'est fait pauvre en ce monde. *(Leg. antique de Pérouse,* 1926, p. 2.)

109, 9. — Tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisedech. — CITATION ATTRIBUÉE : A un prêtre qui lui demandait la grâce de la fidélité : Ce que tu me demandes, sache que cela t'est accordé par le Christ ; et, lui imposant la main sur la tête, il dit : Tu es prêtre..., etc. *(Colloq.,* XIX, *Wad.,* p. 238.)

117, 24. — Ceci est le jour qu'a fait le Seigneur ; réjouissons-nous et soyons pleins d'allégresse. — CITATION. *(Of. Pas Op.,* p. 188.)

117, 26. — Béni celui qui vient au nom du Seigneur. — CITATION. *(Of. Pas. Op.,* p. 288.)

117, 27. — C'est notre Seigneur Dieu ; il nous a illuminés. — CITATION. *(Ibid.)*

118, 21. — Maudits, ceux qui se détournent de vos préceptes. — ALLUSION : Et ques les frères, quand ils s'écartent du commandement du Seigneur et vagabonderont en dehors de l'obéissance, comme dit le prophète, qu'ils sachent qu'ils sont maudits en dehors de l'obéissance *(1re Règle, V, Op.,* p. 48.)

118, 106. — J'ai juré et j'ai résolu de garder les jugements de votre justice. — CITATION. *(Spec. Perf.,* Ed. Sabatier, p. 159.)

125, 6. — Ils reviendront avec des transports de joie, en portant les gerbes de leur moisson. — ALLUSION : Ainsi ceux (les frères preux et fidèles) portant leurs gerbes, c'est-à-dire les fruits et les mérites de leur sainte humilité et simplicité, entreront joyeux dans la joie du Seigneur. *(Spec. Perf.* Ed. Sabatier, p. 144.). — *(Idem Colla. XVI. Wad.,* p. 159.)

136, 1. — Louez le Seigneur par ce qu'il est bon. — CITATION. *(Let. au Chap. gén., Op.,* p. 137.)

141, 1. — De ma voix j'ai crié au Seigneur ; de ma voix je l'ai prié. — CITATION : Il se mit à réciter ensuite, comme il put, le Psaume « de ma voix j'ai crié vers le Seigneur ; de ma voix j'ai supplié le Seigneur ». Il alla jusqu'aux derniers mots. *(S. Bon., Leg.,* p. 203.)

141, 8. — Les justes sont dans l'attente de la justice que vous rendrez. — CITATION : Dernières paroles de S. François mourant. *(S. Bon., ibid.)*

141, 3. — Je répands ma prière en sa présence et j'expose devant lui mon affection. — CITATION. *Of. Pas. Op.,* p. 182.)

141, 4. — Mon courage tombe en défaillance; vous savez quelles routes j'ai suivies ; dans la vie où je marchais ils m'ont tendu un piège. — CITATION. *(Ibid.)*

141, 5. — Je regardais à droite et je cherchais et personne ne

Digitized by Google

me connaissait. Tout moyen de m'enfuir m'était enlevé et personne n'était là pour me sauver. — CITATION. *(Ibid.)*

141, 6. — Vous êtes mon espérance et mon partage dans la terre des vivants. — ALLUSION : Quelle (la pauvreté) soit donc votre partage, elle qui conduit à la terre des vivants. *(2me Règle, VII. Op.*, p. 87.)

143, 1. — Que le Seigneur, mon Dieu, soit béni, lui qui apprend à mes mains à combattre, et à mes doigts à faire la guerre. — ALLUSION : Au chapitre tenu en l'année 1221, saint François prit ce texte comme thème de son discours et rappela aux frères qu'ils devaient donner l'exemple au monde par leur patience et leur vertu. *(Chronique de Jourdain de Giano, Analecta Fr.*, t. I, p. 6.)

PROVERBES

3, 32. — Et il converse avec les simples. — CITATION *(Cel. 2a 2a* CXLIV, p. 348).

6, 28. — Un homme... peut-il marcher sur des charbons, sans se brûler la plante des pieds? — ALLUSION : A moins d'une vertu éprouvée, il est aussi difficile de se trouver habituellement dans leur société (celle des femmes) que de passer à travers le feu, comme dit l'Ecriture, sans se brûler la plante des pieds. *(Collat. VI, Wad., p. 148; S. Bon. Leg. V, p. 66.)*

18, 21. — La mort et la vie sont au pouvoir de la langue. — CITATIOO : Non seulement, ajoute saint François, en raison de la bouche, mais aussi en raison de la parole. *(Apoph. XVI, Wad. p. 198.)* Il affirmait qu'un silence modeste est le rempart d'un cœur pur et que ce n'est pas une mince vertu, puisque la mort et la vie, est-il écrit, sont au pouvoir de la langue. *(S. Bon. Leg. V, p. 68.)*

26, 11. — Comme le chien qui retourne à son vomissement. — ALLUSION : Aux habitants de Greccio : De même je vous annonce que si, à Dieu ne plaise, vous retournez à votre vomissement, cette plaie retombera sur vous. *(S. Bon. Leg. VIII, p. 129.)* Il y a beaucoup de religieux qui, sous prétexte de voir mieux que les supérieurs ordonnent, regardent en arrière et retournent au vomissement de leur volonté propre. *(Admo. III. Op. p. 108.)*

ECCLESIASTE

1, 2. — Vanité des vanités et tout est vanité. — CITATION : Et si, en quelque lieu, nous trouvons des deniers, ne nous en soucions pas plus que de la poussière foulée par nos pieds, car c'est la vanité des vanités, et tout n'est que vanité. *(1re Règle, VIII. Op. p. 52.)*

Digitized by Google

2, 14. — Les yeux du sage sont en sa tête. — ALLUSION. Dans la parabole des deux messagers. Le premier revint et ne dit rien de la Reine parce que « sagement il tenait les yeux en sa tête ». *(Parabole II, Wad., p. 278; Pisan. fruct. XII. Cap. XII, p. 606.)*

CANTIQUE DES CANTIQUES

2, 1. — Je suis la fleur des champs et le lis des vallées. — CITATION : Il voulait que le jardinier laissât libre une partie de terre, afin qu'en son temps, elle produisît des plantes verdoyantes, par amour de Celui qui s'est dit la fleur des champs et le lis des vallées. *(Spec. Perf. éd. Sabatier, p. 118.)*

SAGESSE

2, 24. — La mort est entrée dans le monde par l'envie du diable. — ALLUSION : Fuyez l'envie qui fut le principe de notre perdition. *(Colla XXIII, Wad.*, p. 167.)

6, 7. — Les puissants seront puissamment tourmentés. — ALLUSION : Plus ils auront été sages et puissants en ce monde, plus ils souffriront de grands tourments dans les enfers. *(Let. aux Rect. Op. p. 150.)*

18, 15. — Votre parole toute puissante vint du ciel, de votre trône royal elle descendit sur la terre. — ALLUSION. Lui, tous les jours, s'humilie comme à l'heure où descendant de son trône royal il vînt au sein d'une Vierge. *(Admo. I. Op. p. 105.)*

ECCLESIASTIQUE

11, 22. — Mettez votre confiance en Dieu. — APPLICATION : Le Saint dit à son compagnon : Mon frère, mettez votre confiance en Dieu. *(S. Bon. Leg. IX, p. 135.)*

11, 30. — Ne louez aucun homme avant la mort. — ALLUSION : Souvent, quand on le proclamait bienheureux, il répondait : Je puis encore avoir des fils et des filles; ne me louez pas comme un homme en sécurité. On ne doit louer personne dont la fin est incertaine. *(S. Bon. VI, p. 78.)*

14, 12. — Souvenez-vous que la mort ne tarde pas. — APPLICATION : Considérez et voyez que le jour de la mort approche. *(Let. aux Recteurs, Op.*, p. 150.)

27, 6. — L'épreuve de l'affliction éprouve l'homme juste. — APPLICATION : Saint François mourant à ses frères : Vivez mes fils dans la crainte de Dieu, et demeurez toujours en Lui, car une grande tentation vous menace et la tribulation est proche. *(Cel. 1a 2a VII, p. 120.)*

Digitized by Google

ISAIE

11, 2. — Et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui. — ALLUSION. Et sur tous ceux qui feront ces choses et persévèreront jusqu'à la fin, l'esprit du Seigneur reposera. *(Let. Fidèles Op. p. 130.)*

12, 1. —Je vous loue, ô mon Dieu, car vous étiez irrité : votre colère s'est détournée et vous m'avez consolé. — ALLUSION : Je vous louerai Dieu, Père très saint, Roi du ciel et de la terre parce que vous m'avez consolé. *(Of. Pas. Op.,,* p. 195.)

12, 2. — Vous êtes mon Dieu, mon Sauveur, j'agirai avec confiance et je ne craindrai pas, parce que le Seigneur est ma force, l'objet de mes louanges; c'est le Seigneur qui s'est fait mon salut. — CITATION *(Ibid.)*.

19, 4. — On entend sur les montagnes une rumeur, on entend le bruit d'un peuple nombreux, on entend une multitude de royaumes, de nations assemblées. — ALLUSION : J'ai vu une multitude infinie d'hommes qui venaient à nous et demandaient à professer notre genre de vie... J'ai vu les routes couvertes de ces nouveaux frères qui venaient à nous de toutes les parties du monde. J'ai vu des Français et des Anglais, etc. *(Collat. 1re, Wad.,* p. 142, et *Cel., 1a 1a,* p. 42.)

38, 1. — Donnez ordre aux affaires de votre maison, car vous mourrez. — ALLUSION. Le corps est malade, la mort arrive, les parents, les amis sont là disant : mets ordre à tes affaires. *(Let. aux Fidèles, Op.,* p. 133.)

38, 15. — Je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. — ALLUSION. Qu'ils ne considèrent pas les petits péchés d'autrui mais qu'ils pensent bien plus tôt aux leurs dans l'amertume de leur âme. *(1re Règle, ch. XI, Op. p. 57.)*

50, 7. — C'est pourquoi j'ai rendu ma face dure comme une pierre. — ALLUSION. Qu'ils se souviennent que N. S. J.-C., fils de Dieu vivant et tout puissant a rendu sa face dure comme une pierre. *(1re Règle, IX, Op. p. 53.)*

53, 7. — Comme une brebis que l'on conduit à la mort et comme un agneau devant celui qui tond, il sera muet. — APPLICATION : Il racheta fréquemment des agneaux que l'on menait à la boucherie, en souvenir de ce très doux agneau qui fut conduit à la mort pour le salut des pécheurs. *(S. Bon. VIII, p. 114.)*

JEREMIE

9, 21. — Parce que la mort est entrée par nos fenêtres. — ALLUSION. Il faut encore garder avec la plus grande vigilance les sens extérieurs, par lesquels la mort entre dans l'âme. *(S. Bon.*

Digitized by Google

Leg. V, p. 65.) — On ne doit pas se contenter de mortifier les vices de la chair et de la concupiscence, il faut encore garder avec une vigilance extrême les sens extérieurs, par lesquels la mort pénètre dans l'âme. *(Allo. VI, Wad. p. 149.)* — Désormais veillez mieux sur vos yeux, la mort se cache dans la vue. *(Parabole des deux messagers, Wad. p. 280.)*

17, 5. — Maudit est l'homme qui se confie dans l'homme. — CITATION : Maudit l'homme qui place sa confiance dans l'homme. *(Let. Fidèles. Op. p. 139.)*

48, 10. — Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu frauduleusement. — CITATION : Le Seigneur dit par son prophète : Maudit..., etc. etc. *(Let. Chap. gén. et aux prêtres. Op.*, p. 139.)

LAMENTATIONS

1, 12. — O vous qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il y a une douleur semblable à la mienne. — CITATION. *(Of. Pas. Op. p. 189.)*

EZECHIEL

3, 18. — Si vous n'annoncez pas à l'impie son impiété... je vous redemanderai son âme... — COMMENTAIRE : Si cette parole doit être prise d'une manière générale, je la prends en ce sens que le serviteur de Dieu doit brûler et resplendir d'une telle ardeur et d'une telle lumière que par la lumière de ses exemples et le parfum de sa sainte conduite il soit un reproche à tous les impies. Ainsi, dirai-je, la splendeur de ses exemples et le parfum de sa renommée annonceront à tous leur impiété. *(Spec. Perf. éd. Sabatier, p. 91.)* — Même explication mais avec ce corollaire : « Que s'il fait le contraire en scandalisant les peuples ou le prochain, il n'échappera pas aux arrêts sévères de la justice divine. *(Colloq. XXXIX. Wad. p. 259.)*

9, 4-5. — Et le Seigneur lui dit : Marquez un thau sur le front des hommes qui gémissent et qui sont dans la douleur. Aucun de ceux sur le front desquels vous verrez un Thau, ne le tuez pas. — APPLICATION. Il mérita (le Fr. Pacifique) de voir de nouveau sur le front de François briller le Thau, qui nuancé de couleurs variées embellissait étonnamment son visage. Le Saint en effet avait pour ce signe une grande et affectueuse vénération. Il en parlait souvent dans ses instructions et il le transcrivait de sa propre main. On eût dit que tout son zèle tendait, selon la parole du prophète, à imprimer le Thau sur le front des hommes qui gémissent et s'affligent, de tous ceux qui se convertissent vraiment au Christ Jésus. *(S. Bon. Leg. IV, p. 54.)*

Digitized by Google

De fait nous avons un vestige de cette habitude de marquer du signe Thau ses écrits dans la Bénédiction de saint François au Fr. Léon. *(Voir les reproductions.)*

DANIEL

3, 57. — Ouvrages du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez sa souveraine grandeur dans tous les siècles. — ALLUSION : Louons-le et exaltons-le dans tous les siècles. *(Prière avant l'office, Wad.*, p. 52.)

NAHIM

1, 15. — Parce que Belial ne passera plus à l'avenir au milieu de vous. — ALLUSION : L'Eglise vous protégeant il n'y aura plus de mauvaises rencontres et le fils de Belial ne passera plus impuni par la vigne du Seigneur. *(Colla. XX. Wad. p. 164.)*

MALACHIE

2, 2. — Je maudirai vos bénédictions et je les maudirai parce que vous ne rentrez pas en vous-mêmes. — ALLUSION : Et pour les prêtres qui ne veulent pas appliquer leur cœur à ces choses, je maudirai, dit le Seigneur, vos bénédictions. *(Let. au Ch. Gén. et aux Prêtres. Op. p. 139 et Wad. p. 25.)*

4, 2. — Mais pour vous, qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de justice. — ALLUSION. Et parce qu'il considerait que le soleil est la plus belle des créatures, qu'il est davantage comparé à Dieu et que dans les Ecritures le Seigneur est appelé le soleil de justice, voulant donner un nom aux louanges qu'il avait composées en l'honneur des créatures du Seigneur, il les appela le cantique du soleil. *(Spec. Perf. éd. Sabatier, p. 233.)*

(A suivre) P. Eugène D'OISY.

Digitized by Google

LES OFFICINES DE POTIERS GALLO-ROMAINS ET LES GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

ETUDE PHILOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

I

Les graffites de la Graufesenque. — Examen des divers points non encore élucidés et que la philologie seule pouvait aider à résoudre. — Note du P. Hilaire de Barenton expliquant la langue des graffites par le Sumérien et le Copte.

La découverte de cette curieuse série de *graffites* tracés à la pointe sèche sur des fonds d'assiettes ou de patères en terre sigillée trouvés à la Graufesenque par M. l'abbé Hermet entre 1901 et 1906, compte parmi les plus intéressantes de ces dernières années, touchant l'étude de notre céramique gallo-romaine (1).

Tour à tour MM. Héron de Villefosse et J. Déchelette se sont attachés à les déchiffrer ; enfin M. l'abbé Hermet leur consacrait en 1923 une étude d'ensemble extrêmement consciencieuse (2).

Sa lecture des graffites peut être considérée comme définitive ; d'autre part, les statistiques qu'il en a tiré nous documentent, tout au moins pour la période à envisager, sur l'importance de la fabrication de *quelques* officines ruthènes. Nous essaierons de déterminer la durée de cette période ;

(1) La Graufesenque, commune de l'Aveyron à 2 Km. à l'est de Millau ; ancienne *Condatomagus*.

(2) Héron de Villefosse, pour les graffites nos 42 et 43, *Bullet. des Antiq. de Fr.* 1882 et 1884. — *Mém. de la Soc. des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. XIII, 1886. — *Bullet. Archéol.* 1904, t. I, p. 74. — J. Déchelette. *Vases ornés de la gaule rom.* t. I, p. 86 et s., fig. 61 et 62. — Abbé Hermet : *Les graffites de la Graufesenque*, gr. in-8. Rodez, Imprimerie Carrère, 1923.

Digitized by Google

d'ores et déjà nous ne pensons pas que les chiffres donnés représentent la production totale des officines de la Granfesenque en exercice durant ce même temps ; elles devaient y être en plus grand nombre.

Ces inscriptions ne sont pas autre chose que des « comptes de potiers » ; c'est une opinion généralement admise aujourd'hui ; à laquelle nous nous rattacherons bien volontiers en écartant toutes les hypothèses émises et notamment celles de « comptes d'expédition » ou de « bordereaux de commande ».

M. l'abbé Hermet a laissé en suspens un certain nombre de points encore demeurés obscurs qu'il n'a pas manqué de signaler à ses collègues au concours desquels il a fait appel.

Nous avons pris un intérêt trop grand à ses découvertes et à la lecture de sa remarquable monographie pour ne pas avoir été entraîné à nous associer à ses recherches.

De l'examen attentif des 41 graffites de la Graufesenque étudiés dans leur ensemble avec leurs caractères communs, et, dans leur détail là où ils se différenciaient, nous avons été tout d'abord conduits à un certain nombre de remarques préjudicielles.

Première remarque. — Un mot : TVDOS (avec D barré) apparaît 21 fois dont : douze, sous la forme TVDOS (graff. nos 1, 2, 3, 7, 8, 12, 15, 20, 21, 23, 24, 30) ; trois, sous la forme TVDDOS (graff. nos 6, 9, 13) ; une sous la forme TVDO (graff. no 11) ; deux sous la forme TVD/ / / incomplète par cassure (graff. nos 5, 42) ; une, sous la forme TVDDVS (graff. no 40) ; deux, sous la forme TV/ / / /, mais encore par le fait de la cassure du vase (graff. nos 22, 32).

Deuxième remarque. — TVDOS ou TVDDOS se rencontrent invariablement en tête de liste sur tous les graffites ; là où ils manquent, c'est à raison de la mutilation du vase ainsi que cela se vérifie sur les nos 4, 10, 14, 17, 18, 19, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 33, 34, 37, 38, 39, 40 et 41.

Troisième remarque. — TVDOS apparaît en compagnie d'un autre mot sur un certain nombre de graffites et de chiffres romains sur quelques autres :

TVDOS SVEXOS, gr. 1.
TVDOS NAMET / / (*os*), graf. 2.
TVDOS DECAMETOS, gr. 7.
TVDOS PINPETOS, gr. 8.

Digitized by Google

TVDDOS PETVN /, gr. 9.
TVDO TR / / / / (*itos*), gr. 11.
TVDOS CINTVXO, gr. 12.
TVDOS SEXTAMETOS, gr. 15.
/ / / / S ALOS LV / / TOS, gr. 16.
TVDOS PETVAN, gr. 20.
TVDOS DECAMETOS LVXTOS, gr. 23.
TVDOS C / / / (*int*), gr. 24.
TVDDOS VIII, gr. 6.
TVDDOS VI, gr. 13.
TVDDOS VI / / / , gr. 21.
TVDDOS IX, gr. 30.
TVDDOS VIIII, gr. 6.

Quatrième remarque. — Tandis que, en regard du nom de chaque potier porté sur les graffites figure l'indication des quantités et de la contenance respective des vases divers fabriqués, ces mentions font défaut en regard de TVDOS. Cependant, sur la gauche du compte, en deuxième, troisième, quatrième lignes, ces mentions existent sans qu'on puisse leur appliquer un nom de potier correspondant. Voici, d'ailleurs, en exemple, le dispositif du graffite n° 2 :

N° 2 (OF CASTI) (1).

TVDOS NAMET / /		
	CANASTRI	S = CXXX
	MORTARI	S = CCC
	MORTARI	= = CCC
	CANASTR	= = CCL
ALBANOS. . . .	PANNA	S = MCCL
MASVETOS. . .	PANNA	S = CCL
FELIX	CATILI	MD
COTVTOS		MCCC CATILI
MASVETOS . .	CATILI	DCC
DEPROSAGI. .	PARAXIDI	MMDL
TRITOS . DVCI		
VINOVLVS. . .	LICVIAS.	XMCM
MASVETO . . .	ACITABLI.	VIID

Les potiers indiqués sur ce graffite, avec leur production en regard, sont : *Albanos*, *Masuetos*, *Felix*, *Cotutos*, *Deprosagi*;

(1) OF CASTI est le nom du potier inscrit sur le cachet apposé au centre de l'assiette sur laquelle se trouve le compte.

Digitized by Google

Tritos, Duci et *Vinoulus* en association. Si TVDOS NAMET// sont des potiers, on doit leur appliquer les : *canastri* et les *mortari* portés au-dessous et à gauche. Si, comme nous nous proposons de le démontrer, TVDOS veut dire : *compte* et NAMET, le numéro de ce compte, à qui attribuer ces *canastri* et ces *mortari* ? — Ce qui amène la remarque suivante.

Cinquième remarque. — Le nom du potier inscrit sur le cachet apposé au centre de l'assiette ou de la poterie, que ce soit celui de CASTVS, de MARTVS, de MODESTVS, d'ALBVS ou de GERMANVS ne figure jamais parmi les noms des potiers portés au compte, ce qui aurait conduit à envisager un certain nombre d'hypothèses si nous ne pensions faire la preuve que c'est au signataire lui-même du vase qu'il faut appliquer cette partie de la fabrication disposée au-dessous et à gauche de TVDOS. Il était superflu de se nommer personnellement pour CASTVS, MODESTVS ou GERMANVS puisque leur estampille figurait sur le vase. Il leur suffisait de marquer les vases par eux fabriqués et ils se plaçaient en tête du compte. On verra d'ailleurs le rôle principal qu'ils jouaient dans l'association.

Sixième remarque. — On n'avait encore rencontré aucune marque de potier au nom de : TVDOS, DECAMETOS, SVEXOS, CINTVXO, PINPETOS, PETVN, PETVAN etc. en sorte que tous ces mots attachés seulement à TVDOS nous invitaient à penser qu'ils avaient une signification propre, ne relevant en rien de l'onomastique, mais qui restait à dégager.

Septième remarque. — Abstraction faite de l'équipe de potiers dont les noms étaient franchement romains quoique affublés d'une désinence en *os* comme : ALBANOS, MASCLOS, PRIMOS, SECVNDOS, MONTANOS, SILVINOS etc. pour : *Albanus*, *Masclus*, *Primus* etc. des noms indigènes apparaissaient qui n'avaient rien de gaulois, tels : AGEDILOS, DEPROSAGILOS, LVXTODOS, OXTVANITO, SIOXTI etc. A quel idiome les rapporter ?

Huitième remarque. — Même observation pour les noms des vases fabriqués dont certains pouvaient paraître se rapprocher, mais avec des déformations, de certains noms grecs ou latins de vases — quoique en petit nombre. Mais qu'étaient ces : *licuias*, ces *buxi*, ces *cuipalini, duprosopi, lenari, uxedi, strogia* etc. ?... à quels types connus de fabrication courante répondaient-ils et comment les identifier ?

Digitized by Google

TVDDOS PETVN /, gr. 9.
TVDO TR / / / / (*itos*), gr. 11.
TVDOS CINTVXO, gr. 12.
TVDOS SEXTAMETOS, gr. 15.
/ / / / S ALOS LV / / TOS, gr. 16.
TVDOS PETVAN, gr. 20.
TVDOS DECAMETOS LVXTOS, gr. 23.
TVDOS C / / / (*int*), gr. 24.
TVDDOS VIII, gr. 6.
TVDDOS VI, gr. 13.
TVDDOS VI / / / , gr. 21.
TVDDOS IX, gr. 30.
TVDDOS VIIII, gr. 6.

Quatrième remarque. — Tandis que, en regard du nom de chaque potier porté sur les graffites figure l'indication des quantités et de la contenance respective des vases divers fabriqués, ces mentions font défaut en regard de TVDOS. Cependant, sur la gauche du compte, en deuxième, troisième, quatrième lignes, ces mentions existent sans qu'on puisse leur appliquer un nom de
le dispositif

TVDOS

ALBAN(
MASVE'
FELIX
COTVT(
MASVE]
DEPRO:
TRITOS
VINOVI
MASVE]

Les potie:
regard, sont

(1) OF CAST
l'assiette sur laq

Digitized by Google

Tritos, Duci et *Vinoulus* en association. Si TVDOS NAMET// sont des potiers, on doit leur appliquer les : *canastri* et les *mortari* portés au-dessous et à gauche. Si, comme nous nous proposons de le démontrer, TVDOS veut dire : *compte* et NAMET, le numéro de ce compte, à qui attribuer ces *canastri* et ces *mortari* ? — Ce qui amène la remarque suivante.

Cinquième remarque. — Le nom du potier inscrit sur le cachet apposé au centre de l'assiette ou de la poterie, que ce soit celui de CASTVS, de MARTVS, de MODESTVS, d'ALBVS ou de GERMANVS ne figure jamais parmi les noms des potiers portés au compte, ce qui aurait conduit à envisager un certain nombre d'hypothèses si nous ne pensions faire la preuve que c'est au signataire lui-même du vase qu'il faut appliquer cette partie de la fabrication disposée au-dessous et à gauche de TVDOS. Il était superflu de se nommer personnellement pour CASTVS, MODESTVS ou GERMANVS puisque leur estampille figurait sur le vase. Il leur suffisait de marquer les vases par eux fabriqués et ils se plaçaient en tête du compte. On verra d'ailleurs le rôle principal qu'ils jouaient dans l'association.

Sixième remarque. — On n'avait encore rencontré aucune marque de potier au nom de : TVDOS, DECAMETOS, SVEXOS, CINTVXO, PINPETOS, PETVN, PETVAN etc. en sorte que tous ces mots attachés seulement à TVDOS no[illegible]taient à [illegible] qu'ils avaient une signification propre, n[illegible]t en r[illegible]nomastique, mais qui restait à dégager.

[illegible]*me re*[illegible] — Abstraction faite de l'équipe de potiers no[illegible] franchement romains quoique affublés désir[illegible]e : ALBANOS, MASCLOS, [illegible]DNTANOS, SILVINOS etc. [illegible]*imus* etc. des noms indigènes [illegible]n de gaulois, tels : AGEDILOS, [illegible]DOS, OXTVANITO, SIOXTI [illegible]ter ?

[illegible]ême observation pour les noms des [illegible]ns pouvaient paraître se rapprocher, [illegible]ns, de certains noms grecs ou latins [illegible]n petit nombre. Mais qu'étaient ces : [illegible]*ipalini, duprosopi, lenari, uxedi, stro-*[illegible]s connus de fabrication courante répon-[illegible]les identifier ?

Digitized by Google

Tel fut le point de départ de nos investigations.

Il nous apparut, tout de suite, que ni le latin, ni le grec, ni le gaulois ne nous apporteraient de secours utiles.

Par les deux premières de ces langues, l'érudition de M. l'abbé Hermet eût suffi à trouver la clé de quelques-uns de ces problèmes, tout au moins, encore que le mirage des analogies par les consonnances soit souvent trompeur.

Tout nous détournait du celte *a priori*. Les Ruthènes étaient établis dans l'arrière Aquitaine, à distance des Ligures, sur un territoire où le gaulois ne se parlait pas suivant le témoignage des auteurs anciens les plus autorisés, y compris César et Strabon (1).

Ce problème d'ordre purement philologique nous dépassait donc également.

Au souvenir des remarquables travaux du P. Hilaire de de Barenton sur « *le Temple de Goudéa et les origines italiennes ou les deux empires latin et osco-basque* »(2) et plus spécialement de la traduction qu'il avait présentée de l'un des graffites de la Graufesenque, que nous appellerons l'inscription d'ARICANI, nous avons pensé à lui soumettre nos huit remarques (3).

(1) Les Aquitains parlaient une langue qui n'avait rien de commun avec le celte mais qui devait être l'ibère ou en grands rapports avec lui. Sur les monuments inscrits de toute la partie de notre territoire qui s'étale au pied des Pyrénées, sur les *Convenoe*, les *Consorani*, les *Onesii*, les *Bigerriones*, les *Tarbelli*, les *Ausci*, les *Sotiates* etc. on a relevé environ 150 à 200 noms de divinités topiques ou de particuliers que l'on n'a pensé pouvoir encore expliquer, à ce jour, que par le basque apparenté à l'ibère ; de même pour la toponymie locale avec les noms connus : *Illiberri, Calaguris* etc. etc. Cf. *Etudes sur les Idiomes pyrénéens de la région française* par Achille Luchaire 1879. Paris, Maisonneuve. — *Origines linguistiques de l'Aquitaine*, par A. Luchaire. — *Recherches sur les origines de la langue basque* par H. de Charencey, 189, Paris Challamel. D'autre part, M. Hilaire de Barenton voit dans les Ruthènes, l'une de ces nombreuses peuplades qui, parties à une lointaine époque de la Chaldée, s'étaient ensuite disséminées en suivant des itinéraires divers et répandues en dernier lieu, certaines ayant fait un assez long séjour en Egypte, dans le nord de l'Italie, le sud et même l'ouest de la Gaule, aussi dans la péninsule hispanique. Leur langage devait donc participer du Sumérien et du Copte et c'est de ce côté que s'est dirigée son investigation. Or les rapprochements se présentent nombreux entre le Basque et le Sumérien et le Copte.

Histoire des Basques ou Eskaldunais primitifs restaurée d'après la langue, les caractères ethnologiques etc. des Basques actuels, par A. Baudrimont 1854, Paris. Benj. Duprat. — *Le pays basque, sa population, sa langue*, etc. par Fr. Michel, 1857, Paris, Didot. — Dumège, *Statistique générale des Pyrénées*. — Sacaze, inscriptions des Pyrénées etc.

(2) *Le Temple de Sib Zid Goudéa Patési de Lagash* (2100 - 2080 av. J. C.) *et les origines italiennes ou les deux Empires latin et osco-basque*, par Hilaire de Barenton. Etudes orientales n° 3. Paris 1922. Librairie Ernest Leroux. — Du même : *La langue étrusque, dialecte de l'ancien égyptien*. Etudes orientales, n° 1. *Ibidem*.

(3) Cf. Abbé Hermet, *op. cit.* p. 62 n° 36 et p. 77. — M. Camille Jullian, de

Digitized by Google

Très intéressé, à son tour, par les curieuses particularités des graffites de la Graufesenque, le P. Hilaire de Barenton a bien voulu nous prêter le concours de ses lumières avec un empressement dont nous ne saurions assez le remercier. Voici quelle fut sa première réponse :

PREMIÈRE NOTE DU P. HILAIRE DE BARENTON.

« Dans votre lettre du 9 décembre 1926, vous avez bien voulu « attirer mon attention sur la collection des célèbres graffites de la « Graufesenque publiée récemment par M. le chanoine Hermet. « Comme vous le rappelez, en 1923, dans le mystère des pyramides, « j'ai proposé une interprétation de l'inscription d'Aricani, qui est « la plus importante parmi ces graffites. C'est donc avec plaisir que « j'étudierai l'ensemble au point de vue philologique.

« Sur environ 20 graffites, me dites-vous, un nom se place toujours « en tête des colonnes, où figurent à la suite, au dessous, ligne par « ligne, 1° les noms des potiers, 2° la désignation des vases, 3° leur « nombre, 4° leur capacité en conges et en onces. — Or ce nom, qui « revient 20 ou 21 fois, toujours en tête sur la première ligne du « graffite, n'est jamais accompagné d'une des mentions ci-dessus. Ce « n'est donc pas un potier qui entre en compte. Qu'est-il ? L'abbé « Hermet se le demande, moi aussi.

« Ce nom est *tudos* ou *tuddos* (avec un ou deux D barrés, dits « gaulois, indifféremment).

« De plus, il est accompagné, plusieurs fois, d'autres noms ou « d'épithètes, telles que *decametos, sextametos, luxtos, cintuxos,* « *pinpetos*, *petun, petuan, namet*. (incomplet, peut-être *namet (os)*.

« Sont-ce d'autres noms placés à côté du sien ou des qualificatifs « divers ? Et alors que signifient-ils ? Tel est le rébus que je me per- « mets de signaler à votre attention si la philologie et votre science « des langues anciennes peut apporter un secours ».

« Vous avez eu ensuite l'amabilité de me communiquer l'ouvrage « de M. l'abbé Hermet, afin de pouvoir l'étudier, au point de vue « philologique. Voici les résultats auxquels je suis arrivé.

« Les points à éclaircir portent

« 1° Sur le mot tuDos, tuDDos, placé en tête des graffites.

« 2° Sur les mots divers placés à la suite de ce tuDos et qui sont « au nombre d'une quinzaine.

« 3° Sur les noms des vases pour en savoir la signification.

« 4° Sur les noms des potiers pour savoir à quelle langue ils se « rattachent.

l'Institut, a proposé également une leçon de l'inscription d'*Aricani* dans la *Revue des Etudes anciennes* de juillet-septembre 1922, p. 250, mais sous réserves.

Digitized by Google

« Disons tout d'abord le résultat général auquel nous sommes « parvenus ; nous le justifierons ensuite par des raisons philologiques.

« Le mot *tuDos, tuDDos*, signifie « compte de potier, » et les « mots qui l'accompagnent sont des chiffres, qui rangent les graffites « et les comptes inscrits, dans un ordre continu, du nº 5 au nº 20 et « donnent des indications jusqu'au nº 30 et 31.

« Voici l'ordre de ces graffites, tel que nous avons cru pouvoir « l'établir, après avoir retrouvé la valeur des chiffres. Les graffites « qui n'ont pas de chiffres, pourront être placés dans le voisinage des « graffites chiffrés, desquels ils se rapprocheront le plus, soit par les « noms des ouvriers inscrits, soit par la quantité des vases produits, « soit par la forme des lettres ou autres signes (1).

1	17 (8) tuDos pinpetos
2	18 (22) tu(Dos)... os
3	19 (1) tuDos suexos
4	20 (7) tuDos decametos
5 (24) tuDos c (int)	21 (23) tuDos decametos luxtos
6 (21) tuDDos VI	22
7 (19) tuDDos p (in)	23
8	24
9 (6) tuDDos VIII	25
10 (9) tuDDos petun...	26 (13) tuDDos VI
11 (16) (tuDDo) s alos lu(x)tos	27
12 (26) tuDos petuan	28 (38) augustas
13 (11) tuDo (s) tr (imetos)	29 (30) tuDDos IX
14 (2) tuDos namet (os)	30 (40) of G(ermani) tuDDos X
15 (12) tuDos cintuxos	31 (27) of Germa (ni)
16 (15) tuDos sextametos	

I. — Une objection.

« Répondons d'abord à une objection qui à la vue de notre tableau, « se présentera à l'esprit d'un celtisant.

« Au premier examen, on serait tenté de rapprocher ces chiffres de « la numération celtico-gréco-latine, de la manière suivante :

La Graufesenque	*Celtique et gréco-latin*
1. cintuxos	1. kenta, chenta (bret.), cynt (gallois)
2. alos	2. eil, ehil (bret.) ; *unus et alius*, l'un et l'autre (lat.)
3. tr...	3. trived, trede (bret.) ; tri, « trois » (gal.) tritos (grec)
4. petuan	4. pevarded, pevare (bret.) ; pedwar, quatre (gallois)

(1) Les chiffres entre parenthèse indiquent le numéro d'ordre sous lequel son rangés les graffites dans l'ouvrage précité de M. le chanoine Hermet.

Digitized by Google

5. pinpetos	5. puempet, pemved (bret.) ; pemptos (gr.) ; pymp, cinq (corn.)
6. suexos	6. huehved (bret.) ; sextus (lat.) ; hektos (gr.) ; chwech (gal.)
7. sextametos	7. seihved, seizved (bret.) ; seachdamh (gaël.)
8. augustas	8. ehizved (bret.) ; ochdamh (gaël.), octavus (lat.)
9. nametos	9. naved, nauved (bret.) ; navdhamh (gaël.)
10. decametos	10. dekved (bret.) ; deachamh (gaël) ; decatos (gr.)

« Au point de vue purement philologique, ces rapprochements « sont séduisants. Mais il faut savoir que la philologie seule ne suffit « pas à trancher une question de ce genre, car, en général, elle « autorise plusieurs rapprochements également possibles, sans indi- « quer auquel il convient de donner la préférence. Pour choisir, il faut « recourir à un autre criterium et spécialement aux exigences du « contexte. C'est ce qui a lieu ici. Les exigences du contexte obligent « à abandonner ces rapprochements spécieux et à recourir à une « autre interprétation, qui nous apparaîtra, au point de vue philolo- « gique, tout aussi régulière et même plus rigoureuse. Voici nos « raisons :

« 1° Les graffites présentent, en plus des chiffres exposés au tableau « celtique précédent, le mot *luhtos*, qui se combine avec *alos* et avec « *decametos*, pour donner deux nombres composés : *alos luhtos* et « *decametos luhtos*. Comme *decametos* est un multiple, (*dix* dans « l'hypothèse du tableau, mais *vingt* dans notre interprétation), il « s'ensuit que *luhtos* doit représenter un des chiffres de 1 à 9, pour « faire 11, 12 ou 13, etc. Or le tableau précédent ne laisse pas de « place pour *luhtos*, dans la série de 1 à 9, il ne peut donc être exact.

« 2° En plus des chiffres du même tableau celtique, les graffites « ont encore le mot *petun*, distinct de *petuan*, et le tableau ne laisse « pas non plus de place pour lui. Il est donc insuffisant.

« 3° Les graffites présentent *deux fois* les chiffres VI et IX « (= VIIII) écrits à la romaine ; il est donc plus que probable que « ces chiffres ne se trouvent pas parmi ceux qui sont écrits en lettres ; « car eux seuls apparaîtraient alors trois fois, tandis que les autres, « sauf dix, n'apparaissent qu'une fois. En conséquence, l'identifi- « cation de *suehos* et *nametos* avec 6 et 9 doit être rejetée.

« 4° Du reste *suehos* ne peut philologiquement se rattacher au « breton *huh*, parce que le changement d'*h* en *s*, qui se pratique « dans les langues qui répugnent à l'aspirée, ne se justifie pas dans la « langue de la Graufesenque, qui affectionne, au contraire, l'aspirée.

« 5° Le breton *eil, ehil*, pour la même raison, ne peut expliquer « *alos*, en qui il devrait y avoir des traces de l'aspirée.

Digitized by Google

« 6° En outre, *petuan* ne peut, en aucune façon, signifier « quatre » « parce que le radical essentiel, dans la plupart des langues et spécia- « lement dans nos langues occidentales, est *ar*, *er*, *ir*, *ur*, et exige « cette syllabe en *r*, qui ne se trouve point dans *petuan*.

« Enfin, comme la collection des graffites dépasse quarante, il faut « s'attendre à trouver des chiffres supérieurs à dix. Or le tableau « dressé plus haut les exclut ; il doit donc être inexact. Les exigences « du contexte obligent à l'abandonner et à chercher autre chose. « C'est ce que nous avons fait et le tableau, dressé par nous ci-dessus, « nous semble répondre pleinement aux lois de la philologie et aux « exigences du contexte. Nous allons l'expliquer.

II. — Philologie des chiffres de la Graufesenque.

« Avant d'aborder l'analyse de chaque chiffre, nous devons rappeler « une loi générale de la formation de ces chiffres, à savoir que les « hommes commencèrent à compter sur leurs doigts. Dès lors il se « forma une première série de *cinq*, 1, 2, 3, 4, 5, comptés sur les « doigts d'une main ; et cette série s'appela « une main » et le nom « de la main devint le nom du chiffre « cinq ».

« Pour former la seconde série, on prit assez souvent pour base ce « chiffre *cinq* désigné par la main et les chiffres *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, « *dix*, s'appelèrent *main un*, *main deux*, *main trois*, *main quatre*, « *deux mains*. — Dans un certain nombre de pays et spécialement « dans l'ancienne France, après avoir compté sur les doigts de la « main, on ajouta ceux des pieds et l'on obtint la vingtaine, qui « devint le premier multiple de la numération. Au lieu de compter « par dizaines, comme aujourd'hui, on compta par vingtaines : « *quatre-vingts*, *six-vingts*, *quinze-vingts*. C'est ce qui avait lieu à « la Graufesenque, on y comptait par vingtaines, comme nous allons « le constater.

« Puisque le nom de la main a joué un rôle si important dans la « numération, nous allons en donner les formes principales, d'après « le sumérien (1). Nous les emprunterons aux listes hiéroglyphiques « de Barton.

« A. — *be*, *bi*, *bit*, *bit*, *bil*, *bad*, *bat*, *bat*, *but* ; — *pe*, *pi*, *pit* ; — « *mit*, *mit*, *mut* ; — *eš*, *uš*, *šum*, *sun* ; — *ug* ; — *ʒu*, *ʒuʒ*, *ʒiʒ* « (= *ʒi*) ; — *til*, *tel*, *idim* (Hiér. 70).

« B. — *ha*, *hu*, *a*, *u*, *un*, *ša*, *šu*, *šil*, *bur*, *uku* (Hiér. 365).

(1) Nous avons exposé, dans notre ouvrage *Goudéa et les deux empires latins et osco-basque*, comment les Ruthènes avec les Bretons et d'autres peuples, tels que les Latins, avaient colonisé le sud et l'ouest de la Gaule et nous avons montré comment ils étaient partis de Chaldée, où l'on parlait le sumérien, avaient fait un court séjour en Egypte, au moment où se formait la langue égyptienne. La langue de la Graufesenque est donc en partie le sumérien, en partie l'égyptien. Les chiffres sont sumériens.

Digitized by Google

« C. — *in* et *kin* (Hiér. 406 et 270).

« Avec ce tableau, nous allons rechercher les noms exprimant *cinq* « et *dix*.

« 1. *cin* et *cintuḫos*. — Nous avons reconnu « cinq » dans *cin* du « composé *cintuḫos*, traduit par « quinze, cinq dix ». Qu'on se « reporte à la liste hiéroglyphique C ; on y trouvera le mot *kin*, avec « le sens de main ; le *t* final, dans *kint*, est la marque du féminin. « Le sens de « cinq » est donc régulier. Du reste, notre mot *cinq* et « latin *quinque* se rattachent à ce radical primitif. — La finale *uḫos* « se lit, dans la liste hiéroglyphique B, sous la forme *uku*, qui est « pour *uhu*, attendu que le sumérien répugne à l'aspirée ; il l'a « changée ici en la gulturale ; les Ruthènes de la Graufesenque « l'avaient conservée. Le sens est celui de *mains*, au pluriel, ou les « deux mains, soit *cinq et cinq* ou *dix* ; *cintuḫos* est donc bien 15. « L'analyse philologique le reconnaît.

« 2. *Petun*. — Ce mot, croyons-nous, représente « dix ». Il est « formé, en effet, de deux noms de la main, l'un emprunté à l'hiéro- « glyphe A, *pit*, l'autre à B, *un*. Nous avons donc les deux mains « ou *cinq et cinq*, soit *dix*. C'est un synonyme d'*uḫus*.

« 3. *Decametos*. — Nous y voyons le nombre « vingt ». Pour « l'élément *deca*, il n'y a pas de difficulté ; il se trouve avec ce sens « en grec *deka*, en breton *dek*, en latin *decem*, en sanscrit *dekan*, « en indostani *daha*, en persan *dah*, en allemand *zehn*. Il s'analyse « par *di*, « second » + *ha*, « main » de l'hiéroglyphe B : « la seconde « main » ou « dix ». La finale *metos* est le mot *mit* de l'hiéroglyphe « A, mis au pluriel *u, os ;* avec le sens de « mains, les deux mains » et « dès lors « dix ». Le mot *decametos* comprend donc deux fois le « mot « dix » et signifie « vingt » (1).

« 4. *Alos luḫtos*. — Ce chiffre de deux mots veut dire « *dix* et « *un* », ou « onze ».

« Le mot *alos* veut dire « dix » ou plutôt « dizaine ». La finale *os* « est pour *a-u*, *a-uš*, dont les deux éléments signifient « main » ; « le sens est donc « les deux mains » ou *dix*. Le préfixe *al* est, en sumé- « rien, celui des noms abstraits ; *alos* désigne donc bien « la dizaine ».

« Quant à *luḫtos*, nous y voyons « l'unité ». Le sumérien qui « répugne à l'aspirée, n'a conservé ce mot que sous la forme shuintée « *aš*, pour *aḫ*, et avec le préfixe féminin *t*, *tiš* pour *tih*, qui est le

(1) En sumérien, *mit* signifie « main » et non *cinq* ni *dix ;* mais en égyptien il a pris le sens de « dix », comme chez les Ruthènes. C'est un indice de plus que ceux-ci ont bien passé par l'Égypte.

De plus, dans l'hiéroglyphe A, on trouve avec *mit* et *pit*, la lecture *ziz* (= *zi*), à laquelle on peut rattacher les nombres du français *dix* (port. *dez* ; esp. *diez* ; prov. *detz*), *dizaine*, *onze*, *douze*, *treize*, etc. ; car la finale *ze*, n'est autre que *ziz*, *zi*, sumérien. Ce même hiéroglyphe, avec ses diverses lectures, a donc servi à former les noms de nombre de nos langues occidentales. Cette analogie justifie, de nouveau, notre interprétation de *metos*.

Digitized by Google

« même que *ḫit*, *ḫt*, qui apparaît dans luhtos (*lu*, préfixe + *ḫt*, un « + os finale). Les langues sémitiques, qui aiment l'aspirée, ont « conservé ce mot avec le sens d'*un*, dans le syriaque *had*, l'hébreu « *ahad*, l'arabe *ahady* ; le sanscrit et le persan ont changé l'aspirée « en gutturale *eka*, *ʒek*.

« Le mot *alos luhtos*, d'après l'analyse philologique, signifie donc « bien « onze ». — Dès lors, *decametos luhtos* signifie régulièrement « « vingt-et-un ».

« 5. *Sextametos*. — Ce mot représente « seize ». La finale *metos* « est « dix » ; quant à *sexta*, il répond au latin *sex*, *sextus*, « six, « sixième ». La forme primitive de *sex* a été conservée dans le breton « *ḫouḫ*, et dans le gallois *chweh*, où l'on retrouve *hu*, main (hiér. B) « + *aḫ*, « un », soit « cinq et un » ou *six*. Le latin *sex* a changé « les aspirées en sifflante gutturale ; le grec *heks* a conservé une des « aspirées et changé l'autre en gutturale. Les Ruthènes de la Graufe- « senque ont dû emprunter la forme *sexta* au latin.

« 6. *Petuan*. — Ce mot est, sans doute, pour *petwan* ; du reste, « la prononciation régulière l'indique assez. Nous avons dès lors « l'élément *pet-u*, « les mains », c'est-à-dire « dix » et *uan*, qui, « avec cette prononciation, s'écrivait *man*, en sumérien, et signifiait « « deux ». Ce *petuan* signifie donc bien « douze ».

« 7. *Nametos*. — Pour donner à ce mot le sens de « quatorze », « nous l'avons analysé par *na*, qui sous la forme *ni*, en sumérien « (Barton 532), signifie « quatre » ; et la finale *metos* donne « dix ». « Le sens est donc bien « quatorze ».

« Certes, dans la plupart des langues, cet élément *na*, sert à former « le nombre « neuf », mais il s'y trouve joint à un second élément « qui signifie « main », c'est-à-dire « cinq ». Par exemple, nous « avons le breton et l'indostani *nau*, où l'on reconnaît *na* (= *ni*, qui « se prononçait *naï*), avec le sens de « quatre », et *u*, main (hiér. B). « Le grec *ennea* s'analyse par *in*, main (hiér. C), et *ni* « quatre » ; « l'anglais *nine* est pour *ni-in* ; l'allemand *neun* est pour *ni-un* (*un*, « main, hiér. B), etc.

« 8. *Pinpetos*. — Ce mot est « dix-sept ». La finale « *petos* » est « « dix », comme nous savons. L'initiale *pin* s'analyse par *in*, « « main » (hiér. C) et *pi* (= *šanû*, B. 15), « second, autre », et dès « lors « deux ». C'est-à-dire une *main* (ou *cinq*) et *deux*, soit « sept ». « L'hiéroglyphe sumérien pour *pi* se lit aussi *du*, *ʒu*, *ʒib* (= *ʒwi*), « *gu*, *gug*, *ka*, *ni*, qui expliquent les noms du nombre « deux » dans « la plupart des langues, soit *duo*, *dvi*, *ʒwei* dans les langues indo- « européennes ; *erkug* en arménien, *kaks* en esthonien, *ni* en « chinois, *bi* (= *pi*) en basque et en latin. Le basque emploie ce *bi*, « *pi* pour deux et sept comme les Ruthènes ses voisins, car en basque « *bi* signifie « deux », et *ʒaʒpi*, « sept ». Ce *ʒaʒpi* s'analyse par *ʒiʒ*, « « main, cinq » (hiér. A) + *pi*, deux. Notre interprétation de *pin*

Digitized by Google

« est donc bien justifiée par la philologie générale et la pratique de « toutes les autres langues.

« 9. *Sueḫos*. — Nous donnons à ce mot le sens de « dix-neuf ». « Du reste, en consultant notre distribution des graffites, c'est pres- « que la seule place qui lui reste. L'analyse d'ailleurs montre que « cette valeur lui convient : *šu* est un des noms de la main (hiér. B) « et comporte dès lors le sens de « cinq » ; *eḫ* peut s'expliquer par « *ig*, *ag*, qui sont synonyme de *ni*. « quatre », puisqu'ils sont des « lectures du même hiéroglyphe, comme on le voit chez Barton « (hiér. 532) ; *sueḫ* signifie donc « neuf ». Quant à la finale *os*, « nous l'avons déjà expliquée pour *alos* ; elle signifie « dix » Le chi- « ffre *sueḫos* est donc bien « dix-neuf ».

« 10. *Augustas*. — Si ce mot est bien un chiffre, comme il semble « par la place qu'il occupe, il ne peut signifier que « huit » : *ug*, *uku* « est, en effet, le nom de la main (hiér. A, B) ; *es*, *uš*, *ušu*, signifient « « trois » (Barton, 432), et ces deux éléments donnent 5 et 3, soit « « huit ».

« 11. *Tr(imetos)*. — Le graffite 11, chez M. le chanoine Hermet, « porte *tuDo*... *tr*... le reste est effacé. Le mot *tuDos* est facile à « restituer ; le mot *tr*... doit être restitué, semble-t-il, en empruntant « le mot aux sources d'où procèdent les autres chiffres, c'est-à-dire « aux sources greco-latines et celtiques. En conséquence, nous devions « restituer *tri* « trois » ou *trimetos*, « treize ». Nous avons adopté « cette dernière forme, mais sans raisons nécessitantes. La forme *tri* « se justifie aussi bien.

« 12. *TuDDos*, *tuDos*. — Ce mot se trouve placé en tête de la « plupart des graffites et il est habituellement suivi, soit d'un chiffre « romain, soit d'un des chiffres que nous venons d'étudier. On peut « croire qu'à l'origine ce mot se trouvait en tête de toutes les tablettes « avec son chiffre, parce que là où manque ce mot ou son chiffre, il « y a toujours une cassure de l'assiette, qui suffit à en expliquer « la disparition.

« Que signifie ce mot sous ses deux orthographes ? Il relève du « copte-égyptien et se divise en deux éléments *tu* et *DDu* ou *Du*. Le « premier élément est le copte *to*, « pars, portio », la part qui revient « à chacun dans un tout. Ainsi *mentmai to enhouo* se traduit par « *avaritia*, « l'avarice » et veut dire « le désir » *(mentmai)* d'une part « *(to)* qui excède ce qui est utile *(enhouo)*. Ce *to* (= *tu*) désigne donc « la part qui revient à chacun et qui lui appartient à quelque titre. « — Le second élément *DDo*, *Do* désigne la poterie ou les ouvrages « en terre cuite. En sumérien *te*, *Di*, rendu par *kannu* chez les « scribes assyriens désigne les vases en général. Toutefois ce mot ne « s'est développé que dans les langues sémitiques où l'on trouve notre « mot *titu*, *DiDu* sous la forme où nous l'avons ici avec le sens « « d'argile et vase d'argile », en assyrien ; *DiD*, argile, en hébreu ;

Digitized by Google

« et ce sont les Lydiens sémites, croyons-nous, qui l'ont porté en « Egypte, où on le retrouve sous les formes *tit, did, ti, di,* qui dési- « gne « une chaudière, un vase pour faire cuire les aliments et pour « chauffer les liquides ». Le copte *tjôti,* chaudière, est une forme « de ce mot, qui se rattache au copte tjôtj, « cuire, être cuit, rôti », « *ev-tjitj* (= *ev-DiD*), « cuit ». Ce mot *Do, DDo* désigne donc « « terre cuite », c'est-à-dire les vases et ouvrages de la céramique. « Et le peuple, qui l'a créé sous cette forme et avec ce sens précis, « est de race sémitique.

« Le mot de notre texte *tuDos, tuDDos* signifie, en conséquence, « part (de chaque ouvrier associé) sur la masse des vases fabriqués « durant une période (une année peut-être) indiquée par le chiffre « inscrit après ce mot, ou simplement « parts (de chaque associé) « dans la fabrication des vases durant la 1re, 2e, 3e... période ».

II

Origine des Ruthènes. — Leur langue mère. — Les Ruthènes sont des potiers. — Les potiers émigrés d'Arezzo viennent se joindre à eux à la Graufesenque et à Montans. — Prospérité de leurs officines entre l'an 16 de J. C. et l'an 120.

La langue tracée sur les graffites de la Granfesenque s'expliquant à la fois par le sumérien et par le copte, c'est avec toute vraisemblance que, de même que les Etrusques, les Ruthènes descendraient de ces Lydiens Sémites, qui, partis des bords de l'Euphrate au moment où l'on y parlait le sumérien, conquirent l'Egypte aux origines des Dynasties, puis émigrèrent et se répandirent de divers côtés. Il y a eu des colonies de Lydiens au nord de l'Italie et dans le sud-ouest de la Gaule.

Au cours de leur séjour au pays des Pharaons, le sumérien aurait évolué produisant le copte égyptien et comme ils le quittèrent avant que la formation de l'égyptien ait été parachevée, leur dialecte conserva une forte empreinte de sumérien.

C'est donc en puisant à cette double source que le P. Hilaire de Barenton a interprêté, comme il l'a fait et de façon extrêmement plausible, les graffites, de la Graufesenque. On a d'ailleurs vu pour quelles raisons le celte ne pouvait donner d'aussi satisfaisantes solutions (1).

(1) Nous ajouterons que l'on ne s'est essayé qu'avec une prudence extrême à traduire les quelques inscriptions gauloises connues ou dans lesquelles se trouvaient des mots gaulois ou attribués au gaulois. M. Dottin en a donné les textes

Digitized by Google

Détail à noter : les Lydiens avaient en Egypte, un Dieu-prêtre *Chnoum* ou *Chemou* que les monuments gravés représentent assis devant un « tour » ou une « table de potier », façonnant des statuettes ou des vases d'argile. *Chnoum* était donc tenu par eux pour inventeur de l'art du potier, comme Triptolème était pour les Grecs l'inventeur divinisé de la charrue.

Réputés pour se livrer à l'élevage des moutons, à la métallurgie de l'argent et aux arts céramiques, les Lydiens ont notamment apporté la pratique de ces derniers dans tous les pays où ils se sont fixés et, dans ce cas, on ne sera plus surpris de voir les Ruthènes s'y livrer d'une façon particulière, disons même intense.

Pour cela ils avaient dû rechercher des terrains riches en argile plastique sans négliger les moyens les plus favorables à l'écoulement de leurs produits, en première ligne : le voisinage d'une rivière. Le site de la Graufesenque (*Condatomagus*) au confluent de la Dourbie et du Tarn réunissait ces conditions.

Sans doute les Ruthènes d'avant la conquête ne fabriquèrent-ils que ces poteries communes à tout le reste de la Gaule, mais en abondance, peut-être même avec un tour de main et un art particuliers qui avaient dû leur valoir une certaine renommée.

Il faut bien qu'il en ait été ainsi sans quoi l'on ne s'expliquerait pas du tout pour quelles raisons les potiers italiques seraient venus s'agréger aux potiers ruthènes lorsqu'ils émigrèrent d'Arezzo et de Pouzzoles pour venir se fixer en Gaule (1).

Qu'est-ce bien qui aurait pu les attirer et les retenir dans ces deux modestes bourgades qu'étaient la Graufesenque dans la plaine ou Montans sur son oppidum ?

Et comment expliquer aussi que c'est là qu'ils resteront, et là seulement, pendant un siècle environ, peut-être un peu plus,

dans sa « *grammaire gauloise* » mais sans récoler les interprétations. On sait assez combien leurs auteurs diffèrent, se contredisent ou n'aboutissent à aucun sens. Nous tenons à remarquer que dans son *glossaire*, comme parmi les textes, M. Dottin ne s'est pas égaré à comprendre un seul de ces noms indigènes inscrits sur nos monuments lapidaires de la région pyrénéenne. Il ne s'est pas trompé sur leur caractère aquitain. C'est une raison de plus pour nous attacher à rechercher en dehors du gaulois les secours de la science philologique lorsque nos études porteront sur un territoire et sur des peuples qui n'étaient pas celtes.

(1) Les potiers : *Acutus, Crestus, Celer, Chresimus, Florus, Primus, Niger, Surus, Primus, Rufus, Sabinus, L. Teti Samia, Valerius, Surus. Verecundus, Urbanus* que l'on retrouve à la Graufesenque et à Montans ont fabriqué déjà en Italie avant de venir en Gaule et sont compris dans la nomenclature des potiers arrétins. Cf. le t. XIII du *Corpus* et les listes de potiers de MM. Lacroix, Cérès, Vialettes et Rossignol.

Digitized by Google

sans en sortir jamais, après y avoir apporté leurs secrets de fabrication, la glaçure rouge de la *terra sigillata*, leurs matières, leurs moules, leurs poinçons, jusqu'au jour où l'industrie — faisant un second pas en avant — ira se situer au pays des Arvernes ?

Là encore, elle ira à la rencontre d'une population de potiers indigènes portant, eux, des noms bien gaulois et y fabriquant de longue date déjà de la poterie exclusivement gauloise : *Acastus*, *Advocisus*, *Atepomarus*, *Butrio*, *Catussa*, *Cobnertus*, *Danomarus*, *Divixtus*, *Doeccus*, *Iliomarus* etc.

Ce qui se passera à Lezoux et dans ses environs à la fin du 1er et au début du 2e siècle de J.-C. n'est que la répétition mais aussi la vérification de ce qui s'était produit à la Graufesenque et à Montans au début du 1er siècle de J.-C.

Ces divers rapprochements sont donc de nature à projeter un jour nouveau sur les origines des ateliers ruthènes comme sur leur transformation.

Ce n'est point le hasard qui aura amené les Romains à monter de toutes pièces à la Graufesenque une industrie qui avait cessé d'être florissante en Italie ; ayant trouvé chez les Ruthènes des fours en nombre et en plein fonctionnement, ils n'ont eu qu'à les utiliser et à les développer en leur apportant le fruit de leurs connaissances.

Aussi le nombre des noms indigènes prévaudra-t-il, tout d'abord, sur celui des noms latins que nous livrent les graffites ; nous y trouverons un indice utile lorsqu'il s'agira d'établir leur classement. Mais, comme il devait arriver, c'est finalement l'élément romain qui submergera l'élément indigène. Les listes de potiers de la Graufesenque nous livreront plus de deux cents noms latins de potiers.

Sans doute, ce sont les Romains qui ont initié les Ruthènes à la fabrication de la *terra sigillata* mais, de leur côté, ils ont abandonné sans retour la belle forme n° 11 pour adopter le vase *caréné*, la forme 29, qui, elle, était une forme depuis longtemps affectionnée en Gaule.

C'est avec cet apport italique que l'industrice de la Graufesenque entrera dans l'histoire de la Céramique aux environs de l'an 16 de J.-C., et nous le voyons se développer aussitôt avec une rapidité extraordinaire. Dès le milieu du 1er siècle, le courant de son exportation est établi dans tous les sens ; non seulement la Graufesenque inonde littéralement la Gaule de ses produits, mais encore elle approvisionne tous les *castra*, tous

Digitized by Google

les *castella* du *Limes* rhénan, les Belges, les Bataves, l'Angleterre, la vieille Italie elle-même et jusqu'à l'Afrique du Nord (1).

Elle emprunte tour à tour les voies fluviales, les voies de terre et par le port de Narbonne, où l'on a trouvé des quantités considérables de vases ruthènes elle expédie en Italie, en Espagne, en Afrique (2).

III

Les graffites de la Graufesenque sont des « Comptes de potiers ». — Ordre dans lequel ils se présentent. — Leur répartition en cinq catégories. — Les associations de potiers.

On a vu que, expliqué par le sumérien, TVDOS = *compte* ou *part de chaque potier* dans la fabrication ; aussi, que les mots qui l'accompagnent : SVEXOS, DECAMETOS etc. sont des *chiffres* et que ces chiffres donnent le *numéro d'ordre* des comptes.

D'autre part, sans revenir sur l'explication qui en a été fournie ci-dessus, nous devons au P. Hilaire de Barenton de savoir que les Ruthènes comptaient par *vingtaine* ; c'est l'une des raisons pour lesquelles l'on se trouverait arrêté avec la numération celtique.

Ce point de départ étant fixé, reste à présenter ces comptes dans leur ordre numérique, ce qui serait chose relativement facile si, malheureusement, des lacunes provenant de l'état de détérioration d'un certain nombre de vases ne nous avaient privé d'autant de numéros. Nous avons donc été amenés, le P. de Barenton et moi, à rechercher quelle place pouvaient occuper les incomplets. Dans cette tentative la certitude échappe certes, toutefois plusieurs rapprochements tirés : 1° de la constance dans les comptes envisagés des mêmes noms de potiers, disons l'homogénéité des équipes ; 2° de la similitude du gra-

(1) Il y a des vases de la Graufesenque de la forme 29 au Musée de Philippeville en Algérie. Déchelette a donné le répertoire des mêmes vases trouvés à Rome et à Pompéi. L'Angleterre en a été largement approvisionnée. V. au *Corpus* et l'*Introduction* de Félix Oswald et Pryce etc.

(2) Le Capitaine Molins a trouvé dans le vieux port de Narbonne parmi des monceaux de tessons de poterie rouge glacée sortant des ateliers ruthènes plus de deux cents estampilles de potiers de la Graufesenque sérieusement revues par notre ancien correspondant et ami le toujours regretté Déchelette. Cf. *Bullet. archéol. du comité des travaux historiques*, année 1905 p. 16 et 32.

Digitized by Google

phisme ; 3° du chiffre de la production durant telle ou telle période ; 4° de l'emploi, comme indication de série, tantôt de l'*oiseau*, tantôt de la *croix* rendent moins précaires nos attributions.

Or cet ordre dans lequel il nous paraît avec M. de Barenton que les graffites pourraient être disposés pour se suivre normalement a été donné plus haut (1).

Nous allons le reprendre avec un dispositif plus complet aux fins de démontrer que, loin d'être arbitraire, il nous offre au contraire un certain nombre de groupements homogènes de potiers ayant travaillé en association qui nous donnent la matière de cinq sections (2).

Quelques brèves remarques trouveront ici leur place.

C'est d'après le chiffre *cinq* que seront rapportés à la première section les quatre graffites qui le précèdent, encore qu'ils soient privés de leurs numéros ; mais on sera frappé par l'homogénéité de l'équipe de ces potiers dont les noms apparaissent constants dans les comptes : *Masuetos*, *Tritos, Privatos, Scota* qui se rencontrent sur cinq graffites ; *Felix* sur quatre ; *Summacos* sur trois ; *Deprosagi* sur deux ; d'autre part, la production des vases est non moins constante et régulière, allant de 25000 à 30000 en tenant compte des chiffres subsistants ; enfin la marque à l'*oiseau* figure sur trois de ces graffites ; la marque à la croix sur un seul ; le graphisme est archaïque.

Même homogénéité générale en ce qui concerne la deuxième section qui va du compte VI au compte X, le huitième, seul, n'ayant pas son numéro d'ordre. Le signe de la *croix*, apparu à la précédente section, se trouve sur tous les graffites, le huitième excepté. Le graphisme est le même pour les n°s 6, 7, 9 et se modernise pour tous. Enfin la fabrication va de 56000 à 69000 vases, offrant une moyenne de production qui différencie nettement cette section de toutes les autres ; d'une manière

(1) V. ci-dessus, p. 7. Nous prions le lecteur de s'y rapporter. Il est inutile de signaler l'intérêt qui s'attache à la reconstitution de l'ordre des graffites à raison de l'appui qui en résulte pour la détermination de la date probable à laquelle fabriquaient les potiers nommés dans ces comptes et pour discerner aussi ceux d'entre eux qui étaient ou les plus anciens ou les plus récents.

(2) Le chiffre d'ordre de notre tableau est suivi d'une parenthèse. Le chiffre contenu dans la parenthèse est celui sous lequel sont classés les graffites dans l'ouvrage de M. Hermet ; la *croix* ou la lettre *o* indique que le graffite est marqué d'une *croix* ou d'un *oiseau* ; enfin les lettres A, B indiquent que l'écriture est archaïque et les lettres C, D, que l'écriture se rapproche de la romaine. Le point de comparaison a été pris surtout d'après la forme de la lettre A, qui est très différente de la romaine dans les graffites A et B, et qui en est très rapprochée dans les graffites C et D.

Digitized by Google

ESSAI DE CLASSEMENTS DES GRAFFITES

PREMIÈRE SECTION

1 (4 — O — A)	(25 151 +)	Masuetos, Tritos, Privatos, Scota, Deprosagi, Triti, Lousios.
2 (3 — O — B) CASTI OF *TuDos*...	(27 420 +)	Masuetos, Triti. Privati, Scota, Summacos, Felix.
3 (10 — + — A) CASTI OF	(29 110 +)	Masuetos, Tritos, Privatos, Scota, Summacos, Felix, Eti, Cotutos, Vitali, Oxtuanito.
4 (5 — O — A) CASTI	(29 825 +)	Masuetos, Tritos, Privatos, Scota. Deprosagi, Felix, Duci, Cornutos.
5 (24 — B —) CASTI *TuDos C* (int)	(30 415)	(Masu) etos, Tr(itos), Privatos, Scota, (Summ)acos, (Fel)ix, (Alb)anos, Verecundos, (Malc)iu.

DEUXIÈME SECTION

6 (21 — + — D) CASTI OF *tuDDos* VI	(56 135 +)	Masuetos, Tritos, Privatos, Summacos, Felix, Cotutos, Albanos.
7 (19 — + — D) CASTI OF *tuDDos p* (in)	(55 202 +)	Masuetos, Deprosagilos, Summacos, Felix, Verecundos, (Mal) ciu, (M) irtilos.
8 (25 — C)	(69 150)	(les noms des potiers manquent).
9 (6 — + — D) CASTI *tuDDos* VIIII	(67 345)	Masuetos, Privatos, Deprosagilos, Summacos, Felix, Tecci.
10 (9 — + — C) CASTI *tuDDos petun*	(59 890)	Masuetos, Tritus, Summacus, Felix.

TROISIÈME SECTION

11 (16 — B) CASTI *tuDDos alos luxtos*	(25 195 +)	Masuetos, Privatos, Summacos, Felix, Legitimus.
12 (20 — O — A) CASTI *tuDos petuan*	(29 855)	Masuetos, Tritos, Felix, Verecundos, Albanos, Lousios, Primos, Maur.
13 (11 — O — A) *tvDo tr*(imetos)	(24 983 +)	Masuetos, Tritos, Privatos, Deprosagi, Eti, Terti, Agedilio, Casidani.
14 (2 — O — A) OFCASTI *tuDos namet* (os)	(27 930)	Masuetos, Tritos, Deprosagi, Felix, Cotutos.
15 (12 — O — A) CASTI *tul)ot cintuxos*	(31 010)	Tritos, Privatos, Scota, Summaco, Felix, Eti, Cornuto, Albanus, Luxtodos.
16 (15 — + — A) CASTI *tuDos sextametos*	(24 33++)	Masuetos, Tritos, Felix, Agedilli, Cassidanno, Montanos, ...gios.
17 (8 — O — A) CASTI OF *tuDos pinpetos*	(19 295 +)	Masuetos, Tritos, Eti, Cotutos, Albanos, Masclos, Moretoclatos.

QUATRIÈME SECTION

18 (22 — O — B) MARTI *tu*(Dos)...*os*	(25 370)	Masuetos, Tritos, Privatos, Deprosagi, Felix, Eti, Cotutos, Duci, Cornutos, Albanos, Castos, Vinoulus, Albinus, Cervesa, Malso.

Digitized by Google

19 (1 — + — A) MARTI *tuDos suexos*	(25 330)	Masuetos, Tritos, Privatos, Deprosagi, Felix, Cotutos, Duci, Albanos, Castos, Vinoulus...
20 (7 — + — A) CASTI *tuDos decametos*	(30 350)	Mosueta, Trito, Privatos, Scota, Summacos. ario etc.
21 (32 — B) CASTI *tuDos decametos luxtos*	(28 015)	Masuetos, Trito, Privatos, Deprosagi, Scota, Summacos, Felix, Eti, Albanos, Verecundos.
22 (14 — A) CASTI	(25 300)	Masuetos, Tritos, Scota, Eti, Cotutos, Duci, Albanos, Statilos, Stamulos, Masueta etc.
23 (17 — A)	(18 450)	(Masue) tos, (Tri) to, Depro (sagi), Agedilios, Casidano, Montano etc.
24 (32 — A) *tu* (Dos)....		Masuetos, Eti, Com... (le reste fait défaut).
25 (18 — D) OF CASTI	(5415 + +)	les noms des ouvriers manquent.
26 (13 — D) OF CASTI *tuDDos* VI	(29090)	(...) tos, les autres noms manquent.
27 (37 — D)		Felix, Eti, Cornutos, Lousios, Malcio, Momo.
28 (38 — D) *augustas*	(24820)	Mommo, Scotios, Illios, Primigen.
28 bis (revers du graff. 28		Cornutos, Illios, Agio.

CINQUIÈME SECTION (1)

29 (30 — D) ALBVS FE *tuDDos* IX	(2955)	Albus travaille seul.
30 (40 — D) OF G(ERMANI) (*tuDDos*) X	(11244 +)	Masuetos, Atticos, Fuscus, Genialis, les autres noms manquent.
31 (27 — C) OF GERMA(NI)	(6787 + +)	Albanos, Silvinos, Malciu, Ciros.
32 (28 — C)	(1750 + + +)	les noms manquent.
33 (29 — C)	(3050 + + +)	Malciu, Froncu ; les autres noms manquent.
34 (36 — D) OF MODESTI	(1550 + + +)	Duca, Metilos, Albus ; les autres noms manquent.
35 (42)		Casti, Primigenius, les autres noms manquent.
36 (43)	(1050 + + +)	. . . . les noms manquent.
37 (31)	(1350 + + +)	
38 (34)	(1500 + + +)	l'inscription manque en entier.

(1) Il se peut que cette classification appelle des remaniements et soulève même quelques objections ; toutefois notre essai aura eu pour premier résultat d'apporter un certain ordre dans cet ensemble de graffites présenté jusqu'ici sans liaison. Or, primitivement il en existait une entre eux ; chacun de ces comptes avait son numéro d'ordre ; ils se suivaient. Il se peut que nous ne les possédions pas tous et il en est de gravement mutilés parmi ceux que nous devons à M. l'abbé Hermet la bonne fortune de connaître. Néanmoins et dans une certaine mesure encore, ils sont susceptibles de classement. Nous nous féliciterons donc encore de notre tentative si d'autres, plus heureux que nous et partis de ces premières données, arrivaient à un classement plus rationnel encore et plus certain.

Digitized by Google

générale, l'écriture tend à se rapprocher de la romaine ; les noms d'ouvriers, au n° 10, adoptent la désinence latine en *us*.

Dans la troisième section tous les comptes se présentent avec leur n° d'ordre ; le signe de l'*oiseau* revient et domine. Le chiffre de la production oscille entre 19000 et 27000 ; l'écriture revient à la forme ancienne des lettres.

La quatrième section a été divisée elle-même en deux parties. Du n° 18 au n° 24 on est revenu à l'écriture ancienne ; le potier MARTVS prend deux fois la place de CASTVS sur les cachets (V. n°s 18 et 19). Du n° 21 au n° 28, les caractères du graphisme retournent au latin ; TVDOS réapparaît avec deux DD et accompagné de chiffres romains, aussi dans la cinquième section.

La cinquième section se compose surtout de vases mutilés auxquels manqueront les n^os^ d'ordre des comptes sauf pour les n°s 29 et 30. Le nom de CASTVS (1), qui a précédemment figuré sur dix-neuf cachets disparaît pour ne se retrouver que parmi les autres potiers sur le n° 35. Le cachet du n° 29 est au nom d'ALBVS (2) ; ceux des n°s 30 et 31 au nom de GERMANVS (3) mais l'écriture des n°s 32 et 33 étant identique à celle du n° 30, on peut — avec vraisemblance — attribuer aussi à GERMANVS ces deux derniers numéros ; le cachet n° 34 est de MODESTVS (4).

(1) Cf. t. XIII *Corp. Inser.* n° 478 p. 177. CASTVS avec 18 variantes : CASTVS. FE — CASTVS — CASTV — OF CASTI — CASTI OF — CASTI — OF CAST — CAST etc. Signalé à : la Graufesenque, mus. Rodez ; Périgueux ; Vichy ; Clermont ; Saint-Germain, mus ; Lyon ; Trion ; mus. Guimet ; Aix en Othe ; Orléans ; le Landin ; Windisch ; Schleithern ; Badenweiler ; Rheinzabern ; Spire, 2 ex.; Ochringen ; Mayence ; Franfort ; Wiesbaden ; Kreuznach ; Bonn ; Melrum ; Vechten, mus. Utrecht et mus, de Leyde, 6 ex. ; Vialettes p. 9 etc.

(2) *Ibid.* n° 86 p. 131 ALBVS avéc 18 variantes ; ALBVS FE — ALBVS F — ALBVS — ALBV — ALBIM — OF ALBI — ALBI etc. Signalé à : la Graufesenque, mus. de Rodez ; Bordeaux 2 ex. ; Périgueux ; Jarnac, mus. Angoulême ; Saintes ; Poitiers 4 ex. ; Moulins ; Vichy ; Clermont 3 ex. ; Trion ; mus. Guimet ; Autun 2 ex ; Bourbon Lancy ; Troyes ; Tours ; Alençon ; Rezé ; Caudebec ; Bavai ; Tongern ; Studenberg ; Baden ; Augst : Riegel ; Worms ; Mayence ; Friedberg ; Wiesbaden ; Bonn ; Cologne ; Neuss ; Xanten ; Clèves ; Nimègue : Utrecht 4 ex. ; Wechten, mus. de Leyde 16 ex. ; Arentsberg. — Jullian t. I. p. 497 ; Vialettes, p. 5. etc.

(3) *Ibid.* n° 963 p. 234 avec 36 variantes ; signalé dans toutes les localités déjà ci-dessus citées et en plus à Bourg ; Seurre ; Jort ; Saint-Jacques ; Amiens ; Anthée ; Nancy ; Solothurn ; Bade ; Zürich ; Oberwinterthur ; Bâle ; Riegel ; Besançon ; Mandeure ; Hüfingen ; Worms 5 ; Castellum de Sulz ; mus. de Darmstadt Neuss ; Vechten, m. de Leyde 30 ex.; Limmel ; mus. Berlin. — Vialettes, p. 13. — GERMANVS a été l'un des potiers les plus répandus de la Graufesenque.

(4) Cf. au t. XIII, *Corp. inscr.* n° 1369 p. 294. *Modestus* avec 23 variantes ; potier très répandu dont les marques ont été signalées à : la Graufesenque, musée de Rodez avec 11 ex. ; Trion, mus. de Lyon avec 19 ex.; Périgueux ; Poitiers ;

Digitized by Google

De l'ensemble de ces comptes il semble donc résulter : 1° que les potiers de la Graufesenque travaillaient en association et que les diverses sortes de vases à fabriquer étaient réparties entre eux suivant la spécialité de chacun, — les uns, faisant de la poterie fine ou sigillée, ornée ou unie ; les autres de la poterie commune en terre de couleur grise, gris-bleu, noire avec ou sans glaçure etc., en un mot : toute cette vaisselle domestique ou tous ces vaisseaux dont on trouve des vestiges dans toutes les fouilles gallo-romaines. Même, lorsque la commande était très importante pour une même sorte de vases, on voit encore se former une seconde sous-association ; des camarades de renfort sont appelés (V. n° 10, lignes 12 et 14 ; n° 12, lignes 7 et 8 ; n° 22, lignes 14 et 16 etc.)

On connaît de nombreux cachets portant aussi la marque de semblables associations : BASSI-COELI, PRIMVS NIGER, COSVIRILI (1) etc.

2° A la tête de ces associations devait se trouver un chef, directeur gérant ou syndic, peu importe le nom, probablement le plus ancien, le plus important ou le plus habile dans son art ; peut-être aussi celui qui avait obtenu la commande totale par l'intermédiaire d'un de ces courtiers grossistes *artis cretariae* dont l'existence nous a été révélée par quelques inscriptions lapidaires. Et c'est ce directeur gérant qui la répartissait ensuite entre les potiers spécialisés.

Durant de longues années ce chef d'entreprise sera CASTVS ; on remarquera que son nom ne figurera jamais sur les graffites tant que son cachet restera apposé sur les vases ; dans ce cas, c'est à lui que s'applique toute cette fabrication placée en tête de chaque compte, au-dessous de TVDOS et sans nom de potier.

A cet égard le moindre doute n'est plus possible ; d'abord la même observation se vérifie pour MARTVS, GERMANVS, ALBVS et MODESTVS lorsque leur cachet figure sur l'as-

Rom ; Limoges ; Moulins ; Vichy ; Clermont ; Saint-Didier de Formans ; Autun ; Aix en Othe ; Tours ; Nantes ; le Mans ; Jublains ; Bayeux ; Menneval ; Rouen ; Reims ; Amiens ; Boulogne ; Douai ; Vertault ; Langres ; Tongern ; Jupille ; Trèves ; Windisch ; Buchs ; Rheinzabern ; Spire ; Worms ; Mettenheim ; Mayence ; Zahlbach ; Kastel ; Hedderheim ; Wiesbaden ; Bingen ; Kreuznach ; Bonn ; Asberg ; Neuss ; Grimmlinghaussen ; Xanten ; Gellep ; Nimègue ; Wechten et mus. de Leyde avec 15 ex. Marques : MODESTVS — OF MODESTI — MODEST F — OF MODE — OF MOD etc. — Vialettes p. 18 ; Cérès, Mém. de l'Aveyron 13, 188, 86 p. 198 etc.

(1) Des potiers de la Graufesenque ont travaillé avec des potiers de Montans.

Digitized by Google

siette ou la patère. Cessent-ils d'être les chefs de l'association, et leur cachet disparaît-il, leurs noms reviennent prendre place dans la liste des potiers. (V. graff. nos 13, 22, 27, 41, 42).

Il arrivera aussi à GERMANVS et à ALBVS de travailler seuls. (V. graff. nos 40, 30).

Ces observations qui n'avaient pas encore été produites peuvent en faire surgir d'autres.

En somme, on se trouve à la Graufesenque en présence de véritables *coopératives de production*, ce qui — du point de vue économique — est déjà extrêmement intéressant car des documents de ce genre et assortis de statistiques peuvent être considérés comme uniques surtout si l'on considère l'époque où ils se placent. Du point de vue juridique, ces associations devaient correspondre à notre type moderne de la société en participation avec un gérant à sa tête. Peut-être y peut-on voir aussi le prototype, sur notre territoire, de ces corporations de métiers ou collèges qui devaient se multiplier à Rome et en Gaule dès le IIe siècle de J.-C., sans que nous puissions préciser si cette pratique de l'association chez nos artisans ruthènes était d'origine indigène ou bien le résultat de l'apport italique que nous avons signalé comme s'étant produit entre l'an 16 et l'an 120 de J.-C.

Dans ces comptes de potiers deux éléments nous échappent : l'indication du prix des produits, celle du prix de la main-d'œuvre ou bien des bénéfices réalisés et de la manière dont ils se partageaient. Contentons-nous de ce que nous avons.

Avec sagacité, M. H. de Barenton apercevra des signes de désordre dans cette association, des germes de dissolution dont les causes nous échappent sans doute, mais qui se traduisent par divers indices à partir du moment où l'influence ou l'autorité de CASTVS seront discutées.

Il y a donc eu non seulement des transformations dans le personnel dirigeant de l'association, mais même des preuves de séparation, résultat de dissidences, de rivalités ou de grèves tenant peut-être à une lutte entre l'élément autochtone et l'élément romain.

(A suivre) P. HILAIRE.

Digitized by Google

LE RÉVÉREND PÈRE
UBALD D'ALENÇON

Les lois auxquelles obéit le développement de notre vie sont chose mystérieuse, cependant il n'est pas vain de rechercher dans notre ascendance, ou encore dans les conseils et les exemples de ceux qui nous élevèrent, la source des secrets instincts qui nous ont poussé dans la voie où nous sommes entrés.

Il est donc permis de discerner dans les traditions chrétiennes d'une vieille famille de la petite bourgeoisie alençonnaise – le Père Ubald dira un jour qu'il est question d'un Berson dans des actes passés à Alençon au XVe siècle (1) — la raison de la foi profonde qui devait amener Léon Berson à la vie franciscaine, et dans l'exemple de ses premiers maîtres, l'origine de l'attrait qu'il ressentit pour le métier d'écrivain. D'autres causes assurément contribuèrent à l'orienter dans ce sens, mais on peut affirmer qu'il reçut de bonne heure, au foyer familial et dans la société de prêtres éminents par le savoir, les leçons dont toute sa vie devait rester marquée. Avant de le suivre au cours des années de sa maturité, dans son activité religieuse et littéraire, nous aimons donc arrêter notre attention sur les premières années de celui qui devait être le R. P. Ubald d'Alençon, des Frères Mineurs Capucins de la Province de Paris, et que Dieu vient d'appeler à une vie meilleure, le 5 juillet 1927.

* * *

Léon-Louis Berson naquit le 23 décembre 1872 à Alençon, de Léon-Anatole Berson et de Léontine Lorphelin. Son père était entrepreneur, comme son grand-père et son oncle ; sa mère était fille de cultivateurs de Semallé.

Entre Alençon et Semallé se partagèrent ses premières années et c'est à Semallé qu'il prit contact avec la campagne normande, avec la vie qu'on y mène et le parler qu'on y emploie, choses qui lui sont toujours restées chères ; peut-être aussi, avec cette sim-

(1) *Rev. d'Hist. franc.*, t. III, 1926, p. 57.

Digitized by Google

plicité gaillarde et parfois pesante qui allie une certaine naïveté à une joyeuse malice et qui fut l'une de ses caractéristiques, disons même, puisqu'il y mettait tant de bonhommie, l'une de ses qualités.

A Alençon, naissait, quelques jours après lui, une petite fille, la future sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. A Semallé elle était aussi mise en nourrice. Léon Berson devait connaître plus tard ses parents nourriciers, son père et la plupart des personnes qui étaient en relation avec la famille Martin, tels les Boule qui étaient cafetiers et le jeune Boule, qui fut le parrain de la petite Thérèse.

Très vite, Léon Berson montra sa nature intelligente, affectueuse et enjouée. A l'exemple de son père, il était vif, très gai et désireux de se rendre agréable. Dans une lettre de 1881, écrite de sa main encore inhabile et de son orthographe enfantine, « à sa chère petite mère, à son cher petit père et à sa chère petite sœur », nous le voyons se révéler tout entier. Il n'oublie personne : « ma petite mère, je t'en prie, amène avec toi quand tu viendras à Semallé mes deux petits cousins », et à sa sœur, après avoir dit qu'il apprend avec plaisir qu'elle n'a pas abîmé ses soldats, c'est en même temps un conseil : « Quand tu viendras à Semallé, tu recevras un beau cadeau de moi ».

Il allait en classe à l'école primaire dépendant de l'école normale, ayant commencé à la fréquenter de son propre mouvement, à l'âge de quatre ans. Nous voyons que ce ne fut pas sans succès, puisqu'en 1885 il recevait la médaille d'argent offerte par l'Association des anciens élèves du Lycée.

Mais son âme s'ouvrait à un grand idéal. Comme il le dira plus tard dans un écrit intime : « Dieu lui avait fait concevoir ce grand dessein qui ne laisse ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'il soit réalisé » ; il avait résolu de se consacrer à Dieu, aux âmes, il voulait devenir prêtre.

Très tôt sa piété l'avait distingué parmi ses petits camarades ; on remarquait son excellente tenue à l'église au milieu des enfants de chœur et il était le modèle de ses compagnons turbulents. Chose bien significative, les modiques sommes que lui valaient ses services à l'église et qui sont toujours une richesse pour un enfant, en même temps qu'une occasion de montrer ses tendances secrètes, Léon Berson les employait à acheter de bons livres, de pieuses brochures et, un jour, il fit emplette de deux burettes. Elles devaient servir à la messe qu'il disait pieusement et que sa sœur répondait avec gravité — plus tard elle sera religieuse —

Digitized by Google

si bien que les amis de la famille les contemplaient avec un secret attendrissement et se souviennent encore du spectacle édifiant qu'ils donnaient à eux deux.

Cette piété trouva son aliment le plus solide dans la Sainte Eucharistie et tous notèrent le sérieux qu'il mit à se préparer au grand acte de la première communion, en 1884.

Sa vocation se précisant, il commença l'étude du latin et du grec sous la direction de l'abbé Bernouis, vicaire de sa paroisse, Saint-Pierre de Montsort, et dès lors se forma entre le maître et l'élève une amitié qui ne devait cesser qu'à la mort. En 1894, l'abbé Bernouis, devenu curé de Belfonds, recevait pour quelques jours le F. Ubald, déjà très malade et celui-ci disait, dans une lettre du 2 septembre : « Si je n'avais à me dépenser par ailleurs... le bon curé de Belfonds et moi nous nous livrerions à l'étude des vieux bouquins et à la prière ». Le goût des livres, de l'étude et de la prière, M. Bernouis le lui avait inculqué de bonne heure.

Il le conduisit au Petit Séminaire de Sées à la rentrée de 1887. L'année ne devait pas s'achever sans qu'une grande épreuve vint atteindre le collégien. En février 1888, son père mourait après une longue maladie chrétiennement supportée. Toute la tendresse de Léon se reporta sur celles qui lui étaient conservées ; plus que jamais il voua un véritable culte à sa mère et une tendre amitié l'unit à sa sœur jusqu'à la mort de celle-ci, en 1909.

Pendant quatre ans, il allait maintenant continuer ses études sous la direction de prêtres remarquables. Au Petit Séminaire, il en trouvait toute une phalange qui a laissé un nom parmi les éducateurs. L'abbé Maunoury, celui qui a renouvelé l'étude du grec ; Lejard, dont l'influence a été si grande sur le développement de l'étude du latin ; Courval, qui écrivit une Histoire longtemps en usage dans les maisons d'éducation ; Mallet, l'auteur du premier manuel d'art religieux destiné aux séminaristes, sans parler de ceux qui dirigeaient la maison avec sagesse et autorité.

Sans être le fort en thème dont on cite les succès, Léon Berson se classa de suite dans les premiers de son cours et s'y maintînt ; des leçons et des exemples de ses maîtres, il tira grand profit. Mais il se faisait remarquer par sa piété, par son entrain et par ce tempérament sensible et affectueux, qui lui gagna de solides et durables amitiés.

Les années de jeunesse qui s'ouvraient parurent un instant le griser. Du dehors, on put croire qu'il s'éloignait de l'idéal poursuivi. Il était d'ailleurs charmant, tel que nous le montre une photographie vers ce temps, avec ses grands yeux bleus sous une

Digitized by Google

harmonieuse arcade sourcillière, et il est facile de comprendre, comme il arrive souvent, que les amies de sa sœur ne furent pas toutes insensibles à sa bonne humeur pétillante et à ce qu'il montrait de sensibilité affectueuse.

Un jour, il dit même à sa mère : « Tu sais, petite mère, je ne serai jamais curé ». Qu'entendait-il par là ? Sa mère, qui ne le voulait pousser ni dans un sens ni dans l'autre, ne l'interrogea pas mais peut-être se trouvait-il à l'une de ces heures où l'attrait du monde le gagnait. A moins que, sous cette forme un peu énigmatique, il n'ait voulu donner un premier avertissement de la vocation à laquelle il se sentait appelé. Au début de sa rhétorique, le R. P. Benoît-Joseph, capucin — le Père Ubald lui consacra plus tard une notice émue (1) — était venu prêcher la retraite de commencement d'année et l'âme du jeune homme avait été gagnée à l'idéal franciscain. S. François l'avait conquise et ce fut pour toujours.

Il s'en ouvrit à celui qui restait son conseil et son directeur, l'abbé Bernouis. Celui-ci ne le voulut pas écouter tout d'abord et jusqu'au mois de septembre 1891 maintînt sa décision. Il trouvait son cher Léon trop jeune, de santé un peu frêle et ce ne fut qu'après un pèlerinage, fait en commun à N.-D. du Chêne (Sarthe), qu'il donna son consentement. La Vierge bénie, qui avait choisi Léon Berson pour en faire son serviteur dans l'ordre de S. François avait éclairé le bon prêtre et lui avait montré que son protégé ne ferait que courir de plus grands dangers à rester plus longtemps dans le monde.

Dès le début, la Maman de la terre, malgré son chagrin, avait dit un généreux fiat, mais son cœur saignait et ce fut avec bien des larmes qu'elle assista à la prise d'habit, le 30 octobre 1891.

Le sacrifice coûtait aussi à celui qui devenait le F. Ubald d'Alençon. Le 22 septembre, il avait écrit à son futur Père Maître, sur ce ton mi-plaisant mi-sérieux qu'il adoptait volontiers : « Depuis que je vous ai quitté à Solesmes, je deviens de plus en plus désireux d'entrer à la « capucinière ». Et pourtant, à mesure que le temps avance, cela me coûte davantage. Il y a quinze jours, tout m'était indifférent. J'aurais quitté père et mère sans sourciller. Et aujourd'hui, je ne veux point vous le cacher, je suis de plus en plus attaché au pays natal ».

D'autant plus, sans doute, que, pour éviter les trois ans de service militaire, le F. Ubald devait partir dès la fin de son novi-

(1) *Ann. Franc.*, 1906 t. XXX, p. 445 sq.

Digitized by Google

ciat pour le couvent de Kadi-Keui, en Turquie d'Asie, près de Constantinople — la loi française exemptait ceux qui se trouvaient en Turquie d'Asie avant leur service militaire — et la maman et le fils ne voyaient pas les choses comme la jeune sœur, en qui se réveillait le vieux sang normand : « Tu as de la chance ! s'était-elle écriée à cette nouvelle. On voit du pays ! »

Le noviciat s'écoula vite. On se souvient de l'application que mit le F. Ubald à se familiariser avec les usages et les austérités de la vie capucine, aussi bien qu'à se pénétrer des grandes idées et des nobles devoirs dont est faite toute vie religieuse. Il n'abandonnait pas pour autant son caractère malicieux et vif, son cœur sensible plus qu'il n'eût voulu parfois le laisser paraître et ce ne fut pas sans un secret déchirement qu'il prit le chemin de Constantinople.

Le voyage vint le distraire, lui et ses deux compagnons de route. A l'arrivée en Turquie, dix jours de quarantaine furent imposés au paquebot, sous prétexte de maladie contagieuse, et ce fut l'occasion d'un terrible accident. Quelques passagers organisèrent une promenade en barque. A peine partis, ils chavirent et deux sur sept se noient. On devine les pensées qui assaillent l'esprit de notre F. Ubald devant cette mort tragique ; ce lui est une occasion d'affermir sa volonté d'être à Dieu seul, à ce grand Maître qui, comme il l'écrit, peut si vite nous rappeler à lui pour l'éternité, et ses lettres témoignent d'une ferveur touchante accrue par cette leçon.

A Kadi-Keui, la vie d'étude commence. Le F. Ubald s'y donne de toute son âme : il manifeste ses goûts intellectuels et se retrouve plus volontiers avec ceux de ses frères qui les partagent. C'est à peine si la pensée du pays natal vient assombrir son âme et ses lettres sont pleines de traits amusants qu'il multiplie un peu à plaisir, pour égayer celles qui, là-bas, pensent au lointain rivage qu'habite leur bien-aimé.

Le pays l'enchante, tout lui est sujet à émerveillement : le matin virginal et le soir aux gloires rutilantes, les grands horizons et les coins pittoresques de cette terre aux contrastes violents. Tout le ramène aussi à Dieu, qu'en vrai fils de S. François il retrouve partout, et dans son cœur se forme un autre dessein : la vue de tant d'âmes éloignées du Christ le touche profondément, il sera missionnaire, il ira porter la croix aux païens des Indes, aux Radjpoutes, dont l'évangélisation vient d'être confiée à la province de Paris... mais Dieu en avait disposé autrement. Il ressent les premières atteintes du mal qui va être la grande croix

Digitized by Google

de sa vie. La fièvre le mine, une toux persistante brise sa poitrine et les médecins se montrent assez inquiets. Pour éviter une catastrophe, le F. Ubald sera ramené en France où il pourra être mieux soigné.

Quelques jours avant son retour, la vie du couvent fut marquée par un accident qui eût pu être tragique ; pour Constantinople, ce fut un cataclysme. La terre trembla pendant vingt secondes et une partie de la ville fut détruite. La communauté se trouvait au réfectoire quand le séisme se produisit. Au premier signal, tous fuient, qui par la porte, qui par la fenêtre. Dehors, on se compte ; le F. Ubald manque à l'appel et déjà on s'inquiète quand on le voit apparaître, portant sur son dos le F. Fortunat retenu au lit depuis quelques jours. Seul, malade lui-même, avant de penser à soi, il avait pensé à son frère en danger et, au péril de sa vie, était allé le chercher au second étage d'une maison qui semblait ébranlée jusque dans ses fondements. Bel exemple de ce courage tranquille, de cet oubli de soi et de ce dévouement dont il fera preuve en plus d'une occasion, qui deviendront les moyens de son apostolat et qui le mettront au service de tant d'âmes affligées ou troublées.

Il était à Versailles en septembre 1894. Les soins les plus attentifs le soulagèrent mais ne purent lui éviter les séjours qu'il dut faire dans le midi pendant plusieurs hivers. Ce fut une souffrance ajoutée aux autres. Il avait prié, supplié qu'on ne le séparât point de ses frères. L'année suivante, au moment de repartir et à la veille de ses vœux solennels, il écrivait à son Père Maître : « Ma retraite m'a préparé non seulement au sacrifice spéculatif mais encore au sacrifice pratique que je vais commencer demain soir. Je vais coucher à Paris pour, de là, filer sur Hyères. Mon pauvre cœur saigne, ma pauvre tête bat la berlue. Mais j'offre à Marie toutes les gouttes de ce sang moral. Demandez au bon Dieu que je ne pense plus à la longueur du temps à venir, que j'oublie un instant mes bien-aimés frères de l'étude. Là-bas, seul, je serai seul. Oh ! que je vais vite me réfugier dans le Cœur de Notre-Seigneur ! »

Là-bas, cependant, ses séjours lui donnent déjà l'occasion de faire du bien autour de lui, d'exercer une action apaisante sur ses compagnons d'infortune, et les sœurs si dévouées de N.-D. des Anges de L'Esvière cherchent à adoucir la rigueur de cet éloignement (1). Mais pour lui rien ne remplace la vie du couvent, dans

(1) Il paiera un jour sa dette en consacrant une bio-bibliographie au R. P. Chrysostome de Lyon, capucin, fondateur avec Mgr Freppel de la Congré-

Digitized by Google

la compagnie de ceux qu'il a choisis pour nouvelle famille et avec lesquels il veut rivaliser d'ardeur dans l'imitation de S. François.

Sa forte constitution aidant, il triompha du danger immédiat ; il s'accommoda même si bien de son mal que, condamné par les médecins en 1894, il devait ne succomber que trente-trois ans plus tard, après avoir fourni une somme de travail peu commune.

* * *

Le 29 juin 1898, le F. Ubald recevait le sacerdoce mais, le ministère de la parole lui étant évidemment interdit, il était destiné à travailler au bien par sa plume. Il aborda de suite les recherches historiques.

Pendant ses études théologiques, il avait témoigné de ses aptitudes ; dans des travaux assez développés, il fait déjà preuve de sa mémoire étonnante et d'une grande facilité d'assimilation. Souvent le style est alerte et ses défauts même ne sont pas sans charme ; on devine le bouillonnement d'un esprit toujours en activité. S'il est parfois malheureux dans le choix de telle ou telle expression, il a des trouvailles et des réussites qui captivent. S'il n'a pas toujours le goût assez sûr, il a de la vie. D'ailleurs il ne se corrige pas ; la maladie ne lui a point enlevé le goût du travail mais elle le prive des bienfaits qu'il devrait à une plus longue patience. Enfin, il est toujours à l'affût, il a l'instinct du chercheur et il sent vivement les plaisirs de la découverte : « Il y a dans la vie, écrira-t-il un jour, des instants où l'émotion et la joie vous rendent heureux. C'est pour le chercheur, le jour où, sans trop y penser, il met la main sur un parchemin poudreux, perdu dans le fond de quelque haut grenier, et découvre, dans cette relique des temps anciens, un trésor inconnu. » (1). Il eut plus d'une fois ce bonheur, au point que M. Georges Goyau pouvait lui écrire, en le remerciant d'un renseignement fourni : « Quel sourcier vous êtes ! »

La province de Paris publiait depuis longtemps les *Annales Franciscaines* et avait créé, en 1899, les *Études franciscaines*. Le P. Ubald sera leur plus fidèle et fécond collaborateur.

Son nom paraît pour la première fois dans les Annales de 1900 (t. XXI) et sur un volume de six cents pages environ, il en com-

gation de l'Esvière, dans sa notice sur *les Frères Mineurs Capucins d'Angers* (1855-1870). (Paris, Picard, 1909, in-8 de 67 p.) et en écrivant un long article sur *Hyères franciscain*. (*Etudes Franciscaines*, 1922, t. XXXIV, p. 232-258).

(1) *Annales franciscaines*, 1902, t. XXVI, p. 267.

Digitized by Google

pose presque une centaine. Il aborde des sujets assez divers, cependant tout peut se grouper autour de quelques chefs d'idées : la piété, les faits et les personnages qui intéressent l'ordre franciscain dans le passé ou dans le présent, tels sont et tels resteront les objets préférés de ses travaux.

Il nous est impossible de le suivre dans toutes les preuves qu'il donne de l'activité de son esprit, d'autant que son état de santé l'empêchant de se livrer à des études de longue haleine, il multiplin les courtes notices : comme il le prouva plus tard, il y a en lui du journaliste. Dans ce volume des Annales, nous trouvons ainsi quelques pages de réflexion sur la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, prononcée par le Souverain Pontife, Léon XIII, (p. 60-64) ; la notice nécrologique du F. Séraphin de Beaufay, dont le P. Ubald avait pu admirer les vertus au couvent d'Angers (p. 74-82) ; une étude sur le P. Jean Chrysostome, du Tiers-Ordre de Picpus (p. 172-188), sur le Duc de Ferrare, qui se fit capucin au XVIIe siècle (pp. 213-219 et 275-284) ; sur la Vénérable Crescence-Hoss (pp. 304-311, 350-357 et 400-408), sur les Capucins et pestiférés à Tunis (p. 565-571), et quelques pages relatives aux « Choses de Terre-Sainte » (p. 269-274). La proportion ne fut pas toujours la même ; en 1905, il ne donna rien aux Annales, mais jusqu'à la fin il y publia de brèves études sur les grandes figures de l'Ordre ou sur des sujets de prière.

La même année, il signe plusieurs compte-rendus d'ouvrages dans les *Etudes Franciscaines*. L'un d'eux est à noter parce qu'y apparaît le regret qu'il éprouve toujours de n'avoir pu accompagner aux Indes ses compagnons de noviciat et d'étude. Il note l'impression de joie et d'envie que lui laisse la lecture du volume où les Pères Capucins belges disent les fruits de « Dix ans d'apostolat aux Indes » (1). La volonté de Dieu était trop claire ; désormaisle P. Ubald ne pensa plus aux Radjpoutes sinon pour prier et pour venir en aide aux missionnaires .

En 1901 paraît son premier travail dans les *Etudes Franciscaines* : « Capucin, géographe et astronome », le Père Chrysologue de Gy, ami et rival de Lemonnier, le célèbre astronome de la fin du 18e siècle (t. 5, p. 399-412).

Il publie en même temps « Les comptes de ménage de Jeanne de Laval » (in-8° de 32 p.), d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Angers. La critique des revues historiques fut très bienveillante à ces premiers travaux. Le nom du P. Ubald commençait à être connu.

(1) *Et. Fr.*, t. IV, p. 560.

Digitized by Google

De 1901, est encore la première rédaction des pages où revit la noble figure de *Jean Halbout de la Becquetière* (1591-1626), gentilhomme de Vire qui prenait l'habit de capucin en 1622, sous le nom de F. Elzéar de Vire. (La rédaction définitive sera publiée en 1904, in-12 de 180 p. avec trois gravures, Paris, Picard.) Le sujet plaît au P. Ubald, on le sent ; un brillant chevalier et sa jeune femme entrent chacun dans un couvent après avoir longtemps demandé à Dieu, de leur faire connaître la voie la plus parfaite, tel est le sujet qu'il traite avec dilection. Il peint le temps, le milieu et s'attache avec plus de soin à tracer le portrait des époux chrétiens qui finissent, l'un dans un couvent de Capucins à la fleur de l'âge, l'autre chez les Cisterciennes, trente ans plus tard. Il aura toujours un attrait particulier pour l'étude de ces situations délicates, où les sentiments humains prennent, dans un accord merveilleux avec l'amour de Dieu, plus de force et d'élévation. Et pour ajouter au piquant, le P. Ubald nous montre, dans la pénombre, une sainte fille, Dame Avoye du Rozel, qui avait voué sa vie à Dieu dans le monde. Originaire de Vire, elle se rencontrait souvent à l'église avec M. de la Becquetière. Jamais ils ne se parlaient, cependant, affirmait-elle, ils connaissaient ce qu'ils avaient à se dire, sans le secours de la parole. « Une fois, entre autres, nous connûmes la résolution que nous avions prise, lui d'établir le couvent des Capucins et moi celui des Ursulines ». (*Ann. Fr.*, t. 35, p. 31 ; p. 176 du volume).

Les Supérieurs, voyant ces aptitudes, décidèrent d'envoyer le P. Ubald à l'Ecole des Chartes. Il y eut pour maître M. M. Prou, l'actuel directeur de l'Ecole,qui resta son ami et a bien voulu nous dire, au moment de la mort du P. Ubald, quel estime il avait gardée à son ancien élève et avec quel intérêt il suivait ses travaux. Là, le P. Ubald se créa nombre d'amitiés qui lui sont restées fidèles et put fréquenter ces milieux intellectuels où le charme des relations le dispute au sérieux d'une vie studieuse. L'étendue de ses connaissances le mit d'ailleurs en mesure de rendre service et il fut de plus en plus consulté, interrogé, toujours prêt à faire part de ses lumières.

En même temps, il préparait le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque franciscaine provinciale ; avec une incroyable activité, il met ce travail au point et le publie en 1912 (in-8° de 4-234 p., Paris, Picard). C'était le premier numéro d'une série que le Père intitule « Archives Franciscaines » et où paraîtront successivement, en 1904, *Le dit de la vie de S. Antoine* (in-8° de 32 p.) ; en 1907, *Les Mémoires et Lettres du P. Timothée de la Flèche sur les*

Digitized by Google

affaires ecclésiastiques de son temps (in-8 de 218 p.), et en 1911 et 1912, *Les Vies de sainte Colette* par le P. Pierre de Reims et Sœur Perrine (in-8 de 44-304 p.) et un recueil de *Miniatures et documents du moyen-âge* relatifs à Ste Colette (in-8 de 9 p. et 36 planches). Les mémoires du P. Timothée (1660-1744), fort intéressants pour l'histoire du Jansénisme, sont précédés d'une introduction pleine de sagacité où le P. Ubald rétablit la vérité sur la vie et le caractère de son auteur. Cette publication eut un succès mérité, mais les Vies de Ste Colette avec le recueil de miniatures qui suivit reçurent un accueil plus favorable encore. M. Beaufils, dans l'article nécrologique publié par la *Vie catholique* (9 juillet 1927), les appelle avec justesse : « Magnifique manifestation de l'hagiographie et de l'art franciscains que le comte Durieu admirait fort. » Par cette publication, le P. Ubald faisait preuve du goût qu'il eut toujours pour les choses artistiques et qu'avaient éveillé en lui, disait-il, les leçons de l'abbé Mallet au Séminaire de Sées. Nous devons, à ce goût, un délicieux petit album : « *Le livre d'or du chemin de la Croix* », illustré de 15 compositions de Villé et portant, sous chaque station un quatrain du P. Ubald. « *Le Chemin de la Croix dans la religion, dans l'histoire et dans l'art* », étude suivie de quinze illustrations de G. D. Tiepolo (in-16 de 100 p. et 15 gravures, 1923), quelques pages sur « *l'Art et l'art chrétien* », dédiées à son ami, le maître verrier Louis Barillet (*Ann. Fr.*, t. 44, p. 117-122). La presse et le public furent unanimes dans la louange quand parut, édité avec tant de goût, le premier chemin de la Croix, mais plus encore à l'apparition du second. M. G. Goyau consacra un long article à ce petit volume dans la *Libre Belgique* (25 mars 1923). Le P. Ubald accepte et confirme les idées du P. Thurston, S. J., qui publiait, en 1907, une étude historique sur les fondements, la place et le développement historique de la dévotion au Chemin de la Croix. Il ajoute d'utiles conseils aux artistes qui exécuteraient un Chemin de Croix.

Dans les milieux artistiques comme dans les milieux intellectuels, le P. Ubald se trouvait avoir ainsi une certaine notoriété dont il se servit plus d'une fois pour le bien des âmes. Il y portait sa bonne simplicité, sa charité, sa joie toute franciscaine et il n'était pas jusqu'à l'excès de ces qualités qui parfois lui ouvrit des cœurs et le mit à même de recevoir des confidences qui ne lui auraient pas été faites sans cela.

C'est là, pour lui, l'œuvre la plus haute ; il ne néglige pas pour autant ses chères études. En 1903 (t. 9, p. 74-91) paraissait dans les *Etudes Franciscaines* son premier *Bulletin Franciscain*. Il le

Digitized by Google

donnera désormais régulièrement et signera le dernier en octobre 1926, à l'occasion du septième centenaire de la mort de S. François. On se fait difficilement une idée de la somme de renseignements utiles et d'aperçus ingénieux accumulés dans ces pages. Il y passe en revue l'ensemble des travaux qui intéressent l'Ordre franciscain, donne un aperçu du mouvement des idées et souvent trouve le moyen d'ajouter tel ou tel détail inédit ou peu connu. C'est là, sans aucun doute, l'une des parties les plus importantes de son œuvre.

On le devine, S. François tient une grande place dans ces bulletins. Par ailleurs, le P. Ubald s'occupe avec amour du Séraphique Père. Il commence par traduire et publier les *Opuscules de S. François* (in-16 de 7-286 p., Paris 1905), pour lesquels F. Coppée écrit une jolie préface. En 1909, il fait une conférence à la Sorbonne « *Les idées de S. François sur la pauvreté* ». En 1910, au Luxembourg, « *Les idées de S. François sur la Science* » et dans « *l'Ame franciscaine* » (in-12 de 200 p. Paris 1912, 3e éd. 1926), résume ses idées sur S. François et l'esprit de son Ordre, d'une manière qui a fait dire que, sur ce sujet, c'était l'œuvre définitive.

Il recueille les témoignages de la dévotion de nos pères pour le séraphique Patriarche : *Chansons populaires du moyen-âge* (*Et. Fr.*, t. 14, p. 382-390), *Prières et poésies du moyen-âge* (*Et. Fr.*, t. 16, p. 376-382). *Vie inédite de S. François* (*Et. Fr.*, t. 18, p. 507-509). *Panégyrique inédit de S. François* (*Et. Fr.*, t. 26, p. 337-358), et une seconde *Vie inédite* (*Et. Fr.*, t. 22, p. 425-234).

En ce dernier cas, il avait mis un peu de précipitation et reconnut ensuite que cette vie était la traduction de la légende de Julien de Spire. Le fait se renouvela lorsqu'il publia « *Le plus ancien texte de la bénédiction, du privilège de pauvreté et du testament de Ste Claire d'Assise* » (*Revue d'histoire franciscaine* t. I, p. 469-483). M. W. Seton qui, dès 1914, avait publié un texte plus ancien, le lui rappela. Ce sont mésaventures qui arrivent aux meilleurs ; le bon Père en connut d'autres. En 1923 (*Et. Fr.*, t. 35, p. 198-241) il prit position trop vite quand il traita de la dépendance de S. Pierre d'Alcantara vis-à-vis de Louis de Grenade, dans la composition de ce *Traité de l'oraison et de la méditation*, dont il publiait une traduction (in-16 de 32-216 p.). De même, il semblait oublier parfois ce qu'exprime si bien F. Buloz : « Est-il donc vrai que le temps soit bienfaisant à la mémoire des hommes ? Faut-il attendre l'apaisement et le silence pour s'approcher d'une grande mémoire ? Celui qui s'enfonce dans le passé dégagé de tout lien, nous devient-il alors plus accessible et pouvons-nous l'approcher

Digitized by Google

sans émoi, l'étudier sans embarras ? Oui, sa vie considérée ainsi de loin, nous appartient sans doute plus clairement ». (*Rev. des Deux Mondes*, 1er février 1927, p. 691). Il l'oublia et il lui arriva de traiter les vivants, ou les morts ses contemporains, comme on peut traiter une figure historique des siècles passés ; il faut reconnaître du moins que, chez lui, c'était entraînement d'archiviste.

L'Ordre franciscain ne fut pas négligé comme bien l'on pense. Le P. Ubald publie, dès 1902, un travail fort intéressant : *les Travaux des Capucins sur l'Écriture Sainte aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Il relève les mérites de la Société d'Etudes Orientales, fondée en 1744 par les Capucins du couvent de la rue Saint-Honoré, à Paris ; la fameuse Académie Clémentine, dont la Révolution vint interrompre les travaux. En 1904, une notice historique sur *les Capucins de Saumur*, (in-8 de 30 p.) ; puis ce sont divers nécrologes, celui des Cordeliers d'Angers (in-12 de 118 p., Paris 1902), celui des Récollets du Château-du-Loir (in-8 de 29 p., La Flèche, 1904) et des Récollets de Couvin (*Franciscana*, t. 4, p. 195-231), sans parler d'études sur divers couvents de Cordeliers et de Capucins. En 1910, paraît une longue et intéressante monographie : « *les F. M. Capucins et les débuts de la réforme de Port-Royal des Champs* », où plus d'un historien pourra puiser, sans toujours avertir son lecteur, tel ou tel détail piquant, telle ou telle idée intéressante. Enfin, le travail le plus important, couronné par l'Académie de Reims, en 1923 : « *les Frères Mineurs Capucins de Reims* » (Travaux de l'Académie de Reims, vol. 137 p. 75-235). « Travail très complet et très documenté, dit le Rapporteur. L'auteur a exploré les divers dépôts publics, notamment les archives de Reims, et aussi les archives privées de l'Ordre ; il a consulté de nombreuses pièces imprimées difficiles à trouver et les œuvres rares ou peu connues de certains Capucins. Il en a tiré une copieuse histoire du couvent... La rédaction est un peu hâtive et l'auteur n'a pas eu le temps de fondre ses matériaux... L'Académie a approuvé les recherches étendues de l'auteur... (et) se propose de publier son œuvre après les suppressions nécessaires... Souhaitons, en terminant, sans trop l'espérer, que d'autres chercheurs imitent le R. P. Ubald d'Alençon ». Ainsi se trouvait récompensé et caractérisé de la plus heureuse façon le travail du P. Ubald ; nous pourrions ajouter, se trouve caractérisée sa méthode de travail, fort et faible : aller aux sources, chercher du nouveau, quitte à se montrer moins sévère sur la mise en œuvre. Nous avons déjà dit que c'était pour beaucoup la conséquence de

Digitized by Google

son état maladif et on ne doit pas moins admirer le merveilleux courage dont il témoigna jusqu'au dernier moment.

Nous voudrions signaler, en terminant, deux sujets qui, à la fin de sa vie, retinrent particulièrement son attention. D'abord le mouvement religieux en Angleterre. Dès 1903, il publiait quelques pages sur « *Une mission en Angleterre ; l'aumônerie de la reine Henriette* » (*Et. Fr.* t. 9, p. 15-27) ; en 1908, (t. 19, p. 237-253) sur « *Le mouvement franciscain en Angleterre* ». Si bien qu'il était invité par la Société anglaise d'études franciscaines à donner une conférence à Londres, le 5 octobre 1908, sur *l'Angleterre franciscaine dans le passé.* (*Et. Fr.* t. 19, p. 634-663). En 1909, il consacrait une brève étude au poète tertiaire franciscain, Francis Thomson (t. 21, p. 513-521) et en 1914 (t. 31, p. 137-148) à un autre poète, tertiaire lui aussi, Coventry Patmore. Il pouvait à cette occasion donner une lettre magnifique de Paul Claudel et une traduction de deux pièces de Patmore faite par notre génial poète français. Cette étude de l'Angleterre est peut-être ce qui le mit à même de mieux comprendre la tournure d'esprit protestante et lui valut des relations cordiales de mutuelle estime avec des membres éminents de l'Eglise réformée.

L'autre sujet montre mieux encore de quel côté allaient les aspirations profondes de son âme. En vrai fils de S. François, il s'intéresse aux questions de spiritualité et à la vie de prière. En 1903, il donne une note sur « *la résurrection d'une antique méthode de spiritualité* », à propos du livre si remarquable du P. Ludovic de Besse : « *La science de la prière* », livre que le P. Ubald lui-même devait rééditer en 1924. Il aborde là un sujet qui lui tient à cœur et auquel, de près ou de loin, il reviendra souvent. Il publiera plusieurs traités d'ascétisme « *L'aiguillon d'amour* », longtemps attribué à S. Bonaventure (in-32 de 185 p., Paris, 1912, 2e éd. 1922), le « *Traité de la paix de l'âme de Jean de Bonilla* » (in-18, de 100 p., Paris 1912), source du Combat spirituel, point qu'il avait éclairci dans une étude : « De l'influence franciscaine sur l'auteur du combat spirituel » (*Et. Fr.*, t. 27, p. 72-83)

Ses études le persuadaient de plus en plus de ce qui est maintenant universellement reconnu par les esprits sans parti-pris, à savoir que toute la spiritualité chrétienne a été modifiée, transformée par l'esprit de S. François ; elle en a reçu une empreinte dont il est facile de nier ou de taire l'origine, mais dont il n'est pas facile de faire remonter l'origine à un autre, preuves en main. Ce n'est pas qu'il soit exclusif et si, en 1913, il parle de « *la méthode traditionnelle de l'oraison au moyen-âge* » (*Et. Fr.*, t. 29, p.

Digitized by Google

395-318) en s'opposant aux idées excessives de quelques-uns de nos contemporains, en 1921-23, il traite de façon détaillée, dans les *Estudios Franciscanos* de « *l'oraison liturgique et de la prière* » (*Est. Fran.*, t. 27, p. 12-22 et tt. suiv.). C'est un vrai petit traité de l'oraison qui mériterait d'être publié à part. Enfin nos lecteurs suivent, en ce moment, avec intérêt le développement de son « *Histoire de la spiritualité franciscaine* », à laquelle il mit la dernière main peu de temps avant de mourir.

Enfin nous ne pourrions relever tout ce qu'il a publié en des Revues et des journaux qui sollicitaient sa collaboration ou à qui il la proposait : *Revue de l'Anjou* et *Annales Fléchoises*, pendant son séjour en Anjou. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'Orne, dont il était membre actif et à laquelle il donnait des communications toujours fort appréciées, nous dit l'éminent président de la Société, M. Tournouër : « *La Vie et les Arts liturgiques*, la *Revue des questions historiques*, sans parler des articles parus dans la *Croix*, la *Libre Parole* et *La Vie Catholique*, qui reçut les dernières lignes tombées de sa main.

A qui voudra le connaître tout entier, il a laissé comme un bréviaire de toutes ses idées, les « *Leçons d'histoire franciscaine* » (in-12 de 6-396 p., Paris, 1918). Il a recueilli le meilleur de sa pensée pour les donner d'abord à l'Institut catholique de Paris, pendant l'année scolaire 1915-16. Neuf leçons font passer devant le lecteur tous les sujets que nous l'avons vu aborder successivement dans des études de détail très poussées. Aussi est-ce en toute justice que le R^me^ P. Général des Capucins, P. Venance de l'Isle-en-Rigault, pouvait donner son approbation à son ancien élève de l'étude de Nantes, et lui dire que « Nul n'était mieux préparé que (lui) à cette tâche honorable ».

* * *

La guerre, succédant à la persécution religieuse, était venue et elle allait faire ce que n'avait pu faire la persécution : arracher le P. Ubald à ses chères études et le conduire à la mort.

Mobilisé en février 1916, après un bref séjour à la caserne et à l'hôpital Chaptal, le P. Ubald est affecté à l'hôpital Saint-Jacques, hôpital auxiliaire 60, qui, pendant un certain temps, fut hôpital ordinaire d'évacuation, H. O. E. Là il eut une action profonde sur les malades, les blessés et les mourants. Son médecin chef lui rendait ce témoignage que, très près de son devoir pour ce qui regardait ses fonctions militaires, il savait y ajouter le mi-

Digitized by Google

nistère le plus efficace, faisant beaucoup de bien et peu de bruit, consolant, réconfortant avec beaucoup de tact et d'habileté ceux qui étaient éprouvés par la grande tourmente. Il donnait à ceux qui ne le connaissaient pas une haute idée du prêtre et, disons-le, puisqu'après sa mort tant de lettres sont venues nous l'apprendre, de ses qualités de médecin des âmes, de guide et de soutien. Si bien que l'habitude se prit de le demander au dehors près des malades et des mourants que, grâce à son habitude de la souffrance, à sa tendresse naturelle et à son esprit de foi, joyeux, vraiment humain, tout franciscain, il savait doucement amener à recevoir les consolations suprêmes de la religion.

Sa santé, qui était toujours demeurée peu brillante, minée par un mal implacable, semblait s'être raffermie et sa forte constitution aidant, on pouvait presque lui croire assurées de nombreuses années de fécond travail, quand, en 1918, il contracta la grippe maligne. Démobilisé en janvier 1919, il fut soumis aux traitements les meilleurs, passa de nouveau plusieurs hivers dans le Midi, mais le mal commençait à avoir raison de son organisme. Malgré sa souffrance, il continuait à travailler, à se dépenser pour les autres, mais Dieu lui retirant peu à peu les forces, le retirait du monde, de toute agitation et le ramenait à Lui. Doucement, il se laissait faire, gardant son âme dans la paix, sinon dans la joie sensible, se méprenant moins que jamais sur la vanité de toutes choses en ce monde, sur lui-même et sur les autres, confiant en Dieu, à qui il se remettait avec une simplicité d'enfant. Il mourut dans ces sentiments, le 5 juillet dernier au lever du soleil.

Pour lui, désormais, brillait le Soleil de justice et de miséricorde et sur son visage, qui avait pris un étonnant aspect de jeunesse, on pouvait admirer comme un reflet de ce divin soleil.

P. Jean de Dieu.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Franz von Assisi und seine Welt, Herausgegeben und in Bildern dargestellt von M.-M. Durach. Mit künstlerischer Einführung von W. Rothes und historischen Begleittext von P. S. Brettle, O. M. Conv. München, Delphin-Verlag, 1926. In-4°, X-62 p., avec 22 planches en couleurs.

Depuis que l'immortel Giotto a consacré tout son génie artistique à décorer la double église, qui s'élève sur le tombeau de saint François d'Assise, de nombreuses œuvres d'art se sont succédées au cours des siècles pour chanter et glorifier le Séraphin d'Assise. Quand on parcourt la série interminable des peintres de tous les pays et de tous les temps qui ont célébré saint François, on se demande s'il n'est point osé pour les artistes modernes de consacrer leurs talents au séraphique Père et s'ils pourront soutenir la comparaison avec les grands peintres du passé. Il est, en effet, certain que celui qui ne peut jeter dans la balance une œuvre personnelle et puissante ne sera point goûté et tombera bien vite dans l'oubli.

Les tableaux, édités ici par M. M. Durach, constituent heureusement une œuvre captivante. M. M. Durach s'est principalement inspirée de l'amour profond et caractéristique qu'éprouva le saint Patriarche pour la beauté inépuisable de la nature. La charité immense qu'il porta à son Dieu et qui lui fit répéter à chaque instant : « Mon Dieu et mon tout ! » s'étendit à toutes les œuvres de Dieu, à toute la création, reflet puissant du Dieu d'amour. Il aimait à parcourir les vallées ensoleillées et les montagnes pittoresques de l'Ombrie, en chantant la gloire de son Dieu et en glorifiant le Créateur dans toutes ses créatures.

Un artiste, qui ressent une vénération profonde pour saint François, qui nourrit le désir de traduire dans ses œuvres l'amour immense qui consumait le saint Fondateur pour toute la création, devait essayer de fixer sa vision des magnifiques paysages de l'Ombrie franciscaine et par là il nous rapproche du Saint. Tout ici respire une suavité et une douceur incomparables qui reposent l'esprit et élèvent le cœur et sur tous les tableaux plane le souvenir de François d'Assise. Maria-Michel Durach voit Assise et l'Ombrie avec ses yeux observateurs et contemplatifs. Pour elle, Assise et l'Ombrie deviennent une seule source d'inspiration.

Ces tableaux sont accompagnés et encadrés d'un texte magistral, dû à la main du conventuel S. Brettle. Il y décrit et explique les différents épisodes et les phases successives de la vie de saint

Digitized by Google

François, en se basant sur les meilleurs travaux et en s'inspirant des études les plus sérieuses parues sur ce sujet. De la sorte les différents paysages, édités dans ce volume, trouvent leur place marquée dans la vie du saint Fondateur et acquièrent une valeur et un intérêt qu'ils n'auraient pas autrement.

Ce travail constitue une des contributions les plus originales et les plus importantes à l'ensemble des œuvres qu'a suscitées le septième centenaire de la mort du séraphique Patriarche d'Assise.

P. Amédée Teetaert,
S. Th. Dr et Mag.

Maria und Franziskus in Kunst und Geschichte, von Beda Kleinschmidt, O. F. M. Mit 1 Farbendruck, 33 Fafeln und 50 Textbildern. Düsseldorf, L. Schwann, 1926. In-4°, XVIII-148 p. M. 18.

C'est avec joie que nous saluons ce nouveau travail, dû à la plume de l'infatigable travailleur et du consciencieux chercheur, le savant et érudit Père franciscain, Beda Kleinschmidt. Par cette intéressante monographie, il apporte une nouvelle contribution importante à l'histoire, encore si peu connue, de l'art dans l'Ordre franciscain. Comme on le sait, l'auteur n'est plus à son coup d'essai dans ce genre de publication. L'histoire de l'art lui doit déjà de multiples travaux de valeur, qui ont été accueillis avec le plus vif intérêt et lui ont acquis une renommée universelle. Tels sont les deux magnifiques volumes consacrés à la Basilique Saint-François à Assise, dans lesquels il reproduit, commente et explique les richesses d'architecture, de sculpture et de peinture contenues dans la Basilique ; tels sont encore deux autres ouvrages dont l'un nous présente et décrit le Patriarche d'Assise dans l'art et la légende, tandis que l'autre est consacré à l'histoire de l'art chrétien en général. Le présent travail n'est pas inférieur aux précédents, et la partie technique produit sur le lecteur la même impression de perfection. Nous y admirons toujours le même choix judicieux des reproductions, la même attention minutieuse avec laquelle les matières sont réparties, le même soin scrupuleux dans le travail d'édition.

L'auteur décrit dans ce beau travail le zèle des artistes de tous les temps et de tous les pays pour exprimer le profond amour et l'affection filiale du Séraphin d'Assise pour la Mère de Dieu. Thomas de Celano, dans le 150e chapitre de sa « Legenda Secunda », s'exprime ainsi : « Il faisait monter vers elle des chants de louanges, répandait à ses pieds des gerbes de ferventes prières, lui offrait les élans de son cœur tant et si bien qu'aucune langue humaine ne le pourrait exprimer. » Alors que de nombreux chercheurs ont fouillé déjà les œuvres de saint François et les documents contemporains, pour y découvrir la tendre affection qu'il portait à sa Mère céleste, les œuvres d'art ont été négligées jusqu'ici et n'ont guère été l'objet d'investigations et d'études sérieuses à ce point de vue. Et cependant, d'après les paroles de Thode, l'influence exercée par saint

Digitized by Google

François sur les arts a été si grande après sa mort, que la plupart des artistes ont voulu exprimer le commerce intime et ininterrompu que le Patriarche d'Assise entretenait avec le Christ, avec Marie, avec les Apôtres et les autres Saints. C'est pour remédier à cette lacune regrettable, que le savant Père Kleinschmidt a entrepris d'examiner et d'étudier toutes les œuvres d'art, dans lesquelles les artistes ont voulu unir saint François à la Mère de Dieu. C'est le résultat de ses longues et patientes recherches qu'il nous présente dans ce superbe volume.

Il pouvait suivre deux voies : étudier et décrire les œuvres d'art, qui représentent saint François à côté de la Sainte Vierge, ou bien, dans l'ordre chronologique, comme l'a fait récemment encore Facchinetti dans son « Iconografia Francescana », ou bien, d'une façon systématique, en réunissant les différents sujets représentés dans des groupes déterminés. L'auteur a donné ses préférences à la deuxième, parce qu'elle constitue le moyen de faire ressortir efficacement, et sans fatiguer le lecteur, la riche harmonie qui existe dans de nombreuses œuvres d'art entre les représentations de saint François et de la Sainte Vierge. Il distribue de la sorte les différentes peintures et sculptures, qui se rapportent à la fois au Patriarche d'Assise et à la Mère de Dieu, dans deux groupements principaux : la vie terrestre de la Vierge en rapport avec saint François et la vie glorieuse de la Vierge et de saint François dans le ciel. Dans chacun de ces groupements fondamentaux, l'auteur a groupé les différentes œuvres d'art en des groupes subalternes, comme par exemple, celles qui représentent l'Immaculée-Conception avec saint François, l'Annonciation, la Nativité du Christ, etc. De la sorte, chaque groupe présente une scène de la vie terrestre ou céleste de la Mère de Dieu, dans laquelle l'artiste fait intervenir le séraphique Père saint François. Cette distribution des différentes œuvres d'art est vraiment heureuse et réussie et satisfait pleinement le lecteur. Une partie historique, brève et succincte, précède l'exposé proprement dit. L'auteur y démontre que l'union de saint François à la Sainte Vierge, dans une multitude d'œuvres d'art, ne repose pas uniquement sur une prédilection subjective de l'artiste pour le Pauvre d'Assise, mais qu'elle est basée et fondée sur la vérité et sur un amour réel et effectif de saint François pour sa Mère céleste et pour les mystères de sa vie. Les reproductions font de ce volume un véritable chef-d'œuvre, qui ne satisfait pas seulement l'esprit, mais aussi les yeux.

Il constitue le premier volume d'une série de travaux qui étudieront saint François dans l'art. Cette collection, qui constituera une véritable iconographie franciscaine, est appelée par l'auteur : « Franziskus und sein Werk in Einzeldarstellungen ». Comme collaborateurs, le célèbre Père Kleinschmidt s'est adjoint deux autres franciscains, les Pères Ewald Müler et Jérôme Trumphe. Nous attendons avec impatience le second volume de la collection, annoncé dans le prologue et intitulé : « Christus und Franziskus ».

P. Amédée Teetaert,
S. Th. Dr et Mag.

Digitized by Google

Betrachtungen über die Regel und das Leben der Minderen Brüder im Auschlusse en das katholische Kirchenjahr, P. HASENÖHRL, O. F. M. Zweite, verbesserte Auflage. Band I : Von Advent bis Pfingsten. Band II : Von Pfingsten bis Advent. Innsbruck, Tirol , 1927. In-8°, VII-678 et XVII-604 p. M. 6 et 5.

Malgré les nombreux travaux et les riches études, qui, à travers les sept siècles qui nous séparent de saint François, ont été consacrés à la règle et à la vie des Frères Mineurs, l'auteur n'a pas hésité à traiter le même sujet dans un nouveau travail, et l'ouvrage du Père Hasenöhrl n'est pas inutile, au contraire ; il comble une véritable lacune. Toute la littérature, parue jusqu'ici sur la vie et la Règle des Frères Mineurs, se rapportait, en effet, généralement, à l'exposition de la Règle plutôt qu'à sa méditation intérieure et profonde. Et cependant tous les Franciscains sont intimement convaincus qu'après les saints Evangiles, le premier sujet de leurs méditations quotidiennes doit être leur Règle, qui constitue pour eux un véritable livre de vie. Conscients de la haute nécessité de ces méditations, les Franciscains et les franciscanisants désiraient un ouvrage qui comble leurs aspirations les plus légitimes. C'est pour répondre à ce souhait universel que l'auteur a publié en 1921 les « Betrachtungen über die Regel und das Leben der Minderen Brüder ». Ces méditations ont reçu un accueil extraordinaire et, en un an, la première édition fut épuisée. Le sept centième anniversaire de la mort glorieuse du séraphique Père, saint François d'Assise, a fourni à l'auteur une occasion de les rééditer et de servir de la sorte le progrès spirituel des âmes franciscaines.

Le plan fondamental et général du travail a été conservé : les méditations sont distribuées par jour et adaptées aux différents temps de l'année ecclésiastique. Le but de l'auteur, dans ce travail, est d'entretenir et de nourrir l'esprit de saint François par la méditation de la Règle du saint Fondateur et de la vie des Frères Mineurs. Aussi les sujets traités se rapportent très souvent exclusivement à cette matière, bien que l'on y trouve traitées les vérités fondamentales de la foi catholique et de la vie intérieure et spirituelle. La seconde édition comporte cependant des différences assez notables avec la première. Ainsi les méditations sur l'obéissance sont ramenées au temps de Noël, alors que dans la première on les rencontre au temps pascal. Pour satisfaire aux désirs des lecteurs, l'auteur a inséré, au temps du Carême, des méditations sur la Passion du Christ et a ajouté une neuvaine préparatoire aux fêtes de Noël et de la Pentecôte.

L'auteur ajoute aussi, dans un supplément à chaque livre, des méditations pour tous les vendredis du mois et pour les fêtes des principaux saints de l'Ordre franciscain. La méthode suivie dans ces méditations est celle de saint Pierre d'Alcantara qui fait consister la méditation en six parties : la préparation, la lecture, la méditation elle-même, les actions de grâce, l'offrande et les demandes. Tout se termine par la prière pour obtenir l'amour parfait

Digitized by Google

de Dieu, puisque l'augmentation de la charité constitue, au fond, la fin dernière de toute méditation et le noyau central de toute véritable perfection et sainteté.

Nous terminons en faisant nôtre le vœu de l'auteur : Puissent ces méditations trouver le même bon accueil que les premières et pénétrer dans tous les milieux franciscains et franciscanisants pour y prêcher et propager un esprit foncièrement franciscain et attirer de la sorte les bénédictions de Dieu et de saint François sur l'Ordre tout entier.

P. Amédée Teetaert, O. Cap.

La Passion renouvelée ou Sainte Véronique Giuliani, par le R. P. Désiré des Planches. In-12 de 300 p. Librairie Saint-François, 4, rue Cassette, Paris.

A notre époque, qui ne veut pas voir au-delà de la matière ou au-dessus de l'esprit, le royaume plus beau, plus vrai de l'Amour et de la grâce, le R. P. Désiré des Planches vient d'offrir un livre d'une haute portée religieuse et mystique. Il nous révèle les mystères du monde invisible qui furent découverts à sainte Véronique Giuliani.

Le centenaire de la sainte échéait le 9 juillet 1927, anniversaire de sa mort en 1727 ; il a déjà été solennisé, il le sera mieux encore au cours des fêtes qui seront données à Città di Castello ce mois d'octobre. Le livre du R. P. Désiré est donc en même temps tout à fait de circonstance.

Sainte Véronique naquit le 27 décembre 1660 à Mercatello, province de Pesaro, au pied oriental des Apennins. Mercatello, petite cité, maintenant à jamais glorieuse comme Assise !

Le père de Véronique devint surintendant des finances du duché de Parme. Sa mère était un modèle de piété et ses trois sœurs furent religieuses. Véronique, comblée de tous les dons de la fortune, de la gloire, de la beauté, élevée dans un palais ducal, était recherchée par toute la jeunesse dorée de la ville, mais dès sa plus tendre enfance, elle avait choisi Dieu pour époux et, à dix-sept ans, malgré l'opposition de son père, si fier de ses succès dans le monde, elle entrait au monastère des Capucines de Città di Castello.

Et tout de suite, avec toute l'ardeur, toute la fougue de sa jeunesse sacrifiée, elle s'offre comme victime expiatoire pour le monde, où l'Amour n'est point aimé, elle veut endurer toutes les souffrances de Jésus Rédempteur, tous les tourments de Marie la co-rédemptrice. Alors les étapes si douloureuses de la Passion vont se dérouler chez elle avec une vérité, une rigueur sans exemple : Gethsémani, le Prétoire, le Golgotha (Le Château de la Croix nue), le Calvaire (sa confession générale, ses divines épousailles, la transverbération de son cœur, la stigmatisation).

On veut la persuader alors qu'elle est le jouet du démon, que toutes ses visions du Purgatoire, de l'Enfer sont inspirées par le prince des ténèbres, par Lucifer. On lui dit que tous les miracles,

Digitized by Google

révélations, extases, affres de l'agonie, qui font d'elle à certains moments une véritable morte, l'âme séparée du corps, que tout cela n'est qu'hallucination et mensonge ; on l'enferme enfin dans une étroite prison, on l'oblige à se livrer aux travaux les plus grossiers, elle subit les pénitences les plus affreuses, sans se plaindre, bien mieux, avec joie. Elle est fidèle à l'Epoux divin qui la soutient et la console, à Marie, sa divine protectrice, elle est toujours leur humble collaboratrice pour le salut et la rédemption des hommes ; selon la parole de S. Paul, elle parachève la Passion du Christ en elle-même.

Sainte Véronique est une grande prédestinée. Elle nous étonne, nous confond, nous soulève, pauvres et misérables pécheurs que nous sommes, par cet amour immense qui va bien au-delà des forces humaines. — Amour qui la pousse à porter les plus durs fardeaux, une croix pesante que les bras les plus forts soulèvent à peine. — Amour qui crucifie en toute réalité son corps, son cœur, ses mains et ses pieds. — Amour qui l'unit tellement à Jésus dans la communion, que le divin Maître lui permet de supporter, comme nous l'avons dit, toutes les souffrances de la Passion, jusqu'à la mort inclusivement. Elle ne revit que pour obéir à son confesseur, pour reprendre sa vie d'holocauste et d'expiation, délivrer son père des flammes du Purgatoire, sauver l'âme en danger de ses frères et de ses sœurs en Dieu, leur épargner, en le demandant pour elle-même, le châtiment qu'ils subissent ou qui leur est réservé. On peut dire que sainte Véronique a, par sa foi ardente, rendu sensible à tous la Sainte Humanité du Christ. N'a-t-elle pas eu le bonheur de l'apercevoir à chaque instant, de converser familièrement avec Lui, de recevoir sans cesse les témoignages les plus touchants de son amour ? N'a-t-elle pas obtenu cette faveur insigne de voir le Bambino de la Crêche de Noël, du couvent de Città di Castello, s'animer quand elle le portait dans ses bras et la couvrir de baisers... ? On se demande ce que deviendrait l'humanité, si Dieu ne dressait au-dessus d'elle ces figures héroïques de saints et de religieux, qui nous montrent avec une lumineuse certitude que le réel n'est pas le visible mais l'invisible, qu'il n'y a de beau, de vrai, de grand que l'Amour divin. « Où ne tomberait pas le monde, si ne se dressait pas devant nous, dit le R. P. Désiré, l'effort surhumain de ces âmes héroïques ? » La vie de sainte Véronique est ainsi un tonique puissant et ses exemples loin de nous désespérer nous encouragent car ils nous montrent comment, suivant ses propres paroles, « la souffrance est la clef de l'amour ».

G. TOUSSAINT.

Le roman d'une Parisienne au Canada (1640-1650), par MAURICE SOULIÉ. Paris, Payot, 1927, in-8° écu, avec quatre illustrations hors-texte. Prix 15 fr.

C'est beaucoup d'honneur à Marie-Jacqueline, femme de Charles Latour, de figurer au tableau des « Grandes Aventures ». Pour lui en

Digitized by Google

donner le droit, on la mêle fort arbitrairement à l'existence de Ninon de Lenclos et autres célèbres... « vertus ». Contre toute vraisemblance, on lui prête une intrigue galante avec le gouverneur d'Aunay, rival de son mari. Par une hardiesse sans excuse, on livre à ses regards d'impure courtisane la radieuse figure du P. Jacques, à la veille de son martyre. Enfin, on forge de toutes pièces une retentissante conversion et l'on fait mourir pieusement chez les Ursulines de Québec cette pseudo La Vallière.

Certes, l'auteur a de la lecture. Il en prend tout de même à son aise avec les faits. Pour lui, Jessé (et non Jessy) Fléché serait un capucin, alors que tous les témoignages en font un prêtre de Langres. Ce n'est pas très grave ! Voici plus intéressant. Les aïeules des Canadiens auraient été, d'après Maurice Soulié, des « filles publiques... embarquées, parquées... mariées... » par ordre. C'étaient les « blondes grasses », paraît-il, qui faisaient prime. Au sujet de la conversion des Micmacs, ou nous dit que, à la suite de Membertou le sagamo, les sauvages se firent chrétiens « à baptême que veux-tu ».

Là-dessus nous attendons avec une certaine curiosité les réflexes des historiens de là-bas. Nous pensons, quant à nous, que l'épopée canadienne mérite mieux que de telles galéjades. Même dans un roman, on doit au peuple martyr un peu plus de respect et de vérité. Et il nous est impossible de souscrire aux éloges vraiment généreux du bibliographe des « *Etudes Religieuses* ». Qu'on « ramène l'attention sur les origines lointaines de la Nouvelle-France », oui, certes, mais d'une autre manière.

P. CANDIDE.

Les Saints Ordres, — Doctrine et action — par M. l'abbé ROUZIC. Téqui.

A ses nombreux et très bons ouvrages, M. l'abbé Rouzic vient d'en ajouter un nouveau : « *Les Saints Ordres. Doctrine et action* ». Le titre seul résume parfaitement l'œuvre. C'est, en effet, un magnifique et complet exposé doctrinal des saints ordres. Rien de sec ni d'aride dans cet ouvrage théologique très bien écrit, que viennent encore rendre plus intéressant l'histoire, la mystique, le symbolisme et de multiples citations. Comme forme et comme fond, c'est parfait. Qu'il entre dans les bibliothèques des collèges, des cercles et il développera dans le cœur de bien des jeunes gens le germe divin de la vocation qui si souvent se dessèche. A ce seul point de vue, en ces jours où les ministres sacrés manquent en tant de diocèses, M. l'abbé Rouzic aura fait une œuvre salutaire.

Les élèves du sanctuaire trouveront là le manuel indiqué pour les préparer saintement à la réception des ordres. Par les citations des Pères, l'explication du Pontifical, en éclairant leur intelligence, il remplira leur cœur de sentiments de piété et d'amour divin. Il leur fera du bien au-delà du séminaire. M. Rouzic, qui a pris le jeune lévite à son entrée dans la cléricature, qui le conduit jus-

Digitized by Google

qu'au sacerdoce, le suit dans tous les détails du ministère sacré. Son ouvrage est rempli de précieux et pratiques conseils qu'un jeune prêtre a tout intérêt à suivre pour rester digne de son ministère et faire du bien aux âmes.

Très utile aux clercs et aux prêtres, l'ouvrage de M. Rouzic sera lu avec intérêt et profit par les simples fidèles. Il leur apprendra à mieux révérer ce qu'il y a de plus grand dans l'Eglise : le prêtre de Jésus-Christ.

P. CASSIEN.

Le saint Prêtre. Conférences sur les vertus sacerdotales, par Mgr LELONG, évêque de Nevers. Paris, Téqui.

Dans son admirable « Exhortation au clergé catholique », le saint pape Pie X affirmait que les prêtres « avaient besoin par dessus » tout, aujourd'hui plus que jamais, d'une vertu plus qu'ordinaire ; » d'une vertu absolument exemplaire, ardente, active, entièrement » prête à faire de grandes choses et à souffrir beaucoup pour le » Christ ». Les conférences de Mgr Lelong, dont nous présentons une nouvelle édition, conférences simples, claires, nourries de la Sainte Ecriture et des Pères, riches en remarques aussi fines que vécues, débordantes du zèle apostolique et de l'ardeur communicative du pieux évêque de Nevers, aideront puissamment les membres du clergé à développer en eux ces vertus sacerdotales qui empêchent « le sel de la terre » de s'affadir et rendent fécond le ministère « des dispensateurs des mystères de Dieu... et des ambassadeurs du Christ ».

En outre, les prédicateurs de retraites ecclésiastiques trouveront en ces conférences une mine féconde où ils pourront puiser de riches et solides matériaux.

P. EMILIEN.

Weil' ein wenig, VON W. REITH, O. F. M. Besinnlichen Leuten gewidmet, insonderheit den Brüdern, Schwestern und Verehrern des heiligen Franziskus. Werl-in-Westfalen, Franziskus-Druckerei, 1926. In-12, 343 p. M. 3,50.

Dans ce charmant petit travail, l'auteur invite les hommes sérieux, principalement les Tertiaires et les amis de saint François, à s'arrêter de temps en temps sur le chemin de la vie pour réfléchir aux intérêts de leurs âmes. Pour les aider dans ce travail souvent fastidieux et ingrat, il leur présente plusieurs idées fondamentales et directrices, qu'il distribue sur tous les mois de l'année, et qu'il enveloppe d'un cadre de réflexions empruntées aux forêts, aux champs, aux montagnes et aux vallées. En missionnaire du peuple, enflammé d'un amour ardent pour les hommes dont il connaît tous les besoins, même les plus insignifiants et les plus futiles, il s'efforce non seulement d'instruire, mais aussi de toucher et de mouvoir, il veut non seulement divertir, mais aussi pousser à l'action. C'est pourquoi, à travers tout cet opuscule, il exhorte

Digitized by Google

fortement ses frères et ses sœurs à détourner leur cœur des créatures pour les reporter et les donner à Dieu, leur seul Maître. Enfin tout le travail abonde en traits charmants, empruntés au Séraphique Père saint François et à ses enfants spirituels, qui jettent une joie ensoleillée sur l'exposé souvent aride des principes spirituels.

P. A.

Nichts suchend als Goth, par A. Bierbaum, O. F. M. Aufruf zum priesterlichen Innenleben. 3 Auflage, Werl-in-Westfalen, Franziskus-Druckerei, 1925. In-8°, 105 p. M. 2.

Ce petit traité est un appel fraternel et affectueux aux prêtres à se consacrer plus intensément et plus profondément à la vie intérieure, à la vie d'union avec Dieu. L'auteur y expose successivement la nécessité de la vie intérieure pour le prêtre, la notion et les signes distinctifs de la véritable vie intérieure, les moyens de l'entretenir et de l'augmenter ainsi que les obstacles à éviter et les ennemis à combattre : tout cela adapté à la vie quotidienne du prêtre. De la sorte nous pouvons dire que ce petit livre constitue un véritable traité de la vie intérieure, travaillé et composé en vue de servir les prêtres, retenus par les multiples occupations et travaux qu'entraîne nécessairement la vie sociale actuelle : il leur sera un aide indispensable et un guide précieux. Ils pourront y puiser à pleines mains et y rassasier leur esprit et leur cœur. La meilleure recommandation que l'on puisse faire de ce traité est qu'en quelques années il a connu trois éditions successives.

P. A.

Der Franziskanerorden und die Entwickelung der Liturgie, von H. Dausend, O. F. M. Münster-in-Westf., Aschendorff, 1924. In-8°, 19 p. M. 0,80.

Le mouvement liturgique, tel qu'il se manifeste actuellement, constitue une tentative heureuse et pleine de promesses de vie spirituelle intense. La liturgie tend, en effet, de nos jours, à entretenir et à nourrir les relations intimes de l'âme et de Dieu. L'influence de la liturgie se fera sentir d'une façon plus sensible quand les principes fondamentaux, sur lesquels repose la construction grandiose de la vie liturgique, auront été mis en pleine lumière. A ce point de vue, le petit ouvrage de P. Dausend constitue un gain notable. Il expose les influences profondes et durables que l'Ordre franciscain a exercées sur la liturgie en général et principalement sur le bréviaire et le missel romains. De la sorte l'A. nous fait assister à l'évolution de cette partie importante de la liturgie. Il permet de la sorte de pénétrer plus intimement dans la vie liturgique, de la mieux comprendre et, par conséquent, de la vivre d'une manière plus intense et plus profonde.

P. A.

Digitized by Google

Andegaviana, par M. le Chanoine UZUREAU, 25e Série, Angers, 1927, IV. In-8° de 509 pp.

Cette nouvelle série offre le même intérêt que les précédentes dont les *Etudes Franciscaines* ont fait l'éloge. C'est l'histoire de l'Anjou qui se déroule sous les yeux du lecteur, depuis le premier article consacré à Yves Magistri, Cordelier à Montjean et au Lude, du XVIe siècle, jusqu'au dernier article sur les Francs-Maçons d'Angers en 1866.

On s'attend bien à ce que l'histoire de la Révolution occupe une large place dans ce volume ; l'auteur ne l'oublie pas, la Révolution en Anjou n'a plus de secrets pour lui, aussi sur cent articles de cette vingt-cinquième série, plus de la moitié nous retrace des épisodes de cette époque terrible. Les futurs auteurs de l'Histoire Religieuse de la Révolution en Anjou sauront gré au savant Chanoine de leur avoir recueilli et pour ainsi dire amené à pied d'œuvre les matériaux de leur travail.

Mais une table générale des *Andegaviana* devient indispensable pour utiliser les richesses que renferme cette collection de vingt-cinq volumes ; ne l'aurons-nous pas dans la prochaine série ? P. A.

NOTE

Les *Acta apostolicae Sedis*, du 3 novembre 1927, publient (pages 361 à 367) une nouvelle règle du Tiers-Ordre régulier en huit chapitres, abolissant la règle de Léon X.

L'article sur le « Tiers-Ordre de saint François » étant déjà sous presse, il a été impossible de le remanier.

Les *Etudes Franciscaines* se réservent de donner, bientôt, une étude sur la constitution *Rerum condicio*, et la nouvelle règle du Tiers-Ordre régulier.

N. D. L. R.

ERRATUM

Une erreur de dactylographie a dénaturé les lignes septième, huitième et neuvième de la page 480, et les notes y afférentes. Il faut lire : « Nous possédons actuellement, du Code séraphique, deux rédactions, remontant à l'an 1228 : le « Codex capestranus » et le « Codex venetus ».

Prière de lire aussi, en note (n° 23), après « la bibliothèque de Landau », ... « à Florence ».

Avec la permission des Supérieurs.

P. Duperrey, gérant.

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE)

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, TOUJOURS !

AUTOUR DE L'ÉDITION CRITIQUE DE LA SOMME D'ALEXANDRE DE HALES[1]

A quiconque veut se familiariser avec la méthode scientifique de recherche des manuscrits scolastiques et mystiques du moyen âge et l'édition critique des œuvres des théologiens et des canonistes, il serait utile, sinon nécessaire, de visiter un de ces centres scientifiques, où plusieurs travailleurs, unis dans la poursuite d'un même but par les liens d'une même fraternité religieuse, se consacrent, sans relâche, à ces entreprises scientifiques, grandioses mais ardues. Le Collège Saint-Bonaventure des Pères Franciscains de Quaracchi, près de Florence, est un de ces centres. Il constitue une véritable oasis réconfortante pour les hommes de science, au milieu de l'indifférence, qui entoure trop souvent leurs études théologiques, philosophiques ou historiques. J'ai eu l'insigne bonheur de passer quelques jours en ce lieu béni, de m'entretenir et de converser avec les bons Pères et d'admirer la besogne immense, fournie par ces travailleurs infatigables. Vrais fils de saint François, tout catholiques et apostoliques comme leur Père, ils ne se laissent guider que par leur haut idéal et ne poursuivent qu'un but : glorifier Dieu en servant la cause de l'Eglise et de leur Ordre. Aussi, c'est avec un enthousiasme tout fraternel que nous exprimons notre admiration pour les travaux déjà fournis

(1) *Doctoris irrefragabilis Alexandri de Hales, Ordinis Minorum, Summa theologica*... studio et cura PP. Collegii S. Bonaventurae ad fidem codicum edita. Tomus I. Liber primus. Quaracchi, 1924. In-fol. XLIV-770 p. — Cf. recensions fournies par J. de Ghellinck, S. J., dans *Rev. Hist. Ecclés.*, t. 22, 1926, p. 609-612, et par A. d'Alès, dans *Rech. des Sciences Relig.*, t. 16, 1926, p. 56-60.

Digitized by Google

par le glorieux Collège de Quaracchi et que nous formons les vœux les plus ardents et les plus sincères pour les travaux futurs.

Par leurs incomparables éditions critiques en particulier, les Pères du Collège Saint-Bonaventure de Quaracchi ont acquis de nombreux titres à la gratitude du monde scientifique. Rappelons les belles éditions parues dans la « Bibliotheca franciscana scholastica », l'édition des Sentences de Pierre Lombard et particulièrement la splendide édition des œuvres du Docteur Séraphique, saint Bonaventure, si universellement louée, trop peu utilisée, dont le savant P. Denifle a dit que toutes les éditions postérieures ne pouvaient être que des transcriptions et des copies (2).

Les savants Pères Franciscains viennent d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance profonde et sincère des hommes de science, par l'édition du premier livre de la Somme théologique du premier grand Docteur franciscain, Alexandre de Halès († 1245). L'Ordre franciscain a voulu faire les choses grandement pour le plus ancien de ses Docteurs et de ses Maîtres. Quiconque a manié les éditions antérieures, incunables ou plus récentes, si incommodes à consulter, avec leurs multiples abréviations, et si peu faites, dans leur masse compacte, pour faciliter l'étude du texte, éprouvera une vraie jouissance devant ces pages si nettes, aux divisions et subdivisions clairement distinguées, avec références soigneusement identifiées et renvois aux passages similaires des auteurs contemporains. On éprouve une impression de rafraîchissement à tourner ces pages de beau papier, d'une typographie splendide et d'une admirable correction.

La grande importance de l'édition critique de la Somme d'Alexandre de Halès est évidente si l'on considère les circonstances dans lesquelles cette Somme fut écrite. Pour en comprendre toute la portée, il faut se rappeler que le premier Docteur franciscain vécut à une époque où la synthèse de la théologie s'élaborait. Il y contribua puissamment en inaugurant la méthode qui devait amener cette synthèse, en préparant les matériaux qui devaient y entrer et en posant les questions nouvelles qui devaient y être résolues.

(2) *Deutsche Literatur Zeitung*, t. 3, 1883, p. 1817. — Cf. M. Grabmann, *Das Bonaventurakolleg zu Quaracchi in seiner Bedeutung für die Methode der Erforschung der mittelalterlichen Scholastik*, dans *Mittelalterliches Geistesleben*, München, 1926, p. 50-64.

Digitized by Google

Depuis longtemps déjà, on cherchait à synthétiser, en un corps de doctrine, l'ensemble de la théologie. Les quatre livres des Sentences de Pierre Lombard constituaient une tentative de ce genre, de même que les Sommes du Prévostin, de Guillaume d'Auxerre, de Robert de Courçon, d'Etienne Longton, etc. En composant la sienne, Alexandre de Halès n'entreprit donc rien de nouveau. Le but qu'il se proposait était celui de ses devanciers, à savoir, donner une synthèse de la théologie, qui pût servir à l'enseignement des écoles. C'est ce dont témoigne d'ailleurs explicitement la bulle d'Alexandre IV (7 octobre 1255) (3) : « Idem siquidem frater, ut ex iis quae scripsit et tradidit comperimus Deo plenus (nemo enim nisi in Spiritu Dei loquens aeternae veritatis mysteria ea inquisitionis indagine attigisset) studia sua publicis utilitatibus commodavit, et laboriosi operis sanctum aggrediendo propositum super quaestionibus theologicis utiliorem utique quam prolixam molitus est Summam, profectibus in lege Domini studere volentium compendiosius profuturam » (4).

L'œuvre du Docteur irréfragable se distingue cependant des sommes antérieures par la manière caractéristique dont elle étudie chaque question. Non seulement Alexandre de Halès fait connaître sur chaque point le pour et le contre, à la façon d'Abélard, non seulement il cherche, comme Pierre Lombard, ce qu'il y a de vrai dans le pour et le contre et tente de concilier ainsi, dans une sorte de synthèse, les opinions discordantes, il partage encore la matière en autant de divisions et de subdivisions qu'il en faut pour l'épuiser et que l'exige une complète clarté ; il étudie enfin chaque membre de ces subdivisions à part. Dans chaque article, il énumère d'abord toutes les autorités favorables à une solution et toutes celles qui militent en faveur de la solution contraire (5) ; il propose ensuite sa solution et termine en revenant sur les autorités contraires énumérées au début, pour les combattre et, très souvent, pour les expliquer. On reconnaît immédiatement la méthode que suivra plus tard le Docteur Angélique et dont Alexandre de

(3) Cette date lui a été assignée par les éditeurs, p. VIII, note 2. A la p. VII-VIII de l'édition, ils ont publié la bulle « *De fontibus paradisi* » d'Alexandre IV, de sorte que le texte de cette bulle se trouve en tête de l'édition.

(4) *Loc. cit.*

(5) Les éditeurs ont marqué par 1, 2, 3, etc., les opinions défavorables à la thèse d'Alexandre et par *a, b, c,* etc., les opinions favorables. Ils semblent toutefois s'être soustrait à cette règle générale à la p. 208, où ils font précéder les opinions défavorables des lettres *a, b, c.*

Digitized by Google

Halès peut être regardé comme l'un des initiateurs les plus distingués.

Suivant la comparaison du pape Alexandre IV, les arguments apportés par le Docteur irréfragable dans sa Somme, présentent l'aspect d'une armée rangée en bataille pour écraser de son poids les arguments de l'erreur : « In qua sententiarum irrefragabilium ordinatae sunt acies ad obterendam veritatis pondere contentiosae pervicaciam falsitatis » (6).

Il faut remarquer toutefois qu'Alexandre, qui découvre souvent avec sagacité les traits communs des doctrines qui se ressemblent, cherche aussi à concilier les opinions contraires. D'où il ressort que sa méthode est parfois trop éclectique. Le même éclectisme le porte encore à multiplier les preuves et les autorités, au lieu de se borner aux meilleures. Il s'ensuit nécessairement que sa Somme a pris des proportions extrêmement considérables. Dans sa bulle du 7 octobre 1255, le pape Alexandre l'appelle « complexam », et nous apprend que, même à cette époque, les délicats la trouvaient prolixe, en ajoutant cependant que les Frères Mineurs qui l'étudiaient et sentaient l'utilité de toutes ses parties, la jugeaient brève : « Prolixitatem quippe, si quam in eadem Summa lector delicatus abhorret, studiosis vobis in ea sic reddit continua partium suarum utilitas brevem » (7). Un franciscain, Roger Bacon, appréciait, quelques années plus tard, avec beaucoup moins de respect, cette lourde Somme dont un cheval, disait-il, aurait plus que sa charge. « Quae est plus quam pondus unius equi » et il avait vu un exemplaire pourrir sans lecteurs dans les greniers des Franciscains : « Exemplar apud fratres putrescit et jacet intactum » (8).

Malgré ces imperfections, la grande importance et la haute valeur de la Somme d'Alexandre de Halès ressortent du rôle qu'elle eut dans le développement doctrinal et littéraire de la scolastique, à raison de son influence indéniable sur les plus grands théologiens du XIIIe siècle, saint Bonaventure, Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin (9).

Si, donc, la Somme d'Alexandre de Halès est d'une importance capitale pour l'histoire des doctrines dans le moyen âge,

(6) *Loc. cit.*

(7) *Loc. cit.*

(8) BREMER, *Rogerii Baconis opera quaedam inedita*, Londres, 1859, t. I, p. 326. Cf. A. VACANT, *Alexandre de Halès*, dans *Dict. Théol. Cath.*, t. I, col. 779-780.

(9) M. GRABMANN, *op. cit.*, p. 61.

Digitized by Google

il sera extrêmement utile d'en posséder une édition critique, où les théologiens et les historiens du dogme pourront puiser avec une confiance absolue. Ce besoin se faisait grandement sentir depuis plusieurs années. Les raisons profondes de la nécessité d'une édition critique de la Somme du Docteur irréfragable ne doivent pas, en effet, être cherchées seulement, en ce que les éditions antérieures se faisaient rares et cachaient un grand nombre de défauts incompatibles avec la leçon primitive et authentique, mais principalement en ce que, ces dernières années, de graves problèmes d'authenticité s'étaient posés par rapport à plusieurs parties de la Somme. Les Franciscains conviennent, en effet, que l'édition de Cologne, qui reproduit complètement l'édition de Venise de 1575, considérée comme la meilleure (10), révèle de nombreux et graves défauts à ceux, qui instituent une comparaison minutieuse entre cette édition et les manuscrits. Une telle comparaison prouve non seulement que les éditeurs antérieurs ont mené leur travail d'une façon complètement arbitraire, sans se soucier aucunement de ce que disaient les manuscrits, mais qu'ils ont omis des passages importants et qu'ils ont distribué les questions dans un ordre contraire au texte d'Alexandre, de sorte qu'il devient souvent très difficile d'y trouver la structure et l'ordonnance, telles qu'elles existaient dans l'œuvre primitive.

Ce sont donc principalement les problèmes critiques, soulevés autour de l'authenticité de plusieurs parties de la Somme, qui faisaient sentir le besoin urgent d'une édition critique. Dans sa bulle « De fontibus paradisi », Alexandre IV ordonnait au Provincial des Franciscains de France, probablement Gaufredus de Brie (11), de réunir à Paris les religieux les plus savants de l'Ordre, afin de terminer au plus tôt la Somme du Docteur franciscain (12). La direction de l'entreprise fut confiée au Maître Guillaume de Méliton, qui avait déjà reçu auparavant la mission d'achever l'œuvre du Docteur irréfragable. Il résulte de ce témoignage que la Somme d'Alexandre, restée incomplète et inachevée, a été complétée et achevée par des Franciscains postérieurs.

Mais ici se posent plusieurs questions délicates. Que faut-il désormais considérer comme l'œuvre authentique et primitive d'Alexandre et que faut-il attribuer aux Maîtres franciscains

(10) A. Vacant, *Alexandre de Halès*, dans *Dict. Théol. Cath.*, t. I, col. 778.
(11) *Edition*, p. VII, note 1.
(12) *Edition*, p. VII-VIII.

Digitized by Google

postérieurs ? Le texte primitif et original a-t-il subi des altérations et des changements sous l'influence des continuateurs de la Somme d'Alexandre ? On ne pourra l'établir que par un minutieux examen des manuscrits.

Voici d'abord quelques conclusions, présentées par M. Grabmann. La première partie de la Somme constitue un tout complet, dû à la main d'Alexandre de Halès. De très grandes difficultés s'opposent à l'attribution entière de la deuxième partie à Alexandre. Au début de la troisième partie, les seules questions se rapportant à l'Incarnation sont annoncées, bien que l'on y rencontre encore d'autres traités sur les vertus, sur la loi, etc. D'autres questions, comme celle qui se rapporte à la science du Christ, s'y rencontrent deux fois (13).

Que la somme actuelle, attribuée au Docteur franciscain, ne constitue pas l'œuvre exclusive d'Alexandre de Halès, cela ressort aussi du titre du Cod. Nat. Borghes. 359 : « Incipit prima pars summe questionum super sententias edite a fratribus minoribus ». Un autre codex, le cod. 182 de la Bibl. d'Assise, présente la Somme d'Alexandre comme un assemblage de tractatus et de questiones disputatae, empruntées à Alexandre de Halès, à Jean de Rupella, à Guillaume de Méliton, etc. Ainsi au fol. 76 nous lisons : « Questiones de sacramentis secundum fratrem Guilelmum usque ad tractatum de poenitentia, deinde secundum Alexandrum » (14).

De plus, bien que la thèse extrémiste du Père P. Mandonnet, d'après lequel la Somme d'Alexandre ne constituerait, en grande partie, qu'un amalgame de questions et de thèses empruntées à Albert le Grand et à saint Thomas d'Aquin (sic) (15), ait été dûment réfutée par le Père Minges, O. F. M., (16) et le Père Prosper de Martigné, O. Cap. (17), certains critiques prétendent cependant que des questions, actuellement insérées dans la Somme du Docteur irréfragable, ont été empruntées à saint Bonaventure. Telle est la thèse du grand historien des indulgences, N. Paulus (18). C'est d'ailleurs un fait incontestable que des questions entières de la Somme d'Alexandre concordent parfaitement et même littéralement

(13) *Op. cit.*, p. 61-62.
(14) M. Grabmann, *op. cit.*, p. 62.
(15) *Revue thomiste*, t. 4, 1896, p. 691.
(16) *Franziskanische Studien*, t. 2, 1915, p. 208 sq., et t. 3, 1916, p. 58 sq.
(17) *La scolastique et les traditions franciscaines*, Paris, 1888, p. 49 sq.
(18) *Geschichte des Ablasses im Mittelalter*, t. I, Paderborn, 1922, p. 270.

Digitized by Google

avec le même texte du Commentaire de saint Bonaventure (19). A quelle leçon faut-il donner la priorité ? Saint Bonaventure dépend-il d'Alexandre de Halès, qu'il appelle son Père et son Maître (20), ou bien les continuateurs de la Somme du Docteur irréfragable ont-ils extrait du Commentaire de saint Bonaventure tel ou tel exposé pour l'insérer dans la Somme d'Alexandre ?

Autant de questions aussi intéressantes que difficiles à résoudre et où la seule étude consciencieuse et minutieuse des manuscrits peut faire jaillir la lumière.

Comme on le voit, de multiples questions d'authenticité et de priorité se posent par rapport aux diverses parties de la Somme d'Alexandre de Halès et font sentir, d'une façon impérieuse, la nécessité d'une nouvelle édition critique de cette Somme. Le monde savant est redevable au R^me^ P. David Fleming, Vicaire général des Franciscains, de la publication de la première partie de cette Somme; en 1902, il imposait au Collège de Quaracchi la lourde charge de préparer cette édition, et nous admirons aujourd'hui le fruit de l'activité inlassable et du zèle prodigieux des Franciscains de Quaracchi.

Cette entreprise bénéficia, dans ses débuts, des travaux accomplis lors de l'édition des œuvres de saint Bonaventure. Le premier préfet du Collège Saint-Bonaventure, le savant et érudit Père Fidèle de Fanna, d'heureuse mémoire, en parcourant l'Europe entière à la recherche des manuscrits des œuvres du Docteur Séraphique, avait noté également un certain nombre de manuscrits qui contenaient la Somme d'Alexandre. Ce nombre, d'abord très réduit, s'accrut avec le temps et finit par dépasser de loin les attentes les plus légitimes. Les Franciscains parvinrent, en effet, à découvrir 161 manuscrits dont 42 se rapportent au premier livre, 47 au deuxième, 50 au troisième et 22 au quatrième livre.

L'établissement du texte a été une opération très longue et spécialement délicate, que compliquaient outre le nombre des manuscrits et l'étendue de l'œuvre, l'équivalence presque complète des témoins et la multiplicité des fautes des copistes.

Des 42 manuscrits du premier livre, 8 ont été utilisés d'un

(19) A. Teetaert, *La confession aux laïques dans l'Eglise latine depuis le VIIIe jusqu'au XIVe siècle*, Paris, Gabalda, Bruges, Beyaert, 1926, p. 295-297, note. Id., *Doctrine d'Alexandre de Halès au sujet du sacrement de Pénitence*, dans *Etudes Franciscaines*, 1925, p. 337 sq.

(20) *Edition*, p. XXVIII.

Digitized by Google

bout à l'autre pour la collation, 9 ont été examinés à fond, 25 ont été complètement utilisés paur la fixation de l'intégrité du texte et, partiellement, pour la fixation critique des leçons. L'autorité de la plupart de ces manuscrits est très grande, puisque plusieurs d'entre eux sont à peu près contemporains de l'original. C'est particulièrement le cas pour le cod. lat. 15329 de la Bibliothèque Nationale de Paris, que des savants compétents n'hésitent pas à placer aux environs de 1250 (21). Tous ces manuscrits sont minutieusement décrits dans les Prolegomena (p. XII-XXII).

A la lecture de ces notes inédites, l'esprit ne peut cependant s'empêcher de se poser plusieurs questions, surtout quand il compare la date respective des manuscrits utilisés en entier et de ceux qui ne l'ont été qu'en partie. Pourquoi, en effet, les éditeurs ont-ils utilisé d'un bout à l'autre les huit manuscrits, indiqués et analysés aux pages XII-XIV, de préférence aux autres, dont plusieurs peuvent se réclamer d'une date de composition aussi ancienne que les huit qu'ils ont choisis ? Nous ne doutons point qu'ils aient eu des raisons plausibles pour justifier ce choix, mais nous regrettons que les Prolégomènes n'en disent rien.

Pourquoi les éditeurs n'ont-ils pas consulté et utilisé les éditions anciennes de Venise, 1475, de Nuremberg, 1481-1492, de Paris, 1489, et même les éditions plus récentes de Lyon, 1515-1516, de Venise, 1675-1676, et de Cologne, 1622, puisque, parmi les manuscrits consultés, nous en trouvons quelques-uns (n°s 28, 29, 31 et 33) qui sont contemporains des incunables ? Encore une fois nous aurions souhaité lire l'exposé succinct des raisons qui ont déterminé les éditeurs à écarter les éditions.

Quant à l'interdépendance de ces divers manuscrits, un fait vraiment étrange est à noter : tous les manuscrits se présentent indépendants l'un de l'autre, de sorte qu'aucun d'eux n'a transcrit un autre des témoins conservés. L'examen classique des lacunes qui diffèrent de manuscrit à manuscrit, comme l'indique une énumération typique à la page XXI, le prouve à l'évidence. Dans les huits manuscrits sélectionnés, il y aurait cependant tendance, d'après les éditeurs, à un groupement en deux familles. Comme le démontre le tableau des pages

(21) *Edition*, p. XIII. Naturellement, les adversaires de l'authenticité de la Somme reportent la date de ce manuscrit et des autres après la mort de saint Thomas.

Digitized by Google

XXII-XXIII, un certain apparentement rapproche le cod. lat. 15329 de la Bibl. Nat. de Paris du cod. lat. 701 de la Bibl. Vaticane et du cod. lat. 3034 de la Bibl. Nat. de Paris, tandis que les cinq autres manuscrits voisinent davantage entre eux.

La différence des lacunes dans les divers manuscrits constitue-t-elle une base assez solide pour nier toute interdépendance entre les manuscrits ? On serait porté à le nier quand on lit plus loin (p. XXIV) que dans tous les manuscrits les mêmes fautes ont été commises au même endroit : « Omnes codices in eisdem praecise locis eodem modo errasse ». Ne serait-ce pas là un indice de l'interdépendance des divers manuscrits ?

Quant à l'intégrité du texte, cette question offre des difficultés spéciales à cause des nombreuses lacunes, les unes plus étendues et plus importantes que les autres, que l'on rencontre dans les divers manuscrits. Les éditeurs se sont cependant efforcés de les surmonter autant que possible et, grâce à une très large base d'induction, ils sont parvenus, nous semble-t-il, à les résoudre.

Pour l'établissement du texte lui-même, aucune famille de manuscrits, pas même le cod. lat. 15329 de la Bibl. Nat., qui remonterait au milieu du XIIIe siècle, ne constitue un témoin suffisamment correct ou prépondérant pour être mis à la base du texte (p. XXIV). Tous les manuscrits contiennent de nombreuses fautes et défectuosités, qui consistent soit dans des omissions, soit dans des additions, soit dans des leçons fautives. En dehors des fautes propres à chaque codex, les éditeurs signalent 177 erreurs communes à tous les manuscrits. Ce chiffre ne présente rien d'anormal, si nous songeons que, pour les deux premiers livres de la seule *Somme contre les Gentils*, de saint Thomas, les derniers éditeurs ont dû s'écarter 49 fois de la leçon de l'autographe. Ce qui nous intéresse ici, c'est la façon dont les éditeurs s'y sont pris pour fixer un texte étranger et indépendant de tous les manuscrits. D'après leur propre témoignage (p. XXIV), pour déterminer la vraie leçon dans le cas d'une erreur commune à tous les manuscrits, ils ont interrogé le contexte et proposé sobrement leurs conjectures, en réléguant dans une note la leçon fautive. Ils se sont inspirés encore de la même règle critique (summa artis criticae regula, comme ils disent), quand il s'agissait de corriger des

Digitized by Google

fautes, propres à quelques manuscrits. Ici encore, quand le contexte et le sens l'exigeaient, ils ont préféré adopter la leçon d'un seul codex et rejeter, comme erronée, la leçon des autres.

Les éditeurs font remonter l'origine des nombreuses fautes et erreurs, soit à Alexandre pour quelques-unes d'entre elles, soit à la première transcription faite sur l'autographe, c'est-à-dire à l'*apographum* (p. XXIV), mis à la disposition des copistes par le *stationarius*, pour la plupart d'entre elles. C'est le seul moyen, disent-ils, d'expliquer le fait surprenant que les mêmes erreurs aient été commises, aux mêmes endroits, dans divers manuscrits: tous dépendraient d'un même *apographum* fautif.

Ceux qui ont jamais dû se frayer un chemin à travers un texte dont les abréviations intenses et multiples avaient dérouté le copiste, se rendront compte de ce qu'il a fallu aux éditeurs de sagacité et d'endurance pour se diriger dans le choix des variantes par les seules données du contexte et par la ligne de pensée suivie par l'auteur.

Le titre: « Summa theologica » a été conservé par les éditeurs de Quaracchi malgré le peu de chances qu'il a d'être primitif et de remonter à Alexandre (p. XXV).

Le mode de division et de subdivision des matières a été rapproché le plus possible de celui de l'original. Les éditions antérieures divisaient la Somme d'Alexandre en livres et subdivisaient ces derniers en *questions*, et celles-ci en *membres*, *articles* et *paragraphes*. Les éditeurs actuels s'écartent de cette division et en introduisent une nouvelle: la Somme se répartit, d'après eux, en *livres*, *parties*, *thèmes de recherche*, *traités*, *sections*, *questions*, *titres*, *chapitres et articles*. Par une table qui établit la concordance avec la division de l'édition de 1622 (p. 753-769) ils ont remédié à la difficulté que pourrait provoquer l'adoption de cette nouvelle division. On a introduit, en outre, une numération courante qui permettra désormais un mode de citation fort simple, par exemple: lib. I, n° 190.

Toute la partie de l'introduction critique proprement dite, que nous venons d'analyser, est objective, minutieusement loyale, sobre et prudente. Ce sont d'ailleurs les scrupules scientifiques, complètement légitimes en ce cas, qui ont déterminé les éditeurs à réserver pour la fin de l'œuvre quelques-uns des morceaux les plus intéressants, comme les questions sur la biographie d'Alexandre, sur le titre qu'il a donné à la

Digitized by Google

Somme, sur les autres ouvrages qu'on lui attribue. On nous parlera encore plus tard des nombreux développements que l'on rencontre dans les manuscrits et qui peuvent être en relation avec la Somme, puis de la question importante de l'authenticité de toutes les parties de la Somme, du mode de composition finale de la Somme, ainsi que de la répartition des matières, faites soit par Alexandre lui-même dès l'origine, soit par son premier éditeur au lendemain de sa mort. En un mot, les savants éditeurs réservent pour la fin de l'œuvre une solution définitive des diverses questions critiques, soulevées au début de cet article. Nous pouvons regretter ce délai pour la satisfaction de notre curiosité d'historien, mais il faut en même temps rendre hommage à la prudence scrupuleuse qui l'a inspiré aux savants éditeurs.

On trouvera enfin dans les *Prolegomena* (p. XXVIII-XL) une étude sérieuse et substantielle sur les principaux points de doctrine traités dans la première partie de la Somme; conçue d'un point de vue historique, elle fera certainement plaisir à tous les historiens des idées du XIIIe siècle. Les relations d'Alexandre avec l'augustinisme victorien et anselmien, sa conception de la théologie, sa théorie de l'illumination divine, de la connaissance de Dieu et de l'exemplarisme divin, la place du concept du bien dans sa synthèse et sa position vis à vis de l'aristotélisme y sont passées en revue, d'une façon succincte, il est vrai, mais abondamment documentée.

Cette étude nous intéresse d'autant plus, que la doctrine d'Alexandre a toujours été regardée comme une doctrine sûre. Jamais, en effet, elle n'a été l'objet d'une condamnation. Elle a reçu, au contraire, les plus grands éloges du pape Alexandre IV qui, dans sa bulle « De fontibus paradisi », la traite d'irréfragable, « in qua sententiarum irrefragabilium ordinatae sunt acies », et appelle Alexandre un homme plein de Dieu, « Deo plenus » (nemo enim nisi in Spiritu Dei loquens aeternae veritatis mysteria ea inquisitionis indagine attigisset) » (22).

Les éditeurs essaient de déterminer, d'abord, les relations qui existent entre Alexandre de Halès et l'école franciscaine, d'un côté, et l'augustinisme et l'école de Saint-Victor, de l'autre. A leur avis, Alexandre, en écrivant sa Somme s'attacherait, pour les doctrines théologiques et philosophiques,

(22) *Edition*, p. VII.

Digitized by Google

principalement à saint Augustin, à saint Anselme et à l'école de Saint-Victor. Fruit naturel des multiples tentatives de synthèse théologique et philosophique, antérieures au Docteur franciscain, la Somme d'Alexandre constitue le préambule des synthèses ultérieures et définitives de l'augustinisme, faites par saint Bonaventure et Mathieu d'Aquasparta. Le mérite exceptionnel de cette Somme consiste en ce que, d'un côté, conservant et transmettant le riche dépôt des doctrines anciennes, elle rattache et relie nécessairement toute l'école franciscaine médiévale à la théologie et à la mystique des premiers siècles, et, d'un autre côté, en ce qu'elle lui imprime une direction propre et caractéristique qui la détermina à suivre, pendant plusieurs siècles les voies tracées par saint Augustin, saint Anselme et les Victorins, sans négliger cependant la terminologie et même la doctrine d'Aristote. Les éditeurs prouvent cette thèse fondamentale en citant les sources générales où Alexandre a puisé ses doctrines. Parmi les principales, il faut citer les auteurs dont la doctrine constitue l'augustinisme médiéval le plus pur. Tels saint Augustin, saint Anselme, Hugues et Richard de Saint-Victor (p. XXVIII-XXX).

Les éditeurs prouvent encore la même thèse, quand ils démontrent qu'il serait difficile de trouver une théorie importante chez Alexandre, qui ne proviendrait pas d'un des théologiens cités plus haut. A cet effet, ils analysent quelques doctrines et quelques théories, caractéristiques du premier livre de la Somme. Il existe une dépendance étroite entre Alexandre et saint Augustin dans la conception, que se fait le Docteur franciscain de la théologie, dans sa théorie de la connaissance de Dieu, de l'exemplarisme divin et de l'illumination divine. Il existe une dépendance non moins étroite entre Alexandre et saint Anselme, dans la présentation du célèbre argument allégué pour prouver l'existence de Dieu, dans la conception de la vérité ontologique et logique et des théories sur la science divine, sur le libre arbitre et sur les propriétés de l'éternité divine. L'école de Saint-Victor, en la personne de Hugues et principalement de Richard, a également marqué, d'une empreinte profonde, la théologie du Docteur irréfragable. Il emprunte à Hugues sa théorie sur la condition du premier homme et sur la connaissance qu'il avait de Dieu, ainsi que la distinction des diverses volontés de Dieu, et à Richard, presque toute sa doctrine sur la Sainte Trinité (p. XXXIII-XXXV).

Digitized by Google

L'influence profonde exercée par saint Augustin, saint Anselme et principalement par Richard de Saint-Victor sur Alexandre de Halès ressort abondamment de l'examen de l'idée de bonté, qu'expose et développe le Docteur franciscain dans le premier livre de sa Somme. C'est d'ailleurs autour de cette idée fondamentale que gravite toute la synthèse d'Alexandre (p. XXXV-XXXVIII).

De cette étude succincte, mais solide et richement documentée, nous pouvons conclure, avec les éditeurs, que la synthèse doctrinale d'Alexandre de Halès, telle qu'elle se présente dans le premier livre de sa Somme, constitue le fruit et l'efflorescence du traité « *De natura boni* » de saint Augustin, ainsi que des spéculations théologiques et philosophiques de l'école de Saint-Victor. Il ressort aussi de cette étude que l'orientation de la pensée d'Alexandre est déjà celle de toute l'école franciscaine et de tous les maîtres franciscains ultérieurs; comme eux, il aborde la théologie par le côté affectif. Il doit donc être considéré comme le chef de l'école franciscaine (p. XXX).

L'attitude d'Alexandre de Halès vis à vis de l'aristotélisme est réservée; elle est même sévère. En théologie, Aristote n'est son maître à aucun titre. Alexandre ne note pas seulement l'insuffisance de la doctrine métaphysique du Péripatéticien, mais il en combat ouvertement certaines opinions et certaines doctrines. Malgré cette vive opposition, il arrive cependant à Alexandre de citer Aristote et, mais plus rarement, ses commentateurs (p. XXXIX). Le Docteur franciscain ne s'appuie donc pas sur l'aristotélisme qu'il estime d'ailleurs très peu, et volontiers il ferait sienne, la devise de saint Gautier de Bruges, O. F. M., dans ses *Quaestiones disputatae* non encore éditées: « Dico quod plus credendum est Augustino et Anselmo, quam philosopho, sicut luce lucente in monte in quo non sunt nubes vel (sunt) lucidae nubes et in valle in qua essent vapores vel nubes densae, plus esset credendum homini stanti in monte de claritate temporis vel diei, quam homini existenti in valle in medio vaporum et nubium densarum... » (p XL).

Comme on le voit par cette brève analyse des *Prolegomena*, les éditeurs ont exposé et développé des idées d'un intérêt exceptionnel pour tous ceux, qui s'intéressent à l'histoire des idées au moyen âge et principalement au XIIIe siècle.

En terminant, rendons une fois encore hommage à la profonde abnégation des érudits Pères Franciscains de Quaracchi

Digitized by Google

qui, dans l'anonymat le plus strict, nous offrent le fruit de leurs investigations minutieuses ; témoignons à ces infatigables fils de saint François notre gratitude la plus profonde pour le service immense rendu à la science médiévale ; souhaitons, enfin, que les trois dernières parties du monument viennent bientôt prendre place à côté de la première dont nous saluons avec joie et admiration l'achèvement.

P. Amédée Teetaert,
S. Th. Dr et Mag.

Digitized by Google

LA SPIRITUALITÉ FRANCISCAINE
LES AUTEURS — LA DOCTRINE

CHAPITRE VI (suite)

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Propagande spirituelle.

Les Capucins au XVIIe siècle, en France, ne se contentaient pas d'écrire des livres sur des sujets de spiritualité. Ils se faisaient pratiquement les propagateurs obstinés de l'oraison. Après leurs missions, ils « débitaient » des feuilles volantes: *Avis très important pour les Confesseurs et les Pénitents;* un grand écriteau dans un cartouche: « Dieu te regarde, pécheur, et tu n'y penses pas ! », un autre semblable: « Paradis perdu, tout est perdu, Paradis gagné, tout est gagné », et des brochures touchant l'oraison, les âmes du Purgatoire et le Rosaire, etc., même des livres comme le *Régime de vie spirituelle pour conserver et augmenter le fruit de la Mission contenant tout ce qu'il faut faire et éviter après sa Conversion pour y persévérer jusques à sa mort* (Lyon, 1679), par le fameux P. Honoré de Cannes (1). On se plaignait bien que la voix de ce P. Honoré brisât les oreilles, mais elle fondait aussi les cœurs, au témoignage même de Louis XIV; et le Père missionnaire, de son côté, avait bien observé ceci, qu'il n'est « rien si ordinaire que d'y (dans les missions) voir des » confessions générales, et des apparences de conversions; » mais il est fort rare de trouver des personnes qui persévèrent » le reste de leur vie dans les bonnes et saintes résolutions » qu'elles ont prises à la mission ». De là des rechutes. De là les remèdes proposés. De là ce *Régime,* et cette *Pratique de*

(1) Né en 1632 ; mort en 1694.

Digitized by Google

l'oraison mentale, et « quelques feuilles et cantiques et autres composés par lesdits Pères Capucins Missionnaires » (2).

De là ces curieux *Emblèmes d'amour divin et humain ensemble Expliquez par des vers français*, par un Père Capucin. (Paris, vers 1640). Ces *Emblèmes* firent école puisqu'un chanoine d'Auxerre nommé Brunet les réédite et les explique « nouvellement », et expose les différents états de la vie spirituelle et les résolutions que l'âme fidèle doit y prendre (3). Les gravures sur cuivre n'en demeurent pas moins les mêmes, et d'une candeur enfantine.

De ce mouvement de propagande vient aussi ce fameux *Miroir du pécheur composé par les RR. PP. Capucins Missionnaires*, dont il y eut tant d'éditions troyennes au dix-huitième siècle et juqu'au dix-neuvième ; on y joignait des « figures », quatre ou huit, rappelant celles des tableaux symboliques des bretons Michel le Nobletz et Maunoir (4).

Une observation.

Peut-être trouvera-t-on que je m'appesantis beaucoup sur le dix-septième siècle français, et sur les œuvres des seuls Frères Mineurs Capucins. Je m'en excuse en disant que c'est l'époque où je discerne mieux les points précis de mes ignorances, et je confesse par ailleurs que je suis ici de moins en moins complet, quand je songe que je n'ai même pas cité les noms du P. Jacques d'Autun, du P. Rémi-François de Paris, du P. Basile de Soissons, et de tant d'autres.

Mais la nécessité veut que nous avancions. Car il y a à

(2) Jusqu'au XVIIIe siècle on imprime les *Exercices spirituels à l'usage des Missionnaires capucins*, à Poitiers, chez Louis Braud (1767), in-12. Il y a même la littérature baroque : la *Tablature spirituelle des offices et officiers de la couronne de Jésus couchez sur l'Etat roïal de sa crèche et payez sur l'Epargne de l'Etable de Béthléem réduite en petits Exercices pour la consolation des âmes dévotes qui s'adonnent à l'oraison*, par un Père Tiercelin ; approuvé en 1614, réédité en 1685. Il y a aussi la *Pratique angélique du mystérieux mot Amen. Par laquelle les personnes de toute sorte de condition et état peuvent aisément trafiquer avec Dieu et se rendre participantes de tout le bien qui se fait au ciel et en Terre*, par le P. P. DE V. (Namur, 1674).

(3) Auxerre, 1687, avec l'approbation du P. Cortot, Cordelier de Vezelay.

(4) Cf. Alexis SOCARD, *Livres populaires imprimés à Troyes de 1600 à 1800*. Troyes, 1864. Le *Miroir du pécheur* fut un des livres les plus répandus de la Bibliothèque de colportage ; il était l'un de ceux dont les pages restaient composées et serrées dans les chassis, en attendant de nouveaux tirages, jusqu'au complet écrasement du caractère. Il y a aussi des éditions à Epinal, impr. Pellerin, 1817, in-12. Montbéliard, 1830, in-18. La Bibl. Nat. de Paris possède l'exemplaire d'Epinal (D. 44610) et notre Bibl. Fr. prov. de Bry, celle de Troyes. Jean A. Garnier, 1754 (Nouv. Mél.).

Digitized by Google

glaner ailleurs que chez les Capucins, et ailleurs qu'en France. Pourtant je voudrais exprimer ici une opinion qui me semble assez justifiée et que je sais partagée par des savants hors ligne, comme par exemple feu le P. H. Watrigant, S. J. C'est que les Capucins ont toujours eu un très grand attrait pour les études de spiritualité. En quoi ils étaient rejoints par leurs confrères Récollets, et ils trouvaient des émules dans l'Ordre des Carmes. Les Observants et les Conventuels se sont adonnés davantage aux études théologiques.

Que l'on ne prenne pas toutefois cette affirmation d'une manière brutale. Et que l'on n'exagère pas cette opinion dans le dessein de me faire plaisir. Je serais le premier à contredire les flatteurs.

De même je ne pense pas que la seule source italienne ait alimenté notre spiritualité française. Un Capucin irlandais, le P. François Nugent, mort à Charleville en 1635, est un ardent défenseur et un interprète de Tauler. On lui doit par ailleurs plusieurs excellents livres de spritualité dont l'un était d'un usage journalier parmi ses confrères de Flandre (5).

Les Capucins.

Mais avant d'aborder les Conventuels et les autres, il convient de citer les derniers Capucins.

Comment ne pas mentionner le *Fuoco d'amore mandato da Christo in terra... ovvero Amorose compositioni,* du frère lai Thomas de Bergame, « écrit pour allumer dans le cœur de tout chrétien l'amour droit, pur et filial » ? Ce frère Thomas (de Serli), originaire de Bergame, était né en 1563. Il mourut à Innsbruck en 1631. Son éditeur fut le P. Juvénal Ruffini d'Anagni, aussi Capucin et grand dévot à saint Benoît, né en 1635, converti en 1650 par un Père Jésuite et auteur lui-même de nombreux volumes qu'il serait trop long, quoique pourtant utile, de rappeler ici.

Un peut plus tard, un Capucin suisse, le P. Ernest de Soleure est l'auteur apprécié d'une *Instructio perutilis ad omnes qui amant religiosam perfectionem* (Lincii, 1688).

(5) Le P. François Nugent, d'Armagh (Irlande), connaissait sept langues. Il fonda la province de Rhéno-Westphalie et un collège à Lille. Pie V lui attribua les titres de *Columen Ecclesiae,* et *Lumen orthodoxae Fidei.* Le P. Fr. Nugent refusa l'archevêché d'Armagh ; il mourut à Charleville le 17 mai 1635. Cf. *Notitia historica prov. o. f. m. cap. in Hibernia.* Rome, 1859, in-8° p. 12-14. SBARAGLIA, *Scriptores O. M.* Rome, 1806, in-fol., p. 274.

Digitized by Google

Comment ne pas mentionner encore des auteurs comme le P. Constantin de Barbançon ?

Le P. Constantin de Barbançon, Gardien des Capucins de Cologne, écrit dès 1622 *Les secrets sentiers de l'amour divin esquels est cachée la vraye Sapience céleste et le royaume de Dieu en nos âmes*. Ce volume de plus de quatre cents pages est dédié à l'archevêque de Cologne. Il renferme deux parties, dont la seconde contient « une entière description et poursuite de tout le chemin d'oraison mentale par lequel on parvient à la jouyssance du divin amour ». Et le chap. VII de la seconde partie a trait au « dernier estat de la perfection qui est la jouyssance du vray esprit de Dieu ou bien de la vie superessentielle ». Ne nous semble-t-il pas entendre la langue du P. Benoît de Canfeld ? On a, des *Secrets divins*, des copies manuscrites, et, d'après l'édition de Cologne, une traduction latine parue à Amsterdam en 1698, petit in-12. Et il va en paraître une édition anglaise dans les *Orchard Books* préparée par dom Anselme Touchet, O. S. B., d'après l'édition *sine loco* de 1680.

Un des disciples du P. Constantin, le P. Victor Gelen, a écrit une *Summa pratica Theologiae mysticae in omnes ab infimis usque ad supremos divini amoris status, operationes et dispositiones magis notabiles* (Cologne, 1646, in-4°), traduite en allemand en 1651.

Au même temps environ, le P. Louis de Bouvignes écrit un *Miroir de l'âme religieuse* qui a plusieurs éditions, la quatrième en 1696. Le P. Jean Evangéliste de Bois-le-Duc compose une *Divisio animae ac Spiritus, sive anagogicus sponsae ad osculum sponsi per cassi amoris scalas ascensus* (Louvain, 1646), maintes fois rééditée, en particulier par le chanoine Libert Fromond, conjointement avec son propre commentaire sur le Cantique des cantiques *(Brevis com. in Cant. Cant.)*.

Du P. Chrysostome Libotte de Liége, un *Flambeau des vertus esclairant l'âme dévote en l'exercice de l'oraison mentale* (Liége, 1660), et du P. Daniel d'Anvers une *Méthode facile d'oraison* (Lille, 1664; 6e éd. à Mons en 1674).

Et pour revenir à nos français, voici par ordre de date le P. Charles Boulanger (6), auquel on attribue un « *Traité des dix solitudes* » (1636) et un « *Traité dé l'union de l'amour*

(6) Le P. Ch. Boulanger était de la province de Paris, mais je n'ai aucune idée de sa biographie. *L'Exercice des trois cloux* que lui attribue Bernard de Bologne n'est pas de lui.

Digitized by Google

avec Dieu » (1641) et des « *Paraboles* ». Voici, du P. Jean l'Evangéliste d'Arras, *La Philomèle séraphique* (7) ; du Père Zacharie de Lisieux, *La Philosophie chrestienne ou Persuasions puissantes au mespris de la vie* (Paris, 1637) et le livre de *La Monarchie du Verbe incarné* (1642). On sait par ailleurs quel adversaire du jansénisme fut le P. Zacharie qui savait cultiver aussi la satire (8).

Directeur d'une conscience royale, le P. Cyprien de Gamaches compose pour Henriette d'Angleterre les *Exercices d'une âme royalle dans le saint Employ du jour... pour bien accomplir les devoirs du Chrestien, acquérir de grands mérites et arriver au plus haut poinct de la perfection* (Paris, 1658). Le P. Paul de Marseille est l'auteur des *Flammes d'amour divin* (Marseille, 1659).

Le P. Angélique d'Alègre dédie à Catherine de la Rochefoucauld, duchesse de Randan, *Le Chrétien parfait, ou le Portrait des Perfections divines, tiré en l'homme sur son original* (Paris, 1665).

Le P. Pierre de Poitiers donne ses deux volumes intitulés *Le Jour mystique* (1671), traduits en italien (Rome, 1675) ; le P. Vincent d'Orléans écrit *Le Pur Amour ou la dévotion solide et nécessaire* (Nantes, 1674) ; le P. Basile de Soissons sa *Conduite du chrétien pour aller au ciel* (Paris, 1686) ; et le P. Héliodore de Paris, grand prédicateur du Marais, son *Abrégé de théologie mystique.*

Pour terminer ce paragraphe, voici un très curieux livre du P. François-Marie de Reims: *La vie réglée des dames qui veulent se sanctifier dans le monde* (Paris, 1693, in-12 ; réédition à Paris en 1695, et en 1712 à Nancy). Les trois éditions sont anonymes. Mais le rédacteur du *Catalogue* de la Bibliothèque nationale de Paris, s'est fondé sur une note manuscrite au titre de la seconde édition pour attribuer l'ouvrage à ce Père François-Marie de Reims (9). Le livre lui-même est fort

(7) Le titre entier est : la *Philomène séraphique Divisée en deux parties : En la première Elle chante les dévots et ardants soupirs de l'âme pénitente qui s'achemine à la vraye perfection. En la seconde, la Christiade, spécialement les Mystères de la Passion. La Mariade avec les Mystères du Rosaire. Et les cantiques de plusieurs Saints en forme d'oraison et de méditation. Sur les airs les plus nouveaux choisis. Avec le dessus et le bas.* Tournai, Quinqué, 1632, in-8°. La première édition fut anonyme.

(8) Ici devrait se placer le P. Célestin de Mont-de-Marsan, mort à Bourges en 1650, avec son « Petit Manuel de théologie mystique », que je n'ai pas vu. — Pour la notice biographique du P. Zacharie de Lisieux, on peut lire Ch. Guéry, *Les œuvres satiriques du P. Z. de L.* Evreux, 1911, in-8°.

(9) Dans mes *Frères Mineurs Capucins de Reims* (p. 175 du tome cent

Digitized by Google

substantiel. Il suit « la dame » dans toutes les actions de sa journée, la priant de se lever à six heures en été et à sept heures en hiver. Assistance quotidienne à la messe, surveillance des lectures, devoirs des mères envers leurs enfants et les domestiques (se priver pour les bien payer, eux et les ouvriers) ; le soir complies, heure du repas réglée, oraison mentale d'une demi-heure, assistance au sermon, etc., tout y est déterminé par le menu, comme l'heure du coucher, dix heures en hiver et onze en été au plus tard.

On ne saurait être plus pratique. Toujours la spiritualité franciscaine eut ce caractère concret, positif.

Les Conventuels.

J'en arrive maintenant aux Conventuels du XVIIe siècle que je suis le premier à ne pas oublier (10).

Un sicilien, le P. Santoro de Messine (conv. réf.) a publié à Palerme, en 1621, un *Zodiaco spirituale*. Plus tard, un siècle après, nous aurons les *Exercizi spirituali* du P. Casimir Tempesti (11) (Venise, 1576), qui s'inspire de saint Bonaventure. Le maître de tous est un napolitain qui devint plus tard cardinal, et qui est enterré aux Douze Apôtres à Rome.

Brancati.

Le cardinal Lorenzo Brancati, né à Laurio près de Naples, en 1612, Conventuel en 1630, ami de Clément X et mort en novembre 1693 (12), a laissé huit petits traités *De oratione christiana* (Rome, 1685) contre les quiétistes et Michel Molinos. Les Chartreux les ont récemment réédités (Montreuil-sur-Mer, 1891). L'auteur y étudie consciencieusement la prière en général, — l'oraison mentale, — l'oraison contemplative, — la vie active et contemplative, — les causes, les effets et les propriété de la contemplation acquise, — les dispositions requises

trente-septième (année 1922-1923), Reims, 1924, des *Travaux de l'Académie de Reims)* je trouve un P. François de Reims, Gardien en ce couvent en 1710, et mort à Château-Thierry le 28 novembre 1727. Il y a un autre P. François de Reims (Jean Coquebert), Gardien à Reims en 1700, et mort le 14 octobre 1720 au Pont-aux-Dames. *Ibid.*, p. 174.

(10) Le P. Franchini dans sa *Bibliosofia* des Conventuels (Modène, 1693, in-4°) mentionne quarante-neuf religieux auteurs de livres mystiques ou ascétiques, entre les années 1585 et 1693.

(11) Mort en 1755.

(12) La vie du cardinal L. Brancati a été écrite en latin par le P. Barthélemy Cornando de Castronovo. Rome, 1698, in-4°.

Digitized by Google

à la vie contemplative, — la contemplation infuse et surnaturelle, — l'union mystique de l'âme contemplative avec Dieu.

Le cardinal Brancati est un auteur extrêmement modéré. Il apporte surtout des citations en faveur de ses conclusions. Pour lui l'acte de contemplation ne peut durer au plus qu'une demi-heure (Opusc. VI, 9), et l'âme unie à Dieu doit toujours, suivant l'enseignement de saint Bernard, suivre ces huit avis: 1. se confesser souvent; 2. être forte dans l'adversité et les tentations; 3. vivre dans la solitude; 4. garder une grande pureté de cœur; 5. se détacher de ses amis; 6. persévérer dans la prière; 7. garder le silence; 8. ne demeurer jamais oisif (Opusc. IX, 11). On est bien assuré avec le cardinal Brancati de ne pas verser dans le quiétisme ou dans l'illuminisme.

Les Observants.

Non plus qu'avec les Observants dans le protestantisme. Ils ont beaucoup versé de sang pour cette cause au seizième siècle. Au dix-septième siècle le P. François Boical (*Le chrétien du temps*, 1665) est le cauchemar des Réformés. H. Brémond a bien montré le rôle spirituel de ce religieux.

Citons encore en France le P. Luc Debray, qui nous demeure à peu près aussi énigmatique que sa correspondante, la Solitaire des Rochers (Jeanne de Cavlus); on ne sait guère d'elle autre chose que ce que nous apprennent ses lettres (13); — le P. Jean Mabile, *Conférences sur la vie spirituelle très utiles* (Paris, 1671); — les *Méditations très chrétiennes*, les *Œuvres spirituelles* du P. François Sover (1664). Et qui ne se rappelle le P. François Pothron, grand propagandiste des doctrines bonaventuriennes (*Bonaventura selectus*) (14).

Et qui ne se consolera à lire l'*Eschole Saincte de Patience* (Troyes, 1636, in-12), du P. Julien Manceau « de l'Ordre des Frères Mineurs de la province de France », et dédiée à une âme bien affligée par la mort d'une mère et de deux frères, l'un évêque et l'autre soldat, à Madame Sr. Laurence de Budos, abbesse du royal monastère de la Sainte Trinité de Caen.

(13) La vie de la Solitaire des Rochers a été publiée par le Dominicain janséniste Nicholson en 1787 et par Bérault-Bercastel, dans le 80e livre de son *Histoire de l'Eglise* (1790). La Solitaire est née à Paris en 1645. L'édition de ses Lettres la plus connue est celle de D. Bouix. Les Lettres vont de 1693 à 1699. Elles sont antiquiétistes.

(14) Ouvrage approuvé dès 1632, notamment par le P. Jean-Marie l'Ecrivain (Scribonius). Editions à Milan, 1651 et 1717, — à Douai, en 1677, — puis en français par le Récollet Denys Collart (Paris, 1682) et récemment (1901) par le P. Victor-Bernardin de Rouen.

Digitized by Google

Tout à fait à part doit être mis ici le P. Claude Frassen avec sa *Conduite spirituelle pour une personne qui veut vivre saintement* (Paris, 1666, in-12), rééditée jusqu'en 1683. Son petit livre est une suite de la Règle du Tiers-Ordre qu'il a traduite et expliquée. Il y donne quelques notions sur l'oraison, des méditations pour tous les jours de la semaine; la troisième partie enseigne la fuite des défauts et la recherche des vertus, et enfin la vie parfaite (active, contemplative et suréminente).

D'après le P. Frassen, la contemplation est un attachement simple et affectueux de l'âme à Dieu par connaissance et par amour. Elle diffère de la pensée, de l'étude et de la méditation, Elle commence par l'opération des sens, elle continue par celle de l'entendement, elle s'achève par celle de la volonté. Elle se divise ordinairement en acquise et en infuse; la première est un fruit de l'âme, la seconde un don de Dieu. La vie suréminente, toute miraculeuse, est un avant-goût de la félicité du Paradis; cette oraison mystique, suivant ses diverses formes, est appelée de récollection, de recherche, de ravissement, de repos et d'union: d'où l'ivresse spirituelle, la liquéfaction de l'âme en Dieu, l'anéantissement de l'âme, et le mariage spirituel. Le P. Frassen est un disciple du P. Benoît de Canfeld et d'Harphius. (15).

En 1667 on publie, en deux tomes, *Le Chemin Royal de la Croix,* composé en latin par dom Benoît Hoeften d'Utrecht, prévôt des Bénédictins d'Afflighem, et traduit en français par le P. Didace Christiani (Paris, 1667), qui fut confesseur pendant vingt ans de la duchesse d'Orléans. Ce P. Didace mourut avant d'avoir pu faire lui-même la publication de ce livre, et ce fut le P. Philippe Roy, Gardien de Saintes, qui s'en chargea avec l'approbation du P. L. Cayon, Gardien des Cordeliers de Paris (30 mars 1651). L'ouvrage est enrichi de quarante figures en taille-douce.

En Portugal, citons enfin le P. Laurent Portel et ses *Sermones et Exhortationes manasticae.* Lisbonne, 1617 (4e édition en 1664).

(15) D'après le *Journal du Marais* (Bibl. Nat., Paris, u. a. fr. 4135), le P. Frassen était né dans un petit village nommé Douan proche Péronne, en 1620. Reçu au doctorat le 11 décembre 1662, trois fois Gardien des Cordeliers de Paris, Définiteur général, il mourut à Paris le 11 février 1711. Il a laissé entre autres, une traduction française des lettres de Saint Paulin, à Paris, chez Guérin, in-12, parue en 1703 (Bibl. Nat., Paris, E. 3118).

Digitized by Google

Les Tiercelins.

N'oublions pas nos Tiercelins, ou Tertiaires réguliers, ou Picpuciens. Nous les avons déjà rencontrés dans le groupe du P. Louis d'Argentan, et ailleurs.

Du P. Hyacinthe de Neufchâtel, voici *La Psalmodie ou Liturgie intérieure sur les Perfections et Grandeurs de Dieu* (Paris, 1664) ; voici le P. Colomban Gilotte et *Le Directeur des consciences scrupuleuses* (2e éd. à Paris en 1698) ; voici le P. Archange de Saint-Gabriel avec *L'Esprit de l'Evangile ou Sentimens chrétiens que l'âme fidèle doit avoir de l'Evangile de l'Incarnation* (Paris, 1684), « ouvrage en plusieurs volumes et très utile aux personnes qui veulent vivre selon les règles de la piété chrétienne et qui facilite de telle sorte l'usage de l'oraison mentale que les moins éclairés la peuvent faire avec beaucoup d'agrément et de profit » ; voici le P. Archange de Rouen avec ses *Entretiens catholiques* (Paris, 1695), son *Exercice chrétien et intérieur pour une âme qui est dans l'état de Pénitence* (Paris, 1691), l'*Art de bien vivre et de bien mourir* (Paris, éd. de 1777) (16).

Et comment oublier le P. Martial du Mans dont l'*Almanach spirituel* fit les délices de Pascal ?

Les Réformés et Récollets.

Sur les Observants réformés, particulièrement ceux des Pays-Bas, nous avons un témoignage précieux et d'ordre général. C'est celui du P. Servais Dirks, dans son *Histoire littéraire* (18). « Les Frères Mineurs, dit-il, n'ont jamais été les partisans de ces formules d'abstraction, de ce mysticisme outré propagé par l'école de Souabe. Nos maîtres de la vie spirituelle ont plutôt suivi l'influence de Gerson et de Denys le Chartreux, l'ami du P. Jean Brugman (19). L'humanité et surtout

(16) On sait par ailleurs que les Tiercelins étaient aumôniers de la Confrérie des Nations Etrangères, fondée en 1626 à Saint-Hippolyte à Paris et transférée ensuite à Saint-Germain-des-Prés ; l'un d'eux, le P. Anselme de Saint-François (d'Anvers), qui résidait à Notre-Dame de Nazareth, proche le temple, fut l'historiographe de cette Confrérie (*Semaine Religieuse de Paris*, art. de M. l'abbé Gaston, 26 janvier 1924). La pieuse *Société catholique des illustres nations*... reconnaissait pour patron saint Joseph et saint François.

(17) C. E. Jovy, *L'Almanach spirituel de M. Pascal*. Paris, Champion, 1923. — On trouvera une liste des auteurs Tiercelins dans le P. Jean-Marie de Vernon, *Tertii Ordinis S. F. Ass. Annales perpetui*. Paris, Chevillion, 1685, in-fol., p. 621-630.

(18) Anvers, 1885, p. 34.

(19) Denys le Chartreux a dédié au P. Jean Brugman ses *De Doctrina et*

Digitized by Google

la passion de Jésus-Christ faisaient le fond de leur doctrine. La vertu de pénitence les éloignait constamment des théories qui devaient aboutir aux excès de Molinos. Le P. Servais Dirks établit son jugement pour le seizième siècle. Il aurait pu en dire autant du dix-septième (à ses yeux beaucoup plus porté vers la théologie) (20).

Le V. Barthélemy de Saluces.

En première ligne, au premier rang de ces Réformés et Récollets, se met par ordre d'ancienneté le V. P. Barthélemy de Saluces. Ensuite le B. Paul de Sainte Madeleine. Ensuite le B. Charles de Sezze.

Le V. P. Barthélemy Cambi de Saluces (alias Solutive, en français) est une figure assez étrange. Il est né en 1557. Il est mort en 1617 à Rome, à San Francesco a Ripa. Ce fut un orateur, un poète, un prophète, un mystique surtout. La figure de ce saint religieux vient de nous être présentée par le P. Francesco Sarri (Florence, 1925, in-8°), avec un luxe qui nous dispense d'être prolixe sur ce sujet. Les écrits du P. Barthélemy, un Réformé, ont paru pendant les années 1604-1614. Le Vénérable était assez poursuivi par des tribulations de toutes sortes. Il dut se réfugier trois années à Fonte-Colombo. C'est de cette époque que l'on a le *Testamento dell' anima* (Sienne, 1604), la *Dichiarazione sopra il Pater Noster e l'Ave Maria* (Bergame, 1606), le *Cuore dell' Anima dolorosa* (Venise, 1614), surtout le *Paradis des Contemplatifs* (Rome, 1607), qui est la quatrième partie de la *Luce dell' Anima*, la *Scuola del divino amore* (Milan, 1609), les *Invenzioni d'amo-*

regulis vitae christianae Libri II. Le P. J. Brugman, mort à Nimègue en 1473, outre sa vie de sainte Lydwine, a laissé une vie de Jésus-Christ, des lettres et des cantiques. Cf. le tome IV de *Johannes Brugman* par le Dr Moll (Amsterdam, 1854).

(20) Le livre des *Conformités* de Barthélemy de Pise a fait l'objet d'une traduction française publiée à Liége (1658-1660) par le P. Valentin Marée, Récollet flamand mort en 1660. Cf. *Analecta franciscana*, tome V, (Quaracchi, 1912, p. LXXXIX). Cette traduction, en plein jansénisme, se lève comme un drapeau au dessus du champ de bataille. On sait la guerre que firent plus tard ces mêmes jansénistes à la belle vie de saint François, écrite par le P. Candide Chalippe, Récollet. Les arts eux-mêmes souffrirent de cet ostracisme. Je donnerais beaucoup à qui me dénicherait au dix-huitième siècle un *Saint François prêchant aux oiseaux*. Et c'est pourtant le dix-septième siècle qui a publié les *Poesie spirituali* (1617) de Jacopone de Todi, mais à Venise. En France, on eut aussi *Les Véritables sentimens du monde et de l'Eternité... par le B. Jacopon Grand Contemplatif* et traduits en français par un Père Capucin (Amiens, 1672, in-12).

Digitized by Google

re, operetta amorosa e di spirituali ezercitii ripiena (Venise, 1611), les *Sette Trombe per isvegliare il Peccatore a Penitenza* (Venise, 1612), etc., sans parler des œuvres en poésie.

Les *Sept Trompettes* sont fort connues en France, à cause des nombreuses traductions qu'en a faites le P. Charles Jouye, Récollet lui aussi (21). Une édition complète des œuvres a paru à Venise en 1639.

L'ouvrage capital est le *Paradis des contemplatifs*. L'auteur établit sa mystique sur l'amour. Il est constamment optimiste (et il y avait du mérite). C'est un fervent disciple de saint Bonaventure; celui-ci avait reçu, en 1580, l'auréole doctorale.

D'après le P. Barthélemy, la contemplation mystique vient toute de Dieu. Il y a des personnes qui n'y sont pas disposées: ceux qui demeurent trop lourds, les avares, les mélancoliques et les scrupuleux. Il y en a qui y sont préparées: les âmes joyeuses, amoureuses, sensibles et les tendres de cœur.

La contemplation est *infime,* quand c'est la perfection des puissances inférieures de l'âme: concupiscible, irascible et raisonnable, — *moyenne,* quand c'est la perfection des puissances supérieures de l'âme: mémoire, intelligence et volonté, — *suprême,* quand c'est la perfection de l'essence de l'âme.

Le B. Paul de Sainte-Madeleine (Henri Heath) mourut martyr à Londres en 1643. On a de lui des *Soliloquia seu Documenta christianae perfectionis,* imprimés à Douai en 1651, à Anvers en 1652 et réimprimés à Londres en 1844, et à la fois, la même année 1892, à Quaracchi, puis à Paris (22).

Le B. Charles de Sezze repose à San Francesco a Ripa, à Rome. C'est là qu'il est mort en 1670. Il a laissé un *Camino interno dell' anima* (Roma, 1666) et un *Trattado delle tre vie... e stati della santa contemplazione* (Roma, 1714).

Dans les Pays-Bas.

Ici encore il nous faut citer à la hâte beaucoup d'auteurs des

(21) A. Angot a donné une notice sur le P. Ch. Jouye dans son *Dictionnaire historique... de la Mayenne.* Laval, 1900, t. II, p. 501. On a, du P. Jouye lui-même une *Briefve instruction pour méditer sur les effusions de sang de N.-S.* (1616).

(22) Cf. Fr. THADDEUS, *The Franciscans in England 1600-1850.* Londres, 1898, p. 64-66 et 249. Le ch. XIII, p. 105, de ce livre cite les auteurs de la province anglaise, parmi lesquels il convient de relever au moins le nom du P. Christophe Davenport, théologien qui eut plus tard tant d'influence sur Newman.

Digitized by Google

Pays-Bas. Décidément le pays de Ruysbroeck demeure mystique.

Montois, Observantin, né en 1561, mort à Anvers en 1636, le P. Philippe Bosquier, est un auteur fécond. On a de lui, entre autres choses, l'*Académie des Pécheurs bastie sur la parabole de l'Enfant prodigue* (Mons, 1596) et la *Tragédie nouvelle dicte le Petit razoir des ornemens mondains. En laquelle toutes les misères de nostre temps sont attribuées tant aux hérésies qu'aux ornemens superflus du Corps...* (Mons, (1589). Cette « tragédie » est un drame à tout point de vue, même au point de vue de la spiritualité : la forme nous gâte le fond.

Le P. Maximilien Lenglez, Récollet brabançon, mort en 1651, a laissé l'*Escole de la Vierge Marie en laquelle elle enseigne l'art d'aimer, servir et imiter ses vertus* (Mons, 1638).

Le P. Victor Verhoef, né en Hollande, pendant dix-huit ans Jésuite, et ensuite Récollet pendant vingt-six ans, jusqu'à sa mort, en 1670, écrit un *Dialogus inter Christum et animam religiosam, vitam claustralem et saecularem sive in Cantica canticorum* (Liége, 1649).

Le P. Barthélemy d'Astroy, né à Ciney, fut un controversiste extraordinaire, à la manière de saint François de Sales, son modèle. Il prêcha longtemps à Maestricht et il mourut à Liége en 1681. Il a donné une traduction française, assez libre, « augmentée », d'un livre du P. Jean Nyder, Dominicain, *Alphabet du divin Amour* (Liége, 1673), et surtout son *Etrenne spirituelle tissuë des Sentences de l'Escriture Saincte presentée à tous ceux qui font profession d'estre Chrestien, de quel Estat ou Condition qu'ils soient...* (Liégé, 1649).

Le P. Henri Jonghen, né à Hasselt, mort à Maesyck en 1669, a laissé la *Vera Fraternitas* (Anvers, 1662), qui contient une série de sermons pour les congrégations mensuelles des confréries du Rosaire, du Scapulaire carme, de la ceinture augustinienne et du Cordon de saint François. Il y a peu d'années, le P. Flavien de Blois (1836-1917) s'est servi de ce volume pour donner des conférences dans les *Annales Franciscaines*, conférences tout à fait substantielles.

Le B. Barnabé Saladin, Récollet, a laissé : *La Famille chretienne formée sur l'idée de la Sainte Famille du Sauveur* (Lille, 1689) et *Le Médecin spirituel des âmes craintives et scrupuleuses* (Lille, 1690), qui fut condamné par les évêques d'Arras, de Tournai et de Saint-Omer (Cologne, 1703).

Digitized by Google

Du P. Mathias Croonenborgh, mort à Ruremonde en 1684, et très souvent rééditée, on a une *Fontaine d'amour de Jésus-Christ Crucifié, Contenant une Instruction facile, pour pratiquer l'oraison intérieure, ou la Méditation, sans grand travail ou application d'esprit avec un Exercice journalier aux Cinq Playes sanglantes de Jésus-Christ* (Bruxelles, 1672). L'auteur habitait alors Bootendael, et il dédia son ouvrage à Françoise de Soussu, abbesse de la Cambre.

La *Théologie mystique* (Gand, 1668, en flamand, et 1653 en latin) du P. Boniface Maes († 1706), est une série de maximes et de pratiques conduisant l'homme par la voie ordinaire à la perfection chrétienne. Le grand nombre d'éditions et les diverses traductions prouvent suffisamment l'utilité de ce manuel que la librairie Bloud et Gay vient de faire paraître de nouveau dans la collection « Caritas », en français (23).

Dans son *Consolatorium piorum sive Resolutio* (Gand, 1672), l'auteur prouve qu'il y a deux degrés de perfection. Le premier consiste dans l'observation des commandements, dans la fidélité à se maintenir dans la grâce de Dieu. Le second admet les degrés à l'infini. Le P. B. Maes n'oblige le chrétien qu'au premier genre de perfection. Ce qui amena une petite polémique avec un Carme, le P. Herman de Saint-Norbert.

Le P. André de Soto, bien qu'Espagnol, a vécu longtemps dans les Pays-Bas. Il fut pendant vingt-six ans confesseur de l'Infante Claire-Isabelle. Il mourut à Bruxelles en 1625.

On lui doit un excellent petit ouvrage sur saint Joseph (Valladolid, 1593), une *Contemplation du Christ crucifié* (Anvers, 1604), un *Traité de la vraie solitude et de la vie solitaire* (Bruxelles, 1607), etc.

*
* *

Pour rendre moins incomplète cette revue rapide, citons encore quelques ouvrages. Des français d'abord: Séverin Hubéric, *Les Exercices sacrés de l'amour de Jésus* (Paris, 1623, in-12). — Le P. Atanase Delaur, Gardien des Récollets de Bordeaux: *Dieu mourant d'amour pur pour les hommes. Œuvre très docte et éloquente pour attirer nos cœurs à l'amour de Dieu par la considération de l'amour qu'il nous a porté* (Lyon, 1641). — Eloy Hardouin de Saint-Jacques: *L'Empire de*

(23) Traduction du P. Martial Lekeux qui a joint à ce traité deux courts opuscules du même P. Boniface Maës.

Digitized by Google

Jésus-Christ souffrant dans les Cœurs dans toute son estendue (Paris, 1685. Les approbations sont de 1654). — Le P. Accurse de Provinquières, professeur de théologie: *Le Triomphe de l'humanité* (Lyon, 1696).

Et enfin, parmi ceux que nous n'avons pas encore rencontrés ici ou là, Luigi da Bergamo: *Teologia mistica insegnata co suoi tocchi interni* (Bergame, 1659). — Le P. Amand Hermann: *Pium Vademecum continens pientissima Exercitia... ad omnes actiones* (l'approbation est de 1678). — Louis Kellen: *Solitudo spiritualis* (Cologne, 1682) et cet extraordinaire protestant suédois, Lars Skytte, né en 1610, Franciscain en Portugal en 1647 sous le nom de P. Laurent de Saint-Paul, et mort à Rome en 1696, confesseur de sa cousine la reine Christine, biographe de saint Pierre d'Alcantara et auteur spirituel des plus féconds (24).

Dans ses *Scriptores* des Réformés de la province de Saint-Antoine de Venise (Venise, 1877, in-8°), le P. Antoine-Marie de Vienne mentionne environ vingt-cinq auteurs spirituels pour la période de 1519 à 1857. Dont (par ordre de date) le P. Louis de Gavazio (mort après 1612), François de Mondondone († 1653), Nicolas d'Angers (mort à Bassano en 1669), André d'Arco († 1674), Pierre-Antoine de Venise († 1728), Pascal de Bassano († 1752), Marc-Antoine de Venise († 1764), Ildephonse de Bressanvido († 1777), Pierre-Marin de Padoue († 1791), grand traducteur de livres français, Besoigne et Duget, et Racine (le poème de la grâce) etc.

Les Réformés sont, avec les Capucins, les plus riches en auteurs de spiriualité dans tout l'Ordre des Frères Mineurs.

(A suivre)

P. UBALD D'ALENÇON.

(24) JEAN DE SAINT-ANTOINE, *Bibl. univ. francisc.*, tome II, p. 277.

Digitized by Google

LES OFFICINES DE POTIERS GALLO-ROMAINS ET LES GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

ETUDE PHILOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

(Fin)

II

Les potiers de la Graufesenque ont fabriqué 35 sortes de vases différents dont les uns peuvent bien être en poterie rouge glacée, en *terra sigillata*, décorée en relief ou unie et les autres, affectés aux usages domestiques les plus communs, en terres diverses.

Un certain nombre d'entre eux avaient, d'après les graffites, une contenance constante équivalant à 2 litres 18 et 1 litre 09 ; on peut donc les tenir pour des *vases-mesures* pour liquides ou solides. Nous indiquerons ces derniers par un astérisque dans la liste ci-dessous qui a amené à quelques remaniements par soustraction ou par addition à la liste donnée par M. l'abbé Hermet.

Noms des vases fabriqués à la Graufesenque relevés sur les graffites :

1 *Acitabli.*
2 *Acitabli strogia.*
3 *Asati mortari.*
4 *Atramentari.*
5 *Broci.*
6 *Buxi.*
7 **Canastri.*
8 *Canastri pedales.*
9 **Catili.*
10 **Catinos.*
11 *Catinos pedales.*
12 *Ciupalini.*
13 *Duprosopi.*
14 **Imbrataria.*
15 *Julianas.*
16 *Lenari.*
17 **Licuias.*
18 *Licuias uxedia.*
19 **Mortaria.*
20 *Mortaria pedalis.*
21 *Mortari uxedi.*
22 *Nanos.*

Digitized by Google

23 * *Pannas.*
24 *Parasidi.*
25 *Paroxidi exan.*
26 * *Pesleda.*
27 *Prinas.*
28 *Pultari.*
29 * *Rostrati.*
30 *Senar.*
31 * *Triatalis canastri.*
32 *Triatali mortari.*
33 *Vinaria.*
34 *Vin* (aria) *ped* (ales).
35 *Uxedia.*

De quelles sortes de vases romains avec dénominations connues les rapprocher ? MM. Héron de Villefosse, J. Déchelette, M. l'abbé Hermet se sont livrés tour à tour à des essais d'identification mais par rapprochement avec le grec ou le latin, notamment pour : *parascidi, pedales, vinaria, acetabli, atramentarium.*

On s'est arrêté là ; les *duprosopi,* les *licuias,* les *uxedia,* les *canastri, asati, strogia,* etc. avec leurs noms barbares ont déconcerté.

C'est à raison de quoi nous avons appelé sur ce second ordre de recherches l'attention de M. Hilaire de Barenton et voici la seconde note que nous en avons reçu.

SECONDE NOTE DU P. HILAIRE DE BARENTON.

LES NOMS DES VASES.

1. Canastri	3.070	vases de 2 l. 18 ;	5.660	de 1 l. 09 ;	0	de cont. indét.	
2. Mortari	4.215	»	3.912	»	100	»	
3. Pannas	21.740	»	0	»	2.810	»	
4. Catinos	1.060	»	475	»	0	»	
5. Catili	650	»	760	»	132.863	»	
6. Pedales	20	»	0	»	1.775	»	
7. Licuias	7.600	»	1.400	»	91.252	»	
8. Rostrati	210	»	121	»	0	»	
9. Inbratari	415	»	0	»	100	»	
10. Triatalis	200	»	430	»	0	»	
11. Triatalis canastri	0	»	300	»	0	»	

VASES DONT LA CAPACITÉ N'EST JAMAIS INDIQUÉE

12. Acitabili
13. Acitabili strogia
14. Duprosopi
15. Julianas
16. Lenari
17. Uxo
18. Uxedia
19. Mortari pedales
20. Triatalis mortari
21. Paraxidi
22. Pedales canastri
23. Catinos pedales

Digitized by Google

24. Pultari
25. Uxedia
26. Vinari
27. Asati mortari
28. Ciupalini
29. Broci
30. Catili bol, moes
31. Atramentarii

Nous allons essayer maintenant, par la philologie, d'indiquer la nature et l'usage de chacun de ces vases. C'est le copte-égyptien qui sera notre guide principal, parce que la plupart de ces noms se retrouvent en égyptien ou s'interprêtent facilement par cette langue. Et de cela il n'y a pas lieu de s'étonner, car, comme nous l'avons déjà exposé, la population de la Graufesenque, qui appartient aux Ruthènes, descend de ces Lydiens qui conquirent l'Egypte aux origines des Dynasties. Or ces Lydiens, dont le nom veut dire « bergers de moutons », pratiquaient aussi la métallurgie de l'argent et la céramique. Leur dieu-prêtre, en Egypte, était le fameux Chnoum ou Chnemou (*ḥnmu*), que les monuments représentent, avec une tête de bélier aux longues cornes (parce qu'il immolait le mouton), et qu'ils montrent assis devant un tour ou une table de potier, façonnant des statues ou des vases d'argile. Cela prouve que la race ou la fédération lydienne, avec l'élevage des moutons et la métallurgie de l'argent pratiquait l'art de la poterie. Et cet art, ce sont eux, sans doute, qui en ont doté l'Egypte, puisque, aux yeux de ses savants, Chnoum, l'inventeur de la poterie, était un de leurs dieux-prêtres.

Il est donc tout naturel que les Lydiens aient emporté partout avec eux, en même temps que leur art, les noms des vases qu'ils fabriquaient. Aussi, au pays ruthène de la Graufesenque, faut-il s'attendre à trouver les mêmes noms de vases qu'en Egypte. M. l'abbé Hermet a essayé de rattacher ces noms à ceux des Latins ; et il a trouvé des ressemblances nominales spécieuses. Mais, comme nous l'avons montré dans notre ouvrage sur Goudéa (T. II), l'Italie reçut, elle aussi, sa colonie de Lydiens ; c'est ce qui explique ces ressemblances nominales. Cependant la colonie d'Aquitaine ne descend point de celle d'Italie. Aussi, les noms de vases ont bien quelque chose de commun parce qu'ils viennent d'artistes issus de la même race, mais ils présentent aussi des différences souvent importantes et même essentielles, parce que, entre les artistes d'Italie et d'Aquitaine, il n'y a que des liens d'une fraternité lointaine.

Passons à l'examen de chacun des vases précités.

1. *Canastri*. — Le radical *kan*, que nous avons déjà rencontré dans l'assyrien *kannu*, et dans le nom du dieu khnoum, (*ḫen* vase + *amou, oum*, argile) le prêtre « des vases d'argile » désigne les vases en général. L'égyptien *hen* veut dire « vase, boite, coffre, bassin », et il représente, comme le *hin* des Hébreux, une mesure, qui, par les Egyptiens, est estimée à o l. 45. La syllabe *ḫen*, en égyptien, était figurée par l'hiéroglyphe de la cruche à anse, semblable aux pots ou

Digitized by Google

pintes de terre usités, à la campagne, pour servir la boisson à table, et dont la contenance habituelle est d'un litre ou de deux litres, comme celle des canastri de la Graufesenque. Toutefois les canastri ne sont point des vases pour la table des vivants, mais seulement pour la table de morts, car la finale *stri* est l'égyptien *ster*, « le lit funèbre, la couche des morts » ; et le dictionnaire d'Hagemans (*Lexique français-égyptien*), au mot *vase*, réprésente précisément ce vase (*ḫan*) des lits funèbres (*ster*), qui porte en égyptien, le même nom qu'à la Graufesenque, *ḫan-ster* (= *canastri*). Le nombre de ces vases relativement restreint, par rapport aux *Catili* et aux *Licuias*, s'accorde avec cette destination.

2. *Mortari* — L'égyptien connait aussi le mortari, qu'il orthographie *mâhr-t* « pot à lait, à vin, unité de mesure pour ces liquides » ; *àrî* signifie « lait », en égyptien, et indique qu'il s'agit ici d'un pot à lait. Nous verrons que le dialecte de ces potiers rejetait l'aspirée, c'est pour cela que *mâhrt* devient *mort*.

3. *Pan, pann, panas, panna, pannas, pannis, panias, pannias.* — Ce mot peut s'interpréter par *p*, article + *anḫ-t*, « cruche à bière ». C'est la cruche pour la bière. L'hiéroglyphe égyptien lui donne deux petites anses, un col étroit, une ouverture très évasée. Cette forme qui la rendait facile à boucher, pourrait expliquer les finales *as, is, ias,* qui signifiaient d'après l'égyptien *has, hes, nis,* « fermer, boucher ». Le *panas* serait « la cruche à bière à fermeture ou facile à boucher ». En ce cas le second *n* des formes *pannas, pannis*, se trouve expliqué par la préposition *n*, « à » : « la cruche *à* fermeture ». Le français *pinte* peut s'expliquer par ce *pành-t* égyptien.

Panna extratut. — Cette finale *extratut* confimre notre interprétation car *eḫt* (*âḫt*) signifie « brasser, brasseur » et *râ*, « faire » ; *tot*, « mêler, tempérer » ; c'est donc « la panna du brasseur pour faire ses mélanges ».

4. *Catinos.* — Ce mot expliqué par l'égyptien désigne un vase artistique décoré de figures. Le radical est *ân, ânḫ,* qui désigne les formes et figures obtenues par la peinture, la gravure ou la sculpture. Le radical s'unissait, en égyptien avec les verbes *s* ou *pa*, « faire », ou encore avec *ked, ket, kat,* qui désignait tout travail d'artisan et spécialement celui du potier et du constructeur de maisons. Ainsi sur un ouvrier assis devant un tour, on trouve écrit ces mots *Ked s-ânḫ*, « potier faisant des formes artistiques ».

Le copte a conservé le mot *ân,* sous la prononciation *ine, eine,* « imitari, forma », et le mot *ânḫ*, sous la prononciation *onk*, dans *f-onk*, « pictor, sculptor ». Le latin *fingere, figulus*, qui désigne le potier et le travail de l'artiste, dérive de ce *fonk,* de même que *pingere, pictor,* dérivent de la forme *p-ânḫ*, et le français « peindre, peint ». Le nom propre espagnol, *Sanche,* est le *s-ânḫ* égyptien, « celui qui imite les formes des objets, l'artiste » ; et le français

Digitized by Google

« singe » en est une forme, à cause du talent d'imitation de cet animal.

Le mot *catinos* est de la même famille que les précédents, qui tous se rattachent à l'idée d'art imitant la nature ; mais au lieu du verbe *p, s,* « faire », il est déterminé par *kat,* qui exprime le travail du potier, et spécialement de l'artiste. Du reste, comme le remarque Hagemans (*Lexique fr. égypt.*, au mot *travail*) le mot *kat* désigne, à lui seul, un travail artistique. En conséquence, catinos (= *kat-ini, kat-ânh*) sera un vase artistique décoré de figures peintes ou gravées, et de forme ronde, car le mot *kat* ajoute cette nuance.

5. *Catili.* — Ce mot est composé du radical *kat,* que nous venons d'étudier, et qui désigne un vase de forme ronde, fait avec plus ou moins d'art. La finale *ili* peut se rattacher à l'égyptien *àr, àrp, àrt,* « vin », qui fait (*il*), *îlp, îlt,* en copte. Le *catili* serait donc un vase à vin.

6. *Pedales.* — Ce mot est formé du radical *pet, ped,* « étendre, élargir, ouvrir » ; ou *pat,* « pied » ; ou *peth,* « sculpter, graver » surtout sur le métal (d'où le nom de Ptah, le dieu orfèvre et métallurgiste) ; et de la finale *hal,* vase (qui est une variante des formes *har, han,* par permutation des liquides). Les *pedales* peuvent donc être des vases à forme élargie, comme des coupes, des terrines, des cuvettes, ou des vases à pied, ou des vases à gravures artistiques. Et même ils peuvent répondre à ces trois définitions en même temps. Le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, en effet, au mot *Vas*, figure 7338, reproduit un vase de la Graufesenque, qui répond exactement à ces trois définitions, il est à bord évasé, avec un pied peu élevé, et il porte une couronne de reliefs dérivant précisément, comme le remarque le *Dictionnaire,* de l'imitation des vases métalliques à reliefs. C'est à notre avis, le type du pedalis. On remarquera la préoccupation de l'artiste qui a voulu, dans un même vase, réaliser les trois notes que lui assigne sa triple étymologie. Cette préoccupation est conforme au génie ancien, qui aimait à créer des mots polysémiques ou à plusieurs sens, qui lui étaient, dans les questions d'histoire ou de religion, un moyen mnémonique d'enseignement.

7. *Licuias.* — Le vase doit être un huilier. Le copte *lik, lak,* « *congius,* certa mensura liquidorum », d'après les uns ; *lecythus,* « vas olei », d'après les autres, est la racine d'où dérive ce nom. Ce *lik, lak* existe aussi en hébreu, sous la forme *log,* le douzième du hin, soit un quart de litre ou plus probablement un demi litre. La terminaison *uias* peut s'expliquer par l'égyptien *hh,* huile, qui se prononçait *hi* et *hui,* ce qui donne *licui-as*, « une mesure d'huile ». Du reste le mot *lik* (*li,* huile + *ke,* vase), désigne tout d'abord un vase pour l'huile. Le *likutos* grec « vase à huile », en est un synonyme ; et la terminaison *utos* s'explique par l'égyptien *hâti,* « huile ».

Digitized by Google

8. *Rostrati.* — L'égyptien possède le mot *rešert,* « ampoule », qui avec *hâti*, huile, donne le sens d' « ampoule à huile ». Le Licuias serait la mesure pour l'huile ; et, de fait, à la Graufesenque, beaucoup sont comptés à 1 et 2 onces. Les *rostrati* seraient des huiliers ordinaires.

D'autres étymologies sont encore possibles : (*rs,* bouche, bec + *šeta*, vautour + *r*, à, au + *ḫâti*, vase), « vase à bec de vautour ». S'il y a, à la Graufesenque, de ces sortes de vases, c'est cette étymologie qu'il faut choisir.

9. *Inbratari.* — Ce mot peut s'analyser par *hin,* « vase, mesure » ; *bir*, « grain » ; *ata,* « orge », c'est-à-dire « vase ou mesure pour l'orge ». L'orge fut la principale nourriture des habitants de notre occident ; il n'est pas étonnant qu'on lui ait consacré un vase spécial. Du reste, le latin *patena*, *patina*, semble avoir eu également ce sens, à l'origine ; car jusqu'à l'époque classique, il servit à désigner l'auge à mettre l'orge qu'on servait aux animaux. Ce mot, en ce sens, s'analyse par *pa*, article ; *àt*, « orge » ; *hin*, « vase », ou « le vase pour l'orge ».

10. *Triatalis*, *triantalis.* — On peut reconnaître dans ce nom, un vase pour saler le poisson. Il répond, en effet, au copte-égyptien *tjir* (= tri), « salsamentum, salaison » surtout de poissons ; *ât*, « poisson » et variante *ântj*, « mulet », espèce de poisson ; *hal*, « vase », c'est-à-dire « vase à saler le poisson ».

Un synonyme de *tri* signifie « beurre », sans doute parce que le beurre est une concrétion du lait, comme le sel l'est de l'eau de la mer (1) ; de plus, un synonyme de *ât* signifie « graisse », sans doute encore parce qu'on tirait du poisson la graisse ordinaire, et désigne aussi « la chèvre ». En conséquence, *triatalis* pourrait encore signifier « un vase pour le beurre et la graisse ». Cependant, le texte d'Aricani, que nous allons traduire plus loin, favorise la première interprétation.

11. *Triatalis canastri.* — Nous savons que le *canastri* est un vase funéraire ; en conséquence, nous avons ici un *triatalis* à destination funéraire.

12. *Acitabili.* — Ces vases, d'après l'égyptien, seraient des pots allant au feu : *akh* (= *akt*), « feu » + *ṭab*, « vase pour chauffer l'eau, les aliments » + *ili*, « destiné à, attaché à » ; c'est-à-dire « vase destiné à chauffer (l'eau, les aliments) au feu ». Le nombre considérable de ces vases répond bien à leur but pratique.

13. *Acitabili strogia.* — Le second mot *strogia* spécifie que ces vases sont pour l'usage des tombeaux : *stre*, lit funèbre + *âḫ*, « autel des holocaustes », ou *âga*, « bouillir, chauffer, rôtir », c'est-à-dire

(1) Le latin *butyrum*, « beurre », est formé de ce *tir* égyptien avec *bu*, « vache », et désigne le beurre de vache.

Digitized by Google

« vase à chauffer pour l'autel à feu des tombeaux » ou « pour le feu qui chauffe dans les tombeaux ou près du lit funèbre ».

14. *Duprosopi.* — L'égyptien possède une « urne sépulcrale » appelée *deb*, *debu*, *dub* (*taibi*, en copte) ; et *râ šepu* (= *šup*, *šop*) signifie « tombeau ». Le *duprosopi* paraît bien n'être autre chose qu'une urne sépulcrale, destinée à recevoir les cendres des morts. Le petit nombre de ces vases s'explique par cette destination.

15. *Julianas.* — Ce nom peut s'expliquer par l'égyptien *ḫâ*, *ḫâu*, qui répond au copte *šiô*, « olla, marmite ». On sait que l'aspirée h est souvent rendue par *i, j, š* dans les langues qui répugnent à l'aspirée, *ḫà*, *ḫâu* ont donc pu donner *ju* ; les finales *li-anas* peuvent être représentées par *li*, « pour » + anik, « légume », ce qui donne « marmite pour légumes ». Les julianas seraient des sortes de pots à feu pour légumes. Nous signalons l'homonymie curieuse avec notre français « julienne », qui indique un potage fait avec diverses herbes ou légumes.

16. *Lenari.* — Le *nen* (= *len*) égyptien désigne un « vase à onction » et « l'onction » même ; *ari* est une finale signifiant « la destination ». Lenari, d'après l'égyptien, serait donc une ampoule, un vase destiné aux onctions.

17, 18. *Uxs*, *uxedia ; mortari ux* ou *uxedi*, *mor ux* ou *uxs*, *licuias ux*. — Ce nom se présente sous toutes ces variantes ; et, sous la forme *ux*, il n'apparait qu'en union avec un autre vase. En égyptien, on trouve *âḫ*, « bassin à feu, fourneau portatif », qui peut rendre compte d'*ux*, puisque *x* est l'aspirée *h*. En ce cas *mortari ux*, *mor ux* serait un chauffe-lait ; et *licuias ux* serait une sorte de réchaud à huile ou à graisse. Cette interprétation est satisfaisante. D'un aure côté, *hed-t* est « la table d'offrande, l'autel » ; *uxedia* peut donc représenter le bassin à feu de tout autel domestique ou public. Il reste *uxs* à expliquer, dans lequel la finale *s* peut s'expliquer par l'égyptien *sh*, voyager ; et *uxs* serait alors un fourneau portatif, fourneau de voyage. Tous ces sens, on le voit, sont très satisfaisants. Les *licuias uxs* pourraient alors représenter des fourneaux portatifs alimentés à l'huile ou à d'autres matières grasses. Ce radical *ux*, *uḫ*, *ukh*, *ugh*, se retrouve dans le basque *sughibela*, « foyer, chauffoir ».

19. *Mortari pedales.* — Ce sont des vases à lait de forme élargie.

20. *Triatalis mortari.* — C'est le vase à beurre placé à côté du vase à lait. Ces deux noms désignent donc deux vases différents.

21. *Paraxidi.* — M. l'abbé Hermet rattache ce vase au *paropsis*, « le plat » des Latins. Le premier élément *par*, dans les deux cas, s'explique également par l'égyptien *bir*, *bar*, qui désigne un vaisseau (navire ou grand vase) : mais le second, *opsis, axid*, est différent. Le latin *opsis*, *opsidos* s'explique par *àu*, « pour » + *pes*, *ps* « cuire » + *àt, àd* (= *id*) « orge », c'est-à-dire « le vase pour l'orge cuite », parce que la première nourriture des Latins était à base d'orge. Le

Digitized by Google

paraxidi intercale entre *par* et *id* le mot *aḫ*, qui signifie « bouillie, polenta », et il signifie que ce plat d'orge cuite était une sorte de bouillie ou de polenta. Le basque *ahia* désigne encore aujourd'hui « la bouillie ».

22, 23. *Pedales canastri*, *catinos pedales*. — D'après nos explications précédentes, ces mots désignent des vases très élargis ; *canastri* indique leur destination funéraire et *catinos* leur façonnage au tour et leur décoration artitistique.

24. *Pultari*. — La terminaison *ari*, qui indique la destination, invite à chercher un verbe dans la syllable précédente *let*, soit l'égyptien *net* (= *let*), qui veut dire « asperger », ou *neta*, « farine ». L'initiale *pu* (*p*, article + *â* vase cylindrique) est le nom du vase. Le *pultari* est donc un vase cylindrique servant soit à l'arrosage, soit à recevoir la farine. Le latin *pultis*, « bouillie de farine grossière », emprunté au radical, indique qu'il faut préférer la seconde intepretation : *pultari*, « un vase à farine ».

25. *Uxedia*. — C'est, avons-nous dit, le fourneau des autels domestiques. Comme chaque famille et chaque dieu avaient leur fourneau, parce qu'il était requis pour les sacrifices, on se rend compte du grand nombre de ces vases (126.775) portés sur les graffites.

26. *Vinari*. — Malgré son apparence latine (1), nous l'expliquerons par l'égyptien *ân*, « fontaine », qui se trouve en hébreu sous la forme *in*, et qui, en égyptien, se prononçait *in, ein* ; *v* est préfixe et la finale *ari* marque la destination. Le *vinari* serait donc un vase pour puiser l'eau à la fontaine. Du reste, une variante d'*ân*, qui est *hen*. a produit également le nom des vases *hen, hin*, *henau* (2).

27. *Asati mortari*. — Cet *asati* (*ḥes*, *hesa*, *has*, vase + *ati* nourrice, allaiter) semble bien être un vase pour allaiter, un biberon ; la forme allongée du *hes* égyptien, avec goulot étroit l'indique pour cette destination. La place à côté de *mortari*, « vase à lait » est toute indiquée.

28. *Cuipalini*. — La première syllabe *cui* peut s'expliquer par *kbb*, qui se prononçait *cvi* (= *cui*), « rafraîchir, faire une libation, verser de l'eau » ; *pal* pour *bal*, « dissolvere », en copte ; et *hin*, vase ; c'est-à-dire « un vase pour répandre et disperser l'eau qu'on verse, un arrosoir ».

29. *Broci*. — Dans ce mot, on retrouve *bir* déjà connu, un vase-

(1) Le latin possède *vinarius*, « relatif au vin », *vas vinarium*, « vase à vin ». En conséquence *vinari* pourrait être un vase à vin. Mais le petit nombre de ces vases (2 140) rend cette interprétation peu probable. Les *catili* sont, au contraire, désignés pour être des vases à vin.

(2) De même que l'eau a donné son nom à *l'aiguière*, en français, à *l'hydria*, en grec, ainsi la fontaine, en Égypte, a donné son nom au *hin*, qui est passé au pays des Ruthènes, sous la forme *vinari* (*v-in-ari*).

Digitized by Google

vaisseau ; et la finale *oci* peut s'expliquer par l'égyptien *âḫ*, *âḫi* (= *oki*), « porter, transporter » ; *broci* semble donc être un vase pour porter les liquides, un broc, comme son homonyme français (1).

30. *Catili bol.* — Catili est un vase à vin ; *bol* qui le détermine, peut s'expliquer par l'égyptien *mâhn*, qui équivaut à *bol*, puisque l'égyptien, n'ayant pas de *b* ni d'*l*, les remplace souvent par *m* et *n* ; et *â* y est souvent rendu par *ô*. Le *mâhn* était l'unité de mesure pour le vin et le lait. Il se trouve bien à sa place après *catili*. Le même graffite 40 présente, en union avec *bol*, le mot *moes*, qui fait pendant à *catili* de la ligne précédente. Ce *moes* peut s'expliquer par *mâh*, « vase + *hes*, « lait » (comparer le basque *esnia*, « lait »). Ce serait le bol, unité de mesure pour le lait, à côté du bol, unité de mesure pour le vin. Cette interprétation est confirmée par le fait que ces deux mots *bol* et *mâh* (on trouve aussi en égyptien le vase *mâk*) sont passés dans notre langue, sous les formes *bol et moque*.

31. *Atramentarii.* — Comme le marque M. l'abbé Hermet, ces vases sont des « encriers ». Le latin possède *atramentum*, « couleur noire », qui dérive de l'égyptien *ât*, privé de + *rá*, couleur + *ment* « une chose stable ». Les potiers de la Graufesenque (aussi bien que les écrivains de Rome) ont pu tirer directement ce mot de l'égyptien, d'autant plus que les écrivains latins, s'ils connaissent *atramentum*, semblent ignorer *atramentarium*.

Après une étude philologique aussi complète, nous nous bornerons à résumer en nous plaçant au point de vue purement archéologique pour ne retenir que ce qui est relatif à la nature des vases, à leur affectation dans l'usage aux fins de leur identification possible avec les formes connues des vases gallo-romains.

Donc, dans un essai de classification générale, et, au moyen de quelques groupements, nous répartirons les vases fabriqués à la Graufesenque en trois catégories :

A. *Les vases funéraires.*
B. *Les vases-mesure pour liquides ou solides.*
C. *les vases ordinaires à usages domestiques divers.*

A. Vases funéraires.

1° *Acetabli* STROGIA = Vase à chauffer l'eau, les aliments pour l'autel à feu des tombeaux — ou : pour le feu qui chauffe dans

(1) Le mot *broc*, appelé autrefois *broche*, de l'italien et du catalan, *brocco*, ferait ainsi, dans ce *broci*, sa première apparition dans les textes. Les Latins l'ont ignoré.

Digitized by Google

	les tombeaux ; — ou : près du lit funèbre.
2° CANASTRI	= Vase des lits funèbres.
Pedales CANASTRI	= Même vase que le précédent, mais : à bords évasés, — ou : sculptés, ornés de dessins en relief.
Triatalis CANASTRI	= Vase-mesure pour le beurre et la graisse.
3° DVPROSOPI	= Urne sépulcrale destinée à recevoir les cendres des morts.
4° ROSTRATI	= Vase pour contenir les aliments destinés aux morts.

On ne manquera pas d'être frappé, des significations dégagées par M. Hilaire de Barenton dont il n'est aucune qui ne réponde étroitement à une affectation connue des divers récipients que l'on est accoutumé de trouver dans les nécropoles gallo-romaines.

Or la question de savoir si les anciens employaient aux rites de la sépulture des vases de forme et d'affectation spéciales, ou si, au contraire, ils se sont servis de leurs vases ordinaires domestiques est restée vivement controversée ; bornons-nous à constater que l'on se trouve encore en présence des opinions les plus opposées. Nous pensons qu'il y a une part de vérité dans chacune des thèses en présence en ce sens qu'il se peut que les vases des funérailles et des sépultures ne se distinguent pas des autres par des formes spéciales ni par une ornementation particulière et que, sous ce rapport, ils se confondent avec leurs similaires trouvés dans les ruines des maisons romaines. Mais on a omis de retenir que, dans la maison, il y en avait qui étaient plus spécialement affectés au culte domestique, tels : le fourneau à trois pieds destiné à contenir le feu, les charbons, sorte de petit brasero portatif pour l'autel ou le trépied domestique ; les patères, les pocula pour la libation ; les assiettes ou plats destinés à recevoir la part d'aliments offerte chaque jour, à chaque repas, aux divinités domestiques : lares et pénates, génie de la maison, mânes des ancêtres, etc., sans compter les cérémonies et dévotions spéciales. Il y avait donc là, pour nous, au domicile même, une catégorie de vases qui devaient être gardés en réserve, mis à part, tenus pour consacrés à partir du moment où ils avaient été affectés à ce culte domestique qui se pratiquait dans toute *domus* romaine et dont le *paterfamilias* était l'officiant.

Digitized by Google

On retrouvera donc ces mêmes vases dans les sépultures par ce qu'ils auront la même fonction religieuse et rituelle.

Voilà donc pourquoi les vases funéraires se trouveront en proche et directe parenté avec les vases du culte domestique et ne s'en différencieront pas.

Comment n'être pas impressionné par la constance dans son uniformité du mobilier funéraire des sépultures à ustion ? Abstraction faite de la fortune du défunt et du plus ou moins grand nombre d'objets confiés à la fosse, que trouve-t-on donc d'une manière générale dans toute tombe si ce n'est :

1° De la poterie rouge glacée unie et décorée de sujets en relief ;

2° De la poterie blanche ;

3° De la poterie grise et gris-bleu ;

4° De la poterie noire terne ou glacée ;

5° De la poterie commune ;

ce qui se traduit pour la poterie rouge de luxe par 2 ou 3 vases des formes 29, 30 et 37 ; par 1 ou 2 patères des formes 15, 16, 17, 18 ; par 2 ou 3 assiettes des formes 31 et var. ; par quelques *pocula* des formes 27, 33, 40 ; puis par 2 ou 3 pichets au col circulaire ou au bec pincé ; par 1 ou 2 *lagenae* en terre blanche au bec trifolié ; par 1 ou 2 cruchons ansés ou alcarazas en argile ordinaire ; par 1 ou 2 poteries noires ; par 2 ou 3 petites *olloe* en terre grise ou gris-bleu, par 1 ou 2 grandes *olloe* ou un *doliolum* pour les cendres et les ossements ; par 1 ou 2 *lucernae*. Nous omettrons tous les divers types de vases retrouvés à l'état de fragments par bris intentionnel parmi les gravois, les reliefs du festin des funérailles etc., dans la terre de comblement de la fosse. De tous ces vases, les uns ont contenu des aliments, de la graisse, du beurre, du miel ; les autres des liquides, des boissons, des parfums notamment du vin ; on en retrouve les dépôts de tartre, on reconnaît sur leurs parois des traces de résine, etc.

Or voici que les lectures de M. Hilaire de Barenton nous permettent d'affirmer que l'on fabriquait dans nos officines gallo-romaines de potiers des vases *spécialement* affectés aux usages funéraires avec cette particularité, en ce qui concerne notamment les *canastri* et les *strogia* qu'ils ont leurs similaires dans le culte domestique, qu'ils portent même désignation, même nom, mais avec un qualificatif qui caractérise leur affectation funéraire.

A moins donc que d'écarter purement et simplement la tra-

Digitized by Google

duction proposée par M. Hilaire de Barenton et de rejeter sa méthode d'investigation, on sera obligé de reconnaître une fois de plus combien l'archéologie et la philologie se pénètrent et se prêtent un mutuel secours.

Or, en dehors, de cette recherche nouvelle, ni par le celte, ni par le grec, ni par le latin, on n'est encore arrivé à des solutions satisfaisantes.

B. — VASES-MESURE POUR LES LIQUIDES ET LES SOLIDES.

1° CATILI = Mesure pour le vin et peut-être aussi pour les boissons en général.
Remarque : on ne saurait voir dans les *catili* un sous-multiple des *catini* du moment que sur les graffites ils sont indiqués avec les mêmes contenances que les *catini*.

CATILI *Bol* = Vase-mesure à vin.
Remarque : un sous-multiple des CATILI.

CATILI *alloes* = Vase-mesure pour le lait ; mais, comme le précédent, un sous-multiple des grands vases à lait, V. : à *mortari* et à *mortari pedales*.

2° CATINOS = Vase-mesure fait au tour pour les liquides (peut-être un vase de forme cylindrique).

3° IMBRATARI = Vase-mesure pour l'orge et les grains en général.

4° LICVIAS = Vase-mesure pour l'huile.

LICVIAS *Ux* (*edia*) = Fourneau ou réchaud portatif pour l'huile ou la graisse.
Remarque : avec la signification : « brûleur d'huile » ; pour les petits *licuias,* on se trouve peut-être en présences des *lucernae*.

5° MORTARI = Pot à lait.

MORTARI *uxedia* = Chauffe-lait (à rapprocher de *licuias ux* (*edia*) et de *uxedia*, fourneau portatif des autels domestiques.

MORTARI *asati* = Vase pour allaiter, biberon.

MORTARI *triatalis* = Vase pour le beurre.

Digitized by Google

MORTARI *pedales* = Vase à lait à bords évasés.
Remarque : on s'accorde généralement à voir des vases avec cette affectation spéciale dans les *pelves* ou *tèles*, avec lesquels s'identifieraient les *mortari pedales*.

6° PANNAS = Vase décoré de couleurs et de figures.
Remarque : peut-être pourrait-on les identifier avec les vases des formes 29 et 37.

7° PEDALES = Vases à pied ; vases à bords évasés ; vases sculptés.

8° TRIATALI = Vases-mesure pour le beurre et la graisse.

C. — VASES ORDINAIRES A USAGES DOMESTIQUES DIVERS.

1° ACETABLI = Vase destiné à aller au feu pour chauffer les aliments, — l'eau.

2° ATRAMENTARI = Encrier.

3° BROCI (*Croci*) = Vase pour transporter les liquides.

4° CVIPALINI = Vase à contenir le miel.

5° IVLIANAS = Marmite pour légumes, pot à feu.

6° LENARI = Vase destiné aux onctions, ampoule.

7° PARAXIDI = Plat pour orge cuite en bouillie ou polenta.

8° PVLTARI = Vase cylindrique à farine.
Remarque : peut-être de la forme 30.

9° VXEDIA = Fourneau portatif des autels domestiques pour sacrifices et offrandes.

10° VINARI = Vase à puiser l'eau à la fontaine.

En somme, après étude approfondie, si l'on est fixé sur la destination d'usage des vases mentionnés sur les graffites, leur identification avec les vases connus reste d'autant plus difficile que l'on ne possède même pas les noms latins d'un grand nombre d'entre eux.

Ce n'est pas la consultation du *Dictionnaire des antiquités,* pourtant si complet, de Saglio et Daremberg qui apporterait quelque lumière en l'occurrence. On y verra, par exemple, qu'il existe une étroite parenté entre la *patina* et la *patella* ; que les dieux lares s'appelaient *patellarii* — ce qui vérifie notre opinion plus haut exprimée que des vases, tels que la *patella* étaient plus spécialement affectés au culte domestique ; aussi, que la *patina*

Digitized by Google

a également servi aux préparations médicales et qu'elle rentrerait dans la catégorie des *catinum* et des *lanx*, en sorte que voici déjà cinq vases d'une définition extrêmement confuse à tous égards ; on trouvera aussi que *patina* et *patera* seraient encore rapprochées par les philologues, ce qui n'est point fait pour diminuer l'incertitude. Au mot *Patena*, on lira : forme de *patina*, plat creux ; au mot : *patera* : *phiale* des grecs avec même usage religieux chez les Romains que chez les Grecs ; on la confondra encore avec la *patella* ; elle aurait la forme d'une coupe sans pied et sans anses, ce qui n'est pas toujours exact quant au pied ; elle aussi servait au culte des dieux lares ; au mot : *patina* on verra : plat creux employé surtout pour faire cuire le poisson et qui avait un couvercle, mais c'est aussi un plat de table comme le *lanx* et le *catinum* etc. etc.

On est donc en plein chaos.

Il est cependant certains vases sur l'usage desquels on ne peut se tromper ; ce sont ces grands bols, en forme de saladier, répondant à la forme 37 elle-même dérivée de la forme 29, particuliers aux officines de Bannassac et pourvus de ces inscriptions bachiques bien connues : REMIS FELICITER — LINGONIS FELICITER — VENI AD ME AMICA — CERVESA REPLE etc. etc.

On n'a pas produit de vases à inscriptions à la Graufesenque, mais les mêmes formes s'y trouvant, de même qu'à Lezoux, on peut néanmoins conjecturer que l'usage en fut le même. On en a fabriqué un nombre considérable dans les fours ruthènes, mais à quelles appellations des graffites s'apatronnent-ils ?

On serait *a priori* conduit à les rechercher parmi ces vases-mesure pour liquides en poterie rouge glacée et décorée de sujets en reliefs comme leurs similaires de Bannassac ; mais il se peut aussi que certains types de *lagenoe* ou de *pichets* en terre cuite ordinaire, ou blanche, ou grise aient encore servi de mesures de capacité comme aujourd'hui nos bouteilles de litre, nos bordelaises de 0,75 centilitres, nos frontignans etc., de même que certains bols qui pouvaient en être des sous-multiples.

Rien qu'en poterie rouge lutrée on a classé environ 80 à 100 formes de récipients sans compter les variantes dont la plupart se présentent toujours avec le même gabarit, les mêmes contenances, de quelque fabrique qu'ils sortent (1) ; il y en a de

(1) Cf. les classifications de Dragendorf, de Koenen, de Déchelette, d'Oswald et Pryce, Curl, Ludowici, Ritterling etc., auxquelles nous pourrions encore ajouter.

Digitized by Google

toutes les dimensions et qui s'emboîtent les uns dans les autres à la manière de ces bols et de ces plateaux japonais bien connus en laque ou en porcelaine.

Que dire des vases en terre commune dont on possède tant de formes mais qui n'ont pas encore été l'objet d'une numérotation, ce dont il est regrettable que l'initiative n'ait pas encore été prise en France (1).

On arrivera peut-être à jeter un peu plus de jour sur la question lorsque l'on se sera livré de divers côtés à des mesurages faits en nombre suffisant pour permettre d'établir des statistiques et un classement.

Ce serait déjà beaucoup que de connaître l'emploi des vases, leurs affectations domestiques ou cultuelles avec les formes correspondantes.

L'étude de nos céramiques gallo-romaines a réalisé de tels progrès au cours de ces vingt-cinq ou trente dernières années que l'on est en droit d'attendre beaucoup encore des recherches et des travaux à venir.

IV

LES NOMS DES POTIERS.

Etude philologique des noms de potiers inscrits sur les graffites et de l'inscription dite d'ARICANI par M. Hilaire de Barenton. — Ces noms pourraient n'être que des surnoms tirés de la spécialisation de chaque ouvrier.

L'investigation de M. Hilaire de Barenton a également porté sur les noms des potiers. Voici, d'abord, le travail de philologie minutieux auquel il s'est livré.

Troisième Note du P. Hilaire de Barenton

Les noms de potiers et l'inscription d'Aricani.

1. *Castus*, *Casti*. — Ce nom est latin et il signifie « chaste ». Mais il peut s'expliquer également par l'égyptien *kas*, « vase » (V.

(1) Nous observons toutefois que M. l'abbé Hermet nous a fait savoir que l'industrie des potiers de la Graufesenque s'était tout entière appliquée à la poterie rouge glacée ; ses fouilles ne lui ont fourni de poterie commune qu'en très petite quantité, juste pour les usages domestiques des habitants ; les recherches pour l'identification des vases de la Graufesenque se trouveraient donc restreintes. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de remercier M. l'abbé Hermet de ses obligeantes communications ; il travaille à une grande Monographie de la Graufesenque que le monde savant attend avec impatience.

Digitized by Google

Hagemans, au mot *vase*, à la fin), et *to*, *ti*, « donner, livrer, vendre, payer », c'est-à-dire « marchand de vases » ; ou encore par *kas*, vase + *to*, terre, c'est-à-dire « (fabricant de) vases de terre », par opposition à vase de métal. Nous préférons cette interprétation tirée de l'égyptien, parce qu'il est plus normal de donner à quelqu'un le nom de sa profession plutôt que le nom d'une vertu (chasteté), qui n'était guère en honneur alors parmi les hommes.

Autagis. — Sur le graffite 23, au sommet, on voit écrite l'inscription *autagis cintuxxxx*, qui semble ajoutée après coup. Le graffite porte le nom de Casti. On peut traduire par *âu*, vase, en égyptien, avec la finale *togs* qui n'est conservée qu'en copte, avec le sens de *ornare* (1). Les *autagis* sont donc « des vases ornementés » ; et *cintuxxxx* est le chiffre 45 (*cint*, cinq ; *u*, et ; xxxx, quarante). Ces vases sont ceux de Casti. L'inscription nous apprend donc que Casti fabriquait des vases à décors incisés.

2. *Casidani*. — Avec *kas*, on trouve, en ce nom, le mot égyptien *denà*, *dàn*, 1/2 opha ou 20 hin, soit 9 litres. Casidani est le fabricant de ces vases de 9 litres.

3. *Cervesa*. — *Kerr* veut dire « cuire au four » et *ker-t* est le four à potier ; *bes* ou *ves* est un vase à pommade et onguents. Le mot *cervesa* désigne donc « celui qui fait cuire au four les vases à onguents », ou les vases en général.

4. *Masuetos*. — Ce nom désigne un fondeur (*masu*, *mosu*) d'argent (*het*, *hat*), et il atteste que les Lydiens exerçaient bien l'art de travailler l'argent.

5. *Scota*. — (*sik*, *sk*, frapper + *ut*, *uta*, argent) est « celui qui frappe l'argent, le monnayeur ».

6. *Terti*, *Tritos*. — Peut être un « marchand de beurre » (*tir*, beurre + *ti*, placer, vendre).

7. *Lousios*. — Ce nom est sumérien et signifie « prêtre de l'agneau ou du mouton » (*lu*, agneau, mouton + *si*, prêtre + *u*, seigneur) soit « le seigneur prêtre de l'agneau ». Ce nom convient bien pour une tribu de Lydiens, puisque ceux-ci étaient la tribu de l'agneau ou du mouton. Le mot *ud*, *udu*, qui compose le nom Lydien, est synonyme de *lu* et est une seconde lecture du même hiéroglyphe.

8. *Cotutos*. — Ce nom signifie, en égyptien, « le tourneur de vases » (*Kot*, tourner + *hâtu*, vases) ; il convient bien ici.

9. *Duci*, *Duca*. — Ce nom peut être latin ; cependant il devrait être alors sous la forme *dux* ou *ducis*. Quoi qu'il en soit, il peut s'interpréter par l'égyptien *djôk* (= *duk*) « finir, amener à sa perfection » + *â*, « vase ». Ce mot désignerait « celui qui achève les vases ».

(1) L'égyptien possède la racine de ce mot, *dega*, *dag*, *degi*, « couvrir, incruster », c'est-à-dire « couvrir de décors » un vase, un objet. C'est ce qui se faisait à la Graufesenque.

Digitized by Google

10 et 11. *Agio*, *Agedilio*. — Ces noms peuvent s'expliquer par l'égyptien : *hage*, « laqueus », piège ; *ei*, facere, en copte ; *age*, piège ; *ât* bouc, chèvre ; *ili*, faire ; c'est-à-dire « celui qui fait des pièges », et « celui qui fait des pièges pour prendre les chèvres ».

12. *Deprosagilos*. — La finale de ce nom *sagilos* est formé de *seja*, « sceau », et les deux syllabes *depro* sont pour *deb*, *deben*, « tourner » spécialement un sceau, lequel est appelé *jab*, en égyptien, d'où *teb*, « sigillare », en copte. Ce *Deprosagilos* désigne donc le chancellier, qui appose le sceau, et il s'agit ici du sceau cylindrique, qu'on roulait sur l'argile. Or les décors animés, sur les vases de la Graufesenque, sont obtenus par des empreintes provenant de matrices ou moules préparés d'avance. Ce Deprosagilos a pu être employé à des travaux de moulages et empreintes.

13. *Eti*. — Ce nom est l'égyptien *ḫet*, « graver des lettres, des figures », spécialement pour des sceaux, de sorte que *ḫet* désigne aussi les sceaux. La terminaison *i* marque l'agent. Ce Eti semble donc désigner celui qui prépare les matrices des moules à empreintes.

14. *Tecci*. — Nous avons dit que *dag*, *dega* signifiait « incruster, couvrir », pour orner. Ce mot, par l'échange du *d* en *t* et du *g* en *c* et le redoublement de la consonne finale (toutes choses fréquentes en égyptien), a pu donner *tecci*, qui désignerait alors l'ouvrier qui fait « la couverte, l'ornememtation par incrustation ou empreintes ».

15. *Summacos*. — Ce mot (*semu*, *sum*, directeur + mak, magasin) désigne « le directeur du magasin ».

16. *Froncu*. — L'égyptien connaît le *per-ânḫu*, « la maison ou corporation des hiérogrammates ». Ce *Froncu* en est une lecture dialectale régulière ; il serait donc « un scribe ».

A côté de ces personnages, aux noms d'origine égyptienne, il y a également des latins ou grecs : Tritos, Privatos, Felix, Vitalis, Cornutos. Mais ils sont moins nombreux. Ce sont eux, sans doute, qui apportèrent, d'Italie, les secrets de la belle poterie aux ouvriers de la Graufesenque et qui firent la fortune du pays.

TEXTE D'ARICANI.

Nous allons terminer ces interprétations par le texte d'Aricani, que nous avons déjà traduit dans notre ouvrage *Le mystère des Pyramides*. Nous ne ferons que résumer notre étude précédente.

Nous reproduisons d'abord notre interprétation du mot la Graufesenque :

la (= *nâa*), habitation
graup (= *Xrapu*, *Xraup*), image
he (= *he*, *her*), figure
senque (*sânḫ*, peindre, graver ; *sân*, *sen*, copier)

La Graufesenque est « l'habitation des peintres ou graveurs d'images et figures ».

Digitized by Google

Voici le texte d'Aricani :

aricani luritus
ris tecuamboebo
tidrus triamis

Dans notre ouvrage précité, nous avons transcrit ce texte en écriture hiéroglyphique, afin de montrer qu'il était véritablement du bon égyptien. Ici nous transcrirons simplement en caractères latins les mots égyptiens correspondants à ceux du texte d'Aricani, en observant la loi des équivalences adoptée par Brugsch.

Voici le mot-à-mot.

ari-kani	Aricani,
l-âr-it us	de l'atelier vaste
ris	gardien :
Teḫu àmm	vases pour boire brillants
ḫâ (= *o*) *àbu* (= *ebo*)	avec figures,
tit (did, di, ti)	grands vases
r uš	pour les aliments,
tri	les salaisons,
ami (1)	les épis (les grains ou fruits)

Voici la traduction en français :

« Aricani, gardien du grand atelier : vases pour la boisson beaux et brillants, avec figures ; grands vases pour les aliments, les salaisons, les grains et les fruits ».

Nous ne reprendrons la liste de ces noms avec la signification qu'ils comportent que pour les présenter dans un ordre alphabétique.

AGEDILIO	= celui qui fait des pièges pour prendre des chèvres.
AVTAGIS associé ou identique à CASTI	= fabricant de vases à décors.
CASIDANI	= fabricant de vases de 9 litres.
CASTVS	= marchand de vases — ou : fabricant de vases de terre.
CERVESA	= celui qui fait cuire les vases à onguents.
COTVTOS	= le tourneur de vases.
DEPROSAGILOS	= celui qui appose les sceaux (estampilles, marques de potier) — ou :

(1) Dans les mots *tri ami*, (nous retrouvons nos *triatalis* et nos *inbratari* étudiés aux nos 10 et 9. Les latins avaient leurs *dolia, frumentaria, acinaria, amurcaria*, qui répondaient à nos *inbratari*.

Digitized by Google

	celui qui pose les empreintes sur les moules.
DVCA	= celui qui finit, qui achève le travail.
ETI	= celui qui prépare les matrices des moules à empreintes.
FRONCV	= un scribe.
LOVSIOS	= le seigneur-prêtre de l'agneau.
MASVETOS	= fondeur d'argent.
SCOTA	= celui qui frappe l'argent, le monnayeur.
SVMMACOS	= le directeur du magasin.
TECCI	= l'ouvrier qui fait la couverte.
TERTI, TRITOS	= marchand de beurre.

Un simple coup d'œil suffit à apercevoir que, sauf pour cinq de ces noms qui s'appliquent à des fonctions d'une autre nature : AGEDILIO, le faiseur de pièges ; — LOVSIOS, le seigneur-prêtre de l'agneau, sans doute le prêtre d'un culte ; — MASVETOS, le fondeur d'argent ; — SCOTA, le monnayeur ; — TERTI, le marchand de beurre, — tous les autres portent l'indice de la tâche dans laquelle chaque *opifex* s'était spécialisé. En quoi, les interprétations de M. H. de Barenton rentrent bien dans le cadre des diverses opérations auxquelles vaquaient nos céramistes.

Voici d'abord avec COTVTOS *le tourneur de vases* ; avec ETI *celui qui prépare les matrices des moules* ; avec DEPROSAGILOS *celui qui estampille* au moyen des cachets ou *qui imprime les poinçons* d'ornements en relief dans les moules ; avec DVCA, *celui qui finit le travail,* qui retouche, fait disparaître les bavures, corrige les imperfections du vase au sortir du moule ; avec TECCI *celui qui lui donne sa couverte* ; avec CERVESA *celui qui fait cuire au four les vases à onguents* ; avec MARTI, associé au mot AUTAGIS, *le fabricant de vases ornés ;* avec CASIDANI *le fabricant de récipients de 9 litres* ; avec CASTVS *le marchand ou fabricant de vases de terre* ; avec SVMMACOS le directeur ou surveillant du magasin.

Toutes les spécialités du métier défilent sous nos yeux et s'apatronnent bien avec les diverses phases de la fabrication d'un vase depuis le moment où il sort des mains du tourneur pour passer au four. C'est la division du travail dans toute sa fleur. Aussi s'explique-t-on que nombre de ces praticiens n'aient

Digitized by Google

été que de simples ouvriers, non des maîtres-potiers, et que par suite leur signature ne se rencontre jamais.

D'autres, en même temps qu'ils s'adonnaient à l'art de la terre, paraissent avoir rempli d'autres rôles dans la communauté.

De plus, avec FRONCV on voit apparaître un *scribe* ; peut-être pourrait-on discerner en lui le *teneur de livres*, le *comptable*, l'auteur même de quelques-uns des graffites de la Graufesenque sinon de tous.

Toutes ces significations sont tellement rationnelles et concordantes que l'on reconnaîtra volontiers que de pareils résultats ne sauraient être un pur effet du hasard.

L'explication de l'inscription dite d'ARICANI ne nous paraît pas moins heureuse.

V

LA DATE DES GRAFFITES

Sur quelle période de temps s'échelonnent les graffites et entre quelles dates les placer ?

La question a été examinée par M. l'abbé Hermet qui les assigne au milieu du 1er siècle de J.-C., entre 40 et 60, c'est-à-dire aux dernières années du règne de Claude (41-54) et à la première moitié du règne de Néron (54-68).

Il se base : 1° sur la présence du nom de MOMMO sur les graffites nos 37 et 38 où il a pour camarades de liste :

FVSCVS	CORNVTVS
MALCIO	VACACA
FELIX	TERTIVS
COSOIVS	VERECVNDVS
LOVSIVS	VITALIS

Or on sait qu'il existe à Pompeï (79 de J.-C.) un certain nombre de vases exhumés des fouilles et signés de MOMMO.

2° Sur les découvertes faites au *castrum* d'Hotheim fondé, sous Claude en 40 de J.-C. et abandonné en 60.

Or on y a trouvé :

SEX ALBANVS (*Albanos*, *Sioxti Albanos* ; des graff. 1, 2, 8, 14, 21, 22, 23).

COM (*Com* ; graffite 32).

FELIX (*Felix* ; graff. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 37)

Digitized by Google

ILVS (*Illios ;* gr. 39).
LEG [ITIMVS] (*Legitumus* ; gr. 10, 16).
LENTVS (*Lentus ;* gr. 12).
MASCVLVS (*Masclos ;* gr. 8).
MASVETVS (*Masuetos ;* gr. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 32, (?).
MOMO (*Momo* ; gr. 37, 38).
MONTANVS (*Montanos* ; gr. 15, 17).
PRIMVS (*Primos* ; gr. 20).
REGENVS (*Regenos ;* gr. 11).
SECVNDVS (*Secundos* ; gr. 1, 8, 22).
SILV[INVS] (*Silvinos* ; gr. 27).
TERTIVS (*Terti ;* gr. 4 et 11 ; et *Tritos* ; gr. 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 20, 21, 22, 23, 35).
VERECVNDVS (*Verecundos* ; gr. 14, 19, 20, 23, 24.
VITALIS (*Vitalis ;* gr. 2, 10).

Toute cette série de potiers se place donc bien, tout d'abord, entre 40 et 60 de J.-C. avec cette particularité que l'on y retrouve MOMO et FELIX déjà ci-dessus mentionnés.

A ces deux précisions nous ajouterons les dates fournies par MM. Oswald et Pryce dans leur remarquable « *Introduction à l'étude de la* TERRA SIGILLATA » pour les potiers suivants dont les noms se retrouvent également sur les graffites :

ALBANVS	Claude — Flaviens.
ALBVS	Claude — Néron.
CASTVS	Claude — Néron.
COSIVS	Flaviens.
FELIX	Claude — Vespasien.
FVSCVS	Flaviens.
GENIALIS	Néron — Vespasien.
GERMANVS	Néron — Vespasien.
MARTIALIS	Flaviens.
MARTIVS	Flaviens.
MASCLVS	Début du règne de Claude.
MOMMO	Claude — Vespasien.
PAVLLVS et PAVLVS	Claude — Domitien.
PRIMVS	Claude — Vespasien.
SCOTTIVS	Tibère — Néron.
SECVNDVS	Claude — Domitien.
SILVANVS	Claude — Domitien.
VITALIS	Néron — Vespasien.

Digitized by Google

De la liste qui précède il résulterait donc :

1° Que le plus anciens de ces potiers serait SCOTTIVS (Tibère Néron, de 14 à 68 de J.-C. ;

2° Que CASTVS, ALBVS, MASCLVS, MODESTVS (Claude-Néron) se placeraient entre 41 et 68 de J.-C. ;

3° Que FELIX, MOMO, PRIMUS Claude-Vespasien) se trouvent entre 41 et 79 de J.-C. ;

4° qu'ALBANVS irait de Claude aux Flaviens, soit de 41 à 117 de J.-C. ;

5° que COSIVS (aliàs : COSOIVS, COSOI), FVSCVS, MARTIALIS, MARTIVS ne se seraient rencontrés qu'au temps des Flaviens ;

6° que LOSIVS et VITALIS, *pour la fonme* 37, auraient persisté sous Vespasien et Trajan, soit entre 69 et 117 de J.-C. ;

7° que CASTVS se serait rencontré encore, *pour la forme* 37, sous Adrien et Antonin, soit entre 117 et 161 de J.-C. ;

Or pour COSIVS, VITALIS on ne saurait admettre leur existence entre le début des Flaviens et l'an 117, moins encore pour CASTVS de 40 à 161 de J.-C, à moins d'admettre que l'on se trouve en présence de successeurs ayant continué leur nom.

Si l'on admet, d'autre part : 1° que les comptes des graffites doivent se mettre bout-à-bout, les uns à la suite des autres ; 2° que, suivant l'hypothèse la plus vraisemblable, vu la grande quantité de vases que donne l'addition, chaque compte donne le bilan de la fabrication d'une année entière, les archives commerciales de la Graufesenque s'étendraient sur un intervalle de 41 ans, vu qu'il y a 41 comptes. Si encore on suppose que nous les possédions complètes, que nul document n'ait disparu de la série, et qu'aucun ne reste à découvrir.

Si encore l'on prend SCOTTIVS, qui semble le plus ancien des potiers des graffites (Tibère-Néron), pour point de départ lorsqu'il nous apparaît en collaboration avec CASTVS (V. SCOTA, graff. nos 3, 4, 5, 7, 10, 12, 14, 23, 24) et en se plaçant aux environs de l'an 40, on se trouve conduit à l'an 81 de J.-C., ce qui n'est nullement excessif puisque MOMMO, GERMANVS et quelques autres de leurs contemporains ont continué à fabriquer après 79, de J.-C.

Nous observerons que les dates données par Oswald et Pryce viennent corroborer cette conclusion et aussi notre essai de classification, puisque, par la méthode philologique, SCOTTIVS se rencontre 5 fois dans la 1re section, 1 fois dans la 2e et

Digitized by Google

et la 3e, 2 fois dans la 4e. On a vu que CASTVS florissait dans les 4 premières et tendait à disparaître dans la 5e.

La découverte des graffites de la Graufesenque est donc une des plus intéressantes qui aient été faites au cours des dernières années en matière de céramique gallo-romaine. M. l'abbé Hermet ayant fait connaître en détail les conditions dans lesquelles il a trouvé ces monuments au cours de ses fouilles nous ne pouvons que renvoyer à son intéressant ouvrage.

A côté de l'apport qu'ils ont fourni à l'archéologie proprement dite, ils constituent un document économique de premier ordre et d'une exceptionnelle rareté en nous fixant sur le fonctionnement et l'importance d'une industrie céramique qui, durant au moins un siècle, a détenu en Gaule sur le territoire des Ruthènes le monopole de ce genre de fabrication (poterie rouge glacée unie ou avec ornements en relief).

Est-ce à dire que cette comptabilité nous en donne l'état complet durant la période de temps envisagée? C'est possible mais nous inclinons à croire qu'il a coexisté — dans le même laps de temps à la Graufesenque, c'est-à-dire entre 40 et 81 — d'autres fours de potiers ayant travaillé isolément ou en association comme nous l'avons vu pour le groupe CASTVS. Les listes de noms des potiers ruthènes, publiées à ce jour, nous en font connaître environ 200 et il y en a eu sans doute davantage encore.

Rien que pour la période Tibère-Néron et Claude-Vespasien le relevé des potiers ayant fabriqué le vase de la forme 29 donné par Félix Oswald et Pryce nos livre un assez grand nombre de potiers connus de la Graufesenque qui ne se retrouvent pas sur les graffites (1).

Pour conclure, les potiers, fabricants de figulines de la Graufesenque, sont bien restés, au 1er siècle de l'ère chrétienne, les descendants de ces Lydiens dont ils tenaient la pratique de l'art de la terre cuite. Ils l'ont importé avec eux partout où ils se sont fixés. L'autre colonie de Lydiens qui, venue par d'autres routes, s'était établie en terre étrusque nous a laissé des specimens céramiques, d'une incomparable beauté dans la forme plastique et dans le décor. Chose curieuse, comme leurs ancêtres chaldéens, nos Ruthènes ont inscrit leurs comptes et comme l'histoire de leur industrie sur la terre cuite. Chaque assiette ou patère nous

(1) V. Oswald et Pryce, *op. cit.* Chap. III. Les centres datés p. 39. — chap. IV. Marques de potiers datées p. 47. — ch. VII p. 144, et table chronologique p. 243. — V. aussi Déchelette t. I aux passages déjà cités.

Digitized by Google

apparaît faisant fonction d'un livre d'inventaire. Ces bilans de CASTVS s'empilaient les uns au-dessus des autres, sans occuper beaucoup de place, sur quelque étagère en bois dans un coin de l'officine, à la manière commode dont s'empilent assiettes et plats dans nos modernes buffets ou vaisseliers.

Or ni à Lezoux, ni ailleurs, sauf deux fragments de Montans et d'Annecy, on n'a rien découvert de semblable en dépit de l'importance et du nombre des fours arvernes ni de l'exploration méthodique dont ils ont été l'objet de la part de tant d'archéologues à la tête desquels se place le Dr Plicque. Voici donc que ce mode de tenue de comptabilité de la fabrication reste jusqu'ici spécial aux Ruthènes.

En cette circonstance, comme en tant d'autres déjà, la philologie sera venue au secours de l'archéologie au point où s'arrêtaient ses moyens d'investigation.

A. NICOLAY. (1)

(1) Par erreur, le premier article a été signé du nom du P. Hilaire ; aucun de nos lecteurs ne s'y sera trompé, mais nous sommes heureux d'adresser nos remerciements à Monsieur Nicolay, président de la société archéologique du Sud-Ouest, qui nous a confié ce savant mémoire. (N. d. l. R.)

Digitized by Google

UNE FILLE DE SAINT FRANÇOIS [1]

En Provence, à Mirabeau, Maurice Barrès a éprouvé des sensations inconnues.

Il est vrai, en sa qualité d'homme du Nord, à respirer cet air fluide et léger qui lui rend de nouvelles forces, il jouit tout particulièrement de la haute et splendide clarté du soleil qui tempère ses ardeurs et ne fait sentir qu'une chaleur bienfaisante ; il éprouve, devant les jeux si variés de la lumière, les mêmes délices qu'en écoutant les symphonies libres et aérées de Mozart, il goûte jusqu'à la volupté, la douceur des choses simples et familières ; il est charmé par une porte cintrée garnie de lierre, un acacia aux grappes pendantes.

Mistral a, lui aussi, et mieux encore, chanté les beautés de la Provence, il a fait revivre sa langue oubliée, ses chansons, ses légendes, ses croyances ; il nous fait admirer le galbe gracieux de ses jeunes filles, l'allure fière de ses jeunes garçons, il exalte la terre vivifiée par la lumière presque constante d'un éclatant soleil. Oh ! cette lumière de la Provence, comme elle a été aussi magnifiquement comprise par une simple et modeste fille de S. François ! Lumière d'argent fine et transparente, qui dessine nettement les plans et les contours de la campagne Aixoise, soleil des choses visibles, chanté par le Poverello, image de l'astre invisible qui éclaire les âmes.

Naïs, la petite Naïs des Figons, ne savait ni lire ni écrire et pourtant, elle nous parle dans une langue imagée qui nous rappelle celle d'Homère et de Virgile. Elle a chanté comme Hesiade le travail des jours renouvelé, la tradition greco-latine qui peuplait la nature, les vignes, les collines, les champs et les bois d'une foule de dieux familiers.

Mais Naïs les a remplacés par le culte de Dieu, de la Vierge

(1) Naïs Boutière, des Figons, en religion Sœur Marie-Madeleine du Couvent des Capucins d'Aix. Étude lue à l'Académie d'Aix par Monsieur Gabriel Toussaint.

Digitized by Google

et des Saints. Les Saints gitent sous l'écorce des arbres, ils se promènent dans la campagne la tête entourée d'une auréole, ils ont des miracles plein leur besace ; ils s'occupent des moindres détails de la vie des hommes et de leurs intérêts spirituels et temporels. Ainsi nos aïeux, au Moyen-âge, vivaient familièrement avec le Christ, la Vierge et les Saints dont ils voyaient l'image reproduite à l'envi par les artistes dans les verrières de flamme et les portails gothiques des cathédrales.

Aux Figons, on vivait aussi en plein esprit du Moyen-Age. Point n'était besoin de s'instruire des sciences humaines, la science divine (de omni re scibili) les contenait toutes. Il n'y avait point d'école, de maîtres pour enseigner la jeunesse. La religion, la coutume, la tradition suffisaient. Dans chaque foyer, et notamment au foyer de Naïs Boutière, le père résumait le sermon du jour le dimanche, et l'accompagnait d'un commentaire naïf, passionné et vivant. Heureux habitants des Figons, vous ne connaissiez pas la haine et l'envie, le désir ardent des richesses qui ronge les sociétés modernes, l'« Auri sacra fames » du poête, vous ne songiez pas à augmenter le petit domaine laissé par vos pères. Mais, l'œil fixé sur les ancêtres qui vous apparaissaient en habit de drap d'or, vous imitiez tous leurs gestes, vous vouliez surtout vivre et mourir en profonds croyants comme eux mêmes étaient morts et avaient vécu.

Il y avait, au village, un conteur inspiré de légendes merveilleuses, c'était le père de Naïs, Simon Boutière. Il vous en aurait appris autant et plus que les conteurs si renommés de l'Histoire des Saints, des Fioretti et de la Légende dorée. Il indiquait aux jeunes quels saints patrons ils devaient invoquer dans les différentes circonstances de la vie ; Ste Appollonie, guérissant les dents, St Cens, la fièvre, Ste Marie la rage, S. Bonnet et S. Marcel les coliques (le patient devait chanter en se frictionnant le ventre : « S. Marcel, sauvez les tripettes »). S. Beuvon soigne les bêtes à cornes, S. Cannat les yeux, S. Maximie détourne les orages, la preuve, c'est qu'ils n'ont jamais fait de mal à Aix ni aux Figons : l'on devait invoquer le saint en faisant, à genoux, la prière suivante : « Grand St Maximie, ami de Notre-Seigneur, qui êtes venu de Palestine dans la barque de Ste Marie et qui, tout le temps du voyage avez tenu la tempête en respect, préservez notre vigne de la grêle, du tonnerre et des vents, pour la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Le Dieu caché se révèle aux simples et se dérobe aux superbes. L'âme de la petite Naïs s'était développée, avait fleuri dans cette

Digitized by Google

humble atmosphère des Figons toute imprégnée des croyances et des légendes du passé. Plus savante que les plus pompeux artistes de l'époque classique et de la Renaissance, elle chantait, elle trouvait une âme dans ce qui l'entourait. Fille de S. François, sans qu'elle s'en doutât, dès les premiers pas de sa vie, elle voyait dans la nature même inanimée, des frères et des sœurs. Ils lui parlaient et elle leur répondait. Ste Victoire, c'était sa jolie sœur en voile bleu, la montagne, d'où s'envolaient des anges. Le Pilou du Roi et la chaîne de l'Etoile cachaient pour elle le lointain univers. Aix était la Jérusalem céleste, la cité sainte de ses rêves ; les cloches des couvents la faisaient tomber en extase. Jamais, comme tous les habitants des Figons, elle n'était allée à Manille dont on voyait trembler les lumières derrière les collines de Septèmes. La nature suffisait à toutes ses aspirations. Elle était un perpétuel enseignement pour son jeune esprit. Ste Victoire lui indiquait le beau temps pour toute la journée, les tournesols marquaient l'heure et les cerisiers en fleurs le moment de faire les semailles que les Anges venaient visiter la nuit. Là où ces messagers célestes avaient posé le pied, le blé poussait plus ferme et plus dru. Naïs se perdait souvent dans de profondes rêveries que sa sœur aînée, Fine, déjà petite ménagère, pratique traitait de lubies. Fine se mettait même en colère quand elle voyait Naïs en prières avec un petit frisson imperceptible des lèvres mais elle était au fond, bonne fille, elle aimait tendrement Naïs, son frère Julien et Miette, la benjamine.

Pour les pieux habitants des Figons comme pour la petite Naïs, le plus beau jour de l'année était la fête de S. Alexis, patron de la paroisse. On élevait alors un superbe arc de triomphe sur la voie romaine qui, du temps de César, passait aux Figons. Quelle fierté, alors, s'emparait de tous les esprits au souvenir de cette épopée glorieuse ? Quelle gloire aussi d'avoir un patron comme S. Alexis. Un prédicateur renommé venait raconter l'histoire de sa vie qui paraissait toujours nouvelle, si humble et pathétique qu'elle faisait couler bien des larmes. Ecoutons ce que disait le bon père aux Figonnais, qui ne se lassaient jamais d'entendre l'éloge de leur Saint : Alexis, fils d'un grand seigneur, était sur le point de s'unir à une haute et noble demoiselle, sa fiancée depuis l'enfance. Déjà les trompettes avaient retenti ; tout était prêt pour la cérémonie religieuse. Un festin de gala devait suivre ainsi qu'un tournoi et des spectacles variés. Tout à coup, on s'aperçut que le fiancé avait disparu, et onques personne ne devait le revoir. On avait emporté la jeune fille éva-

Digitized by Google

nouie, elle ne devait jamais se consoler. Alexis, inspiré par la grâce, avait fui le bonheur qu'il touchait presque de la main pour se réfugier dans l'escalier de service de la maison de son père et mener parmi les épluchures et les détritus de toutes sortes, une vie plus dure que celle d'un mendiant. Bien longtemps, il vit passer tout près de lui sa fiancée restée fidèle et il entendit son père le pleurer ; durant bien longtemps, il vécut dans les tortures de la faim jusqu'au jour de sa mort ; alors le dessous de l'escalier resplendit d'une lumière surnaturelle et l'on découvrit son corps paré d'une souveraine beauté. Il n'est point, dans l'histoire des Saints, un plus poignant exemple d'ascétisme, de force, de caractère et de vive piété. Les incroyants ont dit que c'était de la folie.

Naïs avait une grande admiration pour la vie si dure de saint Alexis. Elle le priait sans cesse, elle le voyait souvent lui apparaître dans les moments de joie ou de tristesse ; elle le faisait intervenir dans tous les actes de sa vie de chaque jour. C'est lui qui la conduisait sur le chemin de sable, lequel aboutit au plateau des Figons et domine la chapelle de Saint-Mitre.

De là elle pouvait contempler un panorama splendide qui enchantait toujours son âme et lui donnait un avant-goût du Paradis terrestre. A ses pieds, elle voyait la pinède de S. Jean, le bois du Malvallat, les Granettes qui furent la résidence du peintre célèbre des Capucins, Grauch, Aix la Jérusalem de ses rêves, la cité sainte qui faisait palpiter son jeune cœur, où elle devait pour toujours se consacrer à Dieu, Ste Victoire, le Pilon du Roi, entourés d'une foule de villages rêvant dans l'azur sur lesquels le soleil jetait son manteau de flamme et faisait pleuvoir les diamants et les roses.

A ses pieds, son bon chien Tranquille partageait tous ses plaisirs et toutes ses peines ; dans le petit miroir de ses yeux, elle voyait se refléter tout ce qu'elle aimait au monde. L'écrivain Toussenel disait que les chiens devaient vivre autant que les hommes pour leur épargner la douleur de voir mourir avant eux des âmes si fidèles. Naïs aurait tenu le même langage. Elle disait à son chien : « O mon frère, Dieu te fera cadeau d'une âme pour que tu puisses aller au ciel comme moi ».

Elle avait une affection toute particulière pour les petits oiseaux : un trait qui montre son bon cœur et sa vive piété. Elle avait construit, pour ses petits amis, dans le tronc d'un vieux figuier, un monastère et une église de feuillage. Tout près de là mur-

Digitized by Google

murait une jolie source , non loin également, on apercevait le chemin des Sables. Les branches de l'arbre s'étaient arrondies pour plaire à l'enfant et formaient un joli dôme de verdure. Des rangées de cailloux dessinaient les cours et les parloirs ; le réfectoire fut meublé de mangeoires en miniature qu'éclairaient des veilleuses de liseron. Rien ne fut oublié par Naïs et ses frères et sœurs : le tabernacle recouvert de papier à chocolat, étincelait et haussait jusqu'au cœur du figuier une croix de roseau. Le clocher, garni d'une coloquinte couleur d'orange, dépassait le vieil arbre de toute la hauteur de bras d'enfants levés au ciel.

Et alors, lorsque les enfants vinrent se reposer de leurs peines en haut du chemin des sables, après s'être désaltérés dans l'eau pure de la source ils virent ce spectacle merveilleux. La plaine qui se déroulait à leurs pieds était devenue méconnaissable sous la baguette enchantée d'une belle matinée de printemps. L'étendue indécise et transparente était devenue comme une mer de lait, entraînant des vagues d'amandiers jusqu'aux collines dentelées de la chaîne de l'Etoile ; le vent d'avril jouait avec l'avoine naine ; et à Aix même, on distinguait le toit de la tante Decanis au-dessus duquel s'élevait une fumée en tire-bouchon. Ah ! comme Aix leur paraissait radieux émergeant pour eux de la jeune feuillée : dans le lointain, Aix semblait s'envoler d'un joli piédestal d'horloges et de clochers... Pour témoigner leur reconnaissance, Naïs et les petits voulurent dresser un reposoir en l'honneur de la Vierge. Six roseaux allumés de flammes de genets devinrent six flamberges autour d'une croix d'aubépine. La petite Naïs planta un iris blanc pour figurer la bonne Mère et tout au bout d'un fil de liseron, elle fit trembler une étoile de bouton d'or. Puis, tous entonnèrent le beau cantique dédié à Marie. On se croirait ici ramené en plein XIIe siècle, au temps où parurent les Fioretti.

Tous les matins et tous les soirs, la petite Naïs revint dans son église de feuillage qu'elle embellissait de plus en plus. Et les oiseaux venaient à l'envi chanter autour d'elle, et ils faisaient en commun leur prière. Naïs l'avait découvert depuis longtemps ; ils aiment à se poser sur les croix des chemins qui leur servent d'autels ordinaires, et voilà pourquoi elle avait voulu leur offrir aussi un asile sacré. Elle n'oubliait pas d'arriver les poches bourrées de graines pour ses petits amis. Le martin-pêcheur était le plus familier, c'est lui qui rassemblait les oiseaux pour la prière et il avait, à ce moment-là, coutume de se poser sur sa tête. Nous sommes toujours en pleine légende du Moyen-Age ; pour com-

Digitized by Google

prendre l'âme de Naïs il faut nous reporter à cette époque de piété naïve, légendes merveilleuses où les personnages sacrés resplendissent sur des fonds d'or, comme dans les tableaux des primitifs. Il faut nous refaire une âme toute simple, toute neuve, comme celle de tous petits enfants qu'aimait Notre-Seigneur. Naïs avait une foi débordante de poësie champêtre qui la place tout à côté de S. François et de Ste Claire. Un Père blanc qui vint aux Figons, avait été le seul à deviner la petite sainte, l'enfant prédestinée, dont se moquait un peu la sœur ainée, Fine, même Sœur Scholastique et le frère quêteur des Capucins. Le Père blanc avait compris quel trésor de charité se cachait dans ce cœur qui s'ignorait encore ; il pressentit la vocation de Naïs, et appela sur elle les bénédictions du ciel. Il ne savait pas qu'un jour, Marie Gasquet, ferait connaître et aimer dans le monde entier l'humble fille de S. François.

Le Père blanc, qui parlait de S. Alexis, accompagna l'enfant à son église de feuillage. La paix du soir, avec la fraîcheur de la source, descendait sur les feuilles dentelées en forme de cœur du vieux figuier où se trouvaient rassemblés une foule d'oiseaux pour la prière. Chaque arbre jetait son hymne, chaque fleur son parfum, chaque buisson égrenait son psaume. Dieu ne tient-il pas dans sa main, a dit le saint homme Job, l'âme de toutes créatures ? Elles chantaient la gloire du Seigneur. Même les noirs cyprès dans leur habit austère, ces moines du paysage, comme on les a si bien nommés, jetaient dans cette belle symphonie leur note grave et attendrie et leur cîme, élancée comme la flèche des clochers, s'élançait vers le ciel emportant avec elle toutes les prières. Bientôt, après un long bruissement d'ailes, le silence se fit et le ciel lui-même apaisa sa flamme. Naïs s'empressa d'émietter son gâteau dans les godets du réfectoire, puis elle partit bien vite en courant pour ne point être grondée par sa sœur. Le Père blanc resté seul se remit en prières longtemps, et demeura prosterné devant la croix de fleurs tressée par la pieuse enfant. Puis debout il entonna le *Magnificat* sur le monde où passait la nuit.

Dieu allait bientôt éprouver la foi de sa petite servante. Le frère de Naïs, Julien, s'imaginait qu'il perdait la vue parce qu'il devenait myope. Elle offrit à saint Alexis le sacrifice de ses yeux pour conserver ceux qui lui étaient plus chers que les siens. Julien ne devait plus cultiver la terre, il se destinait au sacerdoce : elle éprouva une joie débordante, bientôt remplacée par la plus grande douleur. Saint Alexis ne l'avait pas exaucée. Julien, un

Digitized by Google

jour, ne veut plus être prêtre. La terre va passer à des étrangers. — Autre grosse peine pour Naïs, Fine va épouser un homme de la ville, un boulanger : le beau Lissandre. Naïs tombe une nuit dans une pieuse rêverie. Elle voit s'approcher de la maison de son père, la couronne d'épines portée par les anges qui chantent, se rejoignent à travers le ciel. Elle sort, elle court, elle veut prendre la couronne pour la mettre sur sa propre tête, et elle s'évanouit devant la maison familiale. Elle se relève plus tard, le front tout ensanglanté. Le bon chien Tranquille, est témoin du miracle avec les Anges. La nature elle-même prend part au chagrin de sa petite amie. Quand l'enfant se remet à parler, les fleurs rouvrent leur calice, les rayons endormis se réveillent sous les feuilles argentées des oliviers, les brumes qui tissent le voile des rivières accourent à travers la prairie. Le grillon dit à la sauge : « Ma sœur, ouvrez votre encensoir, embaumez notre Sœur Naïs, je vais lui chanter un cantique ». « Rose, chante le rossignol, jette ton parfum dans ma voix, et toi, bonne chouette, garde-toi de te taire et prie du mieux que tu sais. » Ainsi parlaient toutes les créatures du bon Dieu à Naïs. N'avaient-elles point aussi une âme ? N'étaient-elles point des frères et des sœurs ? Elles avaient appris la langue humaine, pour converser avec leur petite amie ; elles voulaient à toute force lui montrer leur amour. — Naïs avait treize ans, elle commençait à rendre des services à ses parents. On l'envoya un jour à Aix. C'était pour la première fois qu'elle allait à la ville. L'oncle Decanis venait d'être frappé d'une attaque ; elle devait lui apporter des sangsues, et mettre un cierge pour le malade à Notre-Dame de Grâce. En même temps on lui confiait pour sa sœur, la boulangère Fine, un gros panier de provisions.

Naïs partit toute joyeuse. Il faisait, au début du mois d'avril une de ces matinées de printemps de Provence où le ciel semble sourire à la terre et lui donner un avant-goût du Paradis. Naïs priait dans le ravissement : Tout était dans l'air attiédi, lumière, mouvement et murmure.

La brise conduisait vers Sainte-Victoire des processions de brumes et activait la sève dans les branches ; les terres duveteuses marquaient déjà d'un blé plus dur les endroits où les anges avaient passé la nuit. Aix apparut bientôt à l'enfant émerveillé ; Aix toute rose, et tassée comme un bouquet de pierres. La bonne ville ! que tout était aimable et doux ! Saint-Sauveur dressait sa houlette et paissait le troupeau des toits. Saint-Jean du haut de son clocher conduisait vers le ciel la respiration des maisons,

Digitized by Google

comme les fumées de l'encens. Le so'eil battait des ailes dans toutes les cages de verre qu'éclairaient les escaliers et, au beau milieu de la Jérusalem céleste, le ciel-ouvert du Palais de Justice rayonnait comme une fournaise.

Le beffroi sonna 7 heures, ce devait être un signal, car les cloches commencèrent à causer ensemble. Une douceur argentine se répandit au-dessus des couvents, et l'air devint d'une suavité inépu sable.

Naïs était tombée en extase. « Cloches, mes sœurs, disait-elle, vous êtes de vraies filles du ciel ! Vous vivez d'azur et vous chantez à mi-chemin du Paradis. C'est tout juste si vous avez la compagnie des hirondelles et les visites de la pluie. Mais que vous êtes bien placées pour regarder s'envoler les prières ! » Naïs avait pris ensuite le plus long pour contempler des hauteurs de Célony la Jérusalem céleste et prolonger l'enchantement de son petit voyage. Elle traversa la route d'Avignon et suivit le coteau par la route des Platrières. L'esprit des cloches jasait toujours avec l'affectueux soleil quand tout à coup Naïs se trouva placée en face d'une grande misère. Deux vieux pleuraient devant une masure en contemplant l'agonie d'un pauvre âne. C'étaient d'humbles sabotiers, l'âne portait le fruit de leur travail à la foire, et il allait bien leur manquer, leur compagnon de misère ! Les pauvres gens envisageaient déjà la ruine de leur petit commerce de sabots. Naïs se sentit profondément émue. « O mon fils, dit-elle doucement à l'âne, comme tu souffres, comme tu as peur ! » Et passant son bras autour du cou de l'animal, elle le presse contre son cœur, elle lui dit encore : « Ce n'est pas vrai qu'on meure, tu sais, ouvre encore les yeux, n'aies pas peur, et tu verras ». Ainsi dans les Fioretti, on voit le bon S. François porter dans ses bras la petite brebis de Dieu que lui avait donné le Frère Jacqueline lui parlant de toute son âme, ainsi Naïs consolait ce pauvre âne qui râlait et le pressait contre sa poitrine. Et, tout à coup, ô miracle éclos, au souffle de tant de bonté, les vieux virent un ange en Naïs, l'âne ouvrit les yeux, les cloches se remirent à sonner, l'âne se dressa sur ses pieds. Et déjà l'ange s'enfuit à tire d'ailes abandonnant le panier de provisions et les petits sabots, il s'élançait vers la Jésuralem céleste pieds nus, avant que les vieux fussent revenus de leur étonnement et de leur stupeur.

Quelle ne fut pas la colère de Fine en voyant arriver sa sœur en cet équipage et surtout sans le fameux panier de provisions. « Les Saints, disait-elle, au Ciel ça va, mais sur terre, pas un qui ait le sens commun. Naïs, tu seras donc toujours la même écer-

Digitized by Google

velée ! » Fine, nous le savons n'était point méchante, un peu plus tard, quand elle vit le peuple applaudir sa petite sœur, elle se sentit toute fière et l'embrassa de tout son cœur.

Nous n'avons point parlé jusqu'ici, du bon Menique (Dominique), le frère du beau Lissandre ; il va jouer un grand rôle dans le monde, grâce à Naïs. Comme S. Alexis, il se sent touché par la grâce. Il court, il vole auprès des pauvres sabotiers qui croient toujours avoir reçu la visite d'un ange. Il leur apporte aussi un gros panier de provisions. En rentrant chez lui, il déclare à tous les siens qu'il veut être prêtre. « Mais non, disaient son père et sa mère, cela ne se peut pas, tu as engagé ta foi à Antoinette, elle est ta fiancée et tu ne peux rompre une promesse sacrée.» Menique était bien malheureux et Antoinette pleurait. Par quel nouveau miracle, par quel art divin Naïs arriva-t-elle à consoler les cœurs brisés et à les conduire peu à peu vers l'autel du sacrifice et leur faire préférer les vues spirituelles ? Mais Naïs avait dans la tête une inspiration du ciel qu'elle fit partager aux deux amoureux. Naïs leur avait dit : « On ne possède vraiment que les choses auxquelles on renonce ».Eh bien, Menique offrira au Christ sa fiancée sur la patène à côté de l'hostie. De son côté Antoinette trouvera, dans le sacrifice de son amour, le gage assuré de la possession du Paradis et des joies éternelles.

Ainsi dans le ciel de Provence, dont le climat si doux fait rêver des joies du Paradis perdu, on voit une blanche colombe s'élancer d'un toit et monter fière dans l'espace, ainsi Antoinette, soutenue par Naïs, s'envolait dans les régions sublimes où luit un jour sans fin.

Le bon curé des Figons avait eu bien raison d'avoir confiance en Naïs et de remettre entre les mains de la petite provençale à l'imagination de songe, à la foi ardente, le sort de ces deux pauvres enfants, Antoinette et Menique qu'il connaissait depuis longtemps et qui ne manquaient jamais de venir à la fête de saint Alexis. Naïs était sa petite paroissienne préférée, l'instrument déjà de toutes ses bonnes œuvres, sa meilleure remplaçante quoiqu'illettrée au catéchisme des enfants. Elle trouvait, en leur parlant, des mots familiers, des comparaisons inattendues qui transportaient d'aise son jeune et attentif auditoire. « La grâce, disait-elle, c'est la clef du paradis, le péché nous la fait perdre. Pauvre clef, elle traîne partout, heureusement que les petites grâces sont là pour nous la ramasser et nous la mettre de côté. »

— Tu en as vu des grâces, vrai, dis-le-nous, Naïs.

— Je le crois bien, j'en ai connu qui s'habillaient en oiseau bleu,

Digitized by Google

on ne les voit pas toujours et pourtant la tonnelle du jardin en est pleine.

— Alors, si j'allais mourir, Naïs, dis, je crierais : « Je veux la clef du Paradis », est-ce que l'oiseau bleu me l'apporterait ?

— Mais oui, tout de suite.

— Alors, ça y est, je crois que j'irai en Paradis, je suis bien content de savoir tout cela.

Un autre jour, Naïs leur disait : « J'ai vu le bon Dieu ouvrir le tabernacle de Ste-Victoire, il en a tiré le Soleil et le Saint-Esprit est venu le conduire au-dessus de la tour de Saint-Sauveur ; il pleuvait dans l'air du diamant et des roses. »

Le bon abbé comprenait les images pieuses inventées par Naïs ; il n'en était pas de même de Mère Scholastique. Cette bonne sœur lui disait que le diable inspirait toutes ces lubies. Elle lui défendait même de trouver du plaisir dans la contemplation de la nature et Naïs s'était imposée le cruel sacrifice de ne pas regarder plus haut que l'herbe des chemins. N'avait-elle pas fait pareil sacrifice quand elle avait offert de perdre la vue à la place de son frère ? Quel chagrin pourtant de ne pouvoir plus converser avec Ste Victoire, sa jolie sœur en voile bleu, le Pilon du Roi derrière lequel était la brûlante terre d'exil. Elle confiait ses peines à son bon chien Tranquille qui la regardait avec ses yeux intelligents et bien sérieux : « O mon frère, lui disait-elle, je trouve dans le petit miroir doré de tes yeux tout ce qu'on m'a défendu de voir ; voici le chemin des sables et la source, ma petite église des oiseaux, l'endroit où je cueille mes premières violettes, le tournesol de la haie qui indique l'heure à mon père, le petit enclos de la maison où se promène le divin jardinier, comme au temps où il allait visiter Madeleine, en Judée, au milieu des rangées de fraisiers. Voilà Ste Victoire pareille au Mont Sinaï. Et je vois brûler dans Jérusalem, plus de mille encensoirs ». Le bon chien était attentif à la parole de Naïs, il ne remuait pas la tête afin que Naïs put bien regarder dans le petit miroir où tant de belles choses venaient se refléter. Naïs était cependant de plus en plus affligée ; le moment décisif approchait, où Julien allait apprendre à son père sa funeste détermination. Le père avait déjà bien souffert de voir son fils abandonner les champs ; mais il se consolait en pensant qu'il serait prêtre. Maintenant le beau rêve allait s'évanouïr. En apprenant la fatale nouvelle, le père avait pleuré, à genoux devant le foyer éteint, la tête penchée sur les cendres, le torse subitement ployé. Bien qu'âgé à peine de 50 ans, Simon Boutière était devenu tout à coup un vieillard. Il ne put que

Digitized by Google

murmurer cette prière : « Notre Père, que votre volonté soit faite » et Naïs le vit porter brusquement la main à son front autour duquel deux anges nouaient la couronne d'épines. Le père se lamentait ainsi : « Quand je mourrai, je mourrai tout entier ; pauvres souches de vignes, vous deviez avoir l'honneur de fournir le vin des messes à mon fils, il vous aurait données à cultiver à son cousin François, maintenant il ne veut plus être prêtre. Quand je mourrai que l'on couche ma pioche à côté de moi dans ma caisse, le dernière pioche de la famille. — O mon Père, que dites-vous ? — Je ne sais plus maintenant où est mon devoir. Auparavant je me disais : Le cerisier passe fleuri ; va voir où en sont les haricots. D'une chose à l'autre tout se succédait, l'année ronde tournait. Maintenant je me sens perdu, je n'ai même pas la force de conduire mon troupeau ». Et les beaux vers des Bucoliques de Virgile nous viennent à la mémoire lorsqu'il parle du malheureux berger qui va quitter son petit toit couvert de chaume et son cher troupeau :

Carmina nulla canam non me pascentæ capellae.
Florentem cytisum et salices carpetis amaras.

« Plus de chansons pour moi ; je ne mènerai plus mes chèvres brouter les fleurs du cytise et les fleurs amères du saule ».

Un soir de neige, Simon ramenant des Granettes le dernier sac d'olives, se plaignait d'un grand mal de tête. C'était la mort qui venait, il en était sûr car il avait rencontré, en revenant sur la route, l'ancêtre en habit de drap d'or qui l'avait aidé à charger son sac d'olives... On lui mit des sangsues qui le soulagèrent un peu. « Naïs, dit-il alors, d'un ton ferme : mets la nappe, le paroissien : n'oublie pas le rameau bénit et le crucifix ». Boutière était calme et résigné. Il s'appliqua à se rappeler les gestes que ses ancêtres avaient eus dans ce lit, à cette même place. Les préparatifs du grand voyage commençaient ainsi ; les enfants agenouillés par rang d'âge, promettaient d'exécuter les volontés du père. Celui-ci les bénissait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Simon se remémorait toutes ces choses, retenant une longue respiration pour ne pas paraître haletant, s'efforçant de ne point gémir pour conserver la ressemblance avec l'ancêtre. Il allait mourir comme mouraient tous les Boutière,sans trembler, comme un disciple fervent du Christ tenant dans la main droite le crucifix. Sa respiration devenait embarrassée. Naïs s'inquiétait, lorsqu'elle entendit le rire heureux de la clochette du prêtre. Quand le curé des Figons passa le seuil, Naïs se sentit consolée ; elle aperçut distinctement la couronne des élus portée par les

Digitized by Google

anges et s'avançant vers son père. Le soleil parcourait l'arc diminué de sa course d'hiver ; il entrait dans la chambre par raies horizontales. Il réchauffait de ses rayons celui que le ciel allait visiter, en attendant que se levât le soleil visible seulement pour les âmes.

« Père Soleil », s'écria Simon, en présentant ses mains comme une coupe pour recevoir la lumière. — L'abbé Brissot venait lui donner le viatique. Les yeux pieusement clos dans le lit de l'ancêtre, le dernier paysan de sa race faisait son action de grâces. Puis ce fut l'onction avec l'huile sainte. Simon songea au dernier sac d'olives qu'il avait apporté aidé par l'ancêtre et il dit : « Mon Dieu, j'ai travaillé dans le blé et l'olive. C'est ma dernière biasse, ma bonne biasse que vous avez bien voulu bénir et sanctifier ». Naïs tenait alors dans ses mains celles du père ; ses lèvres avaient ce frisson imperceptible qui agaçait toujours Fine, mais alors Fine ne le voyait pas.

Les deux sœurs se recueillaient ainsi que toute la famille au moment solennel de l'ascension du juste vers le ciel. La mort de l'humble paysan de Provence, comme plus tard celle de Naïs devenue Tante Capucine, égalent les plus belles morts des temps antiques et modernes. C'est la vision que nos imagiers de génie du Moyen-Age, si modestes qu'ils n'ont point signé leur œuvre, ont reproduite dans les portails imagés de nos cathédrales, une vision qu'ont réalisée les enlumineurs de missel, les verriers sublimes dans leurs tapisseries de flamme si tranparentes où le soleil vient mettre sa signature, lui qui est le plus grand des artistes.

Naïs voyait comme ces grands verriers, à travers la lumière du soleil qui vient atténuer l'horreur de la mort, les chérubins et les prophètes, les vierges et les confesseurs, les martyrs portant de belles palmes. O merveille ! il y avait une palme d'or pour le pauvre Simon ! Des patriarches à longue barbe entouraient le lit. La multitude des saints se tassait sous les poutres. Toute la Cour Céleste regardait le geste si souvent répété au Moyen-Age. Les anges qui commencent à trier sur des assiettes les bonnes actions de Boutière : et l'ancêtre, en habit de drap d'or, se dressait à son tour. Mon Dieu qu'il est jeune le vieux Papet pourtant si reconnaissable ; il vient conduire lui-même le travail de la pesée de l'âme de son petit-fils. Voici les deux larmes qui avaient mis si longtemps à couler le lundi de Pâques, le jour où Julien avait dit à son père qu'il renonçait au sacerdoce. Le grand-père les confie ces précieuses larmes, aux anges qui les placent sur la balance de la justice dans le plateau de la douleur. Les drôles de

Digitized by Google

choses qu'il y avait à côté de ces larmes. La pioche, le sac d'olives, la giletière en or si prétentieuse de Julien, les pauvres besicles de cuivre qu'il avait commencé à porter. Toutes ces choses pesèrent d'un tel poids dans la balance que Naïs sentit que son père allait gagner le ciel. Pendant que tant de belles choses se passaient Simon avait conservé son air de tous les jours. Le soleil tourne lentement dans la chambre, quitte l'armoire où parmi les draps empilés, le linceul s'imprégnait de l'odeur des lavandes. Le soleil gagne la petite table, traverse l'eau bénite, reverdit le brin de laurier et tout à coup sur le bois de la croix illumine le vieux Christ de cuivre... La mort est entrée tout doucement chez Simon ainsi que le dit si bien François Fabié dans sa poésie exquise : *Ronces et Lierres.*

« Puis, un soir, s'en aller, sans causer trop d'alarmes
» Discrètement, mourir un peu comme on s'endort
» Pour que les tout-petits ne versent pas de larmes
» Et qu'ils ne sachent que plus tard ce qu'est la mort. »

Ainsi comme le vieux paysand des Figons mourraient nos aïeux du Moyen-Age.

Les artistes représentaient les « gisants » sur leur tombeau de pierre, jeunes, beaux, souriant comme au printemps de la vie. Ils avaient tant aimé de leur vivant le Dieu de pitié, la Vierge de douleur et les Saints leurs protecteurs familiers que leur bouche s'ouvrait encore comme dans une prière et leurs yeux restaient grands ouverts. Mais, maintenant, ils contemplaient joyeux, les clartés éternelles. Jamais l'affreux doute, l'indifférence plus cruelle encore n'avait effleuré leur âme. La religion qu'ils avaient pratiquée avec ferveur tout enfants avait été leur sauvegarde, l'arche sainte qui, peu à peu, doucement, les avait fait entrer au port du salut.

Naïs devait ajouter à la noble figure de son père un charme de plus, celui de la jeunesse, qu'elle allait offrir à Dieu comme une fleur des Fioretti, son âme, déjà blanche, allait blanchir encore, se clarifier, s'illuminer d'une lumière céleste, comme la neige du Paradis.

Mais c'est par une nouvelle étape bien douloureuse, où Naïs, après la mort du père, va quitter les Figons pour toujours, s'installer quelque temps à Aix dans sa famille en attendant sa majorité qui lui permettra enfin de prononcer ses vœux. La nature entière prend part au chagrin de l'enfant. Les oliviers soupirent : « Ne te souvient-il pas du soir où les anges t'apportèrent la couronne d'épines ? Nous avons prié pour toi notre Père qui

Digitized by Google

est aux cieux pendant que le sang coulait de ton front ; ne te rappelles-tu pas le chœur des oiseaux, les paroles amies de la rose et de la sauge, le chant du grillon, du rossignol et de la chouette ? Nous avons été toujours avec toi dans tes moments de joie ou de peine. C'est pour toi maintenant que les fleurs ouvrent leur calice, pour toi que Ste Victoire monte dans l'azur enivrée par le soleil, pour toi que se réveillent au jour les rayons endormis sous les feuilles des arbres...pourquoi donc vas-tu nous quitter ? » Et voici S. Alexis qui arrive à son tour pour dire adieu à la petite affligée : il marche bien vite sur la poussière de topaze que trace le chemin de sable : « Ma petite Naïs, un jour tu viendras près de nous, je te les garde tes Figons ; donne un coup d'œil avant ton départ : tout y est. Ste Victoire, la montagne de diamant bleu qu'habite le soleil levant, le pilon du Roi, qui a borné si longtemps ton univers, le bois de Malvullat, S. Jean la Pinède, les Granettes et le clocher carré d'Eguilles. »

Tous les habitants des Figons, comme au jour des obsèques de Simon, sont groupés devant la maison des Boutière pour leur adresser un suprême adieu. La porte fermée d'ordinaire par un simple rideau de sac ouvre un trou hagard, le lit où était morte toute la lignée des Boutière avait été descendu, morceau par morceau à travers la fenêtre. Simon avant de s'en aller avait taillé la treille de muscat devant la maison mais les filaments d'écorce étaient restés et donnaient au cep un aspect loqueteux ; le poulailler était ouvert ; ouvert aussi le panneau-grillage de la lapinière ; plus de bêtes picorant joyeusement dans la cour de la ferme ; les grands pots de fleurs étaient absents.

Le bon abbé Brissot était là avec tous ses bons paroissiens ; il était aussi tout affligé de ce départ et s'adressant particulièrement à Naïs : « Me pardonneras-tu, mon enfant, de troubler ta méditation. Tu pars... mais moi je te perds. Tu fus, dans ta paroisse, un rayon de joie et de lumière qui éclaira ma vie de prêtre. Te reverrai-je avant le ciel ? C'est moi qui t'ai baptisée, fait faire ta première communion et nous n'avons jamais parlé du dernier don que tu veux faire à Dieu. D'où t'est venue l'idée du cloître ? Naïs, pourquoi veux-tu nous quitter ? Pourquoi, toi, dont le cœur trouve partout sa nourriture, comme les petits oiseaux que tu aimes, n'irais-tu pas sur les chemins te mêler aux tièdes et aux misérables pour réveiller leur foi, leur rendre l'espérance ? Oui, tu préfères le cloître, la prière, l'acte pur. Va prier, mon enfant, pour tout ce qui s'ignore, souffre, blasphème et aussi, Naïs, ma petite Naïs, souviens-toi du vieux curé de ton village, souviens-toi, dans la paix de ton cœur, qu'il t'a dit adieu en pleurant.

Digitized by Google

— Oh ! non, ne pleurez pas, ne me regrettez pas ainsi, dit Naïs, toujours à genoux devant la porte de sa maison, les bras désespérément croisés autour du cep de vigne, ne me regrettez pas, je n'en vaux pas la peine. Je prierai pour vous, pour votre sœur Tota, pour vos fleurs ; et puis, Monsieur le Curé, mon père, bénissez-moi car, moi aussi, j'ai beaucoup de chagrin. Monsieur le Curé, si vous vouliez bien rester en prière un moment sous la treille... J'ai bien promis au bon Dieu de ne plus regarder le pays, j'y prenais, parait-il, trop de plaisir : mais aujourd'hui Dieu me permettra bien de jeter un regard sur ma maison, d'où mon cher papa est parti. Monsieur le Curé, gardez-la, ma maison, gardez-la pour le ciel. »

Les sabots de Naïs claquèrent sur la route, un bref regard au détour de la voie romaine et ce fut tout.

L'abbé Brissot, le front appuyé au cep des Boutière, étouffait des deux mains le tumulte de son vieux cœur. Le bon chien Tranquille était resté seul, il rôda un instant autour de la maison, flaira le seuil et s'enfuit comme un trait vers Aix qu'il n'avait jamais vu.

Naïs resta quelque temps à Aix en attendant sa majorité qui lui permit d'entrer au couvent. Elle eut beaucoup de peine à s'habituer aux voûtes de la cathédrale de Saint-Sauveur. La présence réelle lui semblait se disperser dans les grandes nefs si différentes du modeste intérieur de la petite église des Figons. A Aix, le Christ d'amour, de piété, de tendresse prenait un air de gloire, de triomphe, de majesté qui l'intimidait. Elle ne voyait plus en Lui que le Roi, le Maître du monde, le Juge terrible des vivants et des morts, et elle n'osait plus lui confier ses peines comme à un tendre ami. La communion fréquente la rassurait et la pensée de retrouver bientôt Menique, son cher Menique. Il l'avait comprise du premier coup au moment du miracle des Figons et, tout transporté, ravi en extase, il avait voulu se faire prêtre. Maintenant il était en train de devenir un saint. Le camérier de l'Archevêque l'avait déclaré hautement : le fils Béraud faisait l'édification du grand Séminaire. De son côté, Antoinette, toute heureuse, brodait pour le futur abbé, une aube magnifique. Naïs s'était d'abord étonnée de tant de dépenses mais elle avait compris que le luxe se rencontre parfois avec la douleur du sacrifice et elle se prit à songer à toutes les aubes richement fleuries par des cœurs qui avaient brodé point par point, lentement, leur silence et leur renoncement volontaire à toutes les joies de ce monde.

Digitized by Google

Naïs assista avec un bonheur indicible à l'ordination de son cher Menique. Le lendemain, il était nommé vicaire dans un petit village. Naïs en fut toute heureuse car elle trouvait que la foi était un peu tiède à la ville. Vainement, elle avait voulu transporter à Aix ses douces rêveries et ses pieuses exhortations des Figons. Sa parole, que n'écoutaient plus les fleurs et les oiseaux, restait pâle et sans écho auprès des malheureux. Les pauvres, à qui elle promettait le ciel en retour de leurs souffrances, lui répondaient : « S'il y avait un Dieu, il n'y aurait pas tant de malheurs ». Heureusement, Ménique l'avait consolée, il allait partir pour son village et Naïs lui disait dans son dernier adieu : « Je ne vous verrai plus jamais, Ménique ; dans huit jours je serai majeure et ma famille ne pourra plus me retenir dans le monde. Quelle bénédiction de savoir, avant d'entrer au couvent, que vous allez dans un humble hameau là où les chemins sentent bon, où les enfants savent reconnaître le Saint-Esprit dans une tourterelle, où toute la nature prie le Maître de toutes choses et communie avec son Créateur ». Et Ménique répondait : « Priez aussi, Naïs, pour que le soir en prenant mon bréviaire sous quelqu'arbre parent du vieux figuier des Figons, je sache comme vous épeler dans la création le sens de notre destinée. Je vous bénirai dans ma conscience de prêtre et cette tendresse profane pour Antoinette, que vous avez purifiée, transformée en un amour divin, j'en garderai le pieux souvenir en songeant aussi à vous, aux murs du couvent, à vos pieds glacés sur les dalles, aux psaumes de l'office de nuit, à ce petit carreau de ciel de la cour du monastère devenu votre seul horizon et qu'un vol de moineau suffit à peupler tout entier. Vous vous rappellerez vos chers petits oiseaux des Figons, votre église de feuillage le jour de la fête de St Alexis, lorsque le Père blanc restait à genoux devant le vieux figuier disant son office, puis, debout, entonnait le *Magnificat* sur le monde où passait la nuit. »

Huit jours après, Naïs arrivait à la porte du couvent des Capucines d'Aix : « Ma sœur, dit-elle en entrant, les mains croisées sur son cœur, j'ai 21 ans ce matin. »

Sœur Marie-Madeleine croyait s'abriter pour toujours derrière les hautes et pieuses murailles et passer toute sa vie dans la prière et l'acte pur. Mais le bon abbé Brissot avait pressenti l'avenir. Chassée du cloître par un décret inique, Naïs devait rentrer dans le siècle avec son âme enchantée toute prête encore à se dévouer, à prier pour son entourage et, elle, toujours illettrée, forger pour le ciel de nouvelles âmes. Aimer Dieu, voilà toute sa science.

Digitized by Google

L'amour des cœurs simples et bons accomplit les plus grands miracles, elle leur donne une puissance qui vient non d'eux-mêmes mais directement de Dieu.

* * *

Ainsi, autant que j'ai pu le montrer, les livres exquis de Madame Marie Gasquet font revivre les Fioretti au pays d'Aix en Provence. La figure de Naïs est attirante comme celle de Mireille ou de la fée Esterelle, mais elle a quelque chose de plus : elle a vraiment existé.

G. TOUSSAINT.

Digitized by Google

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
LA BIBLE ET LE SAINT ÉVANGILE
(Suite)

II

NOUVEAU TESTAMENT

SAINT MATHIEU.

3, 8. — Faites donc de dignes fruits de pénitence. — ALLUSION : Faisons de dignes fruits de pénitence. (*1re Règle*, XXI, *Op.*, p. 68.)

3, 14. — Je dois être baptisé par vous et vous venez à moi ! — ALLUSION : Si le Bienheureux Jean-Baptiste a tremblé, n'osant pas mettre la main sur la tête de l'Homme-Dieu... (*Let. Chap.*, *Op.*, p. 139.)

3, 45. — Afin que vous soyez les fils de votre Père qui est dans les cieux. — ALLUSION : Ils seront les fils du Père céleste dont ils accomplissent les œuvres... Oh ! quelle gloire d'avoir un Père au ciel ! (*Let. Fid.*, *Op.*, p. 130.)

4, 2. — Et quand il eut jeûné quarante jours et quarante nuits. — ALLUSION : Quant au saint carême qui commence à l'Epiphanie pour se prolonger pendant quarante jours et qui fut consacré par le saint jeûne du Seigneur, que ceux qui l'observent volontairement soient bénis du Seigneur. (*2e Reg.*, *Op.*, p. 84.) — Parlant de sa propre cellule : Quand le Seigneur se retira au désert pour y prier et y jeûner durant quarante jours, il n'y fit bâtir ni cellule ni maison... (*Cel. 2a, 2a*, XXIX, p. 221.)

5, 3. — Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. — CITATION : Après avoir cité ce texte, S. F. ajoute: Beaucoup sont fidèles à l'oraison et à l'office divin, pratiquent l'abstinence et la mortification corporelle ; mais qu'on leur adresse une injure, qu'on les prive de quelque chose, et ils sont aussitôt scandalisés et troublés. Ce ne sont pas des pauvres en esprit ; car celui qui est vraiment pauvre en esprit se hait lui-

Digitized by Google

même et chérit ceux qui le soufflètent à la joue. *(Let. Fid., Op.*, p. 114.)

5, 8. — Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu. — CITATION : Après avoir cité ce texte, S. F. ajoute : Ceux-là ont le cœur pur qui méprisent la terre, cherchent le ciel et ne cessent jamais d'adorer et de voir d'un cœur et d'un esprit pur le Seigneur Dieu vrai et vivant. *(Admo, XVI, Op.*, p. 115.)

5, 9. — Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés fils de Dieu. — CITATION : Après avoir cité ce texte, S. F. ajoute : Ceux-là sont vraiment pacifiques qui, au milieu de toutes leurs souffrances du siècle, conservent la paix extérieure pour l'amour de Jésus-Christ. *(Admo.* XV, *Op.*, p. 115.)

5, 10. — Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. — CITATION. *(1re Règ.*, XVI, *Op.*, p. 62 ; *2e Règ.*, X, *Op.*, p. 92 ; *Reg. Clar.*, X ; *S. Bonav.*, II, p. 21.)

5, 11. — Soyez heureux, lorsque les hommes vous persécuteront, vous maudiront et, mentant, diront toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. — CITATION. *(1re Règ.*, XVI, *Op.*, p. 62.)

5, 12. — Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, car votre récompense est abondante dans les cieux. — ALLUSION : A ceux qui vous injurient et vous calomnient, rendez grâces, car pour ces choses un royaume éternel vous est préparé. *(Cel. 1a,* XII, p. 44.)

5, 22. — Mais moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement : que celui qui dira à son frère *raca* méritera d'être condamné par le conseil ; et que celui qui lui dira vous êtes un fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer. — CITATION. *(1re Règ.*, XI, *Op.*, p. 56.)

5, 23, 24. — Si, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez-là votre offrande devant l'autel et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère. — ALLUSION ATTRIBUÉE : S'il arrivait... qu'une occasion de trouble ou de scandale s'élevât entre plusieurs sœurs... celle qui aurait été l'occasion du mal devrait aussitôt, avant d'offrir à Dieu le présent de la prière, se prosterner humblement aux pieds de l'autre, en lui demandant pardon et en la suppliant d'intercéder pour elle auprès du Seigneur, afin qu'il lui pardonne. *(Règ. Clar.*, X, *Wad.*, p. 121.)

5, 28. — Mais moi je vous dis que celui qui aura regardé une femme en la désirant a déjà commis l'adultère dans son cœur. — CITATION. *(1re Règ.* XII, *Op.*, p. 58.)

5, 29. — Que si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous. — CITATION : S. F. répondant au Soudan d'Egypte. (Golubovich, *Biblioteca della Terra Santa,* I, p. 37.)

Digitized by Google

5, 39. — Et moi je vous dis de ne pas résister aux méchants ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre. — CITATION. (*1a Reg.*, XIV, *Op.*, p. 59). — ALLUSION : Celui qui est vraiment pauvre en esprit se hait lui-même et chérit ceux qui le soufflettent à la joue (*Admo* XIV, *Op.*, p. 114.)

5, 40. — Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau. — ALLUSION : Si on leur enlève vêtements et tuniques, qu'ils ne s'y opposent pas. (*1re Règ.*, XIV, *Op.*, p. 59.)

5, 42. — Donnez à celui qui vous demande, et ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous. — ALLUSION : Qu'ils donnent à tous ceux qui demandent. Si on leur enlève ce qui est à eux, qu'ils ne réclament point. (*1re Règ.*, XIV, *Op.*, p. 50 ; cf. *Cel. 1a*, VII, p. 34.)

5, 44. — Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. — CITATION : Après avoir cité ce texte, S. F. continue : Celui-là aime vraiment son ennemi, qui ne s'attriste pas de l'injure reçue de lui, mais qui s'afflige par amour pour Dieu du péché commis et qui prouve son affection par ses actes. (*Admo.* IX, *Op.*, p. 112. Cf. *Let. Fid.*, VII, *Op.*, p. 128 ; *1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 68, et *2e*, X, *Op.*, p. 92.)

5, 45. — Afin que vous soyez les enfants de notre Père qui est dans les cieux, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. — CITATION : Et moi qui fais lever mon soleil sur les justes et les injustes, etc., dans la parole de la femme du désert. (*Wad.*, *Parab.*, p. 2717.)

6, 2. — En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense — CITATION. (*1re Règ.*, XVIII, *Op.*, p. 64.)

6, 9. — Notre Père qui êtes aux cieux. — CITATION : Maintenant je puis dire librement : Notre Père qui êtes aux cieux, et non plus : Mon père, Pierre Bernardone. (*Cel. 2a. 1a*, p. 171.) — Et quand vous voudrez prier, dites : Notre Père qui êtes aux cieux. (*1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 72, et *Let. Fid.*, *Op.*, p. 125.)

6, 9-13. — Notre Père. (Commentaire du *Pater*, *Op.*, p. 167 sq.)

6, 15. — Si vous ne pardonnez point aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés. — ALLUSION ATTRIBUÉE : Se souvenant de cette parole, que la Sœur pardonne libéralement toutes les injures qui lui ont été faites. (*Règ Clar.*, *Wad.*, p. 122.)

6, 14. — Lorsque vous jeûnez ne soyez point tristes comme des hypocrites. — CITATION. (*1re Règ.*, III, *Op.*, p. 43.) — ALLUSION : Et que les Frères fassent attention à ne pas paraître tristes et sombres comme des hypocrites, mais qu'ils se montrent joyeux dans

Digitized by Google

le Seigneur avec un visage gai et rempli d'une ravissante amabilité. (*1re Règ.*, VIII, *Op.*, p. 51.)

6, 20. — Faites-vous des trésors dans le ciel. — ALLUSION : Bienheureux le serviteur qui thésaurise pour le ciel les biens que Dieu lui offre. (*Admo*, XXVIII, *Op.*, p. 121.)

6, 25. — Ne vous inquiétez pas de trouver de quoi manger pour votre vie, ni d'où vous aurez des vêtements pour votre corps. — ALLUSION : Et parfois il lui arrivait de dire aux Frères : « Allez et préparez cette cellule », il ne voulait point ensuite y demeurer, à cause de la parole de l'Evangile : « Ne vous inquiétez pas de trouver », etc. (*Spec. Perf.*, Sabatier, p. 21.)

6, 33. — Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice. — ALLUSION : Ils chercheront avant toutes choses le royaume de Dieu et sa justice. (*Colla.* III, *Wad.*, p. 145 ; *Op.*, p. 161.)

6, 34. — Ne vous inquiétez point pour le lendemain. — ALLUSION : C'est pourquoi il défendit au Frère qui faisait la cuisine pour les Frères, lorsqu'il voulait donner des légumes pour le lendemain, de les cuire pour un autre jour, afin que les Frères observassent la parole du saint Evangile : Ne vous inquiétez point pour le lendemain. (*Leg. antiq. Per.*, p. 3.)

7, 3. — Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère et ne voyez-vous pas la poutre qui est dans le vôtre ? — ALLUSION : Et comme dit le Seigneur, qu'ils ne considèrent pas les petits péchés des autres et qu'ils pensent bien plutôt aux leurs dans l'amertume de leur cœur. (*1re Règ.*, XI, *Op.*, p. 57.)

7, 12. — Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent. — CITATION. (*1re Règ.*, IV, *Op.*, p. 45.)

7, 13. — Parce que la porte large et la voie spacieuse est celle qui conduit à la perdition. — ALLUSION : Et les Frères eux-mêmes commençaient à s'écarter de la voie droite et sûre et à s'avancer par une route large qui conduit à la mort. (*Collat.* XXV, *Wad.*, p. 171.)

7, 14. — Que la porte de la vie est petite et que la voie qui y conduit est étroite et qu'il y en a peu qui la trouvent ! — CITATION : Et qu'ils essaient de passer par la porte étroite, car, dit le Seigneur: elle est étroite la porte, elle est resserrée la route qui conduit à la vie et il y en a peu qui la trouvent. (*1re Règ.*, XI, *Op.*, p. 57.)

8, 20. — Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. — CITATION : Vous devrez donc faire briller la pauvreté en toutes choses et surtout dans les maisons que vous habitez, vous rappelant cette parole de l'Evangile que les renards, etc. (*Collat.* V, *Wad.*, p. 147.) — Et dans le cours de votre vie, elle vous a laissé

Digitized by Google

dans un tel dénûment que vous n'avez même pas une pierre pour reposer votre tête. — (*Prière de S. F. pour obtenir la pauvreté. Wad.*, p. 56. Cf. *Cel. 2a 2a*, XXVI, p. 219 ; S. Bonav., VII, p. 93 . *Spec. Perfect.*, Sabatier, p. 20.)

8, 22 — Laissez les morts ensevelir les morts. — CITATION. (*1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 71.)

9, 12. — Ce ne sont pas ceux qui se portent bien mais les malades qui ont besoin de médecin. — CITATION. (*S. F. à Fr. Elie, Op.*, p. 271 ; *1re Règ.*, V, *Op.*, p. 47.) — S. Françoiss ayant appris comment le Gardien avait repoussé les voleurs, le réprimanda durement d'avoir agi d'une manière impie puisque les pécheurs sont plus facilement ramenés par la douceur de la piété que par des reproches cruels. Car le Christ notre Maître, dont nous avons promis d'observer l'Evangile, nous a dit : Ce n'est pas aux bien portants que le médecin est nécessaire, etc. (*Actus S. F.*, Ed. Sabatier, p. 98.)

10, 9-10. — N'ayez ni or ni argent, ni monnaie dans vos bourses. N'ayez ni sac pour le chemin, ni deux tuniques, ni souliers, ni bâton. — APPLICATION : S. François entendant que les disciples du Christ ne doivent avoir ni deux tuniques, ni souliers, ni bâton, écouta, comprit et grava ces paroles dans sa mémoire. (*Cel.. 1a 1a*, IX, p. 38 ; S. Bon. *Leg.*, III, p. 30 ; *Chron. XXIV Gen.*, p. 2 ; *1re Règ.*, XIV, *Op.*, p. 59.)

10, 12. — En entrant dans la maison saluez-la disant : Que la paix soit dans cette maison. — APPLICATION : Dans toute maison où ils entreront qu'ils disent d'abord : la paix soit dans cette maison. (*2e Règ.*, III, Op., p. 67.) Le Seigneur m'a révélé cette salutation que nous devons dire : Le Seigneur vous donne la paix. (*Test.*, *Op.*, p. 80.)

10, 16. — Et je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes. — CITATION : S. F. dans la relation de sa mission auprès du Soudan d'Egypte. (S. Bon., *Leg.*, IX, p. 135 ; Pisan, *Fruct.* XVII, et *1re Règ.*, XVI, *Op.*, p. 60.)

10, 20. — Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de mon Père qui parle en vous. — ALLUSION ATTRIBUÉE : Ayant confiance dans le Seigneur que lui-même par son Esprit parle par vous et en vous pour exhorter tous les hommes. (*Wad.,, Collat. 2e*, p. 288.)

10, 22. — Celui donc qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. — CITATION. (*1re Règ.*, XVI, *Op.*, et *2e Règ.*, X, *Op.*, p. 92) — ALLUSION : Et s'ils persévèrent jusqu'à la fin dans cette conduite, que le Père et le Fils et le Saint Esprit les bénissent. (*Let. Fid.*, *Op.*, p. 135.)

Digitized by Google

10, 23. — Lorsqu'ils vous persécutent dans une ville, fuyez dans une autre. — CITATION. (*1re Règ.*, XVI, *Op.*, p. 62.)

10, 24. — Le disciple n'est pas au dessus du maître. — ALLUSION : Le ciel n'est que pour ceux qui ont porté la croix, parce que le serviteur ne doit pas être au dessus du seigneur, ni le disciple au dessus du maître. (*Collat.*, XXIV, *Wad.*, p. 171.)

10, 33. — Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux. — CITATION. (*1re Règ.*, XVI, *Op.*, p. 61.)

10, 39. — Celui qui aura perdu son âme pour l'amour de moi, la retrouvera. — CITATION : [S. F. ajoute : pour la vie éternelle]. (*1re Règ.*, XVI, *Op.*, p. 62.)

11, 8. — Ceux qui sont vêtus mollement habitent dans la maison des rois. — ALLUSION : Ceux qui portent des vêtements précieux, coquets et sensuels habitent dans les palais des rois. (*1re Règ.*, II, *Op.*, p. 42.) — Ce n'est pas, disait-il, dans la chaumière des pauvres, selon la parole de la Vérité, mais dans les palais des grands qu'il faut chercher la noblesse des vêtements. (*S. Bon.*, *Leg.*, V, p. 62.)

11, 12. — Depuis les temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux souffre violence, et les violents l'emportent. — ALLUSION : Recevez donc la récompense de vos labeurs et le fruit de vos mérites, c'est-à-dire le royaume du ciel que vous avez conquis par la sainte violence de votre humilité, etc. (*Collat.*, XVI, *Wad.*, p. 159.)

11, 29. — Et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. — ALLUSION : Ne vois-tu pas cette brebis qui marche avec douceur parmi les chèvres et les boucs ; c'est ainsi que N.-S. marchait avec douceur et humilité parmi les pharisiens et les princes des prêtres. (*Cel. 1a, 1a*, XXVIII, p. 98.)

11, 30. — Mon joug est suave et mon fardeau léger. — ALLUSION : Hélas ! il y en a peu qui le reçoivent et qui veulent être sauvés par lui, bien que son joug soit suave et son fardeau léger. (*Let. Fid.*, *Op.*, p. 124.)

12, 36. — Or, je vous le déclare, les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qu'ils auront dite. — ALLUSION : Il voulait que les Frères observassent le silence prôné par l'Evangile, se gardant en tout temps de paroles oiseuses dont il faudra rendre compte au jour du jugement. (S. Bon., V, p. 67.)

12, 43-45. — Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides cherchant du repos, et il n'en trouve point. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti et revenant il l'a trouvée vide, nettoyée et parée, et alors il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et entrant ils y demeurent : et le dernier état de cet homme est pire que le pre-

Digitized by Google

mier. — CITATION, avec quelques légères variantes. (*1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 71.)

12, 48-50. — Quelle est ma mère et quels sont mes frères ? Et étendant la main vers ses disciples : Voici, dit-il, ma mère et mes frères. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère. — ALLUSION : Ils seront les fils du Père céleste, dont ils accomplissent les œuvres; ils sont les époux, les frères et les sœurs de N.-S. J.-C. Nous sommes ses époux quand par l'Esprit-Saint notre âme sanctifiée est unie à J.-C. Nous sommes ses frères quand nous faisons la volonté de son Père qui est aux cieux. Nous sommes ses mères quand nous le portons dans notre cœur et dans notre corps, engendré par notre charité et la sincérité de notre conscience et quand nous l'enfantons par nos actions saintes et par nos exemples qui doivent éclairer le prochain. (*Let. Fid.*, *Op.*, p. 130.)

13, 12. — Celui qui a, il lui sera donné et il abondra, et celui qui n'a pas, il lui sera enlevé ce qu'il a. — ALLUSION : Ceux qui marchent par ma voie m'auront et auront davantage ; mais ceux qui ne veulent pas marcher par ma voie, il leur sera enlevé ce qu'ils paraissent avoir. (*Leg. Antiq. Pér.*, p. 49.)

13, 19-23. — La semence est la parole de Dieu... — CITATION. (*1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 70.)

13, 44. — Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ qu'un homme trouve et qu'il cache ; et dans la joie qu'il en ressent il va vendre tout ce qu'il a et achète ce champ. — ALLUSION : Cette pauvreté est le trésor caché du champ évangélique, pour l'acquisition duquel il faut vendre toutes choses (*Colla.* V, *Wad.*, p. 297) et en comparaison duquel tout ce que l'on ne peut vendre doit paraître vil. (*S. Bon.*, VIII, p. 92.)

13, 47-48. — Le royaume des cieux est semblable à un filet jeté dans la mer qui prend toutes sortes de poissons et lorsqu'il est plein les pêcheurs le tirent sur le bord où, s'étant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans des vases et ils jettent dehors les mauvais. — ALLUSION : Mais il en sera de nous comme du pêcheur qui jette ses filets dans la mer ou dans un lac, prend une grande quantité de poissons et les met dans sa barque. A la fin, comme la pêche est trop abondante pour qu'il puisse la rapporter toute, il garde dans ses réservoirs les poissons les plus gros et les plus appétissants et jette les autres par dessus bord. (*Cel. 1a 1a*, XI, p. 43.)

15, 19. — C'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes. — ALLUSION : Tous les vices et les péchés sortent et viennent du cœur de l'homme, comme le dit l'Evangile. (*Let. Fid.*, *Op.*, p. 133 ; *1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 69.)

Digitized by Google

15, 20. — Ce sont là des choses qui souillent l'homme. — ALLUSION : Tous ces maux viennent de l'intérieur du cœur de l'homme et ce sont eux qui souillent l'âme. (*1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 69.)

16, 16. — Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. — ALLUSION : Que le ciel exulte lorsque sur l'autel, dans les mains du prêtre, descend le Christ, le Fils du Dieu vivant. (*Let. Prêt. de l'Ord.*, *Op.*, p. 140.)

16, 24. — Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive. — CITATION. (*1re Règ.*, I, *Op.*, p. 40.)

16, 25. — Que celui qui veut sauver son âme, la perde. — CITATION. (*Admo*, II, *Op.*, p. 100.)

17, 5. — Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances. — ALLUSION : Nous demandons humblement que N.-S. J.-C., votre Fils bien-aimé, en qui vous avez mis vos complaisances... (*1re Règ.*, XXIII, *Op.*, p. 76.)

17, 19. — Si vous avez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Va-t-en d'ici à là et elle passerait. — ALLUSION : S. F. entendit en esprit cette parole de l'Evangile · Si tu avais, etc. (*Leg. ant. Per.*, p. 12.)

19, 17. — Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. — ALLUSION : Car le bienheureux François ne voulait donner à personne le nom de bon par révérence pour le Seigneur qui a dit : Personne n'est bon si ce n'est Dieu. (*Spec. Perf.*, p. 238.)

19, 19. — Aimez votre prochain comme vous-même — ALLUSION : Et aimons nos prochains comme nous-mêmes. (*Let. Fid.*, *Op.*, p. 125, 126.)

19, 21. — Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez et suivez-moi. — CITATION. (*1re Règ.*, I, *Op.*, p. 40.) — ALLUSION : Que les ministres leur disent la parole du saint Evangile, qu'ils aillent, qu'ils vendent tous leurs biens et tâchent de les distribuer aux pauvres. (*2e Règ.*, *Op.*, p. 82.)

19, 28. — En vérité je vous le dis, à vous qui m'avez suivi, lorsque le Fils de l'homme, au temps de la régénération, sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. — CITATION ATTRIBUÉE. (*Wad.*, p. 321.) ALLUSION : Si, en effet, le roi du ciel promet à ses imitateurs le royaume éternel, à plus forte raison leur départira-t-il les choses qu'il donne communément aux bons et aux méchants. (*S. Bon.*, III, p. 41.)

19, 29. — Et quiconque aura quitté pour mon Nom sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres en recevra le centuple et aura pour héritage la vie éternelle. — CITATION. (*1re Règ.* I, *Op.*, p. 40.)

Digitized by Google

20, 25. — Vous savez que les princes des nations dominent sur elles et que ceux qui sont les plus puissants parmi eux les traitent avec puissance. — CITATION. (*1re Règ.*, V, *Op.*, p. 47.)

20, 26. — Il n'en doit pas être de même parmi vous : mais que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous, soit votre serviteur. — ALLUSION : Et il n'en sera pas de même parmi les Frères, et que celui qui veut être le plus grand parmi eux se fasse leur ministre et serviteur et que le plus grand parmi eux se fasse le plus petit. (*1re Règ.*, V, *Op.*, p. 47 ; cf. *Let. Fid.*, *Op.*, p. 120 ; *S. Bon.*, VI, p. 84.)

20, 28. — Comme le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir et pour donner sa vie pour la rédemption de plusieurs. — CITATION : Que les Ministres qui sont des serviteurs se rappellent cette parole du Seigneur : Je ne suis pas venu pour être servi mais pour servir. (*1re Règ.*, IV, *Op.*, p. 45 ; *Admo*, IV, *Op.*, p. 108.)

22, 21. — Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. — ALLUSION : Et bienheureux encore celui qui ne garde rien pour lui, rendant à César, etc. (*Admo*, XI, *Op.*, p. 113.)

22, 37. — Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme et le prochain comme toi-même. — CITATION. (*Let. Fid.*, *Op.*, p. 125.)

23, 8-10. — Et vous êtes tous frères. Ne donnez pas à quelqu'un sur la terre le nom de père ; vous n'avez qu'un seul Père, il est dans les cieux. Que l'on ne vous appelle point maître, parce que vous n'avez qu'un Maître, qui est le Christ. — CITATION. (*1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 73.) — De même il ne voulait pas que l'on appelât quelqu'un père ou maître ni qu'on leur écrivit ainsi sur les lettres, à cause de la révérence du Seigneur qui a dit : Ne donnez pas à quelqu'un le nom de père, etc. (*Spec. Perf.*, Ed. Sabatier, p. 238.) — ALLUSION : Je serais heureux de savoir tout faire, mais je ne voudrais pas porter ou recevoir le nom de maître, de peur de m'exposer à aller par là contre la défense du Sauveur dans l'Evangile. (*Collat.* XIX, *Wad.*, p. 163.)

23, 12. — Celui qui s'humilie sera élevé. — ALLUSION : Humiliez-vous à votre tour afin d'être exaltés par lui. (*Let. au Chap. Gén.*, *Op.*, p. 141.)

24, 24. — Il s'élèvera de faux Christ et de faux prophètes.. jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus mêmes. — ALLUSION ATTRIBUÉE : Il y aura parmi le peuple, parmi les religieux et les clercs un si grand nombre d'opinions et de schismes que, si ces jours n'étaient abrégés, conformément à la parole de l'Evangile, les élus eux-mêmes, s'il était possible, seraient pervertis. (*Proph.* XIV, *Wad.*, p. 27.)

24, 36. — Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le

Digitized by Google

sait, pas même les anges des cieux, mais le Père seul. — ALLUSION : Vous croyez jouir longtemps des vanités de ce siècle, vous vous trompez, car voici le jour et l'heure auxquels vous ne pensez pas et vous ne le connaissez pas et vous l'ignorez. *(Let. Fid., Op.*, p. 133.)

24, 45. — Quel est donc le serviteur fidèle et prudent ? — COMM. : Le serviteur fidèle et prudent, c'est celui qui expie promptement tous ses péchés, intérieurement par la contrition, extérieurement par la confession et les œuvres de satisfaction. *(Admo, Op.*, p. 119.)

25, 18 et 29. — Celui qui n'avait reçu qu'un talent alla faire un trou dans la terre et cacha l'argent de son maître. — ALLUSION et CITATION : Bienheureux le serviteur qui rapporte tous ses biens au Seigneur son Dieu ! car celui qui retient quelque chose pour lui-même, cache chez lui l'argent de son maître, et ce qu'il croit posséder lui sera enlevé. *(Admo, Op.*, p. 116.)

25, 21. — Parce que tu as été fidèle en de petites choses, je t'établirai sur beaucoup. — CITATION : Le Seigneur montrera (à mes frères, mes chevaliers de la Table ronde) le fruit et la récompense de leurs travaux : « Mes enfants, voici telles et telles âmes qui ont été sauvées grâce à vos prières, et parce que vous avez été fidèles en de petites choses, je vous établirai sur beaucoup. *(Leg. Per.*, p. 41 ; cf. *Spec. Perf.*, p. 144 ; *Pisan, Fruct.*, XI ; *Wad., Colla.*, p. 25.)

25, 34. — Venez les bénis de mon Père ; recevez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde. — CITATION. *(1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 76.)

25, 40. — En vérité, je vous le dis, ce que vous avez fait à l'un des plus petits parmi mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. — CITATION et APPLICATION : Ce que vous avez fait à l'un de mes Frères Mineurs, c'est à moi que vous l'avez fait. *(Cel. 2a 2a*, XLI, p. 234.) M. Fagot note que le jeu de mots est difficile à traduire en français : *minimis*, dit le texte sacré ; *minoribus*, disait S. François, (et non Celano), faisant allusion au nom qu'il avait choisi pour ses frères, *minores*, mineurs. Le texte qu'utilisait S. François portait d'ailleurs peut-être *minoribus* et non *minimis*, comme au verset suivant. (Cf. *Leg. Per.*, p. 39.)

25, 45. — Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous n'avez pas fait ces choses à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. — CITATION : Les impies et les cruels seront blâmés et chassés et ils entendront cette parole si dure : Toutes les fois... *(Colla., Wad.*, p. 471.)

26, 18 et 26, 28. — Je vais célébrer la pâque chez toi avec mes disciples... — CITATION. *(Let. Fid., Op.*, p. 123 ; cf. *Admo*, I, *Op.*, p. 104.)

Digitized by Google

26, 39 et 42. — Père, s'il est possible que ce calice s'éloigne de moi... Mais que votre volonté... — CITATION. *(Ibid., Op.*, p. 123-124.)

26, 50. — Ami, pourquoi es-tu venu? — ALLUSION : Il appela le traître son ami. *(1re Règ.*, XXII, *Op.*, p. 69.)

26, 56. — Alors tous les disciples, l'abandonnant, prirent la fuite. ALLUSICN ATTRIBUÉE : Vos disciples vous abandonnaient et vous reniaient : elle (la pauvreté) ne s'est pas éloignée. *(Prière pour obtenir la pauvreté, Op.*, p. 268.)

27, 34. — Et ils lui donnèrent à boire du vin mélangé de fiel, et lorsqu'il y eut goûté, il ne voulut pas le boire. — ALLUSION. *(Ibid., Op.*, p. 269.)

28, 20. — Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.— CITATION. *(1re Règ., Op.*, p. 73, et *Admo*, I, *Op.*, p. 105.)

SAINT MARC.

2, 26. — David mangea les pains de proposition, ce qui n'était permis qu'aux prêtres. — CITATION. *(1re Règ.*, IX, *Op.*, p. 54.)

4, 11. — A vous, il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, mais pour ceux du dehors tout se passe en paraboles. CITATION. *(Leg. Per.*, p. 42.)

6, 7 et 8. — Il commença à les envoyer deux à deux... et il leur prescrivit de ne rien prendre pour le voyage. — APPLICATION. *(Cel. 1a 1a*, XII, p. 44.)

9, 28. — Ce genre de démons ne peut être chassé que par le jeûne et la prière — CITATION. *(1re Règ.*, III, *Op.*, p. 48.)

12, 30 et 33. — Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme,de toute ton intelligence, de toute ta force. — ALLUSION : Aimons tous de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit, de toutes nos forces, de tous nos efforts, de toute notre intelligence, de tous nos moyens, de toutes nos entrailles, de tous nos désirs et de toute notre volonté, le Seigneur Dieu. *(1re Règ.*, XXIII, *Op.*, p. 78.)

(A suivre)

P. EUGÈNE D'OISY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Tractatus de Vera Religione, G. VAN NOORT. Editionem quartam curavit J. P. VERHAAR. Hilversum in Hollandia, Soc. edit. anonym. antea P. Brand, 1923. In-8°, XXVII-258 p. Fl. 4.

Tractatus de Ecclesia Christi. Editio 3a. Hilversum in Hollandia, 1920. In-8°, 230 p. Fl. 4,25.

Tractatus de Fontibus Revelationis necnon de Fide divina. Editio tertia recognita. Bussum in Hollandia, Soc. edit. anonym. antea P. Brand, 1920. In-8°, 256 p. Fl. 3,90.

Tractatus De Deo Uno et Trino. Edit. tertia recognita. Ibid., 1920. In-8°, 207 p. Fl. 3,50.

Tractatus de Deo Creatore. Edit. tertia recognita. Ibid., 1920, In-8°, 203 p. Fl. 3,25.

Tractatus De Gratia Christi. Edit. tertia recognita. Ibid., 1920. In-8°, 191 p. Fl. 3,90.

Tractatus De Sacramentis. Pars II. Quem praesertim ex annotationibus G. VAN NOORT, concinnavit J. P. VERHAAR. Hilversum in Hollandia. Ibid., 1926. In-8°, 175 p.

Ces différents traités constituent autant de parties d'un des manuels de Théologie Dogmatique les plus intéressants et les plus recommandables. Comme on peut le voir par l'énumération donnée ci-dessus, ce manuel embrasse tous les traités de cette science sacrée. Le premier volume est consacré à la démonstration de la vraie religion ; l'auteur prouve qu'il existe une religion divinement révélée, obligatoire pour tous, celle que le Christ nous a apportée et qui de fait s'identifie avec la religion catholique. Après avoir montré, dans le traité *De vera religione,* que la religion, admise et pratiquée par l'Eglise catholique, a été divinement révélée dans le Christ, l'auteur traite dans le second volume de l'Eglise catholique elle-même, à savoir de la société dans laquelle la religion divine, prêchée par le Christ, a été incorporée et par laquelle elle est conservée, enseignée et pratiquée.

Le traité *De Ecclesia Christi* est divisé en deux sections dont la première est consacrée à l'Eglise du Christ, considérée d'une façon générale, tandis que la seconde traite des différents ordres

Digitized by Google

de personnes qui existent dans l'Eglise. L'auteur suit également la méthode apologétique dans la première section, tandis que la méthode théologique a ses préférences dans la seconde. Cela ne veut cependant pas dire qu'il ait exclu complètement la méthode théologique de la première : il l'utilise, en effet, dans le troisième article du deuxième chapitre, où il traite de l'Eglise, en tant qu'elle constitue une société surnaturelle. Un autre traité détermine les sources de la révélation, d'où l'Eglise peut tirer sa doctrine et les théologiens, leus arguments. Cette source est double : l'Ecriture sainte et la Tradition. De là deux chapitres. Puis dans le même volume le traité de la foi, divisé en deux chapitres sur l'objet de la foi divine et sur l'acte même de cette foi.

Le premier et le second volume de la Théologie Dogmatique proprement dite — car c'est à tort, comme le fait aussi G. Van Noort, que l'on donne le nom de Théologie Dogmatique Fondamentale aux traités généralement compris sous ce vocable — sont consacrés à l'exposé de la doctrine catholique sur Dieu, considéré dans son Unité, dans sa Trinité et dans sa Création. Ici l'auteur traite non seulement de la création en général, mais encore de l'élévation des créatures raisonnables à l'ordre surnaturel et de la perturbation de l'ordre primitif, introduite par le péché. La théorie sur l'essence du péché originel devrait être revue et complétée d'après les études parues depuis la première édition et émanant des Pères Martin et Kors, ainsi que de l'illustre professeur de Théologie Dogmatique à l'Université de Louvain, M. le chanoine J. Bittremieux.

Les deux derniers volumes traitent de la grâce et des sacrements.

Dans les grandes controverses touchant la grâce efficace, le motif de la prédestination, etc., l'auteur se contente d'exposer clairement les différentes opinions, avec le *pro* et le *contra* pour chacune d'elles, sans toutefois se prononcer ouvertement en faveur de l'une ou de l'autre. De plus, il néglige presque entièrement le mérite *de congruo,* dont il eût parlé plus longuement avec avantage. Le traité des sacrements a été composé et compilé en grande partie par J. Verhaar, qui y a retravaillé et souvent refondu les notes et les annotations de G. Van Noort. L'exposé de la doctrine des sacrements en général, du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie a pu cependant être composé par G. Van Noort lui-même. La seconde partie, que vient de publier J. Verhaar, traite des sacrements de Pénitence, de l'Extrême-Onction et de l'Ordre. L'auteur ne parle pas du Mariage ; il juge qu'il vaut mieux joindre la partie dogmatique relative à ce sacrement à la partie canonique et morale et que l'on trouve généralement la doctrine du Mariage dans les traités canoniques et moraux. Nous regrettons vivement que les questions historiques, si intéressantes cependant au point de vue dogmatique, aient été complètement négligées dans l'exposé consacré au sacrement de Pénitence et aussi que le traité des indul-

Digitized by Google

gences ait été expédié en quelques pages, alors que les questions dogmatiques qui s'y rapportent sont du plus haut intérêt.

Malgré ces quelques remarques accessoires, nous sommes convaincus que ce manuel est un des meilleurs, sinon le meilleur, que nous ayons. C'est l'œuvre d'un théologien compétent, qui se révèle dans ses notes et observations, d'un érudit, qui n'a épargné aucune peine pour réunir les renseignements contenus dans les publications les plus diverses. Ce manuel, à en juger par ses rééditions, a rendu de grands services, non seulement aux étudiants en théologie, mais encore aux professeurs. Et nous sommes convaincus que la nouvelle édition continuera à rendre de précieux services aux théologiens, grâce aux renseignements qu'elle fournit, aux références bibliographiques nombreuses qu'elle apporte, et grâce à sa méthode d'exposition. L'auteur pose d'abord nettement la question à résoudre, il prouve ensuite sa thèse dans l'ordre habituel des preuves, qu'il condense le plus souvent en quelques phrases heureuses. Nulle longueur, pas de hors-d'œuvre, rien que l'essentiel, la moëlle de la doctrine. De plus, à la fin de chaque volume on trouve une table alphabétique des matières traitées et des auteurs cités : ce qui permet de consulter l'ouvrage très facilement.

Avec ses qualités maîtresses de clarté dans l'exposition, d'érudition sobre et bien choisie et de solidité de doctrine indéniable, ce manuel mérite donc tous les éloges qui lui ont été jusqu'ici décernés et auxquels nous sommes heureux d'ajouter les nôtres.

P. Amédée Teetaert, O. M. Cap.

De sacramentis in genere, de Baptismo et Confirmatione, A. De Smet, S. T. D. Tractatus dogmatico-moralis. Editio altera. Bruges, Beyaert. In-8°, XX-331 p. F. 30.

C'est toujours avec un véritable bonheur que les revues signalent l'apparition d'un ouvrage ou d'une nouvelle édition des ouvrages de M. le chanoine De Smet d'heureuse mémoire, et c'est toujours avec une conviction intime que les théologiens en font les recensions les plus élogieuses. Si cela est vrai pour les ouvrages de M. le chanoine De Smet en général, cela est plus vrai pour la seconde édition du triple traité *de sacrementis in genere, de baptismo et de confirmatione,* qui, d'après le témoignage de l'éditeur lui-même, a toujours constitué l'enfant de prédilection du regretté chanoine. C'est, en effet, à cette triple étude qu'il a consacré le ceilleur de ses forces, et qu'il aimait à travailler, sans se lasser.

La première édition de ce remarquable ouvrage avait paru en pleine guerre, en 1915. Quelques feuilles séparées y furent ajoutées dans la suite pour indiquer les modifications à introduire d'après la nouvelle législation canonique.

Les lecteurs des *Etudes Franciscaines* connaissent déjà la méthode de l'auteur par la recension détaillée que nous avons donnée d'un de ses autres ouvrages, le *De Sponsalibus et Matrimonio* (1927, fasc. mai-juin, p. 325-328). Le but de l'auteur, dans ce

Digitized by Google

triple traité, est de donner la moëlle de la doctrine théologique touchant les sacrements en général et de montrer ensuite, par une étude du Baptême et de la Confirmation, comment il faut appliquer à chaque sacrement en particulier les notions et les principes généraux. Sa doctrine n'est nullement unilatérale, comme cela arrive trop souvent dans des traités de ce genre, mais s'étend à la fois à la théologie dogmatique et à la théologie morale, de sorte que l'éminent auteur nous donne des traités complets. Il y insère même, aux endroits propices, des remarques et des notes empruntées au droit canonique et à la liturgie. Il dispense de la sorte les prêtres, souvent surchargés de travail, de recourir à plusieurs volumes et à plusieurs manuels pour résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans le ministère.

M. De Smet présente sa doctrine dans des thèses ou propositions concises et nettes qu'il explique et prouve successivement et auxquelles il ajoute des références et des notes qui relèvent les moindres détails. L'histoire y est largement mise à contribution, et, sous la plume de l'auteur, l'argument de tradition prend une vie nouvelle, à laquelle beaucoup de manuels de théologie sont complètement étrangers. Qu'on veuille parcourir par exemple les parties de l'ouvrage relatives à l'institution et au nombre septénaire des sacrements, à la forme du Baptême, à la matière, à la forme et au ministère de la Confirmation, l'on se rendra immédiatement compte des grandes services que la connaissance de l'histoire rend à la théologie sacramentaire. Pour donner une idée, trop faible, je le reconnais, de l'intérêt de cet ouvrage, citons quelques thèses ou propositions typiques. M. De Smet reprend la thèse célèbre du Père Billot sur la causalité des sacrements : les sacrements produisent *proxime et immediate* dans l'âme une certaine entité intentionnelle qui constitue une disposition, postulant l'infusion de la grâce, un titre exigitif de la grâce en tant qu'ils en sont les causes intentionnelles dispositives (p. 33). Notons toutefois que l'auteur, ne se laissant guider que par l'unique souci de la vérité, convient en toute sincérité que la thèse défendue ne dépasse point les limites de la probabilité et qu'elle renferme également plusieurs difficultés. Tout en laissant de côté la question de la causalité intentionnelle, nous pensons avec l'auteur et avec un grand nombre de théologiens qu'en nous appuyant sur l'histoire de la théologie sacramentaire au moyen âge, il faut nécessairement arriver à la conclusion que la causalité dispositive constitue la doctrine traditionnelle de tous les théologiens, même de saint Thomas, jusqu'au XIVe siècle. L'exposé de la doctrine de l'auteur touchant la formule scolastique célèbre, « *sacramentum, res et sacramentum* et *res tantum* » est vraiment remarquable.

Quant au mode de l'institution des sacrements, l'auteur reconnaît que trois opinions sont conciliables avec la définition du Concile de Trente touchant l'institution par le Christ de tous les sacrements, *omnia et singula ;* à savoir, celles qui soutiennent que le Christ a institué immédiatement les sacrements soit « cum deter-

Digitized by Google

minatione signi generica », soit « cum determinatione signi specifica mobili », soit « cum determinatione signi specifica immobili ». Se fondant principalement sur des arguments historiques, M. De Smet préfère embrasser la thèse d'après laquelle le Christ n'aurait pas déterminé pour tous les sacrements le signe sacramentel « specifice ne varietur », mais « vel in forma specifica mutabili vel in forma generica dumtaxat » (p. 65-71). Nous avons constaté avec plaisir que l'auteur soutient que l'opinion de saint Bonaventure touchant l'institution des sacrements n'a point été condamnée au Concile de Trente, mais nous regrettons qu'il n'ait point pris connaissance de l'étude vraiment approfondie de M. le chanoine J. Bittremieux, professeur de Théologie Dogmatique à l'Université de Louvain, sur l'institution des sacrements d'après saint Bonaventure, parue dans les *Etudes Franciscaines*, de 1924.

L'auteur nous paraît d'ailleurs trop catégorique quand il place, sans restriction aucune, saint Bonaventure parmi les théologiens qui, d'après saint Thomas (IV *Sent.*, d. I, q. I, a. IV, qa 5, sol. 1, et *Summa*, P. III, q. 62, a. 1), refusent toute causalité efficiente, même dispositive, aux sacrements et dont l'opinion a été, non pas condamnée, mais certainement réprouvée au Concile de Trente. Uniquement soucieux de la vérité pure et simple, nous croyons que ce sont là des affirmations peu fondées. Concédant que l'opinion, d'après laquelle les sacrements constitueraient des *causae sine qua non*, qui n'auraient aucune efficacité d'eux-mêmes, mais seulement *ex pactione divina*, est considérée par saint Bonaventure comme plus conciliable avec la raison, nous nions cependant qu'il ait embrassé sans plus cette opinion. Il faut dire plutôt qu'il n'a jamais pu se déterminer à embrasser soit l'opinion qui attribue aux sacrements une véritable causalité efficiente dispositive, soit l'opinion qui n'en fait que des *causae sine qua non* et que son esprit est toujours resté entre ces deux opinions. Les textes sont explicites à ce sujet. Dans son IV *Sent.*, d. 1, p. 1, art. unicus, q. 4, après avoir exposé cette double opinion, il conclut : « Utraque harum positionum satis videtur probabilis, haec (scil. ultima) tamen mihi videtur ad sustinendum facilior ; nescio tamen quae sit verior, quia cum loquimur de his quae sunt miraculi, *non multum adhaerendum est rationi*. Concedimus igitur, quod sacramenta novae logis sunt *causa* et *efficiunt* et *disponunt*, extenso nomine, ut dictum est, et hoc securum est dicere ; utrum autem plus habeant, nec volo affimare, nec negare. » (S. Bonaventurae, *Opera omnia*, t. IV, Quaracchi, 1889, p. 24.) Le même témoignage peut se lire à la fin du III *Sent.*, qui, comme nous l'avons prouvé ailleurs (*La confession aux laïques dans l'Eglise latine depuis le VIIIe jusqu'au XIVe siècle*, Bruges, Beyaert, 1926, p. 301), a été composé après le IV *Sent.* Nous y lisons en effet : « Et ideo sustineatur, quicumque praedictorum modorum magis placet, quia primus satis pius est, secundus vero satis sobrius est... et quoniam per totum librum hoc diligentius observavi — sicut advertenti clarius apparebit — ut in his quaestionibus dubiis et difficilibus, in quibus non potui deprehendere, quae

Digitized by Google

esset via communis, quia sapientes opinantur contrarie sapientibus, sic unam partem tamquam magis probabilem sustinerem, ut tamen aliam minime improbarem. » (*Op. cit.*, t. III, Quaracchi, 1887, p. 896.)

L'affirmation de M. De Smet nous paraît encore trop catégorique par rapport au bienheureux Jean Duns Scot qu'il place, sans restriction aucune parmi ceux qui ont dénié toute efficacité réelle aux sacrements relativement à la grâce. Or Duns Scot accorde une plus grande efficacité aux sacrements que saint Bonaventure. Nous pouvons même dire qu'il considère les sacrements comme des causes efficientes instrumentales dispositives de la grâce. Le témoignage suivant constitue une preuve frappante en faveur de cette thèse : « Habet sacramentum quandam *actionem naturalem*, ut aqua cum verbis in sacramento baptismi abluere habet corpus, quae dici potest *actio instrumentalis respectu gratiae, quia significat* ablutionem animae, interiorem per gratiam quae est ibi actio principalis, ut sic sacramentum proprie dicatur *dispositio activa naturalis* respectu gratiae, *reducta ad genus causae efficientis* (IV *Sent.*, d. I, q. 4, n. 8). Si le lecteur veut avoir plus de détails sur la véritable thèse du bienheureux Duns Scot, il pourra consulter avec fruit la belle étude de R. M. Huber, O. M. C., « *The doctrine of ven. John Duns Scotus concerning the causality of the sacraments* », parue dans la collection « Franciscan Studies », n. 4 (New-York, J. Wagner, 1926, p. 9-38). Nous ne pouvons donc nous rallier aux idées émises par M. De Smet au sujet des théories de saint Bonaventure et de Jean Duns Scot relatives à l'efficacité des sacrements.

Citons encore les théories de l'auteur touchant la forme du Baptême, ainsi que la matière et la forme de la Confirmation. Il soutient, en effet, que tout en admettant que la formule trinitaire ait été instituée par le Christ comme la forme du Baptême et que, de nos jours, elle soit seule valide, on peut admettre que primitivement il a existé une autre formule, non moins valide que la formule trinitaire. Dans ce cas, le Christ aurait laissé aux Apôtres et à l'Eglise une certaine latitude d'après laquelle ils auraient pu, dans certaines limites, déterminer plus amplement la forme du Baptême (p. 172). Ecoutons l'éminent auteur lui-même fixer sa doctrine touchant la matière et la forme de la Confirmation : « Materia proxima consistebat primitus in manus impositione ; cui inde a saeculo secundo exeunte aut inchoante tertio, accessit consignatio frontium : quae consignatio, inde a saeculo quarto, coepit peragi cum unctione. Forma, ex sua parte, consistebat in invocatione seu oratione invitatoria Spiritus Sancti, impositionem manuum concomitante. Exinceps accessit etiam formula appropriata ad frontium consignationem cum chrismate. » (p. 283).

Qu'il nous soit permis enfin d'attirer l'attention de tous ceux qui ont charge d'âmes sur l'exposé si important *de baptizandis nonnatis, abortivis et montstris*, ainsi que l'appendice *de erudiendis obstetricibus*. Cela est d'autant plus utile et d'autant plus nécessaire que, de nos jours, les chrétiens sont généralement inconscients

Digitized by Google

de la gravité de leur devoir à ce sujet. Aux prêtres incombe donc le devoir de les instruire.

Nous nous sommes étendus longuement sur cet ouvrage intéressant, parce que nous avions à cœur de faire connaître aux lecteurs des *Etudes Franciscaines,* auxquels il est présenté pour la première fois, la haute valeur et la grande importance de ce traité vraiment magistral, *tractatus valde eruditus,* comme le dit sa Grandeur Mgr Waffelaert dans son approbation de la première édition.

P. Amédée Teetaert, O. M. Cap.

Casus conscientiae propositi ac soluti, E. Genicot, S. J. Opus postumum accommodatum ad Theologiae moralis Institutiones ejusdem auctoris. Editio quinta, ad normam codicis juris recognita et pluribus casibus aucto a J. Salsmans, S. J. Bruxelles, A. Dewit, 1925. In-8°, 747 p. F. 25.

Tous les prêtres et séminaristes, qui avaient adopté les *Institutiones Theologiae moralis* de E. Genicot comme manuel, ont salué avec joie l'apparition de cette nouvelle édition des *Casus conscientiae* du même auteur. La promulgation du nouveau code de droit canonique et de nombreux décrets imposaient une révision des *Casus conscientiae.* Déjà dans l'édition antérieure, la quatrième depuis l'apparition de l'ouvrage et la première depuis la promulgation du nouveau code, de nombreux cas avaient été ajoutés, dans lesquels étaient discutées les interprétations des canons du nouveau code et des questions récentes. Dans cette nouvelle édition, le P. J. Salsmans ne s'est pas contenté d'une simple adaptation des anciennes solutions aux nouveaux principes du droit canonique, il a retravaillé et remanié complètement l'œuvre originale du P. Génicot. Un grand nombre de cas ont dû être modifiés et de nouveaux ajoutés à cause des multiples questions, intéressantes pour le moraliste, je le veux bien, mais parfois très épineuses, qui ont surgi ces derniers temps. C'est ainsi que, sur 1138 cas, 338 sont, ou bien absolument nouveaux, ou bien complètement modifiés, pour les accommoder aux principes du nouveau droit canonique et aux exigences nouvelles. Parmi ceux-ci, il faut signaler particulièrement les cas qui ont rapport à l'usage du mariage, à sa dissolution et à l'eugénique. Pour donner une idée du profond remaniement que le P. Salsmans a fait subir à l'œuvre primitive du P. Génicot, ajoutons qu'on y trouve 11 cas nouveaux se rapportant à l'application du probabilisme, 13 à l'usage de l'heure légale, 57 à la collaboration des catholiques aux journaux et aux revues catholiques, 69 aux tables tournantes et au spiritisme ; 84 au serment fait à des ennemis envahissant la patrie ; 155 à l'eugénique ; 164 aux meurtres et aux spoliations commis sur des ennemis, etc., etc. (Cf. *Ephemerides Theologicae Lovanienses,* t. 3, 1926, p. 75-76.)

Il faut remarquer également que cette édition l'emporte sur la précédente par des solutions plus strictes et plus rigoureuses. Cela constitue certainement un progrès sensible, puisque, étant données

Digitized by Google

l'immoralité toujours croissante et la transgression des principes moraux, toute solution un peu large semble être une concession à l'immoralité et une infraction aux principes de la morale catholique. De plus, comme toute solution d'un cas proposé doit reposer sur des principes solides, exposés dans les manuels de théologie morale, l'auteur renvoie très souvent le lecteur aux endroits correspondants des *Institutiones theologiae moralis* du P. Génicot, ainsi qu'à d'autres ouvrages ou études spéciales. Le lecteur se rendra un grand service à lui-même, s'il se donne la peine de consulter les études indiquées, parce que, de la sorte, il découvrira les raisons profondes de la solution et il se familiarisera avec les principes.

Enfin, la disposition matérielle elle-même a été sensiblement améliorée et une table alphabétique très détaillée termine l'ouvrage.

P. Amédée Teetaert, O. M. Cap.

La Música en la Casa de Alba, por José Subira. Estudios históricos y biográficos. Madrid, 1927.

Voici un volume de 374 pages qui fait honneur à ceux qui l'ont écrit et imprimé et tout autant au Mécène qui a permis de le publier : l'actuel Duc de Berwick y de Alba, Académicien des Beaux-Arts et amateur fervent de tout ce qui est chose d'art.

Ce volume, illustré de magnifiques photogravues et de fascimilés, est surtout une contribution à l'étude de la musique espagnole des XVIIe et XVIIIe siècles. Il apporte des renseignements qui condamnent des opinions acceptées jusqu'ici comme des axiomes et forme une contribution très importante pour la reconstitution en entier — dans un avenir plus ou moins lointain — de l'histoire complète de la musique en Espagne. Les archives du Duc d'Alba gardent des manuscrits ou des éditions inconnues ou perdues. Telles, certaines œuvres des musiciens français *Exaudet* (Sonate n° 1), *Guignon* (n° 5) et *Guillemain* (n° 11), « dont aucun exemplaire ne semble subsister en France », d'après la *Revue Musicale*.

Tout ce que l'on sait au sujet de certaines époques est résumé dans ce magnifique volume, par exemple, au premier chapitre où il est question de Juan del Encina et de son époque si importante dans les origines du théâtre lyrique espagnol ; ou bien au deuxième, où celle que l'on pourrait appeler l'époque d'or de la musique espagnole est passée en revue. Pour ce chapitre M. Subirâ a profité de l'ouvrage « *Documentos escogidos del Archivo de la Casa de Alba* » (1891). Ce volume de plus de 600 pages, écrit par la mère de l'actuel Duc d'Alba, est d'un haut intérêt, car y sont publiés plusieurs documents et lettres d'un intérêt biographique et historique exceptionnel. On y trouve les noms de Diego Ortiz (maître de chapelle de la maison ducale), Francisco de Salinas (le fameux organiste aveugle), Pierre de Hotz, Lepoinctre, Mole, Dalleu, etc.

Mais ce qui nous intéresse le plus dans cet ouvrage, c'est le troisième chapitre. Le problème des origines de l'opéra en Espagne y est résolu, car M. Subirá a eu la bonne fortune de trouver la

Digitized by Google

musique du premier acte de « *Celos, aun del aire, matan* », dont les paroles sont de Calderón de la Barca (le grand génie espagnol) et dont la musique a pour auteur Juan Hidalgo, musicien aujourd'hui presque inconnu. Une divergence d'opinions s'était manifestée entre ceux qui, comme Barbieri, admettaient l'existence de l'opéra en Espagne au XVIIe siècle et ceux (Pedrell, Mitjana, Julio Gomez) qui étaient d'avis que les comédies musicales avaient toujours gardé la forme alternée de récitation et chant : forme qui aurait été, pour ainsi dire, définitive et propre au théâtre espagnol. La trouvaille de Subirá donne raison à Barbieri, et dès maintenant on peut tenir pour certain que l'opéra était connu en Espagne vers la deuxième moitié du XVIIe siècle.

La deuxième partie du volume nous fait voir, aux XVIIIe et XIXe siècles, quel amour des arts distinguait le douzième Duc d'Alba et le Duc d'Huescar, et quels rapports le premier eut avec Rousseau et Thomas. De cette époque, on trouve dans les Archives de la Maison d'Alba des *Sonates* d'Exaudet, Guignon, Guillemain, Locatelli, Teleman, Veracini, Pleyel et Mozart. Deux manuscrits des œuvres de Pergolesi et Scarlatti sont aussi conservés.

Il serait trop long de citer tout ce qui a trait dans ce volume à la musique et aux musiciens espagnols ou étrangers. Du moins, dois-je signaler l'intérêt particulier qu'apporte la lumière faite dans l'obscurité qui entourait la musique de chambre espagnole. Pour la musique de clavier, le P. Soler est déjà une arcade du pont qui relie l'époque polyphonique au XIXe siècle. Pour la musique de chambre, les œuvres de *Herrando* (duos, trios), de *Misón* (Seis Sonatas (A Flauta Trabesiera y Viola Obligadas), du *Duc de la Conquista* (Sonate di Violino/e Basso) établissent la liaison.

La musique vocale espagnole du XVIIIe siècle n'est pas oubliée. Il en est question au chapitre VII, où nous voyons paraître Torres Martínez Bravo (compositeur et graveur de musique, auteur d'un ouvrage intéressant « *Reglas generales de Acompanar en Organo, Cavicordio y Harpa* », deux éditions, 1702 et 1706), Literes et Durón, puis deux compositeurs de théâtre : Vicente Martín (Martin lo Spagnuolo) et Guillaume Ferrer, ainsi que deux « tonadilleros » très populaires, Antonio Guerrero et Blas de Laserna. M. Subirá a résumé ce que l'on savait à leur sujet et ajouté de nouveaux détails qui précisent davantage les figures de ces musiciens.

Rossini et ses relations avec la Maison d'Alba sont établies grâce à une lettre et une mélodie destinées à l'album de la Duchesse et reproduite en facsimilé. Plusieurs musiciens du XIXe siècle figurent aussi dans la liste musicale de la Maison. Un chapitre enfin est consacré à l'Iconographie Musicale (Peintures, Estampes) et à des compositions dédiées aux Ducs d'Alba mais qui sont hors des archives de la Maison.

Tout cet ensemble montre l'intérêt que ce volume aura pour les musicographes qui voudront étudier la musique en Espagne. M. Subirá s'est acquitté de son travail avec une probité qui mérite toutes les louanges. Chercheur infatigable, il a fouillé toute la Biblio-

Digitized by Google

thèque del Ayuntamiento de Madrid (où beaucoup de documents existent qui nous renseignent sur certaines époques musicales en Espagne), et il a pu nous donner ainsi nombre d'aperçus intéressants ou nouveaux. S. M. Subirá trouvait des imitateurs, chercheurs patients qui parcourussent les archives des Maisons et des Eglises espagnoles, on pourrait espérer voir paraître un jour l'*Histoire complète de la Musique Espagnole.*

Souhaitons-le, et souhaitons aussi que le Duc d'Alba ait à son tour de généreux imitateurs qui sachent employer leur fortune au mieux de la culture de leur pays. Notons en passant que le noble duc a fait publier l'ouvrage sans vouloir le mettre en vente et sans en tirer aucun profit matériel.

P. José Antonio Donostia de Saint-Sébastien.

La Confession aux laïques dans l'Eglise latine depuis le VIIIe jusqu'au XIVe siècle, étude de théologie positive, par le P. Amédée Teetaert, O. M. Cap., grand in-8° de XXVIII-508 p. Bruges, Beyaert, et Paris, Gabalda, 1926.

Qui ne se rappelle l'émotion éprouvée jadis, à la lecture de cette scène de la Chanson de Roland, où le poète montre Olivier, blessé à mort, appelant son ami Roland et se confessant à lui ? La scène est pleine de grandeur et d'un sentiment chrétien qui emporte tout, même la surprise que pourrait éprouver un lecteur moderne.

Qui n'a lu aussi avec attendrissement, dans la légende de Guillaume d'Orange, le récit où Guillaume nous est dépeint, errant après la bataille ? Il trouve tout à coup son neveu, Vivien, jeune homme qu'il chérit, qui s'est battu comme un preux, mais a succombé sous le nombre et gît, quinze fois blessé. Guillaume pleure ; il ne peut se consoler, mais le chrétien n'oublie pas. Il porte sur lui le Pain consacré, il va donc le donner à Vivien pour le préparer à la mort, et puisque nul prêtre n'est là, c'est à lui que Vivien se confesse.

Vivien ne se rappelle qu'un péché : il avait fait vœu de ne jamais reculer devant les Sarrazins, mais dans cette bataille, la foule des Sarrazins l'a contraint à retourner en arrière. Guillaume le rassure, lui donne la sainte Communion,

Puis Vivien bat sa coulpe une dernière fois,
L'âme s'en va, elle n'y peut plus demeurer,
Et Dieu la reçoit dans l'hôtellerie de son Paradis,
Où il lui donne entrée et séjour avec ses anges.

Le R. P. Amédée, dont nos lecteurs apprécient le talent et le savoir, rapporte ces récits et plusieurs autres dans l'appendice du grand ouvrage qu'il a consacré à la confession aux laïques dans l'Eglise latine du VIIIe au XIVe siècle.

Il cite également l'injonction que S. François d'Assise adresse à ses enfants, au chapitre septième de sa Règle, et par laquelle il leur prescrit de recourir à leurs ministres provinciaux, prêtres ou non, s'ils avaient le malheur de commettre des péchés réservés.

Digitized by Google

Tout ceci prouve que, dans la pratique, la confession aux laïques fut une coutume assez générale, et qu'en théorie, elle était au moins tolérée par l'Eglise.

Comment cet usage s'introduisit-il et que fut exactement à son égard l'attitude des théologiens ? c'est là un problème qui a toujours tenu en éveil les esprits et auquel d'assez nombreux travaux ont été consacrés. Sans parler d'auteurs plus anciens, la confession aux laïques dans l'Eglise orientale avait été étudiée, dès 1898, par Holl, protestant, et en 1913, par Hörmann, catholique. L'un et l'autre arrivaient aux mêmes conclusions.

Depuis la querelle des iconoclastes au VIIIe siècle, le ministère pénitentiel était aux mains des moines qui s'étaient distingués par leur opposition radicale aux hérétiques, briseurs d'images. Le prestige de l'austérité de leur vie et de leur célibat éclipsait le clergé séculier ; héritiers des martyrs, à qui l'antiquité chrétienne attribuait un grand pouvoir dans la pratique pénitentielle, ils passaient pour avoir reçu du Saint Esprit le pouvoir de remettre les péchés, même s'ils n'étaient pas prêtres.

La confession aux laïques dans l'Eglise latine n'a pas les mêmes origines. Elle a été étudée, en 1896, par Lea, protestant ; en 1897, par M. l'abbé Laurain, et en 1906, par Gromer, dont le mémoire fut couronné par la Faculté de Théologie de Münich. Le premier travail, bien qu'établi sur des données catholiques, est fortement marqué de tendances protestantes et l'auteur se montre l'adversaire de toute confession. Les deux autres sont incomplets et ne reposent pas sur une étude assez personnelle des sources. Ce sont les motifs qui ont décidé le P. Amédée à entreprendre son travail et jusqu'ici, nul n'avait conduit sur ce sujet une enquête aussi vaste, aussi approfondie et aussi profitable pour le lecteur.

La critique a été unanime, en France comme en Belgique et en Allemagne, en Angleterre comme en Italie et en Espagne, à reconnaître que l'auteur avait réalisé son programme et atteint s n but. Il a visité les bibliothèques les plus importantes et la liste des manuscrits consultés comme celle des auteurs cités donnent une idée de l'ample information d'après laquelle il a établi ses conclusions.

La *Revue d'Histoire Ecclésiastique* de Louvain le proclamait récemment par la plume du P. de Ghellinck, qui se plaisait à reconnaître « l'immense déblaiement préalable exigé par la mise en œuvre de tant de matériaux » et chez l'auteur, « dès ses débuts, un acquis considérable et une grande capacité de mise en œuvre, joints à une étonnante facilité de travail » (1).

Le R. P. d'Alès, qui sait peut-être assez mauvais gré à l'auteur de n'avoir pas tenu compte des résultats de ses propres études, et qui, certainement, passionne plus que ne l'a fait l'auteur la comparaison entre les écoles dominicaine et franciscaine (2), professe

(1) T. XXIII, octobre 1927, p. 861.
(2) *Recherches de Science religieuse*, t. XVII, avril 1927, p. 183.

Digitized by Google

« une haute estime pour l'œuvre très solide et très personnelle du P. Teetaert ».

Elle se présente du reste fort bien, composée avec une heureuse méthode.

Cinq parties embrassent le champ où l'évolution de la pratique et de la théorie de la confession aux laïques limite par elle-même le sujet.

Dans chaque partie, à partir de la seconde, un chapitre décrit l'évolution de la discipline pénitentielle dans la période choisie, VIIIe au Xe siècle, XIe siècle, de S. Anselme au IVe concile de Latran, de ce concile à S. Thomas d'Aquin, de S. Thomas au B. Duns Scot qui porta les derniers coups à la confession aux laïques. Un second chapitre examine les doctrines des théologiens et des canonistes et un troisième nous donne un exposé systématique de la doctrine.

Rien de plus logique, de plus clair, rien de plus agréable pour le lecteur qui trouve là, en même temps qu'un exposé très solide d'une question d'ensemble, quantité de renseignements sur tel ou tel point particulier. Et comme il arrive toujours en ces travaux techniques les plus sérieux, les conséquences apologétiques ne manquent pas. Nous pouvons admirer une fois de plus avec quelle prudence et quelle souplesse l'Eglise procède dans l'organisation de sa doctrine et dans la détermination de ses rites même les plus importants. La revue protestante *Theology,* dans le compte-rendu que Lowther Clarke consacrait à l'ouvrage du P. Amédée, ne pouvait s'empêcher de le remarquer.

On voit en effet qu'à l'origine de l'Eglise, la pénitence eut des caractères qu'elle perdit peu à peu, surtout lorsque l'Eglise se propagea en dehors de l'empire romain. Les péchés qui entraînaient l'exclusion de la société chrétienne pour un temps, eussent semblé assez légèrement punis aux âmes des Barbares que l'Eglise conquérait. L'Eglise leur emprunta l'usage qui leur était familier et voulait que le coupable compensât sa faute par une amende, et elle imposa pour les péchés des œuvres de pénitence : ce fut la pénitence tarifée. Il y eut des recueils où en regard des péchés était indiquée la pénitence qu'ils méritaient et, bien qu'aucun des éléments essentiels du sacrement de pénitence ne soit supprimé ni gravement altéré, il se trouva que ceux qui acquirent le plus d'importance furent la confession comme signe de la contrition et la satisfaction par les œuvres de pénitence. Puis les pénitences devenant plus légères, ou devant être réduites pour ne pas accabler outre mesure les pécheurs, la confession passa au premier plan, et, l'apostolat des moines aidant, qui, avec leur chapitre des coulpes, pratiquaient une sorte de confession même aux laïques, la confession devint une pratique considérée comme absolument nécessaire pour la rémission de toutes les fautes. Le vénérable Bède, au début du VIIIe siècle,

Digitized by Google

affirme ainsi explicitement qu'aucun péché ne peut être remis sans confession et il engage les chrétiens à se confesser mutuellement leurs péchés légers et quotidiens.

Mais ce n'est que vers la fin du IXe siècle que la confession arriva à jouer ce rôle prédominant parce qu'alors elle est en même temps considérée comme une pénitence ; c'est aussi à cette époque que se rencontre plus fréquemment le cas de la confession aux laïques. On ne se demande pas encore : « peut-on se confesser à un autre qu'un prêtre ? », mais puisque la confession est absolument requise pour la rémission des péchés, quand le prêtre manque on se confesse à un laïque.

A ce moment les théologiens et canonistes justifient cette pratique par le raisonnement, mais ne paraissent en somme qu'enregistrer un fait accompli. Tous d'ailleurs subissent l'influence d'un traité faussement attribué à S. Augustin : *De vera et falsa poenitentia.*

Ceci montre à quel point Lea s'est trompé lorsqu'il a vu dans la confession auriculaire « un joug clérical » imposé tardivement par l'Eglise et, dans la confession aux laïques, une survivance de la pratique primitive. Celle-ci est postérieure.

Après la période de la pénitence publique — l'accusation particulière fut toujours en usage et l'accusation publique limitée à une accusation générale, — après la période de la pénitence tarifée empruntée aux usages de la vie germaine, et après la période où la confession prend de plus en plus d'importance, nous arrivons avec Abélard et S. Anselme, au moment où se prépare déjà un revirement. Abélard est le docteur de la contrition, a-t-on pu dire ; il a eu du moins le mérite d'insister sur la nécessité et l'importance de la contrition pour la rémission des péchés. A ce point même qu'il est accusé d'avoir nié la nécessité de l'absolution et le pouvoir d'absoudre conféré aux prêtres. Une réaction devait se produire et peu à peu ruiner la pratique de la confession aux laïques. Pour le moment, les théologiens et canonistes insistent sur la nécessité de la confession aux prêtres qui seuls ont le pouvoir d'absoudre, et de la confession aux laïques lorsque le prêtre manque ; en dehors de là, ils recommandent la confession des fautes légères aux laïques.

C'est à peu près la position qu'adopteront les théologiens jusqu'à S. Thomas d'Aquin qui posa les principes définitifs de la théorie du sacrement de pénitence : l'absolution donnée par le prêtre est la forme du sacrement dont les actes du pénitent sont la matière, confession, contrition, satisfaction. Logiquement, S. Thomas eut dû condamner la confession aux laïques ; il ne le fait pas, au contraire, il impose le devoir de confesser aux laïques même les fautes graves, en l'absence de tout prêtre. Il ne prétend pas que cette confession soit un sacrement ou que les laïques aient pouvoir d'absoudre, mais puisque la confession est un élément essentiel du sacrement, pour obtenir la rémission des péchés, il croit nécessaire de faire au moins ce qui peut être fait.

D'autres théologiens, comme Alexandre de Halès et S. Bona-

Digitized by Google

venture, adoptent aussi les idées de leur temps, mais ne vont point jusqu'à rendre obligatoire la confession aux laïques même en l'absence du prêtre et même pour les péchés graves.

Mais les principes établis par S. Thomas portaient peu à peu leurs fruits, et si lui-même n'y avait pas été fidèle jusqu'au bout, la valeur prépondérante qu'il avait attribuée à l'absolution donnée par le prêtre devait amener les théologiens à condamner la confession aux laïques.

Le B. Duns Scot fut l'un des adversaires les plus résolus de cette pratique, d'autant mieux que pour lui l'essence du sacrement de pénitence résidait tout entière dans l'absolution. Il était donc particulièrement fondé à critiquer la confession aux laïques et même à se demander si elle ne pouvait devenir un péché ; chose qui se comprend à merveille et sans plus longue explication. Il fut ainsi le premier à contester la légitimité et l'utilité de la confession aux laïques et il clôt l'évolution théorique de la doctrine sur ce point, dans l'Eglise latine.

Ce rapide résumé ne peut donner une idée de la richesse d'aperçus et de renseignements que le lecteur trouvera chemin faisant. La fécondité même du P. Amédée, qui n'est peut-être pas toujours assez surveillée et qui amène des répétitions, ne fatiguera pas son attention. Par dessus tout, il admirera la faculté de s'assimiler les doctrines, de les exposer avec sympathie et de façon très objective dont fait preuve le savant théologien. Le lecteur n'en sera donc que plus surpris en se souvenant du reproche de complaisance pour l'école franciscaine qui a été adressé au P. Amédée. A quel point certains épidermes sont sensibles et certaines intelligences passionnées ! Celui-ci met chaque chose à sa place ; il ne dissimule en rien les mérites insignes de S. Thomas et, s'il est obligé de le trouver peu logique en un cas, il le fait sans joie dissimulée. S'il ne rappelle pas que le concile de Trente fait sienne et nôtre la doctrine de S. Thomas sur le sacrement de pénitence, il ne dit pas non plus qu'en fait, dans la pratique, dès que l'on donne une absolution à un mourant qui ne peut plus ni parler ni remuer, nous appliquons en somme la doctrine du B. Duns Scot. En résumé, il donne un bel exemple de sérénité dans le travail scientifique.

Terminons donc en lui adressant nos plus sincères flicitations, elles ont peu de poids à côté de celles du jury qui, pour son beau travail, l'honora du titre de Maître en Théologie de l'Université de Louvain ; ;et; en empruntant à la revue *Theology* deux conclusions : elles sont empreintes d'humour et ne manquent pas de portée.

La confession aux laïques montre que nos aïeux prenaient leurs péchés au sérieux et en cette matière nous est une leçon.

Une étude même superficielle du problème est édifiante. Le prêtre qui se confesse à son servant, dans les premières prières de la messe, est l'héritier d'une tradition millénaire, bien faite pour approfondir la contrition de qui la comprend. P. JEAN DE DIEU.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXXIXe

Janvier-Février

I. — Les attraits merveilleux de S. François. — Hon. R. Lemieux 5
II. — A propos de l'Ecdotique de D. Quentin. — H. Matrod 19
III. — Tribulations d'un Capucin patriote. — P. Armel . 50
IV. — Vers la synthèse. — A. de Vogel 70
V. — Une mission archéologique en Abyssinie. — P. J. . 86
VI. — Mon Saint François. — P. Léopold de Chérance. 98
VII. — Bibliographie 104

Mars-Avril

I. — Une mission capucine en Acadie. — P. Candide . 113
II. — Séraphisme et sensualisme. — E. Joly 160
III. — Tribulations d'un Capucin patriote. — P. Armel . 168
IV. — Bulletin franciscain. — P. Amédée 185
V. — Bibliographie 212

Mai-Juin

I. — Sur Roger Bacon. — Matrod 225
II. — Les vicissitudes d'une vocation religieuse. — P. Louis de Gonzague 243
III. — Frère Elie et la basilique d'Assise. — Suzanne Pichon 269
IV. — La Spiritualité franciscaine. — P. Ubald d'Alençon. 276
V. — L'Agneau. — Emile Vitta 296
VI. — Bulletin franciscain. — P. Amédée Teetaert . . 297
VII. — Bibliographie 321

Juillet-Août

I. — Le R. P. Ubald d'Alençon 337
II. — La Spiritualité franciscaine. — P. Ubald d'Alençon. 338
III. — Pierre d'Auriole. — P. Amédée Teetaert . . 352
IV. — L'aristotélisme de Kant. — P. Jules d'Albi . . 376
V. — Les vicissitudes d'une vocation religieuse. — P. Louis de Gonzague 396
VI. — Genèse d'une légende. — P. Edouard d'Alençon . 425
VII. — Bibliographie 434

Digitized by Google

Septembre-Octobre

I. — La Spiritualité franciscaine. — P. Ubald d'Alençon. 449
II. — Le Tiers-Ordre. — P. Godefroy 472
III. — Saint François et la Bible. — P. Eugène . . 498
IV. — Les Officines de Potiers. — A. Nicolay . . . 530
V. — Le R. P. Ubald d'Alençon. — P. Jean de Dieu . 552
VI. — Bibliographie 567

Novembre-Décembre

I. — L'édition critique de la Somme d'Alexandre de Halès. — P. Amédée Teetaert 577
II. — La Spiritualité franciscaine. — P. Ubald d'Alençon. 591
III. — Les Officines de Potiers. — A. Nicolay . . . 605
IV. — Saint François et la Bible. — P. Eugène . . 629
V. — Une fille de Saint François. — G. Toussaint . . 647
VI. — Bibliographie 664

Avec la permission des Supérieurs.

P. Duperrey, gérant.

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE).

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

AUG 27 1991

AUG 07 1991

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01998 3850

Digitized by Google

Digitized by Google